
3 1761 08154292 0



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).

Reconnue d'utilité publique par décret du 21 Décembre 1895.

1ER SEMESTRE DE 1899

Vingtième Année. — Tome Trente-Unième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116

LILLE.



Cliché FERRAND, photog., Lille.

OSCAR DE PRAT

Adjudant d'Infanterie de Marine,

MEMBRE DE LA MISSION MARCHAND.

L'ADJUDANT DE PRAT A LILLE

Un explorateur lillois revenant à Lille et accueilli par l'enthousiasme sans restriction de tous ses concitoyens, voilà qui n'est point banal et qui prouve combien le goût des choses géographiques et coloniales a fait des progrès dans notre région.

A sa Séance Solennelle, la Société de Géographie a nommé par acclamation l'Adjudant de Prat Membre d'honneur ; nous relaterons cette mémorable cérémonie dans notre Bulletin de Février.

Aujourd'hui nous nous bornerons à rappeler qu'au milieu de toutes les délégations accourues à la gare de Lille pour acclamer l'Adjudant de Prat, se trouvait le Comité d'Études de la Société de Géographie. M. Nicolle, Vice-Président, lui a parlé en ces termes :

« Mon cher Collègue, (1),

» J'ai l'honneur de vous apporter les compliments du Comité d'Études de la Société de Géographie. Vos relations si cordiales avec notre cher et honoré Président M. Paul Crepy, vous feront certainement regretter de ne pas recevoir nos félicitations de sa bouche, il leur aurait donné une valeur qui vous aurait touché davantage. De son côté, notre Président est amèrement privé de ne pas vous recevoir lui-même ; j'en ai l'assurance par ses paroles avant son départ et par ses télégrammes depuis trois jours. Songez cependant que tous, nous vous avons suivi sympathiquement par la pensée, dans toutes les péripéties de la longue et héroïque mission Marchand. C'est dire que tous nous sommes pour vous des amis du premier degré. J'ajouterai, pour moi personnellement, que j'ai appartenu jadis, comme vous appartenez aujourd'hui, à un des corps de la marine ; cela crée, entre nous deux,

(1) L'Adjudant de Prat est Membre de la Société de Géographie de Lille depuis 1896.

une confraternité ineffaçable dont je suis fier, et cela m'encourage à penser que peut-être votre regret de ne pas entendre interpréter nos sentiments par notre Président en sera diminué dans une certaine mesure.

» Nous nous unissons tous dans le même mouvement d'admiration pour votre entrain, votre énergie et votre abnégation qui vous faisaient poursuivre l'agrandissement du domaine extérieur de la patrie et la mise en œuvre par la civilisation de vastes contrées, sans intérêt matériel, sans espérance autre que celle de la satisfaction légitime du devoir accompli et de la difficulté vaincue, au milieu de dangers de tous genres, y compris ceux qui menacent traîtreusement l'existence, comme les infections des climats meurtriers. Nous sommes heureux que vous y ayez échappé et que vous nous reveniez, que vous reveniez à votre famille, avec toute la force de votre tempérament.

» Dimanche prochain, vous assisterez, nous y comptons, à notre Séance Solennelle et vous constaterez que ces sentiments sont ceux de l'unanimité de nos collègues. »

L'Adjudant de Prat a été très touché de cette réception. « Certes, me disait-il, nous avons été bien reçus et fort acclamés à Marseille, mais ma réception à Lille passe tout ce que j'avais pu imaginer. Quand mes compatriotes s'en mêlent, ils rendent des points comme enthousiasme aux Marseillais. »

N'est-ce pas aussi votre avis, ami lecteur ?

A. M.

PROGRAMME DES EXCURSIONS PROJETÉES EN 1899

Du lundi 6 au jeudi 16 février. — Lyon. — Marseille. — Nice. — Monaco. — Vintimille. — Gênes. — Turin. — Organisateurs : MM. Pailliez Colin. P. Dhalluin. — 25 personnes, se faire inscrire avant le 25 janvier.

Mardi 14 février. — Cassel (Carnaval). — Organisateurs : MM. Merchier, Cantineau.

Mercredi 8 mars. — Visite de l'Institut industriel. — Organisateurs : MM. O. Godin, Cantineau.

Du mardi 28 mars au mardi 18 avril. — Le Congrès national de Géographie à Alger, Bougie, Sétif, Constantine, Tunis, Cartage, Kairouan, Sousse, Bizerte. — Marseille. — Organisateurs : MM. O. Godin, Decramer.

Du samedi 15 au mardi 18 avril. — Liancourt (visite de l'usine de la Société des manufactures de chaussures). — Paris. — Sèvres. — Versailles. — Organisateurs : MM. Palliez Colin, Calonne.

Samedi 22 avril. — Visite de l'Institut Pasteur. — Organisateurs : MM. Cantineau, O. Godin.

Du mardi 9 au mercredi 10 mai. — Bruges (Procession du St-Sang). — Organisateurs : MM. Van Troostenberghe, Calonne.

Mardi 16 mai. — Armentières. — Visites de la filature Dansette frères, de l'École professionnelle et de l'Asile d'aliénés. — Organisateurs : MM. Van Troostenberghe, Déhée.

Jeudi 18 mai. — Marchiennes. — La forêt. — Visites de la faïencerie et de la tréfilerie. — Organisateurs : MM. Vaillant, Dhalluin.

Du samedi 20 au lundi 22 mai (Pentecôte). — Le Boulonnais. — Organisateurs : MM. P. Destombes, Ch. Derache.

21-28 mai ou 28 mai-4 juin. — Folkestone. — Brighton. — Ile de Wight. — Portsmouth. — Londres (Derby d'Epsom). — Oxford. — Organisateurs : MM. R. Thiébaut, P. Ravet. — (Suivant la date du Derby d'Epsom).

Dimanche 4 juin. — Mont de Kemmel. — Organisateurs : MM. Van Troostenberghe, Calonne.

Jeudi 8 juin. — Visite aux mines de Bruay (Pas-de-Calais). — Organisateurs : MM. le Dr Vermersch, Dehée.

Mardi 20 juin. — Lannoy. — Visite d'établissements industriels. — Organisateurs : MM. Ch. Derache, Thieffry.

Dimanche 25 juin. — Cambrai. — Ruines de l'abbaye de Vaucelles. — Les sources de l'Escaut. — Le canal souterrain de St-Quentin. — Organisateurs : MM. Fernaux, H. Beaufort.

Dimanche 2 juillet. — Bavai. — Le Caillou qui bique. — Organisateurs : MM. Palliez Colin, Decramer.

Du samedi 8 au mardi 18 juillet. — Le littoral de toute la presqu'île bretonne. — Organisateurs : MM. Cantineau, Ch. Derache.

Du jeudi 13 au dimanche 16 juillet. — Anvers. — Colonie de Gheel. — Abbaye des Prémontrés à Tongerloo. — Gand. — Exposition provinciale et visite de l'exploitation horticole de la Société anonyme Van Houtte et Cie. — Organisateurs : MM. le Dr Vermersch, Van Troostenberghe.

Fin juillet. — St-Amand. — Établissement thermal. — Verrerie de M. Renard à Fresnes. — Organisateurs : MM. R. Thiébaut, P. Ravet.

Du jeudi 10 au dimanche 27 août. — Lyon. — La Grande Chartreuse. — Grenoble. — Pont-en-Royans. — La Mure. — N.-D. de la Salette. — Lacs de Laffrey. — Vizille. — Bourg d'Oisans. — La Grave. — Col du Lantaret. — Briançon. — Col du Galibier. — St-Michel de Maurienne. — Chambéry. — Aix-les-Bains. — — Organisateurs : MM. H. Beaufort, A. Crepy. — 24 personnes.

Du samedi 2 au mercredi 6 septembre. — Mézières. — Sedan. — Bazeilles. — Luxembourg. — Bruxelles. — Organisateurs : MM. Decramer, Calonne.

RÈGLEMENT.

Dans sa séance du 9 Janvier 1899, la Commission des Excursions a pris et arrêté les dispositions suivantes :

Art. 1. — La Commission se réserve le droit de modifier la *Date* et l'*Itinéraire* des Excursions projetées, et de limiter le nombre des Excursionnistes.

Art. 2. Le Programme détaillé de chaque Excursion sera communiqué aux Sociétaires, au Siège de la Société, rue de l'Hôpital-Militaire, 116. Il indiquera l'itinéraire définitivement adopté et la somme à consigner entre les mains de M. Hachet, Agent de la Société (chaque jour non férié, de 7 h. 3/4 à 8 h. 3/4 du matin et de 6 à 8 heures du soir).

Art. 3. — Les adhésions ne seront admises qu'au Secrétariat de la Société, un mois au plus tôt avant les dates fixées au tableau qui précède.

Aucun Sociétaire ne pourra se considérer comme définitivement inscrit s'il n'a versé directement on par mandat la somme déterminée par les organisateurs.

La liste sera close dès que le nombre des adhésions fixé au programme aura été atteint, et au plus tard *8 jours* avant chaque Excursion, (les Compagnies de chemin de fer exigeant la remise de la liste des excursionnistes 8 jours avant le départ).

Art. 4. — Il sera remis à chaque souscripteur une *Carte* distinctive devant servir de signe de ralliement, et, le cas échéant, de justification d'identité.

Art. 5. — Les femmes et enfants des Sociétaires peuvent être admis à participer aux Excursions. Toutefois, si les enfants ne sont pas accompagnés de leur père ou de leur mère, ils devront avoir au moins 17 ans.

Art. 6. — Les frais généraux d'organisation sont prélevés sur les cotisations des Excursionnistes à raison de 5 %. Ce prélèvement ne pourra dépasser cinq francs par personne. Le reliquat disponible sera versé au Trésorier pour être affecté à l'achat de guides et cartes.

Art. 7. — Les Excursionnistes qui abandonnent le groupe en cours de voyage perdent tout droit à remboursement et reviennent à leurs frais et risques.

Art. 8. — **Les Membres de la Société qui voudraient bien se charger d'organiser et de diriger des Excursions nouvelles, sont priés de soumettre, par écrit, leurs projets au Président de la Commission des Excursions.**

Art. 9. — Les comptes rendus des Excursions devront être remis dans un délai d'un mois, au Siège de la Société, pour être soumis à l'approbation du Comité de révision.

Le Président de la Commission des Excursions,
Henri BEAUFORT.

Vu et approuvé par le Comité d'Études,
Le Président de la Société,
Paul CREPY.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

EXCURSION A LA CAPITALE DE TAMERLAN

Conférence faite le 13 Novembre 1898,

Par M. Eugène GALLOIS,
Membre des Sociétés de Géographie de Paris et de Lille.

(*Suite*) (1).

CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN.

On a déjà beaucoup écrit à ce sujet et nous ne saurions mieux faire pour plus amples détails que de renvoyer le lecteur à quelques ouvrages, consciencieusement et plus ou moins humoristiquement écrits, comme ceux dus à la plume de M. Leclercq, le distingué Président de la Société de Géographie de Belgique, ou à celle de MM. Napoléon Ney, de Pontevès de Sabran, Boulangier et autres. En une aussi courte étude que celle que nous avons entreprise nous ferons part surtout des impressions que nous avons notées en cours de route et que nous réunirons succinctement.

La longueur de cette grande voie ferrée dépasse 1.450 kilomètres jusqu'à Samarcande que l'on met deux bonnes journées à gagner; actuellement elle se prolonge jusqu'à Tachkent, la capitale administra-

(1) Voir tome XXX, 1898, page 327.

tive du Turkestan russe (1). Il n'est pas besoin de rappeler qu'elle est l'œuvre d'un général dont le nom est devenu populaire, Annenkof ; on sait toute l'énergie qu'il déploya pour mener à bien ce colossal travail qui demanda environ huit ans. Sans faire l'historique de ce chemin de fer, pour l'établissement duquel il fallut surmonter des difficultés multiples, parmi lesquelles le manque d'eau et la traversée de dunes de sable ne furent pas des moindres, il est bon de rappeler que ce fut Skobeleff qui eut l'idée de construire un « Decauville » pour ravitailler ses troupes en campagne contre les Tekkès. De là à l'établissement d'une grande voie pour poursuivre leur œuvre les Russes n'eurent qu'un pas à faire et c'est ainsi que poussé d'abord jusqu'à Kizil-Arvat, puis à Merv, qu'il atteignait en 1885, le chemin de fer était poursuivi jusqu'au bord de l'Oxus et deux ans après son terminus était Samarcande la capitale de Tamerlan. Le procédé de construction au moyen des trains dits : de pose, véritables villages sur rails comprenant chantiers, ateliers, magasins, logements, etc., a déjà été assez souvent décrit pour que nous n'y revenions pas.

Pour donner une idée générale du paysage qu'offre le trajet, paysage en résumé fort monotone, il suffira de rappeler quelques mots échappés à M. Leclercq : « A part les bords de l'Amou Daria (l'Oxus) et quelques rares oasis, tout le territoire traversé par le chemin de fer est d'une si effroyable désolation que l'homme ne s'y sent pas à sa place. Une instinctive inquiétude passe des yeux à l'âme à la vue de cette nature navrante, répulsive, destituée de tout ce qui peut charmer les sens ». Et cependant malgré cette impression qui se dégage et n'est peut-être pas si intense chez tous, nous ajouterons que cela ne doit pas rebuter le touriste désireux de voir et d'apprendre et qui sera bien compensé de ses peines ne fusse que par la vision des fantastiques ruines de Samarcande.

Le chemin de fer transcaspien est avant tout une ligne stratégique qui a été ouverte au commerce. Les wagons y sont relativement confortables, on trouve cependant un exigu wagon-restaurant où il nous souvient avoir choqué nos verres à diverses reprises avec des dames et surtout des officiers russes. Les prix de parcours sont peu élevés et diminuent progressivement au fur et à mesure de l'augmen-

---

(1) Depuis le chemin de fer a été poussé jusqu'aux limites extrêmes du territoire russe.

tation de la distance, néanmoins il ne faudrait pas croire qu'on arriverait ainsi à être payé ou à voyager gratis... la progression a une limite. Quand nous y sommes passés deux trains soit disant directs circulaient régulièrement par semaine et de plus il y avait chaque jour un train de marchandises prenant des voyageurs de troisième classe seulement ; du reste il n'y a que deux classes, c'est-à-dire secondes et troisièmes. Les voitures sont peintes en couleurs claires souvent en blanc. Les stations, inutile de le dire, sont généralement fort modestes. Le service est fait par la troupe et les chefs sont des officiers appartenant aux différents grades suivant l'importance de leur poste.

C'est à Ouzoun-Ada que nous débarquâmes sur les bords de la Caspienne après nous être échoués sur un des nombreux bancs de sable qui rendent l'accès de la rade si difficile ; c'était à cette époque le point de départ de la ligne, établi autrefois à Michaïlowsk, et transporté depuis à Krasnovodsk, port d'un accès plus facile.

Le débarquement s'opère en plein sable, et l'aspect de cette ville embryonnaire aux baraques en bois groupées près des ateliers de construction du chemin de fer et de la gare était peu récréatif. On aurait vainement cherché une trace quelconque de verdure, partout le sable et rien que le sable à perte de vue dans la direction du désert. Aussi on ne saurait séjourner que le moins possible dans ce lieu de spleen et l'on prend le premier train en partance.

La voie construite sur pilotis ou sur une digue s'avance au milieu de lagunes plus ou moins desséchées ayant l'aspect de certains chotts africains; à l'aspect de ces sables mouvants on comprend de suite les difficultés d'exécution qui ont surgi dès l'origine des travaux. Les tempêtes ne sont pas rares dans ces dunes où les trombes de sable tourbillonnant ont vite recouvert les rails et nivelé le sol ; un souffle brûlant rappelant le siroco ou le simoun soulève une impalpable poussière qui vous suffoque. Le train est bloqué comme dans les neiges et il faut alors racoler des équipes de travailleurs pour dégager la voie, cet emprisonnement est relatif naturellement et si nous avons eu la chance de n'être arrêté qu'une heure ou deux, il n'en a pas toujours été ainsi. Il est arrivé parfois que ce n'était plus l'encombrement temporaire de la ligne qui interrompait le service, mais bien des accidents plus graves et d'une réparation plus ou moins laborieuse, comme l'interruption de la voie sur des étendues quelquefois considérables où la tempête, pluie et vent, avait tout emporté, rails et balast. Ce sont là heureusement des faits rares qui ne doivent pas influencer le voyageur. Pour

assurer le bon état de la voie autant que possible, on a enfoncé au sommet des dunes des palissades et planté des tamaris et des arbrisseaux « saksaouls », espèce herbacée désertique par excellence qui plonge profondément dans le sable ses longues racines et aide ainsi au raffermissement du sol. A cette traversée des sables, il faut ajouter la question de température et ne pas oublier que le Turkestan est une région aux climats extrêmes, sec et très chaud en été mais par contre très froid en hiver puisque le thermomètre y descend, paraît-il, jusqu'à vingt et vingt-cinq degrés au-dessous de zéro ; la meilleure saison est le printemps qui nous a favorisé quoique la chaleur ait commencé à se faire sentir.

Quand on quitte le sable la voie s'avance au milieu des terres plates qui se colorent légèrement en vert après les pluies mais prend la majeure partie du temps l'aspect jaune du désert ; néanmoins on y voit des traces de culture. Kazandjick est le premier centre habité que l'on rencontre, bien qu'en plein désert d'alluvion. On a laissé au nord une chaîne de collines dénommée le grand Balkan par opposition à une autre de moindres dimensions, dite le « petit Balkan » située sur la droite. A la suite est le Kuren-Dagh puis la voie ferrée longe le pied des montagnes qui s'étendent sur plusieurs centaines de kilomètres inclinant vers le sud-est et séparent la Transcaspie de la Perse. Elles portent le nom de Kopet-Dagh et profilent sur le ciel leur silhouette peu variée dont l'attitude varie entre mille et quinze cents mètres en moyenne. A gauche c'est le désert plat à perte de vue.

KIZIL-ARVAT.

Mais auparavant on a atteint la première grande station de Kizil-Arvat, gros village situé à 217 verstes de la Caspienne. C'était là qu'aboutissait jadis une des routes ou plutôt des pistes fréquentées conduisant à Khiva à travers ce désert de Karakoum large de plusieurs centaines de kilomètres.

On entre alors dans l'oasis d'Akhal-Atek, habitée par les fameux Tekkès répartis dans un grand nombre de villages qui s'échelonnent

sur la ligne, plus ou moins entourés de cultures, grâce aux eaux qui coulent de la montagne à certaines époques, formant de minces et temporaires ruisseaux. On estime la population à plusieurs centaines de milliers d'individus de cette tribu jadis si féroce, groupés dans environ soixante mille tentes.

Parfois la vie des champs se révèle par quelque charrue tirée par un ou deux chameaux ou par quelque cultivateur isolé, de même que de loin en loin on aperçoit des caravanes s'avançant lentement dans ces solitudes. Aux gares les officiers et les fonctionnaires, coiffés de leur casquette blanche qui remplace le casque colonial et paraît rendre les mêmes services, viennent se distraire en regardant passer le train. Nous ne saurions énumérer toutes les stations, comme un vulgaire horaire, nous nous arrêterons à celles qui offrent quelque intérêt ou évoque quelque souvenir historique ou simplement anecdotique. Chemin faisant on a déjà remarqué des villages fortifiés aux murs de terre flanqués de tours plus ou moins écroulées, derniers vestiges des centres de résistance de la population Tekké ; le plus imposant par ses vastes ruines est la citadelle de Ghéok Tépé qui tomba aux mains de Skobeleff le 12 janvier 1881.

GÉOK-TÉPÉ.

C'est là que le vaillant mais téméraire Général, qui avait toutes les audaces et un héroïsme rare brisa définitivement et sans retour la puissance des Turkmènes, qui avaient, on se le rappelle, infligé plusieurs échecs aux armes russes. Il avait merveilleusement pris ses dispositions et tenait tellement à frapper un grand coup et à terroriser ces populations pour leur montrer la puissance de la Russie, qu'on a prétendu qu'il avait à dessein laissé entrer dans la citadelle un grand nombre d'habitants avec leurs femmes et leurs enfants. Le siège de la forteresse est une émouvante page d'histoire qu'il faut lire tout au long pour voir les héroïques efforts tentés de part et d'autre ; dans ses « notes de voyage d'un hussard », M. de Pontevés-Sabran en fait un pittoresque et passionnant récit se terminant par le succès des Russes qui avaient en vain canonné les murs de terre où s'enfonçaient les boulets impuissants. Il eut recours à la mine qui tailla une vaste brèche dans l'enceinte de plus d'une lieue de tour, dernier rempart de la puissance Tekké. Les indigènes furent

terrifiés, comme ils l'avouèrent eux-mêmes par cette explosion inattendue. mais néanmoins ils coururent se faire tuer sur les remparts, préférant mourir que de battre en retraite. Devant l'assaut effroyable ceux qui n'avaient pas succombé dans la lutte cherchèrent à prendre la fuite, mais Skobeleff lança à leur poursuite des cosaques qui ramenèrent plusieurs milliers de femmes et d'enfants devant servir de gage pour la paix. La journée avait coûté cher et si l'on comptait de nombreuses victimes du côté russe, les indigènes auraient perdu, s'il faut en croire certains auteurs, sept à huit mille hommes. Le général, qui avait bien payé de sa personne, faisait mettre la citadelle en état de défense, après avoir accordé quatre jours de pillage à ses vaillants soldats. Un mois après, les principaux chefs avaient fait leur soumission et la pacification de l'oasis d'Akhal était un fait accompli.

ASKABAD.

A peine une cinquantaine de kilomètres séparent Géok-Tépé d'Askabad, le chef-lieu de la Transcaspie. Malgré ce titre cette ville est loin d'avoir l'envergure d'une capitale. Elle n'était il y a à peine dix ans, qu'un modeste village, et maintenant elle possède des rues avec de véritables maisons, des boulevards plantés d'acacias, des jardins avec des fleurs. des places où l'on trouve des phaétons de louage en station, peut-être y a-t-on établi un service de tramway ou d'omnibus depuis notre passage. Il n'y manque rien, pas même un hôtel, tenu par une Française qui s'est efforcée de nous recevoir de son mieux, une boulangerie-confiserie, qui avait aussi comme patronne une de nos compatriotes, des photographes, sans parler d'une église neuve, à laquelle avait également travaillé un entrepreneur français établi à Tiflis, des casernes, du Club si accueillant des officiers, etc.

Nous avons prononcé le mot de Transcaspie, bien que d'une façon générale il s'applique aux pays situés au delà de la Caspienne, néanmoins il personnifie plus spécialement le territoire s'étendant jusqu'à l'Oxus, et relève administrativement du Gouvernement général du Caucase, tandis que le Turkestan comprend le reste de l'Asie russe au-delà du grand fleuve. Sa capitale, nous l'avons dit est Tachkend.

Tous les voyageurs semblent plus ou moins s'être plaints de la poussière, mais dans ces pays il n'y faut plus prendre garde ; un incon-

vénient plus grave c'est le clou, sorte de bouton, frère du clou d'Alep ou de Biskra, qui paraît-il est donné par l'eau, il paraît, disparaît, reparaît et est au résumé fort désagréable.

De loin la ville est comme enfouie dans la verdure et offre un agréable contraste avec le désert. Toutes proches sont les ruines intéressantes d'une cité disparue.

ANAOUR.

Il n'y a guère qu'une douzaine de verstes à franchir pour se trouver au milieu des tours éventrées, de pans de murs de mosquées informes, le sol est jonché de débris ; quelle image de tristesse et de désolation que la vue de ces squelettes de cités mortes ainsi perdues dans l'immensité de la steppe ; mais ce n'est là qu'un avant-goût de ce que nous verrons plus loin, car ce sera au milieu de villes dont certaines ont été considérables jadis que nous errerons tout à l'heure à la recherche de quelque débris informe de construction sous lequel nous chercherons à mettre un nom. Ces cités étaient riches et prospères quand est survenu le farouche envahisseur, qu'il ait été Gengis khan, Tamerlan ou Nadir. Le conquérant semait la ruine sur son passage et après d'épouvantables massacres emmenait le restant de la population en esclavage. Ces immenses nécropoles de l'Asie centrale ont une physionomie toute particulière que nous ne saurions oublier. Celle qui nous intéresse présentement n'offre plus à notre curiosité qu'une mosquée pour partie encore debout, c'est tout ce qui reste à proprement parler d'Anaour, mais elle charme encore par la richesse et la fraîcheur de tons de sa décoration céramique, souvenir de Perse ; de chaque côté de la grande arcade ogivale un dragon déroule ses plis, tenant dans sa gueule une tulipe jaune, le motif semble inspiré de l'art chinois et il est regrettable qu'on ne puisse pas le mettre à l'abri des injures du temps et des déprédations de la nature et des hommes.

Non loin, relativement, d'Askabad est, en Perse, la ville sainte de Mesched distante d'environ trois cents verstes ; une route carrossable y conduit et il aurait même été question, paraît-il, d'établir un tramway.

Mesched est une cité des plus curieuses s'il faut en croire certains auteurs, mais nous renverrons pour sa description aux rares voyageurs qui l'ont fait connaître.

Ayant déjà franchi la moitié de la distance de Paris à Marseille, plus de quatre cents kilomètres, nous nous trouvons à plus de moitié route de Merw, la dernière des oasis formant une sorte de chapelet au long des montagnes que nous allons laisser derrière nous pour nous engager dans les solitudes du désert.

A mi-route environ est la station de Douchak, d'où part une route plus directe pour Mesched à travers la montagne. C'est la jonction probable de la future voie ferrée qui gagnera Hérat pour se prolonger à travers l'Afghanistan et chercher à rejoindre les lignes anglaises des Indes ; mais ce sont là des visées encore lointaines (1). Le chemin de fer qui suivait une direction plutôt sud-est fait un brusque coude pour remonter vers le nord-est, abandonnant le pied des montagnes pour s'engager dans le désert ; les dernières traces de verdure disparaissent et pendant une vingtaine de lieues on traverse un coin de cette terre de désolation, le Karakoum, qui signifie « sables noirs » et paraît, d'après le nombre considérable de mollusques qu'on y trouve, n'être autre chose que le lit d'une ancienne mer qui occupait tout ce bassin aralo caspien, et dont le fond argileux s'est desséché sous l'influence des vents. Du reste l'aspect général est encore celui d'une mer avec ses vagues de sable fin aux crètes aiguës, qui semblent déferler quand le vent fait « fumer » la dune. C'est là un étrange et bien curieux spectacle auquel il nous a été donné d'assister, assailli comme nous l'avons été par une tempête à notre passage au travers de ces mortelles solitudes. Mais la verdure reparaît..., c'est l'oasis de Merw.

MERW.

La fertilité du sol de cette oasis est réputée, paraît-il, dans toute l'Asie centrale ; grâce à la chaleur humide du climat, tout y pousse à souhait, blé, sorgho, riz et jusqu'au coton. Les essais de cette culture ont bien réussi et le produit en est d'aussi bonne qualité que celui

(1) Depuis les Russes ont modifié leurs projets et ils ont poussé deux pointes en avant vers l'Afghanistan. Un premier tronçon ferré se détache du Transcaspien à Merw et s'avance jusqu'à Kouckh aux portes d'Hérat, tandis que le second remonte la vallée de l'Amou Daria, dans la direction de Balkh.

fourni par l'Amérique. La production augmente et il existe un véritable marché. Cette culture prendra d'autant plus d'extension qu'en dehors des encouragements donnés par la Société d'agriculture du Caucase elle trouvera un débouché assuré dans l'industrie russe qui serait disposée à accorder à ces cotons la préférence sur leurs frères d'Amérique. La population de ce territoire, dont la superficie est d'environ seize cents kilomètres carrés, s'élève à environ deux cent cinquante mille âmes réparties tant dans la ville et les villages que dans une cinquantaine de milliers de tentes. Quelques chiffres compléteront ces données pour rendre compte de son importance: c'est ainsi qu'elle possédait, d'après un recensement remontant à quelques années, cent soixante mille moutons, vingt-quatre mille ânes, douze mille chevaux, environ huit mille chameaux, et quarante à cinquante mille autres têtes de bétail divers.

Notre court séjour à Merw nous rappelle encore un aimable accueil qui nous était réservé tant par le colonel Gouverneur que par son bras droit le colonel résidant à Baïram-Ali, dont la sympathique réception nous a profondément touché. Ce dernier avec une extrême obligeance a chargé son officier d'ordonnance, un beau capitaine de cosaques, parlant couramment le français, de nous faire les honneurs des ruines, dont nous allons chercher à donner une idée au lecteur; mais avant de quitter la ville de Merw, établie sur les bords d'une modeste rivière le Mourgab, qui vient de l'Afghanistan pour se perdre dans les sables, esquissons à grands traits la figure d'un officier dont la carrière aventureuse fut loin d'être banale, le colonel Alikanoff qui brille d'un vif éclat à côté de Skobeleff. D'abord il n'est pas russe à proprement parler et de plus musulman; étant capitaine il fut dégradé à la suite d'une altercation avec un de ses chefs. Redevenu simple soldat il reconquit sa situation d'officier dans la guerre russo-turque; envoyé au Turkestan, il pénétra dans Merw à la faveur d'un déguisement et prit ensuite une large part à l'annexion de l'oasis. Ce type d'officier, on le voit, n'est pas ordinaire.

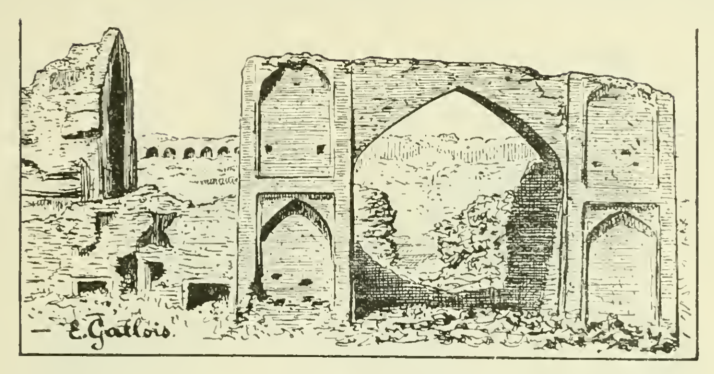
Merw, qui du Xe au XVe siècle fut une des principales capitales de l'Asie, l'antique Mérou, Maour au March (la reine du monde) peut revendiquer une lointaine origine s'il faut en croire la tradition; elle est mentionnée dans le Zend-Avesta ce livre des légendes plus ou moins historiques. Une cité aurait été fondée par Zoroastre et aurait été dénommée: Giaour Kala, une autre, Iskander-Kala aurait été fondée par Alexandre-le-Grand, du Ve ou VIIIe siècle; elle

abrita les Nestoriens. Deux siècles plus tard elle fut la capitale de Khorassan et vers le XIe ou XIIe siècle elle atteignit son apogée. Le conquérant Gengis Khan l'épargna, ce que ne fit pas son fils qui sut cependant ménager les artisans habiles pour les mettre à contribution. Elle tomba au pouvoir des Persans qui la détruisirent. Les habitants quelques années plus tard reconstruisirent leur cité mais la reportèrent plus à l'ouest ; elle tomba ensuite aux mains des Khivains dont elle resta tributaire jusqu'en 1835. En 1856 les Tekkés s'y installèrent et enfin après la chute de Géok Tépé elle fit sa soumission à la Russie entre les mains du Général Komaroff en janvier 1884.

Si la ville, à côté de laquelle les Russes ont élevé un quartier moderne, ne saurait retenir le voyageur, il n'en est pas de même des ruines qui couvrent une surface énorme et au travers desquelles nous avons erré pendant des heures, l'appareil photographique et le crayon à la main. Elles sont situées à environ vingt-huit kilomètres de Merw, auprès de la station de Baïram-Ali, qu'avoisinent d'intéressantes plantations. L'aspect général est saisissant et pendant des kilomètres le chemin de fer passe au milieu de ces débris plus ou moins informes de cités disparues. La scène est grandiose vue à distance ; à perte de vue se profilent sur le ciel mille silhouettes de tours, de dômes, de murs dentelés de créneaux, des enceintes entières de citadelles encore debout avec leurs portes pittoresques : toute cette fantastique architecture semble un décor de féerie surgissant du sable, mais le spectacle est encore plus impressionnant quand on circule au milieu de ces antiques débris, vestiges des opulentes cités chantées par les poètes persans, dont les écoles furent des foyers de science au cœur de la mystérieuse et barbare Asie. Plus de traces de vie ; le silence règne seul dans cette solitude, où l'on réfléchit au néant des destinées et à la fragilité des choses d'ici-bas ! Voilà donc tout ce qui reste des villes disparues, de trois cités (certains auteurs vont jusqu'à six) dont une passerait pour remonter à l'époque d'Alexandre-le-Grand et dont la plus moderne aurait été complètement détruite en 1795 par l'émir Mourad de Bokhara.

Dans l'enceinte la plus proche et la mieux conservée, percée de portes flanquées de tours, on peut distinguer parmi des amoncellements de matériaux les restes assez considérables d'un palais avec ses cours intérieures, ses salles, surgissant seulement de quelques mètres au-dessus du sol, les arcades d'une mosquée sont également restées debout. Elles n'ont du reste aucun caractère spécial ainsi qu'il est

facile de s'en convaincre par la vue ci-contre. Plus loin hors de



LA MOSQUÉE AU VIEUX MERW.

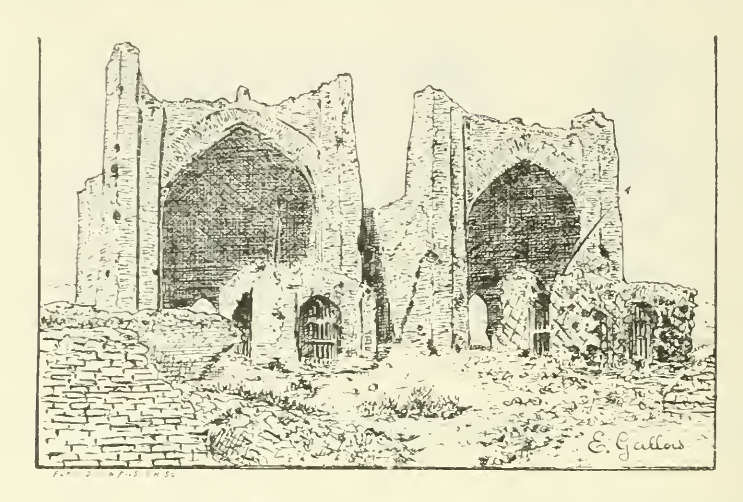
(La gravure ci-dessus et les suivantes ont été empruntées au « Moniteur de l'Architecture », organe de la Société centrale des Architectes de Paris).

l'enceinte se dressent encore deux tombeaux de prophètes ou saints, simples arcades à décors de briques bleues émaillées. Devant de petits enclos murés percés de portes à jour protègent les tombes que surmontent des étendards. Mais l'édifice intéressant par excellence et vraiment imposant par ses dimensions, c'est le turbé ou tombeau du Sultan Sandjar qui se dresse majestueux dans la plaine toute bosselée de décombres recouverts par les sables. Cet édifice carré en partie ruiné peut mesurer de quinze à dix-huit mètres de côté sur vingt-cinq à trente mètres de haut. Il se compose d'une vaste salle coiffée d'un dôme surbaissé. Au centre est une modeste tombe. Notre présence en ces lieux déserts était venu troubler la paisible retraite de quelques rares oiseaux, seuls hôtes de ce séjour désolé. Nous n'avons pu en pré-



TOMBEAU DU SULTAN SANDJAR.

sence de cette ruine que regretter de la voir ainsi abandonnée... A quelque distance enfin est une bizarre enceinte, dont la disposition



TOMBEAUX DE SAINTS A MERW.

ne se rencontre dans aucun autre pays, composée de maçonneries pleines en terre affectant à l'extérieur la forme de tuyaux d'orgue; elle est surnommée la « maison de la jeune fille ». Certains pensent que cette dénomination lui viendrait de sa destination probable : un harem; mais, c'est le cas de le dire, les historiens ne sont pas d'accord. D'autres constructions du même genre apparaissent également isolées dans la plaine.

Telles sont aujourd'hui les rares vestiges d'une cité qui joua un grand rôle surtout à l'époque musulmane, et compta, prétend-on, jusqu'à un million d'habitants. C'est là qu'au VIII[e] siècle, le chiite Abou-Moslin proclama la déchéance des Omeyades de Damas, c'est là aussi que le calife Mamoun, un des successeurs d'Aroun el Raschild, transféra le siège du gouvernement arraché à Bagdad. Ce fut en 1221 que la Merw musulmane fut détruite par les Mogols sous la conduite d'un fils de Gengis Khan.

Chemin faisant il ne faut pas oublier de noter que nous avions vu des maisons indigènes encore debout avec leurs tours carrées de défense qui de loin leur donnent l'aspect de petites forteresses; elles nous ont paru abandonnées pour la plupart.

Cette excursion nous remet en mémoire une anecdote puisée à notre

carnet de route. Ayant aperçu de loin des indigènes accroupis autour d'une motte de terre, nous nous approchâmes pour voir ce qu'ils faisaient ; grande fut notre surprise en les voyant à tour de rôle coller leurs lèvres à la terre puis se retirer.... ils fumaient ! et voici quelle est cette singulière pipe. Les indigènes font un tas de terre-meuble qu'ils tassent et retassent avec leurs mains après avoir eu soin de ménager un canal au moyen d'une cordelette que l'on retire dès que le tas est fait. On élargit un des orifices qui devient le fourneau que l'on charge de tabac ; l'allumer par l'autre bout en aspirant est facile, et le tour est joué. Néanmoins nous n'avons pas été tenté d'y goûter !

En sortant de l'oasis de Merw, on se retrouve dans ce désert au sable impalpable, plus fin que celui du Sahara, c'est une véritable mer figée à travers laquelle il a fallu établir une chaussée bétonnée pour soutenir la voie ferrée. Après quelques heures de cette.... navigation, on pourrait presque dire, on pousse un soupir de soulagement à la vue du premier brin d'herbe ; il semble que l'on renaît à la vie. Le sable finit assez brusquement, et bientôt la sensation d'une température plus agréable réconforte de l'accablement causé par l'atmosphère embrasé du désert. C'est ainsi que l'on atteint la zone de verdure qui annonce le voisinage du grand fleuve du Turkestan.

TCHARJOUI.

Tchardjoui est le nom de la ville importante peuplée de plus de 30.000 habitants, située non loin du fleuve ; il y règne une grande animation surtout les jours de marchés et le spectacle des représentants de races les plus diverses aux costumes bariolés offre un tableau des plus curieux. Le seul monument de quelque importance, est, si l'on peut lui donner ce nom, le palais du bey ou beck, qui a beaucoup d'analogie avec celui de l'émir de Bokhara que nous verrons tout à l'heure. Tout proche est la station d'une importance capitale, située à près de mille kilomètres de la mer Caspienne ; c'est là le dépôt d'une grande partie du matériel de la ligne, non seulement en tant que voitures, locomotives, etc., mais aussi comme approvisionnement de toutes sortes. On compte par dizaines de milliers de kilomètres les rails déposés en cet endroit, et l'on comprend le soin que les Russes mettent à l'entretien de ce ravitaillement quand on songe à l'éloignement de ce poste placé à portée du grand fleuve et si loin de la frontière.

Le général Annenkoff avait fait son quartier général de ce point ;

terminus de la ligne il y a dix ans, c'est la résidence ordinaire de l'Administration et du personnel ; aussi l'animation est-elle considérable et nous nous rappelons lors de notre passage la foule grouillante qui s'agitait, allant et venant, tout comme dans une de nos grandes gares un jour de fête, mais bien autrement curieuse et pittoresque, il n'est pas besoin d'ajouter !

Avant de franchir l'Oxus, le fameux Amou-Daria, ce fleuve si large qu'on en distingue à peine la rive opposée et auquel nous avons trouvé de grandes analogies avec le Nil, sur certaines parties de son parcours, mais en moins pittoresque et surtout moins artistique, hâtons-nous d'ajouter, rappelons que cet endroit peut être le point de départ d'une excursion à Khiva, situé à quelques centaines de kilomètres au nord-ouest non loin du fleuve, qui, après s'être divisé en plusieurs bras, va, on s'en souvient, se jeter dans la mer d'Aral. Des bateaux à vapeur russes desservent l'Amou-Daria, mais ce sont surtout des porteurs à marchandises. L'éloignement, la perte de temps et le manque de confort, sans parler du peu d'intérêt relatif à côté de la visite de Bokhara que présente la capitale du khanat de Khiva seront les raisons pour lesquelles elle sera bien rarement visitée. Un des rares voyageurs, qui s'y est aventuré avant la création du chemin de fer et la complète pacification du Turkestan, M. Moser, nous apprend qu'elle est située au milieu d'une oasis de plus de 30.000 kilomètres carrés, peuplée d'environ 700.000 habitants. Les Russes, nous l'avons déjà dit, eurent des difficultés avant de pouvoir s'y installer, car les Khivains étaient de forte race ; aujourd'hui, grâce au nouvel état de choses, les bienfaits de la civilisation se sont déjà fait sentir et l'œuvre la plus méritoire a été l'abolition de l'esclavage. De loin la ville présente une physionomie assez originale avec ses minarets et quelques dômes, et sa citadelle dominant l'ensemble, mais la visite est loin d'offrir les charmes étranges de Bokhara, paraît-il ; les maisons en terre, et quelques mosquées sont bien les mêmes exemples de cette architecture simple et primitive. Auprès de la ville, environnée d'un parc étendu encerclé d'un haut mur, est la résidence du khan, composée de bâtiments sans intérêt spécial et de kiosques garnis de vérandhas. Dans l'intérieur on y voit, paraît-il, des meubles modernes de plus ou moins bon goût ainsi que dans les demeures des hauts personnages, et jusqu'à des pianos, comme M. Moser dit en avoir vus ! Cela ne saurait surprendre ceux qui, comme nous, ont visité des palais de rajahs et de sultans des pays exotiques, dont les ameublements cocasses nous ont parfois bien étrangement stupéfait.

Revenons au bord du fleuve, qui jadis se jetait non pas dans la mer d'Aral, mais dans la Caspienne. Son embouchure était proche de l'endroit où s'élève aujourd'hui Ouzoun-Ada et son cours devait suivre approximativement le tracé actuel du chemin de fer d'après les avis émis par notre distingué confrère M. Edouard Blanc, auteur d'intéressants travaux sur toute cette région qu'il connaît si bien. Pierre-le-Grand, dont le génie a eu le pressentiment de tout ce qui pouvait faire la grandeur de son pays, et dont les successeurs se sont bornés à réaliser les idées et les hardis projets, le fondateur de la Russie, était venu sur la côte occidentale de la Caspienne à l'endroit où se trouve le port de Pétrovsk, et avait fait étudier le régime de l'Amou-Daria, si bien que lorsqu'il vint à Paris où il fut reçu par l'Académie des Sciences, il put rectifier des erreurs alors accréditées sur le cours du fleuve.

On a répété sur tous les tons ce qu'était cet audacieux pont de bois qui avait été jeté sur le fleuve aux eaux limoneuses, dont la profondeur et le volume est très variable suivant les saisons. Ce chef-d'œuvre de hardiesse a surpris le monde entier et sa vue nous a arraché un cri d'admiration, quelque peu mélangé de stupeur. C'est qu'il paraissait bien frêle et du reste on ne le franchissait que très lentement; aussi le besoin se faisait-il sentir de lui ériger un remplaçant en fer, que l'on songeait à établir lors de notre passage, il y a déjà quelques années. Ce pont bâti sur pilotis était tout en charpente de bois que l'on sentait craquer péniblement sous le poids du train; il n'avait pas moins de tout près d'une lieue de longueur, reposant par parties à peu près égales sur le sol plus ou moins ferme d'îles ou bancs de sable changeant, et franchissant les divers bras du fleuve aux largeurs variables; une seule de ces branches avait, à elle seule plus d'un kilomètre. L'entretien de ce pont était également fort coûteux, cela va sans dire. Des accidents plus ou moins graves se produisaient fréquemment et il est même arrivé que le pont a été emporté sur d'importantes longueurs à diverses reprises, interceptant toutes communications; mais les voyageurs désormais n'auront plus de crainte à avoir avec un pont en fer d'une résistance éprouvée.

Lorsqu'on a franchi l'Amou-Daria, on voit se poursuivre encore pendant quelque temps la contrée verdoyante dont l'aspect fait un si agréable contraste avec les affreux déserts de la région transcaspienne. C'est surtout aux canaux d'irrigation que cette contrée doit sa fertilité. Le blé, le seigle, et le coton y sont les principales cultures; on y trouve aussi des magnaneries. Mais bientôt le désert reprend son empire,

succédant brusquement aux champs cultivés ; du milieu des vagues de sable surgissent des ruines qui attestent un état disparu. C'est qu'en effet, cette contrée, aujourd'hui ensevelie en quelque sorte sur des sables mouvants, était d'une admirable fertilité avant la prise de Samarcande. Les traditions rapportent que tout le pays qui s'étend au nord jusque vers Khiva était jadis si peuplé, qu'un chat pouvait aller d'une ville à l'autre sans quitter les toits des maisons ; c'est le cas de s'exclamer : jugez un peu ! Ces pays devaient leur prospérité aux canaux d'irrigation, comme on l'a vu ; le jour où ils s'ensablèrent par négligence des habitants, les champs se changèrent en déserts. Le seul moyen efficace pour ramener la fertilité serait, il n'est pas besoin d'ajouter, le rétablissement desdits canaux. Dans leur marche envahissante et irrésistible, les dunes semblent se diriger sur Bokhara, dont elles approchent à grands pas, et le jour viendra peut-être où la grande cité sera à son tour engloutie par des flots de sable comme le fut jadis la puissante Merw. Ainsi se réaliserait une ancienne prophétie à laquelle croient tous les Boukhariens avec l'inévitable conviction que donne le fatalisme musulman. Ce serait là une perte irréparable et à ce point de vue des auteurs pessimistes ont, à notre avis, peut-être un peu été de trop précoces prophètes de malheur !

Il y a sur cette partie du parcours certaines gares perdues, où l'on ne saurait longtemps laisser des hommes sous peine de les voir devenir fous ; on n'a pas idée de l'affreuse condition dans laquelle ils se trouvent ainsi isolés. Ils sont complètement ravitaillés par les trains, cela va sans dire, et à ce sujet, un des obstacles, comme on l'a vu, qui a rendu si pénible l'établissement du chemin de fer, c'est le manque d'eau ; on y obvie au moyen du transport de l'élément indispensable à la vie dans des sortes de citernes posées sur des trucs, et il faut voir ainsi des trains d'eau circulant sur la ligne, comme entre Bakou, Tiflis et Batoum circulent des trains de pétrole.

KARAKOUL.

A la station de Karakoul on trouve la première verdure avec un nouveau plaisir, on rentre dans l'oasis. C'est là que le Général Annenkoff a tenté la culture de la vigne secondé par des Français ; nous avons bu de ce vin blanc teinté, propre à faire du « champagne ». MM. de Montebello ont, paraît-il, fait des essais en ce genre ; mais il paraîtrait que n'ayant pas donné ce que l'on espérait on a renoncé

à poursuivre ces tentatives. La voie ferrée présente dans ces parages quelques travaux d'art, modestes tranchées de quelques mètres de profondeur.

C'est ainsi que nous atteignons la fameuse capitale des Etats de l'Emir, vassal de la Russie, dont les journaux ont entretenu le public à diverses reprises, dernièrement encore à propos des grands évènements de l'alliance franco-russe, car l'Emir qui a figuré aux fêtes n'a pu passer inaperçu, cela va sans dire, rien que par l'éclat éblouissant de sa personne toute constellée de diamants. Qui aurait pu croire il y a un quart de siècle seulement que Boukhara aurait sa station de chemin de fer, cette fanatique cité où de si rares voyageurs avaient à peine osé pénétrer sous de trompeurs déguisements. Ainsi va le progrès dans sa marche en avant, aujourd'hui des employés crient le nom de la station où l'on trouve un buffet ; mais en réalité elle est à quelque distance de la ville, une douzaine de kilomètres, le souverain ayant craint la trop grande proximité du voisinage de la civilisation européenne. Depuis les indigènes se sont civilisés et ont compris les commodités de cette innovation, si bien que lors de notre passage le besoin d'un tramway reliant la ville à la gare se faisait déjà sentir. A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe, et dans l'espèce, cette situation de la ville à l'abri du contact immédiat de la civilisation et d'un de ces principaux agents de pénétration, lui permettra, peut-être, pour la joie des touristes amateurs de pittoresque, de conserver plus longtemps sa couleur locale si intéressante.

Rappelons en passant que les Etats de l'Emir mesurent une surface de 248.000 kilomètres carrés, soit environ les deux cinquièmes de la surface de la France ; mais ils ne comptent guère que trois millions d'habitants. Proche de la gare s'élève une ville russe embryonnaire aux rues peuplées seulement, il y a quelques années, de rares et modestes habitations, demeures de fonctionnaires, postes et établissements publics, et surtout un hôtel, aussi rudimentaire que ceux que nous avons trouvés au Turkestan. La seule habitation ayant quelque tournure était la résidence de M. Lessar, l'agent diplomatique placé par la Russie auprès de l'Emir. La haute compétence de ce fonctionnaire l'avait appelé à ce poste important. Nous ne saurions oublier l'accueil si gracieux qu'il nous fit à mes compagnons et à moi, et nous sommes heureux de saisir encore l'occasion de le remercier ici, au nom de l'alliance qu'il avait ainsi mise en pratique, avant sa sanction officielle.

(*A suivre*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1898.

L'ASCENSEUR DES FONTINETTES, ARQUES ET ST-OMER.

Excursion du Jeudi 5 Mai 1898.

Directeurs : MM. CANTINEAU et VAILLANT.

La Société de Géographie a visité plusieurs fois déjà le remarquable Ascenseur des Fontinettes ; mais les générations se succèdent, curieuses de voir ce prodigieux appareil qui jongle si facilement avec les bateaux de 300 tonnes.

M. Gruson, le distingué ingénieur en chef du département, notre concitoyen, qui est l'auteur de cette œuvre gigantesque, a fait le plus aimable accueil à notre demande de visite ; avec la cordialité qu'on lui connaît à l'égal de sa haute science, il a voulu accompagner lui-même notre groupe pour donner toutes les explications qui nous ont fait clairement comprendre, non seulement le principe, mais encore le mécanisme de l'Ascenseur.

Partis à 7 h. 05, nous débarquâmes à St-Omer à 8 h. 25 ; à peu de distance de la gare, à l'écluse de St-Bertin, la grande barque des Ponts et Chaussées, avec loggia vitrée, attendait les dames : un rapide cheval la hâla si bien que les piétons durent marcher vivement pour la suivre. Nous dépassâmes le curieux ouvrage carré qui permet de laisser couler à volonté l'eau de l'Aa à travers le canal de Neuffossé vers les Wateringues, et à 9 h. nous vîmes apparaître la haute tour en briques et les charpentes en fer de l'ingénieux appareil.

Aussitôt, M. Gruson et M. Duperrier, l'ingénieur ordinaire venu de Dunkerque, nous donnent toutes les explications nécessaires pour comprendre le mécanisme de ce colossal instrument qui doit supporter des charges de 1.500.000 kilos ; il a été inauguré le 8 Juillet 1888 par M. Deluns-Montaud, Ministre des Travaux publics et visité peu après par le Président Carnot. Nous assistons à la manœuvre de montée et de descente de plusieurs bateaux et nous sommes émerveillés de la puissance et de l'utilité de l'Ascenseur, ainsi que de la facilité avec laquelle il fonctionne. Il semble une gigantesque balance avec un fléau inférieur remplacé ici par une conduite d'eau ; les plateaux sont deux grands bacs où flottent les grandes bélandres de 39 m. montant et descendant par le mouvement de bascule, qu'elles soient chargées ou vides, suivant le principe d'Archimède ; la pression dans les grandes presses hydrauliques et les conduites d'eau est de 30 atmosphères, le poids

de chaque plateau chargé étant d'environ 800,000 kilos ; l'oscillation pour franchir les 13 m. 15 de hauteur d'un bief à l'autre dure quelques minutes, mais les manœuvres des bateaux pour entrer ou sortir des sas ont une durée variable, en moyenne 10 minutes, selon leur grandeur et leur charge.

Ce n'est pas sans de prodigieux efforts de science et d'énergie qu'on est parvenu à installer ce curieux appareil (1), puis à le réparer lorsqu'en 1893 des mouvements du terrain très instable par nature (sables boulants, c'est-à-dire fine argile très sableuse), eurent occasionné des crevasses à la maçonnerie, dès lors insuffisamment étanche. M. Gruson nous raconte ses déboires quand, s'étant servi de la méthode de congélation du sol pour réparer ces maçonneries, il fut surpris par la pluie diluvienne tout à fait unique et inoubliable du 31 Octobre 1894, laquelle, nous le savons, produisit de désastreuses inondations dans toute notre région ; elle apporta là 25 m. d'eau qui détruisirent la congélation, occasionnant un retard d'un an avec un supplément de 300.000 fr. de réparations. Quel sang-froid il a fallu alors à l'ingénieur en chef pour empêcher la destruction complète de son œuvre.

Après avoir compris l'Ascenseur, nous allons jeter un coup d'œil sur les biefs d'amont et d'aval et nous visitons l'ancienne série d'écluses, immense escalier à l'usage des bateaux qui mettent deux à trois heures à le franchir. On a conservé ce système comme secours d'opération en cas d'encombrement, ou en cas de réparations importantes.

Il passe à l'Ascenseur, au plus 75 bateaux par jour, 40 à 50 en moyenne ; il en a passé 11.159 en 1897 avec 1.887.344 tonnes. Les bateaux n'ont pas de frais de passage autres que le paiement des hâleurs qui les tirent pour traverser les bacs entre les biefs.

Il est 10 h. 30, nous nous rendons à la fabrique de bouteilles de MM. Ed. Vermeesch et Cie, tout près du pont d'Arques. Nous sommes reçus avec beaucoup d'amabilité ; on nous initie à la préparation du verre et à sa fusion, puis à la cueillette en trois fois, au soufflage des bouteilles à la bouche, terminé à la mécanique ; aux diverses opérations de moulage, de timbrage, de cuisage, etc. ; on nous offre même des larmes bataviques. On nous montre la fabrication des creusets avec de la terre spéciale venue de l'Oise et des vieux creusets pulvérisés ; il faut six mois pour bien fabriquer et sécher un creuset qui ne dure pas le quart de ce temps à l'usage.

Nous croyons reconnaître à l'aspect des ouvriers, que l'industrie du verre n'est plus, comme elle l'était encore au siècle dernier, l'apanage des gentilshommes, qui pouvaient être verriers sans déroger, en vertu de l'ordonnance rendue en 1300 par Philippe-le-Bel. Au XVe siècle, les gentilshommes-verriers obtinrent des privilèges importants qui firent naître de nombreuses réclamations contre ces ouvriers exempts de la taille par les autres ouvriers et contre ces ouvriers nobles par les nobles non ouvriers ; une ordonnance d'Henri IV en Juillet 1603, fit cesser ces dissidences.

Nous partons ensuite en voiture pour St-Omer, passant sur le pont de l'Aa où se trouve une minoterie importante et en face le vieux château d'Arques daté de 1664, à côté de l'église à la flèche gothique de 1776.

Avant midi, nous atteignons St-Omer; la double enceinte bastionnée vers la porte d'Arras n'existe plus et depuis le démantèlement de 1893-94, toutes les rues qui aboutissaient aux remparts débouchent vers la campagne ; on peut aujourd'hui se

---

(1) Voir : description, plan et coupes dans le Bulletin d'Août 1889.

rendre du dehors, droit à la Cathédrale et au Palais de Justice son voisin, ainsi que vers le quartier de St-Bertin.

M. Gruson, toujours affable, a bien voulu accepter de présider notre dîner, pendant lequel nous sommes heureux de pouvoir rendre un respectueux et éclatant hommage à sa science et à sa cordiale obligeance. Après le repas, nous lui exprimons tous de nouveau notre vive gratitude et il reprend la route de Lille pendant que nous nous dirigeons vers le Musée Dupuis, tout voisin de l'hôtel. Le conservateur, M. Charles de Pas, veut bien nous y attendre pour nous montrer les superbes et nombreuses collections qui ont été léguées à la ville en 1889 avec la maison qui les contient, située au Marché au Poisson. Tout est resté tel que l'avait installé le donateur : faïences curieuses, oiseaux du pays empaillés par lui, et surtout splendide collection de coquillages actuels et fossiles avec l'image peinte sur verre, de l'animal de chaque espèce circulant en vie, etc., etc.

M. De Pas, l'érudit conservateur, veut bien nous guider et nous renseigner, puis il nous conduit au Musée archéologique installé dans l'ancien hôtel du bailliage du XVIIIe siècle sur la Grande-Place. Nous y voyons une admirable collection de médailles romaines, dont plusieurs très rares en or ; puis des collections françaises et flamandes, le sceau de St-Omer du XIIIe siècle et beaucoup d'autres ; la curieuse matrice en ivoire du sceau de St-Bertin du XIVe siècle, pièce unique et sans prix ; puis chose qui nous intéresse spécialement, la matrice en cuivre du sceau du couvent de l'hôpital St-Sauveur de Lille, portant : *Coventus hospital S.-Salvator Isulen* (pour *Insulensis*). Plus loin sont les faïences de l'Evesque au Haut-Pont en 1750 et d'autres de St-Omer, dites de Lille pour leur donner de la valeur. Puis nous admirons les émaux cloisonnés d'un très beau pied de Croix en bronze du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de St-Bertin. Dans la collection d'armes il y a des épées saxonnes dont les inscriptions n'ont pu être traduites, même pendant leur séjour à l'Exposition de 1889.

Le Musée des tableaux est tout voisin dans l'Hôtel de Ville (monument signalé en Août 1889) ; la collection peu importante, est intéressante par les œuvres des artistes audomarois qui sont nombreux, et dont quelques-uns sont devenus célèbres ; ainsi nous remarquons parmi les œuvres d'Alph. Deneuville, son fameux tableau du Salon de 1864 : l'*Attaque de Magenta par les Zouaves de la Garde* ; de Léon Belly : *les Sirènes autour du navire d'Ulysse*, médaillé à l'Exposition universelle de 1867, etc., etc. Mais ce que nous sommes surpris de trouver ici, c'est un tableau de notre concitoyen César Ducornet, le peintre sans bras, né à Lille le 10 Janvier 1806, qui, médaillé en 1822 aux Écoles académiques, reçut de la ville de Lille une pension pour aller étudier à Paris, où il obtint des médailles en 1840, 1841 et 1843 ; ce tableau de 41 cent. sur 33 représente une *Baigneuse*. Nous voyons ensuite des antiquités de l'abbaye de Clairmarais et aussi de celle de St-Bertin, dont nous remarquons la maquette ; il y a aussi des tapisseries d'Arras, des armes du Moyen-Age et une collection de faïences de tout le Nord de la France.

Nous remercions vivement M. Ch. de Pas de son aimable complaisance et nous partons rapidement pour la Bibliothèque nouvellement construite dans la rue Gambetta, à côté du Lycée, en face des bureaux du Génie militaire installés dans l'ancien refuge des moines de l'abbaye St-Winoc de Bergues, que le Lillois Jean Six, évêque de St-Omer, érigea en Séminaire au XVIe siècle. Elle abrite maintenant, avec sécurité : les archives, jadis exposées à la destruction, contre la salle de spectacle aménagée dans une aile de l'Hôtel de Ville, et aussi la Bibliothèque municipale, dont les richesses relativement importantes, surtout en manuscrits, étaient entassées dans les combles du Lycée. Elle possède parmi ses 21.000 volumes, une quarantaine d'incunables, dont, le troisième exemplaire de la Bible

Mazarine, les deux autres étant à Londres et à Paris, et beaucoup de livres précieux provenant des abbayes de St-Bertin et de Clairmarais, ainsi que de la Chartreuse de Longuenesse. Comme documents de haute valeur, nous voyons aussi les Archives et le Cartulaire de St-Bertin ; les Archives des Argentiers de St-Omer, de 1450 à 1786, avec une lacune de 1677 à 1700 ; les Archives ecclésiastiques depuis Charles-Quint ; les Lettres des Papes depuis Nicolas II (Pape dès 1058), etc., etc.

Nous remercions chaleureusement le bibliothécaire, M. Framezelle, de sa grande obligeance, ainsi que M. Maillond, professeur d'histoire au Lycée, qui a bien voulu nous donner d'utiles renseignements.

A propos d'archives, je soumets aux psychologues une anecdote restée dans ma mémoire sans plus de détails. Vers 1785, un Audomarois confiant dans la découverte de Franklin, voulut dompter la foudre et établir sur sa maison un paratonnerre ; ses voisins, craignant de voir le dompteur dévoré et d'être atteints eux-mêmes, s'opposèrent à la fantaisie de leur scientifique concitoyen. Un jeune avocat d'Arras, de piètre figure et d'un talent restreint, mais honnête, austère et timide, vint à St-Omer plaider pour la science ; ce fut sans succès. Or, cet humble et calme progressiste, ce médiocre poète qui faisait partie des Rosati, cet avocat malheureux du paratonnerre, devint par un miracle des temps troublés, le farouche Conventionnel Maximilien Robespierre, *le Tyran* qui aimait tant la guillotine qu'il en usa lui-même...... . à contre-cœur, sans doute.

Cependant nous nous hâtons vers la Cathédrale, si intéressante sous tous les rapports (v. Bull. Août 1889) ; portail latéral et chevet avec leurs ogives, leurs arcs-boutants, leurs piliers et leurs clochetons de différentes époques captivent le visiteur, tout autant que les tombeaux, les ex-voto en marbre ou en albâtre et les autres richesses de l'intérieur, jusqu'au grand Dieu de Thérouanne, dont l'apparence ultra-archaïque arrête quand même le touriste, qui y retrouve la simplicité toute majestueuse des âges primitifs.

La pluie nous surprend pendant cette visite et nous avons la déception de ne pouvoir jouir du haut de la tour d'une vue panoramique charmante, surtout dans la direction de la Flandre, où l'on voit comme de près le Mont Cassel qui est à 18 kilom.. et aussi le Mont de Watten. Il faut cependant songer au retour, on se lance bravement à travers l'ondée qui tombe un peu trop tôt et nous ne pouvons que jeter un coup d'œil sur les ruines de l'abbaye de St-Bertin, où fut enfermé et mourut en 755, Childéric III, le dernier Mérovingien. Cette riche et ancienne abbaye ne fut, dit-on, qu'indirectement détruite par les révolutionnaires ; ils ne firent qu'enlever les couvertures en plomb de la basilique, sauf celle de la tour qui existe encore, mais la pluie et les intempéries désagrégèrent les voûtes et crevassèrent les murailles ; puis quand arriva 1830, on donna de l'ouvrage aux ouvriers incapables de restaurer l'intéressant monastère, en le faisant démolir ; on ne laissa que la tour avec quelques arcades qui s'y appuient.

Nous saluons ensuite au passage la statue de l'héroïne du siège de 1711, Jacqueline Robyns, dont l'attitude énergique nous frappe (v. Bull. Octobre 1888), et quelques minutes après, à 5 h. 40, nous sommes dans le train qui, à 7 h. 30, doit nous déposer sur les quais de la gare de Lille.

Le raid dans Hazebrouck ne put être exécuté, des grenouilles elles-mêmes n'auraient pas voulu le tenter à travers les ondées torrentielles qui ruisselèrent sur nos wagons pendant la route ; heureusement, elles cessèrent pour notre arrivée.

E. Cantineau,
Archiviste de la Société.

BRUXELLES. — LIÈGE. — SPA. — ROCHEFORT. — GROTTES DE HAN. — DINANT.

Directeurs : MM. VAN TROOSTENBERGHE et ROLLIER.

13-18 Juillet 1898.

Le 13 Juillet, 18 excursionnistes répondent à l'appel de MM. Van Troostenberghe et Rollier. L'itinéraire, tracé à travers l'une des contrées les plus pittoresques de la Belgique, comportait, défalcation faite du jour de départ, cinq journées ainsi réparties :

Le 14. Liége, Seraing et les Usines Cockerill.
Le 15. Chaudfontaine, Spa.
Le 16. Rochefort, Han-sur-Lesse, les Grottes.
Le 17. Dinant.
Le 18. Namur et retour à Lille.

Ce programme peut sembler chargé à première vue. De fait, à qui voudrait avoir une connaissance un peu approfondie du centre industriel de Liége, par exemple, il faudrait un temps aussi long. Les promenades qui font le charme de Spa occuperaient trois journées. Mais le but visé était tout autre, et il fut atteint à la satisfaction de tous.

En ce temps relativement court, nous pûmes visiter Liége, et près de cette ville, l'un des ateliers les plus vastes, les mieux outillés de l'industrie métallurgique, puis parcourir les vallées tour à tour riantes et sauvages de la Vesdre, de l'Ourthe, de la Lesse, de la Meuse. Les villes nous retinrent peu, moins certes que les sites pittoresques dont fourmille toute cette région. A deux reprises, de Rochefort à Dinant, de Dinant à Namur, nous délaissons le rapide mais prosaïque moteur à vapeur, et c'est en voiture découverte, dans une vaste tapissière que nous voyageons. Rien ainsi, n'est perdu pour nos yeux, de cette petite Suisse que nous traversons. Grâce à l'ingénieuse prévoyance de notre Directeur, c'est tout à notre aise, posément, que nous nous réjouissons les yeux du spectacle de cette nature, si changeante en ses beautés, et si différente de notre Flandre : c'est la plaine, mais onduleuse, tantôt riche de moissons, tantôt pauvre, laissée à la jachère. C'est le cours d'une rivière aux méandres nombreux comme celui de l'Ourthe, que vous voyez tour à tour apparaître, puis disparaître, de la façon la plus capricieuse, ou calme, tranquille, comme celui de la Meuse. C'est l'horizon dentelé des Ardennes verdoyantes ou rocheuses, bois épais ou pentes abruptes et déchiquetées où s'ouvrent de nombreuses carrières de grès bleu.

Et, dans nos souvenirs à tous, à côté des sauvages grandeurs que nous dévoi-

lèrent les grottes de Han, surnagera le charme inoubliable de ces deux longues chevauchées par monts et par vaux.

Départ. — Deux compartiments nous ont été gracieusement réservés dans l'express de 1 h. 56. — Présentations faites, toute gêne disparaît bientôt, et c'est gaîment que l'on devise, tandis que nous filons vers Bruxelles.

Blandain, visite de douane après laquelle nous remontons en voiture. Dès lors, nous n'avons plus à descendre avant l'arrivée à Liége. Quelques-uns toutefois n'ont pu trouver place avec nous, et à Bruxelles, où nous touchons quelques minutes seulement, ont failli prendre une fausse direction. L'alerte fut courte heureusement.

4 h. 50 m. — Nous repartons, mais moins gais. La pluie tombe fine, serrée, et ne discontinue guère jusque notre arrivée. Le ciel se couvre de nuages de plus en plus. Lorsque nous approchons de Liége — sept heures n'ont pas sonné — le jour est tombé, et nous ne faisons qu'entrevoir du haut du viaduc qui les domine, les faubourgs de Liége, puis Liége elle-même. Nous débarquons à 7 h., gare des Guillemins, d'où le car nous emmène jusque l'Hôtel de Suède. — Rapide toilette, et à 7 h. 1/2 nous nous trouvons pour la première fois réunis au complet. Un trajet à peu près ininterrompu de cinq heures a ouvert l'appétit et l'on fait honneur au menu. L'on fait, en même temps, plus intimement connaissance, et la conversation devient bien vite générale. On se sépare sur cette consolante constatation que le baromètre semble nous donner espoir pour notre première journée.

14 Juillet. — Nos craintes de la veille s'évanouissent en effet à la clarté d'un gai soleil. Après le déjeuner, c'est-à-dire vers 9 h., nous allons prendre au quai de l'Université le car qui doit nous porter à Seraing. Le trajet de 8 kilomètres que nous mettons 20 minutes à parcourir, suit la route entre la Meuse et les collines qui bordent sa rive gauche.

Nous traversons un quartier ouvrier et industriel, et remarquons au passage les Ateliers de construction de la Meuse, les Usines de la Vieille-Montagne situés sur la rive. Sur les hauteurs sont les puits d'extraction ou d'aérage des mines de houilles qui s'étendent sous la ville même.

Il est 10 h. quand nous traversons la Meuse, sur un pont suspendu, en face même de l'Usine Cockerill. Les dames nous ont accompagnés jusque là. Mais le règlement est formel et leur interdit l'entrée des ateliers. Elles se séparent de nous, et, par le bateau-mouche, regagnent Liége.

Cockerill. — Un de nos collègues, en 1892, dans un rapport très documenté, a fourni sur cette Société les renseignements les plus complets et les plus intéressants. Je me borne donc à quelques chiffres qui rappellent la place importante qu'elle occupe dans l'industrie métallurgique.

Elle occupe environ 10.000 ouvriers. La force motrice employée s'élève à 23.000 chevaux. Sa production augmente progressivement :

Charbons	26.000	tonnes.
Coke	124.000	»
Minerais	300.000	»
Fontes diverses	220.000	»
Rails, bandages, aciers, canons	110.000	»
Toles, poutrelles, barres, etc	32.000	»
Machines, chaudières, locomotives, canons, coupoles, navires, etc	42.500	»

La superficie de l'établissement est de près de 80 hectares.

Dès notre arrivée, un guide est mis à notre disposition et nous conduit dans les divers chantiers.

Dans la première halle, qui a 120 m. de longueur sur 45 m., et dans ses annexes, plusieurs centaines de machines-outils percent, tournent, rabotent, taraudent, façonnent, polissent l'acier, transforment un bloc informe en un bijou de précision. Dans le même bâtiment est la boulonnerie.

Au montage, s'ajustent les mille pièces des locomotives, volants de toute taille, machines diverses pour les mines, pour la marine. Il comprend plusieurs halles. Dans la plus importante, haute de 20 mètres, desservie par des grues de 15 tonnes, se trouvent les machines-outils de grande puissance, les tours, dont l'un a été construit pour tourner des plongeurs de presse hydraulique de 2 m. de diamètre.

Au sortir du montage, guidés par les coups sourds qui ébranlent le sol, l'on entre dans les ateliers de grande forge, où les masses incandescentes de métal sont amenées à la presse hydraulique ou au marteau-pilon. La grande presse façonne les plus fortes pièces d'acier sans effort apparent, sans choc. Elle peut développer une force de 2.000 chevaux.

A côté sont l'aciérie et les hauts-fourneaux. — Il y a 6 hauts-fourneaux dont 4 produisent 100 et 120 tonnes de fonte Bessemer par 24 heures. Un autre fournit 150 tonnes. Le sixième a 24 mètres de hauteur; sa production par 24 heures atteint 200 tonnes de fonte.

Quant à l'aciérie, le spectacle en est réellement grandiose et inoubliable : c'est l'ouverture du convertisseur Bessemer avec sa gigantesque fusée de flammes éblouissantes qu'accompagne un bruit de tonnerre. Puis, c'est la coulée au moule avec son flot de feu, et son bouquet de gerbes d'acier en fusion. C'est la masse ardente sortant du moule, puis plongée dans les égalisateurs, passant de là au laminoir, et sous nos yeux transformée en rails de 15 mètres. Aucun de nous, je crois, ne perdra le souvenir de ce spectacle impressionnant.

Notre visite, commencée à 10 h., finit vers midi et demi, sans que personne eût trouvé le temps long.

Le retour se fit par la Meuse et ne fut pas sans charme.

En maints endroits, les deux rives sont bordées de noires usines empanachées d'épaisse fumée. Mais tout peu à peu change d'aspect aux approches de la ville. L'on a à gauche un vert rideau de collines boisées, à droite quelques campagnes, puis de coquets restaurants de banlieue. Plus loin, au moment où la Meuse se divise et enserre l'île du Parc, le panorama vaut un coup d'œil. L'île, au centre, présente au spectacle, un massif de verdure, le jardin d'acclimation qu'enserrent les deux bras de rivière, puis les rives très riantes en cet endroit, tandis que le fond de la perspective est donné par la ville bâtie en amphithéâtre, et, tout au fond, un massif montagneux sombre.

Nous passons et, dix minutes plus tard, quittant le quai, nous gagnons l'hôtel d'un pas que la faim rend plus alerte.

La Ville. — Le Fort. — Le Palais de Justice. — L'aspect général de la ville, si l'on excepte les boulevards nouveaux et les quais, manque de grandeur. Toutefois, les artères qui avoisinent le théâtre, le jardin botanique, la place de l'Université sont très larges, bien tracées, bordées de jolies habitations. Sur l'emplacement du bassin et de l'île du Commerce un quartier nouveau s'est élevé : beau parc, boulevards, constructions dont les façades artistiques rivalisent de richesse et de goût.

A 3 heures, nous montons en voiture. Nous disposons de quatre heures, temps



Liege. — Palais du Gouvernement.



Citadelle de Liège. — La relève de la garde.

relativement court, que nous utilisâmes toutefois de la façon la plus heureuse : visite du fort, de quelques églises : St-Antoine, St-Martin, du palais de justice. Courtes haltes au palais provincial, au jardin botanique, à l'hôtel de ville.

Le Fort. — On y arrive par une route en pente raide au flanc de la colline de Ste-Walburge qu'il couronne. Il ne sert plus aujourd'hui que de caserne, et n'offre rien de curieux aux visiteurs. On est toutefois largement dédommagé par la vue que du haut de ses remparts l'on a sur l'ensemble de la ville et de toute la vallée. Un aimable sergent d'infanterie nous servit de cicerone, et nous fit les honneurs du poste qu'il commandait. Un instantané, pris par M. Savary, des soldats entourant nos excursionnistes, et fort bien réussi, termina cette visite.

Le Palais de Justice. — Ancien palais des princes-évêques, remonte au commencement du XVI[e] siècle ; mais, à la suite d'un incendie, dut être restauré en partie l'an 1737. C'est ainsi que la façade sur la place Saint-Lambert fut reconstruite en style moderne.

Les bâtiments enclosent deux vastes cours : la plus grande, accessible au public, est entourée de portiques. Ces galeries, à voûte surbaissée d'une grande portée, présentent une série d'arcades dont l'ogive est écrasée. Les colonnes, massives, sont unies dans leur moitié inférieure, renflées en balustre dans la moitié supérieure, et terminées par des chapiteaux fantastiques à arabesques variées. — La seconde cour, transformée en jardin, accède au Musée. Celui-ci est peu important.

Le Palais Provincial a été ajouté au palais de justice, et sa façade, de style analogue à celle des parties anciennes de ce monument, donne sur la place Notger. Elle est ornée de nombreuses statues et de bas-reliefs.

15 Juillet. — Branle-bas à 7 h., et à 8 h. 38, départ pour Chaudfontaine et Spa.

Au sortir de Liége, traversée de la Meuse sur le pont du Val Benoît, long de 158 mètres. Puis on longe les ateliers de la Vieille-Montagne, on franchit l'Ourthe, et l'on pénètre dans la vallée de la Vesdre à Chénée, pour la suivre jusque Pepinster.

Arrivés à 8 h. 52 à Chaudfontaine que nous devons quitter à 10. 13, nous pûmes, durant cette halte d'une heure et demie environ, faire une charmante excursion. — Au sortir de la gare, nous traversons la Vesdre, dont le cours tortueux longe le kursaal. Tournant à gauche, nous remontons sa rive gauche, et par un ombreux sentier gagnons le coteau. A l'endroit où nous nous arrêtons, la vallée se resserre entre les collines plus rapprochées, tandis qu'au delà de Chaud fontaine, le lit de la Vesdre s'infléchit fortement et les collines semblent former une ceinture ininterrompue. A nos pieds, la rivière et la voie ferrée se côtoyant pénètrent par une brèche qui n'a pas plus d'un kilomètre environ de largeur. — Plus boisées sur la rive gauche, les hauteurs, sur la rive droite, sont abruptes et nues, sauf en quelques endroits.

C'est à ce cadre et à ses eaux thermales que Chaudfontaine doit d'attirer nombre de Liégeois durant l'été. Les eaux thermales sont inodores, douces, limpides. Leur température s'élève à 37° environ. Elles s'emploient contre les rhumatismes et les maladies des reins, du foie.

De Chaudfontaine à Spa, l'on suit tout d'abord à peu près le cours de la Vesdre. Les sinuosités de la capricieuse rivière se multiplient ; avant Pepinster (13 kilom.) l'on franchit 10 tunnels environ, presque autant de ponts. Et à chaque fois l'on

découvre un nouveau et joli vallon dont la ceinture, comme à Chaudfontaine, est formée de collines ou boisées ou nues. Les carrières de pierre sont nombreuses. — A Pepinster, l'on change de voitures, et, repart en suivant La Hoigne, affluent de la Vesdre. Les sites sont toujours variés et pittoresques. Arrivée à Spa à 11 h. 1/2.

Spa. — Dès l'abord, le voyageur est séduit par son aspect riant, coquet, par sa propreté, par une certaine simplicité. L'avenue qui le conduit au centre de la ville, à la place Royale, à l'établissement thermal est bordée de beaux arbres. Ce n'est point la cité ancienne dont les monumente racontent l'histoire. C'est une ville un peu cosmopolite où, de Belgique, de France, d'Allemagne, l'on vient, pendant les plus beaux mois de l'année, chercher l'un la santé, l'autre le repos et le charme de nombreuses excursions au milieu d'une nature pittoresque.

Après visite de la ville, nous déjeunons à l'Hôtel de Laeken. A 3 heures, des voitures doivent nous prendre pour faire la promenade des Fontaines. Hélas ! nous sommes au 14 Juillet. Au dessert, nous avons bu à la France. Mais ce jour même et le lendemain la Belgique est en fête, elle aussi. Spa, résidence favorite de la Reine Marie-Henriette se prépare à célébrer la fête de la souveraine. Les étrangers affluent et les voitures manquent. Malgré les engagements pris, l'on ne nous envoie, après réclamations, qu'une tapissière pour 12 personnes. Que faire ? Le soleil est si ardent, la chaleur lourde. Les dames, au moins, pourraient profiter de l'aubaine. Mais elles s'y refusent, et bravement nous faisons à pied la promenade du Tonnelet et du lac de Waarfaz.

Tout d'abord, visite du Pouhon St-Pierre, où une plaque de marbre rappelle le séjour de Pierre-le-Grand. Puis l'on prend la route qui conduit à la Géronstère, et tournant à gauche par une pente raide, sous un soleil de plomb, à petits pas nous gagnons la source du Tonnelet. Celle-ci est à 80 mètres environ au-dessus de Spa. — Au Tonnelet, nous prenons le frais un moment, pour ensuite descendre au Waarfaz. Un peu à l'aventure, par des sentiers en lacets, étroits, mais ombragés, nous allons en file indienne. Après un soleil cuisant, voici qu'entre deux éclats de rire nous pestons contre un sol boueux, glissant, que les pluies des jours précédents ont détrempé. Le passage difficile est franchi et à travers les derniers buissons nous apercevons le lac. Le fracas d'une chute d'eau se fait entendre. C'est la décharge des eaux du lac que l'on a endiguées pour ne leur laisser comme issue qu'un entonnoir hémisphérique étagé en gradins, où les eaux tombent à une quinzaine de mètres environ. Bordée d'un côté par des collines très élevées que les bois couvrent d'un manteau vert sombre, la perspective s'étend d'autre part à perte de vue vers Sart. Après une halte que nous prolongeâmes le plus possible, nous reprenons la route de Limbourg qui nous ramène à Spa.

A 8 heures, illumination de la place Royale et de l'avenue du Marteau, et concert. M. Van Troostenberghe, par une prévenance qui nous a charmés, nous a retenu la table et le couvert à la Taverne, qui avoisine le kiosque. A 9 h. 50 nous repartions, et rentrions à Liége à 10 h. 58.

16 Juillet. — Départ de Liége à 10 h. 03 pour arriver à Rochefort à 12 h. 44. Le paysage a de grandes analogies avec celui que l'on traverse de Liége à Pepinster. L'on suit la vallée de l'Ourthe, dont le cours est tout aussi sinueux que celui de la Vesdre. De Hamoir à Bomal on franchit six fois la rivière et jusque Laroche on ne la quitte guère. La nature peu à peu change de caractère.

Après les riches vallées de Tiff, Esnenx, Hamoir, sur lesquelles tranchent de temps à autre les massifs granitiques dans lesquels s'ouvrent de vastes carrières,



Rochefort.



Dinant. — Rocher Bayard.

on découvre des vallées étroites, encaissées; puis, en quittant les bords de l'Ourthe, d'immenses plaines en jachère ou des taillis peu vigoureux.

Nous sommes attendus à l'Hôtel Byron, servis immédiatement, et à 2 h. 1/2, dans une vaste tapissière gagnons Han-sur-Lesse, puis les Grottes.

La description en a été faite bien souvent. J'en ai lu plusieurs. Pas une ne m'a semblé traduire de façon satisfaisante l'impression qu'elles m'ont laissée. Au reste, c'est la remarque que nous échangions après leur visite, cette impression est réellement indéfinissable : il y a, dans l'esprit, de l'admiration, de l'étonnement, un peu même il me semble de curiosité non satisfaite, dans le cœur un peu de crainte vague sous cette voûte qui supporte un massif montagneux de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. Et sur près de trois kilomètres, l'on va par un dédale de corridors, de salles, dont l'aspect varie à chaque instant, guidés par la lumière pâle des lampes.

Après avoir vu la perte de la Lesse, nous allons à la nouvelle entrée des Grottes, et y trouvons le guide et les porte-flambeaux. La première impression n'est pas favorable. La descente est assez rapide, par des marches inégales, humides et glissantes. Mais elle disparaît dès la première salle, et s'oublie rapidement : car les surprises se succèdent, et le charme grandiose de ces sauvages beautés va grandissant à mesure que s'élèvent, que s'élargissent aux proportions d'une immense cathédrale les voûtes des salles. L'on passe ainsi de la salle des Scarabées à la salle Vigneron, à celle des Précipices, plus vaste déjà, puis à celle de la Cascade, dont les stalactites imitent à s'y méprendre des eaux débordantes figées dans leur chute par la gelée. — Puis la galerie de Lannoy nous mène *aux Mystérieuses*, quatre salles où les stalactites prennent les formes les plus fantastiques et résonnent harmonieusement sous le doigt qui les frappe. Viennent ensuite le *Portique des Draperies*, où les concrétions descendent de la voûte en lamelles ondulées, amples et légères, laissant transparaître la lumière comme un blanc tissu, enfin la *Salle du Dôme*. Longue de 160 m sur 140, haute de 130 m environ, elle écrase le visiteur par l'abîme de ses profondeurs que l'œil ne peut sonder. Les foyers électriques dont le guide promène dans tous les recoins l'éclair éblouissant, nous en découvre une à une les apparences fantastiques : Têtes d'animaux, draperies immenses, pierres scintillantes comme des perles, amas chaotique d'immenses quartiers de rocs éboulés et dont la chute semble toujours imminente. Un de nos guides, dans l'obscurité, gagne l'un des points les plus élevés de la salle. Il y allume une torche dont la clarté ressemble à celle d'une étoile perçant à peine une nuit sombre. Un coup de sifflet et la lumière s'élance vers nous, par bonds saccadés et brusques. Elle tombe, semble-t-il, jetée par la main du guide, nous découvrant toute cette partie de la salle : le *Chaos*. En moins d'une minute, le guide nous a rejoints, et je crois bien qu'un soupir de soulagement nous a échappé à tous à la fin de cette descente vertigineuse de près de 100 mètres.

Quittant la *Salle du Dôme*, l'on redescend vers les parties les plus profondes et gagne le petit lac. On le traverse en bachots pour sortir des Grottes. Et ici se place pour moi, le moment inoubliable qui, dans les souvenirs, subsiste après les autres, pour le visiteur qui a pu en jouir aussi complètement que nous.

Excursionnistes et guides, nous prenons tous place dans la même barque, et une à une les lumières s'éteignent. Et il y a là dans cette traversée silencieuse, dans une obscurité qui ne permet pas de voir son voisin, une première impression profonde. Nous avançons tout doucement poussés par les rames et le courant, quand la guide attire l'attention sur une pointe lumineuse vers laquelle nous glissons. Insensiblement elle grandit, s'étend, puie elle se colore. Et peu à peu se forme une nappe de lumière dont les teintes de l'arc-en-ciel peuvent donner une idée,

mais lointaine : les tons sont à la fois plus brillants et plus doux, plus nuancés et fondus dans un ensemble féerique. Rien ne peut rendre cette splendeur, ni la parole, ni la peinture.

A l'approche de la sortie les teintes s'effacent et nous arrivons dans la baie lumineuse par où nous allons sortir. En ce moment, un petit pierrier est allumé, et le son se prolongeant sur le canal, s'enfle, se répercute dans les couloirs et les salles, donnant l'illusion de l'écroulement des voûtes.

La visite a duré trois heures. Le soleil est toujours vif, mais moins cuisant. Nous regagnons Han à pied, puis, en tapissière, Rochefort.

En attendant le dîner, les plus intrépides battent Rochefort. Comptant à peine 3.000 habitants, elle n'a aucun cachet historique ou archéologique. L'église moderne, de style roman, est jolie. La ville est bâtie dans un site pittoresque, au flanc Ouest d'une colline au pied duquel elle s'étend. Dans le Midi, un autre escarpement tout proche est couvert de bois et de villas. Au loin, dans le Nord, on suit les ondulations des Ardennes.

Après le dîner, on pianota et dansa un peu. Mais la journée avait été fatigante, et on ne prolongea guère la soirée.

17 Juillet. — Départ de Rochefort à 8 heures en voiture. Le trajet est long, et avec les vigoureux postiers qui nous menaient, nous y employâmes quatre heures.

Mais quel enchantement que cette promenade ! La terre est fertile, le paysage toujours changeant. Un peu nue au départ, la campagne se boise peu à peu, et, suivant presque la crête des coteaux, nous voyons défiler sous nos yeux après les moissons mûres, de profonds taillis. A certaine montée, l'on quitte la voiture et, nous engageant sous bois, ne la rejoignons qu'au haut de la côte. Aussi, fîmes-nous ce trajet sans aucune fatigue. D'ailleurs, la gaîté était générale et ne cessa pas durant la route d'éveiller les rires, et même les chansons.

Arrivée à Dinant vers midi, et descente à l'Hôtel de la Poste. Gaie avait été la route, plus gai fut le dîner. J'en prends à témoin les Chevaliers de Léopold qui furent les héros de la journée.

Vers 3 heures, ascension au Fort. Citadelle ancienne bâtie au sommet de gigantesques rochers escarpés, au pied desquels est bâtie l'église Notre-Dame. On y accède par un escalier de 408 marches. De la terrasse, on a une belle vue sur la ville que l'on a à ses pieds, étendue au bord de la Meuse, et sur la vallée. Une de nos aimables excursionnistes nous y ménagea la surprise de la descente d'un parachute. Son ombrelle en fit les frais. Au reste, retrouvée un peu plus tard, elle revint aux mains de sa propriétaire.

Nous redescendîmes par un chemin qui, descendant en lacets, traverse une sorte de Parc et aboutit aux jardins du Casino. Nous terminâmes la promenade par la Roche à Bayard, dont la gigantesque aiguille se dresse au bord de la Meuse, laissant un étroit passage entre son pied et les maisons adossées à la montagne, dont elle semble avoir été détachée. — Ce qui charme à Dinant, c'est comme à Spa, le site. Comme à Spa, les excursions à faire aux environs sont nombreuses : Anseremme, Walzin, Ardenne, Maredsons. Par la Meuse, l'on peut redescendre jusque Namur ; un bateau à vapeur fait la route chaque jour en trois heures et demie.

18 Juillet. — Devant arriver à Namur vers midi, nous devons renoncer à y arriver par la Meuse, le bateau ne partant qu'à 1 h. 1/2. Aussi ferons-nous à nouveau la route en voiture. Le plaisir fut le même, mais la fatigue un peu plus grande : la chaleur était torride ; les chemins devenus poussiéreux à cause de la sécheresse, nous envoyaient de temps à autre des nuages aveuglants. Mais, malgré

cela, nous goûtâmes tout le charme de cette route qui longe presque continuellement la Meuse.

A notre arrivée à Namur (trajet : 30 kilomètres), nous n'eûmes que le temps de nous mettre à table. Il était plus de midi, et nous reprenions le train pour Bruxelles à 1 h. 52. — Dernier dîner de l'excursion. Nous bûmes à ceux qui avaient été les organisateurs de l'excursion et en avaient assuré le succès. Jamais remercîments ne furent plus mérités, ni plus sincères.

Partis de Dinant à 1 h. 52, nous touchions à Bruxelles à 3 h. 22. — Promenade d'une heure en voiture et remontant en wagon à 4 h. 56, nous rentrions à Lille à 7 h. 37.

Un mot avant de clore ce trop long rapport. Dans les divers hôtels où nous descendîmes, nous fûmes parfaitement reçus et servis, mais je tiens à signaler surtout la parfaite complaisance et l'urbanité avec laquelle nous fûmes reçus à Liége : Hôtel de Suède, et à Dinant : Hôtel de la Poste.

Hector DUFOUR.

UNE EXCURSION AUX PYRÉNÉES.

11-28 Août 1898.

Directeurs : MM. H. Beaufort et Auguste Crepy.

Le quai de la ligne de Paris présentait le jeudi 11 Août 1898, au départ de l'express de 1 h. 23, une vive animation, et le préposé au contrôle des billets s'exclamait moitié plaisant, moitié maussade : « Décidément, tout le monde en est de la Société ». Beaucoup en étaient en effet de notre chère Société de Géographie de Lille, et sur le quai, autour des heureux partants, se pressait une foule de parents et amis venus leur apporter leurs derniers souhaits. Le Président lui-même avait tenu par sa présence à nous donner un témoignage de sa sympathie, je dirai plus, de son affection. A l'heure fixée, le train s'ébranle, le voyage est commencé.

Je ne dirai rien de la première étape. Indifférents aux plaines éternellement plates qui fuient derrière eux, les excursionnistes s'occupent à faire connaissance ou à renouer d'anciennes relations : et c'est chose aisée, car beaucoup parmi eux sont des vétérans, habitués, de longue date, à la grande excursion annuelle.

Arrivés à Paris, au lieu de traîner chacun notre valise, parfois pesante, nous les déposâmes toutes sur un tricycle de la Compagnie et, moyennant une faible rétribution, tous les bagages du groupe furent ainsi transportés jusque sous l'œil

vigilant du préposé de l'octroi. Il ne nous restait plus qu'à traverser la rue pour arriver à l'Hôtel.

Le système fut employé avec succès pendant tout le cours du voyage.

Le soir chacun fut libre de son temps et rendez-vous fut pris pour le lendemain.

De bonne heure chacun est sur pied. A 8 heures des omnibus nous emportent jusqu'à la gare d'Orléans. Là, nous sommes rejoints par quelques collègues venus d'autres directions, ou qui nous avaient précédés à Paris. Et c'est au nombre imposant de 30 que nous nous embarquons dans le rapide pour Bordeaux. De Paris à Bordeaux l'aspect du pays n'est pas bien curieux. C'est une traversée monotone de coteaux, de prairies desséchées, de villages sans importance, et de villes plus considérables telles qu'Orléans, Blois, Amboise, Tours, Poitiers, Angoulême, etc... Le paysage offre quelque agrément dans la vallée de la Loire. Le fleuve aux eaux basses qu'un soleil implacable épuise depuis tantôt trois mois, les dômes de verdure d'où émergent les tourelles de châteaux, ramènent maint souvenir sur les lèvres des excursionnistes qui, l'an dernier, sous un ciel plus clément, ont visité cette contrée historique et pittoresque. Les fraîches vallées du Cher et de l'Indre viennent à propos interrompre la monotonie envahissante du spectacle. La traversée successive de la Creuse, de la Vienne, du Clain, de la Charente, le bassin de la Dordogne, de l'Isle, fournissent aux plus érudits de nombreuses réminiscences géographiques. Enfin, dans le lointain, se dessinent tout à coup les vagues contours de la Garonne. Bientôt Bordeaux apparaît avec son fort.

Nous sommes à la Bastide.

Bordeaux est une des premières villes de France, non seulement par ses dimensions, sa population, son importance administrative et militaire, mais surtout par son commerce, son site magnifique et son aspect grandiose. « Bordeaux, écrivait jadis Théophile Gautier, offre beaucoup de ressemblances avec Versailles pour le goût des bâtiments. On voit qu'on a été préoccupé de cette idée d'égaler Paris en grandeur. Les rues sont larges et les immeubles vastes. Le théâtre a des dimensions énormes : c'est l'Odéon fondu dans la Bourse...., mais les habitants ont de la peine à remplir leur ville ». Depuis l'époque où parurent ces lignes, si la ville monumentale est restée de même, elle s'est complètement transformée pour le mouvement et a beaucoup gagné en animation.

Sa population dépasse aujourd'hui 257.000 habitants : la plus grande activité règne principalement sur les quais. Le fleuve forme en cet endroit de son cours un arc de cercle, qui a fait donner le nom de port de la lune à ce magnifique port naturel, d'une superficie de 10 hectares et pouvant contenir 1.000 à 1.200 navires.

Bien que Bordeaux soit à 96 kilomètres de l'embouchure de la Garonne, la marée s'y fait fortement sentir, et les plus grands navires peuvent à ce moment remonter jusqu'aux quais et s'y amarrer.

Les constructions navales occupent un rang important dans l'industrie bordelaise. Pour ce qui regarde le commerce, Bordeaux fait peu d'affaires avec le bassin de la Méditerranée, mais il est en relations suivies avec le reste du monde.

Le port a des services réguliers avec les mers du Nord, la Manche, la Baltique, etc....., l'Australie la Havane, le Mexique, l'Afrique, l'Inde, etc.....

Le commerce des vins et spiritueux y tient la tête ; puis viennent les denrées alimentaires, les sucres raffinés, papiers, cristaux, porcelaines, cuirs, soies. fils, tissus pour l'exportation.

Les importations consistent surtout en produits coloniaux, fer, étain, cuivre, plomb, bois de construction et houille d'Angleterre.

En arrière du port et reliant à la ville le faubourg de la Bastide est lancé un



Bordeaux. — Les deux phares des Quinconces.



Château de Pau.



Saint-Sébastien. — Picador en arrêt.

Arreau.

vaste *pont de pierres* d'une longueur de 487 mètres, reposant sur 17 arches à large cintre. C'est un des plus remarquables qu'on puisse voir. L'ensemble du monument est d'allure légère ; dans l'intervalle de chaque arche saillit le chiffre royal sculpté sur un fond de briques. Deux pavillons aux portiques d'ordre dorique s'élèvent à chacune de ses extrémités. Sous la chaussée ont été pratiquées de vastes galeries qui allègent la construction, et permettent de veiller à son entretien et de la réparer sans interrompre la circulation.

En amont de ce pont de pierre, on a jeté sur le fleuve un pont en fonte de construction élégante et hardie, destiné à relier les chemins de fer du Midi et de l'Orléans. Ce pont tubulaire, long de 500 mètres, se trouve encore prolongé par un viaduc courbe de 100 metres.

De ce pont, en remontant la rive gauche et les quais, on rencontre plusieurs monuments historiques.

La *porte de Bourgogne*, dite autrefois des salinières, parce que les bateaux de sel se déchargeaient dans son voisinage, reçut son nom actuel des ducs de Bourgogne, fils de Louis XV. En 1807, elle fut démolie en partie et transformée en arc de triomphe pour le passage des troupes qui se rendaient en Espagne guerroyer sous les ordres de Soult et Junot. Elle marque, avec le cours Victor-Hugo, les limites de la vieille ville qui s'étendait de là jusqu'aux Quinconces.

Du quai de Bourgogne se détache le cours d'Alsace-Lorraine, belle rue neuve qui conduit à la cathédrale. Être transformées en arcs de triomphe semble le sort commun des portes de Bordeaux, ainsi la *porte d'Aquitaine* servit d'arc de triomphe aux Bourbons rentrant en France en 1814. La *porte de Cailhau*, sur la place Royale, ancienne porte d'entrée du palais de l'Ombrière, résidence des ducs d'Aquitaine, servit d'arc de triomphe à Charles VIII après la bataille de Fornoue. C'est une belle porte gothique flanquée de 2 tours rondes, bâtie en 1495 et récemment restaurée.

En aval, sur le quai de ce nom, s'élève l'*hôtel de la Douane*. A son fronton, il porte une sculpture de belle dimension représentant Mercure protégeant la navigation de la Garonne. La *place de la Bourse* est décorée d'une belle fontaine en bronze des 3 Grâces ; elle s'étend entre l'hôtel de la Douane et l'*hôtel de la Bourse*, qui fait pendant au précédent. Une sculpture allégorique montre Neptune favorisant le commerce.

Nous remarquons en passant sur la place de Richelieu le monument de *Carnot*, puis tournant par le cours du Chapeau rouge nous longeons les façades de la *Préfecture* et du *Théâtre* et arrivons à l'hôtel Richelieu. Nous sommes au centre de l'animation. Devant nous s'étend la place de la Comédie bordée de superbes cafés que fréquentent de nombreux clients. La place est encombrée d'une multitude de promeneurs citadins, paysans voisins, étrangers venus pour un concours de musique et de cette foule se dégagent un bruit et un mouvement qui auraient bien étonné l'écrivain cité plus haut.

Cette place doit son nom au *théâtre*, qui jouit d'une réputation méritée. Sa façade offre un péristyle formé de 12 colonnes d'ordre corinthien surmontées d'un entablement formant balustrade et portant 12 statues allégoriques analogues à la destination du lieu. Il renferme deux belles salles de spectacle et de concert. C'est là que se sont tenues en 1871 les séances de l'Assemblée nationale.

La place de la Comédie est prolongée en ligne droite par le cours du 30 Juillet qui conduit à la place des Quinconces, la plus grande et la plus belle de la ville, et tout Bordelais s'en montre aussi fier que le Marseillais peut l'être de sa Canebière. C'est une vaste esplanade assise au bord de la Garonne et dont la plantation déjà ancienne donna lieu à de grandes solennités municipales. Elle est décorée des

statues de *Montaigne* et de *Montesquieu* et de deux *colonnes rostrales* surmontées chacune d'une statue : celles de la Navigation et du Commerce qui servent aussi de phares.

A l'une de ses extrémités s'est élevé récemment le *Monument des Girondins* : large colonne portant à son sommet une figure allégorique de la Liberté, entourée sur ses bas côtés d'applications en bronze représentant les principaux Girondins dont on a voulu commémorer le souvenir, et des statues de Bordeaux, de la Garonne et de la Dordogne, de l'Eloquence et de l'Histoire. A sa base jaillissent deux belles fontaines avec les statues de la République et de la Concorde, assises sur des chars traînés par des chevaux-marins. Cette place fut le centre de l'Exposition de Bordeaux de 1895, dont les constructions s'étendaient par le cours du 30 Juillet jusqu'au Jardin public.

Ce *Jardin public* est une création du marquis de Tourny, gouverneur de la ville vers le milieu du XVIII[e] siècle. En administrateur intelligent, il abattit les remparts, perça les rues et embellit la cité. A la suite de nombreuses transformations, ce jardin est devenu un superbe jardin anglais avec lacs, cascades, îlots plantés d'arbres, bosquets formés de plantes précieuses, et serres remplies de végétaux rares. C'est le rendez-vous des promeneurs, et le dimanche des musiques militaires y donnent des concerts. Près de ce jardin, à gauche du Muséum, on trouve dans un square, les ruines des arènes dites *palais de Gallien*, qui, dit-on, construisit l'amphithéâtre. Victorieux des siècles et des saisons, il était assez bien conservé quand, en 1774, il fut affecté à une entreprise de voitures publiques. En 1792, on en commença la démolition, bientôt arrêtée par l'Administration, à qui l'on doit la conservation des ruines actuelles. De la place de Tourny on aperçoit les allées de ce nom : sorte de place oblongue, une des promenades les plus fréquentées de la ville.

Près de la place, le *marché des grands Hommes*, construction de forme circulaire en fer et en verre, mérite une visite, surtout à l'époque des fruits.

La bibliothèque voisine est riche en volumes et en manuscrits. L'église *Notre-Dame* est construite dans le style grec, l'intérieur est décoré avec un luxe de goût médiocre. On ne peut guère citer que quelques peintures artistiques, dont la principale est une grande fresque représentant le triomphe de la Sainte Vierge. Sa voûte est basse, la clarté peu abondante, aussi laisse-t-elle une impression peu favorable.

Je dois (pour rester fidèle à l'ordre par nous suivi dans notre excursion dans Bordeaux), m'arrêter un moment dans la description de la ville et raconter l'intéressante visite que nous fîmes à la fin de la matinée aux chais et entrepôts de la maison Larcher.

La réception fut cordiale et charmante. A l'entrée de leurs caves, MM. Larcher attendaient les excursionnistes et se mirent à leur disposition pour leur montrer leur installation. Ce fut, en même temps qu'une excursion, un cours d'un extrême intérêt. Une bonne cave est indispensable à la conservation des vins, on ne saurait apporter trop de soins à la disposition de la porte, ainsi qu'au nombre et à l'emplacement des ouvertures. La température doit demeurer constante et l'air et la lumière doivent être sagement distribués : l'air circulant assainit, l'obscurité détériore à la longue. Mais la chaleur et la clarté trop vives aigrissent le vin et le font évaporer en desséchant les barriques qui le contiennent.

La disposition des barriques est remarquable : elles sont disposées en une double rangée à 5 étages : celles du bas sont soutenues par des coins, et malgré le poids qu'elles supportent ne subissent aucune fatigue. Cette disposition sur double rangée des barriques qu'on a soin de placer bonde de côté, permet de

soigner facilement le vin. La bonde est fermée par un bouchon en roseau : l'emploi du liège et la nécessité de le remplacer fréquemment seraient une cause d'ennuis incessants.

La fermentation et l'évaporation du vin dans les barriques ainsi disposées amènent un vide : l'ouillage ou addition de vin a pour but de réduire la surface du liquide ainsi en contact avec l'air. Le soutirage se fait aisément à l'aide d'un siphon des tonnes supérieures à celles placées plus bas. Près du tonneau récepteur un homme surveille le débit et sitôt que le moindre dépôt se manifeste, il arrête la conduite. Pour le soutirage des barriques du sol, quand le niveau s'est établi, une simple pression d'air dans le siphon à l'aide d'un soufflet suffit pour refouler le liquide dans l'autre tonne, sans remuer la lie.

Avant leur emploi les barriques ont été soufrées, aussi à mesure que le vin monte dans la barrique, voit-on sortir une fumée acide qui vous prend à la gorge. Cette opération du soutirage doit être conduite avec de grandes précautions pour développer la formation d'acide acétique s'il y avait fermentation. Même répétée, elle est parfois insuffisante pour donner au vin une limpidité parfaite. De là, obligation de recourir au collage, afin d'enlever au vin une partie du tannin qu'il contient et entraîner le ferment qui peut rester en suspension. Qu'on opère avec du blanc d'œuf, sang, gélatine (vins rouges), ou avec de la colle de poisson (vins blancs), on verse le mélange dans la barrique dont on a agité la masse liquide au moyen d'une lance de fer garnie de crins. L'opération terminée, on bouche le tonneau et on le laisse reposer avant de procéder à un soutirage.

Telles sont les principales opérations auxquelles donne lieu le traitement des vins. Elles se font de préférence en hiver ou au printemps, avant l'apparition des chaleurs. C'est aussi le moment préféré pour les expéditions. La maison emploie le transport par chemin de fer, mais elle se sert aussi des cabottiers, terre-neuviens ou autres qui viennent se décharger à Bordeaux, et de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord dont le siége social est dans notre département, à Dunkerque.

Un lunch amical suivit cette agréable visite. MM. Larcher eurent l'amabilité de nous inviter à venir visiter l'après-midi, leur propriété de Bon-Air et les vignobles dont était sortie la récolte que nous venions de voir.

Le château *Bon-Air* est situé à quelques kilomètres de Bordeaux. Le domaine comprend une maison d'habitation précédée d'une avenue, avec ses dépendances, un grand parc et une vingtaine d'hectares plantés de vignes. Le vignoble est bien situé sur un plateau graveleux, il est planté des meilleurs cépages de la Gironde et produit un excellent vin de la catégorie des Graves rouges.

Nos aimables hôtes voulurent bien reprendre leur leçon du matin et sur le terrain même ils nous fournirent d'abondantes explications.

Les sols calcaires et silicieux, les terrains primitifs ou de transition conviennent parfaitement à la vigne, pourvu qu'ils n'occupent pas de bas-fonds où les brouillards s'abattent et séjournent. L'excès d'humidité dans le sol et dans l'atmosphère est également nuisible. Le terrain est ici composé de graviers, de sable et d'argile. Entre chaque rangée de plants sont creusées de petites rigoles qui facilitent l'écoulement des eaux. La vigne une fois plantée exige chaque année des soins incessants, principalement vers la quatrième année.

Des deux sarments laissés sur la souche dans les tailles précédentes, l'un devient la branche à bois, l'autre que l'on fait courir horizontalement est la branche à fruits. Vers le milieu de cette branche, on place un petit échalas qui sert de soutien, et chaque échalas dans la rangée est relié aux autres par un fil de fer qui assure la solidité du tout et permet aux pampres de la vigne de trouver un appui.

La vigne, vers la septième année, arrive à son état de perfection et de production, et pendant vingt ans maintient sa vigueur et sa fertilité. si on lui donne les amendements et les engrais nécessaires, et si les intempéries de l'air et les insectes ne viennent la ravager.

De tous les accidents, le plus terrible est la grêle. Pour diminuer les conséquences malheureuses de son passage, le seul remède encore pratique est une bonne assurance. Les gelées peu intenses dans la région méridionale, sont une cause de graves dommages pour la vigne. On y obvie, quand on les prévoit, par la combustion de foyers résineux imprégnés de goudron et de coaltar qui forment au-dessus des plants un nuage de fumée impénétrable.

La maladie la plus fréquente dans la vigne est l'oïdium, champignon microscopique qui recouvre les raisins d'une poussière blanche et leur fait répandre une odeur de moisi ; remèdes : le sulfate de carbone, le soufre et une bouillie dite bordelaise ; l'érinéon s'attaque aux feuilles, l'anthracose se développe sur les ceps, enfin le blakrot et le milden.

Plus nombreux sont les ennemis de la vigne, plus nombreuses sont les précautions qu'elle réclame : quelque nom qu'ils portent, ce sont les mêmes soins. Aussi la petite viticulture a-t-elle grand peine à se suffire ; quelques années de médiocrité, l'absence d'une récolte et la voilà mortellement atteinte.

A côté des difficultés de la culture, la vinification est chose relativement aisée. Le raisin est jeté dans de grandes cuves et soumis, soit à la foulée par le pied, soit au pressoir. Le vin est recueilli dans d'autres cuves qu'on ferme hermétiquement et soumis à la fermentation pendant une durée de 15 à 21 jours. L'acide carbonique, résultat de la fermentation, se dégage dans une nappe d'eau. Après la première foulée, le résidu a été mis au pressoir : cette opération pétrifie en quelque sorte les grains et les peaux, qui doivent être parfois attaqués à la bèche. On reconnaît par la dégustation et le degré de fermentation, quand l'opération approche de sa fin.

Après la visite aux vignobles, MM. Larcher nous firent les honneurs de leur château. Une collation intime fut suivie d'une visite dans le parc, au cours de laquelle un photographe de notre Société prit un groupe des excursionnistes et de leurs aimables hôtes, afin de perpétuer le souvenir de cette charmante journée.

Après avoir remercié ces Messieurs de leur aimable accueil, nous reprîmes la route de Bordeaux. A quelques minutes de *Bon-Air* nous vîmes en passant le vignoble du *pape Clément*, dont l'origine est très ancienne et la réputation considérable, le château du même nom, l'une des plus belles résidences des environs de Bordeaux, le vignoble de *la Mission* et celui de *Haut-Brion*, dont la renommée a franchi les mers.

Par une série de boulevards remarquables à la fois par leur étendue, leurs frais ombrages et l'élégance de leurs immeubles, nous rentrons dans Bordeaux. Nous voyons en passant l'*Hospice des Enfants assistés*, la *Porte d'Aquitaine*, dont il a déjà été parlé, et la place de ce nom, sur laquelle donne une *École de Médecine* très réputée ; par le marché neuf nous arrivons à l'*église St-Michel*, monument de style ogival en forme de croix latine avec bas-côtés ; les chapelles ont été ajoutées après l'achèvement de l'église : celle du Saint-Sépulcre renferme une belle *Descente de Croix*, celle de Catherine de Médicis a un beau rétable en ivoire. Au-dessus des nefs à hauteur du chœur, de très anciens vitraux donnés par Charles VIII. Les trois portails ont des sculptures intéressantes : celle du portail Sud représente l'Apparition de saint Michel à l'évêque de Siponte ; celle du Nord, le Sacrifice d'Abraham ; celle de l'Orient, la Naissance de l'Enfant-Jésus et l'Adoration des Bergers.

A 30 mètres environ de l'église se dresse une tour isolée sous laquelle est un caveau où l'on montre des *momies*, provenant d'un cimetière voisin, dont le terrain sablonneux avait la faculté de conserver les corps.

La *Porte de l'Hôtel de Ville*, beau reste de l'ancien hôtel, est un monument à tourelles avec arcade, lanterne et cadran de la Renaissance.

Le cours Victor-Hugo mène à l'*Université*, au Palais des Facultés des Lettres, des Sciences et de Théologie. Son beau vestibule à doubles rangées de colonnes contient le tombeau de l'auteur des *Essais*, dont les restes sont conservés dans le sous-sol. C'est une œuvre remarquable de la Renaissance avec statue couchée. On va de là à l'*Hôpital St-André* et au *Palais de Justice*, vaste édifice de façade lourde composé d'un avant-corps décoré d'un péristyle d'ordre dorique et de deux ailes. Les motifs saillants de cet avant-corps sont décorés de statues colossales de Malesherbes, d'Aguesseau, Montesquieu et l'Hôpital. La salle des pas-perdus est considérée par les Bordelais comme un chef-d'œuvre d'architecture. Derrière le palais sont les prisons.

La *Cathédrale St-André* est une église gothique d'une beauté incomparable. Vue extérieurement, du côté du chevet, elle présente un aspect très pittoresque. On y accède par deux portes latérales. La porte principale du Nord offre d'intéressantes sculptures, figures d'anges, patriarches, apôtres et dans le tympan, la Cène et l'Ascension. Elle est couronnée par une belle rose et flanquée de deux tours terminées par des flèches élégantes. La porte du Sud ne présente pas le même intérêt, ses tours attendent encore leurs flèches.

L'église n'a qu'une nef entourée d'un collatéral, bordé lui-même de neuf chapelles rayonnantes hexagonales. Il y règne une grande variété de style, due aux diverses époques de construction ; l'église renferme plusieurs tombeaux remarquables, entre autres celui en marbre blanc du cardinal de Cheverus et celui de Mgr Donnet. Parmi les tableaux, une Résurrection, par Véronèse et un Crucifiement, de Jordaëns. Sous l'orgue, deux beaux bas-reliefs représentent la Descente de Jésus-Christ dans les limbes et sa Résurrection. L'église renferme encore un Chemin de Croix en tout petits émaux, et derrière le maître-autel, une statue de la Vierge en marbre blanc.

Sur la petite place, devant le portail Nord, s'élève une statue de bronze, reproduction du *Gloria Victis* de Mercié. A quelques mètres, dans un square, s'élance une tour quadrangulaire surmontée d'une flèche octogonale qu'on a couronnée d'une statue dorée de la Vierge : c'est le *clocher Peyberland*.

L'*Hôtel de Ville* est sur un vaste corps de logis flanqué de deux ailes réunies par deux péristyles. Il a servi tour à tour d'archevêché, d'hôtel de département, de palais impérial, de palais royal; sa destination actuelle remonte à 1875.

Saint-Seurin date des premiers siècles du Christianisme. Il a été construit, continué, restauré à toutes les époques. On y entre par un portail très ancien. L'intérieur est sombre et bas, les chapelles latérales se confondent dans l'architecture du chœur, dont une grille seule les sépare. Dans une sorte de bas-fond, à gauche, est une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Bonne-Nouvelle, dont le culte ici est très en honneur.

Nous terminâmes ici notre visite à Bordeaux.

L'heure du dîner approchait. Nous avions vu d'ailleurs les principaux monuments et nous avions une idée bien nette du plan et de l'importance de la ville. La journée du lendemain promettait d'être lourde. Il fallait ménager ses forces.

Le lendemain, à 5 h. 1/2 du matin, à travers un brouillard épais que le soleil naissant n'avait pas encore la force de percer, nous nous dirigions vers le quai

Louis XVIII pour prendre le bateau à vapeur qui fait le service de Bordeaux à Royan.

L'excursion de Royan est très suivie en été : aussi l'encombrement était-il déjà grand à notre arrivée. La durée du voyage est d'environ quatre heures et demie. La contrée est relativement peu intéressante, à peu près sans relief, et l'eau du fleuve est trouble et jaunâtre. Cependant, la Gironde est intéressante par sa largeur, qui atteint près de 12 kilomètres à certains endroits.

En quittant le quai, on traverse d'abord une partie du port que bordent des magasins, des usines et des chantiers. A l'extrémité des quais s'ouvrent un bassin à flot destiné aux plus grands navires et des docks importants. La brume épaisse fait disparaître les rives sous un voile impénétrable. Aussi l'on déserte volontiers le pont pour la salle à manger du bord. A travers le brouillard, on soupçonne plutôt qu'on ne voit les coteaux de Sarmont-Parempuyres, célèbre par ses vignobles et son élevage de sangsues, Montferiand, Macau, Ambez et le bec d'Ambez, pointe de terre basse assez aiguë, qui s'avance au loin au confluent de la Garonne et de la Dordogne et reçoit les rudes assauts du Mascaret. Puis des îles et des carrières sur la rive droite assez belle jusqu'à Blaye.

Blaye est bâtie dans une situation très agréable, au pied et sur la croupe d'un rocher escarpé. La ville haute nommée citadelle est une fortification élevée par Vauban et défendue par le fort Médoc sur un ilot et le fort Pâte sur la rive gauche du fleuve. A gauche, le soleil qui perce enfin, montre distinctement Pauillac, célèbre par son cru de Château-Laffite, le deuxième du Médoc, le lazaret et les appontements de Trompeloup, où s'arrêtent les steamers d'un trop fort tonnage. St-Estèphe succède avec ses vignobles connus. Vers cet endroit, la Gironde atteint une grande largeur. On se rapproche alors de la rive droite, nettement dessinée par ses falaises crayeuses.

La plage de St-Georges Didone et la pointe perdue au loin du phare de Cordouan annoncent l'approche de Royan. Nous débarquons bientôt sans nous être laissés, qui que ce soit, éprouver par la navigation.

Royan, ville moderne de premier ordre parmi les villes de bains, est l'œuvre de la pensée et de la munificence d'Eugène Pelletan. Comme Biarritz, elle attire toute une aristocratie de baigneurs, mais elle doit aussi une partie de sa clientèle aux départements voisins. Le port est très étroit et manque d'eau. Il donne abri à une simple flottille de pêche ; de grands navires ne sauraient y tenir. Aujourd'hui, jour de régates, sa rade souvent morne est sillonnée par de jolies embarcations et navires de plaisance aux longues voiles blanches déployées comme des ailes de mouette.

La principale plage offre un splendide coup d'œil. C'est une suite de jolies villas perdues dans la verdure ; vers le milieu un Casino moderne éblouissant de blancheur, plus loin une large terrasse encore dépourvue d'arbres, rendez-vous des étrangers. En seconde ligne apparaissent de grands hôtels et la ville marchande avec ses rues étroites et tortueuses bordées de petits magasins, une belle église gothique, un marché, un établissement de bains et un joli parc dans un bois de pins, où se sont construites quantité de villas d'hiver.

Outre cette première plage appelée la Grande-Conche, Royan en compte encore quatre autres, baies plus ou moins profondes en pente douce et recouvertes d'un sable fin. Ce sont la conche de Foncillon, en face d'un grand Casino moderne style Renaissance, les petites conches de Chay et du Pigeonnier à mi-chemin de Pontaillac, et la conche de Pontaillac, où la mer est plus forte. Un tramway relie entre

elles les diverses plages à travers une succession de plantations verdoyantes, de jardins et de villas.

A 4 heures nous reprenions le bateau pour Bordeaux. La marée contraire, la violence du courant et peut-être aussi l'intérêt bien compris de la Compagnie, qui a tout à gagner, rien à perdre, d'un séjour prolongé à bord, de 600 passagers, nous amenèrent à quai bien au delà de l'heure fixée. Patients et résignés, nos excursionnistes trompèrent la longueur et l'obscurité du trajet par des jeux d'esprit, des bons mots et les chants du pays.

A la fin du repas qui clôture tardivement la journée, comme on était à la veille du 15 Août, un gai poète de nos compagnons, qu'il nous a été donné d'entendre à diverses reprises et toujours avec un vif plaisir, célèbre dans ses vers la fête du lendemain et celles de nos compagnes qui portent le nom souhaité. Un toast de l'une de ces dames, la réponse du plus autorisé des interprètes, parmi les hommes, furent suivis d'un joyeux vivat qui attira sous nos fenêtres plus d'un curieux attardé.

Le lendemain, départ pour Arcachon. La voie traverse d'abord les vignobles de Haut-Brion, puis les landes s'annoncent par les plantations de pins qui succèdent aux vignes. De vastes étendues presque complètement désertes, recouvertes de bruyères, ajoncs, fougères et genêts. Elles sont souvent ravagées par l'incendie. Les troncs des pins sont sillonnés d'entailles et garnis de petits godets pour recueillir la résine qui forme ici un élément de commerce assez important. Dans les bas-fonds qui précèdent Arcachon, on remarque les huîtrières de Gujan, puis la ville de la Teste, ancienne résidence des fameux captaux de Buch, — enfin Arcachon.

ARCACHON est une ville de bains à la mode et en même temps une station d'hiver. Elle est de création encore récente, mais sa réputation est déjà faite, elle a son lot de fervents et de détracteurs. Les uns l'estiment pour les ressources qu'elle présente, les autres lui trouvent un aspect triste.

Elle se compose de deux parties : la ville proprement dite, située sur le bassin du même nom, et la ville d'hiver plantée dans la forêt sur les dunes. Le bassin d'Arcachon est une baie de 80 kilomètres de circuit, de forme triangulaire, d'environ 15.000 hectares de superficie, dont toutefois les deux tiers se dessèchent à marée basse. Il communique avec la mer par une large passe indiquée et éclairée par un phare de premier ordre.

La barre et les bancs qui bordent la passe sont formés de sables mouvants qui rendent l'accès de la rade difficile. Malgré tout, sur cette côte perdue, elle offre aux navires un abri parfaitement sûr. Sur les rives du bassin sont assis de nombreux villages, notamment celui de la Teste de Buch. Dans son milieu émerge une île connue sous le nom d'île des Oiseaux, et le banc de la Hillon et ses célèbres parcs aux huîtres, d'une étendue de 4.000 hectares, répartis entre quelques centaines de concessionnaires et faisant vivre 20.000 personnes. Les huîtres y sont singulièrement conformées : on les appelle gravettes, à cause des sillons qu'elles laissent dans le sable.

La plage est commode et sûre : à marée basse, on y marche sur un sable parfaitement uni, et la pente est si douce, qu'à marée haute on peut s'y baigner sans crainte. Une chose lui manque, un quai où l'on puisse se promener en tout temps. Devant le bassin s'étend la ville, : ses jolies maisons au bord de l'eau se dérobent capricieusement dans des nids de verdure.

Derrière cette première ligne s'étend un long boulevard qui conduit à la place

Thiers. De ce boulevard se détache à hauteur du grand hôtel une rue montante vers le Casino, charmant palais à deux coupoles mauresques entouré de jardins.

A quelques pas se dresse une tour en fer assez légère, décorée du nom d'observatoire Ste-Cécile. C'est de ce point qu'on peut le mieux contempler le gracieux paysage d'Arcachon, du bassin, de la forêt et des dunes voisines. La ville d'hiver, derrière le Casino, est disséminée dans un bois de 3.000 hectares planté principalement de pins, de chênes, d'arbousiers et d'aubépines. On y rencontre de magnifiques hôtels entourés de jardins et de villas de tout style, dont quelques-unes originales. Remarquée entre autres la villa Alexandre Dumas avec, sur sa façade, les noms d'hommes illustres. Les émanations résineuses des pins, l'air vivifiant de la mer toute proche sont très salutaires aux malades qui viennent ici respirer. Bien plus, le climat supérieur à celui des contrées environnantes rappelle, sinon par la pureté du ciel, du moins par la régularité de la température, le climat des stations d'hiver les plus fréquentées de la Provence et de la Ligurie. C'est presque le doux climat hivernal de Cannes et de Menton, cependant Arcachon est loin de soutenir la comparaison avec les stations de la Méditerranée.

Comme monuments, on ne peut guère citer que l'église gothique de Notre-Dame, l'église de St-Ferdinand et sur une place, la statue de Brémontier, ingénieur-planteur qui arrêta l'envahissement des dunes par des semis de pins. Dans le quartier de Mouleau, se trouve un sanatorium pour les enfants pauvres ; Arcachon possède une institution de Dominicains.

Le déjeuner eut lieu devant un paysage splendide ; de la salle à manger nous embrassions tout le bassin, dont les eaux bleues rappelaient par leurs nuances celles de la Méditerranée. Seul l'azur du ciel n'était pas absolument pur. Sur la baie se balançaient et glissaient mollement une multitude de barques et de petits yachts aux grandes voilures blanches réunis pour les régates du jour. Dans l'après-midi, une promenade sur le lac fut pour quelques-uns le plus agréable des passe-temps.

La route d'Arcachon à Bayonne se fit sur sa plus grande longueur dans l'obscurité. Elle fut heureusement coupée par le dîner, pris dans le wagon-restaurant.

Aussitôt arrivés, et après un peu de confusion dans la distribution des colis, causée par les ténèbres, chacun s'empressa de gagner sa chambre.

Le lendemain réservait une surprise en même temps qu'un changement d'itinéraire. Après une correspondance ardue et nombre de dépêches contradictoires, notre Directeur venait de recevoir enfin la nouvelle qu'il y avait ce jour-là course de taureaux à St-Sébastien. Du consentement général, la visite de Bayonne fut remise au lendemain et à 7 heures du matin nous prenions le chemin de fer vià Fontarabie. La route offre assez d'intérêt. Le sol moins privé d'eau porte une culture plus abondante et plus prospère. On franchit au départ la rivière de l'Adour et on contourne la ville ; puis, après une série de tunnels, on traverse la Nive. A quelques kilomètres se trouve la station de Biarritz, dite de la Négresse, précédant le Bois de Boulogne de Biarritz avec le lac Mouriscot et la mer. Nous la saluons en lui promettant une prochaine visite.

A Bidart, la voie se rapproche insensiblement de la mer qui présente bientôt un très beau coup d'œil. Saint-Jean-de-Luz entrevu au passage est une petite ville, autrefois prospère par son commerce maritime et la pêche, aujourd'hui en pleine décadence. Un souvenir historique s'y rattache, le mariage du grand Roi avec l'Infante Marie-Thérèse. Beau spectacle à l'entrée de la vallée de la Bidassoa. A gauche, sur le territoire espagnol, La Haya et ses trois sommets, à droite, un beau château moderne, la plage d'Hendaye et le lit sablonneux de la rivière. Enfin, la pittoresque Fontarabie. Pour y monter, on peut quitter la voie ferrée à Hendaye

et traverser la Bidassoa. On peut aussi continuer en wagon jusqu'à Irun. C'est le parti que nous adoptons.

A la gare, visite de la douane espagnole. Très curieux le costume des douaniers : casquette blanche, pantalon bleu à bandes rouges, veste de drap bleu, l'ensemble d'une clarté qui dénote le Midi et son soleil. Très consciencieux ces braves employés : jusqu'aux appareils de photographie, tout doit être présenté à l'inspecteur et subir une violente marque à la craie. Encore bien qu'on ne doive pas montrer les plaques ! Dans la gare, un policeman dort, effondré sur un banc. Quel accoutrement : toque rouge avec plaque de cuivre et matricule, pantalon rouge ; comme veste une sorte de mac-ferlane en drap bleu très court.

A la porte de la gare attend le tramway pour Fontarabie. Avant que les mules attelées en flèche s'enlèvent sous la caresse de la longue chambrière, donnons-nous l'illusion d'avoir vécu vingt minutes de moins et prenons l'heure de Madrid.

Le trajet est vite franchi. Çà et là sur la route de lourds chariots à roues de bois pleines, traînés par des bœufs ; des gendarmes vêtus comme nos gardes-champêtres avec en sus un baudrier jaune et un plat bicorne en toile cirée ; des femmes portant de larges corbeilles sur la tête ; des soldats qui ne marchent pas du même pied, sans allure régulière, le fusil posé indistinctement sur l'une ou l'autre épaule ; des mathurins de l'aviso *Urania*, et au milieu de tout cela des troupeaux, des pourceaux sur le seuil d'une chapelle. Sur une élévation on aperçoit de blanches arènes. Nous sommes à Fontarabie. Aussitôt nous sommes assaillis par une multitude de gamins qui disent parler français. Comprennent-ils seulement notre langue ? Leurs réponses permettent fortement d'en douter.

Fontarabie n'a pas seulement un aspect pittoresque, elle offre de plus au voyageur les marques d'un caractère nouveau, le caractère tout à fait espagnol Les rues sont fort étroites et les toits des maisons, prolongés en saillies, tendent à se rejoindre par dessus la chaussée. Les maisons sont en général misérablement construites. Quelques-unes ; plus importantes, sont massives et surchargées de sculpture ; certaines ont des balcons en fer ouvragé et portent sur leur façade armoiries et écussons. On pénètre en ville par une porte très ancienne en partie écroulée, dont le sommet est couronné des armes de la cité. La rue principale, *Calle mayor*, monte vers l'église et le château. *L'église* est de style gothique altéré par la Renaissance. Décorée avec un luxe extraordinaire, on peut la comparer à un petit musée, mais le mobilier manque totalement d'unité. De beaux autels avec des retables en bois doré, des bas-reliefs, des chapiteaux ciselés, des statues richement habillées, entre autres une Vierge des Sept-Douleurs et un Christ à Gethsémanie. La conformation de l'orgue est originale ; à côté des tuyaux droits il en renferme de parallèles au sol qui s'étendent par dessus la tribune. L'église ne connaît ni le gaz ni l'électricité, la chandelle est son mode d'éclairage.

Nous assistons à un service funèbre. Le défunt est resté à l'extérieur, dans un caveau pratiqué sous la paroi de la nef. L'assistance est peu nombreuse ; disséminée dans l'église, elle psalmodie sur un ton lugubre. Les chants mêmes du célébrant diffèrent sensiblement des nôtres. Les ornements aussi, la chasuble n'est qu'une large bande d'étoffe à deux côtés sans image ni croix. L'Élévation a lieu au milieu d'un formidable carillon. On ne connaît point ici l'usage des chaises ni la vente des cierges par les chaisières ; chacun apporte de sa demeure une sorte de chandelle, roulée comme une saucisse sur une plaque de tôle et qu'on allume par les deux bouts, légèrement redressés.

Le *Château*, dit de Charles-Quint, n'est qu'une ruine sans grand intérêt. Dans un coin de cour sont réunis des petits canons courts avec d'étranges projectiles et

quelques anciens meubles en bois assez curieux. Par des escaliers très irréguliers quant aux marches, on monte à une plate-forme qui domine la vallée et d'où l'on a une vue splendide. En face, le commencement des Pyrénées avec le triple sommet de la Haya perdu au loin dans les nuages, le Jaisquivel qui porte à sa crète une caserne d'infanterie et un sanctuaire de Notre-Dame de la Guadeloupe, et, sur ses flancs, une multitude de petites maisonnettes qui apparaissent semblables à des jouets d'enfant.

Derrière, la plage de Fontarabie précédée d'une avenue plantée, ses falaises et ses villas. A gauche, l'important village d'Hendaye avec ses bains de mer, sa plage et son Casino. Baignant le pied du château, la Bidassoa qui porte dans son lit la borne-frontière franco-espagnole. A quelques mètres de la terrasse et à la même hauteur le clocher de l'église, d'où s'échappent les sonneries bruyantes des cloches lancées à toute volée. Elles annoncent le départ de la procession de Saint Roch dont on célèbre aujourd'hui la fète. En tête le clergé avec la croix, puis la statue du saint suivie d'un groupe considérable de femmes. Elle serpente à travers les quelques rues de la cité et rentre bientôt à l'église. Les rues d'alentour sont tortueuses et sales, bêtes et gens s'y pressent pèle-mèle. Les maisons blanchies à la chaux sont jonchées à l'intérieur de gerbes de maïs, céréale qui joue ici un rôle considérable : sa tige sert de litière et son fruit, sous des accommodements peu variés, forme un des principaux éléments de l'alimentation populaire.

Le travail n'est guère en honneur. La principale industrie du pays est la fabrication de paillassons et d'espadrilles. En quittant Fontarabie nous nous dirigeons vers Irun.

Irun n'a pas au même degré que sa voisine le véritable cachet espagnol. Cependant on en trouve des traces dans les rues étroites et les maisons coiffées de pignons débordants. La vieille cité s'est singulièrement modernisée : éclairage et traction électriques, Casino moderne, vastes immeubles sur un large boulevard, halles couvertes, postes et télégraphes ; elle a de quoi satisfaire aux exigences modernes. Le seul monument curieux est l'église Nuestra Senora del Juncal. C'est une vieille construction du XVI[e] siècle à voûte élevée, mais écrasée dans le bas par une immense tribune. Elle a pour seul accès un portail sur le côté. A côté d'antiques rétables et de sculptures anciennes représentant les principales scènes de l'Évangile, elle étale, sur ses murs, des peintures toutes modernes et s'éclaire à l'électricité. De retour à la gare d'Irun nous prenons au buffet un confortable repas en attendant le départ pour Saint-Sébastien. Malheureusement, la cuisine manquait de tout cachet local et nous fûmes servis à la française. Puis, devant un Cambio de Monedas, chacun se livra à un agio qui n'avait rien d'effréné; grâce à la notable dépréciation de la monnaie espagnole, il fut loisible à chacun de se procurer contre notre bonne monnaie française, un nombre considérable de pesetas dont l'emploi serait tôt trouvé à Saint-Sébastien.

Saint-Sébastien, bien que d'origine très ancienne, est maintenant une ville tout à fait moderne, mise à la mode par le choix qu'en ont fait pour résidence d'été la reine régente et le roi Alphonse XIII. C'est l'un des premiers « bains de mer » de l'Espagne. Elle occupe un site très pittoresque sur une presqu'île du golfe de Biscaye, terminée par le mont Urgull. Nous parcourons en voiture les parties principales de la ville. La Concha d'abord au bout de l'avenue de la Liberté, après le pont sur l'Uruméa. C'est une baie aux eaux bleues communiquant avec la mer par un étroit goulet entre les hauteurs escarpées des monts Urgull et Igueldo, lesquels se détachent nettement dans le ciel azuré. Dans la baie, entre les

montagnes, face au palais Miramar ou palais royal, émerge la petite île de Sainte-Claire.

C'est à cette belle plage de la Concha formée de sable fin et en pente très douce que se prennent les bains de mer : elle est entourée de belles constructions perdues dans les arbustes et les fleurs. A quelques pas un parc, puis un Casino très joli précédé du beau boulevard de l'Almeda, on arrive à un petit port assez curieux qu'éclairent la nuit les feux du phare de l'île Sainte-Claire. Dans son voisinage l'église Sainte-Marie, dans le style Renaissance, avec deux tourelles et un corps principal en forme de demi-cercle convexe, remarquable par la richesse exubérante de sa façade et ses autels de proportions monumentales. Malheureusement elle est totalement dépourvue, à l'intérieur, de clarté.

L'église toute proche de Saint-Vincent est un édifice gothique dans le même goût que la précédente. Au centre de la ville s'étend la curieuse place de la Constitution. Elle servait autrefois d'emplacement pour les courses et les solennités. Ses maisons d'un style uniforme sont garnies d'arcades et de balcons à tous les étages. Chacune des fenêtres a été numérotée pour les fêtes dont la place a été le théâtre. Sur une de ces faces on voit l'Hôtel de Ville. Un des plus beaux monuments de Saint-Sébastien est sans contredit son palais de la Députation ou du Conseil général. C'est à l'extérieur un superbe bâtiment dans le style classique. L'intérieur est vaste et luxueux. Un bel escalier de marbre blanc dominé par un grand vitrail, qui représente Alphonse VI prêtant serment de respecter la liberté basque, conduit à un hall magnifiquement tapissé. Les appartements sont de toute beauté, particulièrement la salle des délibérations du Conseil et le bureau du Président. Au deuxième étage sont installés la bibliothèque, le secrétariat, les salles de travail, les bureaux, donnant de plain-pied sur un vestibule où sont exposées les copies des principales œuvres des maîtres ; ce vestibule est décoré d'un superbe panneau représentant la Capitulation de Breda. Les dépendances, vestiaires, lavabo, etc...., sont établis avec une somptuosité extra-moderne. En face du palais s'étend un jardin public avec une belle cascade, une rivière où nagent des cygnes, un canon minuscule que le soleil fait partir à midi, une originale borne thermométrique et astronomique fondée sur de grandes pierres qui, par leur ordinateur et les flèches qui y sont dessinées indiquent les points cardinaux.

Nous nous dirigeons vers les arènes. Hors de la ville, près de la gare, ces arènes récemment rebâties sont une jolie construction moresque pouvant contenir 10.000 personnes. C'est là que se donnent les courses de taureaux, dont le peuple espagnol est si amateur. La nouveauté du spectacle, la mise en scène, l'enthousiasme des spectateurs, les cris, les bravos, les sifflets, l'éclat du soleil, la clarté des costumes, le mouvement des éventails offrent dans leur ensemble un spectacle difficile à décrire et excessivement curieux. Comment ne pas se laisser empoigner ! L'entrée et les évolutions du quadrige, la remise de la clef du toril, le taureau bondissant dans l'arène, les excitations des écarteurs, l'attaque des piccadors, les représailles sanglantes de l'animal furieux, le jeu léger des banderilleros, la mise à mort par l'espada au milieu des applaudissements et des fanfares, l'enlèvement du cadavre par un quadrige de mules, voilà bien un spectacle unique, capable de soulever les foules.

Nous assistâmes ainsi à quatre courses et pûmes nous faire une idée exacte de ces jeux si réputés et du tempérament et des mœurs des Espagnols.

Le soir nous étions de retour à Bayonne.

Bayonne est une place forte très ancienne assise sur l'Adour et la Nive, dans un joli site, à quelques kilomètres du golfe de Gascogne. C'est une ville mal bâtie et

sans grand intérêt. Elle se divise en trois quartiers : le grand Bayonne, qui se développe sur la rive gauche de la Nive, renferme un vieux château du XVe siècle qui fut témoin de la rançon de François Ier en 1529.

Le petit Bayonne, sur la rive droite de la Nive et la gauche de l'Adour, contient le château neuf flanqué de 4 tours, construit par la reine douairière d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg; Napoléon y détrôna les Bourbons d'Espagne pour mettre à leur place son frère Joseph et donna une nouvelle Constitution à l'Espagne.

Saint-Esprit, le troisième quartier, a été détaché du département des Landes et annexé à Bayonne. En haut de ce quartier se dresse la citadelle, qui commande la ville et le port. Bayonne offre un aspect légèrement pittoresque par ses constructions dans le style espagnol. On y pénètre par les portes, seules tranchées ouvertes dans les travaux de défense qui entourent encore la ville.

La cathédrale Notre-Dame est le seul monument du Moyen-Age qui reste encore debout. C'est un édifice de style ogival dans ses parties principales et qui est à trois nefs : la nef latérale de gauche est seule bordée de chapelles. Celle de droite est appuyée sur un cloître. Les transepts ne sont indiqués que par l'espacement des travées, à la naissance du chœur ils sont éclairés par des roses de la plus grande élégance. Une galerie percée d'arceaux en ogive et décorée de colonnettes et de trèfle règne autour de la nef et du chœur à la naissance des arcades. Au-dessus de cette galerie se déroulent deux lignes de larges vitraux coloriés, dont quelques-uns très anciens.

Un cloître qui servait autrefois de cimetière aux chanoines de la cathédrale est placé à sa droite. C'est une construction ancienne remarquable récemment restaurée.

L'ensemble du monument n'a pas encore reçu son complet développement, mais grâce à un legs fait par un Bayonnais, il y a une cinquantaine d'années, on travaille constamment à sa continuation et à sa restauration. Ce sera, à n'en pas douter, un beau morceau d'architecture le jour où il sera terminé.

Bayonne est reliée à Biarritz par une ligne de tramway qui part des allées de Paulmy et aboutit à la place de la Liberté, près de la plage, après avoir traversé la grand'route de Biarritz, bordée de villas sur une grande longueur. Mais, sur la proposition de l'hôtelier, au lieu de recourir à ce mode de locomotion trop rapide, nous prîmes de grands breaks pour descendre jusqu'à l'embouchure de l'Adour et de là gagner Biarritz. Pendant la première partie du trajet nous suivons le fleuve. Sur sa rive droite l'industrie a élevé un important établissement de forges où l'on fait principalement des rails, des sommiers et des fils de fer, puis une fabrique de ciment qui crache une fumée épaisse dans le ciel limpide. De Bayonne à son embouchure la rivière est bordée de quais où se déchargent les navires ; mais l'entreprise commencée est loin d'être terminée : ici le terrain est réservé pour la construction des cales sèches, là pour des docks étendus. La digue même ne se développe pas sur toute sa longueur prévue.

Lorsque nous arrivons au phare, la mer est déjà entrée dans le fleuve : la lutte du courant contre la mer est déjà terminée. Nous avons manqué le spectacle intéressant de la barre. Mais comment regretter la promenade ? A nos pieds, la mer : dans le fond, Bayonne avec sa citadelle, son agglomération, ses usines, ses quais et son port ; à droite, le champ de courses de Biarritz, une petite forêt, le cap Saint-Martin surmonté d'un phare, Biarritz et ses rochers, et tout au fond la masse imposante des Pyrénées.

Non loin de la mer, à Anglet, se trouve un établissement de filles repenties appelé le Refuge, et sur la plage entre Biarritz et Anglet, la grotte dite Chambre

d'amour, où périrent engloutis par les flots, Dieu sait quand, deux jeunes amants que la tradition nomme Lavrens et Saubade.

Biarritz, sur le golfe de Gasgogne, est peut-être la station balnéaire la plus réputée de France. Elle est fréquentée par la haute société, par l'aristocratie du Midi et particulièrement par les Espagnols en été, les Anglais, les Russes et autres étrangers en hiver. Les souverains eux-mêmes ne dédaignent pas de s'y arrêter. La ville doit la faveur dont elle jouit à l'originalité de son site, à sa plage magnifique et surtout à son climat tempéré et régulier, qui en fait une station d'hiver.

La disposition naturelle des falaises, la force des lames qui déferlent sur les rochers en y creusant de profondes excavations, ont divisé la vaste plage en plusieurs parties distinctes. La grande plage s'étend du cap Saint-Martin au promontoire de l'Atalaye, c'est la plus appréciée des baigneurs. Elle est étranglée vers son milieu par l'hôtel du palais, ancienne villa Eugénie, du temps où y résidait l'ex-impératrice Eugénie ; lourde bâtisse de pierres et briques. Tout à côté s'est élevée dernièrement une élégante chapelle russe. Un établissement de bains récemment construit sollicite vivement la visite des touristes brûlés par le soleil et accablés par la chaleur. Impossible de résister et bientôt nous voilà plongeant dans les belles eaux bleues au sein d'une agréable fraîcheur. Le nouveau Casino avec sa grande terrasse est le centre de l'animation et de l'élégance. Il rivalise de luxe et d'éclat avec l'ancien Casino, sorte de château aérien au bord d'une falaise escarpée. Le visiteur qui se promène à la terrasse de cet ancien Casino entend à ses pieds le bruit des vagues qui se brisent en grondant et, au-dessus de sa tête, comme descendant du ciel, des flots d'harmonie qui tombent d'une galerie vitrée, élevée à la hauteur d'un troisième étage. Tout à l'entour de vastes hôtels dressent leur façade régulière et leurs étages désespérants ; ils rappellent aux touristes les stations méditerranéennes et la foule incessante qui les encombre pendant la saison.

L'Atalaye qui borne la grande plage est un cap autrefois avancé au loin en mer, mais qui, sous l'effort des vagues et des tempêtes s'est ruiné, aminci, brisé et éboulé en chaos pittoresque. Sa tête porte encore les ruines d'un vieux château. Une de ses principales excavations sert d'abri à une petite flottille de pêche. Plus loin un tunnel de 75 mètres donne accès à une sorte de terrasse prolongée par un passage dans un rocher, lequel est surmonté d'une Vierge, jusqu'à une digue moderne destinée à un port de refuge que la mer a déjà détruite. De cette extrémité la vue s'étend au loin, le long des côtes, vers le Nord et Bayonne, et sur la chaîne des Pyrénées qui projette vers le ciel les pics de la Rhune, de la Haya et du Jaisquivel. On a à ses pieds une sorte de bassin où la mer plus calme et l'absence de courant permettent aux intrépides de nager vigoureusement. Plus loin s'étend la deuxième plage, dite plage des Basques, ainsi appelée, dit-on, parce que les Basques ont coutume de venir s'y baigner en grand nombre, comme en partie de plaisir, le deuxième dimanche de Septembre. A cet endroit, la mer est toujours démontée et les lames se brisent et jaillissent en gerbes d'écume très violentes. Aussi la plage est-elle peu fréquentée.

Comme tous les bains de mer nés à la fortune, Biarritz possède deux quartiers de ville, assez difficiles à déterminer exactement. L'un, ancien, qui n'offre rien de remarquable, l'autre, neuf, du côté de la grande plage, bien bâti, couvert de belles villas, d'hôtels, de chalets pour clubs, voire même de beaux châteaux. C'est dans ce quartier que se trouve le bel établissement des thermes salins qu'alimentent les eaux de Briscous.

La vie commerciale est concentrée aux environs de la gare et de la mairie. Le

magasins offrent aux yeux des promeneurs de magnifiques étalages, où la beauté des objets ne le cède qu'à la cherté des prix. La vie est chère en effet à Biarritz, mais s'il y a quelquefois pour le voyageur français, motif à s'indigner contre les assauts livrés à sa bourse, qu'il tâche de mettre un frein à son mécontentement en pensant que les étrangers dépensent ici sans compter et que l'or qu'ils prodiguent, grâce à une exploitation bien comprise, est une source de richesse et de prospérité pour l'industrie nationale.

Le soir nous couchions à Bayonne, le lendemain nous arrivions à Pau.

M. S.

(*A suivre*).

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

JANVIER.

5. — Chine. — Arrangement entre la Chine et l'Allemagne ; cession de Kiao-Tcheou.

9. — Lille. — *Société de Géographie.* ASSEMBLÉE SOLENNELLE. — Conférence de M. Chailley-Bert : *La Politique coloniale en 1898.*

16. — Chine. — Première conférence à Pékin, au sujet de l'emprunt britannique de 12 millions de livres sterling.

20. — Algérie. — Commencement des troubles antisémites à Alger.

23. — Algérie. — Les troubles d'Alger prennent une extrême gravité : pillage et incendie das magasins juifs.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le commerce de la France en 1897. — D'après le tableau que vient de publier l'administration des douanes, le mouvement du commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères est évalué, pour 1897 (importations et exportations réunies des marchandises de toute sorte), à une

somme totale de 9,941 millions ; c'est une augmentation de 419 millions sur l'année précédente et de 558 millions sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1897.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 5,138 millions. Elles ont été supérieures de 209 millions à celles de l'année précédente et de 192 millions à la moyenne quinquennale.

A l'exportation, le montant des valeurs a été de 4,803 millions ; il est en excédent de 209 millions sur le chiffre de 1896 et de 366 millions sur la moyenne quinquennale.

Le commerce général comprend, comme on le sait, à l'importation, la totalité des marchandises étrangères arrivées de l'étranger, des colonies et de la grande pêche, par terre ou par mer, et déclarées tant pour la consommation que pour le transit, l'entrepôt, le transbordement, la réexportation ou l'admission temporaire.

Le commerce général d'exportation comprend la totalité des marchandises qui sortent effectivement de France, sans distinction de leur origine nationale ou étrangère, c'est-à-dire les marchandises reprises au commerce spécial, plus les marchandises étrangères qui ne font que transiter sur le territoire français ou qui sont transbordées dans nos ports à destination de l'étranger, celles qui ont été extraites des entrepôts pour la réexportation et celles qui, après avoir été admises temporairement en franchise, sont réexportées après main-d'œuvre pour l'apurement des soumissions.

Le commerce spécial comprend, à l'importation : 1° toutes les marchandises mises en consommation, c'est-à-dire la totalité des marchandises importées en exemption définitive des droits, et, s'il s'agit de marchandises taxées, les quantités qui ont été soumises à l'acquittement des droits, soit à l'arrivée, soit après avoir été déclarées par le transit, l'entrepôt ou l'admission temporaire ; 2° les sucres importés des colonies ou de l'étranger et déclarés sous le régime de l'admission temporaire.

Le commerce spécial d'exportation comprend : 1° la totalité des marchandises nationales exportées et les marchandises d'origine étrangère qui, ayant été admises en franchise ou nationalisées par le paiement des droits et se trouvant, par suite, sur le marché libre de l'intérieur, sont renvoyées à l'étranger ; 2° les sucres exportés après raffinage à la décharge des comptes d'admission temporaire.

Dans les chiffres du commerce spécial de 1897, les importations sont comprises pour 3,956 millions, les exportations pour 3,598 millions. Il en résulte, relativement à 1896, une augmentation de 157 millions pour les marchandises importées et de 197 millions pour les marchandises exportées.

Tels sont les résultats globaux du mouvement du commerce de la France en 1897.

Il faut distinguer entre le commerce par terre et le commerce par mer. En 1897, la valeur totale des transports par mer a été de 6,968 millions (importations et exportations réunies). Le pavillon français est compris dans ce chiffre pour 3,256 millions dont 832 millions pour la navigation avec les colonies et possessions françaises et la grande-pêche, et 2,424 millions pour la navigation avec l'étranger. La part de la marine étrangère a été de 3,712 millions.

Les puissances avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1897 sont les suivantes : l'Angleterre, la Belgique, les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, l'Algérie, l'Italie, la Russie, la République Argentine, le Brésil, la Turquie, la Chine, les Indes anglaises et le Japon.

Dans nos importations, qui se chiffrent par 3,956 millions au commerce spécial, les objets d'alimentation entrent pour 1 milliard 29 millions, les matières néces-

saires à l'industrie pour 2 milliards 119 millions et les objets fabriqués pour 608 millions.

Comparés à ceux de 1896, ces chiffres sont supérieurs, pour les objets d'alimentation, de 22 millions, pour les matières nécessaires à l'industrie, de 145 millions. Ils présentent, pour les objets fabriqués, une diminution de 10 millions.

Les exportations comprennent, toujours au commerce spécial, 721 millions d'objets d'alimentation, 944 millions de matières nécessaires à l'industrie et 1 milliard 933 millions d'objets fabriqués ; comparativement à l'année précédente, on constate, au commerce spécial, des augmentations de 69 millions sur les objets d'alimentation, de 108 millions sur les matières nécessaires à l'industrie, de 20 millions sur les objets fabriqués.

En ce qui concerne la navigation, on remarque la faible part du pavillon national dans le mouvement des importations. Cette part qui, en 1896, était de 26,77 % du poids total des chargements est, pour 1897, de 25 %. La diminution, bien que peu importante, est de nature à appeler l'attention de ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre flotte commerciale. On constate, il est vrai, une diminution à peu près égale pour les navires des pays de provenance. Ces navires qui absorbaient, en 1896, 45,31 % du fret d'importation n'y ont participé en 1897 que pour 43,53 %. Par contre, les navires faisant l'intercourse entre la France et les pays dont ils ne portent pas les couleurs (navires tiers), voient s'accroître leur contingent de 27,92 % en 1896, ils passent à 31,47 % en 1897. C'est surtout pour le transport des céréales, des bois, des fruits et graines, du coton et des autres matières textiles que ces intermédiaires sont utilisés. Ils ont presque seuls profité du regain d'activité qui s'est manifesté vers les derniers mois de 1897 dans les arrivages des céréales, à la suite de notre mauvaise récolte.

De même qu'à l'entrée, on relève, dans les affrètements à la sortie, une faible diminution de la part proportionnelle afférente aux navires français (49,85 % en 1897 contre 50,85 % en 1896). Ici, les augmentations se sont produites en faveur des pavillons des pays de destination, pour lesquels nous trouvons 38,66 %, alors qu'en 1896 leurs chargements représentaient 36,72 %. Une diminution affecte les navires tiers à peu près dans la même proportion que nos bâtiments. Ces navires, qui comptaient 12,43 % en 1896 n'ont plus que 11,49 % en 1897. Rapprochés des données de l'importation, ces chiffres présentent un écart considérable. La différence en moins à la sortie s'explique par ce fait, que les navires tiers, après avoir débarqué en France les marchandises pour le transport desquelles ils avaient été nolisés dans les pays étrangers, relèvent le plus souvent pour les pays où ils ont été armés ; leurs cargaisons de retour figurent, dès lors, sous la rubrique réservée aux navires des pays de destination.

Il est intéressant de voir quel a été le produit des douanes. D'après les documents publiés par l'administration, les perceptions de toute nature opérées en 1897 par le service des douanes pour le compte de l'État se sont élevées à 477 millions 381,024 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'importation	432.774.847
Droits de statistique	7.163.473
Droits de navigation	7.757.651
Droits et produits accessoires	5.636.004
Taxe de consommation appliquée aux sels	24.049.049
Somme égale	477.381.024

Il résulte de ces chiffres, comparativement au total des recettes de 1896, une

augmentation de 8,064,674 fr. Les droits d'importation présentent à eux seuls une plus-value de 8,855,872 fr. Les autres branches de recettes sont également en augmentation, à l'exception des droits et produits accessoires et de la taxe de consommation sur les sels, qui sont respectivement en diminution de 226,413 fr. et de 997,717 fr.

En ce qui concerne les droits d'importation, l'excédent le plus important a été réalisé sur les céréales. Ce résultat est dû aux fortes importations de blé et d'orge qui ont été effectuées en vue de combler le déficit de notre dernière récolte.

J. Raubert.

EUROPE

Situation commerciale et industrielle de la Suède. — A la date du 17 février 1896, M. Rouvier, ministre de France à Stockholm, écrivait :

« L'Allemagne a, dans ces dernières années particulièrement, développé son commerce d'importation en Suède. Au lieu de 22,55 % dans la période 1871-75, elle est aujourd'hui parvenue à fournir 34 % des marchandises étrangères introduites en Suède, tandis que, dans le même temps, les importations anglaises fléchissaient de 33,03 % à 28,74 %. »

Le 29 décembre de la même année, dans le rapport commercial relatif à l'exercice 1895, la Légation de France écrivait :

« Un fait reste certain, évident, c'est l'écrasante supériorité de l'Allemagne, qui est devenue maîtresse du marché après avoir égalé, puis dépassé l'Angleterre. Ce résultat est dû spécialement à la présence, dans les grandes villes de Suède, d'un certain nombre de maisons importantes dirigées par des hommes, Allemands d'origine, d'éducation et de goût, qui ont pris la nationalité suédoise pour la plus grande commodité de leurs affaires, mais qui restent tellement fidèles à leur première et véritable patrie qu'ils se réunissent encore à la légation d'Allemagne pour y célébrer les anniversaires fêtés à Berlin et à Frederiksruhe. Ils forment une clientèle assurée aux fabriques allemandes et éliminent peu à peu du marché les modèles des autres nations.

» Le développement de l'esprit d'entreprise chez les négociants français pourrait seul modifier une situation évidemment défavorable. Ceux-ci se contentent, pour la plupart, de faire des offres par correspondance ; ils s'adressent souvent à la Légation, soit par l'intermédiaire du Ministère du Commerce, soit directement, pour obtenir l'indication d' « agents honnêtes et actifs », propres à s'occuper du placement de leurs produits. La Légation fournit les adresses des agents, en petit nombre, dont l'honorabilité lui a été le mieux affirmée, elle ne peut faire davantage ; mais il est à craindre que la concurrence des offres faites aux mêmes agents ait pour résultat de faire hausser le taux de la commission d'un intermédiaire aussi recherché plutôt que la somme des marchandises vendues par lui. »

Enfin, une communication du 18 janvier 1898, exposait les considérations suivantes :

« Malgré les lacunes que peuvent présenter les indications des statistiques des importations suédoises...., il est certain que la part de la France reste minime et qu'elle pourrait être considérablement développée par l'initiative de nos nationaux, s'ils empruntaient les procédés qui ont rendu les Allemands maîtres du marché suédois ; ces procédés peuvent se résumer en ceci : représentation permanente sur place et communications rapides.... Tandis que les services de transport entre

l'Allemagne et la Suède déjà nombreux, se multiplient et s'accélèrent d'année en année, les communications maritimes entre la Suède et la France restent lentes et coûteuses, irrégulières et très peu nombreuses. Les marchandises de petite vitesse mettent un mois et, parfois, six semaines à franchir la distance de Paris à Stockholm ; le prix du fret est assez élevé pour qu'il soit plus avantageux et plus rapide de faire transiter les marchandises par chemin de fer à travers l'Allemagne jusqu'à Hambourg ou Lubeck, où elles sont embarquées à destination de la Suède.... Si, comme on le dit, une ligne de navigation doit être établie entre la France et les ports russes du golfe de Finlande, il serait très désirable que cette ligne fît escale au moins à Stockholm. Elle devrait être composée non de bateaux luxueux mais de cargo-boats appropriés à la navigation et au commerce de ces parages. »

Ces considérations ont conservé toute leur valeur ; le récent rapport adressé à son gouvernement par le consul d'Angleterre en confirme l'exactitude.

Dans leur lutte avec l'élément anglo-saxon pour la suprématie commerciale , les Allemands tirent un grand avantage d'une éducation commerciale habilement dirigée et d'une facilité particulière à se déraciner, à adopter, avec la nationalité légale, les habitudes et les goûts moyens des pays où ils s'établissent. L'Anglais, au contraire, cherche à implanter et réussit souvent à faire adopter, là où il réside, ses mœurs, ses modes, son goût, affectant toujours de les conserver sans transiger, s'isolant, au besoin, plutôt que de se modifier.

D'une façon générale du reste, le progrès des importations étrangères en Suède est combattu par le développement des industries locales. Celle du sucre en est l'exemple le plus frappant ; tandis qu'en 1892 la Suède importait 31 millions de kilogrammes de sucre brut ou raffiné (non compris les sirops et mélasses), pour une valeur de 9,448,000 couronnes, en 1896, cette importation était tombée à 4,823,000 kilogrammes, valant 1,247,000 couronnes.

En quelques années, l'industrie de la raffinerie a été introduite en Suède, la culture de la betterave s'est développée en Seanie et à Gotland,. et le pays a cessé, à peu près, d'avoir à s'adresser à l'étranger pour cette denrée. La production du sucre brut de betterave qui, de 4,298 tonnes en 1885, est passée à 26,842 tonnes en 1892, 43,167 tonnes en 1894, 63,473 tonnes en 1896.

Le même phénomène s'est produit dans d'autres industries, quoique d'une manière moins complète. C'est ainsi que, dans l'industrie du fer, la Suède qui fabriquait surtout le métal brut, aujourd'hui l'affine, le transforme, pour son marché intérieur, en outils, machines, instruments aratoires de toutes sortes et envoie à l'étranger sinon encore beaucoup de pièces achevées, du moins des matériaux parvenus à un degré avancé de préparation qui lui assurent, entre autres bénéfices, celui de la main-d'œuvre. C'est ainsi, également, que, dans l'industrie du bois, ce ne sont pas seulement des troncs bruts, des madriers, des planches, que la Suède expédie au dehors, ce sont des châssis de fenêtres, des portes en blanc, des parquets prêts à être posés. Les procédés les plus perfectionnés de la fabrication mécanique américaine ont été introduits en Suède par quelques industriels entreprenants.

Le rapport du consul anglais apporte une preuve frappante du développement industriel de ce pays, en constatant que, tandis que l'importation des produits fabriqués anglais diminuait, les envois de charbon ont, au contraire, doublé depuis 1886.

En présence de ce développement de la production scandinave , la France doit-elle abandonner l'espérance de prendre une place importante sur le marché suédois ? Nullement, il semble, au contraire, qu'à mesure que se développera la

richesse du pays, la France devrait y trouver un marché chaque jour élargi pour ses industries de luxe et ses produits artistiques.

Mais on ne saurait demander au commerce de détail suédois de faire seul tout l'effort pour répandre nos modèles. C'est à nos fabricants qu'il appartient d'envoyer des représentants soit spéciaux, soit collectifs, qui mettent les Suédois en présence des produits dont ils admettent volontiers, d'avance, la supériorité, mais qu'ils ne sauraient assumer l'initiative, la peine et les risques d'aller chercher ; il faut qu'on les leur apporte.

Il est un point qui n'a pas été abordé dans le rapport du consul anglais, non plus que dans ceux de la Légation et qui, tout en échappant aux statistiques, touche de très près aux rapports commerciaux de la Suède avec les autres puissances. C'est la part des capitaux étrangers dans les affaires industrielles suédoises ; il serait difficile, à cet égard, d'obtenir des chiffres précis. Il est cependant certain que dans ce pays où l'argent est rare, l'intérêt élevé (celui des dépôts à vue dans les banques est communément de 2 %, au lieu de 0,50 chez nous), le développement récent de l'industrie s'est fait en partie avec le concours de capitalistes étrangers, surtout anglais et allemands.

On peut signaler, comme une marque de l'intérêt que les affaires industrielles suédoises éveillent en Angleterre, l'arrivée prochaine d'un groupe important d'ingénieurs et d'usiniers anglais qui se rendent à Stockholm à titre privé. Le roi, officieusement prévenu de leur passage, a attaché à leur visite assez d'importance pour exprimer l'intention de leur accorder une audience et d'entrer en rapport avec eux.

Il est regrettable, en ce qui concerne la France, que ses relations financières avec les États scandinaves se bornent à la conversion de quelques emprunts d'État et que, dans ce pays comme dans beaucoup d'autres, se vérifie cette assertion qu'elle n'a plus guère d'autre produit à exporter que son argent.

H. Marcel,
Ministre de France à Stockholm.

L'industrie du coton et sa production dans l'empire russe. — Nous empruntons ces détails sur l'industrie russe du coton à un rapport de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg :

« L'industrie du coton a fait en Russie, durant les cinquante dernières années, d'énormes progrès. Tandis qu'en 1843 l'empire russe ne possédait que 350,000 fuseaux, dont la production respective ne dépassait pas un poud le fuseau, on compte actuellement environ 5,000,000 de fuseaux, fournissant 2 pouds 1/2 chaque. De plus, on constate que durant les vingt dernières années, le but poursuivi par la Russie a été d'amener l'industrie nationale à n'employer que des matières premières produites dans l'Empire et à ne se servir que de la main-d'œuvre russe.

Ainsi a-t-on vu à Saint-Pétersbourg, Lodz, Moscou, Swanvo, Wesnezenza se fonder des usines pour fournir les machines nécessaires aux établissements de tissages, d'apprêts et aux fabriques d'indiennes.

Il est vrai que jusqu'à présent on continue, comme par le passé, à faire venir de l'étranger les moteurs ainsi que les métiers à filer, mais on peut prévoir le moment prochain où les usines nationales qui se créent journellement de toute part fourniront au commerce des machines russes pour remplacer les moteurs étrangers. Il n'en est pas de même pour la fabrication des machines spéciales à la filature, car l'installation des usines nécessaires demanderait de très importants capitaux et les commerçants russes ne prévoient pas l'écoulement facile des produits de cette nou-

velle industrie. On peut donc espérer que l'importation des machines et appareils étrangers nécessaires à la filature n'aura pas à craindre la concurrence locale. Il est triste de dire que notre commerce a peu d'intérêt à la question, l'Angleterre important presque toutes ces machines.

A l'heure actuelle, le coton travaillé en Russie est fourni pour plus d'un quart par la production nationale du Caucase et des provinces russes de l'Asie centrale. Il faut cependant constater que le coton de ces régions (Khiva, Boukhara, Samarkand, Tachkent et aussi dans le Caucase) est assez grossier, les filaments ne sont pas longs et comme qualité il approche de beaucoup de celui des Indes orientales.

Cependant, dans la province de Tachkent, des plantations faites avec des graines américaines ont fourni un coton aussi bien, sinon supérieur, à celui produit par les États-Unis.

Grâce aux mesures protectrices du gouvernement impérial, les plantations de coton ont pris en Russie un développement considérable, elles couvraient 61,000 déciatimes de terrain en 1887, elles en sont en 1893 évaluées à 136,000 déciatimes, soit en six ans un accroissement de 125 %.

Mais si l'on consulte les dernières statistiques, on constate que dans le Turkestan 2,200,000 déciatines sont destinées à cette culture, dont plus de la moitié a déjà obtenu le drainage nécessaire à leur mise en culture. En calculant que le quart de ces champs seulement peut être annuellement ensemencé, on obtient un résultat dépassant de vingt-sept fois les chiffres indiqués précédemment. D'autre part, de nouvelles plantations ont été faites dans le Transcaucase et dans le gouvernement d'Érivan, dont les régions cultivées donnent déjà 660,000 pouds de coton par an.

Les fabriques de l'Empire travaillent environ 12 millions 1 2 de pouds de coton (soit 204,750 millions de kilogr.) par an, ce qui représente un dixième de la production totale de l'Europe et des États-Unis. Jusqu'à présent l'étranger fournissait la plus grande partie de cette consommation (environ 9,000,000 de pouds), et les principaux clients de la Russie étaient l'Amérique, l'Égypte, les Indes orientales et la Perse, fournissant surtout les qualités moyennes middling good, middlinge et middling fair.

Le tableau suivant donne les chiffres des importations du coton en Russie :

Années.	Quantités en pouds.	Valeur en roubles.
1883	8.090.000	93.864.000
1884	6.277.000	76.176.000
1885	6.378.000	65.967.000
1886	7.248.000	71.986.000
1887	10.056.000	96.436.000
1888	6.890.000	68.248.000
1889	8.620.000	83.509.000
1890	7.695.000	79.121.000
1891	7.131.000	69.397.000
1892	9.466.000	85.154.000
1893	7.444.000	62.407.000
1894	11.260.000	89.400.000
1896	9.257.000	»
1897	9.959.000	»

Si on jette maintenant un regard sur les statistiques fournies au sujet de l'importation des cotonnades, dont le tableau vient ci-dessous, on constate que l'importation étrangère faiblit graduellement et en raison de l'essor que prend l'industrie nationale. A l'heure actuelle, les cotonnades importées ne représentent plus que 1/80 de la production russe.

IMPORTATION DES COTONNADES EN RUSSIE.

Années.	Importation en pouds.	Valeur en roubles.
1883	226 000	10.438.000
1884	166.000	8.513.000
1885	174.000	7.774.000
1886	169.000	7.690.000
1887	219.000	9.644.000
1888	263.000	10.025.000
1889	271.000	9.837.000
1890	228.000	8.609.000
1891	148.000	4.868.000
1892	114.000	3.887.000
1893	125.000	4.151.000
1894	139.000	4.069.000
1896	69.646	»
1897	59.944	»

L'importation étrangère fournit en première ligne les fils à coudre et à broder que l'industrie nationale ne produit jusqu'ici que d'une façon très limitée, mais les progrès rapides des dernières années ne permettent pas de douter que dans un avenir très proche cette importation ne devienne presque nulle.

L'importation des tissus de coton a faibli également pendant la période de treize années, 1883 à 1894, sur lesquelles seulement j'ai les données statistiques du tableau suivant, mais cette tendance n'a fait que s'accentuer durant les trois dernières années.

IMPORTATION DES TISSUS DE COTON.

Années.	Importation en pouds.	Valeur en roubles.
1883	45.400	2.866.000
1884	38.800	2.699.000
1885	35.000	2.384.000
1886	29.600	1.846.000
1887	21.500	1.435 000
1888	19.400	1.166.000
1889	27.000	1.617.050
1890	25.500	1.491.000
1891	22.400	1.318.000
1892	14.300	936.000
1893	14.000	874.000
1894	16.900	1.081.000

Il faut observer que ces importations comprennent les tissus de qualité supérieure, ainsi que les nouveautés de la mode que fournissent seuls les marchés étrangers.

Notre commerce français n'a cependant pas à s'inquiéter beaucoup de cette diminution, car nos tissus fins et de luxe ne pourront de longtemps trouver de concurrence dans la fabrication russe.

L'exportation des cotonnades russes joue un rôle beaucoup plus important dans l'industrie des cotons de l'Empire. La Chine, la Turquie, la Roumanie, la Perse sont des clients sans cesse plus importants. La Perse spécialement a augmenté sans discontinuer ses demandes durant les dernières années et on constate à l'heure présente qu'un tiers des cotonnades vendues sur les marchés persans est fourni par la Russie. Ce succès du commerce russe est d'autant plus flatteur pour les produits de l'Empire que la lutte contre le commerce anglais dans les provinces persanes a été acharnée.

Les Anglais avaient en leur faveur l'avantage de la proximité d'un marché international de coton tel que Liverpool, auquel ils pouvaient demander au fur et à mesure de leurs besoins la matière première nécessaire. Les négociants russes au contraire n'ayant pas près d'eux des marchés de coton importants devaient se fournir de stocks considérables et consacrer à leurs achats des capitaux nombreux destinés à rester quelquefois longtemps improductifs.

D'autre part, les Anglais profitaient d'nn fret maritime très bas, tandis que le fabricant russe était obligé d'expédier ses produits par voie de terre à d'énormes distances. Enfin le bas prix du combustible, l'usage des machines et appareils nécessaires à cette industrie et de nature très perfectionnée, l'excellent enseignement et enfin l'emploi d'un personnel et d'ouvriers très experts, tout concordait à donner au commerce anglais une situation exceptionnelle, aussi faut-il reconnaître que la fabrication a dû à sa seule supériorité la place prépondérante qu'elle s'est faite sur un terrain déjà conquis par le commerce étranger.

Le nombre actuel des broches en activité en Russie est d'environ six millions et demi de pièces. Il était en 1892 de 4,331,508 et les métiers se trouvaient au nombre de 100,630. L'Angleterre possédait d'après les statistiques de 1891, 44 millions de broches à elle seule, soit environ un demi du total universel, mais il faut observer que les métiers russes travaillent sans interruption jour et nuit.

La fabrication russe produit surtout les cotonnades et tissus communs. »

ASIE.

Indo-Chine. — Chemins de fer. — M. Doumer, gouverneur-général, qui vient d'arriver en France, doit s'occuper pendant son séjour à Paris, de la question des chemins de fer à construire dans notre vaste empire indo-chinois.

Actuellement, la seule ligne de chemin de fer existante est celle de Saïgon à Mytho, de 70 kil. de longueur. La direction des travaux publics d'Indo-Chine a élaboré un plan d'ensemble des lignes à construire en les classant en trois catégories, suivant leur ordre d'urgence. Parmi les lignes de première urgence, on voit celle de Haïphong à Hanoï et Lao-Kaï vers la frontière de Chine, de Hanoï à Nam-Dinh, au Tonkin, de Tourane à Hué en Annam. La banque de l'Indo-Chine, d'accord avec les principaux établissements financiers de Paris, a envoyé sur les lieux une mission d'ingénieurs qui a élaboré des avant-projets permettant de fixer les bases générales d'exécution des diverses lignes.

La banque étudie les offres qu'elle a reçues de diverses maisons françaises pour l'exécution, de manière à préciser la question et à être en mesure de la discuter utilement avec M. Doumer pour arriver à la conclusion d'un contrat de concession.

Situation économique de l'Indo-Chine au mois de janvier 1898. — (Lettre au Ministre). — Les rapports économiques qui me sont parvenus des diverses parties de l'Indo-Chine, pour le mois de janvier dernier, signalent partout la situation comme très satisfaisante.

Cependant, quelques provinces de l'Annam se ressentent encore de la disette dont elles ont eu à souffrir dans les derniers mois de l'année 1897. L'administration du protectorat et la cour de Hué se sont efforcées de leur venir en aide dans la plus large mesure possible, et la situation s'améliorera vite si, comme il est permis de l'espérer, la récolte donne de bons résultats.

Agriculture. — Le rendement des rizières, ainsi que vous l'a exposé sommairement mon dernier rapport, aura été inégal pour les diverses régions, même d'un seul pays comme la Cochinchine, où les pluies persistantes ont pu compromettre la récolte dans certains arrondissements, ou le Tonkin, où la sécheresse prolongée a pu faire naître des appréhensions pour l'avenir de la récolte, dans quelques régions. Toutefois, le rendement sera, en moyenne, celui d'une année ordinaire.

Des essais fort encourageants ont été faits en plusieurs endroits de la Cochinchine et du Tonkin avec différentes variétés de riz de Java. Les résultats en sont tels, que le riz de Java prendra, selon toutes prévisions, une place importante dans les rizières de l'Indo-Chine. Par contre, les variétés de Birmanie n'ont pas répondu aux espérances mises en elles, et se trouvent délaissées par ceux qui en avaient fait l'essai.

Les cultures diverses prêtent à quelques remarques intéressantes. Au Tonkin entre autres, les semis de pavot à opium, ont parfaitement réussi, en particulier dans les cercles de Cao-bang, Lao-Kay, Yen-Bay et Bao-Lac.

Dans celui de Mon-Cay, la culture de la badiane prend, de jour en jour, une importance plus grande.

La laque donne lieu à un commerce actif dans la province de Hun-Hoo. Cette sécrétion d'insectes, de fourmis rouges particulièrement, est très estimée par les indigènes qui s'en servent pour teindre leurs étoffes et aussi se laquer les dents.

La récolte du sucre à Quang-Naï, principal centre de la production en Annam, promet d'être fort belle. Pendant sept ou huit mois de l'année, la population entière de la région est occupée à la culture de la canne et à la fabrication du sucre. Bien qu'inférieure à la canne des Antilles, celle du Quang-Naï est assez sucrée, et particulièrement robuste. Il serait utile qu'elle serait connue davantage des industriels ou importateurs français. Cependant, le commerce du sucre tend à se développer. L'exportation qui s'était élevée à 2,287,275 kilogrammes en 1892, a atteint 5,881,229 kilogrammes en 1896. Cette situation s'améliorerait encore très certainement.

En Cochinchine, les plantations de café prospèrent en plusieurs endroits. Le « libéria » réussit mieux que les autres variétés. Il donne surtout de bons résultats dans les terrains élevés et riches en humus.

Les poivrières de Hatien sont très belles et le rendement en sera considérable cette année.

Une culture à propager même en Cochinchine, dans la haute région, est celle du thé ; des expériences d'acclimatement vont être entreprises sur les flancs de la

montagne de Tayninh, avec des graines de thé de Chine et de thé de Ceylan que j'ai demandées à nos consuls de Shanghaï et de Colombo.

La récolte de la cardamome au Cambodge et au Bas-Laos est des plus satisfaisantes. Les plantations se multiplient. Le Bas-Laos seul en a produit 2,000 piculs pendant la saison. Le picul valant en moyenne 20 piastres, c'est 40,000 piastres que cette exploitation a pu rapporter à la population indigène.

Concessions. — Les demandes de concessions agricoles deviennent de plus en plus nombreuses dans toutes les parties de l'Indo-Chine. C'est là une preuve, à la fois de la confiance que nos nationaux apportent en l'avenir de l'œuvre de colonisation en Indo-Chine, et un témoignage des progrès que fait chaque jour, en France, l'idée d'expansion coloniale.

En général, les colons s'occupent sérieusement de leurs exploitations. Mais beaucoup, particulièrement en Cochinchine, éprouvent de réelles difficultés à se procurer la main-d'œuvre qui leur est indispensable.

Je m'occupe d'une façon toute spéciale de cette importante question. Elle intéresse, en effet, au plus haut point, la colonisation européenne. Vous savez d'ailleurs que cette situation n'est pas particulière à l'Indo-Chine. Nos colonies de la Nouvelle-Calédonie et de la Réunion, entre autres, et les colonies étrangères de l'Extrême-Orient, souffrent de la même pénurie de la main-d'œuvre.

Épizootie. — La peste bovine, dont mes repports précédents vous ont signalé l'existence en divers points de l'Indo-Chine, n'avait pas complètement disparu au Tonkin, à la fin du mois de janvier. Mais elle était en décroissance et toutes les mesures avaient été prises pour l'enrayer.

Mines. — L'exploitation des mines de charbon se poursuit régulièrement au Tonkin. On a extrait à Hongay, dans le courant du mois de janvier, 5,600 tonnes de charbon : 15,600 tonnes ont été exportées.

Kébao a produit 9,540 tonnes et en a exporté 4,525.

Des fouilles sont pratiquées actuellement dans le cercle de Lao-Kay.

Le vapeur anglais *Sulbert* a emporté à destination de Shanghaï, les 1,200 tonnes de charbon qui constituaient tout le stock d'approvisionnement de la Société des houillères de Nong-Son (Annam).

Commerce. — Partout, en Indo-Chine, les marchés ont été généralement très animés pendant la première quinzaine de janvier, mais les transactions, comme de coutume, presque totalement suspendues pendant les fêtes du « têt ». Ce n'est qu'à la fin du mois que les marchés ont repris leur physionomie habituelle. Il n'est pas sans intérêt de constater que les marchés du cercle de Cao-bang au Tonkin, ont été fréquentés par un grand nombre de marchands chinois, qui ont apporté et vendu un certain stock d'articles européens. Malheureusement, tous ces articles sont de fabrication anglaise et allemande.

Dans le Haut-Laos également, ce sont les produits anglais et allemands qui se vendent. Je ne crois pas qu'il y ait là seulement l'indice d'un manque d'initiative de la part de nos commerçants. Il faut constater aussi, une fois de plus, que l'une des causes de notre insuccès vient de ce que nos articles ne répondent ni au goût, ni aux besoins des populations auxquelles ils sont destinés.

Sans doute, ils sont, en général, supérieurs aux produits allemands, mais par cela même, ils coûtent beaucoup plus cher et, puisque l'indigène se contente de produits inférieurs, il est de l'intérêt immédiat du vendeur de lui en fournir.

Lorsque les produits étrangers auront complètement, ou à peu près disparu de nos marchés, il est possible qu'on puisse imposer à l'acheteur le goût du fabricant et développer chez l'indigène le désir de remplacer la marchandise de qualité inférieure, mais à bon marché, par les produits plus chers et plus durables. Mais jusqu'à ce que ce moment soit arrivé, il faut lutter avec les armes dont se servent nos adversaires.

En résumé, la situation économique des pays de l'Indo-Chine est pleinement rassurante. Il se produit sans conteste, sur tous les points du territoire, un mouvement en avant, une extension de la production et des échanges, un développement de la colonisation dont nous pouvons hautement nous féliciter.

Signé : Paul Doumer.

Saïgon, 30 Mai 1898.

(*Revue coloniale*).

Le commerce de la Sibérie. — Extrait d'une correspondance adressée à la Chambre de commerce française de Constantinople par son correspondant de Varsovie et publiée dans le dernier *Bulletin* de cette Chambre :

« La Sibérie, que sillonnent déjà des trains réguliers parcourant d'immenses espaces, commence à attirer les voyageurs désirant faire connaissance avec les conditions économiques, ethnographiques et autres de ce curieux pays.

Déjà, des capitalistes étrangers, parmi lesquels les Français brillent par leur absence complète, plantent leurs jalons afin d'aller à la conquête de nouveaux débouchés et d'établir, en même temps, les bases d'une exportation rationnelle de matières premières.

La Sibérie, malgré ses immenses et presque inépuisables richesses minérales, ne fabrique encore rien ; aussi a-t-elle besoin de l'Europe pour tout ce qui touche aux produits de première nécessité.

Jusqu'à présent, les marchés sont exploités, pour la plupart, par des fabricants et des marchands de Moscou, qui se rendent annuellement aux foires de Nijni-Novgorod et d'Irbit, à 409 kilomètres est de Perm. Là, entre Russes, Sibériens, Boukhares, Tartares, Persans, Grecs et Arméniens ont lieu les transactions qui alimentent le commerce de ces régions qui, jusqu'alors, n'étaient praticables qu'aux Russes par la voie de terre.

Le gouvernement de Varsovie, qui est un grand centre de production pourtant, s'était contenté, jusqu'à ce jour, de vendre ses produits aux marchands de Moscou, qui les écoulaient ensuite en Sibérie, prélevant sur eux des bénéfices immenses.

Les Anglais et les Allemands procèdent d'une tout autre manière. Je citerai pour exemple l'expédition du capitaine Wilkins qui, l'automne dernier, a pénétré jusqu'à l'embouchure de l'Oka par la mer de Kara et qui, en échange d'un chargement de pacotille, enlève du blé et une jolie quantité de roubles supplémentaires. Le fret de Londres montait de 20 copecs de poud (16 kilog. 360 liv.), et la plupart des marchandises importées étaient entrées en libre franchise.

Les Moscovites, il est vrai, effrayés par cette intrusion britannique, ont supplié le Ministre des Finances de faire jouer, pour les produits importés par le canal de l'Océan glacial, le garrot fiscal avec lequel on étrangle l'importation étrangère en Russie. L'année 1898 a donné satisfaction aux desiderata du commerce de Moscou.

Les Allemands ne s'endorment pas non plus : le puissant développement de leur marine marchande les met à même de réduire, à *minima*, les frais de transport, et étant donné que leur industrie progresse de jour en jour, ils arriveront facilement à se créer, dans ce véritable Nouveau-Monde qu'est la Sibérie, de solides débouchés.

.... Les deux points sur lesquels, pour le moment, se dirigent l'attention, sont Tomsk et Omsk. Le voyage de Moscou à Tomsk coûte actuellement 9 roubles, soit 23 fr. 84 et 18 roubles en première avec lits pour la nuit. Les trains sont munis d'un restaurant et d'un bar qui ne ferment jamais.

A mon avis, des Sociétés devraient s'organiser à l'effet d'acheter sur place des peaux d'animaux qui abondent en Sibérie, et qui ne s'obtiennent que de troisième main aux foires de Nijni-Novgorod.

Le commerce français, de par les voies de communication de terre et de mer qui lui ouvrent le cœur de la Sibérie, doit, d'ores et déjà, faire tout son possible pour créer des comptoirs là où il est possible d'acheter à bon compte les produits indigènes et d'écouler, dans les mêmes conditions avantageuses, les produits manufacturés de l'industrie française, ainsi que les vins et spiritueux.

.... Le Transsibérien n'est pas encore achevé que l'on pense déjà à Pétersbourg à pousser le Transcaspien au delà des possessions afghanes et de le réunir aux réseaux des chemins de fer indiens de l'Est, à peu de distance de Cachemire. Ce point est éloigné de 720 verstes de la Samarcande russe. Sur ces 720 verstes de parcours, 120 traversent les possessions afghanes, 250 traversent le territoire russe et 50 les terres anglo-indiennes. Cette ligne serait plus longue si elle avait comme point de départ Caboul. Ce projet a une très grande importance pour le commerce européo-asiatique, et serait d'une importance non moindre, au point de vue du transit, pour la ville de Varsovie où aboutissent les chemins de fer à double voie et commencent les voies simples. »

II. — Généralités.

Le premier port du monde. — New-York va dépasser Londres. — Progrès énormes depuis deux ans. — Un des passages les plus frappants du rapport annuel que va publier M. Chamberlain, commissaire de la navigation à Washington, est celui où il est dit qu'à la fin de l'exercice courant, c'est-à-dire le 30 juin 1899, New-York sera le premier port du monde entier, alors que Londres l'aura été pendant des siècles.

Les statistiques du Board of trade anglais constatent, en effet, qu'à Londres, pendant l'année 1897, les entrées et sorties des navires faisant des voyages de long cours ont représenté un tonnage total de 15,797,659 tonneaux, ce qui constituait une augmentation de 215,000 tonneaux par rapport à l'année précédente.

Pendant l'année finissant le 30 juin 1898, les entrées et sorties de New-York de navires faisant des voyages de long cours ont donné un tonnage total de 15,343,242 tonneaux, soit une augmentation de 1,131,727 tonneaux par rapport aux douze mois précédents.

Si, comme tout porte à le croire, l'augmentation de tonnage se maintient en faveur de New-York, avant la fin de l'exercice courant, le premier port du monde sera en Amérique.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRETAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp L.Danel.

SÉANCE SOLENNELLE

du Dimanche 22 janvier 1899.

RÉCEPTION DE L'ADJUDANT DE PRAT

C'est le dimanche 22 janvier que s'est tenue notre Séance solennelle.

La cérémonie empruntait cette année un éclat exceptionnel à ce fait que la Société de Géographie de Lille recevait solennellement l'adjudant de Prat, le Lillois, compagnon de Marchand. Aussi, avant 3 heures, la salle était comble : la Commission des fêtes était sur les dents et multipliait ses efforts pour placer tout le monde ; malgré tout, beaucoup ont dû rester debout près des diverses entrées, quelques-uns même n'ont pu trouver place et ont dû rebrousser chemin.

Pour la première fois depuis sa fondation, la Société de Géographie de Lille a été privée en sa Séance solennelle de la présence de son cher Président. M. Paul Crepy, souffrant, a dû fuir la rigueur de notre climat du Nord, pour aller chercher le soleil et l'air pur sur les bords de la Méditerranée, d'où certainement sa pensée nous a suivis pendant toute cette après-midi.

En son absence, c'est à M. Ernest Nicolle qu'est échue la présidence. Sur l'estrade, autour de lui, avaient pris place le général Allard, gouverneur de Lille, Vatin, préfet du Nord, Margottet, recteur de l'Université de Lille, MM. le capitaine officier d'ordonnance du général Allard ; le chanoine Pillet, Eeckman, Quarré-Reybourbon, Auguste Crepy, Gedin, Fernaux-Defrance, Beaufort et les autres membres du Comité de la Société.

M. Ernest Nicolle, en ouvrant la séance, s'exprime en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

En ouvrant cette séance mon premier devoir est de remercier les hautes autorités qui ont bien voulu prendre place au bureau : M. le général Allard, gouverneur de Lille, M. le préfet du Nord et M. le recteur de l'Académie de Lille. Leur présence à notre séance montre comment sont appréciés nos efforts pour développer l'étude et l'action géographiques. J'en trouve une autre marque dans les envois faits par M. le Ministre des Colonies, M. le Ministre du Commerce et M. le Ministre de l'Instruction publique, de huit prix dont nos jeunes lauréats seront reconnaissants, de même que nous.

C'est la première fois que M. Paul Crepy, notre cher et digne Président, a dû abandonner la présidence de cette réunion, où s'établit pour ainsi dire le bilan annuel de notre Association. A mon sentiment de l'honneur d'occuper sa place se mêle un regret que vous partagez assurément en pensant à la privation que lui impose l'absence.

Notre Société, c'est son œuvre, aidée de votre concours, et il suffit de jeter les yeux sur cette Assemblée pour constater son succès, succès grandissant d'année en année parce que, de longue date, notre Président a su le préparer. Nous lui enverrons d'ici un souvenir ému, plein de respect et d'affection, avec nos souhaits d'un prompt retour.

Que signalerai-je à votre attention depuis un an ? Toutes nos branches ont suivi leur marche progressive.

A Lille, nous avons eu 33 conférences ; nous en comptons 10 à Roubaix et autant à Tourcoing. Elles embrassent un horizon vaste et varié : l'histoire des découvertes, celle des colonies, la politique coloniale, la géographie descriptive, la géographie économique, la mer et la navigation, le tourisme, l'alpinisme, l'archéologie, et j'en passe.

Dans la plupart, les projections ont accompagné les descriptions, les complétant heureusement ; souvent le mérite artistique des photographies nous a tous frappés.

Je ne crois pas m'illusionner en pensant que le niveau de nos conférences ne cesse pas de s'élever, et que la participation de plus en plus active de nos Sociétaires n'est pas étrangère à cet heureux mouvement.

Je m'abstiens de citer en particulier les conférences et les conférenciers, il faudrait, pour être juste, citer tout et ne rien laisser pour le rapport de notre Secrétaire-Général, et puis, parler si longtemps que nos Sociétaires s'impatienteraient.

Pour les excursions : voyages au loin et dans le voisinage, visites économiques, industrielles, artistiques, archéologiques. Visites de grands établissements d'enseignement, rien n'y manque, toutes les aspirations ont pu y trouver leur compte. C'est que nos organisateurs sont infatigables et habiles. Pour eux et leurs œuvres, comme pour les conférenciers, je dois à regret rester dans les généralités.

Notre Bulletin est toujours le recueil intéressant auquel chacun rend justice, un des attraits de notre Société. Vous y avez vu cette année ce qu'a été, ce que sera le cours de géographie commerciale de Roubaix, et aussi l'annonce du cours de topographie de Lille ; je vous en reparlerai dans la suite de la séance.

Le concours de 1898 est aussi fort satisfaisant : Notre Président,

après son examen des copies des élèves de l'Ecole supérieure de commerce, s'exprimait ainsi : « Je suis vraiment surpris de constater » comment ces jeunes gens connaissent les choses géographiques, les » comprennent et les raisonnent ; peut-être doivent-ils tout cela à leur » excellent professeur ». Ce sont ses expressions textuelles. Nous sommes de cet avis : ils le doivent sûrement à leur excellent professeur qui n'est autre, vous le savez, que M. Merchier, notre sympathique Secrétaire-Général, qui, avec son talent d'exposition et sa grande compétence professionnelle, vous parlera tout à l'heure en détail de ce que je n'ai fait qu'effleurer d'une manière générale et rapide.

Ce discours est fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements.

H. Haumant, professeur à l'Université de Lille, a bien voulu se charger de la conférence à faire. Il doit nous parler de l'ancienne Moscovie ; mais voilà que, pris d'un malaise subit, il a dû avoir recours à l'antipyrine. Il sollicite avant de commencer un répit de quelques minutes, c'est pourquoi la parole est donnée d'abord au Secrétaire-Général pour la lecture du rapport sur les travaux de l'année.

Mes chers Collègues,

Quand arrive notre Séance solennelle, je ressens toujours une certaine appréhension : je suis comme le locataire pauvre qui voit arriver l'échéance du terme avec cette différence que je suis embarrassé par ma richesse. J'ai tant de choses à dire quand je considère l'ensemble des travaux de la Société de Géographie de Lille, et, d'autre part, je sens la nécessité d'être bref. Je sais que vous attendez avec impatience la distribution des récompenses. Aussi, sans plus tarder, je commence.

Au mois de septembre dernier, la Société de Géographie de Lille avec ses deux sœurs de Roubaix et de Tourcoing, comptait 2,201 membres, chiffre qui se transforme en celui de 2,242 si nous y ajoutons la liste des géographes de Valenciennes abonnés à notre Bulletin.

Ce Bulletin a présenté cette année un intérêt exceptionnel grâce à l'insertion d'une correspondance régulière datée du Haut-Nil et venant d'un Lillois dont sa ville natale est fière : c'est à lui que nous devons d'avoir publié une carte itinéraire que nous avons été les premiers à donner au monde scientifique ; c'est grâce à lui que notre cher et aimé Président, M. Paul Crepy, a pu annoncer qu'en dépit d'affirmations intéressées, la mission Marchand n'était pas perdue, enlisée dans les marais du Bahr-el-Gazal, et qu'elle marchait sans défaillance vers son but.

Bien que formant 2 gros volumes enrichis de nombreuses phototypies, notre Bulletin ne pourrait suffire s'il devait donner le compte rendu de toutes les conférences que vous avez entendues.

Pour commencer par ce qui touche aux généralités, je rappellerai avec quelle science de géographe et même de géologue, notre collègue, M. Ardaillon, nous a parlé *de la Mer, de ses profondeurs, de sa vie et de ses mouvements ;* et, pour que rien des choses maritimes ne nous restât étranger, avec une rare compétence,

M. de Chasseloup-Laubat est venu nous faire l'*Historique général de la navigation.* Avec le Dr Vermersch nous nous rapprochons de la côte et nous voici au *Zuydersée.* Nous ne nous arrêtons pas à la plaine : tout au plus faisons-nous une courte station dans la région des plateaux, station il est vrai bien agréable avec M. Houbron qui nous parle de *la Forêt d'Ardenne historique et légendaire.* Cette année, tout est aux montagnes et à l'*alpinisme* que M. Ronjat associe avec la *bicyclette,* tandis que M. Maquet retrouve son succès de l'an passé en nous racontant son *Excursion dans le Valais.* Par deux fois, M. Meys fait défiler sous nos yeux ces photographies qu'il sait prendre avec un goût si artistique. La première fois il nous transporte dans les *Montagnes d'Aragon*, la deuxième dans ses chères *Pyrénées.* Plus hardi, M. Vallot nous entraîne à sa suite en son *Observatoire*, sur la cime *du Mont Blanc.* Mais M. de Beugny d'Hagerue est incapable de demeurer à ces hauteurs : avec une fougue juvénile, qu'il sait conserver malgré ses cheveux blancs, il nous crie : « *En zigzag, par monts et par vaux*, » et nous voilà visitant les lacs italiens, Agram, Salzbourg, Inspruck.

Sortons d'Europe. Nous voilà faisant un *Voyage du cap Nord à Samarcande*, à la suite d'une jeune Lilloise qui, trop modeste pour nous parler elle-même, a su au moins choisir le meilleur des interprètes, c'est-à-dire M. Haumant. Nous restons *en Transcaspie* avec M. Gallois, puis nous visitons *la Chine* avec M. Guimet, dont l'érudition et l'humour font sur nous une vive impression. Un de nos conférenciers aimés, M. Paillot, nous convie à voir *le Pays des Croisés.....* par le fenêtre de l'objectif, et nous voilà admirant ses belles projections sur Rhodes, Adalia, Damas, Balbek, Jaffa, Jérusalem ! Mais après lui, s'inspirant de l'actualité, avec autant de verve que d'esprit. l'abbé Sagary nous mène *en Orient avec l'empereur Guillaume.*

Vous voyez que l'Asie a été favorisée : nous avons pourtant été en Amérique, grâce à une charmante conférencière, Mme de Mayolle, qui nous raconte son voyage très mouvementé *chez les Indiens du Nouveau-Mexique.* Pour la seconde fois M. Gallois nous sert de guide, mais c'est maintenant en Océanie, *au Pays des pagodes*, en Birmanie, à Singapour et à Java. L'Afrique s'étonne d'être un peu délaissée : elle n'est représentée que par la conférence de M. Bousquet sur le *Transvaal.*

Plus que jamais les questions coloniales ont été à l'ordre du jour : M. Longchamps a même considéré nos *Colonies dans le passé* sous la forme des Indes et du Canada. Je rappelle de quelle façon magistrale M. Chailley-Bert a envisagé *la Politique coloniale de la France.* M. l'abbé Rouïet nous a aussi parlé de *la Colonisation française.* C'est déjà à un point de vue plus particulier que le commandant Leblond, professeur à l'École supérieure de guerre, nous a parlé *du Rôle de la France dans le Levant et en Égypte.* Par M. Lagrillère-Beauclerc, nous avons été mis au courant de la *Situation actuelle du Sénégal et du Soudan* ; et le conférencier était bien renseigné puisqu'il avait suivi le Ministre des Colonies dans sa visite à cette fille de Faidherbe ! M. Mévil nous a parlé de *la Guinée française et de la Côte d'Ivoire* ; M. Levat nous a montré *la Guyane française* ; enfin, cela a été un régal ponr les délicats que d'entendre Mme Massieu nous raconter son *Voyage dans le Haut-Laos.*

En vérité, nous sommes universels ! Nous avons fait de l'archéologie en visitant *Rome antique* avec un maître, j'ai nommé le chanoine Pillet, doyen de la Faculté de théologie. Nous avons fait de l'art avec M. Quarré-Reybourbon *à travers les monuments et les musées de Londres*, de l'ethnologie avec le Dr Carton qui nous a révélé..... *le Bédouin.* La belle conférence du Dr Éduardo d'Avellar sur *Dom Vasco da Gama et les Navigateurs portugais du XVe siècle* a été une page

d'histoire en même temps qu'un hommage à un pays ami ; avec M. Dupont, membre du Bureau de Roubaix, nous avons fait de la saine géographie économique en étudiant *l'Enseignement commercial en Allemagne.*

Il était tout naturel de me voir exposer devant nos trois Sociétés les travaux du *Congrès de Marseille :* un autre conférencier commun aux trois Sociétés a été M. Richet qui a parlé du *Klondyke ;* on trouve aussi le nom de M. Haumant, mais il a eu la coquetterie de traiter des sujets différents : à Roubaix, le *Voyage d'une jeune Lilloise ;* à Tourcoing, *la Bulgarie et les Bulgares.* C'est pour Roubaix seul que M. Albert Waeles a parlé de *la Mission lyonnaise et de son voyage à travers la Chine.* Roubaix a entendu encore M. Camille Guy qui a rappelé *la Conquête du Tonkin,* M. Senevez qui a parlé de *l'Abyssinie,* M. Félix Vieuille qui a étudié *Moscou et la région de la Volga,* M. Jules Brun qui a parlé de *la Roumanie.* Enfin Roubaix a eu la bonne fortune d'entendre le doyen des Secrétaires-Généraux, le si bon, si sympathique Secrétaire-Général de la Société de Géographie commerciale de Paris, M. Gauthiot, qui a fait une charmante et instructive causerie sur *le développement colonial de la France.*

Tourcoing a eu aussi ses conférenciers spéciaux. D'abord M. Laborde, alors professeur au Lycée et que des liens d'amitié personnelle attachent au vénéré Président M. François Masurel. *La vie flamande il y a 4 siècles,* tel fut le sujet de cette conférence. M. Ardaillon a fait une magique évocation du passé en parlant *des Villes antiques de la Grèce.* M. Levat avait eu à Tourcoing un avant-goût du succès qu'il devait avoir à Lille avec sa conférence sur *la Guyane.* M. Diamanti a parlé de *la Syrie et de la Palestine.* M. René Wauthier, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, a traité de main de maître *le Congo,* et ce fut une véritable solennité quand le colonel Monteil vint traiter devant un public enthousiaste : *la France coloniale en 1898.*

Les conférences portent leur fruit, on le voit par le goût du public pour les choses coloniales, alors qu'il y a vingt ans il n'avait que dédain pour ce genre de questions. Pour être moins brillant, un cours régulier laisse parfois une impression plus durable encore. Nous avons eu de ces cours.

A Lille, le lieutenant Lemayeur et le sous-lieutenant Debord du 43e régiment d'infanterie ont bien voulu se charger d'un cours de topographie. 4 séances ont été faites au siège de la Société, 4 sur le terrain, et les résultats ont été assez satisfaisants pour que votre Comité jugeât dignes de récompense certains des travaux présentés. Le lieutenant Lemayeur veut bien nous assurer la continuation de son précieux concours.

J'ai déjà signalé dans le Bulletin les résultats remarquables obtenus par le cours que M. Lefebvre professe avec tant de dévouement à Roubaix. La géographie de la République Argentine a été étudiée d'une manière toute nouvelle, par une sorte d'enseignement mutuel, où le professeur va à l'école des principaux négociants pour être ensuite un agent de transmission auprès de ses auditeurs. Ici tout est pratique, terre à terre, mais utile, de façon à préparer d'excellents agents commerciaux : c'est l'application des méthodes allemandes qu'a si bien exposées M. Dupont.

Les excursions n'ont point chômé. Elles commencent dès le mois de février par une pointe au carnaval de Nice d'où l'on pousse jusqu'à Menton. MM. Rollier et Savary conduisent l'excursion. Plus tard les grandes excursions se multiplient. Au mois de mai, c'est une visite aux bords du Rhin sous la conduite de MM. Thiébaut et Ravet ; ce pays a tant de charmes qu'au mois de juillet nous y retrouvons une nouvelle excursion, cette fois sous la conduite de MM. Godin et Destombes. Au

même moment un groupe de nos Sociétaires lillois visite la Belgique et la Hollande sous la conduite du Dr Vermersch et de M. Decramer, tandis qu'un autre groupe parcourt les Vosges et le Jura avec MM. Fernaux et Calonne. Du 11 au 28 août, MM. Beaufort et Auguste Crepy avec un groupe d'intrépides, bravent la chaleur, parcourent la Guyenne et la Gascogne en véritables cadets de ce nom, franchissent les Pyrénées, poussent jusqu'en Espagne, puis vont voir couler la Garonne à Toulouse.

Pour être plus modestes, les autres excursions ne sont pas moins intéressantes. M. Van Troostenberghe met beaucoup de bonne grâce à nous montrer la Belgique qu'il connaît si bien. C'est avec lui qu'on a visité Namur, Dinant, Spa, les grottes de Han ; il avait pour collaborateur M. Rollier : c'est avec lui encore qu'on a été visiter Ostende et la procession du St-Sang à Bruges, son collaborateur était alors M. Calonne que nous retrouvons pour la visite d'Ypres. M. Beaufort en personne se joint à M. Van Troostenberghe pour nous conduire à Halluin visiter des merveilles industrielles. Dans le même ordre d'idées, avec MM. Herland et Vaillant nous visitons la chocolaterie de M. d'Halluin et la pétrolerie du Nord. Une excursion qui, sans franchir l'enceinte de Lille, a présenté néanmoins un vif intérêt, est celle qu'ont dirigée MM. Beaufort et Eustache aux Facultés catholiques. St-Omer et l'ascenseur des Fontinettes ont reçu leur contingent de visiteurs sous la conduite de MM. Cantineau et Vaillant. Bergues, Dunkerque et ce coin trop peu connu des Moëres ont été visités grâce au Dr Vermersch et à M. Decramer. M. Fernaux conduit une excursion à Audenarde, MM. Thieffry et Decramer en conduisent une autre aux carrières de Soignies. MM. Cantineau et Godin ont bien voulu conduire à Calais et Boulogne les lauréats du prix Danel. J'ai réservé pour la fin l'excursion au Mont des Cats, parce qu'elle prouve que depuis notre mère Eve la femme a gardé son péché mignon de curiosité. Cette année, par faveur spéciale et pour quelques jours seulement, les dames étaient admises à visiter le fameux monastère : du coup, nous avons eu 250 excursionnistes. Il a fallu se fractionner. Trois corps ont été mobilisés : M. Beaufort étant général en chef avec le Dr Vermersch, MM. Van Troostenberghe, Thiébaut et Ravet pour lieutenants.

L'année a donc été féconde. Je terminerai rapidement en exprimant l'espoir que l'année qui commence ne le cédera en rien à ses devancières et que la Société de Géographie de Lille pourra s'appliquer cette devise : « Toujours plus oultre ».

Après la lecture de ce rapport, M. Haumant prend place à la table du conférencier. Son arrivée est saluée par des applaudissements et cela n'est point fait pour surprendre, car voici ce que dit un journal de Lille :

« M. Haumant est un conférencier des plus agréables à entendre ; c'est un de ceux que le public de la Société de Géographie de Lille vient toujours écouter avec un sensible plaisir. C'est dire combien ce causeur délicat, ce fin lettré a été goûté et applaudi. »

Nous aurions voulu donner *in-extenso* cette belle conférence, mais M. Haumant ne l'a pas encore écrite. Il nous fait espérer que nous l'aurons quelque jour. Nous sommes donc réduits à un compte rendu analytique.

CONFÉRENCE DE M. HAUMANT

UN VOYAGE DANS L'ANCIENNE MOSCOVIE

En débutant, M. Haumant se fait l'interprète du sentiment de tous en exprimant le vœu, avec beaucoup de délicatesse, que M. l'adjudant de Prat veuille bien consentir à donner une prochaine conférence à la Société de Géographie. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« J'éprouve quelque embarras à vous parler *aujourd'hui* de la Russie. Il est trop évident que vos préoccupations sont ailleurs et qu'à mon sujet moscovite, vous préféreriez n'importe quel sujet africain.

» Mon excuse de venir si mal à propos, c'est — et je crois pouvoir le dire sans trop d'indiscrétion — que le Comité souhaite, espère même vous offrir, à bref délai, une conférence sur l'Afrique, conférence qui sera faite par quelqu'un d'autorisé, de *très autorisé*...

» Si notre espoir se réalise, vous me pardonnerez sûrement d'avoir occupé la scène en attendant le vrai lever de rideau, le *sujet sensationnel* qui vous passionnera tous. »

Après ce début, chaleureusement applaudi, M. Haumant examine la situation de la Moscovie il y a quelques siècles.

Il parcourt la Moscovie du XVIIe siècle à la suite d'un ambassadeur hollandais, Meyerberg, et en trace une description absolument inédite, très curieuse et que complètent des vues fournies par de vieilles estampes.

Moscou, qui a encore aujourd'hui une physionomie si particulière, était bien alors la « Rome tartare », mer de maisons et de jardins, surmontée d'innombrables clochers, bulbeux, jaunes, verts, bleus, striés, étoilés d'or et d'argent, terminés par de hautes croix d'or. Au milieu de cette vaste agglomération, une autre enceinte, une ville dans la ville, le Kremlin, résidence du tsar, fouillis confus de dômes d'or, de tours crénelées, au couronnement d'un vert sombre, et enfin, point culminant, la tour blanche d'Ivan-le-Grand.

Il se dégageait de ce spectacle une impression de grandeur et de magnificence qui s'évanouissait quand on pénétrait dans l'intérieur de

la ville proprement dite, d'aspect sale et misérable, avec de véritables bourbiers comme rues et des maisons ressemblant à des huttes.

Toujours à la suite de l'ambassadeur Meyerberg, nous assistons à une audience du tsar, nous visitons son palais, puis la maison d'un *boïar* ou grand seigneur russe.

Les Moscovites ne connaissaient nullement encore le confort qui commençait à s'introduire dans l'Europe occidentale. Ils avaient un mobilier sommaire, des usages très primitifs, même dans les hautes classes ; leurs repas se ressentaient d'une demi-barbarie et étaient peu raffinés.

M. Haumant étudie ensuite la condition des femmes russes dans l'ancienne Moscovie. La femme russe, surtout celle de haute condition, vivait très renfermée dans son *terem* ou ses appartements particuliers. Mais il ne faut voir là aucun rapport avec les harems de l'Orient. La femme russe était enfermée dans le terem, parce qu'on la considérait comme un être faible, incapable de faire son salut sans la surveillance et l'autorité de son mari.

Le mari avait toute autorité sur son épouse et avait le droit de la frapper au fouet lorsqu'elle faisait quelque chose qui lui déplaisait. En revanche, Madame avait quelques compensations. Elle passait son temps à broder, à prendre des bains russes, avait des appartements très somptueux, et usait de son autorité souveraine pour rendre aux domestiques, avec de gros intérêts, ce que lui faisait endurer son mari !

Depuis ce temps, du reste, elle a bien pris sa revanche, car il est peu de pays où les femmes et les jeunes filles jouissent de plus de liberté que dans la Russie actuelle.

Elle a commencé à se transformer vers la fin du XVII[e] siècle, dès le règne d'Alexis Mikhaïlowitch. Le fils de ce souverain, le célèbre Pierre-le-Grand, accentua cette tranformation, qui s'opéra avec une rapidité « kaléïdoscopique ». A partir de Pierre-le-Grand, la transformation n'a fait que s'étendre, et il est inutile d'insister davantage sur ce qu'est devenu aujourd'hui le puissant empire des tsars.

Les immenses progrès accomplis par la Russie, personne ne les prévoyait au XVII[e] siècle. Et, à ce propos, M. Haumant conclut en ces termes :

« Les voyageurs dont j'ai parlé ont trop fait attention aux petites choses qui les amusaient ou les choquaient, pas assez aux grandes qui les avaient instruits.

» Trop préoccupés des dîners et du cérémonial moscovite, ils n'ont pas assez remarqué la discipline, la cohésion religieuse et nationale du monde moscovite ; ils n'ont pas assez noté les ferments de progrès qui commençaient à soulever cette « pâte » compacte.

» Cela dit, il serait injuste de leur reprocher de n'avoir pas prévu l'avenir. La baguette divinatrice des montreurs de source qui, jadis, s'en allaient par les champs pour révéler aux paysans les eaux vives, prêtes à jaillir, pour apporter au sol aride la fécondité et la vie, cette baguette divinatrice n'a jamais été à la disposition des géographes. »

Cette analyse de la très instructive conférence de M. Haumant est assurément bien pâle et bien incomplète. Mais le succès que le conférencier a obtenu a été des plus vifs, et M. Nicolle l'a remercié chaleureusement au nom de tous.

« Vous venez de nous prouver, dit-il, combien j'avais raison de dire tout à l'heure que le niveau de nos conférences ne cesse de s'élever et je dois me féliciter que cette preuve soit faite par un de nos confrères de la Société de Géographie de Lille. ».

REMISE DES MÉDAILLES DE VERMEIL.

L'excellente musique de l'imprimerie Danel, qui a bien voulu nous prêter son concours, fait entendre un morceau, puis M. Nicolle se lève et annonce que la Société de Géographie décerne une médaille de vermeil à M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, de Roubaix, qui a montré une si heureuse initiative dans le cours de géographie commerciale de cette ville. L'enseignement de M. Lefebvre est de la plus grande utilité pour ses élèves, « qui en tireront des résultats pratiques précieux, non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour notre développement économique national. »

Cette distinction est très applaudie. C'est aussi au milieu des applaudissements de toute la salle que M. Nicolle prononce les paroles suivantes :

M. le lieutenant Lemayeur, du 43e d'infanterie, a bien voulu se charger d'un cours de topographie qui a fort bien réussi, grâce à sa connaissance spéciale du sujet et à son activité ; nous lui offrons aussi une médaille de vermeil, avec d'autant plus de plaisir qu'elle s'adresse à un officier, à un membre de l'armée, cette gardienne vigilante de tout ce qui fait l'honneur, la sécurité et la grandeur de la patrie ; nous saisissons avec joie l'occasion de donner à cette grande institution des témoignages de confiance et de respect.

Lieutenant Lemayeur, acceptez de nous ce souvenir cordial.

Les paroles patriotiques de M. Nicolle soulèvent l'enthousiasme de l'auditoire et une ovation est faite à M. le lieutenant Lemayeur.

LA REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR A L'ADJUDANT DE PRAT. (1)

M. de Prat, en grande tenue d'adjudant d'infanterie de marine, portant les deux décorations de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire, était assis au premier rang des fauteuils, entouré des membres de sa famille. La modestie de l'attitude de l'adjudant produisait l'impression la plus favorable.

Le moment est venu de lui décerner la médaille d'or.

Au milieu d'un silence solennel, M. Nicolle reprend la parole. Il est visiblement ému, et il s'exprime en ces termes :

C'est encore à un membre de l'armée que je m'adresse, à un homme qui a dépensé, prodigué les plus belles années de sa vie, avec une persévérance que rien ne décourageait, dans des expéditions lointaines, au milieu de périls incessants et de toute sorte, n'ayant en vue d'autre compensation que la gloire d'ajouter au patrimoine de la France et de l'humanité civilisée. Vous reconnaissez l'adjudant de Prat, le membre intrépide de la mission Marchand, le Lillois qui nous écrivait des relations si pleines de vie du fond de l'Afrique.

Ah ! Sans doute, nous n'avons pu garder tous les points conquis par des efforts héroïques, mais il ne faut pas mesurer l'éloge et l'admiration au bénéfice immédiat et matériel d'une entreprise.

Les énergiques qui tombent une fois peuvent se relever plus vaillants et reconquérir l'avenir.

Retenez bien ceci, jeunes gens qui débutez dans la vie.

Tant que la France sera peuplée d'enfants tels que Marchand et ses compagnons, tels que de Prat, pleins d'entrain, de volonté, d'amour de l'action, d'intentions droites et généreuses et d'un dévouement sans borne, elle pourra subir des fluctuations dans sa marche, mais elle aura l'avenir pour elle.

Le gouvernement a reconnu les services et le mérite de l'adjudant

(1) Dans un banquet intime offert par souscription à l'adjudant de Prat et qui comptait 90 convives, M. Nicolle a remis à notre brave compatriote une croix en brillants au nom du Comité d'Études de la Société de Géographie de Lille.

de Prat par la décoration de la Légion d'honneur; nous nous en réjouissons et, de notre côté, nous lui offrirons notre plus éclatante récompense, notre médaille d'or que je serais fier de lui remettre mais qu'il recevra avec plus de plaisir encore de la main du général Allard.

Nous reverrons ici M. de Prat, je me plais à vous l'annoncer, il nous a promis la primeur du récit de sa dernière expédition ; nous ne lui laisserons pas oublier sa promesse.

Un tonnerre d'applaudissements accueille les paroles de l'honorable M. Nicolle. L'adjudant de Prat monte sur l'estrade. Les applaudissements redoublent, enthousiastes, frénétiques, pendant qu'un immense cri de « Vive l'armée ! Vive Marchand ! Vive de Prat ! » ébranle la salle.

La musique joue la *Marseillaise*, toute l'assistance est debout, une ovation indescriptible est faite à l'adjudant qui reçoit sa médaille, descend de l'estrade et va embrasser sa mère qui pleure de joie. Bien des yeux se mouillent à ce touchant spectacle.

Et cependant la manifestation continue intense, délirante. Cette scène profondément émouvante restera gravée dans la mémoire de tous les assistants.

Sur l'invitation qui lui est adressée, M. de Prat remonte sur l'estrade et va s'asseoir entre M. le général Allard et M. le recteur Margottet. Il paraît fort ému et serre vigoureusement les mains que lui tendent le général gouverneur et M. Margottet.

M. Nicolle donne alors lecture du télégramme suivant qu'il a reçu aujourd'hui même de M. Paul Crepy :

Tamaris-sur-Mer, 22 janvier, 9 h. 50 matin.

Veuillez joindre mes plus cordiales félicitations aux applaudissements enthousiastes qui acclameront notre vaillant collègue de Prat lorsque vous lui remettrez la grande médaille.

Je propose qu'il soit, en Séance solennelle, proclamé membre d'honneur de notre chère Société.

Paul Crepy.

Les applaudissements de l'auditoire prouvent combien cette proposition de M. Paul Crepy rencontre l'approbation unanime. M. de Prat s'incline et remercie avec sa modestie habituelle.

Quand l'émotion est calmée, M. Quarré-Reybourbon donne lecture du palmarès des concours de 1898, et on procède à la distribution des récompenses.

PALMARÈS DES CONCOURS DE GÉOGRAPHIE DES 28 JUILLET ET 13 NOVEMBRE 1898.

JEUNES GENS.

Section supérieure.

1re Série. — Géographie militaire.

Sujet : *Les Alpes françaises au point de vue d'une guerre franco-italienne.* — Carte.

1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes :

MM. Vauthier (Jean-Robert), Lycée Faidherbe, Lille.
2e — Loizeau (Lucien), id.
3e — Wemaëre (Maurice) id.
Accessit. Fontenay (Léon), id.

Géographie commerciale.

2e Série. — EMPLOYÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Sujet : *Le Brésil et le Chili ; leurs facultés productives, importations, exportations, routes et transports ; moyens de développer leurs relations commerciales avec la France.*

1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes :

MM. Herteman (Paul).
1er Accessit. Thirion (Joseph).
2e — Rosenfeld (René).

3e Série. — ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE.

Sujet : *Géographie économique des possessions françaises en Asie. — Colonies et pays de protectorat.* — Carte.

Prix Desroches.

1er Accessit. MM. Gayet (Fernand).
2e — Bosc (Léon).

COURS DE TOPOGRAPHIE.

1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique
MM. Delmée (Paul).
2e — Noé (Maurice).
Accessit. Delaistre (Alfred).

Enseignement secondaire.

1re Série. — L'Europe moins la France.

Sujet : *Les Alpes depuis le Mont Blanc jusqu'aux environs de Vienne. Indiquer les eaux qui en découlent, les cols et passages ; les principaux chemins de fer qui les franchissent.* — Carte.

1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique :

	MM. Babey (Marcel),	Lycée Faidherbe, Lille.
2e —	Ingelrans (Maurice),	id.
1er Accessit.	Carlier (Jean),	id.
2e —	Verhaeghe (Étienne).	id.
3e —	Vaillant (Léon),	id.

2e Série. — L'Asie, l'Afrique, l'Océanie.

Sujet : *L'Hindoustan. — Géographie physique, politique et économique.* — Carte.

1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique :

	MM. Lemire (Louis),	Lycée de Tourcoing.
2e —	Storet (Gaston),	Pensionnat Saint-Pierre, Lille.
Accessit.	Paul (Henri),	id.

Enseignement primaire supérieur.

1re Série — Géographie physique et économique de l'Asie et de l'Archipel Malais. — Géographie physique, politique et économique de l'Europe, moins la France.

Sujet : *L'Empire des Tzars. — Description générale. — Climat. — Productions. — Voies de communication.* — Carte.

Prix LéonardDanel Voyage à la mer.	1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre des Colonies :		
		MM. Lubrez (Daniel),	École supérieure d'Haubourdin.
	2e —	Lalisse (Henri),	id.
	1er Accessit.	Vandrepote (Eugène),	École supérieure de Fournes.
	2e —	Martin (Edmond),	École supérieure d'Haubourdin.
	3e —	Hachin (Léonce),	id.
4e Accessit.		MM. Turbier (Georges),	École supérieure de Fournes.
5e —		Delattre (Auguste),	École supérieure d'Haubourdin.
6e Accessit *ex-æquo.*		MM. Legrand (Eugène),	id.
		Bauduin (Gaston),	id.
		Leroy (Auguste)	Institut Turgot, à Roubaix.
7e —		Jeanne (Léon),	École supérieure d'Haubourdin.

2e Série. — Géographie de l'Océanie (moins l'Archipel Malais), de l'Amérique et de l'Afrique. — Explorations. — Notions de géographie économique

Sujet : *L'Australie. — Géographie physique, politique et économique.* — Carte.

Prix LéonardDanel Voyage à la mer.	1er Prix *ex-æquo.*	MM. Risbourg (Jules),	École supérieure d'Haubourdin.
		Beugin (Auguste),	id.
	2e —	Haynau (Géry),	id.
	1er Accessit.	Landron (Marcel),	id.
	2e —	Livoy (Élie),	id.

3e Accessit.	MM.	Durieu (Albert),	École supérieure d'Haubourdin.
4e —		Gruson (Achille),	École supérieure de Fournes.
5e —		Sarrazin (Henri),	École supérieure d'Haubourdin.
6e —		Dedryver (Georges),	École supérieure de Fournes.
7e —		Raux (Albert),	id.
8e —		Hubert (Louis),	id.
9e —		Brisy (Gaston),	École supérieure de Lille.
10e —		Laurent (Paul),	École supérieure de Fournes.

Enseignement primaire élémentaire.

1re Série. — Géographie physique et politique de l'Europe, moins la France.

Sujet : *La presqu'île hispanique. — Géographie physique et politique.* — Carte.

1er Prix. *Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique :

	MM.	Legland (Eugène),	École supérieure d'Haubourdin.
2e —		Lozé (Eugène),	id.
1er Accessit.		Grolez (Jean),	id.
2e —		Burie (Léon),	id.
3e —		Delahaye (Alphonse),	id
4e —		Delefosse (Léon),	id.
5e —		Delecourt (Henri),	id.
6e — *ex-æquo.*		Leclercq (Noël),	Pensionnat Saint-Pierre, Lille.
		Merlevede (Charles),	id.
7e Accessit.		Libert (Jules),	École supérieure d'Haubourdin.

2e Série. — La France. — Le département du Nord.

Sujet : *Faire par fleuves et canaux le voyage de Lille à Bordeaux. — Dire les provinces traversées, les villes principales rencontrées et ce que l'on sait de ces villes.* — Pas de carte. — *Tracer la carte du réseau des chemins de fer de l'Est.*

1er Prix.	MM.	Braunwald (Roger),	École de la rue Ternaux, Roubaix.
2e Prix *ex-æquo.*		Isoré (René),	id.
		Dumez (Henri),	Éc. lib. de N.-D. de Lourdes, Tourcoing.
1er Accessit.		Labis (Jules),	École des Frères St-Gabriel, Tourcoing.
2e —		Isoré (Hector),	École de la rue Ternaux, Roubaix.
3e —		Delepierre (Édouard),	id.
4e —		Delahaye (Paul),	id.
5e —		Legrand (Alfred),	Éc. de la r. du Conditionnem., Tourcoing.
6e —		Verrier (Ernest),	École de la rue Ternaux, Roubaix.
7e —		Dewas (Paul),	École des Frères Maristes, Lille.

Institution des Sourds-Muets de Ronchin.

PREMIÈRE DIVISION

Prix.	MM.	Fiévet (Henri).
Accessit.		Lourme (Louis).

DEUXIÈME DIVISION.

Prix.	MM.	Leborgne (Germain).
Accessit.		Lebrun (Georges).

JEUNES FILLES.

Enseignement secondaire.

1re SÉRIE. — L'EUROPE MOINS LA FRANCE, L'ASIE.

Sujet : *L'Empire d'Allemagne. — Géographie physique, politique et commerciale.* — Carte.

Prix. *Médaille Parnot. Prix d'Honneur*, offert par M. le Ministre des Colonies
Melle Merchier (Jeanne), Collège Fénelon, Lille.

2e SÉRIE. — L'AFRIQUE, L'OCÉANIE ET LES DEUX AMÉRIQUES.

Sujet : *Les États-Unis. — Géographie physique, politique et économique.* — Carte.

1er Prix.	*Médaille Parnot.* Melle	Collette (Suzanne),	Collège Fénelon, Lille.
2e —	Melles	Whitelock (Clara),	id.
1er Accessit.		Cussac (Marie-Thérèse).	id.
2e —		Wagon (Madeleine),	id.
3e —		Delhaye (Marguerite),	id.

Enseignement primaire supérieur.

1re SÉRIE. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'ASIE ET DE L'ARCHIPEL MALAIS. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE, MOINS LA FRANCE.

Sujet : *L'Empire des Tzars. — Description générale. — Climat. — Productions. Voies de communication.* — Carte.

1er Prix hors classe.	*Médaille Parnot.* Melle	Deracinois (Berthe),	Éc. supre de Lille.
2e Prix *ex-æquo.*	*Médaille Parnot.* Melles	Richy (Maria),	id.
	Médaille Parnot.	Deleval (Jeanne)	id.
3e Prix	Melles	Merlot (Gabrielle),	id.
4e —		Debuchy (Germaine),	École Sévigné de Tourcoing.
1er Accessit.		Vandendriessche (Madeleine),	id.
2e —		Carlier (Marguerite)	id.
3e —		Labeau (Marie),	École supérieure de Roubaix.
4e —		Desrumaux (Marie),	École Sévigné de Tourcoing.

2e SÉRIE. — GÉOGRAPHIE DE L'OCÉANIE (MOINS L'ARCHIPEL MALAIS), DE L'AMÉRIQUE ET DE L'AFRIQUE. — EXPLORATIONS. — NOTIONS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Sujet : *L'Australie. — Géographie physique, politique et économique.* — Carte.

Prix *ex-æquo.*	Melles	Vandeninde (Zulma),	École supérieure de Lille.
		Garcenot (Madeleine),	id.

1[er] Accessit.		Bernard (Alzina),	Institut Sévigné de Roubaix.
2[e] —		Riveret (Louise),	id.
3[e] —		Legay (Élise),	id.

Enseignement primaire élémentaire.

1[re] Série. — Géographie physique et politique de l'Europe, moins la France.

Sujet : *La presqu'île hispanique. — Géographie physique et politique.* — Carte.

1[er] Accessit.	M[elles]	Dubois (Delphine),	Institut Sévigné de Roubaix.
2[e] —		Delys (Berthe),	id.
3[e] — *ex-æquo.*		Payelle (Émilienne),	id.
		Bon (Louise),	Inst. de M[me] Walter, Tourcoing.
4[e] Accessit *ex-æquo.*		Mézière (Berthe),	Institut Sévigné de Roubaix.
		Derain (Julie),	Inst. de M[me] Walter, Tourcoing.

2[e] Série. — La france. — Le département du Nord.

Sujet : *Faire par fleuves et canaux le voyage de Lille à Bordeaux. — Dire les provinces traversées, les villes principales rencontrées et ce que l'on connaît au sujet de ces villes.* — Pas de Carte. — *Tracer la carte du réseau des chemins de fer de l'Est.*

Prix.	M[elles]	Bonte (Madeleine),	Institut Sévigné de Roubaix.
1[er] Accessit.		Gobrecht (Jeanne),	Éc. Hanquillart à La Madeleine.
2[e] —		Spéneux (Thérèse),	École Sévigné de Tourcoing.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

EXCURSION A LA CAPITALE DE TAMERLAN

Conférence faite le 13 Novembre 1898,

Par M. Eugène GALLOIS,
Membre des Sociétés de Géographie de Paris et de Lille.

(Suite et fin) (1).

BOKHARA.

Mais c'est la ville indigène qui nous intéresse... Longtemps avant d'atteindre Bokhara désignée aussi sous le nom de Boukhara la Noble, on aperçoit au loin poindre dans le ciel la haute tour de Mira-Arab,

(1) Voir tome XXX, 1898, page 327 ; tome XXXI, 1899, page 9.

tristement célèbre par l'usage auquel elle était autrefois réservée, comme on va le voir. Sur la route poudreuse qui mène à la ville, le mouvement est extraordinaire ; une foule d'asiatiques de toutes races, vêtus plus ou moins comme au temps de Tamerlan vont et viennent, les uns à pied, les autres les jambes pendantes sur de petits ânes qui portent souvent l'homme et la femme, on croise des arbas, lourds chariots du pays montés sur de hautes roues plus ou moins rondes, qui rendent de réels services au passage à gué des rivières qu'elles permettent ainsi de franchir à sec dans plus d'une occasion, ou encore des chameaux qui s'avancent lentement au milieu de la route. La campagne à droite et à gauche paraît très fertile. Des murs en terre soutenus par de curieux contreforts s'allongent en bordure de la route, enclosant des jardins et de distance en distance on aperçoit des sortes de fermes ou des caravansérails avec des galeries extérieures aux rustiques poteaux de bois sous lesquels s'abritent de pittoresques groupes d'individus, bien faits pour tenter le pinceau de l'artiste ou l'objectif de l'appareil photographique, mais il ne faut pas oublier que nous sommes en pays musulman, où le fanatisme nous a un peu gênés ; on nous avait prévenu et nous avons dû agir avec prudence et user de subterfuges, grâce auxquels nous avons pu tromper les indigènes et rapporter d'intéressants clichés. A l'approche de la ville de hautes murailles cachent aux yeux des passants la vue des jardins au milieu desquels se dresse un palais de l'Emir, auquel nous devions être présentés, mais qui, malheureusement pour nous, se trouvait en déplacement dans ses États, accompagné paraît-il d'une suite imposante de plus de 3.000 individus, courtisans, serviteurs et soldats.

Nous avons toujours pu visiter la princière demeure. C'est une réunion de bâtiments qui nous ont paru construits sans plan d'ensemble ; on pénètre d'abord dans une grande cour sur laquelle donne un édifice sans caractère particulier avec façade à deux étages et portique en bois. Dans l'intérieur on trouve une suite de salons de dimensions diverses, au sol tout couvert de tapis mais dépourvus de meubles. Leur décoration, due probablement à quelque artiste italien, avec de grossières peintures à fresques représentant des ornements, ou simplement du papier peint, est d'assez mauvais goût. On pourrait en dire de même des plafonds, dont un seul, curieusement ajouré, fait exception. Certaines salles portent les noms pompeux de : salles de justice, salle du trône, etc... cette dernière comporte un siège moderne en bois doré, qui ressemble à un mauvais accessoire de

théâtre. On nous prie de nous reposer et le majordome qui nous escorte nous fait servir du thé et des fleurs!... Oui, mesdames, quoique cela puisse vous surprendre.

Si nous n'avons pu voir l'Emir actuel, homme encore jeune, de belle prestance, qui rappelle le type arabe dans sa beauté classique et dont on a pu voir des portraits, car il n'a pas craint de poser devant les photographes à diverses reprises, par contre, nous n'avons pas été astreints au cérémonial mi-européen mi-asiatique par lequel il fallait passer, il y a encore quelques années, pour être admis en présence du Prince. Mais on est loin de l'étiquette qu'il fallait jadis observer. Parfois l'Emir offre, paraît-il, quelque cadeau à l'étranger qui vient ainsi le saluer, ou lui accorde une décoration, qu'on avait fait miroiter à nos yeux.... mais la mauvaise chance a été notre partage, là comme ailleurs dans d'autres circonstances. L'avènement de l'Emir, façonné par les Russes , s'est fait sans aucune difficulté, comme nous l'apprend l'histoire ; il sait du reste qu'il ne saurait agir sans l'assentiment de la Russie, qui l'a obligé à l'abolition de deux des principaux abus qui florissaient jadis : l'esclavage et le zindane ou fosse à punaises, sorte de trou profond où l'on jetait les criminels qui y croupissaient vivant plus ou moins longtemps, au lieu d'être précipités du haut de la tour de Mira-Arab. Ajoutons que le Prince passe pour être fort simple. Ses principales distractions sont ses femmes et ses batchas, jeunes garçons efféminés qui, vêtus de robes et maquillés, exécutent des danses lascives répondant bien aux goûts dépravés de ces pays ; nous en avons vus aussi à Samarcande. L'Emir de Bokhara entretient une armée forte de douze mille hommes, d'assez piteux aspect. Les soldats sont habillés mi à l'européenne. mi à l'asiatique, ayant une sorte de tunique et de pantalon large avec des bottes grossières et un bonnet en mouton. Inutile de dire que leur armement, composé de vieux fusils de rebut, laisse fort à désirer.

Mais nous sommes arrivés à la porte crénelée de la ville, ou du moins une des treize portes, que précède un long faubourg auquel est accolé un curieux cimetière dont les tombes en briques, figurent des sarcophages arrondis d'une forme très raisonnée. La vaste enceinte de la ville qui paraît très peuplée et contiendrait suivant les auteurs cinquante, cent, deux cent mille, et plus d'habitants, se ferme chaque soir pour rouvrir au matin. La population paraît des plus denses et l'on ne saurait se faire une idée du grouillement extraordinaire du peuple. On a à peine franchi le seuil de la porte où veillent les soldats que l'on se perd dans

un dédale inextricable de ruelles étroites, aux murs de terre se dressant sans symétrie, et presque sans ouverture extérieure, les maisons étant aérées et éclairées sur la cour intérieure à la mode arabe ; toutes ces rues presque se ressemblent aussi est-il facile de s'égarer si l'on n'a en lieu et place de fil d'Ariane un guide sûr, enfant du pays. Nous avons traîné ainsi des heures par ces corridors non pavés, où glissent quelques ombres solitaires ou de rares cavaliers dont les jambes semblent frôler les murailles. Une des curiosités pittoresques de Bokhara, ce sont les étangs, bordés d'échoppes à l'ombre d'arbres parfois très vieux, qui se trouvent disséminés dans la ville ; ils offrent de charmants sujets de tableaux qui semblent nés d'une imagination d'artiste. Malheureusement leurs eaux vertes, plus ou moins fétides , sont dangereuses, et il faut bien se garder d'y toucher, sans compter que les indigènes s'y baignent ; elles recèlent des germes de maladies et surtout ceux du richta ou ver de Guinée, ce désagréable et dangereux habitant des piscines, qui, absorbé, après une longue incubation de plusieurs mois, refuse de s'en aller et perfore l'estomac pour aller se loger dans une partie quelconque du corps provoquant des sortes d'abcès qui révèlent sa présence quand il s'approche de la surface de la peau. Dès que la tête apparaît, grâce à une pression délicate, il faut la saisir et extraire le ver sans le rompre ; pour cela on l'enroule sur de petites bobines, ce qu'excellent, paraît-il, à faire les barbiers ; si le ver se brise, l'opération est à recommencer et de nouvelles plaies se forment, pouvant alors devenir très dangereuses et même entraîner la mort. On prétend que le corps peut nourrir plusieurs de ces hôtes désagréables et on cite des exemples des gens qui en auraient eu jusqu'à quinze et vingt, mais le cas doit être rare. On a étudié cet animal avec soin, mais le meilleur remède c'est l'assainissement du pays et surtout de ces bassins, foyers pestilentiels, au fond desquels on a parfois découvert des cadavres.

Un des attraits tout particuliers de cette cité que nous déclarons, avec plusieurs voyageurs qui l'ont visitée comme nous, la ville la plus originale et curieuse que l'on puisse rêver, est la suite des bazars ; elle nous a paru au-dessus de tout ce que nous avons vu en Orient dans ce genre et l'on pourrait dire dans le monde entier. On se croirait transporté plusieurs siècles en arrière tant sont étranges les types de cette foule au milieu de laquelle on est noyé, attirant forcément les regards plus ou moins haineux de ces enfants du Prophète. Les échantillons des races les plus bizarres se confondent, avec leurs costumes

variés, longues robes aux fleurs de couleurs, costumes plus simples, turbans blancs ou de couleurs, bonnets en peau de mouton, etc.. ; il y là des Persans, des Kirgihz, des Sartes, à la calotte pointue, des Juifs, des Hindous (de même que nous avons trouvé des Bokhariotes dans l'extrême nord des Indes), des Juifs..., où n'en trouverait-on pas ? quelle ville au monde offre un pareil mélange de races, nous n'en finirions pas s'il fallait tous les dépeindre ou même seulement les énumérer : derviches, mollahs, porteurs d'eau avec leur peau de bouc, marchands, artisans, à peine vêtus, mendiants (et ils sont nombreux) femmes, soigneusement voilées, enfants qui courrent, se glissant au milieu des ânes et des chameaux qui semblent promener d'un geste lent et digne leur lourde tête au-dessus de la foule......

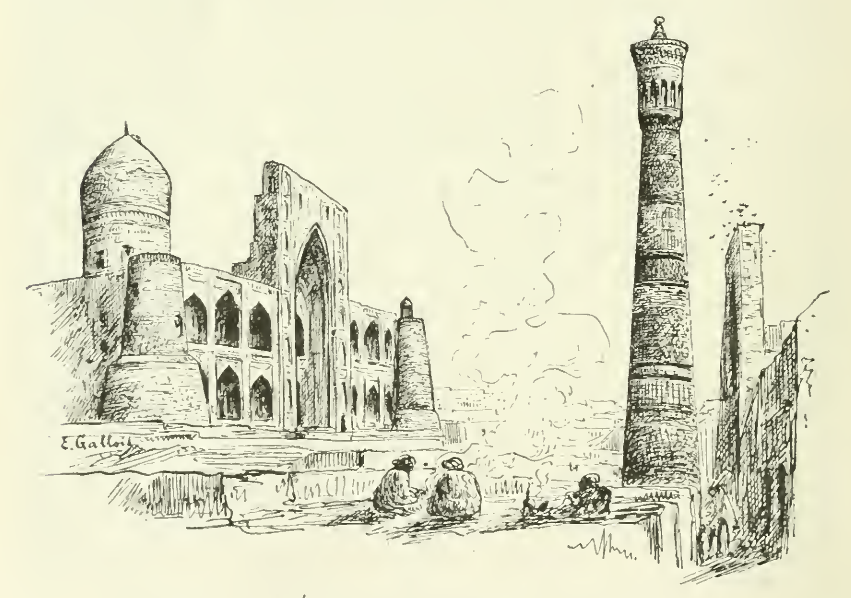
Tel est le spectacle qui attend tout voyageur, étrangement surpris par cette vision bien faite pour laisser un impérissable souvenir. Il faut errer parmi ces bazars, plus ou moins classés par catégories, tantôt simples rues aux misérables échoppes, tantôt longs passages couverts de légers abris en joncs ou toiles tendues ou mieux voûtes sombres dans lesquelles filtre en rayons lumineux le jour qui arrive de l'extérieur par d'étroites ouvertures ménagées au plafond, tels les souks du Caire, de Tunis et autres villes orientales.... il faut flâner un peu au hazard pour bien voir cette intensité de vie si curieusement pittoresque ; tous les corps d'état, tous les métiers sont représentés là : les marchands d'étoffes, spécialités de Bokhara, soies aux vives couleurs, ou simplement cotonnades, importées d'Europe ; les marchands de tapis qui étalent des productions de fabrication indigène, les marchands de bibelots, écritoires ou autres menus objets, les couteliers avec des instruments, échantillons de l'industrie locale, aux manches plus ou moins riches de bois ou d'ivoire, dont la lame paraît bien trempée et qui cependant sont d'un prix fort modique, les chapeliers, aux étalages garnis de calottes brodées de caractères persans ou de bonnets en peau de mouton ou encore de curieux chapeaux de feutre simple (forme Louis XI) que nous retrouverons surtout à Samarcande. Il y a encore les selliers, chez lesquels on peut voir des harnachements fort riches, rehaussés d'or ou d'argent, avec des incrustations d'ivoire, des bijoutiers, joailliers, orfèvres, aux petites vitrines contenant des boucles d'oreilles, colliers, bracelets, agrafes, ceintures, etc.. bijoux en métal précieux souvent garnis de pierres fines. A ce sujet la richesse du bazar de Bokhara a déjà attiré plus d'un marchand européen et même des bijoutiers parisiens, qui ont pu, paraît-il, y réaliser de

bonnes affaires ; les pierres les plus nombreuses sont les topazes, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les turquoises et autres. Comme chacun va et vient, cause, cela produit un bourdonnement qui rappelle celui d'une ruche d'abeilles et dominant le bruit retentissent les sons sonores des marteleurs frappant sur leur chaudronnerie. Ils fabriquent des vases de diverses formes, des aiguières au col allongé plus ou moins gravés de figures ou versets du Coran. Non loin les forgerons à l'installation primitive travaillent le fer... on se croirait transporté aux premiers âges du Monde.

Il y a aussi les armuriers, où l'on peut voir des casques, des boucliers, des épées à deux tranchants, des casse-têtes, et une série d'armes plus ou moins moyennageuses avec lesquelles on pourrait composer une importante panoplie ; il y a jusqu'à des cottes de maille... avis aux amateurs. Les marchands d'objets anciens ou réputés tels savent l'intérêt qu'ils offrent à l'étranger, aussi ne se privent-ils pas de le harceler, lui faisant les prix les plus fantaisistes ; malheureusement des amateurs éclairés sont déjà passés par là et ce n'est plus à beaucoup près, paraît-il, ce que c'était autrefois. Dans le marché à proprement parler, il y a des assortissements de légumes variés et surtout de fruits fort appétissants, dont beaucoup sont frères de ceux de nos contrées ; sans parler des restaurants en plein vent où l'on voit rôtir des morceaux de mouton, à côté de la boutique de boulangers qui cuisent des galettes plates sans levain (le pain persan ainsi fait est préférable à notre avis à certaine « boule de son » de couleur marron sans croûte que l'on nous servait d'ordinaire). On n'en finirait pas s'il fallait passer en revue toutes ces industries, tous ces commerces des plus variés, auxquels il convient d'ajouter les changeurs chez lesquels nous avons pu découvrir quelques pièces anciennes. La monnaie courante de Bokhara consiste en quelques modèles de pièces d'argent et surtout en petits carrés de bronze sans effigie ne portant pas la moindre indication de valeur.

Si la flânerie dans ces dédales de corridors aux mystérieux carrefours est pleine de pittoresques anecdotes et de surprises parfois, la promenade à travers la ville ne manquera pas de charmes. Les monuments sont assez nombreux mais d'importance secondaire et parmi les centaines de mosquées ou médressés (écoles) que compterait la ville, nous ne voyons guère que la grande mosquée à signaler, celle dite de Kolan, bâtie par Tamerlan et restaurée par Abdullah-khan. Sa façade simple présente un grand portail à deux étages flanqué à

droite et à gauche de trois arcades auxquelles sont accolés des tours à la base évasée. Deux coupoles surmontent les parties latérales. Le tout est de ce style en ogive, réminiscence de belles cathédrales gothiques. Jadis le monument devait étinceler sur son revêtement de ces belles faïences aux vives couleurs, malheureusement disparues aujourd'hui. Ses dimensions sont vastes puisqu'on prétend qu'elle peut contenir dix mille fidèles ; nous n'avons pu pénétrer dans l'intérieur qui était défendu par mesure de prudence pour ne pas choquer la population fanatique , mais nous nous sommes dédommagés à Samarcande. Sur la place se dresse le grand minaret célèbre de Mira-Arab qui se dresse isolé à 50 mètres de hauteur ; sa forme est des plus originales, comme on peut s'en convaincre par la vue ci-jointe ; c'est un long cylindre couronné de corniches superposées



GRANDE MOSQUÉE DE BOKHARA ET TOUR DU MIRA-ARAB.

avec des motifs décoratifs ; au sommet, un petit pyramidon supporte le nid de cigogne qui complète l'architecture des minarets du Turkestan. Le nombre des malheureux qui ont été précipités de là-haut sur un signe du Maître a, paraît-il, été considérable et le souvenir de ces barbares usages fait dresser les cheveux sur la tête. La dernière exécution ainsi accomplie ne remonte qu'à une douzaine d'années, à la veille de l'occupation par les Russes. Il est inutile d'ajouter que

la vue étendue dont on jouit de cet observatoire sur la ville et les environs est des plus intéressantes, mais les habitants ne se prêtent pas toujours à la chose; ils nous regardaient du reste parfois d'un mauvais œil et notre ignorance de la langue nous évitait d'entendre des compliments peu aimables. Parmi les autres mosquées, citons pour mémoire une assez vaste, datant du dix-septième siècle et qui est désignée sous le nom d'Abdul Azis Khan. Dans une autre, du milieu du siècle suivant, se trouve le tombeau d'Imlah, un des saints les plus vénérés.

Quant aux écoles, on peut difficilement juger d'un enseignement en retard de plusieurs siècles, qui consiste surtout dans l'étude du Coran, tout comme à l'époque du passage du célèbre voyageur vénitien, Marco Polo; on peut compter, paraît-il, près d'une centaine de ces médressés, prétendus foyers de science qui attirent encore des milliers d'étudiants de tous les points de l'Asie, et où se forment les mollahs, qui entretiennent le fanatisme dans le peuple. Ces établissements accompagnent généralement les mosquées et l'aspect intérieur évoque le souvenir de scènes entrevues ailleurs en pays musulman, aussi nous n'insisterons pas.

Notons en passant que bien que cette ville soit un foyer de maladies, plus cruelles et affreuses les unes que les autres, il n'y a pas de docteurs-médecins ou plutôt l'art d'Esculape est pratiqué par des barbiers ou des sortes de sorciers dont la réputation est parfois grande; mais si la folie et la lèpre ne sont pas rares, nous n'insisterons pas davantage sur les maux qui assaillent la pauvre humanité et en particulier les Bokhariotes, qui manquent, il n'est pas besoin d'ajouter, des principes d'hygiène les plus élémentaires.

Bokhara renferme aussi quelques places, comme celle où s'élève le Mira-Arab, que nous venons de voir, et d'autres plus ou moins importantes comme le Divanbeghi, en souvenir du grand-vizir, ce haut dignitaire qui en serait l'auteur au XVII[e] siècle sous l'émir Imankouli-khan, auquel on doit aussi un médressé et une mosquée entourant une vaste pièce d'eau ombragée par des arbres séculaires. La place principale est le Reghistan, sorte de forum où la foule se presse presqu'à toute heure du jour et où se tient un marché extraordinairement animé; rien de pittoresque comme ces groupes bizarres au milieu desquels nous avons figuré nous-même; seulement ce ne sont plus quelques lignes mais des pages qu'il faudrait consacrer à tout cela; or nous ne voudrions pas abuser du lecteur et l'espace nous

est mesuré. Une des originalités qui frappent, c'est l'usage de sortes de parasols, abris en paillassons qui protègent les marchands accroupis sur des tréteaux au milieu de leurs denrées ou de leurs bibelots, ou simplement assis sur le sol. Que de scènes de genres dans ce cadre ; il n'est pas besoin d'insister, on le comprendra facilement.

Dominant cet ensemble, c'est l'ancienne citadelle, l'Ark, dont l'origine remonterait au IXe siècle. Ses murailles couronnent une éminence haute de quelques mètres et abritent la résidence du Prince régnant et des principaux dignitaires. L'ensemble de cette enceinte, où nous n'avons pu pénétrer, mesure une superficie de plus de dix hectares. On y accède par un important portail ogival, flanqué de deux tours rondes coniques, mais on est tout surpris d'y voir au-dessus de la porte une vulgaire horloge, construite vers le milieu du siècle par un voyageur italien auquel l'Emir Nasser-Oulah avait donné le choix pour échapper à la mort de se convertir à la religion de Mahomet ou de fabriquer un appareil servant à marquer le temps. On comprend que le malheureux voyageur fut trop heureux d'échapper ainsi au triste sort qui lui était réservé, s'il faut en croire les auteurs. Sous le portique sont étendus des gardes nonchalants à l'air parfois farouche.

Il existe aussi à Bokhara des caravansérails où se pressent bêtes et gens dans l'encombrement des ballots de marchandises.

Nous pensons avoir suffisamment démontré qu'il n'y avait rien d'exagéré en proclamant Bokhara la Noble la plus curieuse ville du monde et l'on ne saurait trop dire aux amateurs de pittoresque d'aller s'en rendre compte par eux-mêmes et de ne pas trop tarder, car le progrès marche sous l'influence russe et la route devient plus suivie chaque année, et avec le temps la civilisation fera perdre sa physionomie à cette étrange cité dont Quinte-Curce fait mention. Elle fut la proie des plus fameux conquérants et la capitale de grands rois; vers le Xe siècle elle était regardée comme la principale ville d'Asie et a pu échapper jusqu'à présent aux atteintes trop directes des transformations. On ne pourrait en dire autant des autres grands centres du Turkestan et en particulier de Samarcande, dont deux cent cinquante kilomètres nous séparent encore.

La voie ferrée poursuit sa course à travers l'oasis arrosée par le Zerafchane, la rivière que les anciens nommaient Sogd, d'où vient l'étymologie du nom de la province Sogdiane. campagne fertile grâce à l'irrigation bien comprise. Après quelques heures de marche on quitte

les Etats de l'Emir pour rentrer sur le territoire russe, et bientôt apparaissent dans le lointain les premières montagnes qui encadrent Samarcande, premiers échelons du massif central asiatique et en particulier de l'Alaï.

SAMARCANDE.

Samarcande, ce nom qui évoquait autrefois pour nous des splendeurs mystérieuses entourées de légendes, résonne aujourd'hui agréablement à notre oreille tant il nous a laissé de belles impressions, et de fait nous connaissons peu de villes, dans nos pérégrinations à travers le monde, qui nous ont laissé d'aussi profonds souvenirs ; c'est là du reste une impression commune à tous ceux qui ont fait le voyage, plus d'un l'a non seulement dit mais écrit. Lors de notre passage l'antique Maracanda, fondée par le Grand Alexandre était le terminus du chemin de fer transcaspien, et il vient d'y avoir dix ans que la première locomotive sifflait aux portes de la capitale de Tamerlan.

Nous avons parlé du manque de confort relatif d'un voyage en ces pays et il nous souvient que l'hôtel, modeste, mais le plus digne de ce nom, se trouvait à Samarcande l'hôtel central tenu par une dame.

Les Russes ont eu l'idée, comme ailleurs du reste, de créer une ville européenne à quelque distance de la ville Sarte, laissant ainsi à la ville indigène son cachet propre et évitant les difficultés que pourrait susciter une trop grande promiscuité. L'aspect de la nouvelle cité est des plus gais, elle est littéralement enfouie dans la verdure et semble un immense jardin dont les larges avenues figureraient les allées. La fraîcheur y est entretenue par des ruisseaux qui couvrent en bordure des chemins entretenus avec soin et arrosés par des cantonniers comme cela se pratique dans les cités les plus modernes. L'essence la plus répandue est le peuplier qui se développe bien et atteint même de grandes proportions. Seulement.... il y a un seulement, il paraît que si cette humidité constante rafraîchit et vivifie les plantes, elle engendre par contre la fièvre. Les maisons disparaissent pour la plupart dans l'entourage de leurs jardins. Il n'existe pas de monument, car on ne peut donner ce nom à la résidence du Général Gouverneur qui nous a ménagé un si aimable accueil pas plus qu'au pavillon du Club militaire ou même à la chapelle aux verts clochetons. Aussi nous n'insisterons pas sur cette cité toute moderne, où circulent des voitures russes tout comme à Moscou et à St-Pétersbourg, pour visiter la vieille et antique Samarcande dont les ruines grandioses apparaissent au loin gigantesques comme certaines ruines de Rome et des environs. Disons

en passant que ces monuments, victimes de tremblements de terre à diverses époques, ont été fortement endommagés comme on va le voir, il est vrai qu'ils sont en briques séchées au soleil et non en pierres ou en marbre. Tous ces édifices datent du début du XIVe siècle jusque vers la fin du XVIIe ; mais les plus beaux sont de l'époque de Tamerlan, c'est-à-dire de 1380 à 1405 surtout. Tout récemment encore ces grandioses débris ont été fortement endommagés par un tremblement de terre ; heureusement que de nombreuses photographies en ont été prises et que nous-même nous en avons exécuté quelques croquis et aquarelles et relevé des plans sommaires. Le gouvernement russe a aussi envoyé une mission archéologique dont on verra très probablement le relevé des travaux à notre grande Exposition de la fin du siècle.

Une citadelle dominant le vallon qui sépare les deux villes rappelle aux indigènes que la puissance russe saurait se faire respecter au besoin ; on peut y voir la « pierre verte ou Hoch Tach » trône de Tamerlan, ainsi que quelques débris du palais, parmi lesquels la salle d'audience ; mais avant de gagner l'antique cité arrêtons-nous au « *Gour Emīr* » ou *tombeau de Tamerlan*. C'est un bel édifice en partie ruiné dont la coupole se dresse fièrement à environ quarante à cinquante mètres au-dessus d'une vaste arcade éventrée que flanque un minaret décapité dont l'équilibre paraît inquiétant. Ce monument, œuvre de Tamerlan, qui y fit enterrer son précepteur et maître spirituel auprès duquel il devait venir reposer lui-même quelques années plus tard, était recouvert de mosaïques compliquées entremêlées de caractères persans, et ces parois émaillées aux vives couleurs devaient resplendir sous l'éclat du soleil. Elles sont fortement endommagées aujourd'hui et la coupole en particulier n'en porte plus que des traces. Les Russes ont dû prendre des mesures pour arrêter la ruine complète dont l'édifice semblait menacé.

C'est par le portique faisant face à l'ouest que l'on pénètre dans l'édifice ; ce portique de proportions modestes est également recouvert de briques vernissées ornées d'inscriptions persanes d'un bel effet décoratif, dont l'une d'elles relate, paraît-il, le nom de l'auteur de l'édifice qui serait un nommé Abdullah, d'Ispahan. Il est du reste évident que les monuments de Samarcande doivent être l'œuvre d'artistes persans, car leur ressemblance avec les monuments de Perse est de toute évidence. On traverse une petite cour-jardin où se tiennent d'ordinaire quelques prêtres, gardiens du lieu, avant de pénétrer sur la haute coupole, que supporte une pièce carrée, dont les murs sont

garnis de plaques de jaspe jusqu'à hauteur d'homme. Au haut des murs règne une suite de petites niches, qui rappellent des cases à pigeons. Du côté de l'édifice figure le mirab. Au centre, dans une enceinte rectangulaire formée par une balustrade en albâtre ajouré, se trouvent six cénotaphes en marbre de diverses couleurs. Celui de Tamerlan, placé au centre, porte une tablette de jade vert très foncé, presque noir d'aspect, sur le pourtour de laquelle se déroule une longue inscription en caractères anciens, déchiffrée il y a quelques années, qui nous apprend les noms et titres du puissant Potentat et de ses ancêtres et la date de sa mort. Cette pierre d'une grande valeur passe pour un présent offert par une princesse mongole, mais peu importe. A côté de ce sarcophage, se trouve celui d'Ouloug-Beg, mort en 1449, le petit-fils du conquérant redoutable. A la suite la tombe du précepteur, derrière laquelle est un petit tabernacle carré à coupole, où brûlait la lampe du feu éternel... éteinte depuis longtemps déjà ! Au-dessus des mausolées se dressent deux longues hampes vermoulues surmontées du croissant et auxquelles pendent la verte bannière du Prophète et la queue de cheval (insigne du commandement et symbole de bravoure). En dessous est une crypte, sombre salle souterraine, renfermant les restes des personnages dont il vient d'être parlé ; on n'y pénétrait jadis que rarement et en tremblant ; aujourd'hui les touristes y sont conduits par des gardiens lâchés par le pourboire : telle est l'œuvre des temps. On y retrouve une balustrade comme au-dessus avec les sarcophages ; au dire de Vambéry c'est là que l'on aurait caché le fameux exemplaire du Coran



LE « GOUR EMIR » — TOMBEAU DE TAMERLAN A SAMARCANDE.

écrit sur peau de gazelle par Othman, secrétaire de Mahomet et enlevé du trésor de Bajazet par Tamerlan. « Tel nous est apparu, comme le dit avec beaucoup d'humeur M. le comte de Pontevès de Sabran, le tombeau du plus infatigable émondeur de peuples et du plus farouche gâcheur de nations dont il soit fait mention dans l'histoire. De ce Tartare fameux qui, dépassant en atrocité ses sanguinaires prédécesseurs, Attila et Gengis khan, fit décapiter à Bagdad quatre-vingt-dix mille vaincus, donna une naumachie dans leur sang, et, avec leurs têtes coupées éleva une pyramide au Dieu de la Victoire ; qui, à Delhi, ordonna le massacre de cent mille prisonniers ; qui, partant enfin de Moscou au Gange...., faucha impitoyablement le troupeau humain, entassant ruines sur ruines, et ne reconstruisit jamais une ville sans jeter dans ses fondations une couche de vivants et de morts, enterrés pêle-mêle sur le mortier et les pierres ». C'est hanté par ces faits historiques qu'on ne peut se défendre d'un étrange sentiment quand vos pas vous ont conduit à travers les déserts asiatiques jusqu'auprès de ce qui reste d'un des plus terribles chefs de hordes humaines. Que de réflexions vous traversent l'esprit et qui peuvent se résumer en deux mots : grandeur et néant !

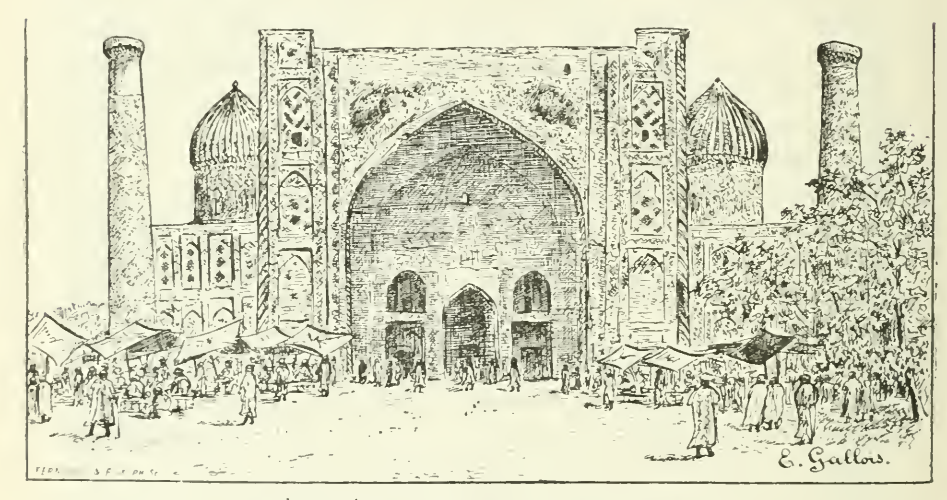
Tout proches du « Gour Emir » se trouvent deux monuments d'un intérêt fort médiocre ; le premier est un turbé ou tombeau et le second, un médressé ruiné avec une pièce d'eau carrée, à la cour duquel donne accès une porte moderne flanquée de deux clochetons.

Il faut franchir quelques centaines de mètres par une avenue plantée d'accacias qui abrite une suite de petites échoppes ou boutiques pour atteindre la célèbre place, unique au monde en son genre, où se trouvent groupés trois de ces imposants édifices qui sont l'orgueil de Samarcande. Nulle description ne saurait rendre l'impression que l'on ressent à la vue de ces monuments d'une majestueuse grandeur. La vaste place si curieuse et si animée dans le jour, surtout à certaines heures, porte le nom de Reghistan, elle marquerait paraît-il le lieu où le Grand Alexandre tua son ami Clitus au cours d'une de ces orgies sardanapalesques, qui virent tant d'étranges choses. Elle est bornée sur trois côtés par les façades de médressés, des plus remarquables : Tilla Kari, Ouloug-Beg et Chir Dar qui, quoiqu'ayant de grandes analogies, présentent cependant chacun leur intérêt particulier. Ces monuments aux grandes arcades flanquées de coupoles et minarets décapités, qui de loin ressemblent à des sortes de cheminées d'usines, qu'un tremblement de terre aurait fait dévier de la verticale, sont dans

le style des mosquées d'Ispahan et présentent ce mode de décoration extérieure des faïences émaillées aux jolies tonalités. Deux d'entr'eux se faisant face se ressemblent et le troisième ne diffère guère. Pour donner une idée de l'impression que l'on ressent à leur vue, nous ne saurions mieux faire que de détacher quelques lignes de l'ouvrage de M. Leclercq, auquel il a déjà été fait allusion : « J'ai vu le Reghistan, dit-il, aux premières heures du jour, lorsque les indigènes s'y pressent en foule, à l'heure torride où le soleil au zénith l'éclaire de ses rayons les plus flamboyants, à l'heure où l'astre à son déclin teint en rose et en or ses coupoles et ses minarets ; mais c'est à minuit, dans le drame des ténèbres que je l'ai vu sous son plus saisissant aspect. Celui qui voudrait emporter de Samarcande un meilleur souvenir y devrait arriver le soir, visiter le Reghistan et s'en retourner aussitôt. Il n'est peut-être pas au monde de plus fantastique vision que ce forum oriental à la clarté lunaire ; ses monuments, dans le silence de la nuit, prennent un aspect si aérien, si vaporeux, si idéal, qu'on s'en prend à douter s'ils sont les œuvres d'hommes ou de génies ! ».

Le plus ancien des trois monuments est celui d'Ouloug-Beg, fondé en 1434 par le petit-fils de Tamerlan, car il est à noter que les édifices qui nous intéressent ont dû succéder à d'autres plus anciens et pour la plupart disparus. Ce prince Ouloug-Beg fut un homme éclairé et de progrès pour son temps ; c'est ainsi qu'il voulut faire de Samarcande un foyer de science et qu'il appela des savants à lui prêter l'appui de leurs lumières. L'astronomie sembla l'attirer plus spécialement. Ces établissements appelés à réunir des centaines et même des milliers d'étudiants venus de tous les points du monde asiatique sont presque déserts aujourd'hui et semblent abandonnés. Fort délabrés et éprouvés par des tremblements de terre, ils ne sauraient être que l'objet de restaurations sommaires dont semblent vouloir s'occuper les Russes pour les préserver d'une destruction presque complète. La disposition de ces édifices est à peu près la même ; c'est un portique imposant par lequel on accède à une cour, avec fontaines aux ablutions et mosquée, toute garnie au pourtour sur deux étages de cellules, où logeaient les étudiants, qui avaient pour unique mobilier une natte. L'hiver ils pouvaient chauffer la modeste pièce au moyen d'un brasero ménagé dans le sol ou dallage. Quelques livres et une pipe étaient le bagage de ces jeunes gens qui venaient ainsi pour s'instruire. Ces établissements ont des biens inaliénables, reconnus par la Russie, leur procurant ainsi des revenus pour l'entretien des mollahs.

Les façades de ces édifices portent encore les traces de décorations aux couleurs variées ; dans certaines les notes brunes ou jaunes tachent le fond bleu vert d'un ton délicieux, où l'or met ses pointes brillantes, comme dans la Tilla Kari ou « Œuvre d'or » qui présente seize fausses ogives et est flanquée de deux tours. Les décorations se répètent à l'intérieur sur les cours ; ce sont des dessins et arabesques en fleurs en général, parfois aussi figurent des animaux comme sur la façade de Chir Dar désignée sous le nom de « porte du lion » que décorent deux tigres fauves zébrés de noir auprès d'un soleil, dans le genre persan. Ce dernier édifice qui a grand air avec ses coupoles aux côtes marquées date de 1618 et serait l'œuvre



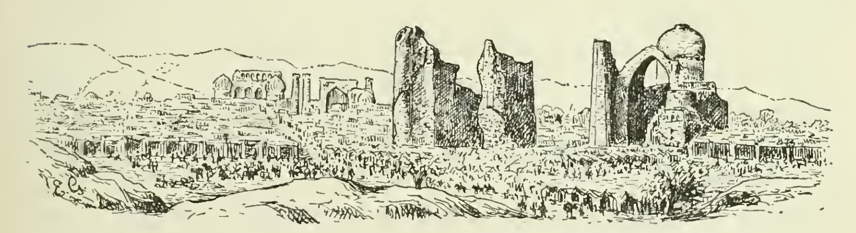
MÉDRESSÉ DE CHIR DAR SUR LE REGHISTAN.

d'Yalangtach-Bahadour, grand-vizir de l'émir Imamkouli ; les frais de construction auraient été couverts par le pillage du trésor de Méched. Une inscription rappelle le nom du fondateur et avec la phase orientale chante les merveilles de cette œuvre, à la vue de laquelle, paraît-il, la lune étonnée se serait posée le doigt sur les lèvres..... !

Nous ne saurions entrer dans la description détaillée de chacun de ces monuments qui n'offrirait que peu d'intérêt au lecteur, il nous a suffi de chercher à soulever le voile qui les cachait au monde il y a quelques années encore. De même nous n'insisterons pas sur le spectacle intéressant de la foule si curieuse qui s'agite sur cette place ; il y a là des groupes pittoresques, des conteurs, les représentations

plus ou moins curieuses de derviches, etc... on passerait des heures à observer, à noter. Avant de quitter le Reghistan le voyageur pourra monter sur un des monuments pour jouir du coup d'œil d'ensemble de la ville. De là la vue embrasse l'ensemble de cette cité dont Marco Polo a fait une si enthousiaste description et dont les édifices ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils étaient et ne donnent qu'une faible idée de ce que pouvait être la ville d'où s'élançaient les terribles chefs des hordes sauvages qui envahirent l'Europe à diverses époques. Samarcande était retombée dans l'oubli et elle semblait condamnée à disparaître à jamais quand les Russes sont venus, pacificateurs conquérants, la faire briller d'un nouvel éclat et la révéler en quelque sorte au monde étonné.

Si Samarcande avec ses monuments se présente bien de loin comme on l'a vu en venant de la ville russe, elle offre un tableau inoubliable qu'un de nos amis M. Eysséric a su si bien rendre et que les visiteurs du salon de peinture n'auront pas négligé d'admirer, quand on la contemple de l'est sur la route suivie par d'interminables caravanes. D'une aride colline dominant l'ensemble du paysage aux horizons lointains que ferme une suite de montagnes s'estompant dans la brume de l'éloignement, on voit s'étendre les échoppes des marchés et les toits plats desquels émergent gigantesques les colossales ruines ; pans de murs, minarets tronqués et coupoles. La double masse imposante qui semble la plus distincte est ce qui reste du plus important des édifices de la ville dite la « Reine de l'Univers » ou le « foyer central du globe » ou encore la « Mère des sciences » car on sait la richesse des expressions de la langue orientale ; c'est la « Bibi Khaneh ou



Samarcande. (Vue d'ensemble des monuments).

REGHISTAN. MÉDRESSÉ DE BIBI KHANEH.

Bibi-Khanoum » médressé aux énormes proportions du nom de la reine Bibi, cette petite et mignonne princesse, fille d'un Empereur de Chine, qui avait été l'épouse favorite de Timour le boiteux, le farouche et sanguinaire despote qui a, on peut dire, fait trembler

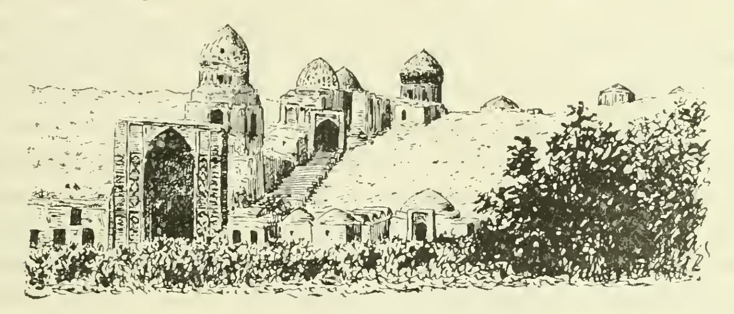
l'univers entier. Le prince et la sultane furent les auteurs de ce monument élevé en 1388 et destiné à recevoir un millier d'étudiants. Si l'on juge par ce que nous avons pu contempler de nos yeux étonnés, cet édifice par son importance et la richesse des décorations, était le plus somptueux que l'on puisse rêver, malheureusement si cela continue dans moins d'un quart de siècle il n'en restera plus rien, malgré les efforts faits pour arrêter le mal de la destruction à laquelle ont travaillé les hommes et le temps.

En façade on trouve d'abord un monumental portail flanqué de deux hautes tours hexagonales d'un bel ensemble dans leurs vastes proportions. La hauteur peut atteindre de trente à quarante mètres, certains disent cinquante, la longueur de l'arcade est de quinze à seize mètres et la profondeur environ de moitié. Les mosaïques qui recouvrent le tout ne subsistent que par parties et ce qui en reste fait juger du merveilleux dessin et de la vivacité de ces revêtements en terre cuite vernissée d'un si gracieux effet ; en plusieurs endroits on trouve des traces d'or sur l'émail encore brillant. Une sorte de cour plantée s'étend à la suite ; au centre une sorte de double pupitre en marbre blanc supporté par neuf petites colonnes devait supporter un immense exemplaire du Coran. A droite et à gauche deux coupoles effondrées indiquent la place de mosquées. Enfin au fond un majestueux dôme sur lequel le temps a mis sa patine subsiste encore. Il coiffait une vaste mosquée, également enrichie de décorations, caractères persans et autres ornements, fort dégradés. Un récent tremblement de terre a paraît-il compromis l'existence de ce monument presque unique au monde en son genre.

Tout proche on peut voir les ruines malheureusement presque informes d'un mausolée dont la voûte en s'écroulant révéla une crypte renfermant cinq sarcophages recouverts de versets du Coran, qui seraient, d'après la tradition, ceux de la reine Bibi Khaneh et de ses quatre enfants.

Plus loin est un groupe de bâtiments des plus intéressants, connu sous le nom de Chah Zindeh ou « du roi vivant » élevé par Tamerlan pour perpétuer la mémoire d'un saint des plus vénérés, Kanin ben Abbas, un des premiers disciples du Prophète. Une légende se rattache à sa personne ; il vivait depuis des siècles sans pouvoir mourir, las du poids des ans, il se creusa une tombe où il descendit. Comme on prétendait qu'il y vivait encore Tamerlan envoya des émissaires pour constater le fait. Plusieurs se dévouèrent mais ne revinrent pas, quand

un fanatique se présenta ; il se fit descendre la tête la première par respect pour le Prophète, qu'il trouva en prière ; revenu au jour sur la permission du saint auquel il avait juré de ne rien dire, il se vit menacé de mort par Tamerlan, s'il ne révélait pas ce qu'il avait vu ; il



NÉCROPOLE DE CHAH ZINDEH (SAMARCANDE).

avait à peine ouvert la bouche qu'il fut frappé de mutisme et que la punition s'étendit sur sa descendance jusqu'à la huitième génération. C'est alors que Tamerlan pour apaiser le saint lui fit ériger un superbe monument qui devint un lieu de pèlerinage très fréquenté.

A l'aspect extérieur, ce monument qui s'étage sur le flanc d'une colline présentant un curieux ensemble d'édifices plus ou moins importants surmontés de coupoles, et encore garnis par partie de faïences vernissées, a une physionomie des plus originales. Il débute par un grand portail ogival enrichi de mosaïques, derrière lequel quelques mollahs ont trouvé abri dans de modestes cellules. Un majestueux escalier, jadis recouvert de marbre, conduit à une sorte de corridor sur lequel s'échelonnent plusieurs pavillons ou tombeaux, parmi lesquels celui de la sœur de Tamerlan. Des petites chapelles octogonales sont aussi des merveilles d'architecture orientale. Nous ne saurions insister sur le charme de la décoration des coloris des revêtements sous peine de redite. Au fond se trouve le sanctuaire vénéré consistant en une salle carrée à coupole où dans la sombre et mystérieuse retraite le mausolée, enveloppé de draperies est à peine visible. Tout autour sur les murs sont en forme d'ex-voto, des tableaux et objets divers laissés par les pèlerins. A côté est une pièce où l'on fait voir un exemplaire gigantesque du Coran dont les feuillets sont rongés, et une autre chambre où s'enferment la nuit les femmes stériles, désireuses d'avoir des enfants, et dont les vœux sont parfois exaucés, paraît-il ! Nous n'insisterons pas.....

Les monuments de Samarcande sont, on peut dire, tout l'attrait de la cité qui ne compte qu'une quarantaine de milliers d'individus. A côté d'eux on ne prend plus garde à l'intérêt qu'offrent les bazars, cependant assez populeux où s'agite une foule bigarrée, rappelant un peu, mais de loin, celle de Bokhara. Ces bazars ont été presque complètement détruits par les Russes et la seule partie curieuse est une rotonde située près du Reghistan. C'est là surtout que se tiennent les chapeliers ou plutôt marchands de calottes pointues plus ou moins richement brodées. On peut voir encore des bottes aux hauts talons couvertes de broderies parfois fort riches et des babouches de toutes nuances que les indigènes chaussent par-dessus la botte. Plus loin ce sont des selles et harnachements, étriers, mors, etc. Il y a aussi comme à Bokhara des marchands de vases, cafetières, théières en cuivre ouvragé, de couteaux, de soies et étoffes, et de pipes à eau très originales faites d'une courge desséchée; sans parler du reste. Les jours de marché l'animation est grande surtout sur la place à l'entrée de la ville à l'est et dans la rue qui mène au Reghistan, il est alors difficile de s'y frayer un passage au milieu des bêtes et des gens. Les transactions sont nombreuses sur les articles de consommation comme le coton, la soie, le sel, le riz, les fruits et les bestiaux, chevaux, mulets et moutons plus spécialement.

Enfin aux environs de la célèbre capitale de Tamerlan on peut encore voir des substructions et vestiges d'édifices de cette grande époque, parmi lesquels les restes imposants d'un palais érigé par la princesse Bibi Khaneh. Il nous souvient aussi avoir visité un important édifice de plan régulier, beau médressé, dont les revêtements d'un délicieux émail à fond bleu étaient malheureusement fort détériorés. Dans nos pérégrinations aux alentours nous avons aussi trouvé un porche monumental couvert de caractères persans en guise de décoration, sous lequel nous n'avons pu également mettre un nom. Pour finir, il existe à quelque distance dans un ravin sauvage au bord d'un ruisseau, à un endroit dit « Afrousiab » où l'on a découvert des poteries et autres objets semblant remonter à l'époque grecque, le tombeau d'un saint prophète qui attire grand nombre de fidèles, du prophète Daniar, dont le nom ne serait, selon certains auteurs, que la corruption du mot Daniel (de la Bible) et qui aurait été un disciple du Chah Zindeh. Il consiste en un simple sarcophage en briques peintes à la chaux, s'élevant sur une terrasse. La particularité de ce monument serait, d'après la légende, son élasticité; il s'allongerait paraît-il chaque année et quand nous l'avons vu il mesurait déjà plus de dix mètres

de longueur.... on ne dit pas si le corps du saint grandit dans les mêmes proportions! Autour, des hampes portent des lambeaux de drapeaux et des crinières de cheval.

TACHKENT, KHODJENT, KOKAN, MARGHELAN.

Au delà de Samarcande s'étendent les provinces du Turkestan antérieurement conquises par les Russes, comme on a pu le voir dans l'aperçu historique au début de cet article ; au désert ont succédé des régions fertiles où l'on trouve quelques centres importants comme Tachkent, Khodjent, Kokan et Marghelan. Ces pays d'un tout autre aspect, plus accidentés, se relient au nord aux autres provinces russes sibériennes et à l'est et au sud à la Chine, comme le Ferganah ou ancien Khanat de Kokan, qui s'appuie aux Monts Alaï, ces contreforts du fameux plateau de Pamir. Les communications dans ces régions se font au moyen de voitures, des fameuses tarentass, longs chariots où l'on peut s'étendre à l'aise à défaut de banquettes, et dans lesquels on est fortement secoué, cela va sans dire, sur des routes fort accidentées. Ce véhicule est néanmoins préférable à la téléga, caisse posée sur quatre roues sans ressort, de laquelle nous avons personnellement conservé un assez désagréable souvenir ou au perecladnaia, qui n'est pas plus confortable. Il n'est pas question de pont en général dans ces longs trajets à la traversée des rivières que l'on franchit à gué et parfois les pieds dans l'eau, on se sert aussi dans ces circonstances de l'arba, voiturette perchée sur deux hautes roues. Tel est le procédé grâce auquel on arrive à parcourir relativement encore assez rapidement de grandes distances et il est des cas où les Russes font ainsi plusieurs centaines de kilomètres d'une traite. Pour notre part il nous souvient avoir accompli en Arménie un trajet de plus de deux cents kilomètres sans autres arrêts que ceux aux relais ou stantsias, stations de poste, où le samovar est toujours prêt pour le voyageur muni de son thé et de son sucre, dont le Russe ne se sépare jamais. Pour voyager ainsi il faut être porteur du podorojna, sorte de feuille de route, sur le vu de laquelle le maître de poste (starosta) vous donne des chevaux de rechange.

Actuellement on peut déjà atteindre Tachkent en chemin de fer, en attendant les autres lignes ; on franchit le Zerafchane, qui arrose la plaine de Samarcande ou la Sogdiane, du nom du Sogd (Zerafchane) dont les eaux captées avec soin vont se perdre dans le désert auprès

de Bokhara. Au bout de quelques lieues on quitte la vaste campagne pour retrouver le désert, puis on franchit une petite chaîne montagneuse qui sépare la vallée du Zerafchane de celle du Syr Daria, ce vaste fleuve, que l'on traverse avant Tachkent et qui va se jeter à la mer d'Aral. Au-delà d'un passage resserré dans la montagne se trouve Djisak, petite ville de quelques milliers d'habitants, située à moins de cent kilomètres de Tachkent ; elle est le point de départ de la route de Khodjent, Kokan et Marghelan. A ce propos on peut dire que les routes du Turkestan sont fort désagréables et que si l'hiver on y grelotte au milieu de la neige, l'été on y grille sous un soleil torride au milieu d'une poussière intense qui pénètre partout ; on connaît du reste les températures extrêmes de ces régions où si le thermomètre monte à 50 et 60 degrés parfois il descend aussi au-dessous de glace jusqu'à moins 20 et moins 30 degrés.

Tachkent est située à 280 verstes de Samarcande et à environ cinq cents lieues d'Orenbourg la dernière ville Russe ; elle est la capitale du Turkestan russe et le quartier général de l'Administration. Elle se compose de deux villes distinctes, la ville russe et la ville indigène, son nom signifie « ville de pierre » de tach, pierre, et kent, ville. La première créée par le général Kaufmann, le premier Gouverneur du Turkestan, qui y mourut en 1882, regretté de tous, rappelle Samarcande par ses avenues droites bordées de jardins, qui lui donnent l'aspect d'un parc où seraient disséminées des villas. Sa population est d'environ douze mille âmes. Elle jouit d'un climat relativement salubre. En dehors de l'Eglise qui s'élève sur une vaste place, la ville compte quelques édifices d'importance fort secondaire du reste.

La résidence du Gouverneur Général est une villa fort simple entourée d'un beau parc, mais dont l'intérieur est relativement luxueux. On peut voir aussi, parmi les principaux édifices, le Cercle militaire, sorte de casino où se donnent des fêtes brillantes, le théâtre, où ont lieu des bals masqués, tout comme à l'Opéra de Paris. Il nous est arrivé du reste, d'assister « au Grand Prix » de Samarcande et nous nous souvenons avoir assisté là à un spectacle qui laissait bien loin derrière lui celui des courses de Longchamp. Aux lieu et place du Président de la République, se tenait le Général Gouverneur entouré de son état-major à l'abri d'une tente, sous laquelle les officiers russes nous avaient conviés à prendre place. Quelques chefs indigènes en grande tenue jetaient une note amusante et pittoresque au milieu des uniformes européens, et la foule à pied et à cheval formait un réjouis-

sant spectacle, comme il nous a rarement été donné d'en contempler. Les cavaliers surtout avec leurs costumes étrangers et les harnachements fantaisistes de leurs montures étaient des plus curieux et un artiste ou photographe aurait fait là ample moisson de sujets inédits. Quelques instantanés sont pour nous de précieux souvenirs. Nous n'insisterons pas sur le programme varié de cette réjouissance publique où Russes et indigènes ont rivalisé ; les fantasias qui n'avaient pas certains des charmes de couleurs de celles de nos Arabes étaient cependant des plus pittoresquement intéressantes.

Mais revenons à la ville, qui nous intéresse. Tachkent est le siège également du Tribunal suprême, la résidence d'un évêque, etc... On peut y voir de beaux magasins, comme dans une grande ville européenne, des industries de diverses natures, jusqu'à une brasserie qui expédie chaque jour des milliers de bouteilles ; on y trouve du vin des environs où poussent des plans de vignes d'espèces variées depuis des espèces bordelaises jusqu'à des boutures caucasiennes, criméennes ou espagnoles. Des vignerons français sont venus leur prodiguer leurs soins et initier les indigènes à cette culture. Des magnaneries ont été aussi installées dans le pays. Quant à la culture du coton on a déjà signalé les progrès qu'elle a faits au Turkestan, dont la fibre du précieux arbrisseau, produit luttant déjà avec ses frères concurrents, deviendra une des principales richesses. Mais ce n'est pas le lieu de nous étendre sur des considérations économiques pour l'étude desquelles la place nous fait défaut.

Tachkent, comme toute ville qui se respecte, possède un musée, riche du reste en antiquités et curiosités ethnographiques. On peut y voir une belle collection d'antiquités grecques trouvées à la place où fût l'antique Samarcande, des idoles, des instruments primitifs, des faïences émaillées, et des échantillons de la flore et de la faune du pays. Une bibliothèque est annexée à ce musée, elle renferme des documents les plus curieux sur le Turkestan, ouvrages en langues indigènes, manuscrits, etc.. Son conservateur était, il y a quelques années un hardi voyageur, qui avait visité l'Afghanistan et avait pu pénétrer à Caboul à une époque où l'on n'osait guère s'aventurer dans ces pays fanatiques et d'une sécurité plus que doûteuse. Enfin un journal se publie dans la ville où a résidé un administrateur habile qui a beaucoup fait pour le développement du pays et sa marche en avant dans la voie du progrès, nous voulons parler de S. E. Général Rosenbach, un des promoteurs des chemins de fer transcaspiens,

créateur de plusieurs établissements hospitaliers et d'écoles indigènes.

Quant à la ville Sarte de Tachkent, vieille de plusieurs milliers d'années, si elle est curieuse par ses bazars, elle n'offre pas l'intérêt de Samarcande au point de vue des monuments ne comptant que quelques mosquées plus ou moins modernes. Autrefois fortifiée, elle a vu sa vaste enceinte percée d'une douzaine de portes, rasée par les Russes. Le cédant à Bokhara à tous points de vue, elle compte cependant plus de 120.000 habitants. Tout l'intérêt consiste donc dans le pittoresque des bazars où l'on retrouve cette même confusion de races et le mélange des costumes. Toujours mêmes enfilades de sombres et étroites échoppes où règne généralement une odeur plus ou moins nauséabonde ; on retrouve là les représentants de tous genres de commerces et industries, marchands de denrées, fruits, légumes, rôtisseurs de petits pâtés de viande hâchée avec des oignons, confectionneurs de plats de riz, etc.., plus loin les orfèvres, aux étalages desquels figurent des boutons, de grosses boucles de ceinture, des diadèmes, des colliers ; des ouvriers travaillant le cuir, ou brodant des étoffes ; des couteliers et surtout des chaudronniers. A ce sujet il est à noter que si à Tachkent les vases sont en cuivre étamé avec dessins sur fond blanc, ils sont en cuivre rouge à Bokhara et en cuivre jaune à Kokan. On retrouve encore là l'inévitable conteur d'histoires avec ses clients ordinaires, le barbier qui rase la tête à l'aide d'un instrument primitif. Il y a quelques années on pouvait encore trouver des bibelots anciens, mais ils deviennent fort rares.

Nous ne saurions terminer cette courte étude sur le Turkestan sans dire deux mots de Khodjent, Kokan et Marghelane.

La première de ces trois cités passe pour une des villes les plus antiques du monde ; des auteurs prétendent qu'elle serait l'ancienne Alexandria, c'est-à-dire le point extrême atteint par le Grand Conquérant. Son histoire est des plus variées et elle vit les Chinois, les Persans, les Turcs et enfin les Russes se succéder dans sa vaste enceinte presque abandonnée et dénuée de tout intérêt. Kodjent s'élève sur les bords du Syr Daria, large de plusieurs centaines de mètres et est situé à plus de cent verstes de Kokan.

L'ancienne capitale des khans de Kokan, bien déchue de son ancienne splendeur rappelle les villes asiatiques que nous connaissons maintenant ; même aspect extérieur, mêmes scènes de genre dans la rue et les bazars, fort importants. La ville ne compte guère qu'une

soixantaine de milliers d'habitants. Les rivières qui l'arrosent n'ajoutent aucun cachet particulier à sa physionomie et ne la rendent pas plus propre ni plus salubre, paraît-il, que Marghelane où le climat est des plus fiévreux. Les monuments de Kokan n'ont pour eux que leurs proportions et ne sauraient intéresser à côté des édifices de Samarcande. L'ancien palais des khans est un considérable ensemble de bâtiments séparés par des cours, et englobé dans une vaste enceinte défendue par un fossé. La façade moderne présente un grand portail flanqué de minarets et encadré par une suite de fenêtres ogivales terminées par d'autres minarets. Le revêtement des faïences lui donne l'aspect d'une pièce de porcelaine, et peut donner une idée de ce que devaient être jadis les édifices dont nous avons parlé, quand ils brillaient dans tout l'éclat de leurs splendeurs. La description de l'intérieur du palais ne saurait révéler rien de particulièrement curieux, et la décoration en est d'un goût plus ou moins douteux. Un pont de pierre dans l'intérieur de la ville offre un pittoresque spécimen d'architecture. Nous n'insisterons pas sur les bazars sous peine de redite : à signaler cependant les théières, cafetières et aiguières d'une jolie forme, tenant à la fois des arts persan et hindou, ainsi que quelques bijoux de forme naïve et des tapis, sans parler des fourrures.

Quant à la capitale du Ferganah, résidence du gouverneur de cette province extrême, confinant à la Chine, elle comprend aussi deux villes distinctes éloignées de plusieurs verstes, dont nous n'avons rien à dire, à cause du peu d'intérêt relatif qu'elles présentent. Marghelane, qui fut le point de départ de nos hardis compatriotes, Bonvalot, Capus et Pépin, pour leur belle exploration du Pamir, est située à plus de cinq cents kilomètres de Samarcande et à près de cent de Kokan.

C'est ainsi que nous aurons conduit sans fatigue... d'aucune sorte, nous l'espérons, nos aimables lecteurs jusqu'au pied des montagnes du Trans-Alaï, au delà desquelles on peut entrevoir en une imaginative vision le plateau central dit le « Toit du Monde » avec ses solitudes glacées, royaume de la désolation et de la mort !

EUGÈNE GALLOIS.

Le Comité de l'*Alliance française* nous envoie l'appel suivant avec prière de l'insérer.

Nous aurions mauvaise grâce à nous y refuser, car nous savons le but de ses patriotiques efforts.

Nous nous souvenons qu'elle a envoyé il y a quelques années M. Vahl à la Société de Géographie de Lille, ce qui nous a valu une magistrale conférence.

Enfin nous avons tous en haute estime l'éminent signataire de l'article.

A. M.

POUR LA FRANCE !

L'*Alliance française* vient d'entrer dans la seizième année de son existence. Depuis sa fondation, elle n'a cessé de grandir et de s'étendre. Aidez-nous à la faire progresser encore.

Notre génération a connu les humiliations de l'année terrible et elle s'était juré de travailler de toutes ses forces au relèvement de la patrie : elle a tenu parole ; l'*Alliance française* est l'une des filles de ce serment.

Jamais depuis 1870 et 1871 l'union de tous les Français, de toutes les femmes françaises, dans un sentiment de piété commune envers la France, ne fut plus nécessaire ni plus urgente ; jamais l'utilité de notre association ne fut plus manifeste.

Le culte de la langue française, symbole de l'unité nationale, est peut-être le seul qui puisse rallier sans réserve toutes les adhésions, toutes les sympathies. Français de toute classe et de tout parti, de toute opinion et de toute croyance, vous pouvez accepter et serrer avec confiance nos mains tendues vers vous. Depuis quatorze ans, nous avons fait, par nos actes conformes à nos paroles, la preuve de notre loyale impartialité. Venez dans nos conférences, venez dans nos comités, afin d'y oublier ce qui vous divise les uns les autres ; venez travailler à notre œuvre. S'il n'est pas au pouvoir de l'*Alliance fran-*

çaise de proclamer la paix, puisse-t-elle au moins ouvrir chez elle un asile à la Trève de Dieu !

Voyez quelle est l'immensité de notre tâche !

Le jeune empire colonial, conquis en moins de vingt années par l'héroïsme des explorateurs, des marins, des soldats de la République française, est désormais fixé dans ses lignes générales, et il comprend des territoires plusieurs fois grands comme la métropole, où la langue française est à peine parlée, à peine connue. Le gouvernement ne suffit pas à l'y propager ; il fait appel à notre concours. Comment le lui refuser ? Comment nous désintéresser d'une entreprise dont l'enjeu est l'avenir de la race française dans le monde ? Puisque la population de la vieille France, en effet, s'accroît si lentement qu'elle est distancée de plusieurs millions, chaque année, par l'expansion de ses voisins et de ses rivaux, un seul espoir lui reste de faire un jour équilibre aux agglomérations anglo-saxonne, germanique ou slave, c'est de rapprocher d'elle et de sa civilisation les indigènes de ses colonies, c'est de conquérir leur cœur en éclairant leur intelligence, c'est d'en faire des auxiliaires de sa puissance menacée, en leur enseignant d'abord la langue nationale.

Dans la lutte économique de plus en plus âpre qui met aux prises les grandes nations productrices, voici que les marchés qui, depuis des siècles, paraissaient acquis à l'influence française, menacent de lui échapper. Dans le Levant même, où la France eut toujours une situation privilégiée, où elle possédait intact, naguère encore, le protectorat des catholiques de toute nationalité, où ses produits régnaient presque en maîtres depuis le XVIe siècle, ses rivaux lui font une concurrence chaque jour plus redoutable. Elle n'a guère qu'un moyen de se défendre, c'est d'adopter notre programme, c'est de multiplier les écoles françaises dans les pays d'outre-mer encore ouverts à son exportation, c'est d'y encourager les missionnaires des divers cultes ou les maîtres laïques français, c'est d'y secourir, d'y protéger, d'y susciter au besoin l'enseignement de la langue française, ce puissant véhicule du commerce national.

Et pourquoi ne réussirions-nous pas à reprendre le premier rang là où d'autres ont pu nous supplanter ? Sommes-nous moins riches qu'eux, moins actifs ou moins intelligents ? Ce n'est pas vraisemblable. Il ne nous manque peut-être, pour remporter la victoire, que de la méthode, de la suite et un peu de confiance en nous-mêmes.

L'*Alliance française* a entrepris et poursuit résolument une œuvre

de très longue haleine. Elle espère que son exemple contribuera à discipliner, à enhardir tous les courages. Le coq gaulois chante toujours clair, et tant qu'il y aura un soleil pour éveiller l'aube, pourquoi donc cesserait-il de chanter ?

Dans les pays de civilisation européenne, notre tâche est différente ; elle n'est ni moins haute ni moins grande. Les ennemis de la France, habiles à profiter de ses malheurs, à triompher bruyamment de ses passagères défaillances, vont répétant que sa langue et sa littérature ne comptent plus sur la planète. Et le peuple français, trop crédule, toujours prompt au découragement (comme il l'était déjà au temps de César), croit sur parole les gazettes étrangères. Nous savons à quoi nous en tenir, à l'*Alliance française*, sur la réalité de ces mauvaises nouvelles ; mais nous savons aussi que notre vigilance ne doit pas s'endormir, que l'anglais, que l'allemand, que le russe se répandent de toutes parts ; que d'autres littératures se réveillent d'un grand sommeil ; que d'autres encore, toutes neuves, toutes fraîches, ont pris leur essor. Aussi faut-il entretenir et stimuler le zèle de nos Comités d'Europe et d'Amérique, encourager sans relâche les cercles français, les bibliothèques françaises qui s'adressent à nous, multiplier les croisades pacifiques de nos conférenciers, assurer le succès toujours grandissant de nos *Cours de vacances*.

Non, non, le règne n'est pas fini de Pascal et de Molière, de Lamartine et de Victor Hugo. Et pour peu que nos écrivains d'aujourd'hui nous aident, qu'ils puisent leurs inspirations aux sources pures, et que du sein des écoles nouvelles, où brillent tant de talents divers, jaillisse quelque génie, notre rôle (modeste assurément) sera facile, et le « doux parler de France », planant au-dessus du chaos des égoïsmes déchaînés, continuera à charmer les délicats, à consoler les misérables, à donner une âme aux plus nobles pensées du genre humain.

Aidez-nous ! Associez-vous aux vastes desseins de l'*Alliance française*. Ne vous relâchez point dans votre propagande. Prêchez d'exemple autour de vous. Ayez la foi ! Essaimez, jusque dans les plus petits centres, des Comités actifs et vivants. Prenez des écoles sous votre patronage direct, comme l'ont déjà fait plus de quarante de nos Comités de France et d'Algérie. Organisez, comme à Nancy, des cours de vacances. Préparez-vous enfin, avec nous, à faire bonne figure devant l'étranger, quand s'ouvrira l'Exposition universelle de cette

fin de siècle qui peut, si tous les Français de bonne volonté le veulent fermement, inaugurer pour notre cher pays une ère nouvelle de sagesse et de concorde, de fécondité et de grandeur.

Pour le Conseil d'Administration :

Le Secrétaire-Général fondateur,

P. Foncin.

Paris, le 15 Janvier 1899.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1898.

UNE EXCURSION AUX PYRÉNÉES.

11-28 Août 1898.

Directeurs : MM. H. Beaufort et Auguste Crepy.

Suite et fin (1).

Pau. — Au sortir de la gare, le voyageur se trouve au pied d'un plateau élevé, coupé presque à pic. La crête est couronnée de constructions monumentales et de villas, dont les blanches façades se détachent gaiement sur un fond de verdure. C'est la ville de Pau qui présente sur son premier plan, à côté de monuments anciens témoins de scènes historiques, comme le château de Henri IV, la vieille église Saint-Martin et l'antique palais du Parlement, une série d'édifices modernes sortis des exigences et de la fantaisie d'un siècle raffiné, grands hôtels offrant à leurs clients cosmopolites les installations les plus confortables, villas et maisons pressées sur le flanc du plateau, un Casino moderne et un vaste bois.

Un chemin de piétons mène à la place Royale que décore la statue du Béarnais. Quand l'horizon est clair, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui, le panorama est incomparable. Le Gave, ruisselet limpide, en cette saison desséché, torrent redoutable à la fonte des neiges. Au-delà, resserrant les vallées toujours vertes, des coteaux boisés dont les croupes s'étagent jusqu'aux montagnes. Au troisième plan, les Pyrénées coupant l'horizon d'une ligne dentelée : le pic du Midi

---

(1) Voir tome XXXI, 1899, page 37.

dont la fourche aiguë domine les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes et la vallée de Laruns, le Marboré et le Vignemale qui rappellent Lourdes, Cauterets, Saint-Sauveur, Gavarnie. Le pic du midi de Bigorre et, tout au fond, rapetissés par l'éloignement, le Mont-Perdu, la Maladetta et tout le groupe des montagnes de Luchon.

De la place Royale on gagne le château par la terrasse et le boulevard du Midi, en laissant sur la droite l'église Saint-Martin et le magnifique hôtel Gassion.

Le château, universellement connu, s'élève au confluent du Gave et du Hédas, sur un promontoire ; il est séparé de la ville par un large fossé transformé actuellement en une belle allée d'arbres. Il forme un pentagone irrégulier que dominent six tours carrées ; chacune a son nom. La plus importante est celle de Gaston Phœbus, en briques, de 34 à 35 mètres de haut, puis viennent celles de Montauset vis-à-vis la porte d'entrée, qui doit son nom aux échelles remplaçant à l'intérieur un escalier absent et que les défenseurs du château retiraient après eux en cas de siège, la Tour Neuve, celle de Bilherès, celle de Mazeies et de Louis Philippe. Au pied des deux dernières s'étend une terrasse en hémicycle, au centre de laquelle s'élève la statue de Gaston Phœbus. Un portique à trois arcades, dominé à gauche par le donjon, donne accès dans la cour d'honneur du château.

Au fond de la cour se trouve l'entrée destinée aux visiteurs. Après avoir traversé au rez-de-chaussée la salle des gardes et la salle à manger des princes, on entre dans la salle à manger des souverains, jadis salle d'armes, puis salle des États de Béarn. Une grande table en occupe le centre, les murs sont tendus de précieuses tapisseries de Flandre, commandées par François Ier pour orner le château de Madrid (bois de Boulogne). Elles représentent des scènes de chasse ; au fond de la salle se trouve la statue de Henri IV.

Un escalier d'honneur, œuvre remarquable de la Renaissance, conduit aux étages. A chaque palier, les arcs de voûte varient de forme, tour à tour en ogive, en plein cintre ou cintre surbaissé. Des H et des M entrelacés (Henri II et Marguerite de Valois), ornent les frises. Au premier étage un salon d'attente tendu d'admirables tapisseries des Gobelins et de Flandre, précède le salon de réception de Henri II, tristement célèbre par le massacre de 10 nobles Béarnais catholiques sur les ordres de Montgommery, général de Jeanne d'Albret. Le salon de famille contient une table en porphyre rose de Suède. L'ancienne chambre des rois de Navarre est décorée de tapisseries et de meubles de luxe d'une grande valeur historique : elle est suivie de plusieurs riches appartements : Cabinet du souverain, boudoir de la reine avec une immense glace de Venise, chambre à coucher de la reine, etc... Au deuxième étage s'ouvrent la chambre de la reine Jeanne, avec son lit en bois sculpté et portant le millésime de 1562 et autres meubles de la même époque, le cabinet de la reine. Enfin la chambre de Henri IV, qui passe pour celle où il naquit le 14 Décembre 1553 et qui conserve encore la carapace de tortue qui lui servit de berceau. A cette chambre font suite plusieurs salles, l'une d'elles servit à Abd-el-Kader lors de son internement au château, une autre logea à la même époque les femmes de l'émir. Les derniers hôtes du château ont été en 1868 la reine Isabelle II d'Espagne et son mari François d'Assise, renversés du trône par la Révolution. La principale richesse du château de Pau consiste dans ses tapisseries. Les appartements ne contiennent relativement qu'un petit nombre d'objets du temps de Henri IV, la plupart ne remontent pas au delà de Louis XIV et furent donnés par le souverain à l'intendant Foucault, en récompense du zèle par lui déployé contre les protestants.

Du château on descend sur un viaduc au quinconce de la Basse-Plante, à la suite duquel s'étend le parc du château, charmante promenade qui franchit le Gave et se

prolonge dans sa vallée. Sur la place Grammont, de l'autre côté du château, s'élève la statue du maréchal Bosquet.

En suivant la rue de Bordeaux qui longe une vaste esplanade avec caserne, et la rue d'Orléans, on arrive au Palais de Justice, remarquable par son beau péristyle en marbre blanc, puis à l'église Saint-Jacques, monument moderne de style ogival assez bien pastiché. La nouvelle église Saint-Martin possède un beau clocher avec flèche en pierre. La halle, la mairie et la bibliothèque ne sont qu'un seul monument quadrangulaire formé de grandes arcades surmontées d'une tour. Le théâtre est bâti sur l'emplacement occupé jadis par les arcades ruinées de l'église Saint-Louis. Le musée est de création récente, mais déjà riche en peinture. Non loin de là, dans le parc Beaumont, en ce moment particulièrement bouleversé, se dresse un Casino blanc à coupole centrale à peine terminé. Par sa terrasse on accède au boulevard des Pyrénées, large artère qui, longeant le bord du plateau, ramène à la place Royale.

Ce qui a fait la fortune de Pau c'est, bien plus que son panorama et son site pittoresque, la douceur de son climat. Les premiers visiteurs venus à Pau y ont été retenus par son atmosphère vivifiante, qui ne connaît ni les brusques variations de la température, ni l'humidité de l'air, ni les rudes caresses du vent. Les malades y sont d'abord venus sans bruit, sans réclame, bientôt la station d'hiver était fondée. Elle devint rapidement la conquête de l'étranger. Celui-ci s'y est implanté non pas en la personne du malade qui cherche uniquement à rétablir sa santé, mais sous la forme du sportsman ami du bruit, des plaisirs et du luxe. Peu à peu, la colonie étrangère continuant à se développer, les intérêts qu'elle avait créés devenus plus puissants parvinrent à se faire écouter et les municipalités, par leurs subsides, mirent à la mode la vie de plaisir ; théâtre, orchestre, tirs divers, jeux de paume, de polo, de golf, vélodrome, courses de chevaux, chasse au renard, tout est subventionné et pour un peu deviendrait l'apanage exclusif des étrangers, principalement des Anglais. Cette vie cosmopolite est devenue une source de revenus considérables pour la cité qui, depuis lors, ne cesse de s'embellir et de se modifier. De grands projets sont encore à réaliser qui en feront une des plus agréables stations.

La pluie qui nous avait accueillis à l'arrivée, avait cessé pendant la visite du château. Cependant, quand l'heure du départ sonna, le soleil n'était pas parvenu à déchirer le voile de brume qui, tendu au dessus des Pyrénées, nous dérobait particulièrement leur magnifique panorama. En quittant Pau pour Lourdes on passe à Coarraze, petit village où Henri IV fut élevé d'une façon rustique, comme les enfants des paysans, courant nu-pieds et tête nue dans les champs.

A quelques minutes de la station de Mortaut, se trouve le célèbre pèlerinage de Betharam, dont la fondation remonte aux Croisades et à propos duquel court la citation : « N'allez pas à Lourdes sans voir Betharam ». Près de l'église, décorée dans le goût espagnol, commence une série de chapelles romanes formant les stations d'un Chemin de Croix. Dans le haut est planté un Calvaire, plus loin on trouve l'église de la Résurrection.

Aux approches de Lourdes, le long du Gave, le trajet devient plus intéressant. Au moment d'atteindre la ville, la ligne domine la grotte, rayonnante de lumières, la basilique, la cité, le château ; le coup d'œil mérite d'être admiré.

Lourdes est une petite ville sur la rive droite du Gave de Pau, à l'endroit où la rivière descendant de la vallée d'Argelès tourne brusquement vers la plaine. Elle est bâtie au pied d'un château aérien qui commandait jadis l'entrée de la vallée et qui fut souvent assiégé au Moyen-Age, dans la guerre avec l'Angleterre. Les

guerres de religion a leur tour lui permirent de jouer un rôle considérable, et il passa successivement et à plusieurs reprises, des mains des Huguenots dans celles des Catholiques et réciproquement. Du haut de ce château, la vue sur le pays est très belle et s'étend jusqu'au versant neigeux du Vignemale.

L'histoire de la ville, longtemps inséparable de son château, s'est augmentée de pages précieuses dans cette dernière partie du siècle, à la suite des apparitions de Notre-Dame dans la grotte de Massabielle en 1858 et des miracles qui n'ont cessé depuis de s'y opérer. Et la ville historique est devenue religieuse, l'un des pèlerinages les plus célèbres de la chrétienté. Pèlerins et malades, en dépit des distances, viennent y satisfaire leur religion ou retrouver la santé. Et c'est par centaines de mille qu'on compte aujourd'hui les visiteurs de Lourdes.

Les abords du pèlerinage ont été dégagés de façon à faciliter à la foule l'accès de la grotte et des églises.

Devant le pont sur l'Adour s'étend un grand square décoré d'une statue de la Vierge, d'une Croix qu'on illumine, la Croix des Bretons, et d'une grande statue de saint Michel. Sur la droite, en passant sous une rampe en forme de fer à cheval, qui conduit à la basilique, on arrive à la grotte. C'est une excavation dans le roc, peu profonde et fermée par une grille. Au-dessus, sur un ressaut du rocher, est placée une statue en marbre de la Vierge, la représentant telle que Bernadette l'a dépeinte et à l'endroit où elle l'a vue, vêtue de blanc avec une écharpe bleue. Les parois de la grotte sont tapissées d'ex-voto, surtout de béquilles laissées par les infirmes guéris. A l'intérieur, la piété des fidèles entretient un foyer perpétuel de lumières. Sur le devant, en plein air, une chaire, des bancs, et une esplanade contre le Gave, dont elle a emprunté l'ancien lit. A gauche, la fontaine miraculeuse captée derrière un mur garni de robinets, et les piscines, où brancardiers et infirmiers font baigner les malades. Plus loin, précédant la basilique, l'église du Rosaire, sorte de rotonde de style bizantin, un peu trop écrasée par sa coupole surbaissée, 15 chapelles rayonnent autour du dôme. Le tympan du grand portail est décoré d'un magnifique bas-relief représentant la Vierge remettant le rosaire à saint Dominique. Par deux grandes rampes on monte à la terrasse qui précède la basilique. C'est un fort beau monument artistique en style gothique du XIIIe siècle, de proportions vastes et gracieuses. L'intérieur est sobre d'ornements et rappelle la plus belle époque de l'architecture religieuse.

L'église n'a qu'une nef flanquée à droite et à gauche de chapelles, elle est d'une richesse inconcevable et tapissée d'ex-voto de grand prix. Le clocher, d'une grande élégance, supporte une flèche hardie ornée à sa base de 4 clochetons soutenus par de légères colonnettes. Au-dessous de l'église s'étend une crypte à deux nefs. A peu de distance, sur une élévation, un Calvaire d'où l'on a une belle vue. En temps de pèlerinage, deux fois par jour la grotte offre un magnifique spectacle. Une première procession, dite du Saint-Sacrement, circule à travers les rangs de malades étendus devant la grotte, au milieu des chants et des acclamations. C'est la plus imposante des manifestations religieuses. L'autre, aux flambeaux, le soir, dans l'obscurité, serpente à travers la montagne en montant devant la basilique pour redescendre et se dérouler dans le square en face de l'église du Rosaire. La foule, l'éclat des cierges, les chants, tout contribue à former un spectacle féerique. Bientôt les lueurs s'éteignent, les voix se taisent et la petite ville, si bruyante le jour, rentre dans le silence et s'endort.

Le lendemain on s'éveille aux cris de : « en voiture ». Aussitôt nous voici rangés devant l'hôtel, attendant et cherchant les attelages. Rien ; enfin ils paraissent, on se trémousse, on se case et bientôt toute la caravane est installée dans six grands



LOURDES. — Vue générale.

landaus à quatre chevaux, qui s'ébranlent au bruit du claquement des fouets. Pendant quatre jours nous allons voyager en ce pompeux équipage.

La première étape comprend : excursion à Cauterets et coucher à Luz.

En quittant Lourdes, on contourne la colline dominée par le château, puis on traverse la vieille ville avec son marché en plein vent, ses halles, son palais de justice, etc..... Nous sommes sur la route d'Argelès. Elle s'étend le long d'une muraille de rochers effrités de nature ardoisière ; sur l'autre côté une haie de grands arbres et de verts buissons lui dérobent à chaque instant la vue de la vallée fertile et la ligne du chemin de fer de Pierrefite dans le bas. Peu d'habitations sur la route même, elles sont plutôt disséminées dans la plaine sur l'autre rive du torrent. Un vieux pont de pierre traverse à la fois le Gave et le chemin de fer. On arriva à une jolie villa entièrement tapissée de lierre.

Voici Argelès. La ville, depuis qu'on y a construit un établissement thermal, tend à s'augmenter d'un beau quartier encore en formation, où l'on voit le Casino et l'établissement. La distance est courte d'Argelès à Pierrefite. Ce village est plutôt un lieu de passage que de séjour. On ne fait qu'y laisser aux chevaux le temps de souffler.

Départ pour Cauterets. La route carossable est admirablement construite. C'est la plus belle de la contrée. Elle laisse à gauche celle de Luz à Barèges, monte d'abord beaucoup en offrant une belle vue de la vallée d'Argelès et gagne par un grand lacet la vallée du Gave de Cauterets. Dans le lointain se montrent déjà le Hourmegas revêtu de sapins et le Péguère qui dominent Cauterets.

On vient de construire un chemin de fer électrique pour relier Cauterets à Pierrefite. Les voitures sont en train de faire leurs essais. Les entrepreneurs de transport craignent bien que dans deux ans, il n'y ait semblable chemin de fer de Pierrefite jusqu'à Luz et dans cinq ans jusqu'à Gavarnie.

On s'engage bientôt dans un défilé sauvage où la route, taillée dans le roc, est comme suspendue au-dessus du torrent qui mugit dans le bas. Tout à l'entour se dressent des montagnes abruptes ; on traverse un petit chaos de rochers éboulés, appelé le Limaçon, puis en serpentant à travers la vallée qui va s'élargissant, on atteint bientôt Cauterets. C'est l'heure du déjeuner. Chacun, dès l'arrivée, s'empresse d'assouvir sa faim, puis tandis que les uns se cantonnent dans la ville, les autres poussent la promenade jusqu'à l'établissement de la Raillère et la cascade de Cerisey.

La ville n'a de curieux que ses magnifiques hôtels, de construction assez récente, dans le nouveau quartier, près de l'Esplanade, puis la promenade avec les Thermes des œufs, mais elle occupe un très beau site dans un vallon encaissé par les montagnes. Elle est au centre de nombreuses et faciles excursions et est actuellement une des premières stations thermales des Pyrénées, visitée annuellement par plus de 20,000 baigneurs ou touristes. Ses eaux célèbres sont surtout sulfureuses, mais on en trouve de sulfatées et d'alcalines. Elles sont formées par 24 sources et utilisées dans 8 établissements parfaitement organisés pour leur usage en boisson, bains, douches, inhalations, etc......

Le plus remarquable des établissements est le Therme des Œufs, puis viennent les Thermes de César et des Espagnols, les Néothermes et plus haut, dans la montagne, l'établissement de Douze-Vieux. L'établissement de la Raillère, le plus important de tous, est relié à la ville par une grande route, un chemin de piétons et une voie à traction électrique. Il est situé à une altitude de 1.600 mètres et le panorama qu'on a de cette hauteur est vraiment beau. Il l'est encore plus loin quand, après avoir dépassé le petit Mauhourat, l'établissement de bois d'en haut,

et l'imposante cascade de Cérisey, qui précipite avec fracas dans la profondeur du ravin ses deux nappes d'écume, on arrive à la double cascade. C'est alors qu'il faut regarder en arrière le paysage grandiose qui s'offre aux regards.

Le défaut de temps mit un terme à notre excursion et il nous fut impossible de pousser jusqu'au pont d'Espagne et au lac de Gaube. Il fallut redescendre, et, rentrés à Cauterets, par le tramway électrique, nous en repartions aussitôt pour Luz. Nous parcourùmes à nouveau la route déjà connue de Pierrefite, laissant sur la gauche celle d'Argelès ; la route s'engage ensuite dans une sorte de long défilé taillé dans le roc sur le bord du ravin et des plus sauvages. Le soleil baisse déjà et il faut se hâter pour arriver à Luz avant l'obscurité complète. Le tracé de la route emprunte tour à tour l'une ou l'autre rive du torrent. C'est un passage ininterrompu de ponts : de l'Échelle, d'Arsinoé aujourd'hui abandonné, de la Crabe, de la Muladère et de la Pescadère. A cette saison, la rivière qu'ils surplombent est très sage et bruit à peine. Mais que viennent la pluie et les neiges, et le Gave gonflant ses eaux sortira en bouillonnant de son lit, renversant tout sur son chemin.

On peut encore voir à certains endroits une ligne blanche dans le rocher. Elle marque la hauteur jusqu'où s'élevèrent les eaux lors du débordement destructeur de 1872. La nuit descend rapidement, les troupeaux rentrent à l'étable ; c'est de tous côtés une musique de cloches aux sons variés.

Nous pénétrons enfin dans une vallée plantée de hauts peupliers et bordée de larges pierres, quelques cabanes, et nos équipages s'arrêtent. Nous sommes à Luz.

Luz doit l'animation dont il déborde à sa proximité de Saint-Sauveur et de Gavarnie et à sa situation au croisement des routes de Pierrefite et de Barèges. Ce n'est guère cependant qu'un lieu de passage. En été, quelques rares baigneurs viennent y prendre des eaux amenées de Barèges à son modeste établissement thermal. L'hiver, assure-t-on, la douceur du climat y amènerait quelques malades. L'église est une construction curieuse attribuée aux Templiers. Avec ses deux tours carrées, ses créneaux, ses meurtrières, elle a tout l'air d'un château-fort. Dans l'une des tours un petit musée étale ses antiques et modestes trésors : urnes romaines, tombeaux ou débris de tombeaux, armures du Moyen-Age, mousquets de rempart du temps des Ligueurs.

Luz est entouré d'un délicieux vallon sillonné par le cours bleuâtre du Gave, qui roule ses vagues contre les galets et les rocs. Au delà du Bastan, sur un monticule qu'il faut gravir à travers les pierres éboulées et les broussailles, se dressent les ruines pittoresques du château Sainte-Marie, ancien repaire des routiers anglais.

. A quelques minutes, Saint-Sauveur. La route qui y conduit est aussi bien construite que la distance est courte. Saint-Sauveur n'a qu'une seule et longue rue où tout respire la gaîté et le mouvement. L'église, de style pittoresque, lance une flèche hardie dans le ciel. Une belle promenade publique inclinée vers le Gave, assez semblable à un jardin anglais, se déroule devant l'établissement des Dames, monument à colonnades qui porte sur son frontispice invitation à y pénétrer : « Vos haurietis aquas de fontibus Salvatoris. »

Le plateau de la Montalade, sur lequel sont bâtis d'autres thermes, est une promenade fréquentée d'où l'on a un beau panorama.

A la sortie du village la route passe sur le pont Saint-Sauveur ou Napoléon, arche gigantesque de 65 mètres de hauteur sur 67 de largeur, lancée audacieusement au-dessus du Gave et qui apparaît comme la porte d'entrée du ravin. C'est d'en bas surtout, du fond de la gorge, qu'il faut admirer l'incroyable légèreté de



Saint-Sébastien. — La Plage.



Lourdes. — La Basilique.



Biarritz.
Le Rocher de la Vierge.



Route de Pierrefitte à Luz.

l'œuvre. Nous sommes sur la rive droite du Gave, A quelques pas un sentier grimpe vers la chapelle de Solférino qui remplace un antique ermitage. En face se dresse une pyramide funéraire : sous ce monument reposent les restes du capitaine Ambroise de Lombez, mort à Saint-Sauveur au siècle dernier, et dont le corps a été transporté ici par ordre de Napoléon III. La route est savamment tracée, large et plane, les voitures y roulent à l'aise. Le temps n'est plus où il fallait se risquer à cheval ou à mulet à travers la gorge perdue, franchir le pas de l'Échelle, le pont de Sia, le pont Desdouroucat, l'abrupt couloir de Gèdre et les formidables éboulements du Chaos par des sentiers à peine frayés. Cependant, en dépit de la civilisation et des travaux faits pour l'établissement de la route, le site a gardé son caractère sauvage et offre de magnifiques beautés, des gorges, des défilés, des abîmes, des rocs suspendus, des monts menaçants, d'autres fendus et brisés, renversés, et au milieu de tout cela des eaux bondissantes, des cascades retombant en poussière de vapeur, un torrent qui gronde. Après une halte à Gèdre, on pénètre dans le Chaos. Un contrefort du Coumélie s'est effondré là autrefois, la masse de la montagne s'est précipitée en avalanche et nous en contemplons les débris. Un affreux chaos vraiment. Roches broyées et fracassées, blocs montueux dans la plus effrayante confusion. En face l'immense escarpement, morne, triste, nu, qu'on nomme si justement le mont sinistre. Un creux dans le rocher marque, assure-t-on, l'empreinte des pieds du cheval Bayard, le coursier du paladin Roland qui, s'élançant du glacier de la Brèche, a sauté jusqu'ici. Notez qu'en ligne droite nous sommes à plus de 4 lieues de la Brèche et qu'il y a une différence de niveau d'au moins 1.700 mètres. Mais la légende ne se laisse pas arrêter par ces détails. La vallée est aride et désolée. Bientôt, dans le lointain, se dessine nettement le cirque de Gavarnie. Guides et âniers se disputent notre préférence et nous harcèlent d'offres de services. Décidons-nous promptement, car qui sait si nous trouverons là-bas montures assez nombreuses pour toute notre caravane.

Du village où nous nous arrêtons un instant jusqu'à l'entrée du cirque, il y a bien une heure de marche. A première vue on ne voudrait le croire, mais il est de Gavarnie comme de toutes les choses vraiment grandes, et les proportions du cirque sont telles qu'on s'illusionne sur la distance. Il faut serpenter le long des rives du Gave, traverser les bassins de plusieurs grands lacs aujourd'hui taris, cheminer au milieu de routes aiguës et après une longue montée, pénétrer enfin dans la vaste enceinte le plus près possible de la cascade. En face se dresse le Marboré et ses tours, le Cylindre, le Casque, la Brèche de Roland, le Taillon, le Gabiétou, etc.... Les gradins sont couverts d'une neige éternelle et de glaciers qui brillent de mille feux sous le rayonnement d'un soleil implacable. Le Gave sorti du Mont Perdu, bondissant de plus de 300 pieds d'élévation, se partage en plusieurs cascades : la plus belle, celle que nous contemplons, tombe d'une hauteur si prodigieuse (422 m.) et si détachée du roc, qu'elle ressemble à un nuage délié, qui glisse dans l'air. L'eau dissoute en brume et frappée par les rayons du soleil forme une variété d'arcs-en-ciel multiples et répand en tombant une rosée extrêmement fine. C'est la première cascade de l'Europe, par sa hauteur, après celle de Dagerfos en Norvège, qui a au moins 450 mètres. Elle tombe d'un seul jet quand elle est très abondante ; lorsque nous la voyons elle forme deux gerbes successives. Le spectacle est aussi difficile à décrire qu'à se figurer. Ceux qui n'ont pas vu le Cirque ne s'en feront jamais qu'une idée très imparfaite. Et ceux, dit-on, qui l'ont vu seulement d'en bas, n'en soupçonnent qu'à peine la prodigieuse immensité et la magnificence sublime. Pour l'admirer dans toute sa beauté, il faut grimper au sommet des Pyrénées ! Alors, les gigantesques parois du Cirque s'élevant du sein d'énormes profondeurs, paraissent avoir démesurément grandi. Les plus

hautes montagnes s'élèvent encore bien au-dessus du touriste, devant les yeux de qui s'étalent et se développent dans leurs éblouissantes blancheurs d'immenses nappes de neiges et de glaces mal entrevues de la vallée et de murmurantes cascades. C'est une découverte de merveilles non soupçonnées d'en bas.

Mais tout le monde n'a ni le pied d'un alpiniste, ni le temps dont il faut disposer pour des excursions de ce genre. Après avoir contemplé à notre aise le cirque d'en bas, nous repartîmes pour Luz où nous déjeunâmes.

Dans l'après-midi départ pour Barèges.

La distance est courte, mais la route monte en pente raide dans la vallée de Bastan.

Le paysage d'abord boisé et riant change bientôt d'aspect et ne montre plus que des montagnes dénudées et ravinées. Le Gave court capricieux entre d'énormes blocs tombés des sommets et qui retiennent dans leurs intervalles des débris encore récents d'arbres et de constructions. La rive elle-même est tourmentée, déchirée. On est en train de rétablir la route qui la longeait. Tout dénote un cataclysme arrivé depuis peu, le torrent est bas aujourd'hui : c'est qu'il se repose de sa redoutable colère du printemps dernier, quand, à la fonte des neiges, il s'est précipité comme un furieux à travers la contrée, balayant tout dans sa course désordonnée, transformant les prairies en chaos, rasant les maisons, et emportant la route dans sa plus grande longueur jusqu'à Barèges.

Nous passons lentement au milieu de ce spectacle désolé et nous atteignons Barèges.

Barèges n'est qu'une longue rue en pente où rien ne distrait l'œil. Deux ou trois centaines de maisons d'apparence fort communes ; voilà tout le village.

L'hiver il est inhabitable, et pendant six mois dort sous un épais linceul de neige. Dès la fin de Septembre, les baigneurs s'envolent ; avant la fin d'Octobre, les Barégeois eux-mêmes émigrent vers un pays plus clément. Quelques montagnards se résignent à rester là comme gardiens pour surveiller les avalanches, mais les avalanches tombent quand elles sont prêtes et sans les consulter.

Barèges en ce moment porte encore les marques d'une récente avalanche. Plusieurs de ses maisons ont été enlevées ou coupées en deux parties ; un grand nombre n'ont dû leur conservation qu'à leurs murs construits épais comme ceux d'une forteresse et qu'on a renforcés du côté du torrent.

Depuis longtemps Barèges est célèbre par ses eaux thermales sulfureuses, les plus énergiques des Pyrénées. En 1675, leurs vertus curatives étaient suffisamment appréciées pour que Mme de Maintenon fût chargée d'y conduire le jeune duc du Maine. De nos jours, elle est fréquentée par un nombre imposant de baigneurs.

L'établissement thermal est un assez bel édifice de marbre fort bien aménagé, où ont été réunies les différentes sources au nombre de 13. A quelques pas, près du ravin du Midaon, s'élève un hôpital militaire pour les soldats malades envoyés là prendre les eaux, et sur la hauteur opposée, un hospice dit de Sainte-Eugénie réservé aux ecclésiastiques ou religieuses pendant une partie de la saison, et où les pauvres sont admis gratuitement le reste du temps.

Les promenades créées autour de Barèges, parmi lesquelles la Petite Horizontale et l'allée Verte dans les bois d'Artigon, le reboisement et le regazonnement des flancs de la montagne par lesquels l'administration a essayé de remédier aux avalanches, ont donné à la vallée un nouvel aspect.

Pendant l'été elle est relativement agréable, mais même au mois d'Août, Barèges est loin d'être un lieu plein de charmes. Puissiez-vous n'être jamais condamné par votre docteur à y faire une saison !

Le séjour fut de peu de durée. Le lendemain, de grand matin, chacun reprenait sa place qui dans les voitures, qui sur son siège, et les Barégeois à peine éveillés saluèrent notre départ.

Dès les premiers pas, la route remonte une rampe très raide dans la direction du pic du Midi. Les chevaux marchent lentement et il est loisible de les suivre sans fatigue. A droite, notre vue est bornée par les parois de la montagne. A notre gauche, le Bastan coule au milieu d'une plaine fertile semée çà et là de constructions rustiques. Ce ne sont même pas des maisons de paysans, mais de simples abris pour les troupeaux. L'hiver, quelques gardiens s'y enferment avec eux et là, entre quatre murs résistants, sans presque voir le jour dont les sépare une épaisse couche de neige, ils passent les plus mauvais mois de la saison, heureux si les provisions ne viennent pas à manquer, si le torrent n'emporte pas la cabane, si la neige ne les ensevelit pas vivants. En attendant, les troupeaux paissent paisiblement au versant de la montagne. Que ne pouvons-nous les rejoindre et grimper par les lacets tracés par les piétons, au lieu de suivre une route aussi aisée et facile. Bientôt quelques-uns désertent la voiture et descendent vers le lit du Gave. Quel plaisir de suivre la pente douce sans chemins frayés, de se construire un gué de rocs pour traverser l'eau sans accident ni bain. Dilatez vos poumons, et remontez sans perdre haleine la côte presque à pic qui ramène maintenant à la route. Derrière, dans le lointain fuyant, se détache confusément la vallée de Barèges, nous sommes au *col du Tourmalet*, entre le pic de Tourmalet et le pic d'Espade. L'altitude est de 2,122 mètres et nous sommes arrivés à cette grande hauteur sans fatigue, mollement assis sur les coussins de notre landau ! C'est bien, est-il permis de penser, un des passages de voiture les plus élevés de l'Europe. Que de travail, que de vies a dû coûter la construction de cette belle route carrossable, que d'entretien elle réclame, quand les rocs détachés viennent la labourer en s'y brisant, et quand pluies et neiges s'accordent pour la défoncer.

Déjà apparaît le pic du Midi de Bigorre, superbe dans son isolement d'avec les autres pics de la chaîne. Quel superbe contraste entre la plaine verdoyante et ces innombrables sommets neigeux. A sa crête on aperçoit sur une plate-forme une sorte de ruban rouge vif. C'est la toiture de tuiles qui recouvre l'Observatoire établi de 1878 à 1881 par le général de Nansouty.

Après un court repos dans une cabane de paysan, nous nous ébranlons à nouveau. La route redescend plus vite encore qu'elle est montée. On la suit par une succession ininterrompue de lacets et de coudes, sur le bord escarpé de la montagne au-dessus du ravin. Un faux pas des chevaux, un frein qui se brise, une distraction du cocher, un tournant trop brusque, et nous pouvons être emportés sans merci dans le précipice. Cette perspective n'est pas sans effrayer quelques compagnons, qui trahissent leur inquiétude par des exclamations ou des jeux de physionomie curieux à observer.

Par un long détour, la route pénètre dans la vallée du Garet, dont le torrent mêlant ses eaux à celles du Tourmalet va former plus loin les belles cascades de Gripp. Au delà du deuxième torrent, on passe face à un dépôt de l'Observatoire du pic du Midi relié à sa station par un chemin de mulets.

Toujours plus bas, on trouve enfin le hameau de Lartigues, où nous nous arrêtons pour déjeuner.

A l'ombre d'une tente, devant le lit desséché du Tourmalet, les touristes s'installent gaiment, bien serrés, les coudes au corps. La maison est renommée pour sa spécialité de truites, et la renommée est justifiée. Les plats ne font que paraître et disparaître, et chacun aidant, le service est expédié, non pas à l'étonnement d'un personnel aussi restreint que complaisant, mais à son plus grand soulagement.

Puis pendant que les uns, abrités sous la tente contre les ardeurs du soleil, se livrent à des divertissements variés, principalement à un carnage effréné de mouches, les autres, profitant de leur liberté vont à la cascade la plus proche. Son accès n'est pas très facile, mais sa vue est d'un bel effet. Bondissant d'un ressaut du rocher, elle s'élance à pic sur un parcours assez étendu. Elle est pittoresquement encadrée de bosquets de pins et d'arbres touffus. On la contemple vers le milieu de sa chute dans un léger brouillard de gouttelettes vaporisées. Quelques-uns descendent ensuite à travers le lit du torrent à quelques pas de la cascade et vont s'enfoncer dans la montagne boisée qui fait face à l'hôtel, où l'on aperçoit les camarades sous leur tente. Mais bientôt l'heure et la pluie les chassent des frais ombrages et tous reprennent ensemble la route de Bagnères-de-Bigorre.

Suivant le Gave à droite, elle s'engage dans une sorte de grande avenue de forêt, entre les arbres de laquelle on aperçoit les pâturages de la vallée, et la montagne tout à l'heure grise et maintenant parée de verdure. On oublierait pour un peu qu'on voyage aux Pyrénées, mais soudain le spectacle change, la montagne se redresse et reprend ses teintes de grisaille triste. Nous traversons Gripp-Sainte-Marie et pénétrons dans la petite vallée de Campan. Le haut de la vallée renferme des carrières de marbre vert nuancé de blanc et de rose, dont les produits sont très variés et estimés. Elles sont en pleine exploitation. Sur la route sont établis une usine à scier le marbre et plusieurs établissements de même industrie. Il s'y fabrique principalement des cheminées, des tables, des dessus de meubles, des revêtements, des dallages, etc... La main-d'œuvre trouve dans les eaux de l'Adour un auxiliaire puissant. A quelques kilomètres de Bagnères on trouve la campagne et les villas qui annoncent l'approche d'une ville tant soit peu importante. La route à cet endroit est dans un état déplorable. Elle a été complètement envahie par les eaux et emportée sur un long parcours. On a dû enfoncer d'immenses pieux pour la soutenir et l'étayer. On a même dû la reporter à quelques mètres plus loin. Des ruines de maisons ajoutent à la tristesse du spectacle. Nous arrivons et bientôt nous sommes installés. Ce n'est pas toutefois sans quelques difficultés pour notre Directeur. La ville abrite encore de nombreux baigneurs et les hôtels ne peuvent fournir qu'un nombre restreint de chambres ; le soir après le dîner, où pour la première et unique fois la colonie se trouva séparée, on se retrouvait sur la promenade des Coustous.

La ville de Bagnères de Bigorre occupe un rang assez avantageux parmi les stations thermales pyrénéennes. Son climat est réputé pour sa douceur, mais elle n'offre rien comme site qui puisse venir en comparaison avec Cauterets ou Luchon. On prend les eaux soit à l'établissement thermal qui est propriété de la commune, soit dans des établissements particuliers assez nombreux. Bagnères est placée sur une nappe d'eau minérale qui émerge naturellement en plusieurs endroits. L'établissement thermal est vaste, construit presque entièrement en marbre, d'un bel aspect et son aménagement intérieur laisse peu à désirer. Parmi les autres établissements, on peut citer les Néothermes de Bellevue, Lasserre, Lias, Versailles, de Salut, etc... Bagnères possède un Casino, une église originale dite de Saint-Vincent, une tour de Jacobins, de nombreuses et belles promenades.

Cinq heures du matin. Dans le jour naissant, après une nuit écourtée, nous reprenons la route de la veille jusqu'au hameau de Sainte-Marie. Là, première station, chacun en profite pour calmer les tiraillements de son estomac à jeun. Le bourg dort encore, l'auberge est à peine ouverte. A force de frapper de droite et gauche, on finit par trouver pain, lait, œufs en quantité suffisante. C'est la fortune du pot augmentée des hasards de l'invasion.

Nous laissons la route de Barèges pour remonter les vallées de Campan et de la

Séoube. A Paillole nous nous arrêtons à nouveau pour mettre l'aubergiste à contribution : chacun mange à sa faim et tout va bien jusqu'au moment de payer. L'hôtelière jusqu'alors très prévenante, prend de grands airs revêches et réclame un prix outrageusement majoré. Après un long débat, on parvient à lui faire entendre à demi raison. Heureux de se délier les jambes, plusieurs prennent les devants dans la direction du col d'Aspin pendant qu'on remet les chevaux à la voiture. Le paysage se modifie insensiblement ; aux pâturages qui tapissaient si agréablement le fond de la vallée, succèdent des taillis enchevêtrés, des bosquets de grands arbres ou de pins qui annoncent la montagne. A son pied s'est bâti un petit hameau dont l'industrie consiste dans l'exploitation de la carrière de marbre dite de Campan. La route carrossable monte rapidement en zigzag dans la forêt de sapins, mais ses détours impatientent l'ardente jeunesse qui s'élance à travers les petits sentiers çà et là tracés. Dans l'ardeur de l'ascension on se sépare en deux groupes, et tandis que la majorité continue dans la voie tracée, quatre ou cinq cinglent en ligne droite vers le sommet. Bientôt, séparés des autres dont ils ne perçoivent plus les cris, fatigués par la raideur du chemin, sourds aux encouragements de leur guide, ils redescendent dans une course qu'ils voudraient moins rapide au milieu des ajoncs, des ronces et des bruyères géantes. Tout à coup un bruit de grelots arrive jusqu'à eux. Les chevaux apparaissent à un détour de la route, ils accélèrent leur marche et rejoignent bientôt la colonne plus paisible montée avec les voitures. Voici le *col d'Aspin* à une hauteur de 1.500 mètres, dominant la vallée d'Aure, encadrée au loin par des montagnes élevées. Le panorama est justement réputé.

La Neste serpente comme un long fil d'argent entre les deux versants de la vallée, qui disparaît sous son manteau de verdure. Dans le ciel plane une couple d'aigles cherchant une proie à ravir. Dans le lointain, plusieurs monts étagés que deux paysannes nous nomment successivement, dressent leurs pics altiers. Malheureusement les nuages empêchent d'embrasser le spectacle d'un seul coup d'œil et il faut que le voile se soulève à un endroit pour qu'on puisse voir le coin qu'il dérobait. Bientôt un brouillard épais envahit notre route, la vue s'obscurcit complètement, il n'y a plus qu'à descendre vers Arreau, où nous attend un savoureux déjeuner. Au bas de la côte nous retrouvons une partie des marcheurs qui, descendus par les chemins de traverse, avaient pris une avance considérable.

Arreau est un tout petit bourg sans intérêt et qui tire son peu d'importance de sa situation au pied du col. L'aimable hôtesse nous reçoit avec empressement et nous sert un menu réconfortant, composé d'une multitude de plats, parmi lesquels figure une belle tranche d'isard qui fit les délices des convives.

Tourmentés par les cochers qui nous pressent de repartir si nous voulons atteindre Luchon avant la nuit, nous nous remettons bientôt en marche. 32 kilomètres, c'est encore une belle étape dans un pays montagneux.

La route traverse presque sans interruption une série de villages monotones : Bordères, Avajan, Camors, Estarvielle, Loudervielle. On se retrouve avec plaisir dans des gorges étroites au port de Peyresonde, à 1.545 m. d'altitude. Dans la vallée de l'Arboust, le défilé des villages continue : Garin, Cazaux, Saint-Aventin, Chapelle-Saint-Aventin, tous recouverts d'ardoises bien grises. L'obscurité se fait profonde. Enfermés dans nos landaus nous brûlons d'arriver à Luchon. Nos souhaits sont bientôt satisfaits.

Luchon. — Ce n'est pas s'avancer que de la déclarer de toutes les stations des Pyrénées la plus agréable pour le touriste. Rendez-vous des baigneurs de la haute

société, la vie y est gaie, pleine d'entrain et le traitement thermal est loin d'être un obstacle à cette expansion joyeuse. Comme on l'a dit avec esprit, c'est une ville d'eau pour les vacances à grandes guides. Quel pays connut jamais davantage l'emploi du mot « guides ».

A travers les allées de la ville et sur le boulevard, c'est un va-et-vient d'attelages à quatre chevaux que, du haut de son siège, un cocher conduit à longues « guides ». Un cavalier passe, la tète couverte d'un béret basque tortillé de velours noir avec un gilet rouge éclatant, il s'honore d'appartenir à la corporation des « guides ». Un piéton chaussé de grandes guêtres, sac au dos, le bâton ferré à la main, accompagne d'intrépides marcheurs ; en le voyant passer on dira c'est un « guide ». Enfin le mot « guides » sert à désigner la vie large, luxueuse et prodigue, on l'aura employé dans toutes ses acceptions grammaticales.

L'animation réside principalement dans la ville neuve, du côté de l'établissement thermal, le long des allées d'Étigny. Ces belles allées, plantées d'une quadruple rangée de vieux tilleuls, relient l'ancienne ville à la nouvelle. Tandis que la première, près de la gare, n'est guère qu'une agglomération de maisons chétives, aux voies étroites et tortueuses, l'autre, plus bas, entre l'One et la Pique, présente de belles constructions, de grands hôtels modernes, des villas fleuries, des rues bien tracées et de magnifiques promenades. Les deux monuments principaux du quartier sont l'établissement thermal et le Casino.

Luchon a été de toute antiquité une station thermale. Les Romains connaissaient l'efficacité de ses eaux et les fouilles ont fait découvrir une foule de vestiges de l'établissement qu'ils y avaient fondé. Pendant plusieurs siècles Luchon fut délaissée, mais, grâce au maréchal duc de Richelieu, la ville a reconquis sa première célébrité. L'établissement thermal actuel s'élève à l'extrémité des allées d'Etigny, au pied de la haute montagne de Superbagnères. Il se compose de 5 pavillons précédés d'un péristyle de 28 colonnes de marbre des Pyrénées.

Le pavillon du milieu construit en marbre forme vestibule et donne accès à une grande galerie ornée de fresques représentant des allégories assez bizarres. Entre les fenêtres l'artiste a figuré 8 nymphes représentant les 8 principales sources ; c'est le côté le moins critiquable de l'œuvre. De la grande galerie l'escalier conduit au promenoir et aux buvettes. Deux galeries transversales la coupent à angle droit et mènent aux salles de douches établies avec luxe. Une annexe est consacrée aux bains de vapeur et à des humages d'un système spécial. 48 sources, la plupart sulfureuses, fournissent un débit journalier de 45.000 litres, et cette masse d'eau considérable ne l'est pas trop pour la consommation. L'établissement est ouvert toute l'année, mais très délaissé en hiver. Au pied du versant de la montagne qui l'abrite, un certain nombre de portes ferment des excavations où aboutissent les canalisations et les sources dont on réglemente ainsi le débit.

Le jardin voisin est admirablement entretenu. A son entrée se dresse la statue de Megret d'Etigny, intendant de la généralité d'Auch, à qui Luchon doit sa renaissance et ses embellissements. Dans le haut du jardin, la promenade du Bosquet conduit vers Superbagnères. On peut profiter, pour y monter, d'un chemin de fer à crémaillère qui s'arrête au plateau de la Chaumière. A l'extrémité de la vallée, les pics de la Mine, Sauvegarde et Sacrons servent de fond d'encadrement au jardin.

Le Casino, dans un grand parc bien planté, est un bel édifice moderne, vaste et richement décoré, capable de soutenir la comparaison avec les plus réputés. Il renferme des salles de concert et de danse, un théâtre, un salon de lecture, une salle de billards, un cercle, un salon de jeux, une salle d'escrime, un tennis, un grand café-terrasse, le tout luxueusement aménagé. Dans une salle du premier

étage se voient des plans en relief, fort curieux, de toute la chaîne des Pyrénées, ainsi qu'une collection géologique et botanique, une exposition de peinture, etc... Un kiosque se lève devant le Casino, où se donnent deux fois par jour de beaux concerts. De grands jardins savamment tracés et bien entretenus ajoutent encore à l'agrément du lieu.

Mais ce qui contribue le plus puissamment à la réputation de Luchon, c'est le nombre considérable et la beauté des excursions dont elle est le centre.

Dans ses environs immédiats, les cascades de Juzet et de Montauban, et Castelvieil, plus loin le lac d'Oo, le portillon d'Oo, les pics de Céciré et de Monségu, le Monné, le pic d'Anténac, Superbagnères, la vallée du Lys, le val d'Aran, le port de Venasque, etc... Pendant notre court séjour à Luchon, nous fîmes excursion au lac d'Oo et à la vallée du Lys.

La route du lac d'Oo suit jusque Cazaux celle de Bagnères de Bigorre que nous avions faite la veille, dans l'obscurité. Elle monte rapidement sans offrir d'intérêt jusqu'à son entrée dans la vallée de l'Oueil. En passant devant l'église de Saint-Aventin nous voyons une sorte de mât élevé, ancien arbre dont les nervures ont été déchirées et les veines fendues d'un bout à l'autre et séparées par de gros coins bien enfoncés dans les interstices. C'est, nous dit-on, le brandon qui doit servir à la St-Jean prochaine. Sitôt qu'il sera brûlé, on en travaillera un autre qu'on plantera au même endroit pour le faire sécher jusqu'à l'année suivante. A Cazaux nous quittons la route d'Arreau pour pénétrer dans la vallée d'Oo. Le chemin carrossable devient plus difficile à parcourir et est encombré de rocs. A droite on longe l'énorme moraine d'un ancien glacier qui occupait autrefois toute la vallée. Aux granges d'Astau nous descendons lestement de voitures pour retenir les chevaux, car les montures seront en nombre insuffisant pour notre caravane. Les plus habiles enfourchent leurs bêtes, tandis que les autres s'installent paisiblement à l'entrée de la vallée ou font la route à pied. C'est une succession de lacets à travers des blocs énormes. Les chevaux, habitués à ces rampes escarpées, les gravissent aisément, et tandis que les cavaliers montent sans fatigue, les piétons derrière eux trouvent la montée pénible. Bientôt l'un d'eux imagine de s'accrocher à la queue d'un cheval et la pauvre bête traîne désormais à sa remorque tout un convoi de grimpeurs. Le brouillard est monté avec nous, et arrivés au terme, nous ne faisons qu'apercevoir, à travers le voile épais de brume, un simulacre de blanches cascades lointaines.

Impossible de distinguer un des sommets neigeux qui encadrent le lac. C'est une partie manquée. Bientôt une pluie fine, pénétrante, nous force à battre en retraite. La descente est dure et sous le roc qui devient humide, les chevaux glissent des quatre pieds. L'un d'eux va même jusqu'à poser maladroitement son pied dans le vide : déjà son amazone se croit perdue à jamais. Un coup de reins vigoureux, et l'animal reprend sa marche normale sur le sol. Nous rejoignons nos camarades dans le bas et rentrons à Luchon.

L'excursion que nous fîmes à la vallée du Lys et à la rue d'Enfer fut favorisée par un temps splendide. C'est une excursion pour ainsi dire classique et très recommandée : sa réputation n'est pas surfaite.

Que la vallée doit être belle quand, à la fonte des neiges, sous les premières caresses d'un pâle soleil, les lys éclosent de toutes parts. Que la cascade doit être imposante dans la chute de ses eaux gonflées.

La route s'étend dans la direction de l'Espagne et passe devant la tour de Castelvieil, qu'on apercevait de Luchon même. C'est un vieux monument du XIVe siècle, à peu près ruiné, situé sur une hauteur isolée et qui commandait autrefois la vallée. A côté coule la Pique, qua la route traverse et retraverse sur

des ponts de pierre. Au pont de Ravi nous entrons dans la vallée proprement dite, étroite d'abord, bordée de hauteurs boisées d'un aspect sauvage ; dans le bas mugit un torrent qui, à chaque obstacle opposé à sa course, bondit en brillantes cascades. La plus importante est celle de l'Estranguillé ou Trou de Bounéou, qu'on contemple d'un pont rustique en toute sécurité. Les plus curieux descendent par une sorte d'escalier de pierres jusqu'à une sorte de pont de pierres qui surplombe la cascade. On la voit se précipiter à travers d'énormes rochers, qu'on doit se garder d'escalader, car un monument funéraire tout proche dit qu'un jeune homme, en s'y aventurant, a roulé dans l'abîme et y a trouvé la mort. Le spectacle est suffisamment beau pour engager les paysannes de la chaumière toute proche à réclamer un droit de péage exorbitant. En raison de leur pauvreté, elles reçoivent une pièce à titre simplement gracieux, car rien n'indique la légalité de la taxe. La mendicité existe d'ailleurs à l'état de métier sur les grandes routes, principalement sur celle-ci. Les enfants d'ordinaire, par leurs sourires, leurs bouquets et leurs cris, essaient d'émouvoir le voyageur. Ici, c'est principalement par leur difformité et leurs infirmités qu'ils tâchent d'apitoyer.

Que de monstruosités entrevues ! Pauvre race qui se prépare ! La vallée s'est élargie et à nos yeux se présente le cirque du Lys entouré d'imposantes montagnes que couronnent de brillants glaciers. C'est dans les lacets de ces montagnes que nous allons grimper. A peine arrivés à l'auberge, sans même regarder aux chevaux, nous nous élançons à pied.

La montée est peut-être aussi longue que celle du lac d'Oo, mais elle est beaucoup moins pénible. En quelques minutes on est à la *Cascade d'Enfer*, masse d'eau considérable qui se précipite à travers les rochers dans un étroit canal que le torrent s'est creusé jusqu'au fond de la vallée. Plus haut, sur une sorte de terrasse de pierre, on contemple le gouffre et le sommet de la cascade. Qu'il fait bon de se reposer là avec ce spectacle sous les yeux. Quelques mètres plus loin un pont relié aux deux parois de la montagne domine la cascade qui, de la hauteur d'où elle se précipite, vient bruyamment glisser sous son arche.

Beaucoup de visiteurs arrêtent là leur ascension. Quel tort ! Et comme ils changeraient d'idée s'ils soupçonnaient l'aspect curieux de la rue d'Enfer. Après une dernière montée dans d'interminables lacets, on arrive à une sorte de petit amphithéâtre aux murs reculés et dont le sol est pavé de cailloux et de roches aiguëes. C'est là que s'épand le torrent avant de s'élancer en cascade. En franchissant les blocs, on peut arriver jusqu'à l'entrée de la *rue d'Enfer*. C'est une entaille dans la montagne, qu'on croirait faite par des cyclopes scieurs de marbre. D'énormes blocs éboulés çà et là semblent les pavés de la voie jetés sans ordre et attendant leur place. C'est à la fois très curieux et très imposant. La pénétration dans la rue est peu aisée, aussi force nous est de rester à l'entrée. La descente se fit rapidement, si vite même qu'en arrivant en bas nous disposions encore de quelques instants avant l'heure fixée pour le rendez-vous. Quelques-uns en profitèrent pour aller voir la *Cascade du Cœur*, qui ne saurait en rien être comparée à la précédente. Elle est assez originale par la configuretion qu'affecte la nappe des eaux dans le lit qu'elle s'est creusé à son pied. Des rochers éboulés plus ou moins fortuitement, des arbres, des barrages jetés dans leurs intervalles et qui paraissent rien moins que naturels, ont donné à l'ensemble une figure curieuse.

De retour à Luchon il nous fut loisible de visiter la ville l'après-midi. Nous passâmes la soirée au Casino et le lendemain, après trois heures de trajet, nous arrivions à Toulouse gare Matabiaut.

Toulouse. — Dès la sortie de la gare, la statue de Riquet sur un pont au-dessus

du canal du Midi et devant l'école vétérinaire, rappelle aux mémoires les moins historiques, la grande figure de l'auteur du canal des Deux-Mers et les embellissements dont la ville lui est redevable.

Par les allées La Fayette nous gagnons l'hôtel ; c'est l'heure de l'apéritif, et sur les terrasses bondées de consommateurs, l'arrivée de nos omnibus fut loin de passer inaperçue. Après nous être installés et restaurés, nous nous mettons en route pour visiter Toulouse. Jamais parcours ne fut plus originalement tracé par un cocher pour la visite de la ville, en dépit des instructions données aux conducteurs : un insulaire lui-même s'y serait trouvé dérouté. Pour conserver l'ordre des souvenirs suivons le même chemin.

Les Toulousains sont fiers de leur Garonne et des quais entre lesquels elle coule : pour les contempler nous allons filer à l'autre bout de la ville ; nous suivons la ligne des boulevards de Strasbourg, d'Arcole, Lescrosses, longeons les casernes d'artillerie et arrivons aux *Ponts Jumeaux* et au bassin dit de l'Embouchure. Trois canaux viennent se réunir dans ce bassin : le canal du Midi, de Cette à Toulouse ; le canal latéral à la Garonne, d'Agen à Toulouse, et le canal de Brienne, simple dérivation du fleuve qui alimente le canal latéral. Le point de jonction porte le nom de Ponts Jumeaux ; entre leurs arcades de beaux bas-reliefs mutilés représentaient la famille de Riquet.

Les eaux sont basses et la circulation batelière est interrompue ; mais le niveau est rarement si faible. La France se rappelle entre autres catastrophes la terrible inondation de Juin 1875 et ses suites désastreuses. Toulouse fut la ville la plus éprouvée par le fléau. Deux grands quartiers, les faubourgs de St-Pierre et de St-Michel, presque de niveau avec la Garonne, furent submergés, mais la partie qui eut le plus à souffrir fut encore le faubourg St-Cyprien, sur la rive gauche. Sur les 2.000 maisons qui le composaient, plus de 1.100 furent détruites et 300 menaçaient ruine quand les eaux se retirèrent. C'est un des plus grands désastres dont il soit fait mention dans nos annales historiques. Le quartier St-Cyprien dut être presque entièrement rebâti : de fait il est peu intéressant, c'est un faubourg populeux et ouvrier, sans grands monuments, sauf deux hôpitaux, un ancien château d'eau et des abattoirs. Il est relié à la ville proprement dite par les ponts St-Pierre, St-Michel et le Pont-Neuf qui prolongent la ligne des boulevards. Sur la rive droite s'étendent de vastes quais et les monuments sont plus nombreux et plus intéressants. La *Daurade* est une église Renaissance remarquable par sa nouvelle façade sur le quai. Elle renferme une statue de Notre-Dame-la-Noire, qu'on invoquait et qu'on promenait en procession dans les temps de calamité ; le tombeau de Clémence Isaure, restauratrice des Jeux floraux et bienfaitrice de la ville, et le monument du poète Godolin.

Le Lycée est installé dans un ancien couvent de Jacobins. Sa cour d'entrée, sa façade armoriée et la tour de l'Horloge lui donnent un cachet artistique remarquable. La vaste église du XIVe siècle qui sert de chapelle a la proportion d'une basilique ; elle est divisée en deux nefs par une rangée de hautes colonnes qui masquent la vue du milieu du chœur. Rien n'est plus froid que le triste mobilier, — bancs pour les élèves, chaises pour les pions, — qui paraît perdu dans la cathédrale vide de tout ornement. Sur la place carrée du Capitole, assez remarquable par son encadrement d'arcades, s'élève le *Capitole*, grand édifice d'une valeur architecturale bien inférieure à sa réputation. L'exergue de la façade indique sa destination : « *Hic Themis dat jura civibus*, *Apollo flores camœnis*, *Minerva palmas artibus* ».

Ce qui a trait aux arts et à la poésie a perdu son exactitude le jour où l'Académie des Jeux floraux a déserté la salle de Clémence Isaure pour tenir ses réunions

à l'hôtel d'Assezat. A l'intérieur on remarque dans la première cour, où Montmorency eut la tête tranchée, une belle porte de la Renaissance avec statue de Henri IV. La plus belle salle du monument, dite salle des Illustres, quoique à peine achevée, a été inaugurée quelques jours avant notre arrivée.

Pour sa décoration, Toulouse a fait appel à ceux déjà réputés parmi ses enfants. Toutes les peintures se rapportent à la France militaire, aux Muses, à Clémence Isaure. Les principales sont l'œuvre de J.-P. Laurens, B. Constant, M. Martin, Gervais, etc... Au-dessus des fenêtres sont placés les bustes des plus illustres Languedociens. Autour du Capitole et contrastant avec lui par leur cachet artistique, se groupent le Théâtre municipal et le Donjon, tour carrée assez ancienne, récemment restaurée et assez jolie de couleurs avec ses briques rouges et ses ardoises grises, ses tourelles et sa tour centrale.

Non loin du Capitole, s'élève l'église du *Taur*, du XVe siècle, qui fut, dit-on, bâtie à l'endroit où s'arrêta le taureau sauvage qui traînait saint Saturnin, apôtre de Toulouse, qui avait refusé de sacrifier à Jupiter.

A l'extérieur, statues grandeur naturelle de saint François et de saint Dominique. A l'intérieur, peintures modernes de Bénézet, artiste toulousain, représentant la légende du taureau de saint Saturnin.

Les proportions et le plan du *Musée* indiquent qu'il occupe les restes d'un ancien couvent. Un petit cloître ou galerie Renaissance s'étend le long de la façade du jardin. Le jardin est décoré en son milieu par une gracieuse fontaine en fer forgé. Une porte élégante conduit du petit cloître dans le grand, dont les galeries entourent les trois autres côtés du jardin.

Un clocher domine le cloître où sont réunies de nombreuses antiquités, collection la plus riche de France d'objets trouvés dans les cavernes des âges primitifs. Un escalier hardi conduit au musée de peinture, ancienne chapelle des Augustins ; ce musée comprend près de 600 toiles appartenant aux différentes Écoles et un grand nombre de peintures modernes. Plusieurs portent de glorieuses signatures, le Pérugin, Raphaël, Murillo, Van Dyck, Jordaens, Rubens, Delacroix, Le Sueur, Poussin, Corot, Laurens, Lebrun, Rigaud, etc... Une salle de sculpture moderne fait suite à la précédente avec une très ancienne collection cosmographique et une salle dite des plâtres, qui contient des richesses du Moyen-Age. Plus loin, nous nous trouvons en face de l'*Hôtel d'Assezat*, classé parmi les monuments historiques, si nombreux à Toulouse. C'est une belle construction du XVIe siècle récemment réparée. La partie la plus ancienne est la cour de l'Ordonnance, qui rappelle celle de la partie du vieux Louvre qui est de Lescot. A la jonction des deux corps de bâtiments, s'élève la tour de l'escalier terminée par une flèche et un clocheton. La porte est ornée de colonnes torses qui servent d'appui à un cartouche sur lequel on lit le millésime de 1555. L'hôtel a été récemment donné à la ville pour y loger l'Académie des Jeux floraux et les Sociétés savantes.

L'église de la *Dalbade*, ainsi nommée des saules ou aubiers qui ombrageaient autrefois la ville en cet endroit, est une église à une seule nef extrêmement hardie et de vastes proportions. Son portail compte parmi les plus belles œuvres de la Renaissance ; il porte à son tympan moderne une jolie terre cuite émaillée : « le Couronnement de la Vierge », avec ces paroles : Chrestien, si mon amour en ton cœur est gravé, ne diffère en passant de me dire un *Ave* ».

Un peu plus bas le *Palais de Justice*, d'apparence médiocre. L'intérieur vaut mieux, dit-on. En face se dresse la statue de Cujas, enfant de Toulouse, et dont tous ceux qui sont passés par l'escalier de la Sorbonne connaissent la statue.

Toulouse possède de beaux boulevards et des jardins réputés : nous pénétrons d'abord dans le *Jardin des Plantes*, jardin bien entretenu, aux frais ombrages, où

l'on trouve des arbres de belle venue et des bosquets, des plantes riches de végétation inconnues chez nous. Les animaux sauvages ont été réunis en assez grand nombre dans des cages disséminées dans le jardin. Une laiterie, une rivière avec pont rustique, une belle fontaine avec fresque représentant une femme qui vient puiser à la source que la déesse des eaux fait jaillir du sein d'un rocher, complètent l'intérêt du jardin, auquel est annexé un Muséum. Par un pont suspendu au-dessus de la rue, on arrive au Jardin royal, puis au Boulingrin ou Grand Rond, jardin circulaire décoré comme tous ceux de Toulouse, de statues à profusion.

C'est dans ce quartier riant que se sont élevées les Facultés de Médecine et de Sciences, un établissement de sourds-muets. La Gendarmerie est en face; de l'autre côté du Jardin royal, le grand quartier général de l'État-Major du 17e corps d'armée, hôtel magnifique précédé d'une cour fleurie. De la Préfecture qui lui fait suite on va à la place St-Étienne, où s'élève la *Cathédrale*. La légende fait remonter sa construction au IIIe siècle, Quoi qu'il en soit, elle s'est développée successivement, et dans des temps plus proches. Elle comprend plusieurs parties non seulement distinctes par leur architecture, mais sans aucune relation entre elles. Les parties les plus remarquables sont la galerie percée de jours et la grande rosace, qui surmontent le portail et le chœur, autour duquel rayonnent 17 chapelles. L'église renferme plusieurs monuments, entre autres le tombeau de sainte Colombe et celui du cardinal Desprez, bien connu dans le diocèce de Cambrai.

Par le boulevard Carnot et le boulevard de Strasbourg, nous nous dirigeons vers *Saint-Sernin*, la célèbre église de Toulouse. Bien qu'elle paraisse construite d'un seul jet, plusieurs époques ont contribué à son érection. Elle a la forme d'une croix avec 5 nefs. L'abside est flanquée de 5 chapelles semi-circulaires et les bras du transept ont chacun 2 chapelles du même genre. L'abside forme un soubassement sur lequel s'élève le chevet de l'édifice percé de grandes fenêtres. Toutes ces constructions semblent s'appuyer mutuellement pour servir de base à une tour octogone ; de l'ensemble résulte une disposition pyramidale des plus heureuses qui frappe de loin le spectateur. A l'intérieur, on doit regretter la nécessité où l'on fut au XIVe siècle de renfoncer les piliers du milieu pour soutenir le clocher.

Sous le chœur s'étend une belle crypte qui renferme les plus célèbres reliques et classe ainsi Saint-Sernin de Toulouse au deuxième rang parmi les églises du monde pour ses souvenirs religieux : la tète de saint Thomas d'Aquin, une robe de la Vierge rapportée au XIe siècle par les Croisés, les gants de saint Rémi, la mître de saint Exupère et surtout les corps de six apôtres.

L'église renferme aussi un trésor considérable, un Christ de 1213 porté à la bataille de Muret, un Christ byzantin du XIIe siècle rapporté de Sainte-Sophie de Constantinople, un tableau de la Sainte-Famille attribué au Corrège.

Cette église fut le dernier monument que nous visitâmes, et nous ne saurions nous repentir d'avoir terminé par un monument aussi célèbre et aussi intéressant.

. . . .

Le repas du soir qui suivit cette agréable journée fut celui des adieux. Le menu fut un peu plus somptueux que de coutume, et jamais plus franche gaîté ne régna. On ne voulait pas songer à la proche séparation. Au dessert, notre fidèle poète, avec une grâce parfaite, célébra dans son rythme sonore les touristes et leurs qualités, leur endurance et leur entrain.

Après lui un des aînés leva son verre en l'honneur de notre aimé Directeur, dont l'énergie et le zèle avaient mené à bien une entreprise aussi ardue. Il serait superflu de rappeler ici les éloges qui lui furent justement adressés, à lui d'abord, et à ses collaborateurs. Qu'il me soit permis cependant de les lui renouveler au nom de tous ceux qui gardént un souvenir impérissable des journées passées dans

l'intimité de la belle nature et d'agréables compagnons. Des chants et des déclamations clôturèrent dignement le repas, puis l'on se sépara.

Le lendemain nous partions pour Paris. Malgré sa longueur le trajet parut relativement court, grâce à l'entrain général et à la variété des jeux qui servirent à tromper le temps. Tunnels, ponts, viaducs se succèdent sans qu'on ait le loisir d'y prendre garde. A quelques kilomètres de Toulouse nous dîmes adieu aux montagnes et nous entrâmes dans les vallées du Tarn, près de l'Aveyron. A Capdenac nous reçûmes un panier rempli de victuailles diverses pour calmer notre appétit jusqu'au repas plus complet du soir. Nous saluâmes en passant Roc-Amadour et son pèlerinage, puis la course se poursuivit à travers collines et vallées, ravins et causses, villages et villes, Brive, St-Yrieix, Nexon, Limoges et Châteauroux.

Le dîner en wagon-restaurant vint alors faire diversion à la monotonie du trajet, et quand nous regagnâmes nos wagons, l'obscurité de la nuit tombante invitant le voyageur au sommeil, plusieurs s'endormirent pour se réveiller à Paris.

Le soir même ce furent les premiers adieux, suivis du départ d'un certain nombre. Le lendemain, à une heure, le gros de la troupe toujours uni, prenait l'express pour Lille et nous débarquions à l'heure exacte dans notre vieille cité lilloise, heureux de nous retrouver au milieu des nôtres, et satisfaits d'avoir accompli jusqu'au bout ce splendide voyage, dont tous garderont un excellent souvenir.

M. S.

BRUGES, SA PROCESSION ET LES TRAVAUX DU PORT DE HEYST.

8, 9 et 10 Mai 1898.

Organisateurs : MM. Van Troostenberghe et Calonne.

Le 8 Mai 1898, plusieurs membres de la Société de Géographie prenaient, à la gare de Lille, le train de 5 h. 38′ du soir (style belge 17 h. 38) à destination de Bruges.

Ils allaient, sous la direction de MM. Van Troostenberghe et Calonne, visiter ce joyau de la Belgique et voir, par la même occasion, les travaux importants du port de Heyst-sur-Mer, du canal maritime et du port de Bruges.

Partis de notre bonne ville de Lille à l'heure exacte, le trajet commence sans incident. En cours de route, nous constatons la transformation des banlieues de Fives et Saint-Maurice, admirons à Croix la majestueuse et belle cheminée des établissements Holden, remarquons l'extension industrielle toujours croissante de Roubaix, Tourcoing, Roncq et Halluin.

Nous traversons la Lys sur le pont métallique de Menin, et nous voici sur le territoire belge.

Sur les rives de celui-ci les installations pour le rouissage du lin existent toujours, tandis que du côté de la France elles ont disparu.

L'odeur caractéristique de cette opération qui se sent ici se retrouve à Heyst, à l'extrémité du canal de la dérivation de la Lys.

A Menin, nous passons la visite de la douane belge ; comme nous n'avons rien à déclarer, cette formalité, en ce qui nous concerne, est rapidement remplie.

Toutefois l'attente est encore assez longue, en raison du grand nombre de voyageurs.

Le cadran de l'horloge à double numérotation qui se présente à notre vue, donne lieu aux remarques ci-après :

De même que l'Italie, la Belgique a adopté le cadran de 24 heures. De cette nouvelle disposition, il résulte que les indications m (matin), s (soir), qui figuraient aux horaires des trains ont été supprimées.

Entre minuit et une heure du matin, les instants, tels que 12 h. 5′, 12 h. 30′, 12 h. 55′, sont indiqués comme suit : 0 h. 5′, 0 h. 30′, 0 h. 55′.

Midi est toujours indiqué par 12.

Minuit, suivant les cas, est indiqué par 0 ou par 24.

Un train partant à minuit est indiqué par 0, tandis qu'un train arrivant à la même heure est indiqué par 24.

Nous ne nous attardons pas davantage car les douaniers ont terminé leur besogne. Nous prenons place dans les voitures spacieuses de la Compagnie de la Flandre Occidentale (West-Vlanderen) afin de continuer notre chemin.

L'aspect du pays change, le silence règne partout. L'agriculture, dans la région que nous traversons, remplace l'industrie.

La culture de la pomme de terre est surtout développée et les surfaces couvertes par ce tubercule sont importantes.

Nous apercevons la tour gothique de l'église St-Michel de Roulers (Rooselaere) et nous faisons, à la station, une pose de peu de durée.

Notre train se remet en marche et à la suite d'un dernier et court arrêt à Thourout, nous arrivons, après un parcours de 74 kilomètres, à Bruges, terme de notre voyage, à 7 h. 42′, sans retard.

Nous nous dirigeons pédestrement vers le Grand-Hôtel du Commerce, rue Saint-Jacques, par les rues Sud du Sablon, des Pierres, Grand'Place et Marché-aux-Œufs.

L'animation est grande dans les voies que nous empruntons et notamment sur la Grand'Place, qui est couverte de luxueuses loges de saltimbanques, chevaux mécaniques, montagnes russes, etc.

La circulation y est difficile et présente un curieux contraste avec le calme et la solitude ordinaire de la ville.

Le monument Breidel et de Coninck (les héros communaux de 1302, ennemis de la domination française), ainsi que le kiosque chinois qui lui forme un fâcheux pendant, sont cachés par les constructions foraines qui les entourent de tous côtés.

Nous voici au gîte, nous nous restaurons et avant de nous jeter dans les bras de Morphée, nous allons profiter des distractions que nous offre la foire.

Le lundi 9 Mai a été consacré à la procession du Saint-Sang et à la visite de la ville.

Le lendemain, mardi 10, nous sommes allés à Zee-Brugge (Bruges, port de mer) et avons achevé la visite de la ville commencée la veille.

Nous divisons la présente relation, afin de la rendre plus claire, en trois parties, savoir :

1° Ville de Bruges ;
2° Procession du Saint-Sang ;
3° Travaux... { Port de Heyst. / Canal maritime de Bruges. / Port de Bruges.

I. — VILLE DE BRUGES.

Bruges, en flamand Brugge, capitale de la province de la Flandre Occidentale, est une grande et belle ville ; sa population s'élève à 50.000 habitants. Elle est située par 50°12'33" de latitude Nord et 0°53'24" de longitude à l'Orient de Paris. Ces coordonnées géographiques sont celles de la Tour des Halles.

Le seuil de l'église St-Sauveur est à l'altitude de 8 m. et celle des quartiers moins élevés atteint à peu près 5 m.

La différence entre le niveau de la haute et de la basse mer est d'environ 4m,50 pour le littoral belge, et Bruges, pendant les tempêtes et les gros temps, ainsi d'ailleurs que presque toute la plaine maritime, devrait être inondée.

S'il n'en est pas ainsi, c'est que d'une part la nature a placé le long des côtes une chaîne de dunes d'une grande hauteur et que d'autre part le génie humain a construit d'importants travaux de protection contre les débordements de la mer.

Le berceau de Bruges est le Vieux-Bourg (place du Bourg).

Des lignes de tramway à traction animale (tram-car), sans rails, desservent la ville.

Les voitures partent toutes de la place de la Station. Elles aboutissent au Bassin, près de la porte de Damme, à la porte Sainte-Croix, en passant par le Bourg et à la porte Sainte-Catherine.

Toutes mènent à la Grand'Place.

Deux lignes à voie étroite, du chemin de fer vicinal, la traversent.

L'une part de la Station, vers Westcappelle, Heyst et l'Écluse, par la place du Théâtre, Rempart du Bassin et la porte de Damme, l'autre a son point de départ à la place du Théâtre, traverse la Grand'Place, sort de la ville par la porte Sainte-Catherine pour se diriger vers Swevezeele.

Gare. — La gare de Bruges est de construction récente (1879-86). Elle est l'œuvre de J. Schadde, l'auteur des plans de la Bourse d'Anvers. Le hall présente d'ailleurs une ressemblance indéniable avec celle-ci.

Quelques travaux de consolidation ont été exécutés par Beyaert, architecte à Bruxelles.

L'ensemble des bâtiments présente un aspect assez gracieux, se rapprochant plutôt d'un établissement religieux que d'une gare. Comme style, on a cherché à imiter l'ancien style brugeois. On y remarque extérieurement la Tour de l'Horloge, qui doit rappeler, dit-on, le couronnement disparu de la partie supérieure du beffroi.

Les salles d'attente sont spacieuses et bien décorées. Au point de vue des voyageurs, elle est commode.

Cathédrale de Saint-Sauveur. — Saint Éloi fonda ici une chapelle dédiée à la Sainte Vierge vers l'an 646.

Avant 961, elle avait été érigée en église paroissiale, sous le vocable de Saint-Sauveur. Des incendies l'endommagèrent et la ruinèrent en 1116, 1183, 1358 et 1839.

Collégiale en 1501, et après avoir été église départementale sous Napoléon Ier, elle est devenue en 1834, cathédrale, en remplacement de Saint-Donatien, démolie en 1799.

Extérieur. — Construit presque entièrement en briques rouges, comme beaucoup de constructions de la Flandre maritime, l'édifice extérieurement présente un aspect sévère ; il a 100m,60 de longueur sur 53m,12 de largeur au transept, et 37m,96 à la nef, hors œuvre.

La partie inférieure de la tour, en pierres de roche (veld-steen) date de 961, et les deux autres étages de 1116, 1127 et 1358. La partie supérieure ayant été détruite en 1839, par un incendie, on la remplaça par un couronnement en style pseudo-romain, qui n'est pas du meilleur effet, en 1844-46, suivant les plans de P. Buyck qui les fit d'après un croquis de Robert Chantrell. Ce couronnement est soutenu, non par la tour mais par une série de voûtes superposées, construites à l'intérieur. En 1871, la flèche centrale, couverte en plaques de cuivre, fut ajoutée par E. Carpentier, sur les conseils de la Commission royale des Monuments.

Les tourelles septentrionales du transept furent rebâties en 1510, par Godefroy Cauwe ; le chevet du chœur avec son ambulatoire et les cinq chapelles absidiales, de 1482 à 1527, par Jean Van de Poele et Ambroise Rœlands.

Le square autour de l'église n'a été établi qu'en 1878.

Intérieur. — L'église est à trois nefs. Les bas côtés sont séparés de la nef centrale par des piliers accolés de colonnes très longues et très minces, dont les chapiteaux supportent les retombées d'arcades en ogive, composées chacune de plusieurs rangs de claveaux en retraite les uns sur les autres. Au-dessus de ces arcades règne un triforium dont les fenêtres ont été bouchées en 1739 et qui est surmonté d'une claire-voie.

Le chœur est séparé de la nef par un jubé en style Renaissance exécuté de 1679 à 1682 par Corneille Verhoeve. Sur la partie supérieure, on a placé une statue de marbre représentant Dieu le Père, par Arthur Quellyn le Jeune (1682).

Ces deux œuvres sont appréciées différemment. Il nous semble qu'elles n'ont que le défaut de ne pas être à leur place dans une église gothique.

Sur le pourtour du chœur, s'ouvrent sept chapelles absidiales, dont plusieurs ont appartenu à des corporations : charrons, charpentiers, etc.

Deux chapelles communiquent avec les transepts. Celle du côté Sud a pour vocable sainte Barbe et l'autre du côté Nord, dite des Cordonniers, a été dédiée aux saints Crépin et Crépinien.

Le baptistère est l'ancienne chapelle de la corporation des Tondeurs, édifiée en 1454.

Les stalles du chœur, du XVe siècle, sont très belles, surtout dans les parties anciennes.

Ces stalles supportent les armoiries d'un certain nombre de chevaliers de la Toison d'Or. Le treizième chapitre de l'Ordre fut tenu dans le chœur, le 30 avril 1478.

On remarque dans le rétable du maître-autel deux belles têtes de saint Pierre et de saint Jean, par Van Oost le Vieux (1637-42).

De chaque côté de l'autel, les mausolées de Henri-Joseph van Susteren, quatorzième évêque de Bruges (1742), et de Jean-Baptiste de Castillon, quinzième évêque du même lieu, de Henri Pulincx.

Il y a beaucoup de tableaux appendus aux murs, parmi lesquels des œuvres de grande valeur d'anciens peintres flamands, notamment :

L'*Annonciation* et la *Descente du Saint-Esprit*, Jacques Van Oost le Vieux (1658) ; *Martyre de sainte Barbe*, par C. Gels (1809) ; *La Cène*, triptyque de P. Pourbus (1559). De grands tableaux de Jean van Orley (1725), qui ont servi de modèles pour la confection de tapisseries qu'on tend dans le chœur aux grands jours (1731). Le *Miracle de saint Antoine* d'après Van Dyck, par Jacques Van Oost le Vieux ; *Adoration des Bergers*, Antoine Claeissens (1613), etc.

Quelques plaques tumulaires attirent l'attention, ce sont celles de : Jean de Likerke (1518), et Jeanne de la Doure (1516) ; Georges de Munter et Jacqueline Van den Brugghe (1439 et 1433), etc. Il y a des vitraux de H. Dobbelaere et la polychromie actuelle de l'église a été exécutée en 1874-75.

Place Simon Stévin. — Simon Stévin, né à Bruges en 1548, est décédé en Hollande en 1620. Il fut un savant mathématicien ; certains disent qu'il trouva le calcul décimal et la notation des puissances par leurs exposants.

L'inauguration de la statue, en bronze, a été célébrée par des fêtes, du 26 Juillet au 2 Août 1846. Cette statue, entourée sur trois côtés de plantations d'arbres est bien traitée ; toutefois elle paraît un peu délaissée.

Rue des Pierres. — Cette rue que nous traversons pour nous rendre sur la Grand'Place, est la plus belle de la ville, en même temps que la plus ancienne.

L'ancienne maison de la corporation des Cordonniers (n° 40), le cercle catholique attenant (n° 38) et la vieille maison de la corporation des Maçons (n° 19), se signalent à l'attention.

Grand'Place. — Cette place a une superficie d'un hectare environ. Par un effet d'optique peu explicable, elle paraît rectangulaire, bien qu'elle soit trapézoïdale.

Le côté Est où se trouvait précédemment la Waterhalle (Halle aux Draps, 1285), démolie en 1787, est occupée par l'*Hôtel du Gouvernement provincial*, construction récente en pierres blanches, en style de la fin du XIVe siècle.

La grande salle des réunions du Conseil provincial est fort belle ; la tribune publique est grande et d'un accès facile. Les salles de travail des divers bureaux sont commodément installées et d'un bon style.

Le bâtiment contigu, à droite, en briques rouges, également récent, est affecté au *Service des Postes*. Il est bien aménagé, il est du style brugeois.

Ces deux bâtiments ont été construits d'après les plans des architectes René Buyck et L. de la Censerie.

A l'Ouest, se trouve l'ancienne maison Bouchoute du XVe siècle, au coin de la rue St-Amand.

A l'angle Nord de cette maison, on remarque une boule en cuivre qui servit en 1839 pour le tracé de la méridienne marquée en pierres blanches dans le pavage de la Grand'Place.

Une maison nouvellement restaurée à l'enseigne d'Oude Munte est admirable.

Le cercle civil et militaire est situé de ce côté ; sa façade présente une inscription qui frappe les Français : « Vive le roi » ; inscription qui s'illumine les jours de fête.

Le côté Nord se compose, entre les rues de la Crevette et St-Jacques, d'habitations ordinaires sans attrait, tandis que celles d'au delà vers la rue Flamande, sont charmantes.

Tournons vers le Sud, nous voici en face des halles et du majestueux beffroi de Bruges.

Les Halles en plan présentent la forme d'un quadrilatère de 84 m. de longueur sur 43 m. de largeur.

La façade principale est antérieure à 1248 ; elle a été remaniée dans le courant du XVIe siècle. Les ailes latérales et la façade postérieure datent de 1561-66.

Au rez-de-chaussée, à droite, un marché important à la boucherie ; à gauche, les collections de la Société archéologique sont exposées provisoirement (ancienne Halle aux épices).

A l'étage, le lieu de réunion de la Société d'escrime de St-Michel et de vastes salles qui servent pour des fêtes ou des réceptions.

Le Beffroi a été construit en grande partie vers la fin du XIIIe siècle par un architecte dont le nom n'est pas connu. La tour des halles, qui mesure 80 mètres

de hauteur est battue constamment par des vents de mer ; sous leur poussée, elle a cédé et elle penche vers le Sud-Est de 43 centimètres.

Elle se compose de trois tours superposées. Celle du bas est carrée et à son sommet une galerie admirable, en briques, relie les quatre tourelles d'angle. Celle qu'elle supporte a la même forme géométrique. Elle se termine aux angles par 4 clochetons sur lesquels viennent s'appuyer les arcs-boutants qui consolident la troisième tour. Celle-ci, de forme octogonale, est recouverte d'une plate-forme entourée d'une balustrade ajourée formant couronnement.

La troisième partie date de 1482 et sa balustrade de 1822.

Du haut de la tour, si l'ascension des 402 marches, pas en excellent état, n'effraie pas, on aperçoit Gand, Courtrai, Thourout, Damme, l'Écluse, la tour de Lisseweghe, Ostende, Blankenberghe, Heyst, et même Flessingue par un temps clair ; au Nord, au delà des dunes, la mer qui se confond avec l'horizon.

Le bourdon, du nom de Marie, suspendu à peu près à la hauteur des grandes fenêtres de la tour du milieu, pèse 12.295 livres. Il fut fondu par Melchior de Haze en 1680. Il provient de l'église Notre-Dame et ne fut placé où nous le voyons qu'en 1802.

Le carillon actuel date de 1743 ; il joue tous les quarts d'heure et ses marteaux frappent 49 cloches du poids de 56.650 livres. Le grand cylindre en cuivre, qui l'actionne, fut fondu en 1748.

Une partie de la Grand'Place, à peu près le milieu, est occupée par le monument élevé à Breidel et de Coninc, inauguré en 1887, et par un kiosque affecté aux exécutions musicales, d'un style peu en harmonie avec ce qui l'entoure.

Place du Bourg. — En prenant la rue Breidel, nous arrivons rapidement au berceau de Bruges, « le Bourg ».

La Prévôté. — L'ancienne Prévôté de St-Donatien est un bâtiment lourd en pierre bleue construit en 1662 ; la façade, ornée des statues de la Justice, de l'Amour et de l'Envie, a été faite sur les dessins de Frédéric Van Hillewerve, chanoine de St-Donatien ; elle a été restaurée en 1862.

Saint-Sang. — Chapelle inférieure. — Thierry d'Alsace, à son retour de Jérusalem en 1150, ne trouvant pas assez belle, pour y déposer la fiole contenant les gouttes du Sang de Jésus, la chapelle construite par Baudouin-Bras-de-Fer, la fit démolir. Il fit construire celle que nous voyons, de style romain primitif, et lui donna pour patron saint Basile.

Quatre piliers séparent la nef principale des collatéraux. Ceux-ci sont d'une largeur deux fois moindre. Les voûtes d'arête sont en plein-ceintre. Le chœur, rectangulaire, continue la nef médiane. Il a servi d'oratoire à la corporation des Maçons. Sur les carreaux du pavement, des truelles et d'autres outils sont représentés.

A côté du chœur, front à la place du Bourg, fut bâtie au XVe siècle, une chapelle ogivale dédiée à saint Laurent. Elle a appartenu à la confrérie des Clercs assermentés du tribunal de Bruges. Les armes de la confrérie : deux plumes en sautoir, sont peintes sur les murs.

Tout ceci a été restauré en 1896-97 par l'architecte de la Censerie, sous la direction de M. le baron Béthune de Villers.

Chapelle supérieure. — Cette chapelle a été construite au-dessus de la chapelle de St-Basile. Le portail de l'escalier, ainsi que le bâtiment attenant, d'une délicatesse qui attire l'attention, furent élevés en 1529-33 et restaurés en 1893. Les deux tourelles sont de la moitié du XVe siècle.

Elle a été reconstruite au XVe siècle et en 1672. La polychromie a été exécutée sous la direction de Thomas Harper et de William Braugwyn, de 1856 à 1868.

Les vitraux sont des reproductions de ceux qui avaient été posés en 1542 et vendus en 1795 par le bourgmestre de la ville, à raison de 14 fr. pièce. Actuellement, ils sont en Angleterre.

Quelques tableaux de peintres flamands couvrent les murs.

La chaire, en forme de sphère terrestre, a été sculptée dans un seul bloc de bois, dit-on, par Henri Pulincks, en 1728.

Le maître-autel, avec retable en style du XVe siècle, est de Michel Abbeloos (1858).

Dans la chapelle Ste-Croix, l'autel en marbre blanc et sa garniture en argent, appartiennent au XVIIIe siècle.

Le reposoir, servant à l'exposition de la relique, a été construit en 1866, d'après les croquis de W.-C. Braugwyn.

Auparavant, tous les vendredis, vers 6 heures du matin, le Saint Sang se liquéfiait et bouillonnait. Depuis 1325 ce miracle cessa. Il se renouvela en 1388, lorsqu'on mit la fiole dans un nouveau cylindre garni aux extrémités de couronnes d'or.

La chapelle possède deux châsses :

Une en argent donnée par Albert et Isabelle et dans laquelle est déposée ordinairement la relique. Cette châsse est enfermée dans un coffre-fort nécessitant pour l'ouvrir trois clefs données à des personnes différentes.

L'autre, en argent doré, de forme hexagonale, se trouve au Musée, elle a été exécutée par Jean Crabbe en 1617.

C'est un objet de grande valeur et d'un beau travail. Six colonnes corinthiennes soutiennent un dais surmonté de trois édicules abritant les statuettes en or massif du Christ, de la Sainte Vierge et de Saint Donatien. Un pélican se trouve à la partie supérieure. Le tout est orné de pierres précieuses et de camées. Les écussons et les noms des donateurs sont placés autour de la base. Au-dessus du coffret, dans lequel on dépose la relique, pend une couronne fleurdelysée qui a été, dit-on, léguée à la confrérie du Saint-Sang par Marguerite de Bourgogne.

Dans le Musée se trouvent en outre d'autres objets d'art : tableaux (Jacques Van Oost le Vieux, Gérard David, Pierre Pourbus et autres), dentelles, chasubles, tapis, encensoir, etc.

Hôtel de Ville. — C'est sur l'emplacement de l'ancien Ghiselhuus (maison des Otages) que cet édifice élégant est construit (1376). Six tourelles octogonales partent en encorbellement des angles et du centre des façades ; elles ont comme couronnement des flèches qui contribuent par leur élancement à la légèreté et à l'élégance de l'ensemble.

Le bâtiment a une longueur de 26m,30 et une hauteur de 19m,15, toit non compris. Des statuettes d'ange en cuivre doré agrémentent les lucarnes. La façade possède 49 niches dont les statues furent brûlées (1792) et remplacées (1854), par celles que nous voyons, qui ne valent pas, paraît-il, les premières. A l'une des fenêtres du rez-de-chaussée, on voit un joli balcon en laiton, « la Bretèque ».

Le vestibule nouvellement restauré, est imposant. A gauche, un escalier, avec rampe de fer forgé, conduit à l'ancienne grande salle des Échevins. Elle est en restauration.

M. Albert de Vrient y exécute de grandes peintures historiques. Nous admirons la voûte en bois (1402), les corbeaux de pierre représentant les 12 mois sculptés par Pierre Van Oost en 1397-99. L'ensemble de cette salle, après l'achèvement de sa restauration, sera magnifique.

Ancien Greffe. — Bâtiment pittoresque, dans le style de la Renaissance, construit en 1534-37 par Chrétien Sixdeniers et restauré en 1881 par l'architecte de la Censerie. La façade est polychromée et couronnée de 10 statues en bronze doré.

L'intérieur sert de Justice de Paix. A remarquer deux portes anciennes donnant sur le prètoire (1544), de Lancelot Blondeel.

Palais de Justice. — Construction sans intérèt, élevée sur l'emplacement de l'ancien palais du Franc et de la maison de l'Écoutète. La partie la plus ancienne qui subsiste se trouve sur le canal des Marbriers.

Cheminée du Franc. — Nous traversons ce palais qui n'en a que le nom, pour nous rendre à la Salle échevinale où se trouve la fameuse cheminée du Franc.

Cette merveille de l'art de la Renaissance est l'œuvre de Lancelot Blondeel qui en fit le plan, en dessina les détails et en dirigea l'exécution (1529-31).

La cheminée est en marbre noir de Dinant. Des colonnes supportent une frise d'albâtre formée de 4 bas-reliefs représentant l'histoire de la chaste Suzanne. La partie supérieure est entièrement en bois de chène sculpté. Une statue de Charles-Quint se trouve au milieu, derrière elle un trône sur lequel sont sculptés des médaillons de Philippe-le-Bon, de Jeanne-la-Folle, de Marguerite d'Autriche et de Charles de Lannoy. A droite et à gauche de ce trône, les colonnes d'Hercule supportant 8 écussons ; au-dessus les armoiries de l'Empire entourées du collier de la Toison d'Or. La hotte est garnie de 16 écussons portant les armes des ancètres paternels et maternels de l'Empereur. Contre les pilastres d'extrémité d'avant-corps, des Génies tiennent deux médaillons avec les figures de François Ier et d'Éléonore d'Autriche. A droite de nous, deux grandes statues représentant Fernand d'Aragon et Isabelle de Castille, aïeuls maternels ; celles qui sont à gauche représentent les traits de Maximilien et Marie de Bourgogne, aïeuls paternels ; ces statues sont entourées d'écussons et de banderolles.

L'exécution, dans tous ces détails, est parfaite et prouve la valeur des sculpteurs flamands de cette époque. Une restauration a été effectuée en 1850 par Ch. Geerts, de Louvain,

La salle est ornée de tapisseries fabriquées à Ingelmunster en 1859, d'un tableau representant une séance du Tribunal du Franc par Gilles Thillbrugghe (1659) ; deux encriers en cuivre (1566 et 1634) sont déposés sur la table.

Sur la place du Bourg, à l'endroit planté d'arbres où se voit une statue en plâtre de Jean Van Eyck, s'élevait, jusqu'en 1799, l'ancienne collégiale de St-Donatien communiquant avec le Palais du Franc par un couloir.

Rue de l'Ane aveugle. — Prenons le passage qui se trouve entre l'ancien Greffe et l'Hôtel de Ville, nous nous trouverons dans la rue de l'Ane aveugle. Cette rue ne contient que des bâtisses administratives ; le boulevard Louis XIV, à Lille, lui présente, sous ce rapport, une ressemblance frappante. Nous traversons le pont (le garde-corps semblable à celui du quai de la Basse-Deûle), près duquel se trouve une belle maison de 1570 restaurée en 1872 ; elle est occupée par un marchand de poisson.

Marché au Poisson. — Il rappelle un peu l'ancien marché de Lille. Il a été établi en 1821. De cet endroit l'on a une très belle vue des façades postérieures de l'Hôtel de Ville et du Franc de Bruges.

Quai du Rosaire. — Nous nous engageons sur le quai du Rosaire, d'où l'on jouit de la vue la plus renommée de la ville.

Hôtel Gruuthuse et Musée de Dentelles. — Ancien hôtel seigneurial des sires de Gruuthuse (1465-1470). Cet hôtel communique avec l'église Notre-Dame où Louis de Bruges et Marguerite d'Aa, son épouse, pouvaient se rendre à une tribune qu'ils firent établir en 1472.

Tous les bâtiments ont été acquis par la ville en 1873, qui y installera le Musée commercial. Ils sont l'objet de reconstructions intelligentes. Nous avons pu les visiter et constater avec quel respect de la vérité l'état ancien était reconstitué. Partout la devise des Gruuthuse se lit : « Plus est en vous ». Le tout sera merveilleux.

Dès que Sa Majesté Léopold II aura approuvé les délibérations communales qui lui sont soumises, les bâtiments qui se trouvent face à la rue seront démolis de manière à rendre l'hôtel visible.

Dans l'une des salles, on a établi un Musée de dentelles provenant d'une donation faite par la baronne Augusta Liedts.

Cette collection se compose de 400 pièces, elle est très intéressante et est une des plus importantes de l'Europe.

Comme pièces principales, citons : un voile de tabernacle portant les armes de Charles-Quint. — Un agneau pascal en dentelles de Malines. — Des dentelles de Hollande, de Zélande, de Bruxelles. — Un parasol en point de Malines. — Un col et une manchette de Charles-Quint. — Une guipure anversoise du XVe siècle. — Des pièces en fils tirés du XIIIe siècle. — Une nappe du XIVe siècle, etc.

Notre-Dame. — Cette église a 72^{m},60 de longueur sur 50^{m},25 de largeur, dans œuvre.

La date exacte de sa construction est inconnue, toutefois aucune des parties ne doit remonter au delà de 1225.

L'église avait auparavant quatre entrées, dont la principale était celle de la Nef, la seule qui existe encore. Le troisième portail dit « het Paradys », donnant sur la rue de Gruuthuse, est un petit chef-d'œuvre ; il a été tranformé en baptistère.

La tour, commencée en 1230, a 75 m. de hauteur. Une flèche de 45^{m},80, achevée vers 1230 la surmonte. La partie supérieure menaçant ruine, fut démolie en 1818 et rétablie en 1853. De 1872 à 1875, les quatre tourelles d'angle et la balustrade furent construites. Cette dernière partie ne fait pas bon effet.

Notre-Dame a cinq nefs et la première chose qui frappe le visiteur, c'est l'irrégularité de la construction. Les arcs de la nef et du chœur sont en tiers-point. Parmi les chapiteaux, il y en a qui sont fort beaux. Les voûtes ont été reconstruites en 1768. Aux piliers de la nef sont adossées les statues du Christ et des douze Apôtres (1618).

La chaire de vérité est gracieuse. Elle a été exécutée d'après les dessins de Jean-Antoine Gaeremyn en 1743. Le jubé, qui date de 1722, est surmonté d'un Crucifix de grandes dimensions (1594). De chaque côté se trouvent des statuettes de l'ange Gabriel et de la Sainte Vierge (1605).

Au-dessus des stalles sont posées les armoiries des chevaliers de la Toison d'Or, dont le onzième chapitre fut tenu ici par Charles-le-Téméraire les 7, 8 et 9 Mai 1468. Le maître-autel en marbre est du XVIIIe siècle, il provient de l'abbaye de St-André ; les anges adorateurs furent sculptés en 1799 par Pierre Pepers.

Cette église est surtout intéressante pour les objets d'art qu'elle renferme.

La chapelle de la Sainte-Trinité a été fondée par la famille Breydel ; Jean Breydel,

le fameux patriote, dont la statue est sur la Grand'Place, est enterré ici ainsi que sa famille.

La chapelle du Saint-Sacrement est ornée d'une statue de marbre blanc attribuée à Michel-Ange : la Vierge et l'Enfant-Jésus. Elle a été donnée à l'église en 1514, par Jean Mouscron. La composition est bien étudiée et l'exécution très délicate.

Depuis 1816, grâce à la générosité de Napoléon Ier, qui accorda 10.000 fr. pour leur restauration, la chapelle de Lanchals contient les tombeaux, autrefois dans le chœur, de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, tué le 5 Janvier 1477, à la bataille de Nancy, et de sa fille Marie, épouse de Maximilien, morte le 27 Mars 1482, âgée de 25 ans.

Le monument de Marie de Bourgogne, le plus remarquable des deux, est en marbre noir ; sur la partie horizontale est couchée la statue de la défunte, en cuivre doré, les mains jointes et les pieds appuyés sur deux chiens. Sur la partie moulurée du dessus sont posées les armes des 18 duchés, comtés, marquisats et seigneuries de la duchesse.

Les deux côtés représentent les arbres généalogiques paternel et maternel, rangés par quartiers. Sur la face antérieure du tombeau est appliqué le grand écu de la duchesse, supporté par deux anges et sur la face postérieure, entre deux anges tenant des palmes fleuries, se lit son épitaphe. Il est l'œuvre de Pierre de Beckère, orfèvre bruxellois (1495-1502).

Le cénotaphe de Charles-le-Téméraire, placé près de celui de sa fille, a été exécuté de 1559 à 1569, par Jacques Songheling, fondeur à Anvers, Josse Aerts et Jean de Smet, sur les dessins de Cornille Floris, d'Anvers.

Le duc est représenté, comme la duchesse, étendu sur le monument. Un lion est couché à ses pieds. Son casque, son épée et ses gantelets sont à côté de lui. Sa devise : « Je l'ai empris, bien en aviengne » est gravée sur la pierre.

A côté de la porte d'entrée de la chambre des Marguilliers, on remarque la tribune (un véritable bijou), construite en 1474 par Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuse. Cette admirable tribune en pierre de taille et bois de chêne est à deux étages ; elle communiquait autrefois avec l'hôtel Gruuthuse.

A l'extérieur on y voit les armes de la famille avec la devise : « Plus est en vous » et les lettres L. M.

L'église Notre-Dame possède de nombreux tableaux peints par Gaspard de Craeyer : « l'Adoration » ; Quellin, « Mariage mystique de sainte Catherine de Sienne ». Un magnifique triptyque de Pierre Pourbus (1574). Panneau central « l'Adoration » des bergers et sur les volets, les portraits des donateurs Josse de Damhoudère et Louise de Chantraines, accompagnés de leurs enfants.

Derrière le maître-autel, il y a une magnifique grille en fer battu, de Jean Ryckom d'Ostende (1699). La grille sous le jubé est également belle.

Il y a quelques vitraux présentant de l'intérêt.

Cette église fut badigeonnée pour la première fois en 1589.

Hôpital St-Jean. — Vis-à-vis de l'église Notre-Dame se remarque l'hôpital St-Jean, qui est un des plus anciens monuments de la ville. L'infirmerie et la partie Sud furent construites dans la dernière moitié du XIIIe siècle. En 1856, la chapelle du cimetière fut détruite et remplacée par des constructions sans valeur.

Les hauts-reliefs qui se trouvent dans le tympan de l'ancienne entrée sont remarquables (1270).

La chapelle est à gauche en entrant ; l'attention est attirée principalement par un tableau de Jacques Van Oost le Vieux (1637), par un tabernacle sculpté du XVe siècle et par quatre statues placées dans le chœur, ainsi que par des stalles en bois

sculpté. Dans la chapelle de Ste-Corneille, une armoire sculptée en pierre du XVe siècle et une tombe plate en cuivre.

Les malades sont soignés par des sœurs qui, depuis 1397, suivent la règle de saint Augustin.

Musée. — Dans l'ancienne salle du chapitre se trouve le Musée, où se conservent cinq œuvres authentiques de Hans Memlinc : 1° Grand rétable à volets du maître-autel de l'église de l'Hôpital (1479) ; 2° un triptyque, l'Adoration de l'Enfant-Jésus ; 3° portrait en buste de Marie, deuxième fille de Guillaume Moreel de Barbe de Vlaenderberch, dite Van Herftvelde, représentée comme sybille (1480) ; 4° un diptyque : la Vierge à la Pomme et le portrait du Donateur (1487) ; 5° la célèbre châsse en bois dite de sainte Ursule (hauteur 0,87 ; longueur 0,91 ; largeur 0,33. Chêne, 1489). Les six panneaux qui se trouvent sur les côtés représentent les épisodes de la légende des Onze mille Vierges. Sur les panneaux aux extrémités : la Madone, aux pieds de laquelle deux religieuses sont agenouillées, et sainte Ursule protégeant dix de ses compagnes. Le toit, sur chaque versant, est décoré d'un grand médaillon placé entre deux de dimensions moindres. L'exécution de ces médaillons n'est pas aussi soignée que celle des autres parties.

Église de Jérusalem. — Nous prenons par la rue Gruuthuse, le Dyver, le quai du Rosaire, les rues des Ronces et des Dominicains, nous traversons le pont du même nom, nous empruntons la rue Pré aux Moulins et nous arrivons à l'église originale de Jérusalem. Rue des Ronces, nous admirons la maison au coin de la rue de l'Hydromel, « la Couronne impériale » (1629). Rue des Dominicains, une autre maison, de 1692, frappe nos regards. Près du pont du Moulin, une vue pittoresque du quai Vert se présente à nos yeux.

L'église du St-Sépulcre, appelée Jérusalem, fut fondée vers 1427 par deux frères Pierre et Jacques Adornes et leurs épouses, Élisabeth Bradericx et Anne Masins ; elle fut consacrée le dimanche des Rameaux 1428. La tour fut élevée en 1428. Le sépulcre et la Maison-Dieu, pour 12 pauvres femmes, furent construits en 1435.

A l'extérieur, la tour avec ses quatre tourelles d'angle et sa coupole surmontée d'une grosse sphère de cuivre présente un aspect assez gracieux.

Intérieurement, l'église présente une nef et un chœur en surélévation. De chaque côté un escalier conduit à ce dernier. La voûte en bois de la coupole, nouvellement restaurée, est jolie ; les corbeaux sont ornés des écussons des fondateurs ; la tribune, à droite, des Adornes, mérite qu'on s'y arrête. Au milieu de la nef, le tombeau en pierre du fils d'un des fondateurs : Anselme Adornes, décédé en 1483 en Écosse, et de sa femme, Marguerite Van der Banck, passée de vie à trépas en 1463. Aux fenêtres, des vitraux peu intéressants.

Dans la crypte, sous le chœur, on remarque une porte en fer battu de Pierre Ryckain (1713) et un reliquaire, en vermeil, contenant une parcelle de la Croix du Sauveur (XVe siècle). Sur le côté, une imitation du tombeau du Christ.

L'ancien hôtel Adornes sert de couvent à des sœurs Apostolines venues de Malines à Bruges en 1717 ; elles dirigent une école dentellière fréquentée par environ 150 élèves.

Dans la rue de Jérusalem, quelques façades sont belles (1535) ; elles ont été restaurées en 1864.

Église Sainte-Anne. — Cette église, dédiée à la Sainte-Croix et à Sainte Anne, fut fondée en 1496 et consacrée le 9 Septembre 1497 par l'évêque de Tournai. Les Gueux la détruisirent en 1579 et elle fut rebâtie de 1607 à 1612.

Son aspect extérieurement est simple, quelques rares ornements rompent à peine l'harmonie de la construction entièrement en briques. C'est un spécimen de l'art flamand au XVIIe siècle.

L'intérieur mérite une visite, notamment les confessionnaux et les lambris sculptés par Jean de Sangher et Jacques Berger en 1699; la chaire soutenue par les anges et ornée d'une figure de la Foi, par Martin Moenaert en 1675; les stalles du chœur (1646).

Le jubé en marbre date de 1642. Devant les autels, sous le jubé, se trouvent deux bancs de communion sculptés, d'un très beau travail de la première moitié du XVIIe siècle. Le maître-autel, en marbre, date de 1667. Quelques tableaux, de Jacques Van Oost le Vieux, de Louis de Deyster (1692), etc.

La grande toile qui couvre le fond de l'église, « le Jugement dernier », a été peinte par Henri Herregouts en 1685. Elle est d'un goût dépravé.

Place Jean Van Eyck. — Par le quai des Teinturiers, la rue du Cornet et des Rois et le quai Spinola, nous nous dirigeons vers la place Van Eyck.

Nous apercevons l'église Ste-Walburge, bâtie par les Jésuites et dont la façade présente un air de famille frappant avec celles de St-André et de St-Étienne, à Lille.

La statue de Jean Van Eyck, qui orne la place du même nom, est l'œuvre du statuaire Henri Pickery; elle a été inaugurée en 1878. Le peintre qu'elle représente est né à Maeseyck vers 1390, il vint s'établir à Bruges en 1425. Il découvrit le procédé de l'huile qui remplaça celui à la détrempe.

De cet endroit, la vue sur le quai du Miroir est belle.

Au Nord, ce grand bâtiment en pierres blanches avec pignon est la Bibliothèque publique. Auparavant il servait de lieu de perception des droits que devaient acquitter les marchandises importées et était appelé Tonlieu. Il fut construit en 1477 et restauré en 1878.

La jolie petite loge qui se trouve à gauche est celle des Portefaix. Elle date de 1470 et a été restaurée en même temps que le Tonlieu.

La loge des Bourgeois, du XIVe siècle, est située au Sud. Elle est l'objet de travaux importants de restauration.

Elle devint au commencement du XVe siècle, le siège de la Société de l'Ours blanc. C'est en souvenir de cette destination qu'un ours blanc « le plus ancien bourgeois de Bruges » est placé debout dans une niche qui se trouve à l'angle du bâtiment vers la rue de l'Académie. L'école publique des Beaux-Arts y était installée depuis 1720 et le Musée communal lui succéda.

Place Memling. — Cette place dite aussi Marché du Mercredi, porte en son milieu la statue de Memling en marbre blanc, par Henri Pickery, en 1871. Ce grand peintre, le plus fameux de Bruges, paraît être Gueldrois. Il était établi à Bruges dès 1478; il y possédait 3 maisons situées rue du Pont Flamand. Il figure sur la liste des 247 bourgeois qui prêtèrent de l'argent à la commune, lorsque Maximilien fit la guerre à la France. Il mourut, croit-on, en 1495. Ces renseignements bien incomplets sont les seuls que l'on possède. Les plus belles œuvres de Memling appartiennent à l'hôpital St-Jean.

A droite de la place, l'ancien hôtel des Négociants de Smyrne qui a conservé une tourelle du XVe siècle.

Au fond, le couvent des Sœurs Noires, dites de Béthel, bâti en 1561 et restauré en 1871.

A gâuche, une construction fantaisiste de 1885.

Dans la direction du Nord, nous rencontrons la place des Orientaux, où est située l'ancienne Maison consulaire des Orientaux, construite par Jean Van de Poele en 1478.

L'église St-Gilles se trouve un peu plus loin ; elle fut fondée en 1240 et devint paroisse en 1311. Le temps ne nous permet pas de nous y rendre.

Nous reprenons la rue Cour-de-Gand, où nous regardons une façade primitive en bois ; rue Courte-de-l'Équerre nous en avons vu une semblable.

Par la rue de l'Académie et la rue Flamande, nous revenons sur la Grand'Place.

Rue de l'Académie, nous remarquons les façades des maisons portant les n°s 13, 14 et 16.

A l'angle des rues Flamande et des Pelletiers est situé l'ancien Hôtel des Négociants de Gènes, bâti en 1399 ; à côté, habitation du Consul des négociants de la même ville.

Le Théâtre, rue Flamande, est une construction moderne (1868) en briques et pierres. Dans cette dernière rue, presque toutes les façades attirent l'attention.

Dans la rue St-Jacques, les maisons de M. le Docteur Van der Ghinste (1639) et de M. Claeys (1671), nouvellement restaurées, ont des façades présentant un bel aspect.

(A suivre).

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

FÉVRIER.

*1er*. — Réception, à la Société de Géographie de Paris, du Dr Sven Hedin, qui a traversé la Chine du Pamir à Pékin.

*1er*. — ITALIE. — Graves désordres dans plusieurs villes d'Italie.

4. — FRANCE. — Banquet offert à Paris au prince Henri d'Orléans et au comte Léontieff, avant leur départ pour l'Abyssinie.

9. — TRANSVAAL. — Réélection de M. Kruger, Président de la République du Transvaal.

10. — LILLE. — Société de Géographie. Conférence de M. E. Guimet sur *La Chine ancienne et moderne*.

12. — SOUDAN FRANÇAIS. — Un bureau télégraphique est ouvert à Ouaghadougou.

15. — HAVANE. — Explosion du cuirassé américain *Maine* dans la baie de la Havane. — Les relations deviennent très tendues entre l'Espagne et les États-Unis.

20. — MADAGASCAR. — Soumission de Rabozaka, le dernier chef hova révolté.

24. — LILLE. — Société de Géographie. Conférence de M. Émile Lonchampt sur *Nos Colonies perdues (les Indes, le Canada)*.

27. — SOUDAN. — Kong, assiégé par les Sofas de Samory, est dégagé par le commandant Caudrelier.

27. — HAVANE. — Bombardement des forts de Mantanzas par l'escadre américaine. — Déclaration de neutralité de la France.

28. — GRÈCE. — Attentat contre le roi de Grèce à Athènes.

28. — FRANCE. — On retrouve le transatlantique la *Champagne*, qui allait à la dérive depuis le 17 février.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

ASIE.

Le commerce français à Bangkok. — Il y a très peu de Français établis à Bangkok, et il n'y existe aucune maison de commerce française. Cependant nos articles sont très appréciés au Siam, et il serait à souhaiter que nos compatriotes y envoyassent directement leurs produits.

Les marchandises françaises importées à Bangkok le sont par des maisons étrangères, et elles sont très restreintes.

Entre autres articles français qui sont demandés dans la capitale du Siam, nous citerons les farines, les biscuits, le sucre, les conserves, les vins, les liqueurs et les cognacs.

Leur supériorité sur les produits similaires étrangers est reconnue par les habitants du Siam, qui en consommeraient beaucoup plus si la quantité importée était plus considérable.

Nous ne parlons pas ici des produits manufacturés qui, comme les produits alimentaires cités plus haut, trouveraient de sérieux débouchés dans le royaume. Nos commerçants auraient donc intérêt à envoyer au Siam des voyageurs qui pourraient les renseigner sur les besoins du pays en même temps qu'ils y feraient connaître nos produits.

La récolte des Cocons et l'industrie de la Soie au Caucase. — La production du Turkestan, de la Perse (Recht) et du Caucase a atteint en 1898 le chiffre élevé de 6,120,000 kilogrammes de cocons frais. Le rendement, bien supérieur à celui de l'année 1897, est de 2,300,000 kilogr., en cocons secs, pour l'ensemble, et de 595,000 kilogr. pour le Caucase seul.

L'industrie locale absorbe la majeure partie des cocons, dans le Caucase : Noukka (gouvernement d'Elisabethpol) a employé 320,000 kil. ; le Daghestan, 94,000 kil. ; le gouvernement d'Erivan, 30,000 kil. ; la Mingrélie (gouvernement de Koutaïs), 26,000 kil. L'exportation ne s'est élevée qu'à 125,000 kil. de cocons secs.

L'importation de la graine de vers à soie, par Batoum, a atteint en 1897-1898, le chiffre de 288,000 boîtes de 25 grammes. Des deux pays importateurs, la Turquie tient le premier rang avec 182,000 boîtes de race blanche de Bagdad ; la France a importé 106,000 boîtes de race jaune.

L'industrie de la soie (filature et moulinage) est concentrée en grande partie dans la ville de Noukha (gouvernement d'Elisabethpol) et dans les environs, où la sériciculture forme la branche principale de l'industrie rurale. Les 53 filatures de la région ont un moteur à vapeur ou hydraulique. Elles emploient 1,140 métiers à trois dévidoirs et 3,833 fuseaux pour le moulinage de la soie.

Dans le gouvernement de Bakou, on compte 93 filatures à bras et 372 dévidoirs.

L'outillage des deux filatures du gouvernement d'Erivan est plus perfectionné : elles possèdent des moteurs à vapeur avec 89 dévidoirs et 2,100 fuseaux pour moulinages.

Dans les villages du gouvernement de Koutaïs, la plupart des familles ont un métier d'un système très primitif, leur permettant de filer la petite quantité de cocons qu'elles n'ont pu vendre dans le courant de l'année.

Importations et exportations de la Chine en 1897. — Voici quelles ont été les importations et exportations de la Chine depuis 1885 en millions de taëls (le taël = 7 fr. 566 au pair) :

	Importations.	Exportations.
	—	—
1885	88.200.000	65.000.000
1886	87.500.000	77.200.000
1887	102.250.000	85.806.000
1888	124.800.000	92.400.000
1889	111.000.000	97.000.000
1890	127.000.000	87.000.000
1891	134.000.000	101.000.000
1892	135.000.000	102.600.000
1893	151.000.000	116.600.000
1894	162.000.000	128.000.000
1895	171.700.000	143.300.000
1896	202.600.000	131.000.000
1897	202.800.000	163.500.000

Les importations ont augmenté de 200,000 taëls, les exportations de 32 millions de taëls.

Aux importations, il y a eu augmentation de 287 piculs (1 picul, 60 1/2 kil.) dans l'entrée de l'opium ; toutefois, la valeur de l'entrée de ce produit ne représente plus que 14 % de la valeur totale des importations, au lieu de 27 % il y a dix ans.

Il y a eu diminution dans l'entrée des cotonnades, sauf pour les produits américains, à cause du bon marché de ces produits et du taux moins élevé du fret. On n'importe plus de qualités tout à fait inférieures ; les filatures de Chine les produisent en quantités suffisantes. L'importation du fil de coton japonais est doublée, tandis que celle du fil anglais et indou a diminué.

Une certaine diminution a eu lieu dans l'entrée des étoffes de laine, une forte réduction dans celle des métaux en fer, acier doux, plomb, étain.

Il a été importé 32 millions de gallons de plus d'huile de kérosène qu'en 1896. La Chine reçoit ses huiles des États-Unis, de la Russie et de Sumatra. En 1894, les provenances étaient ainsi réparties : huiles américaines, 52 millions de gallons ; russes, 17 1/2 millions ; de Sumatra, 1/2 million. En 1897, les chiffres sont devenus : huiles américaines, 48 millions ; russes, 37 ; de Sumatra, 14.

L'importation d'allumettes japonaises, de sucre, de boutons de cuivre, de verres à vitre, etc., en Chine, a été considérable.

L'augmentation des exportations est due à la baisse du change, malgré les entraves provenant de la rareté et de la cherté de la monnaie de cuivre.

Cette augmentation se répartit sur tous les articles, soies, fèves, éventails, plumes, chapeaux de jonc, cuir, paillassons, noix de galles, huiles, peaux, cassonnade, graisses végétales, feuilles de tabac, sauf le thé en forte diminution.

Au point de vue de la provenance des importations et de la destination des exportations, voici les chiffres principaux :

	Importations de	Exportations pour
	(En taëls de Hong-Kong).	
Hong-Kong	90 millions.	60 millions.
Angleterre	40 —	13 —
Japon	22 1/2 —	16 1/2 —
Indes	20 —	1 —
États-Unis	12 1/2 —	18 —
Continent européen (Russie exceptée).	8 1/2 —	26 —
Russie (par Odessa)	3 1/4 —	4 —
Russie (par Kiaktha)	»	9 1/2 —

Les réexportations d'importations étrangères (thé de Formose, métaux, charbon, sucre raffiné), pour la Corée, le Japon, la Mandchourie russe, les États-Unis, etc., se sont élevées à 9 1/2 millions.

H. P.

Chine. — Kiao-Tchéou. — Progrès allemands. — Les Allemands n'ont pas tardé à s'installer solidement à Kiao-Tchéou, dont ils ont obtenu la cession par la Chine cette année. Ils ont d'abord occupé ce point, puis l'ont aussitôt mis en état de défense en établissant, sur les collines voisines, des ouvrages bien armés. Le bourg de Tsing-Tou (3,000 habitants), s'est déjà transformé. Les rues sont en bon état, des lanternes les éclairent, des plantations d'arbres sont entreprises, partout les coolies travaillent sous la surveillance des soldats. On élève des bâtiments destinés aux autorités ou devant servir de magasins militaires. On sait que les Allemands ont l'intention de créer à Kiao-Tchéou un port de premier ordre, muni de tous les engins modernes. Des mines de charbon importantes reliées au port par rails existent à moins de 150 kil., et vont être exploitées par des capitaux allemands.

La situation économique au Japon. — Dès les premiers mois de 1898, la situation économique s'est tendue au Japon. A Tokio, à Osaka, les suspensions de paiements de banques, de maisons de commerce, de manufactures, se sont multipliées.

C'est le résultat de l'accès de fièvre industrielle qui s'est emparée du Japon après la guerre de Chine. Les entreprises nouvelles jaillirent de partout. La spéculation y eut beaucoup trop de part. Les capitaux firent défaut, les classes riches s'en étant démunies pour les placements dans les emprunts de l'État.

Les salaires subirent une hausse considérable, ainsi que les prix de toutes choses, bois, charbon, etc. L'indemnité de guerre passa toute aux budgets de la guerre, de la marine et des travaux publics.

Le comte Matsoukata remplaça l'étalon d'argent par l'étalon d'or, dans l'espérance d'attirer les capitaux européens. On les attend encore, et pendant ce temps, le régime de l'étalon d'or a favorisé les importations au détriment des exportations, tournant contre le Japon la balance commerciale et l'obligeant à des paiements de plus en plus forts à l'étranger.

Pour les hommes d'État japonais et les financiers du pays, le meilleur remède à appliquer à la crise actuelle est de la laisser suivre son cours, se guérir toute seule par la sélection naturelle des entreprises saines et durables et la mort des autres par inanition et faillite ; c'est de favoriser un déblayage indispensable, d'aider à la disparition de tout ce qu'ont enfanté de boursouflé et de parasite les excès de la spéculation.

L'imprudence consisterait à élever de 85 millions à 100 millions de yens la limite légale de l'émission, par la Banque du Japon, des billets non soumis à l'impôt de 5 %, et d'appeler les capitaux étrangers par un emprunt national. Des mesures de ce genre ne feraient que prolonger la crise et ne la guériraient pas.

Un grand journal japonais reconnaît que son pays a été trop vite ;

« Nous n'avons pas encore acquis une expérience suffisante. On ne peut pas attendre d'une nation de guerriers et de fermiers, telle qu'était la nôtre il n'y a que trente ans, qu'elle atteigne d'un seul bond au plus haut degré du développement commercial. Prenons le temps de respirer, de reconnaître le terrain parcouru.... Le remède à la situation actuelle ? Laissez-la passer. La non-intervention de l'État et des capitaux étrangers amènera une diminution de l'argent et la baisse des prix, et notre marché retrouvera une activité plus saine. »

Rien de plus sensé que ce langage qui paraît d'ailleurs conforme aux sentiments du gouvernement japonais.

Le commerce extérieur du Japon présente les chiffres suivants d'importations et d'exportations :

	1897	1896
	Francs.	
Importations de marchandises......	578 millions.	470 millions.
Exportations de marchandises......	410 —	316 —

En ce qui concerne les métaux précieux, le Japon, en 1897, a importé 168 millions de francs d'or et en a exporté 23 millions. Il a importé 45 millions de francs d'argent et en a exporté 26 millions.

Ces chiffres sont empruntés à un rapport du Foreign-Office, de M. A.-H. Lay, sous-secrétaire à la Légation anglaise à Tokio.

Dans l'augmentation des importations, le riz figure pour 40 millions de francs, à cause de l'insuffisance de la récolte au Japon.

Le reste se compose surtout de matières premières nécessaires à l'industrie, coton, machinerie, métaux.

Il y a au contraire une forte diminution dans les entrées de cotonnades et de lainages.

A la sortie, les cotonnades sont en augmentation, le Japon faisant concurrence en Chine aux produits du Lancashire et de l'Inde.

Les filés de coton ont été expédiés en Chine jusqu'à concurrence de 40 millions de livres (poids) en 1897 contre 15 millions en 1896. Mais ce résultat est compensé fâcheusement par une forte hausse des salaires et de certains matériaux. Le charbon a haussé de 75 %, les salaires de 16 à 18 % en 1897.

Les bénéfices des usines ont donc été fort amoindris, et il reste des stocks importants de marchandises non écoulées.

M. Lay attribue cette hausse des salaires et du combustible à l'adoption de

l'étalon d'or. On doit observer que ce mouvement a commencé plus tôt, en fait aussitôt que le Japon a été saisi de la fièvre du développement industriel.

Les importations du Japon en 1897 ont eu les provenances suivantes :

Angleterre.......................... Fr.	170	millions.
Possessions anglaises	110	—
Chine....................................	75	—
États-Unis	70	—
Allemagne....	48	—
France....................................	3	—

Les exportations ont eu les destinations suivantes :

États-Unis.......................... Fr.	133	millions.
Possessions anglaises.....................	90	—
France...................................	68	—
Chine....................................	55	—
Angleterre................................	23	—
Allemagne................................	5	—

AFRIQUE

Le commerce et la navigation de l'Algérie. — On lit dans le *Petit Fanal :*

» Le commerce général de l'Algérie, importations et exportations réunies, d'après les tables statistiques récemment publiées par le gouvernement général, a atteint en 1895 la somme énorme de 588 millions — avance considérable sur l'année 1894, d'ailleurs reperdue en 1896, qui est à peine arrivée à 550 millions. C'est tout de même un beau chiffre, qui a fait entrer dans nos caisses publiques, tant comme droits de douane perçus à l'importation que comme droits de statistique, de navigation et produits accessoires, près de 12 millions.

» Voilà des faits qui, mieux que tous les beaux discours, prouvent la vitalité d'un pays. Mais on pourrait faire mieux encore, ainsi que nous allons le voir.

» Si, en 1894, 7,083 navires, entrées et sorties comprises, jaugeant ensemble plus de 4 millions de tonnes, ont fréquenté nos divers ports ; si cette moyenne s'est maintenue pendant les deux années suivantes et s'est même légèrement améliorée en 1896, c'est que, profitant d'une heureuse communauté de tarifs, l'Algérie n'a pas hésité à prendre sur le marché français, la place légitime que lui assignait son rôle de grande colonie agricole.

» Mais le trafic déjà considérable qu'elle a entretenu pendant cette période avec les ports de la mer Noire et de la mer Baltique, avec l'Angleterre et ses comptoirs des Indes, avec l'Italie, la Grèce, les Pays-Bas, la Belgique et les États-Unis, tout autant que la nature des échanges qu'elle fait avec ces divers pays, et qui ont créé un mouvement commercial d'au moins une quarantaine de millions, est une preuve indubitable que son avenir économique ne saurait être borné à ces étroites limites.

» Je l'ai dit bien souvent, et je le répète avec le sentiment d'être dans la bonne voie, à côté de l'Algérie agricole surgira dans un temps prochain une Algérie industrielle d'autant plus puissante qu'à ses ressources nouvelles s'ouvriront les débouchés de ses besoins nouveaux. En 1896, l'Algérie a importé : en objets d'alimentation 77 millions, en matières nécessaires à l'industrie 43 millions, et en objets

fabriqués 183 millions. Sur ce chiffre de 300 millions, plus de 60 sont demandés à l'étranger. Et combien d'articles que nous demandons à la France ne pourrions-nous produire, établir et écouler ici-même !

» L'Algérie importe par an 35 millions de tissus, passementerie et rubanerie de coton, près de 10 millions du même article en lin et en chanvre, 10 millions d'ouvrages en métaux, pour une égale somme de meubles et ouvrages en bois, pour 7 millions de peaux préparées et ouvrées, pour 6 millions de parfums et de savons, pour 4 millions d'huiles, 3 millions de bougies, 7 millions de bois commun, 2 millions de pâte d'Italie. Ce sont là des produits qu'elle devrait et qu'elle pourrait aisément se fournir à elle-même. Il suffit pour cela d'un peu d'initiative et d'énergie.

» J'admets que nous restions encore tributaires de la métropole et de l'étranger pour le café, les épices, la bimbeloterie, la bijouterie, l'orfèvrerie, l'horlogerie, les couleurs, la soie et ses tissus, etc., toutes choses que nos conditions géologiques, climatériques ou autres ne nous permettent pas d'obtenir chez nous, mais je nie d'une façon absolue que nous devions rester éternellement à la merci d'autrui pour les articles précédemment énumérés.

» Nous avons ici, en abondance, ou tout au moins il nous est facile d'avoir : le coton, la laine, le chanvre et le lin brut et préparé — le Parlement vient précisément de voter pour ces deux dernières cultures une loi protectrice applicable à l'Algérie, dont on peut attendre les plus heureux effets, — le fer qu'on peut traiter sur place, le bois — nos forêts ne demandant qu'à être exploitées — les matières premières du papier, du savon, de la bougie, des parfums, de la cordonnerie, des pâtes et conserves alimentaires, etc., etc.

Est-il besoin d'insister ? Et la conclusion ne vient-elle pas toute seule ? Non, évidemment. C'est refaire là une leçon apprise depuis longtemps, redire des vérités universellement acceptées.

» Il faut, dit la sagesse des nations, frapper sur les clous pour les enfoncer. Voilà encore un coup de marteau ! »

L'Éthiopie et son avenir commercial. — L'Abyssinie dans sa contexture générale rappelle assez le Mexique, avec cette différence que les bas sont parfaitement salubres. De la côte, en montant vers l'intérieur, le pays se présente sous la forme de plateaux concentriques superposés, atteignant jusqu'à plus de 4,000 mètres d'altitude.

En général, le pays forme trois zones : la première est la zone désertique, caractérisée par des arbustes épineux de l'espèce des mimosas, dont la végétation et le développement sont plus accentués à mesure que l'on s'éloigne de la côte.

La deuxième zone ou zone intermédiaire est celle qui a la plus belle végétation. Elle est caractérisée par la présence de magnifiques euphorbes, immenses cactus en forme de chandeliers.

La troisième zone est celle des hauts plateaux abyssins, caractérisée par la présence de gigantesques genévriers, atteignant la hauteur de nos plus grands arbres.

Ces hauts plateaux sont coupés par des rivières formant des failles gigantesques dont les bas fonds ont la végétation des zones intermédiaires.

C'est dans ces bas pays que se trouvent en abondance les fauves les plus dangereux du continent africain : lions, léopards, panthères, etc., et aussi les éléphants, les buffles et toutes sortes de gros gibier.

Comme partout, les fauves évitent le voisinage de l'homme ; les chasses y sont dangereuses.

Le climat éthiopien est généralement sain ; les fièvres n'existent qu'à proximité des rivières, en particulier dans la vallée de l'Awach.

Les populations de l'Éthiopie se sont grandement modifiées au cours des siècles. Des populations nègres ont d'abord occupé le bas pays ; puis sont venues des populations d'un type supérieur, que l'on a appelées Kouschites, Pré-Semites ou Berbères ; et enfin une longue infiltration de populations sémitiques a changé le caractère général du pays et lui a donné sa physionomie actuelle.

Les Abyssins, qui sont la population dominante de l'empire d'Éthiopie, sont une race remarquablement intelligente dont le type se rapproche beaucoup de celui des Européens. La couleur y varie du noir au teint blanc foncé des Andalous.

Les langues y sont assez variées, mais l'abyssin ou amharique a pris aujourd'hui la prédominance et est depuis longtemps la langue officielle de tout l'empire.

L'Éthiopie est un vieil empire dont la civilisation et l'organisation politique remontent à bien des siècles. D'où une certaine difficulté à y faire pénétrer les principes d'organisation de nos États modernes.

La séparation des pouvoirs y est à peu près inconnue.

L'organisation ressemble beaucoup à celle de la France à la période mérovingienne et carlovingienne.

Les ras sont les plus grands feudataires de l'empire ; au-dessous d'eux sont les « dedjamatche », que l'on a assimilés à nos généraux, mais qui ont des pouvoirs civils et militaires, puis, au-dessous, toute une hiérarchie avec les mêmes pouvoirs, relevant seulement des chefs supérieurs. Les revenus de l'empereur sont constitués par les tributs que lui payent tous ces chefs et les princes vassaux. C'est en quelque sorte une délégation des pouvoirs régaliens, car l'impôt existe et est régulièrement perçu.

La justice est rendue en Abyssinie par les chefs, assistés quelquefois de magistrats spéciaux. Les Abyssins peuvent d'ailleurs, pour beaucoup de cas, se faire juger par qui bon leur semble ; ils se font parfois juger par des enfants.

La justice est publique. Le meurtre entraîne forcément la peine de mort. Dans ce cas, le souverain lui-même ne peut pas faire grâce. Les tribunaux d'appel sont nombreux et l'on peut en appeler au Code, désigné sous le nom de « Fetha Nagast », d'une sentence de l'empereur lui-même.

L'armée abyssine a fait ses preuves dans diverses circonstances ; on peut évaluer son effectif à 250,000 hommes au moins, parfaitement armés à l'européenne, et son artillerie compte une centaine de pièces.

Les Abyssins sont chrétiens, avec un rite national, bien qu'ils relèvent du patriarche copte d'Alexandrie. Celui-ci envoie en Éthiopie un évêque qui porte lui-même le titre de patriarche. Sous le roi Jean, cinq évêques ont été constitués. Généralement l'Éthiopie n'en compte qu'un.

Au-dessous de lui est l'etcheghié, grand-maître de tous les moines de l'empire. Très souvent, ce personnage a été plus puissant que le patriarche lui-même. Au-dessous d'eux, le clergé est fortement hiérarchisé. Des prévôts, appelés « alaqâ », ont la direction temporelle des églises. L'enseignement y est donné par les églises absolument comme chez nous au Moyen-Age.

Le commerce en Éthiopie est encore dans l'enfance, par suite surtout du manque absolu de moyens de transports : aussi n'a-t-il pu, jusqu'à ce jour, donner de résultats que pour les marchandises qui avaient une valeur suffisante sous un petit volume.

Les principaux articles d'exportation sont l'or, l'ivoire, le musc, les gommes, la cire et les cafés.

Le commerce du café a pris, dans ces derniers temps, une très grande importance, justifiée par la qualité supérieure des produits.

Les cafés du Harar, entre autres, sont admirablement cultivés par les indigènes, et, lorsqu'ils ont atteint un ou deux ans de conservation après la récolte, ils donnent une qualité supérieure à celle des autres cafés.

Il est à prévoir que la culture du café s'étendra dès que le pays possédera des moyens de transports suffisants.

L'or est exporté à l'état d'anneaux ; il est de bonne qualité.

Les ivoires sont loin d'être épuisés, de grands troupeaux d'éléphants vivent dans les bas pays et constituent une sérieuse réserve de ce produit.

Le musc ou civette provient surtout des pays gallas ; le commerce de cette matière est presque entièrement dans les mains des négociants français.

Le commerce des gommes et des cires a diminué dans ces derniers temps ; celui des indigos a presque complètement disparu.

Mais la véritable fortune de l'Abyssinie, qui devrait consister dans ses céréales, ses chevaux, ses mulets, sa viande de boucherie, est inexploitée faute de moyens de transports.

Aussi la construction d'un chemin de fer, entreprise par des capitaux français, grâce à la vaillante initiative de notre compatriote Chefneux, ouvrira-t-elle à l'Éthiopie une ère de prospérité commerciale dont notre port de Djibouti situé en face d'Aden, est surtout appelé à profiter. Les travaux sont déjà commencés et les rails posés sur une trentaine de kilomètres. On peut estimer que d'ici à trois ans le chemin de fer atteindra le riche plateau de Harar, l'une des plus riches provinces de l'Éthiopie.

On peut prévoir que, dès lors, les populations laborieuses de cette région cultiveront en abondance les céréales, les fruits et les légumes qui font absolument défaut à l'Afrique orientale, à l'Arabie et aux régions avoisinantes. Les bateaux qui font escale à Djibouti auront là un fret toujours renouvelé. C'est une révolution économique qui se prépare pour l'empire éthiopien et, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, il est prématuré de songer à une émigration, si pacifique qu'elle puisse être de ce côté. Le chemin de fer seul peut compenser la perte du prestige qu'a fait subir aux Européens l'aventure militaire des Italiens, si tristement terminée après Adoua.

Le commerce d'importation a été très limité jusqu'à ce jour, en dehors du commerce des armes et de munitions de guerre.

Les ressources financières des Abyssins sont encore trop exiguës pour leur permettre la consommation d'articles de luxe, mais il est certain que, ici encore, le chemin de fer modifiera grandement la situation et que, en enrichissant le pays, il permettra aux Abyssins de dépenser à leur tour.

La France, grâce à son port de Djibouti, est appelée plus que tout autre pays à profiter de ses relations avec l'Abyssinie. Elle ne pourra le faire qu'en persévérant dans la politique humaine, juste et civilisatrice qu'elle a suivie jusqu'à ce jour vis-à-vis de l'Abyssinie. C'est par de bons conseils et de bons exemples que nous rendrons à ce peuple son ancienne prospérité, et que nous lui permettrons d'être un facteur important dans l'œuvre de la régénération de l'Afrique.

(Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp L.Danel.

SOCIÉTÉ
DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

MEMBRES D'HONNEUR
avec l'année de leur nomination.

Années MM.

1892. BAYET, O. ✻, I. ✿, ☉, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique.

1883. BAYOL (docteur), O. ✻, A. ✿, C. ✠, Gouverneur honoraire des Colonies.

1890. BINGER (Louis), O. ✻, I. ✿, (le Capitaine), Commandant directeur de l'Afrique au Ministère des Colonies.

1883. DE BRAZZA (P. SAVORGNAN), O. ✻, ✠, ✠, Commiss. général au Congo français.

1885. DEBIDOUR, ✻, I. ✿, Inspecteur général de l'Instruction publique, Président d'Honneur de la Société de géographie de l'Est.

1899. DE PRAT (Oscar), ✻ (M) ✠ ✠ ✠, Membre de la Mission du Commandant Marchand, Percepteur à Penin (P.-de-C.).

1883. DUPUIS, G. C. ✠, Explorateur du Tonkin, rue Saint-Georges, 43, Paris.

1882. FONCIN (Pierre), ✻, I. ✿, Inspecteur général de l'instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord, r. de Grenelle, 45, Paris.

1883. GUILLOT (E.), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne et à l'Ecole supérieure de Commerce, ancien Secrétaire général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris, rue Thénard, 9.

1882. HARMAND (docteur), ✻, ✠, Ministre plénipotentiaire au Japon.

1889. LÉGER (Louis), ✻, I. ✿, ✠ ✠, Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à l'Ecole des Langues orientales, Professeur à l'Ecole supér. de Guerre.

1886. LEVASSEUR, O. ✻, I. ✿, G. ✠ ✠, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

1892. MONTEIL, O. ✻, A. ✿, Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, Explorateur.

1888. GEORGES PERROT, O. ✻, I. ✿, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm.

1881. SUÉRUS, I. ✿, Censeur au Lycée St-Louis, ancien Secrétaire-général de la Société.

1890. TRIVIER (Ernest), ✻, Capitaine au long cours, Explorateur de l'Afrique centrale, Rochefort.

1883. WIENER, O. ✻, Ministre plénipotre de la République Française à Port-au-Prince.

MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

avec l'année de leur nomination.

Années MM.

1887. Becourt (Henri), ✿, Inspecteur des forêts au Quesnoy, Membre de la Commission historique du Nord.

1892. Bonvalet (E.), Agent de la Cie française de la côte occidentale d'Afrique, à Bathurst (Gambie anglaise).

1887. Bonvarlet, ✠, ✠, ✠, Président du Comité flamand de France, consul de Danemark, à Dunkerque.

1889. Carton (le Dr Louis), I. ⚘, ✠, Médecin-major au 19e chasseurs, 33, r. Voltaire, Lille.

1892. Catat (Dr), ✻, Explorateur, ancien officier de marine.

1892. Cordeiro (Luciano), C. ✻, ✠ ✠ ✠, Député, Secrétaire général de la Société de Géographie de Lisbonne.

1890. De Beugny d'Hagerue (G.), Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.).

1894 De Guerne (le Baron Jules), ✻, A. ⚘, Bibliothecaire de la Société de géographie de Paris, rue de Tournon, 6, Paris

1887. Delamare, O ✻, I. ⚘, C. ✠, Colonel en retraite, rue Ste-Marthe, 13, Toulouse.

1895. Delessert (Eugène), ancien Professeur, ancien Archiviste de la section de Roubaix, villa de la Verte-Rive a Cully-Lavaux, canton de Vaud (Suisse).

1888. De Mahy, Ancien Ministre de la Marine, Vice-President de la Chambre des Deputés, avenue du Trocadero, 28, Paris

1883. Des Chesnais (le R. P. René Le Menant), Missionnaire apostolique, 25, rue de Varize, Paris-Auteuil.

1892. Du Fief, ✠, Professeur honoraire à l'Athénée royal, Secrétaire général de la Société royale belge de Geographie de Bruxelles, rue de la Limite, 116.

1887. Gauthiot, O. ✻, A. ⚘, ✠, ✠, ✠, ✠, Secretaire general de la Societe de géographie commerciale de Paris, Membre du Conseil superieur des Colonies.

1895. Guyot-Tarbé (Mlle Marie), Auteur des Guides Miriam, Sens (Yonne).

1898. Lacan, I. ⚘, ✠, Secrétaire de la Cie du Ch. de fer du Nord, r. de Dunkerque, Paris.

1894. Lemire (Charles), C. ✠, ancien Résident de France en Annam, rue de La Tour-Maubourg, Paris.

1894. Loiseau (Paul), Président de la Société de Géographie commerciale du Havre.

1892. Lourdelet (E.), O. ✻, Membre de la Chambre de Commerce, Président de la Societé de Géographie commerciale de Paris, boulevard Magenta, 69

1898. Meys (M.), de « l'Illustration », boulevard Daunou, 64, à Boulogne-sur-Mer,

1896. Monnier (Marcel), ✻, Explorateur, rue Martignac, 7.

1889. Paillard-Lelong, Ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres

1893. Pfister, A. ⚘, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Societé de Géographie de l'Est.

1890. Renouard (Alfred), A. ⚘, Ancien Secr. gén. de la Société, rue Mozart, 49, Paris.

1890. Routier (Gaston), ✠, Publiciste, avenue Malakoff, 37, Paris.

1891. Salone (Emile), I ⚘, Prof. agrégé d'histoire au lycée Condorcet, r. de Lille, 37, Paris.

1892. Torres Campos, ✠, Professeur, Secr. gén. de la Societé de Géographie de Madrid.

---

(1) N. B. — Les Membres correspondants jouissent gratuitement des avantages réservés aux Membres titulaires. S'ils cessent pendant plus de 18 mois leurs rapports avec la Société, leur silence est considéré comme une démission tacite de leur part.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM

Président .... CREPY-DANEL (Paul), ✠, A. ✿, C ✠ ✠, Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France.

Vice-Présidents .... MASUREL (François), A. ✿, Ancien Président du Tribunal de Commerce de Tourcoing.

NICOLLE-VERSTRAETE (E.), ✠, Ancien Lieutenant de vaisseau, Manufacturier.

VAN HENDE (Ed.), I. ✿, Numismate, Vice-Président de la Commission historique du Nord.

BOULENGER (Ed.), Négociant à Roubaix.

Secrétaire Général .... MERCHIER (A.), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au Lycée.

Secr. général adj .... QUARRE-REYBOURBON, I. ✿, Membre de la Commission historique du Nord, de la Société des Sciences et des Arts, etc.

Secrétaire .... TILMANT (Victor), I. ✿, Directeur honoraire de l'École primaire supérieure de Lille.

Trésorier .... FROMONT (Auguste), A. ✿, Homme de lettres.

Trésorier adjoint .... FERNAUX-DEFRANCE, A. ✿, Négociant.

Bibliothécaire .... HOUBRON (Georges), A. ✿, Licencié en droit, Membre de la Commission de la Bibliothèque de la Ville.

Archiviste .... CANTINEAU (E.), A. ✿, Membre de la Com. historique du Nord.

COMITÉ D'ÉTUDES.

MM. ARDAILLON, Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres.
BEAUFORT (Henri), A. ✿. Négociant.
BONTE (Auguste), Maire de Lambersart, Conseiller d'arrondissement.
CHANOINE (Général), G. O. ✠, I. ✿, C. ✠, ✠, ancien Ministre de la Guerre.
CRAVERI (Annibal), Propriétaire à Roubaix.
CREPY (Auguste), ✠, Negociant.
DELAHODDE (Victor), Negociant.
DELMASURE (Ernest), Manufacturier à Roubaix.
DESTOMBES (Emile), Courtier-juré, à Tourcoing.
DESTOMBES (Paul), ✠, Architecte, à Roubaix.
DERVAUX (Eugène), rue St-Jacques, 60, a Tourcoing.
DUFLOS DE MALLORTIE, Homme de lettres.
EECKMAN (Alex.), A. ✿, O. ✠, ancien Secrétaire Général, Membre de la C^sion^ hist. du Nord; Correspondant de Sociétés de Géographie.
GODIN (Oscar), C. ✠, Industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Madrid, de Lisbonne et de la Suisse orientale.
GOSSELET, O. ✠, I. ✿, ✠, Doyen de la Faculté des Sciences, Corresp. de l'Institut.
HAUMANT (E.), I. ✿, Agrégé d'Histoire et de Géographie, Docteur ès-Lettres, Professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des Lettres.
JUNKER (Ch.), A. ✿. Filateur de soie, à Roubaix.
PAJOT (Henri), Notaire honoraire.
PENEL, (Général), O. ✠, I. ✿, C. ✠, ✠, Gouverneur de la Fère (Aisne)
PETIT-LEDUC (Joseph), Publiciste à Tourcoing.
PILLET (le Chanoine), Doyen de la Faculté de Théologie.
PROUVOST (Amédée fils), Industriel, à Roubaix.
ROBIN (Émile), ✠, Directeur de la Banque de France.
THÉRY (Raymond), ✠, Ancien Notaire.
VAILLANT (Eugène), O. ✠, O ✠, Vice-Consul de Perse.
VERMERSCH (Albert), Docteur en Médecine, Pharmacien honoraire.
WARIN, A. ✿, Membre de la Commission administrative des Hospices.

Vice-Président honoraire. — M. VERLY (Hippolyte), ✠, Homme de Lettres.

AGENT-SECRÉTAIRE.

L'Agent de la Société se tient au Secrétariat, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, chaque jour non férié, le matin, de 7 h. 3/4 à 8 h. 3/4 ; le soir, de 6 h. à 8 heures.

COMMISSIONS.

Le Président de la Société, le Secrétaire-Général et le Secrétaire-Général-Adjoint font de droit partie de toutes les Commissions.

1re COMMISSION : BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. MERCHIER, I. ✿, président.
QUARRÉ-REYBOURBON, I. ✿, rapporteur.
ARDAILLON.
CANTINEAU, A. ✿.
CRAVERI.

MM. CREPY, Auguste, ✠.
EECKMAN (Alex.), A. ✿, O. ✵.
HAUMANT (E.), A. ✿.
HOUBRON (G.), A. ✿
PAJOT (Henri).
PETIT-LEDUC.

2e COMMISSION : CONCOURS.

MM. VAN HENDE, I. ✿, président.
THÉRY (R), ✵, rapporteur.
CANTINEAU (E.), A. ✿.
DELAHODDE (Victor).
DESTOMBES (Paul), ✠
EECKMAN, A. ✿, O. ✵.
FROMONT (Aug.). A. ✿.
GODIN (O.), C. ✠
HAUMANT, (E.), A. ✿.
HOUBRON (G.), ✿. A.

MM. MASUREL (François), A ✿.
NICOLLE-VERSTRAETE, ✲.
PETIT-LEDUC
TILMANT (Victor), I. ✿.
VAILLANT.
VERMERSCH (Dr).
LORÉAL (Capitaine). ✲. ✠, adj.
THOMAS (Lieutenant). id.
PONCELET (Sous-Lieutenant). id.

3e COMMISSION : BIBLIOTHÈQUE, CARTES ET COLLECTIONS.

MM VAN HENDE, I ✿, président.
EECKMAN, A. ✿, O. ✵, rapporteur.
ARDAILLON.
CANTINEAU (E), A. ✿.
DERVAUX (E.).
DESTOMBES (Paul), ✠.
FROMONT, A. ✿.
GODIN, C. ✠.

MM. HAUMANT (E), A. ✿
HOUBRON (G.), A. ✿.
NICOLLE-VERSTRAETE, ✲.
PAJOT (Henri).
THÉRY (R.), ✵.
TILMANT, I. ✿
DEHÉE (G.), adjoint.

4e COMMISSION : FINANCES.

MM WARIN (L.), A. ✿, président.
PAJOT, rapporteur.
DELMASURE (Ernest)
FERNAUX-DEFRANCE, A. ✿.
FROMONT (Auguste), A. ✿
MASUREL (François), A. ✿.

MM. NICOLLE-VERSTRAETE, ✲.
ROBIN, ✲.
THÉRY (Raymond), ✵.
VAN HENDE, I. ✿.
DE SWARTE, A. ✿, ✠, adjoint.
LOUILLE (Émile), id.

5e COMMISSION : EXCURSIONS ET VOYAGES.

MM. BEAUFORT (Henri), A. ❦, présid.
FERNAUX-DEFRANCE, A. ❦, rapp[r].
CANTINEAU, A. ❦.
CREPY (Auguste), ✠.
DELAHODDE (Victor),
DERVAUX (Eugène).
DESTOMBES (Paul), ✠.
GODIN (O.), C. ✠.
NICOLLE-VERSTRAETE, ✱.
THÉRY (Raymond), ✱.
VAILLANT (E), O. ✠, O. ✱.
D[r] VERMERSCH
CALONNE (Albert), adjoint.
DECRAMER (Louis), id.

MM. DEHÉE, adjoint.
DERACHE (Charles), Ⓜ, Id.
DHALLUIN (Paul), id.
D[r] EUSTACHE, id.
D[r] GAUDIER. id.
MULLIER (Albert), id.
PALLIEZ-COLIN. id.
RAVET (Prosper). id.
RENAUT (Charles). id.
ROLLIER, id.
SAVARY, id.
THIÉBAUT (Raymond). id.
THIEFFRY (Maurice), id.
VANTROOSTENBERGHE, id.

6e COMMISSION : FÊTES ET RÉCEPTIONS.

MM. BEAUFORT (Henri), A. ❦, présid.
HOUBRON (G.), A. ❦. rapporteur.
VAILLANT (E).
D[r] VERMERSCH.
CALONNE (Albert), adjoint.
DEHÉE (Gaston), id.
DERACHE, (Ch.), Ⓜ, id.

MM. D[r] HOCHSTETTER, adjoint.
LAURENGE (Eugène). id.
RAVET (Prosper). id.
RENAUT (Ch.) Id.
THIÉBAUT (Raymond), id.
THIEFFRY (Maurice). id.

SECTION DE ROUBAIX.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

MM. BOULENGER (Ed.), Président.
PROUVOST (Amédée), Vice-Présid.
DESTOMBES (P.), ✠, secrétaire.
CRAVERI (A.), secrét-adj., archiv.
DROULERS (Ch., fils).

MM. DUPONT (A.-F.).
FAIDHERBE (Alex.), I. ❦.
JUNKER (Ch.), A. ❦.
ROUSSEAU (A.).
VERLAIS (H.)

SECTION DE TOURCOING.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

MM. MASUREL (F.) A. ❦, Président.
PETIT-LEDUC, secrétaire.
DELMASURE (E.).
DERVAUX (E.).

MM. DÉPREZ (G.).
DUQUESNOY (P.).
DUVILLIER (G.).
FALLOT (R.).

MEMBRES FONDATEURS.

Nos d'inscription. MM.

308. ✝ BARATTE, Officier d'Administration du croiseur *Le Renard*.
544. BÉTHUNE (Clément), Propriétaire, à Croix-Wasquehal.
1684. BLONDEAU (Mlle Louise), Propriétaire, rue Royale, 118, Lille.
158. ✝ BOSSUT (Henry), Vice-Président de la Société, à Roubaix
1490. COQUELLE (Félix), Négociant, Juge suppl. au Trib de Commerce de Dunkerque.
56. CREPY (Paul), ✻, A. ✪, C. ✠, ✠, Nég., Président de la Société, à Lille.
1491. CREPY (Auguste), ✠. Négociant, rue des Jardins, 28, Lille.
175. ✝ DASSONVILLE-LEROUX, Négociant en laines, a Tourcoing.
302. ✝ D'AUDIFFRET (marquis) O. ✻, Trésorier payeur général du Nord, à Lille
1177. ✝ DEBRUYN, Notaire honoraire, rue Nationale, 142, Lille.
971. DELATTRE-PARNOT (Mme), Propriétaire, rue d'Inkermann, 18, à Lille.
613. EECKMAN (Alex.), A. ✪, O. ✠, Ancien Secr.-Gén.. rue Alex.-Leleux, 28, à Lille
1478. FORSTER (J.), Doct. en médecine, Buckingham Palace Road. 129. Londres, S. W.
2862. GALLOIS (Eugène), Explorateur, 408, rue St-Honoré, Paris.
2954. KUHLMANN-AGACHE (Mme F.), Propriétaire, 13, square de Jussieu, Lille.
454. LORENT-LESCORNEZ, Filateur de lin, rue Inkermann, à Lille
184. MAHIEU (Auguste) ✻, Filateur de lin, ancien Maire d'Armentières.
1153. MARACCI (Mme), propriétaire, 11, rue des Fleurs, à Lille.
1741. PHALEMPIN (Charles), C. ✠, 70, avenue des Ternes, Paris.
96. RENOUARD (Alfred), A. ✪, Ancien Secrétaire-général de la Société, à Paris.
138. SCHOTSMANS (Émile), Négociant en grains et farines. boulevard Vauban, à Lille.
356. ✝ SCRIVE-DE NEGRI (Jules), C. ✠, Manufacturier, rue Léon-Gambetta, à Lille.
2395. WALLAERT (Georges), Manuf., Juge au Tr. de Comm., r. de Bourgogne, 27, Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ (1).

Nos d'inscription. MM.

Aire-sur-la-Lys (*Pas-de-Calais*).

2775. HOUCKE (Maurice), brasseur.
2796. DEMEURE (Léon), industriel.

Alençon.

2883. CHEVALIER (Albert), propriétaire, boulevard Lenoir-Dufresne, 3.

Andelys (Les)

1046. DE FRANCIOSI (Ch.), ✻, capitaine instructeur à l'École préparatoire d'infanterie.

Annapes.

1731. LEMAIRE (Alfred), propriétaire, près la gare d'Ascq.

---

(1) Les Membres de la Société peuvent se procurer au Secrétariat le Diplôme de la Société contre le versement de cinq francs.
Les noms des membres *protecteurs* sont précédés d'un astérisque (*)
Ceux des membres *fondateurs* sont rappeles par deux astérisques (**).

Nos d'inscription. MM.

Armentières.

284. BADART (Mme) directrice du Collège de jeunes Filles.
182. BAILLIEZ, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
2263. BLOEM, industriel, boulevard Faidherbe, 12.
912. CADO (Edmond), imprimeur-libraire, Grand'Place, 2.
2291. CAMELOT, (abbé), professeur à l'Institution St-Jude.
3147. CHARVET-LOCOGE, fabricant, rue Nationale, 132.
186. CHAS, I. ✿, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
2061. DANCOISNE (Henri), propriétaire, rue du Moulin.
189. DANSETTE (Jules), député, rue Nationale, 27.
1184. DECAUDAIN (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85
525. DERVAUX, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
2992. DUFOUR (Etienne), chez M. Dufour-Lescornez, rue Lamartine.
960. GRENIER, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.
1998. HÉNAUX (Victor), propriétaire, rue Sadi Carnot, 12.
2370. JEANSON-FAUCHILLE, fabricant, rue Denis-Papin, 4.
1166. LACHEREZ fils, fabricant de toiles, rue des Jésuites, 18.
941. LAMBERT (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.
825. LESCORNEZ (Paul), brasseur, rue de Flandre, 25.
184. **MAHIEU (Aug.) ✻, filateur de lin, rue des Jésuites, 7.
3521. MAMET, manufacturier, rue du Faubourg-de-Lille, 1.
755. MARTIN (Jules), négociant, rue du Faubourg de Lille, 35.
942 MIELLEZ, fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 1.
2977. MOTTE (Jean), rue de Dunkerque.
3225. ROGEAU (Henri), rue de Lille, 17.
2972. ROGEAUX (Paul), manufacturier, rue Denis-Papin.
2278. SALMON (René), industriel, place de la République, 7.
3013. SCHULZ (Constant), fabricant de toiles, rue Nationale, 1.
2767. THILLEUR, filateur, rue des Rotours, 17.
1607. TURPIN (Louis), fabricant de toiles, rue Nationale, 5.
940. VILLARD, ✻, fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Artres (*Nord*).

2435. DEWAS (Auguste), négociant.

Avesnes-sur-Helpe (*Nord*).

2886. GOSSART (Melles A. et E.).

Bailleul.

3351. AERTS (Théophile), hôtel du Faucon.
919. * IHE-DELEMER, maire, fabricant de toiles.
2742. SAVOYE (Gaetan). élève de l'École Supérieure de Commerce de Lille.

Baisieux.

3489. PATERNOSTER-SCOL (Arthur), industriel.

Bathurst (*Gambie anglaise*).

1779. BONVALET (E.), agent de la compagnie française de la côte occidentale d'Afrique.

N^os^ d'inscription. MM.

Besançon (*Doubs*).

715. Crépin (H.), Directeur départemental des Postes et Télégraphes.

Beuvry (*Pas-de-Calais*).

2586. D'Almanza, propriétaire, château de Gorre.

Billy-Montigny.

3229. Lavaurs, directeur de la Compagnie des Mines de Courrières.

Boulogne-sur-Mer.

1955. Dujardin (Mlle Cécile), ancienne institutrice, boulevard Eurvin, 85.

Boulogne-sur-Seine.

870. Greterin, ✻, Dir des Postes et Télégraphes en retraite, rue du Chemin-Neuf, 9.

Calais.

476. Becquart (Henri), négociant, boulevard Lafayette, 18.
109. Breton (Ludovic), ingénieur, directeur du tunnel sous-marin, directeur-propriétaire des Mines d'Hardinghen, 17, rue St-Michel.
2963. Guyot (le Docteur), rue des Quatre-Coins, 55.

Cambrai.

2032. Mme la Supérieure du Pensionnat St-Bernard.

Canteleu-lez-Lille.

2868. Crepy (Fernand), filateur de coton, rue Flament-Reboux.
2514. Crepy (Maurice), filateur de coton, rue Flament-Reboux.
739. De Cagny (Edm.), courtier, rue des Écoles.
3136. Liborel (Paul), propriétaire, rue de la Carnoy.
1878. Nicolle (Louis), manufacturier, villa Magdalena, avenue Amiral-Courbet.
1914. Petro (Jean), propriétaire, avenue de Boufflers.
2836. Roussel (Paul), propriétaire, avenue de Boufflers, 1.
3455. Wgeux, propriétaire, villa Van Dyck, avenue de l'Amiral Courbet.

Carvin (*Pas-de-Calais*).

3282. Bruge (Louis), négociant.
3228. Dupont-Daubresse, brasseur.
2591. Robert (Madame), propriétaire.

Cassel.

1654. Amat (Gaston), propriétaire, au château de l'Hutseval.
1807 Loorius (Émile), Hôtel du Sauvage, Grande-Place.
2677. Moeneclaey, Conseiller général.

N° d'inscription. MM.

Chartres.

674. BOUTHORS, directeur des contributions directes.

Clermont-Ferrand (*Puy-de-Dôme*).

2276. LABORDE, censeur des études au Petit Lycée.

Comines.

1504. DEVOS (Antoine), fabricant de fils retors.
3426.* DURIEZ-LAMBIN, industriel.
3058. GALLANT, manufacturier.
1470. VANDEWYNCKELE fils, (Auguste), manufacturier.

Condé-sur-l'Escaut.

1239. BEAUMONT-COUSIN (Louis), entrepreneur de travaux publics.
1831. PUREUR (Pierre), brasseur.

Courrières (*Pas-de-Calais*).

2590. BERNARD (André), industriel

Croix-Wasquehal.

2142. BALCAEN, fabricant de biscuits, rue de la Gare.
544.** BÉTHUNE (Clément), propriétaire.
3079. BOAG (Thomas), employé chez M. Holden.
2183. D'HALLUIN (Albert), négociant.
863. DUBAR (Paul), propriétaire, château Facques.
1881. FLORIN (Achille), adjoint au Maire, Grande rue, 61.
3078. GEMMELL (Edward), employé chez M. Holden.
2892. GERMAIN (Léon), comptable, rue du Trocadéro.
250. MATHIEU, A. ✿, instituteur, place St-Martin.
2082. MAFILLE (Auguste), employé chez M. Holden, boulevard de la Chapelle.
2785. PETIT-DUPIR, négociant, rue de Roubaix.
3056. PLATEAU (Alfred), industriel.
1516. PLUQUET (Louis), Grande Rue, 20.
2496. TOUSSAINT (Alphonse), pharmacien, place St-Martin.

Deûlémont (*Nord*).

2845. CLARO (Lucien), tissage mécanique.
1551 FLIPO (Louis), rentier.
2182. VANDERMERSCH-PEUCELLE, propriétaire.

Douai

2536. BARATTE (Paul), propriétaire, rue de l'Abbaye-des-Prés, 44.
634. JOPPÉ (Ed.), O. ✠, A. ✿, Conseiller à la Cour d'Appel, rue des Ferronniers, 62.

Douzy (*Ardennes*).

2841. BEURMANN (baron de), propriétaire.

Nos d'inscription MM.

Dunkerque.

3268. Bernard (Carlos), négociant, 14, rue du Sud.
1490.** Coquelle (Félix), négociant en bois, juge suppl. au Trib. de Commerce.
1830. Deconinck (Élie), Officier d'administration des Subsistances militaires.
1649. Seys (Edouard), filateur de jute.
3332. Smagghe, conducteur des Watteringues, rue de la Gare, 23.
2386.* Tresca-Coquelle (H) malteur, rue de Calais, 33.

Enghien-les-Bains (*Seine-et-Oise*).

844. Castel (Aug.), C. ✲, colonel du génie en retraite, rue du Temple, 5.

Estaires.

1472. Ernout (François), propriétaire
964. Gamelin (Auguste), filateur et fabricant de toiles.
1710. Lefranc (Auguste), fabricant de toiles.

Flers.

1761. Brochet, propriétaire, rue Descat.
2998. Carpentier, directeur de l'École municipale.
3130. Dupire (Édouard), entrepreneur de peinture.

Flers-en-Escrebieux (*Nord*).

2884. Thiry, directeur des mines de l'Escarpelle

Fournes

404. Gombert, A. ✪, chef d'institution

Gand.

3300. Dyer (Joseph), ingénieur, 34, rue de Flandre.

Gondecourt (*Nord*).

1896. Zègre-Delebecque (Louis), négociant.

Halluin.

3320.* Defretin (E), fabricant de toiles.
1157.* Dubreucq (Alex.), directeur de l'établissement J. Gratry et Cie.
3422. Hennion (Jules), filateur.
3321.* Lemaitre-Demeestère et fils, fabricants de toiles.
3314. Loridant-Dupont, fabricant de linge de table.
3067. Meesemaeker (Lucien), pharmacien.
2295. Rabier (René), percepteur des Finances.
3310. Van Heddeghem, fabricant de chaises.
3317.* Wattelet, Directeur administrateur de la tuilerie de Pottelberg.

Haubourdin.

77. Bonzel (Arthur), distillateur
2138. Butin (A.), conseiller municipal.

Nos d'inscription. MM.

1714. Cordonnier (Célestin), brasseur.
2309. Cousin-Devos, maire.
3089. Cuvelier-Verley (Albert), négociant en vins.
2739. Debaisieux, propriétaire.
1225. Defretin, architecte.
686. D'Hespel (le comte Edmond), ✠. propriétaire, ancien maire.
2559. Duverdyn (Mme Adalbert), propriétaire, 39, rue de Béthune.
2925. Fichaux, manufacturier
705. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure.
470. Loridan (Victor), A. ✪. directeur de l'école primaire supérieure.
726. Nicole, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille
1467.* Rose (Maurice), brasseur.
738. Sander (Ad.), blanchisseur de fils et tissus.
949. Verley (André), propriétaire.

Havre (Le).

2563. Guitton, vice-prés. de la Sté de Géogr. commerciale, rue du Champ-de-Foire, 74.

Hazebrouck.

2959 * Chamonin (Ernest), propriétaire, rue de la Clef.
2944. Hellein, propriétaire.

Hellemmes (près Lille).

3159. Féron, instituteur.
2300. Guillemaud, filateur.
3401. Lefebvre-Couplet, brasseur.
2941. Leroy (Edmond), instituteur public.
2831. Stermann (E.), directeur de la filature Lorent-Lescornez.
90. Tilmant (Victor), I. ✪. direct. honoraire de l'École primaire supérieure de Lille.

Hem.

2332. Leborgne (François), fabricant de tapis.
2120. Mulaton Leborgne (Jean), teinturier en tissus
2330 Mulaton (François), industriel.
2331. Mulaton (Antoine fils), industriel.

Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

1193. Caullet (Edouard), négociant, rue de la Place.
3518. Descloquement (François), brasseur.
234. Desmars (Alfred), ingenieur-chimiste.

Herrin (Nord).

3497. Vaillant, industriel.

Houplin (Nord).

2695. Delaune-Tilloy (Madame Alfred), propriétaire

Houplines (Nord).

1606. Becquart (Lucien), fabricant de toiles.
1973. Boyer (Edouard), rentier.
2258. Plet (Gustave), représentant de Commerce.

Nos d'inscription. MM.

La Fère (*Aisne*).

1620. Penel (Général), O ✵, I ✪, C. ✠ ✠, Gouverneur militaire de la Place.

La Gorgue.

3062. Delahaye (Edmond), fabricant de toiles.
3277. Marsy (Paul), propriétaire.

La Madeleine-lez-Lille.

2187. Antoine (Léon), représentant de commerce, rue des Hautes-Voies, 54.
2248. Bardel (Marius), étudiant, rue de Lille, 115.
3151. Beeli, propriétaire, 17, rue du Pré-Catelan.
1688 Belin (Jules), propriétaire, rue Gambetta, 44.
2621. Castelain (Léon), conseiller municipal, rue de Lille, 27.
2101. Choquel (Gustave), fabricant de fours, rue de Lille, 181.
811. Crepelle-Fontaine, ✵, chaudronnier-constructeur, rue de Lille, 152.
2678. Delesalle (Émile fils), rue Pasteur, 14.
1253. Fontaine (Georges), propriétaire, maire, rue de Lille, 184.
2764. Fontaine (Maurice), négociant, rue de Lille, 199.
3538. Gérard (François), voyageur, rue Gambetta, 6.
2508. Hanguillart (Melle), institutrice, rue de Lille, 128-130.
2212. Hespel (Ernest), négociant en vins.
1709. Hochstetter (Jules), directeur des Usines de Produits chimiques du Nord.
2566. Ninive (Léon), courtier en grains, rue de Lille, 241.
1036. Patoir, docteur en médecine, 4, rue Faidherbe.
2614. Sonneville (Henri), teinturier, rue Pasteur, 44.
1181. Vasseur (Mme), recette des postes et télégraphes.

Lambersart.

1597. Delcourt (A.) fils, teinturier.
2109. Grimonprez (Léon), propriétaire.
1037. Nuytten, négociant.
3418. Vaillant-Desruelle, industriel.

Lannoy.

2802. Association des anciens Élèves de l'École de Lannoy.
506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
1689. Deffrennes (Jean), manufacturier.
437. Valenducq, (Jean), notaire.

Laventie.

3276. Marsy (Alexandre), cultivateur.

Lens (*Pas-de-Calais*).

1937. Bollaert (Félix), ingénieur des mines, agent commercial des mines de Lens.
2169. Rincheval-Parisse, brasseur.
3408. Sauvage (Paul), brasseur.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de câbles, 48, rue de Douai.

Nos d'inscription. MM.

Lesquin (*près Lille*).

1725. De Jaeghère (Édouard), brasseur.

Liévin (*Pas-de-Calais*).

2571.* De Sailly (L.), ingénieur principal des Mines.

LILLE.

317. Abrey (Miss), professeur de langue anglaise, rue de l'Hôpital-Militaire, 33.
2356. Abry (Georges), négociant en bois, rue du Faubourg de Bethune, 46.
2472. Abulféda, négociant, place du Théâtre, 37.
1025. Acheray (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 101.
1708. Aerts-Becquart (Henri), ancien brasseur, rue Malus, 6.
1826. Aerts-Debaisieux, négociant, rue à Fiens, 8.
2821.* Agache (Edmond), propriétaire, rue Delezenne, 3.
48. Agache (Edouard), ✠, président de la Société Industrielle, rue de Tenremonde, 18.
537. Alavoine (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1031. Alavoine, commis principal des postes, place de la République, 12
257 Allard (Mme), propriétaire, rue Royale, 104.
3074. Allard (général), gouverneur de Lille, place aux Bleuets.
3247. Allègre (Mme), propriétaire, boulevard Vauban, 4.
2189. Angellier, doyen de la Faculté des Lettres, rue Solférino, 18.
3356. Angelo (Alfred), négociant, rue de Turenne, 67.
2538 Angelo (Thomas), licencié en droit, rue Henri Kolb, 57.
3166. Ardaens (Ch.), huissier, rue Basse, 46.
2918. Ardaillon, professeur de géographie à la Faculté des lettres, rue de Lens, 55.
1593. Arnould (colonel) ✠ direct. de l'École des hautes études industr., r. Princesse, 59.
2400. Arquembourg, ingénieur, boulevard Bigo-Danel, 33.
2303. Artau (Louis), tailleur, rue Grande-Chaussée, 9.
3270. Artaud (Charles), représentant, rue Jacquemars-Giélée, 76.
3444. Ausset (Dr), professeur agrégé à la Fac. de Méd., boulevard de la Liberté, 153.
2654. Avon, C. ✠, général commandant la 1re brig. d'inf., rue Princesse, 21.
1542. Babin, relieur, rue du Palais de Justice, 1
1664. Babler (Edouard), professeur, rue Brûle-Maison, 153.
1614. Bacquet-Chevallay, négociant, rue du Vieux-Marche-aux-Moutons, 10
2308. Badts (Mlle Emma), négociante, rue du Sec-Arembault, 20.
3237. Baelde, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 43.
2451. Baggio-Duverdyn (Madame J.), propriétaire, rue de la Barre, 29.
1018. Bailleux (Edmond), filateur de lin, rue de Toul, 1.
1456. Bailliard-Bourgine, négociant, rue du Chevalier-Français, 76.
3111. Bailloeuil-Baudon (Mme), propriétaire, boulevard Vauban, 7.
2699. Barat (G.), directeur de filature, rue Auber, 37.
1519.* Baratte fils, négociant, rue Léon Gambetta, 8.
3217. Barbaut (Albert), étudiant, rue Masséna, 60.
3498. Barois (Docteur), médecin-major, rue Nationale, 28.
3280. Barreau (Madame), rue de Thionville, 30.
2698. Barrois (Auguste), industriel, rue du Faubourg-de-Roubaix, 124.
21. Barrois (Ch.), ✠, I. ✿. ✠, Prof. à la Faculté des Sciences, rue Pascal, 37.
57. Barrois (Ed. Madame), propriétaire, rue des Guinguettes, 18.
784. Barrois (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 135.

N°s d'inscription. MM

201. Barrois (Madame Léon), propriétaire, rue du Lombard, 1.
326. Barrois (Théodore) député, A. ✿, Dr, profr à la Fac. de Méd., r. Solferino, 220.
507. Barrois (Théodore), ✠, filateur de coton, rue de Lannoy, 63.
3060. Barrois-Charvet (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 27.
2650. Basselart (V.), propriétaire, 225, rue du Faubourg-de-Roubaix.
1286. Basuyau, receveur de l'Enregistrement, rue Caumartin, 32.
1080. Batteur, directeur d'assurances, rue Bourignon, 1.
1622. Batteur (Carlos), ✠, I. ✿, architecte, rue Jean-sans-Peur, 9.
2355. Batteur (Georges), pharmacien, rue Royale, 45.
1670 Batteur-Vanuxem, entrepreneur, rue d'Antin, 19.
463. Baudry, docteur en médecine, rue Jacquemars Gielée, 14
3015. Baurens (Émile), négociant, rue Basse, 47.
3448.* Bayart (Henri), sous-directeur général d'assurances, rue de Bourgogne, 28.
1566.* Beaufort (Henri), A. ✿, négociant, rue de Lens, 63.
2592. Beaufort-Rigot, negociant, rue St-Pierre, 27.
2207. Beaugrand (Francis), receveur, Chef de centre de dépôt des télégraphes.
3409. Becquet, employé, rue Brûle-Maison, 46.
3510. Becquet (Mlle Angèle), négociante, rue Pierre-Legrand, 105.
1009. Béghin (Auguste), négociant, rue Jean Levasseur, 17.
2743. Béghin (Théodore), commis-négociant, rue de Loos, 6.
3528. Béhague (Victor), employé retraité, façade de l'Esplanade, 38.
1628. Belval, commissionnaire en douanes, rue des Buisses, 11.
3049. Bergerat (Léon), représentant, 64, rue de Wazemmes.
1227.* Bériot (Camille) fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
1836 Bernard (Achille), architecte, rue du Quai, 12.
3395.* Bernard (Benjamin), propriétaire, rue de Thionville, 31.
2776. Bernard (Étienne), industriel, rue de Courtrai, 22.
2469. Bernard (Eugène), chirurgien-dentiste, rue des Poissonceaux, 31.
1072.* Bernard (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
2980.* Bernard (Joseph), industriel, rue de Courtrai, 20.
2124. Bernard (Maurice), membre de la Chambre de Commerce, rue de Courtrai, 11
2228. Bernard (Mme Georges), propriétaire, rue des Canonniers, 17.
1827. Bernard-Decrocq, fabricant, rue Charles-de-Muyssart, 25.
1792. Bernard-Perus (Fritz), agent génér. d'assurance, place du Concert, 6.
2774. Bernard (Mme Vve Benjamin), propriétaire, place aux Bleuets, 7.
606. Bernard-Wallaert (Maurice), ✠, négociant en cotons, boul. de la Liberté, 66
2876. Bernard-Wallaert (Mme Maurice), boulevard de la Liberté, 66.
224. Bernardines (Mme la Supérieure du Couvent), rue d'Esquermes, 93.
1279. Berteloot, propriétaire, rue du Marché, 38.
624. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, rue Nationale, 128.
1841. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, rue des Jardins Caulier, 2.
2115. Berthomier, ingénieur, place Richebé, 2.
3031. Bertin (B.), négociant, rue de Paris, 246.
3326. Berton, rentier, rue du Chaufour, 30.
248. Bertrand (C.-E.), I. ✿, prof. de Botan. à la Faculté des Sciences, r. Malus, 14.
2724. Bertrand (Charles), représentant de commerce, rue Nationale, 69.
3169. Bettmann, chirurgien-dentiste, boulevard de la Liberté, 38.
2988 Beugnies, instituteur, rue d'Artois, 116.
2732. Bidart, lieutenant au 43e régiment d'infanterie, rue Négrier, 28.
3216. Bienvaux, ingénieur des ponts et chaussées, rue de Bruxelles, 2.
2144. Bienvenu, percepteur des contributions directes, rue d'Anjou, 21.

Nos d'inscription. MM

2185. Bieswal (Paul), propriétaire, boulevard Vauban, 13.
27. Bigo-Danel (Émile), ✡, I. ✪, ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
520. Bigo (Louis), représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 133.
2246. Bigo (Auguste), propriétaire, rue Watteau, 3.
2349. Bigo (Omer), imprimeur, boulevard de la Liberté, 95
1901. Bigotte (François), négociant, rue d'Amiens, 49.
2298. Bigotte (Alfred), négociant, rue Jean-Bart, 18
3516. Billot (E.), ingénieur au chemin de fer du Nord, rue Jeanne-d'Arc, 54.
3005. Binaud, brasseur, rue d'Arcole, 11 *bis*.
2924. Blanchet (Gabriel), élève de l'école de Commerce, place Cormontaigne, 4.
2588. Blanquart (Aimable), propriétaire, rue Brûle-Maison, 101.
3492. Blavier, négociant, rue du Chevalier-Français, 7.
3541. Bleuzé (Paul), rue du Prieuré, 3.
260. Blondeau (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
1684.** Blondeau (Melle Louise), propriétaire, rue Royale, 118
1220. Blondin, ✡, juge honoraire, place de la Gare, 11.
957. Blum (Pierre), gérant, rue de la Piquerie, 10.
1907. Bocquet (Mme Edmond), propriétaire, rue Ste-Catherine, 93 *bis*.
2594. Boel (Fernand), rue du Marché-aux-Fromages, 23.
1796. Boisse-Scrépel (J.), fabricant de toiles, rue Jacquemars-Gielée, 126.
1608. Boitel (Georges), négociant, rue d'Angleterre, 53.
900. Boittiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 57
1155. Boivin, ✠, architecte, rue Nationale, 284.
341. Boniface (Mme Vve) propriétaire, rue de Paris, 191.
2058. Bonneau (Ernest), propriétaire, rue Patou, 41.
262. Bonte (Auguste), juge au Tribunal de commerce, rue des Trois-Mollettes, 5.
2943. Bottin (Mme Vve Gustave), rentière, rue Roland, 70.
554. Borel (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
2038. Bouchez (Mme Vve), rentière, rue Solférino, 153.
2455. Bouchez (Alfred), fabricant de toiles, rue de Paris, 146.
2983. Boucquey (Mme Vve), propriétaire, rue Charles de Muyssart, 30.
3452. Boucquey (Omer), brasseur, rue Charles de Muyssaert, 28.
1300. Bouden (Siméon), courtier en graines, rue Basse, 25.
3279. Boudignié (Jules), propriétaire, 141, rue Solférino.
3400. Bouillet-Bigo, brasseur, rue Belle-Vue, 71.
3369. Boulanger (G), représentant, 74 *bis*, rue Nationale.
3010. Bouquet (Melle Marie), propriétaire, rue Barthélémy-Delespaul, 11.
550. Bourbotte (Henri), négociant, rue de Valmy, 7.
3304. Bourgeat (l'abbé), 15, rue Charles de Muyssaert.
2987. Bourgoignon (Mlle), professeur au collège Fénelon, rue Ratisbonne, 36.
2688. Bourlet-Paquet, négociant, boulevard Papin, 5.
2970. Bourse (Charles), propriétaire, rue d'Antin, 36.
2672. Boutry (Léon), bijoutier, rue des Manneliers, 10-12.
2708. Boutry (Madame Henry), propriétaire, boulevard de la Liberté, 47.
1222. Boutry, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
3144. Boutry (Léon), filateur, rue du Long-Pot, 67.
2761. Boutry-Brame (J.), étudiant, rue de Douai, 5.
253. Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
2391. Brame (Auguste), pharmacien, rue Gambetta, 250.
2371.* Brassart (Jules), négociant en fers, rue Nicolas-Leblanc, 28.

Nos d'inscription. MM.

3224. Brasseur (Mme Jeanne), propriétaire, rue Nationale, 324.
2834. Brossard (Oscar), chapelier, rue Faidherbe, 7
1842. Brulé (E.), Hôtel de la Paix, rue de Paris, 46.
3251. Brulin (Henri), Agent de Charbonnages, r. Jean-s.-Peur, 20.
440. Bruneau, pharmacien, rue Nationale, 71.
3287. Brunschwig, chemisier, 66, rue Nationale.
2676. Buisine (Édouard), sculpteur, rue des Canonniers, 5.
2145. Bulteau (Louis), avoué, rue Royale, 28.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, rue de la Bassée, 46.
2619. Butin, adjoint du génie, square Ruault. Fort St-Sauveur, 20.
1263. Caen (Eugène), A. ✪, manufacturier à Croix, boulevard de la Liberté, 137.
1535. Cahen (Julien), négociant, rue Nationale, 17.
2979. Caille (Jules), instituteur, rue de l'Hôpital-Militaire, 79.
2779. Caillot (Georges), publiciste, rue Princesse, 27 *bis*.
2696. Calmette (Docteur), O. ✵, directeur de l'Institut Pasteur, boulevard Louis XIV.
1442. Callens (Henri), négociant, rue Fontaine-del-Saulx, 1 *bis*.
1812.* Calonne (Albert), commis des postes et télégraphes, 35, rue des Jardins Caulier.
3402. Cambier-Dufour (Georges), rue de Paris, 108.
2221. Camus (Félix), avocat, rue de Bourgogne, 15.
2726. Camus (Camille), employé à la banque de France, rue Royale, 73.
867. Cannissié (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
1624. Cannissié (Alex.), ingénieur, rue Patou, 29.
2272. Cannissie (Maurice), représentant de Commerce, rue Manuel, 81.
3362. Canonne (Mlle), institutrice, rue Esquermoise, 23.
543. Canonne-Pruvost (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 149
1071. Cantineau-Cortyl, A. ✪, membre de la Comm. historique, rue Colbert, 176.
1797. Carin (Mlle), négociante, Grande Place, 36.
2039. Carlier (Édouard), négociant, rue Caumartin, 24.
2787. Carlier (Emile), comptable, rue Rabelais, 18.
1963. Carlier (Victor), docteur en médecine, rue des Jardins, 16
781. Caron, docteur en médecine, rue St-Gabriel, 4.
1173. Caron, négociant, rue Jacquemars Gielee, 15.
2129. Caron (Ernest), rue Solferino, 227 *bis*.
2134. Caron (Melle Coralie), propriétaire, rue Boucher-de-Perthes, 47.
2471. Caron (René), industriel, rue de la Monnaie, 21.
2544. Carpentier (Julien), négociant, rue de Puébla, 14
3441. Carpentier (Louise), artiste-peintre, rue Nationale, 95.
1799. Carpentier (Paul), avocat, rue Jacquemars-Gielée, 35,
2319. Carré (Lucien), employé à la Préfecture du Nord, rue Denfert-Rochereau 45.
2613.* Carré-Delpierre, platrier, rue de la Grande-Allée, 19.
3072. Carron-Flament (Veuve), négociante, boulevard Victor-Hugo, 46-48.
1525 Carron-Villers, négociant, 3, rue de Bruxelles.
1870. Carton (René), courtier, rue Nationale, 53.
210. Castelain (F.), I ✪, docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire. 5
1682. Castiaux (Eug.), propriétaire, rue Desmazières, 7.
3070. Catel-Béghin, filateur, boulevard de la Liberté, 21.
2620. Catoire (Victor), négociant en charbons, rue de Bourgogne, 7.
3513. Catteau (Émile), propriétaire, rue de Gand, 33.
3515. Catteau (l'abbé), rue Colbert, 25 *bis*.
1965. Caudier, O. ✵, lieutenant-colonel en retraite, quai de la Basse-Deûle, 19 bis.
1077.* Caulliez (Henri), nég. en laines, consul de la Rép. Argent., r. Desmazières, 14

Nos d'inscription. MM.

2786.* Caulliez (Alexandre), négociant en laines, rue de Béthune, 56.
107. Cavro, A. ✿, directeur de l'école primaire, square Ruault, 12.
522. Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
1390. Chalant (Armand), propriétaire, Parc Monceaux.
3487. Chancel, étudiant, rue Jeanne-d'Arc, 12.
782. Charbonnet (Paul), professeur, rue de Bourgogne, 14.
1980. Charras (Léon), ✠, O. ✠, ✠. ✠, percepteur en retraite, rue des Fossés, 6.
3286. Charruey (Madame Veuve), propriétaire, rue André, 4.
2864. Chesnelong, ✠, avocat, rue Royale, 99.
2731. Cheval (Félix), négociant, rue Jean sans Peur, 2.
3443. Chevalier-Lemore, dir^r départ. des Postes et Télégraphes, pl. de la République.
2966. Chevrolat, négociant, rue d'Antin, 30.
956. Chivoret (Alphonse), fabricant de briques, rue du Pôle Nord, 35.
3302. Chollet (l'Abbé), 3, rue d'Isly.
1098. Chombart de Lauwe (Pierre), avocat, boulevard Vauban, 17.
2561. Chomel, propriétaire, rue Colbert, 80.
3047. Choquereaux (Jules), propriétaire, boulevard de la Liberté, 151.
1817. Choquet (Louis), négociant, place du Théâtre, 40.
966. Chotin (L.), docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 91.
2893. Christophe, négociant, rue de Paris, 132.
1813. Christy (Frédérick), négociant, rue Jeanne d'Arc, 50.
1567. Christy (Robert), négociant, rue Faidherbe, 21
3255. Claeyman, peintre, rue Négrier, 51.
1960. Clainpanain (Th.), propriétaire, rue de Puébla, 9.
2467. Clémendot, 50, rue des Ponts-de-Comines.
2576. Clément (Victor), secrétaire de la Chambre de Commerce, 14, rue Solférino.
2533. Cocard (Jules), fondeur, rue de Valenciennes, 13.
2704. Cochez, A. ✿, professeur, rue St-Gabriel, 7.
3141. Cocquerez-Dimiez, bonneterie, rue des Sept-Agaches, 4.
2376 Coevoet (Melle), propriétaire, rue des Bouchers, 11.
140. Comere (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
1510. Constant (Victor), employé de Commerce, rue de Loos, 27.
3451. Constant (Gustave), représentant, rue Ratisbonne, 39 *bis*.
3319. Constant (Eugène), ingénieur, rue de Turenne, 45.
3343. Contal, architecte-paysagiste, 9, rue St-Firmin.
1785. Convain-Minet, propriétaire, boulevard de la Liberté, 34
2132. Convain (Léon), commerçant, rue Neuve, 21.
2554. Coppin (Mme Charles), rentière, rue des Pyramides, 8
288. Coquelle (Edmond), A. ✿, négociant, rue Jacquemars Giélée, 22.
546. Cordonnier (L), ✠, architecte, rue Marais, 8
1921. Corman (Émile), propriétaire, 16, boulevard Bigo-Danel.
2235. Cornée (Ferd.), chef de division de Préfecture en retraite, rue Solférino, 316.
2510. Cornille, négociant en vins, rue de Douai, 83.
32. Cosset-Dubrulle, négociant, rue de Toul 5.
3308. Coupez, Officier d'administration, 7, rue Nicolas-Leblanc.
793. Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solferino, 253.
2733. Courouble (J.) négociant rue de Tournai, 124.
2383. * Courtecuisse-Voreux (Dominique), nég. en métaux, rue du Vieux Faubourg, 20.
1994. Cousin (Edmond), agent de charbonnages, rue Solférino, 30.
3419. Cousin, secrétaire de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.
2130. Couturier (Émile), rentier, rue Solferino, 258.

Nos d'inscription. MM.

1044. Cox-Cappelle (E), négociant, rue de Fleurus, 30.
3065 Cremer (Eug.), représentant, rue Nationale, 252.
344. Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
3353. Cremont (Julien), négociant, 158, rue Barthélémy-Delespaul.
807. Crepelle (Jean), constructeur, rue de Valenciennes, 50.
1301. Crépin (Florimond-Henri), industriel, rue Nationale, 247.
280. Crepy (Mme Vve Adolphe), propriétaire, rue de Canteleu, 39.
1491.** Crepy (Auguste), ✠, négociant, rue des Jardins, 28.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de la Bassée, 35.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 19.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, boulevard Vauban, 92.
56.** Crepy (Paul), ✻, A. ❀, C. ✠, ✠, vice-consul de Portugal, rue des Jardins, 28.
474. * Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28.
266. Crespel (Albert) ✻, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. Crespel (R.), négociant en cires, rue Léon Gambetta, 56.
3360. Crevaux, Proviseur du Lycée Faidherbe.
1692. Croix (Paul), rentier, rue du Nouveau-Siècle, 13.
2151. Crosnier, propriétaire du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, 22.
1453. Crouan (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 71.
2433. Cuvelier (Lucien), filateur, rue de Bouvines, 12.
1769. Damide-Lemaire, propriétaire, rue Jean Roisin, 13.
12. Damien, ✻, I. ❀, ⚘, professeur à la Faculté des Sciences, r. Brûle-Maison, 74.
493. Danchin (Fernand), A. ❀, avocat, Memb. de la Csion Historique, r. des Fossés, 15.
26. Danel (Léonard), O ✻, I. ❀, C. ✠, imprimeur, rue Royale, 85.
495. Danel (Léon), ✠, imprimeur, rue Nationale, 192.
626. Danel (Louis), ✠, imprimeur, rue Jean-sans-Peur, 17.
2373. Danel (Georges), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 62.
1439. Danjou (Léon), négociant, rue de Bethune, 40.
3008. Danna, négociant, rue de Jemmapes, 50.
3252. Danna (Georges), négociant, rue Princesse, 61.
3488. Dannay (Paul), propriétaire, rue de Jemmapes, 71.
2414. Danset (Jules), représentant, rue Jules de Vicq, 16.
1032 Dauchez (René), commis principal des postes, rue Inkermann, 19.
3501. Dauthuile, sous-lieutenant, rue de Gand, 54.
2853. David-Wiart, fabricant de tulle, boulevard Montebello, 14.
3500.* Dawson (Albert), négociant, rue de la Louvière, 32.
3499.* Dawson (George), négociant, rue de la Louvière, 30.
2089. De Baynast (marquis Georges), rue Royale, 107.
320. Debayser (Edouard), courtier, rue de la Chambre des Comptes, 3.
1982. De Beugny d'Hagerue (Amédée), père, propriétaire, rue Royale, 134.
704. Debièvre (E.), I. ❀, rue du Faubourg-de-Roubaix, 201.
1501. Debievre-Fournier, négociant, rue Fontaine-del-Saulx, 18.
1502. Debon (A), ❀, professeur de philosophie au lycée, boulevard de la Liberté, 60.
605. De Bouberg (G.), négociant en huiles, rue Négrier, 3.
1177.** Debruyn (Mme), propriétaire, rue Nationale, 142.
2345. De Bruyn, industriel, rue de l'Espérance, 22.
2855. Debuchy (Maurice), fabricant de tissus, rue des Stations, 12.
3539. de Buck, propriétaire, rue Pasteur, 17.
1889. Decalf (Gaston), directeur de tissage mécanique, rue Lamartine, 4 .
3540. Decamps-Bassez, industriel, rue des Arts, 42 et 44.
1856. Decarne (Gustave), négociant, rue des Buisses, 2.

N°s d'inscription — MM.

3411. Decarnin (Léon), représentant, rue Nationale, 69.
3309. Decoster (R. P.), rue des Stations, 73.
3259. Decoster-Huet (Edouard), négociant, rue Basse, 22.
2372. Decoster-Nicolle, négociant, rue Blanche, 16.
2907. Decourchelle (Gustave), étudiant, rue Nationale, 299.
2794. Decramer (Louis), pharmacien, rue de Juliers, 105.
1538. Decroix (Charles), propriétaire, rue Barthélemy-Delespaul, 138.
2001. Decroix (Jules) avocat, place de la République, 28.
2002. Decroix (Henri), banquier, rue Royale, 42.
2074. Decroix (Georges), industriel, rue de Paris, 52.
2541. Decroix (Pierre), fils, banquier, rue Royale, 42.
2905. Decroix (Pierre), père, banquier, rue Royale, 42.
2850. Decroix-Cuvelier (Mme), propriétaire, rue Mehl, 1.
3258. Decroix, pharmacien, rue d'Esquermes, 45.
3504. Dedoncker (Alphonse), négociant, rue du Molinel, 52.
1650. De Favreuil (E.) géomètre-expert, rue du Molinel, 25.
1630. Defives, négociant, rue Solférino, 322.
3342. Defives (Charles, fils), négociant, rue Gantois, 77.
1671. Deflandre-Bourdais (G.), architecte, rue Jeanne d'Arc, 33.
2153. Deflandre (Désiré), teinturier, quai de l'Ouest, 46.
1550. Defrance (Armand), industriel, boulevard Bigo-Danel, 10.
237. Defrenne, propriétaire, rue Nationale, 295.
1788. De Germiny (le Comte Auguste), rue St-André, 6.
1803. De Graeve-Caby, dentiste, 23, rue des Fossés.
2791. Degrave (Henri), commis-négociant, rue des Jardins, 6.
1754. Dehée (Gaston), correcteur, rue Léon Gambetta, 65.
2809. De Jaghere (P.), rentier, rue de Toul, 14.
2442. De Lafosse (Victor), propriétaire, rue Royale, 53.
2933. De la Gorce (Pierre), ancien magistrat, rue Royale, 129.
3354. Delahaye (Eugène), pharmacien, rue Nationale, 261.
3042. Delahaye (Émile), représentant, rue des Stations, 7.
644. Delahodde (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
2573 Delahousse (Léon), négociant, rue des Chats-Bossus, 23.
1740. Delamare (H.), négociant, rue des Stations, 1.
2832. Delannoy (Clotaire), propriétaire, rue Princesse, 67.
2452. De Lapersonne, I ✪, doyen de la Fac. de méd., r. Jacquemars-Giélée, 13.
2935. Delattre (Albert), filateur, rue Durnerin, 22.
1580. Delattre (E.), filateur, rue Denfert-Rochereau, 77.
892 Delattre (Maurice), filateur, avenue St-Maur, 5.
971.** Delattre-Parnot (Mme), propriétaire, rue Inkermann, 18.
1436. Delattre-Duriez (Louis), filateur de lin, rue Léon Gambetta, 287.
2694. Delaune (Marcel), conseiller d'arrondissement, rue de l'Hôpital-Militaire, 120.
3463. Delaunoy, commandant, chef d'État-Major du Gouvr. de Lille, r. d'Angleterre, 32.
1596. * Delcroix (Henri), négociant, rue Jean-sans-Peur, 16 bis.
2497.* Deldal (H.), propriétaire, rue des Bouchers, 12 *ter*.
3465. Deléarde, rue de Canteleu, 89.
3007. Delebarre (Charles), négociant, boulevard des Écoles, 18.
1874. Delebecque (Emile), directeur des Sociétés gazières, place de Sébastopol, 23.
2271. Delebecque, propriétaire, boulevard de la Liberté, 105.
3331. Delécaut (Adolphe), employé, 20, rue de Canteleu.

Nos d'inscription. MM.

1936. DELÉCLUSE (Henri), encadreur, rue Bourignon, 8.
3001. DELECOURT, négociant, rue de Roubaix, 19.
487. DELEDICQUE (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101.
1207. DELEFILS (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 21.
2799. DELEFORTRY (Paul), représentant de commerce, rue Jacquemars-Giélée, 96.
619. DELEMER (H.), négociant en vins, rue Ratisbonne, 10.
2394. DELEMER (Eug.), avocat, rue Jean sans Peur, 10.
3124. DELEMOTTE (Charles), fabricant de jalousies, rue St-Genois, 14.
1492. DELEPLANQUE (Georges), notaire, rue Saint-Étienne, 66.
2051. DELEPOULLE (Édouard), brasseur, rue de la Fontaine-Delsaulx, 41.
3341. DELEPOULLE (Louis), entrepreneur, 38, rue d'Arras.
3413. DELERIVE (Gustave), employé, rue Pasteur, 13.
787. DELERUE (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de Tournai, 262.
2968. DELERUE (Charles), agent voyer, 41, rue des Stations.
2463. DELESALLE (Maurice), filateur, rue du Pont-Neuf, 13.
515. DELESALLE (Mme Alfred), propriétaire, rue de Thionville, 9.
1151. DELESALLE-VAN DE WEGHE (Louis), filateur de lin, rue Pierre Legrand, 204.
2412. DELESALLE (Henri), rue St-André, 86.
2511. DELESALLE (Mme Veuve Henri), ameublements, rue Esquermoise, 29.
2446. DELESALLE-LEMAITRE (Madame), brasseur, rue des Vieux-Murs, 15.
3023. DELESALLE (Melle Marie), propriétaire, rue du Metz, 21.
1056. DELESTRÉ (Henri), fils, fabricant de toiles, rue du Palais, 4
1297. DELESTRÉ (Albert), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220. DELETTRÉ (Henri), négociant en lin, rue de Turenne, 72.
2690. DELEVAR (Alfred), négociant, rue Pierre Legrand, 170.
3445. DELFORGE (Gaston), étudiant, rue Colbrant, 20.
427. DELHAYE (Mlle), institutrice, boulevard de la Liberté, 97.
589. DELIGNE, membre honoraire de la Société des Sciences, rue de la Barre, 38.
2535. DELMOTTE, docteur en médecine, rue de Gand, 38.
2461. DELOBEL (Eugène), facteur aux Halles centrales, rue Ratisbonne, 65.
2911. DELTON (Madame), rentière, rue Parrayon, 16.
3223. DEMAN, libraire, rue Esquermoise, 69.
1645. DE MARGERIE, C. ✠, doyen de la faculté libre des lettres, boul. de la Liberté, 122.
61. DEMEUNYNCK (Auguste), homme de lettres, rue Masséna, 23.
376. DE MONTIGNY (Alfred), ✠, directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
577. DE MONTIGNY (Mme Philippe), propriétaire, rue Royale, 87.
828. DEMOTIER, inspecteur des biens des Hospices, rue Boileux, 7.
743. DENECK (Gustave), négociant, rue Solferino, 291
3471. DENIS DU PÉAGE (Henri), étudiant, rue Royale, 94.
2897. DENY (Arthur), comptable, rue du Marché-aux-bêtes, 17.
1389. DE PARADÈS, négociant, rue Puébla, 14.
1794. * DE PAS, (le Comte), propriétaire, rue de Pas, 18.
1732. DEPERNE (Charles), architecte, place Sébastopol, 27.
3149. DE PERUSSIS, intendant militaire, rue Inkermann, 31.
3143. DEPLANCK (André), représentant, avenue des Lilas, 45.
1560. DEPLANQUE (Emile), négociant, rue des Jardins, 15.
2384. DEPRIECK (Arthur), inspecteur d'assurances, rue Gauthier de Châtillon, 4.
434. DERACHE (Ch.), Ⓜ, courtier, rue Molière, 3.
2174. DEREN (Narcisse), propriétaire, place Sebastopol, 9.
1695. DERIEPPE (Maurice), brasseur, rue de Valmy, 43.
3145. DERNONCOURT (Jules), représentant, rue Barthélémy-Delespaul, 40.

Nos d'inscription. MM.

267. Derode-Corman (Édouard), ✠, propriétaire, rue du Long Pot, 32.
902. Deroeux (Eugène), pharmacien, rue du Faubourg-de-Roubaix, 154.
2971. Derolin (E.), receveur des Postes et Télégraphes, rue de Gand, 4.
2669. Derouraix, pharmacien, rue de Puébla, 36.
3122. Dervaux (Veuve), négociante, rue de Béthune, 42.
1854. Derville, marbrier, rue des Pyramides, 24.
2934. Derycker, propriétaire, rue Grande Chaussée, 36
3096. Desbonnets (Jules), fabricant de toiles, rue Lafontaine, 28.
122. Descamps (Anatole), vice-présid. de la Ch. de Commerce, bd de la Liberté, 36.
1128. Descamps (Édouard) filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
1677. Descamps (Ernest), industriel, rue J.-J. Rousseau, 38.
2254. Descamps (Edmond), propriétaire, bd de la Liberté 11.
2429. Descamps (Maurice), négociant en lins, rue de Tournai, 22.
2354. Descatoires, propriétaire, rue Jean-Jacques Rousseau, 23.
2048. Deschamps (l'abbé), rue de Fleurus, 10.
2358. Descheemacker (Edmond), négociant, rue de Paris, 174.
994. Deschins (Léon), négociant, 10, boulevard des Écoles.
1103. Desmazières (E.), propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
1809. Desmazières (Maurice), négociant, rue des Arts, 34.
2387. Desmazières (Alfred), avoué, rue de Puébla, 5.
663. Desmedt (Mme Aug.), rentière, rue Jacquemars-Giélée, 124.
3410. de Smet, employé, rue Faidherbe, 17.
2495. Desmettre-Strat (Mme), négociante, rue des Meuniers, 24.
2675. Desmulier (J.) propriétaire, boulevard de la Liberté, 78.
2568. Desnoulez (Gustave), propriétaire, rue Caumartin, 8.
3334. Desoubry (Mme veuve), négociante, 18, Grand'Place.
3357. Despatures (Mlle), représentant, 69, rue Nationale.
2251. Desplats (Docteur), professeur à la Faculté libre de médecine, bd Vauban, 56.
3494. Desplindre (Désiré), fabricant, passage N.-D. de la Treille, 11.
3019. Desprets (Eugène), géomètre-expert, rue de l'Hôpital-Militaire, 60.
1913. Despretz (Henri), négociant, rue Inkermann, 24.
2216. Desrousseaux, négociant, rue de Roubaix, 34.
2840.* Desrousseaux (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 143.
3450. Desrumaux (Léopold), artiste peintre, place de Tourcoing, 11.
2037. * Destailleurs-Duchange, propriétaire, boulevard Montebello, 2.
2700. Destombes (Delphin), courtier, rue des Ponts-de-Comines, 24.
972. De Swarte (Victor), ✵, A ✪, Trésorier-payeur général, rue d'Anjou.
623. De Swarte (Edouard), brasseur, quai du Wault, 12.
2894. Devaux (A.), sous-chef de bureau à la Mairie de Lille, rue Basse, 10.
1095. Devilder (Henri), banquier, administr. de la Banque de France, r. du Priez, 2.
1764 * Devos (Jules), négociant, rue Jacquemars Giélée, 5.
1833. Devos (Mme Vve Léonard), propriétaire, rue des Stations, 4.
2382. Devos-Durdan, représentant, rue de l'Hôpital-Militaire, 63.
2889. Devos-Moutonnier, fabricant de chaussures, rue de Ban-de-Wedde, 6 et 8.
2292. Devroé (Édouard), négociant, rue Wicar, 12.
2870. Dewachter, tailleur, rue Nicolas-Leblanc, 50.
2494. Dewaleyne (Victor), rentier, rue Barthélemy-Delespaul, 32.
810. Dewattines (Félix), relieur, rue Nationale, 87.
1186. Deworst, (F.), fabricant de lainages, rue de Bourgogne, 23.
2906. Dezwarte-Sockeel, négociant, rue des Suaires, 14.
2773. Dhainaut, négociant, Square Jussieu, 16.

Nos d'inscription. MM.

1592. D'HALLUIN-VERBIEST (Paul), agent de change rue du Palais, 7.
485. D'HALLUIN, entrepreneur, rue St André, 44.
1816. D'HALLUIN-GHESQUIER, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 6.
2818. D'HOUR (L.), docteur en médecine, rue de Fontenoy, 18.
2288. DION, ✠, inspecteur des forêts, rue Jacquemars-Giélée, 87.
2530. DOÉ DE MAINDREVILLE, O. ✠, général, chef d'état-major du 1er corps d'armée, boulevard de la Liberté, 205.
1273. DOLEZ (Jules), avocat, rue Patou, 22.
1933. DONY (A.), contrôleur des contrib. indirectes, 56, rue Jean-Bart.
3054. DOOGHE, rue Jean-Sans-Peur, 30.
3414. DORÉMIEUX, (Paul), propriétaire, rue Colbert, 76.
3496.* DOUMER (Dr), A. ✠, professeur à la Faculté de Médecine, rue Nicolas-Leblanc, 57.
2661. DOURIEZ (Mme), propriétaire, place de Tourcoing, 5.
2847. DOUY (G.), négociant, rue Esquermoise, 48-50.
1493. * DOYEN (Mme), boulevard de la Liberté, 25.
3337. DRAMAIX (Adolphe), voyageur de commerce, 15, rue St-Firmin.
736. DRIEUX (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy, 31.
2762. DRIEUX (Achille), filateur, rue Jean-sans-Peur, 22.
3529. DRIEUX-DUFOUR, filateur, rue Jeanne-d'Arc, 19.
3288. DRUON, instituteur, 7, rue des Processions.
392. DUBAR (Gustave), O. ✠, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 9.
2878. DUBAR (Léon), instituteur, rue des Tours, 6.
3262. DUBOIS (Mme), propriétaire, rue Brûle-Maison, 90.
1130. DUBOIS (Auguste), propriétaire, rue Colbert, 97.
1224. DUBOIS, ✠, docteur en médecine, rue Bourjembois, 15.
1455. DUBOIS (Etienne), industriel, rue de Metz, 20.
3123. DUBOIS (Henri), négociant, rue de l'Hôpital-Militaire, 66.
1847. DUBOIS-LEFEBVRE (Joseph), négociant, rue de Puebla, 15.
2419. DUBOIS-BELLART, propriétaire, rue Solférino, 199.
2431. * DUBOIS-LEGENTIL (Victor), propriétaire, rue Solférino, 237.
3472. DUBREUCQ (Émile), directeur de tissage, rue Pierre Legrand, 202.
397. DUBREUCQ (Horace), fabricant d'amidon, rue Pierre-Legrand, 258.
1586. DUBREUIL (Paul), négociant, rue Patou, 12.
3361. DUBRULLE (l'abbé), professeur au collège St-Joseph.
1738. DUBUISSON (Alphonse), I. ✠, architecte, rue des Stations, 95.
104. DUBUS, A. ✠, instituteur, rue du Marché, 49.
340. DUCASTEL (Mme Pauline), institutrice, rue Nationale, 61.
1922. DUCHATELET, ingénieur, rue Jean-Bart, 16.
857. DUCOIN-BEHAREL, propriétaire, rue des Fossés-Neufs, 36.
904. DUCOUROUBLE (Mme Jules), propriétaire, rue Inkermann, 22.
2827. DUCROQUET (Henri), négociant en toiles, rue du Molinel, 18.
1558. DUCROCQ (Maxime), notaire, boulevard de la Liberté, 64.
2447. DUCROCQ (Melle), professeur à l'École Florian, rue Thiers, 36.
503. DUFLOS DE MALLORTIE, homme de lettres, contour de l'Hôtel de Ville, 18.
3299.* DUFOUR (Hector), rentier, 35, rue Esquermoise.
2076. DUFOUR D'ASTAFORT, ✠, Ct brévété au 43e régt d'Infanterie, rue Colbert, 129.
3470. DUFOUR-ROUZE (Paul), filateur, boulevard de la Liberté, 107.
1812. DUGRIPON (François), négociant, rue Inkermann, 9.
1887. DUGRIPON (Albert), courtier, rue des Stations, 16.
3080. DUHAIN (Lucien), négociant, rue de la Plaine, 17.
1212. DUHEM (Arthur), fabricant de toiles, conseiller municipal, rue St-Genois, 18.

N^os d'inscription. MM

988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37.
578. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662. Dujardin (Victor), notaire honoraire, boulevard de la Liberté, 125.
1427. Dujardin (Albert), mécanicien-constructeur, boulevard Vauban, 118.
2425. Dujardin (Louis), Propriétaire, rue Inkermann, 34.
3242. Dumont (Henry), élève à l'Ecole supérieure de Commerce, rue de Bourgogne, 43.
2778. Dupire. ✡ (Commandant) major au 43e rue de Courtrai, 21.
3447. Duplay (Georges), manufacturier, 87 *bis*, rue St-André.
3542. Duponchelle (Albert), rue Colbert, 208.
3415. Dupont (Augustin), industriel, rue Jacquemars-Giélée, 12.
3233.* Dupont (Louis), propriétaire, rue de Turenne, 46.
2607. Dupont, professeur à la Faculté des lettres, rue d'Anjou, 4
697. Dupont (Mlle), institutrice, rue du Court-Debout, 11.
2459. Dupont (Auguste), employé de commerce, rue de Voltaire, 6.
3333. Dupont-Gruss, négociant, rue de la Chambre des Comptes, 1.
213. Dupret (Arsène) A. ✡, maître élémentaire, au lycée.
2522 Duquesnay (Albert) fils, négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 19.
1428 Duquesnay (Émile), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 17.
2822. Duquesne (Georges), rue Jacquemars-Giélée, 102.
3102. Duquesne (Paul), instituteur, rue des Processions, 11.
2501. Durand (Fernand), négociant, rue de Lens, 28.
2125. Durdan (Clément), employé de commerce, rue Thiers, 14.
2477. Duret (H.), docteur en médecine, boulevard Vauban, 21.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue du Port, 20.
2624. Duroeulx (Ernest), négociant en vins et spiritueux, place Sébastopol, 24.
2584. Dutoit (Jules), comptable, rue Meurein, 14.
2689. Dutro (Mlle Mélanie), professeur, rue Pierre Legrand, 88.
808. Duval-Laloux, peintre, boulevard de la Liberté, 103.
2450.* Duverdyn (Eugène), manufacturier, rue Royale, 95.
2790. Duvivier (Adolphe), directeur de fabrication, rue des Jardins, 6.
3486. Duyck (Jules), inspecteur-voyer, rue Jeanne-d'Arc, 10.
1578. Ecrohart, entrepreneur de maçonnerie, rue de Fives, 41.
613.** Eeckman (Alex.), A. ✡, O. ✡, nég., ancien Secr. gén., r. Alexandre-Leleux, 28.
1616. Eloir (Achille), professeur à l'école primaire supérieure, boulevard Louis XIV.
2931. Ernoult (Emile), représentant de Commerce, rue des Stations, 149.
2961. Eperin, directeur mécanicien, rue de Lens, 25.
1052 Eustache (G.), doctr, profr à la Fac. libre de méd., boulevard de la Liberté, 171.
3236. Évrard (Lucien), pharmacien, rue Barthélémy-Delespaul, 103.
2468. Eycken (Raphaël), ingénieur, place Sébastopol, 18.
2736. Eydt-Duffieux, directeur d'assurances, place du Temple, 1.
1002. Eysenbout (E.), changeur, rue Brûle-Maison, 44.
2795. Fache (Charles), pharmacien, rue Pierre Legrand, 159.
228. Facq (Paul), négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.
1927. Farinaux (Albert), négociant, rue des Augustins, 7.
448. Faucheur (Edmond), ✡, prés. de la Chambre de Commerce, square Rameau, 13.
946. Faucheur, (Félix), filateur de lin, boulevard Vauban, 16.
947 Faucheur (Albert), filateur de lin, rue Nationale, 281.
2448. Faucheur (René), filateur, boulevard Vauban, 131.
1790.* Fauchille (Auguste), avocat, rue Royale, 56.
1223. Fauchille-Stiévenart (Mme), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 143.
560. Fauchille (Édouard), propriétaire, rue de Jemmapes, 86.

Nos d'inscription — MM.

719. Faure (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
3531. Faure de la Vaulx, propriétaire, rue des Jardins, 5.
2344. Fauvarque-Picavet, propriétaire, rue de Fives, 66.
2644. Fauveau (Arthur), propriétaire, rue Jean-Bart, 10.
2233. Favrelle, représentant de commerce, rue Masséna, 54.
252.* Fernaux-Defrance, A. ✪, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1494. Ferrand, photographe, boulevard de la Liberté, 62.
3232. Ferré, ✵, colonel du 19e chasseurs, rue Nationale, 258.
3220. Feuchère, docteur en médecine, parvis St-Maurice, 21.
2411. Fiévet (Albert), propriétaire, rue de Turenne, 49.
1144. Fiévet (Auguste), négociant en fers, boulevard des Écoles, 42.
2587. Fiévet (Edmond), propriétaire, rue de Canteleu, 46.
2426. Fiévet (Louis), négociant, rue André, 29.
2316. Fiévet (Théodore), industriel, rue Solférino, 187.
3156. Filles de la Sagesse (Mme la Supérieure des), place aux Bleuets, 9.
2070. Finot, ✵, I. ✪, archiviste du département du Nord, rue du Pont-Neuf, 1.
401. Flamant (Mlle Adelina), professeur au Collège Fénelon, rue André, 37.
1703. Florin-Debayser (Paul), propriétaire, rue de Jemmapes, 92.
3234. Fockedey, négociant, square Rameau, 15.
597. Folet, ✵, I. ✪, docteur, doyen honoraire de la Fté de méd. r. d'Inkermann, 14.
213. Fontaine-Flament, filateur de coton, rue de l'Hôpital-Militaire, 41.
2381.* Fontaine (Louis), greffier en chef du Tribunal de Commerce, boulev. Vauban, 10
2986. Fontaine-Goblet, Hôtel Moderne, parvis Saint-Maurice, 7.
2534. Fouques (Augustin), direct. partic. de la Cie d'assur. générales, rue Patou, 3.
1588. Fournier (A.), négociant en fourrures, rue Esquermoise, 30.
2852. Franchomme-Descamps, industriel, rue Nationale, 123.
2792. Franchon, rentier, rue d'Artois, 22.
1234. François (Paul), équipements militaires, rue de Paris, 264.
1978. Fremaux (Albert), négociant en toiles, rue du Molinel, 65.
1235. Fremaux (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.
2788. Fremaux (Frédéric), propriétaire, rue de Valmy, 19.
187. Fremaux (Léon), A ✪, négociant en toiles, 29, rue de l'Hôpital-Militaire.
2244. Fremaux (Paul), industriel, rue du Molinel, 65.
658. Froelich, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324. Froment (Mlle), professeur, rue Nationale, 106.
60.* Fromont (Aug.), A. ✪, propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.
1069. Gaillet (Paul), ingénieur civil, rue Solferino, 254.
2797. Gallet (Désiré), entrepreneur, rue des Robleds, 18.
2937. Galley-Butin, représentant de commerce, rue de Fleurus, 38.
1849. Galley (Paul), propriétaire, rue Inkermann, 17.
2807. Gand (Mme R.), propriétaire, rue du Pont-Neuf, 44.
2995. Gardien, ✵, sous-intendant militaire de 1re classe, rue Gantois, 20.
3495. Garnier (lieutenant), place Simon-Vollant, 21.
2815. Garrigoux, négociant en métaux, rue Barthélémy-Delespaul, 134 bis.
2839. Gaudier, docteur en médecine, rue Inkermann, 25.
976. Gaulard, professeur à la Faculté de médecine, rue Nationale, 170.
1509. Gavelle-Briere, ✵, A. ✪, filateur, rue Solférino, 289 b.
3476. Gazan (Victor), Officier d'administration, quai du Vault, 5.
1440. Geiger-Gisclon, fabricant de busettes, rue d'Arras, 72.
1638. Genet (Mme Vve) rentière, rue Solférino, 290
1539. Gennevoise (Florian), ancien avoué, rue Jacquemars-Giélée, 54.

Nos d'inscription. MM.

691. Gennevoise, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1187. Genoux-Roux (Adolphe), directeur du Crédit du Nord, rue Jean-Roisin, 8.
3506. Georgée, instituteur, rue Dupleix, 23.
3507. Gérard, agent commercial, boulevard Papin, 2.
2552. Ghesquier (Désiré), arch., aquarel., prof. à l'École des B.-Arts, r. St-André, 100 *b*.
2609. Gilles (V.), représentant, rue du Pont-du-Lion--d'Or, Fives-Lille.
2877. Ginzberg, commissionnaire en grains, rue de Turenne, 43.
3511. Giraud (Paul), négociant, rue St-André, 87.
897. Gobert, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
3137. Godin (Henri), conducteur des Ponts et Chaussées, rue Brûle-Maison, 68.
1572.* Godin (O.) C. ✠, industriel, corresp. de Sociétés de Géographie, r. St-Nicolas, 18.
1023. Godron (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 103 *bis*.
2401. Gonnet (Mme Aimé), propriétaire, rue Royale, 89.
1563. Gorez, docteur en médecine, rue Jean-sans-Peur, 12.
2304. Gorges (C.), propriétaire de l'Hôtel de l'Europe, rue Basse, 30-32.
2340. Gossart (Albert), ingénieur des arts et manufactures, rue St-Gabriel, 105.
2297. Gossart (Edmond), ingénieur civil, rue Jacquemars-Giélée, 129.
8. Gosselet, O. ✠. I ✿, ✠, doyen de la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18.
1886. Gosselin, propriétaire, rue Esquermoise, 41.
2771. Goubet (Alphonse), agent général d'assurances, rue Solférino, 310.
1789. Goudaert, pâtissier-confiseur, rue des Chats-Bossus, 8.
1959. Grandel (Charles), propriétaire, rue des Tours, 17.
1126. Gratry (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
3503. Grellier (Émile), ingénieur, place Sébastopol, 32.
2176. Griaux (Mme L.), propriétaire, rue Jean-sans-Peur, 64.
2056. Grimonprez (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures, rue de Valmy, 1.
2932. Grimonprez (Paul), avenue de Dunkerque, 42.
572. Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
3330. Grugeon (Henri), employé, 97, rue d'Esquermes.
3119. Grumeau (J.-B.), représentant, rue Gambetta, 63.
1902. Gruson, ✠, A. ✿, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut Industriel du Nord, rue de Bruxelles, 4.
3306. Guelton, architecte, 2, boulevard des Écoles.
2224. Guérin, directeur de l'Industrie linière, rue des Stations, 75.
2380. Guermonprez (Jules, fils), négociant, rue Saint-Étienne, 30.
3018. Guermonprez (Léon), rue Brûle-Maison, 109.
651. Guichard (Albert), avocat, rue Patou, 10.
3464.* Guilbaut (Georges), membre de la Chambre de Commerce, rue Basse, 45.
3421. Guilluy (Maurice), commissaire priseur, rue Jean-Bart, 24.
3245. Guyot (Alfred), industriel, rue du Faubourg-de-Roubaix, 207.
676. Hache, professeur de langues, rue Jacquemars Giélée, 40.
3138. Hachet (Mme), professeur, rue André, 20.
2444. Hacquin, A. ✿, profr de langues, traducteur juré, boulev. de la Liberté, 69.
2772. Hagelstein (Iwan), ingénieur, rue des Sept-Agaches, 6.
1584. Hallez (Edmond), bailli de St-Étienne, rue Esquermoise, 52.
1701. Hallez (Gaston), ingénieur, rue d'Iéna, 66 *bis*.
1920. Hallez (Paul), I. ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue Jean-Bart, 52.
1667. Hamy (Léon), confectionneur, rue Meurein, 10.
2178. Hanus-Brielman, propriétaire, rue Colson, 6.
3249. Harlée, voyageur de Commerce, rue d'Artois, 30.
2107. Haumant, I. ✿, professeur de russe à la Faculté des lettres, rue Solférino, 102.

N°s d'Inscription. MM.

2867. Hautecoeur-Bouchart, négociant, rue Neuve, 8.
2610. Hauwelle (C.), facteur assermenté près le Trib. de commerce, rue Puébla, 43.
742 Hayem (Jules), représentant, cour des Innocents, 5.
3059. Héaulme (Régis), fabricant d'ornements d'église, rue Faidherbe, 33.
93. Helluy, professeur, rue Grande-Chaussée, 46
3275. Hennart, docteur en médecine, rue d'Angleterre, 56.
3132. Hennion (Gustave), représentant, rue d'Autin, 43.
455. Henry (Charles), propriétaire, rue Denis-Godefroy, 7.
2854. Herbert, notaire honor., administr. du Bureau de Bienfaisance, r. de Puébla, 35.
464. Herland (Mme Veuve Alphonse), propriétaire, rue des Fossés, 41.
2473. Herland (Alphonse), capitaine des sapeurs-pompiers, Square Rameau, 4.
92. Herlemont, professeur à l'école supérieure, rue St-Firmin, 8.
1418. Herlin (Georges), notaire, boulevard de la Liberté, 22.
802. Herlin (Mme Alphonse), propriétaire, square de Jussieu, 17.
2895. Herpin (Mlle J.), rue de Bourgogne 16.
3461. Herteman (Paul), employé, 42, rue des Guinguettes.
2346. Hette (Alexandre), représentant, façade de l'Esplanade, 14 *bis*.
2616. Heugas, ✻, recev.-principal des Postes-et-Télégraphes, place de la République.
1529. Heymann-Lévy (Alex.), bijoutier, Grande-Place, 46.
3269. Heymen, dentiste, rue Jean-Roisin, 7.
899. Heyndryckx (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67.
364. Hilst, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.
822. Hochstetter (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44
255. Hocquet, pharmacien, rue Léon Gambetta, 64.
3133. Hocquet, receveur des Postes en retraite, rue Nicolas-Leblanc, 7.
898. Holbecq (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 85.
1148.* Houbron (G.), A. ✿, homme de lettres, rue Brûle-Maison, 34.
1770. Houbron (Maurice), négociant en vins, boulevard de la Liberté, 132.
1737. Houdoy (Armand), A. ✿, avocat, square Jussieu, 8.
3404. Hourriez (Gaston), rentier, rue du Marché, 62.
380. Houzé de l'Aulnoit, A. ✿, C. ✠, avocat, rue Royale, 61.
2828. Houzé de l'Aulnoit, avocat, rue de la Barre, 48.
453. Houzé (Léon), avoué, square Jussieu, 11.
3398. Hovelacque (Léon), propriétaire, rue Delezenne, 9.
845. Huet (Mme Charles), propriétaire, rue des Jardins, 9.
3482. Huet fils, représentant, rue Gambetta, 184.
2350. Hugodot (Paul), sténographe, rue Nationale, 29 B.
1481. Hugot-Lafage, ✠, négociant en toiles, rue de Tournai, 43.
3274. Humbert (Mme Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 56.
1697. Humbert-Delobel, industriel, rue de Dunkerque, 40.
2556. Humblot (Émile), représentant de commerce, rue d'Amiens, 21.
3257. Huyge (Eugène), fabricant, rue du Marché-aux-Fromages, 11 *bis*.
2803. Imandt (Carl), négociant, rue Paton, 23.
3135. Ingelrans (Léon), propriétaire, rue Ste-Catherine, 7.
2520. Iweins (Jules), propriétaire, rue Jacquemars Giélée, 27
3436. Jacquart-Lefebvre (Madame veuve), négociante, rue de Gand, 32.
1124. Jansens (Victor), négociant en vins, square Ruault, 10.
2532. Jaumard (Amédée), place de Béthune, 17.
3139. Jean (Fernand), employé, rue Grande-Chaussée, 50.
3406. Jeannerod (général), C ✻, commandant le 1er Corps d'armée, rue Négrier, 10 *ter*.
3152. de Joly, ✻, propriétaire, rue Boucher-de-Perthes, 78.

Nos d'inscription. MM.

2456. Jombart-Guillemand, imprimeur, rue Solférino, 98.
460. Jonckèere, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.
3349. Jongh-Cornelis, employé, rue St-André, 38.
2748. Jouay-Dubois, entrepreneur, rue de Fives, 94.
3226. Jouniaux (Alcide), préparateur de chimie, à la Faculté des Sciences.
2237. Jouvenel (Fernand), rentier, rue des Stations, 10 *bis*.
3428. Jouvenet, professeur au Lycée, rue Grande-Allée, 41.
3425.* Kauffmann (C), courtier, rue Alexandre-Leleux, 34.
3260. Keller (Victor), adjt principal du génie, place St-André, 1.
3474. Kestner, ingénieur, rue Faidherbe 32.
2112. Ketelair, escompteur, rue St-André, 21.
3535. Kips-Morival, mécanicien, rue des Tours, 1.
1778. Kolb (J.), O. ✵, A. ✪, ✠✠, adm. des Man. de Pr. ch. du Nord, r. des Canonniers, 10.
2954.** Kuhlmann-Agache (Mme Vve), propriétaire, square de Jussieu, 13.
301. Labbe (Henri), artiste peintre, rue du Metz, 6.
3478. Labbé (Ernest), négociant, rue Basse, 49-51.
2750. Lacombe, ingénieur-chimiste, rue de Bourgogne, 41.
102. Ladriere, I. ✪, directeur de l'école du square Dutilleul, 24.
1733. Lagache (René), fabricant de toiles, rue de Tenremonde, 7 bis.
2427. Lagaisse (Émery), propriétaire, rue de Bourgogne, 45.
2783. Lagaisse (Élisée), changeur, rue Nationale, 76.
425. Lagrange (Mme), institutrice, 87, rue d'Austerlitz.
2981. Lallemant, instituteur, rue Guillaume-Werniers, 75.
1934. Lamboi (Joseph), ingénieur, rue de Loos, 41.
2044.* Lammens (Jules), négociant, rue Faidherbe, 36.
3324. Lamoot, professeur, rue Colson.
3477. Lanciaux, employé, rue Bernos, 20.
840. Lancien, A. ✪, juge-de-paix, rue des Pyramides, 39.
3475. Landeau (Auguste), élève à l'École de Commerce, rue de la Bassée, 4.
3364. Landron (Charles), propriétaire, rue Stappaert, 23.
3219. Langlais (Émile), prop. des grands magasins du Bon Marché, rue Nationale, 7.
3050. Lanvin (Albert), représentant, rue Jean-Sans-Peur, 52.
3046. Lanvin de Lannoy, représentant, rue des Postes, 6.
2997. Laplace (Eugene), vérificateur des Douanes, rue Jean-Sans-Peur, 43.
2666. La Rivière (G), ✵, ingénieur en chef de la navigation, rue de Puébla, 10.
208. Laroche (Jules), négociant, Grande-Place, 13.
1660. Larue (Paul), de la Maison Fichet, rue Nationale, 13.
2896. Laschamp (Joseph), capitaine en retraite, rue Jacquemars-Giélée, 53 bis.
1457. Laurenge (Marcel), entrepreneur, rue Marais, 3.
1561. Laurenge (Eugène), entrepreneur, rue Pierre Martel, 6.
365. Laurent (Adolphe), négociant en lins, Faubourg-de-Roubaix, 225.
3417. Laurent (Auguste), employé, rue des Jardins-Caulier, 25.
711. Laurent (Julien), négociant en rouenneries, rue a Fiens, 1.
1040. Lavaux, négociant, place du Lion-d'Or, 14.
3030. Lebas (Julien), ingénieur, rue de St-Quentin, 5.
2757. Lebecq (A), directeur des Entrepôts, rue Colbert, 201.
274. Le Blan (Paul), ✵, filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24.
2460. Le Blan-Delesalle (Mme Julien), propriétaire, rue Gauthier de Châtillon, 28.
3283. Leblanc (Louis), receveur des douanes en retraite, rue des Pyramides, 85.
2243. Lebleu, propriétaire, 6, place Cormontaigne.
3167. Leblond (Oscar), rue St-Gabriel, 46.

Nos d'inscription. MM

855. LECAT (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou, 33.
498 LECHAT (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
646. LECLAIR-DUFLOS, propriétaire, rue de Puébla, 17.
3312.* LECLERCQ (Gustave), filateur, 45, rue Jean-sans-Peur.
2342. LÉCLUSELLE, transports, rue de la Halle, 9.
89. LECOCQ (Gustave), agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siècle, 7.
1245. LECOCQ (Alphonse), rentier, rue Colbert, 25.
2470. LECOCQ (Adolphe), rentier, rue St-Étienne, 39.
2611. LECOCQ (Ernest), propriétaire, quai Vauban, 3
3254. LECOINTE DES ISLES (C), propriétaire, rue d'Artois, 44.
2205. LECOMTE-GERNEZ (Paul), négociant, place Sébastopol, 26.
2542. LECONTE (Adolphe), fabricant, rue Neuve, 10.
3017. LECROIX (E.), représentant, rue Colbert, 36.
1646. LEDIEU (Achille), ✠, consul des Pays-Bas, rue Négrier, 19.
2440. LEFEBVRE (Achille), filateur de coton, rue Léon Gambetta, 290.
1604. LEFEBVRE (Charles), changeur, rue Nationale, 69 *bis*.
869. LEFEBVRE (Désiré), représentant, rue du Faubourg de Roubaix, 170.
2423. LEFEBVRE (Émile), avocat, rue de Béthune, 38.
3473. LEFEBVRE (Georges), imprimeur, rue de Tournai, 88.
2464. LEFEBVRE (Pierre), avocat, rue de l'Hôpital-Militaire, 53.
1698. LEFEBVRE (Paul), artiste-peintre, boulevard de la Liberté, 209.
3363. LEFEBVRE (Victor), professeur à l'École supérieure, boulevard Louis XIV.
2480. LEFEBVRE (Mme), professeur de musique, rue Patou, 15.
1791. LEFEBVRE-COUSTENOBLE (Th.), fabricant de céruse, rue de Douai, 105.
2441. LEFEBVRE-FAURE (François), filateur de coton, rue Nationale, 320.
2693. LEFEBVRE-PAQUET, rentier, rue de Valmy, 18.
3112. LEFEBVRE (Léon), imprimeur, rue de Tournai, 88.
2844. LEFÈVRE (Adolphe), négociant, rue Ratisbonne, 11*bis*.
2908. LEFÈVRE (Edmond), négociant, rue Ratisbonne, 11.
593. LE FORT (Hector), ✠, médecin, rue Colbert, 44.
2437. LEFRANCQ (Jules), étudiant en droit, rue du Vert-Bois, 22.
641. LE GAVRIAN (Paul), député, boulevard de la Liberté, 133.
2945. LE GAVRIAN (Mme Ve Albert), rentière, rne Parrayon, 3.
1954. LEGAY-MASSE, propriétaire, rue Nationale, 147.
2088. LEGAY (Ch.), docteur en médecine, place aux Bleuets, 22-24.
2922. LEGENDRE (Jules), bijoutier, rue Esquermoise, 47.
390. LÉGEREAU, instituteur, rue de Rivoli, 50.
2612. LEGRAIN (Edmond), clerc de notaire, rue Deschodt, 27.
3118. LEGRAND (E.), peintre, rue de la Piquerie, 16 *bis*.
3293. LEHEMBRE-LERUSTE (Henri), fabricant, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 22.
2392.* LELEU (Adolphe), négociant, parvis St-Maurice, 6.
3329. LELEU (Alphonse), employé, 39, rue Thiers.
3344. LELEU (Gustave), libraire, 11, rue Neuve.
2909. LELIEUR (Alfred), boucher, rue Nationale, 103.
2515. LELIÈVRE (Mme), institutrice, rue d'Isly.
2385. LELOIR-DELANNOY (Henri), négociant en grains, rue Esquermoise, 12.
2527. LELONG (Louis), propriétaire, rue Solférino, 26.
100. LEMAIRE, A. ✿, directeur de l'école primaire, rue du Long-Pot, 55, Fives.
2034. LEMAIRE (M.), changeur, boulevard Vauban, 135.
3340. LEMAITRE-BIGO, fabricant, rue du Molinel, 16.
2147. LEMAY, ancien notaire, rue Solferino, 61.

Nos d'inscription MM.

3155. Lemesre (Henri), propriétaire, rue d'Esquermes, 12.
1853. Lemoine (Dr), A. ✿, professeur à la Faculté de Médecine, rue Inkermann, 28.
2725. Lemoine (Henri), employé à la Banque de France, rue Royale, 73.
685. Lemoinier (Raymond), propriétaire, rue de la Louvière, 25
1923. Lepez (André), entrepreneur, rue Jacquemars-Giélee, 131.
3134. Lépine (Édouard), directeur de brasserie, rue Inkermann, 41.
1910. Lepoutre (Auguste), négociant en tissus, rue du Marché, 65.
2397. Lepreux-Hannecart, industriel, rue de Turenne, 35.
2622. Lernould (Alphonse), boulevard de la Liberté, 32.
2673. Lernould (Léonce), négociant, rue Gambetta, 30.
584. Le Roy (Félix), ✠, anc. député, anc. président du tribunal civil, r. Royale, 105.
851. Leroy, négociant en rubans, rue Mercier, 25
2882. Leroy (Célestin), entrepreneur, rue de la Plaine, 58.
1711. Leroy (Louis), fabricant de toiles, rue du Dragon, 8.
664. Leroy-Delesalle (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139
3505. Leroy-Monthaye, représentant, boulevard Victor-Hugo, 153.
1544. Lesay (Auguste), propriétaire, rue d'Isly, 5.
33. Lesert, géomètre, rue Brûle-Maison, 53.
2768. Lesnes (Aimé) directeur d'école primaire supérieure, boulevard Louis XIV.
1513. Lesot (l'abbé), A. ✿, aumônier du lycée Faidherbe.
596. Lessens (Eugène), brasseur, rue Saint-André, 83
116. Lesur, directeur de l'école primaire, rue des Stations, 72.
3148. Lesur (Henry), ancien magistrat, rue St-Jacques, 19.
1908. Lethierry (Mme Lucien), propriétaire, rue Blanche, 46.
1742. Letombe (L.), ingénr des Arts et Manufactures (E. C. P.), pl. Simon-Vollant, 13.
2663. Levé (Albert), ✠, juge au tribunal civil, rue des Pyramides, 6.
2808. Levêque (Clement), négociant, rue Esquermoise, 24 *ter*.
1924. Lévi (Otto), négociant en lins, rue des Augustins, 7.
1211. Lezies, négociant en tapis, rue des Chats-Bossus, 9.
2403. Lhermitte (César), receveur de rentes, rue du Nouveau Siècle, 19.
887. Lheureux ✠, inspecteur des Postes et télég., rue Barthélemy-Delespaul, 70.
1961. Liagre (Achille), architecte, rue Jean-Bart, 4.
2374. Liagre (Paul), agent de change, rue du Palais, 13.
2936. Liégeart (Octave), rentier, boulevard Victor Hugo, 48.
2341. Liégeois Six, imprimeur, rue Gambetta, 244.
3453. Liekens (Georges), employé, rue du Metz, 28.
1570. Liem (Eugène), négociant, rue Solférino, 308.
2165. Liénard-Gruson, négociant en grains, rue Brûle-Maison, 42.
1446.* Liénart-Mariage, propriétaire, rue Solférino, 189.
1736. Loir (Victor), tailleur, rue Basse, 53.
374. Loncke (Mme E.), propriétaire, boulevard de la Liberté, 13.
330 Longhaye (Edouard), ✠, propriétaire, boulevard de la Liberté, 161.
1210 Longré (Georges), entrepreneur de pavages, rue Solférino, 264.
2830. Lonnel (Victor), représentant de commerce, rue Blanche, 14.
1020. Looten, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.
2264. Loréal, ✠, ✠, ✠, capit. au 43e rég. d'infanterie, rue de la Grande-Allée, 2 *bis*.
454.** Lorent-Lescornez, filateur de lin, rue Inkermann, 30.
2646. Lorette (Madame), professeur de chant, rue des Fossés, 36.
3435. Louis (Georges), pharmacien, rue Froissart, 11.
3285. Louvet, instituteur, 53, rue Bernos.
382. Loyer (Ernest), député filateur de coton, place de Tourcoing.

Nos d'inscription. MM.

2256.* Luneau, négociant, rue Nationale, 19.
1949. Lys-Tancré, entrepreneur, rue des Postes, 191.
2369. Mabille de Poncheville (Albert), notaire, rue de Bourgogne, 9.
3108 Machelart, pharmacien, rue Gambetta, 142.
843. Mac Lachlan (Georges), commissionnaire, rue des Fossés, 34.
2513. Mader (Charles), ingénieur, rue Bourignon, 15.
3403. Maes, contrôleur des tabacs, rue du Pont-Neuf, 39.
2948. Mahieu (Julien), tailleur, rue Nationale, 120.
2739. Maleprade, directeur de l'Enregistrement, rue Gauthier-de-Châtillon, 18
3536. Malherbe (Albert), représentant, rue Alexandre-Leleux, 23.
1704. Maillé (Jules), propriétaire, rue Esquermoise, 7.
1090. Mallet (Désiré), conducteur des ponts et chaussées, rue Brûle-Maison, 36.
1475. Manso (Charles), A. ✿, homme de lettres, quai du Wault, 1.
3140. Mantez, épicier, rue des Augustins, 19.
3002. Maquart, pharmacien, rue de Dunkerque, 221.
240. Maquet (Ernest), négociant en lins, place aux Bleuets, 11.
523.* Maquet (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31
2645. Maquet (Maurice), négoc. en lins, Secrét. du Club Alpin français, r. Patou, 25.
1153.** Maracci (Mme), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
3003. Marchand (Louis), directeur d'école, rue de l'Arbrisseau.
352. Marchant-De Pachtère (Mme), propriétaire, rue Princesse, 40.
484. Marette, négociant en cotons, rue du Vieux-Faubourg, 29.
3490. Marie (Docteur), rue Mourmant, 9.
2092. Marquette (César), industriel, rue de Béthune, 50.
3094. Marquis (H.), bandagiste, place du Lion-d'Or, 17.
2964. Martel (A.), négociant, rue de Thionville, 33.
2348. Martel (Georges), , négociant, rue Caumartin, 38.
2965. Martel (Maurice), négociant, rue de Thionville, 33.
1298. Martin (Edouard), notaire, rue Jacquemars-Giélée, 11.
419. Martin (Mme), A. ✿, directrice de l'École primaire, place Philippe-le-Bon, 23.
1991. Martin (P.), négociant en soiries, rue de Pas, 7.
2900. Martin-Renault (E.), représentant de commerce, rue Basse, 5.
1840. Mary-Broudehoux (Mme Vve), rentière, rue Blanche, 45.
3493. Masingue, peintre décorateur, rue de Béthune, 53.
399. Masquelier (Auguste), ✠, négociant en cotons, rue de Courtrai, 5.
3158. Masquelier (Georges), négociant, boulevard de la Liberté, 59.
3157. Masquelier (Valéry), directeur d'assurances, façade de l'Esplanade, 20.
1986. Masse (Edmond), propriétaire, rue Nationale, 35.
3439. Massin, étudiant à l'École de commerce, rue Négrier, 13.
2899. Massu (général), C. ✠, comm. le Génie de la 1re région, place de Tourcoing, 24.
3537. Masurel (Albert), négociant, rue Colbert, 124.
1515. Masurel (Paul), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 26.
1219. Mathelin, ✠, ingénieur, rue de Douai, 95.
3508. Mathieu, représentant, rue de la Bassée, 5.
1571. Mathon (Achille), ✠, propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 125 bis.
1625. Maugrez (Jules), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 176.
2351. Maurois (Edouard), représentant, rue Ratisbonne, 39 *bis*.
2898. Melchior (Pierre), propriétaire de l'Annuaire, rue Pierre-Legrand, 48.
962. Melon (Éd.), ingénieur civil des mines, rue Patou, 35.
925. Méplomb (Mme A.), propriétaire, rue Nationale, 168.
3103. Merat, propriétaire, rue Mercier, 3.

Nos d'inscription. MM.

2436. Merchez-Mouchez (Gustave), comptable, rue de Loos, 52.
1270. Merchier, I. ✿, professeur Agrégé d'histoire au lycée, rue Charles-Quint, 7.
3442. Mercier (Jules), comptable, boulevard Victor-Hugo, 143.
1099. Mertian de Muller, avocat, rue Masséna, 77
2149. Merveille (Paul), constructeur, rue du Marché, 96.
2084. Meunier, directeur de l'Union générale du Nord, boulevard de la Liberté, 35.
134. Meurisse (Paul), négociant en bois, rue des Meuniers, 4.
2143. Meurillon, architecte, rue de Thionville, 38.
1473. Meyer (Adolphe), représentant, rue Jeanne-d'Arc, 13.
2208. Meyer (Paul), commis négociant, rue Roland, 221.
2589. Michel (Jules), tapissier, rue Grande-Chaussée, 13.
3095. Millat, docteur en médecine, rue Solférino, 295.
3110. Millet (Melle Marie), professeur, rue Jean-Sans-Peur, 2.
2439. Minart (Ernest), propriétaire, rue Brûle-Maison, 72.
2215. Minet (Jules), fils, tailleur, rue Faidherbe, 5
2671. Minet (Siméon), tailleur, rue des Manneliers, 6
3250. Miquet-Pottier, négociant, rue des Arts, 33.
3142. Moisseron (Jules), ingénieur, rue de Jemmapes, 20.
2756. Moity (Florentin), propriétaire, rue des Jardins-Caulier, 3.
970. Monier (Louis), rentier, rue Jacquemars-Giélée 121.
2910. Monot (Adolphe), employé de commerce, façade de l'Esplanade, 60.
1005. Montaigne-Bériot (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 195.
1800. Montaigne (Léon), receveur de rentes, rue Solférino, 316 *bis*.
1243. Morel (Alfred), tapissier, rue Royale, 19.
2099. Morel, imprimeur, rue Ste-Catherine, 13.
2161. Morel (Hector), représentant de commerce, rue Nationale, 224 *bis*.
3028. Morel (Joseph), négociant, place du Théâtre, 31.
2846 Morelle-Blondeaux (Paul), négociant, place de l'Arsenal, 8.
1918. Morival (Paul), fabricant de bascules, place du Théâtre, 54
2474. Moronval (Léon), huissier, rue Basse, 7.
1293.* Motte (Pierre), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 37.
3307. Mottez (Paul), 18, rue des Fleurs.
1657. Moulan (Charles), négociant, rue Palou, 37.
3534. Mouquet (Paul), représentant, rue des Urbanistes, 8.
99. Mourcou, architecte, rue Manuel, 103.
2108. Mourcou (Maurice), propriétaire, rue de Thionville, 32.
3303. Moureau (l'abbé), rue Charles-de Muyssaert, 15.
2849. Mourmant, négociant, rue Gauthier-de-Châtillon, 22 *bis*.
936. Mourmant (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
2100. Mourmant (Narcisse), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 18.
3101. Moutiez (Charles), négociant, rue de Paris, 246.
1952. Mulié (Charles), négociant, rue de Paris, 137.
204. Mullier (Albert), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 142.
1663. Muylaert (Eugène), sellier, rue des Chats-Bossus, 1.
2315. Navarre, notaire, rue Gambetta, 23.
536. Neut (Mme Émile), propriétaire, rue Desmazières, 5.
466. Nicodème, négociant en fers, rue Jean Bart, 39.
350. Nicolle-Verstraete, ✠, manufacturier, square Rameau, 11
254. Noquet, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.
1834. Obin (Emile), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 67.
377. Obin (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.

Nos d'inscription. MM

433. Olivier, ✠, I. ✪, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
192. Ollier, A. ✪, pasteur, rue Jeanne-d'Arc, 15.
2402. Olivier (Auguste), négociant en toiles, rue Basse, 42
3296. Oranie-L'Host, entrepreneur, rue des Jardins-Caulier, 9.
319. Ovigneur (Émile), O ✠, I ✪, avocat, rue Tenremonde, 2.
3284. Paillot (R.), agrégé des Sciences physiques, rue Masséna, 28.
2149. Paindavoine (Gustave), constructeur, rue Arago, 18.
1000. Pajot (E.), agent d'assurances, rue Nationale, 121.
1603. Pajot (André), changeur, rue Palou, 9.
1837. Pajot (Paul), négociant, rue de la Grande-Chaussée, 38.
2407. Pajot (Henri), notaire honoraire, rue Palou, 28.
2955. Pajot (Mme), propriétaire, rue de Fleurus, 6.
2915. Palliez-Colin, vice-consul de Suède et de Norvège, rue des Fossés-Neufs, 30
3407. Palliez (Ed.), négociant, rue de Ban-de-Wedde, 20-22.
1271. Pannier (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
1846. Paquet (Mme A.), propriétaire, rue Solférino, 104.
1979. Paquet, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 20.
3355. Paquet (Dr F.), rue Faidherbe, 19.
3243. Paquet (François), professeur, rue de Bourgogne, 43.
2615. Parant (Mme Vve), négociante, Grande-Place, 18.
3397. Parée (Marcel), étudiant, rue de Tournai, 43.
3071. Parent (Gaston), représentant, rue de Paris, 16.
1419. Parent (Henri), fabricant de brosses, rue Nationale, 161
2990. Parent-Hoing (Mme Vve), fabricante, rue des Tours, 34.
1719. Parsy (Jules), négociant en toiles, rue des Augustins, 7 *bis*,
2123. Pasteau, notaire, rue Tenremonde, 6.
2422. Patrelle (Augustin), représentant de commerce, rue Inkermann, 21.
2737. Pattyn, propriétaire, rue Brûle-Maison, 70.
2956. Pauris (Fernand), négociant, rue de Pas, 14.
3092. Pauwels (Maurice), droguerie, rue du Bleu-Mouton, 3.
1075. Payen (Frédéric), ancien greffier, boulevard Bigo-Danel, 21 *bis*.
2280. Pecqueur, négociant en huiles, rue de Lannoy, 14
2647. Pecqueur-Carré (L.), négociant, rue du Molinel, 37.
1940. Pennequin (L.), architecte, place Sébastopol, 19.
3347. Pennequin, rentier, rue Caumartin, 27.
3527. Perrin (Mme), professeur, rue Barthélémy-Delespaul, 116.
1226.* Pérus (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47
3328. Peucelle (Jules), négociant, rue de Paris, 109.
551. Philippe (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50
3460. Phocas (Dr), I. ✪, professeur agrégé à la Fac. de Méd., bd de la Liberté, 115.
3006. Picavet (Arthur), propriétaire, rue Fabricy, 28.
439. Picavet (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769. Picavet (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 39
1541.* Pichon, constructeur, rue des Processions, Fives-Lille, 80.
2816. Pierre, ✠, I. ✪, insp. d'Acad., direct. de l'Enseig. prim. du Nord, r. d'Antin, 35.
3365. Pigache, chef de bur. de l'Ingr en chef des P. et C., rue du Marché-aux-bêtes, 21.
1105. Pilate (Auguste), chef d'institution, rue de l'Hôpital-Militaire, 39.
3437. Pilate (Victor), représentant, rue du Quai, 12.
3029. Pillet, chanoine, rue Colbert, 185.
3396. Plaideau (Ernest), propriétaire, rue Tenremonde, 17.
2951. Plaideau (Fernand), propriétaire, rue Solférino, 19.

Nos d'inscription. MM.

3514. Plamont (Achille), rentier, rue de Jemmapes, 1.
2741. Plancke (Henri), négociant en toiles, rue du Molinel, 78.
385. Platel (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
2410. Playoust (Paul), négociant en toiles, rue à Fiens 6.
2465. Poillon-Six, propriétaire, rue Alexandre-Leleux, 36.
2721. Pointurier, courtier, rue Solférino, 65.
3424. Poissonnier (Louis), négociant, rue Solférino, 226.
562. Pollet (J.), ✠, ✠, vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
2649. Pollet (Émile), comptable, rue Baptiste Monnoyer, 8.
3449.* Pollet (Jules) fils, fabricant, rue Pierre-Legrand, 288.
3345. Pollet (Julien), représentant, rue de Gand, 62.
3113. Poncelet, sous-lieutenant au 43e de ligne, quai du Wault, 10.
2406. Ponseele-Decamps, industriel, rue Mirabeau, 51.
3248. Porey, ✠, colonel, directeur du génie, fort Saint-Sauveur.
211. Potié (Jules), comptable, rue Mercier, 2.
452. Pouille (Émile), fondé de pouvoirs, rue Jean-Sans-Peur, 27.
2507. Poulet (Alfred), propriétaire, rue Solférino, 260.
2946. Poulet (Léon), propriétaire, rue Solférino, 111.
2752. Poumaere (Albert), professeur, façade de l'Esplanade, 64.
2136. Prate (Louis), négociant, rue Nationale, 74.
2691. Prevost (Ernest), directeur de filature, rue des Stations, 147.
698. Prevost (François), commis-négociant, rue Brûle-Maison, 126.
2277. Preys (Hippolyte), courtier de commerce, 8, rue Desmazières.
2298. Pronau (Élie), instituteur, 21, avenue de Dunkerque.
2121. Prouvost (Adolphe), fabricant, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 10.
2083. Prouvost (Gustave), greffier de justice de paix, rue de l'Hôpital-Militaire, 74.
3281. Pruvost (Emmanuel), étudiant, 15, rue Boileux.
2409. Pruvot (Achille), représentant de commerce, rue Henri Kolb, 61.
354. Quarré-Reybourbon, I. ✠, membre de la Com. histor., etc., bd de la Liberté, 70.
735. Quarré-Prévost (L.), libraire, Grand'Place, 64.
442. Quef, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2.
1221. Quénet (Edmond), représentant, rue Jean Roisin, 2 *bis*.
1420. Raboisson (A.) fabricant de confiseries, boulevard de la Liberté, 118*bis*.
2728. Rafin (Eugène), employé à la Banque de France, rue Royale, 73.
858. Rajat (R.), avocat, r. des Pyramides, 18.
3165. Rambure (l'abbé), Professeur à la Faculté libre des Lettres, 4, bd Montebello.
3016. Ramolino de Coll' Alto, officier d'ordonnance, rue Nationale, 304.
86. Raquet (Désiré), changeur, rue Nationale, 91.
2098.* Rattel (Felix), huissier, 241, rue Solférino.
881. Raux (Mme Émile), négociant en charbons, place de la République, 3.
1869. Ravet-de Monteville (G.), courtier, rue Nationale, 83.
2851. Ravet (Prosper), courtier, rue Nationale, 83.
2057. Redier, docteur en médecine, rue de Pas, 1.
2540. Régent (Ernest), négociant, place Sébastopol, 23.
509. Regnard, Inspecteur, chef de gare, à Lille.
2991. Regnart (Paul), rue de Paris, 285.
678. Remy (Mme Emile), propriétaire, rue des Arts, 16.
2290. Remy (Charles), négociant en fers, rue des Jardins, 2.
3261. Remy (C.), propriétaire, rue Négrier, 18.
3416. Renard (Émile), comptable, rue St-Genois, 16.
1739. Renard (Henri), ingénieur chimiste, Usine à gaz de Vauban.

N^os d'inscription. MM.

2000. Renaut (Charles), négociant, rue André, 49.
681. Renouard (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue Jeanne-d'Arc, 13.
3446. Reubrez (Georges), étudiant, rue Colbert, 138.
292. Reuflet (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
3399. Réveilhac (Léon), propriétaire, rue de Bourgogne, 24.
2842. Ricard, conseiller de Préfecture, rue Jacquemars-Giélée, 61.
2575. Richard (Louis), propriétaire, rue Solférino, 224.
2875. Richebé (Émile), brasseur, rue Pierre-Legrand, 56.
169. Richez, directeur de l'École primaire, rue Fabricy.
1093. Richmond (Julien), représentant, rue Nationale, 223.
2389.* Richter (Frédéric), fabricant de bleus, boulevard Vauban, 97.
88. Rigaut, ✻, A. ✿, filateur, rue de Valmy, 15.
3211. Rigaut (Gustave), directeur du Crédit du Nord d'Armentières, rue de l'Arc, 14.
72. Rigaux (H.) A ✿, archéologue, rue du Chaufour, 14.
2449. Rigot-Dubar, propriétaire, rue de Thionville, 40.
765. Rigot-Lefebvre, négociant en vins, place aux Bleuets 13.
2262. Rigot-Suin, négociant, place aux Bleuets, 19.
3235. Rivière (Charles), pharmacien, rue Pierre-Legrand, 276.
2985. Robillart (Jean), masseur, rue Basse, 8.
1643. Robin, ✻, directeur de la banque de France, rue Royale, 73.
1659. Roche (Eugène), A. ✿, ✠, avocat, rue de la Vieille-Comédie, 16 *bis*.
2999. Rogeaux, directeur de l'école de la rue Fombelle.
3365. Rogez (Paul), député, rue du Curé St-Étienne, 21.
1176. Rogez (Louis), fabricant de fils à coudre, rue de la Justice, 23
2120. Rogez (Edouard), négociant en engrais, rue du Bas-Jardin, 4-6.
3466. Rogez (Émile), pharmacien, rue d'Isly, 83.
1795. Rogie, tanneur, rue des Stations, 64.
1179. Rogie (Docteur), professeur à la Faculté catholique, rue de Bourgogne, 60.
2047. Rolants (Edmond), pharmacien supérieur, rue Brûle-Maison, 67.
602. Rollez (Arthur), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 48
1835. Rollier (Théophile), rentier, rue des Poissonceaux, 16.
3241. Rombaud (Gustave), avoué, rue de la Barre, 29 *bis*.
3467. Rosenfeld (René), employé, rue Caumartin, 93.
3278. Rougée, fabricant, boulevard de la Liberté, 99,
1047. Roure (Ernest), négociant, rue Mercier, 7.
203. Rouselle (Théodore), agent général d'assurances, rue de Bourgogne, 56.
2060. Rousseau (Mme), propriétaire, place Cormontaigne, 3.
43. Rouzé (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 219 *bis*.
239. Rouzé (Émile) A. ✿, juge au Tribunal de commerce, r. Gauthier-de-Châtillon, 20.
653. Rouzé (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 48.
2743. Rozat de Mandres, O. ✻, général comm. la 1re brig. de cav., r. de la Barre, 59.
665. Ryckewaert, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.
3150. Sabatier, ingénieur civil, rue Denfert-Rochereau, 35.
3502. Sailly, lieutenant-trésorier, à la Citadelle de Lille.
2106. Saint-Léger (Auguste), négociant, rue Colbrant, 2.
2211. Saint-Léger (Georges), fabricant de fils a coudre, rue des Fossés Neufs, 2.
2398. Saint-Léger, prof. à l'École supér. de commerce, rue Nicolas Leblanc, 36.
3221. Saint-Martin (de), caissier de la Banque de France, rue Royale, 3.
2920. Saint-Victor (Édouard de), inspecteur d'assurances, rue Jean-sans-Peur, 62.
3106. Salembier l'abbé), professeur aux Facultés Catholiques, b^d Vauban, 60.
1932. Salembier-Dubreucq (L.), brasseur, rue Gantois, 36.

Nos d'inscription. MM.

2709. SALLE (Victor), négociant, rue de Paris, 53.
3325. SALOMÉ (Élie), boulanger, rue Négrier, 36.
1810. SALOMON (dit Chevalier), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1811. SALOMON (Raoul), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1683. SAMIN (Édouard), représentant, rue Marais, 13.
1139. SANO (Eugène), négociant, rue Solférino, 22.
2255. SANDERS (F.), courtier, rue Gantois, 47.
2009. SANTENAIRE-DUFOUR (Emile), commis-négociant, rue Faidherbe, 17.
1447. SANTENAIRE (Paul), représentant, rue Jacquemars-Giélée, 3.
3483. SARAZIN (Edouard), propriétaire, rue des Stations, 13.
3481. SAUTIER (Léon), représentant, rue Brûle-Maison, 71.
1727. SAUVAGE (père), ancien filateur, rue du Long-Pot, 56.
1474. SAVARY (Adolphe), entrepreneur de peinture, rue de Roubaix, 43.
1416. SAVARY (Gustave), rentier, rue Nationale, 300.
2323. SAVARY (J.-B.), brasseur, rue Barthelémy-Delespaul, 11.
763. SCALBERT-BERNARD, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai, 17
3025. SCALBERT (Maurice), banquier, rue de Thionville, 42.
961. SCHEIBI (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
1883. SCHEPENS, négociant en vins et spiritueux, rue de Lens, 30.
2593. SCHMITT (le Dr), ✠, pharmacien, rue Nationale, 119.
2843.* SCHOTSMANS (Auguste), négociant, boulevard Vauban, 9.
138.** SCHOTSMANS (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9.
2282. SCHOTSMANS (Jules), négociant, Boulevard Vauban, 124.
489. SCHOTSMANS (Paul), négociant, rue de Douai, 110.
447. SCHUBART, négociant en lins, rue St-Genois, 1.
3412.* SCHULZ, représentant, boulevard des Écoles, 12.
2558. SCRIVE (Émile), conseiller général, place du Concert, 6.
1999. SCRIVE (André), manufacturier, rue de Turenne, 53.
609. SCRIVE (Albert), fabricant de cardes, rue des Buisses, 13.
356.** SCRIVE-DE NÉGRI (Madame veuve), rue Léon-Gambetta, 292.
565. SCRIVE (Gustave), propriétaire, rue Royale, 90.
587. SCRIVE (Georges), fabricant de cardes, rue du Lombard, 1.
2231. SCRIVE (Édouard) fils, négociant, rue Nicolas-Leblanc, 11 *bis*.
2577. SÉBERT (Mme), propriétaire, rue des Arts, 3.
135. SÉE (Edmond), ingénieur, rue Nicolas-Leblanc, 5
1517. SÉE (Paul), ingénieur, rue Brûle-Maison, 58.
2820. SEGALL (I.), négociant, place Sébastopol, 23.
2457. SELOSSE (Louis), avocat, rue St-Pierre, 5.
580. SERATZKI, professeur de dessin au lycée, rue Colson, 7.
1859. SIOEN (Henri), pharmacien, rue de Roubaix, 27.
3272. SIX (Henri), négociant, rue Grande-Chaussée, 52.
1696. SMITH (Alfred), négociant, rue Masséna, 28.
3459. SMITS (Albert), ingénieur, rue Colbrant, 23.
2296. SNOWDEN (Robert), filateur, boulevard Bigo-Danel, 26.
1753. SORLIN-MINISCLOUX, fabricant de tissus métalliques, boulevard de la Liberté, 229.
631. SOUILLART (Madame veuve), rue Fontaine-del-Saulx, 20
3311. SOYEZ fils, fabricant, rue des Ponts-de-Comines, 41.
3073. SOYEZ-BLONDEL (Louis), hôtelier, place des Reigneaux, 25.
1257. SPRIET (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon Gambetta, 289.
967. STALARS (Karl), teinturier, rue Jacquemars Giélée, 100.
2531. STERNHEIM (Jules), boucher, rue des Arts, 57.

Nos d'inscription. MM.

707. Steverlynck (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
1302. Stiévenard (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raisnes, 1.
3107. Stoffaes (l'Abbé), profr à la faculté libre des Sciences, boulv. Vauban,
2375. Surmont, (Dr), A ✿, profr à la Faculté de médecine, rue du Dragon, 10.
3533. Sustandal (Gustave), rue St-Étienne, 42.
3359. Suzan (Charles), propriétaire, 3, rue Denis-Godefroy.
2758. Swynghedauw (Constant), négociant, rue à Fiens, 5.
231. Swynghedauw A. ✿, professeur au lycée Faidherbe, rue Gombert, 11.
3061. Swynghedauw (Léon), voyageur, place Simon-Vollant, 15.
1674. Tacquet-Decrombecque, propriétaire, boulevard de la Liberté, 87.
2359. Taillie (Th.), commerçant, place de Lion d'Or, 10.
2261. Tancrez (Gustave), négociant, rue des Jardins Caulier, 12.
977. Tangly (J.-B.), filateur, rue de la Louvière, 33.
2574. Tarbé de Saint-Hardouin (Mme), rentière, rue Royale, 75.
872. Terlet, commis principal des postes et télégraphes, rue Fontaine-del-Saulx 14.
2352. Tesmoingt (Albert), industriel, rue Pascal, 25.
1829. Tesse (Edouard), négociant en huiles, rue Solferino, 318
3323. Tesse (Victor), négociant, place Richebé, 9.
521. Testelin (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans Peur, 14.
3227. Testelin (J.), fondeur en cuivre, rue des Bouchers, 12 B.
2692. Tétar (F.), représentant, rue du Faubourg-de-Roubaix, 127.
283. Thellier de la Neuville (Paul), avocat, rue des Jardins, 26.
1058. Théodore (Alphonse, fils), négociant, rue Solférino, 197.
1256. Théry (Gustave), ✠, avocat, square Dutilleul, 33.
1403.* Théry (Raymond), ancien notaire, rue des Stations, 3.
2008. Théry-Baroux (Georges), négociant, rue des Arts, 24.
3480. Thibaut (Dr), rue Pierre Legrand, 113.
2656. Thiébaut (Raymond), négociant, rue des Suaires, 15.
954. Thieffry (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 207.
3051. Thibaut (Alfred), entrepreneur, rue de Paris, 256.
127. Thiriez (Alfred), ✠, membre du Conseil sup. du Commerce, rue Nationale, 308.
1150. Thiriez (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
2329 Thirion, professeur agrégé au Lycée, rue Solférino, 300.
3352. Thomas, lieutenant au 16e Bataillon de chasseurs, rue Gambetta, 73.
1926. Thomas (Pierre), négociant en papiers, rue des Arts, 47.
991. Thomas-Lesay, propriétaire, rue Nationale, 279.
2128. Tighe-Fox (Mme John), propriétaire, rue de la Louvière, 42.
3469. Tillier, pharmacien, place de Strasbourg, 4.
576. Tilloy-Delaune, boulevard de la Liberté, 5.
95. Tilmant (Lucien), instituteur, boulevard des Écoles, 16.
2658. Tiprez (Auguste), syndic de faillites, rue de l'Hôpital-Militaire, 89.
3301.* Titren (Théoph.), Vice-Président du Bur. de bienfaisance, pl. Cormontaigne, 24.
409. Toussin (Georges), filateur de coton, rue Royale, 55.
2152. Trannin (Henri), I ✿, dirr de l'école supre du Com. de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 36.
3273. Trinquet (Henri), conseiller de préfecture, rue Gantois, 43.
1162 Trisbourg (Ernest), rue St-André, 40.
2113. Troyaux (Ernest), huissier, rue de la Barre, 31.
2404. Truck (Georges), sculpteur, rue Solferino, 283.
202. Tys (Alphonse), fondé de pouvoirs de la maison Augte Crepy, r. des Jardins, 24.
2133. Uhlig (Henri), négociant en vins, rue Solférino, 229.
3318.* Vaast (Armand), fondeur, rue Valenciennes, 25.

Nos d'inscription. MM.

1893. Vaillant (Mme), propriétaire, rue Colbrant, 8.
3168. Vaillant-Deschins, entrepreneur, rue Inkerman, 49.
1082. Vaillant-Herlant (Eug.), O. ✠, O✠, vice-consul de Perse, place de Bethune, 7.
387. Vaille (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
3230. Valdelièvre (Paul Mme), propriétaire, square Jussieu, 6.
494. Valdelièvre (Alfred), fondeur en cuivre, square Dutilleul, 7.
3075. Valentin (A), pharmacien, rue de Wazemmes, 79.
232. Valère (le frere), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations, 179.
3263. Valin (G.), bandagiste, rue Esquermoise, 36.
3084. Vallet (Léon), boulevard de la Liberté, 223.
708. Van Butsèle (Edmond), courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1463. Van Butsèle (Louis), apprêteur, rue d'Arras, 66
1775. Vandalle (H.), négociant, parvis St-Michel, 18.
1088.* Vandame (Émile), brasseur, rue Royale. 102.
1089. Vandame (Georges), brasseur, conseiller général, rue de la Vignette, 65.
2063. Vandame (Joseph), brasseur, rue de Tenremonde, 10.
2137. Van den Bavière, principal clerc de notaire, place de Strasbourg, 6.
1559.* Vandenbergh, I. ✿, architecte, boulevard de la Liberté, 46.
2336. Van den Bulcke, architecte, rue de Valmy, 30.
2537. Vandenbussche (Gaston), négociant, rue Caumartin, 19.
3358. Van den Driessche, représentant, rue d'Artois, 39.
412. Van den Heede (Adolphe), O. ✿, hort., Vice-Prés. de la Soc. rég. d'Hort. du Nord, rue du Faubourg-de-Roubaix, 111.
1055. Vandenhende (Jules), négociant en épiceries, rue des Guinguettes, 51.
2396. Vandergracht, représentant des Mines d'Anzin, rue Sainte-Catherine, 52.
2553. Vandervinck (Mme veuve), propriétaire, 24, rue d'Arcole.
2065. Van de Walle, propriétaire, rue Nationale, 270.
783. Vandeweghe (Albert), filateur de lin, rue Patou, 1.
1819. Vandorpe-Grillet, négociant, rue Gombert, 5.
2763. Vaneste (Auguste), bijoutier, rue Nationale, 90.
2664. Van Grevelynghe (Ernest). chimiste, place de Tourcoing, 7.
73. Van Hende, I. ✿, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
2281. Vanlaer (Emile), notaire, boulevard de la Liberté, 84.
2033. Vanlaton (Mme L.), propriétaire, rue du Molinel, 44.
2266. Van Mansart, propriétaire, rue de l'Hôpital militaire, 108.
3104. Vannelle (Arthur), rue de la Justice, 56.
2735. Van Oye (Dr), rue de Toul, 2.
3289.* Van Peteghem, docteur en médecine, 66, rue Colbert.
3291. Van Peteghem, docteur en médecine, 116, boulevard Vauban.
1694. Van Remoortère, ancien magistrat, rue Solférino, 293.
3146. Vantourout, propriétaire, boulevard de la Liberté, 148.
2569. Van Troostenberghe (Théophile), courtier en fils, rue Jean Bart, 26.
1085. Vanverts, pharmacien, rue de Paris, 199.
2811. Varaigne (Louis), propriétaire, rue Brûle-Maison, 84 bis.
3127. Varos-Santenaire, négociant, quai de la Basse-Deûle, 46.
3121. Vatinelle (Jules), représentant, rue Barhélemy-Delespaul, 160.
1083. Venot ✠, ✠, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
1436. Vennin, brasseur, rue du Quai, 22.
2238. Verbèke (Léon), tailleur, rue Masurel, 6.
2150. Verbiest (Paul), agent de change honoraire, rue Solférino, 250.
2620. Vercoustre (Léon), vérificateur des douanes, rue de Flandre, 10.

N°s d'inscription. MM.

2493. Verdier (Jean), négociant en charbons, rue Solférino, 225.
2755. Verhaeghe, ancien notaire, rue Colbert, 29.
3154. Verin (Emile), négociant, rue de Thionville, 11.
1702. Verlé, chef du service extérieur du Gaz de Wazemmes, place Cormontaigne, 3.
563. Verley (Charles), C. ✠, ancien prés. du Trib. de Com., rue de Voltaire, 40.
2885. Verley (Madame Benjamin), propriétaire, rue Marais, 13.
1793. Verley-Bigo (Pierre), banquier, rue Royale, 49.
1145. Verley-Bollaert, banquier, boulevard de la Liberté, 9.
2707. Verley (Gaston), rue Royale, 113.
2960. Verley (Georges), négociant, rue Marais, 24.
2526. Verlinde (Auguste), constructeur, boulevard Papin, 4.
15. Verly, ✵, homme de lettres, vice-président honoraire, rue Solférino, 7.
737. Vermesch, représentant, rue Grande-Chaussée, 26.
2428. Vermersch (Albert), docteur en médecine, rue des Postes, 95.
2135. Vernier (Achille), banquier, rue de Thionville, 28.
3256. Verschoore (Henri), peintre, rue de Fives, 18.
136. Verstaen, avocat, rue de Tenremonde, 7.
1992. Viart (Henry), courtier de commerce, rue de l'Hôpital-Militaire, 112
3509. Vienne (Dr), rue Nationale, 326.
2754. Vieuille (Félix), ingénieur, rue de Bourgogne, 52.
3468. Vifquain (Léon), fabricant, rue Pierre-Legrand, 331.
2408. Vilain (Paul), architecte, Boulevard Bigo-Danel, 22.
2232. Villain (Roméo), constructeur, rue des Rogations.
358. Villerval, A. ✿, directeur de l'école primaire, rue à Fiens, 7 B.
1093. Villette (Eugène), industriel, boulevard Bigo-Danel, 2.
854. Villette (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402. Vincent (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
594. Virnot (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2.
785. Virnot (Victor), négociant, rue de Thionville, 36.
3116. Vittu (Lucien), propriétaire, rue Princesse, 65 *bis*.
3440. Voituriez, industriel, rue Jacquemars-Giélée, 135.
2749. Wachmar (Cyrille), représentant de commerce, rue Manuel, 77.
3346. Wagnier (Charles), huissier, 26, rue Fontaine-del-Saulx.
3335. Walbecq, négociant, 16, rue de l'Hôpital-St-Roch.
312. Wallaert (Auguste), ✵, anc. prés. du Trib. de Commerce, bd de la Liberté, 23.
969.* Wallaert-Barrois (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté, 44.
2395.** Wallaert (Georges), manufacturier, rue de Bourgogne, 27.
16. Wannebroucq (Mme), propriétaire, rue Jaquemars-Giélée, 25.
568. Wannebroucq (P.), représentant, rue de Bourgogne, 26.
1123. Warein-Prevost, propriétaire, rue Jacquemars Giélée, 16.
1828. Warein (fils), constructeur, boulevard Montebello, 54.
278. Wargny, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1.
70. Warin (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69. Warin, A. ✿, propriétaire, administr. des hospices, boulev. de la Liberté, 197
2557. Wartraux (Louis), coiffeur, rue Faidherbe, 45.
3295. Waterlot-Lambelin, (Henri), propriétaire, 9, place de Tourcoing.
2740. Watrelot-Lelong (Mme), propriétaire, rue du Palais, 2.
803. Watteau (E.), négociant en charbons, rue Jean-sans-Peur, 46.
1866. Wattier (Edmond), entrepreneur de bâtiments, rue Solférino, 154
2347. Wattrigant (Louis), industriel, quai de la Basse-Deûle, 80.
1946. Wauquier (Georges), constructeur, rue Brûle-Maison, 99.

N°s d'inscription. MM.

575. Weber (Mme veuve), rentière, rue des Fossés-Neufs, 59.
1763. Weber (Victor), conducteur principal des Ponts et Chaussées, b. Bigo-Danel, 36.
3491.* Weil (Simon), négociant, rue Arnould-de-Wuez, 2.
2104. Wemaere (Constant), négociant, rue Solférino, 222.
827. Werquin (Edouard), avocat, rue des Fossés, 8.
3128. Wibault (Mlle), rue Brûle-Maison, 65.
848. Wicart-Butin, négociant en toiles, boulevard Victor-Hugo, 38.
2958. Willm (Edmond), professeur à la Faculté des Sciences, rue Nicolas-Leblanc, 32.
767. Wuillaume (Em.), négociant, parvis Saint-Michel, 9.
2073. Zambeaux (Louis), ingénieur, rue des Canonniers, 12.

Linselles.

1048. Hennion (Jean), filateur.
1966. Lequien, pharmacien.

Lomme.

2250. Grousseau, ✠, avocat, professeur à la Faculté catholique de Lille.
1251. Jolivet (G.), propriétaire.
2046. Rossignol-Lefebvre (Émile) fils, distillateur au Marais de Lomme.
307. Verstraete (Eugène), propriétaire.

Lompret (*Nord*).

2379.* Houzet (Désiré), propriétaire.

Londres.

58. Cambon (Paul), C ✻, I ✿, G C ✠, ambassadeur de France.
1478.** J. Forster, docteur en médecine, Buckingham Palace Road, 129, S. W.

Loos (*Nord*).

259. Billon, ✻, docteur en médecine, ancien maire.
2770. Guillemaud (Charles), filateur.
1129. Guillemaud (Philippe), filateur de lin.
862. Lainé, distillateur.
337. Lequenne, propriétaire, Grande Route de Béthune, 162.
497. Toussin (Mme Gustave), propriétaire, château de Longchamp.
1676. Walare, instituteur.

Lys-lez-Lannoy.

1728. Delannoy (Louis), filateur de lin.

Marchiennes.

3009. Bocquet, instituteur.

Nos d'inscription. MM.

Marcq-en-Barœul.

2806. Bériot (Gustave), rue de Lille, 20.
1958. Catry-Despretz, industriel.
2293. De Jonckéere (Henri), propriétaire, rue Montgolfier, 31.
2005. Ducrocq (Paul), notaire.
3212. Dupret (Émile), représentant, rue du Lazaro, 22 *bis*.
1552. Joubin (J.), contrôleur en retraite des contributions indirectes.
3316. Legrand (Fernand), propriétaire.
1945. Mulliez-Samin, propriétaire.
2253. Vanderhaghen (Mme Georges), brasseur.

Marquette.

3327. Heneaux, adjoint au maire.
1022. Lagache, instituteur.
2668. Larivière (René), directeur de la maison J. Scrive et fils.
2229. Verley-Descamps, administrateur-directr des Amidonnerie et Rizerie de France.

Marquillies.

481. Brame (Max), conseiller général, fabricant de sucre
3532. Boulanger (Mme), propriétaire.

Marseille.

426. Roger (Auguste), administrateur de la Soc. anonyme des Charbonnages de la Corse, allée des Capucines, 37.

Maubeuge.

2978. Pesant-Delmarle, industriel.

Mazingarbe.

1712. Lefebvre (Carlos), maire.

Médéah (*Algérie*).

1637. Sockeel (Dr Arthur), ✵, ✠, médecin en chef de l'hôpital.

Melbourne (*Australie*).

1741.** Phalempin (Charles), C. ✠, directeur du Comptoir national d'Escompte de Paris.

Mons-en-Barœul.

2148. Berlinguez (Mme), propriétaire, route de Roubaix, 7.
2214. Boucquey Richard, route de Roubaix, 41.

Nos d'inscription. MM.

2874. CHANTRY (Henri), propriétaire.
408. COQUELLE (Léopold), fondé de pouvoirs, rue Rollin.
2662. DEBAYSER (Camille), négociant.
1581. DELESPAUL-CARDON, propriétaire, route de Roubaix, 15.
642. DESOBLAIN, propriétaire, rue Neuve.
3004. GABET (Nelly Mlle), route de Roubaix.
539. LEFÈVRE-LELONG, représentant, route de Roubaix, 59.
2921. PINSON-PENET (Mme Vve), propriétaire, route de Roubaix, 111.
786. VIRNOT (A.), négociant.

Mouchin *(Nord)*.

2260. VARLET (Pierre), propriétaire.

Mouscron.

2765. DE GEYTER, ingénieur.
3027. GRAVELINE-DUBIEZ, fabricant.

Mouveaux *(près Roubaix)*

2195. DUBRULE (Paul), propriétaire.
963. MASUREL-JONGLEZ (Mme Vve), propriétaire, route de Lille.
2027. VALLOIS-ROMBAUD, employé de commerce.

Nancy.

874. DUSSOURT, ✠, receveur principal des Postes, en retraite, rue Saint-Lambert, 6.
2659. ARON (colonel) C. ✠, rue de Toul, 26.

Neuville-en-Ferrain.

3064. DUMORTIER-MOURAUX, propriétaire.

Nouméa *(Nouvelle-Calédonie)*.

2917. TELLE (E.), directeur des Services pénitentiaires.

Oignies *(P.-de-C.)*.

2582. BOULANGER (Charles).

Oran.

1589. KIENER (Th.), juge suppléant au tribunal de première Instance.

Paris.

2859. ARNETTE (Roger), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, bd Haussmann, 44.
2045. CANNISSIÉ-TESTELIN, caissier central du Mont de Piété, rue François Miron, 82.
2478. CHANOINE (G.), (le général), O. ✠. I. ✿, C. ✠ ✠, avenue de l'Opéra, 49.

Nos d'inscription. MM.

701. Crepy (Alfred), propriétaire, rue de la Faisanderie, 1.
1086. Crepy (Auguste), rue de Flandre, 123.
1930. Cuvelier (Félix), propriétaire, boulevard Haussmann, 103.
893. De France (le gén.), G O ✵, anc. comm. du 1er corps d'armée, av. de Tourville, 1.
146. Delebecque, ✵, insp. gén. du service commercial au ch. de fer du Nord, en retraite, rue de Dunkerque, 44.
2523. Descamps (Auguste), boulevard Beauséjour, 1, Passy.
227. Descamps (Mme J.), rue de l'Aqueduc, 5.
2605. Desroches (G.) ✵ directeur de la Sté Gle française des Voyages et Excursions rue du Faubourg-Montmartre, 21.
766. Du Bousquet, ✵, ✠, ingénieur en chef de la Traction au chemin de fer du Nord.
2862.** Gallois (Eugène), explorateur, rue Saint-Honoré, 408.
2. Guillot (E), I. ✪, professeur au Lycée Charlemagne, rue Thénard, 9.
570. Jacquin (E.), insp.-chef de service au Ch. de fer du Nord, rue de Chabrol, 12.
1656. Jamont, C. ✵, ✠, ✠, ✠, Général-Inspecteur, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, chargé de missions spéciales, 39, boulevard Montmorency.
3100. Junot, directeur de l'agence des Voyages Pratiques, rue de Rome, 9.
407. Lefebvre (Ernest), Commissionnaire, rue du Pont-Neuf, 24.
2219. Lefebvre (Jules), notaire honoraire, boulevard St-Michel, 87.
2888.* Le Glay (André), A. ✪, avenue Kléber, 59.
3322. Naderman (Veuve Charles), rentière, rue Cortemberg, 32.
2826. Ovigneur (Edouard), rue de Chantilly, 10.
1741.** Phalempin, C. ✠, avenue des Ternes, 70.
96.** Renouard (Alfred) A. ✪, admr génal des Stés techniques, rue Mozart, 49.
2833. Sautai (Charles), propriétaire, rue des Écuries-d'Artois, 29.
1. Suérus (Raoul), I. ✪, censeur au Lycée St-Louis, 44, boulevard St-Michel.

Pérenchies.

2259. Bouchery (Henri), directeur de peignage.
3315. Walbecq (Mademoiselle Marthe).

Pont-à-Marcq.

1680. Cuvelier (Paul), propriétaire.

Pont-de-Nieppe (*Nord*).

2684. Chieus-Ernout, brasseur.

Pont-à-Vendin (*Pas-de-Calais*).

1906. Legrand (J.), directeur de sucrerie.

Quesnoy-sur-Deule.

2817. Dervaux (Maurice Mme Vve), filateur.
1655. Leperco-Gruyelle (Madame Paul), fabricant d'huiles.
3479. Leperq (Alexandre), fabricant d'huiles, Place des Moulins.

Quiévrechain.

1938. Portier, directeur des mines de Crespin.

N^os d'inscription. MM.

Roncq.

2030. Delahousse (Lucien), fabricant.

Ronchin.

3423. Boudaliez, employé, rue de la Justice.
483. Grolez-Leman (Henri), propriétaire, route de Douai, au Petit-Ronchin.
1091. Grolez (Jules), pépiniériste.

Roubaix.

2042. Allard (Alphonse), entrepreneur, rue Notre-Dame, 24.
2706.* Allart, ancien maire, Grande-Rue, 144
2973. Ast (Jules), ingénieur, rue du Collège, 117.
1653. Ballin-Guermonprez, comptable, rue de Valmy, 33.
2067.* Bastin (Alexandre), négociant, boulevard d'Armentières, 108.
2680. Bayard (Alfred), propriétaire, rue Boucher-de Perthes, 89.
775. Bayart (Charles), fabricant de tissus, rue de la Fosse-aux-Chênes, 33
891. Bayart (Alexandre), commis-négociant, boulevard de Strasbourg, 86.
1216. Bernard, docteur en médecine, rue Pierre-Motte, 55.
3129. Bernard, bois de teinture, rue des Longues Haies, 23.
3025. Bert (Alphonse), plafonneur, rue d'Alsace, 29.
3020. Bertrant, rue Inkermann, 38.
3456. Bipper, directeur du conditionnement, boulevard d'Halluin, 35.
1872.* Blondet (Louis), fabricant, rue de l'Industrie, 53.
3381.* Blum (E), négociant, boulevard de Paris, 96.
429. Borain (Mlle), institutrice, rue des Anges, 71.
3384.* Bossut (Maurice), boulevard de Paris, 129.
3189.* Bossut-Screpel, fabricant, boulevard de Paris, 108.
394. Bossut (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
342. Bossut-Plichon, négociant, Grande-Rue, 3.
773.* Boulenger (E.), négociant en tissus, place Chevreuil, 14.
3188. Bourasseau, représentant, maison Michau et Cie, rue Nain, 53.
789. Boyaval (Émile), pharmacien, rue de Lannoy, 106
1167. Brackers-d'Hugo, fabricant, rue Dammartin, 17.
2476. Broquet-Franchomme, négociant, rue du Vieil-Abreuvoir, 39.
1914. Browaeys (J^n), propriétaire, rue de Fontenoy, 72.
155. Bulteau-Grimonprez (Ferdinand) ✠, négociant, boulev. Beaurepaire, 108.
3292. Buns, huissier, 22, rue Pellart.
1392. Butruille (le docteur), rue du Château, 13.
3170.* Caille (Victor), employé, Grande-Rue, 76.
3524. Carbonnelle (Edouard), employé, rue du Grand-Chemin, 125.
1425. Carissimo (Florent), fabricant, rue Nain, 17.
772. Carissimo (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
3201.* Cateau-Hannart (Alexandre), rue Dammartin, 20.
1911.* Catteau (Ernest) fils, propriétaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 76.
1900. Catteau (J.), employé de commerce, rue Ste-Thérèse, 67
2036.* Cateaux-Legrand, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 23.
2489. Chattelyn (Félix), avocat, rue Mimerel, 15.

Nos d'inscription. MM.

3178. Cléty, avocat, rue du Collège, 178.
2976. Cocheteux (L.) négociant, rue du Fontenoy, 16.
3523. Codron (Louis), employé, boulevard de Strasbourg, 78.
2485.* Coez (René), commissaire-priseur, rue du Moulin, 53.
1575.* Constant, pharmacien, boulevard de Paris, 1.
952. Cordonnier (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont, au Château, rue de Lannoy
166. Coulbaux (Mlle), A. ✿, directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin
3176. Couvreur (Victor), laines, rue des Fabricants.
1857. Craveri (Annibal), boulevard de Cambrai, 40.
2872. Danel, école de commerce, rue de la Concorde, 31.
3271. Deblock (Albert), pharmacien, rue de l'Épeule, 178.
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 54.
3131. Degraeve (Émile), manufacture de caoutchouc, rue du Coq Français.
2518. Delattre-Courouble (Georges), fabricant, rue Pauvrée, 9.
3186. Delattre (Paul), industriel, boulevard Gambetta, 49.
3175. Deledalle (Henri), fabricant, rue Nain.
2639. Delesalle (Ch.), agent d'assurances, rue Dammartin, 33.
3386.* Delescluse (Félix), industriel, boulevard de Belfort, 74.
3378.* Delescluse (Louis), industriel, rue du Coq français, 108.
1259 Delmasure (Ernest), négociant, boulevard d'Armentières, 100.
2502.* Delmasure-Dujardin (Gustave), brasseur, rue de Mouveaux.
2781.* Delvas, négociant, boulevard d'Armentières, 119.
2670. Demilly (Arthur), négociant, rue Pauvrée, 19.
864. Desbonnets (Alfred, fils), négociant, rue Mimerel, 4.
2814. Deschodt (Georges), pharmacien, Grande-Rue, 26.
3172.* Despature (Victor), (maison Thérin et Cie), rue Fosse-aux-Chênes, 21.
2499.* Despature-Grymonprez, membre de la Commis. adm. des Hosp., r. d'Inkermann
910.* Desprès (Léon), propriétaire, rue Mimerel, 8.
748.* Desrousseaux (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
2975. Destombes (Ant.), industriel, rue du Grand-Chemin, 88.
2035.* Destombes (Louis), entrepreneur, rue Neuve, 21.
2041. Destombes (Paul), ✠, architecte, rue de Lille, 61.
3032. Destombes (Pierre), propriétaire, boulevard de Cambrai, 33.
3037. Deveugle-Quint, industriel, rue de Lille, 178.
627. De Villars (Alphonse), négociant, boulevard de Paris, 131.
3240*. Dewaeghenaere (Oscar), marchand tailleur, rue de la Gare,
2519. D'Halluin-Grouset, négociant, rue Pellart, 171.
882.* Dhalluin-Lepers, (Jules), fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 27.
3038. Dhalluin (Paul), entrepreneur, rue du Moulin, 50.
3091. D'hellemmes, avocat, rue Pellart, 19.
2679. Didry (Fidèle), pharmacien de 1re classe, rue Notre-Dame, 32.
751. Diligent (Ém.), professeur, rue d'Inkermann, 57.
3195.* Dillies (Paul), chez M. Wattel, boulevard de Paris, 88.
2804. Domange (Charles), dir. du Compt. national d'Esc. de Paris, r. Charles-Quint, 27.
3081. Doutreluingue, représentant, rue de la Gare, 49.
3522. Droubaix (J.-B.), employé, rue Pellart, 58.
3210.* Droulers (Charles fils), propriétaire, Grande-Rue, 102.
591. Droulers-Prouvost (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
1423 * Drucon-Voreux (A.), négociant, boulevard de Paris, 41.
2141.* Duburcq, pharmacien, contour St-Martin, 10.
3183. Duchesne (Jules), rentier, rue Mimerel, 12.

N°d'inscription. MM.

3239. DUCOULOMBIER (Henri), boulevard de la République, 65.
3544. DUFOREST (Hector), peintre décorateur, Grande-Rue, 281.
3405.* DUJARDIN (Jean), représentant, rue de l'Industrie, 47.
2483. DUJARDIN (Pierre), pharmacien, rue du Vieil-Abreuvoir, 29
911. DUPIN, (Eugène), négociant, rue Charles-Quint, 32.
1974. DUPONT (A.-F.), représentant, rue Racine, 48.
890. DURANT (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652. DUTHOIT-DELAOUTRE, propriétaire, rue Saint-Georges, 35.
1116. EECKMAN (Henri), agent général d'assurances, Grande-Rue, 68.
1424.* ELOY-DUVILLIER, fabricant, boulevard de Paris, 67
3405.* ELOY-LECOMTE (Émile), fabricant, boulevard de Paris, 135.
3125.* FACQUES (Henri), voyageur, rue St-Antoine, 10 *bis*.
163. FAIDHERBE (Alexandre), I., professeur, rue Isabeau de Roubaix, 17.
164. FAIDHERBE (Aristide), instituteur, rue Brezin, 48.
3218. FAUVERGHE, pharmacien, rue du Fresnoy, 48.
349. FERLIE (Cyrille), négociant, rue Neuve, 27.
3033. FÈVRE (V.), banquier, rue du Pays, 16.
3198.* FLORIN (Auguste), fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 25.
1161.* FLORIN-CHOPART, propriétaire, boulevard de Paris
1648. FLOUQUET (A.), négociant, rue de Lille, 99.
1882. FONTAINE, notaire, rue St-Georges, 25.
861. FORT (J.) négociant en tissus, rue de Lille, 11.
1652. GAILLET (Emile), rue Charles-Quint, 40.
2486.* GAMBART (René), docteur en droit, rue Nain.
3179.* GAYDET (Paul), teinturier, rue du Grand-Chemin, 48.
3187. GÉNU (Edouard), représentant, rue Pellart, 35 *bis*.
215. GERNEZ, A., directeur de l'institut Turgot, rue de Soubise, 35.
3383.* GLORIEUX (Henry), fabricant, rue Charles-Quint, 44.
3350. GODARD (Louis), industriel, rue Boucher-de-Perthes, 87.
3184. GRIMONPREZ (Paul), négociant, rue du Chemin de Fer, 9.
2487.* GRUMBACH (S.), huissier, rue des Fabricants.
3200.* GUGGENHEIM (Samuel), négociant, rue de l'Industrie, 49.
3267. HANNOTTE-DEMANNE (Mme), propriétaire, boulevard de Cambrai, 5.
3244. HAZEBROUCK-PIAT (Madame), propriétaire, rue du Collège, 167.
393. HEINDRYCKX (Georges), négociant, au Raverdy.
395. HEINDRYCKX (Albert), négociant, boulevard de Paris, 127.
2068.* HOFFMANN, négociant, rue Neuve, 31.
1119.* IZART (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly, 19.
3181.* JOURDIN (Albert), négociant, rue de Lille, 125.
2066.* JOURDIN (Aug.), négociant, rue Vauban, 14.
161. JUNKER (Ch.), I, filateur de soie, rue d'Avelghem, 58.
2484. KOSZUL (Julien), directeur de l'Ecole nationale de musique, rue Charles-Quint
3372.* LAGAGE (César), négociant, rue Pierre Motte, 53.
3196.* LAGACHE (Julien), président de la Chambre de Commerce, rue Pellart, 27.
3043. DE LANOË père, ingénieur, rue Vauban, 25.
3044. DE LANOË fils, ingénieur, rue Vauban, 25.
2581. LAUBIER (Jules), employé, rue de Lille, 77.
640.* LEBURQUE (Oscar), A., négociant en tissus, rue de la Gare, 91.
1024.* LECLERCQ (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.
3392.* LECLERCQ-MULIEZ, industriel, rue de Lille.
3193.* LEFEBVRE (Léon), industriel, rue de Tourcoing, 6.

N°s d'inscription MM.

1641.* Leplat (César), directeur de la Maison Fr. Boussus, rue du Pays, 27.
2738.* Lepoutre, docteur en médecine, rue de Lannoy, 1.
3045. Lepoutre (L.), négociant, rue Pellart, 35.
3208.* Lestienne (Waldemar), négociant, rue Neuve, 60.
3525. Lesur, représentant, rue de la Gare, 63.
3083. Leveugle, commerçant, Grande Rue, 262.
2490.* Lévy (Michel), rue Mimerel.
2801. Loridan-Destombes (Mme Charles), négociant, rue Chanzy, 59
3374.* Lorthiois (Joseph), négociant, rue Inkermann, 87.
2475. Loucheur-Facques, négociant, Grande Rue, 10.
849. Manchoulas (Félix), négociant, rue Mimerel, 17.
3370.* Marquis, directeur du Comptoir d'escompte du Nord, 24, rue St-Georges.
3485. Martin-Fremont, comptable, rue de Lannoy, 58.
3069. Masurel (Carlos), filateur, boulevard de Fourmies.
3390*. Masurel (Émile), propriétaire, rue de Barbieux.
2488. Masurel (Eugène), rue du Manège, 3.
3391.* Masurel (Georges), boulevard de Cambrai.
552. Masurel (Paul), propriétaire, négociant, à Barbieux.
156. Masurel-Wattine (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48
2912. Mathon-Bertrand (Henri), négociant, boulevard d'Armentières, 112
3177.* Mathon (Eugène), boulevard d'Armentières, 114.
2913. Mathon (Pierre), négociant, boulevard d'Armentières, 112.
1500.* Mathon (Georges), vice-consul des Pays-Bas, rue d'Alsace, 26.
860. Meillassoux, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
3164.* Meillassoux (Albert), industriel, boulevard de Strasbourg, 29.
3053. Messelin (H.), rue Dammartin, 75.
3082. Monmarché, comptable, rue Monge, 13.
3379. Moormann (Alexandre), industriel, rue de l'Ermitage, 15.
370. Motte-Descamps, filateur, rue du Château, 17.
369. Motte, (Georges), filateur, boulevard Gambetta, 27.
327. Motte-Vernier (Louis), négociant, rue Neuve, 56.
451. Motte (Albert), manufacturier, boulevard Gambetta, 23.
2491.* Motte (Eugène), industriel, rue Saint-Jean.
3185. Mousset, négociant, rue Charles-Quint, 25.
1749. Nedonsel, expert-comptable, rue Neuve, 25.
3192.* Norlet (A.), fabricant, rue de la Gare, 29.
3387.* Olivier (Léon), membre de la Chambre de commerce, rue Daubenton, 48.
1536.* Oudar (Achille), négociant, rue de l'Industrie, 59.
3039. Parent (D.), bonnetier, rue du Chemin de Fer, 21.
3052. Pattyn-Derville, fabricant, Grande Rue, 59.
2326. Paulin-Parent, négociant, rue de la Fosse-aux-Chênes 39.
3036. Pennel (Auguste), entrepreneur, rue du Curoir, 63.
8182.* Perez (Maurice), fabricant, rue du Pays, 10.
2357. Perrelet (Paul), pasteur, rue des Arts, 39.
3377.* Petit-Loridan (Paul), négociant, rue Nain, 45.
3264. Piat-Agache, fabricant, place de la Liberté, 28.
2722.* Pillot (René), courtier-juré, boulevard de Paris, 46.
1948. Planquart-Courrier, entrepreneur, rue du Curoir, 20.
1410.* Pollet (César), fabricant, rue Nain, 38.
3393. Pollet fils (César), fabricant, rue du Curoir, 56.
1437. Pollet-Motte (Joseph), fabricant, boulevard Gambetta, 25.

Nos d'inscription. MM.

3194.* Poutrain (Edouard), assurances, rue Blanchemaille, 61.
3222.* Président de la Chambre de Commerce.
1039. Prouvost (Amédée fils), peigneur de laines, boulevard de Paris, 49.
3389.* Prouvost (Albert), industriel, boulevard de Paris, 50.
3382.* Prouvost-Fauchille (Édouard), propriétaire, boulevard de Paris, 121.
2881. Prouvost-Masurel (Paul), fabricant, rue des Fabricants, 58.
2685. Quint (Ch.), brasseur, rue du Moulin, 53 *bis*.
2632. Rasson (Édouard), industriel, boulevard de Paris, 47.
157. Reboux, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, Grande-Rue, 71.
2723.* Reichenecker (Émile), fabricant, rue Dammartin, 21.
3171.* Requillart (Victor), propriétaire, rue du Grand-Chemin, 66.
3371.* Ribeaucourt (Édouard), industriel, rue du Grand-chemin, 37.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
889. Rousseau (Achille), maison Allart-Rousseau, Grande-Rue, 142.
2077.* Roussel (Edouard), fabricant, rue des Arts, 137.
607. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule, 151.
746. Roussel (François) fils, industriel, boulevard de Paris, 35.
2655. Schmidt, employé de commerce, 34, rue Dammartin.
2482. Sculier (S.), fondé de pouvoirs de la Banque de H. Devilder et Cie, rus du Curé, 30
3153. Segard-Demanne, fabricant de harnais, rue de l'Ermitage, 21.
3085. Selosse (H.), négociant, rue du Château, 15.
3484. Selosse (Praxille), négociant, rue du Collège, 101.
3348. Selosse (Théophile), négociant, rue de Cassel, 7.
2891. Seynave-Dubocage, industriel, rue Fosse-aux-Chênes, 25 *bis*.
172. Skène et Devallée, constructeurs, rue Watt, 60.
762. Strat (Jules), négociant en tissus, Grande-Rue, 82.
909. Sturmfels (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
3209.* Syndicat des Négociants en tissus, rue de la Gare, 91.
1496.* Ternynck (Edmond), fabricant, le Huchon, rue Barbieux.
3126. Ternynck (Félix), propriétaire, rue de Lille, 49.
788.* Ternynck (Henri), filateur et fabricant, rue de Lille 25.
3231. Thieuleux-Broux (Emile), propriétaire, rue Blanchemaille, 51.
1213.* Thoyer, directeur de la succursale de la banque de France, rue de Tourcoing.
3386.* Toulemonde (Émile et Paul), fabricants, rue du Pays, 23.
2492.* Toulemonde-Parent (Louis), juge au Tribunal de Commerce, rue du Pays, 12.
3197.* Troller (Léon), négociant, rue Inkermann, 30.
3034. Vahé (A.), notaire, rue Neuve, 43.
1576.* Valentin (Auguste), filateur, rue du Collège, 90.
3375. Vandamme (Émile), négociant, boulevard de la République, 17.
3373. Vanoutryve (Félix), industriel, boulevard de la République, 91.
2880. Vanoutryve (Auguste), fils, industriel, bd de la République, 89.
3014. Verlais (Henri), administr. de l'Ecole des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 1.
3427. Verley (René), représentant, rue Nain, 69.
723 Verspieren (A.), assureur, rue Dammartin, 8.
3543. Villalard (Louis), agent d'affaires, rue de la Gare, 64.
951. Voreux (Léon), négociant-commissionnaire, boulevard de Paris, 64.
3530. Waeles (Albert), employé, rue Charles-Quint, 10.
745. Watine (Paul), C. ✠, propriétaire, rue Pauvrée, 5.
3388.* Wattinne fils (Auguste), rue de Lille, 15.
630. Wattine-Hovelacque, propriétaire. boulevard de Paris, 43.
3207.* Wattinne (Auguste), tissus, rue Neuve, 29.

Nos d'inscription. MM.

3203.* Weyer (Georges), rue Nain, 8.
806. Wibaux-Florin, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.
3206.* Wibaux (René), filateur, Grande Rue, 106.
3022. Wicart, pharmacien, rue Blanchemaille, 134.
3202.* Willaert (Georges), directeur d'assurances, boulevard de Cambrai, 4.
3117. Wille (Henri), marbrier, rue de l'Alma, 37.
2952. Yager (Léon), employé, rue du Grand-Chemin, 125.

Sains-du-Nord.

2887. Hiroux (Camille), propriétaire.

Saint-Amand-les-Eaux.

3290. Baudet fils, élève à l'École supérieure de commerce.

Saint-André-lez-Lille

58. Clinquet, instituteur.
3339. Flament (Achille), employé, rue Faidherbe.
3026. Freteur-Parent (Albert), rue de Ste-Hélène.
3021. Parent-Choquet, rue Sadi Carnot, 11.

Seclin.

2242. Boittiaux (Jérôme), filateur.
3336. Claeys (Arthur), voyageur de commerce.
1014. Couvreur (Achille), docteur en médecine
3512. Delatre-Dewaleyne, rue d'Arras.
2528 Delaunay (Léon), propriétaire.
2283. Demester (Émile), tanneur.
378. Desurmont (Achille), filateur de lin.
1012. Desurmont (Édouard), filateur.
2285. Gruson (Théodore), négociant en grains.
3526. Guesle (A.), hôtel des voyageurs.
403. Guillemaud (Claude), filateur de lin.
2529. Leclercq (Auguste), brasseur.
2873. Rogez-Cocheteux (Henri), fabricant de vinaigre.
2648. Schotsmans (Henri), industriel.
1590. Thuet, farinier, 7, rue de Lille.

Templeuve (*Nord*)

3057. Dorchies (H.), notaire.
3048. Duhreucq (Achille), brasseur.
2172. Hazard-Thieffry, propriétaire.
3024. Jouniaux, instituteur.
3338. Lehoucq (Paul), adjoint au maire.
3454. Sagary (l'abbé), curé-doyen.
3462. Schulz (Edgard), entrepreneur.

Nos d'inscription. MM.

Thumesnil-lez-Lille.

2838. Carrette (Alphonse), fabricant de chicorée, rue du Faubourg d'Arras.

Tourcoing.

2275. Barbenson, directeur d'École municipale, rue du Calvaire.
1329.* Barrois-Lepers (Émile), C. ✠, négociant, rue de la Gare, 9.
2020.* Becquart-Herbaux (Mme Ve), propriétaire, rue de Lille, 55.
1360.* Bernard-Flipo (Louis), filateur, rue de Lille, 80.
1375. Berton (Félix), représentant, rue de Paris, 174.
1347. Beulque (Paul), représentant, rue de la Malcense, 23.
1240. Bigo (Auguste), ancien notaire, rue de Guisnes, 56.
2154.* Binet (Adolphe), industriel, rue Neuve-de-Roubaix, 128.
2193.* Binet (Hilaire), industriel, rue Neuve-de-Roubaix.
2274. Binet (Arthur), employé de commerce, rue de l'Est, 14.
2301. Binet (Auguste), directeur du service des eaux, rue de Paris.
2028. Bittebière (Jean), employé de banque, rue Desurmont.
3214. Bon (Théodore), directeur de l'Ecole industrielle, rue du Casino, 68.
1783. Bonte (Louis), employé de commerce, rue des Orphelins, 33
3213. Bossuyt, employé, place Thiers, 15.
3161. Bourgois (Gustave), entrepreneur, rue de la Croix Rouge, 165.
1324. Bourgois-Lemaire, commis-négociant, rue Corneille, 15.
2643. Bruneau (Henri), pharmacien, rue de Lille, 2.
1306. Bulté (Eloi), receveur municipal, rue d'Havré, 23.
2637. Callens (Désiré), employé de commerce, rue du Moulin, 71.
2715. Callens-Boussemart, commis-négociant, rue du Calvaire, 17.
2712. Cappelle-Spender, marchand de nouveautés, rue de Tournai, 15.
1555. Caron-Cailleau (Victor), caissier, rue Ste-Germaine, 32.
1285.* Catrice-Lemahieu (Henri), négociant, rue Desurmont, 20.
2716. Cau-Deschamps, commis-négociant. rue d'Anvers, 21.
2017.* Caudrelier, docteur en médecine, rue du Calvaire.
920. Caulliez-Leurent (Maurice), industriel, rue du Dragon, 13
1381.* Claeys (Jules), pharmacien, rue Delobel, 29.
3087. Cordier-Meurisse, négociant, rue St-Jacques, 49.
2053. Cornet-Lesur, représentant, rue de Tournai.
2015. Courtois-Cordonnier, fabricant de bonneterie, rue Nationale, 128.
3458. Couvreur, employé, rue d'Anvers, 23.
1634. Dandoy (Célestin), négociant, boulevard Gambetta, 5.
1380. Dantoing (Charles), commis-négociant, rue de la Malcense, 47.
2824.* Debisschop-Destombes, industriel, rue Desurmont, 53.
1345.* Debongnies (Alphonse), négociant rue de Guines, 90.
3432. Decherf (l'abbé), professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur.
1409. Deconinck-Dumortier (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.
2629.* Deconinck (Ernest), industriel, rue du Haze, 75.
3454. Deherripon (Hippolyte), employé, rue Jacquard, 15.
3519. Deheule, employé, rue Nationale, 62.
2199. Delahousse-Bouchart, représentant de commerce, rue de Gand, 89.
2603. Delahousse (Edouard), representant, rue de Guisnes, 100.

Nos d'inscription.

2713. Delahousse (Jean), commis-négociant, rue Ste-Barbe, 22.
1295.* Delemasure-Flayelle (François), bonnetier, rue de Tournai, 89.
1968.* Delepoulle-Joire, négociant, rue Leverrier, 19.
1730. Delepoulle-Jombard (Paul), négociant, rue des Ursulines, 30.
2179. Delescluse (Edouard), employé d'Administration, rue de la Blanche-Porte.
2689. Delputte (Louis), fabricant, rue d'Havré, 15.
3215. Delreux (Auguste), employé, rue de l'Abattoir, 27.
1893. Delrue (Louis) représentant de commerce, rue Motte, 22.
1523. Deltour (Cyrille), négociant, rue Jacquart, 23.
3430. Deprez (Georges), industriel, 79, rue Nationale.
3368. Dervaux (Charles), représentant, rue St-Jacques.
1632.* Dervaux (Eugène), propriétaire, rue St-Jacques, 60.
2634. Dervaux (Paul), industriel, rue d'Anvers, 74.
2081. Deschemaker (Camille), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix.
2719. Desferret (Charles) Ee de Cce rue de Guisnes, 73.
1892. Desnoyettes (Charles), représentant de commerce, rue de la Cloche, 57
2203. Despinoy, pharmacien, rue de Lille, 34.
1258.* Destombes (Emile), courtier juré, rue Jacquart, 28.
1379. Destombes (Gustave), représentant, rue Jacquart, 28.
2597. Destrebecq (B.), marbrier, rue Nationale.
3429.* Desurmont-Bossut (Paul), industriel, rue Winoc-Chocqueel, 36.
1401.* Desurmont-Jonglez (Théodore), filateur, rue de Gand, 4.
936. Desurmont (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
1289.* Desurmont-Joire (Paul), négociant, rue de Gand, 23.
934. Desurmont (J.-B.), négociant en laines, rue Jacquart, 67.
933.* Desurmont (Jules), négociant en laines, rue St-Jacques, 37.
2087. Desurmont-Motte (Jules), rue des Ursulines, 19.
3297. Desvignes (Louis), fabricant, 39, rue du Tilleul.
1432. Devillers (E.), huissier, rue d'Havré, 7.
2633. Dewavrin-Deletombe (Fernand), 24, rue Chanzy.
2204. Dewez (Émile), employé de commerce, Grande-Place, 13.
1822.* Didry-Dubrule (Paul), brasseur, rue Winoc-Chocqueel, 133.
3086. Diéval, rentier, rue Winoc-Chocquel, 70.
2016. D'Orgeville-Bourdrel, negociant, rue Verte, 93.
1338. Dubois (Auguste), pharmacien, rue du Tilleul, 50.
1281. Ducoulombier (Jules), commis-négociant, rue Martine, 13.
3438. Dujardin (Auguste), représentant, rue de Roubaix, 31.
3099. Dujardin-Didry, directeur d'assurances, rue de Tournai, 111.
2026. Dujardin-Toulemonde (Jean), employé de commerce, rue Leverrier,
2928. Dumont, docteur en médecine, rue Fidèle-Lehoucq, 34.
3063. Dumortier-Dhalluin, fabricant, rue de Guisnes, 39.
1051. Dupas, directeur de l'école communale du Pont-de-Neuville.
1378. Dupont (Jules), commis-négociant, rue de la Cloche, 78.
1318.* Duprez-Lepers (Louis), ✠, filateur, rue des Piats, 74.
1296.* Duquennoy-Dewavrin, négociant, rue Chanzy, 6.
1275.* Duquesnoy (Paul), gérant de banque, rue des Ursulines, 18.
2504. Duterte (Adolphe), représentant de commerce, rue de Lille, 150.
2927.* Duvillier (Edouard), filateur de laines, rue d'Havré, 16.
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1308.* Duvillier-Labbe (Émile), avocat, rue de l'Industrie, 3.
1969.* Duvillier-Motte (Georges), filateur de coton, rue Dervaux.

Nos d'inscription. MM.

1385.* Fallot (Robert), filateur, rue Winoc-Chocqueel, 139.
3433. Feuillet (l'abbé), professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur.
1367. Fichaux, ✠, docteur en médecine, rue Faidherbe, 23.
3077. Flipo (Romain), filateur, rue de Guines, 30.
1396.* Flipo-Prouvost (Charles), filateur, rue de Tournai, 115.
2167. Flipo-Valentin (Amaud), filateur, place Thiers, 45.
1326.* Florin-Rasson (Jules), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 41.
1288.* Fouan-Leman (Ve), peigneur de laines, rue Neuve-de-Roubaix, 65.
2812. Fourmentin (L.), employé de commerce, rue de Wailly, 9.
1368. Frere-Glorieux, A. ✿, imprimeur, rue de Lille, 18.
1825. Gadenne (Henri), employé de commerce, rue des Ursulines, 7
1372.* Glorieux-Flament (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins, 18.
1160.* Grau (Augustin), négociant en laines, rue de Lille, 60.
2602.* Grau (Denis), bijoutier, Grande-Place.
1334.* Grau-Devémy, courtier juré, rue Neuve-de-Roubaix, 15.
2890. Grimonprez (Ernest), commerçant, rue du Haze, 29.
2600.* Guenot, (C.), filateur, rue de Bouvines, 1.
2524. Guéry, employé d'administration, rue du Caire, 14.
2361.* Gutkind (Gustave), négociant en laines, rue des Ursulines, 39.
916.* Hassebroucq (V.), ✵, A. ✿, ✠, maire, propriétaire, rue de Lille, 83.
2503.* Haymann, directeur de l'Agence du *Crédit lyonnais*.
2744. Hubert-Barrois, propriétaire, rue de Lille, 134.
3298. Jacquart-Van Eslande (Paul), filateur, 32, rue Winoc-Chocqueel.
251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
3012. Joire (Alexandre), filateur, rue de Lille.
2547.* Joire-Desurmont (Georges), banquier, rue de Lille, 53.
2014.* Joire-Wattinne (Jules), banquier, rue de Lille.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges, 18.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines, 25.
1386.* Jourdain (Eugène), ✵, C. ✠, ✠, fabricant, rue de la Gare, 17.
1336. Joveniaux (F.), gérant de filature, rue de Midi, 49.
1246. Lambin-Monier, rue du Château, 22.
1310.* Lapersonne (Ferdinand), courtier juré, rue du Dragon, 102.
1241. Lahousse-Bigo, entrepreneur, rue des Carliers, 37.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58
2993. Lanctin (Mme), ancienne institutrice, rue Victor Hugo, 67.
2904. Langlet (A.), employé de commerce, rue de Guisnes, 112.
3367. Leburgue, employé, rue Desurmont, 99.
1756. Lecat (Emile), négociant, Grande-Place, 3.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de la Boule d'Or, 21.
2902. Leclercq (H.), employé de commerce, rue Jacquart, 34.
2031. Leconte (Mlle E.), directrice de l'école Sévigné, rue des Orphelins.
2024. Ledur (Le Dr), rue des Ursulines, 276.
1488. Lefebvre-Hollevoet (Léon), représentant de commerce, rue de Guisnes, 75.
2018.* Lefebvre-Rasson (Ch.), négociant, rue de Gand.
2949.* Léger (Auguste), fondeur, rue du Moulin, 17.
1485. Legrand, (René), avocat, rue d'Havré, 22.
1781.* Legrand-Joire (Ludovic), filateur, rue d'Austerlitz, 13.
1325.* Lehoucq (Jules fils,) fabricant, rue des Ursulines, 276.
1824. Lelong (Émile), employé de commerce, rue de la Malcense, 46
3520. Lelong-Wallerand, propriétaire, rue du Calvaire, 15.

Nos d'inscription. MM.

1394.* Lemaire-Caulliez (Joseph) filateur, rue de la Cloche, 41.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand'Place, 28.
1745.* Leplat (Emile), filateur, rue de Guisnes, 198.
2628.* Leplat-Ducourt, industriel, rue de Guisnes, 200.
1320.* Leroux Denniel, négociant, rue du Bocquel, 14.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque, 203.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue de Dunkerque, 203.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue Delobel, 26.
1361.* Leurent (Jean), filateur, rue du Tilleul, 59.
2631.* Leurent (Désiré), industriel, rue de Roubaix, 45.
2823.* Leurent-Nicolle (Édouard), industriel, rue Leverrier.
2994. Levêque (Arthur), instituteur à l'Institut Colbert, rue de Gand.
1369 * Liagre (Louis), négociant en épiceries, rue de Lille, 35
1323.* Lombard (Henri), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 116.
929. Lorthiois-Motte (Floris), négociant en laines, rue de Lille, 43.
1484.* Lorthiois-Renard (Charles), négociant, rue Nationale, 65.
1821.* Lorthiois–Delobel (Jules) négociant, rue de Lille, 72.
2627.* Lorthiois-Six, industriel, place Leverrier.
2950. Lyoen, instituteur, rue Saint-Pierre, 86.
2601.* Malard (Georges), industriel, rue de Guisnes.
1328. Marescaux (Edouard), gérant de banque, rue de Guisnes, 79.
2651. Marescaux (Floris), rue Ste-Barbe, 30.
768. Masure Van Elslande (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand, 42.
1284.* Masure-Six (François), A 🙰, propriétaire, rue de Lille.
1282.* Masurel (Edmond), filateur, Grande-Place, 22.
325. Masurel, (François), A. 🙰, propriétaire, rue de Lille, 83.
722. Masurel (Albert), A. 🙰, manufacturier, rue du Bois, 140.
3431. Monin, proviseur du lycée.
1343.* Monnier (Léon), fabricant, rue Winoc-Chocqueel, 23.
1975. Montagne (Louis), directeur de l'Académie de musique, rue Nationale.
2636. Mortagne (Jean), employé de commerce, rue Verte, 57.
923. Motte-Jacquart (A.), filateur de laines, rue du Pouilly, 18.
1395.* Motte frères, filateurs, rue de la Gare, 13.
2200. Motte (Paul), employé de commerce, rue du Prince, 31.
3163. Moyse (Mme Ve), modes, rue Desurmont, 75.
1673.* Muller (Félix), représentant, rue du Haze, 88 *bis*.
1307. Mulliez (Jules), commis-négociant, rue du Sentier, 34.
2055. Odoux (François), négociant, contour St-Christophe.
2202. Omez-Leblanc (Aug.), employé de commerce, rue de Calais.
2181. Pennequin, employé de commerce, rue de Lille.
1619. Petit-Leduc (Joseph), rédacteur au *Journal de Roubaix*, rue Nationale, 78.
3088. Philippe (Jean), retordeur, rue du Bus, 10.
1346.* Pollet-Caulliez, négociant, square Hôtel de Ville, 2.
1894. Poujet (Marcel), conducteur des ponts et chaussées, rue St-Jacques, 43.
932. Rasson-Watinne (E.), industriel, rue Nationale, 67
2226. Rasson-Valentin (Joseph), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 140
1891. Rosoor-Delattre (Jules), imprimeur, Grande-Place, 31.
2549. * Rousseau-Liénart, industriel, rue Verte, 27.
2198. Ruffin (A.), chimiste, rue Winoc-Chocqueel, 135.
2642. Segard-Six, négociant, boulevard Gambetta.
2080. Screpel-Joire (Louis), fabricant, rue de Lille.

Nos d'inscription. MM.

1801. SEVIN-HENNION (Adolphe), commis-négociant, rue du Sentier, 23.
1357. SIMOENS-PILLE (Léon), commis-négociant, rue du Château, 26.
1339.* SIX-BOULANGER (Alphonse), négociant, place Thiers, 52.
921. SIX (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
937. SIX (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
2929. SIX (Georges), professeur au Lycée, rue de l'Amiral-Courbet, 8.
2595. STEINBACH (Jean), rue Motte, 5.
2201. STUPUY (Paul), fils, professeur de musique, rue des Poutrains.
1322.* SUIN (Philippe), boucher, rue St-Jacques, 55.
3253. SUIN (Désiré), négociant, rue Nationale, 153.
915. TAFFIN-BINAULD, brasseur, rue du Tilleul, 30.
3437. THARIN-CALLENS, représentant, rue des Poutrains, 42.
1970.* TIBERGHIEN-DESURMONT, fabricant, rue de Lille.
1971.* TIBERGHIEN-LEPOUTRE, fabricant, rue du Dragon.
3394.* TIBERGHIEN-MOTTE, rue de Lille, 87.
1349.* TIBERGHIEN-VANDEN BERGHE, fabricant, rue de l'Alma, 31
1358. TIBEAUTS-CAULLIEZ (Charles), représentant, rue Verte-Feuille, 19.
1374. TIBEAUTS-CAULLIEZ (Alexandre), représentant, rue Faidherbe, 25.
2360.* TRENTESAUX-DESTOMBES, négociant en laines, rue de Lille, 112.
2930. VANDENDRIESCHE, employé de commerce, rue du Bois, 110.
2746. VANDEKERKOVE-BOUSSEMART, négociant, rue de Lille, 138.
1376.* Veuve VANDEPUTTE-MULLIÉ (Émile), négociant, rue Dervaux, 28.
1311. * VAN ELSLANDE (Joseph), négociant, rue du Haze, 27.
548. VASSEUR (Victor), bibliothécaire, rue Nationale, 137.
1956. VERDONCK (J.-B.), employé de commerce, rue Winoc-Chocqueel, 51.
2362. VERMERSCH (Cyrille), filateur de laines, rue du Casino, 49.
2245. VIENNE-FLIPO, industriel, rue Chanzy, 43.
3160. VIENNE, docteur en médecine, rue d'Austerlitz, 25.
1953. WALTER-BOURGOIS (Mme), directrice d'institution, rue du Tilleul, 43.
2019. * WATTEL-GIMMIG (Auguste), négociant, rue Neuve-de-Roubaix.
2234. WATTEL (Mme), propriétaire, rue du Sacré-Cœur, 17.
1976. WATTEEUW, A. (I), publiciste, rue St-Jacques, 39.
1557. * WATTINNE-DELESPIERRE, propriétaire, rue des Ursulines, 81.
1356. WERBROUCQ-BESÈME (Victor), représentant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 13.
2551. WITTEMBERGHE-OGER, représentant de commerce, rue de la Malcense.

Verdun.

1665. DE GERMINY (Le Bègue), général de division, O. ✠, gouverneur de la Place.

Versailles.

1074. WANNEBROUCQ-DUTILLEUL (Mme Vve), propr., avenue de Villeneuve-l'Étang, 5.

Vitry-en-Artois.

1255. TACQUET (Georges), notaire.

N°s d'inscription. MM.

Wambrechies.

3238. Vandenbosch (Jean), filateur.

Wasquehal.

3420. Liénard (Maurice).

Wavrin.

1508. Lemay-Chamonin, propriétaire.

Wizernes (*Pas-de-Calais*).

1705. Dambricourt (Géry), fabricant de papier.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

BUREAU :

MM.

Président.................... Doutriaux, I. ✿, ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats.
Viće-Presidents............. Sirot (Jules), A. ✿, ancien Député, Conseiller général, Maire de St-Amand.
Secrétaire-Général.......... Damien, A. ✿, Directeur de l'école primaire supérieure.
Secrétaire.................. Giard (Pierre), Libraire.
Trcsorier.................. Desruelles, Lyquidateur-Syndic.
Commission administrative.. Sautteau, I. ✿, Avocat, Maire de Valenciennes.
Bertrand, Inspecteur primaire.
Boutry, Avoué.
Cellier, Avocat.
Delsarte, Direct[r] d'école communale, Valenciennes.
Dombre, Directeur de la Cie des Mines de Douchy.
Sirguey, I. ✿, Proviseur du Lycée.
St-Quentin, (Fénelon), A. ✿, Avocat
Varlet, Notaire à Bouchain.

MEMBRES ORDINAIRES.

Mme veuve ACREMANT, propriétaire, Valenciennes.
MM. AMAND (Victor), suppléant du Juge de paix, Condé
ANDRÉ, notaire, Mortagne.
ANDT (le docteur), pharmacien, Valenciennes.

BARA, instituteur, Le Rosult.
BARBIEUX (Louis), brasseur, Saint-Amand.
BARBIEUX (Émile), propriétaire, Saint-Amand.
BARON fils, marchand boucher, Valenciennes.
BATIGNY, entrepreneur de peintures, à Valenciennes.
BAUDRAIN, juge de paix, Valenciennes.
BECK, pharmacien, Valenciennes.
BERTAU (Edgard), propriétaire, Valenciennes.
BERTEAUX, instituteur, Denain.
BERTRAND, inspecteur primaire, Valenciennes.
BILLET (François), distillateur, Marly.
BINET, conseiller municipal, Valenciennes.
BINOIS (Albert), rue du Quesnoy, Valenciennes.
BLARY, instituteur, St-Saulve.
BOCA, (Charles), avocat, Valenciennes.
BOIVIN, directeur de la Banque de France, Valenciennes.
BONEILL (Émile), directeur d'assurances, Valenciennes.
BOUCHART (René), industriel, Saint-Amand.
BOUCHER, instituteur, Wignehies.
BOUCHER, brasseur, Valenciennes.
BOULANGER, propriétaire, St-Saulve.
BOUTOEY (Mme vve), propriétaire, Valenciennes.
BOUTRY, avoué, do
BRABANT (Alfred), Maire, Onnaing.
BRABANT (Edmond), fabricant de sucre, Onnaing.
BROUDEHOUX, constructeur, Anzin.
BUGNOT, négociant, Valenciennes.
BULTOT (Paul), ancien notaire, Anzin.
BULTOT (Édouard), avocat, Valenciennes.
BUSIGNIES, industriel, Valenciennes.

CALLIPEL fils, Valenciennes.
CANONNE, juge-de-paix, Bouchain.
CANONNE, notaire, Bouchain.
CARPENTIER, ancien commissaire-priseur, Valenciennes.
CARTIGNY, notaire, Valenciennes.
CASALIS, inspecteur des forêts, Valenciennes.
CASTIAU, notaire, Condé.
CASTIAU, docteur en médecine, Vieux-Condé.
CAULLET, conseiller général, Haspres.
CELLIER (Eugène), avocat, Valenciennes.
CHAMPAGNE, directeur de l'École supérieure, Denain.
CHAUSSEZ, huissier, Valenciennes.

MM. Chesnel, pharmacien, Valenciennes.
Cloart, instituteur, Maing.
Cocheteux, docteur en médecine, Valenciennes.
Coet, instituteur, Marly.
Copin (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
Coulon (Hector), huissier, Valenciennes.
Courtin, industriel, Raismes.

Damien, directeur de l'école supérieure, Valenciennes
Davaine (Émile), conseiller général, St-Amand.
Debiève, industriel, Valenciennes.
Debuschère, inspecteur au chemin de fer du Nord, Valenciennes.
De Forcade, secrétaire général de la Cie des mines, Anzin.
Defresnes (Charles), propriétaire, Valenciennes
Dehon et Seulin, imprimeurs, Valenciennes.
Delame (René), négociant, Valenciennes.
Delattre, directeur de l'école municipale, Valenciennes.
Defline (Mlles), Bruay.
Défossez, docteur en médecine, Abscon.
Delcourt (Th.), notaire, Valenciennes.
Delcourt (Eugène), avocat, Valenciennes.
Delcourt (Paul), propriétaire, Valenciennes.
Delhaie, conseiller municipal, Valenciennes.
Delhaye (Jules), propriétaire, à Valenciennes.
Delhaye (Charles), ancien avoué, Valenciennes.
Demanest (Mme), Saint-Amand.
Deprez (Joseph), ingénieur, Anzin.
De Preux, propriétaire, Saultain.
De Quillacq, ingénieur, Valenciennes.
Deromby, suppléant du juge de paix, Valenciennes.
Dervaux, conseiller général, Condé.
Deschamps, instituteur, Denain.
Descamps, docteur en médecine, Raismes.
Désorbaix (Victor), avocat, Valenciennes.
Desroches, directeur d'agence, Paris.
Desruelles, liquidateur et syndic, Valenciennes.
Devillers (Charles), avoué, Valenciennes.
Dewalle, propriétaire, Valenciennes.
Dirand, ingénieur, Vicoigne, Raismes.
Dombre, directeur des mines de Douchy, Lourches.
Douay, avocat, Valenciennes.
Douchy (Georges), avocat, Valenciennes.
Doutriaux (Auguste), avocat, Valenciennes.
Doutriaux (André), avocat, Valenciennes.
Dreyfus (Léopold), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Salomon), négociant, Valenciennes.
Dreyfuss (Louis), huissier, Valenciennes.
Dubiez (Jules), Juge de paix, Valenciennes.
Dubois-Risbourg, constructeur, Anzin.
Ducatez, avoué, Valenciennes.
Dupas-Brasme, négociant, d°

MM. Dupas (Jules), propriétaire, Anzin.
Dupont (Abel), conseiller municipal, Valenciennes
Dupont (Paul) fils, banquier, Valenciennes.
Dusart, architecte. Valenciennes.
Dutouquet (Mme), Valenciennes.

Ewbank (Georges), avocat, Valenciennes.

Fally (Émile), brasseur, Condé.
Fally, notaire, Valenciennes.
Fenodod, capitaine de gendarmerie, Valenciennes.
Fiévet, huissier, Valenciennes.
Fontëllaye, Conseiller municipal, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Franchi, s.-inspecteur de l'enregistrement.
François, directeur général de la Cie des mines, Anzin.
François, docteur en médecine, Valenciennes.
Frappart, entrepreneur, St-Saulve.
Fromont (Jules), propriétaire, Valenciennes.

Garrigoux, sous-directeur des contributions indirectes, Valenciennes.
Giard (Georges), propriétaire, Valenciennes.
Giard (Léon), courtier, Valenciennes.
Giard (Pierre), libraire, Valenciennes.
Gillet (Arthur), directeur de banque, Valenciennes
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Gras, industriel, Valenciennes.
Grimonprez (Eugène), propriétaire, Valenciennes.
Gronnier, principal du Collège, Saint-Amand.

Haillot (Léon), négociant, Valenciennes.
Harmegnies, fabricant de cordages, Anzin.
Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Henry (Victor), secrétaire de la Chambre de Commerce, Valenciennes.
Herbet, négociant, Valenciennes.
Hunet, agriculteur. à Estreux.

Imbert, conseiller municipal, Valenciennes.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jeanjean, agent-voyer principal, Valenciennes.

Lacroix, fabricant de produits chimiques, Valenciennes.
Lambert, inspecteur primaire honoraire,, Valenciennes.
Lamotte (André), directeur d'assurances, Valenciennes.
Lapchin, président du conseil de prudhommes, Valenciennes.
Larose, agent d'assurances, Anzin.
Lartisien, docteur en médecine, Denain.
Lasson, directeur de l'école municipale, Valenciennes.
Laurent, 1er commis d'administration des douanes, Valenciennes.
Lebacqz (Charles), conseiller municipal, Valenciennes.

MM. Lebeau, professeur au lycée, Valenciennes.
Lebrun, négociant, Valenciennes.
Lecat (Julien), ancien président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lecerf (Mme Vve), d°
Ledieu (Adhémar), commissionnaire, d°
Lefebvre (Jules), notaire, d°
Lefebvre (Émile), propriétaire, d
Lefebvre, ingénieur des ponts et chaussées, Valenciennes.
Lefrancq-Claisse, négociant, d°
Legrand, substitut du Procureur de la République, Valenciennes.
Lemaire, notaire, Valenciennes.
Lepez, maire, député, Raismes.
Leroy (Edmond), greffier du Tribunal de commerce, Valenciennes
Leroy (veuve Aimée), Valenciennes.
Lesens, juge de paix, Denain.
Lestoille (Edmond), avoué, Valenciennes.
Lobert (Albert), négociant, Valenciennes.

Mabille (Henri), banquier, Valenciennes.
Mailliet, constructeur, Anzin.
Malissart-Tazza, constructeur, Anzin.
Malotet, professeur d'histoire au lycée.
Manouvrier, docteur en médecine, Valenciennes
Marbotin, avoué, Valenciennes
Marchand, huissier, Condé.
Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mariage, d° d°
Mariage, conseiller municipal, d°
Marlière (Charles), négociant, Valenciennes.
Martin (Mlle), directrice du Collège de jeunes filles, Valenciennes.
Mascart, professeur, Valenciennes.
Mascaux, ancien notaire, Mortagne.
Masingue, négociant, Mortagne.
Masson (François), propriétaire, Marly.
Matharel (de), receveur de finances, Valenciennes.
Mathieu (Mme Vve Amédée), propriétaire, Anzin
Maurice (Henri), propriétaire, Valenciennes.
Membré, caissier, Valenciennes.
Mention (Alfred), notaire, St-Amand.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, à Anzin.
Milleteau, sous-préfet, Valenciennes.
Moreaux-Sturbois, maire, La Sentinelle.
Muel, entrepreneur de camionnage, Valenciennes.
Museur (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

Parent (Désiré), ingénieur, Anzin.
Patoir-Lionne, négociant, Wallers.
Piérard (Louis), consul de Belgique, Valenciennes.
Piérard (Georges), banquier, »
Piérens, directeur des douanes, Valenciennes.
Piettre, juge-de-paix, Valenciennes.

MM. PILLION (Jules), conseiller municipal, Valenciennes.
PLICHON-HAVEZ, banquier, Saint-Amand.
POLMEST, professeur, société de géographie de Pinlande Helsinfors (Pinlande).
POUGET, instituteur, Anzin.
POULLE, Procureur de la République, Valenciennes.

RÉSIMONT, administrateur-directeur des forges du Nord et de l'Est, Valenciennes.
RICHEZ, architecte, Valenciennes.
ROGER, notaire, Valenciennes.
ROGUIN, avocat, Valenciennes.
ROSHEM, commandant du recrutement, Valenciennes.
RICHARD, instituteur, Denain.
RINGOT, instituteur, Mastaing.

SABÈS (Albert), commissionnaire, Valenciennes.
SACLIER, ingénieur en chef à la Compagnie des Mines, Anzin.
SAINT-QUENTIN (Fénelon), avocat, Valenciennes.
SAUTTEAU (Paul), maire, Valenciennes.
SCHRYVER (DE), directeur de la Société franco-belge Raismes.
SIRGUEY, proviseur du Lycée, Valenciennes.
SIROT-MALLEZ (veuve), Thiant.
SIROT (Jules), conseiller général, St-Amand.
SIZAIRE, instituteur, Trith-St-Léger.
LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, Valenciennes.
STIÉVENARD (François), marchand épicier, d°

TASSIN (Victorien), ancien maire, Crespin.
TAUCHON, docteur en médecine, Valenciennes.
TENIÈRE, hôtelier, Valenciennes.
THELLIER DE PONCHEVILLE, avocat, Valenciennes.
THELLIER DE PONCHEVILLE, propriétaire, Valenciennes.
TISON, instituteur, Anzin.
TRAMPONT, géomètre, Valenciennes.
TRINQUET (Maurice), étudiant, Valenciennes.
TURBOT, industriel, Anzin.

VAN-DE-VELDE, avoué, Valenciennes.
VARLET, notaire, Bouchain.
VARLET, percepteur, Valenciennes.
VASSEUR (Hippolyte) directeur d'assurances, Valenciennes.
VENOT, industriel, Onnaing.

WAGRET (Adolphe), maire, Escaupont.
WALLERAND, (Mlle), directrice d'école municipale, Valenciennes.
WEIL (Émile), maire, député, Marly.
WEIL (Hector), négociant, Marly.
WINS (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.

PROGRAMME DES CONCOURS POUR 1899

SECTION SUPÉRIEURE.

1re Série. — GÉOGRAPHIE MILITAIRE.

(Les questions seront posées par des Officiers, membres de la Société).

Étude détaillée de l'Europe et de la France.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

2e Série, *réservée aux Employés du Commerce et de l'Industrie.*

L'Australie, ses facultés productives, importations, exportations, routes et transports ; moyens de développer ses relations commerciales avec la France.

NOTA. — **Prix d'Audiffret.** — Un prix spécial sera attribué à l'auteur du meilleur travail sur le pays d'Europe, qui lui paraîtra offrir le plus de facilités et le plus d'avantages pour la création ou le développement de rapports commerciaux et industriels avec le Nord de la France.

Ce travail, fait librement et à domicile, devra être remis contre reçu, au Siège de la Société, avant le 1er Décembre de l'année 1899.

3e Série, *réservée aux Élèves de l'École supérieure de Commerce.*

Géographie économique des cinq parties du Monde.

Le **Prix Desroches** consistant en un voyage de dix jours dans la région des Causses, sera attribué au 1er lauréat de ce concours.

NOTA. — I. — Les frais de nourriture et de logement restent à la charge du lauréat, sauf dans les établissements qui dépendent directement de la Société la *France pittoresque.*

II. — Les questions des Concours des 2e et 3e séries seront posées par des négociants, membres du Comité d'Études. Ces Concours doivent être envisagés spécialement au point de vue commercial, la géographie physique ne devant être traitée que subsidiairement.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Nul ne peut se faire inscrire en cette section s'il ne justifie de la qualité d'élève d'un établissement d'enseignement *secondaire* public ou privé. — Exception faite pour les éducations particulières.

GARÇONS.

1re Série. (Limite d'âge, 17 ans au 1er octobre de l'année du Concours) (1899).

L'Europe moins la France.

2e Série. (Limite d'âge, 16 ans au 1er octobre de l'année du Concours) (1899).

L'Asie, l'Afrique, l'Océanie.

FILLES.

1re Série. (Limite d'âge, 15 ans au 1er octobre de l'année du Concours) (1899).

L'Europe, moins la France, l'Asie.

2e Série. (Limite d'âge, 14 ans au 1er octobre de l'année du Concours) (1899).

L'Afrique, l'Océanie et les deux Amériques.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

PROGRAMME COMMUN AUX GARÇONS ET AUX FILLES.

Les éducations particulières peuvent se faire inscrire dans cet ordre d'enseignement d'où sont exclus les élèves de l'enseignement secondaire. Les chefs d'établissements doivent faire inscrire leurs élèves dans la catégorie dont ils suivent les cours : Enseignement supérieur ou élémentaire.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

Nul ne peut se faire inscrire dans cette section s'il a moins de 13 ans au 1er octobre de l'année du Concours, ou plus de 18 ans au 1er octobre de la même année.

On ne peut se faire inscrire dans deux séries à la fois.

1re Série.

Géographie physique et économique de l'Asie et de l'Archipel Malais.
Géographie physique, politique et économique de l'Europe, moins la France.

2e Série.

Géographie de l'Océanie (moins l'Archipel Malais), de l'Amérique et de l'Afrique. — Explorations. — Notions de géographie économique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

1re Série. (Limite d'âge, 14 ans au 1er octobre de l'année du Concours) (1899).

Géographie physique et politique de l'Europe, moins la France.

2e Série. (Limite d'âge, 12 ans au 1er octobre de l'année du Concours) (1899).

La France.
Le département du Nord.

CORRECTION.

La correction des copies dans la section supérieure sera faite pour le Concours de géographie militaire par le comité d'officiers — pour la section commerciale par le comité de négociants.

Pour l'enseignement secondaire, la correction sera faite par des Professeurs de Faculté, membres de la Société.

Quant aux concours d'enseignement primaire supérieur et élémentaire, la correction des copies est confiée aux soins de M. Merchier, Secrétaire-Général, qui pourra prendre des collaborateurs parmi les Instituteurs faisant partie de la Société.

Le Président de la Société, celui de la Commission des Concours et les Secrétaires-Généraux font, de droit, partie de toutes les Commissions de correction.

Demandes d'admission au Concours:

Le même établissement ne peut présenter plus de dix candidats par série.

Les Élèves devront se faire inscrire, avant le 7 Juillet :

A Lille, au Siège de la Société, rue de l'Hôpital-Militaire, 116 ;

A Roubaix, chez M. Destombes, 61, rue de Lille ;

A Tourcoing, chez M. François Masurel Père, Vice-Président, ou chez M. J. Petit-Leduc, Secrétaire, rue Nationale, 78.

La demande d'inscription devra contenir :

1° L'extrait de naissance sur papier libre ;

2° L'indication de l'établissement dont l'élève suit les cours, et, pour ceux recevant l'instruction dans leur famille, l'adresse de leurs Parents ;

3° *La série* dans laquelle l'élève désire concourir.

Toute demande d'inscription qui ne renfermerait pas ces renseignements, sera considérée comme nulle et non avenue.

Les impétrants qui, par suite de déclarations fausses ou incomplètes, seraient éliminés du Concours, recevront avis de la décision prise à leur égard par le Comité d'Études.

On peut se faire inscrire par demande affranchie.

PRIX ET RÉCOMPENSES.

Les Prix et Récompenses consisteront en Volumes, Atlas, Cartes, Médailles, Bourses de voyage, Diplômes, etc.

1° Prix offerts par M. Paul Crepy.................................... **300** fr.
2° — — M. François Masurel Père........................ **200**
3° — — M. Nicolle-Verstraete............................ **100**
4° Médailles offertes par Mme Parnot, aux Jeunes Filles............. **100**
5° Prix offerts par M. Léonard Danel, à plusieurs Jeunes Gens Lauréats, consistant en un voyage dans une des villes ou l'un des ports de la région du Nord.. **200**

Le Secrétaire-Général, A. MERCHIER.

Le Président de la Société, PAUL CREPY.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1898.

BRUGES, SA PROCESSION ET LES TRAVAUX DU PORT DE HEYST.

8, 9 et 10 Mai 1898.

Organisateurs : MM. VAN TROOSTENBERGHE et CALONNE.

(Suite et fin) (1).

ÉGLISE ST-JACQUES. — Une des plus remarquables églises de la Venise du Nord. Elle existait à la fin du XIIe siècle. Du siècle suivant sont : le bas de la tour, les transepts et la chapelle septentrionale.

L'église fut remaniée et agrandie de 1457 à 1518 par Georges Weylaert, maitre

(1) Voir tome XXXI, 1899, page 124.

maçon et Corneille Tielman, tailleur de pierres. Les frais furent couverts par les négociants florentins et les familles Portunari, de Moor et de Gros. En 1693, on mit, pour lambris, du marbre noir provenant de tombeaux démolis et du bois peint simulant le marbre.

Une tombe plate en cuivre de Jacques Bave (1432) et de sa moitié Catherine Poltus (1454) se trouve sous le portail du côté droit. Le jubé, en marbre noir et blanc, fut exécuté par Jacques de Cockq (1629) ; les stalles finement sculptées par Martin Moenaert furent terminées en 1674. Le maître-autel, par Corneille Gailliard (1666-70), est orné d'un tableau représentant l'Adoration des Mages, par Jean Van Bockhorst (1658).

Les tableaux sont nombreux et quelques-uns ont de la valeur, principalement un triptyque de P. Pourbus (1556).

Le tombeau, à deux étages, de Ferry de Gros et de ses deux femmes, Françoise d'Ailly et Phelippe Wieland, dans la chapelle Sud, est une œuvre d'art du XVIe siècle.

Sur la dalle supérieure, Ferry de Gros étendu, est représenté couvert de son armure ; son épée et ses gantelets à côté de lui. Il est tête nue et ses pieds reposent sur un lion. Phelippe Wieland, au même plan et couchée près de son mari, est habillée en blanc, la tête reposant sur un coussin rouge. A ses pieds, un chien.

Au-dessous, repose Françoise d'Ailly. Elle est vêtue d'une robe de velours cramoisi et d'un mantelet bleu avec intérieur blanc ; la tète est posée sur un coussin vert.

Le monument est en pierre de Boulogne et les deux dalles en pierre de Tournai.

Les piliers latéraux sont couverts d'armoiries. Au-dessus du compartiment supérieur est représenté l'écu de Ferry de Gros.

Sur des banderolles se trouve sa devise : « Tout pour être toujours léalle. »

D'autres tombes méritent aussi qu'on s'y arrête.

Dans une prochaine excursion, où nous pourrons disposer d'un peu plus de temps, nous décrirons sommairement, ainsi qu'il vient d'ètre fait : le Béguinage, le Minne Watter, les Remparts, la porte Ste-Croix, la Société de St-Sébastien, le Séminaire, la Potterie, l'École Normale, etc.

II. — PROCESSION DU ST-SANG.

Une description de cette cérémonie religieuse a déjà été faite dans le Bulletin de Septembre 1897 de notre Société (p. 170 et suiv.); nous prions le lecteur de vouloir bien s'y reporter.

Moins favorisés que les visiteurs de l'an dernier, qui avaient élu domicile sur le balcon de la devanture de la baraque des singes, nous avons assisté au passage de la procession sur un trottoir de la rue Nord du Sablon, à l'angle de la rue Traversière, vis-à-vis le collège St-Louis.

En dehors de la richesse des divers éléments qui la forment, nous avons remarqué le respect et le recueillement des spectateurs fort nombreux, ainsi que les pèlerinages composés d'habitants des villages environnants traversant la ville, tête découverte et récitant le chapelet sans se laisser distraire par quoi que ce soit.

Nous devons une mention spéciale au tambour-major de la musique de la garde civique. Un géant, en tenue militaire, le chef coiffé d'un bonnet à poils de haute dimension. Il est digne et c'est avec fierté qu'il remplit depuis de longues années

déjà, le rôle qui lui est confié. Il est âgé, me dit l'aimable M. Van Troostenberghe, et cependant il a la désinvolture d'un homme encore jeune.

Nous donnons ci-après un relevé des divers groupes que nous avons vu passer :

Corps de Musique des Lanciers. — Peloton de Lanciers.

I. — Paroisse de Ste-Marie-Madeleine.

Croix et acolytes. — Bannière.
Groupe de la Sainte-Enfance.
Groupe de saint Joseph.
Groupe du Sacré-Cœur de Jésus.
Enfants portant des oriflammes et des fleurs. — Statue.
Groupe de sainte Marie-Madeleine.
Marie-Madeleine (avant sa conversion).
Marie-Madeleine (après sa conversion).
Elle est suivie de deux femmes portant le nard précieux, et de deux autres portant le Saint-Suaire.
Marie-Madeleine exerçant la Pénitence en Provence. Elle est entourés d'anges.
Groupe de la Confrérie de N.-D. de la Rançon.
Le Clergé paroissial.

II. — Paroisse de Ste-Anne.

Croix et acolytes.
Bannière de sainte Barbe.
Groupe de saint Benoît Labre.
Bannière. — Oriflammes. — Statue.
Groupe de la Sainte-Enfance.
Chinois portant des cartels. — Statue de l'Enfant-Jésus.
Groupe de saint Aloys de Gonzague, patron de la jeunesse.
Groupe de sainte Anne.
Jeunes filles. — Statue.
Anges entourés de Vierges et portant les emblêmes des trois vertus théologales : la croix, l'ancre et le cœur.
Groupe de N.-D. aux patrons de la peste.
Vierge. — Bannière de N.-D.
Groupe du Sacré-Cœur de Jésus.
Bannière du Saint-Sacrement. — Bannière du Sacré-Cœur.
Vierges portant les instruments de la Passion.
Statue du Sacré-Cœur.
Groupe de sainte Marguerite, martyre.
Bannière, bouquets et cartels. — Anges portant des branches de lys et de palmiers, ainsi que des glaives, symboles du martyre.
Sainte Marguerite richement costumée.
Groupe du Saint-Sépulcre.
Chevaliers du Saint-Sépulcre.
Le Tombeau de Notre-Seigneur. — Groupe de Croisés.
Les trois Saintes-Femmes.
Le Clergé paroissial.

III. — Paroisse de Ste-Walburge.

Croix et acolytes.

Groupe de sainte Walburge, patronne de l'église.

Walburge, fille du roi d'Angleterre, entourée de ses nobles compagnes et de Vierges portant des symboles relatifs à l'histoire de sa vie.

Walburge, abbesse d'Eichstadt et ses religieuses.

Châsse de sainte Walburge.

Groupe de saint Joachim, père de la Sainte-Vierge Marie.

Groupe de saint Joseph. — Bannière.

Enfants portant des inscriptions en l'honneur de saint Joseph.

Statue.

Groupe de la Confrérie de N.-D. du Saint-Rosaire.

Vierges, en costumes variés, portant des bannières représentant les 15 Martyres.

Le Rosaire représenté par une Vierge vêtue d'une robe d'argent et portant un chapelet. Elle est entourée de 15 jeunes filles reliées au chapelet par 15 guirlandes de 10 roses, symboles des « Ave ».

La statue miraculeuse de N.-D. du Saint-Rosaire.

Groupe du Sacré-Cœur de Jésus.

Les Promesses que Notre-Seigneur a faites à la bienheureuse Marie Alacoque.

Le Clergé paroissial.

CORPS DE MUSIQUE DE LA GARDE CIVIQUE.

IV. — Paroisse de St-Gilles.

Croix et acolytes. — Bannière.

Groupe en l'honneur de saint Gilles. — Saint Gilles dans sa jeunesse. — Ses compagnons. — Trois guérisons obtenues par son intercession. — Saint Gilles, ermite, vivant dans une caverne avec Vérédème. — Sa découverte par Wamba, roi d'Espagne. — Wamba fait ériger un couvent, où saint Gilles introduit la règle de saint Benoît.

Saint Gilles, abbé des Bénédictins, chassé par les Sarrazins. Il obtient de Charles-Martel, roi des Francs, la reconstruction de son abbaye.

L'église de St-Gilles, à Bruges, obtient en 1466, la précieuse relique de son patron par l'intermédiaire de Messire Guillaume de Grachaut.

Groupe de N.-D. de la Merci.

Vierges portant les unes des bannières et les autres des bouquets. — Statue.

Groupe de bergères.

Les trois vertus théologales : la Foi, l'Espérance et la Charité.

Groupe de la Sainte-Famille. — Anges.

Groupe de la Passion.

Les emblèmes et les instruments de la Passion portés par des jeunes filles vêtues de pourpre.

Groupe de N.-D. du Sacré-Cœur. — Vierges. — Statue.

Le Clergé paroissial.

V. — Paroisse de St-Jacques.

Groupe de la Confrérie de Sainte-Barbe.

Bannière. — Pureté de sainte Barbe. — Trois fillettes portant : Croix, livre des

Évangiles et Couronne de Vierges. — Sainte Barbe portant sa tour, accompagnée de nobles dames d'honneur ayant des lys à la main.

Martyre de sainte Barbe. — Des jeunes filles en costumes rouges et verts et qui portent des instruments du martyre : Sainte Barbe, à cause de sa foi, fut coupée au moyen de ciseaux, déchirée avec des crochets pointus, brûlée au moyen de torches, frappée de marteaux et finalement décapitée par son propre père.

Glorification de sainte Barbe.

La Relique (bras gauche et avant-bras) de la Sainte, entourée d'anges et d'encenseurs.

Groupe du Sacré-Cœur de Jésus.

Garçons vêtus de blanc et de rouge, portant oriflammes et emblèmes.

Groupe de la Sainte-Famille.

Vierges portant des fleurs et des invocations en son honneur.

Groupe de saint Jacques, patron de la paroisse.

Vocation de saint Jacques : 12 pêcheurs précédés de 3 jeunes garçons portant l'inscription évangélique : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes. »

La mission apostolique de saint Jacques : les 12 apôtres et au milieu d'eux le divin Maître qui les envoie à toutes les nations, prêcher l'Évangile.

Œuvres apostoliques de saint Jacques : Saint Jacques et 12 pèlerins en costume traditionnel, figurant ses voyages apostoliques en Palestine et en Espagne (Compostelle).

Le Clergé paroissial.

VI. — Paroisse de Notre-Dame.

Deux bannières au chiffre de Marie.

Croix et acolytes.

Groupe de saint Jean Berchmans.

Écusson porté par deux enfants vêtus de blanc.

Garçons en costume bleu, portant les uns des oriflammes, les autres de splendides branches de lys.

Anges aux encensoirs à parfums.

Ange portant une relique du Saint. — Statue.

Groupe des orphelines de la maison « Maria-School ».

Les enfants représentant le culte de Marie.

Groupe de saint Boniface.

9 enfants en costume rouge et bleu portant des cartels.

4 jeunes gens portent sur coussins en satin les 4 emblêmes que l'on attribue ordinairement, dans l'art chrétien, à saint Boniface, notamment : 1° le livre des Évangiles perforé d'un glaive ; 3° le Pallium ; 3° la Mitre ; 4° la Crosse de l'évêque.

Groupe de la Confrérie de N.-D. de la Bonne-Mort.

Bannière.

18 Vierges richement costumées, portant des palmes et des fleurs. — Statue.

Groupe de la Sainte-Croix.

Jeunes gens portant des cartels avec guirlandes.

L'insigne Relique entourée de lumières est portée sur un magnifique brancard et sous baldaquin en satin rouge.

Le Clergé paroissial.

CORPS DE MUSIQUE DE LA « BURGERSGILDE ».

Cathédrale de St-Sauveur.

Croix et acolytes.

Le Drapeau de la ville. (Le porte-étendard revêtu du costume du XIVe siècle, les nouvelles armoiries de la ville datant de 1304.

Blasons des XXII Évêques de Bruges.

Groupe du Saint Nom de Jésus.

Le Saint Nom glorifié sur la terre.

Bannière de la Confrérie.

4 Lévites portant une gerbe de fleurs que surmonte le globe terrestre et dans laquelle on a piqué 2 banderolles aux inscriptions : « Que toutes les nations louent le Seigneur, qu'elles louent son Saint Nom. » (Ps. CXVII et CXVIII).

33 jeunes garçons avec les drapeaux de diverses nations, en costume propre à chaque pays dont ils portent les couleurs nationales.

Idem jeunes filles en costume national du pays, dont elles portent les armoiries.

Le Saint Nom glorifié dans le ciel.

Anges portant sur une hampe en trophée la doxologie : « Que le Saint Nom de Dieu soit béni. »

Le divin Sauveur que vénèrent les 9 chœurs des anges avec encensoirs de parfums.

Groupe du Sacré-Cœur de Jésus.

Bannière.

Enfants portant des bouquets et des oriflammes.

Groupe de Vierges portant des banderolles sur lesquelles sont inscrites les Promesses faites par Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Ces banderolles sont ajustées à des hampes autour desquelles serpentent des guirlandes couronnées de bouquets de fleurs. — Statue.

Groupe de Notre-Dame des VII Douleurs.

Bannière.

7 anges vêtus de blanc et de pourpre, portant des oriflammes avec inscriptions des sept douleurs. — Statue.

Les Ordres religieux.

Les Élèves du Grand-Séminaire.

Le Clergé.

Le Chapitre de la cathédrale de St-Sauveur.

La précieuse Relique du Saint-Sang.

Garde d'honneur.

S. G. Monseigneur G.-J. Waffelaert, évêque de Bruges.

Autorités civiles.

Peloton de Lanciers.

III. — TRAVAUX.

PORT D'ESCALE DE HEYST. — CANAL MARITIME DE BRUGES. — PORT DE BRUGES.

Comme nous l'avons dit dans la 1re partie, la cause principale de la décadence de Bruges fut l'ensablement du « Zwin ».

Malgré les nombreux efforts tentés pour enrayer cet ensablement, il fallut, vers

1545, abandonner toute espérance et condamner cet antique bras de mer comme voie navigable.

A cette époque, un peintre et ingénieur, du nom de Lancelot Blondeel, afin d'empêcher le dépérissement qu'il prévoyait, dressa un projet de port nouveau à la hauteur de Heyst, avec un canal d'embranchement à grande section vers Bruges. Ce projet ne fut jamais mis à exécution.

Depuis lors, trois siècles et demi se sont écoulés, l'idée a été reconnue bonne et les travaux en cours la réalisent.

Les études ont été longues et raisonnées ; il est vrai que la vérité marche lentement.

Bruges n'a plus d'autre accès à la mer que le canal d'Ostende, n'offrant que 4m,50 de mouillage et dont les ouvrages n'ont que 12 m. de largeur. La Belgique n'a pas de port d'escale à la côte ; le port de Heyst comblera cette lacune, car les profondeurs sont peu distantes de la côte.

Nous annexons au présent compte rendu une carte sur laquelle le projet adopté est tracé, nous avons en outre indiqué dans le plan de Bruges qu'il contient, l'emplacement des divers monuments.

Voici le programme, approuvé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics le 28 Août 1891, des clauses et conditions d'un concours public, en vue de la concession, par voie de péages et pour une durée de soixante-quinze ans, des travaux que comporte l'établissement d'un port de mer à Bruges par Heyst.

PROGRAMME.

I. « Un port à Bruges, situé à proximité du bassin actuel et immédiatement au » delà du canal de Bruges à Ostende. Ce port sera susceptible, dès le principe, » d'une capacité minima de trafic maritime total de un million de tonnes de poids » par année. Il comportera les longueurs de quais, les surfaces de terre-plein, de » hangars, d'entrepôts, les voies ferrées, les voies charretières, les appareils de » chargement et de déchargement, en un mot, l'outillage complet, cales sèches » comprises, pour desservir un pareil trafic. »

» Les installations doivent être susceptibles d'extensions à mesure des besoins. » Les plans à fournir devront indiquer ces extensions et les terrains qu'elles exige- » ront devront être acquis dès le début de l'entreprise. »

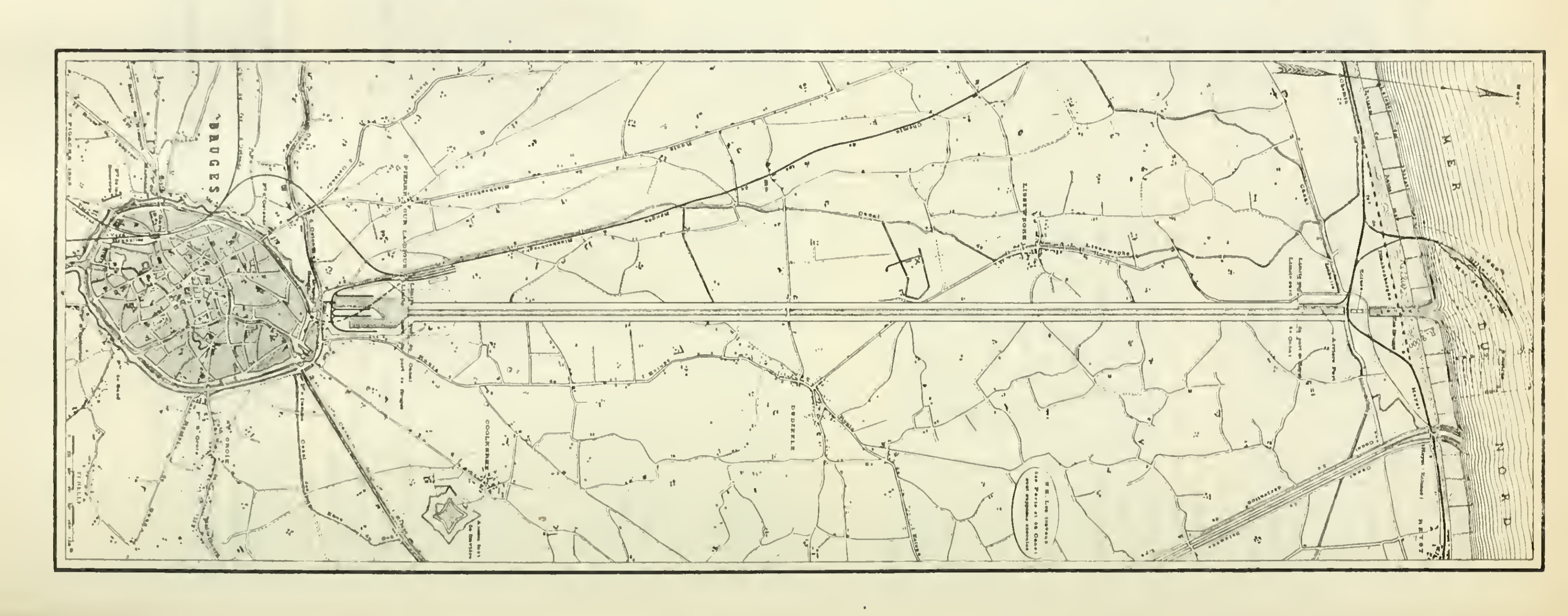
II. « Un canal maritime de 8 mètres de mouillage au minimum, aussi direct que » possible, alimenté par l'eau de mer, reliant Bruges à l'avant-port de Heyst et » satisfaisant à toutes les conditions requises pour la grande et rapide navigation. » La flottaison sera établie à la cote (+ 3m,50) du zéro d'Ostende. »

III. « L'établissement d'un avant-port à Heyst, permettant, en tout état de marée, » la flottaison des navires calant 8 mètres. Cet avant-port comportera, dès le prin- » cipe, un accostage direct, un développement de quais de 1.000 m., avec les » surfaces et l'outillage nécessaires pour desservir le trafic des steamers et des » escales. »

Parmi les projets, la Commission, après de laborieuses et intéressantes discussions, choisit le dispositif présenté par MM. Coiseau et Cousin, et le Gouvernement demanda à la province, à la ville et aux concessionnaires d'assumer, dans la dépense qui est estimée à 38 millions et demi de francs, la charge du canal maritime et des installations de Bruges, qui atteint une somme de près de 12 millions

CANAL DE BRUGES A LA MER.

PORT DE BRUGES. — PORT DE HEYST.



et demi, le Gouvernement prenant à la charge de l'État, l'établissement du port d'escale évalué à 26 millions de francs.

Nous allons donner un résumé de ce projet :

Port d'escale de Heyst. — Le port d'escale se composera d'une grande jetée courbe se détachant de la côte, entre Blankenberghe et Heyst, à 2.000 mètres des écluses d'évacuation des canaux de Selzaete et de Schipdonck; son extrémité ramenée parallèlement à la côte est distante de 850 mètres de la laisse de basse mer. Cette jetée comprend trois parties : la partie pleine, sur l'estran, qui abritera le port contre les vols de sable de l'Ouest; elle a 232 m. de développement; une partie à claire-voie de 306 m., en pallées métalliques entretoisées et contreventées, distantes de 5 m. et portant un tablier de pont destiné à la circulation des trains. La partie pleine du môle aura une longueur totale de 1.519 m., sa base sera formée de monolithes de 2.500 à 3.000 tonnes. Ces blocs reposeront sur un arasement du fond, fait à l'aide de petits moellons; extérieurement, le quai sera protégé contre l'affouillement par des enrochements (v. le profil).

Ces monolithes mesurant 25 m. de longueur sur 7m,50 de largeur et de hauteur variable, selon le niveau de fond, s'élèveront jusque vers 1 m. au-dessus de la basse mer.

Ils porteront un corps de jetée formé de blocs de 50 tonnes. Au-dessus de la côte + 7 m., un parapet en béton, moulé sur place, de 3 m. d'épaisseur et dont le sommet sera de + 13 m., complètera le môle.

Sur une longueur de 1.194 m., le môle appuiera un terre-plein limité vers l'intérieur par des murs de quai et portant les hangars et voies ferrées.

Au delà du terre-plein, le môle aura 9 m. à la base, 6m,50 pour la partie médiane et 4m,50 à hauteur du mur d'abri.

Le musoir terminal aura 16 m. de diamètre et portera un feu.

Cette jetée embrassera une rade qui, sur 300 m. à partir du môle, présentera une profondeur de 8 m. sous les marées basses de vives eaux.

L'étendue protégée contre les vents dominants du Sud au Nord-Ouest et les vents de tempête du Sud-Ouest au Nord-Ouest atteindra 110 hectares.

La jetée couvrira, jusque dans la direction Nord-Est et Nord, l'entrée du chenal. Le port sera ouvert vers l'Est, les vents et la mer ayant peu de violence de ce côté.

Les quais d'accostage du port d'escale seront fondés à des cotes variant de 9 m. à 9m,50. Ils seront garnis de hangars et de grues électriques.

Le chenal s'ouvre dans la rade abritée; il a 50 m. de largeur au plafond établi à la cote de 6 m. et 106 m. à la flottaison des marées hautes moyennes.

Les talus sont protégés par un perré maçonné.

L'entrée du chenal présente une ouverture de 200 m., limitée par des jetées basses en maçonnerie.

L'extrémité de ces jetées sera signalée par des feux de port.

La longueur du chenal est de 750 m.; il donne accès à l'écluse maritime de 20 m. de largeur et d'une longueur totale de 282 m., constituée de deux têtes indépendantes et d'un sas d'une longueur de 158 m.

Les têtes d'écluses sont à portes roulantes s'effaçant dans les chambres ménagées latéralement dans les bajoyers. Ces portes sont en acier; leur manœuvre se fera à l'aide de la force électrique.

A l'amont de cette écluse se présente un bassin de 660 m. de long formé par un élargissement du canal maritime de Bruges. Il a 50 m. de plafond et est bordé de talus perreyés.

La rive Ouest longe un terre-plein de 100 m. de largeur desservi par voies ferrées et cinq estacades d'accostage.

COUPE TRANSVERSALE DE LA JETÉE ET DU QUAI

54^m,00

8^m,50

Marée haute

Marée basse

Bloc en Béton de 3.000^T

8^m,00

12^m,50

ECHELLE.

0 5 10 15 20 25 30

Canal maritime de Bruges. — Le canal maritime de Bruges débouche dans l'arrière-port, son axe coïncide avec celui de l'écluse et du chenal. Il a 22 m. au plafond; 70 m. à la flottaison. Sa profondeur est de 8 m. et peut être portée à $8^{m},50$.

Les talus sont revêtus d'un perré de $0^{m},30$ d'épaisseur en moellons posés sur un corroie d'argile.

Entre Bruges et la mer, le canal est coupé par un pont tournant pour route; il a 22 m. de passe libre, 51 m. de longueur et $4^{m},80$ de largeur.

Un bac de passage d'eau sera établi entre ce pont et l'arrière-port.

Port de Bruges. — Le port de Bruges comprendra deux bassins reliés par une écluse au canal d'Ostende et bordés de terres-pleins munis de grues, de hangars, de voies ferrées et constructions nécessaires au port. Les deux bassins seront parallèles et de longueur différente. Ils seront séparés par un môle de 120 m. de largeur. Le bassin Ouest aura 540 m. de longueur avec mouillage de $6^{m},50$; il sera bordé de talus perrés avec appontements.

Le bassin de l'Est sera bordé de quais; son mouillage sera de 8 m.; le développement des quais sera de 800 m.

Ces deux bassins seront reliés par un bassin d'évolution dans lequel s'ouvrira le canal maritime.

Au fond du bassin d'Ouest sera placée l'écluse maritime qui reliera les bassins de Bruges avec le canal d'Ostende et avec le réseau navigable du pays.

Cette écluse aura 12 m. de largeur et une longueur totale de 172 m., dont $97^{m},40$ pour le sas.

Deux ponts tournants, l'un pour route, l'autre pour chemin de fer, seront établis sur cette écluse.

L'ensemble de ces travaux, décrétés par la loi du 11 Septembre 1895, forme une entreprise à forfait, confiée à MM. Coiseau et J. Cousin pour la somme de 38.969.075 francs.

Le délai d'achèvement est le 11 Septembre 1902.

L'exploitation des ports et du canal maritime a été concédée à la Compagnie des Installations maritimes de Bruges, au capital de 9 millions de francs.

Pour terminer, nous extrayons d'un ouvrage intitulé : « Le Port de vitesse de Heyst », de MM. J. Nissens, Hart et J. Zone, ingénieurs, les passages ci-après, pour bien montrer combien nos voisins comptent obtenir d'excellents résultats de leur entreprise :

« A la suite de l'approbation du projet par la Commission belge, le Gouverne-
» ment, justement soucieux de créer un port qui offrit à la grande navigation le
» service qu'on en attendait, et poussé dans cette voie par le Parlement et par la
» presse, a consulté d'éminents spécialistes étrangers. Ce sont : MM. Coode, Son
» et Matthews, ingénieurs conseils techniques du gouvernement des colonies
» anglaises, Chapman, superintendant de la Royal Mail Cy à Southampton, C.
» Husson, chef du service maritime des Chargeurs-Réunis du Havre.

» La note qui expose leur opinion a été livrée à la publicité : après avoir déclaré
» que le môle breakwater est absolument indispensable dans la situation de l'atter-
» rage de Heyst pour mettre à l'abri les navires devant faire escale et l'entrée du
» chenal, et que le dispositif réunit à leur avis toutes les dispositions désirables,
» ces spécialistes déclarent que le port répondra à toutes les conditions d'acces-
» sibilité et de sécurité des grands navires, et leur conclusion très formelle mérite
» d'être citée :

« Dans tous les cas, pour nous résumer, nous affirmons que le port projeté sera

» certainement le meilleur port que nous connaissions sur la côte française, belge » et hollandaise, depuis Cherbourg. »

» Pareille conclusion, allant de pair avec celles de la Commission belge, tranche » sans hésitation la question technique, et il est avéré que nous pouvons posséder » sur notre côte un port d'escale supérieur à tous les ports actuellement existants » sur la côte occidentale du contient.

» . . . .

» . . . .

» . . . .

» Le port tel qu'il est conçu et dont une maquette au 1/1.000e est l'un des plus » attrayants modèles du compartiment du génie civil à l'Exposition d'Anvers, » offrira sur un développement de 1.000 m. un accostage aux grands navires de la » flotte du Nord, avec un mouillage de 8 m. aux marées basses de vives eaux : » c'est la profondeur du port de Cuxhaven. Ces quais auront deux fois et demi le » développement de ceux que Le Havre voudrait construire pour ses transatlan- » tiques rapides.

» Sitôt accosté, le navire pourra débarquer ses voyageurs, qui trouveront sur le » même môle, à l'abri d'une jetée qui s'élève à 8m,50 au-dessus de haute mer, les » trains rapides qui doivent les mener à destination. Le transbordement des mar- » chandises se fera à l'aide de grues mues à l'électricité, et des hangars importants » recevront en dépôt celles qui auraient été expédiées trop tôt et qui devraient » attendre le passage de la ligne régulière à laquelle ils sont destinés.

» Tout est donc conçu de ce côté pour assurer des opérations accélérées, et » quelques heures suffiront pour opérer une escale à notre côte. »

Quoi qu'il en soit, les travaux dont il s'agit donnent lieu à de nombreux incidents qu'ont relatés les journaux belges : « *La Métropole* », « *La Patrie* », *La Chronique* », « *Le Journal de Bruxelles* », etc.

Le Gouvernement, paraît-il, envisage la question des installations maritimes de Bruges sous deux points de vue

Le côté économique et le côté qui touche le caractère artistique de la ville.

L'intérêt de celle-ci est lié à l'un comme à l'autre, et le Gouvernement désire ardemment que le port ne nuise en rien à l'aspect si intéressant et si captivant de la vieille cité historique flamande (c'est sans doute pour ce motif que l'on a attendu trois cent cinquante ans pour essayer de lui rendre un peu de vitalité). Agir autrement, dit-il, serait porter un coup mortel à l'avenir de Bruges.

De cette situation, il résulte que les délibérations communales relatives aux expropriations et aux alignements nécessaires pour l'exécution des travaux, même celle relative au dégagement de l'hôtel Gruithuse, soumises à l'approbation royale, restent en suspens.

Notre programme est achevé et vers nos pénates il nous faut revenir.

Toutefois, avant notre départ, à la fin d'un excellent dîner au Grand Hôtel du Commerce à Bruges, M. Croin, au nom de tous, remercie dans un toast chaleureux, MM. Van Troostenberghe et Calonne de nous avoir si bien dirigés et fait passer d'une manière aussi agréable qu'utile le peu de temps dont nous disposions. Nous avons également sablé le champagne en l'honneur des charmantes dames qui avaient eu l'amabilité de nous accompagner.

Nous quittons Bruges à 4 h. 50 et à 7 h. 40 nous arrivons en gare de Lille, enchantés de notre excursion, et après une cordiale poignée de mains, chacun s'en retourne chez soi.

V. PIGACHE.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

MARS.

3. — Lille. — *Conférence à la Société de Géographie.* M. Mévil : *La Guinée française et la Côte d'Ivoire.*

3. — Ouganda. — La Chambre des Communes vote l'indemnité réclamée depuis six ans par les P. Blancs français, lors des massacres de 1892.

4. — Grèce. — La Chambre vote le projet de contrôle financier.

6. — Chine. — Convention signée à Pékin cédant à bail à l'Allemagne pour 99 ans la baie de Kiao-Tchéou, déjà occupée par les Allemands.

6. — Lille. — *Conférence à la Société de Géographie.* M. R. Paillot : *Au Pays des Croisés, Rhodes, Chypre, Palestine.*

7. — Autriche. — A la suite de la démission du cabinet Gautsh, le comte Thun forme un nouveau ministère.

14. — Autriche. — Le gouvernement autrichien fait saisir le sabre d'honneur offert au colonel Picquart par les habitants de Buda-Pesth.

15. — Lille. — *Conférence à la Société de Géographie.* M. Lagrillière-Beauclerc : *De Lille au Sénégal et au Soudan avec M. André Lebon.*

16. — Crète. — L'Allemagne retire ses troupes.

16. — Congo. — Achèvement du chemin de fer de Matadé à Dolo (388 kil.) commencé en 1890. — La première locomotive arrive au Stanley-Pool.

19. — Océanie. — Loi déclarant les îles Sous-le-Vent de Tahiti partie intégrante du domaine colonial de la France.

23. — États-Unis. — Manifestations anti-espagnoles aux États-Unis.

24. — Lille. — *Conférence à la Société de Géographie.* M. l'abbé Rouiet : *La Colonisation française, chances de succès.*

26. — Allemagne. — Le Reichstag vote pour 7 ans les crédits de la marine.

26. — Espagne. — Memorandum du gouvernement espagnol aux six grandes puissances pour protester contre l'agression des États-Unis.

27. — Espagne. — Élections législatives, majorité libérale.

27. — Chine. — La Chine cède à bail pour 25 ans Port-Arthur et Tallen-Wan à la Russie.

31. — Chine. — Cession à bail à la France de la baie de Kouang-Tchéou.

31. — Algérie. — Manifestation des femmes antisémites à Alger.

31. — Corée. — La Russie rappelle son conseiller financier et ses instructeurs militaires.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

AFRIQUE.

Le coton du Soudan. — Parmi les produits du Soudan, le coton est l'un de ceux sur lesquels on compte le plus. Cette colonie pourra peut-être devenir un jour une productrice importante de cette matière première. Préoccupé de savoir si le coton récolté dans sa colonie pourrait lutter avantageusement avec ceux qui proviennent actuellement des grands pays cotonniers du monde : les États-Unis, l'Inde, l'Égypte, le général de Trentinian a soumis à la Société industrielle de Rouen des échantillons. L'examen auquel il fut procédé n'a pu conduire à une estimation sûre, les échantillons étant trop petits ; mais les constatations faites sont plutôt encourageantes.

Voici, par exemple, ce que dit M. Mabire, le rapporteur de la commission chargée par le comité de mécanique d'apprécier les échantillons au sujet de l'un d'eux : *Kati*, coton indigène cultivé non égrené. « Il est blanc, fin, assez régulier, et présente beaucoup d'analogie avec le coton des États-Unis d'Amérique ; il devrait convenir aux mêmes usages. A signaler une certaine quantité de graines entourées de coton tout à fait jaune, lequel est absolument sans qualité, et pourrait rendre le coton blanc inemployable par la filature s'il s'y trouvait mélangé dans la même proportion que le petit échantillon. »

Cette appréciation s'applique à un coton indigène ; en voici une autre qui concerne un coton obtenu par semis de graines de coton Géorgie, longue soie qui est plus satisfaisante. — « *Nioro*. Non égrené, coton très blanc, très fort, très fin et soyeux, mais très irrégulier dans la longueur des fibres, ce qui pourrait l'empêcher de lutter avantageusement avec les plus beaux cotons longue soie connus, auxquels seuls il peut être comparé. Sa graine petite et noire se détache facilement des fibres ». Etc.

Les cotonnades françaises à Madagascar. — La *République française* a publié ces jours derniers une intéressante étude sur Madagascar, étude qui se termine par ces lignes qui seront un précieux encouragement pour nos industriels fabricants de tissus de coton :

« Il convient, en terminant, de donner un bon point aux fabricants de cotonnades françaises qui ont bien compris le goût de leur clientèle malgache et la servent suivant ses désirs ; les pièces fournies ont le grain et les dimensions voulues ; le prix se maintient dans les bornes raisonnables et avantageuses pour tous.

» Aussi nos tissus auront-ils, avant peu, pris sur le marché la place occupée jusqu'à présent par les tissus américains, réputés cependant pour leur qualité ; la qualité des tissus français présentés aux indigènes est au moins égale, sinon supérieure. Quant aux tissus anglais, inférieurs en qualité aux tissus américains, ils

supportent difficilement la concurrence. Les statistiques de la douane établiront à brève échéance le triomphe de nos cotonnades ; il suffit aujourd'hui de le constater et de se réjouir du résultat obtenu. »

AMÉRIQUE.

Commerce extérieur des États-Unis (1897-1898). — Le service de la statistique du Trésor vient de publier les relevés généraux préliminaires du commerce extérieur des États-Unis pour l'exercice fiscal qui s'est clos le 30 juin dernier. J'ai parcouru ces tableaux avec un vif intérêt, désireux de me rendre compte des effets que le tarif Dingley, appliqué il y a un an, pouvait avoir exercés sur les relations d'affaires de l'Union avec les pays étrangers, le nôtre particulièrement. Sans aucun doute, différentes autres causes ont eu leur influence sur cet exercice : les approvisionnements anticipés, qui précèdent toujours l'application d'un tarif plus élevé, ont évidemment ralenti, cette année, les arrivages ; d'autre part, la guerre est survenue et le trouble qu'elle devait produire sur le cours ordinaire des transactions a pu limiter les importations. Les exportations, de leur côté, se sont trouvées activées par une mauvaise récolte au dehors.

Quoi qu'il en soit de ces causes anormales, les chiffres qui résument les comptes commerciaux de l'année n'en sont pas moins dignes de retenir l'attention.

Tonnage. — Le tonnage des bâtiments employés au transport de marchandises importées ou exportées indique tout d'abord plus d'activité en 1898 : il est de 10 % supérieur au tonnage de 1897 et atteint le chiffre considérable de 25,334,834 tonneaux à l'arrivée, avec un supplément de 250,000 tx à la sortie. Pour les 4/5, ce tonnage est sous vapeur, la voile disparaissant de plus en plus.

Importation générale. — Les marchandises amenées dans les ports américains n'ont malheureusement pas profité de cette activité. La dernière année du tarif Wilson avait été marquée par une importation de 764,730,000 dollars. Les arrivages tombent à 616,005,000 dollars durant la première année du nouveau tarif. C'est une diminution de 148,725,000 dollars, ou, en France, de 744 millions d'affaires.

Le tarif Dingley avait pour objet de relever les recettes douanières, trop réduites, assurait-on, par les taxes libérales de la législation précédente. De 882 millions de francs, le revenu douanier descend à 749 millions. L'une dans l'autre, les marchandises paient 24 % de droits ; et, comme nombre d'entre elles entrent en franchise, certaines matières premières par exemple, le taux ressort en moyenne à 46 et 47 % pour les produits taxés.

Comme dans nos statistiques françaises, les produits se trouvent, dans les relevés américains, groupés en diverses classes d'après leur usage final. Voici comment la diminution d'affaires se répartit entre ces divers éléments, en millions de dollars :

IMPORTATION AMÉRICAINE.

	1897	1890	Perte.
	—	—	—
Objets d'alimentation	245.1	181.4	63.7
Objets fabriqués à consommer	137.3	82.5	51.8
Objets fabriqués à retravailler	87.1	67.9	17.2
Matières premières	214.9	204.5	10.4
Articles superflus (de luxe)	83.0	77.4	5.5
	764.7	616.»	148.7

Les états de développement permettront d'analyser ces chiffres. Le déclin des objets d'alimentation doit sans doute s'entendre du café, du thé, et surtout du sucre, sur lequel les nouveaux droits ont beaucoup pesé. Que les objets manufacturés aient été atteints, on s'y attendait, car c'étaient eux qui étaient visés. Les matières premières en souffrance doivent comprendre les laines et les peaux qui ont perdu, depuis un an, la franchise douanière. Les articles de luxe paraissent sortir assez bien de l'épreuve, soit que les Américains riches ne se laissent arrêter par aucune considération de taxe ou de prix, quand ils veulent des soieries, des vins, des bijoux, soit encore que, les années dernières ayant été des années de crise financière, les achats de ces articles fussent réduits dejà à un minimum peu susceptible de réductions nouvelles.

Les nations qui ont échappé aux coups du tarif Dingley ne sont pas nombreuses. Toutes, il est vrai, ne sont pas également frappées. L'Eucope, par exemple, a le plus à se plaindre, puisqu'elle perd 124 millions de dollars sur les 148 de diminutions que produit la nouvelle loi douanière, soit 30 % de son trafic qui était de 430 millions et descend à 308. Les Républiques transpanaméennes, pour lesquelles les États-Unis professent une inclination marquée, voient leurs affaires faiblir de 15 %; de même, les pays cispanaméens de l'Amérique du Nord perdent 14 %. Seules, l'Asie et l'Océanie ont pu réaliser de meilleures ventes dans des limites, du reste, assez étroites.

Étant données les ventes de chaque pays aux États-Unis et les pertes qu'elles subissent, je pourrais classer les pays trafiquants d'après la valeur absolue de cette perte. Je crois plus logique de grouper ci-après l'importence relative que représente pour leur négoce la diminution d'affaires qui les atteint.

IMPORTATION.

	1897	1898	Perte.	Perte.
	(En millions de dollars).			%.
Autriche	8.1	4.7	3.4	42
Danemark	».35	».21	».14	40
Belgique	14.0	8.6	5.3	38
Allemagne	111.2	89.7	41.5	37
Angleterre	187.3	109.1	58.3	35
France	67.5	52.7	14.8	22
Suisse	13.8	11.3	2.4	19
Pays-Bas	12.8	12.5	».3	2
			Gain.	Gain.
Italie	19.»	20.3	1.2	6
Suisse	2.5	2.6	» 1	7
Russie	3.2	4.5	1.4	40

Le tarif Mac-Kinley avait été des plus cruels pour l'Autriche. Aujourd'hui encore, l'Autriche parait gravement touchée. La Belgique ne semble pas beaucoup plus épargnée, ni l'Allemagne, ni même l'Angleterre qui perdent plus d'un tiers de leurs affaires. Pour être moins durement traitées, les ventes françaises sont encore

inférieures d'un cinquième à celles de 1897, ce qui représente un déclin de 71 millions de francs. L'Italie et la Suède ont pu vendre davantage. La Russie, dont le tarif douanier n'est guère favorable aux produits américains a pu accroître ici, de 40 % son chiffre d'affaires, d'ailleurs modeste.

Dans l'Amérique du Sud, les États les plus atteints sont : l'Argentine, dont les ventes tombent de 45 %, de 10,772,000 à 5,975,000 dollars, le Venezuela où la moins-value est de 20 % avec 7,711,000 dollars d'apports, le Brésil, où elle est de 10 % avec 61,750,000 dollars. Les droits sur les laines, les peaux, les sucres, ont probablement produit ces diminutions.

Nombre de dispositions du tarif Dingley devaient toucher les produits canadiens. L'effet n'a pas été aussi considérable qu'on le redoutait ; alors que l'Angleterre perd plus d'un tiers de son trafic, le Canada n'en perd qu'un cinquième et a pu réaliser encore pour 32 millions de ventes, au lieu de 40 millions 3/4. Les Républiques de l'Amérique centrale, de même que les Antilles, souffrent des diminutions. Le Mexique a conservé son même chiffre de 19 millions de dollars, il l'a même légèrement accru.

Par un phénomène remarquable et une bonne fortune dont les États-Unis doivent se féliciter beaucoup, alors qu'ils devaient redouter des mesures de représailles conduisant à une réduction de leurs propres affaires, c'est l'inverse qui s'est constaté. A aucune époque de leur histoire économique, les États-Unis n'ont été achalandés par une clientèle étrangère plus nombreuse ou plus avide de se pourvoir de leurs produits. Déjà, en 1897, on avait, ici, fait grand état d'une exportation qui dépassait le milliard. Cette fois, l'exportation s'élève à 1,210 millions ou même à 1,231 millions de dollars, si on comprend les marchandises en transit ou réexportées. Pour la première fois aussi, les exportations représentent le double des importations, créent en faveur de l'Union une balance commerciale de nature à mettre fin aux paniques des récents exercices.

L'exportation de 1897 ayant atteint 1,052 millions, l'augmentation, cette année-ci, est donc de 178 millions. D'où provient-elle ? Les marchandises exportées sont classées ici comme suit :

EXPORTATIONS AMÉRICAINES.

	1897	1898	Gain.
	—	—	—
		Millions de dollars.	
Produits agricoles	683.4	854.6	171.2
— manufacturés	277.2	288.8	11.6
— miniers	20.8	19.8	1.»
— des pêches	6.4	5.5	1.»
— divers	3.4	3.5	0.1
	1.032.»	1.210.2	178.9

La plus-value des importations tient donc surtout à une visible cause : la disette européenne. C'est le manque de blé dans plusieurs États de l'ancien monde qui a déterminé un supplément d'envoi de grains, supplément qui représente, à quelques millions près, l'intégralité de l'augmentation des ventes américaines.

Chose curieuse, l'Europe avait, plus que toute autre partie du monde, à se souvenir du tarif Dingley ; c'est néanmoins elle qui vient ici augmenter dans la plus

grande proportion ses acquisitions. Au lieu de 813 millions, 385,000 dollars comme en 1897, ses ordres atteignent, cette fois, 973,699,000 dollars, 160 millions ou 20 % de plus que l'exercice précédent. C'est dire que l'immense extension prise par leurs exportations, les Américains la doivent presque entièrement à l'Europe. Les États cispanaméens contribuent à cette plus-value pour 14 millions 1/2 et l'Asie pour 5 millions 1/2.

Comme plus haut, pour les importations, je classe ci-après les nations d'Europ d'après l'importance relative des sacrifices qu'elles se sont imposés pour contribuer ainsi à la prospérité de l'Union.

EXPORTATIONS AMÉRICAINES.

	Millions de dollars.			
	1897	1898	Gain.	Gain.
France	57.5	95.4	37.8	66
Belgique	33	47.6	14.5	44
Autriche	4	5.7	1.6	41
Pays-Bas	51	64.2	13.2	25
Danemark	10.2	12.7	2.5	25
Allemagne	125.2	155	29.8	23
Suède	5.4	6.3	8	15
Angleterre	483.2	540.8	57.6	12

Toutes proportions gardées, c'est la France qui a le plus accru ses achats aux États-Unis durant l'exercice qui vient de se terminer. La Belgique et l'Autriche ont suivi cet exemple, si éprouvées qu'elles aient été par le tarif Dingley. De même le Canada, les Antilles, augmentent leurs ordres de 30 et de 18 % avec 84,911,000 26,439,000 d'achats cette année. Le Mexique qui avait vendu davantage à l'Union diminue par contre ses commandes de 10 % et les réduit à 21,205,000 dollars : également les Républiques de l'Amérique Centrale, la Colombie, le Venezuela, restreignent leurs demandes. Le Brésil prend des marchandises de l'Union pour 13,317,000 dollars, l'Argentine pour 6,429,000 doll., le Chili pour 2,351,000 doll., soit 7 1/2 et 8 % de plus seulement que l'année précédente.

Le marché du Japon s'est considérablement élargi, l'an dernier, aux produits américains, — locomotives, rails, navires, sans doute. — Il a reçu pour 20 millions 1/2 de ces produits, soit une augmentation de 55 %. La Chine s'est, au contraire, restreinte de 18 % et n'a reçu que pour 9,993,000 doll. au lieu de 11,924,000 doll. d'articles américains, pétroles et grosses cotonnades. Aux îles Hawaï, le vendeur américain a pu placer pour 5,900,000 dollars, au Mozambique pour 2,898,000 doll., réalisant des progrès de 24 et de 55 %.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRETAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL EN ALLEMAGNE

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille,

Par M. DUPONT,
Membre du Comité d'Études de Roubaix.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est sur la demande de notre sympathique Président et de M. Merchier, dont j'écoute les conseils depuis nombre d'années, que j'ose venir ce soir vous entretenir de l'Enseignement commercial en Allemagne.

Mais avant de traiter ce sujet je vous demanderai votre indulgence, toute votre indulgence, car je n'ai ni l'habitude de la parole, ni celle d'écrire. De plus, le sujet, en soi, n'a rien d'attrayant, car je devrai vous faire passer du bureau du marchand au pupitre de la salle de cours, où le jeune employé complète le soir ses connaissances commerciales. L'ennui qui pourrait en résulter pour les dames que j'aperçois dans l'auditoire étant inhérent au sujet, j'espère qu'elles ne m'en tiendront pas rigueur.

Dans l'enseignement commercial, comme dans toute science, il y a deux choses à considérer, la pratique et la théorie, qu'on s'assimile par deux méthodes différentes : ou bien on étudie la théorie pour l'appliquer à la pratique, ou bien on apprend la pratique et la théorie ensemble, l'une complétant l'autre.

En Allemagne, après bien des essais et des tâtonnements — car il y existait déjà une école commerciale, il y a plus d'un siècle, en 1764 — on est persuadé aujourd'hui que pour faire un bon commerçant il faut suivre la seconde méthode. L'expérience a démontré, en effet, que

l'école commerciale où le jeune homme apprend en théorie seulement ce qui doit lui faire gagner sa vie plus tard, ne sert qu'à produire des jeunes gens, qui, lancés trop tard dans la réalité de la vie, en trouvent les petits côtés au-dessous d'eux et deviennent des dilettanti du commerce, mais non des commerçants.

A part la Faculté commerciale de Leipzig, de création récente et qui a un autre but, ce qui existe et ce que l'on encourage en Allemagne, c'est le *cours de perfectionnement commercial.* Le jeune employé fréquente ces institutions, sa besogne finie, afin de compléter ses connaissances spéciales, d'étudier tout ce qui peut lui servir dans le commerce pour aider son pays à conquérir la suprématie économique sur le marché du monde — car tel est le rêve et le but que proclame bien haut et que poursuit la jeune génération.

Ces cours de perfectionnement commercial existent partout, dans chaque ville. Sous la pression de l'opinion et des Sociétés commerciales, qui comprennent l'importance de la question, les employés dans certains duchés, sont même obligés, *par la loi,* de suivre les cours jusqu'à un certain âge. Ces cours font du reste partie intégrante d'une vaste organisation due à l'esprit d'initiative et d'union du commerçant allemand.

Je me vois donc amené non plus à parler de l'enseignement commercial au point de vue pédagogique seulement, mais plutôt à examiner comment le jeune homme qui se destine au commerce peut devenir un bon *marchand.*

Je prends ce mot à dessein, car il désigne d'une manière générale tout homme s'occupant d'échanges et de commerce, soit qu'il troque au Soudan de la verroterie contre des arachides ou qu'il négocie des actions de charbonnage à la Bourse de Lille.

Il est d'une importance capitale de remarquer que ces cours commerciaux sont pour la plupart dus à l'iniative privée, que toutes les Sociétés commerciales sont absolument indépendantes et ne reçoivent aucune subvention de l'État, de la province ou de la commune. On constate ainsi que, dans un pays comme l'Allemagne, où le socialisme d'État est le ver rongeur qui devra saper les bases du nouvel empire, c'est grâce à l'esprit particulariste et anti-socialiste des commerçants que se sont constituées ces Sociétés d'employés de commerce, dont quelques-unes ont plus de 50.000 membres, et qui, en ne comptant que sur elles-mêmes, sans aucune tutelle gouvernementale, ont été l'une des causes les plus importantes de l'essor commercial de ce pays.

Considérons le cas du jeune homme qui désire entrer dans le gros ou le commerce d'exportation :

En sortant du collège ou de l'école primaire, notre jeune homme, à la recherche d'une place, se fait d'abord admettre dans la Société des employés de commerce de sa ville. Cette Société est soit autonome, soit affiliée à une grande Société comme celle de Leipzig ou à une Fédération comme la Fédération des Sociétés commerciales du Wurtemberg ou de la Westphalie. La Société n'accepte que le postulant ayant de bonnes références, puis elle s'occupe de le placer *gratis*.

Le voici placé ; voyons dans quelles conditions. Pendant trois ans il sera ce qu'on appelle là-bas un apprenti, il ne gagnera rien ; à la Noël une gratification si l'on est content de lui, et c'est tout. C'est la période la plus pénible de sa vie commerciale, son avenir en dépend en partie, car les habitudes et principes qu'il prendra à cette époque, il les gardera toute sa vie. On donne en Allemagne une importance telle à cet apprentissage que la loi consacrant la tradition en fixe la durée, les conditions, et définit les droits et devoirs respectifs du patron et de l'apprenti.

On peut d'ailleurs déduire ceux-ci des termes par lesquels le code commercial désigne le patron *Lehrer*, c'est-à-dire celui qui enseigne et l'apprenti *Lehrling*, celui qui apprend.

L'apprenti donne, trois ans durant, tout son temps et son travail à son patron, mais celui-ci s'engage à lui apprendre la pratique des affaires, à faire son éducation commerciale et à lui laisser le temps nécessaire pour suivre les cours de perfectionnement commercial.

On est persuadé en Allemagne que le succès ira, dans l'avenir, au commerçant dont les connaissances spéciales de sa profession seront les plus étendues, c'est pourquoi la loi donne une telle importance au temps d'apprentissage.

A sa première entrée au bureau ou au magasin, on rappelle à notre jeune homme que tout ce qu'il voit et entend, le secret professionnel lui défend d'en parler, la loi est là, du reste, pour punir les indiscrets. On est méticuleux dans les bureaux, vous voyez souvent des pancartes ainsi conçues :

« Le temps n'est pas de l'argent, c'est de l'or. »

« Chaque chose a sa place et une place pour chaque chose. »

Il faudra que l'apprenti mette son porte-plume à telle place et non à telle autre. L'ordre et l'exactitude sont souvent poussés si loin qu'une

suscription de lettre où la firme n'est pas scrupuleusement écrite telle qu'elle a été enregistrée à la Chambre de Commerce, est souvent refusée par le destinataire qui considère cette faute comme un manque d'égards vis-à-vis de sa maison. Dans aucun pays il n'y a autant d'articles brevetés pour les fournitures de bureau.

Coûte que coûte l'apprenti doit se plier à cette méthode de travail exact et ponctuel. L'après-midi, s'il a une heure libre ou le soir, après 8 heures, il ira au cours de perfectionnement commercial, *Fortbildungschulen,* et là, il apprendra la théorie de ce qu'il voit chaque jour.

Son apprentissage fini, l'apprenti désirera le plus souvent voir d'autres méthodes de travail, aller en France, en Angleterre ou même outre mer. Les connaissances que par un travail supplémentaire — chaque soir — il s'est acquises, l'aideront à trouver une nouvelle situation à laquelle l'employé ordinaire ne pourra prétendre. Il paye une cotisation à sa Société. mais elle l'a placé, a organisé les cours qu'il a suivis, les conférences qu'il a entendues. Il a aussi lu les journaux commerciaux, et comme aller à l'étranger est considéré par lui comme un grand bonheur, selon leur proverbe : « Quand Dieu veut montrer sa sollicitude à l'une de ses créatures, il l'envoie loin, bien loin à travers le monde », il part pour l'étranger.

Sa Société le place d'autant plus facilement qu'elle est organisée pour cela. Ainsi en 1897, la Société de Hambourg a placé 5.516 de ses membres dans 921 villes d'Allemagne, 90 villes d'Europe, et 57 villes hors d'Europe.

Une telle organisation fait partie de l'enseignement commercial d'un peuple, je vais donc vous parler :

1° De ces cours où le jeune employé complète ses connaissances pratiques ;

2° Des Sociétés d'employés de commerce qui dirigent ou inspirent ces cours ;

3° De la Faculté commerciale de Leipzig où les professeurs vont puiser les principes généraux de leur enseignement.

Mais je ne saurai trop le redire : l'employé voulant améliorer sa position, le commerçant et l'industriel sentant le besoin d'avoir un personnel bien instruit n'ont pas demandé à l'État ni à ses fonctionnaires de venir à leur aide, ils ont compté sur eux-mêmes et sur eux seuls, ils ont créé ce qui leur manquait, et quand on examine les

tâtonnements, les essais heureux et malheureux, en un mot le chemin parcouru depuis soixante ans, on peut comparer cette organisation due uniquement à l'initiative privée, à ces Trades-Unions anglaises qui font l'admiration du monde entier.

Écoles commerciales.

Dans chaque ville un peu importante il existe des cours de perfectionnement colonial (*Fortbildungs-Schulen*). Il serait fastidieux à mon sens de les étudier toutes, car, grâce à la Fédération des Sociétés d'employés de commerce et au Congrès annuel des Chambres de Commerce de l'Empire, ces cours ont une tendance et une direction parallèles. C'est à Leipzig, Hambourg, Francfort et Berlin que l'organisation est la plus complète ; voyons donc comment fonctionnent les cours de perfectionnement commercial de Hambourg : ils dépendent de la Société d'employés de commerce de cette ville, dont il faut être membre pour pouvoir suivre les cours.

Les droits et devoirs du patron et de l'apprenti exposés plus haut montrent que le patron est considéré comme l'éducateur de son employé : il doit donner son consentement pour l'inscription au cours ; lorsque l'élève n'est pas assidu, il en est prévenu ; après quelques absences, l'élève est expulsé impitoyablement. On ne veut pas d'auditeurs-amateurs. Cette question des Cours commerciaux préoccupe beaucoup le monde commercial d'outre-Rhin. On est persuadé que le succès futur viendra au commerçant aux connaissances spéciales bien approfondies ; l'opinion, les Sociétés et les Congrès commerciaux discutent les moyens de rendre ces Cours obligatoires pour tout employé au-dessous d'un certain âge. C'est le travail préparatoire de la question, d'ici deux ans le Reichstag en sera saisi.

Mais revenons aux Cours proprement dits, ils sont payants en général, et les personnes compétentes que j'ai consultées à ce sujet, m'ont répondu qu'on évitait ainsi les amateurs qui empêchent les travailleurs de progresser ; de plus, la pratique aurait prouvé que l'on tient toujours plus à ce que l'on a obtenu difficilement.

A Hambourg, il y a deux séries de cours, l'un de 2 à 4 heures de l'après-midi, l'autre de 8 à 10 heures du soir. On se fait inscrire pour autant de cours que l'on veut, et les deux séries permettent de disposer ses études suivant les heures que le travail du bureau laisse libre. Le programme est réparti en une, deux et même trois années, suivant les matières enseignées, dont voici la liste :

1° Économie commerciale et géographie ;

2° Arithmétique et comptabilité commerciale (comprenant les monnaies, les changes, arbitrages, etc., etc.) ;

3° Langue allemande (correspondance commerciale et grammaire);

4° » danoise ;

5° » anglaise ;

6° » française ;

7° » italienne ;

8° » espagnole ;

9° » portugaise ;

10° Calligraphie ;

11° Comptabilité en partie double et américaine ;

12° » » simple ;

13° Sténographie, d'après la méthode Stolze ou Gabelsberger.

Cette école existe depuis trente ans, dirigée et administrée par la Société des employés de commerce, et (ceci est pour ceux qui croient que rien ne peut prospérer sans l'ingérence de l'État) elle ne reçoit aucune subvention d'un corps officiel quelconque. En 1897, elle comptait 728 élèves, ce qui est déjà un joli chiffre pour une ville comme Hambourg, qui compte 720 maisons d'exportation.

Les langues y sont enseignées d'une façon commerciale et pratique. Les langues sont beaucoup étudiées à Hambourg, dans les écoles primaires : l'anglais est enseigné suivant plusieurs méthodes ; celle qui a donné les plus beaux résultats est celle enseignée par M. Gustave Hoeft ; j'ai entendu un enfant de 13 ans après 8 mois de cours soutenir une conversation en anglais. Je n'étonnerai personne en disant que cette méthode se base sur les principes de Gouin, un professeur français de l'Université de Caen, dont l'œuvre est hautement appréciée en Allemagne, alors qu'en France il est à peu près inconnu !

Il est essentiel d'insister sur ce point que cette école n'est pas une école préparatoire de commerce, non, elle ne reçoit que des élèves qui sont déjà dans les affaires, ce sont des cours de perfectionnement où le commerçant vient augmenter son capital intellectuel, et sur cette question des écoles préparatoires et des cours, je ne crois pas inutile de vous rapporter l'opinion de la Chambre de Commerce de cette ville, à qui l'Allemagne doit en grande partie l'essor prodigieux de son exportation. Eh bien, il y a quelques jours à peine, cette Compagnie disait bien haut que les jeunes employés et commerçants ne seraient à

la hauteur de la tâche que la lutte économique de l'avenir leur ferait soutenir, que s'ils complétaient leurs dispositions naturelles en suivant assidument les Cours commerciaux. Dans le même document, la Chambre prenait résolument position contre les écoles préparatoires de commerce qui font débuter les jeunes gens trop tard dans les affaires.

Tel est l'enseignement technique, nous allons voir maintenant comment les Sociétés d'employés de commerce cherchent à résoudre le problème de l'éducation morale.

Les Sociétés d'employés de commerce.

Berlin en compte plusieurs avec 20.000 membres environ, Mannheim a une Société qui compte 3.000 membres, Francfort 14.000, Munich 2.500, Leipzig 50.000 et Hambourg 56.000 membres. J'entends ici les Sociétés ayant pour but le placement gratuit de ses membres, car dans un rapport récent très documenté, notre Consul à Leipzig, M. d'Héricourt, comptait à Leipzig seul 365 Sociétés différentes ayant un but industriel, commercial ou professionnel.

Les associations dont je parle ne sont pas des Sociétés de secours mutuels dont le but unique est d'assurer une maigre rente aux Sociétaires quand ils seront vieux. Avant d'assurer l'avenir, il faut être certain du présent, il faut *éviter le chômage,* telle est l'idée qui a fait naître ces Sociétés aujourd'hui si puissantes. On en fait partie moyennant une cotisation minime (5 à 7 fr.) par an, mais la Société prend des renseignements sur votre honorabilité, avant de vous admettre.

Le Sociétaire sans place ou voulant changer de situation s'adresse à sa Société qui est un véritable bureau de placement mutuel et gratuit. La demande est envoyée au bureau de la Société avec un imprimé sur lequel tous les renseignements sur vos connaissances vous sont demandés. De leur côté, les maisons de commerce ont vite compris l'immense avantage qu'elles avaient à s'adresser à ces Sociétés donnant des garanties de sérieux incontestables, pour avoir de bons employés. Celle-ci met donc en rapport le patron et l'employé. En 1898, des maisons de commerce du monde entier ont adressé 13.856 demandes d'employés à la Société de Hambourg, elle réussit à placer 5.516 de ses membres, c'est-à-dire qu'elle répondit à environ 40 °/₀ des demandes. Cette Société des employés de commerce de Hambourg est du reste la plus puissante ; depuis 1858, époque de sa fondation, elle a fourni plus de 68.000 places. Mais pour bien se rendre compte jusqu'où

s'étend cette organisation, il faut savoir que sur 5.516 placés, 1.690 seulement le furent à Hambourg, tandis que les 3.576 autres furent envoyés dans 916 villes du monde entier, parmi lesquelles je relève dans le rapport annuel : Lyon, Londres, Mexico, Port-Saïd, Saïgon, Valparaiso, Rio et Vladivostock.

Le but unique de toutes ces Sociétés analogues à celle de Hambourg, fait qu'elles se sont facilement fédérées et qu'elles placent mutuellement leurs membres. Sans vouloir trop m'étendre sur la Société de Hambourg, il me semble indispensable de faire remarquer encore que sur les 56.000 Sociétaires, plus de 7.000 sont des patrons, précieux exemple prouvant que c'est dans l'union que réside le succès. La Commission compte les meilleurs commerçants de Hambourg. L'union et l'initiative privée ont fait prospérer à ce point cette Société qui, en 1887, ne comptait que 20.000 adhérents, qu'aujourd'hui ses 56.000 Sociétaires sont dispersés aux quatre coins du monde, avec 279 sous-comités dont 24 en Europe et 37 hors d'Europe. En 1897, les bureaux de la Société, à Hambourg, reçurent 230.000 lettres et en expédièrent 448.000.

J'ai déjà dit que cette Société a institué des Cours commerciaux, il y a en outre un local avec bibliothèque, des conférences sont faites. De plus des sous-Sociétés sont organisées pour les caisses de retraite, l'assurance contre la maladie et les accidents, et l'on en fait partie en payant des cotisations à part. L'assurance pour la vieillesse est obligatoire en Allemagne, mais la Société, montrant encore ici son esprit particulariste et sa ferme volonté d'être maîtresse chez elle, a sa caisse spéciale où l'ingérence de l'État est réduite à son minimum.

Il existe en Allemagne une association pour l'avancement des sciences commerciales et une Fédération des Sociétés commerciales, et celles-ci sont nombreuses ! Car, outre ces Sociétés de placement dont je viens de parler, il y en a des milliers d'autres fondées pour étudier ou faire aboutir telle ou telle question économique.

L'employé fait toujours partie d'une au moins de ces Sociétés, il assiste à des conférences, va dans des réunions où les questions économiques les plus ardues sont discutées. L'Allemand, par tempérament, peut lire des articles de journaux arides beaucoup plus facilement que nous, il connait donc mieux, en général, les questions d'économie politique, de politique commerciale, etc. Donc, aux conférences, aux réunions de Sociétés, le commerçant se trouve avec des gens de la même profession, ayant les mêmes idées. Toute cette

organisation a formé un esprit de corps, et il faut reconnaître que le but des promoteurs de ces Sociétés a toujours été d'élever le niveau moral du monde commercial : le commerçant devint conscient de sa situation vis-à-vis des autres professions dans la Société et conscient de sa force vis-à-vis de l'étranger. Aussi, aujourd'hui, nous voyons la jeune génération prétendre qu'elle arrachera la suprématie économique du monde à l'Angleterre ; à tel point que, il y a quelques semaines, les journaux commerciaux, destinés à l'exportation, attaquaient l'Angleterre si violemment, que le Ministre de l'Intérieur dût sévir.

C'est donc par les Sociétés commerciales, par les publications spéciales, par le contact avec d'autres commerçants, que l'éducation morale est faite.

La Faculté d'enseignement commercial de Leipzig.

Toutes les Sociétés dont je vous ai entretenus s'occupent des intérêts de la corporation, elles se réunissent chaque année en Congrès provinciaux ou nationaux, toutes les questions intéressant le commerce sont étudiées, des résolutions sont prises et, ou bien — comme pour la question du repos du dimanche — le Gouvernement envoie des questionnaires, ou bien les Sociétés font des pétitions auprès du Parlement. Les Congrès où les Sociétés se réunissent prennent une grande importance à cause de leur caractère général, leurs résolutions sont prises en considération et c'est ainsi qu'en Juin dernier, le Sénat de la ville libre et hanséatique de Hambourg, se trouvait fort honoré de souhaiter la bienvenue au Congrès des Sociétés d'employés de commerce venant siéger en cette ville. L'année précédente, le Congrès avait décidé la création d'une Faculté d'enseignement commercial : celle-ci fut inaugurée en Mars dernier.

Dès 1768, il existait à Hambourg une École commerciale, mais c'est surtout depuis quarante ans que le nombre de ces écoles s'est multiplié, car l'essor industriel et commercial faisait rechercher de plus en plus les jeunes gens dont la pratique des affaires était complétée par une instruction professionnelle plus solide.

Aujourd'hui, l'Allemagne entre en concurrence avec les autres nations sur tous les marchés du monde, les intérêts économiques que les Consuls, etc., ont à discuter, deviennent de plus en plus importants. Aussi, depuis quelques années, la nécessité d'avoir une École supérieure de commerce, traitant toutes les questions de plus haut et

d'un point de vue plus général que toutes les écoles dont je viens de vous entretenir, se faisait cruellement sentir. En effet, l'on manque, en Allemagne, de professeurs commerciaux ayant fait des études pédagogiques à ce point de vue spécial, et il manquait à leur enseignement ce je ne sais quoi, qu'imprime à l'esprit une méthode philosophique dans l'étude des grands problèmes d'économie politique.

De plus, une vue d'ensemble du commerce, des débouchés et des courants commerciaux est indispensable aux hommes, bien peu nombreux, il est vrai, mais dont la valeur doit compenser le nombre, qui sont destinés à diriger les grandes Sociétés industrielles et commerciales qui se sont créées depuis une vingtaine d'années.

Les fonctionnaires publics (Secrétaires de Chambre de Commerce, Consuls, Gouverneurs coloniaux), qui ont pour devoir de défendre et de développer l'activité économique du pays doivent également avoir du commerce, des idées générales que les écoles ordinaires n'ont pas la mission directe de leur inculquer.

C'est pour ces raisons que la Fédération des Sociétés allemandes d'employés de commerce avait, au Congrès de 1897, préconisé en principe la création d'une école supérieure. Leipzig fut la ville choisie, parce qu'elle possède une Université et que, d'après la théorie qui prévaut en Allemagne, toute étude approfondie d'une science a pour corollaire l'étude de la philosophie, destinée à relier cette science spéciale à l'ensemble des connaissances humaines.

La Faculté ouverte en Avril dernier est des plus prospères : Allemands et étrangers y sont reçus également, et les cours pédagogiques destinés à réunir les professeurs une ou deux fois par an pour les tenir au courant du progrès, ont eu un tel succès, qu'on vient de créer des cours de vacances analogues à Berlin.

Telle est l'organisation que l'Allemagne a mis plus de cinquante ans à constituer et à parfaire : le jeune Allemand pendant trois ans d'apprentissage fait son éducation pratique dans le bureau ou le magasin ; les conseils de son patron et les cours qu'il suit lui donnent l'instruction théorique.

Dans les réunions de sa Société, il prend conscience de l'importance chaque jour croissante de ceux sur qui, comme industriels ou commerçants, repose de nos jours la prospérité d'un pays ; par le contact, les conférences, les lectures, son éducation morale se fait.

A la Faculté commerciale de Leipzig, le commerce lui est exposé d'un point de vue plus général.

Telles sont les institutions destinées à former cette armée dont le but avoué est d'arracher à l'Angleterre le sceptre commercial que cette puissance tient depuis si longtemps.

Et il me sera permis de terminer cette étude en souhaitant que l'expérience que nos voisins ont acquise dans ces questions puisse être mise à profit par nous, en France, pour prendre, dans la lutte économique des peuples, la large part qui doit revenir à notre travail, notre goût artistique et notre intelligence.

AU PAYS DE REMBRANDT ET DE FRANS HALS

Coups de crayon sur un Carnet de voyage (1)

Par VICTOR DE SWARTE,

Trésorier général des Finances,
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique
(Section des Beaux-Arts — Section d'Histoire et de Philologie),
Membre de la Commission historique du Nord,
Membre adjoint du Comité de la Société de géographie de Lille.

PRÉFACE

Nous avouons tout naïvement au lecteur, au risque de compromettre les sentiments d'indulgence qu'il aurait peut-être pour nous, que ce n'est pas un seul voyage en Hollande que nous lui retraçons aujourd'hui, mais bien six voyages effectués dans les circonstances les plus différentes.

---

(1) Notre but n'est pas de tenter en audacieux une étude *ex professo*, de la peinture hollandaise. Cette matière a été magistralement traitée dans les *Maîtres d'autrefois* par notre regretté ami, Eugène Fromentin. Nous avons voulu seulement reproduire en *dilettante* nos impressions personnelles à la vue des chefs-d'œuvre renfermés dans les musées des Pays-Bas et noter dans notre carnet quelques réflexions sur l'enseignement artistique d'aujourd'hui, les tendances, les procédés de l'art à notre époque.

Nous ne sommes. en aucune façon, le Monsieur au sonnet et nous ne disons pas pour gagner les faveurs :

... je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire,

Non pas..., les impressions premières se racontent dans l'intimité, à table, dans les ateliers de nos amis les artistes, en suscitant du reste, des discussions qu'il faut toujours supporter avec grâce, sauf à s'obstiner quand l'adversaire ne vous a pas persuadé, ce qui advient souvent. On trouve alors que la véritable *orthodoxie*, c'est sa *doxie* à soi, et il est quelquefois bon de se tromper lorsqu'on est soi-même très convaincu : nous ne nous proposons pas de rendre compte des sentiments des autres, mais bien de ceux que nous éprouvons.

A contempler souvent les mêmes œuvres, nous nous sommes fait une opinion, et c'est cette opinion que nous prétendons exprimer.

Est-il d'ailleurs, pour les amateurs de tableaux une jouissance plus complète que de visiter les musées déjà parcourus ? revoir les tableaux qui plusieurs fois ont attiré nos regards, et sentir s'aviver notre admiration devant des compositions ingénieuses et habiles, de brillants effets de lumière et de coloris ou de savants arrangements de draperies ?

Celui qui se borne à parcourir un musée, le catalogue à la main, pressé, inquiet, ne recueille souvent qu'une courbature ; dans sa précipitation il a grisé son œil, la course aux chefs-d'œuvre lui a donné la migraine.

Il me souvient qu'avec nos amis de la villa Médicis, alors que nous passions une journée exquise à la Chapelle Sixtine, nous vîmes défiler un troupeau humain à qui le cicérone d'une agence accordait dix minutes pour admirer les fresques peintes au plafond par Michel-Ange : la création vigoureuse de l'homme, la naissance suave de la femme évoquée comme une fleur par le Père éternel ; les sybilles, les prophètes des écoinçons et le grand panneau du Jugement dernier. Le peintre Pinta qui était des nôtres conseilla à l'une des victimes d'aller plutôt fumer un bon cigare français sur le pont St-Ange, lui certifiant que le souvenir de Michel-Ange serait tout aussi précis, dans son cerveau, le lendemain.

La crainte de cette lassitude faisait dire, à un Anglais, charrié en breack avec une cohorte de touristes, du Louvre au Luxembourg :

« Encore des tableaux ! je viens d'en voir » ; et il refusait obstinément de descendre, préférant fumer sa petite pipe. C'était un sage.

Pour éprouver une satisfaction réelle, il faut visiter un musée, une première fois, sans catalogue, en se laissant inviter par les tableaux qui vous sollicitent, prendre quelques notes très sommaires, revoir ensuite avec son livret, se promener de salle en salle, puis revenir et revenir encore. Qui n'a connu ce plaisir n'éprouve que l'impression superficielle et fugitive du voyageur en train express devant lequel défilent des panoramas incohérents. C'est en relisant un livre qu'on le juge sainement, la première lecture est, en quelque sorte, une besogne matérielle, un opéra entendu une première fois ne saurait être apprécié avec justesse, tout vous trouble, la salle, l'affabulation parfois confuse, les costumes, les décors, on ne peut goûter les impressions vives de l'orchestration et la variété des timbres... il y faut revenir pour juger : « A mon âge, disait un de nos grands philosophes, je ne lis plus, je relis ».

Il en va de même pour les œuvres de peinture et de sculpture. Une première impression fait papilloter le cerveau ; il ne reste que la sensation rompue et bizarre que vous donne un kaléïdoscope. J'irai plus loin, les compagnons de voyage qui vous entourent et qui tous veulent exprimer une opinion, sont aussi le plus souvent un motif de trouble, les bruits de la foule inconsciente et impulsive vous assourdissent, l'oreille se fatigue au détriment de la vision. Tous ceux qui aiment savourer la vue des objets d'art me comprendront. Pour moi, j'ai eu cette bonne fortune d'avoir toujours en Hollande, des compagnons choisis dont le discernement et le goût ne faisaient qu'accentuer, sans déviation, mes propres impressions et tout d'abord, à deux reprises, ma compagne à la vision très sûre, très juste, qui a partagé aussi mes émotions de l'Italie, de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre, — ce dernier avec notre Lise adorée, — et un charmant lettré, mon collègue aujourd'hui, à qui j'envoie de loin ce salut fraternel, qui après avoir apprécié les maîtres flamands et hollandais m'a demandé de l'accompagner en Andalousie et a décrit en maître les beautés de l'Alhambra.

J'ai eu aussi la bonne chance de parcourir toute la Hollande avec un jeune ménage qui se retrouvera souvent dans mes notes rapides sur l'excursion d'août 1897. Le capitaine, fils et petit fils de général était très documenté sur l'histoire militaire et goûtait beaucoup les Pays-Bas tout pleins de souvenirs guerriers. Il n'en était pas moins fort

amoureux des pacifiques tableaux de genre et des portraits de Frans Hals qu'il plaçait au dessus de tous les peintres. Sa blonde moitié ne perdait pas une occasion de voir et d'admirer, jamais lasse, toujours allante, un crayon à la main, elle garnissait un mignon calepin de notules savoureuses sur les maîtres hollandais ; elle en conterait long aujourd'hui sur Rembrandt et sur Steen.

Pour finir, je dirai que mon dernier voyage en mai 1898, s'est effectué en la société tout éprise d'art et de belles choses de compagnons et compagnes de route, compatriotes de ce cher pays du Nord, où si nombreux sont les artistes, plus nombreux encore les dilettantes. Le souvenir de cette excursion trop rapide, où les conversations et les discussions artistiques naissaient spontanément et vivement au contact des chefs-d'œuvre est encore tellement vivant en nous que nous ne pouvons nous rencontrer ou nous écrire, sans parler de recommencer ce voyage ou d'en exécuter un autre dans le même enthousiasme avec cette fleur de toutes les impressions colorées que l'on ne rencontre qu'en la société de femmes distinguées d'esprit et d'hommes qui connaissent le prix de la vie et placent au-dessus de tout, la grande fraternité des pensées élevées et de l'art éternel.

Nous raconterons quelque jour les impressions d'art que nous avons ressenties en Belgique, surtout à Bruges dont le coloris flotte en nos imaginations, avec ses Memling expressifs, ses églises où dorment les souvenirs des ducs de Bourgogne, ses tours hautaines, ses pignons crénelés. Nous aurons plaisir aussi à crayonner quelques pages sur le Musée de la Tour, à St-Quentin.

* * *

Je ne voudrais pas clore cette préface sans donner un remerciement chaleureux au très aimable Consul des Pays-Bas, M. Ledieu, qui m'avait garni le portefeuille d'accréditations toutes puissantes, de véritables « *Sésame ouvre-toi* ».

I.

DORDRECHT

Le bras de mer est passé, nous approchons de Dordrecht.... De tous côtés, tournent les moulins, les jolis moulins, la joie de nos aquarellistes,

avec leurs tours de pierre coupées par un balcon en encorbellement au-dessus duquel s'agitent des ailes rouges au milieu des prés fleuris de trèfles et de renoncules. La lumière blonde argente les saules et fait vibrer les taches noires des génisses. Au bout de l'horizon, des silhouettes d'arbres ouatées, coupées çà et là, de petits clochers pointus et de grêles peupliers qui s'élancent en fuseaux.....

*
* *

Nous entrons à Dordrecht sous une voûte d'arbres, aux larges ramures et à l'épaisse frondaison ; de chaque côté, des villas exquises de fraîcheur émergent des jardins mouillés par un gracieux cours d'eau. Les portes de ces riantes demeures sont dissimulées sous le lierre d'où serpentent en rinceaux des branches de clématites.

Voici la *Groote Kerk* avec sa belle grille de cuivre qui sépare le chœur de la nef. Les sculptures des stalles représentent l'entrée de Charles-Quint et une procession dont les personnages contrairement aux traditions des « imagiers » des Pays-Bas et de l'Allemagne sont traités à l'antique avec des flottements et des enroulements de fines draperies d'un goût athénien. Les têtes minces et gracieuses surmontent des corps plus allongés que les proportions humaines, c'est un petit stratagème dont Michel-Ange et Jean Goujon étaient accoutumés. Le XVIIIe siècle reprit plus tard ce canon au grand profit de l'élégance et de la finesse des figures. Une jeune huguenote blonde, aux yeux de myosotis nous montre toutes ces œuvres d'art avec un fin sourire plein d'énigmes, on dirait la petite Rosa de La Haye, la fille du geolier Gryphus dans la *Tulipe noire* de Dumas.

Dans toute la ville qui se prépare à recevoir dimanche, la petite reine Wilhelmine, se dressent des arcs de triomphe et des escaliers d'apparat de grande allure architecturale. Les rues sont encombrées, et les petites voitures des laitiers, traînées par de bons toutous, brillent de l'éclat doré des buires gigantesques. Les jolies paysannes portent sur la tête un casque d'or recouvert d'un bonnet de dentelle, aux larges bavolets, et, à la hauteur des oreilles, des tire-bouchons ou des œillières agrémentées d'épingles émaillées. Cette note pittoresque charme les yeux sous le soleil qui illumine benoîtement les choux-fleurs, les betteraves rouges et les cornichons solennels. Sur tout le marché, des cris de vendeurs jettent la joie, cependant que carillonnent les cloches qui ont tinté souvent pour appeler les Hollandais aux grandes luttes de jadis.

Çà et là, des canaux coupent les rues et donnent aux maisons qui se mirent dans l'eau, une perspective variée de pignons étranges aux silhouettes fantaisistes. Aux fenêtres, fermées par de minuscules vitrages, se balancent des plantes grimpantes qui ondulent sur le mur verdoyant de mousse. Dans les rues, des portes sculptées du XVIIIe siècle, des rampes en fer forgé et des balcons chantournés dessinent de capricieux profils. L'ami Robida pourrait passer ici de bonnes heures, et dessiner de puissantes eaux-fortes loin des cubes de pierres, triomphe géométrique de nos villes modernes.

Au musée, nous admirons un beau portrait du peintre anglais *Reynolds* par Ary Scheffer qui est né, comme on sait, à Dordrecht. Les héritiers français de ce grand maître qui sont gens de bien et de goût et s'entendent aux choses de la peinture devraient bien intriguer pour retirer de cette galerie, la *Résurrection de Lazare*, peinture anémique d'un classique maniéré. De Baen laisse voir de lui, les *portraits de Jean et Cornelis de Witt* et ceux du père et de la mère du grand pensionnaire et du Contrôleur des digues, victimes des fureurs des habitants de La Haye. Nous admirons aussi quelques beaux paysages modernes de Bernard Kaldewen, puis nous retournons sous les arbres ombreux, l'eau se ride doucement, les clématites frissonnent, les fleurs rouges éclatent en joyeuses fanfares sur la verdure des pelouses. Nous regardons la Meuse sillonnée de nacelles aux voiles écarlates, puis nous cheminons entre mille moulins ; c'est ici que le bon poète du Chat noir, Paul Delmet, pourrait chanter :

Tourne, tourne mon moulin (1).

II.

ROTTERDAM

Adieu, la vie paisible de Dordrecht, ici tourne un autre moulin. Dans le port, des steamers d'importance soufflent et halètent, cependant que

---

(1) Il nous a été donné de voir en diverses saisons les environs de Dordrecht. L'aspect du printemps nous a séduits tout autant que celui de l'été. Les gammes de vert allant de l'avoine argentée jusqu'au vert sombre des blés, le chant joyeux des genêts d'or sur les sapins rabougris ou sur les haies d'aubépines fleuries, les jeunes pousses rouges des arbres dans les petits bois qui coupent les pâturages ont laissé dans nos yeux le mirage d'une exquise aquarelle (mai 1898).

des coquilles de noix apportent de tous les canaux des marchandises bouclées et emballées qui vont prendre la haute mer. Ici, c'est la turbulence de la vie en opposition avec les mœurs pastorales.

Le musée Boijmans est installé avec beaucoup de méthode et d'élégance. Nous approchons le nez, comme doit faire tout bon myope d'une délicieuse série de petits croquis à la plume de Rembrandt. C'est là qu'on peut voir avec quel brio, dans quel bouillonnement impétueux, l'idée première d'un tableau lui montait au cerveau et comment il la traduisait en quelques traits essentiels et rudimentaires. Il est intéressant aussi de voir le portrait de son père *Harmen Gerritz van Ryn,* coiffé d'une toque noire et vêtu à l'orientale dans le fracas des couleurs rouges et vertes, violettes et jaunes.

Il nous sera permis de tenir cette œuvre pour médiocre et de ne pas lui décerner les éloges que nous donnerons à la plupart des toiles du maître que nous plaçons si haut dans la hiérarchie des peintres. Il n'est que les snobs pour chanter la louange universelle et rendre le compliment suspect et fade à force de prodigalité. Ce n'est pas nous, admirateur passionné de Rembrandt qui voudrions nous extasier devant la grisaille qu'il a peinte en mémoire des traités de Westphalie: trop de flèches allégoriques qui sont des rébus dont il faut chercher la clef dans les guide-ânes ; assez du lion couché et la peste soit des chaînes symboliques qui l'attachent. L'arbre de la liberté qui a perdu ses feuilles peut charmer des mélancolies qui ne sont pas les nôtres, mais Rembrandt avait mieux à faire que de s'épuiser dans la préciosité ridicule de ce fatras d'allégories. Les procédés pompeux de la peinture officielle auraient émasculé ce monstre de génie. Il est heureusement resté lui-même avec ses dons prodigieux : sous son pinceau la lumière éclate en notes fulgurantes sur les clairs obscurs ; ses figures aux puissants reliefs, et ses draperies savantes éblouissent nos yeux. Nous laisserons donc la grisaille de Rotterdam comme une page de second ordre, les bons chevaliers bardés de fer, les cavaliers armés de piques ne rivaliseront jamais avec le portrait de la jolie Frisonne, Saskia, sa fiancée, exposée, l'an dernier, à l'école des Beaux-Arts, à Paris, délicieuse en ses draperies vertes et son portrait joyeux, et un tantinet égrillard avec sa femme sur ses genoux, à Dresde, ainsi que les grandes toiles de l'Ermitage de St-Pétersbourg.

*
* *

Saluons en passant les portraits si chaleureusement peints de Van

der Helst : un *Ministre Protestant*, *Portrait d'Homme*, *Portrait de Femme*, celui du drapier *Abraham del Court avec sa Femme*. celui du *Directeur de la Compagnie des Indes, Daniel Bernard*. Quand on voit ces personnages de face on sent qu'ils ont un dos. Cette image sera bien comprise, elle rend exactement notre pensée. Voyez donc par comparaison le portrait du malheureux grand pensionnaire de Rotterdam, Johan Van Olden-Barneveld, copié d'après Mierevelt et vous verrez comment un peintre peut plaquer une image sur une toile sans souci du relief.

***

Avant d'admirer à Harlem les beaux tableaux représentant les corporations de Frans Hals, nous saluons à Rotterdam le *Portrait d'un Vieux Seigneur* brossé par ce maître illustre. Les peintures de corporations ne manquent pas non plus au musée Boijmans : Cornelis Willems Eversdijk y a représenté deux réunions des officiers et membres de la confrérie « l'*Arbalète noble* » de Van der Goes et la *Confrérie des Arquebusiers* ; son fils Willem a peint aussi les arquebusiers de Goes.

Deux *Marines* de Backhuysen et le *Port du Texel* de Van de Velde nous donnent aussi un avant-goût des œuvres que nous verrons dans les galeries plus importantes. Le musée de Rotterdam est, en effet, tombé au second plan depuis qu'il a perdu, en 1864, dans un incendie, près de 300 tableaux.

Hobbema nous montre deux paysages. Toute la dynastie des Ruisdael est représentée ici ; Jacob Salomon par un *Paysage boisé*, Jacob Isaac, son fils, par un *Champ de blé*, un *Chemin sablonneux* et l'*Ancien marché aux poissons* et Salomon par la *Meuse devant Dordrecht*. Ces deux derniers, on le sait. étaient les fils de Jacob Salomon.

Jean Wouwerman est représenté ici par les *Dunes*, et son frère Philippe. celui qui a rendu le nom illustre, nous laisse voir, les *Soldats pillant un village*.

Que de beaux portraits seraient à signaler, mais nous sortirions du cadre où nous voulons placer nos impressions. Il serait pénible pourtant de ne pas donner un souvenir aux deux *Portraits d'hommes*, de Simon de Vos, à ceux de Gaspar Netscher et à celui de son fils Constantin, à la *Jeune femme* de Paulus Moreelse, à la *Femme* de Pierre Pourbus et au *Prêtre* de Gabriel Metsu.

La gaîté flamande ne perd jamais ses droits. Adrien Van Ostade nous apparaît avec le *Paysan qui rit* et *un Jurisconsulte dans son cabinet*; Jean Steen nous donne la *Fête de St-Nicolas* et l'*Opérateur*. Le *Marchand de poissons* de Frans Mieris est d'une grande vérité d'observation. Voici les *Oiseaux* de Gilbert d'Hondecoeter, ceux de Melchior, son fils, et le *Cygne mort* de Jean Weenix avec les natures mortes, si nombreuses au musée de l'Ermitage, de Cornelis et de Jean de Heem. Un autre peintre de natures mortes et d'animaux, grand maître du genre, Frans Snyders, est représenté à Rotterdam par un *Sanglier se défendant contre les chiens*.

Voyons pour finir, le *Village de Noordwick* par Jean van der Meer, et aussi une rareté bibliographique, le merveilleux ouvrage sorti, en 1665, des presses de Jacob Schepper, à Amsterdam, avec les dessins si fins de Jac Cats dont l'œuvre complet est publié en ce livre.

III.

LA HAYE. — SCHEVENINGUE

Avant d'étudier les œuvres d'art de la Haye, nous nous rendons à Scheveningue, délicieuse plage à laquelle on accède par un bois de haute futaie, placé à souhait, près de cette capitale aristocratique, d'un aspect très élégant, d'une propreté surtout, qui est proverbiale. Les soins les plus minutieux sont donnés aux façades des demeures; les vitrages, les cuivres des portes étincellent et les trottoirs sont invitants pour les promeneurs.

On arrive aux dunes de Scheveningue par une route bordée de fraîches résidences d'été, plantées dans des bouquets de riches feuillages ornementaux et entourées de parcs fleuris. C'est ici, mieux qu'en nos grenouillières banales, attristées d'hôtels et de *boarding houses*, que s'écoule doucement la vie, dans la tiédeur de l'atmosphère rafraîchie sans cesse par le zéphyr de la mer.

La plage de Scheveningue est une résidence délicieuse et nous comprenons le juste orgueil des Hollandais pour cet asile poétique. Nous parlerons plus loin d'une autre plage, Zandvoort qui donne aux grands bourgeois d'Amsterdam et à ceux de Harlem, les heures de doux farniente que Scheveningue ménage aux patriciens de La Haye.

*
* *

MAURITSHUIS.

C'est la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt que, pour la sixième fois, nous avons été admirer à La Haye. La figure du maître Nicolas Tulp est dans nos yeux depuis longtemps et nous aurons l'occasion de la reconnaître, en maints portraits, particulièrement à la Galerie Six à Amsterdam. Cette œuvre de haute facture a été exécutée, on le sait, pour la ghilde des chirurgiens d'Amsterdam. Nous suivons avec attention la leçon comme le font trois des élèves et nous pardonnons aux quatre autres de regarder un peu trop peut-être le spectateur, parce qu'ils nous montrent sur leurs collerettes blanches de belles et intelligentes figures. Nous ne voudrions pas lui donner la même importance qu'à la *Ronde de Nuit* qui nous semble l'œuvre dominante de Rembrandt. Il n'en est pas moins que la *Leçon d'Anatomie* offre une composition intéressante à laquelle manquent encore les moyens prestigieux de la peinture du maître, qui n'éclate pas ici, en feu d'artifice, comme dans la toile magistrale d'Amsterdam. Toutefois, les effets de clair obscur existent déjà et ce brillant début donnait l'espérance des succès futurs.

A ceux qui n'admettent pas que la peinture demande de nous un certain dédoublement, et qui soutiennent qu'il n'est de beaux tableaux que ceux que la foule admire, à ceux-là, nous dirons que la *leçon d'anatomie* ne saurait trouver grâce devant eux, car le sujet n'a rien d'enjoué et la peinture n'est pas brossée pour amuser les petites filles.

Mais à quoi bon chercher le goût de la foule, son appréciation n'est-elle pas toujours un peu suspecte ? Quand le peintre s'est bien agenouillé devant ses prédilections et lui a servi la marchandise qu'elle désirait, n'a-t-elle pas des réveils qui lui font briser l'idole de la veille et rendre une justice tardive aux œuvres méconnues? Que peut donc faire à l'amateur, au dilettante sincère, l'opinion de cette masse impulsive qui prétend que la beauté d'une œuvre d'art doit nous saisir comme la beauté d'une jolie fille qui passe, que, dans un opéra, il ne faut jamais laisser travailler son esprit, mais s'attacher seulement aux mélodies banales que les petits mitrons et les peintres en bâtiments peuvent chanter le lendemain ?

Pour nous, notre point de vue est autre, et nous cherchons dans un tableau de Rembrandt, par exemple, à plonger dans les regards des

personnages, à chercher leur âme, leurs pensées intimes, à interpréter ces physionomies qui ne sont point l'effet du hasard, d'une expression fugitive comme dans la photographie d'un instantané. C'est ainsi qu'il nous arrive — nous le croyons du moins, — de ressentir en diminutif le choc qu'a dû éprouver l'artiste lui-même.

Elle mérite bien, de notre part, une étude passionnée cette école hollandaise, ce ne sont pas les idées mystiques si délicieusement exprimées par nos maîtres de Bruges et de Gand qui l'ont inspirée ; elle n'a pas non plus suivi le thème du grand vénitien d'Anvers, l'immortel Rubens, qui est avant tout, dans l'expression élevée du mot, un décorateur à la riche palette. Les maîtres hollandais et, par-dessus tous, Rembrandt et Frans Hals, qui ne se sont point efforcés d'embellir des princes plus ou moins gracieux et élégants, arrivent au maximum de la représentation de la physionomie et des allures de leurs grands bourgeois.

A ce titre, plusieurs portraits de Rembrandt exposés à La Haye présentent un vif intérêt, le sien d'abord en *Officier*, avec un bel effet d'ombre sur la figure et une lumière étincelante sur le col ; celui de *sa Mère*, le portrait de son *Frère Adrien*, qui nous apparaît bien comme l'ex-savetier. Un portrait du peintre à l'âge de 23 ans et celui de sa femme *Saskia.*

Les qualités maîtresses de l'artiste se dévoilent dans la *Présentation au Temple* que nous préférons à *la Suzanne au bain*, où l'arrangement des draperies est d'un art bien supérieur à la construction du modèle ; on a voulu y retrouver Saskia.

*
* *

Paul Potter nous donne une peinture très exacte et d'un aspect de grande vérité dans le *Jeune Taureau.* Le bouvier et les animaux sont d'une exécution très finie, et ceci sans puérilité, bien que les badauds admirent sur le dos du taureau les poils qu'on pourrait compter et les mouches qui paraissent vivantes. Le plaisir de voir au microscope un tableau de cette envergure n'est pas celui que nous cherchons. Le peintre qui n'avait alors que 23 ans, a fait grand et non minutieux dans son ciel très orageux, d'une justesse parfaite. La lumière projetée sur le pré du second plan est d'un charme inexprimable. Disons, sans vouloir diminuer, en quoi que ce soit la beauté de l'ensemble, que toute la partie de droite et le centre occupé par le taureau, méritent surtout l'attention.

*
* *

Trois des belles œuvres du Mauritshuis sont les tableaux de Breughel le vieux, dit « de Velours » : le *Paradis terrestre*, le *Repos en Egypte* et le *Christ délivrant les âmes du Purgatoire.*

*
* *

Il faudrait écrire un volume pour peindre nos impressions à la vue des neuf peintures de Wouwerman. Le *Départ de l'hôtellerie* est la plus remarquable, à notre sens. L'artiste n'y a pas oublié son beau cheval blanc qui est devenu, en quelque sorte, sa marque de fabrique. Notons aussi de Rogier Van der Weyden, le maître de Memling, un *Christ descendu de la croix.*

*
* *

Nous nous sommes retrouvés au salon carré du Louvre, au Prado et à Séville avec la *Vierge et l'Enfant Jésus* de Murillo.

Pour grouper ensemble les peintres étrangers, citons Marcello Fagolino avec sa *Vierge et l'Enfant Jésus* entourés de saints et Mateo Cereso qui a peint une exquisse *Madeleine pénitente* à la figure empreinte d'une tendre expression et aux draperies du plus bel arrangement. Deux portraits encore de Piero di Cosimo représentant l'un le *Musicien Francesco Giamberti* au profil très énergique, sous le bonnet écarlate, est vêtu d'un pourpoint brun orné d'un large col noir ; l'autre, celui de l'architecte florentin *Giuliano da San Gallo.*

Et enfin, le portrait du fils de Philippe IV, l'infant Charles Balthazar dont un double figure à Londres, dans la collection de la Reine Victoria, à Buckingham Palace.

Admirons de Palma-le-Vieux le *Portrait de Jeune Femme* aux cheveux blonds, à la gorge découverte. Ce tableau est rutilant de coloris comme ceux du même maître à l'Académie de Venise.

Le maître Jordaens nous fait passer la *Mer rouge*, et l'élève de Rembrandt, Salomon Koninck nous représente dans l'*Adoration des Mages* une concentration étincelante de lumière sur la figure de la Vierge et de Jésus avec de brillants effets de costumes d'Orient dont sont parés les princes guidés par l'étoile.

Rubens est représenté brillamment en cette belle galerie : *Eve offrant à Adam le fruit défendu* et *les Naïades remplissant la corne*

d'abondance sont peintes avec une virtuosité sans égale. On y respire un air fluide et transparent. La naïade vue de dos est peut-être plus charnue qu'élégante : le maître flamand aimait les belles chairs et s'en donnait à cœur joie, sans craindre les débordements.

Les portraits de ses deux femmes, *Isabelle Brandt* et *Hélène Fourment* attirent tous les regards. Cette dernière est peinte avec des torsades de cheveux blonds rehaussées de perles, la toque noire est agrémentée d'une plume d'autruche blanche qui donne au port de la tête une superbe élégance. La robe est de satin bleu avec des crevés blancs, les mains sont des plus gracieuses. De Rubens encore, le portrait du provincial des Dominicains *Ophovius*. Toute la puissance du grand Anversois se montre dans cette œuvre. Ce serait le cas de faire une comparaison entre les caractères des portraits de Rubens et les personnages de Van Dyck, par exemple ceux de Sir..... Sheffield et Mrs Sheffield.

Van Dyck qui, mieux encore que son maître Rubens, s'entendait à donner de la majesté à un portrait, témoin le portrait de Charles Ier, roi d'Angleterre, au Louvre et Lord Warthon, à l'Ermitage, se fait admirer ici par la figure de *Sir..... Sheffield*, très expressive sur la collerette blanche. Les mains sont d'une belle facture et le reflet de la lumière sur la manche gauche est du plus heureux effet. Le portrait d'*Anna Wake*, épouse de Sir..... Sheffield, est sans contredit un des plus beaux du maître : les gammes des blancs du col, celles des crevés et des broderies sont une merveille ; l'auteur y a ménagé tous ses effets de blanc pour donner aux perles un bel orient. Le portrait du peintre d'histoire, *Quentin Simon* est à noter parmi les plus élégants du maître. Bol, l'élève le plus illustre de Rembrandt, a peint l'amiral *Ruyter* tout brillant de jeunesse. Le portrait de *Guillaume le Taciturne* est d'Adrien Key. Thomas de Keyser nous montre un *Portrait de savant* coiffé du large chapeau des Pays-Bas. Il est assis et feuillette un livre placé sur un pupitre.

Le portrait de *Jacob Pieterz Olycan* par Frans Hals est d'une allure martiale, la figure est énergique et le coloris du costume noir rehaussé de fleurs est d'une grande richesse. La lumière brille sur les manches rayées de noir et de brun et les valeurs de tons ont été si bien sauvegardées que les blancs du col et des manchettes à dentelles sont du plus pur argent. On ne peut malheureusement se placer au point optique pour bien contempler ce tableau, en raison des cloisons mobiles disposées en face, qui coupent la salle. Du même, nous admirons le

portrait d'*Aletta Hanemans*, et, de Philippe de Champaigne, le savoureux portrait de *Jacobus Govaerts.*

La figure énergique, aux lèvres voluptueuses du blond *Paul Potter* est bien rendue par Van der Helst. Le *Portrait d'une jeune femme* de la collection de Charles I[er], où le catalogue l'avait attribué à Léonard de Vinci est exposé à La Haye sous la rubrique, *d'après Holbein.* Cette œuvre est peut-être d'Holbein lui-même : elle est, en tous points, digne de l'auteur de l'Erasme, mais le savant conservateur du musée de La Haye, l'éminent Docteur Bredius, qui est, en ces matières, un des hommes les plus entendus, n'a pas voulu hasarder une attribution, et nous comprenons la réserve que doit garder un expert aussi versé dans la connaissance des œuvres d'art : ses affirmations ont trop de crédit pour qu'il s'aventure, sans une preuve irréfragable, à déclarer que l'œuvre a été peinte par l'ami d'Henri VIII.

Quelle douce quiétude s'exhale de cette figure ! Un hennin de teinte jaune liseré d'un fin galon noir retombe à droite, en un long bandeau qui entoure le bras. La robe noire est garnie de fourrures : elle s'ouvre largement sur une chemisette brodée et plissée, et se referme à la taille par les entrelacs d'un cordon rouge ; une ceinture de cuir blanc, agrafée d'argent enserre la taille.

Les mains sont peintes par un maître : elles rappellent les doigts fuselés d'Elisabeth d'Autriche dans le tableau de François Clouet, au Salon Carré du Louvre.

*
* *

Toutes ces figures qui vous regardent et appellent votre attention, ces *Capitaines* bardés de fer de Jean van Ravesteyn, l'aristocratique *Orfèvre* d'Antonio Moro et le *Portrait d'homme* aux grands yeux expressifs d'Hans Memling, l'un des volets d'un diptyque, sans doute, vous suivent longtemps après que vous êtes sorti du Mauritshuis. Ils évoquent en vous le souvenir de ces têtes à grand caractère des vieux maîtres des Pays-Bas.

*
* *

Pour bien comprendre Jacob Ruisdaël, je crois qu'il n'est pas inutile d'avoir beaucoup parcouru la Hollande. On n'est plus exposé comme le font les bons critiques en chambre, à traiter les procédés du maître de formules et de canons, lorsqu'on a vu *Harlem des*

dunes d'Overveen ou certain *Vivier de La Haye*. Sa *Cascade* est une œuvre, en quelque sorte populaire, qui a été reproduite à l'infini. C'est aussi dans les *Dunes* que son élève Jean Wynants a cherché le thème de ses tableaux.

Un peintre qui procède, lui, suivant les rites et les dogmes du paysage classique, c'est Jean Both dans son *Paysage Italien*. Ses procédés servirent au début de ce siècle au maître Valenciennes pour formuler tous les préceptes destinés à apprendre aux élèves à peindre la nature sans la regarder. C'est ce qu'on a appelé le paysage noble, thème que devaient traduire les jeunes logistes de Rome jusqu'en 1848. Par bonheur, Corot, Rousseau, Millet et Troyon, ont rendu le bon sens aux professeurs de l'école, et leur ont fait entendre, au milieu des clameurs de la foule et des critiques des rétrogrades, la voix mélodieuse qui chante dans nos forêts de la France : ils leur ont montré les nymphes du crépuscule d'or et les fantômes blancs qui flottent à l'aurore dans l'humide rosée.

* * *

Le vent souffle bien dans les marines de Backhuysen (*Débarquement de Guillaume III, roi d'Angleterre, dans l'Oranie polder* et dans le *Chantier de la Compagnie des Indes Orientales à Amsterdam*); son ciel est bien aérien, bien transparent. Van Goyen nous conduit à *Dordrecht*. Van de Velde, moins mouvementé que Backhuysen, nous montre une mer peuplée de navires à flot dans les eaux calmes.

* * *

« Comme les vieux chantent, les petits piaulent » dit un tableau de Jean Steen (l'artiste se représente lui-même dans l'*Estaminet*). La *Fête du village*, le *Dentiste*, *la Jeune femme malade*, la *Visite du médecin* sont d'un arrangement très spirituel. Nous admirons aussi la *Jeune mère* de Gérard Dou, en sa très gracieuse disposition des personnages, sous une lumière étrange venant d'une fenêtre latérale ; la *Dépêche* de Gerard ter Borg, ainsi que les *Amateurs de musique* de Gabriel Metsu. Que d'éloges à donner au *Ménetrier* de Van Ostade, à la *Bonne cuisine* de Teniers le jeune et au repas qui représente douze portraits dans une salle tapissée de cuir de Cordoue de Gillis van Tilborg.

Allez donc voir cela, messieurs les peintres de genre, et vous consta-

terez combien il y a loin entre ceux. qui seront toujours vos maîtres et vous. Ils ne se seraient pas contentés des sucreries et des fadeurs qui, chaque année, règnent au salon, sur la cimaise. Ils savaient concevoir un sujet, oh ! très simple, ma foi, donner à chaque figure son expression juste et disposer les accessoires dans une belle harmonie de couleur, en un mot tracer, dans un milieu bien approprié, une scène de mœurs.

La décadence du genre se produit avec Cornelis Troost qui vivait quelque cinquante ans plus tard que Steen. *La Découverte de la Supercherie de Jean Claerz* est pourtant encore une belle page qui aurait tenté l'habileté d'un de nos délicieux graveurs du XVIIIe ; elle ferait une belle illustration dans un livre de contes grassouillets avec les *Amoureux trouvés*, le *Vieux mari mis en fuite* et le *Mari bafoué*. — Une série de cinq autres pastels relevés de gouache du même auteur, à laquelle on a donné le nom de *Nelri*, en prenant les initiales de chacun des titres représentant des scènes de beuverie avec ces inscriptions latines :

Nemo loquebatur.
Erat sermo inter fratres.
Loquebantur omnes.
Rumor erat in casa.
Ibant qui poterant, qui non potuere cadebant.

*
* *

Et pour finir les *Natures mortes* du maître Jean David de Hem dont la descendante, notre jeune amie Louise de Hem (d'Ypres) nous peint aujourd'hui avec brio et une touche toute hollandaise, des fruits, des dessertes, sans négliger d'ailleurs des sujets de genre toujours vigoureux et chaleureusement brossés.

Admirons aussi les *Oiseaux* des deux Hondecoeter et le *Gibier* du grand Snyders où Van Dyck a peint un chasseur.

*
* *

Les tableaux du musée de La Haye avaient été transportés au musée du Louvre, après nos victoires. Au lendemain de Waterloo, les Allemands, rentrant à Paris, décrochèrent les toiles qui leur avaient appartenues, et deux mois après, en dépit de la résistance du prince de Talleyrand et de Denon, le directeur du Louvre, et grâce au concours de Wellington, les soldats hollandais reprirent bon nombre de leurs

chefs-d'œuvre. Le baron Von Gagern les excitait en qualifiant ces tableaux de « Souvenirs de l'injustice et de la rapine ». Il n'en est pas moins resté en France 68 toiles dont le Louvre possède les suivantes :

Breughel de Velours. — Paysage de forme ronde.

Van Dyck. — Les esquisses des portraits de Charles II, de la princesse d'Orange et du roi Jacques, ainsi qu'une copie de Renaud et Armide.

Miéris. — Une marchande de volailles.

C. de Moor. — Portrait d'un marchand, de sa femme et de ses trois enfants.

De Neefs. — Intérieur d'Eglise.

Ommeganck. — Paysage avec figures et bétail.

C. Poelenburg. — Les anges annonçant aux bergers la naissance du Messie.

Pot. — Le portrait de Charles Ier.

Rubens. — Un paysage.

Schweickhardt. — Un paysage d'hiver et une bataille de Wouverman.

Notre musée de Lille conserve lui aussi des richesses que le chevalier Wicar n'a jamais voulu restituer. Les Pérugin de Lyon nous sont restés, grâce à un général Français qui a — par mégarde, dit-on, oh ! les mauvaises langues ! — retourné aux alliés deux autres tableaux religieux estimant que ceux qu'on attribuait à Pérugin n'étaient que de vulgaires croûtes.

*
* *

Au château du bois, à La Haye, on voit, à la salle d'Orange, une décoration qui prend toute la salle depuis la cimaise jusqu'aux voussures des frises. Cette salle fut décorée en 1648, sur l'ordre de la princesse Amélie de Salm, en mémoire de son mari, le prince Frédéric-Henri. C'est une représentation allégorique de toute la vie du prince, exécutée par Jordaens et par les élèves de Rubens, Van Tulden, César d'Everdingen, Brisée, Zoutman, de Bray, Honthorst, Lievente et de Grebber. — Nous admirons *Vénus assistée par les nymphes*, qui suspend les insignes du triomphe ; puis les savoureuses nudités du tableau qui représente le *Butin du Brésil dans la Guerre de Trente ans contre les Espagnols*, ainsi que la grande fresque intitulée : *Triomphe après la paix de Bois-le-Duc.*

IV.

HARLEM

Nous voici arrivés en pleine kermesse. Sur la place se dresse la cathédrale et, devant, la statue de de Coster qui aurait, dit-on, le premier, imprimé avec des caractères mobiles. Ce ne sont partout que boutiques foraines et baraques de spectacles ; toutes les rues sont remplies de petits éventaires où s'étalent des anguilles fumées qu'un ami très irrévérencieux qualifie de serpents confits. C'est un mets qu'un estomac flamand accueille avec plaisir et digère avec facilité. Mes compagnons de voyage ont, dans une douloureuse épreuve, constaté qu'il fallait être de ce cher pays ou des provinces voisines, pour pouvoir absorber, sans mécompte, ces produits des Pays-Bas.

Nous entrons par mégarde dans une grande salle ou l'on fètait un mariage. Au lieu de nous repousser comme des intrus, on nous accueille et nous voyons la plus jolie collection de bonnets rustiques qui se puisse imaginer. Des jeunes gens chantent sur un théâtre minuscule et chacun savoure la blonde bière dans des hanaps de forte taille.

En aucun pays on ne rencontre une bonhomie plus souriante, une serviabilité plus empressée. C'est à qui, par les rues où vous errez, à la recherche des quelques mots flamands qui pourraient vous servir de « sésame ouvre-toi » vous viendra en aide et vous désignera le monument que vous cherchez, sans que le plus pauvre de ces guides de rencontre vous montre la préoccupation du pourboire. Nous sommes loin de ces mendiants de l'Alhambra, drapés dans leurs capas comme des grands d'Espagne, qui vous tendent une main grêle, blanche comme la main d'une marquise et non déformée par le travail. Nous n'entendons point non plus de ces supplications larmoyantes et édulcorées comme celles des Italiens qui vous caressent les oreilles des diminutifs exquis de *signorino, pitchounetta, pitchounettina.* Ici, on ne mendie pas, on travaille.

Une douce fierté est empreinte sur les figures, et une politesse toute naturelle, caractérise ce peuple, depuis le plus humble citoyen, jusqu'aux plus grands bourgeois d'Amsterdam, de Rotterdam et de Harlem, en passant par les bons paysans des polders. Disons toutefois pour être exacts que cet instinct d'affabilité se combine avec des élans

d'une curiosité toujours en éveil, mais peu bruyante, dont on fait l'expérience en s'arrêtant dans une rue, un livre à la main. En un instant, un groupe se forme autour de vous et étudie tous vos mouvements.

*
* *

Sur la porte du musée nous lisons ces mots : « *Museum is gesloten.* — Le musée est fermé ». — Vous pouvez comprendre quel fut, au premier saut, notre désappointement. Nous exécutâmes d'abord, agités comme des fauves qui tournent dans leur cage, le tour de l'édifice et nous eûmes la bonne fortune de rencontrer un ami de la maison, qui nous introduisit dans le sanctuaire en passant par la demeure du savant conservateur préposé à la garde de ces chefs-d'œuvre. Il avait compté profiter du dimanche de la kermesse, pour effectuer quelques légers remaniements.

*
* *

Dès l'entrée dans cette salle toute simple, sans éclat de décorations criardes, comme on a la manie d'en plaquer les angles et les voussures de certains musées, l'œil est saisi par les brillantes compositions de Frans Hals, et il semble que la conversation va s'engager avec tous ces personnages placés sur la cimaise et qui sont pris dans toute l'activité de la vie et du mouvement. Leurs physionomies sont vraies ; on sent qu'elles doivent être ressemblantes : tous ceux qui ont fait un tantinet de peinture comprendront ce que nous voulons dire ; il y a des têtes qu'on n'invente pas, et ce qui est fait de chic ou de réminiscence et de hantise d'école se reconnaît facilement. Examinons ces grandes toiles dans l'ordre de leurs dates d'exécution.

Le *Repas des Officiers du Corps des Archers de St-Georges* est de 1616. L'artiste, à peine âgé de 32 ans, a peint ces personnages avec un relief saisissant, sous le coloris le plus vigoureux. La tonalité est puissante. On pourrait presque compter les coups de pinceaux dont les touches se juxtaposent et vibrent avec d'autant plus de chaleur qu'on s'écarte pour se placer au point optique. Elles se fondent alors sous l'effet de la lumière ambiante (1).

---

(1) Cette manière d'exécuter les portraits fut plus tard celle du pastelliste La Tour, comme nous avons pu nous en assurer dans nos nombreuses études au musée Lécuyer à St-Quentin. Si l'on examine de près les portraits du maître, surtout

Ces tableaux sont le dernier mot de ce que la matière picturale peut représenter de vie. Dans cette causerie des officiers des archers, aucun mouvement n'est maniéré, ni figé ; les allures sont mouvantes ; les gestes arrondis n'ont pas d'emphase, ils sont justes. Chaque figure a une carnation différente ; le premier personnage à gauche est un peu congestionné par le bon vin, le second, plus massif, semble un friand de la table ; son voisin de gauche lui fait une démonstration animée et persuasive. Le porte-drapeau, les personnages du milieu, le président surtout qui s'apprête à découper sont saisis sur le vif. Le fond du paysage qui apparaît par l'ouverture de la baie donne de l'air et une fluidité pittoresque à ce tableau. Les luisants des soies, le chatoyement des écharpes sont d'un rendu très saisissant (2).

Le *Repas des Officiers du Corps des Archers de St-Georges* de 1627 offre de caressants effets de couleurs complémentaires, orangée et bleue, dans le rendu des écharpes. Le porte-étendard Boudewyn van Offenburg, me reste encore dans la pensée. Ce tableau, qui nous montre toute la verve de Frans Hals, est exécuté avec une grande force et une sûreté de vue incomparable. Le *Repas des Officiers du Corps des Archers de St-Adrien, à l'occasion de leur départ de Harlem, pour les sièges de Hasselt et de Mons, le 18 octobre 1622* sous la conduite du colonel et bourgmestre Willem Vooght, (1627), est une

---

ceux de l'abbé Hubert, du peintre Sylvestre le jeune, de la Reynière, de Vernezobre, son marchand de couleurs, de Jean II Restout, du maréchal de Saxe, du père Emmanuel, et plus encore le portrait du peintre par lui-même, on remarque qu'il ne fondait pas les tons mais les juxtaposait à la manière de Frans Hals. En ceci, La Tour, l'initiateur en France du pastel n'imitait pas Rosalba Carriera, la vénitienne dont les teintes n'étaient pas rompues mais fondues. Dans ses portraits de femme, le maître St-Quentinois appliquait aussi cette méthode, mais avec plus d'atténuation, en raison des fards que portaient ses jolis modèles, dont le sourire intérieur s'évade par les yeux et flotte sur les lèvres sans nous donner la sensation figée du rictus forcé des ballerines.

Besnard, de nos jours a forcé la note, ses tons sont juxtaposés et se heurtent avec violence dans une hardiesse que Frans Hals et La Tour auraient sans doute trouvée exagérée.

(2) Lors d'un nouveau voyage à Harlem, nous sommes arrivés sous le hall des Frans Hals par un étroit couloir à l'extrémité duquel apparaissaient comme des êtres vivants, remuants et d'une physionomie très active, les personnages de ce premier tableau et aussi les officiers des archers de 1627. Nous osons le dire sans crainte de blasphémer, jamais, en aucune galerie, nous n'avons mieux éprouvé ce qu'un artiste prestigieux et observateur peut tirer de la vue d'un spectacle pour le jeter sur la toile dans l'éblouissement de la vérité (mai 1898).

composition vigoureuse qui offre, en tous ses points, de belles harmonies ; au centre, debout, on voit le porte-drapeau Gillis de Witt dont la tête ressort avec beaucoup d'énergie, dans les plis soyeux de l'étendard. Sa figure, au fin sourire, est aussi de celles que l'on ne saurait oublier.

La Réunion des Officiers du Corps des Archers de St-Adrien (1633) est incontestablement la plus belle de toutes les œuvres du maître. Les personnages de grandeur naturelle qui entourent le colonel Claaszon Los, sont : trois capitaines, trois lieutenants, deux enseignès et cinq sergents. La lumière chante en cette toile, dans le coloris savant des étoffes, sur le fond noir. Le procédé plein de crânerie du maître s'étale avec la plus grande puissance ; la facture est très large, la pâte est chaleureuse. Les personnages sont peints dans des attitudes pleines d'abandon. La composition est des mieux conçues. Les dentelles sont exécutées avec une gracieuse légèreté.

Les Officiers et Sous-Officiers du Corps des Archers de St-Georges en 1639. — Cette toile témoigne d'une grande virtuosité et d'une vision parfaite dans l'interprétation du caractère et de la physionomie morale des personnages. La facture, en apparence très simple, est très savante et les expressions des figures très spirituelles. Le portrait de Frans Hals, figure en ce tableau.

Si j'étais directeur des Beaux-Arts, je voudrais multiplier les bourses de voyage, afin d'envoyer à Harlem les jeunes peintres qui ont du tempérament. En trois mois, ils en apprendraient plus qu'à copier des pompiers avec leurs casques et des nez apolloniens, et à chercher des effets de coloris, où ils rendent souvent les empâtements et tous les effets à contre-sens. Ils verraient ce qu'un homme de génie s'entend à tirer de la figure humaine, en quel point il place ses accents, comment il ordonne la construction des personnages et de quelle façon il distribue la lumière.

Les Régents de l'Hôpital de Ste-Élisabeth, (1641). — Les chairs sont d'une belle tonalité un peu grise. Les figures offrent de puissants reliefs. l'une d'elles placée au centre, est tout à fait remarquable.

Frans Hals avait 80 ans quand il peignit en 1664, *les Régents et les Régentes de l'Hospice des Vieillards.* — L'œuvre porte bien la trace de l'âge de l'artiste. En aurait-il pu être autrement et pourtant que de qualités encore ! C'est peut-être même, nous osons l'avouer, en ces dernières œuvres, qu'on jugera le mieux le procédé du maître dans la facture des chairs et des étoffes.

Nous admirons en sortant un beau portrait de *Frans Hals* par lui-même ainsi que les portraits d'*Albert Van Nierop*. membre de la cour de justice de Hollande et celui de sa femme *Cornelia van der Meer*, belles œuvres du maître de Harlem.

Les grandes figures de Jean de Bray, *Régents de l'Hospice des Enfants pauvres* (1663), et les régents en 1664, *les Régents et Régentes de l'Hospice des Lépreux en 1667* sont aussi des œuvres de haute facture où les figures sont empreintes de vérité.

V.

ZANDVOORT

Par une route agrémentée de villas fleuries on se rend à Zandvoort, le Scheveningue d'Amsterdam. Ici, viennent « s'esbattre » avec leurs nombreuses nichées, les vrais amis de la mer, ceux qui ne cherchent point à faire éclat, mais désirent seulement se détendre les nerfs et se sentir vivre, dans la douce quiétude d'un pays demi-sauvage, assoupi sous le rythme berceur des vagues plaintives. Pas de port pour les barques des pêcheurs que le flot lèche et caresse, en attendant qu'il les environne, les embrasse et les enlève vers la haute mer.

Des chevaux servent aux exercices des cavaliers d'emprunt qui dirigent maladroitement les mouvements de leurs coursiers, peu fougueux pourtant ; de petits ânes malins font la joie des grands enfants et les tout petits grimpent dans l'attelage de chèvres.

Encore quelques années, une belle digue fera boulevard devant les villas. Zandvoort tout à fait organisé deviendra un Blankenberghe : — j'ai connu il y a quelque quarante ans un Blankerberghe moins bien agencé que le Zandvoort d'aujourd'hui. — Alors, accourront les snobs et les rastas. Les baigneurs à l'humeur paisible chercheront une nouvelle dune : la civilisation — est-ce bien la civilisation ? — aura mis en fuite la clientèle si aimable et si familiale qui prend son bain pour se baigner, et respire le bon air pour remplir ses poumons et non pour figurer dans les journaux du boulevard à côté des gens bien tarés et bien titrés, sous la rubrique :

Déplacements et villégiatures.

(*A suivre*).

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE BOURGES

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Officier de l'Instruction publique,
Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille,
Membre de la Société française d'Archéologie, etc.

Membre depuis plusieurs années de la Société française d'Archéologie, j'avais été invité d'une manière particulière par M. le comte de Marsy, son président à assister au 65e Congrès de la Société qui devait se tenir à Bourges en 1898 et la Société de Géographie de Lille m'ayant fait l'honneur de me nommer son délégué, je m'y rendis.

Parti de Lille le 5 juillet 1898, j'arrivai le soir à Bourges, vers 9 heures 1/2, après dix heures de chemin de fer ; une bonne chambre m'attendait à l'hôtel de la Boule d'Or.

Le 6 dans la matinée, après avoir fraternisé avec les membres du Congrès descendus au même hôtel, nous allâmes reconnaître la ville sans omettre d'aller retirer à l'hôtel Lallemand, diverses instructions, les cartes d'excursions et un guide archéologique publié pour le Congrès par M. le marquis des Méloizes, l'un des secrétaires généraux. Je profiterai largement de ce guide excellent pour écrire ces quelques pages, dans lesquelles je suivrai l'ordre des réunions tracé jour par jour, par la Commission organisatrice du Congrès. Avant tout, un mot général sur Bourges me paraît nécessaire pour suivre utilement les excursions dans la ville.

BOURGES, l'antique *Avaricum*, capitale des Bituriges-Cubi, une des premières cités de la Gaule, dit Tite-Live en quelques mots que la ville inscrit en devise autour de ses armes (*Summa imperii penes Bituriges*) n'a conservé aucun vestige de l'oppidum gaulois décrit, assiégé et pris par Jules César. La ville gauloise occupait vraisemblablement l'emplacement de la ville haute actuelle et n'était accessible au milieu des marais qui l'entouraient que par l'isthme toujours sensible à l'est.

Au siège d'Avaricum doit se rattacher un grand fossé de circonvallation découvert en 1881 dans le tracé du *boulevard Auger* dont la tranchée montre encore sur ses deux parois la coupe très nette, de 280 mètres environ du *rond-point de la Fonderie*. Le même fossé, de section triangulaire, mesurant 4m, 50 de profondeur et 9 mètres d'ouverture a été également constaté, dans une direction perpendiculaire à la première, au sud de la fonderie de canons, dans la *rue de la Salle d'Armes*.

Ce peut être un ouvrage gaulois de défense avancée, mais c'est beaucoup plus probablement le fossé du camp de César devant la place assiégée. En somme, on n'a rencontré jusqu'ici, à Bourges, en fait de restes certains de l'époque gauloise, que des sépultures assez nombreuses dont les gisements s'étendent particulièrement à l'est de la ville.

Epoque romaine. — Elle a laissé des traces extrêmement nombreuses, puisqu'on ne peut remuer le sol sans en extraire des fragments de sculpture, des stèles ou

des vases funéraires. Mais la particulière splendeur qu'eut l'*Avaricum* romain depuis le Ier siècle jusqu'aux invasions barbares n'est attestée que par des débris de grandioses monuments dont aucun n'est resté debout et qui, détruits pour des causes insuffisamment connues ont formé les premières assises de l'enceinte construite vers la fin de l'Empire autour du périmètre restreint de la cité.

Vers les premiers temps de l'occupation une forte enceinte en terre couvrit à l'est le côté de la ville accessible à l'attaque. C'est le *castrum* qui a donné son nom à la *place du Château*. On reconnaît son angle nord-ouest à l'intersection des rues *Chevrière* et des *Crosses*.

Les seules ruines romaines qui puissent être étudiées sont à l'état de substructions sous les caves du palais du duc Jean (entrée rue Fernault, n° 5). Elles consistent en une série d'arcades ornées de pilastres cannelés d'ordre dorique qui s'étendent à peu près parallèlement à la rue Fernault et qui ont été reconnues sur une longueur d'environ 85 mètres. Ces arcades étaient réunies à la façade de l'édifice situé à 3 mètres en arrière, et sur la destination duquel des opinions diverses sont émises, par une voûte en berceau dont on ne voit plus que des amorces. Le mur de façade, épais de plus d'un mètre est longé entièrement par un très étroit couloir, haut de 5 à 6 mètres, plafonné de dalles épaisses qui débouche dans un vestibule donnant accès à un escalier d'aspect grandiose dont les murs sont revêtus d'un stuc où de larges rainures figurent les blocs d'un immense appareil. Ce vestibule communiquait avec la galerie extérieure en arcades par une grande porte. Cet ensemble peut remonter au Ier ou au IIe siècle.

La porte fut obstruée au IIIe ou IVe siècle par la construction de niches alternativement demi-cylindriques, voûtées en quart de sphère, et rectangulaires avec voûtes en berceau, dont les arcades formèrent les ouvertures et qui prirent la place de la galerie. — Plus tard encore, vers le Ve siècle, le mur d'enceinte, avec ses fondations faites de débris de monuments ruinés, traversa et surmonta la façade de l'édifice. On peut constater sur place grâce aux fouilles faites vers 1857 par M. Bourdaloue l'enchevêtrement de ces trois constructions différentes.

A peu de distance de là, dans la propriété voisine, au sud, toujours sous les caves du palais, se voient des restes de bassins et de conduits divers que la découverte de l'aqueduc qui y amenait les eaux a fait prendre pour les ruines d'une fontaine monumentale. La muraille d'enceinte qui passe aussi à travers ces constructions en rend l'aspect confus et la disposition primitive difficile à préciser.

Cette muraille, qui détruisit ainsi des monuments, en laissa d'autres, et non des moins considérables, fort en dehors de son périmètre; par exemple les arènes, dont il ne reste rien, mais dont on connaît l'emplacement (*place de la Nation*), puisqu'elles ne furent détruites qu'en 1629, après avoir servi en 1536, pendant l'espace de quarante jours, à la représentation du mystère des Actes des Apôtres, des frères Griban.

Le mur d'enceinte, quelle qu'en soit la date précise, subsiste encore, à part quelques rares lacunes, dans les bases de tout son pourtour. Il est mieux visible que partout ailleurs sur la *place Berry*, au dessin du palais de Jacques Cœur, dont il forme le soubassement. Ses fondations sont partout constituées par cinq, six ou sept assises de blocs juxtaposés sans ciment, dont beaucoup sont ornés de sculptures quelquefois mutilées, mais très souvent intactes, ou revêtus d'inscriptions. Tous ceux de cette dernière catégorie qui ont été constatés ont pu être extraits et sont déposés dans les musées.

Ces bases ont été à toutes les époques exploitées comme carrières et les vides procurés par l'enlèvement partiel de ces blocs ont produit des couloirs souterrains, comme à la maison de Jacques Cœur (*entrée par la place Berry*) ou des caves

comme au presbytère de la cathédrale (*rue Porte-Saint-Jean, n° 9*). Ailleurs elles ont été détruites par des travaux d'édilité, par exemple au débouché de la *rue Moyenne*, sur l'esplanade *Marceau*, où la destruction de deux tours a procuré la plupart des magnifiques débris qui forment le fond du musée lapidaire de la Société des Antiquaires du Centre, au *jardin de l'Archevêché*.

Des cinquante tours qui flanquaient l'enceinte, beaucoup existent encore, qui furent, comme les murs eux-mêmes, préservées par les constructions qu'une ordonnance de 1181 permit de leur superposer sans les détruire. Une de ces tours, appartenant à la maison n° 3 de la *rue de l'Equerre*, fut visitée en 1849 par le Congrès archéologique de France, à cause des nombreux et beaux restes d'architecture qu'elle conserve incrustés dans ses parois intérieures. On n'y peut plus pénétrer aujourd'hui.

Le mur gallo-romain servit de défense jusqu'au XIIe siècle. A cette époque doit être rapportée la construction d'une enceinte plus étendue qui s'en détacha vis-à-vis de l'archevêché, se dirigeant vers l'est, suivant l'emplacement de la *rue de Strasbourg*, puis tournant au nord dans la direction du *cours Chanzy* jusqu'à l'Yevrette, petit cours d'eau artificiel créé du temps de Charlemagne, qu'elle utilisa comme fossé. Une tour, appelée *tour Clément*, du nom, dit-on, d'un abbé de Saint-Ambroix, qui l'aurait fait construire, existe encore sur le *boulevard Gambetta*, près de la *rue Saint-Sulpice*. De là, la muraille revient au sud, vers le cours de l'Auron, puis remonte vers l'est pour rejoindre la fortification romaine au-dessous du palais royal. Les restes de quelques tours en jalonnent le tracé sur le *boulevard St-Paul*. A l'angle oriental du rempart, au lieu où est aujourd'hui la manutention militaire, à l'extrémité de la *rue Moyenne*, Philippe-Auguste fit élever une puissante forteresse appelée la *Grosse Tour*, dont il ne reste plus aucune trace; elle a été rasée en 1653.

Je n'ai jusqu'ici parlé que de ruines, mais il n'était peut-être pas inutile d'insister sur les détails de ces vestiges épars, qu'une visite rapide ne laisse pas toujours apercevoir.

MERCREDI 6 JUILLET. — *2 heures. Séance d'ouverture, 4 heures. Visite de l'ancien hôtel de ville et de l'hôtel Lallemant. 8 heures 1/2*. Séance.

A deux heures, dans la salle des fêtes du Lycée, s'ouvre le 65e congrès de la Société française d'archéologie. L'assistance est nombreuse et particulièrement brillante ; on remarque beaucoup de dames en élégantes toilettes. Dans l'assistance se trouve Mgr Servonnet, archevêque de Bourges.

Le bureau est présidé par M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie ayant à ses côtés M. de Villefosse, délégué du Ministre des Beaux-Arts, M. le docteur Mirpied, maire de Bourges, M. de Laugardière, président de la Société des antiquaires, M. le marquis des Méloizes, etc., etc.

M. le Maire de Bourges, prenant la parole le premier, fait remarquer que pour la seconde fois depuis sa fondation, à un demi-siècle d'intervalle la Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments historiques a choisi la vieille cité berrichonne comme siège de son congrès. Au nom de la ville de Bourges, dit-il, je la remercie de cet honneur !

Puis, M. de Laugardière, président de la Commission organisatrice du Congrès, M. le comte de Marsy, président du Congrès, M. de Villefosse, délégué du Ministère, prennent la parole ; ce dernier termine son discours par l'éloge de M. de Caumont, fondateur et premier président de la Société française d'Archéologie.

M. le comte de Marsy remercie M. de Villefosse et, s'adressant à une délégation des élèves de l'École normale, il les prie de s'intéresser aux vieux monuments et à en inspirer le respect dans les communes où ils enseigneront un jour.

Le Congrès est ouvert, les congressistes visitent les fouilles effectuées à leur intention par la Municipalité et consistant en quelques bases de colonnes romaines.

Puis ils se dirigent vers l'ancien hôtel de ville (rue du Paradis, 13), bâti en 1489 par un architecte nommé Jacques de Pigny. Il consiste en un grand corps de logis avec une tour d'escalier octogone richement ornée. Deux bustes de guetteurs sont sculptés aux fenêtres. Au rez-de-chaussée est une vaste salle à grande cheminée portant sur son manteau les armes de la ville et un semis de fleurs de lys. Au-dessus d'une petite porte est figurée en bas-relief, la patronne du Berry, sainte Solange gardant ses moutons.

C'est ensuite le tour de l'hôtel Lallemant.

Cet hôtel qui a donné son nom à la rue dans laquelle est sa principale entrée, a été construit, ou du moins complété, au commencement du XVIe siècle, par Jean Lallemant, riche marchand de Bourges ; le bâtiment principal est édifié sur le mur de l'enceinte romaine, un autre donne sur la rue. Entre eux est une cour à laquelle les deux corps de logis font un cadre architectural aux fines ciselures de la plus exquise élégance. Un passage incliné conduit dans une cour inférieure qui donne accès sur la rue *Bourbonnoux*.

Les sommets du bâtiment principal ont été refaits au XVIIe siècle par la famille Dorsanne qui y a placé ses armes dans un fronton demi-circulaire.

On remarque à l'intérieur une belle cheminée et un petit oratoire dont le plafond, formé de trois dalles, porte trente caissons ciselés, comme toutes les sculptures de cette habitation, avec la délicatesse d'un morceau d'orfèvrerie.

L'hôtel Lallemant est occupé par les diverses Sociétés savantes de la ville de Bourges. La salle des Antiquaires du Centre est précédée d'un péristyle sous lequel cette Société a réuni ses collections épigraphiques, notamment deux stèles gauloises, un piédestal avec bas-reliefs et inscription votive à Mars et de nombreuses stèles romaines provenant pour la plupart du cimetière gallo-romain découvert en 1881 dans la construction du *boulevard de l'Arsenal*. Le complément de cette collection se trouve dans le jardin de l'Archevêché sous un abri construit en 1872 par la Société des Antiquaires du Centre pour préserver de la destruction les beaux fragments d'architecture retirés des bases du mur de l'enceinte romaine. Ce *musée lapidaire* renferme aussi de nombreux débris de sculpture du moyen âge, entre autres un tympan de l'église Saint-Pierre-le-Puellier. Les regards sont arrêtés particulièrement par un sarcophage en marbre blanc venant de Charenton-du-Cher, sur lequel est gravé *Daniel dans la fosse aux lions*, pièce du VIIe siècle et d'une haute valeur. Sous le même abri sont provisoirement déposés trois bateaux monoxyles retirés des sables du Cher.

Le soir à 8 h. 1/2 réunion dans la salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville. M. le comte Marsy indique les questions qui doivent être traitées et les noms des membres qui présenteront des rapports.

M. Gauthier, instituteur à Champvert (Nièvre) donne des renseignements fort intéressants sur une importante découverte gallo-romaine faite à Champvert.

La découverte remonte à 1896. Il s'agit d'une villa. Dans deux salles du premier groupe de constructions on a découvert de fort belles mosaïques.

M. Gauthier présente des dessins et plans parfaitement exécutés.

MM. de Saint-Vincent, inspecteur des forêts de la Nièvre, et M. de Villefosse, engagent une savante discussion sur ce sujet.

M. Carron, président de la Société de numismatique française donne communication de divers documents concernant deux pièces l'une de Louis V et l'autre de Philippe Ier, qu'il indique comme frappées à Dun. M. Mator, avocat, président de la Commission du Musée de Bourges, combat d'une manière courtoise les assertions de M. Carron. Cette discussion aussi instructive qu'intéressante fait durer la séance jusqu'à onze heures.

JEUDI 7 JUILLET. — Excursion à Dun, Meillant et la Celle-Bruère. — 8 heures. Départ de la gare du Prado en chemin de fer pour Dun. Visite de la ville et déjeuner. — Midi. Départ en voiture pour Meillant et la Celle-Bruère. — Retour à Dun à 8 heures par le chemin de fer, pour dîner à Bourges.

Au nombre de plus de cent vingt, les congressistes se trouvent réunis à la gare du Prado où un train spécial est préparé pour les conduire à Dun.

A huit heures un quart, le signal du départ est donné, et la vapeur emporte les joyeux voyageurs à travers la vallée de l'Auron.

En passant, on donne de loin un coup d'œil au clocher de l'église de Lissay-Lochy, que l'on dit être de style roman ; j'enregistre la déclaration sans commentaires, car, à travers un épais rideau d'arbres, il est impossible d'apercevoir le vaisseau.

Je relève également à la hâte, car le train file à toute vapeur, les traces à droite et à gauche de la voie, du fameux aqueduc de Dun.

Enfin une importante ruine est en vue, dominant de toute la majesté de ses trois pignons les plus hautes futaies d'alentour ; c'est ce qui reste de l'un des plus beaux châteaux du Cher, connu sous le nom de Boisiramé, altération de trois mots pleins de charme et de poésie « Bois Sire Aimé ».

Boisiramé est comme enfoui, au milieu d'un admirable nid de verdure. Agnès Sorel, dont le roi Charles VII fut aimé, habita ce château.

Le train s'arrête à Dun. De la gare la vue d'ensemble sur la ville est assez belle.

Dun-le-Roi. — Aujourd'hui Dun-sur-Auron, — portait encore au XIe siècle le nom de *Dunum*, indice de son origine gauloise. Les plaines sont semées de tumulus qui ont fourni des armes et des débris des différentes époques gauloises, en particulier une épée en fer à lame ondulée de soie plate du type de Halstatt. A Dun même, il a été découvert une sépulture de l'époque voisine de la conquête romaine, caractérisée par des épées en fer à longue lame et soie carrée. Une villa romaine considérable a été fouillée à la Touratte, à peu de distance de la ville.

A la fin du XIe siècle, Dun fut vendu par Eudes Arpin, en même temps que la vicomté de Bourges, au roi Philippe Ier et resta dès lors propriété directe de la couronne. Louis VII en 1175, accorda aux habitants des droits et privilèges dont la charte originale est conservée dans les archives municipales. Cette ville a eu trois enceintes successivement juxtaposées. Il ne reste rien de la plus récente, élevée sous Charles V et Charles VI, pour accroître le périmètre fortifié vers le Nord-Est. La précédente, dénommée en 1590 le Chastel-vieil, a encore sa porte principale qui est la *Tour de l'horloge*, massive tour en pierre, haute de 16 m, 80, surmontée d'un beffroi en bois et d'une très haute toiture dont le sommet est à 40 mètres au-dessus du sol. L'enceinte primitive, le châtelet, enfin, dominant la vallée de l'Auron, restaurée par Philippe-Auguste, renfermant autrefois le château, une grosse tour et une église dédiée à Notre-Dame et à saint Vincent, ne montre plus que deux tours assez bien conservées.

Eglise collégiale de St-Etienne. — Cette église dont la partie orientale est des dernières années du XIe siècle, n'a point de transept. Son plan est celui simplifié que devait avoir à la même époque la cathédrale de Saint-Etienne de Bourges, antérieure à la cathédrale actuelle. C'est une nef terminée par un hémicycle contourné par un déambulatoire, dont les arcades sont voûtées de berceaux plein cintre très élevés qui pénètrent le berceau circulaire du bas-côté, surhaussé au point de toucher à l'ogive. La voûte en quart de sphère de l'hémicycle est de la construction primitive. Les autres voutes de la nef sont du XIIIe ou du XIVe siècle.

Il y a trois chapelles absidales dont deux sont restées du plan primitif et dont l'autre, celle de l'axe, a été rebâtie au XVe siècle.

A l'extérieur cette partie très soignée est intéressante dans tous ses détails.

Six chapelles ont été construites au XVe et au XVIe siècles entre les contreforts latéraux. Dans la première et dans la seconde à droite, des rétables du XVIe siècle fort beaux, quoique mutilés, sont incrustés dans les murs. On voit aussi un bas-relief de la *Santa casa* que soutiennent deux anges peints sur la muraille.

Dans la ville, çà et là *rue Saint-Martin*, *rue Saint-Cosme*, *rue du Bât d'argent*, plusieurs maisons conservent des fenêtres intéressantes du XIIIe et du XIVe siècle. On y voit encore de nombreuses maisons en bois du XVe siècle. Enfin, *rue Saint-Vincent*, je remarque un beau logis du XVIe siècle qu'on appelle le *Vieux Château*. Une porte sur la cour a des montants sculptés et un large tympan orné d'une grande coquille avec la devise : *Sic erat in fatis.*

Sur une maison voisine de la *porte de l'horloge* est gravée dans un cartouche l'inscription : *Icy se donne le gris*, dont la signification exerce depuis longtemps la sagacité des chercheurs, sans qu'aucune des nombreuses explications paraisse jusqu'ici très satisfaisante. On a pu voir à Bourges, près de la cathédrale, une inscription semblable. A Dun elle est de plus accompagnée d'un nom: *Jean Marcillat* et d'une date 1616. J'en demande l'explication à un habitant de Dun ; il me répond sans hésiter : « Le gris, c'est un petit vin du pays » !

Après ce rapide aperçu historique sur Dun, suivons les congressistes sur la plate-forme d'une grosse tour qui fut rasée, comme la plupart des forteresses menaçantes pour le pouvoir royal.

De cette plate-forme on a une vue magnifique de la vallée de l'Auron.

La maison *rue Saint-Vincent* dont il a été parlé plus haut et que l'on appelle également dans le pays la *Maison du Gouverneur*, a eu pour hôte sainte Jeanne de Chantal.

On remarque dans l'église Saint-Etienne, le tombeau du Christ représenté par des statues de grandeur naturelle en pierre et polychromées du XVIe siècle. Dans la même chapelle dans le mur se trouve un confessionnal du XVe siècle.

Dun sert d'asile à un certain nombre de fous et de folles non dangereux, mis en pension dans des maisons particulières, comme à Gheel en Belgique.

Plusieurs congressistes prennent des instantanés. On déjeune rapidement et très agréablement à l'hôtel Margot (1).

Puis treize voitures, de modèles très variés, véhiculent les cent vingt excursionnistes vers Meillant, à douze kilomètres.

Le château de Meillant est un des plus beaux du département du Cher. Suivant la tradition, il fut bâti par ordre du cardinal Georges d'Amboise, premier ministre

---

(1) On nous offrit en vente : l'*Histoire de Dun-le-Roi*, par Paul Moreau, ancien secrétaire de la Mairie de Dun, 2 volumes in-8 ; prix, 12 francs.



CHATEAU DE MEILLANT.

de Louis XII, pour son neveu Charles II d'Amboise, seigneur de Chaumont et de Charenton, qui fut maréchal de France, gouverneur de Milan, et mourut en 1511 ; mais cela doit s'entendre particulièrement de la *Tour du Pion* et des parties qui l'avoisinent, car on peut attribuer à la fin du XVe siècle et à Charles Ier d'Amboise, chambellan de Louis XI, la construction de la majeure partie des bâtiments, de toute la façade extérieure du château, de la salle dite des Cerfs, du grand salon avec sa cheminée remarquable et de la tour de Louis XII. L'étude des infinis détails de cette superbe demeure dont la richesse des sculptures défie toute description est du plus grand intérêt.

Dans la cour est une élégante chapelle avec des vitraux du XVIe siècle, et un puits remarquable.

Nous arrivons à la grille du château, la maison du concierge n'est pas mal ; mais nous nous gardons bien de nous contenter de cette vue comme certains Anglais. Il arrive fréquemment, assure-t-on, que certains de ces trop positifs insulaires, venant pour visiter le château de Meillant, examinent la maison du concierge, qui a bien son cachet, il est vrai, et s'écrient flegmatiquement : « Aoh ! c'est tout ! cela ne valait pas la peine de se déranger ».

Les congressistes, sous la direction de guides aussi sûrs qu'érudits, s'engagent dans les allées ombrageuses du parc et, tout à coup, comme par hasard, à un détour du chemin, le château surgit inondé de soleil.

Que l'on se figure le palais de Jacques Cœur, mais avec des proportions plus vastes encore et certains détails architecturaux, sinon plus soignés, du moins tirés de la pierre avec plus de profusion, avec en plus, une chapelle qui est une merveille et un puits monumental qui est un véritable bijou.

Les congressistes sont reçus avec une suprême distinction par M. le marquis et Mme la marquise de Mortemart, par M. le vicomte et Mme la vicomtesse Guy de la Rochefoucault, en villégiature, depuis quinze jours, chez leurs parents, les propriétaires de la résidence quasi royale de Meillant.

Après l'ascension de la tour, on visite la bibliothèque, la grande salle de réception, la salle à manger, où un lunch est servi pour les dames.

Il faudrait tout un volume pour énumérer une faible partie seulement des richesses artistiques aujourd'hui réunies à Meillant, et qui en font un véritable musée. A côté de portraits de famille remarquables d'exécution on voit des souvenirs dont un de Mortemart même, peut se montrer légitimement fier. Citons aussi le fusil de chasse de Louis XVI, donné au général par Louis XVIII.

Dans la salle des gardes, se voit une collection, peut-être unique, d'armes anciennes, et le tombeau d'un Rochechouart avec une inscription assez longue, un quatrain et un jeu de mots. Voici le quatrain :

Cy-git un chevalier courtois,
De son souverain sujet fidèle
Et qui toujours sut à la fois
Servir sa patrie et sa belle.

Voici le jeu de mots :

Sub tomba, tubam expecto.

C'est à regret que l'on quitte cette hospitalière habitation, après une dernière visite à la chapelle, où se voit un splendide rétable relatant les phases de la

passion, et, dans le pavement, une plaque de marbre contenant cette inscription :

Ci-gît Amand Joseph de Béthune
dernier de son nom, né le 1er Juillet
1728, mort le 27 Octobre 1800. — Soldat
ou citoyen, il fit bénir son nom,
admirer son courage. Magistrat
Grand Seigneur.

Les congressistes remontent dans leurs équipages variés, pour se rendre à La Celle à 5 kilomètres.

Quand la singulière caravane passe devant la grille du château, les châtelains et châtelaines les saluent amicalement.

L'église de La Celle, est sur un plan crucial avec ses trois absides orientées. L'abside principale ronde est précédée d'une partie rectangulaire, qui est le chœur, s'ouvrant sur les bas-côtés par trois arcades portées sur des piliers cylindriques à superbes chapiteaux. Sur les extrémités des bras du transept s'ouvrent des absidioles orientées. La nef et les bas-côtés, voûtés en berceau sont compris sous le même toit. Peur donner l'éclairage au sommet de l'édifice, les deux travées orientales ont de grands oculus, aujourd'hui fermés, pratiqués dans les reins de la voûte, au point où devait la toucher le toit primitivement plat et sans charpente.

Des arcs-boutants ont été établis en 1735 pour maintenir les murs déjetés en dehors de la voûte déformée et surbaissée de la nef.

On remarque une petite stèle romaine, avec le nom *Antonila* incrustée à l'extérieur du mur de l'absidiole nord, une autre stèle anépigraphique à personnage, encastrée à l'extérieur du mur sud, dans le même mur un fragment de stèle mérovingienne, avec croix à six branches dans une couronne ; au pignon occidental plusieurs fragments de sculpture fort grossière, probablement de l'époque carolingienne, pouvant être des débris d'une église antérieure.

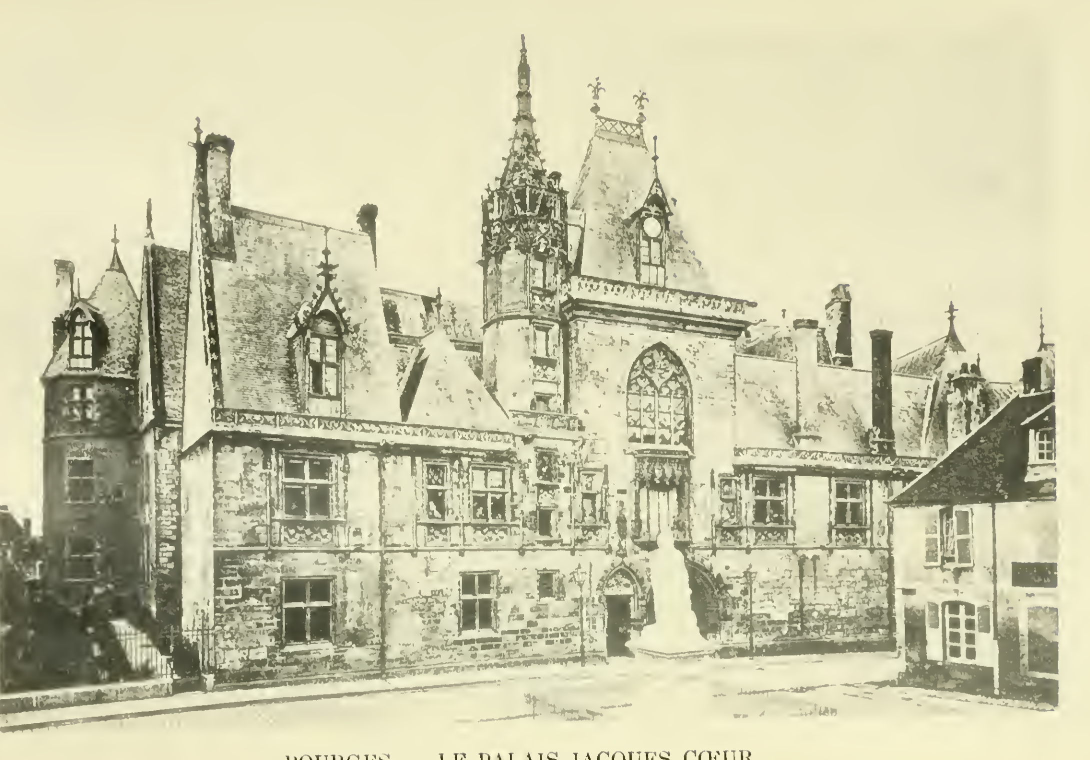
Nous aurions bien voulu voir une curieuse borne militaire qui se trouve à quelque distance, mais le temps manquait pour pousser plus loin l'excursion. D'ailleurs les chevaux qui en fait d'archéologie, ne connaissent que celle assez rudimentaire de leur râtelier, ne voulaient, paraît-il, plus rien savoir ; ils avaient fait dix-sept kilomètres pour venir, ils en avaient autant à courir au retour..

A six heures trente, les excursionnistes étaient de retour à Dun ; ils arrivaient à Bourges à sept heures quarante, enchantés de leur journée.

VENDREDI 8 JUILLET. — 8 h. 1/2. Visite au Palais de Justice (hôtel Jacques Cœur) et de l'église St-Pierre-le-Guillard. — 1 h. 1/2. Visite de la Cathédrale et du Musée lapidaire au jardin de l'archevêché. Porte St-Ursin. — 8 h. 1/2. Séance de communications.

A l'heure militaire les congressistes attendaient leurs guides pour visiter l'hôtel de Jacques Cœur des caves au grenier. Ces caves sont admirables.

L'hôtel de Jacques Cœur, bâti de 1443 à 1451 sur le mur de l'enceinte romaine et sur deux de ses tours, présente, du côté de l'occident, l'aspect d'une forteresse ; du côté de l'est, il est d'une richesse et d'une élégance suprêmes. La cour intérieure est entourée de bâtiments divers et de plusieurs tourelles, décorées de sculptures en rapport avec la destination des pièces auxquelles ces tourelles et leurs escaliers donnent accès : celle qui conduit à la salle à manger montre des arbres à fruits ; une autre par où l'on va aux cuisines, a le tympan de la porte orné d'une scène où divers personnages préparent des aliments ; l'entrée de l'escalier qui mène à la



BOURGES. — LE PALAIS JACQUES-CŒUR.

chapelle est surmontée de bas-reliefs représentant un prêtre avec ses acolytes, et le public qui se rend à l'office ; une Annonciation est sculptée au-dessus de la porte de la chapelle.

Celle-ci a sa voûte décorée de magnifiques peintures.

La galerie voûtée en bois, en forme de carène renversée, qui précède la chapelle, contient de curieuses cheminées.

Dans la chambre dite du Trésor, au troisième étage de la grosse tour, une scène du roman de Tristan est sculptée sur une des consoles qui soutiennent les nervures de la voûte.

Les beaux vantaux de la grande porte sur la rue *Jacques Cœur* sont une reproduction des boiseries primitives dont les restes sont conservés au Musée. Le curieux heurtoir en fer ciselé de cette même porte est une copie fidèle de l'ancien chef-d'œuvre de serrurerie qui occupait la même place (1).

On remet avec soin dans leur état primitif, les salles de l'hôtel, qui ont été modernisées à l'époque de la Restauration, quand cet édifice a été affecté à l'usage de Palais de Justice.

En quittant l'hôtel Jacques Cœur les congressistes se dirigent vers l'*Église St-Pierre-le-Guillard*. Cette église construite au commencement du XIII[e] siècle avec une grande nef et deux petites formant déambulatoire fut incendiée au XV[e] siècle : mais les voûtes de la grande nef et du bas-côté méridional sont de la construction primitive. Les baies qui donnent des bas-côtés dans l'ancien narthex (aujourd'hui première travée à l'ouest) sont en plein cintre, quoique tous les détails de l'architecture soient du XIII[e] siècle. La dernière chapelle du chevet au midi est remarquable par le pilier isolé sur lequel viennent converger toutes les nervures de sa voûte et celles de la voûte du bas-côté. La chapelle symétrique au nord vient d'être refaite sur le même modèle. Cette église renferme quelques toiles intéressantes : Une *Résurrection* dont le donateur Martin Fradet, s'est fait peindre dans un angle du tableau ; une *Cène* au dessin énergique, une représentation du miracle qui, suivant la légende, a été l'occasion de la construction de l'église par le juif Zacharie Guillard, dont la mule s'agenouilla devant le Saint-Sacrement porté par saint Antoine de Padoue. La scène de ce dernier tableau est reproduite également par un vitrail.

Après le déjeuner, à une heure et demie, les congressistes et un certain nombre de dames de Bourges, se rendent à la cathédrale (Saint-Etienne). L'église actuelle est la quatrième, sinon la cinquième élevée sur le même emplacement, quelques restes des basiliques antérieures existent sous le chœur, dans des caveaux qui servent à la sépulture des archevêques et ne sont pas accessibles. On en voit aussi dans plusieurs statues et autres détails utilisés dans les deux portes latérales. A l'église souterraine, un petit vitrail du XII[e] siècle, s'il n'est pas de la fin du XI[e] représentant l'Annonciation et l'Adoration des Mages, est un souvenir d'une cathédrale précédente.

Le monument actuel, commencé dans les dernières années du XII[e] siècle par l'église inférieure et le chœur se continua pendant tout le XIII[e] siècle et fut achevé au commencement du XIV[e]. La dédicace eut lieu en 1324.

La tour du midi, bâtie au XIII[e] siècle, menaçait ruine à la fin du XIV[e] et son ébranlement nécessita, avant 1440, la construction de la disgrâcieuse mais utile annexe qui sous le nom de *pilier butant* a, depuis tantôt cinq siècles, empêché son écroulement. Ce pilier n'est au rez-de-chaussée qu'un énorme massif de maçon-

(1) Il existe un curieux ouvrage sur l'hôtel de Jacques Cœur intitulé : l'*Hôtel de Jacques Cœur*, par Hozée, in-4°, Bourges, 1834, avec de nombreuses planches et plans.

nerie. Il contient au premier étage les prisons du chapitre. La tour du midi a été reconstruite de 1508 à 1525, à la place de celle qui, élévée au XVe siècle, s'effondra à peine achevée, le 31 décembre 1506, entraînant dans sa chute deux portails de la façade et les premières voûtes de la nef.

Toutes les petites figures des portiques de la façade, affreusement mutilées pendant les guerres de religion ont été réparées au mastic en 1846. Les grandes statues décapitées par les protestants en 1562, et jetées dans les remparts dont elles bouchèrent les brèches, ont presque toutes disparu.

J'ai noté au milieu des bas-reliefs du premier portique, à droite, la signature d'un artiste : *Aguillon de Droves.*

La cathédrale de Bourges n'a pas de transept et tout porte à croire que l'église du XIIe siècle qui l'a précédée n'en n'eut pas davantage. C'est là, avec l'excessive élévation du premier bas-côté, le trait caractéristique de l'édifice.

La longueur totale dans l'œuvre est de 113^m,30 ; la largeur de 40 mètres. La grande nef a 37 mètres de hauteur sous voûtes et 13^m,60 de largeur. Le bas-côté intérieur n'a pas moins de 21 mètres d'élévation. Le bas-côté extérieur mesure 9^m,50 de hauteur.

Les vitraux des hautes fenêtres sont du milieu du XIIIe siècle : ceux de l'abside des dernières années du XIIe ou des premières années du XIIIe, ceux des chapelles semblent moins anciens. Au grand pignon, les verreries de la rose sont de l'époque de la construction, due aux libéralités du duc Jean de Berry, vers 1390 ; celles des lancettes inférieures appartiennent au milieu du XVe siècle.

Les chapelles qui s'ouvrent tout autour de l'église entre les contreforts ont été bâties successivement depuis 1405 jusqu'à 1619 et les fenêtres qui les éclairent montrent des types variés et extrêmement intéressants de l'art du peintre verrier pendant ces deux siècles.

La sacristie du chapitre, construite par Jacques Cœur, a une magnifique porte d'entrée.

Dans quelques-unes des chapelles sont de belles statues de marbre blanc, restes de monuments funèbres détruits pendant la Révolution. Les plus remarquables sont celles de Guillaume de Laubespine, de Marie de la Châtre, sa femme, et de leur fils le marquis de Chateauneuf, par Philippe de Buyster.

Dans la chapelle de la Vierge sont les statues du duc Jean de Berry et de Jeanne de Boulogne, sa seconde femme, dont le principal intérêt est d'avoir été dessinées par Holbein, alors qu'elles étaient dans la sainte chapelle du duc. Les têtes mutilées à la Révolution ont été refaites et les deux beaux dessins d'Holbein conservés au musée de Bâle, où ils ont été jusqu'à ces derniers temps catalogués comme portraits de donateurs inconnus sont d'autant plus précieux. C'est en 1717, lors de la destruction de la Sainte Chapelle que ces deux statues sont entrées à la cathédrale en même temps que la figure en marbre du tombeau du duc Jean, aujourd'hui dans l'église souterraine, et les vitraux qu'on a tant bien que mal placés dans cinq fenêtres.

La cathédrale possède deux bons tableaux de Boucher, de Bourges, qui fut le maître de Mignard; dans la deuxieme chapelle à droite, *une Adoration des bergers*, d'une bonne composition et d'un fin coloris, et, dans la chapelle qui précède la sacristie du chapitre, un saint Jean-Baptiste, qui fut le panneau central d'un tryptique dont les deux volets montrant les portraits du peintre et de sa mère sont au musée de Bourges.

Dans la chapelle d'Estampes ou du Sacré-Cœur sont deux superbes panneaux de tapisserie des Gobelins d'après deux cartons bien connus de Raphaël. Enfin dans la

chapelle de sainte Solange à droite du chœur est une belle peinture murale du XV[e] siècle, bien restaurée, en 1865, par M. Hirsch.

Le chœur fut pourvu à la fin du XIII[e] siècle d'un jubé et d'un chancel détruits en 1757. Il nous paraît à propos de signaler ici les magnifiques débris déposés actuellement au musée de Bourges

Les congressistes écoutent avec intérêt et profit les doctes explications que leur donnent M. le Chanoine Augonnet, sur l'ensemble de l'édifice et MM. des Méloize et le Chanoine Clément sur les vitraux (1).

J'allais oublier de mentionner un Christ de Van Dyck, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste.

En sortant de la cathédrale nous nous dirigeons vers le musée lapidaire dans le jardin de l'archevêché.

Le palais archiépiscopal, près de la cathédrale, au milieu de bâtiments de diverses époques sans caractère, n'a qu'une aile réalisée de la construction considérable projetée en 1680 par l'archevèque Philippeau de la Vrillière. Cette partie contient un bel escalier en pierre, malheureusement très dénaturé par l'incendie qui détruisit en 1871, toutes les parties intérieures du palais.

Près de là, se trouve la caserne Condé, *ancien séminaire*, construction lourde, mais non sans majesté, édifiée par le même prélat.

Notre dernière visite était réservée à la porte de Saint-Ursin. — L'ancienne collégiale de Saint-Ursin reconstruite au XV[e] siècle était sur la place de ce nom. Il en reste, transportée avenue Séraucourt, près l'*Esplanade Marceau*, une porte au tympan de laquelle sont sculptées : tout en haut plusieurs petites compositions imprimées par les fabliaux et les contes populaires du moyen âge, plus bas une châsse et en dessous diverses scènes qui caractérisent les mois de l'année : GIRAVLDUS FECIT ISTAS PORTAS se lit dans un petit cartouche.

A quelques pas de cette porte, on voit l'entrée de l'ancien couvent *des Annonciades*, dont la chapelle construite en 1505 par Jeanne de Valois sert aujourd'hui de magasin militaire.

Le soir, la seconde séance des communications s'ouvre à 8 heures 1/2 dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. le comte de Marsy; la réunion aborde son ordre du jour : *1[re] Question* : Etudes archéologiques dans le département du Cher, rapporteur M. le vicomte de Laugardière. *2[e] Question* : Restes des âges de pierre, rapporteur M. de Saint-Vincent. *3[e] Question* : Age de bronze et les âges de fer, rapporteur M. de Goy. *4[e] Question* : Renseignements sur les Butiriques, fournis par M. Pierre, d'après un livre trouvé par hasard en Belgique.

Ces différentes questions amènent la lecture de mémoires très intéressants et d'observations aussi savantes qu'instructives.

M. le comte de Marsy a un mot aimable pour remercier les lecteurs et les membres qui prennent part aux discussions.

SAMEDI 9 JUILLET. — 7 h. 1/2. Excursion en voiture à Plaimpied. Retour pour déjeuner. — 2 h. 1/2. Visite au musée (hôtel Cujas), Eglises Notre-Dame et Saint-Bonnot. Anciennes maisons. — 8 h. 1/2. Séance de communications.

A huit heures du matin, cinq omnibus, contenant une centaine de congressistes,

---

(1) *Description de la cathédrale, des vitraux de Bourges et autres monuments de la ville*, par l'abbé Barreau. Châteauroux, 1885, 135 p. 8°, fig.

quelques voitures particulières et des cyclistes quittaient la place de l'Ecole des Beaux-Arts pour se rendre à Plaimpied.

L'abbaye de Saint-Martin de Plaimpied fut fondé vers 1080, par Richard II, archevêque de Bourges. Ce prélat fut inhumé dans le chœur de l'église en 1092, ce qui donne une date certaine à la construction de cette partie de l'édifice qui sert atuellement d'église paroissiale.

Le plan est celui de l'universalité des églises de cette époque en Berry, son architecture semble être la première manifestation de l'ogive en Berry.

La nef, à trois galeries parallèles, est de construction beaucoup plus pauvre, ce qui s'explique par la mort du puissant fondateur de l'église.

Une crypte s'étend sous le sanctuaire dont elle reproduit le plan général. Elle se compose d'une salle principale à chevet rond, partagée en trois galeries par quatre courtes colonnes isolées, monolithes, façonnées autour, et à chapitaux simplement épanchés.

L'église de Plaimpied possède toute une série d'inscriptions funéraires gravées à l'extérieur du mur de la nef et du mur occidental du transept, au sud. Ces murs devaient former les côtés du cloître sous lequel étaient inhumés les chanoines auxquels les épitaphes se rapportent.

Ces inscriptions étaient attribuées par Mérimée au XIVe siècle. M. de Kersers, les rapprochant des caractères de certains manuscrits du XIIe siècle, dont elles rappellent la calligraphie élégante et, en particulier, de deux documents originaux des archives de l'abbaye de Plaimpied : une charte de 1137 et une autre du temps de l'archevêque Vulgrin (1120-1136), où on lit sur la liste des témoins plusieurs des noms que fournissent les épitaphes, à conclure avec beaucoup d'apparence de probalité que celles-ci sont dues à un chanoine écrivain de cette abbaye vers le milieu du XIIe siècle.

Elles sont toutes conçues sous une formule à peu près uniforme. Voici l'une d'elles, la plus apparente, inscrite sur un phylactère, au-dessous de la figure d'Abraham sculptée au mur occidental du transept : *III Nonas julii obiit sulpicius sacerdos et canon* [*icus*] *Sci M* [*artini*].

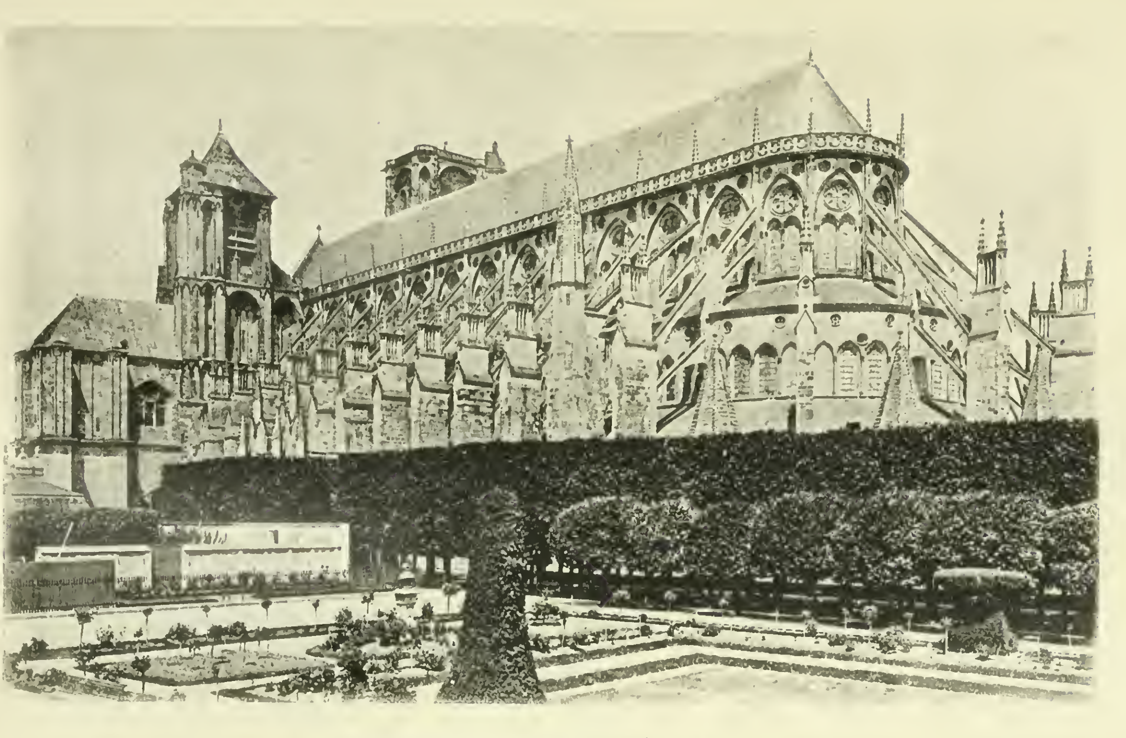
Le village de Plaimpied possède une auberge qui a pour enseigne humoristique

O
Bon
XX
X
XX
100
O

Nous revenons enchantés de notre visite, car nous avons fait une riche moisson d'importants documents.

Dans l'après-midi, nous visitons le musée organisé dans l'*hôtel de Cujas*. Cet hôtel a été construit vers 1515 par Guillaume Pelvoysin, l'architecte de la tour neuve de la cathédrale, pour Durand Salvy, marchand italien établi à Bourges. Guillaume Bochetel l'acheta de celui-ci et y fit ajouter, sur la *rue des Arènes*, un corps de logis dont il ne reste que le bas du mur de façade, d'ailleurs modifié au XVIIIe siècle, et l'encadrement d'une porte qui est un délicieux spécimen de l'art de la Renaissance.

C'est dans cet hôtel restauré avec goût par M. P. Bœswilwald, et dans quelques annexes modernes trop restreintes que depuis 1889, est installé le musée municipal



BOURGES. — LA CATHÉDRALE.

comprenant un musée de peinture et de sculpture et surtout les collections très intéressantes au point de vue archéologique.

Des tapisseries provenant du grand séminaire ont été trouvées fort belles. La section du musée lapidaire a retenu longtemps un groupe d'archéologues, grands amoureux de la pierre si puissamment fouillée par les artistes du XIIe siècle. Quelques émaux ont été jugés d'un prix inestimable.

Du musée, nous nous rendons à l'église Notre-Dame. Cette église autrefois dédiée à Saint-Pierre et St-Paul s'appela jusqu'à 1803, Eglise de Saint-Pierre le marché. Bâtie en 1157, elle fut presque entièrement brûlée en 1487 et relevée en 1520. Le clocher est de 1525. Elle a trois nefs sans déambulatoire. Dans la galerie de gauche, un beau vitrail représentant la vie de St-Jean-Baptiste, est de l'époque de transition entre le XVe et le XVIe siècle. Au fond de cette même galerie, au-dessus de l'autel, un tableau en mauvais état, mais d'une réelle valeur représentant le *Repas d'Emmaüs*.

A l'extrémité de la galerie de droite sous l'autel est une statue couchée de sainte Jeanne de Valois apportée du monastère de l'Annonciade. L'autel est surmonté d'une belle statue de la même sainte par Chaput. Au côté droit du chœur une très belle toile attribuée à Valentin, une *Descente de Croix*.

En face de l'entrée méridionale se trouve un beau bénitier en marbre blanc tout parsemé de fleurs de lys, porté sur un pied en balustre, avec une devise sculptée sur sur le bord de la vasque :

Tout se passe rien ne dure,
La ferme chose tant soit dure,

la date de 1507 et les armoiries d'une famille locale, les Castello.

L'église Saint-Bonnet que nous visitons ensuite fut fondée en 1250, détruite comme la précédente par l'incendie de 1487 et reconstruite en 1510. Elle n'a qu'un médiocre intérêt, mais elle possède de beaux vitraux dont trois sont de Jean Lescuyer, très remarquable peintre verrier de Bourges au XVIe siècle, et un autre de beaucoup moindre valeur, peut être attribué à un de ses élèves. Elle renferme aussi de bons tableaux de Jean Boucher : *L'Education de la Vierge* et les *Adieux de Saint Pierre et de Saint Paul.*

Nous terminons nos excursions locales par la visite de quelques maisons anciennes.

La *maison de Guillaume de Varye*, à l'angle des rues *Coursalon* et *Porte-Jaune*, avec son ancienne porte d'entrée et l'encadrement de la boutique de ce négociant au XVe siècle qui fut un des principaux facteurs de Jacques Cœur. L'élargissement nécessaire de la rue va malheureusement faire disparaître cette maison ;

La *maison de Bien Aimé Georges*, *rue Bourbonnoux*, *n° 50*, qui a sur la cour un élégant morceau de façade portant la date de 1494 ;

La *maison*, *rue des Toiles*, *n° 16*, construite, dit-on, par Guillaume Pelvoysin, vers 1510, présentant ce caractère original que les sculptures sont de biais et ne prennent leur caractère normal que vues sous un angle de 45° ;

Rue Porte-Jaune, *n° 4*, un logis du commencement du XVIe siècle, à belle façade sur la cour, grandes fenêtres à croisillons et jolie tourelle d'escalier avec écusson au-dessus de l'entrée ;

La maison de Baraton, *rue Joyeuse*, *n° 22*, d'une jolie architecture, montre d'intéressants détails de la fin du XVIe siècle.

Les maisons de bois du XVe et du XVIe siècle sont extrêmement nombreuses à Bourges et donnent à certaines rues un aspect très archaïque. En dehors des rues *Mirabeau* et des *toiles* où la majorité des maisons sont à étage et à pignons

aigus, citons : *rue Saint-Sulpice, n° 17*, la maison dite de la *Reine Blanche*, à belles moulures et sculptures intéressantes ; *rue d'Auron, n° 1*, la maison natale de Jacques Cœur, suivant une tradition que rappelle une plaque commémorative, bien que les détails indiquent la fin plutôt que le commencement du XVe siècle.

Au N° 11 de la *place Gordaine*, la poutre solière du 1er étage est couverte de belles guirlandes et des corbeaux sont ornés de feuilles bien modelées.

Rue Bourbonnoux, n° 13, en guise d'enseigne, *trois flûtes* énormes sont sculptées dans un poteau d'angle. Autres vieilles enseignes : le *Barbeau couronné, rue Parmentier, N° 1* ; le *Cygne*, place des Marronniers.

Comme Lillois, je n'aurais garde d'oublier une maison formant le coin des rues du *Cour Sablon* et du *Charrier*, et portant pour enseigne *Épicerie lilloise*.

Il faut bien aussi que je signale une maison d'une certaine importance, située rue Moyenne, appartenant à M. Brisson, président du Conseil des Ministres, frappée d'alignement pour donner passage au tramway électrique et dont le propriétaire ne veut pas accepter le prix très élevé que lui a alloué le jury d'expropriation (1).

Ce refus obstiné a donné lieu à une chanson humoristique où le propriétaire est traité avec rigueur. On pense bien que je n'ai pas omis de me procurer cette chanson composée de plusieurs couplets.

Le soir à 8 h. 1/2 dans la salle du Conseil municipal nouvelle séance présidée par M. le comte de Marsy.

M. Griolet de Gier, sourd-muet et âgé de près de 80 ans communique à la compagnie des autographes, de l'authenticité desquels on ne saurait douter et qui sont signés de Rabelais, de Charles VII, de Marie d'Anjou, d'Agnès Sorel, de Jacques Cœur, de Louis XII, du cardinal d'Amboise l'un des constructeurs du château de Meillant.

M. de Laugardière met sous les yeux des congressistes une bonne photographie de l'abbaye de Fougombault, dont la restauration est l'œuvre d'un enfant de Bourges, M. le chanoine Lenoir.

M. Cauchery de Vierzon, donne des détails sur le *Palais du duc Jean* et répond à la question posée : *Influence du duc de Berry sur le développement des arts et en particulier de l'architecture de la province.*

M. de Laugardière traduit avec une grande compétence, l'inscription d'une stèle trouvée à Genouilly qui, d'après lui, serait du dernier demi-siècle avant Jésus-Christ.

M. Quarré-Reybourbon, de Lille, dépose sur le bureau deux brochures sur des voyageurs Lillois du XVIIe siècle après en avoir donné un court aperçu et s'offre à procurer copie des relations qui intéresseraient les membres du Congrès. Plusieurs demandes lui ont été adressées.

M. le comte Charles Lair a découvert un martyrologe dressé par des religieuses du monastère des Bénédictines de St-Laurent de Bourges.

M. Adrien Blanches a retrouvé au Musée du Louvre, les émaux de la croix dite de Bourges, brisée sous la Révolution. Il en fait la description.

M. de Boismarmin, parle de la résidence de Jeanne d'Arc à Mehun.

La séance se termine par une magistrale communication de M. Tocilesco, sénateur de Roumanie, sur des ruines considérables découvertes par lui dans son pays.

---

(1) Les journaux d'octobre 1898 ont annoncé que M. Brisson a enfin accepté la somme de 120.000 fr. payement comptant, pour son immeuble.

DIMANCHE 10 JUILLET. — 11 h. 31. Excursion en chemin de fer à Mehun-sur-Yèvre. — 2 h. 48. Départ de Mehun, arrivée à Bourges à 3 h. 10. — 7 heures. Banquet.

Plus de cent congressistes se trouvaient à la gare à l'heure indiquée et partaient pour Mehun.

Deux monuments sont à visiter : l'*église* et les ruines du *château*. On peut voir aussi une *porte de ville*, dite de l'*horloge*, reste de l'enceinte du XIIIe siècle.

L'église Notre-Dame, bien qu'ayant subi de graves mutilations, est intéressante. Le chœur voûté en quart de sphère est de plan irrégulier, sensiblement dévié vers le sud. Il est en portion de cercle ou en fer à cheval, entouré d'un bas-côté, avec lequel il communique par sept arcades en plein cintre portées sur pieds droits rectangulaires sans chapiteau. Sur ce déambulatoire, voûté en berceau circulaire, sont ouvertes trois chapelles rondes voûtées en demi-sphères, dont l'une plus grande ; celle du nord, a pour annexe une absidiole orientée elle-même.

On voit dans les bases de ces absides, à l'extérieure, les petites fenêtres d'une crypte qui s'étendait sous le chœur et ses annexes et qui, supprimée en 1828, a fait baisser d'un mètre le dallage de l'église.

On peut attribuer cette construction à la première moitié du XIe siècle.

La nef rectangulaire de 32 mètres sur 10, qui s'étend au-devant du chœur, a une déviation marquée vers le sud. Elle est couverte d'un berceau en bois à entraits et pointiers apparents ornés de rinceaux, moulures et écussons. Jusqu'au XVIe siècle, une rue transversale mettant en communication le château avec la ville, passait sous le dallage alors plus haut aujourd'hui. Les issues de ce passage sont marquées dans les parois latérales de la nef.

La façade est précédée d'une tour du XIIe siècle formant narthex. Comme elle est établie sur la muraille des fortifications de la ville, la baie de face du narthex forme tribune et l'accès a lieu latéralement par des degrès. Au-dessus de la baie d'entrée, au nord, est sculpté un agneau pascal au milieu d'une croix grecque ornée d'entrelacs.

Une grande et belle chapelle a été bâtie au sud du chœur, en 1466, par Regnaud-Thierry, sieur de Courpey, doyen du chapitre de Mehun.

On voit dans cette église un grand tableau représentant le Christ en croix, signé de Jean Boucher, de Bourges, et daté de 1619.

Château-Mehun avait eu dès la plus haute féodalité ses seigneurs particuliers, de la maison de Vierzon. Au commencement du XIIIe siècle, la seigneurie fut portée en dot par Mathilde de Mehun à Robert de Courtenay, qui donna à la ville, en 1209, une première charte d'affranchissement. Elle passa ensuite par Amicie de Courtenay à Robert d'Artois au petit-fils duquel Philippe de Valois la confisqua pour la réunir à la couronne. Après le traité de Brétigny, Jean de Berry la reçut en fief. C'est lui qui y fit bâtir, par Guy et Douet de Dammartin, ses architectes, une fastueuse demeure qui, après sa mort, revint encore à la couronne. Charles VII l'habita longtemps alors qu'il n'était que *roi de Bourges* et plus tard, et c'est là qu'il mourut. Délaissé après la mort du roi, le château de Mehun fut incendié par la foudre en 1550 et ne fut jamais réparé sérieusement. Il était déjà à l'état de ruines losrqu'il fut aliéné, lors de la Révolution, pour la somme de 486 francs, puis entièrement démoli à l'exception des deux tours, elles-mêmes profondément entamées. En 1817, la municipalité acquit ce qui subsistait encore. Une restauration des dispositions principales de la *Tour du Nord* a été faite il y a peu d'années par M. Darcy, pour l'administration des monuments historiques.

Le château de Mehun était construit au confluent de l'Yèvre et de l'Annain, sur un plateau rocheux isolé du coteau par de larges fossés où se réunissaient les deux cours d'eau. Il avait la forme d'un quadrilatère irrégulier avec tours aux angles et bâtiments d'habitation appuyés à l'intérieur des courtines. La tour du nord ou des *Fiefs*, qui est encore debout, constituait le donjon. La salle du rez-de-chaussée remonte à Robert d'Artois. Elle contient un puits et un four. Les salles supérieures ont été élevées par le duc Jean. La tour de l'ouest, à quatre étages comme l'autre, existe encore, mais éventrée dans toute sa hauteur.

Une miniature de l'un des manuscrits de la bibliothèque de Chantilly montre quel était l'aspect extérieur, aussi imposant dans son ensemble que prodigieusement riche dans ses détails, de ce château du duc de Berry, quelques années avant sa mort.

A la sortie du château, les excursionnistes vont donner un coup d'œil au beffroi, ainsi qu'à l'hôtel Charles VII, résidence de Jeanne d'Arc.

A trois heures dix, les membres du Congrès étaient de retour à Bourges. A sept heures, ils se rendaient au banquet.

C'est dans la grande salle de la halle qu'eut lieu ce banquet ; dans cette salle 1.200 personnes peuvent dîner à l'aise.

Le coup d'œil de la table, dressée avec un goût exquis, arrache un cri d'admiration, au fur et à mesure de leur arrivée, à tous les convives.

MM. le comte de Marsy, de Laugardière, des Méloizes, de Goy, secondés par le dévoué M. Chevalier reçoivent les congressistes et leur font les honneurs de cette réunion.

L'aspect de la table entourée de personnages à la poitrine constellée de décorations et de dames aux riches toilettes, est vraiment ravissant ; le menu est exquis, les vins convenables ; tout est digne, en un mot, de la réputation de la maison Marguerita chargée de cette fête.

Au dessert plusieurs toasts furent portés et chaleureusement applaudis.

En somme, charmante réunion empreinte de la plus parfaite cordialité, et dont chacun gardera un très agréable souvenir.

Lundi 11 Juillet. — Excursion à Ainay-le-Vieil, Drévant, Noirlac et St-Amand-Mont-Rond. — 10 h. 9. Départ en chemin de fer. — Midi 7. Arrivée à Ainay, visite du château. — 2 heures, départ en voiture pour Drévant, Noirlac et Saint-Amand. — 6 h. 1/2 dîner. — 8 h. 7 départ en chemin de fer. — 9 h. 30 retour à Bourges.

A notre arrivée à Ainay-le-Vieil, nous visitons l'église, édifiée du XIIIe siècle, a une porte à narthex assez intéressante. Dans l'intérieur se trouve un fragment de vitrail du XVIe siècle, provenant, dit-on, de l'oratoire du château. La chapelle seigneuriale du Bigny montre aussi quelques débris de vitraux. Elle ne mérite l'attention que par l'élégante décoration, de la fin du XVe siècle, de sa porte d'entrée.

Le château est l'un de ceux qui, dans le département du Cher, a le mieux conservé son aspect féodal, son enceinte polygonale, flanquée de neuf tours aux angles, a de hautes courtines crénelées avec chemin de ronde. Elle est du XIVe siècle.

Au dedans des murailles vers l'est, un riche corps de logis s'appuya à la fin du XVe siècle et toutes les ressources artistiques de l'époque furent appliquées à sa décoration. La tour d'escalier, les belles fenêtres, l'oratoire avec son ornementation de la Renaissance, la cheminée monumentale du grand salon sont d'une élégance accomplie.

Cette résidence est actuellement la propriété de M. le comte de Villefranche-



MEHUN. — ANCIEN CHATEAU DE CHARLES VII.

Bigny, absent, mais qui a voulu qu'on ouvrit largement, hospitalièrement les portes du château, assez difficile à visiter ordinairement, aux membres du Congrès de la Société française d'Archéologie.

En œuvres d'art, bijoux, meubles anciens, le château d'Ainay-le-Vieil est moins riche que Meillant. On peut citer toutefois, le missel du salon que, malheureusement on a cadenassé depuis qu'un archéologue — ils ont tous les poches profondes, a dit, à la dernière séance, M. le comte de Marsy — a détaché de ce livre de prix un des feuillets ; dans la salle de billard, quelques panoplies offrent un certain intérêt et dans la bibliothèque, les panneaux de quelques bahuts sont d'un joli travail.

Dans la même pièce, bien en vue, sur l'entablement d'un bahut, est exposé un souvenir de famille. C'est une frégate en ivoire, d'un travail délicat, offert par les canotiers de la ville de Dieppe à S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême, et donnée par elle à la marquise de Villefranche, sa dame d'honneur, qui l'accompagnait dans un voyage.

Au premier étage les visiteurs peuvent entrer dans une chambre à coucher, qui ouvre sur un balcon de pierre surmonté d'un berceau dont les détails sont artistement fouillés et dont le ciel, peint en bleu, est parsemé de fleurs de lys.

Dans un cabinet de travail, j'ai été heureux de rencontrer un souvenir lillois : un petit volume intitulé : *Sentiments chrétiens*, in-24, 1815, *Lille*, *Vanackère*, relié en maroquin rouge à dentelles à froid (*reliure de Blocquel-Castiaux*).

La chapelle est, dans son genre, une petite merveille.

Sous la Révolution, le château d'Ainay n'eut pas trop à souffrir de la tourmente.

La chapelle notamment fut entièrement respectée ; elle dut sa préservation à une circonstance assez singulière. On l'avait convertie en bûcher et, derrière les pièces de bois entassés, les farouches révolutionnaires ne soupçonnèrent pas l'existence d'emblèmes séditieux et de peintures religieuses.

La porte d'entrée de l'habitation porte l'inscription suivante : *Nobilitati virtus exaltat que viros.* (Le courage élève les hommes de cœur à la noblesse).

Les excursionnistes quittent Ainay pour Drévant. Quinze voitures les emportent.

L'entrée dans Drévant de ces quinze voitures, qu'avaient précédées une avant-garde d'éclaireurs cyclistes fait sensation.

A Drévant ont été découvertes en 1834 des ruines romaines très importantes, temple, thermes et arènes ou théâtre, dont il ne reste debout que l'extrémité de trois galeries voûtées ayant porté les gradins et le commencement des galeries circulaires qui soutenaient l'hémicycle destiné aux spectateurs. Le reste du monument ne se manifeste que par des ondulations de terrain qui indiquent sa forme générale ; il avait 78 mètres de diamètre.

La voie d'Avaricum à Néris passait au nord de ces ruines.

Deux inscriptions romaines sont conservées dans des murs de maison.

En face de Drevant, sur la rive gauche du Cher, une vaste enceinte en terre, irrégulièrement triangulaire, occupe le plateau d'un promontoire escarpé qui s'avance vers le nord. Il semble qu'on y voit l'oppidum gaulois occupé avant la fondation de la ville romaine qui s'éleva à ses pieds.

L'église paroissiale de Drévant a peu d'intérêt. Dans son pignon est incrusté un chapiteau antique. Près d'elle, s'élève la chapelle d'un ancien *prieuré* aujourd'hui habitation particulière, dont le pignon ne manque pas de caractère et montre quelques sculptures d'un fin travail.

De Drévant, nous nous rendons à Noirlac, traversant Saint-Amand à une allure des plus rapides.

L'*Abbaye cistercienne de Noirlac* a été fondée en 1150 par Ebbes V seigneur de Charenton. Robert, neveu de saint Bernard, passe pour en avoir été le premier

abbé. L'église. en forme de croix latine, a un chevet carré. Le sanctuaire est voûté d'un berceau légèrement brisé au sommet. Sur les bras du transept s'ouvrent de chaque côté deux chapelles carrées orientées. La nef est à trois galeries, les bas-côtés sont voûtés de pénétration et la nef centrale, de huit mètres de largeur, a huit travées, de six mètres de longueur, voûtées sur nervures, comme les trois rectangles du transept. Les chapitaux des piliers occidentaux accusent le XIIIe siècle et, par conséquent, une construction postérieure à celle de la partie orientale.

A l'extrémité du bras sud du transept, un escalier conduit aux dortoirs construits dans son prolongement. Au-dessous de ces dortoirs est une belle salle capitulaire voûtée sur arcs-ogives en six parties carrées, avec deux piliers au milieu portant les retombées des nervures. Un de ces piliers a son fût entouré de seize cannelures.

Au delà de cette salle étaient les cuisines qui occupaient, en outre, un bâtiment en retour au sud.

L'intérieur a été dénaturé au XVIIIe siècle. On voit extérieurement les tuyaux des cheminées dont l'un, bien complet, est terminé en une sorte de lanternon à toit conique.

Entre ces constructions est placé le cloître à riches galeries voûtées dont les parties les plus anciennes du commencement du XIIIe siècle sont celles des côtés nord et ouest de la cour. Le côté est, devant la salle capitulaire, plus riche, est du XIIIe siècle avancé et enfin le côté sud, qui a perdu ses voûtes, a été construit à la fin du XIVe siècle. Ce dernier côté est fermé par le bâtiment qui autrefois contenait le réfectoire, vaste pièce très élevée à voûtes ogivales portées sur trois forts piliers isolés. Ce bâtiment divisé au XVIIIe siècle en deux étages et en nombreuses pièces, a perdu tout son aspect.

Une construction du XIVe siècle qui s'étend à l'ouest des cloîtres, a son étage inférieur voûté en deux galeries sur les piliers octogones. Là étaient les celliers de l'abbaye.

J'ai beaucoup admiré la vaste église de Noirlac datant du XIIe siècle ainsi que ses cloîtres d'une grande beauté sépulcrale très vastes et bien conservés. Mais tous nous étions unanimes à déplorer que l'Etat ne se préoccupe point de sauver de la ruine de tels trésors légués par les siècles.

Des centaines de photographies partielles ont été prises ainsi qu'un groupe des Congressistes. Ces cloîtres il y a quelques jours encore, étaient habités par quelques religieuses visionnaires et excommuniées de Loigny. Les cellules, où sont les lits très confortables de ces nonnes dissidentes n'ont rien d'ascétique. Faute de ressources suffisantes pour y subsister, ces religieuses dites du Sacré-Cœur de Jésus Pénitent ont dû quitter Noirlac à la suite de la mort d'un bienfaiteur insigne.

De là nous nous dirigeons vers Saint-Amand-Montrond.

La ville de Saint-Amand-Montrond a été formée par la réunion de trois centres distincts fondés à des époques différentes.

1° Le *Vieux Château*, centre paroissial et féodal primitif, autour duquel s'aggloméra une population importante qu'Ebbos VII, seigneur de Charenton et de Saint-Amand, favorisa d'une charte d'affranchissement à la fin du XIIe siècle.

2° La *Ville neuve de Saint-Amand*, qui s'éleva à l'ouest de la vieille ville à partir du XIVe siècle, s'entoura de murailles et eut sa destinée féodale particulière.

3° *Montrond*, forteresse dès le commencement du XIIIe siècle, successivement augmentée jusqu'à devenir un immense château qu'Henri de Condé, en 1621, acquit du grand Sully. Ce château entouré de puissantes défenses devint sous la Fronde une des plus fortes places du parti de Condé, subit onze mois de siège, succomba le 1er septembre 1652 et fut immédiatement démantelé. La forteresse céda la place à des jardins luxueux et à une somptueuse habitation que Melle de Charolais,

Louise de Bourbon-Condé, trouvant son entretien trop coûteux, livra elle-même, en 1736, au pillage et à la destruction. Les ruines, encore grandioses au commencement du XIX[e] siècle, ont peu à peu disparu. A peine reste-t-il aujourd'hui un débris de tour qui n'a guère d'intérêt que par les souvenirs qu'elle rappelle.

Les enceintes des deux villes, vieille et neuve, détruites dans le cours du XVIII[e] siècle, ne sont que difficilement reconnaissables (1).

L'église paroissiale de Saint-Amand est de plan crucial avec absidioles sur le transept et galeries latérales de la nef. Elle a été élevée du XI[e] au XVIII[e] siècle. Le chœur est voûté en berceau, de construction soignée et intéressante, l'extérieur de l'abside également, avec l'arcature figurée en plein cintre qui la décore. Des chapelles, construites au XV[e] et XVI[e] siècle, communiquent avec l'église par des baies ouvertes dans les murs latéraux. Une annexe appelée *Chapelle de Sainte-Anne* a sa porte spéciale des dernières années du XV[e] siècle, à gauche de la façade.

Après la visite de son église, M. l'archiprêtre de Saint-Amand, présenta une croix du XIII[e] siècle, don, dit la légende, de saint Louis. Cette croix a été sauvée pendant la Révolution par une personne pieuse.

Les Carmes s'établirent dans la ville neuve au XV[e] siècle. Dans leur couvent sont installés la Mairie et le Palais de justice. Les bâtiments sont sans intérêt ; mais l'église montre encore une belle façade avec une jolie porte de la Renaissance et une tourelle à lanternon surmontant la pointe du pignon.

Quelques maisons particulières méritent l'attention : *rue du Portail*, une boutique entourée d'une riche décoration sculptée à la Renaissance datée de 1580 ; *rue Porte-Matin* un hôtel, d'une belle architecture du commencement du XVII[e] siècle, avec entrée surmontée d'une fenêtre et d'une lucarne dont l'ordonnance est remarquable.

La journée est finie, elle a été bien remplie. Après un dîner très gai, servi à l'hôtel de la Poste. Les congressistes enchantés rentraient à Bourges, vers dix heures du soir.

Mardi 12 Juillet. — 8 h. 1/2. Visite des ruines du Palais du duc Jean. — 9 heures. Séance supplémentaire, dans la salle de l'hôtel de ville. — 2 heures. Séance de clôture.

Une partie des congressistes visitent les ruines du duc Jean, rue Fernault, dont j'ai dit un mot au commencement de ce rapport, dans le coup d'œil général sur Bourges, et reviennent rejoindre leurs collègues à la séance de l'hôtel de ville, présidée par M. le comte de Marsy.

M. Masseau dépose plusieurs mémoires, dont il donne un court aperçu.

MM. Travers, Mater, de Saint-Venant, des Méloizes, etc., font des communications intéressantes. — M. Henry Ponroy donne lecture d'un intéressant mémoire relatif à des en bois ou moules à patisserie, que l'on rencontre plus particulièrement en Berry. Il est possesseur de onze rondeaux de pain bénit.

M. le comte de Marsy remercie les orateurs et la séance prend fin.

Après le déjeuner, plusieurs congressistes, sans attendre la séance de clôture, quittent Bourges pour retourner vers Paris. Je me disposais de faire de même pour

---

(1) *Histoire des deux villes de Saint-Amand et de Montrond*, par Victor Maillard. — St-Amand, Desteny, in-8°, fig. 12 fr.

me diriger sur Vichy ; mais un train de nuit me fit renoncer à ce projet. Bien m'en a pris, car une agréable surprise m'attendait.

A deux heures la séance de clôture s'ouvrait. Avant de déclarer close la session, M. de Fayolle a proclamé l'admission de plusieurs membres dans la Société d'Archéologie ; parmi leurs noms, nous relevons celui de M. le comte Maxime de Germiny, archiviste paléographe, fils de M. le comte de Germiny, membre de la Société de Géographie de Lille.

Vient ensuite la lecture de la liste des récompenses attribuées pour les travaux.

J'eus l'honneur de m'entendre proclamer titulaire d'une médaille en vermeil pour l'ensemble de mes travaux et mes soins à recueillir les souvenirs lillois.

M. le comte de Marsy eut un mot charmant pour chaque lauréat ; puis après la proclamation des récompenses, il s'exprima à peu près en ces termes :

Avant de lever la séance, je remercie tous ceux qui ont pris part au Congrès : les membres de la Société des Antiquaires du Centre, de la Société historique de Bourges ; les Commissaires organisateurs si dévoués ; les autorités, le clergé, les propriétaires des châteaux qui ont ouvert si libéralement leurs portes, la Presse, qui a été l'interprète du Congrès et lui a accordé une place exceptionnelle dans ses colonnes.

M. de Marsy remercie tous ceux qui sont venus de loin. Il remercie les dames nombreuses qui ont voulu montrer qu'elles n'étaient pas étrangères aux Congrès des Sociétés savantes. Il leur donne rendez-vous pour l'année prochaine.

Ses paroles sont accueillies par des applaudissements et le 65e Congrès est déclaré clos.

Le 13 juillet, trente congressistes environ ont fait, à Nevers, une excursion supplémentaire. Partis de Bourges à 9 heures et demie, ils ont visité la cathédrale, les autres églises, le palais ducal, le musée lapidaire, les collections de faïences et la célèbre porte Ducrou.

BIBLIOGRAPHIE

En vue de l'accord commercial franco-italien dont la mise en vigueur ne tardera pas à devenir un fait accompli, il est de nécessité absolue, pour toutes les maisons qui traitent déjà des affaires en Italie, ainsi que pour celles qui veulent y établir des relations, de posséder une bonne traduction des tarifs de douane, général et conventionnel.

A quatre reprises depuis 1885 et chaque fois avec le concours de M. Lucien Salomon, il a été publié par la Chambre de Commerce française de Milan une traduction du tarif ; toutes sont épuisées, la dernière date de 1894 et ne pourrait servir du reste aujourd'hui.

M. Lucien Salomon se propose donc, dès que la Direction générale des Gabelles d'Italie aura officiellement apporté aux tarifs actuels les modifications résultant du récent accord, de publier une nouvelle et dernière édition française de ces tarifs qui, mise complètement à jour, comprendra aussi toutes les indications relatives

aux Taxes, aux Tares intérieures de fabrication et aux Surtaxes applicables aux produits provenant de l'étranger, etc., etc.

Cet ouvrage se publiant par souscription, ceux qui voudraient s'en rendre acquéreurs peuvent faire parvenir leurs demandes à la Chambre de Commerce française de Milan, 5, via Brera.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

AVRIL.

7. — États-Unis. — Démarches des représentants des grandes puissances auprès de M. Mac-Kinley.

8. — Soudan. — Première défaite des Derviches par les troupes anglo-égyptiennes du Sirdar Kitchener.

9. — Espagne. — A la demande des États-Unis, l'Espagne accorde un armistice aux insurgés cubains. — Les insurgés refusent.

11. — États-Unis. — Message du Président Mac-Kinley au Congrès américain au sujet de Cuba.

13. — France. — Entrevue de la Reine Victoria et de M. Félix Faure à Nice.

14. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. Jules Ronjat : *Alpinisme et bicyclette de Paris en Dauphiné par l'Allemagne et la Suisse.*

15. — Paris. — Voyage des Reines de Hollande à Paris.

16. — Espagne. — Résolution belliqueuse du Sénat américain : la guerre paraît inévitable entre l'Espagne et les États-Unis.

17. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. le Docteur Carton : *Le Bédouin. Scène de la Vie nomade.*

19. — États-Unis. — La Chambre et le Sénat invitent le Président Mac-Kinley à exiger que l'Espagne retire ses troupes de Cuba.

20. — Espagne. — Ouverture des Cortès.

21. — Espagne. — L'ambassadeur d'Espagne quitte le territoire américain.

21. — États-Unis. — Le ministre des États-Unis à Madrid quitte l'Espagne.

22. — Antilles. — Blocus de la Havane par la flotte américaine.

22. — Chine. — Prise de possession par la France de Kouang-Tchéou.

22. — Espagne. — Les premières hostilités entre l'Espagne et les États-Unis : capture du navire marchand *Bonaventura* par un croiseur américain.

23. — Cuba. — Un croiseur espagnol coulé. — Cuba en état de guerre.

24. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. Ardaillon : *La Mer.*

25. — Corée. — Convention signée à Tokio par laquelle la Russie et le Japon s'engagent à ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Corée.

26. — Espagne. — Memorandum du gouvernement espagnol aux six puissances pour protester contre l'agression des États-Unis.

27. — Cuba. — Bombardement des forts de Mantanzas par l'escadre américaine. — Déclaration de neutralité de la France.

28. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M[me] Jeanne de Mayolle : *Voyage chez les Indiens du Nouveau Mexique.*

29. — Cuba. — Saisie d'un paquebot espagnol porteur de deux millions.

30. — Sahara. — La mission militaire Laperrine-Germain pénètre jusque dans Insalah.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

ASIE.

Russes au Pamir. — On annonce que des forces considérables sont arrivées au fort Mourghabi, dans la vallée de Sares-Pamir, avec mission d'occuper les Monts Sarikol, entre Pamir et Kachgar.

Or, les moindres changements politico-militaires qui s'accomplissent sur le « Toit du Monde » portent, dit la *Gazette de Voss*, sur les nerfs des Anglais, ce qu'explique parfaitement, d'ailleurs, l'extraordinaire importance stratégique de cette région. On est fondé à prévoir que la Russie juge le moment venu d'exercer le droit, qui lui a été reconnu par la commission anglo-russe de 1895 relative au Pamir, d'étendre sa domination vers le sud jusqu'aux Monts Sarikol. Une fois établis sur ce point, les avant-postes russes ne seront plus qu'à une journée de marche de la frontière du Tchitral et au point le plus septentrional de la sphère d'influence britannique, et l'on conçoit que cette situation cause à l'Angleterre quelques appréhensions.

AFRIQUE

État du Congo. — Les Belges et la question de Bahr-el-Ghazal. — L'accord franco-anglais du 21 mars 1899 remet en question la convention anglo-congolaise de 1894, qui donnait aux Belges le Bahr-el-Ghazal et à laquelle la France fit alors opposition. Aux termes de cette convention, l'Angleterre donnait à bail au souverain du Congo le territoire qui constitue ce que l'on appelle l'enclave de Lado, à l'occupation de laquelle la France a fini par consentir, et le pays compris entre la rive gauche du Nil, le 10[e] parallèle N., le 25° E. de Greenwich et la ligne de partage des bassins du Nil et du Congo.

Le premier bail était fait au roi Léopold, sa vie durant; le deuxième, comprenant le Bahr-el-Ghazal jusqu'à Fachoda, s'appliquait à ses successeurs. La convention concédait encore à l'État du Congo une bande de territoire de 10 kilomètres aboutissant à Mahagi, sur le lac Albert-Nyanza. Des postes congolais sont établis depuis

peu à Mahagi et à Ouadalaï, et les troupes de l'État occupent Redjaf et plusieurs points de l'enclave.

Le roi Léopold n'ayant renoncé à la convention que vis-à-vis de la France, et celle-ci n'ayant plus aucun intérêt aujourd'hui à maintenir son opposition, on se demande ce que va faire l'État du Congo. La convention de 1894, en effet, n'a pas été dénoncée par l'Angleterre, et lord Salisbury a déclaré, dans l'un des derniers Livres bleus, que cette convention subsistait tout entière. C'est une opinion à laquelle on ne manquera sans doute pas de se ranger en France, d'autant plus qu'il ne nous serait nullement désagréable d'avoir les Belges pour voisins au Bahr-el-Ghazal.

RÉGIONS POLAIRES.

Une expédition au Pôle Sud. — Les nations européennes n'en sont pas encore arrivées à se partager les régions circumpolaires comme elles ont partagé le centre de l'Afrique : les glaces se défendent mieux que les sables contre les progrès de la civilisation.

Quoique les expéditions au pôle Nord et au pôle Sud, plus inconnu et plus délaissé, n'aient encore qu'un caractère scientifique, nous nous reprocherions de ne point dire quelques mots de l'expédition belge partie depuis la fin de l'année 1897 au pôle Sud sous la conduite de M. de Gerlache.

Le navire, parti d'Anvers au milieu de l'enthousiasme du peuple et des souhaits du roi et des autorités, s'appelait la *Belgica*. Depuis plus d'un an, on n'avait pas reçu de nouvelles et l'on commençait même à éprouver de sérieuses inquiétudes sur le sort des vaillants marins qui le montaient.

C'est de Montevideo que des télégrammes, parvenus à la fois aux agences, au gouvernement, à la famille du commandant de Gerlache et à la Société belge de Géographie, ont appris que l'expédition existe toujours et qu'elle a réalisé une partie de son programme.

A sa famille, M. de Gerlache s'est borné à envoyer, par voie télégraphique, ces deux simples mots, suffisants pour attester son existence : « *Belgica*, *Adrien* ».

Il a été plus explicite dans son câblogramme à la Société royale belge de Géographie.

Mardi soir, vers onze heures et demie, le secrétaire de cette Société, M. du Fief, a reçu le câblogramme suivant, en signes empruntés au code télégraphique international :

« J'ai le regret de vous annoncer que Wincke est décédé le 22 janvier 1898 et que Danco est décédé le 5 juin 1898 ; sinon, tout est bien à bord, sans avarie. — Résultats très satisfaisants, bonnes collections. — Visité la baie Hughes et la Terre Palmer ; fait une reconnaissance hydrographique dans ces parages ; recueilli nombreux échantillons de roches ; vingt débarquements. — Puis fait route vers la Terre d'Alexandre Ier, pénétré dans le pack dans l'ouest de la Terre d'Alexandre Ier. Latitude extrême 71° 36′, longitude 92° ouest. — Obligé d'hiverner ; beaucoup de mauvais temps, mais pas de froid intense pendant l'hivernage, sauf pendant le mois de septembre, minimum 43° centigrades au-dessous de zéro, le 8 septembre 1898. — Beaucoup dérivé au gré des vents : sorti du pack le 14 mars 1899. — Fait route vers Punta-Arenas, y arrivé le 28 mars 1899. — Envoyez les lettres à Punta-Arenas.

» DE GERLACHE. »

Le câblogramme vient de Montevideo. Ce n'est pas que l'expédition soit arrivée à Montevideo. Elle est, au contraire, toujours à Punta-Arenas et compe y rester assez longtemps encore, puisque c'est là qu'elle demande de lui envoyer les lettres; celles-ci mettent environ un mois pour atteindre ce point. Il aura fallu envoyer de là le télégramme à Montevideo pour le faire câbler.

Punta-Arenas est une station d'observation sise à la Terre de Feu.

C'est de la Terre de Feu que la *Belgica* était partie le 13 janvier 1898.

M. de Gerlache se proposait de se rendre vers la Terre de Graham et de là à la Terre Victoria, située beaucoup plus à l'ouest.

Il n'a pu accomplir, on l'a vu, que la première partie de ce trajet.

Le 13 janvier était une date déjà un peu tardive pour le départ. On ne sait trop pour quelle cause ce départ fut retardé.

L'expédition s'arrêta, on le voit par la dépêche, à la baie Hughes et à la Terre Palmer, qui sont aux environs de la Terre de Graham.

Elle fit route ensuite vers l'ouest, s'engageant bientôt dans le *pack*. On appelle ainsi l'étendue des glaçons brisés, qu'un bâtiment peut encore traverser. Mais au bout d'un certain temps, on constata que par suite de l'accentuation de la rigueur hivernale, le *pack* allait se changer en banquises dans lesquelles le navire serait pris. L'on retourna alors du côté de la Terre de Graham pour hiverner à la Terre Alexandre Ier.

On a vu que l'extrême point atteint par M. de Gerlache a été le 71° 36′ de latitude et le 92° ouest de longitude.

Il n'y a pas de doute que, tout incomplet qu'ait été le voyage de la *Belgica*, il n'apporte une contribution sérieuse à la science. La dépêche déclare que l'expédition a fait de nombreuses observations scientifiques.

Ajoutons que, d'après les derniers renseignements, il paraît peu probable que la *Belgica* retourne l'hiver prochain dans les mers polaires du sud, comme M. de Gerlache l'avait projeté tout d'abord. — L.

Dépêche, 8 Avril.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Les arrivages de laines de la République Argentine par Dunkerque. — Le trafic des laines de la République Argentine par le port de Dunkerque est non seulement toujours en progrès, mais il a acquis depuis quelque temps une importance extraordinaire ; M. A. Mine, le Consul si actif de la République Argentine à Dunkerque veut bien, avec son obligeance habituelle, nous tenir au courant de la situation et nous envoie les quelques chiffres suivants, bien persuasifs.

Les importations par Dunkerque des laines de toutes provenances ont été en 1897 de 134.871.817 kil., et en 1898 de 134.918.986 kil. ; l'augmentation de 47.169 k.

peut paraître insignifiante, mais examinons le détail des importations en 1898 selon les provenances :

République Argentine.	85.771.085k.	Indes anglaises	37.650 k.
Uruguay..............	5.102.510	Belgique	89.187
Algérie...............	2.362.658	Australie	30.256.307
Tunisie...............	7.734	Espagne...............	2.337.861
Maroc................	1.320.296	Allemagne............	181
Russie (Baltique)......	16.457	Angleterre............	7.512.261
Chili.................	100.000	Égypte...............	4.200
		Total.........................	134.918.986k.

Nous remarquons l'importance des arrivages d'Australie et surtout de ceux de la République Argentine que nous pouvons comparer aux importations de 1897, comme suit :

Importations de laines argentines en 1897	79.468.183k.
» » en 1898	85.771.085
Augmentation...........	6.302.902k.

Il ressort de ces tableaux que ce sont les 6.302.902 kil. de laines argentines en excédent cette année, qui ont soutenu l'importation globale des laines en 1898, en légère avance sur celle de 1897.

A la même époque, nous remarquons que l'importation par Anvers est constamment en décroissance sensible ; elle était de 106.318 balles en 1896-97, et elle tombe à 97.697 balles en 1897-98.

Nous constatons une fois de plus que les efforts intelligents et persévérants du Consul M. A. Mine, sont très favorables au commerce des laines argentines, mais sont surtout profitables au port de Dunkerque et à l'industrie française en général. Du reste, la Société de Géographie commerciale de Paris, partageant l'opinion de tous, vient de décerner à M. Mine une grande médaille de vermeil (médaille Meurand), qui lui a été remise en Séance solennelle par le Ministre des Colonies en récompense de ses efforts pour développer le commerce franco-argentin.

Nous félicitons vivement et bien sincèrement notre correspondant et ami, car cette médaille honorifique vaut bien la médaille d'or qu'il a rapportée de Bruxelles en 1897 ; nous le prions de vouloir bien continuer à nous donner la primeur des renseignements commerciaux qui émanent de son consulat.

Aujourd'hui, M. Mine nous signale l'activité tout à fait prodigieuse des récents arrivages de laines argentines; en moins de six mois, du 1er octobre 1898 au 15 mars 1899, il est entré à Dunkerque 153.954 balles, contre 90.277 balles pendant la période correspondante de 1897-98 ; c'est une augmentation de 63.677 balles, soit 70 % ou environ 30.000.000 de kilos.

Le nombre des balles importées en 1897 est de 197.748.
et en 1898 de 216.802.

Dans le tableau général des importations argentines en 1898, on peut remarquer aussi : 712.407 sacs de blé, 834.884 sacs de maïs, 505.032 sacs de graine de lin, 373.554 kil. d'os, 275.000 cornes et 57.498 moutons vivants. Ces produits, avec beaucoup d'autres moins importants, sont entrés à Dunkerque sur 126 navires, dont 6 voiliers, jaugeant ensemble 224.908 tonneaux.

La situation politique et financière actuelle de la République Argentine permet d'espérer un fructueux développement d'affaires avec ce pays.

E. Cantineau.

AFRIQUE.

Le commerce à Zanzibar. — Comme il est facile de le prévoir, en raison de la situation exceptionnellement favorable aux échanges entre l'Afrique orientale et les grands pays manufacturiers, le port de Zanzibar voit ses exportations et ses importations augmenter en importance d'année en année, en attendant le moment où cette station insulaire deviendra le Hong-Kong du continent noir, avec cet avantage sur le grand entrepôt de la côte méridionale de la Chine, qu'elle se relie, au Nord comme au Sud, aux grandes voies de communication maritime dans cette partie du monde, tout en ayant, au Sud-Est, la grande île de Madagascar, un pays d'avenir avec lequel elle paraît destinée à entretenir des relations suivies, toujours au point de vue des communications maritimes pour lesquelles le Zanzibar est spécialement adopté.

Pendant le dernier exercice, le commerce extérieur de Zanzibar a dépassé en importance celui de n'importe quel exercice antérieur, excepté celui de 1895, à la fois pour l'importation et l'exportation.

Le premier rang à l'entrée revient aux tissus en pièces, cotonnades principalement, dont la valeur a atteint 8,661,275 fr. en 1897. La France ne figure que pour un chiffre insignifiant dans cette somme.

Il convient de rappeler que Zanzibar, qui est le grand marché de l'Afrique orientale, est un port libre à l'entrée, sauf pour les liqueurs, les arômes, les munitions, le tabac et le riz.

AMÉRIQUE.

Usages commerciaux à la Vera-Cruz. — Les marchandises étrangères se vendent soit au comptant, soit à 3 ou 6 mois de terme avec 3 et 6 % d'escompte. Le montant des marchandises vendues à terme est d'habitude recouvré aux importateurs, au moyen de traites émises par le vendeur, à l'ordre d'une banque du pays, qui les présente à leur acceptation dès qu'ils se trouvent en possession des marchandises, et on opère le recouvrement à l'échéance.

Les grandes maisons d'importation ont à l'étranger un correspondant qui traite leurs affaires.

Pour tout litige, on a recours au tribunal de première instance de la localité ; en cas de procès, les absents doivent se faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir en due forme.

Il n'y a pas de tribunal de commerce au Mexique.

La production des laines dans la République Argentine. — La production lainière de la République Argentine, déjà si remarquée à l'Exposition universelle de 1889, s'accroît chaque année ; elle a acquis à l'heure actuelle une importance considérable dont l'industrie textile française profite très certainement, mais semble-t-il, pas d'une manière aussi complète qu'il serait à désirer. M. Gourgas, titulaire d'une bourse commerciale de séjour à l'étranger, a adressé, à ce sujet, à M. le ministre de l'Agriculture, un intéressant rapport très étudié que vient de publier le *Bulletin de l'Agriculture* (n° 2 de l'année 1898).

Au premier abord, M. Gourgas a été frappé de cette circonstance que le mouton Rambouillet, fort prisé avant 1889 et qui avait donné lieu à d'importantes affaires avec la France, se trouve actuellement primé dans la République Argentine par le mouton Lincoln tel que les Anglais l'ont perfectionné. Il paraît que grâce à des soins multiples, les croisés Lincoln donnent 60 % de laine alors que les Ram-

bouillet ne rendent que de 34 à 45 % quand il s'agit de laines fines et à suint très clair. Un autre élément contribue encore au succès du Lincoln, c'est la qualité de sa chair tendre, abondante et, dès lors, très recherchée par les acheteurs d'animaux vivants pour l'approvisionnement de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France et du Brésil.

A côté des Rambouillet purs et des croisés Lincoln, on trouve encore deux races très estimées à des titres divers, savoir : le Rambouillet précoce et le Vermont. La première de ces deux races est due à l'industrie allemande, et l'élevage fournit des animaux plus grands que les nôtres et dont la chair est déclarée de meilleure qualité. Quant aux béliers et aux brebis de la race Vermont, proclamés dans l'Amérique du Sud la perfection même de la race ovine, ils réunissent les avantages du Rambouillet et des Négretti par la finesse de la laine, la hauteur de mêche, la quantité et la qualité de la viande. Cette race d'animaux paraît admirablement convenir au pays ; croisée avec le Rambouillet, elle produit des animaux d'une forte constitution, qui deviennent énormes et constituent un élément supérieur pour l'importation de la laine et de la viande. D'autre part, on doit reconnaître que le croisement du Rambouillet du pays et de la brebis d'Australie a donné aussi de brillants résultats comme finesse, nature, hauteur même de la mèche et quantité de laine.

En résumé, la République Argentine a fait de tels et de si heureux efforts pour améliorer ses animaux de la race ovine que, d'après des calculs récents, leur nombre atteint actuellement 100 millions de têtes. Le commerce des laines a suivi naturellement une extension en rapport avec l'augmentation du nombre des animaux et avec l'accroissement de leur rendement. Aussi, pour répondre au besoin du trafic un nouveau marché, le *Mercado central de Frutos* a-t-il dû être créé dans ce but à Barracas al Sud, province de Buenos-Ayres sur les bords du Riachuelo, bras du Rio de la Plata qui sépare la ville du faubourg de Barracas.

Voici, d'après M. Gourgas, quelques renseignements sur les conditions d'existence et de fonctionnement de ce marché.

Une Société, composée des principaux consignataires, a élevé une construction très bien outillée qui contient des machines hydrauliques et à vapeur ; le tout a coûté 16 millions de piastres.

L'édifice a quatre étages et occupe une superficie de 152,000 mètres carrés. Il est divisé en neuf compartiments auxquels on donne le nom de galpons ; chacun de ces compartiments a un surveillant gardien des clefs, qui est responsable des produits à lui confiés.

A l'intérieur sont des voies ferrées et des chemins donnant passage aux charrettes. A l'extérieur sont d'autres voies ferrées, mais en plus grand nombre. Avec ces moyens, on peut décharger 400 wagons, soit 1,200 tonnes par jour.

Les laines arrivent soit par les voies ferrées, soit par les voies fluviales. Il en vient même de la République de l'Uruguay.

Avant d'entrer en dépôt, les laines sont pesées par l'établissement qui est responsable du poids ainsi vérifié. Les produits ainsi déposés ont l'avantage d'être à la vue de l'acheteur sans payer d'autres droits que ceux de magasinage. A tout dépôt on accorde six jours ; passé ce temps, on a à payer, par mois :

Pour les laines (les 10 kilogrammes)...........................	p.	0.30
Pour les peaux de mouton (les 10 kilog.)...........................		0.03
Pour les peaux de bœuf (les 100 peaux)...........................		2 »
Pour les peaux de chevaux (les 100 peaux)...........................		1.25
Pour les céréales (les 100 kilogrammes)...........................		0.04

Les laines, les peaux et les céréales sont déchargées séparément ; on facilite ainsi le travail aux consignataires et on évite le mélange des produits.

Le nouveau marché offre de grands avantages au fermier, à l'agriculteur et au commerçant, car le gouvernement lui a concédé le droit de récépissé et de warrant, ce qui en fait un véritable magasin général. Ces récépissés et ces warrants sont escomptés par les banques établies dans la capitale. De cette manière, le déposant ou le consignataire peut se procurer de l'argent sans avoir à vendre ses produits dans les moments de grande baisse.

Les principaux ports qui s'occupent de l'exportation des laines sont : Buenos-Ayres, Rosario, Bahia-Blanca et San-Nicolas. Ces trois derniers ports, qui sont très importants, ne sont malheureusement pas visités par les vapeurs français. Les Anglais et les Allemands y sont bien représentés. Cela tient un peu à ceci : les vapeurs français ont tous leurs départs fixes, tandis que les Compagnies anglaises ou allemandes ne les font partir que fortement chargés. Leurs bateaux sont plus nombreux, restent plus longtemps dans le port, mais ont l'avantage d'emporter un fret considérable. La France est le premier importateur des laines argentines, mais il est regrettable que le transport soit fait en majeure partie par les Anglais et les Allemands.

La Compagnie des Chargeurs Réunis est la Compagnie française qui en transporte le plus, mais elle est dépassée par la ligne anglaise Allan et par les Allemands. Toutes ces Compagnies touchent à Dunkerque, qui a un sérieux rival dans Anvers. Avec quelques sacrifices, nos Compagnies de navigation pourraient enlever une grande partie de ce trafic aux Anglais et aux Allemands.

On calcule que la récolte actuelle sera de 250 millions de kilogrammes environ.

L'importation par le port de Dunkerque a suivi depuis 1888 une période ascendante. Cette année-là, Anvers recevait 86,000 balles et Dunkerque 93,000. Il y avait alors peu de différence, mais, depuis lors, notre port a doublé, arrivant ainsi à 190.000 balles. Ce développement se doit en grande partie à la facilité qu'ont les maisons françaises de Roubaix et Tourcoing, ayant leurs succursales dans le pays, de trouver des vapeurs toujours prêts à charger.

L'importation directe pour l'Allemagne prend de jour en jour de l'extension. En effet, les maisons d'exportation allemandes ont acquis et acquièrent plus de 100,000 balles annuellement. Les capitaux allemands en circulation dans la République suivent une progression ascendante et représentent des sommes très importantes dans toutes les manifestations du travail. La banque allemande transatlantique rend de grands services à ses nationaux. Son importance ne fait que grandir, la preuve en est qu'elle se propose de porter son capital de 30 millions à 50 millions de marks.

Les affaires se font rapidement et simplement. Les laines sont exposées en tas à la vue de l'acheteur ; celui-ci fait son offre au consignataire. Si elle est agréée, chaque partie note sur un carnet le poids et le prix et l'affaire est terminée sans contrat. On paie généralement le samedi. Il en est toujours ainsi et il n'y a jamais eu de procès, ce qui est un grand avantage.

Par suite de ces effets combinés de l'accroissement de la production et de l'établissement du marché *Mercado central de Frutos* le commerce des laines est en voie de transformation dans la République Argentine. Ce marché dépendait autrefois presque entièrement de la spéculation ; Anvers, le Havre et Londres étaient les marchés sur lesquels les fabricants se pourvoyaient. Aujourd'hui, la tendance est à la suppression des intermédiaires. Les principaux fabricants du nord de la France, de Tourcoing, Roubaix, Reims, Elbeuf, achètent maintenant, suivant leurs besoins, directement à Buenos-Ayres et dirigent leurs marchandises sur le port de

Dunkerque pour le Nord, sur le Havre pour Elbeuf et pour le commerce des peaux de mouton sur Bordeaux et Marseille.

En commençant l'analyse de ce rapport, nous exprimions la pensée en nous conformant aux vues de l'auteur que l'industrie française ne profitait pas autant que cela serait désirable des grandes facilités offertes par le développement de la production de la laine dans la République Argentine. Mais cette situation semble devoir se modifier en notre faveur par suite d'une modification dans les goûts de la consommation.

Pour faire donner la préférence aux moutons croisés Lincoln, les Anglais ont mis à la mode, il y a quelques années, les étoffes de cheviotte à longs poils, qui exigent pour leur fabrication de la laine longue ; or, cet état de choses tend à se transformer, car la faveur du public se reforme manifestement sur les draps fins qui nécessitent l'emploi de laines Rambouillet. Déjà à la fin de décembre 1897, le stock du *Mercado central* était de 15 millions de kilogrammes de laines, la majeure partie croisée Lincoln dont on ne voulait plus. La demande de laine Rambouillet était au contraire très active, ce qui entraînait une hausse sensible des prix alors que le cours des laines croisés Lincoln baissait de 20 %. Il y a là un indice certainement très favorable pour l'industrie textile française comme pour notre élevage de moutons.

(*Bulletin des laines de Roubaix-Tourcoing*).

Les relations commerciales avec la Colombie. — Conseils aux exportateurs. — Les renseignements suivants, de nature à intéresser nos exportateurs sont extraits de la *République de Colombie* publiée par MM. Picardo Nunez et Henri Jachay, agents consulaires de la République de Colombie. Bruxelles, Désiré Stevelinck, 1898.

« Usages de commerce. — Le système des longs crédits est entré complètement dans les mœurs du pays et doit être presque généralement adopté dans les transactions avec la Colombie. Les négociants français, anglais et allemands donnent de six à neuf mois de crédit portant intérèt de 4 à 8 %, de la date de facture, et il se trouve même des maisons accordant six, douze et dix-huit mois. Les Américains du Nord n'accordent que deux ou trois mois de crédit. Dans l'isthme de Panama, les livraisons d'Europe sont payables de un à six mois et celles des États-Unis de un à trois mois. L'intérêt est calculé à 0 %. Pour éviter toute perte, les factures doivent être faites payables en francs, en livres ou en marks, à Paris, à Londres ou à Hambourg.

Un travail officiel, de source américaine, dit que les faillites sont rares en Colombie et qu'on n'en a constaté qu'une à Medellin en quarante-cinq ans ; encore le failli a-t-il payé 50 %. Les voyageurs de commerce n'ont besoin d'aucune autorisation pour voyager dans le pays. La plupart des négociants colombiens sont à la fois importateurs et exportateurs ; ceux de la côte envoient du café, des cuirs, de la tagua (ivoire végétal), du coton ; ceux du Santander, du tabac et de l'anis ; ceux d'Antioquia, de l'or et de l'argent, du cacao, etc.

La loi qui suit sur l'inscription des maisons de commerce étrangères, a été promulguée par le président Nunez, le 25 mai 1888 :

Art. 1er. — Toutes les maisons ou Sociétés étrangères fondées à l'étranger et qui font, d'une façon permanente, commerce avec la Colombie, devront faire enregistrer leur acte d'association ou de fondation dans l'étude du notaire du district où elles se proposent de faire des affaires.

Art. 2. — Toutes compagnies ou firmes qui ne se seront pas conformées à la prescription susdite, n'auront aucune reconnaissance légale et ne pourront bénéficier de la protection des lois. Seront donc considérées comme dissoutes, à partir de ce jour, les maisons ou sociétés de commerce qui n'auront pas procédé à ladite inscription et n'auront pas obtenu leur reconnaissance légale.

Art. 3. — Toute maison ou société devra avoir un représentant reconnu et ayant un domicile fixe.

Art. 4. — Dans le cas où la société n'aurait pas nommé de représentant, le gouvernement en nommerait un d'office, qui jouirait des droits et avantages accordés par les lois.

Art. 5. — Exception à la présente loi est faite en faveur de la Compagnie du canal de Panama, qui continuera à jouir des traités et contrats existants.

Il y a en Colombie de nombreuses maisons s'occupant d'importation, à la commission, et qui traitent ordinairement comme suit : les ordres pris par les maisons de commission sont expédiés directement aux clients, et il est fait traites sur eux à l'ordre des commissionnaires, à six ou neuf mois de date des expéditions ; aussitôt les traites payées, les commissionnaires font des remises aux fabricants, sur l'une ou l'autre place d'Europe, déduction faite de 5 °/₀ de commission ; ces intermédiaires ne sont pas, à ces conditions, responsables des pertes du chef de non-paiement, ou de mode défectueux d'expédition des marchandises. Comme nous venons de le dire, les marchandises sont expédiées à chacun des destinataires (ou plutôt à un commissionnaire, qui les dédouane et fait le nécessaire pour la réexpédition à l'intérieur) qui sera obligé d'en payer les droits d'entrée et les frais de transport, mais elles resteront la propriété du fabricant, jusqu'à ce que le paiement soit effectué, c'est-à-dire, qu'en cas de non-paiement d'une facture, le fabricant aura toujours le droit de reprendre sa marchandise. Ceci se pratique par certaines maisons d'Europe, mais c'est plutôt en vue de défendre les intérêts des importateurs, et pour leur faciliter les réclamations, en cas de révolution. La marchandise, restant la propriété de l'expéditeur jusqu'à paiement, est considérée comme propriété étrangère et jouit de toutes les garanties possibles.

Les affaires à la côte (Cartagena et Baranquilla) se font à toutes les époques, excepté en avril et en septembre, époque où les commerçants sont à la foire de Magangué, sur le Magdalena.

A Medellin, les mois de grande activité sont ceux de septembre, octobre, novembre, février, mars ; pendant les autres mois, les affaires sont plus calmes.

A Bogota, c'est le contraire qui a lieu : les mois de stagnation à Medellin sont ceux de grande activité dans la capitale.

Medellin, assez routinier, reste fidèle aux vieilles références, aux anciens modèles, comme marchandises. A Bogota, dans le Santander et à la côte, les commerçants accueillent les nouveautés de tous genres avec grande faveur.

Quelques indications, de source autorisée, sur les moyens d'établir des relations avec la Colombie, nous semblent venir ici naturellement à leur place.

Pour étendre les rapports commerciaux avec la Colombie, il existe deux moyens pratiques : la publicité et surtout l'envoi de voyageurs. La publicité est un excellent moyen pour préparer le terrain et attirer l'attention des négociants à l'étranger. Les fabricants et commissionnaires qui désireraient se créer des relations en Colombie auraient tout intérêt à envoyer aux principales maisons de commerce de ce pays des prospectus, revues de marchés, bulletins industrielles, etc., qui feraient connaître les principaux articles d'exportation.

Mais le moyen le plus efficace, pour entamer des relations, celui qui présente toutes les garanties de succès, c'est d'y envoyer des représentants, des voyageurs

de commerce ; ils devraient être porteurs de cartes d'échantillons, d'albums, de spécimens, en un mot, de tout ce qui peut convaincre l'acheteur, le persuader de la supériorité des articles qui lui sont offerts, et une première affaire suffit souvent pour fixer l'acheteur et en faire un client pour l'avenir. Il n'est pas absolument nécessaire que cet agent ne représente qu'une seule industrie ; les frais de voyage absorberaient, dans ce cas, tous les bénéfices ; il peut, au contraire, représenter plusieurs fabriques, afin de diminuer le chiffre des dépenses, et, dans ces conditions, il sera presque toujours certain d'arriver à des résultats favorables pour les maisons qu'il représente.

La création, par un syndicat d'industriels, de comptoirs d'échantillons de leurs produits à Bogota et Medellin donnerait aussi, croyons-nous, d'excellents résultats. Dirigés par des personnes de confiance, à même de donner tous renseignements sur les produits exposés et d'en chercher la vente dans le pays, ces comptoirs faciliteraient et développeraient singulièrement les transactions commerciales.

Conditions d'expédition. — Les dimensions maxima des colis sont : longueur 80 cent., largeur 57 cent., hauteur 55. Le poids des colis, emballage compris, ne doit être, autant que possible, inférieur à 70 kilog. ni supérieur à 75 kilog. Chaque colis doit porter une marque, un numéro d'ordre et le nom du port de destination. L'emballage diffère évidemment, suivant qu'il consiste en ballot, en caisse ou en fût.

La marchandise expédiée en ballot doit être entourée :

1° D'un papier fort mince ;

2° De deux couvertures de laine ordinaires, de qualité et taille, suivant l'ordre remis ;

3° De deux toiles mesurant chacune 2 m. 40 sur 1 m. 40 environ ;

4° De deux toiles goudronnées de mêmes dimensions ;

5° D'une forte toile d'emballage, bien serrée, cousue et cerclée de deux ou trois cercles de fer (feuillard).

S'il s'agit de caisses, elles seront, pour les objets pouvant supporter l'humidité, solides et bien conditionnées. Celles pour les marchandises craignant l'humidité seront doublées intérieurement d'une caisse en zinc parfaitement soudée. Tous ces emballages font, en Colombie, l'objet d'un trafic régulier.

Les fûts doivent être, autant que possible, à fond elliptique, et être doublés extérieurement d'une feuille de zinc parfaitement soudée et les recouvrant entièrement. Quand le liquide le permettra, les fûts seront faits, de préférence, en tôle galvanisée.

Les articles en fer doivent être emballés dans des caisses solides ; les pièces lourdes, les grosses pièces détachées de machines et les fils de fer barbelés ne doivent pas être emballés ; les clous, les crampons, les boulons et les rivets arrivent en barils. La grosse quincaillerie doit être emballée dans de fortes caisses.

L'assurance maritime et terrestre des colis est nécessaire. L'assurance d'un port d'Europe à Baranquilla est de 1 % ; celle de Baranquilla à une ville de l'intérieur, de 1 à 1 1/2 % sur le principal augmenté des premiers frais jusqu'à la côte. »

OCÉANIE.

L'industrie lainière en Australie. — Nos lecteurs n'ignorent pas que sur l'immense territoire qui constitue le continent australien, existent un certain nombre de centres formant autant de colonies distinctes, mais appartenant à

la Grande-Bretagne. Parmi elles, il en est une qui, en quelque sorte, centralise le commerce des laines ; c'est la Nouvelle-Galles du Sud. A elle seule, elle fournit la moitié des marchandises exposées ; on peut affirmer de plus qu'elle produit les deux tiers de la laine. Ses vastes plaines nourrissent la majeure partie des troupeaux producteurs. Cette incontestable supériorité tient, en grande partie, au climat exceptionnel dont jouit cette colonie ; ce climat égal et tempéré ne se rencontre guère que dans la région méridionale de l'Australie.

La colonie de Queensland, située dans la partie Nord-Est, doit être considérée comme une contrée essentiellement tropicale. La température élevée qui y règne s'oppose à un bon élevage de la race ovine. L'Australie australe voit progresser chez elle la culture et la production du blé Victoria, dans le Sud-Est, pourrait peut-être lutter avec la Nouvelle-Galles du Sud pour la belle venue des troupeaux, mais la superficie de son territoire atteint à peine le quart de celle de la précédente. Quant à l'Australie occidentale, la diversité des climats et leurs variations constantes font qu'on ne peut considérer cette colonie comme un centre producteur sérieux, en dépit de son million de kilomètres carrés d'étendue.

Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, centralise le commerce des laines. Son port, qui est le plus considérable de tous ceux du littoral australien, voit de novembre à fin février ses warfs et ses quais encombrés par une innombrable flotte cosmopolite, navires à vapeur et bâtiments à voiles, qui chargent sans relâche et empilent dans leurs cales les énormes et pesantes balles de laine que des cercles de fer étreignent et compriment. Si, dans le nombre, les navires anglais prédominent, les vaisseaux français, allemands et italiens abondent également. Sous forme de minerai de cuivre, d'étain et de plomb, les mines qui pullulent dans le voisinage de Sydney leur livrent le lest nécessaire, lest de grande valeur comme bien on pense.

Les grands paquebots à voyageurs ne négligent pas non plus d'emporter avec eux, en cinglant vers l'Europe, les précieuses toisons contenues dans d'immenses magasins, s'étendant à perte de vue le long des magnifiques quais de Port-Jackson, qui, à proprement dire, est le port de Sydney. En dehors des époques durant lesquelles se produisent les exportations de laine, les navires marchands du monde entier le fréquentent sans cesse. Ils apportent les denrées et les produits de leurs pays d'origine et retournent chez eux avec des chargements complets de laine.

La Nouvelle-Galles du Sud possède un second port d'une importance à peu près égale à celle de Port-Jackson ; c'est celui de Newcastle, à 160 kilomètres au nord de Sydney et situé à l'embouchure de la rivière Hunter. Les bâtiments étrangers affluent aussi dans ce port, et le commerce de la laine atteint des proportions énormes ; il demeure cependant un peu inférieur à celui qui s'opère à Melbourne et Port-Adélaïde. Newcastle est en outre un point de ravitaillement des navires à vapeur qui viennent s'approvisionner du charbon que fournissent les mines indigènes ; on estime à plus de *3 millions de tonnes* le poids total de houille livrée annuellement par ce port de mer qui compte déjà plus de 75,000 habitants.

(Extrait du *Bulletin des laines de Roubaix-Tourcoing*).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

A Monsieur le Président,

A Messieurs les Membres du Comité d'Études
de la Société de Géographie de Lille,

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE ET DE SYMPATHIE.

O. DE PRAT.

DE LOANGO A FACHODA

Par O. DE PRAT,
Membre d'honneur de la Société de Geographie de Lille.

Le 1er décembre 1895 je rentrais en France venant du Congo Français et de l'Oubangui, où j'avais fait partie de la Mission Monteil sous le commandement en second de M. le commandant Decazes. A mon arrivée à Paris, j'appris officieusement qu'une nouvelle mission était en formation pour l'Afrique Centrale par la voie du Congo Français avec un but précis et déterminé.

Le chef de cette mission était le capitaine Marchand, que je n'avais pas l'honneur de connaître à ce moment. Le secret le plus rigoureux était gardé sur les démarches et projets du chef de Mission, car une indiscrétion même légère pouvait en compromettre le succès.

Quelques mois après, en avril 1896, alors que je croyais que les démarches du capitaine Marchand n'avaient pas abouti, je fus surpris un jour d'une offre qui m'était faite de sa part. J'appris en même temps que la mission était presque entièrement formée, à l'exception de deux ou trois membres.

Il me restait trois années pour terminer mon service militaire, j'acceptai avec enthousiasme la proposition qui m'était faite ; au lieu de la vie calme et paisible de la caserne qui m'attendait, je préférais courir encore une fois les aventures. En prenant cette détermination j'entrevoyais surtout une fin de carrière honorable.

La plupart des collaborateurs de la Mission ne se connaissaient pas et les départs pour Loango furent fractionnés en plusieurs groupes, C'est ainsi qu'un premier départ eut lieu le 25 avril à Marseille, un second le 10 mai à Bordeaux, un troisième le 25 mai à Marseille, un quatrième le 25 juin et enfin le dernier en août.

Je partis de Marseille le 25 mai sur le « Stamboul » avec le capitaine Germain et le peintre Castellani, envoyé par l'*Illustration*, à l'effet de recueillir quelques notes et croquis sur les pays traversés.

Je ne vous raconterai pas par le menu les détails de la traversée, qui n'a d'ailleurs présenté aucun incident digne d'être signalé.

Le 31 mai à trois heures du matin nous arrivons à Las Palmas, la plus grande dés îles Canaries. Tout le monde connaît au moins par ouï-dire la magnifique végétation et l'aspect pittoresque de ces îles. Après avoir fait une petite excursion à terre. nous regagnons le bord et à cinq heures le « Stamboul » fait route pour Dakar, port principal du Sénégal, où nous arrivons dans la soirée du 3 juin.

Le lendemain matin on procède à l'embarquement de la compagnie d'escorte de la Mission, qui se compose de 150 tirailleurs auxiliaires appartenant pour la plupart à la race Soudanaise. Cette compagnie avait été recrutée tout spécialement par le lieutenant Mangin de l'Infanterie de Marine, membre de la Mission, qui avait déjà fait plusieurs séjours au Soudan, où il était adoré des indigènes. Son choix répondit à son attente, car jamais on n'eut à réprimer des actes collectifs d'indiscipline, et toujours on put compter sur le dévouement le plus absolu et l'endurance de tous ces braves gens. Je ne saurais assez faire l'éloge de ces soldats improvisés, dont la valeur et l'énergie méritent toute notre admiration ; jamais on ne put remarquer chez eux ni un moment de défaillance, ni un mouvement de colère contre leurs chefs, au milieu des plus grandes fatigues et des privations les plus dures qu'ils ont subies ; avec la compagnie de tirailleurs prenaient également passage à bord MM. le lieutenant Mangin, commandant la Compagnie d'escorte et le docteur Emily, médecin de la Mission.

Le 6 juin nous touchons à Konakry, capitale de la Guinée Française. L'aspect de ce port est très séduisant. Une végétation luxuriante lui donne un charme particulier. Malheureusement la chaleur y est accablante.

Le 10 nous arrivons à Grand Lahou, poste de la Côte d'Ivoire. Il est à remarquer que dans tous les ports de la Côte Occidentale depuis Grand Bassam jusqu'au Congo Portugais, on atterrit très difficilement, quelquefois même il est dangereux de débarquer.

Les navires sont mouillés en rade à 3 ou 4 kilomètres, et les communications se font avec la terre au moyen de canots, qui chavirent avec la plus grande facilité, si peu mauvaise que soit la barre. En

pareil cas passagers et colis sont jetés à l'eau, et parfois des accidents de ce genre ont fait bien des victimes.

Le 17 juin nous stoppons en rade de Kotonou, port Dahoméen ; pour éviter les dangers occasionnés par la barre, on a construit dans ce port un wharf, sorte d'appontement métallique qui permet d'embarquer et de débarquer sans danger. Les requins sont très nombreux sur toute cette côte et plus particulièrement encore à Kotonou. C'est au point qu'un homme tombant à la mer, est presque aussitôt happé par l'un de ces monstres.

Le 22, nous abordons Libreville, capitale du Gabon et du Congo Français, résidence du Commissaire Général. A la suite d'une visite faite à ce dernier par le capitaine Germain, on apprend qu'il est impossible de suivre la route des caravanes de Loango à Brazzaville, par suite d'une révolte des indigènes contre l'autorité française ; la région insurgée est située à l'est de Comba, c'est-à-dire à 460 kilomètres de Loango et 80 à 90 kilomètres de Brazzaville. Cette nouvelle nous cause une triste et cruelle déception, car cette route de caravanes est notre seule voie, j'en connaissais les difficultés au point de vue du portage et je ne m'illusionnais pas sur ce fait que nous aurions à subir un très fort retard pour faire passer nos vivres et notre matériel. Je donnais à ce sujet tous les renseignements que je possédais à mon chef afin de l'éclairer. Sur la proposition et les conseils du Commissaire général du Congo Français, le capitaine Germain qui commande en second la mission (le capitaine Marchand ne quittant la France que le 25 juin suivant), fait débarquer la compagnie d'escorte avec MM. Mangin et Emily afin que la présence des troupes sur la route ne surexcite pas les indigènes, et surtout afin de ne pas effrayer les Loangos porteurs qui redoutent beaucoup nos sénégalais et nos soudanais. Le capitaine Germain et moi continuons sur Loango pour organiser le transport de nos 3.000 colis sur Brazzaville.

Nous arrivons le 25 à Loango point terminus de notre traversée.

Loango à proprement parler est très petit, son importance serait considérable s'il y avait une voie de communication avec l'intérieur et des moyens de transport faciles. La route qui conduit à Brazzaville et que l'on nomme pompeusement « *route française de caravanes* » est un mauvais sentier de 60 à 70 centimètres de largeur, bordé de chaque côté par une brousse épaisse et haute, surtout à la fin de la saison des pluies.

Au Congo Français comme dans toute l'Afrique équatoriale et

centrale, l'année est divisée en deux saisons bien distinctes, la saison sèche et la saison des pluies, qui durent la première généralement sept mois et l'autre cinq mois.

Pendant la saison sèche il ne tombe pas une goutte d'eau, presque tous les cours d'eau se dessèchent et la température tout en étant aussi chaude est néanmoins beaucoup plus saine.

Pendant la saison des pluies c'est l'humidité constante, avec une chaleur accablante et lourde.

Presque chaque jour éclate une ou deux tornades, sorte d'orage précédé d'un vent très violent qui souffle en tempête puis une pluie diluvienne tombe pendant une, deux ou trois heures. Aussitôt après un très fort soleil sèche tout en très peu de temps. Les cours d'eau grossissent rapidement et finissent par déborder. Dans les pays plats c'est une inondation sur plusieurs kilomètres d'étendue.

En arrivant à Loango, je rencontre M. le capitaine Baratier, MM. les lieutenants Simon et Largeau, les sergents Dat, Bernard et Venail qui étaient arrivés par les paquebots précédents.

La situation est mauvaise au point de vue portage pour les raisons que j'ai indiquées tout à l'heure. Les membres de la Mission que je viens de nommer sont arrivés depuis un mois ; 300 colis ont pu être expédiés sur Brazzaville, mais aucun n'est arrivé à destination, beaucoup ont été abandonnés sur la route par les porteurs loangos, qui ont été effrayés par les bruits de « guerre » exagérés outre mesure par certaines caravanes revenant des confins de la région révoltée. Les autres colis ont été recueillis par les postes administratifs du Congo échelonnés sur le parcours. Une véritable panique en est résultée et il est impossible de mettre en route une seule caravane sans que celle-ci abandonne ses charges à quelques kilomètres de Loango. Cette situation est désastreuse, car elle peut, si elle se prolonge, amener l'échec total de la mission à son début, surtout en l'absence de notre chef, retenu en France par *des raisons majeures*. Il est vrai qu'il était impossible de prévoir cette insurrection, car les renseignements fournis peu de temps auparavant par l'administration du Congo étaient excellents. C'est pendant une tournée d'inspection faite par M. le Lieutenant-Gouverneur du Congo Français que la révolte a subitement éclaté. Voici dans quelles circonstances : Depuis quelques mois, le service télégraphique, envoyé au Congo pour l'établissement d'une ligne entre Loango et Brazzaville, avait installé les poteaux et les isolateurs sur tout le parcours de la ligne ; les indigènes de la région

Comba-Brazzaville crurent voir dans cette installation un fétiche des blancs pour empêcher la pluie de tomber ; ils brisèrent et enlevèrent la plupart des isolateurs croyant ainsi conjurer le mauvais esprit.

M. Dolisie, le Gouverneur, en passant dans le village d'un des principaux chefs, voulut punir celui-ci en lui enlevant la batterie de son fusil à piston, promettant de la lui rendre lorsqu'il aurait restitué les isolateurs volés. Aussitôt le départ du Lieutenant-Gouverneur, le chef Mabiala de Makabendihu fit prévenir le chef du poste de Comba que si la batterie du fusil ne lui était pas rendue aussitôt, il arrêterait toutes les caravanes et les courriers. Sans même attendre la réponse, ce chef, qui possédait une grande influence sur les indigènes de la région, mit aussitôt sa menace à exécution, il arrêta le premier courrier qui passa et ne le rendit qu'en échange de la batterie qui lui avait été enlevée ; en outre il demanda plusieurs ballots de tissus comme compensation des dommages causés.

C'était, en un mot, un acte de rébellion ouverte qu'il commettait.

N'ayant pas reçu de réponse à ses demandes extravagantes, il massacra les deux premières caravanes loangos qui passèrent et s'appropria les marchandises qu'elles transportaient.

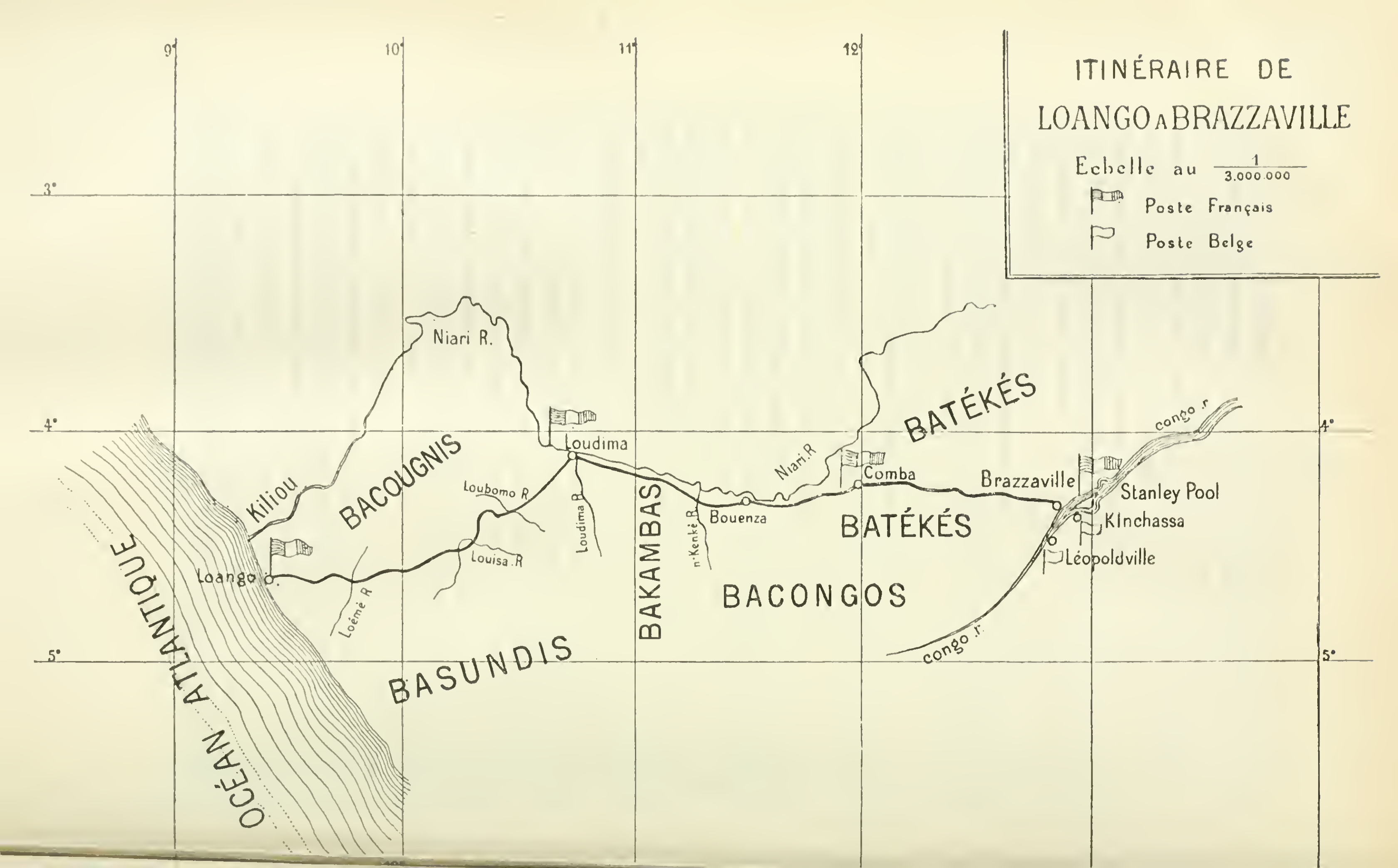
C'était, comme on le voit, de la piraterie et du brigandage à main armée. Il est vrai que cette route n'avait jamais été sûre, et que ce chef n'avait jamais reçu le châtiment qu'il méritait pour ses exploits antérieurs.

Il était donc bien établi qu'aucun Loango ne voulait se mettre en route pour Brazzaville, et les charges de la mission s'accumulaient dans les magasins de Loango au fur et à mesure de leur arrivée.

Le capitaine Germain, en présence d'une situation qui menaçait de se prolonger, prit le parti d'essayer de faire passer un convoi par le Kiliou-Nyari, et de se servir d'une Société formée pour l'exploitation des transports des marchandises de Loango à Kimbiedi, poste situé à proximité de Comba.

Cette Société en était encore à ses débuts, aussi son installation était-elle incomplète ; de plus ne pouvait-elle utiliser le fleuve qu'à la saison des hautes eaux. Malheureusement la crue commençait à peine à se faire sentir, et pourtant il fallait agir sans perdre de temps.

C'est dans ces conditions que, dans les premiers jours de juillet, un premier convoi de quatre cents colis fut mis en route sous les ordres du capitaine Baratier. Il était secondé, dans cette tâche ardue et périlleuse, par M. Fondére, administrateur colonial hors


ITINÉRAIRE DE
LOANGO A BRAZZAVILLE
Echelle au $\frac{1}{3.000.000}$
Poste Français
Poste Belge
9°
10°
11°
12°
3°
4°
5°
Niari R.
Loudima
BACOUGNIS
Kiliou
Loubomo R.
Loudima R.
Louisa R.
Loango
Loémé R.
OCÉAN ATLANTIQUE
BASUNDIS
BAKAMBAS
n'Kenké R.
Bouenza
Niari R.
Comba
BATÉKÉS
BATÉKÉS
BACONGOS
Brazzaville
Stanley Pool
Kinchassa
Léopoldville
congo r.
congo r.

cadres, directeur de la Société, dont je viens de parler, lequel s'était mis très gracieusement à la disposition de la commission.

C'est à cette époque que, délégué par le capitaine Germain, je me mets en rapport avec les maisons de commerce de Loango qui recrutaient les porteurs pour l'administration, afin de constituer une forte caravane d'une centaine de porteurs (les caravanes ordinaires comprennent de 15 à 30 porteurs), de façon à ouvrir la route et donner ainsi confiance aux Loangos. Dans ce but une section de tirailleurs de la Compagnie d'escorte est mandée à Libreville et arrive le 12 juillet à Loango. Cette section est destinée à protéger et à assurer la surveillance du convoi, elle se compose de 41 tirailleurs. Je suis chargé de la conduite et de la direction de ce premier convoi.

Avant d'aller plus loin il est utile de vous faire connaître ce que sont les Loangos.

La tribu loango habite sur le littoral compris entre le cap Lopez et le territoire du Congo Portugais. Le Loango est essentiellement porteur, le portage est son gagne-pain, depuis que son pays a été conquis par les Européens, il n'a été utilisé qu'à cet emploi, pour lequel il possède de grandes aptitudes. Un homme porte une charge de 25 à 30 kilos de Loango à Brazzaville ; le négociant recruteur perçoit pour chaque porteur quarante-cinq francs ; l'indigène reçoit de son recruteur avant de partir une avance de 40 cortades en étoffes (la cortade est de $1^{m},80$ et d'une valeur de 0,50 centimes) et au retour il touche le complément de son paiement, soit 30 cortades c'est-à-dire que sur 45 francs que l'administration donne au recruteur il a réellement 35 à 38 francs, la différence appartient au négociant.

Si le Loango a comme qualité d'être bon porteur, il possède par contre de nombreux défauts, entre autres la paresse et l'ivrognerie ; dès qu'il peut se procurer un peu d'argent, il court dans une factorerie acheter de l'alcool de traite à 0.40 centimes le litre et se livre ensuite à l'orgie en compagnie de sa femme et de ses amis.

Ces funestes habitudes d'intempérance et cette malheureuse passion de l'alcool ont été introduites dans ces régions par les premiers européens qui y ont pénétré. La vente de liqueurs alcooliques, trop souvent frelatées, a causé d'énormes ravages au sein des populations fétichistes de l'Afrique ; de grosses fortunes se sont faites très rapidement dans ce commerce, et les importateurs sans scrupule n'ont jamais eu d'autre but.

Il convient de dire pour l'honneur de notre pays que les Français

comprennent autrement la civilisation, et que de pareils faits ne leur sont pas imputables.

Je pars le 17 juillet de Loango avec 85 porteurs dont 17 prisonniers, le convoi se compose principalement de munitions, il est escorté par la section de tirailleurs de la Compagnie d'escorte arrivée récemment de Libreville.

J'organise mon convoi de telle façon que chaque tirailleur puisse surveiller deux porteurs, car mon expérience, en ce qui concerne la marche des caravanes, me fait craindre l'évasion d'un certain nombre de porteurs pendant le trajet.

Le premier jour tout va bien, mais le lendemain matin en traversant un marigot vaseux trois porteurs s'évadent en abandonnant leurs charges sur le sentier ; je me trouve dans l'obligation de répartir ces charges entre tous les autres. Dans la soirée deux tirailleurs sont pris de fortes fièvres, je les renvoie le lendemain à Loango pour se rétablir. Je juge inutile en effet de conserver ces tirailleurs qui ne peuvent que m'embarrasser, d'autant plus que j'ai à craindre d'avoir beaucoup de malades parmi mes porteurs.

Le 19 juillet, j'arrive à la lisière de la forêt du Mayumbe. Cette forêt est excessivement épaisse ; pendant les quatre où cinq jours qu'on met à la traverser on ne voit pas le ciel, il y fait une demi-obscurité, elle s'étend du Nord au Sud sur une très grande distance et a 80 kilomètres de largeur.

Les Mayumbès, qui habitent cette région, logent dans des huttes, s'adonnent un peu à la culture, juste ce qu'il faut pour vivre et servent d'intermédiaires dans les trafics entre les Loangos et les Bacougnis, tribu qui habite les plaines au delà de la forêt.

Les Mayumbès sont peu intéressants, toujours en contact avec les Loangos, ils en ont pris les défauts.

Le lendemain, avant de me mettre en route, je m'aperçois que deux autres porteurs se sont évadés pendant la nuit en rampant dans les herbes, les quatre factionnaires que j'avais placés n'ont rien vu, ni entendu. Je me fais donner après de longs pourparlers deux hommes dans un village, qui est établi à proximité de notre campement. Nous traversons le Foungou, le Kaba et le Bamba trois montagnes boisées qui se trouvent au milieu de la forêt, la plus élevée d'entre elles a environ 600 mètres d'altitude. Une question qui me préoccupe beaucoup, ce sont les vivres pour mes porteurs ; comme je ne leur laisse pas la faculté de s'arrêter, comme bon leur semble, pour en chercher

dans des villages situés à un ou deux kilomètres à droite ou à gauche du sentier, afin d'éviter les évasions et toute perte de temps, je fais acheter chaque soir, après l'arrivée au campement, par quelques Loangos escortés de tirailleurs, tous les vivres que je puis trouver. C'est surtout le manioc qui est la base de la nourriture des indigènes. Le manioc est un tubercule qui pèse quelquefois plusieurs kilos, après deux années de culture. Quand il est acheté cru en route, l'indigène le fait cuire sous la cendre ; quand il est vendu après avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau, préparation indispensable pour détruire tout germe de poison, car le manioc de ce pays est très vénéneux, il est alors bouilli et mangé avec une sauce faite, soit avec des herbes, soit avec du poisson ou de la viande quand on peut s'en procurer.

Dans tous les cas, c'est une nourriture très désagréable pour l'européen quand il est obligé d'y recourir : on croirait manger de la colle de pâte avec un goût d'amertume très prononcé.

A la sortie de la forêt j'avais perdu un porteur, mort de fatigue, et laissé dans un petit village, six autres porteurs malades dans l'impossibilité absolue de continuer la route. Après avoir à grand'peine pu obtenir quatre hommes dans les derniers villages du Mayumbe, je fais porter les colis restants par mes tirailleurs qui obéissent sans murmurer, ils savent à la suite des théories qui leur ont été faites, que la compagnie d'escorte de la mission Marchand, doit être une compagnie d'élite prête à tous les sacrifices, devant passer partout, et n'être arrêtée par aucun obstacle.

C'est en faisant appel à leur amour-propre que presque toujours on a obtenu de ces braves gens des efforts considérables. Les Sénégalais et Soudanais sont très fiers et très orgueilleux ; ils considèrent les porteurs comme des êtres inférieurs; il était donc terriblement difficile de leur faire porter sur la tête une charge de trente kilogrammes en cette circonstance. Le sacrifice de leur fierté était d'autant plus grand que les Loangos qui connaissaient le caractère de nos tirailleurs ne se gênaient pas pour les railler en leur disant : « Tu vois tu es un sauvage comme nous maintenant ». Si j'insiste sur ce détail c'est pour démontrer qu'à de tels hommes, on peut tout demander.

En quittant le Mayumbe, on arrive dans la plaine ; tout le pays, à plus de 150 kilomètres, est plat. Il n'y a plus de villages sur la route, ils sont tous établis dans l'intérieur, afin que les caravanes de passage ne pillent plus leurs plantations comme cela avait lieu fréquemment.

J'avais emporté de Loango, en prévision des achats de vivres, plusieurs charges de pacotilles, étoffe commune, couteaux de traite et autres objets de peu de valeur, destinés aux échanges. Voici sur quelles bases ces échanges se font : 1 poulet pour deux brasses d'étoffe (la brasse est de 1^{m},80 et vaut 0,50 centimes) ; 3 et 4 œufs pour un couteau de 0,15 centimes, ou 6 œufs pour une demi-brasse ; 3 ou 4 gros poissons fumés pour 3 brasses d'étoffe ; une chèvre moyennant 10 à 12 brasses. Ces prix sont très élevés, mais cela tient au voisinage du littoral où la présence des Européens a amené une hausse sur tous les produits.

Les Bacougnis qui habitent la région sont des gens solides bien constitués, ils sont cultivateurs, porteurs, chasseurs et surtout commerçants. Leur grand trafic est d'importer chez eux le sel, la poudre et le fusil à piston. L'alcool n'a heureusement pas encore pénétré chez eux. Ils ne sont vêtus que d'une ceinture de toile ou d'écorce de rafia, qu'ils passent entre les jambes ; c'est d'ailleurs le costume à peu près généralement adopté par tous les nègres de cette partie de l'Afrique.

Le 28 juillet j'arrive à Loudima, poste du Congo Français établi sur la rive gauche du Nyari et à l'embouchure de la Loudima, affluent de gauche du Nyari. Pendant la route deux tirailleurs étaient tombés malades, deux porteurs étaient morts, une douzaine d'autres avaient été atteints par diverses maladies et il y avait eu cinq évasions, mais mon convoi était arrivé au complet. Loudima se trouve à 245 kilomètres de Loango, j'avais mis douze jours pour franchir cette distance. A ce poste je rencontre le lieutenant Largeau, membre de la Mission qui avait été envoyé pour recruter des Bacougnis, afin d'accélérer le portage.

Cet officier a reçu l'ordre de se rendre à Brazzaville, il est convenu que nous partirons ensemble le surlendemain 30 juillet.

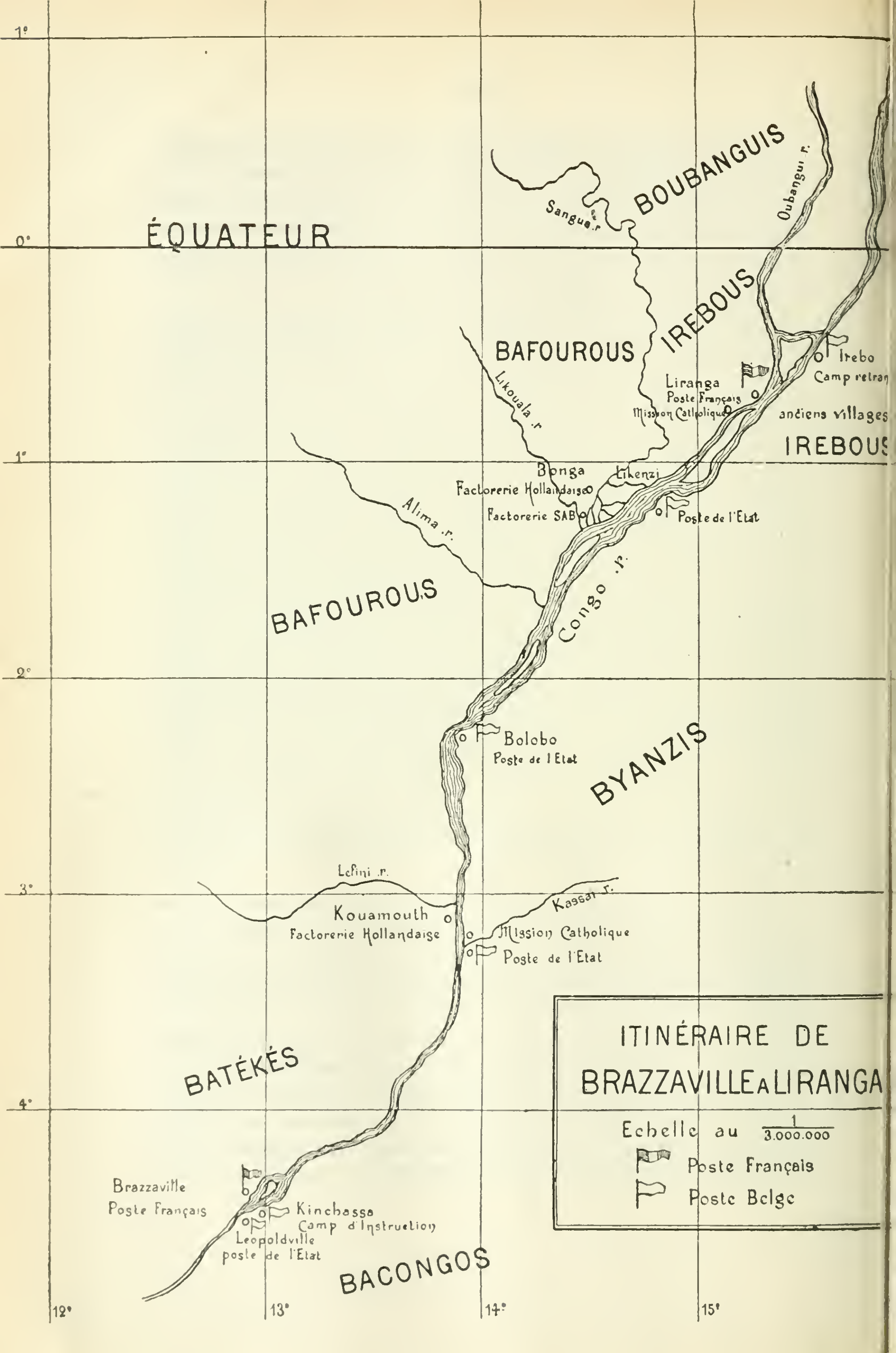
Sur ces entrefaites, le 25 juillet, le capitaine Marchand arrive à Loango, avec le titre de Commissaire-Adjoint du Gouvernement de l'Oubangui, il est accompagné de M. de Brazza, Commissaire général du Congo Français et du reste de la Compagnie d'escorte, venant de Libreville. La situation que trouve notre chef à son arrivée n'est pas rassurante ; la route de Brazzaville n'est plus libre par suite de l'insurrection des populations indigènes, et tout le matériel, qui devrait depuis longtemps être expédié, est encore à Loango. Dans ces conditions un retard de plusieurs mois est à prévoir ; il faut en effet rouvrir la route des

caravanes, pacifier les régions soulevées et faire transporter non seulement les 3.000 colis de la Mission, mais encore 6.000 autres colis destinés à la colonie du Haut-Oubangui, qui pourrissent depuis plus d'un an dans les magasins de Loango. Ce dernier envoi est extrêmement urgent, car cette colonie est à bout de ressources et elle doit nous seconder lors de notre passage sur son territoire.

En présence de cet état de choses, le capitaine Marchand, demanda et obtint du Commissaire général du Congo Français, la direction pleine et entière avec tous pouvoirs pour ramener le calme dans le pays et organiser le service des transports par caravanes. Je ne m'étendrai pas sur tous les détails qui ont suivi cette prise de commandement, je dirai qu'à partir de ce moment, il régna de Loango à Brazzaville une activité fiévreuse qui y était inconnue jusqu'à ce jour. Des troupes de milice furent mandées à Libreville comme renforts, et la compagnie d'escorte fut immédiatement envoyée sur le lieu de l'insurrection. C'est à ce moment que partis de Loudima, le 30 juillet, avec le lieutenant Largeau, nous arrivons à Comba; autre poste du Congo Français situé à 150 kilomètres environ de Loudima. Puis repartant de ce point sur Brazzaville, après un jour de repos, nous traversons le pays insurgé sans livrer aucun combat. Cette région est très accidentée ; les rebelles, non encore organisés, se sont réfugiés dans les montagnes, en abandonnant leurs villages établis à proximité de la route, nous les brûlons en passant.

Nous arrivons à Brazzaville, le 16 août dans la matinée, non sans avoir rencontré dans la région soulevée plusieurs cadavres de Loangos ayant fait partie des caravanes précédentes ; ces malheureux avaient été assassinés par les insurgés.

Brazzaville est le point le plus important du Congo Français en raison de sa situation géographique ; situé sur la rive droite du lac Congolais « Stanley Pool » il relie la colonie du Congo à celle de la Sangha, de l'Oubangui et maintenant du Bahr el Ghazal. C'est le siège actuel du Lieutenant-Gouverneur. En dehors des habitations de fonctionnaires il y a deux factoreries, l'une française et l'autre hollandaise, beaucoup plus importante. C'est également le siège du vicariat apostolique des missions catholiques de l'Oubangui. La population y est très dense, elle appartient en majeure partie à la tribu Batéké ; elle est essentiellement commerçante et fait le trafic de l'ivoire provenant de la Sangha et un peu de l'Oubangui.



ÉQUATEUR
BOUBANGUIS
Sangua r.
Oubangui r.
IREBOUS
BAFOUROUS
Likouala r.
Liranga
Poste Français
Mission Catholique
Irebo
anciens villages
Bonga
Factorerie Hollandaise
Likenzi
Factorerie SAB
Poste de l'Etat
Alima r.
Congo r.
BAFOUROUS
Bolobo
Poste de l'Etat
BYANZIS
Lefini r.
Kouamouth
Factorerie Hollandaise
Kassai r.
Mission Catholique
Poste de l'Etat
BATÉKÉS
ITINÉRAIRE DE
BRAZZAVILLE A LIRANGA
Echelle au 1/3.000.000
Poste Français
Poste Belge
Brazzaville
Poste Français
Kinchassa
Camp d'Instruction
Leopoldville
poste de l'Etat
BACONGOS
12°
13°
14°
15°
1°
0°
1°
2°
3°
4°

La colonie du Congo Français a possédé autrefois une petite flottille de quatre ou cinq vapeurs, aujourd'hui elle n'en possède plus.

Le service des transports et des courriers sur le Congo, le Haut-Oubangui et la Haute-Sangha se fait par l'intermédiaire des steamers de la Société hollandaise. En face de Brazzaville sur la rive gauche, territoire de l'Etat indépendant du Congo, se trouve Léopoldville, centre très important surtout depuis que la ligne de chemin de fer de Matadi y est venue aboutir. C'est également à Léopoldville, résidence du Gouverneur, que se trouvent les chantiers et ateliers de réparations du matériel fluvial; la flottille congolaise compte plus de trente magnifiques vapeurs. Un peu plus en amont à Kinchassa se trouve un vaste camp d'instruction servant de dépôt et de centre d'alimentation pour les postes du Haut-Congo et du Hassaï.

Par suite d'une confusion d'ordres, le lieutenant Largeau et moi, escortés par notre détachement, quittons Brazzaville pour nous rendre à Bangui, point terminus de la navigation à vapeur. Mais en arrivant à Liranga, où nous devions séjourner près d'un mois en attendant notre vapeur, qui était parti dans la Sangha pour approvisionner les postes, nous recevons l'ordre de retourner à Brazzaville; de graves événements s'étaient passés depuis notre départ à la suite de mouvements insurrectionnels qui avaient pris chez les Batékés de grandes proportions. Dès notre arrivée à Brazzaville je reçois l'ordre d'aller renforcer avec ma section M'Bamou, nouveau poste, créé par la Mission en plein centre insurrectionnel, et situé à 60 kilomètres à l'ouest de Brazzaville. C'est là que, du mois d'octobre à janvier, je suis chargé d'approvisionner tous les postes volants et les petites colonnes qui rayonnent dans la région. Je fais en outre le recrutement de porteurs d'abord chez les populations Bakongos, peu compromises dans l'insurrection, puis parmi les révoltés qui viennent se soumettre. En moins de trois mois le poste de M'Bamou à lui seul, recrute plus de 2.000 porteurs, dans un pays qui s'était jusque là toujours refusé à faire du portage et qui très souvent n'avait pas voulu reconnaître l'autorité de l'Administrateur de Brazzaville.

Je ne relaterai pas ici tous les détails de la campagne de répression qui a été faite pendant les derniers mois de 1896, mais je tiens cependant à vous faire connaître deux faits auxquels j'ai été directement mêlé.

Au retour de l'Oubangui vers la côte en 1894, nous arrivons un jour avec notre caravane de porteurs Loangos, mais sans aucune escorte, dans un village de la tribu des Bassundis, dont le chef Missitou était

une des têtes du mouvement insurrectionnel. Ayant l'intention de faire dans ce village une halte-repos, nous achetons à un des habitants deux ignames pour une pincée de petites perles blanches ; à peine le paiement est-il effectué, que l'indigène veut reprendre une igname, mais nous l'en empêchons : il se met alors à nous injurier. A bout de patience, M. Ponel, administrateur du Congo, qui m'accompagnait, prend le bâton que j'avais entre les mains, et lui en donne un léger coup sur le dos, afin qu'il s'en aille. Cet individu se met aussitôt à pousser des cris et se sauve dans la direction d'un petit bois qui borde le village. Sans plus nous préoccuper de lui, nous nous mettons à table ; mais à peine notre repas est-il commencé que nous voyons sortir du bois une cinquantaine d'indigènes armés de fusils à piston qui bientôt nous entourent en poussant des hurlements féroces. Il est évident que nous sommes tombés dans un guet-apens. Ces brigands nous mettent en joue à quelques centimètres du visage ; toute défense est inutile, nous n'avons comme armes que nos bâtons de route et nous sommes seuls, sans escorte. Mais sans perdre notre sang-froid, nous gardons une attitude impassible, et c'est ce qui nous sauve. Cette scène venait de prendre fin lorsque l'indigène frappé par M. Ponel reconnait entre mes mains le bâton avec lequel il a fait connaissance un peu auparavant, il se jette alors sur moi, m'attrape par la barbe et, armé d'un énorme coutelas, il veut me le passer à travers la gorge ; je n'ai que le temps de le repousser violemment. Même menace est faite à M. Ponel, elle reste également sans effet. C'est à ce moment que Missitou, le chef de ces bandits, intervient, et nous enlève tout ce que nous portons sur nous ; après quoi il nous laisse libres de continuer notre route. Inutile de vous dire que je conservais le souvenir de cette aventure pour en faire mon profit, le cas échéant, d'autant plus que ce guet-apens ne fut jamais puni par l'administration ainsi que bien des crimes d'ailleurs.

Deux ans après, les indigènes de la tribu des Bassundis se mettent de nouveau en rébellion, et j'ai la très vive satisfaction de me retrouver en face de Missitou. Voici dans quelles conditions : en novembre 1896, à la suite d'un coup de main, nous avions pris comme otages dans les villages rebelles une trentaine de femmes et d'enfants, afin de nous faire livrer les principaux chefs qui étaient à la tête de l'insurrection. Ces otages me furent confiés à M'Bamou et je ne devais les rendre que contre Missitou et Mayoki, les deux chefs les plus compromis. Les populations Bassundis qui s'étaient mises en rébellion, ne s'attendaient

pas à la répression sévère que nous allions leur infliger, car elles n'avaient jamais été inquiétées jusqu'alors. Mais lorsqu'elles se virent traquées de toutes parts, lorsque leurs villages furent incendiés, et leurs plantations détruites, elles ne tardèrent pas à se soumettre, et les deux chefs furent livrés à quelques jours d'intervalle.

Quelle fut ma joie de retrouver en l'un d'eux l'ancien auteur du guet-apens de 1894, qui avait cru bien faire de changer de nom, mais que je reconnus positivement. Lorsque, dans mon interrogatoire, je lui rappelai dans quelles conditions j'avais, une première fois, fait sa connaissance, il se mit à trembler et essaya de nier ; il se vit perdu. Je le passai par les armes le lendemain matin en présence de tous les chefs de la région qui paraissaient consternés. Le second, le chef Mayoki, me fut amené trois jours après, je lui fis subir la même opération et je relâchai les otages. Cette double exécution précédée d'une autre aux environs de Comba mit fin à l'insurrection.

Dans les combats que les insurgés nous livrèrent nous eûmes une quinzaine de blessés parmi nos tirailleurs. Le 12 janvier 1897, le capitaine Marchand remettait entre les mains de l'autorité civile les postes que nous avions établis et la mission arrivait à Brazzaville pour continuer sa route.

Les résultats obtenus pendant ces quelques mois étaient immenses. Douze mille charges avaient été transportées de Loango à Brazzaville, ainsi que le vapeur « Jacques d'Uzès » et trois chalands en aluminium qui étaient abandonnés en divers endroits sur la route ; on en avait même retrouvé des pièces jusqu'au sommet du mont Bambra dans la forêt de Mayumbe.

Pendant mon séjour à Brazzaville j'eus l'occasion de manger plusieurs fois de l'hippopotame et de l'éléphant. La chair de l'hippopotame n'est pas désagréable, le filet en est assez tendre ; quant à la chair de l'éléphant, elle est au contraire dure et coriace ; la trompe et le pied sont les seuls morceaux de choix, mais on est obligé de leur donner une cuisson de quarante-huit heures sous un feu couvert. Les noirs n'ont pas de préférence, tout leur est bon, ils préfèrent la quantité à la qualité.

Le poisson se trouve en abondance à Brazzaville, il y en a de toute espèce, grands, moyens et petits, les plus grands atteignent le poids de 20 à 25 kilos.

Les achats se font principalement avec du coton écru de la Guinée, et des petites barrettes en laiton.

Les Batékés connaissent la pièce de cinq francs et l'acceptent en

paiement. Les denrées à Brazzaville sont très chères, car les populations Batékés ne produisent rien ; il faut aller chercher les vivres dans les villages Bakongos situés à 20 et 25 kilomètres à l'est de Brazzaville.

Le 26 janvier 1897, à la suite d'un arrangement intervenu entre le capitaine Marchand et l'État Indépendant du Congo, ce dernier se charge de transporter la Mission, personnel et matériel.

La Mission embarque à bord du vapeur « Ville de Bruges » à l'exception des capitaines Marchand et Baratier, qui veulent d'abord régler la question des dépenses de transport.

Nous quittons Brazzaville le 26. La « Ville de Bruges » est un joli vapeur fluvial, il transporte, outre son équipage, huit officiers et sous-officiers, 150 tirailleurs et 1.200 colis pour la Mission et pour les postes de l'Oubangui ; les autres colis seront transportés par les vapeurs de la Société Hollandaise et par la « Ville de Bruges » qui doit faire un second voyage.

Le 1er février nous arrivons à Bonga, situé à quelques kilomètres en amont dans la Sangha. Deux factoreries y sont établies, l'une belge, l'autre hollandaise, toutes deux font le trafic de l'ivoire, de la gomme et du caoutchouc. Nous faisons là une grande provision de tabac en rouleaux pour notre consommation et celle de nos hommes. Ce tabac est le seul de l'Afrique équatoriale qui ne soit pas désagréable à fumer.

De Bonga nous entrons dans le canal naturel de Likenzie qui relie la Sangha au Congo.

Voici quelques détails au sujet de la navigation sur le Congo. Les vapeurs chauffent au bois, ils ne marchent pas la nuit ; le soir on s'arrête près d'un endroit boisé et l'équipage coupe le bois nécessaire pour le lendemain ; cette opération est généralement terminée vers une ou deux heures du matin et l'on repart vers six heures.

Le Congo est très pittoresque avec ses rives boisées et ses nombreuses îles, sa largeur atteint quelquefois plusieurs kilomètres. Sur les bancs de sable on aperçoit souvent des crocodiles qui dorment, mais dès que le bruit du vapeur en marche leur parvient, ils gagnent le fleuve sans se presser ; on a souvent l'occasion d'en tirer, mais bien rarement le plaisir d'en tuer. La viande du crocodile est désagréable pour l'Européen, elle est blanche et dure, en outre elle a une forte odeur de musc.

Le 31 janvier, à quatre heures du soir, le vapeur était arrêté à la lisière

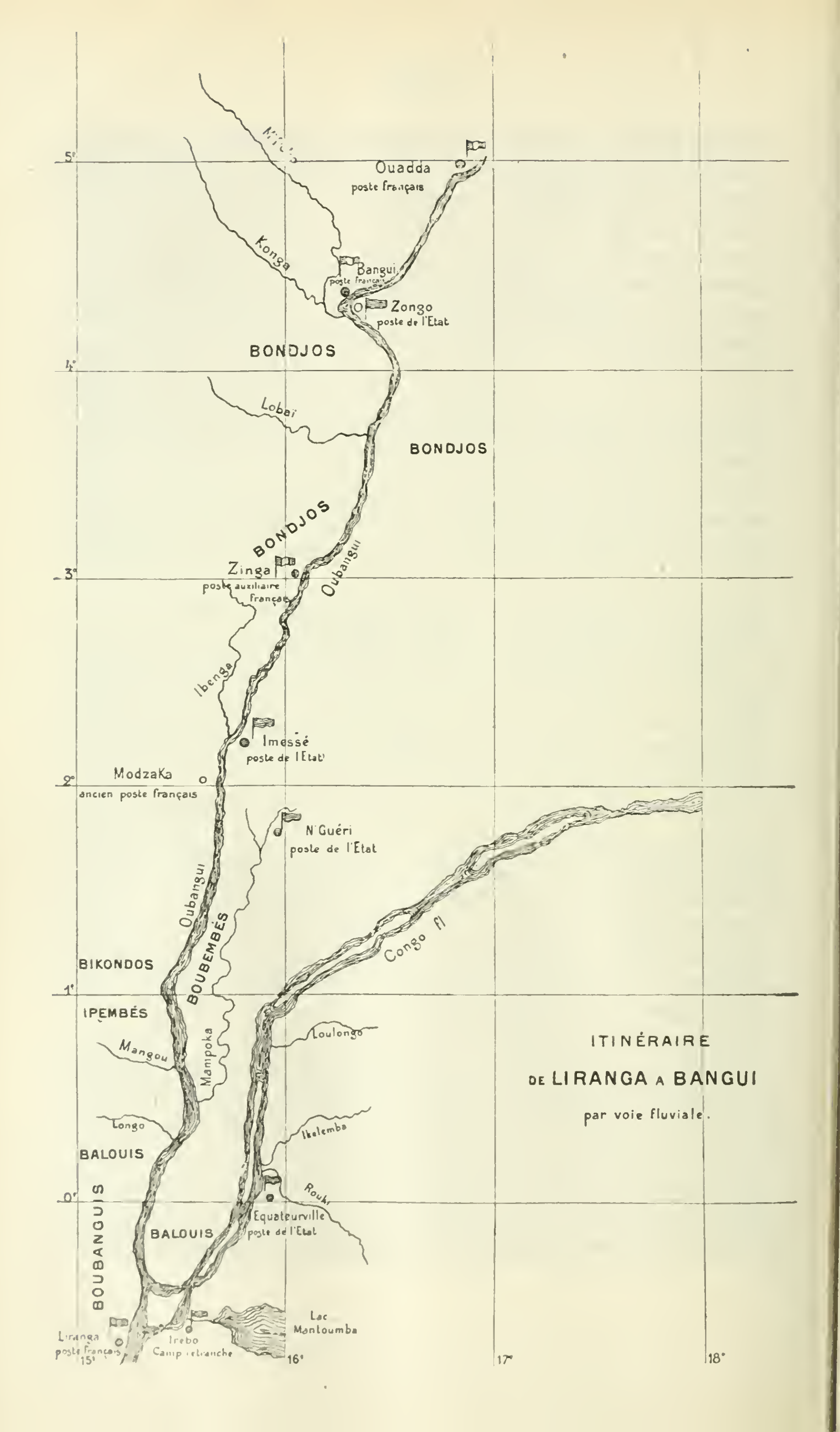
d'un petit bois, lorsque dans la plaine voisine apparaît tout à coup un magnifique bœuf sauvage. Immédiatement trois ou quatre coups de feu sont tirés, l'animal est blessé; dans sa fureur il se rue sur le vapeur, puis fait brusquement volte-face et s'enfonce dans les herbes. Avec la carabine du peintre Castellani et une cartouche qu'on me passe à la hâte, je descends à terre et me mets à sa recherche; à peine ai-je fait une centaine de mètres que je vois à quatre mètres de moi l'animal à genoux derrière une énorme touffe d'herbe. Il ne m'avait pas aperçu, je le mets immédiatement en joue, sans bruit, le visant à la tête; je tire, mais le coup rate. J'essaie alors bien doucement de recharger de nouveau mon arme, mais au bruit que fait la culasse il lève la tête, je saisis son regard et instinctivement je me jette à terre; au même moment l'animal furieux fait un bond, me passe au-dessus du corps, et se lance dans une course folle. Je me relève aussitôt et j'ai la satisfaction de voir l'animal s'abattre sous les coups de mes compagnons qui s'étaient hâtés de mettre pied à terre.

Nous passons, le 2 février, Liranga, poste français établi sur la rive droite de l'Oubangui et presque à son embouchure.

L'Oubangui est le plus gros affluent du Congo, il a dans sa largeur moyenne 4 à 500 mètres, il est navigable pour les vapeurs jusqu'à Bangui, point où commencent les rapides. Cependant aux basses eaux les vapeurs ne remontent que jusqu'à Zinga, petit poste spécial de communication situé à 80 kilomètres en aval de Bangui.

Le 6 février un sénégalais, appartenant à un détachement de l'Oubangui, disparaît du campement sans que l'on ait pu retrouver sa trace. A-t-il été victime des indigènes cannibales? C'est possible, car depuis hier nous sommes en pays anthropophage. Les naturels d'ailleurs n'ont pas encore été aperçus, leurs villages sont établis à plusieurs kilomètres dans l'intérieur et le manque de temps nous oblige à continuer notre route, sans pouvoir faire d'autres recherches, du reste très difficiles, dans ce pays très boisé.

Le lendemain nous apercevons les villages de la tribu des Ipimbès. Les indigènes armés de lances se tiennent sur la rive et nous regardent avec curiosité. Après avoir stoppé je suis chargé de descendre à terre pour faire un approvisionnement de vivres; les femmes et les enfants se sauvent, les hommes se rassemblent dans la crainte d'une attaque de ma part. Je parviens cependant à les rassurer en leur donnant force poignées de mains; la vue des étoffes et des quelques objets de pacotille que j'avais emportés, achève de me gagner les bonnes grâces des



ITINÉRAIRE
DE LIRANGA A BANGUI
par voie fluviale.
Ouadda
poste français
Konga
Bangui
Zongo
poste de l'Etat
BONDJOS
Lobaï
BONDJOS
BONDJOS
Zinga
poste auxiliaire français
Oubangui
Ibenga
Imessé
poste de l'Etat
Modzaka
ancien poste français
N'Guéri
poste de l'Etat
Oubangui
BOUBEMBÉS
Congo fl.
BIKONDOS
IPEMBÉS
Mangou
Mampoka
Loulongo
Longo
Ikelemba
BALOUIS
BOUBANGUIS
Rouki
Equateurville
poste de l'Etat
BALOUIS
Lac
Mantoumba
Liranga
poste français
Irebo
Camp retranché
5°
4°
3°
2°
1°
0°
15°
16°
17°
18°

hommes ; quant aux femmes, attirées petit à petit par la curiosité, elles finissent par être moins farouches. Dans le premier village que je visite, j'aperçois sur les toitures des cases, ainsi que sur le sol, de nombreux crânes et ossements humains qui dénotent que les gaillards ont dû faire de riches festins au préjudice des tribus ennemies. Je leur montre ces débris, et je les vois alors grimacer un sourire où se reflète la satisfaction des orgies passées.

Après avoir acheté un gros approvisionnement de bananes et de poissons je regagne le bord, non sans avoir fait cadeau au chef d'une boîte d'allumettes, qui l'avait intrigué ; à peine en connaît-il l'usage qu'il se met à rire aux éclats, ses sujets font chorus avec lui, sans trop savoir ce dont il s'agit.

Le 13 février, la « Ville de Bruges » arrive à Zinga, terme de son voyage et nous dépose sur la rive, au petit poste établi par le sergent Vinail, faisant partie de la Mission, et qui nous avait précédé. Zinga est situé au milieu des populations Bondjos.

Les Bondjos sont les plus féroces cannibales que j'ai connus ; ils font la chasse à l'homme pour le seul plaisir de le manger ; on est obligé dans cette région de se garder sévèrement ; leur audace va jusqu'à attaquer les postes et les vapeurs dans l'espoir d'attraper du gibier humain. Voici un exemple de leur goût très prononcé pour la chair humaine. Etant au poste avec Vinail, deux chefs Bondjos viennent à nous avec un petit troupeau de sept à huit chèvres et nous proposent d'échanger un ou deux hommes contre leur troupeau. Nous leur demandons ce qu'ils en veulent faire ; ils paraissent étonnés de la question, et nous répondent qu'ils ont l'intention de les manger. Inutile de vous dire que leur demande reçoit la solution qu'elle comporte.

Un autre exemple : En 1894, le capitaine Dumont, de l'infanterie de marine, venant de Bangui, d'où il était rapatrié pour maladie grave, se trouvait sur le vapeur « Antoinette » dans un état désespéré. Un soir un chef Bondjo vient trouver au mouillage le commandant du bateau, et lui offre des chèvres en échange du malheureux capitaine, qui fort heureusement ne pouvait se rendre compte du marché proposé. Ce chef trouvait sa demande très naturelle, car le blanc qu'il voyait, allait mourir ; il était donc de l'intérêt du commandant du vapeur d'accepter une proposition aussi avantageuse.

Je pourrais encore citer de nombreux faits de ce genre si je n'étais limité dans mon résumé. Cependant je crois vous intéresser en vous apprenant qu'en 1894, rentrant de l'Oubangui, j'assistais en simple

spectateur à un repas de cannibales, je demandais au chef quelle saveur avait la chair humaine, il me répondit qu'elle avait un goût très fin de porc et que la viande du blanc beaucoup plus délicate avait la saveur du porc salé.

Le 19 février un convoi de pirogues vient nous chercher pour nous conduire à Bangui.

Dans l'Afrique centrale la navigation en pirogue est très répandue : ce mode de transport est employé dans toutes les occasions, où il est reconnu possible, car il est bien plus pratique que le portage à dos d'homme, mais il présente beaucoup plus de danger.

La pirogue est une embarcation en bois, d'une seule pièce creusée dans un arbre spécial, elle a en moyenne 10 mètres de longueur sur 80 à 90 centimètres de largeur et 60 à 80 centimètres de profondeur. Cette embarcation peut transporter trente charges de 30 kilos, six passagers et l'équipage, qui se compose d'une quinzaine d'hommes, dont quatre sont à l'avant avec de longues perches appelées « Tombo », et le reste à l'arrière avec de petites pagaies. Le chef piroguier est à l'extrême arrière pour donner la direction avec sa pagaie. Les riverains de l'Oubangui ont la réputation méritée d'ailleurs d'être d'excellents pagayeurs. On navigue rarement en pirogue la nuit, la journée commence à l'aube jusqu'au coucher du soleil, avec une heure d'arrêt au milieu du jour.

En remontant le courant on peut parcourir ainsi en une journée 30 à 35 kilomètres. Cette navigation est dangereuse, principalement au passage des rapides ; on éprouve alors parfois d'assez vives émotions, cependant il est assez rare qu'on chavire.

Les indigènes ont l'habitude de la navigation, et ils connaissent admirablement la rivière ; comme l'eau embarque à chaque instant, un des hommes de l'équipage est spécialement chargé de l'enlever au fur et à mesure. Chaque pagayeur reçoit pour salaire deux petites cuillers de perles blanches ou rouges qui représentent une valeur de 0 fr. 20 cent. A la fin du voyage le chef de la pirogue touche une gratification de 25 à 30 cuillers. Tous se déclarent satisfaits de ces rémunérations.

A partir de l'Oubangui les étoffes ne servent presque plus aux achats, elles se donnent en cadeaux ; la petite perle blanche, bleue ou rouge est à peu près la seule monnaie courante. La cuiller à café est la mesure adoptée. Pour une cuiller de perles on a un ou deux œufs, pour deux cuillers un poisson ou un poulet, pour trois cuillers un régime de

bananes. Enfin il faut de dix à vingt cuillers pour avoir une chèvre, tout dépend de sa grandeur.

Dans l'Oubangui, il n'y a ni bœufs ni moutons; les indigènes n'élèvent que la chèvre et le poulet.

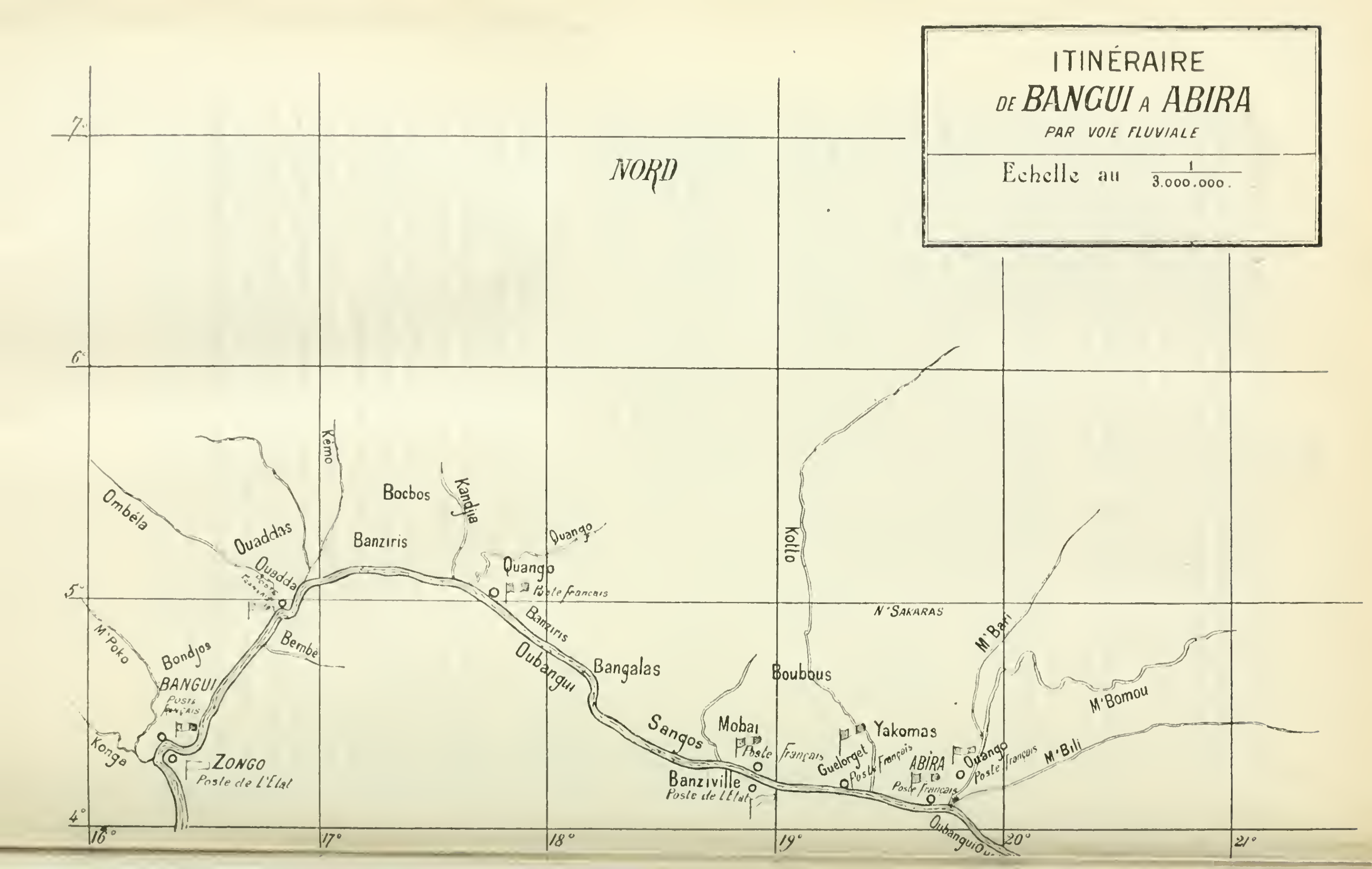
Nous arrivons à Bangui le 22 février à trois heures du matin. Bangui, poste français situé au pied des rapides, est établi sur le flanc d'une colline rocheuse, le site est très pittoresque. Je retrouve le sergent Dat, il est chargé de recevoir les colis à destination de Mobaï, et de les expédier sur ce poste français situé à dix-neuf jours de pirogue sur la rive droite de l'Oubangui. La rive gauche de la rivière forme en cet endroit la frontière de l'Etat Indépendant du Congo. Je passe quelques jours à Bangui dans l'attente d'un convoi de pirogues que M. l'Administrateur Bobichon était allé recruter chez les populations Banziris, dont les villages sont établis sur la rive française en aval du poste de Mobaï. Pendant mon séjour à Bangui, je complète l'instruction des tirailleurs, les renseignant sur les tribus de l'Oubangui, et leur apprenant ce qu'ils auront à faire pendant cette partie du voyage, qui doit se faire en pirogue. Plusieurs d'entre eux, qui ne savent pas nager, ne goûtent guère un voyage de ce genre.

Le 26 février, le convoi de pirogues est annoncé, celles-ci arrivent les unes après les autres, j'en compte soixante-deux ; la grande place en face du poste est bientôt remplie d'indigènes formant les équipages, c'est un va-et-vient et un brouhaha extraordinaires.

Tous ces gens appartiennent à la tribu Banziri, sauf trois ou quatre équipes Sangos qui habitent Mobaï et les environs.

Les Banziris, comme les Sangos, ont un air bon enfant, ils sont bien cannibales par habitude, mais ils ne montrent pas la même ardeur et férocité pour la chair humaine que leurs voisins les Bondjos, avec lesquels du reste ils ne font pas commerce d'amitié. A première vue on est frappé de la douceur de leur physionomie, et de la régularité de leurs traits ; ils sont très coquets, au point d'arranger dans leur chevelure les perles qu'ils gagnent. Ils se font même ainsi des coiffures très originales, qui ne manquent pas d'un certain cachet.

Dans la soirée on charge le matériel sur les embarcations et on convient que le départ aura lieu le lendemain dans la matinée. A la première heure, tout est prêt, la plus grande partie de la compagnie d'escorte prend passage à bord des pirogues, ainsi que six officiers et sous-officiers, M. Bobichon est chargé de la direction de cet énorme convoi.


ITINÉRAIRE
DE BANGUI A ABIRA
PAR VOIE FLUVIALE
Echelle au 1/3.000.000.
NORD
7°
6°
5°
4°
16°
17°
18°
19°
20°
21°
Ombéla
Ouaddas
Ouadda
Kémo
Bocbos
Banziris
Kandjia
Quango
Quango
Poste français
M'Poko
Bondjos
BANGUI
Poste français
Bembé
Konga
ZONGO
Poste de l'Etat
Banziris
Oubangui
Bangalas
Sangos
Mobai
Poste français
Banziville
Poste de l'Etat
Kotto
Boubous
Yakomas
Guelorget
Poste français
N'SAKARAS
M'Bari
ABIRA
Poste français
Ouango
Poste français
M'Bili
M'Bomou
Oubangui

Quand un européen voyage, sa pirogue ne contient ordinairement que ses bagages personnels, un petit abri pour se garantir du soleil est installé au milieu de l'embarcation, et quand celle-ci est suffisamment grande et large, on navigue dans d'assez bonnes conditions. Mais il faut pourtant tenir compte de la grande difficulté qu'on éprouve à tenir constamment une immobilité presque absolue, de crainte de chavirer.

Cette immobilité, à laquelle on s'habitue difficilement, devient énervante au bout de plusieurs jours, aussi, est-ce avec une vive satisfaction qu'on s'arrête chaque soir au campement pour se dégourdir les jambes.

Le départ s'effectue dans de bonnes conditions quoique les pagayeurs cherchent à se dépasser, afin de tenir les premiers rangs. Dans ces régates d'un nouveau genre les pirogues s'entrechoquent, et plusieurs courent le risque de couler, car l'eau vivement soulevée par cette course folle pénètre à grands flots dans les embarcations. On entend alors les cris et les menaces des tirailleurs ; comme ils ont la responsabilité de la marche de leur pirogue, ils mènent énergiquement leurs pagayeurs, auxquels ils distribuent même quelques coups de corde. Bientôt après tout se calme, on n'entend plus que les pagaies battant l'eau d'une façon régulière et cadencée et les chants des pagayeurs.

Le soir nous campons sur un banc de sable à proximité des derniers villages Bondjos. Le lendemain nous arrivons au rapide dit de « l'Eléphant » ; on débarque et on décharge tout le matériel afin de faire passer les pirogues à vide. Il serait téméraire d'agir autrement, car on serait à peu près certain de perdre les marchandises, sans compter les victimes qu'on aurait à déplorer. L'eau atteint une profondeur de plusieurs mètres dans ces parages et le courant est d'une extrême violence ; les imprudents qui tenteraient de franchir le rapide seraient jetés sur les roches et ils seraient étourdis sinon tués par le choc. Les habitants de ces rives comptent bien sur des accidents de ce genre, c'est pourquoi ils ont installé sur les bords de la rivière des petits postes d'observation, où ils attendent patiemment l'occasion de repêcher les cadavres, pour en faire ensuite un excellent festin. On a donc la certitude qu'en cas de chavirement, on sera cueilli et mis à la marmite. Dans la soirée nous campons dans les villages Ouaddas où se trouve une factorerie hollandaise. Il y avait autrefois en cet endroit un poste français, mais il a été supprimé, comme ne présentant pas assez d'importance.

Nous entrons ensuite chez nos amis les Banziris ; je dis nos amis, car c'est la seule tribu cannibale avec laquelle nous n'avons jamais eu

maille à partir. Doux et inoffensifs, les Banziris se livrent à la pêche, lorsqu'ils ne sont pas réquisitionnés pour les transports. Leurs villages ne sont pas propres, ils négligent d'arracher les herbes qui poussent autour des cases, et laissent s'accumuler de tous côtés des tas d'immondices.

Les femmes s'adonnent aux travaux agricoles, comme dans la plupart des tribus de l'Afrique centrale, elles ont une réputation de légèreté de mœurs qu'elles partagent avec les femmes Sangos, Yakomas et Sakaras des rives de l'Oubangui et de M'Bomou. Leurs traits sont plus agréables que ceux des femmes du Congo. Leur costume est des plus primitifs : elles se voilent aux yeux indiscrets par une feuille de bananier.

Chez les Banziris on trouve beaucoup d'œufs, de poulets, de poissons et de chèvres, la vie y est facile. Le pays est plat et non boisé, le gibier abonde, on y rencontre des antilopes de toute espèce, des sangliers, des éléphants, des bœufs sauvages ; comme fauves on y trouve la panthère et le léopard. Le gibier d'eau y est également très abondant, canards sauvages, sarcelles, oies sauvages et diverses espèces d'oiseaux de marais et de rivière. L'hippopotame est très rare dans cette partie de la rivière.

Nous arrivons ensuite au Quango, petit poste où le vapeur «Faidherbe» relâche, grâce à son faible tirant d'eau, il peut, aux hautes eaux, traverser les rapides et naviguer dans ce bief. C'est le « Faidherbe », qui, après avoir été démonté, sera appelé prochainement à traverser tantôt par voie d'eau, tantôt par voie de terre l'Oubangui et le Bahr-el-Ghazal et finira par atteindre les rives du Nil, sur lequel il fera fièrement flotter le pavillon tricolore.

Nous repartons le lendemain pour Mobaï où nous arrivons le 9 mars. Le poste français est situé sur une hauteur rocheuse à un endroit de la rivière qui forme une pointe. Aux pieds du poste se trouve toute une série de rapides. En face sur la rive de l'Etat Indépendant l'on aperçoit Banzyville, poste belge. Les indigènes qui habitent sur l'une et l'autre rive appartiennent à la tribu Sango. Ils se déplacent avec une extrême facilité, et passent d'une rive à l'autre dès qu'ils ont commis un délit quelconque ; on voit même des villages entièrement abandonnés par leurs habitants, qui ne se sentant plus en sécurité vont s'établir sur l'autre rive jusqu'à ce que les méfaits qu'ils ont pu commettre soient oubliés ou pardonnés. Ces migrations sont assez fréquentes

Les Yakomas qui habitent une région située plus en aval du cours

de l'Oubangui ont, sous ce rapport, les mêmes habitudes que les Sangos.

Je rencontre au poste de Mobaï, M. l'Administrateur Bruel qui commande la région.

Prévenu de notre arrivée, il a fait recruter des pirogues pour nous conduire jusqu'à Ouango-M'Bomou, car les Banziris ne dépassent pas Mobaï. Il y a là un relai de pirogues.

Pendant les cinq jours que nous passons à Mobaï je fais reconsolider les colis qui se sont abîmés pendant le voyage. Les colis s'abîment beaucoup plus dans les convois par voie fluviale, que dans les convois par voie de terre, à cause de l'eau qui embarque continuellement. C'est ainsi que nous constatons de graves détériorations parmi nos marchandises ; plus de trente caisses de riz, plusieurs caisses de sucre et de café sont complètement gâtées, il en est de même pour un grand nombre de boîtes de conserves de bœuf. Ce n'est que le commencement, car, les emballages étant pour la plupart défectueux, nous aurons fréquemment, en cours de route, de pareilles constatations à faire sans pouvoir trop y remédier.

Je quitte Mobaï le 14 mars avec le lieutenant Mangin, 60 tirailleurs et un gros convoi. Un peu avant le départ nous constatons une nouvelle perte de douze barres de sel comprimé, qui sont entièrement fondues. La pirogue était en mauvais état et pendant la nuit l'eau est entrée en grande quantité faisant fondre le sel qui s'y trouvait. Le factionnaire, comme presque toujours, ne s'est aperçu de rien.

Heureusement qu'il nous reste encore une abondante provision de sel. Le soir nous arrivons au poste Guélorget situé en pays Yakomas ; il était commandé par M. Le Mareschal.

Guélorget est un de mes anciens compagnons de Mission en 1893-94 qui fut assassiné et mangé, en cet endroit, par les Yakomas; sa mort fut vengée sérieusement peu de temps après.

Les Yakomas sont de féroces cannibales dans le genre des Bondjos ; ils ont tous les défauts, mais ils ont le mérite d'être bons pagayeurs. On doit se méfier beaucoup en traversant leurs villages, car tout est à craindre de leur part. Leur piraterie est connue et quoiqu'elle soit très sévèrement réprimée, ils continuent leurs exploits quand ils en trouvent l'occasion. Voici un exemple :

Chargés de transporter des marchandises, des armes ou des munitions, ils profitent, en cours de route, d'un moment où les tirailleurs se relâchent de leur surveillance pour jeter à l'eau sans bruit et en un point bien repéré, un ou plusieurs colis, qu'ils viennent chercher au retour.

C'est surtout sur les armes et les munitions, qu'ils jettent leur dévolu.

Après avoir passé la soirée au poste de Guélorget nous le quittons le lendemain, et continuons notre route. La plupart de nos équipes de pagayeurs appartenant à la tribu Yakoma, il a été recommandé tout spécialement à nos tirailleurs de veiller très consciencieusement au matériel de leur pirogue.

Le 16 au matin, après avoir passé l'ancien poste des Abiras et l'embouchure de l'Ouellé, affluent de droite, nous entrons dans le M'Bomou, affluent de gauche ; le M'Bomou forme à proprement parler la continuation de l'Oubangui, qui, à partir de ce point, change de nom.

La rivière M'Bomou a 300 à 400 mètres de largeur, elle est d'une navigabilité assez difficile ; de nombreux rapides, dont plusieurs très dangereux, et de fréquentes chutes obstruent la rivière, il faut les contourner sur un parcours de plusieurs kilomètres en suivant la voie de terre.

Dans la soirée nous arrivons sans accident à Ouango-M'Bomou, poste français, établi sur la rive droite à quelques centaines de mètres d'une série de gros rapides et de la chute Nansen qu'il est impossible de franchir, et qu'on contourne jusqu'à Gozobangui, distant de douze kilomètres. Ouango-M'Bomou, situé sur le flanc d'une colline rocheuse, est un point de transit pour le ravitaillement des postes avancés du Haut-Oubangui ; ce poste est commandé par un officier du cadre des tirailleurs sénégalais et a une garnison d'une quarantaine d'hommes.

Les populations de cette région appartiennent à la tribu des Dundis, race de pillards et de voleurs, qui, dans le dessein de dérober des armes, n'hésitent pas à s'introduire pendant la nuit dans le poste, quoiqu'il soit défendu par une forte enceinte de palanques.

Plusieurs vols ont été commis dans ces conditions ; les Dundis sont de la même famille que les Yakomas, ils ont le même idiome ; leurs mœurs et leurs coutumes sont tout à fait semblables. Ce sont des cannibales endurcis ; il n'est pas rare, lorsqu'on pénètre dans leurs cases, d'y voir soit un bras, soit une jambe fumés mis en réserve. Ils poussent le désir de manger de la chair humaine jusqu'à déterrer des cadavres enfouis depuis quinze jours parfois, et déjà en état de putréfaction.

L'atrocité de ces scènes de cannibalisme dépasse tout ce qu'on peut imaginer, et on ne comprend pas comment de pareilles orgies n'engendrent pas des maladies.

Il convient de dire, pour l'honneur de notre pavillon, que ces scènes se passent dans le plus grand secret, car les Dundis savent bien que, si

elles étaient connues de l'autorité française, elles seraient réprimées très sévèrement.

Je séjourne plusieurs jours à Ouango-M'Bomou, mon temps se passe à mettre les colis en bon état et à éliminer les vivres et marchandises avariés; c'est ainsi qu'un certain nombre de caisses de riz, de sucre et de café ainsi que plus de deux cents kilogr. de conserves de bœuf en boîtes sont condamnés et jetés.

A ce sujet je dois signaler un fait suggestif qui s'est passé le jour même où nous avons dû faire le sacrifice de ces denrées avariées. Dans la matinée le lieutenant Mahieu, des tirailleurs sénégalais, de passage au poste, avait tué à la chasse trois grandes antilopes qu'il avait fait distribuer aux tirailleurs de la compagnie d'escorte et à ceux du poste, une centaine d'hommes en tout. Quelle fut notre stupéfaction en voyant que les deux cents kilos de conserves de bœuf, précédemment jetés, comme entièrement gâtés, avaient été ramassés et mis à la cuisson. Les odeurs pestilentielles, qui s'échappaient des marmites et qui emplissaient le poste, nous apprenaient suffisamment ce qui s'était passé. Le lendemain soir, c'est-à-dire en moins de trente-six heures, il ne restait plus rien.

Le fait par nos tirailleurs de manger de la viande pourrie, soit de bœuf, soit de tout autre animal, et même de manger du poisson pourri s'est manifesté assez souvent pendant le cours de la Mission. Je suis tenté de croire que le noir a des organes digestifs qui ne ressemblent pas aux nôtres.

A Ouango-M'Bomou on commence à entrer en relations avec la nation N'Sakara, dont le grand chef est le « Sultan » Bangassou. Quelques villages sont établis dans cette zone, et j'ai pu assister à la visite de plusieurs chefs qui venaient présenter leurs hommages au commandant du poste.

Le pays N'Sakara s'étend sur une longueur de plus de deux cents kilomètres, il a un commencement d'organisation ; les villages ont chacun un chef, soumis lui-même à l'autorité d'un autre chef plus important qui commande dix ou quinze villages, c'est presque toujours un membre de la famille de Bangassou.

Le Sultan réunit tout le peuple N'Sakara sous son autorité; il va sans dire qu'il est souverain absolu avec droit de vie et de mort sur tous ses sujets sans distinction. Les hommes et les femmes sont tous sa propriété absolue et il en dispose comme bon lui semble.

Le N'Sakara quoique cannibale est d'un naturel doux, c'est un des

plus beaux types de noirs que j'ai rencontrés ; très soumis, il s'adonne principalement à la chasse au gros gibier. Comme toutes les autres peuplades il est armé de la sagaie, de l'arc et de la flèche, et aussi du couteau.

Le Sultan possède une garde particulière de plusieurs centaines d'hommes armés de fusils à piston, Gras, Albini et Remington. Chaque chef a aussi quelques fusils. En cas de guerre contre une peuplade voisine (ce qui a lieu au moins une fois par an), le Sultan lève dans chaque village un certain nombre de guerriers, et lorsqu'il ne prend pas le commandement lui-même, il désigne un de ses fils pour le remplacer.

Ces luttes entre peuplades sont faites sous des prétextes futiles, mais la raison véritable est le ravitaillement en bétail humain ; c'est par centaines que les malheureux vaincus se voient réduits en esclavage. La campagne se termine par une orgie monstre, et on égorge une certaine quantité de prisonniers pour servir au repas des vainqueurs.

La peuplade Boubou qui habite sur la rive droite de la Kotto, affluent de droite de l'Oubangui, est presque chaque année l'adversaire choisi par les N'Sakaras. Ces derniers sont presque toujours vainqueurs. Mais il arrive aussi que la victoire reste indécise, car les Boubous sont très braves, et font parfois subir de grosses pertes à leurs ennemis. La rivière Kotto forme une frontière naturelle et salutaire entre les deux peuplades.

Les femmes N'Sakaras présentent un des plus beaux types de l'Afrique centrale, elles portent le même vêtement que les femmes Bauziris.

Les mœurs de ces peuplades sont très relâchées. Bangassou possède plusieurs centaines de femmes et de nombreux enfants, mais ses filles ne peuvent pas se marier, aucun chef N'Sakara n'étant digne de cet honneur. Elles jouissent néanmoins d'une très grande liberté, et accompagnées d'une suivante et d'un ou plusieurs esclaves elles vont où bon leur semble.

Chaque chef N'Sakara a sa musique, le nombre des instrumentistes est réglé suivant l'importance de la situation qu'il occupe; cette musique se compose de trompes en ivoire, au son grave, de petites flûtes en bois, de tamtams et de sonnettes, l'ensemble en est assez harmonieux.

Depuis l'occupation française, le sultan Bangassou et les membres de sa famille ne mangent plus de chair humaine, c'est déjà un grand pas

de fait, petit à petit on arrivera à détruire complètement ces mœurs barbares qui sont encore profondément enracinées chez ces peuples. D'ailleurs pour cela il faudrait occuper plus efficacement la colonie, car les trois compagnies de tirailleurs sénégalais qui s'y trouvent actuellement ne suffisent pas à couvrir un territoire de plus de 900 kilomètres de long sur 200 kilomètres de large. Bangassou rend lui-même la justice tous les matins de 7 heures à midi. Ses sentences sont toujours religieusement exécutées.

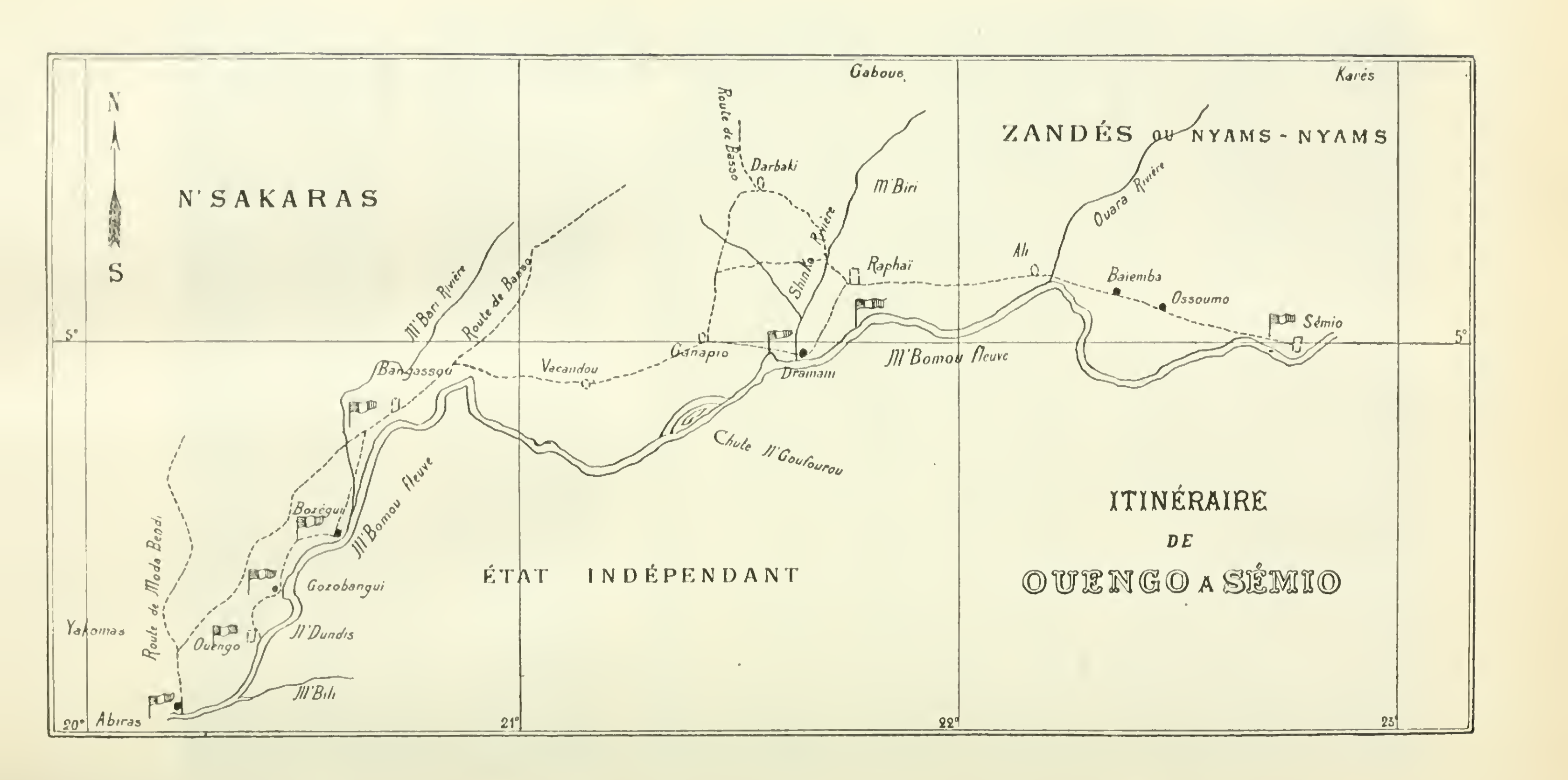
Un dernier détail sur les mœurs N'Sakaras : toute jeune et jolie fille est offerte au sultan, qui l'accepte soit pour lui-même, soit pour en faire cadeau à un chef à titre de récompense. En général cette offrande n'est pas faite de bon cœur, mais elle est obligatoire ; si on la lui refusait, le sultan userait de son autorité pour faire valoir ses droits. J'ai remarqué que tout le monde était heureux de son sort chez Bangassou ; on se plaisait à reconnaître qu'il n'était pas méchant homme. S'il fait de temps en temps couper quelques têtes, c'est qu'il juge ces exécutions nécessaires pour maintenir la bonne harmonie.

Je quitte Ouango M'Bomou le 28 mars, j'arrive à Gozobangui quelques heures après, puis je repars le lendemain pour Bozégui par voie fluviale ; la rivière entre ces deux points est sillonnée de rapides qui peuvent être franchis en pirogue. Il faut encore faire quatre kilomètres à pied pour se rendre au poste, car le poste de Bozégui a été créé pour assurer les communications par voie de terre, la navigabilité du fleuve étant interrompue par des chutes et des rapides dangereux.

Je reçois l'ordre de continuer ma route sur Bangassou situé à 35 kilomètres au Nord-Est. De Bozégui, la navigation fluviale recommence, mais en raison des nombreux transports de matériel de mission et du peu d'embarcations disponibles je pars par voie de terre. Après avoir passé la nuit au village de Zaguro, j'arrive le lendemain matin à Bangassou, résidence du sultan, où est établi un poste commandé par un lieutenant des tirailleurs sénégalais ; la garnison se compose d'un peloton (70 hommes).

Je retrouvai à Bangassou les lieutenants Mangin, Largeau et Simon, le docteur Emily et la plus forte partie de la compagnie d'escorte.

Le lieutenant Largeau s'occupait de la réfection des colis endommagés par le transport fluvial. Beaucoup de nos ballots d'étoffes étaient avariés par suite du mauvais emballage. On perdit aussi une certaine partie de marchandises d'échange et divers objets de pacotille. Nos liquides (vin et tafia) qui voyageaient en bouteilles depuis Loango


ITINÉRAIRE
DE
OUENGO A SÉMIO
ZANDÉS OU NYAMS-NYAMS
N'SAKARAS
ÉTAT INDÉPENDANT
N
S
Karés
Gaboue
Darbaki
Route de Basso
M'Biri
Shinko Rivière
Raphaï
Ali
Ouara Rivière
Baiemba
Ossoumo
Sémio
M'Bomou fleuve
Dramaïi
Ganapio
Vacandou
Bangassou
Route de Basso
M'Bari Rivière
Chute M'Goufourou
Bozégui
M'Bomou fleuve
Gozobangui
M'Dundis
Ouengo
M'Bili
Route de Moda Bendi
Yakomas
Abiras
5°
5°
20°
21°
22°
23°

avaient subi très peu de pertes, chaque bouteille avait été au préalable entourée de paille pour éviter les chocs, et notre surveillance se portait principalement sur les porteurs, car le tafia avait pour eux un certain attrait. Je puis assurer que sur la totalité des liquides transportés sous la surveillance des membres de la Mission la perte a été insignifiante (2 p. %).

Les lieutenants Mangin et Simon, le docteur Emily et moi attendons la première occasion pour nous diriger sur Raphaï (150 kilomètres à l'est de Bangassou).

Je manquerais à la vérité si je ne signalais les bonnes relations que nous avons tous eues avec le sultan. Bangassou a montré la meilleure volonté et le plus grand zèle à nous procurer les centaines de porteurs qui nous étaient indispensables pour le transport de notre matériel. On aurait pu utiliser la voie du fleuve, mais les embarcations manquaient, car plus on remonte le M'Bomou, plus les pirogues deviennent rares.

Le lieutenant Simon quitte Bangassou le 8 avril et le 9 je le quitte à mon tour. J'ai un convoi de 300 porteurs, avec lesquels je n'ai pas eu trop de difficultés, c'est surtout le passage des marécages qui nous occasionne les plus grandes fatigues.

Le 14 je couche sur la rive gauche du Schinko, affluent de droite du M'Bomou, et le lendemain matin j'arrive chez Raphaï, premier sultan Zandé ou Nyam-Nyam. Je ne sais, s'il est vrai, que les Zandés aient jadis été les plus grands cannibales du Centre africain, mais pour ma part je puis assurer que jamais je ne leur ai vu manger une seule fois de la chair humaine.

Les marchandises s'entassaient déjà par centaines dans les magasins du poste et plusieurs convois étaient même partis pour Zémio, résidence d'un autre sultan Zandé, distante de Raphaï de 140 kilomètres à l'Est.

Le lieutenant Simon tombe gravement malade et son état nous donne de vives inquiétudes pendant quelques jours. Moi-même j'ai de très forts accès de fièvre, qui m'obligent à m'aliter. L'arrivée du docteur Emily nous cause un certain plaisir. Il demande d'urgence le rapatriement du lieutenant Simon et le mien que je décline.

Le lieutenant Mangin arrive également avec un gros convoi et un fort détachement de nos Soudanais, il ne reste en arrière que les capitaines Marchand et Baratier, l'enseigne Dyé et les sergents Dat et Vénail, qui à cette date (25 avril 1897) devaient quitter Bangui.

Le 2 mai un courrier urgent de notre chef de mission donne l'ordre

au capitaine Germain, qui se trouvait déjà à Zemio, de retourner à Ouango M'Bomou pour prendre la direction du démontage du « Faidherbe » et de son transport tant par voie fluviale que par voie de terre jusqu'au Soué, affluent du Bahr-el-Ghazal, c'est-à-dire sur une distance de plus de 700 kilomètres. Le mécanicien Souyri de la flottille du Haut-Oubangui était attaché à la Mission et mis à la disposition du capitaine Germain ; il en était de même de M. Bobichon, administrateur colonial chargé des transports par voie fluviale sur l'Oubangui. L'ordre rappelant le capitaine Germain me concernait également ; j'étais mis aussi à la disposition du capitaine pour ces travaux qui devaient nous faire rester en arrière de la Mission pendant près de huit mois.

Je quitte Raphaï le 8 mai pour gagner Dramani, situé à 25 kilomètres en aval sur la rive droite du M'Bomou ; comme j'avais reçu du lieutenant Mangin l'ordre de relever le cours du M'Bomou entre Raphaï et Bangassou je prends la voie fluviale. Ma pirogue qui était fort petite était montée par trois pagayeurs que j'avais eu beaucoup de peine à trouver, car les Zandés, même riverains de fleuves et rivières, ont une peur effroyable de l'eau et n'utilisent pas les cours d'eaux ; de sorte que de Raphaï aux sources du M'Bomou (5 à 600 kilomètres) il existe à peine quatre ou cinq pirogues dont on se sert rarement.

Le lendemain de mon départ de Dramani, voulant forcer la chute de N'Goufourou, je chavire et j'y perds mes pagayeurs ; j'ai la chance de m'en tirer, je me réfugie dans un village N'Sakara près de là où je trouve d'autres pagayeurs pour continuer ma route.

Le 14 mai j'arrive exténué à Bangassou, je manquais de vivres depuis deux jours.

Le 16 je reprends la route de Bozégui puis celle de Gozobangui et enfin celle de Ouango. Je trouve à quelques kilomètres avant d'arriver au poste, les capitaines Marchand et Baratier, les sergents Dat et Venail, campés sur la route où ils sont en train de préparer la voie pour le passage du « Faidherbe ». De nombreux travailleurs Sakaras travaillent sur la route. Je trouve également une quarantaine de Yakomas que le capitaine, chef de Mission, avait fait prisonniers à la suite d'un vol d'armes pendant le trajet en pirogue de Mobaï à Ouango. Les indigènes n'ayant pas voulu restituer les fusils (8), plusieurs équipes de pagayeurs Yakomas, appartenant à la tribu soupçonnée d'avoir commis le vol, furent gardées à vue et emmenées à la suite de la Mission. Ces

pagayeurs devaient plus tard, sur le Bahr-el-Ghazal, nous rendre les plus grands services.

Je couche au campement, heureux de me retrouver au milieu de mes compagnons, et le lendemain nous nous quittons, je ne devais plus les revoir qu'en décembre.

Le 18 mai j'arrive au poste d'Ouango, où je m'installe pour quelque temps.

Les gros et durs travaux allaient commencer, nous étions remplis de courage et d'espoir ; le transport d'un petit vapeur sur les sentiers du centre de l'Afrique n'était pas un travail vulgaire, mais nous avions tous la volonté de réussir, et, comme on le verra, nos efforts furent couronnés de succès.

Le 11 juin deux boats acier et le « Faidherbe » arrivent à Ouango ; la machine du petit vapeur est démontée, on aura déjà assez de difficultés à vaincre pour transporter les chaudières qui pèsent chacune sept cents kilogrammes, et de plus les deux boats qui ont l'un dix et l'autre douze mètres de longueur.

MM. Bobichon et Souyri sont chargés du transport de notre matériel fluvial ; ils ont sous leurs ordres plus de cent pagayeurs Banziris et Sangos, que M. Bobichon, grâce à sa grande connaissance de l'Oubangui, a pu recruter. Ces indigènes doivent accompagner le « Faidherbe » jusqu'à ce qu'on ne puisse plus naviguer. Il va sans dire que M. Bobichon à qui revient tout le mérite d'avoir su recruter ce personnel Banziri et Sango, a éprouvé à ce sujet les plus grandes difficultés, car c'est la première fois que ces populations essentiellement stables quittent leurs villages pour aller avec des blancs vers l'inconnu.

Après de très sérieuses réflexions, le capitaine Germain décide qu'il est plus pratique de démonter le « Faidherbe » en plusieurs tranches. Le transport en sera ainsi plus facile et le remontage n'offrira pas de difficultés.

On se met à l'œuvre et le « Faidherbe » quelques jours après est démonté en cinq tranches dans le sens de la largeur. Sur ces entrefaites je reçois l'ordre de préparer le passage de tout le matériel entre Irikana et Bozégui. J'avais à vaincre une grosse difficulté, celle de rendre praticable une colline rocheuse à pente très raide, située un peu avant d'arriver au poste de Bozégui. J'y parvins avec l'aide de mes travailleurs Sakaras qui montrèrent beaucoup de bonne volonté. Après avoir fait rouler les énormes blocs de roc, je fais nettoyer la route tracée et ensuite installer une glissière taillée dans de gros arbres. Le

21 juin tout est prêt. M. Bobichon est arrivé la veille avec les boats en acier et les pièces de machine. De bonne heure, nous nous mettons à l'œuvre, le 22 le soir même le vapeur, ses chaudières, les deux boats en acier avaient franchi les quatre kilomètres et étaient prêts à être embarqués sur de grandes pirogues accouplées, pour être dirigés sur Bangasson. Ces travaux ont été exécutés avec beaucoup de peine mais heureusement sans accident.

Le 1er juillet, j'arrive à Bangassou avec les dernières pièces du « Faidherbe ».

A partir de ce point notre petit groupe se disloque, le capitaine Germain et M. Bobichon vont suivre en pirogue la voie du M'Bomou avec toutes les embarcations. M. Souyri et moi prenons la route de terre avec une centaine de colis de machines.

Le 16 juillet, j'arrive seul à Raphaï, M. Souyri, pris d'un accès de fièvre bilieuse hématurique, le jour de notre départ de Bangassou, est retourné dans ce poste pour se refaire.

Le convoi fluvial a dépassé Dramani, il se trouve à quelques kilomètres en amont de ce village à Baguécé. A ce point l'on est dans l'obligation de décharger et de transporter par terre tout le matériel, y compris les embarcations sur un parcours de près de deux kilomètres à cause d'un barrage de la rivière. Ce sont des travailleurs fournis par Raphaï, qui sont employés à traîner sur terre ce matériel. Il faut avoir été en contact avec les noirs exécutant de gros travaux pour se faire une idée de la patience et de l'énergie nécessaires pour arriver, en pareil cas, à obtenir un résultat satisfaisant.

Après quelques jours de repos à Raphaï, je prends la route de Sémio avec mon convoi, je ne raconterai pas de nouveau les déboires que j'ai eus avec mes porteurs, ni je ne m'étendrai pas sur les renseignements géographiques de ces régions, j'ai raconté tout cela dans mes relations écrites à la Société de géographie de Lille, en cours de mission, je me bornerai simplement à indiquer sommairement et rapidement la situation de la Mission au point de vue travaux pendant les derniers mois de l'année 1897.

Le 2 août j'arrive à Sémio avec mon convoi au complet sans avoir perdu aucune pièce de toute la machinerie du « Faidherbe » (1).

---

(1) ORDRE N° 16. — Le Capitaine Commissaire du Gouvernement en mission spéciale, adjoint à l'Oubangui, Chef de la Mission du Nil, Officier de la légion d'honneur, est heureux de signaler à tout le personnel placé sous ses ordres,

Le surlendemain le convoi fluvial arrive au poste, tout va bien ; en raison du nombre inusité de ce supplément de personnel on avait préparé à grand'peine des vivres pour quelques jours.

M. Bobichon continue sa route sur le M'Bomou avec son convoi, le capitaine Germain reste à Sémio pour diriger le recrutement des porteurs. Cette tâche n'est pas facile, d'autant plus que le sultan Sémio se fait tirer l'oreille pour en fournir ; on est même obligé de le menacer quelquefois, mais sans aucun succès, car ce chef, le plus puissant des sultans Zandès, ne craint que M. le Gouverneur Liotard qui a su prendre un certain empire sur lui.

De nombreux colis appartenant à la Mission sont encore en souffrance dans les magasins, et il a fallu ruser longtemps avec Sémio pour obtenir le complet transport sur M'Bima de tout ce matériel. Je n'ai reçu les dernières charges à M'Bima qu'en novembre.

Le 13 août je me rends à Signamba pour organiser le recrutement des porteurs dans cette région, et surtout le ravitaillement des gros

---

l'heureuse arrivée à Zémio du deuxième groupe de la mission commandé par le capitaine Germain, avec le vapeur « Faidherde ».

Il adresse au capitaine Germain ses plus vives félicitations pour ce résultat remarquable, œuvre d'énergie et de célérité méthodique, qui n'a pu être acquis qu'au prix de grandes fatigues et d'un dévouement enthousiaste.

Grâce à l'activité du personnel du deuxième groupe, grâce à la volonté du chef, grâce au zèle intelligent de tous, le premier vapeur Français a remonté jusqu'aux limites extrêmes du bassin du Congo et va bientôt porter les couleurs nationales sur le Nil — la première page du Livre d'Or que la patrie va demander à ses fils d'écrire dans ces régions célèbres, jusqu'à présent fermées avec un soin jaloux à nos investigations, sera tracée par le « Faidherbe ». — Il y a là un événement que le chef de la mission du Nil, ne pouvait passer sous silence — il en laisse tout l'honneur au personnel du deuxième groupe et prie son chef de transmettre l'expression de sa plus vive satisfaction à ses vaillants collaborateurs : M. l'Administrateur Bobichon, le Second-Maître Mécanicien Souyri, l'Adjudant De Prat — à chacun desquels une copie du présent ordre sera remise.

Il remercie également les officiers des troupes du Haut-Oubangui qui ont favorisé et appuyé ce grand effort.

Le capitaine Baratier qui ouvre la route au deuxième groupe en faisant en avant l'exploration du M'Bomou et l'hydrographie du fleuve, est heureusement entré dans la rivière M'Bomou qu'il a trouvée navigable et se porte sur M'Bima pour passer dans la vallée de la Nomotifla, affluents du Soué, sous-tributaire du Nil.

Les officiers et troupes du premier groupe avec le grand convoi de la mission attendent à leur camp de Koggalé, sur le Soué, leurs camarades du deuxième.

Fort-Hossinger, le 30 juillet 1897.

MARCHAND.

convois partant de Sémio sur M'Bima. J'ai déjà dit, dans mes comptes rendus à la Société de géographie, combien étaient pauvres, et presque sans ressources tous ces villages établis entre Sémio et Tamboura (fort Hossinger). On comprendra facilement la difficulté qu'il y avait à ravitailler : j'ai vu plusieurs porteurs mourir d'inanition. Beaucoup mangeaient des racines et des branchages ; ces malheureux présentant l'aspect de squelettes et portant une charge de 30 kilos sur la tête ne pouvaient parcourir cinquante mètres sans tomber.

Après un séjour de deux mois à Signamba, séjour, que je me rappellerai toujours, je me dirige sur M'Bima avec le capitaine Germain, qui m'avait pris au passage et qui me quitta à M'Bima pour continuer sur Tamboura.

Au moment où j'arrive à M'Bima, 25 octobre 1897, la Mission occupait les points suivants ; le lieutenant Mangin était parti sur le Soué installer le poste des Rapides et un peu plus tard celui de Fort-Desaix.

Le capitaine Germain se dirigeait sur Kodzioli ou poste arsenal où M. Souyri commençait le montage du « Faidherbe ».

Les capitaines Marchand et Baratier, les lieutenants Largeau et Gouly (des tirailleurs sénégalais), le docteur Emily et le sergent Bernard étaient à Tamboura, où les uns se tenaient en permanence pour assurer les transports, et les autres sillonnaient les environs relevant le terrain. En passant, je tiens à dire que les travaux de topographie exécutés par la Mission sont considérables.

Le capitaine Baratier et le lieutenant Largeau sont avec le capitaine Marchand les membres de la Mission qui ont le plus participé à cette œuvre.

A M'Bima je remplace le sergent Dat appelé à Tamboura. C'est en cet endroit que les porteurs de Sémio déposent leurs charges qui sont ensuite reprises par les porteurs du sultan Tamboura. Ces derniers doivent à leur tour les transporter au poste des Rapides en passant par Kodzioli, poste arsenal du Soué, car la baisse des eaux survenue en décembre ne permettait plus de se servir de la rivière pour effectuer les transports.

M. l'enseigne de vaisseau Dyé, qui était retourné à Bangui pour chercher les pièces de rechange destinées au « Faidherbe », arrive à M'Bima dans les premiers jours de novembre ; il amène en outre le chaland en aluminium « Etienne » qui avait été transporté dans l'Oubangui en 1894 (Mission Decazes) et qui ne servait plus beaucoup.


ITINERAIRE DE LA PROVINCE
DU BAHR EL GHAZAL
1° de Semio à la Meschra
par Ft Desaix
2° de Semio à Fort Dupleix
Bahr el Arab
Bahr el Homm
Meschra er Rek
Soué R.
Ft Dupleix
Ft Desaix
Dem Zibber
Djour Ghattas
Ouaou R.
Poste des Rapides
Djemma
Bia
Rumbeck
Kodzioli
Signamba
M'Bima
Yobo R.
Badine
Rinda
Tamboura
Ouara R.
Ft Hossinger
M'Bornou
Semio
Soué R.

Ce chaland transporté sur le Soué rendit par la suite de grands services.

Il est vrai que lors de son premier voyage du poste arsenal à celui des Rapides il coula deux fois de suite avec tout son matériel ; on ne perdit relativement que peu de colis et on fut assez heureux pour pouvoir le remettre à flot et le conduire des Rapides à Fort-Desaix.

Le 3 décembre, après avoir tiré des villages du chef M'Bima tout ce qu'on pouvait en tirer en vivres et en porteurs, je me dirige sur Fort-Hossinger, que j'atteins le 6. Tout le matériel de la Mission, vivres, marchandises et flottille, a été évacué des postes de l'Oubangui et est parvenu sans trop de pertes au poste « Fort Hossinger » situé sur les territoires du sultan Zandé Tamboura, à l'extrême limite du bassin du Nil et séparé de celui du Congo par de légers plis de terrain à 20 kilomètres en deçà de Fort-Hossinger. Les tribus soumises à l'autorité du sultan Zandé dans ces régions, appartiennent à diverses races ; les principales, après les Banziris et les Zandès, sont les Pembias, les Barès et les Bangos. Leurs mœurs sont identiques à celles des peuplades de l'Afrique Centrale. Tous ces indigènes, comme du reste ceux des contrées déjà parcourues par nous, ont été mobilisés pour le transport de nos nombreuses charges.

« Fort Hossinger » est un joli poste établi sur le bord du Yobo, petit affluent du Soué. Ce poste a été construit en 1895 par le capitaine Hossinger, dont il prit le nom à la mort de cet officier assassiné par un tirailleur sénégalais en juillet 1896.

A l'arrivée de la mission, il était commandé par le lieutenant Gouby, du Régiment de tirailleurs sénégalais. Cet officier, plein d'énergie et d'entrain, rendit à la Mission les plus signalés services et mourut des suites de fièvres bilieuses hématuriques à Bia pendant le cours d'une reconnaissance qu'il faisait vers Rumbeck.

Les magasins du poste étaient bondés de colis divers et notre grande préoccupation était d'amasser des vivres pour le ravitaillement de notre personnel noir, car nous marchions ensuite dans l'inconnu, et les populations Dinkas ou Djingués, au milieu desquelles nous allions pénétrer, devaient nous être hostiles au dire du sultan Tamboura.

Il avait fallu de longs et patients efforts pour amener sur le Soué, dans le Bahr-el-Ghazal, un matériel aussi considérable que le nôtre, mais il restait encore beaucoup à faire ; nous avions en perspective l'occupation du pays Dinka en deçà du marais, puis la traversée des immenses marais du Bahr-el-Ghazal qui nous étaient inconnus, et enfin

l'occupation de Fachoda. On conçoit combien en ce moment nos craintes étaient vives, car les Anglais pouvaient arriver avant nous, aussi pendant *six mois entiers* avons-nous vécu dans de terribles inquiétudes.

L'activité la plus grande régnait, chacun se dépensait sachant que la dernière partie se jouait.

Le 24 novembre 1897, le capitaine Mangin nouvellement promu, fondait « Fort-Desaix » à l'embouchure de la Waou, affluent de gauche du Soué. Ce poste était établi à l'entrée du territoire Dinka, et devait relier notre grande ligne de postes de l'Oubangui avec le Nil. Son importance était donc très grande.

Pendant ce temps la coque du « Faidherbe » était montée et comme les eaux descendaient avec rapidité, on la conduisit avec les plus grandes précautions du poste arsenal Kodzioli au poste des Rapides où devait se terminer le montage des chaudières et de la machinerie.

Toutefois en présence de la baisse subite des eaux du Soué on prévit que le « Faidherbe » ne pourrait naviguer qu'à la crue suivante, c'est-à-dire en juin ou juillet 1898. En prévision de ce retard considérable, le capitaine Mangin prit l'initiative de construire des pirogues et un chaland en bois, car il était indispensable d'avoir à sa disposition le plus grand nombre d'embarcations.

Au début de l'occupation de Fort-Desaix (ancienne Zéribah égyptienne de Koutchouk-Ali) les Dinkas se tenaient sur la plus grande réserve. Tous méfiants de leur naturel, ils ne venaient pas au poste, puis petit à petit les relations s'établirent et devinrent en peu de temps très cordiales, les vivres affluèrent en telle quantité qu'on dût en refuser. Il y avait en magasin plus de 20.000 rations pour nos noirs : farine de mil, haricots, miel, huile, arachides, etc.... de plus l'on apporta des centaines de moutons et une cinquantaine de bœufs, qui furent bien reçus, car nous n'en avions pas vu depuis notre arrivée sur la terre d'Afrique ; de sorte que nous avons vécu copieusement pendant les quelques mois qui ont précédé notre traversée des marais.

Le 28 décembre 1897 les capitaines Marchand et Baratier et le sergent Bernard quittent « Fort Hossinger » pour se rendre à Fort-Desaix, tandis que je prends la route opposée : je retourne en arrière pour chercher des baleinières en acier démontées, qui nous sont arrivées de France et qui viennent juste à point pour renforcer notre petite flottille. Avec ces baleinières, nous devions également recevoir deux petits canons à tir rapide, mais M. Gaillard, administrateur de Brazzaville, usant d'un prétexte futile, ne voulut point les expédier sur les vapeurs

hollandais, qui faisaient habituellement tous nos transports de matériel d'armes et de munitions de Brazzaville à Bangui. Cette négligence, qui aurait pu amener un désastre, nous empêcha, lors du combat contre les Derviches à Fachoda, de couler entièrement les canonnières et chalands mahdistes, destinés à tomber plus tard entre les mains des Anglo-Egyptiens.

Je séjourne trois semaines à M'Bima, les indigènes sont fatigués des nombreux transports qu'ils ont opérés, ils ne veulent plus en faire ; ils abandonnent leurs villages et cherchent un abri dans la brousse, afin de ne pas être obligés de se rendre à mon appel. D'un autre côté, le chef M'Bima est arrêté par le sultan Sémio dont il est le vassal, sous l'inculpation d'avoir fait assassiner un tirailleur sénégalais qui se rendait de M'Bima à Fort Hossinger. De sorte que n'ayant plus de chef, les indigènes ne veulent pas obéir à mes injonctions ; je dois donc me livrer à la chasse à l'homme dans la brousse pour recruter les cent vingt porteurs qui me sont nécessaires. Le 21 je quitte de nouveau et définitivement M'Bima et après être resté quelques jours à Fort Hossinger je me dirige sur le poste arsenal du Soué, Kodzioli, dont je prends le commandement pendant deux mois.

Le Soué est une jolie rivière assez encaissée, sa largeur est en moyenne de 100 à 120 mètres, le courant y est très fort, elle est peuplée de crocodiles, aussi la baignade nous est-elle formellement interdite. Pendant mon séjour au poste j'ai tué l'un de ces monstres : il mesurait 4^{m} 50 et il a fallu plus de trente hommes pour le hisser sur la berge. Les hippopotames pullulent également, c'est par bandes de cinquante à soixante qu'on les rencontre. Plus sauvages que ceux du Congo et de l'Oubangui ils attaquaient quelquefois nos embarcations. Nos boats en acier eurent à plusieurs reprises à subir les assauts furieux de ces pachydermes, qui, d'un coup de dent, faisaient un trou généralement dans le fond de l'embarcation ; on n'avait alors que juste le temps de boucher le trou avec un morceau de bois et de toile, quitte à procéder à une réparation plus sérieuse en arrivant dans un poste.

Nous avons fait dans le Soué un véritable massacre d'hippopotames et ce, à la grande joie des habitants qui y trouvaient leur profit.

A mon arrivée au Soué, en février 1898, le « Faidherbe » et les autres embarcations étaient déjà au poste des « Rapides » depuis quelque temps ; la rivière était à son niveau le plus bas : on avait de l'eau jusqu'à la ceinture, en la traversant à gué, aux endroits où son lit

atteignait la plus grande profondeur ; tandis que pendant la période de crue, l'eau s'élève à quatre et cinq mètres de hauteur.

La végétation de la rivière est très grande, comme d'ailleurs celle de presque tous les cours d'eaux africains ; ses rives sont inondées pendant plusieurs mois de l'année.

Le lion sans crinière, le léopard, la panthère, l'hyène, l'éléphant, la gazelle, la girafe, le bœuf sauvage, et de nombreuses variétés d'antilopes se rencontrent dans ces régions. La pintade, le canard sauvage, la sarcelle, la perdrix y abondent. Jamais je n'ai mangé autant de viande que pendant mon séjour dans le Bahr-el-Ghazal.

Le Soué est une rivière extrêmement poissonneuse, nos tirailleurs prenaient plaisir à pêcher et jamais ils ne revenaient bredouille.

Les Bangos occupent les rives du Soué en amont de cette rivière, les Diours ou Djours et les Djingués ou Dinkas se sont établis sur les rives en aval.

Du poste arsenal jusque un peu en deçà de Fort Desaix, c'est-à-dire sur une distance de plus de 200 kilomètres, les rives sont inhabitées ; ce n'est qu'un peu avant l'embouchure de la Waou que l'on commence à rencontrer les villages Djours, très peu nombreux d'ailleurs, puis ensuite les villages, Djingués tribu très importante dont j'aurai l'occasion de parler plus loin.

En arrivant à Fort Desaix, le capitaine Marchand fit transporter le poste à 6 ou 7 kilomètres plus en aval sur la même rive tout à proximité des villages Djingués. On construisit sur le nouvel emplacement un joli poste avec de belles cases, de beaux jardins et un petit fortin, et sa direction fut confiée au capitaine d'artillerie Germain.

Pendant ce temps les relations furent établies entre Dem Zibber ou Fort Dupleix et Fort Desaix, situés sur le même parallèle, distant l'un de l'autre de 200 kilomètres environ.

Le lieutenant Largeau explorait la Waou et relevait le pays sur la rive gauche du Soué à l'ouest de Fort Desaix.

Le capitaine Mangin et le sergent Dat partaient à Djour Ghattas établir un poste près de l'ancienne Zéribah Egyptienne (Fort Desaix). D'abord accueillis avec méfiance, presque avec hostilité, par les populations Djingués, ils eurent peu de temps après de cordiales relations, aussitôt que les indigènes eurent appris à nous connaître. Il ne faut pas oublier que les habitants de ces régions avaient eu beaucoup à souffrir de la domination égyptienne quinze ans auparavant, et lorsqu'ils nous

virent arriver dans le pays, ils nous prirent pour des « Turcs », c'est ainsi qu'ils appelaient leurs anciens maîtres.

Le capitaine Baratier et l'interprète militaire Landeroin partaient le 12 janvier 1898 pour faire cette très remarquable et très pénible exploration des Marais dans laquelle pendant soixante-seize jours ils durent lutter avec leurs trente à trente-cinq noirs contre la faim et les fatigues de toutes sortes. Cette campagne se termina par leur rencontre émouvante dans les marais avec le lieutenant Largeau, envoyé à leur recherche avec un petit ravitaillement. D'ailleurs, le capitaine Baratier s'est montré toujours l'auxiliaire le plus dévoué et le plus entreprenant du capitaine Marchand et il a contribué pour une large part au succès final de la mission.

Le capitaine Marchand pendant ce temps était parti à l'est du Soué, vers Rumbeck pour compléter l'exploration de cette région, si malheureusement interrompue par la mort du très regretté lieutenant Gouly.

Le capitaine Marchand et le sergent Venail dans cette reconnaissance firent des marches de 40 à 50 kilomètres à travers la brousse, sans chemin, manquant souvent d'eau, heureux quelquefois de pouvoir se désaltérer à des mares pestilentielles et escomptant la pluie pour s'approvisionner. La réputation de marcheur infatigable dont jouit notre chef de mission, se trouve de nouveau bien justifiée.

C'est au poste des Rapides, où j'arrive fin avril, que je retrouve l'enseigne de vaisseau Dyé dirigeant les ateliers de la flottille et M'Souyri qui venait de terminer le « Faidherbe » et qu'une très grave maladie obligeait à rentrer en France.

Nous n'attendons plus que la crue pour lancer le « Faidherbe » dans le Soué.

Les baleinières, que je suis allé chercher à M'Bima, sont arrivées aux Rapides, et sont aussitôt mises en chantier. A ce moment je tombe pour la quatrième fois gravement malade, de nouveau atteint par les fièvres bilieuses hématuriques ; j'ai coup sur coup deux rechutes, qui auraient pu amener une issue fatale. Mon état de santé m'empêche de prêter mon concours à M. Dyé et au sergent Bourrlin des tirailleurs sénégalais, pour monter les baleinières.

La crue se fait toujours attendre, néanmoins pendant le courant de mai, on organise à Fort Desaix le départ d'un premier groupe pour Fachoda. Le capitaine Mangin, le lieutenant Largeau et le sergent Dat gagnent la Meschra-er-Reck, port du Bahr el Ghazal pour y installer

un poste. La Meschra-er-Rek est un îlot insalubre, mais aussi un point stratégique qui relie le Nil à la province du Bahr-el-Ghazal (*voir la carte*). Du temps des Egyptiens ce point était occupé par une petite garnison qui était souvent relevée en raison de l'insalubrité du climat.

Le 4 juin le premier groupe de la Mission composé du capitaine Marchand, du capitaine Baratier, du docteur Emily, de l'interprète militaire Landeroin, du sergent Vénail, accompagnés de 98 tirailleurs et de 35 Yakomas pagayeurs quittent Fort Desaix et se mettent en route pour Fachoda. Ils amènent avec eux toute une flottille composée de : deux boats acier, du chaland « Etienne », d'une baleinière acier, d'une grande pirogue en aluminium et de plusieurs petites pirogues en bois. En outre ils emportent tout un chargement de marchandises d'échange, des vivres et des munitions. Le capitaine Mangin, le lieutenant Largeau et le sergent Dat qui se trouvent à la Meschra doivent rejoindre ce groupe, en cours de route, à la sortie du Marais. Il va sans dire que ce premier départ n'a pas lieu sans émotion. Le premier groupe arrivera-t-il avant les Anglais ? Telle est la grande préoccupation de chacun.

Vers le milieu de juin le lieutenant Fouque, qui était parti de France en novembre 1897, avec mission de nous apporter un ravitaillement, nous rejoint à Fort Desaix ; il remplace le regretté lieutenant Simon, rapatrié l'année précédente, mais qui venait de succomber en Algérie à la suite des fatigues et des maladies qu'il avait conctractées à la Mission.

Après le départ du premier groupe, le capitaine Germain organise le départ du deuxième groupe et attend une crue suffisante pour que le « Faidherbe » puisse naviguer.

Fin juin le poste des Rapides est évacué par la Mission, les troupes du Haut-Oubangui prennent possession des postes que nous évacuons.

En arrivant à Fort Desaix, j'apprends à connaître les Djours et les Djingués. Les premiers appartiennent à une ancienne race qui tend aujourd'hui à disparaître; le territoire qu'ils occupaient ayant été envahi par les Djingués-Dinkas, ils sont tombés sous la domination de leurs vainqueurs.

Ce sont des populations essentiellement agricoles, leurs mœurs diffèrent peu de celles des Djingués qu'ils finiront par adopter complètement.

Quant aux Djingués-Dinkas ils sont d'une race nouvelle pour moi, car je n'en avais pas encore rencontré de semblable. Très grands, très maigres, ils ont les jambes très longues, mais un buste très court, d'où

résulte un manque de proportion. Ils ont l'habitude, lorsqu'ils sont au repos, de se tenir sur une jambe, l'autre est repliée et vient s'appuyer sur celle qui touche au sol. En les voyant à distance on les prendrait pour des échassiers très communs dans ces pays. On attribue cette habitude toute particulière et leur conformation spéciale aux régions marécageuses qu'ils habitent. Les cases de leurs villages sont rapprochées les unes des autres, elles sont de forme ronde avec le toit conique. Les Dinkas sont en général pasteurs ; ils élèvent de nombreux bestiaux, il n'est pas rare de trouver un Dinka, propriétaire de trente à quarante bœufs et de plusieurs centaines de moutons. Ils ont surtout le culte de leurs bœufs, ils n'en mangent jamais, à moins qu'ils ne crèvent. Ils ne sont point cannibales, d'ailleurs le cannibalisme a cessé depuis Tamboura, je parle non des Zandés, que je n'ai jamais surpris mangeant de la chair humaine, mais des Pembias et Barés, peuplades soumises au Sultan.

Les Dinkas ont de singuliers usages. Je viens de dire qu'ils ont le culte de leurs bœufs, ils poussent cette adoration jusqu'à recueillir précieusement l'urine de ces animaux, ils en mettent dans le lait avant de le boire, et ils s'en enduisent le corps entièrement. La bouse du bœuf est également ramassée, ils la font sécher puis brûler ; lorsqu'elle est réduite en cendre ils s'en enduisent également le corps, de sorte que l'on peut se faire une idée de l'odeur que répand un Dinka, on le sent venir de loin.

Les Dinkas forment une nation nombreuse, toujours très unie lorsque le péril menace et que les biens sont en danger. C'est ainsi que, lors de l'invasion égyptienne, ils ont battu plusieurs fois à plate couture les troupes envahissantes. Un général égyptien, dont le nom m'échappe, périt dans un de ces combats, livré dans les environs de Djour Ghattas. Leurs armes se composent de la traditionnelle sagaie et de la massue, dont ils ne se séparent jamais.

Les femmes Dinkas sont astreintes, comme chez toutes les autres peuplades de l'Afrique, aux gros travaux des champs, car elles sont partout considérées comme esclaves. En général, elles ne sont point jolies ni coquettes, leur vêtement consiste en une ceinture en peau tannée et en une peau de mouton ou de chèvre ; quelques colliers de perles communes et des bracelets en cuivre ou en fer, constituent toute leur parure ; elles ont la tête complètement rasée.

Le costume des Dinkas est encore plus simple, ils sont complètement nus.

Nous attendons toujours avec impatience la crue du Soué, pour pouvoir partir.

Au commencement de juillet, d'abondantes *pluies* nous font espérer que la rivière va bientôt grossir, mais le niveau des eaux ne s'élève pas. Malgré cela le capitaine Germain fixe le départ définitif au 19.

Le « Faidherbe » descend du poste des « Rapides » à Fort Desaix à la perche, le courant aidant il met trois jours à parcourir les 120 kilomètres qui séparent les deux postes.

Dès les premiers jours de juillet, le capitaine Germain avait remis entre les mains du gouvernement de l'Oubangui le commandement de la région Fort Desaix, et le 19 du même mois le deuxième et dernier groupe de la Mission quitte Fort Desaix pour aller rejoindre le premier groupe dont on n'a pas de nouvelles depuis son départ.

Ici je transcris textuellement mon journal de marche, je ne pourrais en effet mieux décrire le voyage de Fort Desaix à Fachoda et la traversée des marais du Soué et du Bahr el Ghazal, ni en donner une impression plus exacte et plus complète.

19 juillet 1898. — Les derniers préparatifs de départ sont achevés, A midi et demi nous faisons nos adieux aux officiers et sous-officiers du Régiment des Tirailleurs Sénégalais qui sont venus nous remplacer à Fort Desaix. A 1 h. 15 nous quittons Fort Desaix, le deuxième groupe comprend : le capitaine Germain, le lieutenant Fouque, l'enseigne de vaisseau Dyé, le sergent Bernard et moi ; 48 tirailleurs soudanais 11 Yakomas pagayeurs, 4 domestiques et 5 hommes d'équipage du « Faidherbe ». Le vapeur est sous pression, toutes les embarcations sont prises en remorque, il y a le chaland en bois « Pierre Simon » deux baleinières en acier et deux pirogues. Le chargement comprend 600 charges se décomposant en vivres, marchandises et munitions. Les embarcations sont chargées à quelques centimètres de la ligne de flottaison.

L'étiage du fleuve est à 1m 40, le « Faidherbe » a un tirant d'eau de 80 centimètres à vide et 1m 30 chargé.

On se met en route et à peine l'hélice a-t elle fait quelques tours que le « Faidherbe » s'échoue sur le sable. Malgré deux heures d'efforts, on est obligé de faire éteindre les feux et de naviguer à la perche, de plus une violente tornade éclate et une pluie torrentielle nous inonde bientôt. Ce triste départ constituait un mauvais début, et semblait de nature à nous faire mal augurer du voyage. Cependant la joie et la

confiance ne nous abandonnent pas. Nous nous arrêtons près d'un banc de sable à 3 kilomètres du poste et nous installons le campement

20 juillet (distance parcourue : 26 kilomètres). — Le lendemain 20 juillet, à 5 heures du matin, les tentes sont ployées et peu après tout le monde s'embarque. Il est 5 h. 30 au départ. La pluie est tombée une partie de la nuit, j'ai constaté que le Soué avait monté de 10 centimètres depuis hier soir. Nous naviguons à la perche comme la veille, nous marchons lentement, car le « Faidherbe » s'échoue de temps en temps. A 3 heures du soir nous passons la rivière Kolyte, affluent de gauche, sa largeur à l'embouchure n'a guère plus de 20 mètres. L'aspect du pays est toujours le même, plaines immenses, toujours marécageuses aux hautes eaux. On aperçoit de temps à autre quelques arbres isolés dont plusieurs palmiers rôniers.

Un commencement d'incendie s'est déclaré à bord. un morceau de charbon enflammé est tombé dans la cale sur des ballots de tissus, lorsqu'on s'en est aperçu plusieurs de ces colis commençaient à brûler, en quelques minutes le feu fut éteint. Arrêt et campement à 5 h. 30 sur la rive droite.

21 juillet (distance parcourue : 15 kilomètres). — Départ à 6 heures du matin, le Soué a monté cette nuit de 12 centimètres, c'est décidément la crue qui se produit. Pour accélérer notre marche, l'on a installé une voile à l'avant du « Faidherbe », la brise est légère, le temps est beau ; vers 8 heures une forte brise se lève au sud, notre allure s'en accentue. A 9 heures nous dépassons la rivière Guetti, affluent de gauche ; à 10 heures nous laissons à notre gauche un affluent du nom de Madioque ; cette rivière ne doit être vraisemblablement qu'un bras de la Guetti. Le Soué a ici une largeur de 200 mètres environ. A 5 h. 30 : arrêt et campement sur la rive droite.

22 juillet (distance parcourue : 35 kilomètres). — Départ à 5 h. 45. Le temps est beau mais pas de brise. En passant près de la rive droite le capitaine Germain tire un singe de grande taille et le blesse, je fais descendre à terre un tirailleur pour l'achever et le chercher, mais ce maladroit s'approche de trop près et se laisse enlever son fusil par l'animal blessé, qui d'un coup de dent lui enlève un bon morceau de la monture de son arme. j'envoie un deuxième tirailleur qui l'achève d'un coup de feu. Ce singe mesure 1^{m}20, il est très musclé et devait être d'une très belle force.

A 7 h. 30 une forte brise se lève au Nord-Ouest, elle nous est en partie défavorable ; en certains endroits le courant est très fort. Rencontré plusieurs villages Djingués.

Arrêt et campement sur la rive droite à 5 h. 30. Quelques minutes après je tire un hippopotame.

23 juillet (distance parcourue : 32 kilomètres 500 mètres). — Une légère pluie est tombée presque toute la nuit, elle cesse à 6 heures du matin. Départ à 6 heures : le temps est couvert, brise légère du Sud-Ouest ; à 7 heures nous rencontrons l'hippopotame que j'ai tiré hier soir, surnageant à la surface et allant à la dérive entraîné par le courant. Une embarcation stoppe quelques instants pour en débiter quelques morceaux pour nos hommes .

A 8 heures le temps s'est éclairci. 9 heures, rencontré un troupeau d'une vingtaine d'éléphants qui fuient au petit trot à notre approche. Depuis hier l'on rencontre sur la rive gauche de nombreux rôniers.

Arrêt et campement sur la rive droite à 5 h. 30.

24 juillet (distance parcourue : 40 kilomètres). — Départ à 6 heures, le temps est couvert, légère brise du Sud-Ouest. 7 heures, arrivée au village du chef Djinghé Tang Marol ; le chef nous attend à la rive, c'est un vieillard, il demande à prendre passage à bord pour se rendre dans l'un de ses villages un peu plus loin, ce qui lui est accordé ; nous profitons de cet arrêt pour faire quelques achats de vivres. A 9 h. 15 un troupeau de girafes est aperçu à 200 mètres de la rive, il fuit à notre approche. Toujours même aspect de pays. La pluie commence à tomber vers 11 heures. Le nombre d'hippopotames que l'on rencontre est incroyable, ils paraissent inoffensifs et nous laissent passer ; en général, l'hippopotame ne charge que lorsqu'il est blessé ou lorsqu'une mère et son petit sont sur notre passage. La pluie tombe toute la soirée. Il est 7 h. et demie lorsque le « Faidherbe » marchant dans une obscurité complète au fil du courant arrive au village de Yoll Hayar où le campement est établi. Je fais la remarque que les Djingués ne sont pas hospitaliers, c'est à grand'peine que nous pouvons obtenir un peu de bois pour la cuisine de nos tirailleurs et quelques cases pour abriter nos hommes.

25 juillet (distance parcourue : 25 kilomètres). — La pluie a persisté toute la nuit, la température est très fraîche, on supporte aisément les vêtements

de drap. Départ à 6 h. 30, ma baleinière étant en avance sur les autres embarcations je m'arrête près d'un groupe de villages, quelques indigènes viennent me vendre des vivres, un chef m'adresse l'étonnante question suivante : « Est-ce vrai que ce sont les Français qui ont arrêté les pluies ? » On le dit partout, ajoute t-il. Cette question avait déjà été posée plusieurs fois au capitaine Marchand à Fort Desaix et cela parce que la saison des pluies était en retard sur les autres années, de sorte que les indigènes croyaient que ce retard était dû à l'arrivée des Français dans le pays. Il a été très difficile de leur faire comprendre que nous n'y étions pour rien.

Depuis hier la rivière est beaucoup moins large, à certains endroits elle n'a guère que 60 mètres.

La profondeur du Soué ayant sensiblement augmenté, le «Faidherbe» marche à la vapeur ; si l'essai est satisfaisant, il remorquera demain toutes les embarcations.

Arrêt et campement à 4 h. 15 sur la rive droite. Tué un hippopotame.

26 juillet (distance parcourue : 65 kilomètres). — Départ à 6 h. 30 à la vapeur, toutes les embarcations sont remorquées ; 8 h. 05, passé un petit affluent de gauche. Le « Faidherbe » en marche effraie les animaux qui s'enfuient affolés à son approche, deux hippopotames et un crocodile sont culbutés. Midi 40. Passé un bras (de droite) du Soué. La rivière étant devenue trop étroite et formant des tournants très brusques on est obligé de détacher les embarcations qui reprennent la marche à la pagaie. 1 h. 15. Passé le bras du Soué signalé à midi 40. Beau temps. Vent d'Est. Arrêt à 1 h. 40 près d'un petit bois ; on y fait le campement afin de pouvoir réparer les avaries survenues aux embarcations par suite des chocs violents qu'elles ont reçus dans les tournants contre les rives pendant la marche à la vapeur de la matinée ; on fait également une bonne provision de bois pour la cuisson des aliments pendant la traversée des marais. Moustiques en très grande quantité.

27 juillet (distance parcourue : 30 kilomètres). — Départ à 6 h. 30. Marche à la vapeur, embarcations remorquées, la rivière a de 40 à 50 mètres de large. 7 h. 20. Abordage à la rive gauche, une pirogue chavire avec ses passagers, pas d'accident de personnes fort heureusement.

9 h. 25. Le peu de largeur du chenal dans lequel nous naviguons

nous oblige à reprendre la marche à la pagaie, une pirogue a de nouveau chaviré, pas d'accident à déplorer. Les rives de terre argileuse ont disparu pour faire place aux herbes, nous sommes à proximité de l'entrée des marais. A chaque instant nous sommes incommodés par de grosses mouches qui nous piquent jusqu'au sang, c'est énervant.

On n'aperçoit plus que quelques rares arbres, on a devant soi une immense plaine inondée. A 4 heures nous entrons dans le marais, il n'y a plus de berges, de grands roseaux entravent le chenal, on n'avance que très lentement en se frayant un passage. Arrêt à 5 heures. Le campement se fait sur les embarcations, entassées les unes à côté des autres.

28 juillet (distance parcourue : 1 kilomètre 200). — Départ à 6 heures du matin, les herbes nous empêchent d'avancer ; le « Faidherbe » est halé avec les plus grandes difficultés, on coupe les herbes avec des matchettes pour élargir le chenal ; cette première journée a été très fatigante pour tout le monde. Arrêt à 5 h. 30 et campement sur les embarcations qui, chargées comme elles le sont, pourraient couler pendant la nuit si quelques hommes se déplaçaient trop brusquement.

29 juillet (distance parcourue : 200 mètres) — Départ à 6 heures du matin, les nuits sont terribles à cause des moustiques innombrables, on repose peu. Les baleinières et le chaland prennent les devants, afin d'atteindre un petit lac signalé à plusieurs kilomètres devant nous ; là un îlot permettra de les décharger, puis ces embarcations retourneront déchargées vers le « Faidherbe » qui, enfoncé dans la vase, avance péniblement. 7 h. 30. Le petit chenal que nous suivions cesse brusquement, il n'y a plus assez d'eau pour que les baleinières puissent avancer, on les traîne dans la vase, les gaz qui s'échappent du marais répandent une odeur pestilentielle. A 2 heures il est impossible d'avancer plus loin, je fais retour en arrière vers la vapeur pour rendre compte de la situation. Le capitaine Germain fait alors ouvrir un chenal par les tirailleurs qui descendent dans le marais pour couper les herbes et les roseaux, ils sont embourbés jusqu'aux aisselles et se meuvent difficilement. Ce travail est excessivement long. (4 heures). Une violente tornade éclate avec pluie torrentielle pendant une demi-heure. Le travail cesse et le campement est fait à bord de nos embarcations. La cuisine se fait très difficilement, l'emplacement manque, nous sommes trop serrés.

30 juillet (distance parcourue : 200 mètres en arrière). — Le travail reprend à 5 h. 30 du matin. A midi, à la suite d'une reconnaissance en avant au moyen d'une pirogue délestée, l'on apprend qu'il est impossible de continuer par suite de manque de profondeur, ordre est donné de revenir en arrière pour rechercher une autre voie. Nous installons notre campement au même endroit qu'hier. A 4 h. 30. Violente tornade avec forte pluie pendant une heure. Le bois qui est mouillé ajoute une difficulté en plus pour faire la cuisine.

31 juillet (500 mètres en arrière). — A 5 heures du matin, nous continuons la marche en arrière avec plus de difficultés encore que nous en avions eues pour aller, car le courant est contraire et les herbes et roseaux que nous avons foulés nous gênent beaucoup plus. Nous envoyons de nouveau une pirogue en reconnaissance. Cette pirogue rentre à 3 heures du soir. Un chenal existe, parait-il, au Sud-Est, mais est-il bon ? nous n'y arriverons que demain dans la matinée. 3 h. 30 tornade, le vent d'une violence extrême enlève nos toiles de tente que nous avions mises sur les embarcations pour nous abriter, la pluie tombe à torrents pendant trois quarts d'heure ; nous reprenons le travail ensuite jusqu'à 5 h. 30. On fait le campement sur un petit ilot de 10 mètres carrés, nos hommes ont de la vase jusqu'à la cheville, mais ils préfèrent encore mieux cela que de coucher sur les embarcations. Les européens campent sur le « Faidherbe ».

1er août (distance parcourue : 100 mètres). A 6 heures du matin, reprise du travail et continuation de la marche en arrière. A 3 h. 30 nous arrivons à l'entrée du nouveau chenal, c'est heureux car nos hommes sont excessivement fatigués par ces travaux faits en pure perte. La marche en avant dans le nouveau chenal commence à 4 h. 30. Arrêt à 5 h. 30 et campement à bord des embarcations.

2 août (distance parcourue : 800 mètres). — Dans la nuit la pluie est tombée et ne s'est arrêtée qu'à 10 heures du matin. La matinée est employée à transborder les charges des baleinières sur le « Faidherbe », afin qu'elles puissent aller rechercher le chargement du « vapeur » qui a été déposé sur l'ilot où a été fait le campement du 31 juillet et afin de permettre au « Faidherbe » d'avancer plus facilement. Pendant ce temps nous reprenons la marche en avant, le chenal que nous suivons est relativement assez bon, avec un fort courant ; la marche serait

bonne si de nombreux tournants à angle droit ne nous obligeaient de perdre notre temps à faire tourner le vapeur. Le chenal a 2 m 50 de largeur avec une profondeur de 3 mètres. Arrêt à 5 h. 30 et campement sur les embarcations.

3 août (distance parcourue : 1.500 mètres). — Une pluie fine est tombée pendant une partie de la nuit. Départ à 6 heures du matin, la marche est lente et pénible à cause des brusques tournants. Les baleinières sont de retour à 10 heures, elles ont mis une journée pour faire le trajet que le « Faidherbe » a fait en quatre jours.

L'horizon est toujours borné par les herbes. L'arrêt a lieu à 5 heures et le campement se fait sur les embarcations.

4 août (distance parcourue : 4 kilomètres). — Une violente tornade a éclaté cette nuit et la pluie torrentielle qui s'en est suivie a fait monter à bord du « Faidherbe » une partie de nos hommes venus pour s'abriter, mais aveuglés par la pluie ils se sont mis presque tous sur même bord, de sorte que notre petit vapeur a failli couler, l'eau entrant de tous côtés à la fois. Mais ce qu'il y a de plus fort c'est qu'ils ne voulaient pas passer à l'autre bord pour assurer la stabilité du bateau, tant ils étaient abrutis par suite de cette succession de nuits sans repos et des fatigues énormes auxquelles ils avaient été astreints. Nous dûmes employer la force pour éviter une catastrophe.

La pluie ne cessa qu'à 6 h. 30 et le départ eut lieu à 6 h. 45. Peu après le chenal s'élargit de plusieurs mètres et le courant étant très fort, nous avancions à une allure que nous ne connaissions plus depuis quelques jours. Cependant cette marche eût été trop belle si nous n'avions été arrêtés de temps en temps par le Sedd (amas d'herbes mortes formant barrière, obstruant le chenal et très difficile non seulement à écarter mais encore à enfoncer sous les embarcations). 9 h. 30. Nous arrivons à un petit lac presque rond de 250 mètres environ. 9 h. 50. Autre lac plus grand de 400 mètres puis à la sortie le chenal étroit et embarrassé d'herbes reprend ; peu après nous passons des mares toujours suivies de petits chenaux obstrués, qu'il faut forcer. Arrêt à 6 heures. Le campement est fait à bord des embarcations.

5 août (distance parcourue : 3 kilomètres). — Départ à 6 h. 15 du matin. Nous traversons un très bon chenal de 10 mètres de largeur sur 2 kilomètres de longueur. Nous apercevons pour la première fois depuis notre

entrée dans le Marais la présence d'êtres humains. Ce sont des Djingués qui habitent des îlots du Marais, ils sont embarqués dans de très petites pirogues de 3 à 4 mètres de longueur sur 30 à 40 centimètres de largeur. Avec ces frêles embarcations d'une légèreté extrême ils peuvent naviguer en tous sens dans le Marais avec une certaine rapidité. Ils glissent au milieu des herbes avec la plus grande facilité mais il leur faut une grande habitude, car ces embarcations ne peuvent contenir que deux ou trois hommes au plus et l'équilibre le plus complet leur est obligatoire, le moindre mouvement irréfléchi les ferait chavirer. Ces habitants du Marais sont naturellement peu sociables, c'est à peine s'ils ont consenti à s'approcher à 300 mètres de nous et encore c'est grâce à un interprète arabe de race Djingué que nous avions avec nous, qu'ils sont entrés en relations. Ils veulent bien nous guider à travers le Marais à la condition que leur paiement se fera chaque matin; ce paiement consistera en deux ou trois mètres de calicot, quelques perles, une glace et deux sonnettes. Mais comme ils ne veulent pas s'approcher de nous on sera dans l'obligation d'attacher ces objets à une touffe d'herbes et ils viendront les chercher après notre passage. Ce genre de communication est assez original. Vers 4 heures du soir nos nouveaux guides disparaissent au milieu des herbes pour s'en retourner chez eux, ils doivent revenir demain.

Arrêt à 4 heures. Campement sur les embarcations.

6 août (distance parcourue : 3 kilomètres). — Dans la nuit une violente tornade avec pluie torrentielle nous tient en éveil pendant plusieurs heures, nos fournitures de literie sont inondées. 6 h. 15. Départ. Nous n'avons plus de chenal, on en fait un à travers les roseaux, nous passons de temps en temps des mares d'une cinquantaine de mètres. Cette traversée du Marais est tout ce qu'il y a de pénible, et ce n'est que grâce à nos braves Soudanais dont le courage et l'endurance sont admirables que nous pouvons accomplir ce tour de force, de faire passer pour la première fois au monde un vapeur dans cette région. On se rappelle qu'il y a seize ans Gessi-Pacha a perdu dans ces marais plus de 300 de ses hommes, qui pendant six mois se sont débattus contre les fatigues et la faim au milieu de ce labyrinthe de marécages.

Le travail que font nos tirailleurs est incroyable; depuis le 28 juillet, c'est-à-dire depuis notre entrée dans le Marais, ils sont toute la journée dans l'eau et la vase coupant les herbes, halant les embarcations les unes après les autres, mangés et mordus par les sangsues et les multi-

tudes d'insectes. La nuit ils sont répartis dans les baleinières et le petit vapeur où ils sont entassés au point de ne pouvoir s'allonger, en outre ils sont incessamment harcelés par les moustiques. Malgré tout cela pas une plainte, la discipline est toujours excellente. La conduite de ces braves gens est plus qu'admirable ; aussi combien est-on fier de commander à de pareils soldats. Ce recrutement d'auxiliaires Soudanais fait le plus grand honneur au capitaine Mangin qui, depuis Kayes jusqu'à Tombouctou, est allé les choisir lui-même en profond connaisseur d'hommes de ce Soudan où il a habité de longues années.

Arrêt à 6 heures. Le campement se fait à bord des embarcations.

7 août (distance parcourue : 1 kilomètre 500). — Départ à 6 h. 15. Il fait un brouillard assez fort, la marche est plus lente à cause des nombreux tournants, l'on est quelquefois obligé de soulever le « Faidherbe » pour le faire tourner. Les herbes sont moins hautes, on aperçoit sur notre droite une ligne d'arbustes. Arrêt à 5 h. 45′. Campement à bord des embarcations.

8 août (distance parcourue : 3 kilomètres). — Tornade pendant la nuit avec pluie légère. Départ à 6 h. 20. La matinée a été extrêmement pénible à cause du peu de profondeur et du peu de largeur du chenal, l'on était obligé parfois de creuser de chaque côté pour faciliter l'évolution du vapeur. A 1 heure du soir nous n'avions pas fait 500 mètres. Par contre l'après-midi a été bonne, on a trouvé un chenal plus large qu'on a pu parcourir sans trop de difficultés, 2 kilomètres et demi. A 4 h. 30 nous passons près d'un groupe de petits arbustes et nous apercevons plusieurs petites cases de Djingués construites sur un îlot. Pour la première fois, ceux-ci consentent à nous aborder pour nous vendre du poisson. Nous leur faisons part de notre étonnement, ils nous répondent que les blancs qui sont passés quelque temps auparavant leur ont acheté beaucoup de poisson et qu'ils l'ont bien payé.

Les cases de ces indigènes sont curieuses, de forme ronde à toit conique, elles sont petites, très basses et entièrement recouvertes de terre avec une couche de bouse de vache. Ce procédé, d'ailleurs en usage dans tous les villages Djingués, a pour but de tenir éloignés les moustiques qui, comme je l'ai déjà dit, pullulent dans ces régions marécageuses. Nous constatons avec satisfaction que l'eau est devenue limpide, c'est d'un bon augure. Arrêt à 5 h. 30. Nous continuons à camper sur les embarcations.

9 août (distance parcourue : 1 kilomètre 500). — Départ à 6 heures et demie. Dans les mares que nous traversons, nous rencontrons beaucoup de nénuphars, de papyrus et autres plantes aquatiques. A partir de 8 heures nous entrons dans un chenal très mauvais, étroit, rempli d'herbes et des tournants brusques qui offrent à la marche de notre flottille les difficultés les plus grandes, c'est à peine si l'on fait 50 mètres à l'heure. Les premières embarcations font arrêt à 2 heures au bord d'un îlot dans lequel se trouve une petite case ; plusieurs arbres de faible dimension donnent à cet ilot l'aspect d'une oasis, au milieu d'un désert. Le « Faidherbe » n'y arrive qu'à 5 h. 30. Pour la première fois depuis bien longtemps on fait le campement à terre dans l'ilot. Quelques Djingués viennent vendre du poisson et quelques moutons.

10 août (distance parcourue : 1 kilomètre 500). — Départ à 6 h. 30 du matin. Une violente tornade vient interrompre notre marche à 7 h. 30, la pluie tombe abondamment pendant près d'une heure. Le chenal est devenu meilleur. il y a moins d'herbes, mais les nombreux coudes nous font perdre toujours beaucoup de temps. Nous arrêtons à 5 heures. On campe sur les embarcations.

11 août. — Les baleinières partent à 7 heures du matin à la recherche d'un îlot afin d'y déposer leur chargement pour venir prendre ensuite celui du « Faidherbe » qui ne peut plus avancer par suite de manque de fond. Elles reviennent à vide à 5 heures du soir et sont rechargées aussitôt. Même campement qu'hier. Quelques Djingués viennent vendre des vivres. Une monnaie que ces indigènes préfèrent ce sont les « dabas » sorte de houe grossière qui représente la valeur de 4 cuillers de perles. Un mouton dans le marais se paie 2 dabas, c'est-à-dire 8 cuillers de perles ou une valeur de 1 fr. 50 à 2 francs (marchandise rendue ici).

12 août (distance parcourue : 1 kilomètre 500). — Départ à 6 h. 15′ du matin, forte pluie à 7 heures et demie pendant une heure, notre vapeur, quoique délesté de son chargement, éprouve encore de très grandes difficultés à avancer ; quand les coudes sont trop brusques on est obligé de le soulever pour le faire évoluer. Arrêt à 6 heures du soir. Campement sur les embarcations.

13 août (distance parcourue : 3 kilomètres 200). — Départ à 6 heures du matin. La marche est très lente à cause du « Sedd » qui encombre le chenal. A une heure nous entrons dans un chenal plus large, ce qui nous permet d'accélérer la marche, nos hommes épuisés peuvent se reposer. Le « Faidherbe » reprend son chargement. Même aspect du marais. A 6 heures du soir, arrêt et campement sur les embarcations.

14 août (distance parcourue : 8 kilomètres). — Forte tornade pendant la nuit avec pluie d'une heure. Départ à 6 heures du matin : le chenal a 10 mètres de largeur, la marche est très bonne. 7 heures, le chenal s'élargit, il a environ 40 mètres de largeur. Peu après nous entrons dans un grand lac de 2 kilomètres, le courant y est faible, l'eau est limpide. A 10 heures nous sortons du lac pour entrer dans un grand chenal de 70 mètres de large. Nous rencontrons pour la première fois un groupe d'hippopotames dans le marais. A 1 heure nous rentrons dans un petit chenal, la vase y est épaisse et profonde, on fait à peu près 50 mètres à l'heure avec de grandes fatigues ; les gaz pestilentiels qui s'échappent de la vase sont suffoquants, je comprends très aisément que la traversée de ces immenses marais n'ait jamais tenté aucun explorateur. A 4 heures forte tornade avec pluie abondante pendant une demi-heure. Arrêt à 6 heures. Campement à bord des embarcations. A 8 heures du soir nouvelle tornade avec pluie pendant une partie de la nuit.

15 août (distance parcourue : 800 mètres). — Départ à 6 heures du matin. Le chenal est complètement obstrué, nos hommes halent les embarcations sur les herbes et dans la vase. 3 heures. Un Djingué arrive en pirogue et remet au capitaine Germain un courrier du capitaine Marchand dont on était sans nouvelles depuis plus de deux mois. Nous apprenons par ce courrier que le premier groupe de la Mission a éprouvé beaucoup de difficultés dans la traversée du marais, mais des difficultés d'un autre genre : en juin la crue ne s'était pas encore produite, les eaux étaient très basses, de sorte que le capitaine Marchand, s'était trouvé dans l'obligation d'établir des écluses en fermant le chenal, afin de faire venir l'eau nécessaire pour naviguer. Ce courrier nous apprend en outre que le capitaine Mangin, le lieutenant Largeau, le sergent Dat et les tirailleurs, qui étaient à la Meschra er Reck, ont pu s'embarquer à ce point, sur des pirogues, et ont pu rallier le premier groupe en passant par le canal de Kitte. En somme malgré tous les obstacles

rencontrés et les fatigues sans nombre, tout marche bien et nous conservons bon espoir.

A 5 heures et demie, arrêt et campement sur les embarcations.

16 août (distance parcourue : 2 kilomètres 500). — Départ à 6 heures du matin. Le chenal est toujours aussi mauvais et la marche est lente et pénible. A 4 heures du soir entrée dans un lac de 1 kilom. 500 de longueur sur 800 mètres de largeur. Tué un hippopotame. Arrêt à 4 heures et demie. Campement sur les embarcations.

17 août (distance parcourue : 1 kilomètre). — Nos Soudanais et Yakomas ont passé une partie de la nuit à festoyer avec la viande de l'hippopotame tué hier. Départ à 6 heures du matin, nous entrons dans un petit chenal de 2 mètres de largeur où les herbes recommencent à barrer le passage. La marche est lente, nous aspirons à sortir de ces infects marais. Arrêt à 5 heures. Campement à bord des embarcations.

18 août (distance parcourue : 3 kilomètres 500). — Départ à 6 heures du matin, le chenal devient meilleur. Depuis hier la chaleur est accablante. A 3 heures nous entrons dans un canal de 800 mètres de largeur. Est-ce la fin du marais? Nous arrêtons à 4 heures et l'on campe sur les embarcations.

19 août (distance parcourue : 8 kilomètres). — Vive la France! c'est fini les marais, quelle joie se reflète sur tous les visages, il nous semble à tous que nous entrons dans un autre monde. Nos misères et fatigues sont pour ainsi dire finies, celles que nous aurons par la suite ne seront certainement rien en comparaison de celles subies dans les marais. Nous partons à 6 heures du matin, le canal se resserre de temps à autre, mais dans sa plus petite largeur, il a encore au moins 30 mètres. Le manque de bois nous empêche de naviguer à la vapeur, on se servira de la voile jusqu'à ce que l'on ait trouvé du combustible. La traversée des marais du Soué et du Bahr el Ghazal qui vient de prendre fin met un terme à nos inquiétudes, car chaque jour nos hommes épuisés par les fatigues et les insomnies devenaient plus faibles, et le nombre des malades augmentait, la navigation en eau libre leur permettra de reprendre des forces. L'aspect du pays n'a pas varié, c'est toujours à perte de vue une immense plaine submergée. Le canal dans lequel nous sommes a 10 pieds d'eau; le courant se fait peu sentir. Les hippo-

potames et les crocodiles sont nombreux. A 10 heures, un accident, dont les conséquences auraient pu être désastreuses, est arrivé au « Faidherbe ». Un jeune hippopotame s'était approché du vapeur, lorsque la mère, pensant qu'il courait quelque danger, se jeta sur le bateau et d'un coup de dent fit une déchirure de plus 15 centimètres dans la coque, fort heureusement un peu au-dessus de la ligne de flottaison, cette avarie put être réparée sur le champ. A partir de ce moment nous faisons beaucoup attention à ces monstres et si l'on s'aperçoit de leurs mauvaises intentions l'on n'hésite pas à les tirer à bout portant. 2 heures, le vent devient contraire et ralentit sensiblement nôtre marche, le courant paraît plus rapide. Arrêt à 5 heures et demie. On continue à camper sur les embarcations faute de terre.

20 août (distance parcourue : 12 kilomètres). — Le vend du Sud a soufflé en tempête toute la nuit. Départ à 6 heures du matin. Le canal a 50 mètres de largeur et 12 à 15 pieds de profondeur. A 9 heures le canal s'élargit et peut avoir 5 à 600 mètres. De nombreuses pirogues Djingués accostent le bateau pour nous vendre du bois avec lequel nous pourrons marcher à la vapeur. 2 heures du soir le « Faidherbe » qui a allumé ses feux se met en marche. Mais nous n'avons pas de chances car la profondeur se trouve bientôt réduite au minimum ; de 2 heures à 6 heures du soir nous faisons à peine de 8 à 10 kilomètres. On stoppe à 6 heures et comme de coutume on campe à bord.

21 août (distance parcourue : 15 kilomètres). — Le peu de bois, que nous avons pu acheter hier, est épuisé, on est obligé de reprendre la marche à la voile. Départ à 6 heures du matin, nous avons un très bon vent de Sud-Ouest, nous marchons à une très bonne allure. Vers 2 heures du soir une pirogue est chavirée par un hippopotame, elle coule presque aussitôt sans qu'il nous soit possible de la remettre à flot ; fort heureusement il n'y a pas d'accident de personne. Avec ma baleinière je me porte au secours de quelques-uns des naufragés, lorsque tout à coup, l'embarcation reçoit un choc terrible qui la soulève hors de l'eau, c'est une nouvelle attaque d'un hippopotame. Ma baleinière est trouée au fond et l'eau entre rapidement, je n'ai que le temps de la faire entrer dans les herbes où on peut immédiatement boucher le trou. En présence de ces charges réitérées par les hippopotames, le capitaine Germain ordonne de faire feu sur tout hippopotame en vue à

200 mètres au plus. La marche reprend et nous arrêtons à 5 heures et demie. Campement sur les embarcations.

22 août (distance parcourue : 5 kilomètres). — Départ à 6 heures. Marche très lente par suite du vent contraire. A 9 heures nous entrons dans le canal de gauche de l'île Ghyerdiga, quelques minutes après nous arrêtons au pied d'un îlot, où l'on aperçoit deux petites cases, notre interprète Djingué dit que nous sommes dans la région habitée par les Nouers, tribu du Bahr el Ghazal. On met pied à terre, il n'y a personne dans l'île, j'envoie mes hommes couper du bois pour le « Faidherbe ». Le vapeur n'arrive qu'à 3 heures du soir, le vent contraire l'empêchait d'avancer. Campement à terre dans l'île.

23 août (distance parcourue : 28 kilomètres). — Nous avons passé une nuit terrible à cause des moustiques, nous ne les avons jamais sentis aussi nombreux. Bernard et moi partons à 6 heures avec deux baleinières, le chaland et la pirogue. Le peu de bois que nous avons trouvé ne permet au « Faidherbe » qu'une marche de quelques heures; comme le vent est favorable nous pourrons faire du chemin avec nos embarcations sans que l'on ait à s'occuper du vapeur. Le Bahr el Ghazal dans lequel nous sommes enfin entrés a 150 mètres de largeur et plusieurs mètres de profondeur. A 9 heures, le vent augmente, de sorte que nous filons à une bonne vitesse. A 11 heures, le « Faidherbe » nous rejoint et continue sa marche, nous le perdons bientôt de vue. Je fais arrêt et le campement est établi sur la rive droite à 4 heures du soir.

24 août (distance parcourue : 30 kilomètres). — Départ à 6 heures, le manque de vent nous oblige à marcher à la pagaie. A 8 heures le « Faidherbe » vient à notre rencontre pour nous prendre en remorque ; une heure plus tard nous arrivons à l'embouchure du Bahr el Arab qui est complètement obstrué par le Sedd à un kilomètre en amont de son embouchure. Nous arrêtons sur la rive gauche au campement occupé par le « Faidherbe » la nuit précédente. On embarque le bois coupé par les tirailleurs, ce travail est à peine terminé qu'une très violente tornade éclate, le vent souffle en tempête, le fleuve est tellement agité que les vagues menacent de faire couler les embarcations ; on est obligé de les amarrer fortement à la rive pour les protéger. La pluie tombe ensuite à torrents pendant plusieurs heures. Ce n'est qu'à

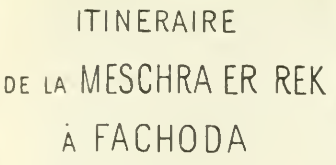
une heure du soir qu'on peut se mettre en marche. Le « Faidherbe » remorque toutes les embarcations, le Ghazal se rétrécit sensiblement, il n'a plus que 50 mètres. Arrêt à 5 heures du soir. Campement à terre sur la rive gauche.

Les rives sont maintenant bien dessinées, on aperçoit quelques bosquets de temps à autre.

25 août (distance parcourue : 60 kilomètres). — Départ à 6 heures et demie, le temps est couvert et la pluie tombe légèrement, léger brouillard. Vers 9 heures le Ghazal se rétrécit de plus en plus, c'est à peine s'il a 15 mètres, le courant est très fort, sa profondeur est de 5 à 6 mètres, les rives disparaissent sous les hautes herbes et les papyrus très nombreux dans ces parages. Le bruit du vapeur affole les hippopotames et les crocodiles qui pullulent. On aperçoit quelques termitières. Arrêt sur la rive droite. Le campement est établi à terre.

26 août (distance parcourue : 70 kilomètres). — Un brouillard très épais nous oblige à ne partir qu'à 7 heures et demie. On rencontre des vols considérables d'aigrettes. Le Ghazal s'élargit à 100 mètres. A 2 h. 30 nous doublons l'embouchure du Bahr el Ghazal et nous entrons dans le lac Nô de 2 kilomètres de longueur sur 1.500 mètres de largeur, puis nous entrons dans le Bahr el Djebel ou Nil Blanc. Nos trois couleurs flottent enfin sur ce Nil, nous oublions toutes nos peines et nos privations en présence de ce résultat tant désiré. Les eaux sont noirâtres. Nous arrêtons à 2 heures et demie près d'un bois pour refaire notre approvisionnement de combustible. Le lieutenant Dyé et moi descendons les premiers; à peine sommes-nous engagés dans le bois que nous sommes entourés d'abeilles, qui nous piquent et nous affolent de douleur en quelques secondes, nous nous jetons dans le fleuve espérant échapper à ces terribles bêtes mais elles nous poursuivent, nos cris sont entendus du bord, on nous envoie une embarcation pour nous rechercher. Arrivés au vapeur nous espérons être à l'abri, mais il n'en est rien, les abeilles reviennent à la charge; heureusement que les feux ne sont pas éteints et que nous pouvons partir de suite et gagner un autre mouillage où cette fois nous sommes tranquilles. Le campement est fait à terre.

27 août (distance parcourue : 60 kilomètres). — Départ à 8 heures du matin. A midi nous passons devant les premiers villages Chillouks de la rive


ITINERAIRE
DE LA MESCHRA ER REK
À FACHODA
Mission Marchand
Omdurman
Khartoum
Nil Bleu
Nil Blanc
El Koua
Bagaras
Bagaras
Chillouks
Nil Blanc
Dinkas
Chillouks
Fachoda
Douma. R
Dinkas
Nouers
Lac Nô
Bahr-el-Ghazal
Nil Blanc
Bahr el Arab
Sobat. R.
Djour. R.
Toudj. R.
Bahr el Djebel. fl.
Bahr el Zeraf. fl.
Nouers
Meschra er Rek

gauche; chaque village paraît avoir de cinquante à soixante cases groupées et de même forme que celles des Dinkas-Djingués. A 2 heures nous apercevons une montagne à l'est à plusieurs kilomètres. A 2 h. 15 nous doublons l'embouchure du Bahr el Zéraf. L'aspect du pays est peu changé, ce sont toujours des plaines immenses avec quelques arbres par ci par là, cependant l'on aperçoit quelques bois sur la rive droite. Les papyrus sont encore ici très nombreux, l'on rencontre de nombreuses îles ainsi que des îlots d'herbes flottantes, c'est incroyable ce que le Nil charrie d'herbes. Nous arrêtons à 4 heures du soir sur la rive droite. A 5 heures nous essuyons une violente tornade avec une forte pluie qui dure toute la soirée.

28 août (Distance parcourue : 80 kilomètres). — Départ à 6 heures et demie. A 7 heures 45 nous passons devant le premier village situé sur la rive droite. A 10 heures et demie nous doublons l'embouchure du Sobat, affluent de droite, le courant de cette importante rivière est très rapide et la couleur de l'eau qui est très blanche tranche d'une façon singulière sur les eaux noirâtres du Nil. A ce point le Nil Blanc mérite son nom car ses eaux prennent la couleur de celles du Sobat dont le débit est très important. Le Sobat a 200 mètres de largeur à son embouchure, il est très encaissé. Le Nil a ici une largeur de 8 à 900 mètres. Nous rencontrons maintenant de nombreux villages sur l'une et l'autre rive du Nil. Les indigènes nous regardent passer avec étonnement, mais sans inquiétude ; nous interrogeons quelques-uns d'entre eux au passage, ils nous disent que nos frères (le premier groupe) sont installés à Fachoda. Quelle joie ! le but est enfin atteint, victoire ! Nous sommes arrivés avant les Anglais.

Nous faisons arrêt à 5 h. 30 et nous établissons le campement pour la dernière fois car demain nous arriverons à Fachoda où la Mission tout entière sera réunie pour *la première fois depuis notre départ de France*.

29 août (distance parcourue : 28 kilomètres). — 42e et dernier jour de navigation depuis notre départ de Fort Desaix. Nous nous mettons en route à 8 heures. Les tirailleurs prennent leur plus belle tenue, tout le monde rayonne de bonheur. A 10 heures, l'homme de vigie signale le drapeau français, de suite nos lorgnettes sont braquées et en effet nous apercevons un immense drapeau tricolore flottant sur un bastion (rive gauche) ; une émotion intense nous prend tous, blancs et noirs, la joie

est grande et les cris, les chants de nos braves tirailleurs se font entendre. Quant à nous, nous sommes vivement émus et les larmes nous viennent aux yeux.

Le « Faidherbe » fait entendre à différentes reprises son sifflet, c'est le salut que nous envoyons à nos camarades. Nous approchons et très distinctement nous apercevons les costumes des européens et les silhouettes des tirailleurs du premier groupe debout sur les murs d'enceinte de l'ancienne Moudirieh égyptienne, devenue la citadelle française de Fachoda. Les bras, les mouchoirs, les chapeaux s'agitent quand le « Faidherbe », marchant à toute vapeur, passe devant le Fort pour aller prendre à 1.800 mètres en aval la passe qui doit nous faire accoster au pied de la citadelle.

Comme au départ de Fort Desaix la pluie tombe à torrents, le capitaine Mangin vient à notre rencontre dans une embarcation, il est bientôt à bord. Après les vigoureuses poignées de main, les interrogations nombreuses s'entrecroisent de part et d'autre. Nous apprenons alors que tout le monde est en bonne santé, que les Derviches sont venus attaquer le Fort le 25 août avec 1.500 hommes, deux canonnières, sept grands chalands en acier et un canon, et qu'ils ont été repoussés avec de très grandes pertes après toute une journée de combat. Les Chillouks dont nous avions gagné la confiance et la sympathie, avaient averti que les Mahdistes devaient revenir en nombre la nuit du 28 au 29 c'est-à-dire la nuit dernière, mais ils ne se sont pas présentés. On juge de la joie de nos compagnons de nous voir arriver si à propos avec un stock de munitions et un renfort de cinquante fusils.

Nous stoppons à 11 heures et demie et le débarquement s'opère, nous revoyons nos camarades en bonne santé et, après les premiers moments d'effusion, nous allons nous réconforter avec un excellent punch, car nous sommes trempés jusqu'aux os.

Les tirailleurs et Yakomas sont dans l'allégresse la plus grande, ils se serrent les mains, s'embrassent, en un mot c'est un jour de fête pour tout le monde.

J'arrête ici mon journal de marche, je ne pouvais mieux faire connaître les marais du Soué et du Bahr el Ghazal qu'en donnant jour par jour la relation sincère de notre traversée, j'ai dû bien souvent répéter les mêmes choses mais ces redites étaient nécessaires et mes notes personnelles de cette navigation peu ordinaire ont été écrites chaque jour sous l'impression du moment.

De l'ancienne Mondirieh de Fachoda il ne restait que des ruines, les Mahdistes lors de leur invasion du Soudan égyptien n'avaient pas cru devoir occuper la citadelle et avaient complètement ruiné tout ce qui existait. Ils avaient construit un fortin à Reng à 75 kilomètres en aval de Fachoda, poste qu'ils occupèrent jusqu'à l'arrivée de l'expédition Anglo-Egyptienne en septembre 1898.

Des anciennes fortifications de Fachoda il restait des débris de bastions, les fossés à moitié comblés et une poudrière qui menaçait ruines; fort heureusement les briques des anciennes habitations existaient encore de sorte que le premier groupe put, dès son arrivée, et sous la direction du capitaine Mangin, commencer l'enceinte de la nouvelle citadelle. Les fossés furent déblayés et quatre bastions, un à chaque angle furent immédiatement construits; il fallait avant tout s'occuper de fortifications, plutôt que de construire des habitations dont le besoin se faisait moins sentir. Jusqu'à l'arrivée du deuxième groupe, les travaux urgents furent poussés avec activité par le premier groupe. Les Chillouks qui, dès les premiers jours de notre arrivée, ne se faisaient aucune illusion sur le sort que les Derviches nous réservaient, en voyant une aussi petite troupe, n'avaient aucune confiance dans la durée de notre séjour dans leur pays; ils n'avaient pas consenti à nous prêter leur concours pour les travaux du poste. Ce n'est qu'à la suite du combat du 25 août que leur opinion se modifia. Le « Mek » (sultan) des Chillouks qui était auparavant l'âme damnée des Derviches vint nous faire des salamalecs et nous demanda que la France prit sous sa protection le pays chillunk tout entier dont la population atteint le chiffre respectable de 1.800.000 habitants. Un traité fut signé dans ce sens le 3 septembre entre le capitaine Marchand, le Mek et les principaux notables de la tribu.

Quelques huttes furent construites dans le poste pour abriter les européens et les tirailleurs qui jusqu'à ce jour se servaient des tentes en très mauvais état par suite du long usage.

Pendant ce temps tous les hommes valides travaillaient à la construction d'un réduit dans l'intérieur de la citadelle. Le travail commençait à cinq heures du matin jusqu'à midi, puis reprenait à deux heures jusqu'à six heures. Il y avait à ce moment urgence de l'entreprendre, car on pouvait craindre de la part des Derviches une nouvelle attaque, qui cette fois eut été plus sérieuse encore que la première, car ils avaient pu se rendre mieux compte de notre position et de l'état de nos forces.

La rive gauche du Nil, du lac Nô jusqu'au douzième parallèle, est habitée par les Chillouks; la rive droite l'est par les Dinkas jusqu'au Sobat. Les Chillouks et les Dinkas sont de la même race, ils ont mêmes mœurs, mêmes coutumes, mêmes usages que ceux que j'ai décrits pour les Dinkas-Djingués du Soué. Les Dinkas de la rive droite étaient régulièrement pillés par les Derviches plusieurs fois l'an. Les Chillouks (rive gauche) par suite de leur soumission au Khalife payaient un impôt et pouvaient vivre dans une certaine sécurité. Les vivres ne manquaient pas au poste, l'on apportait chaque jour des milliers de rations; les œufs, le lait, etc..., y étaient également abondants. On achetait toutes ces denrées avec les marchandises que nous avions apportées de Fort Desaix. De ce côté nous étions absolument tranquilles pour l'avenir.

Les travaux du réduit étaient très avancés lorsque le 19 septembre arriva à Fachoda la flottille anglo-égyptienne, avec le sirdar Kitchener. Leur arrivée fut naturellement très commentée par les indigènes qui, avec leur finesse ordinaire, voyaient surgir de nouvelles difficultés et de nouveaux conflits.

L'établissement autorisé d'un camp égyptien à 500 mètres au sud de la citadelle mit les Chillouks dans un cruel embarras; ils se demandaient quels étaient ceux qui deviendraient les maîtres définitifs du pays. Alors le Mek sous la pression des Anglais déclara ne pas avoir fait de traité avec les Français et en dessous il nous faisait dire qu'il était toujours de cœur avec nous. Cette attitude de la part d'un noir dénote une certaine finesse diplomatique et franchement on ne pouvait guère en vouloir à ce monarque, pris entre le marteau et l'enclume, d'avoir une préférence marquée. Du reste il observa cette attitude jusqu'au jour de l'évacuation; chaque fois qu'il faisait un cadeau de plusieurs bœufs au camp égyptien, il ne manquait pas de nous faire le même présent. Dans chacun des deux postes il avait son représentant et dans cette situation singulière, voire même critique, il sut garder de bonnes relations avec les Français et les Anglais; il dénigrait la partie adverse selon qu'il était avec l'un ou avec l'autre. Ce Mek des Chillouks, qui avait su plaire d'abord aux Mahdistes, puisqu'il avait été intrônisé par eux au détriment de son prédécesseur, qui dut prendre la fuite pour ne pas être décapité, s'appelait Ahmed el Fadil, nom qui lui avait été donné après sa conversion à la religion du Khalife, car naturellement, intelligent, comme il l'était, il avait compris que son salut était dans la protection du Khalife avec lequel il entretenait de

bonnes relations. A l'arrivée des Français il fit volte-face pour conserver son sceptre et joua ensuite la politique que j'ai indiquée plus haut avec les Anglais pour se maintenir au pouvoir.

Les relations entre les deux camps furent cordiales au début, puis le sirdar ayant regagné Khartoum et le commandant Marchand étant parti au Caire se mettre en relations avec le Gouvernement français, les commandants de chacun des postes : Jakson Bey, pour le camp anglo-égyptien, et capitaine Germain pour le nôtre, eurent quelques froissements. Il faut en rechercher l'origine dans la question de la navigation du « Faidherbe » sur le Nil et dans le Bahr el Ghazal, navigation qui devait être soumise aux règlements édictés par le sirdar. Puis les relations se tendirent davantage, le commandant anglais devenait de plus en plus exigeant et grâce à l'attitude prise par le capitaine Germain, qui ne voulut point le suivre sur ce terrain, aucun conflit n'éclata.

Le « Faidherbe » qui le 16 septembre conduisit le lieutenant Largeau à Fort Desaix pour y chercher les canons à tir rapide et les munitions, fit plusieurs fois cette route, il assura jusqu'au dernier moment les communications avec le Bahr el Ghazal et l'Oubangui. Le lieutenant Largeau à son retour de Fort Desaix prit jusqu'au moment de l'évacuation le commandement du poste de la Meschra er Rek par suite de l'insuffisance dans le personnel des troupes du Haut-Oubangui.

Le capitaine Baratier, après avoir fait l'exploration du Sobat et du Yal, affluents de droite du Nil, était parti en mission en France par la voie du Nil et de l'Egypte.

Aussitôt après le départ du commandant Marchand pour le Caire, la tension des rapports entre les Gouvernements français et anglais augmenta, et le poste français de Fachoda resta sans communications par la voie égyptienne. Les canonnières ne nous apportaient plus aucun courrier, de sorte que l'inquiétude commençait à nous prendre. Le capitaine Germain envoya le capitaine Mangin en reconnaissance vers les régions abyssines. Lorsque le commandant Marchand revint le 4 décembre à Fachoda avec l'ordre d'évacuer, on était sans nouvelles du capitaine Mangin. Le lieutenant Fouque avec quelques tirailleurs partit à sa suite pour lui donner communication des nouveaux ordres et lui désigner un point de jonction sur les confins abyssins avec la Mission qui prenait cette voie de retour.

Le sergent Bernard et moi furent gravements atteints pendant près de deux mois à Fachoda d'une diarrhée infectieuse qui avait pris son germe dans les marais. Encore faibles au moment du départ de Fachoda, le docteur Emily de la Mission décida de nous faire retourner en France par la voie du Nil puisque les autorités anglo-égyptiennes mettaient gracieusement une canonnière à la disposition du commandant Marchand pour les malades.

Le 11 décembre la Mission française quitte Fachoda avec toutes ses embarcations et ses approvisionnements, moins 20.000 rations de farine indigène qu'elle laisse aux troupes égyptiennes ainsi qu'un petit troupeau de bœufs.

J'ai déjà fait le compte rendu de la journée d'évacuation de Fachoda, je ne le referai pas ces souvenirs sont trop navrants pour qu'ils soient rappelés.

Le lendemain 12 décembre, je quitte à mon tour Fachoda, avec le sergent Bernard, un petit détachement de tirailleurs malades, et un convoi de munitions que le Commandant avait jugé inutile d'emporter avec lui. Nous nous embarquons sur la canonnière « Nasser », le 19 nous arrivons à Omdurman, ancienne capitale mahdiste ; nous en repartons le 23, et le 25 nous sommes à l'Atbara ; partis le même jour en chemin de fer, nous traversons le désert de Nubie et le 27 nous arrivons très fatigués à Ouadi-Halfa. Repartis le même jour pour Chellal par la voie fluviale nous y arrivons le lendemain, et le 29 nous prenons de nouveau le chemin de fer jusqu'à Louqsor. Un télégramme du Ministre de France au Caire nous invite à nous reposer quelques jours dans cette charmante localité dans l'hospitalière maison de M. Pagnon, propriétaire de l'hôtel de Louqsor. Nous recevons là pendant près de cinq jours un familial et très sympathique accueil de notre cher compatriote. Nous repartons de Louqsor le 2 janvier 1899 et le 3 nous arrivons au Caire où nous trouvons également chez nos compatriotes la plus large hospitalité. Le 6, départ pour Alexandrie où nous arrivons le même jour et le lendemain 7 le vapeur « Orénoque », des Messageries Maritimes nous emporte vers notre chère France où nous débarquons le 12 janvier 1899.

J'ai terminé mon récit, j'ai essayé d'esquisser à grands traits les travaux et la marche de la Mission dans sa traversée de l'Afrique, je n'ai pas à juger les résultats obtenus, de même qu'il ne m'appartient pas de donner mon appréciation sur des faits qui se sont passés pendant

le cours de notre voyage, dans une mission où je n'étais qu'un modeste collaborateur.

J'ai écrit mes impressions personnelles sans aucune prétention, sincèrement et consciencieusement avec la seule idée de donner à ceux qui les liront un aperçu de nos trois années passées en Afrique et en reconnaissance de la sympathie que m'a témoignée la Société de Géographie de Lille.

O. DE PRAT.

Lille Imp. L. Danel

Carte Itinéraire
DE LA MISSION MARCHAND

avec la région orientale du Tchad et l'Abyssinie

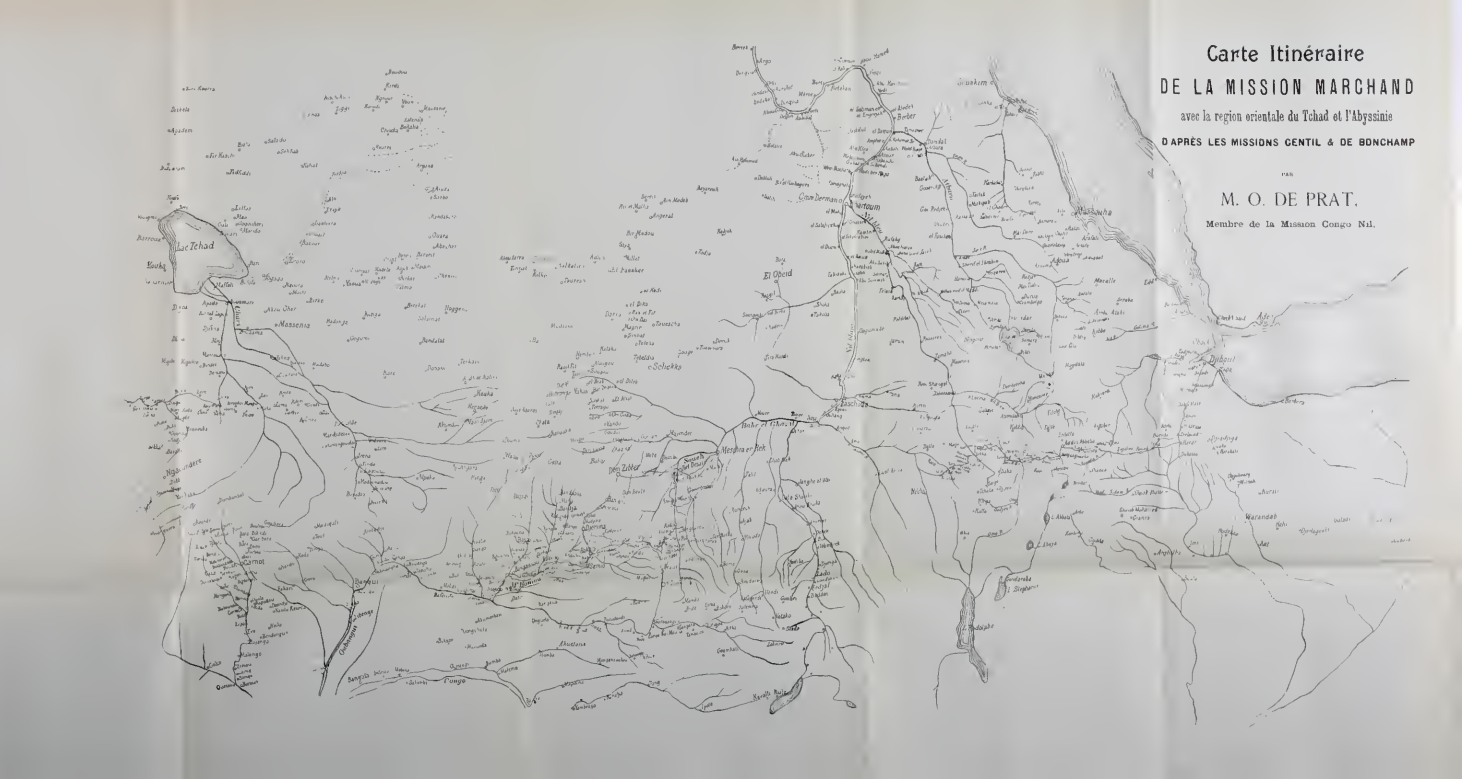
D'APRÈS LES MISSIONS GENTIL & DE BONCHAMP

PAR

M. O. DE PRAT,

Membre de la Mission Congo-Nil.

Turdjoe
Kolkol
Beitouto
Assaho
Cheikh Said
Aden


Carte Itinéraire
DE LA MISSION MARCHAND
avec la region orientale du Tchad et l'Abyssinie
D'APRÈS LES MISSIONS GENTIL & DE BONCHAMP
PAR
M. O. DE PRAT,
Membre de la Mission Congo Nil.
Lac Tchad
Massenia
El Obeid
Kartoum
Berber
Fachoda
Bahr el Ghazal
Meschra er Rek
Dem Zibber
Djibouti
Congo
Oubangui
Bangui
Carnot
Schekka
Massaoua

MISSION VOULET-CHANOINE

Nos lecteurs ont sans doute lu dans les journaux l'entrefilet suivant :

« Paris, 6 mai. — La dépêche par laquelle le Ministre des Colonies a reçu des nouvelles de la mission Voulet est datée de Boro-Biré.

« Boro-Biré n'est porté ni sur la carte allemande de Habenicht, ni sur la carte française de Regnault de Lannoy de Bissy, mais il est probable qu'il se trouve sur la route des caravanes, en dehors du territoire anglais, à mi-distance de la ligne qui joint Say à Sokoto.

« On sait que l'importante mission commandée par le capitaine Voulet, assisté du capitaine Chanoine, se dirige en ce moment du Niger vers l'oasis de Taghelée, dans le Damergou, où elle donnera la main à la mission Foureau-Lamy.

« La mission est partie des environs de Say au commencement du mois de mars, et, après une reconnaissance infructueuse dans le Nord, elle a dû prendre la route du Nord-Est qui contourne la nouvelle frontière franco-anglaise. Elle est, comme l'indique la dépêche reçue par le Ministre des Colonies, arrivée le 15 avril à Boro-Biré. »

Comme complément de cette note, nous avons la bonne fortune de publier dans notre Bulletin, le travail ci-joint dont nous devons communication au général Chanoine, resté membre de notre Comité d'Études. — On y trouvera d'intéressants détails sur le régime du Niger, sur les peuplades riveraines, sur les Touareg. — Nous adressons au général tous nos remerciements pour cette communication.

A. M.

Sansanné-Haoussa (rive gauche du Niger, 100 kilomètres en amont de Say), le 5 janvier 1899.

Mon cher Père,

J'ai quitté Dienné le 18 octobre 1898 avec 360 tirailleurs pour me rendre à Say par la voie de terre, tandis que Voulet partait pour Tombouctou et Say par le Niger avec les chalands chargés de matériel.

Au mois d'octobre, toute la plaine de Dienné est inondée et couverte de 2 mètres d'eau. Le Niger et le Bani sont réunis et de loin en loin on voit émerger des monticules hérissés d'un bouquet de rôniers ; ce sont les villages devenus des îles. Dienné même avec ses grandes maisons à deux étages, ses mosquées, ses terrasses et son enceinte baignée par le canal de Koakourou qui l'entoure de toutes parts, a l'air d'une forteresse.

J'ai débarqué sur la rive droite du Bani à Kombaka (20 kil. N.-E. de Dienné) et pris la route de Yarro-Sò. On rencontre la montagne à 19 kil. du fleuve ; c'est la montagne du Dakol, de Bandiagara, de Donentza, du Hombori ; c'est la montagne des turbulents Habès. La route de Dienné à Ouahigouya la traverse directement à Diam, mais elle est encombrée de rochers et très mauvaise pour les chevaux ; c'est pourquoi je fis un crochet vers le Nord pour passer par une sorte de col qui s'étend de Yarro à Sò. Sò est le village qui domine la plaine, le Séno au Sud-Est.

De Yarro à Sò 30 kil. ; c'est la largeur de l'arête montagneuse. La montagne de Bandiagara est un des importants accidents de terrain de l'Afrique, on la traverse près de Biou, entre San et Sono et encore entre Sikasso et Bobo-Dioulaso ; elle se prolongerait, dit-on, davantage vers le Sud. Au Nord elle continue au delà du Hombori qui est simplement la dénomination d'une de ses parties ; elle va sans doute jusqu'au Niger, à Fosaye et s'étend peut-être au delà. Elle a une longueur connue de plus de 1.000 kil. et sépare très nettement les bassins du Niger supérieur (Bani et ses affluents) et du Niger moyen, du bassin des Volta. Elle en fournit une bonne partie des eaux qui, traversant les sables du Séno, viennent sourdre 150 kil. plus au Sud.

La montagne est habitée par une population très dense, que nous appelons improprement les « Habé ». Le mot « Kado », au pluriel « Habé » est en effet le nom général que donnent les Foulbé à toutes les populations noires, par antithèse avec eux-mêmes qui se considèrent comme des étrangers. Le mot « Kado » signifie l'autochtone, le noir.

Les habitants de la montagne, se disent « Toma » et d'origine « mandé ». Ils ont des noms païens très différents de ceux des Malinkès et des Bambaras qui sont aussi des mandés. Il est probable qu'ils ont conservé sans altération leurs noms, tandis que dans tout le reste du Soudan, ceux-ci sont altérés ou changés, par imitation des noms musulmans ou de la Bible.

La montagne est appelée dans le Soudan le « Tomakoulou ». (La montagne des Toma en langue bambara).

Les Habé ne sont pas tatoués ; ils sont robustes et plus musclés que les gens de la plaine ; ils ont les dents incisives limées en pointe ; leurs traits sont avenants. Ils ont une langue particulière, mais parlent aussi la langue des habitants de la plaine, soit la Poullo, soit le Bambara, soit le Songhay, suivant qu'ils sont en contact avec ces peuples : le Bambara du côté de Dienné ; le Poullo de Bandiagara à Douentza, le Songhay près de Hombori.

De leur langue propre, il y a même plusieurs dialectes et l'on ne se comprend pas toujours entre habitants de villages éloignés.

Les Habé construisent des villages en pierres sèches et en terre qui, perchés au sommet de rochers presque inaccessibles défient toute attaque et semblent de loin des châteaux-forts inexpugnables. Dans certains villages, on n'accède qu'au moyen de troncs d'arbres et d'échelles. Les Habé sont sédentaires et ne s'arrachent qu'à regret à leurs rochers. Ils sont très bons cultivateurs, travaillent avec soin leurs champs qu'ils savent fumer ; ils récoltent beaucoup de miel, sont plus prévoyants que les autres Soudanais et emmagasinent de grands approvisionnements. Ils ont peu de bœufs, n'ayant pas de pâturages, mais un grand nombre de moutons et de chèvres. Ils fabriquent beaucoup de dolo (1) et le soir dans la montagne, c'est une grande orgie ; on bat le tamtam, on fait un vacarme infernal, on boit, on danse, on se grise, on tire des coups de fusil. Les Habé sont industrieux, ils tissent de la toile, qu'ils teignent en noir ou en brun foncé, de sorte qu'on les distingue à peine, au milieu de leurs pierres ; ils sont presque tous armés de fusils qu'ils entretiennent avec le plus grand soin ; ils fabriquent leur poudre eux-mêmes et comme projectiles se servent de cailloux ferrugineux.

Ils sont batailleurs, ils ont toujours défendu énergiquement l'accès de leur montagne, mais ils ne sont pas conquérants et ne s'aventurent guère pour combattre hors des derniers éboulis de la falaise. Les Foulbé, les Bambara, les Foutanké les ont soumis en les prenant par le ventre, en les empêchant de venir cultiver leurs champs qu'ils ont dans la plaine au pied de la falaise. Au milieu de leurs roches, bons tireurs, agiles, connaissant leur terrain, les Habé sont très redoutables.

---

(1) Liqueur fermentée.

Les villages Habé sont tous indépendants les uns des autres ; ce sont dans chacun les vieillards qui dirigent les affaires, de concert avec un féticliste nommé « l'Ogom », lequel ne doit sous aucun prétexte, quitter la case où il opère ses maléfices et ses conjurations. L'Ogom a la plus grande influence, personne n'ayant jamais pu convertir les Habé à l'Islamisme ; les Foulbé fanatiques de Hamdallahé qui, cependant, firent peser sur eux une dure domination, y renoncèrent.

Actuellement les Habé du Sud de Bandiagara, obéissent assez bien ; quant à ceux du Dakol et de Bamba, il existe entre eux et le résident de Bandiagara une sorte de compromis ; ils vivent dans une presque complète indépendance, nous considèrent avec indifférence et se contentent comme concession, de ne pas molester en ce moment les agents politiques et les gouverneurs Foutankès d'Agnibou, qui parfois pour la forme, vont se promener chez eux.

La route que j'ai suivie descend de la montagne à Sô, puis la longe jusqu'à Diam et là se dirige vers l'E.-S.-E. pour aller à Courganda, Ntori, Goécé, Louta, Gomboro, Boussénou et Ouanigouya.

Au pied de la montagne, s'étend une vaste plaine sablonneuse, c'est le Séno. La largeur du Séno varie de 80 à 100 kil. ; puis au delà reparaît le sol ferrugineux. Dans le Séno l'eau est rare, dans la saison sèche on n'en trouve que dans des puits très profonds, et cependant le Séno est couvert d'arbres qui, du haut de la montagne, le font ressembler à un immense verger. Après l'hivernage, il est couvert d'une herbe excellente pour les troupeaux. Le Séno est très peu peuplé, on y rencontre quelques Habé et surtout des Foulbé faisant paître leurs troupeaux et devenus en quelques endroits sédentaires. Le Séno est composé de trois dunes de sable, dont la plus haute court parallèlement à la montagne à 1 kil. environ ; la deuxième se trouve à 3 kil., la troisième à environ 10 kil., puis le Séno s'abaisse insensiblement.

On comprend donc que les eaux des pluies d'hivernage qui courent sur les surfaces rocheuses de la montagne et viennent tomber en cascades sur la plaine, disparaissent dans le sable, traversent les trois dunes et reparaissent 100 kil. au Sud pour former les suites de mares qui sont les sources septentrionales des deux Volta. Au Sud de cette partie du Séno, se trouve le pays des Samos. La route de Dienné à Ouahigouya en traverse le Nord. Le pays des Samos est plat, son sous-sol est ferrugineux et la couche d'eau souterraine est à une assez

grande profondeur. Les eaux qui viennent de la montagne après avoir traversé les sables du Séno, forment une suite de mares qu'on appelle le Sourou, dont la pente est si faible qu'au moment de la crue de la Volta dans laquelle se jette le Sourou, crue qui précède celle de ce cours d'eau, les eaux de la Volta refluent dans le Sourou à plus de 100 kil. de son confluent.

La population du pays des Samos est très dense. Les Samos sont groupés par gros villages de 3.000, 4.000 et même 6.000 habitants distants de 10 ou 15 kil. les uns des autres. Leurs villages sont des agglomérations de cases en terre pressées les unes contre les autres, que leurs sauvages habitants défendent avec une rare ténacité.

Au Soudan, plus on va vers le Sud et plus les peuples que l'on rencontre sont barbares et sauvages. C'est à quelques kilomètres des côtes que se trouvent les plus arriérés et les antropophages. Ce phénomène s'explique par le fait que les populations plus civilisées et conquérantes sont toujours venues du N.-E., et constamment ont devant elles refoulé les autochtones jusqu'à la forêt vierge qui s'étend à partir du 6e degré de latitude Nord.

Les Samos commencent la série des peuples sauvages ; plus au Sud viennent successivement les Bobos de la boucle de la Volta, puis les Dagaré, les habitants du Lobi et enfin les indigènes du Nord de la Côte d'Ivoire et de la Côte d'Or.

Les Samos, bien que fétichistes, ont un grand respect pour les marabouts markos originaires de Dienné qui se sont installés chez eux et, leur vendant des amulettes, exploitent leur crédulité et font quelques prosélytes. Les Samos ne sont pas soumis, bien que depuis deux ans chaque bulletin politique des Commandants de la région annonce la fin de leurs rébellions. On n'a pas eu la main assez dure avec eux au début ; on a châtié il y a trois ans les villages faibles, en laissant impunis les grands et les forts. On a laissé, séduits par leur trompeuse parole, les marabouts markos exercer leur détestable propagande. Il y a deux ans, quand la rébellion fut devenue générale, on se décida à mettre les Samos à la raison. On agit alors sans énergie, par des demi-mesures que les rebelles ont interprétées pour ce qu'elles étaient réellement, de la faiblesse de la part des chefs de la région. Les Samos comme les Habé ont pris conscience de leur force ; ils ont pris l'habitude de maltraiter ou de tuer les agents politiques et les percepteurs d'impôts, sachant très souvent qu'ils sont sûrs de l'impunité, tous ceux qui se disent les maîtres du pays craignent les respon-

sabilités et de prendre d'énergiques décisions. Enfin, les Foulbé et les Foutanké d'Aguibou, agitent le pays pour pêcher en eau trouble. Le pays des Samos a été divisé en quatre parties : la partie septentrionale appartient à Aguibou ; la partie occidentale dépend de Ouidi ; le Sud a formé le cercle de Sono ; l'Est est rattaché au Yatenga et dépend de Ouahigouya. C'est Ousman-Oumarou, le gendre d'Aguibou, qui est gouverneur de la partie septentrionale. Les États d'Aguibou qui sont fort étendus sont divisés en provinces, à la tête de chacune desquelles est placé un gouverneur toucouleur. Aguibou a peu d'autorité, ses gouverneurs lui obéissent mal, se détestent, se jalousent tous et cherchent à se susciter mutuellement des embarras, en encourageant, en protégeant même les désobéissances dans les territoires de leurs voisins.

Aguibou et les siens, toujours menacés d'être dépossédés sont maintenant impassibles devant les blâmes les plus violents, mais restés pillards comme tous ceux de leur race, ils prennent leurs précautions et font soigneusement leur fortune qu'ils mettent en lieu sûr. Leur fortune, ils la font au détriment de leurs sujets et de nos intérêts. Le Toucouleur est du reste mauvais administrateur, car il a des goûts luxueux et grandioses. Son pire défaut est l'orgueil, défaut qui coûte cher quand on a une troupe de griots et de chanteurs de louanges gagés. Le Toucouleur aime à être environné d'honneurs, l'encens lui est agréable. Le plus grand luxe, en même temps que le plus grand plaisir des chefs musulmans. est de posséder un grand nombre de femmes, de les parer, de les habiller des étoffes les plus coûteuses ; leur vanité est flattée qu'on le sache. Or, ce que les marchands indigènes aiment avant tout prendre en échange de leurs marchandises les plus riches, c'est le captif. On comprend facilement que les Toucouleurs ne tiennent pas à ce que le pays qu'ils commandent soit en paix ; ils crécraient au besoin des troubles pour pouvoir les réprimer.

C'est Ousman-Oumarou qui réside à Louta. Le gendre d'Aguibou est une sorte de grand seigneur noir dont l'hospitalité et la générosité sont proverbiales. Il est très brave aussi, mais il a tous les instincts pillards de sa race. C'est un lettré cependant, un esprit distingué qui se tient au courant de toutes choses et a beaucoup appris. Je le connais depuis longtemps et toujours il m'a été agréable de converser avec lui.

A 50 kil. de Louta, on pénètre chez les Nilgabé, Samos dépendant

de Ouahigouya. Le 1er novembre, j'étais dans la capitale du Yatunga.

Le vieux Bakarey, le naba du Yatunga que nous avons en 1896 débarrassé de ses ennemis et remis sur son trône, est arrivé à l'état de décrépitude complète que faisaient prévoir ses habitudes d'intempérance.

J'avais fait venir à Ouahigouya Mamagou Aguibou, fils de Fidiani Idrissa, fils de Ouidi et Balé, nos anciens auxiliaires en 1896 et 1897, auxquels le Gouvernement a accordé des décorations. J'ai donné de l'éclat à la remise de ces distinctions. J'ai passé une revue ; on a tiré le canon. Le soir tam-tam et salves d'honneur. Cette fête avait surtout pour but d'exciter l'enthousiasme de nos jeunes tirailleurs. Le 12 novembre j'étais à Ouagadougou, j'y prenais livraison de 740 porteurs et de 30 chevaux. De concert avec le Résident, je remis au Moro-Naba la décoration du Cambodge, au milieu d'une grande assistance venue de tous les points du Mossé. Je suis heureux que le Gouvernement ait accordé au Moro-Naba cette décoration. C'est le premier des frères de Bokary Koutou, le Naba dépossédé en 1897, qui vint nous faire sa soumission, et si on peut lui reprocher avec juste raison son indolence, on ne peut guère jusqu'à présent, suspecter sa sincérité.

J'ai quitté Ouagadougou le 16 novembre et je suis arrivé le 22 à Koupéla, non loin de la frontière du Gourma, c'est-à-dire du haut Dahomey. J'ai pris à Koupéla le complément des porteurs. Dans tout le Mossi que j'ai traversé pendant 360 kil., j'ai reçu le plus parfait accueil des chefs et de la population. Je venais de traverser tout le Soudan depuis Kayes par Nioro, Ségou et Dienné ; le Mossi me fit relativement à ces contrées, la même impression de richesse et de prospérité qu'en 1896. L'air est sain, le sol excellent. Les chevaux, les ânes, les bœufs, les moutons abondent. Il est regrettable que l'habitant du Mossi soit inerte et comme plongé dans une sorte de torpeur ; il cultive à peine ce sol si riche et ne cherche à faire produire que la quantité de grains qui lui est strictement nécessaire ; aussi souffre-t-il cruellement de la famine dans les années de récoltes mauvaises semblables à l'année dernière. Quel remède faudrait-il apporter à cette incroyable paresse ? Peut-être l'appât du luxe arracherait-il le Mossi à sa somnolence, si les commerçants venaient le tenter.

Je crois encore qu'une énergique impulsion de la part du Résident amènerait des résultats.

Élargir les chemins, en faire des routes, le long de ces routes, creuser des puits ; aider aux transactions commerciales entre Tom-

bouctou et la Côte d'Ivoire par le Mossi et la Volta ; créer des marchés constitueraient des mesures propres à amener un changement matériel et moral dans le pays. Mais pour atteindre ce but, il ne faut pas hésiter à imposer des corvées aux habitants ; à les forcer enfin à travailler pour leur bien-être. Les Romains ne firent pas autrement pour civiliser leurs conquêtes. Agir ainsi c'est gouverner, ce qu'ignorent la plupart des Français qui prétendent à cette fonction.

J'ai traversé le Gourma de Koupéla à Kakatami, en passant par Tibga, Gaiéri, Panou, Bartibogou. J'ai rejoint à Tokatanu la route de Dori à Say. Le Nord du Gourma est un désert où les villages, misérables agglomérations d'une centaine de cases, sont distants de 35 ou 40 kilomètres. Les habitants sont sauvages et craintifs, toujours en butte aux exactions de leur souverain. L'eau est rare, même à cette époque. Cependant, belle est la végétation, car la couche d'eau souterraine est à une profondeur médiocre. La route de Dori à Say n'est guère peuplée et les Foulbé de Torodi l'ont abandonnée en plus d'un point.

Le 14 décembre, j'arrivai à Say. Voulet n'était pas encore arrivé. Je reçus un courrier de lui, me disant qu'il ne serait à Busongo que le 20 décembre et de me porter à sa rencontre. Nous restâmes quelques jours à Say ; nous avions parcouru 900 kil. depuis Dienné. Tout le monde avait besoin de repos.

Le Niger à Say n'est plus le majestueux Niger de Ségou ou de Sansanding. La moitié de ses eaux a grossi les marigots et les lacs des environs de Goundam et de Tombouctou. Il n'a guère que 500 mètres de largeur. La crue commence à arriver. Les crues du Niger donnent lieu à des observations très intéressantes. Ce sont des phénomènes créés par la forme même des coudes du fleuve. Les affluents du Niger supérieur prennent leur source vers le 8e degré de latitude N., et sous cette latitude les pluies commencent en avril, tandis que sous le 12e degré elles ne commencent qu'en juin, sous le 14e qu'en juillet. A Tombouctou il pleut très peu. Le Niger n'a pas d'affluents dans tout le secteur de sa boucle compris entre Mopti et Zinder. Les pluies ne sont pas suffisantes dans cette région. La crue du fleuve dans ces parages n'est donc déterminée que par l'arrivée des eaux du Niger supérieur. La crue arrive en juillet à Bammako, en août à Ségou ; au commencement de septembre à Dienné et Mopti. A partir de cet endroit, la crue remplit le lac Débo et les nombreux lacs, mares, lits secondaires qui constituent le système lacustre de Goundam, de

Saraféré, de Tombouctou. La pente est très peu sensible ; aussi les eaux ne sont-elles hautes à Tombouctou qu'en janvier et restent stationnaires pendant tout ce mois. Le niveau du fleuve reste maintenu par l'apport des eaux de tous les lacs qui se déversent lentement après la crue.

A partir de Tombouctou, le lit du fleuve est mieux défini, resserré entre des dunes et des collines, sa vallée finit par n'avoir guère que 2 ou 3 kil. à Sansanné-Haoussa. La pente est plus rapide. La crue arrive à Say à la fin de janvier et les eaux sont hautes en ce point alors qu'elles n'ont pas encore baissé à Tombouctou. C'est ainsi que s'explique ce fait étrange en apparence, que le maximum de la crue puisse avoir lieu à Tombouctou et à Say, à la même époque. A Say, les pluies d'hivernage tombées dans la région ne sont pas suffisantes pour amener une crue au mois de juillet ou d'août. Après les grandes tornades, le fleuve monte de 20 ou 30 centimètres pour baisser ensuite.

Il n'y a à Say que la crue venue du bassin supérieur et arrivant en janvier.

Mais en aval de Say le régime change ; on arrive dans la région des pluies abondantes commençant de bonne heure, le Niger reçoit des affluents. En aval de son confluent avec la Bénoué, il y a deux crues bien distinctes, la seconde n'arrivant qu'en mars, et précédant de deux mois seulement, le commencement de la première. Il résulte de la disposition des crues du Niger et des pluies d'hivernage, que depuis Tombouctou, il est possible de faire deux récoltes. On sème avant les premières pluies ; la récolte est faite après l'hivernage en novembre. On sème de nouveau dans les terrains que l'inondation vient fertiliser en janvier. Et si les habitants de ces contrées savaient se servir d'appareils élévatoires comme les Égyptiens, ils pourraient, le pays étant peu élevé, conduire au loin les eaux du fleuve. Tout le pays deviendrait d'une incroyable prospérité.

Dès notre arrivée à Say, nous avons traversé le fleuve au moyen de pirogues. Le courant est violent, les pirogues sont petites ; le passage a duré deux jours. Les chevaux sont obligés de nager 30 minutes ; il n'y a pas eu d'accidents.

Le 22 décembre, nous nous remîmes en route à la rencontre de Voulet, en suivant la rive gauche du fleuve. La rive droite se nomme « *Gourma* », la rive gauche « *Haoussa* », noms qui signifient en deçà ou au delà du fleuve dans la langue Songhay.

La rive « Haoussa » est habitée par les Djerma, population qui s'étend, de quatre jours en aval de Say, à Karma, 100 kil. en amont. Les Djerma sont très nombreux ; leurs villages riches et prospères, leur sol admirablement cultivé. Ils possèdent beaucoup de troupeaux, beaucoup de chevaux. Les Djerma se disent d'origine Mandé ; ils seraient venus de Tombouctou en longeant le fleuve au moment où les Bambara conquirent la grande cité. Ils se sont croisés avec les Foulbé et les Songhay. Ils parlent le Songhay. Ils ont de fréquents rapports avec les Touareg qui vivent en bonne intelligence avec eux, car les Djerma sont braves et nombreux. Ils sont bons cavaliers et combattent à la façon des Touareg.

Les villages Djerma sont tous indépendants les uns des autres ; il n'y a ni roi, ni capitale. Personne n'ose venir les attaquer.

Les Djerma sont pillards et aventureux ; ils traversent sans cesse le fleuve et poussent leurs expéditions à des centaines de kilomètres. Ils se vantent de leurs rapines et les considèrent comme le noble et honorable usage de leur intelligence et de leur force. Ils sont musulmans, mais paraissent peu fanatiques.

Ahmadou Cheikou s'était réfugié chez eux à Dounga et prenait part à leurs déprédations. Il se produisit entre les Foutanké et les Djerma quelques dissentiments ; il y a un an environ, les cavaliers de Dounga revenaient d'une expédition ; excités par le combat, en rentrant chez eux, ils attaquèrent les Toucouleurs et leur tuèrent 200 hommes. Ahmadou Cheikou s'enfuit chez les Touareg de l'Est.

C'est du Djerma que sont partis il y a quelque trente ans les aventuriers *Gadiari, Baba-To, Isaka,* pour envahir et ruiner le Gourounsi.

Sur ces rives du Niger, se rencontrent une foule de populations et de races différentes : les Djerma, les Foulbé, les Touareg, les Songhay et une population noire très ancienne qui est asservie aux Songhay ; enfin, un grand nombre de marchands haoussas et arabes ; j'ai rencontré à Say et à Sansanné-Haoussa des commerçants de Ghadamès qui viennent acheter des plumes d'autruches.

Enfin, dans les îles du Niger, habitent les Kourtéi, race venue depuis fort longtemps dans le pays et qu'on dit Soninké. Les Kourtéi vivent en bons termes avec tout le monde, car Touareg, Foulbé, Songhay, Djerma, ont besoin de leurs pirogues. Les Foulbé ont de grands villages sur la rive droite ; les Touareg habitent à deux jours à l'intérieur ; ils ont des villages de Bella (captifs) au bord du fleuve et viennent fréquemment exercer des réquisitions sur les Songhay qu'ils

ont terrorisés et qui obéissent passivement à la première injonction des durs nomades.

On a beaucoup écrit sur les Touareg et bien des choses inexactes. Quand on parle d'eux en France, on les nomme les Chevaliers du désert et on ne tarit pas d'éloges sur leurs vertus, leur honnêteté, leur courage, leur loyauté, leur hospitalité.

Seule leur bravoure est incontestable ; il y a quelques jours nous en avons eu une preuve nouvelle. Une bande de 300 cavaliers Touareg a chargé en plein jour la colonne Grave qui cherchait à rejeter les tribus qui obéissent à Bokary Ouandéidiou, sur la rive gauche du Niger. Les Touareg ont enfoncé une face du carré et traversé toute la colonne ; ils ont été repoussés. Trois kilomètres plus loin, ils ont renouvelé leur attaque qui cette fois n'a pas réussi. Les Touareg ont éprouvé de grosses pertes, mais ils avaient à lutter contre 250 fusils à tir rapide et du canon. Le Targui n'a de considération que pour la guerre et le pillage ; il a le travail en haine. Il lui faut exploiter les populations noires, sur les frontières desquelles, il va errant et semant la terreur ; il lui faut des esclaves qu'il vend au Maroc, ou à Tripoli, pour acheter les marchandises qui le tentent. Toutes ces causes ensemble, en font un irréductible ennemi de la civilisation.

On a dit des Touareg qu'ils étaient les rouliers du Sahara.

On les confond avec les tribus maures, ou les tribus arabes qui exploitent les salines et font tout le commerce entre le Sud du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de Tripoli et le pays des noirs. Le vrai Berbère se contente d'errer à travers les plaines de sable, de se trouver sur le chemin des caravanes et de percevoir sur elles un impôt exorbitant, lorsqu'il ne s'empare pas de tout ce qui est à sa convenance.

Jadis sur les rives du Niger s'édifièrent de puissants empires qui refoulèrent les nomades dans le désert, leur interdirent l'accès du grand fleuve, s'emparèrent de leurs troupeaux, les réduisirent à la misère. Ces empires, Gharmata, Mali, Songhay, sombrèrent au milieu de guerres et de révolutions qui nous sont peu connues ; leurs débris se désagrégèrent ; les Touareg reparurent et devinrent les maîtres. Pour réduire les Touareg, chassons-les dans le désert. Ils chercheront toujours à fondre sur les noirs sédentaires, nos protégés. Créons des corps légers, quelques escadrons, quelques compagnies de Méhari qui donneront la chasse aux pillards jusqu'au fond de leur désert, qui prouveront aux nomades que l'ère des méfaits impunis est passée, qui

accompagneront même et protégeront les caravanes de commerçants paisibles. Occupons les frontières méridionales et septentrionales du Sahara, les ports du désert ; la puissance des Touareg disparaîtra et ceux-ci, chiens faméliques, repoussés de partout, à chacune de leurs agressions poursuivis et frappés, demanderont grâce pour ne pas mourir de faim. Peut-être alors pourra-t-on les parquer dans quelques oasis et changeront-ils de mœurs avec le temps.

A quelques kilomètres de Karma, finit le pays Djerma ; on arrive chez les Songhay. Les Songhay jadis si puissants, sont aujourd'hui d'une incroyable faiblesse. Ils sont nombreux cependant et pourraient résister aux Touareg qui les oppriment. Ils n'en ont pas même l'idée. Le Targui vient chez eux, commande et réquisitionne tout ce qui lui plaît.

J'ai trouvé chez les Songhay, un mélange de crainte et d'hostilité déguisée. Ils nous craignent mais ils sont terrifiés à la pensée des représailles que pourraient exercer sur eux les Touareg, s'ils nous faisaient franchement un bon accueil. On sent dans chacun de ses actes, derrière le Songhay, le Targui imposant sa volonté. Et cependant, en ce moment, les Touareg se sont retirés à plusieurs journées dans le Nord-Est.

Les populations noires ne diviendront nôtres, que le jour où elles seront sûres d'être délivrées pour toujours de leurs sauvages oppresseurs. Cette délivrance ne peut venir que par la puissance de nos armes.

L'esprit de lutte n'est plus dans leur âme, qui s'est façonnée et accepte toutes les tyrannies. Jamais, d'eux-mêmes, les Songhay ne sortiront de la soumission la plus servile pour combattre leurs maîtres.

Je suis arrivé le 1er janvier à Sansanné-Haoussa. Le 2 janvier Voulet arrivait dans cette ville avec les chalands chargés de matériel. Il avait victorieusement franchi les rapides du Niger et triomphé des difficultés de la navigation. Nos troupes sont réunies. Personne ne manque parmi les officiers et les sous-officiers européens. L'état moral et sanitaire des hommes est excellent ; ces quatre mois de marche sont une bonne préparation. Nos jeunes tirailleurs sont devenus des soldats disciplinés et robustes. La plupart viennent de marcher 2.000 (deux mille) kilomètres. Ils sont rompus à la fatigue et peuvent affronter les étapes les plus pénibles. Ils ont appris à tirer, à manœuvrer. Ils ont confiance dans leurs chefs.

Signé : Capitaine CHANOINE.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 26 Avril 1899.

Présidence de M. PAUL CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Nicolle, Van Hende, Boulenger, Merchier, Quarré-Reybourbon, Fernaux-Defrance, Cantineau, Delahodde, Pajot, Chanoine Pillet, Théry, Vaillant et le Dr Vermersch prennent place au Bureau.

M. Craveri s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale a été publié dans le Bulletin du mois de Décembre.

Adhésions nouvelles. — Depuis le 27 Décembre, 87 membres nouveaux ont été admis par le Comité. La liste en est publiée à la suite de ce procès-verbal.

Bureau. — Les Membres sortants du Bureau ont été réélus, à l'unanimité, pour 1899 :

MM. PAUL CREPY,	Président.
VAN HENDE,	Vice-Présidents.
NICOLLE,	
MASUREL,	
BOULENGER.	
MERCHIER,	Secrétaire-Général.
QUARRÉ-REYBOURBON,	Secrétaire-Général-adjoint.
TILMANT,	Secrétaire.
FROMONT,	Trésorier.
FERNAUX-DEFRANCE,	Trésorier-adjoint.
HOUBRON,	Bibliothécaire.
CANTINEAU,	Archiviste.

Conférences. — Le Président est heureux de rappeler les nombreuses Conférences qui ont eu lieu durant les mois précédents :

22 Janvier. — SÉANCE SOLENNELLE. M. Haumant : *Un Voyage en Moscovie. Aspects et mœurs d'autrefois.*
30 » — M. Wiener : *La République argentine en 1898.*
2 Février. — R. P. Bonaventure : *Terre-Neuve. — Œuvres de mer.*
16 » — M. Lalo : *A travers la Sibérie.*
27 » — Mme Jeanne de Mayolle : *Mœurs de la Sardaigne.*

2 Mars. — M. P. Mille : *Les intérêts français en Palestine et en Syrie.*
6 » — M. le baron Dard : *Le Canada français.*
12 » — M. Waeles : *Voyage au Sé-Tchouen et sur les frontières du Thibet.*
16 » — M. Guimet : *Récentes découvertes archéologiques en Égypte.*
23 » — M. Cagnat : *Les fouilles récentes faites à Pompeï, Bosco-Reale.*
6 Avril. — M. Corsin : *Les Alpes du Dauphiné.*
10 » — M. Bonhoure : *La Tunisie. — Sa colonisation, ses mœurs, ses richesses, son avenir.*
16 » — M. Paillot : *Voyage en Roumanie.*
23 » — M. le chanoine Pillet : *Le Vatican.*

Congrès. — Le 37e Congrès des Sociétés savantes a eu lieu, à Toulouse, du 4 au 6 Avril. Notre collègue, M. Lecocq, y a représenté la Société.

M. O. Godin, Membre du Comité d'Études, a bien voulu accepter d'être le délégué de la Société au XXe Congrès national des Sociétés françaises de Géographie qui s'est tenu à Alger du 26 mars au 2 avril.

Notre Président s'est rendu de Tamaris à Marseille pour accompagner M. Godin à bord de « l'*Eugène Péreire* » et lui souhaiter un heureux voyage, ainsi qu'à nos collègues qui, après le Congrès, devaient visiter l'Algérie et la Tunisie.

M. Godin a envoyé les vœux émis par le Congrès. — Ils sont imprimés à la suite de ce procès-verbal.

Roubaix. — M. O. Leburque ayant donné sa démission de Président de notre section de Roubaix, M. Boulenger, Vice-Président, a été élu pour le remplacer.

Au nom du Comité, notre Président a écrit à M. Leburque que ses collègues n'oublieront pas les services nombreux et utiles qu'il a rendus à la Société.

M. Amédée Prouvost a été nommé Vice-Président de la section de Roubaix en remplacement de M. Boulenger.

Concours. — Un léger changement est fait pour la limite d'âge des jeunes filles de l'enseignement secondaire.

A l'avenir, cette limite sera de 15 ans pour la 1re série et 14 ans pour la 2e série.

Finances. — Le Comité, à l'unanimité, a approuvé le rapport sur le mouvement financier, durant l'exercice 1898, présenté par la Commission des Finances.

Ce rapport est publié à la suite de ce procès-verbal.

Topographie. — Le général commandant le 1er corps d'armée, sur la demande formulée au colonel du 43e régiment d'infanterie, autorise M. le lieutenant Lemayeur à continuer, cette année, le cours de topographie qui a obtenu un grand succès l'an dernier.

Nécrologie. — Notre Comité a eu la douleur de perdre l'un de ses membres les plus sympathiques, M. Alphonse Herland. Sur sa tombe, un de nos collègues a dit... .... « Auditeur assidu des conférences de la Société de Géographie, il entra « bientôt dans le Comité d'Études dont il partagea les travaux avec activité ; il fut « toujours un de ses membres les plus zélés et le plus écouté. »

Un de nos aimables conférenciers, M. A. Boutroue, est décédé récemment à Paris.

Poitiers. — Le colonel Blanchot annonce la fondation, à Poitiers, d'une Société de Géographie dont il est le Président.

Bibliothèque. — La liste des dons et achats est à la fin du procès-verbal.

Distinctions. — Sont promus :

Officier de l'Instruction publique.

M. le Dr Phocas, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille.

Officiers du Mérite agricole.

MM. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.
Gosselet, doyen de la Faculté des Sciences.

Sont nommés : *Officiers d'Académie.*

MM. Louis Cordonnier, architecte.
Clément, secrétaire de la Chambre de Commerce.
Beaufort, président de la Commission des Excursions.

Chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.

La distinction accordée à notre sympathique collègue, M. Henri Beaufort, le dévoué président de la Commission des Excursions, nous a été surtout agréable.

La Société de Géographie de Paris a décerné des récompenses à plusieurs Explorateurs que nous avons eu le plaisir d'entendre à diverses reprises :

Médailles d'or : MM. Marcel Monnier.
les capitaines Voulet et Chanoine.

Médaille d'argent : Mme Isabelle Massieu.

Excursions. — Le programme des Excursions a été publié dans le *Bulletin* et adressé à tous les sociétaires.

Le Président rappelle celles qui ont été faites jusqu'à ce jour :

8 Mars. — Visite de l'Institut industriel. *Organisateurs :* MM. Godin et Cantineau.

26 Mars au 21 Avril. — Algérie et Tunisie. *Organisateurs :* MM. Godin et Decramer.

15 au 18 Avril. — Liancourt. Paris. Versailles. *Organisateurs :* MM. Palliez-Colin et Calonne.

22 Avril. — Visite de l'Institut Pasteur (1er groupe). *Organisateurs :* MM. Cantineau et Godin.

Communication. — M. Delahodde donne lecture d'un très intéressant travail sur l'Oisans en Dauphiné.

De chaleureux applaudissements prouvent à notre sympathique collègue qu'il a su plaire et instruire tout à la fois.

Élection. — Il est procédé à l'élection d'un membre du Comité, en remplacement de notre regretté collègue, M. Alphonse Herland.

A l'unanimité, M. le général Avon est élu. Son mandat expirera le 31 Décembre prochain.

Un membre de l'Assemblée demande s'il ne serait pas possible de fixer quelques Conférences le Mercredi.

Le Président répond qu'il sera tenu compte de cette demande autant que faire se pourra.

La Séance est levée à neuf heures quarante.

MEMBRES ADMIS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 DÉCEMBRE 1898 :

Nos d'inscription. MM.

3470. DUFOUR-ROUZÉ (Paul), filateur, boulevard de la Liberté, 107.
Présenté par MM. *Henri Beaufort* et *Émile Rouzé*.

3471. DENIS DU PÉAGE (Henri), étudiant, rue Royale, 94.
P. Renouard et *Marcel Parée*.

3472. DUBREUCQ (Émile), directeur de tissage, rue Pierre-Legrand, 202.
Desbonnet et *Gilles*.

3473. LEFEBVRE (Georges), imprimeur, rue de Tournai, 88.
Fernaux-Defrance et *Léon Lefebvre*.

3474. KESTNER, ingénieur, boulevard Vauban, 40.
Auguste Crepy et *Paul Crepy*.

3475. LANDEAU (Auguste), étudiant, rue de la Bassée, 4.
Trannin et *Merchier*.

3476. GAZAN (Victor), officier d'administration, quai du Wault, 5
Merchier et *Jouvenet*.

3477. LANCIAUX (G.), employé, rue Bernos, 20.
Van Troostenberghe et *Delerive*.

3478. LABBÉ (Ernest), négociant, rue Basse, 49-51.
Dehée et *Dr Vermersch*.

3479. LEPERCQ (Alexandre), fabric. d'huiles, pl. des Moulins, Quesnoy-sur-Deûle.
Ch. Derache et *d'Halluin*.

3480. THIBAUT (Dr), rue Pierre-Legrand, 113.
Fache et *Decramer*.

3481. SAUTIER (Léon), représentant, rue Brûle-Maison, 71.
Decramer et *Machelart*.

3482. HUET fils, représentant, rue Gambetta, 184.
Decramer et *Machelart*.

3483. SARAZIN (Édouard), propriétaire, rue des Stations, 13.
Dr Vermersch et *Deroubaix*.

3484. SELOSSE (Praxille), négociant, rue du Collège, 101, Roubaix.
Destombes et *Cléty*.

3485. MARTIN-FREMONT, comptable, rue de Lannoy, 58, Roubaix.
Destombes et *Leburque*.

3486. DUYCK (Jules), inspecteur-voyer, rue Jeanne-d'Arc, 10.
Laschamp et *Legrand*.

3487. CHANCEL, étudiant, rue Jeanne-d'Arc, 12.
Melle Bourgoignon et *Delerue*.

N^os d'inscription. MM.

3488. DANNAY (Paul), rue de Jemmapes, 71.
Genoux-Roux et *P. Decroix-Bernard.*

3489. PATERNOSTER-SCOL (Arthur), industriel, Baisieux.
Quarré-Reybourbon et *Th. Beghin.*

3490. MARIE (Dr), rue Mourmant, 9.
Merchier et *Pierre.*

3491. WEIL (Simon), négociant, rue Arnould-de-Vuez, 2.
Chevrolat et *Dehée.*

3492. BLAVIER, négociant, rue du Chevalier-Français, 7.
Ninive et Henri Beaufort.

3493. MASINGUE, peintre-décorateur, rue de Béthune, 53.
Delepoulle et *Willerval.*

3494. DESPLINDRE (Désiré), fabricant, passage de N.-D. de la Treille, 11.
Quarré-Reybourbon et *Paternoster.*

3495. GARNIER, lieutenant au 16e chasseurs, place Simon-Vollant, 21.
Lieutenant Thomas et *Merchier.*

3496. DOUMER (Dr), professeur à la Faculté de Médecine, rue Nicolas-Leblanc, 57.
Van Troostenberghe et *Pollet fils.*

3497. VAILLANT, industriel, Herrin (Nord).
Van Troostenberghe et *Becquet.*

3498. BAROIS (Dr), médecin-major, rue Nationale, 28.
Dr Carton et *Henri Beaufort.*

3499. DAWSON (George), négociant, rue de la Louvière, 30.
E. Nicolle et *L. Nicolle.*

3500. DAWSON (Albert), négociant, rue de la Louvière, 32.
E. Nicolle et *L. Nicolle.*

3501. DAUTHUILE, sous-lieutenant au 43e de ligne, rue de Gand, 54.
Merchier et *sous-lieutenant Poncelet.*

3502. SAILLY, lieutenant-trésorier du 1er bat. d'artillerie à pied, à la Citadelle.
Quarré-Reybourbon et *Hallez.*

3503. GRELLIER (Émile), ingénieur, place Sébastopol, 32.
Émile Delebecque et *Delahodde.*

3504. DEDONCKER (Alphonse), négociant, rue du Molinel, 52.
Ch. Delebarre et *Ed. Descheemaeker.*

3505. LEROY-MONTHAYE, représentant, boulevard Victor-Hugo, 153.
Henri Beaufort et *E. Ernoult.*

3506. GEORGÉE, instituteur, rue Dupleix, 23.
Éloir et *Beugnies.*

3507. GÉRARD, agent commercial, boulevard Papin, 2.
A. Smits et *Hagelstein.*

3508. MATHIEU, représentant, rue de la Bassée, 5.
Auguste Lesay et *Eug. Thomas.*

3509. VIENNE (Dr), rue Nationale, 326.
J.-B. Grumeau et Henri Beaufort.

3510. BECQUET (Melle Angèle), rue Pierre-Legrand, 105.
Becquet et *Adolphe Leleu.*

3511. GIRAUD (Paul), négociant, rue St-André, 87.
A. Deny et *Carron-Villers.*

3512. DELATRE-DEWALEYNE, rue d'Arras, Seclin.
Victor Dewaleyne et *Ch. Mader.*

N°s d'inscription. MM.

3513. CATTEAU (Émile), propriétaire, rue de Gand, 33.
Dr Vermersch et *Decramer.*

3514. PLAMONT (Achille), rentier, rue de Jemmapes, 1.
Dr Vermersch et *Decramer.*

3515. CATTEAU (l'abbé), rue Colbert, 25 *bis.*
Laroche-Delattre et *le chanoine Pillet.*

3516. BILLOT (E.), ingénieur, rue Jeanne-d'Arc, 54.
Aug. Crepy et *Aug. Schotsmans.*

3518. DESCLOQUEMENT (François), brasseur, Hénin-Liétard.
Merchier et *E. Guillemaud.*

3519. DEHEULE, employé, rue Nationale, 62, Tourcoing.
Eug. Dervaux et *Petit-Leduc.*

3520. LELONG-WALLERAND, propriétaire, rue du Calvaire, 15, Tourcoing.
Eug. Dervaux et *Petit-Leduc.*

3521. MAMET, manufacturier, rue du Faubourg-de-Lille, 1, Armentières.
A. Eeckman et *de Cagny.*

3522. DROUBAIX (J.-B.), employé, rue Pellart, 58, Roubaix.
Boulenger et *Destombes.*

3523. CODRON (Louis), employé, boulevard de Strasbourg, 78, Roubaix.
Boulenger et *Destombes.*

3524. CARBONNELLE (Édouard), employé, rue du Grand-Chemin, 125, Roubaix.
Boulenger et *Destombes.*

3525. LESUR, représentant, rue de la Gare, 63, Roubaix.
Boulenger et *Dupont.*

3526. GUESLE (A.), Hôtel des Voyageurs, Seclin.
Trannin et *Merchier.*

3527. PERRIN (Mme), professeur, rue Barthélemy-Delespaul, 116.
Melles Bourgoignon et *Ducrocq.*

3528. BÉHAGUE (Victor), employé retraité, façade de l'Esplanade, 38.
Louis Paquet et *Dr Billon.*

3529. DRIEUX-DUFOUR, filateur, rue Jeanne-d'Arc, 19.
Aerts et *Fernaux-Defrance.*

3530. WAELES (Albert), employé, rue Charles-Quint, 10, Roubaix.
Boulenger et *P. Destombes.*

3531. FAURE DE LA VAULX, propriétaire, rue des Jardins, 5.
Paul Crepy et *Auguste Crepy.*

3532. BOULANGER (Mme), propriétaire, Marquillies.
Mme Hachet et *David Wiart.*

3533. SUSTANDAL (Gustave), rue St-Étienne, 42.
P. Ravet et *H. Delescluse.*

3534. MOUQUET (Paul), représentant, rue des Urbanistes, 8.
Ch. Derache et *G. Vandendriessche.*

3535. KIPS-MORIVAL, mécanicien, rue des Tours, 1.
Moisseron et *Fernaux-Defrance.*

3536. MALHERBE (Albert), représentant, rue Alexandre-Leleux, 23.
Godin et *Cantineau.*

3537. MASUREL (J.-B.), négociant, rue Colbert, 124.
V. Hoffmann et *Godin.*

3538. GÉRARD (François), voyageur, rue Gambetta, 6, La Madeleine.
Henri Beaufort et *Léon Ninive.*

Nos d'inscription. MM.

3539. de Buck, propriétaire, rue Pasteur, 17.
Lelong et *Delobel.*

3540. Decamps-Bassez, industriel, rue des Arts, 42 et 44.
Paternoster-Scol et *Quarré-Reybourbon.*

3541. Bleuzé (Paul), rue du Prieuré, 3.
Salles et *Fernaux-Defrance.*

3542. Duponchelle (Albert), rue Colbert, 208.
Le chanoine Pillet et *Henri Beaufort.*

3543. Villalard (Louis), agent d'affaires, rue de la Gare, 64, Roubaix.
Boulenger et *P. Destombes.*

3545. Crouigneau, directeur de la Société générale, rue Nationale, 43.
Melle Blondeau et *Ernest Nicolle.*

3546. Lefebvre (Jules), représentant, rue des Tanneurs, 22.
Bernard-Ducrocq et *Henri Beaufort.*

3547. Marescaux (Florimond), horticulteur, Lompret.
Cado et *Fernaux-Defrance.*

3548. Delotte (H.), rentier, rue des Pyramides, 12.
J. Peucelle et *A. Meyer.*

3549. Sebert (Émile), administratr du Bureau de Bienfaisance, rue Faidherbe, 34.
Dr Vermersch et *Cosset.*

3550. Bourelle (Marcel), clerc de notaire, rue des Fossés-Neufs, 19.
Pajot et *Paul Crepy.*

3551. Legrand (Albert), avocat, rue de l'Arc, 10.
Fromont et *Fernaux-Defrance.*

3552. Trigallez, rentier, rue St-Jacques, 54, Tourcoing.
Philippe Suin et *Henri Beaufort.*

3553. Delerue (Eugène), greffier, rue de Roubaix, 96, Tourcoing.
F. Masurel et *Eug. Dervaux.*

3554. Ritaine (Jules), vice-consul du Brésil, rue Winoc-Choqueel, 23, Tourcoing.
F. Masurel et *Eug. Dervaux.*

3555. Grégoire (le frère), directeur de l'école St-Gabriel, rue d'Alger, Tourcoing.
F. Masurel et *Eug. Dervaux.*

3556. Montagne (Gustave) proprietaire, rue de Tournai, 107, Tourcoing.
F. Masurel et *Eug. Dervaux.*

3557. d'Aubenton Carafa de Colobrano, receveur principal des Contributions indirectes, rue Gauthier-de-Chatillon, 5.
Fernaux-Defrance et *E. Pouille.*

3558. Lamare, magasins St-Jacques, rue des Suaires, 19-23.
Van Hende et *Vaneste.*

LIVRES, CARTES ET PHOTOGRAPHIES REÇUS OU ACHETÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DEPUIS DÉCEMBRE 1898 :

1° DONS.

2156. Carte de l'État indépendant du Congo, par J. du Fief, Secrétaire-Général de la Société royale belge de Géographie. — Don de l'auteur.

2157. Davos. — Don de l'administration franco-belge de Davos.
2158. L'État indépendant du Congo, par A.-J. Wauters. Bruxelles, 1899. — Don de M. Adhémar Devis.
2160. La République Argentine (missions commerciales), par Ch. Wiener. Paris, 1899. — Don de l'auteur.
2161. Mapa de Misiones dressée par Carlos Gallardo, membre de l'Institut géographique argentin. Buenos-Aires, 1898. — Don de l'auteur.
2162. Almanach de la Flandre, par F. Didry, 1899. — Don de l'auteur.
2163. Carte de la vallée du Nil, du lac Tchad et du bassin du Congo, dressée par M. Prompt. Paris, Henry Barrère, 1898. — Don de l'éditeur.
2164. Note sur les lacs de la Roche de Rame (Hautes-Alpes), du Lazaret (Basses-Alpes), de la Roquebrussanne et de Tourves (Var), par M. André Delebecque. — Don de l'auteur.
2165. Sur quelques lacs des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, par MM. André Delebecque et Étienne Ritter. — Don des auteurs.
2166. Concession coloniale. — Droits et obligations en résultant. Étude sur la concession de la rive gauche de la Casamance, par M. Albert Cousin, membre du Conseil supérieur des Colonies. Paris, 1899. — Don de l'auteur.
2167. Expansion commerciale et coloniale, mise en valeur des colonies. Rapports et notes par M. Jules Scrive. Lille, Danel, 1898. — Don de M. Nicolle-Verstraete.
2167 *bis*. Un lot de 88 Bulletins de la Société de Géographie de Lille. — Don de M. E. Lagaisse, changeur à Lille.
2176. Notice biographique sur Christian Garnier (1872-1898), géographe, par Ludovic Drapeyron. Paris, Delagrave, 1899. — Don de l'auteur.
2177. Études d'anthropologie sur les Kourganes sibériens, par M. Zaborowski. — Don de l'auteur.
2178. L'activité de l'homme, par M. Tenicheff, traduit du russe par l'auteur. — Paris, Cornely, 1898. — Don de l'auteur.
2179. De Penza à Minoussinsk, par le baron de Baye. Paris, Nilsson, 1898. — Don de l'auteur.
2185. Rapport dressé par la direction de l'agriculture sur les cultures fruitières principalement et la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie. Tunis, 1893. — Don de la Direction de l'agriculture en Tunisie.
2186. Notice sur le musée commercial et colonial de Lille. Lille, Danel, 1898. — Don de l'Administration du Musée.
2187. Il n'y a plus de Pyrénées, par Lydéric (M. F. Didry). Roubaix, 1898. — Don de l'auteur.
2191. Carte générale de l'Afrique et de ses voies de communication, par le lieutenant Olivier. Echelle de $\frac{1}{15.000.000}$. — Don du Service géographique des Colonies.
2192. Carte de la Chine méridionale et du Tonkin, par le capitaine Friquegnon. Échelle de $\frac{1}{2.000.000}$. — Id.
2193. Carte de la boucle du Niger, par le lieutenant Spicq. — Échelle de $\frac{1}{1.500.000}$ — Don du Service géographique des Colonies.
2196. Notes de Folk-lore par le baron de Baye (extrait de la *Revue des traditions populaires*). Paris, Le Chevallier, 1898. — Don de l'auteur.

2197. Note sur les bijoux barbares en forme de mouches, par le baron de Baye. Paris, Nilsson, 1895. — Don de l'auteur.
2198. En Géorgie, par le baron de Baye. Nilsson, 1898. — Id.
2199. De Moscou à Krasnoïarsk, par le baron de Baye. Delagrave, 1897. — Id.
2200. Heidelberg und Umgebung von Koch von Berneck. Zurich, 1889. — Don de M. Paillot.
2201. Carte des établissements français de Diégo-Suarez, Nossi-Bé et dépendances, par A. Durand. 1890. — Don du Service géographique des Colonies.
2202. Carte du Transnigérien, du Bandama et du Bagoé (mission Marchand), dressée de 1892 à 1895, par le capitaine Marchand ; en 2 feuilles. — Id.
2203. Carte de la Boucle du Niger, dressée par le lieutenant Spick ; en 2 f. — Id.
2204. Cartes diverses des lacs français, par M. A. Delebecque. — Don de M. Delebecque.
2205. Série de cartes dressées en 1870 et permettant de suivre les opérations de la guerre franco-allemande. — Don de M. Eeckman.
2206. Cartes diverses de la Côte d'Ivoire. — Don du Ministère des Colonies.
2207. Cartes générales des lignes télégraphiques internationales, par MM. Mabyre et Jaccottey. Paris, Delagrave, 1898. — Id.

2° ACHATS.

2159. L'année cartographique de Schrader. 8e supplément. Paris, 1898.
2168. La Grèce et l'Orient en Provence, par Ch. Lenthéric. Plon, 1878.
2169. En Corse, par Paul Bourde. Calman Lévy, 1887.
2170. Le littoral de la France de Dunkerque au Mont St-Michel, par Wattier d'Ambroyse. 1890.
2171. Voyage historique et pittoresque dans les ci-devant Pays-Bas et départements voisins, par Paquet-Syphorien. Firmin Didot, 1813.
2172. L'Hermite en province. Observations sur le Nord de la France au commencement du XIXe siècle, par E. Jouy. Paris, 1826.
2173. Tableau pittoresque (en vers) de la ville d'Armentières et de ses environs, par E. Duchateau. Lille, 1822.
2174. Voyage en Espagne, par Th. Gautier. Charpentier, 1881.
2175. Bosnie et Herzégovine, par Charles Yriarte. Plon, 1876.
2180. L'évolution politique et sociale de l'Espagne, par Yves Guyot. Charpentier, 1899.
2181. Baedeker. Le Nord-Est de la France. Ollendorf, 1899.
2182. Baedeker. Londres. Ollendorf, 1899.
2183. L'Océan des anciens et les peuples préhistoriques, par Moreau de Jonnès. Paris, Didier, 1873.
2184. La Terre avant le Déluge, de Figuier. Hachette, 1864.
2188. Heures d'Afrique. par Jean Lorrain. Charpentier, 1899.
2189. En Sibérie, par Jules Legras. Armand Colin, 1899.
2190. La Géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques, par O. Barré. Librairie militaire, 1899.
2194. Voyage en France, par Ardouin-Dumazet. 18e série. Flandre et littoral du Nord. Berger-Levrault, 1899.
2195. Voyage en France, par Ardouin-Dumazet. 19e série. Artois, Cambrésis, Hainaut. Berger-Levrault, 1899.

MOUVEMENT FINANCIER EN L'ANNÉE 1898.

RECETTES.

	fr. c.	fr. c.
En caisse le 1er Janvier 1898 :		
Chez le Trésorier	2.896 50	15.047 50
Chez MM. Verley-Decroix et Cie	12.151 »	
Cotisations perçues en 1898		30.101 »
Reçu de la Société de Valenciennes pour abonnement à notre bulletin		1.500 »
Reliquat des excursions en 1898		826 60
Subvention du Conseil Général	400 »	700 »
D° de la Chambre de Commerce	300 »	
Prix offerts pour les concours de 1898, par :		
M. Paul Crepy	300 »	1.000 »
M. Léonard Danel	200 »	
M. François Masurel Père	200 »	
M. Oscar Leburque	100 »	
Mme Delattre-Parnot	100 »	
M. Nicolle-Verstraete	100 »	
Intérêt chez MM. Verley-Decroix et Cie au 31 décembre 1898		483 65
Arrérages des rentes durant l'exercice 1898		362 30
Vente de Bulletins et Diplômes		237 15
		50.258 20

DÉPENSES.

	fr. c.	fr. c.
Conférences à Lille	2.306 15	5.407 20
D° Roubaix	1.557 05	
D° Tourcoing	1.544 »	
Concours : Prix et récompenses		880 20
Frais d'impression des bulletins, etc.		15.058 97
Bibliothèque : Achats de Livres et entretien	890 20	1.628 90
D° d° de Clichés	526 80	
D° Abonnement à diverses publications	211 90	
Appointements et frais de bureau		1.938 25
Frais de recettes		1.100 85
Loyer, Contributions, Assurance		3.406 55
Versement à la caisse de réserve conformément à l'article IX des statuts		1.504 75
En caisse au 31 Décembre 1898 :		
Chez le Trésorier	1.302 33	19.332 53
Chez MM. Verley-Decroix et Cie	18.030 20	
		50.258 20

CONGRÈS NATIONAL
Des SOCIÉTÉS FRANÇAISES de GÉOGRAPHIE

XXe *Session, ALGER,* 26 *Mars*-2 *Avril* 1899.

VŒUX VOTÉS PAR LE CONGRÈS & RETENUS PAR LE COMITÉ.

I. — Le Congrès vote de chaleureuses félicitations à MM. Gouzy et Delaune pour leur patriotique projet de loi, et, confirmant le vœu émis par le Congrès de Lorient, sur la proposition de M. Bouquet de la Grye, émet le vœu : que le Gouvernement prenne telles mesures qu'il jugera convenables pour instituer le méridien maritime et achever le système français des mesures décimales dans le plus bref délai possible.

II. — Le Congrès, s'inspirant des traditions de justice et de tolérance qui ont toujours favorisé la force d'expansion et l'influence morale de la France dans le monde, émet le vœu :

1° Que les traditions de l'Islam et l'étude des textes soient continuées et soutenues ;

2° Que conformément au projet élaboré depuis 1849 et renouvelé fréquemment depuis, une mosquée qui serait naturellement un centre religieux de l'Islam, soit construite à Paris, et groupe autour d'elle les 800 musulmans qui y résident.

III. — Le Congrès émet le vœu : 1° Qu'il soit créé un train rapide par semaine entre Alger et Tunis, dans l'une et l'autre direction, effectuant, par exemple, les 897 kil. de parcours en 24 heures et le même jour ;

2° Que les trains entre Alger et le Kroubs, entre le Kroubs et Tunis, soient pourvus d'un wagon-restaurant.

De plus, relativement à l'élevage, le Congrès émet le vœu : que le parcours des 449 kil. entre le Kroubs et Tunis, s'effectue, pour les wagons de bestiaux, en 24 heures et le même jour.

IV. — Le Congrès émet le vœu : Qu'un courrier quotidien rapide mette en communication Marseille et Alger et qu'il soit complété par des trains de nuit dans la direction d'Oran et de Constantine.

V. — Le Congrès, considérant à la fois les intérêts généraux de la

Tunisie et l'importance de la position stratégique et navale de Bizerte, remercie M. le Ministre des Affaires étrangères de la réponse qu'il a bien voulu faire au XIX[e] Congrès et émet à nouveau le vœu qu'une voie ferrée soit construite le plus tôt possible pour rapprocher Bizerte des richesses de l'intérieur, et mettre aussi à sa portée les ressources militaires de l'Algérie.

VI. — Le Congrès, confirmant la décision du Congrès de Marseille tenu en Septembre 1898, émet le vœu : 1° Que les pouvoirs publics et les Chambres de Commerce prennent l'initiative de la création de ports francs à Dunkerque, le Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille et Alger ;

2° Que les mêmes pouvoirs en étudient la réalisation immédiate à Alger.

VII. — Le Congrès émet le vœu : Qu'il soit procédé à une enquête en vue de déterminer :

1° L'effectif de la main-d'œuvre indigène en Algérie avec indication du contingent kabyle et du contingent arabe ;

2° Les centres qui fournissent cette main-d'œuvre ;

3° Les travaux auxquels elle est occupée ;

4° Le taux et la nature des salaires, ainsi que les conditions du travail des ouvriers indigènes.

VIII. — Le Congrès émet le vœu : Que M. le Ministre des Colonies, d'accord avec son collègue de l'Instruction publique, fasse le nécessaire pour que la Chaire des maladies des pays chauds d'Alger soit outillée aussi largement que possible, pour l'étude non seulement théorique, mais aussi clinique et expérimentale des maladies tropicales.

IX. — Le Congrès émet le vœu : Que toutes les colonies Françaises d'Afrique, soient réunies entre elles par des câbles sous-marins français.

X. — Le Congrès émet le vœu : 1° Qu'il soit procédé dans le plus bref délai possible à l'occupation de l'arrière-pays Algérien et principalement des Oasis du Touat ;

2° Qu'il soit procédé d'urgence au prolongement des lignes de pénétration saharienne, et notamment de celle d'Aïn-Sefra au Touat par Duveyrier, sans préjudice du complet achèvement du réseau Algérien et Tunisien, soit vers Laghouat, soit vers la frontière marocaine ;

3° Que des missions scientifiques soient rapidement organisées en vue d'établir la carte et le nivellement des terrains compris entre l'Atlas et le Niger au Nord de Tombouctou ;

4° Que des études de même nature soient faites au Nord du lac Tchad.

XI. — Le Congrès émet le vœu : Que les pouvoirs publics veuillent bien examiner la possibilité d'encourager par tous les moyens à leur disposition les travaux du genre de ceux que MM. Bernard, Lacroix et Mouliéras poursuivent sur le Maroc.

XII. — Le Congrès émet le vœu : Que les documents libyco-berbères recueillis par M. Flamand, sur les rochers et pierres écrites du Sahara, si curieux pour l'histoire de l'art et si intéressants pour l'étude de l'ethnologie et de la zoologie préhistoriques de l'Afrique du Nord, soient modelés pour figurer à l'Exposition Universelle de 1900.

XIII. — Le Congrès émet le vœu : Que le nom du vaillant explorateur Mizon, mort au service de la France, soit donné à une des localités de l'Algérie.

XIV. — Le Congrès, reconnaissant de l'accueil qui a été réservé aux Membres du Congrès, exprime ses sincères remerciements à M. le Gouverneur général de l'Algérie, à toutes les autorités civiles et militaires, et renouvelle à la Chambre de Commerce d'Alger l'assurance de sa gratitude pour l'hospitalité qu'elle lui a si généreusement offerte.

AU PAYS
DE REMBRANDT ET DE FRANS HALS

Coups de crayon sur un Carnet de voyage

Par Victor DE SWARTE,
Trésorier général des Finances,
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique
(Section des Beaux-Arts — Section d'Histoire et de Philologie),
Membre de la Commission historique du Nord,
Membre adjoint du Comité de la Société de géographie de Lille.

(Suite et fin) (1).

VI.

AMSTERDAM

Plein de cette pensée dont nous avions déjà, en nos précédents voyages, reconnu l'exactitude qu'en aucun pays, les peintres n'ont plus

---

(1) Voir tome XXXI, 1899, page 235.

cherché à rendre dans leurs tableaux, la sensation de la vie de chaque jour, en son expression de réalité pittoresque, nous avons voulu, avant de visiter le Musée Royal, parcourir les divers quartiers de cette Venise du Nord. Nous nous sommes efforcés de rechercher le caractère de la vie extérieure et de voir des intérieurs, qui n'ont guère changé depuis Steen et Van Tilborg.

*
* *

A notre arrivée à Amsterdam, une pluie battante nous fouette : de l'eau sur la tête, à nos pieds et partout de l'eau ! Et dire que c'est la première fois que je vois de la pluie en Hollande ! A mes voyages précédents, dont l'un pourtant avait été effectué au cœur de l'hiver, j'ai toujours vu la Hollande, sous la blonde lumière du soleil néerlandais. J'avouerai même, que, malgré les assertions de Reclus, j'avais un peu fait comme le voyageur qui arrive à Grenade et rencontrant une femme rousse note sur son calepin : « En Andalousie toutes les femmes ont des chevelures d'or » ; je déclarais naïvement que la réputation pluvieuse de la Hollande était une de ces nombreuses calomnies que la foule répète, après les savants mal informés.

Il en était tout autrement pour moi du golfe de Naples et de Pompeï que j'avais vus une première fois sous une effroyable tempête. En sorte que j'avais dans les yeux deux aquarelles à contre-sens. Je me déclare vaincu : il pleut même en Hollande, et j'ai maintenant, depuis quelques mois, des raisons de croire que l'on aperçoit parfois le Vésuve et Sorrente sous un ciel bleu.

Le lendemain, le ciel était clément et nous nous sommes mis à parcourir la ville coupée partout de canaux, où roulent les bélandres ; sur les quais, des arbres entretiennent une délicieuse fraîcheur et forment des trois cents ponts de la ville un nombre infini de perspectives qui ont tenté de nombreux aquafortistes.

Les pignons étranges et variés des maisons dessinent des arabesques tarabiscotées et croustillantes. Dans les petites rues latérales, les demeures grêles dentelées en échelons se saluent en dépit des lois de l'équilibre. Nous voyons sur le quai Kloveniers Burgval, l'ancien Trippenhuis où j'ai connu, en 1881, le Musée Royal, alors que la galerie Van der Hopp en était séparée. — Nous nous mêlons à la foule qui grouille sur le marché, lequel se tient aux abords de la vieille porte de St-Antoine, à tourelles et poivrières du XVe siècle. C'est en cet endroit

que les disciples de Snyders pourraient venir assister au mink. L'aboyeur, aux lèvres écumantes, fait rage et pousse d'horribles cris, tout en étalant les soles, les barbues, les blancs cabillauds et les rougets qui sont vendus en un tournemain. Un instant après, cet officier public entre dans un estaminet voisin, et, après avoir bu un large verre de genièvre qui griserait, pour toute la journée, une conscience moins robuste, il tire de son pantalon tapissé des écailles de la marchandise vendue au mink, des quantités innombrables de doubles florins d'argent.

Nous laissons à notre droite la Ridder Strat, la Jonker Strat et la Binnen Bautam Merstraat, rues longues et fluettes, où le vent souffle dans les vêtements pendus en bannières aux fenêtres, comme à Naples. Partout, dans les caves, règne une grande activité : ici le cordonnier tapotte sur des semelles, là, d'innombrables verres de curaçao sont avalés dans des Tappery en Slytery. Dans un *Visch Handel* (commerce de poissons) on voit découper et nettoyer des soles géantes sur les tables de marbre d'une blancheur éclatante. La cave est ornée de cadres naïfs, et propre comme une élégante demeure.

Sur les canaux s'agitent les bélandriers qui viennent chercher les marchandises dans ces caves, où toutes les petites industries sont installées : fabriques de cages, marchands de bouchons, menuisiers, marchands de légumes et de harengs marinés.

Nous voici arrivés à la gare centrale, une des plus belles constructions dans ce genre, en briques entremêlées de massives pierres bleues rehaussées de multiples sculptures.

Au Binnen Kant, les maisons sont peintes en couleur noire sur laquelle ressort en vigueur le blanc des chambranles de fenêtres, et sous les arbres secoués par le vent, s'agite la foule des débardeurs et des matelots.

Le quai du prince Henri a vue sur un grand bassin où des bâtiments de haute mer sont à flot, pavoisés de toute la défroque des mariniers. Nous rebroussons et nous arrivons au Singel puis à la Raadhuys Straat qui est très large et au Heeren Gracht.

*
* *

Une promenade à la *Kalverstraat,* par un beau soir de fête, après un succulent dîner au café Riche, nous a montré la turbulente population d'Amsterdam tout entière à la joie la plus échevelée, la plus

bruyante. Nos amis de Toulouse qui considèrent les Hollandais comme un peuple maussade et plutôt taciturne maudiraient les géographes en chambre qui leur ont fait accroire pareille énormité.

Nous étions donc là nos compagnons de voyage tous Flamands, sauf deux aimables Lyonnais, le père et le fils qui étaient venus nous rejoindre sur les rives de l'Amstel. — Quand ces deux charmants Latins nous demanderont de se faire inscrire à nos ghildes et corporations, le *digni estis intrare* sera prononcé avec conviction et nous viderons fraternellement ensemble le grand hanap du chef de la garde bourgeoise de Van der Helst.

D'ailleurs, c'était bien une promenade de corporation que nous faisions, ce soir, autour du *Dam*, nous égarant sans cesse en tournant dans les petites rues symétriques, autour de la grande brasserie de Krasnapolsky; il n'y manquait que l'étendard remplacé pour la circonstance, par un faisceau d'anguilles fumées que je venais d'acheter, et qui semblait dans l'enroulement d'un élégant papier, un bâton de maréchal. La malice du Destin avait mis à mon bras la moins haute en stature de nos charmantes compagnes de voyage, infatigable, rieuse et très admiratrice, comme moi, du coloris local : aussi quelle bonne causerie sur les arbalétriers et sur les confréries du passé. Ce contraste faisait joie dans la troupe animée et délicieusement en train qui chevauchait avec nous. Nous entendions le rire scintillant et perlé de celle qui joint le charme d'une diction finement nuancée au goût le plus attique pour les belles choses, tapisseries du XVIe, tableaux de maîtres, cheminées de grand style, dont elle orne son artistique demeure. Son aimable mari toujours en mouvement, ayant l'air de courir dans les musées, et finalement ayant tout vu, tout remarqué et dissertant sur les moindres tableautins, avec un jugement sûr faisait chorus à la gaîté ambiante. Plus loin, se profilant dans les silhouettes éclairées, de façon intermittente, par les éclats de lumière électrique, un doux géant, patricien de la Flandre à qui siérait à merveille le costume de Franz Banning Cock, toujours des premiers à proposer une excursion, le plus alerte pour l'exécuter, très disert pour en remémorer aussi les bonnes heures, et, brochant sur le tout, comme une délicieuse marquise de Quentin de la Tour, poudrée à frimas, la mère de Franz Banning, émaillant de réflexions fines et spirituelles une conversation chaude et fleurie sur la peinture qu'elle a pratiquée avec talent. C'est elle, très entendue en les choses de l'art et les souvenirs du passé, qui baptisa du nom de *Ronde de nuit*, cette excursion pittoresque et animée.

*
* *

Le lendemain nous nous rendions à la belle galerie du bourgmestre Six van Hillegom, ami et protecteur de Rembrandt. Cette collection, qui est encore merveilleuse, a perdu une bonne partie de ses richesses, en raison d'un lot important échu à la famille de Loon. Les tableaux provenant de ce lot ont été vendus, à Paris, au prix de un million 1/2 de florins, soit 3 millions 300.000 francs.

Copions les notes de notre calepin : le portrait de *Jean Six* par Rembrandt nous montre une tête très expressive, solidement peinte, les manchettes sont d'un blanc brillant, et, sur le manteau rouge très décoratif, les brides d'or sont indiquées largement : toute l'attention est bien concentrée sur la figure. Il faut se reporter à l'image de Innocent X, Pamphili, de la galerie Doria par Vélasquez pour trouver un portrait aussi saisissant. C'est de la chair, des muscles, du sang, de la vie, et par conséquent de la pensée. C'est un être moral avec lequel on parle et qui vous répond. Oh ! combien j'admire notre grand et vénéré maître M. Guillaume, qui me disait en me parlant, à la Villa Médicis, du bourgmestre Six, que Rembrandt avait tout le temps regardé son modèle dans les yeux, et qu'il s'était arrêté aux mains laissées inachevées, ne voulant point finir, soucieux de laisser à cette œuvre son grand caractère de physionomie ; et Six, son élève, son Mécène aussi ne lui avait pas demandé de terminer le détail au détriment de l'œuvre.

Celui d'*Anna Weymer*, son épouse coiffée du petit bonnet blanc, nous donne une tête qui ressort vigoureusement sur la collerette, ici les mains qui sortent des manchettes sont très gracieusement traitées et d'un beau fini d'exécution. La teinte de la robe de velours joue sous la palatine de fourrures et forme un harmonieux ensemble avec le coloris des mains.

De Rembrandt aussi, le petit *Ephraïm Bueno,* où sont à noter les oppositions vigoureuses des blancs bien ménagés du col et des manchettes sur le ton noir du costume.

Le portrait de *Nicolas Tulp* de Frans Hals est enlevé en quelques coups de pinceau qu'on pourrait presque suivre et compter : la pose et l'allure générale sont d'une haute distinction.

Par Jacob de Bray, *Jean de la Chambre* peint avec une grande vérité et une étonnante simplicité dans l'arrangement des mains dont l'une tient un papier et l'autre des gants gris.

Le petit *Wilhem Six* par Nicolas Maes est un délicieux poupon,

coiffé comme les infants de Vélasquez, et vêtu d'une robe rouge carmin, finement exécutée.

A noter, les deux tableaux de Godfroy Schalcken : la *Femme au Citron* et la *Marchande de harengs*, la *Mer* d'Adriaen van de Velde et le *Paysage avec figures* de Ruysdael collaborant avec Wouwerman.

Les portraits de *Wilhelmine Brand* par Adriaen van der Werf et *Johanne Vercolse* brillent au milieu des plats, panneaux, assiettes, carreaux et potiches de Delft. Dans un vestibule un *Nicolas Tulp*, un peu vieilli de Jurian Ovens et le buste du même grand docteur par Arthur Quellien.

Un beau *Clair de lune* de Van der Neer, avec les silhouettes fantomatiques des moulins, des bateaux et des pêcheurs dans une campagne pleine de rêveries.

*
* *

La salle à manger décorée d'un gracieux mobilier néo-grec renferme la *Madeleine s'approchant du Christ* vêtu en jardinier, de Rubens, Jésus lui dit en s'écartant : *Noli me tangere*. Le Prado possède ce même sujet interprêté par le Corrège.

*
* *

Il faudrait tout citer et le *paysage* classique par Jacob Esselens et le petit portrait très vivant de *Nicolas Tulp* par Nicolas Elias Pickenoy, la *Lettre* par Gérard ter Borgh et aussi deux *Marines* de Backhuysen, dont l'une souffle bien en tempête, dans un ciel très mouvementé. Dans la *Bénédiction de Jacob* par Gavart Flink, la figure de la femme est bien inspirée de Rembrandt qui avait, du reste, lui-même traité cette page biblique.

Sous le pourpoint rouge, nous voyons, dans cette même salle, une exquise miniature de *Jean Six* par Gérard ter Borgh.

Dans le cabinet encore un Nicolas Tulp de Cornelis van der Woort, une grisaille de Rembrandt : *Jacob racontant ses songes* ; des portraits en grisaille aussi par Van Dyck qui représentent Gaspar Gevaerts et Rubens, et une esquisse de *Madeleine*.

*
* *

Au premier étage se trouve installée la galerie. Un *intérieur* de Pieter de Hooch avec, comme toujours chez ce maître dont nous

n'avons que deux exemplaires au Louvre, la lumière pénétrant par le fond du tableau, la *Sérénade* de Judith Leister qui doit être, ou nous nous trompons fort, une élève de Frans Hals. D'une grande finesse, le *Dentiste* de Gérard Dou, où les deux figures sont seules éclairées par la bougie.

Très poétique le *Clair de Lune* d'Albert Cuyp, dans son allure trop classique peut-être. L'astre y est représenté dans toute son emphatique rondeur ; j'aime mieux n'en voir que la lumière étrange : le cercle de la lune, outre sa géométrie trop régulière, forme toujours dans les tableaux, un trou où un Bernois serait tenté de placer une montre. La facture de Gérard Dou et celle de Salomon Konink sortent bien de l'atelier de Rembrandt. Dans le *philosophe*, Konink, éclaire seulement la tête pour captiver notre attention sur la figure de son modèle. — Geerbrandt van Eeckhout, s'est aussi inspiré du maître dans la *Femme Adultère*, où la robe du pharisien aux éclats métalliques et souffrés, est d'une riche exécution.

*
* *

Au soir d'une journée qui finira par un orage, le long d'un cours d'eau clapotant sous des chênes de haute futaie, un troupeau de moutons traverse lentement un pont de bois. L'autre rive est historiée par la charpente massive d'un couvent au campanile pointu. L'impression est vive et saisissante et c'est ainsi que parle la nature. Comment faisait donc Ruisdael pour finir à ce point les nervures des arbres et même le feuillage, et rendre, tout à la fois, l'impression vraie, la sensation mouillée que nous ne pouvons plus obtenir que par des flous et des silhouettes comme notre maître Corot et mon bon ami Pelouse, nous en peignaient pour évoquer en nous la nature ; nous l'avons indiqué plus haut, il faut constater là un phénomène d'évolution : après Ruisdael, le classique avait tout perverti en voulant trop codifier ; la formule du maître hollandais avait disparu ; tout était devenu solennellement artificiel. Il a donc fallu trouver autre chose, et se dégager des procédés factices. L'œil de Corot a découvert alors dans la nature des aspects moins solides, moins construits, sous un ciel plus aérien et le nouveau paysage est sorti triomphant dans ses brumes poétiques et dans le flottement incertain des masses d'arbres et des contours tels que nous les voyons, baignés d'atmosphère.

***

Pour finir sur la note gaie, la galerie Six nous montre encore quatre tableautins flamands d'un bon réalisme : les *Patineurs* de Van Ostade, l'*Intérieur* de Jacob Ochterveld, le *Postillon* et le *Buveur* de Willem van Mieris ; admirons aussi la *Cuisinière* de Van der Meer (de Delft) qui prépare de savoureuses morilles à la crème.

MUSÉE DE L'ÉTAT.

Il y a quelque quinze ans, j'étais allé saluer à Amsterdam, Rembrandt dans l'humble musée du « Trippenhuis ». En la même salle étroite et mesquine, la *Ronde de nuit* (sortie du capitaine Franz Banning Cock) et *le Banquet de la Garde Civique* de Van der Helst étaient placés en face, au ras du sol, occupant chacun toute la muraille.

Depuis dix ans, un musée nouveau construit sur une excellente donnée architecturale, abrite ces deux œuvres magistrales.

La salle principale a la forme de la grande nef d'une église, de droite et de gauche de petites chapelles étalent des œuvres savamment groupées. Les administrateurs du Musée, qui s'entendent à créer des harmonies de bon voisinage, ont disposé les tableaux en évitant ces contrastes maladroits qui font chavirer l'œil dans l'écroulement de toiles en tous points dissemblables, échafaudées les unes sur les autres.

Le mur de la nef est percé d'une large baie dont le chambranle est entouré d'une draperie flottante, et tout au fond du sanctuaire brille la *Ronde de nuit* dont les montants du cadre disparaissent.

Dès l'entrée de la galerie les personnages surgissent comme dans une apparition avec, en plus, toute l'intensité de la vie. En se dirigeant vers eux, on distingue d'abord la figure fine éclairée en plein de Willem van Ruitenberg : sur le hausse-col de fer damasquiné, son chapeau jaune à panache blanc, l'écharpe blanche en ceinture, les bottes fauves à larges revers, donnent une élégante tournure au lieutenant, puis, sous une chaude lumière, la robe de satin jaune paille de la fillette et sa chevelure blonde ornée de perles fines rivalisent d'éclat avec l'écharpe rouge du capitaine Banning, dont la tête si expressive se dégage sur la collerette de dentelles blanches.

En s'approchant de plus en plus, on admire l'ensemble de la composition, le porte-drapeau tout empanaché, à l'allure un peu déclamatoire,

qui descend avec des gardes communaux, les marches d'un escalier ; à droite les sergents et le tambour ; à gauche, un arquebusier tout vêtu de rouge et des hallebardiers, assis dans le fond.

Les personnages du premier plan et plusieurs du second plan sont inondés de lumière et tout brillants d'un riche coloris qui les fait jaillir en avant, sans rompre toutefois l'harmonie générale.

Quel contraste, comme allure générale, entre ce tableau que le peintre exécuta à l'âge de 35 ans, et cet autre chef-d'œuvre le *Syndicat des Drapiers* qu'il peignit vingt-neuf ans plus tard et qui est d'une poétique toute différente.

Dans le *Syndicat des Drapiers* la composition est d'une grande simplicité et d'une bonne entente : les effets de coloris sont ménagés avec une sûreté que l'on ne rencontre chez aucun maître, les empâtements donnent une grande vigueur à la scène d'une expression précise et forte qui vous retient devant ces figures attachantes : les bourgeois vêtus de noir, aux perruques débordant du chapeau, à larges bords, sur la collerette plate, vous font participer à leur vie.

Un autre tableau qui a été peint à peu près à la même période de la vie de Rembrandt, la *Fiancée Juive* éclate dans le coloris chatoyant des étoffes qui fait distinguer, d'un bout à l'autre d'une salle, l'œuvre du maître. Combien nombreux sont les élèves qui ont cherché à imiter les procédés de Rembrandt sans jamais trouver l'éblouissant coloris dont il avait le secret.

Le portrait d'Elisabeth Jacob Bas nous rappelle les portraits de la galerie Six.

* * *

Les peintures de corporations et de régents occupent une large place dans le musée d'Amsterdam. Au premier rang, parmi eux, à côté Ronde de nuit, s'élève le *Banquet de la Garde Civique en 1648* de Van der Helst. A droite vêtu de velours noir et brillamment cuirassé, la tête couverte du chapeau à plumes blanches, le capitaine Wits qui porte de la main gauche une corne à boire en argent, donne un *shake hand* au lieutenant Van Waveren vêtu de drap gris rehaussé de galons d'or et coiffé d'un chapeau à plumes ; les bottes jaunes à larges revers, les dentelles blanches forment un contraste heureux avec la tenue de Wits. Tous les autres personnages sont groupés avec habileté. On ne saurait trop admirer la belle construction picturale des figures,

l'élégance des poses, le brillant arrangement des draperies et la lumière distribuée avec un art consommé.

A un degré moindre, peut-être, (car ce tableau est le plus beau du maître), il faut admirer les *Chefs de la Confrérie de St-Sébastien, à Amsterdam*, où les blancs sont heureusement ménagés pour donner du brillant aux argenteries et aux diverses pièces d'orfèvrerie et aussi les *Gardes Civiques du Capitaine Rœlof Bicker et du Lieutenant Jean Michel Blan devant la Brasserie de Haan*, ainsi que le portrait d'*Andries Bicker*, bourgmestre d'Amsterdam dont la tête est d'une belle expression et les mains très savamment exécutées.

* * *

D'autres tableaux de corporations attirent aussi l'attention. De Karel du Jardin, les *Régents de la Maison de Correction*, représentés sur un fond gris. La comparaison qui s'impose avec le *Syndicat des Drapiers* de Rembrandt, révèle bien la différence qui peut exister dans l'interprétation du même thème entre un homme de génie et un peintre correct, qui connaît la syntaxe de son métier, sait varier les attitudes de ses personnages et exécuter avec distinction les mains, cet écueil de tous les portraitistes, mais qui n'a pas reçu le souffle d'en haut, le je ne sais quoi poétique.

Govert Flinck, un disciple de Rembrandt, représente la *Fête de la Garde Civique, en réjouissance de la paix de Munster ;* l'œil est charmé par les riches arrangements de vêtements, d'armures et d'écharpes de tous ces personnages, qui sont peints avec une grande vérité d'allure. Nous admirons aussi beaucoup le tableau intitulé : le *Capitaine Joan Huydecoper van Maarseveen complimenté par ses arquebusiers*, ainsi que la *Compagnie du Capitaine Albert Bas et du lieutenant Lucas Cossyn* et les *quatre régents du Doelen des couleuvriniers*.

Nicolas Elias qui passe pour le maître de Van der Helst a laissé de lui, en sa ville natale, le *Banquet des Gardes Civiques du Capitaine Jacob Backer* et la *Compagnie du Capitaine Jacob Rogh* ainsi que les *Quatre Régents de la Maison de Correction* (le Spinhuis). Les *Régentes de cet établissement* dues au pinceau de Dirck Santvoort sont exécutées en des poses très justes, malheureusement le même peintre a laissé de lui divers portraits, où il a eu la malencontreuse idée de faire figurer des chiens et divers animaux qui sont en bois et semblent sortir d'une arche de Noë de Nuremberg.

Mentionnons aussi les *Portraits de dix-sept Gardes Civiques* de Jean van Scorel.

Fabricius a laissé un merveilleux *Portrait de Wilem van der Helm*, architecte de la ville de Leyde, avec sa femme et son enfant. Ces personnages sont animés d'une vie intense dans un coloris puissant.

Pour finir cette riche galerie de corporations et de portraits, nous revoyons du maître d'Harlem, un bon tableau qui a été terminé par Pieter Codde, son élève, ce sont les *Gardes Civiques sous le commandement du Capitaine Reynier Reael et du Lieutenant Cornelis Michiels Blau*. Le tableau représentant cette compagnie qu'on appelait la compagnie maigre était placé, avant l'installation actuelle du musée, dans la salle du Conseil de guerre de l'ancien hôtel de ville.

De Frans Hals nous admirons une bonne copie (sans doute exécutée par un de ses fils) du *Bouffon* dont l'original appartient au baron Gustave de Rothschild. Mais le chef-d'œuvre du maître est incontestablement son *Portrait avec Lysbeth Reiniers*, *sa seconde Femme*. Cette peinture nous semble le dernier mot de la nature parlante dans l'abandon de la pose la plus familière. Frans Hals au costume noir que rehausse, dans une chaude opposition, une collerette et des manchettes de dentelles est assis dans un jardin sur un talus, à côté de sa femme vêtue d'un manteau violet, la tête souriante dans un petit bonnet blanc au ruban rose. La large fraise tuyautée, les manchettes de dentelles sont d'un très heureux effet.

*
* *

Notre but n'est pas de décrire, même en un résumé écourté, les nombreux tableaux qui font du musée d'Amsterdam une des somptueuses galeries de l'Europe, disposée et entretenue avec un soin jaloux par des conservateurs de premier ordre. S'il fallait reproduire toutes les notes jetées sur notre carnet, les dimensions de cette esquisse s'élargiraient singulièrement. Nous nous bornerons donc à mentionner les œuvres qui ont plus particulièrement attiré notre attention.

De Van Dyck, la *Madeleine repentante* si souvent reproduite, et les portraits si vrais, d'une si pure élégance de *Guillaume II*, *prince d'Orange et de sa fiancée Marie Stuart*, fille de Charles I[er], roi d'Angleterre (1). François Vervilt a peint avec une grande maëstria

---

(1) Nos compagnons de voyage en ont commandé une copie au jeune peintre flamand Bernast qui exécute cette œuvre avec un sentiment très juste.

le *Fils d'un Amiral*, sous le costume de Ruyter, et l'on ferait à ce tableau un gracieux pendant en y accolant la petite princesse de Paulus Morelse, d'une grande élégance d'arrangement qui met en valeur une figure exquise.

*
* *

Que dire des Pieter de Hooch, que l'on allait jadis admirer au musée Van der Hopp et qui ont été installés dans le musée de l'Etat. La bonne exécution des personnages, la peinture fine, une touche toute particulière donnent à ce maître une personnalité très originale. Le *Cellier*, la *Maison de Campagne*, trois tableaux intitulés *Intérieur* nous font apprécier mieux encore ce maître que personne aujourd'hui ne saurait égaler.

Gérard Dou est aussi très bien représenté par l'*Ermite*, la *Curieuse*, la *Femme du Pêcheur*, *deux Portraits*, et surtout par l'*École du soir*. On ne reprochera pas à ce disciple de Rembrandt d'avoir laissé dans l'ombre une partie importante du tableau au profit de quelques personnages sur lesquels il voulait concentrer l'attention : à la flamme d'une chandelle et d'une lanterne, tous les personnages apparaissent en bonne lumière. Nous ne reviendrons pas sur les appréciations que nous avons données plus haut au sujet du grand maître Ruysdael et que corroborent la vue du *Torrent*, de l'*Hiver*, de la *Forêt*, et de la *Vue prise de Harlem*.

Dans le *Paysage avec Troupeau* du vieux maître Wijnants, la facture dénote une méthode large, les silhouettes d'arbres au second plan sont exécutées avec une grande justesse de vision, sans la recherche d'un détail qu'on n'aperçoit pas à distance dans la réalité ; les jeux de lumière sont vifs et saisissants, et les teintes mordorées de l'arbre du premier plan sont très harmonieuses.

*
* *

Quel peintre oserait aujourd'hui tenter de renfermer le paysage en un si petit espace, et donner au ciel une importance aussi grande que le fait Jean van Goyen dans la *Vue de la Meuse et la Ville de Dordrecht*? Combien exact, est l'optique de ce maître que l'on retrouve à tout instant, en observant soi-même le paysage et les côtes de la Hollande ! Il a rendu au mieux ce qu'il a vu et son interprétation est bien personnelle.

Ce sont ces mêmes qualités de haute sincérité artistique et de vision

précise qui distinguent Albert Cuyp dans sa peinture de la *Ville de Dordrecht*. La fluidité bien aérienne du ciel, la richesse du coloris, le jeu magique de la lumière donnent à cette œuvre un charme que l'on retrouve dans tous les tableaux de cet observateur attentif que la nature impressionne.

***

Le peintre du *Taureau* de La Haye, Paul Potter, tapisse de jolies toiles le musée d'Amsterdam : les *Bergers et leurs Troupeaux*, la *Cabane du Berger*, le *Paysage avec du Bétail*, les *Chevaux et les Vaches dans la Prairie* et la *Chasse aux Ours*, où l'on pourrait trouver pourtant que la tête de l'ours est peut-être trop effilée.

Nous avons aussi noté sur notre calepin les *Paysages avec Bétail* de Bergen et son *Combat de Bœufs* ; les *Fleurs et Fruits* de Jean David de Hem et la *Nature morte* de Willem Kalf.

***

Quand un amateur peu scrupuleux veut donner une attribution à un tableau qu'il n'ose pas signer Rembrandt, il dit gravement c'est un Bol ; que de fois les dessins à l'allure raphaëlique sont indiqués sous le nom de Jules Romain ? Supercherie à part, il est incontestable que Bol s'est rendu compte à merveille des procédés du maître et qu'il les a appliqués, non pas brutalement, à tort et à travers, comme le font aujourd'hui tant d'élèves qui reproduisent la facture et les effets du maître ; il y a apporté, le plus souvent, un discernement élégant. On en peut juger dans le *portrait du peintre*, ceux d'*Artus Quellinus*, de *Ruyter*, de *Roelot Meulenaer* et *Maria Ray*, son épouse. Si pourtant l'on veut constater la différence qui existe entre l'élève et le maître, il suffit de regarder les *Sept régents de l'hospice dit Huiszittend*, et de remarquer les allures raides des *Trois dames régentes de l'hospice des lépreux*, et surtout les *Quatre régents de la maison des lépreux*, où une seule tête est expressive, celle du vieillard ; les trois autres personnages n'écoutent pas. Ce n'est pas, non plus, Rembrandt qui aurait donné à *Salomé dansant devant Hérode* une attitude aussi peu gracieuse.

Cornelis Drost n'oublie pas son maître dans *Hérodiade recevant la tête de St-Jean-Baptiste,* non plus que Gerbrand Van Eeckhout en représentant la *Femme Adultère* et les *Chasseurs se reposant*.

***

Copions les notes que nous avons prises sur le *Joyeux musicien* de Gérard van Honthorst : l'exécution est large, le coloris est très varié et l'allure du personnage très vivante. Dans un flou plein de saveur, Nicolas Maes a peint la *Fileuse* et il a donné à son *Benedicite* une belle expression, un coloris élégant : les deux petites natures mortes sur la table, et dans un renfoncement du mur, sont d'une belle exécution.

Adrien Brauwer a peint avec chaleur l'*Orgie de village* et le *Combat de Paysans*. L'exécution est d'un grand fini de détail : ce peintre d'une originalité pleine de saveur et d'une rare vigueur, nous fait voir, avec un esprit endiablé, des figures caricaturales de paysans et de buveurs.

Les Gabriel Metsu, le *Déjeuner*, le *Vieux Buveur*, la *Vieille en Méditation*, et surtout le *Cadeau du Chasseur* nous transportent dans l'intimité de cette vie hollandaise pleine de repos et de quiétude, qui paraît ne s'être pas souciée des grandes luttes qui déchiraient alors les Pays-Bas. Il semble que les artistes de cette époque se soient retirés dans leur tour d'ivoire, confinés en la douceur de leurs pensées, loin du bruit des batailles et des inquiétudes passionnées des conspirations et des convoitises belliqueuses. On devait tirer le canon sur plusieurs points de la Hollande et guerroyer avec fureur, quand Jean Steen peignait son spirituel *Charlatan*, la *Fête de St-Nicolas*, la *Cage du Perroquet*, la *Noce du Village*, le *Joyeux Retour*, le *Libertin*, l'*Écumeuse*, la *Leçon de Danse* et la *Joyeuse Famille*, où, dans un intérieur, tous, grands et petits sont groupés avec un art consommé, causant, chantant, fumant, jouant de la flûte et de la cornemuse. On sait que cet étudiant ès-Lettres de l'Université de Leyde avait fini par transformer sa propre maison en un cabaret dont il était le tavernier. Rodolphe Salis n'était donc pas un précurseur.

* * *

Adrien Van Ostade, nous fait revivre la vie du peuple hollandais au XVIIe siècle, dans son *Charlatan*, le *Boulanger*, le *Paysan en Goguette*, la *Société de Campagnards*, la *Halte de Voyageurs*, l'*Atelier de Peintre* et l'*Entretien Intime*.

Nous le répétons, c'est là que nous voudrions voir les peintres de genre rechercher des formules perdues et demander à ces maîtres comme aussi à Gérard Ter-Borg et à David Teniers, le secret de leur simplicité, de cette réalité de vie, au lieu de s'enfariner et de s'affadir dans des sujets maniérés et précieux.

VII.

MONNICKENDAM. — ILE DE MARKEN

Après avoir consacré plusieurs journées à la visite des musées et des galeries des grandes villes des Pays-Bas, nous avons eu la pensée de nous rendre à Monnickendam et à l'île de Marken.

*
* *

Un steamer d'excursions nous mène à travers les prés fleuris des polders, jusqu'à la petite ville de Monnickendam dont le minuscule clocher émerge depuis longtemps dans la brume.

La petite ville, aujourd'hui peuplée seulement de 1.800 habitants, n'offre d'autres curiosités que sa belle église du XVe siècle et quelques maisons qui dénotent le bien-être d'autrefois. Nous croyons que des philosophes quelque peu misanthropes pourraient encore trouver du charme dans cette résidence fraîche et ombragée. Mais l'activité de la vie qui nous dévore et à laquelle nous demandons un renouvellement incessant de sensations ne trouverait peut-être pas son compte dans un séjour prolongé, en ce lieu très poétique pourtant, mais tombé au silence et à l'abandon. Si j'étais médecin, je conseillerais volontiers une cure d'air à Monnikendam à mes malades surmenés, et je ne doute pas que les nerfs les plus distendus ne rencontrent ici une accalmie qui leur rendrait l'équilibre.

* *

Notre steamer siffle et nous appelle, nous regagnons la salle à manger (soyons bon prince et maintenons ce nom trop décoratif à la cabine où l'on nous avait installés). C'est là que nous trouvons à dévorer une omelette et du jambon qui nous permettront d'attendre le bon dîner du café Riche à Amsterdam. Provisoirement réconfortés, nous remontons sur le pont, et nous ne tardons pas à apercevoir l'île de Marken.

Dès l'arrivée, nous voyons dans un village propret et qui semble tout luisant et mis à neuf, pour le plaisir des touristes, des matelots habillés de vestes en gros drap et de braies à la bretonne, qui paradent, une bonne pipe à la bouche, le chef surmonté d'un chapeau haut de forme. Ils sont accompagnés de femmes aux douces figures

encadrées au front de cheveux blonds qui retombent en deux boucles sur les côtés et en nattes onduleuses sur le dos, elles ont, comme les finlandaises, des yeux de myosotis, deux saphirs sous un hennin blanc du plus gracieux effet ; le corsage est agrémenté de broderies et de cretonnes coloriées ; la jupe courte laisse voir de vigoureux mollets d'une structure un peu massive ; l'ensemble des couleurs est un mélange de rouge et de blanc. Les enfants, dont le costume est très pittoresque aussi, font clapoter leurs petits sabots verts et nous montrent de gentilles frimousses casquées d'un étrange petit bonnet ; fillettes et garçons sont vêtus de même, mais les futurs mousses se distinguent à un petit rond brodé au sommet du bonneret.

Nos charmantes compagnes qui sont très expertes en l'art de saisir au vol des photographies instantanées, sont obligées d'user de tous les subterfuges pour braquer la lorgnette sur ces petits groupes fantaisistes. Dès que les naturels remarquent leurs attitudes de photographes, ils exécutent des minauderies extravagantes et tournent le dos de la façon la plus discourtoise ; est-ce que par hasard les superstitions de l'envoûtement auraient créance encore en cette île un peu sauvage?

Nous entrons dans plusieurs maisons de l'île, qui sont construites en bois goudronné, et nous y admirons des placards, des bahuts, des faïences de Delft et du Japon.

Des étagères contiennent les cuillères, et à côté du lit placé dans l'enfoncement du mur, s'agite le balancier d'une vieille horloge.

L'église, la maison d'école, celle de l'instituteur, celle du pasteur (*domine*) celle du bourgmestre et aussi le bureau de poste, où l'on se précipite pour écrire des cartes postales à ses amis, sont peints en gris-brun ou en vert.

Les hommes paraissent robustes et leurs traits énergiques sont bien ceux de vieux loups de mer, qui passent leur vie entre le ciel et l'eau ; les femmes semblent plutôt chétives et leur alimentation purement composée de poissons doit en être la cause.

Notre retour à Amsterdam s'effectue de la façon la plus paisible : après une douce traversée de deux heures, nous rejoignons le port tout rempli de grands steamers qui vont aux Indes néerlandaises chercher la richesse et la semer en pluie d'or, sur la bonne ville active, grouillante, très agitée de négoce.

VIII.

ENKHUYSEN. — LE ZUIDERZÉE. — STAVOREN

Voici que recommencent à l'infini les polders avec leurs prés émaillés de trèfle blanc et les nombreux canaux que le soleil teinte en bleu. Çà et là, quelques ponticules en bois, des vannes, des batardeaux coupent les ruisseaux bordés de roseaux géants et de joncs. Les moulins couverts de chaume tournent leurs ailes colorées de vert et de rouge, et c'est par centaines qu'on voit leurs bras s'agiter et fendre le ciel. Don Quichotte aurait eu fort à faire en ce turbulent pays.

Les moulins sont le grand outillage de la stabilité des eaux, en Hollande, et de leur bonne distribution ; la plupart actionnent, en effet, des roues hydrauliques qui déversent les eaux dans des canaux de dérivation, les autres moulent le grain, scient du bois, produisent de l'huile, râpent le tabac, battent le lin.

Les fermes peintes en vert sont recouvertes de longs toits qui descendent presque jusqu'au sol, à travers les rangées d'arbres qui les encadrent et l'eau qui les contourne.

Nous traversons Zaandam, où le tzar Pierre le Grand est venu apprendre à construire des bateaux et Hoorn qui donna naissance au navigateur Guillaume Schouten, qui le premier doubla le cap de l'Amérique et donna à la pointe le nom de cap Hoorn. Je connais des gens modestes qui se seraient contentés de l'appeler cap Schouten.

Nous approchons du Zuiderzée : les flamants, les canards et les mouettes volètent autour de nous, et nous embarquons à Enkhuysen sur le paquebot « la Hollande » laissant à notre gauche la forteresse du Helder et l'île de Texel, où la cavalerie de Pichegru a surpris, en 1795, la flotte hollandaise, arrêtée par les glaces ; à droite une longue digue grisâtre, et plus loin, Stavoren, la ville du dieu Stavo, qui était le Thor des Frisons. C'était en or pur, que les anciens de ce pays forgeaient les verrous de porte et les garnitures que nous exécutons en fer. — Nous débarquons et nous prenons le chemin de fer de Stavoren à Leeuwarden.

Après avoir dépassé Stavoren, ancienne capitale de la Frise, tout le paysage se teinte d'or avant le coucher du soleil, les nuages d'un jaune rougeâtre, forment un décor flou sur lequel se détachent en douceur les silhouettes des fermes et des moulins du second plan ; les arbres

s'estompent de brume, pendant que, sur le ciel, se pourchassent de minuscules nuages blancs frangés d'or. Les derniers plans s'effacent de plus en plus et s'évanouissent ; les grands bras des moulins coupent l'horizon rétréci, des voiles rouges et blanches sont mollement secouées sur les canaux qui bordent la route, et dans ce poudroiement d'or et d'argent, on n'aperçoit plus que les profils des arbres qui entourent les habitations voisines et les haies de saules à travers lesquelles se tamise la lumière crépusculaire.

Les moulins disparaissent, et tout près de nous, au ras du sol, la buée se lève et noie tout le pâturage dans le brouillard, cependant qu'à l'opposé sur la longue traînée d'un nuage bleu foncé, la lune émerge blanche sur les brumes argentées qui donnent à la campagne l'aspect d'un bras de mer où flottent, comme des fantômes, les silhouettes du bétail. L'illusion disparaît à notre arrivée à Leeuwarden, la nuit est venue et la lune ne moire pas cette surface de prés endormis dans un linceul qui reste compact dans sa blanche matité.

IX.

LEEUWARDEN. — GRONINGUE. — ARNHEM. — NIMÈGUE

Leeuwarden ne se distingue pas des autres villes de la Hollande. Le canal y est bordé de rangées de tilleuls, et les constructions donnent les mêmes perspectives. Toutefois un je ne sais quoi de plus reposé encore, un air délicieusement respirable, une belle et fine lumière nous font goûter plus encore ici le prix de la vie et l'amour de la liberté, que rend bien le brocard du vieux code frison : « Les Frisons seront libres tant que le vent soufflera des nuages et que le monde existera».

Nous donnons un coup d'œil à la Kanselarij (chancellerie), palais de justice construit au temps de Charles-Quint, transformé depuis en prison, et la nouvelle salle des Etats, où des peintures décoratives rappellent l'histoire de la Frise, puis le *Musée*, tout rempli de bijoux filigranés, de coupes ciselées en cristal de roche, de bourses aux fermoirs élégants, d'*ex-voto* en argent, de reliures minuscules, de belles étoffes en soierie, d'armes, de casques, de colliers, de boîtes à tabac en cuivre repoussé, d'aiguières et de buires en argent, de hanaps en ivoire sculpté, d'oliphants en corne, de bonbonnières, de

miniatures. On y admire un beau vase en verre sur lequel sont peints de naïfs animaux, daté de 1580; puis des étains, des sceaux, des statuettes de bronze et un intérieur hollandais tapissé de petits carreaux de Delft.

Une désagréable surprise nous attendait dans la galerie de peinture: les grands maîtres du XVII[e] siècle n'ont guère laissé à leurs neveux l'amour des œuvres grandement conçues et exécutées avec un riche coloris. On n'y voit, en effet, que de la peinture sucrée et fade, dans une fausse interprétation des mignardises du XVIII[e], la *Balançoire* par Cortazzo, deux *Allégories* maniérées de Schaeffer, des *Roses* de Schummer, genre chromo, alors que notre œil est tout rempli encore des chaudes visions d'Amsterdam et de Harlem. Pareille émotion m'a déjà attristé en rencontrant au premier étage de la galerie de Dresde, de déplorables morceaux de toiles sans couleur, sans dessin, des modernités sans saveur, alors que j'étais tout à l'impression vivante de la Vierge de Saint Sixte, des éclats picturaux de Rembrandt et des œuvres étourdissantes de décoration et de coloris de Rubens.

Si l'on fait exception en faveur d'un *Paysage* de Backhuysen, une *Marine* de Mesdag, et de trois tableautins de Metzmaker, on n'y trouve que des sujets attristants de trivialité prétentieuse : une *Italienne* de Skool, napolitaine pommadée, qui fait pendant à une femme peinte en stéarine et qui tient, en ses mains, des pigeons. Ici, l'auteur, par une discrétion qui l'honore, n'a pas signé, et le catalogue porte la mention maître inconnu (*Onbekend meester*). Cette mention mise au bas de certains tableaux avait semblé si étrange, lors d'un précédent voyage dans les Pays-Bas à un mien ami, très peu versé dans la matière, qu'il ne manquait pas de se vanter de connaître les œuvres, autant diverses que variées du célèbre maître Onbekend.

Nous passons encore devant des paysages d'une tonalité criarde, avec des arbres peints d'une manière enfantine. Nous poussons un soupir et nous sortons étonnés de ne pas rencontrer les ombres majestueuses de Frans Hals et de Rembrandt, s'apprêtant à briser tous ces faux ornements en écrasant sous la voûte les Philistins qui les admirent.

Heureusement nous nous consolons du spectacle écœurant de cet art sans pensée, sans souffle, sans moyens, en détaillant une des plus remarquables collections de faïences qui se puisse voir : des Delft de toutes formes avec les moulins peints en cette teinte bleue si décorative. Tout un pavillon étale, en de gigantesques vitrines, à côté

de belles œuvres hollandaises, les porcelaines de Chine, du Japon, de délicieux Saxes et des vases de l'Inde, aux formes bizarres, au grain fruste, décorés d'une alternance d'ornements carmins et de couronnes feuillues de rose, le tout exécuté très largement.

*
* *

Nous quittons Leeuwarden et nous voilà en route pour Groningue. Au risque d'être accusé de chercher des *leitmotir* et des harmonies particulières, nous devons dire que la lune d'hier nous attendait à la gare et éclairait un moulin pittoresque planté tout contre le hall : les ailes tournaient follement comme un derviche.

A Groningue, sur la place principale se dresse le beffroi et l'église St-Martin avec son carillon un peu mélancolique. La ville est tracée de façon très régulière, mais le Conseil échevinal n'a pas forcé, comme en certaines villes françaises de notre connaissance, tous les habitants à se tailler dans un cube uniforme de pierres, des logis mathématiquement pareils.

La nature des matériaux est variée, la brique s'allie tantôt à une pierre bleue très ornementale, tantôt à des pierres blanches ; les habitations ont des hauteurs différentes, les fenêtres, les baies, les balcons, les pignons dansent une sarabande très amusante pour l'œil. Sur le devant des trottoirs, des bancs de pierre forment des anticipations, et le soir la famille vient prendre le frais sans que les promeneurs songent à se plaindre.

Après avoir admiré le délicieux bois de Groningue et fait le tour des anciennes fortifications qui avaient été construites par le général Coehorn, un émule de Vauban, nous partons à Arnhem par Zwolle.

*
* *

A Arnhem les polders ont disparu, nous voici sur les bords du Rhin, dans un frais paysage surmonté de collines boisées. Nous sommes en Gueldre « Haute en courage, petite en biens, une épée à la main, c'est là le blason de la Gueldre ». Toutes les maisons bâties sur la route de Rozendaaël sont enguirlandées de vignes vierges et entourées de beaux arbres au milieu de jardins colorés des fleurs les plus variées ; les jaunes et les violets, les rouges sur les verdures forment les plus chauds contrastes. .

Nous nous rendons à Bronbeck, pour visiter la maison de retraite

des Invalides de la Marine et le musée colonial installés au milieu d'un parc enchanteur. Nous y admirons d'intéressantes collections de vieux canons pris à l'ennemi, des armes à poignées d'or et d'argent d'un élégant travail oriental, des colliers et des médaillons filigranés et ornés d'émaux que portent les Atchinois, sans oublier d'ailleurs des collections de flèches empoisonnées.

Dans la chapelle, chaque dimanche, la messe catholique est dite après l'office protestant. La bibliothèque avec de nombreux portraits, une salle de billards où les bons vieux revenus des colonies lisent des journaux hollandais, français et allemands, le réfectoire rempli de naïfs tableaux de batailles, sont organisés à souhait pour agrémenter les derniers jours de ces loups de mer, qui ont plaisir à raconter leurs campagnes.

Nous voici arrivés à notre dernière étape en la ville de Nimègue. Nous saluons le Stadhuis où a été signé le traité qui a arraché notre Flandre française au joug si douloureux, si oppressif des Espagnols et nous allons par la campagne luxuriante, admirer à Berg-en-Daal, le beau panorama de la vallée du Rhin. Au fond, le fleuve s'étale comme un lac argenté vers lequel dégringolent les divers plans du tableau aux masses d'arbres touffues.

Le lendemain, nous repassons par Bréda en songeant au magistral tableau du Prado (Las Lanzas) de Vélasquez et nous donnons un amoureux salut, à Tilbourg, au dernier moulin de la Hollande.

LA SITUATION MILITAIRE

DES PUISSANCES EUROPÉENNES EN EXTRÊME-ORIENT EN 1898

Par L. T.

AVANT-PROPOS.

Assurément le continent asiatique n'est pas, au même titre que le continent africain, un champ d'action pour notre activité nationale; nous ne pouvons prétendre y jouer un rôle aussi important au point de vue de l'extension de l'influence et du commerce ; néanmoins nous y avons des intérêts en jeu et nous ne pouvons rester

spectateurs indifférents de la grande lutte qui s'y livre en ce moment entre la Russie et l'Angleterre : lutte qui s'est bornée jusqu'à ce jour à une lutte d'influence, mais dont nous ne pourrions nous désintéresser si elle venait à changer de caractère.

Quand au XVIII[e] siècle Français et Anglais et, avant eux, Hollandais et Portugais se disputaient la possession des Indes, ils ne cherchaient que les riches bénéfices que devait donner l'exploitation du paradis terrestre décrit par Marco-Polo ; aujourd'hui, cela ne suffit plus à la vieille Europe qui, menacée de pléthore, cherche dans la Chine un débouché à sa surproduction.

Quand à la suite des événements de Koudja (1878) et du Tonkin (1885), l'Europe surprise vit la Chine se préparer à la guerre et vouloir imiter l'Europe dans ses armements à outrance, il ne fut plus question que du « *péril jaune* » et ce n'est pas sans inquiétude qu'on se demandait quelle résistance pourrait offrir l'Europe quand, son outillage terminé, le Céleste Empire se dresserait devant l'Occident avec une armée de 40 millions d'hommes.

Pure fantasmagorie ! Non seulement le « Fils du Ciel » n'a jamais médité de si sombres projets pour l'avenir de l'Europe, mais c'est plutôt à un mouvement inverse : l'invasion du continent jaune par l'Europe en vue du partage des richesses d'un nouvel « homme malade » auquel nous assistons.

A la production accrue de l'Europe il a fallu de nouveaux débouchés : d'abord on dépeça l'Afrique, on se la partagea, puis on s'est tourné vers ce marché chinois qui, avec ses formidables agglomérations de population, ses productions variées passe, à tort ou à raison, pour une panacée universelle devant sauver les industries et le commerce européens des crises qui les étouffent.

Toutes les convoitises sont allumées et sur toutes les frontières de l'Empire : Russes, Français, Anglais, Allemands, Japonais se disputent la suprématie du « marché jaune ».

La Russie, au Nord, par Maïmatchin, au travers des déserts de Mongolie, à l'Ouest par le Pamir et le Turkestan tente de drainer à son profit ce commerce chinois et de monopoliser les échanges par voie de terre. Mais la présence du Moscovite sur l'Oxus a apeuré l'Anglais pour qui « *Salus Indiæ, suprema lex* » et c'est pour protéger la presqu'île sacrée qu'il a étendu son influence vers le Nord en Afghanistan, en Cachemire ; augmenté son armée, créé des chemins de fer, organisé des forteresses. La Russie n'est pas restée en arrière et c'est

avec des forces non moins considérables qu'elle marche au-devant de sa rivale.

Fidèle aux principes de Cromvell, l'Angleterre a confié sa fortune aux flots et c'est par les ports qu'elle a tenté, en grande partie, la pénétration de l'Empire du Milieu jusqu'au jour où, cantonnée à l'étroit dans l'Inde, l'activité de ses négociants s'est mise à chercher par les vallées de l'Iarouaddy, du Salouen... une route qui conduisit au Setchouen, mais là elle a rencontré la concurrence des Français établis sur les bords de Mékong.

Qu'on y songe bien, sur les confins de la Perse, le Cosaque et le soldat de l'Indian Army montent la garde en face l'un de l'autre, vers l'Est sur le Mékong Anglais et Français sont aux prises et toutes les flottes européennes croisent dans le golfe du Petchili. C'est là une situation grave ; les événements récents qui se sont déroulés en Afrique ne nous ont peut-être pas permis de la suivre avec assez d'attention, mais il importe de la connaître.

Qu'une étincelle mette le feu aux poudres et non seulement l'Europe sera en proie à l'incendie mais la guerre se répercutera jusqu'au cœur de l'Asie.

Enfin un peuple jeune, de la même race, a osé disputer à l'Europe le marché chinois : c'est le Japon qui a écrasé militairement la Chine afin de pouvoir lui imposer un servage économique sur lequel il aurait pu fonder son hégémonie dans l'Asie orientale. Cette combinaison n'a échoué que grâce à l'attitude ferme et décidée de la diplomatie russe.

Considérant successivement chacun des théâtres où les compétitions européennes se sont trouvées aux prises, nous allons essayer de retracer les phases de l'établissement et d'étudier la composition des forces, afin d'en dégager l'emploi que Russes, Anglais, Français, Allemands ou Japonais peuvent être appelés à en faire, soit pour obliger la Chine à s'ouvrir à leurs nationaux, soit pour disputer aux ambitieux appétits de leurs voisins le monopole de ce marché si convoité.

Le premier chapitre sera consacré à l'étude du *Céleste Empire*, but de toutes les convoitises.

Dans le deuxième, nous étudierons l'extension de la puissance russe en Sibérie et dans la partie Nord de l'Asie orientale.

Dans le troisième, les conséquences des efforts persistants des Russes pour s'ouvrir, sur le théâtre de l'Asie centrale, la route du Pamir et les mesures prises par les Anglais pour sauver du péril moscovite le plus beau fleuron de la couronne d'Angleterre.

Dans le quatrième, les luttes et les négociations des Français et des Anglais en Indo-Chine pour s'ouvrir les voies les plus directes de pénétration vers le marché méridional de la Chine.

Dans le cinquième, les conditions dans lesquelles pourra se produire le choc des armées entretenues par l'Europe sur le continent jaune.

CHAPITRE I.

LE CÉLESTE EMPIRE.

C'est vers la Chine que toutes les compétitions européennes se portent actuellement.

Cet empire affecte, en y comprenant les pays tributaires, la forme d'un immense triangle, ayant ses sommets au Pamir, à l'embouchure du Si-Kiang et à celle de l'Amour. Sa superficie totale est d'environ 13 millions de kilomètres carrés, celle de l'Europe étant inférieure à 10 millions, et il est habité par une population de 400 à 450 millions d'habitants, celle de l'Europe entière ne dépassant pas 330 millions.

La Chine est un pays presque exclusivement agricole. La partie orientale et méridionale dont le sol jaune a été formé par les alluvions des grands fleuves, jouit d'un climat analogue à celui du bassin méditerranéen. Le riz, dont la culture occupe un huitième des terrains cultivés, le thé, la canne à sucre, la soie, les céréales, la vigne, le mûrier, l'indigo, sont les principaux éléments des récoltes.

Les forêts ne s'étendent plus guère que dans les régions montagneuses du nord et du nord-ouest et les difficultés de transport en limitent beaucoup l'exploitation. La culture du coton, autrefois assez largement pratiquée, diminue chaque jour en présence de la concurrence des Indes et des tissus importés d'Angleterre.

Il est presque impossible d'évaluer l'importance des différentes récoltes ; on estime cependant que le riz doit donner environ 300 millions d'hectolitres, et le thé 100 millions de kilogrammes ; la production de la canne à sucre dépasse les besoins de la consommation.

Le Tse-Kiang et le Kouang-Si où semble plus spécialement localisée la production de la soie, en exportent pour environ 200 millions de francs, principalement par le port de Schanghaï.

En dehors des produits de l'agriculture, la Chine pourrait tirer de son sol des éléments très importants de richesses qui sont jusqu'à présent assez négligés.

On sait que la Chine renferme un immense bassin houiller, dont les principaux affleurements se trouvent dans le Petchili, à quelques kilomètres au nord de Pékin et dans le Chantoung. Ce bassin a une étendue de plus de un million de kilomètres carrés, couvrant deux fois la superficie de la France, et l'on estime qu'il pourrait satisfaire pendant plusieurs milliers d'années aux besoins du monde entier. L'exploitation est commencée sur quelques points avec les procédés les plus primitifs. D'après les recherches du savant géologue Allemand Richtofen, la province du Setchouen possède des terrains carbonifères dont l'étendue est d'au moins 60.000 kilomètres carrés. A côté du charbon, on trouve dans le Chantoung et dans le Chemsi, du minerai de fer et quelques gisements de cuivre et de plomb. Au Yunnam, l'industrie métallurgique s'est pratiquée depuis un temps extrêmement reculé. On connaît en Chine plusieurs gisements de métaux précieux, or et argent, qui ont, paraît-il, une très grande importance, mais dont l'exploitation serait entravée par des règlements spéciaux qui limitent la production dont le total ne semble pas dépasser une valeur d'environ 30 millions, alors qu'on pourrait atteindre un chiffre beaucoup plus élevé. Ces gisements sont répandus dans les provinces du sud et de l'ouest.

On sait qu'il existe également des puits fournissant du pétrole analogue à celui qui est recueilli en Pensylvanie.

Le sel gemme donne lieu, dans le Petchili et dans le Setchouen à une exploitation très active, concurremment avec les salines du littoral de la mer.

Le Kaolin, qui doit son nom à une ville chinoise, est extrait principalement du lac Poyang et fait l'objet d'un commerce très important.

On voit donc que cet immense pays renferme de très grandes richesses naturelles. L'agriculture fournit certains produits qui, comme le thé et la soie, alimentent un commerce d'exportation très important ; l'exploitation des richesses du sous-sol : charbon, argent, or, cuivre, antimoine, ne sera possible qu'autant que des voies de communication auront été créées, et il se passera encore de nombreuses années avant qu'arrivée à un point suffisant de civilisation, la Chine puisse tirer profit de ces richesses latentes. Le commerce extérieur, dans lequel l'exportation l'emporte de beaucoup sur l'importation, dépasse le milliard ; en particulier, celui de Schanghaï s'élève à 400 millions et celui de Hong-Kong atteint 150 millions. La Russie, l'Amérique, l'Angleterre sont tributaires de la Chine pour

le thé; la France, l'Allemagne, le Japon pour la soie. Depuis une quarantaine d'années, l'Europe a payé, argent comptant, à la Chine ses produits, mais elle n'a encore, à l'exception du matériel de guerre et de quelque outillage industriel, que peu importé de produits manufacturés. il s'en suit qu'une notable quantité de numéraire, argent d'Europe, demeure inutile aux mains des sujets du Céleste Empire.

Toutefois, depuis une dizaine d'années, la pénétration européenne a fait de grands progrès et il importe de noter une très sensible augmentation dans les importations.

L'Angleterre, depuis 1860, a rêvé de se réserver le monopole exclusif du commerce avec l'immense empire asiatique. Sa conduite comme à l'habitude fut prodigieusement habile en même temps que parfaitement égoïste. Elle consista à embrasser la défense des intérêts de la Chine avec plus d'ardeur que le gouvernement lui-même, non pas ouvertement, mais en se fiant à l'habileté de quelques sujets anglais entrés au service de la Chine et dirigeant tous leurs efforts contre les autres nations européennes et en particulier contre la Russie et la France.

Elle trouva l'agent idéal de cette politique pratique chez un homme d'un réel talent, sir Robert Hart, qui parvint à gagner la confiance du gouvernement chinois, au point de se faire confier la direction de toutes les douanes de l'Empire. Une multitude d'agents anglais envahit cette administration, qui, en contact journalier avec le Tsung-li-Yamen lui inspira sa politique hautaine et tenace, lors des démêlés de la Chine avec la France en 1884-85.

Fort heureusement, l'action sans cesse croissante du service de M. Hart sur le gouvernement finit par effrayer l'entourage de l'Empereur et l'influence politique de l'agent anglais baissa beaucoup, durant ces dernières années, alors que celles de ses adversaires, Russes, Français, Allemands allaient grandissantes.

Si aujourd'hui l'Angleterre a toutes les facilités pour faire prévaloir ses produits dans les ports qu'elle occupe, la Russie a toute liberté d'action dans la partie septentrionale, la France dans le Sud, et l'Allemagne, favorisée par Li-Hung-Chang, dans le Petchili et le Chantoung.

Chacun avait sa part et l'Empire chinois paraissait assez vaste pour que des intérêts contraires puissent ne pas se trouver en présence ; les derniers incidents ont prouvé le contraire.

Ecartant presque du débat la Chine que l'on peut à peine considérer comme une nation, nous allons étudier la situation faite à chacun des rivaux.

Et tout d'abord, comment la Chine pourrait-elle s'opposer aux ambitions de l'Europe, possède-t-elle seulement une armée ?

* * *

Cet Empire de 400 millions d'habitants, moins étendu que la Russie, mais plus peuplé, avec un sol et un sous-sol riches, une population laborieuse semblerait devoir tenir la première place. Le mépris que ses habitants ont toujours eu des choses de la guerre, le met aujourd'hui à la merci de ses adversaires, qui déjà rêvent le partage de ses dépouilles, tant sa dislocation semblera, à un moment donné, naturelle (N. Horman).

Depuis plus de cinq cents ans, ce pays n'a pas varié et ses institutions n'ont pas changé ; ce peuple, hostile à tout progrès, est immuable, aussi ses armées, bandes de gens de sac et de corde, ne peuvent-elles être comparées qu'à ces bandes de routiers qui, au Moyen-Age, parcouraient l'Europe en dévastant tout sur leur passage. C'est à peine si, à la suite des échecs subis au Tonkin en 1885 et, plus récemment en Corée en 1895, il a tenté d'y apporter quelques perfectionnements, très localisés d'ailleurs.

En Chine, le service militaire n'est évidemment pas obligatoire : tous les soldats sont des volontaires.

L'armée se compose de deux parties bien distinctes :

1° L'armée des Mandchoux ou des Huit Etendards ;

2° L'armée chinoise proprement dite ou de l'Etendard Vert.

L'armée mandchoue se divise en huit groupes, que l'on distingue par la couleur de leurs étendards ; de là vient le nom d'armée des drapeaux ou des Huit Etendards. La plus grande partie de cette armée réside à Pékin ou dans les environs et forme une sorte de garde impériale, dont l'effectif est de 60.000 hommes. Mais la plupart d'entre eux remplissent des fonctions étrangères à l'armée et, en réalité, on ne peut compter que 13.000 hommes, organisés en troupes de campagne et ayant quelque valeur militaire. L'autre fraction de l'armée des Huit Etendards, ayant un effectif de 50.000 hommes est cantonnée dans les principales villes de la Chine, dans les trois provinces de la Mandchourie et dans la partie occidentale de la Mongolie. Mais cette armée a perdu les vieilles traditions guerrières, qui ont fait sous Gengis-Khan et sous

Tamerlan sa réputation ; elle est mal organisée, mal outillée et mal commandée.

L'armée de l'Etendard Vert n'est composée que de Chinois ; c'est l'armée vraiment nationale. Elle est organisée par province. La Chine se divise en dix-huit provinces. A la tête de chacune d'elles se trouve un gouverneur ou vice-roi qui a des pouvoirs civils et militaires. Ces fonctionnaires dépendent du gouvernement central, mais, en réalité, ce sont de véritables satrapes qui agissent à peu près comme bon leur semble, dans l'étendue de leur gouvernement. Suivant les goûts et les aptitudes de ces gouverneurs, les troupes de la province sont plus ou moins bien organisées : elles le sont généralement très mal ; les soldats peu payés étant obligés, pour subvenir à leurs besoins, de se livrer à d'autres occupations. Cette armée, dont l'effectif sur le papier est de 600.000 hommes, n'a aucune espèce de valeur.

Lorsqu'une guerre éclate, on fait appel aux Braves : ce sont des volontaires recrutés pour la durée des hostilités ; ils sont bien payés et constituent la partie la plus solide de l'armée chinoise. C'est vers l'année 1850, au début de la grande insurrection des Taïpings qui désola les provinces méridionales de la Chine, et particulièrement le Yunnam, que le gouvernement chinois eut recours, pour la première fois, aux volontaires. Ces hommes, recrutés surtout dans la vallée de Yan-tse-Kiang, dans les provinces de Houpé et du Ho-nam, se battirent très bien et méritèrent le nom de Braves qu'ils s'étaient donné.

Lorsque l'insurrection fut terminée, ces Braves rentrèrent dans leurs foyers et les débris des Taïpings continuèrent à errer, en grandes bandes, sur les confins de la Chine et de l'Annam ; nous les avons retrouvés, au Tonkin, sous le nom de Pavillons-Noirs. En 1884, lors de la guerre du Tonkin, le gouvernement chinois fut encore obligé de faire appel aux Braves. Il put en réunir une cinquantaine de mille provenant principalement des provinces méridionales de Yunnam, du Quang-Si et du Quang-Toun.

Les Braves sont au nombre d'environ cent mille répartis d'une façon assez inégale dans les dix-huit provinces de la Chine. Ils ne forment d'ailleurs pas un corps permanent. Les gouverneurs ne disposent donc, en réalité, d'aucune force militaire sérieuse. Cependant, dans ces dernières années, à la suite de la guerre du Tonkin, quelques gouverneurs plus clairvoyants ont essayé de réagir contre la torpeur de leurs compatriotes, de tirer parti des immenses ressources que présente

l'armée de l'Etendard Vert et d'organiser des troupes à l'image des nôtres.

Déjà, en 1860, le gouvernement impérial avait accepté le concours des contingents français et anglais débarqués dans le golfe de Petchili, pour organiser des troupes destinées à combattre la révolte des Taïpings. Le colonel anglais, sir Gordon en prit le commandement. La paix rétablie, ces soldats furent licenciés et l'armée chinoise retomba dans le néant.

Toutefois, en 1878, lors des événements de Kachgarie, le maréchal Tso sut organiser une colonne de troupes bien outillées, fortes de 25 à 30.000 hommes et munies d'une artillerie moderne, lesquelles, par leur présence sur la frontière russe, appuyèrent puissamment les réclamations de la Chine relatives au territoire de Koudja ; de même, en 1885, au Tonkin, nos troupes trouvèrent devant elles des adversaires bien pourvus de l'armement et des engins les plus perfectionnés des armées modernes.

Et bientôt, l'imagination aidant, on ne parla plus en Europe que de l'évolution militaire de la Chine et de ses formidables préparatifs. Tien-Sin, relié par un chemin de fer à Pékin, devenait le véritable centre industriel militaire, tandis qu'à Port-Arthur se créait une flotte redoutable ; qu'à l'arsenal de Takou, des milliers d'ouvriers dirigés par un artificier de Berlin, fabriquaient des quantités de projectiles ; qu'à Hang-Yang se forgeaient des armes ; qu'à Nankin s'élevait un formidable arsenal d'où devaient sortir les canons et les munitions destinés à l'armée et à la marine ; qu'à Fou-Tcheou s'achevait un dock assez vaste pour recevoir les cuirassés les plus puissants ; que toutes les côtes et toutes les frontières de l'Empire se hérissaient de redoutables fortifications ; que les vice-rois du Fo-Kien, de Nankin, du Houpé et surtout celui du Petchili, le fameux Li-Hung-Chang, avec les meilleurs éléments de leurs provinces, formaient des corps spéciaux, dont l'instruction était confiée à des officiers européens, achetaient des navires en Europe et organisaient des escadres.

La foudroyante campagne des Japonais, en 1894, a fait justice de tous ces racontars : l'armée chinoise n'est qu'un mythe. L'Empire du Milieu est incapable de se défendre, c'est une proie facile, les événements de Kiao-tcheou l'ont bien prouvé.

En résumé, la Chine dispose :

1° Des Braves	100.000 hommes.
2° Contigents de l'armée de l'Etendard Vert (troupes organisées à l'européenne du Petchili, Houpé, du Nankin)................................ ..	150.000 »
3° Armée des Huit-Etendards (armée de Pékin, Troupes de la Mandchourie, en partie organisées).	60.000 »
Total.........	310.000 hommes.

En réalité, elle ne saurait même pas arriver à ce total (1). Il n'y a pas en effet de solidarité entre les diverses parties de l'Empire et il ne saurait être question ici de mobilisation générale de toutes les forces du pays. Chaque gouverneur est chargé de défendre, avec ses propres forces, la partie de la frontière qui touche à sa province.

Sur mer, elle peut équiper :

	BATIMENTS APTES AU COMBAT.						BATIMENTS INAPTES AU COMBAT.		
	Cuirassés.	Grands croiseurs.	Petits croiseurs.	Canonnières et torpilleurs.	Nombre de canons de 30 c/m	Nombre de canons de 12, 15, 21 c/m	Cuirassés.	Croiseurs.	Canonnières et torpilleurs.
Flotte du Petchili...........	2	7	2	9	8	43	»	2	17
» de Fou-Tchéou.......	1	»	1	5	»	»	»	1	11
» de Schangaï.........	»	1	1	4	»	»	»	2	»
» de Canton	»	»	3	»	»	»	»	6	16

(*A suivre*).

(1) Dans la guerre de 1894, alors que le principe même de son existence était en jeu, la Chine n'a pu envoyer sur la frontière menacée que :

Contingents organisés du Petchili et Braves..........	50.000 hommes.
Armée mandchoue..................................	50.000 »
Total.............	100.000 hommes.

et les 14 bâtiments de l'escadre du Nord.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1898.

A TRAVERS LES VOSGES ET LE JURA

Excursion du 16 au 23 Juillet 1898.

Organisateurs : MM Fernaux et Calonne.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.
Énéide.

Notre cœur est plein d'amour pour la France notre patrie, visitons-la beaucoup et nous serons convaincus qu'elle mérite l'affection et le dévouement que nous lui témoignons. Notre Société de Géographie sait que la mode des voyages à l'étranger a prévalu trop longtemps ; le cosmopolitisme qui se répand dans toute l'Europe par l'expansion des voies ferrées, procure des déceptions à bien des touristes qui croient encore trouver, rien qu'en traversant la frontière, des gens et des choses extraordinaires. Les voyages à travers le monde civilisé doivent maintenant n'avoir bien souvent d'autre but que l'étude ou les affaires : les curiosités sont peu nombreuses à l'étranger qui n'ont pas d'équivalent dans notre belle France, on ne doit les rechercher que lorsqu'on sait les comparer aux nôtres.

Les premiers voyages de plaisir doivent principalement se faire chez nous, pour ne pas prodiguer chez les autres les premières admirations, toujours les plus persistantes. Quand on a vu la Savoie et le Dauphiné, les Cévennes et les Pyrénées, le Jura et les Vosges ; quand on a visité la merveilleuse Côte d'Azur ou les rivages pittoresques de la Bretagne et de la Normandie, quand on a poussé même jusqu'en Algérie et en Tunisie, on peut aller voir s'il y a mieux ailleurs et l'on n'aura pas chez l'étranger des enthousiasmes de novice qui sont exploités sans qu'on puisse même réfuter les exagérations. Il y a beaucoup de patriotisme dans cette méthode, il y a aussi de l'habileté utilement employée.

Nous prêchons par l'exemple à la Société de Géographie et nous usons des voyages à l'étranger dans une juste mesure de comparaison et d'étude. M. Fernaux, l'infatigable doyen de notre Commission des excursions, toujours sur la brèche, vient de nous conduire avec l'aide d'un collaborateur également bien sympathique dans une région qui est l'idéal du pittoresque aimable et poétique. Notre promenade à travers les Vosges et le Jura a été non seulement un enchantement, mais encore une splendide leçon de choses au point de vue géographique ; nous allons essayer d'en donner la preuve.

Vers Nancy. — Le samedi 16 Juillet, nous prenons à 5 h. du matin, le train qui doit nous transporter à Nancy ; on le nomme express, c'est déguiser un peu la vérité, car nous ne serons à Nancy que dans 12 heures. A Valenciennes, au pays noir, un arrêt de 30 à 40 minutes permet de voir le vaste square de la gare et de pousser en ville jusqu'à la délicieuse statue de Watteau. A 7 h., nous repartons à travers la forêt de Mormal et les coquets villages qui en sont voisins. Vers 9 h. nous arrivons à Avesnes, quittant l'immense plaine qui, depuis Dunkerque, ne cesse de s'élever pendant 180 kilom. pour atteindre ici l'altitude de 150 m., et 20 kilom. plus loin à sa limite extrême, celle de 235 m., la plus élevée de tout le département. Nous entrons déjà dans la contrée accidentée que signalent les rampes menant aux premières ramifications des Ardennes : Fourmies et ses coteaux accentués, Anor avec son joli lac et ceux qui s'étalent sous les bois ombreux vers Solre. A 10 h. nous sommes à Hirson, limite du réseau du Nord et aussi de l'occupation prussienne il y a 27 ans. Nous circulons à une altitude voisine de 200 m.; nous entamons la région des terrains primaires où l'on trouve les ardoises, les quartzites, etc.

A 11 h. 30 nous arrivons à Charleville-Mézières sur la Meuse, altitude 149^{m},20, Lille à 151 kilom. Après un court arrêt, nous embarquons des déjeuners en hauts paniers ronds qui vont nous procurer une douce satisfaction, et l'encombrement qu'ils produisent excite notre gaîté et notre verve ; le moment est propice, car nous suivons la vallée de la Meuse, ici marécageuse et insignifiante jusqu'à Sedan. Bientôt, cependant, un souvenir pénible nous rend graves et nous attriste quand nous traversons la contrée où naguère surgissaient nombreux dans les champs, il me semble les voir encore, des monticules allongés, les tombeaux de nos soldats, épars autour des villes et des villages en ruines. Vous, vaillants défenseurs de la Patrie tombés à Bazeilles et autour de Sedan, vous avez mérité notre admiration, que la terre vous soit légère, elle est restée française.

Par Montmédy, nous sortons bientôt du département des Ardennes, pour côtoyer quelque peu celui de la Meuse et, longeant la vallée de la Chiers, quitter la Champagne pour pénétrer en Lorraine, en entrant déjà dans Meurthe-et-Moselle par Longuyon.

Ensuite, après Conflans et les collines de l'Argonne, nous nous trouvons tout à fait dans le bassin de la Moselle ; c'est-à-dire qu'après le terrain crétacé, première assise du secondaire, nous abordons le terrain jurassique qui, jusqu'à Nancy, donne l'oolithe à bâtir, ou bien les calcaires argileux, à chaux hydrauliques du lias que caractérisent les gryphées virgules ; étage voisin du triasique dont nous rejoindrons les marnes au delà de Nancy.

Nous sommes ici bien proches de Metz et nous suivons la frontière ; des champs trop arrosés de sang français s'étendent encore autour de nous ; à quelques mètres sur notre droite, nous voyons la pyramide de Mars-la-Tour.

Il est 3 h., les coteaux défilent plantés de vignes et souvent aussi d'un houblon maigre ; les paysannes cachent leurs traits sous les bavolets d'une coiffe de forme cylindrique horizontale, les habitations ont déjà les grands toits aplatis des pays montagneux ; la campagne a son cachet particulier. Voilà Pagny-sur-Moselle, au dangereux incident ; Pont-à-Mousson et sa nombreuse garnison, puis Frouard, au confluent de la Meurthe et de la Moselle qui vient de Toul ; nous verrons leurs sources à l'extrémité des Vosges ; la chaleur est étouffante, nous constatons, pendant plusieurs heures, 32° dans notre wagon tout ouvert.

Nancy et la Lorraine. — Enfin à 4 h. 30 nous débarquons à Nancy, ancienne capitale de la Lorraine, jadis chef-lieu de la Meurthe et aujourd'hui de Meurthe-et-

Moselle ; ville de 30.000 habitants après 1815, elle en possède maintenant plus de 90.000 ; altitude 212 m. ; longitude E. 3° 51′, latitude 48° 41′. La Meurthe passe à proximité de la ville, mais le canal de la Marne au Rhin passe entre elles, allant d'Épernay à Strasbourg par le col de Saverne.

Les statues de Thiers, de Mathieu de Dombasle, la Banque, le Lycée, la Bibliothèque défilent sous nos yeux dans un parcours de 400 m., de la gare à l'hôtel, où dans des chambres confortables, l'air frais et l'eau limpide remettent notre vigueur à son point, et aussi curieux que dispos nous sortons pour explorer Nancy-la-Belle.

En 1893, l'excursion qui précéda la nôtre avait eu pour guide un cicerone érudit ; aujourd'hui atteint de la maladie qui doit bientôt l'emporter, il nous manque de deux façons, par sa cordiale sympathie et par son savoir ; je ne puis que rendre ici hommage de sincères regrets à la mémoire de M. J.-V. Barbier, le distingué Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est, maintenant décédé.

Un tramway électrique à arc nous mène au faubourg St-Pierre ; après la porte St-Nicolas, nous descendons à la Chapelle commémorative de Bon-Secours, fondée en 1484, après la bataille de Nancy (Janvier 1477) par le duc René II, à l'endroit où étaient ensevelis les soldats qui avaient péri dans le combat ; Charles-le-Téméraire fut une des victimes de cette bataille, la trahison de Campo Basso, l'un de ses capitaines, et les agissements insidieux de Louis XI ne furent pas, dit-on, étrangers à sa mort. Là, où le corps du dernier duc de Bourgogne fut retrouvé, dépouillé et couvert de boue, dans les marécages où est le faubourg St-Jean, on a élevé une croix de Lorraine en pierre, du genre de celles qu'on rencontre souvent dans les villages des Vosges, où avec leurs inscriptions elles ressemblent à des monuments funéraires entretenant le souvenir des morts estimés parmi leurs descendants.

Dans cette chapelle, réédifiée en 1738, on voit d'un côté du chœur le superbe mausolée d'un autre dernier duc, celui de Lorraine, Stanislas Leczinski, mort en 1766 ; tout auprès, un tombeau de marbre renferme le cœur de sa fille, Marie Leczinska, reine de France, et en face se trouve le magnifique monument de sa femme Catherine. Une affreuse draperie rouge peinte sur tôle accrochée à la voûte du chœur, détonne au milieu des décors élégants de l'église.

Nous terminons la journée par un coup d'œil sur l'aspect général de la ville, dont le quartier central est comme un vaste et merveilleux Musée d'architecture et d'ornementation du style si riche et si gracieux de l'époque Louis XV ; c'est lui qui a valu à Nancy son charmant surnom.

Nous avons consacré toute la matinée du lendemain 17 Juillet, à une visite détaillée de toutes les beautés de la ville, pour laquelle nous conserverons un souvenir d'admiration ; nous l'avons terminée par un coup d'œil sur l'immense brasserie de Maxéville, où nous avons été reçus avec une extrême obligeance ; nous avons du fuir les caves de rafraîchissement qui, à — 2° étaient à 33° de différence avec la température extérieure, mais nous avons dégusté avec plaisir les meilleurs produits de la brasserie, qu'on nous a offerts avec la plus grande courtoisie.

Pour la description de ces splendides monuments et de la superbe disposition des places et des jardins qui se succèdent d'une façon si magnifique dans Nancy, je prie mes collègues de se reporter à la savante notice de M. Pfister, professeur à la Faculté des Lettres, intercalée dans l'intéressante relation que M. Paul Destombes a faite de l'excursion de 1893 (Bulletin de Novembre 1893). Voir également la phototypie N° 1, ci-jointe, due comme toutes les autres, à l'un des plus gais et des plus obligeants de nos compagnons de route, M. Edm. Cado, qui nous

a permis de conserver le souvenir des nombreuses curiosités de notre voyage, en nous confiant tous ses clichés, dont ceux-ci sont extraits.

Nous venons de voir la perle de cette belle et ancienne Lorraine qui fut constituée au IXe siècle, lorsqu'en 817, Louis le Débonnaire partagea entre ses trois fils l'empire qu'il avait reçu de Charlemagne son père ; le pays réservé à Lothaire était vaste, mais la guerre avec ses frères, qui amena le traité de Verdun en 843, en diminua l'importance pendant que la France se constituait sous Charles-le-Chauve, son demi-frère. Ensuite Lothaire II vit se réduire encore la part de son père et s'établir la véritable Lotharingie, qui comprit les comtés entre l'Escaut, la Meuse et la Moselle, jusqu'au Rhin. En 959, elle fut réunie à la couronne d'Allemagne et divisée en haute et basse Lorraine, deux duchés bénéficiaires. En 1048, l'empereur Conrad donna la haute Lorraine, qu'il érigea en duché héréditaire, à Gérard Ier, marquis d'Alsace, qui épousa Edwige, fille d'Albert, comte de Namur, et d'Ermengarde de Lorraine, petite-fille de Louis IV, roi de France ; c'est par cette origine illustre que les Guise se disaient descendants de Clovis et de Charlemagne. Les descendants de Gérard Ier régnèrent près de quatre siècles, jusqu'en 1430, à l'avènement de la Maison d'Anjou, par l'alliance de René d'Anjou et de Sicile, avec Isabeau, héritière en ligne directe du duché. Mais bientôt, en 1473, Iolande, leur fille, épousa Ferri, comte de Vaudémont, de la branche cadette née du duc Jean Ier, branche qui devint si chère aux Lorrains.

En 1662, le duc Charles IV, par le traité de Montmartre, reconnut Louis XIV pour son futur successeur, à condition que les princes de Lorraine seraient reconnus princes du sang et aptes à la Couronne après la Maison de Bourbon ; c'était leur constante préoccupation.

En 1729, François III, fils de Léopold, lui succéda et fut le dernier duc de cette famille de Lorraine : en 1732, il fut nommé vice-roi de Hongrie par l'empereur Charles VI (1711-1740), père de Marie-Thérèse qu'il épousait. Il laissa la gestion de son duché à sa mère Charlotte d'Orléans-Longueville (souche de cette branche, Jean, comte de Dunois et de Longueville, le vaillant capitaine de Charles VII, compagnon de Jeanne d'Arc et bâtard de Louis de France, duc d'Orléans, frère de Charles VI), qui déplut au peuple. Il devint ensuite empereur d'Allemagne sous le nom de François Ier ; de Marie-Thérèse, il eut Marie-Antoinette, la malheureuse épouse de Louis XVI.

Pendant ce temps, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV depuis 1725, réélu roi de Pologne à la mort d'Auguste II de Saxe, en 1733, n'avait pas été suffisamment aidé par la France contre Auguste III, prétendant au trône, et s'était réfugié chez nous ; alors François III céda, en échange de la Toscane, ses duchés de Bar et de Lorraine qui, par le troisième traité de Vienne, en 1738, furent donnés à Stanislas, à condition qu'à sa mort ils seraient remis à la France et ils le furent en 1766. On ignore généralement que ce traité, vainement tenté par le timide cardinal Fleury, a été conclu par le Secrétaire d'État Chauvelin, que le cardinal dépité, récompensa par un ordre d'exil pour le faire oublier. En 1790, la Lorraine forma quatre départements ; la Prusse nous en a pris presque deux en 1870.

Si cette province avait une superbe capitale, elle contenait aussi des régions d'un pittoresque remarquable, qui, sans être devenues plus charmantes, sont maintenant plus praticables. Je veux parler des magnifiques vallées boisées ou fleuries du versant occidental des Hautes-Vosges dans lesquelles nous allons nous engager pour quelques jours par un coin des plus poétiques où se trouvent Gérardmer, la vallée de la Vologne et les superbes montagnes, dont nous gravirons les plus élevées. Le versant oriental, plus abrupt, a ses pentes plus raides, plus sauvages et ses vallées plus sévères.



(1) NANCY (Meurthe-et-Moselle).
Place de la Carrière.



(2) GÉRARDMER (Vosges).
Promenade des Excursionnistes sur le Lac.

GÉRARDMER. — Dans ce but, à 1 h. 42, nous prenons le train qui va nous mener à Gérardmer à travers les plus agréables paysages. Nous allons entrer dans la zone du triasique, assise inférieure des terrains secondaires, que caractérisent : l'argile marneuse rougeâtre avec dépôts de sel gemme ; le calcaire à coquilles fossiles puis les grès bigarrés qui vont nous accompagner jusqu'aux terrains primaires et granitiques de la chaîne des Vosges, les recouvrant souvent entièrement dans les chaînons d'accès.

Nous côtoyons longtemps la Meurthe et le canal qui l'accompagne au milieu de champs et de prairies fertiles, puis, par un brusque écart à droite, nous allons retrouver la Moselle et bientôt à Charmes nous entrons dans le département des Vosges. Nous remontons la rivière, en suivant des pentes toujours verdoyantes, jusqu'à Épinal (326 m.), pittoresquement étalée sur la rive droite de la Moselle ; sur les collines environnantes sont construits les 8 forts qui défendent cette ville bien rapprochée de la nouvelle frontière. L'aspect est particulier, les murs bien blancs, les toits très rouges, épars au milieu de la verdure des jardins forment un ensemble aux tons criards qui rappellent la vieille et importante imagerie du pays. De la gare (341 m.) qui domine la ville bien vaste pour 23.000 habitants l'agglomération paraît peu dense, l'industrie y tient cependant bien sa place.

Peu après, voici Arches et ses grandes papeteries encore à la forme ; nous bifurquons au confluent de la Vologne pour la côtoyer ; les villages qu'elle baigne, Jarménil, Docelles, etc., ont des papeteries, des féculeries, des filatures et des tissages de coton et de chanvre ; Laval a d'importantes papeteries ; bientôt la pente s'accentue, autour de nous les sommets des monts se relèvent et se couronnent de bois, nous ne traversons plus guère que des prairies où faucheurs et faneurs travaillent méthodiquement ; les ruisseaux prennent des allures de torrents ; l'air fraîchit et nous apporte d'agréables senteurs balsamiques ; le voyage si fatigant hier, nous charme aujourd'hui, et c'est sans impatience que nous roulons lentement dans ce poétique paysage. Nous passons Granges avec sa filature de 13.000 broches, ses tissages de chanvre et de lin, puis nous entrons dans la vallée de la Jamagne, où le torrent anime scieries et tissages de toile. Ici, à Kichompré, le travail a chassé la poésie, les longues pièces d'étoffe blanchissent sur l'herbe comme sur les prairies de la Lys, mais au même objet quel cadre différent !

Nous arrivons exactement à 4 h. 11 à la station terminus de Gérardmer, où lacs, vallons, rochers, c'est-à-dire les Vosges, ont dit à la voie de fer, tu n'iras pas plus loin...... maintenant ; et des nombreuses amorces vers l'Alsace une seule a franchi les Vosges au col de Saverne.

Nous n'avons que la place de la gare à traverser pour gagner notre confortable hôtel et peu après les bords du lac ; là, dès 5 heures, nous voguons en barque par une brise légère et bienfaisante sur l'immense nappe liquide, qui a 2 kilom. 1/2 de long pour 1 kilom. de large environ (phototypie N° 2) ; elle est située à 660 m. d'altitude et cache des gouffres de 35 m. de profondeur ; ce lac, comme tous ceux des hautes Vosges, a été formé par une moraine frontale qui barre la vallée. On ne saurait imaginer un paysage plus ravissant que celui qui nous entoure ; d'un côté, vers le Sud, l'œil se repose avec charme sur les flancs des montagnes couverts de pâturages verts et fleuris, parsemés çà et là de bouquets d'arbres ou de blanches maisonnettes où résonne le bruit régulier de l'outil du tisseur, ou bien mitonne dans l'immense marmite du *Marquard*, l'élément du *Géromé* encore sans parfum. Sur le versant Nord, par un contraste qui plaît, les rochers arides présentent des surfaces à pic où s'accroche le sapin d'un vert sombre ou bien, sur des éboulis de granit, des hêtres à la fraîche verdure disputent la place aux blocs menaçants ; tandis qu'en bas sur la rive, la belle route d'Épinal suit les contours

du lac, toute bordée de sorbiers, de tilleuls et d'élégants bouleaux. Parfois, une échancrure, estuaire d'un ruisseau, ouverture d'une vallée, produit un écho qui affirme que le frais de la nuit..... nuit ; et indolents, dans nos barques, nous restons sous le charme qui nous captive, mollement bercés par le mouvement cadencé des rames, tandis que le soleil couchant donne à chaque instant un reflet nouveau à ce merveilleux paysage. L'aspect de la ville, formée aux environs d'une tour construite par Gérard d'Alsace, premier duc de Lorraine, est bien banal, il est celui d'une station de villégiature ; aussi, après un coup d'œil superficiel, nous partons, le 18, dès le matin, en promenade au Pont des Singes, au Saut de la Bourrique et à l'Écho de Ramberchamp, terminant la visite de ces sites sauvages, gracieux ou pittoresques, par le tour du lac en voiture (7 kilom.).

Une pareille matinée ne laisse que des souvenirs ravissants, mais indescriptibles pour une plume inhabile comme la mienne. Ponts rustiques, sentiers à pic, arbres gigantesques, moissons de fleurs ou de *brimbelles* (myrtilles), bosquets mystérieux ou roches granitiques écroulées en chaos, tout ici inspire, frappe, émeut ou enchante, et cependant de ce splendide pays, on ne connut longtemps que le fromage de Géromé. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et les voyageurs abondent à Gérardmer ; les nécessités de la défense nationale font même de nos soldats aussi quelque peu des touristes..... sur la frontière : *si vis pacem para bellum* ; nous rencontrons ici une partie du 21[e] bataillon de chasseurs en garnison à Montbéliard, manœuvrant et s'instruisant dans la montagne. Nous connaissons tous la magnifique et vigoureuse allure de ces soldats d'élite et le geste d'élégante fierté des clairons levant leurs instruments à chaque reprise de leurs alertes sonneries ; nous les aimons à Lille, mais ici leur démarche audacieuse nous émeut profondément lorsqu'ils lancent aux échos des montagnes leurs éclatantes fanfares qui montent et résonnent jusqu'à la frontière. Ce matin aussi, dans la vallée de Ramberchamp, des fantassins du 152[e], travailleurs du champ de tir à longue portée, se reposaient à l'ombre en cassant une croûte sèche non loin de la buvette où nous étions entrés, nous eûmes tous la fraternelle pensée de leur offrir quelques bouteilles de bière : l'une de nos aimables compagnes de voyage, la plus jeune, représentant la Société de Géographie, et comme elle dans le charme de sa vingtième année toute prochaine, se charge volontiers de notre mission et bien gracieusement leur transmet notre offre ; ils étaient de la Nièvre et ils nous remercient avec esprit en buvant à la santé des gens du Nord. A la santé de l'Armée ! Vive la France. Telle fut notre réponse.

La Vologne, la Schlucht et le Hohneck. — Nous allons maintenant aborder la haute montagne et gravir la ligne de faîte qui sépare le bassin de la Moselle de celui de l'Ill et de la vallée du Rhin ; nous contemplerons du sommet des Vosges notre chère Alsace perdue, nous ferons même quelques incursions sur son territoire où triomphe le Teuton.

Après le déjeuner, notre voiture prend la route de Kichompré qui domine la voie ferrée et le cours de la Jamagne ; nous suivons ce déversoir du lac qui grossit la Vologne et la Moselle. Nous revoyons les usines qui la bordent et lui doivent la vie ; ce sont les importants tissages Garnier, auxquels Lille fournit bien du fil. Nous tournons bientôt à droite pour rejoindre la Vologne et en suivre la splendide vallée ; séduits par des aspects absolument enchanteurs, nous mettons pied à terre au Pont des Fées et nous côtoyons ce véritable séjour des divinités sylvestres, le plus merveilleux que l'on puisse concevoir. La rivière cascadant sous bois, gronde ou murmure au milieu des pierres ou des blocs de granit apportés quand elle fut torrent ou glacier ; voici l'un d'eux, la pierre de Charlemagne, souvenir de l'empe-

reur qui chassa souvent dans les forêts de Gérardmer, qu'il affectionnait autant que ses prédécesseurs les rois d'Austrasie résidant à Metz ; l'ours et le loup étaient alors les touristes de ces belles montagnes. Plus loin, à la cascade du Saut des Cuves, la rivière s'élance d'une roche élevée de 30 m. et tombe par étages dans des vasques qu'elle a creusées entre des parois escarpées au milieu des bois touffus. La grande route passe à deux pas sur le pont de la Vologne, arche hardie reposant sur des rochers de granit qui lui servent de culées. A peu de distance, on a créé pour la saison, un théâtre rustique en sapins raccordés avec goût : devant cette scène des gradins taillés dans la roche sont disposés en hémicycle, notre collègue nous y photographie.

Mais il est 4 h , nous avons largement et gaiement mis à profit ces quelques heures et nous devons remonter en voiture, la plus grande partie des 15 kilom. de route reste à faire.

Nous voilà de nouveau presque enfouis dans des bois sombres et touffus de sapins gigantesques, à droite coule la Vologne, à gauche s'élèvent à plusieurs centaines de mètres les flancs escarpés et boisés de la montagne, tandis que des buissons verts garnissent les bords de la route à côté des touffes multicolores de scabieuses ou de campanules que dominent des gerbes resplendissantes de digitales ; on ne peut rien rêver de plus agréable. Nous voici à 800 m. ; par une éclaircie nous apercevons bien bas, à 736 m., le grand lac de Longemer, de 75 hectares de superficie et parfois profond de 30 m.

Il est 5 h. quand nous atteignons la Roche du Diable, passage creusé dans un rocher de granit à patine rouge, comme ombré à la sanguine, qui s'avance en un promontoire surplombant la vallée ; là, d'une petite terrasse ménagée en balcon à 950 m., nous avons à 200 m. sous nos pieds le lac de Retournemer miroitant au milieu du cirque verdoyant qui termine la vallée de la Vologne, c'est là que viennent mourir les pentes du Hohneck. Au delà du tunnel, les sapins sont remplacés par de belles hêtraies du plus beau vert ; à 3 kilom. plus loin, 12 k. 5 de Gérardmer, par 1.110 m. d'altitude, une belle vue ménagée par le C. A. F., nous montre dans son axe toute la vallée de la Vologne et ses deux lacs que le soleil dore de ses derniers rayons. Bientôt nous apercevons la vraie source de la Meurthe et nous arrivons au col de la Schlucht ; voici sur un mamelon qui borde la route, une *chaume* ou haut-pré avec une maisonnette où les Alsaciennes viennent le dimanche pour fraterniser et danser avec des Français. A droite et à gauche, sont les sommets du Hohneck et du Tanneck et au milieu du col, l'hôtel français qui date de douze ans, bâti sur l'extrême frontière, en face du poteau allemand dont l'aigle tranche en noir sur le fond blanc de l'écusson ; les bornes-frontières sont plantées jusqu'au bord de la cour de l'hôtel et l'un de nous, s'asseyant sur l'une marquée D (Deutschland), a l'air de l'écraser de son dédain.

Il est 6 h., nous avons une heure pour faire un *raid* dans la vallée de Munster qui se termine ici par un gouffre profond et noir, où s'enracine le pied oriental du Hohneck, dont le flanc est de ce côté presque à pic. Cet abîme tout couvert de millions de sapins entassés côte à côte semble, avec son aspect ténébreux au jour déjà baissant, être le domaine de quelque terrible génie. Après avoir parcouru environ 4 kilom. sur cette route faite d'une encoche taillée dans le flanc escarpé de la montagne, à un coude brusque on se trouve dans la vallée de la Fecht, au bout de laquelle apparaît Munster, dont les clochers se voilent dans la brume du crépuscule. Sur la route, en cet endroit, s'élève depuis peu l'hôtel d'*Altenberg*, bâti tout en granit avec des terrasses à balustrades reliant en courtines des donjons à meurtrières qui commandent la route et la vallée et donnent au monument un faux air de forteresse en harmonie avec le site.

Sur ces hauteurs maintenant désertes et silencieuses, minuscules atomes accrochés entre ces gouffres noirs et ces sommets gigantesques, nous restons un moment en extase devant la majesté du spectacle ; puis, contemplant la silhouette de Munster qui s'évanouit dans la brume, nous pensons aux cœurs qui tressaillent là-bas au nom vénéré d'une patrie perdue, tandis qu'autour de nous les blocs de granit noir et blanc que ne voile point encore la patine grise, montrent le sol lui-même de notre Alsace comme en deuil aussi de la France absente. Cependant, la nuit s'avance et au retour, la folle du logis évoque dans ces bois sauvages le souvenir des descendants de Clovis chassant l'ours et l'auroch, ou bien des princes et barons du Moyen-Age, rivaux sanguinaires retranchés dans leurs donjons, parfois vrais repaires de brigands. Aujourd'hui une cycliste un peu énergique traverse seule, en touriste et sans encombre, les forêts de l'Ardenne et des Vosges.

Bientôt nous rentrons avec plaisir à l'hôtel Defranoux, la journée a été bien remplie.

Le Mardi 19, à 7 h. 1/2, nous gravissons, tout le long de la frontière, le sentier qui conduit au Hohneck (1.366 m.) par la Roche de la Source (1.200 m.). Je n'ai pas à redire ici ce qu'a si bien décrit M. P. Destombes en 1893. Le sommet dénudé et couvert de pâturages, permet d'apercevoir toutes les Vosges françaises et une table d'orientation donne les directions.

Au retour, nous montons en voiture pour aller coucher à Bussang par la Bresse.

De la Schlucht a Bussang. — Il est environ 10 h. 15, nous partons par la route de Gérardmer et après la source de la Meurthe, au Collet, nous tournons à gauche ; la route descend rapidement en traversant la Vologne contre sa source. Bientôt nous courons sur les flancs boisés qui sont en face de la Roche du Diable, et par des éclaircies nous voyons le lac de Retournemer au pied des escarpements ; la route est parfois difficile, des sapins abattus envoyés en flèche, glissant sur les blocs de granit qui forment un imposant chaos sur les flancs de la montagne, viennent souvent barrer le chemin ou s'y enfoncer ; il faut parfois attendre qu'ils soient rangés ou dépecés. Cette méthode primitive est plus expéditive que la *Schlitte* ; nous voyons quelques chemins de *schlittage*, mais à notre regret pas de *schlitteurs*. Passant auprès de la Source de la Moselotte, nous rejoignons la petite Vologne dont nous allons descendre la vallée ; nous sommes près du lac de Blanchemer, 1.090 m. ; de chaque côté de la vallée, des montagnes aux aspects variés sont tantôt boisées, tantôt garnies de pâturages et de maisonnettes où demeurent des *Marquards* ou les *Sagars* des scieries que la rivière anime. De temps en temps nous traversons une agglomération de quelques usines que la rivière actionne par une saignée qui circule dans un petit canal latéral allant de l'une à l'autre en suivant la pente ; c'est la force motrice gratuite captée et rendue uniforme. Quelques champs de seigle, de pois, de haricots, de pommes de terre, composent toute la culture que nous apercevons pour nourrir ces travailleurs simples et polis. Les pâturages ont un aspect singulier, divisés çà et là en lopins de formes bizarres par des petits murs de morceaux de granit superposés, on dirait qu'on s'est approprié seulement les espaces les plus fertiles ; peut-être ces murs ont-ils leur utilité à l'époque des neiges. Nous ne sommes pas loin du lac des Corbeaux, 900 m. d'altitude, formé comme les autres par une moraine frontale ; il est 11 h. 30, nous descendons dans la vallée du Chajoux, où nous retrouvons la Moselotte ; nous approchons du village de la Bresse. Usines, châteaux, douane, etc., se succèdent sur notre route ; c'est une localité importante de 4.800 habitants, espacée sur une distance de 2 kil. 500, par 650 m. d'altitude.

Les croix de pierre élevées en mémoire des morts sont ici bien plus belles et

mieux sculptées, le pays est plus riche ; il y a 40 à 50.000 broches de filatures et de nombreux tissages. Nous déjeunons à 12 h. 30 à l'hôtel de Belle-Vue, qui est très confortable. Sur le versant opposé, un sentier en lacets sillonne la montagne aride, grimpant bien haut à un calvaire qui est un pèlerinage ; dans les lacets, 14 arrêts sont les stations d'un chemin de croix que, d'un coup d'œil, on embrasse tout entier.

Vers 2 h. 15, nous continuons notre route toujours très pittoresque le long de la Moselotte, qui s'en va rejoindre la Moselle à Remiremont à travers les prés dont les foins coupés nous embaument. Nous la quittons à Cornimont, station terminus d'un embranchement de la ligne d'Épinal, et nous courons droit sur le Thillot par Travexin et le Ménil. Pendant la route, un intéressant spectacle s'offre à nos regards ; devant nous, un violent orage éclate entre les ballons de Servance, d'Alsace et de Gresson et les noires nuées, que d'immenses éclairs sillonnent, oscillent ballottées entre ces hauts sommets de 12 à 1.300 m. Nous contemplons avec curiosité ce terrifiant spectacle et nous récoltons entre temps une assez bonne averse que nous envoie un petit nuage égaré dans notre direction. Une buvette du Ménil avec d'excellente bière, comme nous en trouvons partout dans les Vosges, nous permet de faire une étude de mœurs, en supportant avec patience cette diversion au temps superbe qui nous favorise depuis notre départ.

Au Thillot, nous rejoignons l'embranchement d'Épinal à Bussang et nous retrouvons la Moselle ; en la suivant, nous dépassons St-Maurice, et à 6 h. 30, nous sommes sur la place de Bussang. Le charme du paysage nous a fait oublier que nous étions depuis 6 heures en voiture pour accomplir un trajet de 28 à 30 kil.

Bussang. — Un coup d'œil sur Bussang, un dîner réconfortant avec la truite délicate ou l'excellent brochet de rigueur dans les Vosges, puis une soirée musicale au salon de l'hôtel et nous jugeons la journée suffisamment remplie pour gagner nos chambres.

Le 20 Juillet, nous partons vers 8 heures en promenade vers la frontière ; nous traversons bientôt la Moselle qui coule modeste en cascatelles sur des galets de granit, puis à 1 kilom. plus loin, sur la gauche, nous entrons dans l'établissement des eaux minérales de Bussang, grand hôtel confortable, bâti en 1886, au milieu d'un parc ; nous dégustons l'eau à la source, elle a une saveur piquante aigrelette comme toutes les eaux très gazeuses, elle est en même temps ferrugineuse, arsenicale, donc tonique et digestive, elle est très consommée dans les Vosges. Les eaux de Bussang furent déjà bien connues au XVIIe siècle, mais c'est en 1752 que le duc Stanislas concéda les sources à un particulier avec conditions et charges.

A 1 kilom. de là, nous arrivons à l'une des sources de la Moselle (725 m. alt.), presque à la ligne de faîte qui la sépare de la Thur ; notre collègue photographie notre groupe sur les bords de la vasque où elle se trouve baptisée ; nous savons qu'elle va se jeter dans le Rhin à Coblentz, grossie de la Moselotte, de la Vologne, de la Meurthe que nous avons vu naître aussi et de bien d'autres affluents ; elle a un cours de 515 kilom., dont 206 en France.

Au loin sur la route on aperçoit le tunnel du col de Bussang, il est à 734 m. d'alt., sa longueur est de 245 m., dont 133 m. du côté français, car la borne frontière est presque en son milieu. Nous y montons et nous nous retrouvons une seconde fois sur la terre d'Alsace ; nous y faisons quelques kilom. sur la route de Mulhouse (à 40 kilom.) dans une vallée sauvage qui est un rameau de celle de la Thur, affluent de l'Ill. A notre gauche, les escarpements de rochers effrités cotent 1.200 m., et à droite, les pentes couvertes de sapins, 1.015 m. ; ils encaissent la

route d'une façon grandiose mais sévère, et cette fois encore le spectacle est d'accord avec notre pensée.

40 minutes plus tard, nous déjeunons à l'Hôtel Central, puis à midi nous disons adieu à Bussang, où nous avons vu que l'on fait de la quincaillerie et des objets en mérisier, pipes, tabatières, etc., à côté de filatures de coton et de bourre de soie : la population est de 2.500 habitants ; l'altitude 624 m.

Le Ballon d'Alsace. — Le temps est lourd et les nuages bas, quand nous partons pour le Ballon d'Alsace et Giromagny (30 kilom.) ; nous arrivons à peine à St-Maurice, à 5 kilom. (555 m. alt.) déjà traversé hier, qu'un orage épouvantable nous assaille et qu'une véritable trombe d'eau nous inonde, plusieurs pompes à vapeur ne feraient pas mieux contre notre voiture, qu'on doit et qu'on peut heureusement remiser sous un hangar pendant que les éclats violents du tonnerre font trembler sur sa base la montagne elle-même ; nous avions admiré hier un bel orage des Vosges, aujourd'hui nous le subissons. Nous pourrons désormais en parler savamment.

Au début de l'ascension, nous évitons les premiers lacets en montant par un raccourci pierreux dont l'eau se sert aussi pour descendre rapidement en cascatelles et nous rejoignons la voiture contenant les dames ; bientôt une vue pittoresque du val des Charbonniers nous apparaît vers Bussang, puis à 3 kilom., c'est vers le Thillot que nous admirons la vallée de la Moselle. Plus loin, nous atteignons des pentes boisées où je mesure de gros sapins qui ont 2 m. de circonférence et 30 à 35 m. de hauteur ; de nombreuses coupes en rondins encombrent la route.

A 1 h. 25, nous avons gravi 5 kilom., nous sommes à la maison forestière où un petit canon éveille un immense écho qui descend jusqu'à St-Maurice ; à 2 kilom. plus loin, les hauts pâturages commencent, et à 940 m. d'alt. la forêt disparaît. A 8 k. 500 se trouve la *Marcairerie* ou fromagerie avec la buvette de la *Jumenterie* (1.064 m.) ; il y a de vastes étables adossées à une maison basse habitée toute l'année par les *Marquards*. On ne rencontre plus alors que des bouquets de hêtres rabougris disséminés sur l'herbe courte des *chaumes*, où gisent aussi des blocs de granit. A 10 kilom. nous arrivons au point culminant de la route, au col du Ballon ; nous sommes sur la crête qui, se prolongeant par les monts Faucilles, sépare les bassins de la Méditerranée et de la mer du Nord ; il y a ici une auberge-buvette, mais à 20 minutes se trouve un excellent hôtel.

Nous allons abandonner le massif granitique et primaire des hautes Vosges pour gagner le système des plateaux et des vallées du Jura, parallèles et allongés et essentiellement calcaires. Nous allons quitter le département des Vosges et la Lorraine avec le fromage de *Géromé*, les *chaumes* et les *faignes* pour gagner le département du Doubs et la Franche-Comté avec son *gruyère*, les *combes* et les *cluses* du Jura, en passant par le petit territoire de Belfort qui garde la trouée, reste bien mesquin de notre Haut-Rhin ; c'est un changement complet d'aspect.

Malheureusement, le temps resté brumeux après l'orage, ne nous permet pas de voir d'ici (1.178 m.), les beaux panoramas au N. et au S. et nous jugeons inutile de monter sur la terrasse du sommet où se trouve une table d'orientation et un pilier carré surmonté d'une vierge de bronze (1.256 m.) ; la frontière allemande vient aussi partager cette cîme d'où la vue est immense sur les Vosges, le Jura et même les Alpes. On saisit bien de ce poste d'observation la différence qui existe entre la ligne uniforme qui limite le sommet du massif jurassien et le profil très irrégulier des chaînes alpestres. De là aussi, avant de descendre en Franche-Comté, on peut jeter un regard sur les pentes verdoyantes des Vosges et la plaine fertile de la Lorraine que nous venons d'étudier. Nous avons ébauché l'histoire de cette

province, nous avons vu comme elle est productive, et elle l'a toujours été, comme l'affirme ce vers d'un vieil auteur latin :

Hæc ubi fertilibus floret Lotharingia campis.

Ses plaines sont couvertes de céréales, ses côteaux de vignobles, ses montagnes de bois giboyeux et de riches pâturages, et ses rivières poissonneuses sont la force de l'industrie, sans compter les mines de fer, de plomb, de sel, etc., ni ses sources nombreuses d'eaux minérales et gazeuses, chaudes ou froides, qui sont aussi devenues une richesse.

Le massif des montagnes des Vosges françaises, du Ballon d'Alsace au Donon, est formé presque complètement de roches siliceuses primaires et secondaires ; il constitue une chaîne de 100 kilom. de longueur environ, dont les nombreux sommets granitiques arrondis, semblent des boursouflures de la croûte terrestre qui auraient pu s'accentuer, mais dont la force expansive s'est éteinte ; le plus grand effet de ce plissement s'est produit dans les hautes Vosges où nous sommes, pour aller en s'atténuant vers le N. jusqu'au Hardt, où les couches gréseuses, sédimentaires d'origine, ont subi un métamorphisme sans céder à la poussée granitique. L'expansion latérale des plissements a constitué les contreforts et chaînons de grès ou de calcaire coquillier qui rayonnent en mamelons de la chaîne centrale ; la partie allemande qui depuis le Mont Donon va mourir au delà du Mont Tonnerre vers Mayence, sur une longueur de 180 kilom. environ, a aussi ses sommets moins soulevés couverts des couches de grès qui ont résisté au granit.

La formation du Jura est essentiellement différente ; la partie franco-suisse est absolument constituée de roches sédimentaires presque toujours calcaires, de l'époque secondaire ; son orientation du N. E. au S. O. se dessine en une longue courbe dont la concavité est tournée vers les Alpes, qui paraissent avoir déterminé par leur masse la forme et la direction du plissement jurassique lequel, tout entier, s'étend depuis le Dauphiné en causant les dérivations du Rhône et du Rhin, jusqu'au Jura franconien, y compris le tronçon appelé les Alpes de Souabe.

Comme le massif des Vosges, le Jura a un aspect tout spécial, il n'a point de sommets à pic ni même arrondis. Vu d'une altitude de 12 à 1.500 m., le système paraît un long plateau courbe, large de 40 à 60 kilom. environ, strié de profondes crevasses à peu près parallèles dans le sens de la longueur, ce sont des vallées qui communiquent entre elles irrégulièrement par des cassures transversales ou *cluses* permettant aux cours d'eau de traverser ces parallèles par des zig-zags répétés. Ici point de chaînons qui rayonnent perpendiculairement au grand axe, tout démontre une influence latérale lors du plissement. Il arrive que des affaissements en cuvette se sont formés sans issue pour les eaux, ce sont des *combes* au fond desquelles une rivière ou un étang marécageux recueille les eaux de pluie qui, dans ces roches crétacées, finissent par trouver une faille ou une crevasse souterraine pour s'écouler par ces conduits qu'on nomme *emposieux* jusqu'à la rencontre d'une tranchée d'où l'eau émerge abondamment. C'est ainsi qu'on voit les sources être presque des rivières à leur naissance et qu'on ne rencontre point la multitude de ruisselets qu'on voit cascader et confluer sur les flancs imperméables des Vosges ; ici, comme dans les Cévennes, les grottes et les cavernes sont nombreuses et beaucoup de rivières, même importantes, le Doubs par exemple, disparaissent tout à coup dans un gouffre pour surgir de nouveau, parfois à une grande distance.

Le plissement date de la fin de l'époque secondaire, il s'est continué pendant la période tertiaire. Dans la partie occidentale qui nous occupe, on trouve surtout du

calcaire oolithique jaunâtre et du lias marneux, et dans la partie orientale, de l'oolithe plus dure, du terrain crétacé et jusqu'à du tertiaire miocène ; mais on ne trouve point ici la dolomie du terrain jurassique des Cévennes ; on ne trouve point non plus de roches siliceuses ou éruptives, aussi point de sources thermales comme dans les Vosges. Si l'on ne retrouve point dans le Jura les vallées féeriques des Vosges, ni les impressions que donnent les hautes altitudes et les grandes forêts solitaires, on peut y admirer des paysages tout remplis d'une douce poésie et parfois aussi des sites sauvages dans des crevasses profondes, silencieuses et imposantes, il y en a dans la région de Pontarlier déjà traversée dans d'autres voyages, et vers le Saut du Doubs que nous verrons bientôt. Tels sont les contrastes qui frappent les visiteurs de ces deux régions si voisines et si différentes, mais bien agréables toutes deux. Je ne puis m'étendre ici sur des causes naturelles bien intéressantes.

Il est 3 h., nous remontons vite en voiture sans gagner la cime qui est à 10 min. ni celle du ballon de Servance, tout voisin aussi, que couronne l'un des nombreux forts qui gardent la trouée. Nous commençons une descente de 7 à 800 m. qui devient vertigineuse à une série de lacets et exige la plus grande attention du cocher mon voisin, aussi je m'abstiens de le questionner. Nous avons en tout 16 kilom. à faire, nous allons les dévorer en 1 h. 40.

Bientôt nous rentrons sous bois. La Savoureuse qui passe à Belfort naît sur ce versant du ballon, nous la voyons en une très belle cascade ; par une éclaircie nous observons que ce cirque boisé et la plaine qui le suit forment l'extrémité N. de la trouée : plus loin, près d'un calvaire, nous dépassons un groupe de cascades dont la dernière, la plus belle, est le Saut de la Truite. La Savoureuse coule au fond de la vallée que nous côtoyons comme dans un précipice ; de tous côtés les cascades des ruisseaux grondent ou murmurent dans la solitude du bois sombre et nous nous souvenons de la superbe vallée de la Vologne.

Nous rejoignons la rivière près d'une pittoresque scierie au hameau du *Chant d'oiseau*, joli nom, site charmant, et tandis que derrière nous se dresse bien haut le dôme du ballon, en avant se détache sur l'horizon encore vaste, la silhouette d'une église plantée sur un mamelon : c'est le Puix, 2.000 habitants, village du Haut-Rhin, nous entrons dans ce qui nous reste de l'Alsace. Partout l'eau jaillit des nombreuses fontaines ; de grands bacs allongés où l'eau coule à pleins bords servent de lavoirs publics, tout autour des femmes battent, frottent et bavardent à l'envie, la lessive doit être parfaite ! Filatures et tissages bordent les rives de la Savoureuse qui leur donne une vie bruyante et productive ; nous retrouvons une zone d'activité commerciale, nous savons ce que c'est, mais nous quittons avec regrets les splendeurs de la montagne.

A 4 h. 45, nous arrivons à Giromagny, 463 m., chef-lieu de canton, 4.000 habitants, centre d'industrie cotonnière avec 50.000 broches et 2.000 métiers que la rivière actionne ; jadis il y existait des mines de plomb, de cuivre, d'argent, maintenant abandonnées. A 5 h. 7 nous partons pour Besançon.

De Belfort a La Chaux-de-Fonds. — A 5 h. 45 du soir nous arrivons à Belfort, nous jetons un rapide coup d'œil sur la ville, et à 6 h. 17 nous reprenons le train, notre logis est à 96 kilom. Dans peu d'instants nous allons nous trouver dans le Doubs et dans l'ancienne Franche-Comté ; ce territoire fut dans les temps anciens celui des Séquaniens, mais envahi par des hordes d'Helvètes, les habitants appelèrent à leur secours les Germains et Arioviste, qui se trouvèrent bien dans le pays et voulurent y rester. César consentit à les chasser et sut demeurer l'ami des Séquaniens, mais il devint leur maître. Plus tard, au Ve siècle, ce pays fit partie du

royaume des Burgondes qui, appelés contre les Vandales, s'implantèrent parmi les Gallo-Romains. Au VIIIe siècle, ce furent les Sarrasins qui arrivèrent en conquérants ; les Francs carlovingiens prirent leur place après les déroutes infligées par Charles-Martel et à la mort de Charlemagne, la contrée fut comprise dans la part de l'empereur Lothaire, d'où plus tard, les prétentions de l'Empire. Au IXe siècle fut créé le royaume de Bourgogne qui, au XIe siècle, fut transformé et divisé partie en duché et partie en comté devenu plus tard la Franche-Comté, dont le nom parut pour la première fois dans le traité du 27 Juin 1366 entre la comtesse Marguerite de Flandre, qui en était la souveraine et le comte Henri de Montbéliard. Enfin, après des péripéties sans nombre et des guerres atroces qui dépeuplèrent toute la province, telle la campagne de 1635-36, Louis XIV conquit définitivement en 1674 toute la Franche-Comté, dont le traité de Nimègue (1678) lui confirma la possession. L'arc de triomphe de la Porte-St-Martin à Paris, fut élevé en mémoire de cette rapide conquête. La province perdit ainsi ses franchises et l'indépendance acquise par la fière attitude de ses Comtes vis-à-vis des Empereurs d'Allemagne, d'où est sorti le nom de Franche-Comté, confirmé quelques siècles plus tard. Cependant, le Parlement de Dôle, l'ancienne capitale au Moyen-Age, fut conservé avec 4 bailliages. En 1790, il y eut division en 3 départements : Haute-Saône, Doubs et Jura.

A peine partis de Belfort, nous apercevons la hauteur d'Héricourt, de pénible mémoire pour les Belfortains (10 k.) ; peu après, à 18 k., nous passons à Montbéliard sur la Savoureuse et contre le canal du Rhône au Rhin, ville forte et très ancienne où naquit Georges Cuvier ; le château-fort que l'on voit derrière la gare est remarquable. Bientôt nous traversons le Doubs qui, souvent, se confond avec le canal et nous allons les suivre tous deux jusqu'à Besançon. Nous avions fait environ 40 kilom. quand, stupéfaits de surprise, nous entendons crier aux portières : L'Isle! Nous frémissons au souvenir de notre chère cité ; nous regardons, mais la différence est grande, le ciel est pur, point de fumeux obélisques et le Doubs coule des flots de cristal que nous serions heureux de voir dans la Deûle. A 64 k. Baume-les-Dames (270 m. alt.) qui posséda la célèbre abbaye de Bénédictins fondée au VIIIe siècle. Le pays est très accidenté et fort pittoresque, la voie passe sous de longs et nombreux tunnels traversant les plissements jurassiques qui ont pu prendre de l'extension vers le plateau de Langres, moins proche que les Vosges. Nous suivons le cours du Doubs ayant de chaque côté des collines cultivées ou rocheuses, couronnées de châteaux et de bois, séparées parfois par de grandes plaines ; le soleil couchant dorant tous les contours, embellit à souhait le paysage.

A 9 h. nous descendons à Besançon dans la gare de la Viotte, éloignée du centre de la ville qui est déjà presque endormie, les magasins sont fermés quand l'omnibus nous dépose à l'hôtel.

La Chaux-de-Fonds. — Le jeudi 21, à 5 h. du matin, nous faisons une promenade agréable en nous rendant à la gare de la Mouillère et à 5 h. 10 nous roulons vers la Chaux-de-Fonds, à 85 kilom. La voie est accrochée le long du rocher qui porte la citadelle et parfois traverse en tunnel les éperons qui s'en détachent vers le Doubs, que l'on domine d'une cinquantaine de mètres, tandis qu'à distance on aperçoit les monts couronnés par les forts qui protègent la ville. Après le quatrième tunnel on a traversé la vallée du Doubs vers l'Est et on entre dans le massif jurassique, c'est une série de plateaux cultivés, boisés ou marécageux où l'on est étonné de voir des tourbières importantes par 7 à 800 m. d'altitude, avec des collines peu élevées bornant çà et là le paysage. Plusieurs stations portent des noms

macabres : La Morre, l'Hôpital, etc. ; bientôt nous arrivons à Morteau (67 kilom.), où nous retrouvons le Doubs avant sa grande boucle vers le N. Arrivés à 8 h. 01 nous repartons un quart d'heure après à 9 h. 20, heure du fuseau de l'Europe centrale, nous voilà donc plus vieux d'une heure que nous n'avons pas vécu, c'est une grave indélicatesse dont nous exigerons réparation. Au col des Roches, station admirable, nous franchissons la frontière suisse et après le Locle, nous débarquons à la Chaux-de-Fonds à 10 h. (9 h.) par 995 m. d'alt. à la gare.

Ce village de 25.000 habitants s'enorgueillit d'être le plus important de l'Europe, il est un centre de la fabrication d'horlogerie née au Locle il y a deux ou trois siècles : tous les monuments sont récents et sans intérêt (phototypie n° 3) ; les constructions nouvelles, les boulevards, les places ont l'aspect général de tous les quartiers neufs de nos grandes villes, mais dans les vieilles maisons, on constate que jadis on s'inquiétait peu de l'hygiène et du confortable.

Dès notre arrivée, nous partons en voiture, par une route accidentée et très pittoresque, pour le col des Loges ou la Belle-Vue des Alpes, à 6 k. 5, par 1.286 m. ; par un temps clair la vue y est splendide sur les lacs de Neuchâtel et de Morat au-dessus du lac de Ruz, par une cluse que franchit la voie ferrée de la Chaux-de-Fonds vers le lac. Dans le fond les sommets des Alpes bornent l'horizon de Berne jusqu'à Lausanne, que couvre le Jorat.

Le Saut du Doubs. — Vers 3 h. (2 h.) nous partons de l'hôtel en voiture pour le Saut du Doubs par une route droite, à travers les prairies, où les paysans fauchent, fanent et voiturent leurs foins dont les senteurs nous embaument ; mais, détail curieux, les travailleurs en manches de chemise sont grossièrement vêtus, tandis que les femmes qui les aident sont toutes coquettement habillées de corsages ajustés aux couleurs claires, de jupes élégantes et de chapeaux ronds garnis de fleurs ; dans ce costume elles manient avec grâce le rateau et font songer aux poétiques paysages de Ruysdaël et surtout de Claude Lorrain. Les maisons, vastes mais peu élevées, aux toits peu inclinés en angle dièdre très obtus, présentent leurs pignons vers la route (phototypie n° 4) : c'est le type des régions exposées aux bourrasques. A 8 kilom. nous atteignons Le Locle, 11.000 habitants, 949 m., sur le versant d'une colline, fondé au XIVe siècle, mais développé à la fin du XVIIe, quand le forgeron Jean Richard y établit la fabrication des montres de Nuremberg. On lui a élevé, il y a dix ans, une statue en bronze, de 2^m,70, qui le représente étudiant le mécanisme d'un *œuf de Nuremberg*. Curieuse église romane de 1758, dont la tour est de 1521.

A 4 kilom. plus loin nous passons au Col des Roches, site excessivement remarquable où passe la frontière ; c'est une échancrure en V, comme un coup de hache gigantesque, ouvrant une haute muraille rocheuse (phototypie n° 5) ; la route y passe et, tournant à droite, pénètre dans un tunnel dans la paroi duquel une large baie en balcon s'ouvre devant une vallée profonde et boisée. La route descend jusqu'au village des Brenets où de raides sentiers mènent au bord du lac, qui est le Doubs, coulant dans une large et profonde crevasse d'érosion dans le plateau calcaire. Nous avions recueilli dans notre voiture, près du col, la batelière complaisante dont nous avons admiré la courageuse énergie quand nous l'avons priée de se hâter pour notre retour. Louise Guillemin, c'est son nom, nous a conduits avec une adresse et une vigueur remarquables dans tous les endroits curieux du lac ; à l'écho qui, comme un microphone exagère le son, la chaine de la barque projetée sur le plancher produit le bruit d'une forte fusillade qui se répercute sur les murs rocheux qui nous environnent ; de l'autre côté, la grotte de la Toffière s'ouvre à fleur d'eau ; dans le haut des murailles de 50 à 70 m. qui nous isolent du monde



(3) La Chaux-de-Fonds (Suisse).
Fontaine du boulevard Léopold Robert.



(4) Le Locle (Suisse).
Habitations sur la grande route du Locle à Morteau.

sur notre bien frêle esquif, la roche se découpe en créneaux ou en figures quelconques, le Sphynx, la Vierge, etc. Ce gigantesque couloir se décompose en cinq bassins par ses sinuosités ; le ciel et l'eau entre deux rochers immenses et inabordables, le silence le plus complet, celui des hautes montagnes, tel est l'aspect sévère, grandiose et émouvant qui captive le touriste.

Le soleil dore les crêtes et produit des jeux d'ombres ou de lumière crépusculaire ou même donne les tons indescriptibles des jours d'éclipse importante ; cette muette solitude impressionne l'habitant des grandes villes et le chagrine presque, aussi quelques-uns d'entre nous entonnent un chant avec refrain en chœur, dont l'effet est saisissant devant le merveilleux tableau de la grandiose nature où nous tenons si peu de place.

Au bout du lac nous nous empressons vers la cascade à quelques centaines de mètres ; la chute de 27 m. se produit dans un gouffre aride où l'on peut descendre pour contempler le Niagara du Jura ; mais il y a peu d'eau maintenant et l'attrait est relatif, aussi n'allons-nous pas tous jusqu'à la chute, nous sommes du reste pressés par l'heure. Grâce à la bonne volonté de notre batelière et à la vigueur de ses bras, la traversée de retour s'effectue en 40 minutes ; cependant, attardés par la raideur de la montée aux Brenets, nous ne pouvons prendre que le dernier train au Locle qui s'arrête à Morteau. Là, un excellent souper à l'hôtel de la Guimbarde nous dispose à un repos bien gagné. Le séjour est imprévu au programme dans cette jolie petite ville de 2.500 habitants, éclairée à l'électricité pendant toute la nuit, comme dans toutes ces localités privilégiées où l'eau fournit une force motrice gratuite et abondante. Étagée à 754 m. sur la base herbeuse du Mont Tantillon, elle y fut fondée au XIIe siècle autour d'un prieuré de Bénédictins ; le vendredi dès 6 h. nous visitons les curiosités : l'Hôtel de Ville est l'ancien Prieuré de 1590 ; l'église souvent restaurée, réunit tous les styles curieusement assemblés, depuis les vestiges du XIIIe siècle jusqu'aux restaurations du XVIIe ; les chaises tout en bois prouvent qu'il n'y a point ici de sybarites. La couleur locale ne manque pas, mais la place me manque ici pour la décrire (phototypie n° 6).

A 8 h. 11 nous partons pour Besançon, nous y arrivons à 10 h. 15, satisfaits du voyage et aussi d'avoir récupéré l'heure que l'on nous avait prise hier à la frontière.

Besançon. — Après le déjeuner hâtif nous visitons cette curieuse ville, ancienne capitale de la Bourgogne, à 407 kilom. de Paris par fer, environ 60.000 habitants, altitude 250 m. et citadelle 368, latitude 47° 14′, long. E. 3° 42′. Archevêché, corps d'armée, école d'artillerie, cour d'appel, etc., etc. La ville ancienne est une presqu'île formée par une boucle du Doubs, isolée par l'énorme rocher de 100 m. que surmonte la citadelle et par le tunnel de 380 m. percé dans cette roche pour le passage du canal du Rhône au Rhin. Cette place excessivement forte est encore couverte par un système de 17 forts détachés qui couronnent les montagnes environnantes et défendent les approches à grande distance. Les Allemands, qui occupaient la Haute-Saône en 1870-71, n'osèrent, pas plus que les Alliés en 1815, s'attaquer à Besançon, et l'armée de l'Est vaincue à Héricourt le 17 Janvier put, grâce à cette forteresse remarquable, se retirer vers Pontarlier où les forts de Salins et de Joux permirent à 85.000 soldats inexpérimentés, mais surtout épuisés par de longs efforts et un froid excessif, de se réfugier en Suisse où du moins ils furent traités avec humanité et même cordialité.

César dit que la situation stratégique de Besançon, alors capitale des Séquaniens, est rare, aussi cette ville fut-elle souvent le but disputé dans les guerres et les invasions. Sous Marc-Aurèle, *Vesontio* devint colonie romaine.

Plus tard, cette forteresse appartint à l'empire germanique et forma un principat

attribué aux archevêques, tout en restant ville libre et impériale pendant tout le Moyen-Age ; cette situation fut longtemps cause de troubles. Enfin, elle fut conquise par Louis XIV sur les Espagnols en 1674, le traité de Nimègue nous la donna définitivement en 1678 : elle perdit ainsi son libre gouvernement, mais devint capitale de la Franche-Comté avec transfert du Parlement (1676) et de l'Université (1681) de Dôle.

Besançon a un aspect pittoresque et tout particulier de ville ancienne de premier ordre dont on garde le souvenir ; ses curiosités sont nombreuses, il y a de l'originalité, mais le pays est trop éloigné de notre région du Nord pour que j'entre dans des détails pouvant être ici d'un intérêt général.

Voici ce que nous avons surtout constaté dans notre promenade : d'abord les ruines romaines de la place St-Jean, où sont de belles colonnes corinthiennes avec entablement, des statues allégoriques, des vestiges d'un théâtre de l'époque de Marc-Aurèle, etc., réunis dans un square qui est le lieu des fouilles : tout auprès la porte de Mars est une arcade romaine encadrée par 8 colonnes en 2 étages et couverte de sculptures militaires. A deux pas est la cathédrale qui a une abside à chaque extrémité, elle possède une horloge astronomique imitée de celle de Strasbourg. Par la porte Rivotte (1546) appuyée à 2 tours solides, nous arrivons à la porte Taillée, percée par les Romains dans le rocher pour le passage d'un aqueduc; dans la Grande-Rue, au n° 140, naquit Victor Hugo le 26 février 1802 ; la Préfecture et la Banque sont bien modestes, comme l'Académie, le Théâtre, le Lycée, etc. ; bien des maisons ont leurs fenêtres garnies de fortes grilles de fer dont les courbures ressortent pour permettre de jeter un regard scrutateur dans toute la rue. Mais le palais édifié en 1540 par Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, style de Renaissance flamande, attire notre attention avec sa façade surmontée d'un attique, sa cour entourée d'un portique à colonnes monolithes et son escalier à larges marches pavées de petits grès. La ville a acheté ce Palais en 1712 pour le gouverneur de la province ; depuis 1864 elle l'a affecté aux Sociétés savantes, plus heureuses que celles de Lille. La Bibliothèque comporte 130.000 volumes et un grand nombre de manuscrits, plus une collection de 10.000 médailles. L'Hôtel de Ville de 1565 a une intéressante façade ornée jadis de l'apothéose de Charles-Quint en bronze ; en traversant la cour on gagne le Palais de Justice, dont la jolie façade du XVIe siècle à campanile et obélisque, donne sur une superbe cour Henri II, où on lit cette inscription suggestive absolument dédaignée aujourd'hui : *Obedientia felicitatis mater.* Nous passons le superbe jardin de Chamars, si fréquenté, nous longeons le Doubs du pont Carnot au pont de Battant où s'élève, en face de l'église Ste-Madeleine, la statue du marquis de Jouffroy d'Abbans qui, le premier, appliqua en 1776 la vapeur à la navigation et expérimenta sur le Doubs. C'est le grand faubourg de Battant, l'un de ceux qui s'étendent autour de la ville trop petite ; nous continuons jusqu'au pont Saint-Pierre, voyant une curieuse synagogue de style mauresque (1868) et nous rentrons en ville.

Belfort. — A 4 h. 11 nous sommes à la gare centrale partant pour Belfort par l'intéressante vallée du Doubs, que nous remontons. Un peu avant Montbéliard, nous disons adieu à cette rivière dont nous venons d'étudier le cours capricieux : née à 3 ou 4 kilom. de Mouthe, à 25 kilom. au S. de Pontarlier, au pied du Noirmont, elle effectue un parcours de 430 kilom., soit 165 de plus que la Saône qu'elle rejoint à Verdun, près de Châlons, à 90 kilom. seulement de sa source ; ce sont les inclinaisons variables des différentes vallées parallèles du Jura qui rendent son cours comme indécis entre le N. et le S. et le conduisent jusqu'en Suisse vers



(5) FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE.
Le Col des Roches.



(6) MORTEAU (Doubs).
Type d'attelage.

Porrentruy pour regagner ensuite le grand versant méditerranéen, après avoir traversé le Lomont; sa vallée et celle de la Dordogne sont les plus pittoresques de France; il est accompagné pendant 150 kilom. environ par le canal du Rhône au Rhin creusé de 1783 à 1834, qui se confond souvent avec lui. Ce canal part de la Saône à St-Symphorien, non loin de Dôle où il rejoint le Doubs, qu'il quitte à sa boucle près de Montbéliard; de là, il sort de France par le col de Valdieu et va rejoindre l'Ill dont il se sépare près de Mulhouse pour aller par Neuf-Brisach la retrouver, près de Strasbourg où elle conflue avec le Rhin en aval de Kehl. Ce canal a 322 kilom. de longueur, dont nous ne possédons plus que 192 kilom. avec une pente vers le Rhône de 173 m. rachetée par 70 écluses; vers le Rhin, il y a 206 m. de pente et 85 écluses; la charge ordinaire des bateaux est de 100 t., le maximum est de 140 t.

A 7 h. nous arrivons à Belfort, 443 kilom. de Paris, lat. 47° 38′, long. E. 4° 32′, alt. 328 m. et 419 à la citadelle, 25.000 hab.; la Savoureuse coule entre la ville forte et ses faubourgs devenus plus grands qu'elle. La gare est au faubourg de France; une grande rue commerçante nous conduit sur le quai à l'hôtel et nous commençons sans tarder notre visite : sur la place d'Armes, le groupe de Mercié, *Quand même !* symbolise avec art la défense glorieuse de Belfort; sur le piédestal, sont les profils en bronze de Thiers et du colonel Denfert; et sur un côté de la Place l'église St-Christophe en grès à patine rougeâtre, semble saigner encore sous les coups des obus dont elle porte les traces. Tous les monuments sont récents et ne méritent aucune mention spéciale; Belfort est avant tout une forteresse dans une position stratégique peu commune, elle commande en première ligne, appuyée par une vingtaine de forts, la célèbre trouée ou col de 30 kilom. de large qui existe là entre les Vosges et le Jura. Dès l'antiquité, des invasions de Germains y passèrent pour faire irruption dans la Gaule et par là, César chassa Arioviste, comme il avait rejeté les Helvètes dans leur pays par le Pas de l'Écluse, plus au Sud; on ne sait rien cependant de l'histoire primitive de Belfort au delà du XIIIe siècle. Elle appartenait au comté de Montbéliard, mais en 1319, cette seigneurie passa par alliance à la Maison d'Autriche qui la garda jusqu'au XVIIe siècle, où le traité de Westphalie la donnna à la France. En 1659, dix ans après, Louis XIV en fit un duché pour le cardinal Mazarin; ses héritiers le conservèrent jusqu'en 1791. Vauban établit les fortifications en 1687; Belfort se défendit honorablement en 1814 et en 1815, mais le siège de 1870-71 est une page glorieuse que la France ne peut oublier. La ville investie le 3 novembre 1870 par le général de Treskow, détaché de l'armée du général de Werder, se défendit héroïquement; l'énergie et le talent du lieutenant-colonel du génie Denfert-Rochereau, d'ailleurs bien secondé, déroutèrent tous les efforts des Allemands. Le 15 janvier 1871, en entendant le canon de Bourbaki, vainqueur à Villersexel, tonner sur les hauteurs d'Héricourt, Belfort se croyait sauvée, mais après trois jours de lutte, nos soldats, courageux, mais inexpérimentés et exténués durent reculer vers Besançon. Le 28 janvier, après l'armistice, la place tenait toujours, il fallut un ordre formel du gouvernement pour obliger ses défenseurs à la remettre à l'ennemi et ils en sortirent avec les honneurs de la guerre. Pas un Français visitant Belfort ne manque d'aller au cimetière rendre hommage à la valeur des combattants tombés pour la défense. Une belle pyramide rappelle la mort glorieuse de 1.600 mobiles dormant côte à côte du dernier sommeil. Nous déposons un souvenir de la Société parmi les couronnes, les palmes et les bouquets amoncelés, tandis que de notre âme s'élève un pieux élan d'admiration pour ceux qui ont si vaillamment accompli leur devoir envers la Patrie. Pensant à 1792, nous nous disions fièrement : Belfort est notre sœur, héroïque comme Lille, elle a bien mérité de la Patrie ! Toute la

France a applaudi au décret qui, en 1896, l'a autorisée à ajouter la croix de la Légion d'Honneur à ses armes.

Personne n'entre au Château, mais nous ne manquons pas d'accomplir un autre pèlerinage, celui du Lion de Belfort. Ce bas-relief gigantesque (16 m. sur 24) sculpté en grès rose de la Meurthe par l'Alsacien Bartholdi, est appliqué sur une paroi du rocher que couronne la citadelle ; c'est une allégorie de la force et du courage des Belfortains qui fait battre le cœur des patriotes.

De loin nous avons aperçu sur une colline la tour de la Miotte ; presque démolie par l'artillerie ennemie, elle avait été bien étayée, mais lorsque les Allemands évacuèrent le territoire, cruels jusqu'au bout, sachant que les Belfortains attachaient un grand prix à cette espèce de palladium datant de 1473, ils enlevèrent les étais et la tour s'écroula dans la nuit du 8 au 9 juillet 1873. L'État l'a fait reconstruire.

Virtuellement, notre splendide voyage était fini et au dernier repas, les excursionnistes témoignèrent aux organisateurs leur sincère et cordiale reconnaissance du plaisir et de l'intérêt avec lesquels ils avaient parcouru les régions montagneuses de l'Est.

Un peu plus tard, à minuit 20, nous prîmes place dans le Calais-Bâle ; dévorant l'espace avec une rapidité vertigineuse, il nous fit passer à Vesoul, que nous donna le traité de Nimègue (1678), à Chaumont, à St-Dizier, puis à Vitry, à Chalons, Reims, Laon et St-Quentin, et nous déposa sur les quais de Lille à 10 h. 36 du matin. Là, nous nous séparâmes avec des poignées de mains sympathiques en nous disant au revoir !

Parcourir ainsi notre belle France, n'est-ce point trouver plaisir, santé et instruction ? Du reste : *Connaître son pays est un sérieux devoir.*

Lille, ce Novembre 1898.

E. Cantineau,
Archiviste de la Société.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

MAI.

1er. — Soudan. — Prise de Sikasso par la colonne française du lieutenant-colonel Audeoud.

1er. — Philippines. — L'amiral Dewey détruit à Cavite l'escadre espagnole de l'amiral Montojo et bloque Manille.

5. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. E. Gallois : *Au pays des pagodes et une visite à Java.*

6. — Cuba. — La fièvre jaune éclate à Cuba.

6. — Soudan. — La mission du capitaine Cazemajou, allant du Niger au Tchad, est massacrée à Zinder.

7. — États-Unis. — Les Américains capturent un transatlantique français qui veut entrer dans le port de la Havane ; le navire est bientôt relâché.

11. — Antilles. — Bombardement de San Juan de Puerto-Rico par la flotte de l'amiral Sampson.

11. — JAPON. — Terrible tempête au Japon : 1,500 marins noyés.

12. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. M. Meys : *Dans les Montagnes de l'Aragon.*

12. — PHILIPPINES. — Les indigènes se révoltent.

12. — ITALIE. — Les émeutes augmentent de gravité ; à Milan on compte 750 morts, 2,000 blessés.

13. CUBA. — — Une tentative de débarquement des Américains à Cuba est repoussée.

15. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. Dr Éduardo d'Avellar : (1) *D. Vasco da Gama et les Navigateurs portugais au XVe siècle.*

15. — CHINE. — Visite du prince Henri de Prusse à l'empereur de Chine, au Palais d'Été.

16. — LIBÉRIA. — Les explorateurs Bailly et Pauly sont massacrés à Zolou.

16. — JAPON. — Par suite du paiement de l'indemnité de guerre chinoise, les Japonais évacuent Weï-Haï-Weï.

17. — CHINE. — La Chine cède à bail à l'Angleterre pour 25 ans Weï-Haï-Weï, dont les Anglais prennent possession le 17 mai.

18. — ÉTATS-UNIS. — Les Américains détruisent les correspondances à l'adresse de l'Espagne.

19. — CUBA. — L'escadre espagnole Cervera, partie des îles du Cap Vert (29 avril), arrive à Santiago de Cuba.

19. — ANGLETERRE. — Mort de Gladstone, ancien 1er ministre libéral.

20. — LILLE. — Société de Géographie. Communication de M. Quarré-Reybourbon : *A travers les Monuments et Musées de Londres au XVIIe siècle.*

26. — CUBA. — L'escadre de l'amiral Sampson commence le grand blocus de Santiago de Cuba.

31. — CUBA. — Combat naval dans la baie de Santiago de Cuba.

31. — TUNISIE. — Nouveau régime douanier.

31. — AUTRICHE. — Séances tumultueuses au Reichsrath occasionnées par le parti allemand.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Soudan égyptien. — Derviches. — La prise d'Omdurman n'avait pas eu pour conséquence d'amener la soumission complète des Derviches. Un groupe

(1) Depuis le mois de Décembre 1898, le Dr d'Avellar est Directeur de l'Institut Pasteur à Lisbonne.

important, qui tenait le Nil Bleu, sous le commandement d'Ahmed-Fédil, a été attaqué près de Roseiras, à 600 kil. sud-est de Khartoum par le colonel Levis, avec le 10e régiment soudanais et des contingents irréguliers. Après un sanglant combat, Ahmed-Fédil s'est enfui, perdant 500 tués et 1,500 prisonniers (26 décembre 1898). Les Anglo-Égyptiens ont eu 27 hommes tués et 124 blessés, dont 6 officiers égyptiens. Malgré la poursuite dont il a été l'objet, Ahmed-Fédil a pu s'échapper vers le Sud, mais le gros de sa troupe, environ 2,000 hommes, a fait sa soumission.

A l'Ouest de Khartoum, le colonel Kitchener, frère du Sirdar, qui avait été envoyé dans la direction d'El-Obéid à la poursuite du Khalife, est revenu à Khartoum sans avoir atteint son but. Après avoir pris contact avec les débris de l'armée madhiste près de Cherkeila, dans le Kordofan, il ne se jugea pas assez fort pour les attaquer avec les 2,000 soldats dont il disposait et rétrograda vers le Nil.

Cette retraite fut considérée comme un échec par les indigènes et contribua à ramener des partisans au Khalife. Celui-ci, qui avait environ 6,000 hommes, aurait vu rapidement ses forces plus que doublées. On lui prête l'intention de reprendre l'offensive et de marcher vers l'île d'Abba, en amont d'Omdurman. Une certaine inquiétude régnerait au Caire, d'où des renforts ont été envoyés au Soudan.

Ouganda. — Expéditions Macdonald et Martyr. — A la séance de la Chambre des Communes du 20 mars, lord Salisbury a déclaré que le principal objet de l'expédition du major Macdonald était de définir la frontière anglo-italienne qui a été déterminée par les sources du Juba. Mais ce n'était pas son seul but. Des bruits répandus sur les desseins d'autres puissances sur le Haut-Nil avaient amené le gouvernement à projeter l'établissement de postes militaires. Mais la rebellion des soldats soudanais a dû faire ajourner ce projet. La répression de la révolte a pris plusieurs mois et les forces du major Macdonald en ont été tellement diminuées, qu'on a pensé qu'il ne serait pas sage de poursuivre l'entreprise primitive jusqu'au bout. Le major a repris la route de Mombassa, et sa mission peut être considérée comme terminée.

Une autre expédition sous les ordres du major Martyr a repris le projet de descendre le Nil. Son objectif était d'abord de rencontrer les Derviches à Bor, sur la rive droite du Nil. En arrivant vers cet endroit, le major Martyr trouva la rive gauche du fleuve occupée par des troupes congolaises, et il apprit d'elles que les Derviches, à la nouvelle de son approche, avaient disparu. Le major continua sa marche en avant, et il était à Beddin, aux dernières nouvelles de lui. La contrée au delà de ce point étant impraticable, il lui est impossible d'aller plus loin. Un chenal permanent pourrait être établi mais, comme jusque-là il n'est pas probable que le major Martyr puisse avancer davantage, on s'attend à ce qu'il retourne par l'Ouganda.

Une lettre venant du Congo complète ces renseignements. La colonne Martyr, partant de l'Ouganda et composée de 5 à 600 soldats, a descendu la rive droite du Nil jusqu'à Bedden, où sa marche a été arrêtée par les marécages. Son chef a donc demandé aux autorités de l'État du Congo l'autorisation de passer sur la rive gauche du Nil, ce que le commissaire général Hanolet lui a aussitôt accordé. Ceci se passait en octobre 1898. Le major Martyr disposait d'un canot à vapeur pour naviguer sur le Nil. Bor, occupé encore par les Mahdistes, est à trois jours de marche des postes avancés de l'enclave congolaise. D'après des déserteurs, les Derviches y souffrent de la famine et manquent de munitions.

On est quelque peu étonné en Angleterre du peu de résultats donné par les expéditions de l'Ouganda, qui, disposant de moyens d'action bien supérieurs en

hommes et en matériel à ceux du commandant Marchand, ont échoué là où ce dernier a brillamment réussi.

Afrique orientale allemande. — Steamer au Tanganika. — Les Allemands vont avoir un vapeur sur le lac Tanganika. Un premier bateau, le *Capitaine Wissmann*, envoyé dans ce but, par la voie du Zambèze et du Chiri, ne put être transporté au delà du lac Nyassa et est resté sur ce lac, où il fait actuellement le service. Depuis, une souscription publique a permis d'envoyer un deuxième bateau qui est conduit actuellement par le lieutenant Schœffer. Il a 2,500 charges à transporter du lac Nyassa au Tanganika, par la route Stevenson. Le gros du transport a quitté le port de Karonga, à l'extrémité S.-E. du Tanganika en juin 1898. Il n'y a jusqu'ici qu'un steamer sur le Tanganika ; c'est le *Good New*, appartenant à l'*African Lakes Company* : son port d'attache est Kituta, au Sud du lac.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

EUROPE

La Convention Franco-Italienne devant la Commission des Douanes. — Dans l'une de ses dernières séances, la Commission des Douanes a approuvé la Convention Franco-Italienne.

Il est intéressant d'étudier la genèse de cette Convention qui met enfin un terme à une guerre de tarifs qui avait encore avivé les malentendus très nombreux entre les deux nations, à la suite de la politique d'agacement et de provocation du ministère Crispi.

Nous étions brouillés, commercialement et moralement parlant, avec l'Italie depuis 1888. Les Italiens avaient rompu d'eux-mêmes. Ils nous ont offert les premiers la réconciliation. Nous eussions été mal venus à montrer de la mauvaise humeur et à ne pas entrer en conversation.

Dès le début, les négociateurs français voulaient que deux des principaux articles d'importation italienne seraient exceptés de l'accord et tenus en dehors de toute négociation : les vins dont la Chambre se réservait de majorer sensiblement les droits, et les soies et soieries qu'on entend tenir dorénavant en dehors de toute convention nouvelle.

Les négociateurs italiens consentirent à cette base d'études et l'on parlementa.

La Chambre de Commerce française de Milan intervint très utilement : elle ouvrit avec discrétion toute une enquête auprès des Chambres de Commerce de la Métropole. L'on se mit avec entrain au travail.

Les intérêts des deux pays étaient d'ailleurs identiques. Si l'Italie a perdu 57 % de son chiffre d'affaires avec la France, nous avions perdu, nous, 50 % de notre chiffre avec l'Italie, et comme cette diminution se portait sur une valeur plus forte, l'équilibre des intérêts était évident.

A première vue, l'on doit constater qu'alors que l'Italie nous concède son tarif conventionnel, tarif immuable jusque 1903, nous ne pouvions, en raison de la jurisprudence douanière des Chambres depuis 1892, offrir que des tarifs sujets à variations, puisque nous restons toujours maîtres, nous Français, de modifier notre tarif.

Il a semblé à certains commissaires, que nous n'avions pas obtenu de l'Italie des concessions assez considérables. Si l'on examine la convention de près, l'on constate que les droits qui nous sont appliqués à l'entrée en Italie correspondent dans beaucoup d'articles industriels aux droits mêmes que nous appliquons en France aux mêmes articles et que dans les articles agricoles nous avons dans notre tarif des droits supérieurs à ceux qui frapperont les mêmes articles français à l'entrée en Italie.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'Italie nous a fait des concessions sur 183 numéros de son tarif conventionnel et que ces 183 numéros englobent environ 300 articles. Certes, si nous étions entrés en pourparlers avec l'Italie, il y a quelques années, nous pourrions nous flatter d'avoir obtenu des concessions sur un nombre beaucoup plus considérable d'articles, mais comme l'Italie a déjà consenti à cette baisse dans des traités précédents passés avec la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche, et qu'il est formellement stipulé, dans la Convention Franco-Italienne, que nous jouissons du traitement de la nation la plus favorisée, il y a un bénéfice latent dont nous devons faire état, et, si le bloc des tarifs italiens n'a pu être plus fortement comprimé, c'est que l'opération avait déjà été faite dans d'autres négociations. Ce qui est intéressant, c'est que nous en profitions et au plus tôt.

En ce qui concerne Roubaix, Tourcoing et son industrie, nous sommes heureux de constater que nous profiterons dorénavant du tarif conventionnel et de l'influence morale qui plaidera en notre faveur à la suite de la bonne entente entre les deux nations, mais nous aurons dorénavant pour les tissus ras non foulés de laine pure des avantages appréciables.

Le tarif conventionnel appliqué à ces articles était par 100 kilogrammes :

250 fr. jusqu'à 200 grammes ;

220 fr. de 200 grammes à 500 grammes.

Il sera désormais de 220 francs jusqu'à 200 grammes et de 200 francs pour les poids plus lourds.

Les tissus d'ameublement payaient de 140 à 190 francs ; ils ne payeront plus que 100 francs.

Les tissus de laines imprimés payaient une surtaxe de 50 francs par 100 kilogrammes ; la surtaxe est baissée à 30 francs.

Les tissus de jute, les tissus de velours, les couvertures de coton et de laine, les tulles, la passementerie, sont des articles qui intéressent notre région et qui ont obtenu aussi un traitement de faveur.

Nous devons remercier M. Grandgeorge, qui a été auprès des négociateurs du traité franco-italien un excellent conseil pour tout ce qui concernait l'industrie lainière. M. Grandgeorge marchait de concert avec M. Louis Cordonnier et nous-même, membres de l'Association générale de l'industrie lainière.

Aussi, au sein de la Commission des Douanes, avons-nous insisté très vivement pour l'adoption pure et simple du projet du gouvernement.

Il est temps que nous puissions sur le marché italien renouer nos anciennes relations. En peignés, en fils et en tissus, nous y avions autrefois la première place.

Les Verviétois, les Allemands, les Suisses nous ont ravi une grosse portion de notre chiffre ; mais, à armes égales, nous pouvons espérer le reconquérir tout entier.

Eugène Motte,

Député de Roubaix.

Développement de l'électricité en Suisse. — Voici ce qu'écrit à ce sujet un ingénieur suisse :

« L'utilisation des forces naturelles dont notre pays est si riche et leur transformation en énergie électrique est sans contredit le facteur le plus important pour l'avenir et le développement de nos industries. Nos localités du Jura ont compris tout le parti qu'elles peuvent tirer des cours d'eau dont elles disposent. L'énergie électrique pénètre partout, mais surtout dans les centres horlogers : le Locle, la Chaux-de-Fonds, le vallon de Saint-Imier, le Val-de-Travers, le vallon de la Suze, la vallée de la Birze, la ville de Neufchâtel, la ville d'Yverdon, Sainte-Croix et les villages environnants ont leurs installations électriques marchant à l'entière satisfaction des industriels et du public.

« Quoique dans certaines localités le prix du cheval-électricité soit supérieur à celui des moteurs à vapeur, à pétrole, à gaz, à benzine ou autres, le fabricant préfère encore abandonner ceux-ci pour prendre le moteur électrique, qui offre de sérieux avantages, aussi bien au point de vue de la surveillance et de l'hygiène des ateliers qu'à celui de la sécurité des ouvriers. Avec le moteur électrique, point de provision de combustible, point de chauffeur, aucun danger d'explosion, mise en marche instantanée et interrompue à volonté ; avantages réels et toujours plus appréciés.

« Les cours d'eau du Jura ayant donné à peu près tout ce qu'on pouvait leur demander, on s'est attaqué aux fleuves puissants de nos Alpes. La ville de Bienne attend avec impatience l'achèvement des travaux de Hageneck ; l'entreprise fournira à cette cité industrielle la force électrique et l'éclairage.

« Une autre source d'énergie considérable fournie par le Rhône est l'usine genevoise de Chèvres. Cinq unités de 1200 HP sont en fonction et actuellement l'installation première, qui a été prévue par 18 unités, est en train de se compléter. A Genève, comme ailleurs, l'industrie fonde de grandes espérances sur la force électrique à un prix abordable. »

ASIE.

Tonkin. — La ligne du Yunnan. — La Banque de l'Indo-Chine a formé, avec le concours des principaux établissements de Paris, un syndicat d'études en vue d'examiner sur place les conditions de réalisation de la ligne du Yunnan, pour laquelle les chambres ont voté une garantie d'intérêts annuelle de trois millions de francs. D'accord avec M. Doumer, une mission d'ingénieurs a été formée par le syndicat dont nous venons de parler, avec le concours de la Société de construction des Batignolles (Gouin) et de la régie générale de chemins de fer (Vitali) en vue de l'étude en question, et la mission s'est embarquée à Marseille le 12 mars pour le Tonkin. La mission se rendra de Haïphong à Laokaï, terminus de la ligne du Tonkin et reconnaîtra le tracé de la ligne chinoise projetée de Laokaï à Yunnan-Sen par Montzé.

Le personnel de la mission rentrera à la fin de l'année courante et c'est seulement alors que le syndicat sera en mesure de faire au gouverneur-général de l'Indo-Chine des propositions fermes en vue de la réalisation de l'affaire projetée. Nous souhaitons vivement que l'initiative prise par les financiers parisiens soit couronnée de succès ; car, grâce aux concours industriels dont ils disposent, ils seraient en mesure de mener à bien et rapidement une entreprise qui présente un réel intérêt au point de vue de l'avenir de notre belle colonie du Tonkin.

Chinoiserie postale. — On se plaint souvent que nos compatriotes dédaignent nos colonies. Les entraves administratives de toutes sortes y sont pour beaucoup. Une chinoiserie dans le genre de la suivante, que rapporte la *Quinzaine coloniale,* n'est guère encourageante :

« Un colon du Tonkin avait à envoyer 100 francs en France pour un paiement urgent. Mais comme il habitait la brousse et que les bureaux de poste n'ont pas le droit de délivrer des mandats pour la France, il lui a fallu se rendre à Hanoï, où le bureau du Trésor a seul le privilège des mandats pour la métropole. Or, le lieu de la résidence de ce colon n'est relié à Hanoï que par un service hebdomadaire de chaloupes ; il lui a fallu dépenser 150 francs de voyage et perdre 10 jours pour envoyer ses 100 francs en France. C'est à se demander si l'administration coloniale ne pourrait pas faire quelque chose de plus pour ruiner et décourager les colons français ! »

Indo-Chine française. — Allemands et Chinois. — La concurrence que nous font en Extrême-Orient, sur notre propre sol, les Chinois et les Allemands, est considérable.

C'est ainsi qu'il y a 7 moulins à riz, à Cholon, et 1 à Saïgon ; or, tous ces établissements sont à des étrangers, 5 à des Chinois et 2, les plus importants, à des Allemands. Une Société allemande a créé, il y a 10 ans, le moulin « Union », au capital de 187,000 dollars ; elle a donné un dividende de 34 %, et le fonds de réserve dépasse le capital. La même Société a ensuite créé le grand moulin « Orient », au capital de 585,000 dollars ; il livre en 24 heures 15,000 piculs de riz cargo, contenant 10,000 piculs de riz blanc.

Près de Pnom-Penh (Cambodge), un moulin à égrener, fondé par un Français, est tombé aux mains des Chinois.

Une fabrique d'allumettes fondée en 1891, à Hanoï, a passé à des Chinois ; une autre fabrique chinoise existe à Haïphong. A Saïgon, la fabrique de verres de lampe est chinoise.

La navigation entre Hanoï et Haïphong est assurée par l'entreprise Marty et Abbadie ; mais la maison allemande Jebsin et Ce de Hong-Kong fait circuler régulièrement sur le fleuve 3 ou 4 vapeurs.

Si l'on ajoute à cela qu'un grand nombre d'articles consommés en Indo-Chine viennent exclusivement d'Allemagne, on voit combien il serait utile d'encourager, par tous les moyens, les entreprises françaises, si l'on veut éviter que nos colonies ne continuent à faire la fortune des étrangers.

Inde anglaise. — Chemins de fer. — Lord Elgin, qui a été récemment remplacé comme vice-roi des Indes par lord Curzon, avait vivement encouragé l'extension du réseau ferré de l'Inde. Pendant son administration, l'Asie anglaise s'est augmentée de 3,500 milles de lignes nouvelles, et 3,000 milles nouveaux ont été approuvés.

Le gouvernement a accordé à des Compagnies des concessions territoriales et a participé, dans une certaine proportion, aux risques comme aux bénéfices des entreprises de chemins de fer.

Précédemment, ainsi que le fait remarquer la *Quinzaine coloniale,* les chemins de fer de l'Inde avaient été construits par le gouvernement, par les États indigènes ou par les Compagnies particulières, moyennant subvention ou garantie d'intérêt. Lord Elgin, en faisant coopérer le gouvernement aux entreprises de voies ferrées, stimula beaucoup l'initiative privée.

AFRIQUE

Rôle de la France dans le commerce général de l'Égypte. — Importation de France en Égypte. — Dans un rapport sur le commerce de l'Égypte le consul de France établit que la France se place en 1897, au troisième rang par le chiffre de ses importations en Egypte, qui a été de 1,206,188 livres égyptiennes ou 31,264,393 fr., contre 1,292,119 livres égyptiennes ou 33,791,724 fr. en 1896; soit une diminution de 2,527,331 fr. pour le dernier exercice. Nous venons après l'Angleterre et la Turquie, et nous sommes suivis par l'Autriche-Hongrie d'abord, puis par la Belgique, les Possessions anglaises de l'Extrême-Orient, l'Italie, la Russie, l'Allemagne, etc., etc.

La baisse de nos importations s'est manifestée dans les catégories suivantes : les produits et dépouilles d'animaux ; les céréales, légumes, farines ; les spiritueux, boissons et huiles ; les bois et charbons, les pierres, terres, vaisselles, verres et cristaux ; les matières tinctoriales et couleurs ; les métaux et ouvrages en métal.

La France a tenu, en 1897, la tête des importations pour : les poissons salés, fumés ou conservés ; les peaux tannées autres que celles de bœufs, de vaches, de moutons et de chèvres, les bougies, les lentilles, les petits pois, les farines de blé et de maïs, les autres farines ou fécules de farine, les denrées coloniales autres que le thé, le café et les épices, les vins en bouteille, les liqueurs, les papiers peints pour tapisserie, les imprimés divers et travaux en carton ou en papier, les ustensiles en bois, les travaux en paille, cannes, jonc, osier, les briques, tuiles et tubes en terre cuite, la chaux, le ciment, les travaux divers en terre, plâtre ou ciment, la cochenille, les médicinaux purs, médicaments composés et spécialités pharmaceutiques, les caractères d'imprimerie, la parfumerie, les tissus de soie, les tulles, dentelles, rubans et broderies en soie, le lin, le chanvre, le jute et autres matières végétales à filer, la passementerie et clichés d'impression, le plomb en feuille ou travaillé, les travaux en autres métaux ou alliages métalliques, les montres et mécanismes pour montres, les articles de bureau, la quincaillerie et la mercerie, les parasols, parapluies, en-cas, les chapeaux pour hommes et pour femmes et les garnitures pour chapeaux, les instruments de mathématiques, de précision, d'optique, les appareils électriques.

Nous arrivons au second rang pour : les peaux tannées de bœufs, de vaches, de moutons et de chèvres, la sellerie, les plumes pour ornements, la graisse d'animaux, les produits et dépouilles d'animaux, les pommes de terre, les pâtes de froment, les fruits secs, les conserves alimentaires végétales, le café, les confitures, les biscuits, les eaux minérales et gazeuses, les huiles minérales autres que le pétrole, le papier à lettre et à imprimerie, le papier à cigarettes, les meubles en bois, les charrettes, voitures et embarcations, le plâtre, les glaces et miroirs, les minéraux non métalliques, les vernis, les gommes résineuses, les produits chimiques, les fils de coton, les dentelles, broderies, rideaux en coton, les tapis de laine, les toiles cirées ou goudronnées, la lingerie confectionnée, la bonneterie, le fer blanc naturel et ouvré, les outils en fer, en acier ou en fer aciéré, les ouvrages en cuivre, bronze, zinc, le plomb allié d'antimoine et l'étain allié de plomb, les chaudières et parties de machines à vapeur, les autres machines et parties de machines, l'horlogerie, les lampes, les habillements de confection.

Pour donner une impression aussi complète que possible de notre rôle dans l'importation égyptienne en 1897, j'ajouterai, dit le Consul, qu'il est un certain nombre d'articles avec lesquels, sans nous trouver en tête des pays importateurs, nous arrivons encore à un chiffre respectable d'affaires. Tels sont : les fromages,

les vins en fûts, les huiles de graines autres que les graines de coton, les faïences et porcelaines, la verrerie et la cristallerie, les tissus de laine, la soie et les fils de soie, les tissus mélangés.

Exportation d'Égypte en France. — Comme on l'a vu déjà, la France se place au troisième rang des pays qui ont profité de l'exportation égyptienne en 1897, soit après l'Angleterre et la Russie.

L'ensemble des marchandises dirigées sur la France au cours du dernier exercice a atteint le chiffre de 1,116,707 liv. ég. ou 28,945.345 fr. contre 1,208,798 liv. ég. ou 31,326,044 fr. en 1896, soit une diminution de 2,380.699 fr.

L'exportation égyptienne, en ce qui concerne la France, est plus ou moins en baisse sur les catégories : denrées coloniales et drogues, spiritueux, boissons et huiles, bois et charbons, produits chimiques, médicinaux et parfumerie, produits de l'industrie textile, métaux et ouvrages en métal, articles divers (mercerie, quincaillerie, etc.).

Les produits égyptiens que nous avons reçus en plus grande quantité, pendant la dernière année, sont : les cailles (1,884,900) représentant 22,068 liv. ég. ou 572,003 fr., sur une exportation totale de 2,071,900 bêtes, d'une valeur de 24.179 liv. ég. ou 626.720 fr.

Les œufs : nous en avons reçu 6,046 sur 13,670, et pour 5,652 liv. ég. ou 146,500 fr., sur un chiffre total d'exportation de 12,373 livres égyptiennes ou 320,708 francs.

Les peaux de moutons ou de chèvres, qui nous ont été envoyées, au nombre de 127,775, d'une valeur de 5,163 liv. ég. (133,825 fr.) sur un ensemble de 251,790, d'une valeur totale de 9,837 liv. ég. (254,975 fr.).

Les plumes d'autruches, dont nous avons reçu pour 6,500 liv. ég. ou 160.480 fr., sur une exportation totale de 12,420 liv. ég. (321,926 fr.).

Les cornes et ossements d'animaux à l'état brut : l'exportation de cet article pour la France a été de 2,417 liv. ég. ou 62.649 fr., sur un chiffre de 5,258 liv. ég. ou 136,287 fr.

Le blé (34,826 hect.), d'une valeur de 15,442 liv. ég. ou 400.257 fr., sur un ensemble de 77,265 hectol., évalués 33,803 liv. ég., soit 876,174 fr.

Les fèves (594,824 hectol.), valant 181,226 liv. ég. ou 4,677.378 fr., sur 1,236,378 hectolitres, estimés 383,327 liv. ég. (9,935,836 fr.)

Conclusion. — En résumé, si cette étude révèle une diminution de plus de 4 millions de francs dans le chiffre de nos transactions avec l'Égypte par rapport à ce qu'elles ont été en 1896, nous conservons, comme on a vu plus haut, notre situation vis-à-vis des pays concurrents dans le mouvement général du commerce extérieur égyptien, et l'on peut même dire que cette situation, qui nous place après l'Angleterre et la Turquie pour les importations, après l'Angleterre et la Russie pour les exportations, ne paraît pas menacée d'une façon imminente.

Ce ralentissement relativement peu sensible d'ailleurs de nos échanges avec l'Égypte est facile à constater; mais les causes en sont, pour ainsi dire, impossibles à déterminer.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE 1899.

Grandes Conférences.

Lectures aux Assemblées générales et Communications.

Comptes rendus d'Excursions.

Procès-verbaux.

Congrès.

Bibliothèque.

Éphémérides de l'année 1898.

Faits et Nouvelles géographiques.

Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes.

Asie.

Afrique.

Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Régions polaires.

GÉNÉRALITÉS.

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).

Reconnue d'utilité publique par décret du 21 Décembre 1895.

2ME SEMESTRE DE 1899

Vingtième Année. — Tome Trente-Deuxième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116

LILLE.

LA SITUATION MILITAIRE

DES PUISSANCES EUROPÉENNES EN EXTRÊME-ORIENT EN 1898

Par L. T.

(Suite) (1).

L'Angleterre qui la première des nations européennes, a fait ouvrir à ses navires marchands, les ports du Céleste Empire, a acquis sur le marché jaune, une importante supériorité. En 1895, sur un trafic s'élevant, d'après les relevés de l'administration des douanes à 1 milliard 216 millions de francs, la part de l'Angleterre était représentée par 857 millions, soit 70 % du mouvement commercial chinois. L'importance des intérêts engagés explique suffisamment le rôle prépondérant de sa politique en Extrême-Orient, la vigilance de sa diplomatie, l'importance de la flotte qu'elle y entretient.

Jusqu'à présent, elle monopolise par mer, — ou peu s'en faut — les transactions de la vieille Europe avec la Chine; mais elle ne possède encore — malgré ses efforts — aucune voie sérieuse de pénétration par terre.

C'est par l'intermédiaire de la Russie que se fait tout le transit par terre entre le monde européen et le monde asiatique. Faible jusqu'aujourd'hui, — 80 millions de francs, soit 8 % — ce trafic est destiné à prendre, de jour en jour, une importance de plus en plus considérable, et il faut prévoir l'époque où des voies rapides de communication ayant été organisées au travers de la Sibérie, la majeure partie du commerce chinois désertera la route longue et frayeuse de la mer pour celle du chemin de fer, rapide et bon marché et où la suprématie commerciale de l'Extrême-Orient passera de l'Angleterre à la Russie.

Aujourd'hui, la querelle entre l'Ours et la Baleine se borne à une

(1) Voir tome XXXI, 1899, page 401.

lutte d'influence ; demain, la profonde révolution économique qui se prépare peut donner à la lutte un tout autre caractère.

Les États-Unis qui entrent pour une centaine de millions dans le total du commerce chinois, ne semblent borner leur ambition qu'à entretenir avec ce pays de cordiales relations commerciales.

Il n'en est pas de même du Japon et de l'Allemagne.

Le jeune Japon atteint du même mal que la vieille Europe : pléthore de population et de production, rêve de faire de la Chine une colonie pour le surplus de ses habitants et un marché pour sa surproduction industrielle, et cela malgré l'Europe.

Le récent empire allemand, le dernier venu en Chine, dans sa soif de conquête et d'expansion coloniale, réclame une place sur son marché et veut se créer lui aussi, des droits à l'héritage entrevu du « Fils du Ciel ». C'est dans ce but que le 15 novembre 1897, les navires de Guillaume II occupaient la baie de Kiao-tcheou. Cette prise de possession d'un coin de la terre chinoise par l'escadre allemande a fait couler des flots d'encre et a jeté le trouble dans toutes les chancelleries ; déjà on parlait d'un partage de l'Asie. sous l'égide de Guillaume II, comme on fit autrefois, en 1793, pour la Pologne et, plus récemment, en 1890, pour l'Afrique.

C'était aller trop vite en besogne, l'heure du partage n'est pas encore venue ; elle ne viendra que lors que l'une des puissances se sentira assez forte pour la faire à son profit, quand le conflit anglo-russe aura reçu une solution, quand la grande lutte aura son épilogue.

On l'a dit à la Chambre française (1) : « Ce n'est ni l'établissement des Allemands à Kiao-tcheou, ni la présence des vaisseaux russes à Port-Arthur, qui peuvent être considérés comme le signal du démembrement de l'immense empire du Milieu. La question n'est pas là. — Mais les convoitises sont allumées et ce n'est pas sans inquiétude qu'on voit subitement transportée dans l'Extrême-Orient, cette lutte de rivalité et d'influence qui rend bien difficile, sinon impossible, l'existence d'un pacifique concert européen, d'autant plus qu'on voit y apparaître, pour la première fois, une puissance jeune, audacieuse et entreprenante ».

Que fera le Japon, poussé par le juste orgueil de ses récentes victoires

(1) Discours de M. Decrais. — Séance du 7 février 1898.

et, peut-être aussi, par le dépit de n'avoir pas pu en retirer tous les fruits. Quelle sera son attitude?

Que fera l'Angleterre en face des progrès constants des Russes et de la complicité des Allemands, pour défendre son commerce et son influence?

Que fera la France pour maintenir ses droits? Que fera Guillaume II? Que feront les Etats-Unis?

Certes, il serait prétentieux de vouloir donner la solution de cette irritante question de l'Extrême-Orient, et tel n'est pas notre but; mais nous allons chercher à établir la situation de chacune des puissances, rappeler les conditions de leur établissement, leurs luttes; étudier l'importance et la composition de leurs forces militaires, de manière à être prêt à pouvoir suivre avec intérêt les événements qui ne peuvent manquer de se dérouler, dans un avenir rapproché, sur le continent jaune.

CHAPITRE II.

L'HÉGÉMONIE RUSSE DANS LA CHINE SEPTENTRIONALE.

C'est vers l'année 1580, qu'un aventurier cosaque Yermack conquit, avec 5.000 cavaliers, la Sibérie et la donna au tzar. Mais déjà, depuis fort longtemps, les négociants moscovites faisaient des échanges avec les populations nomades de ces régions et la splendeur de Kazan, qui était le grand entrepôt du commerce avec la Chine et les Indes, remonte au XIe siècle.

Très peu habitées par des populations nomades peu attachées à la terre, les vastes plaines sibériennes furent successivement occupées par les Russes, sans aucune résistance de la part de ses habitants. On faisait, d'ailleurs, peu de cas à Saint-Pétersbourg de ces vastes territoires de chasse et l'attention des tzars était trop occupée vers l'Ouest, à faire de la Russie une puissance européenne, pour que l'on songeât à s'occuper de ces plaines incultes.

C'est à peine si au XVIIIe siècle une entente eut lieu avec l'Empire chinois pour réglementer les échanges entre marchands moscovites et mongols et favoriser le transport des épices à destination de l'Europe. De cette époque date l'établissement d'une mission permanente dans la capitale du Céleste-Empire et la fondation de Kiakta et de Maimatchin, deux villes, la première chinoise, la seconde russe, situées à 200 mètres

l'une de l'autre, pour servir d'entrepôts aux négociants des deux nations. C'est de Kiakta que, chaque année, partait la fameuse caravane qui approvisionnait l'Europe d'épices et de thé ; elle passait par Irkoust, Krasnoïarsk, Tomsk, Omsk, Kazan et, après dix-huit mois de voyage, s'arrêtait à Nijni-Novgorod. Aux foires de Nijni-Novgorod le monde occidental se rencontrait avec le monde oriental.

Après les grandes guerres du commencement du siècle, le calme rétabli, le gouvernement impérial tourna son attention vers l'Est et, devenue véritable puissance asiatique par l'occupation effective et l'organisation régulière des plaines sibériennes, la Russie entretint avec la Chine des relations fort cordiales qui ne se démentirent pas en 1840, lors de la guerre de l'opium, et aboutirent, en 1852, à l'ouverture, au travers du désert de Gobi, d'une nouvelle route commerciale : celle de l'Irtisch.

Tchougoutchah, sur cette nouvelle voie, fut appelé marché occidental par opposition au marché oriental de Kiakta.

Mais l'Empire russe a toujours manqué de débouchés sur la mer : posséder un port a toujours été le but de la politique et des guerres des tzars. C'est pour obtenir la cession du port d'Azow que Pierre-le-Grand déclara la guerre à la Turquie en 1696 et c'est pour en conserver la possession qu'il rentra en campagne en 1711. C'est pour dominer sur cette mer Noire, où elle s'est créée une flotte, que la Russie fait les guerres de 1735 et de 1788 et si son attention est un moment détournée par les guerres de Napoléon Ier, dès que la paix est signée, elle se retourne vers cet objectif depuis si longtemps convoité : 1828, 1833, 1840, 1858, 1878, marquent les phases de la conquête d'une mer russe en Occident; 1853, 1858, 1860, 1896 marquent celles de la conquête d'un océan en Extrême-Orient.

En 1853, Mouravieff établit des stations de cosaques tout le long du fleuve Amour et fonda Nicolaïew à son embouchure. Au lendemain de la paix de Paris, la frontière sibérienne fut brusquement reportée jusqu'au cours de ce fleuve. Cette annexion refroidit les rapports des deux voisins et la cour de Pékin somma même la Russie d'évacuer les territoires nouvellement occupés. La querelle s'envenima à tel point, qu'en 1857, la guerre devint imminente ; mais comme à ce moment l'Angleterre et la France bombardaient les forts de l'entrée de la rivière de Pékin, la Chine se vit obligée de ménager la Russie et de reconnaître le fait accompli. Le traité d'Aïgoun, signé le 16 mai 1858, par le général Mouravieff, donna à la Russie toute la rive gauche de l'Amour jusqu'à

la mer et laissa en commun le territoire de la rive droite, compris entre l'Ossouri et la mer. La même année, lors de la signature des traités de commerce entre la France, l'Angleterre et la Chine, l'ambassadeur du tzar à Pékin obtenait, pour les navires de sa nation, les mêmes avantages que ceux consentis aux autres puissances européennes ; enfin au traité définitif de Pékin en 1860, le général Ignatieff obtint la cession complète du pays compris entre l'Ossouri et la mer et le droit, pour les marchands russes, de commercer librement jusqu'à la Grande-Muraille où la porte de Kalgan était ouverte.

Mais la bonne entente qui s'était rétablie depuis la signature du traité de Pékin, en 1860, faillit encore être rompue en 1878 et la guerre entre les deux Empires fut sur le point d'éclater à la suite des événements de Kachgarie et de Kouldja. Toutefois, sur les sages conseils du colonel anglais sir Gordon, le cabinet de Pékin ne voulut pas courir les chances d'une lutte et le marquis de Tseng, envoyé à Saint-Pétersbourg, négocia la paix. Kouldja faisait retour à la Chine ; mais celle-ci devait payer une indemnité de 36 millions et accorder en outre de nouveaux et nombreux avantages commerciaux aux sujets russes ; une nouvelle porte, celle de San-tcheou était ouverte dans la Grande-Muraille.

Des relations commerciales par voie de terre s'établirent entre les deux Empires et acquirent bientôt une grande importance. En 1895 les transactions, malgré les immenses difficultés que présente le transport des marchandises au travers des déserts de Gobi et des steppes de la Sibérie, s'élevaient à 80 millions de francs. Ce qui manquait — et ce qui manque encore — pour que les produits de la Chine prennent de préférence la route de terre, c'était des voies rapides de communication : par la construction du chemin de fer transsibérien, les Russes en assurant aux multiples produits de la Sibérie un débouché et en permettant aux denrées asiatiques de parvenir en Europe, sans rompre charge, préparent une révolution économique dont l'importance n'échappe à personne.

* * *

Le chemin de fer transsibérien traverse de part en part la Sibérie et relie l'Europe au Céleste-Empire.

On est trop porté à considérer les possessions russes de l'Asie comme de vastes régions désolées et glacées, sans habitants, sans culture, sans ressources. La partie méridionale est fort riche et le

voyageur qui suit la grand'route qui relie la Russie d'Europe à la Chine (de Perm à Kiachta) est étonné de trouver à intervalles réguliers des villages aux maisons confortables dont quelques-uns, mieux placés, sont devenus des villes ; grâce au transsibérien, mines, cultures, industries vont prendre un grand essor et il n'est pas insensé de prévoir le moment où la Sibérie deviendra un des plus grands centres de fabrication du monde. On comprend, dès lors, l'importance que prend la Chine aux yeux des Russes qui y voient le marché où s'écouleront tous ces produits.

Commencée en 1891, cette voie ferrée de 8.000 kilomètres doit être terminée pour 1900.

Un coup d'œil jeté sur une carte permet de constater que, si le tracé primitif du transsibérien est, jusqu'au lac Baïkal, aussi direct que possible, à partir de ce point au lieu de continuer à courir en droite ligne au travers des plaines mandchoues, il s'écarte singulièrement de sa direction primitive, remonte vers le Nord et fait un immense détour pour redescendre au Sud sur Vladivostock. Cela tient à ce que la rive droite du fleuve Amour jusqu'à Kabarowska n'appartient pas à la Russie mais à la Chine. On avait bien tenté, en 1891, d'obtenir son consentement pour faire traverser à la voie la Mandchourie chinoise, mais inutilement, car l'on sait quelles difficultés le Céleste-Empire oppose à toute tentative de pénétration de chemins de fer européens.

Aussi dans l'espoir que quelque événement imprévu amènerait un jour l'Empire du Milieu à composition, la construction de la section Strietensk-Kabarowska avait-elle été réservée. Cet événement imprévu a été l'intervention de la Russie en faveur de la Chine lors du traité de Simonosaki en 1895 ; en récompense de ses bons offices la Russie a enfin reçu l'autorisation inutilement demandée jusqu'alors. La banque russo-chinoise a été chargée par le gouvernement de Pékin de la construction et de l'exploitation du chemin de fer de la Mandchourie se reliant au tracé du transsibérien.

La nouvelle voie s'amorce à la station d'Onou, dans la Transbaïkalie, elle franchit la frontière près de la ville chinoise de Vieux-Tsourouhaitou et se dirige sur Khaïlar où se tient annuellement, au mois d'août, la grande foire de Guadjour, le marché le plus achalandé des pays mongols et mandchoux. Après avoir traversé les Monts-Khingans, le tracé passera par la ville importante de Tsitsikar et se reliera avec la ligne de l'Ossouri méridional près de la station de Nicolskoïé, non loin de Vladivostock.

« La voie, dit l'article 5 de la convention, sera protégée par les « fonctionnaires locaux civils et militaires du pays qui, en outre, doivent « donner toutes les facilités nécessaires et prêter tout leur concours « aux fonctionnaires artisans ou ouvriers russes qui y seront employés; « toutefois comme une grande partie du tracé traverse des territoires « peu habités, la Russie est autorisée à *établir des corps spéciaux de* « *cavalerie et d'infanterie*, dans les stations importantes en vue de « mieux assurer la protection du chemin de fer ». En outre l'article 8 stipule que « à l'avenir toute organisation de troupes dans les provinces « septentrionales sera confiée à des officiers russes » et l'article 9 reconnaissant « que la Russie n'a jamais possédé en Asie un port de « mer qui soit libre de glace et ouvert toute l'année l'autorise à *faire* « *passer l'hiver à son escadre dans les ports de Leao-toung, Port* « *Arthur et Talen-van* ».

On estime à 850 millions de francs les frais de construction de la voie et l'on a calculé qu'en appliquant au voyage de Tchebalinsk à Vladivostock le tarif des lignes russes, le transport d'un voyageur de Paris à l'extrémité orientale de l'Asie coûterait 513 fr., 331 fr., 215 fr. suivant la classe (1). Il suffira alors de quinze jours pour se rendre de Paris au Japon, y compris la traversée de Vladivostock à Nagasaki.

Quelle terrible concurrence pour la marine anglaise. Quelle profonde modification à l'équilibre du monde quand, en 1900, le chemin de fer transibérien terminé, on ira de Schanghaï en Europe en 20 jours au lieu de 35 qu'exige la route du Canada, des 45 qu'on emploie par Suez, et que les produits de l'Orient pourront en moins de un mois, sans frais excessifs, se déverser sur l'Europe.

Ne serait-ce pas là le clou tant cherché pour le nouveau siècle ?

* * *

Si l'on jette les yeux sur un croquis de l'Asie, à première vue, l'immensité des possessions russes frappe d'une façon toute particulière, et l'esprit se reporte aux vastes empires d'Alexandre, de Gengis-Khan ou de Tamerlan. Au Nord, toute la Sibérie jusqu'à la grande arête montagneuse qui traverse le continent jaune du Sud-Ouest au Nord-Est, relève des tzars ; à l'occident, le Caucase, les territoires trans-

---

(1) D'après l'*Economiste français*.

caspiens. le Turkestan, les Khanats de Khiva et de Bouckhara ont été successivement occupés et la domination russe assurée par des voies ferrées qui les parcourent en tous sens ; à l'orient, le bassin de l'Amour est devenu russe. la Corée est menacée du même sort et le chemin de fer de la Mandchourie précède la conquête, ou plutôt en tient lieu.

L'Angleterre se sent gênée par les progrès de cet empire colossal dont, chaque jour. la marine s'augmente, dont l'influence croît, menaçant ainsi de lui enlever à la fois la suprématie politique et la suprématie commerciale. Aussi, tous les efforts de la nation anglaise, toute la finesse et l'habileté du Foreign-Office, sont-ils employés à retarder l'essor moscovite. Lord Salisbury assure que le péril russe a remplacé le péril jaune et cherche à intéresser l'Europe à sa cause. La triple alliance pressentie n'a pas voulu s'engager ; l'Allemagne a maintenant des intérêts particuliers en Asie ; l'Autriche et l'Italie se soucient peu d'aussi vastes entreprises, que la situation précaire de leurs flottes et de leurs finances ne leur permet pas.

En France, toutes les sympathies sont pour la Russie ; il ne reste que le Japon, avec l'appui duquel l'Angleterre espère, sinon arrêter, du moins retarder longtemps encore, la prise de possession de la Chine par la Russie.

L'histoire des relations de la Russie avec le Japon et l'Angleterre résume la situation dans l'Asie orientale. Nous allons essayer d'en retracer les principaux événements, de montrer l'opposition des intérêts de ces puissances. leur situation présente et chercher ce que l'avenir semble réserver à chacune d'elles.

Commençons par le Japon.

*
* *

C'est Marco-Polo qui, par ses récits de voyage, révéla à l'Europe le Japon. C'était l'époque des grandes entreprises maritimes : Hollandais, Espagnols, Portugais se mirent à la recherche des îles Hypangu ou de Nippon. Les Portugais, sous la conduite d'Albuquerque, y débarquèrent au commencement du XVI[e] siècle. Les établissements qu'ils y fondèrent devinrent rapidement florissants et Saint François-Xavier qui y prêcha la foi chrétienne fit beaucoup de prosélytes. Mais des luttes ayant éclaté entre boudhistes et catholiques, le roi fit massacrer tous les étrangers, incendier leurs résidences et interdit, sous peine de mort, l'entrée de ses Etats aux Européens. Seuls, les Hollandais, relégués à

l'îlot Desima, qui étaient demeurés complètement étrangers aux querelles religieuses, continuèrent à commercer avec le Japon.

Cet isolement dura jusqu'en 1852, époque à laquelle les Etats-Unis signèrent avec cet impénétrable royaume un traité de commerce qui leur ouvrit les ports de Hakodate et de Shromoda, traité qui fut bientôt suivi d'un autre avec l'Angleterre, qui obtint, en outre, le droit d'entrée dans le port de Nagasaki.

Dès lors les progrès de l'influence européenne furent rapides, trop rapides même aux yeux de la vieille noblesse du pays. Les daïmios, hostiles à cette intrusion d'étrangers, conduits par le souverain légitime, « le mikado » essayèrent, en 1863, par une révolution de palais, de renverser le « schoqoun » (premier ministre) qui, favorable aux idées européennes, avait ouvert le Japon aux étrangers ; les bâtiments européens ancrés dans le port de Simonosaki furent insultés.

Cet attentat demandait un châtiment.

Une expédition fut décidée et le 5 septembre 1864, une escadre internationale détruisait les ouvrages du détroit de Simonosaki.

Le mikado effrayé se soumit : les ports du Japon demeurèrent ouverts au commerce européen et, à sa mort, son fils Motsu-Ito, gagné aux idées civilisatrices, ouvrit plus largement encore son pays à l'influence européenne.

En 1868, Motsu-Ito sollicitait du gouvernement français l'envoi d'une mission pour organiser l'armée japonaise.

C'en était trop, les daïmios relevèrent l'étendard de la révolte, la guerre civile se ralluma ; elle se termina en 1871 par le triomphe du mikado, l'abolition complète du schoqoun et des daïmios. Depuis, rompant avec son passé de barbarie, le Japon est entré dans la voie du progrès et de la civilisation la plus raffinée.

Il est intéressant de rechercher les causes de ce revirement. Est-ce le côté élevé de notre civilisation, sa philosophie, sa haute morale, qui a séduit le jeune empereur et son peuple ? Non pas. De notre civilisation ils n'ont vu que nos armes ; ils ne lui ont demandé qu'une chose : la force, pour nous résister, pour nous obliger à sortir de chez eux et s'assurer ainsi les mêmes avantages que ceux que la force nous a assurés contre eux.

Au Japon, le critérium de la civilisation européenne, c'est d'avoir une forte armée et une imposante marine.

*
* *

Les troupes de l'ancien Japon se bornaient à une sorte de milice héréditaire rappelant les janissaires ou les mamelucks égyptiens. C'est de 1867, époque à laquelle Motsu-Ito devint mikado, que date l'organisation à l'européenne de cette armée. Elle fut confiée à une mission militaire française commandée par le capitaine d'état-major Chanoine ; mais la révolution ayant éclaté, cette mission dut rentrer en France laissant son œuvre à peine ébauchée. Elle fut reprise en 1872, par une nouvelle mission commandée par le colonel Munier, qui fit de cette armée un fac-simile de la nôtre ; mais malheureusement, peu à peu, nous avons perdu notre influence, les Allemands se sont introduits dans l'entourage du mikado et ont réussi à substituer leurs idées et leurs officiers aux nôtres.

Tout Japonais doit le service personnel et obligatoire pendant 23 ans, de 17 à 40 ans (Art. 1er de la loi de 1875 modifiée en 1879, 1883 et 1889). Mais à cette règle générale, il y a de fort nombreuses exceptions et le nombre des dispensés est considérable. C'est ainsi qu'en 1885, sur un contingent évalué en chiffres ronds à

341.000 jeunes gens ayant atteint 20 ans :

52.000 furent exemptés,

121.000 furent ajournés.

168.000 reconnus aptes au service militaire dont, après tirage au sort, 70.000 furent incorporés dans les corps de troupes.

Normalement, la durée du service est répartie en :

3 années de service actif (de 20 à 23 ans) ;

4 années dans la 1re réserve (de 23 à 27 ans) ;

5 années dans la 2e réserve (de 27 à 32 ans) ;

11 années dans l'armée territoriale (de 17 à 20 et de 32 à 40 ans).

La caractéristique de cette loi de recrutement est qu'elle laisse en dehors de toute instruction militaire sérieuse, la plus grande partie du contingent ; il en résulte que le Japon est loin de pouvoir disposer d'une armée aussi considérable que le chiffre de sa population semblerait l'indiquer.

Le commandement suprême de l'armée appartient à l'empereur, qui l'exerce par l'intermédiaire d'un ministre de la guerre.

Le territoire de l'Empire est partagé en 6 divisions territoriales (Tokio. Sendaï, Nagoya, Ozaka, Hiroshima, Roumamoto). A chacune d'elles correspond une division d'infanterie numérotée de 1 à 6 ;

il y a en plus, une division de la garde. L'île d'Ego constitue une 7e division territoriale spéciale.

Chaque division présente un effectif de 17.000 hommes, soit environ 15.000 combattants avec 36 bouches à feu (1).

Le Japonais n'a pas l'esprit militaire, mais il est extrêmement dur à la fatigue, patient, sobre et courageux ; sous une bonne direction, il vaudrait, les meilleures troupes européennes. L'influence allemande l'a affublé d'uniformes de coupe européenne, ne convenant ni à sa stature ni à son tempérament, aussi l'extérieur du soldat japonais n'a-t-il rien de satisfaisant, mais il vaut mieux que l'apparence.

Durant la guerre de 1894-95, où l'on retrouve l'influence des idées allemandes dans les procédés d'enlacement, si souvent employés par le grand Etat-Major prussien dans la guerre de 1866 et dans la campagne de France en 1870, cette armée a fait ses preuves, mais elle a mis à nu sa faiblesse organique et l'insuffisance du commandement, qui n'a dû le succès de ses combinaisons qu'à l'incurie de son adversaire.

En résumé, l'Empire du Soleil-Levant peut mobiliser une armée de campagne de 150.000 hommes, laquelle, par l'appel des deux réserves et de l'armée territoriale dont l'organisation se poursuit, pourrait s'élever à 500.000 hommes de troupes exercées.

Quoique les Japonais aient toujours été un peuple éminemment maritime, l'organisation d'une marine militaire est récente. L'empereur est encore ici le chef suprême et exerce son commandement par l'intermédiaire d'un ministre de la marine.

En 1891, le matériel naval comprenait :

5 cuirassés (le plus	ancien	remontant	à 1864,	le plus récent		à 1877).
10 croiseurs	—	d°	—	à 1862	d°	à 1886).
2 avisos	—	d°	—	à 1875	d°	à 1877).
6 canonnières	—	d°	—	à 1850	d°	à 1878).

26 torpilleurs et transports complètent ces importantes forces navales, plus respectables par le nombre que par leur valeur tactique. En effet, un grand nombre de ces bâtiments étaient vieux, en bois ou de modèles absolument démodés.

(1) Voir annexes. — Tableau I. Tableau donnant la composition et l'effectif d'une division de ligne japonaise.

En 1892, l'outillage de l'arsenal de Yokoska était suffisamment perfectionné pour permettre la construction, de toutes pièces, d'un cuirassé, en même temps que d'importants achats faits en France et en Angleterre mettaient la flotte japonaise dans une excellente situation.

Au moment de la déclaration de guerre à la Chine, en 1894, le Japon mit à l'eau une escadre de 12 bâtiments armés de 204 pièces, répondant à toutes les exigences d'une guerre maritime moderne et, quoique n'ayant pas de grands cuirassés, chassa des eaux de Petchili les deux grands cuirassés du dernier modèle que comptait la flotte chinoise. Depuis on a encore beaucoup fait pour la flotte et quand, dans douze ou quinze mois, les derniers bâtiments en construction auront été lancés, la marine japonaise sera, quant au matériel s'entend, la plus formidable de l'Extrême-Orient.

Depuis 1895, d'après l'estimation de certaines feuilles russes, estimation probablement exagérée, le Japon aurait augmenté sa flotte de :

5 grands cuirassés commandés en Angleterre, dont « Le Fugi » et « La Yashima » d'un déplacement de 12.400 tonnes et d'une vitesse de 19 nœuds et trois mastodontes de 14.800 tonnes, d'une vitesse théorique quelque peu supérieure à celle des vaisseaux « Le Majestic » et « Le Magnificient », ces deux colosses de la marine anglaise.

3 grands croiseurs protégés de 5.000 et de 4.300 tonnes exécutés également en Angleterre ;

8 contre-torpilleurs devant fournir 30 nœuds commandés en Angleterre ;

2 petits croiseurs protégés commandés à San-Francisco ;

1 grand croiseur et 8 torpilleurs de 90 tonnes en Allemagne ;

1 grand croiseur et 4 torpilleurs de 90 tonnes en France :

Enfin, l'arsenal de Yokoska a construit 3 petits croiseurs de 3.000 tonnes 3 torpilleurs et 1 canonnière.

Outre cela, le gouvernement japonais vient d'acheter 2 croiseurs construits chez Armstrong pour le compte du Chili, mais non payés, soit un total de 40 bâtiments.

Tout en acceptant avec une grande réserve des chiffres si élevés, il est incontestable que la flotte japonaise jouit, dès à présent, d'une importante supériorité numérique vis-à-vis des escadres européennes dans les mers de Chine.

Il ne faut pas toutefois se hâter d'en tirer des conclusions. Quelque brillantes qu'aient été l'armée et la marine japonaises durant la guerre de Corée, elles n'ont eu devant elles que des Chinois. Bien des fautes

ont été commises par les vainqueurs dont un ennemi habile aurait su profiter pour changer peut-être la face des choses. Certes, les instruments sont bons, pas une armée ne possède un meilleur armement, une flotte de meilleurs navires, mais les ouvriers ne sont que fort médiocres. C'est un élément d'appréciation qu'il ne faut pas oublier dans les circonstances présentes.

* * *

Quoi qu'il en soit, nous voyons que la civilisation a donné au Japon l'instrument de la force : une armée et une marine.

Aussi la guerre qui a éclaté au mois de septembre 1894 n'a-t-ell étonné personne. Il semblait naturel et c'était les seules raisons qu'on donnait de cette guerre, qu'un peuple jeune fut animé d'un pareil besoin de mouvement, d'une telle soif de gloire et de conquêtes, dans le seul dessein de donner le baptême du feu à sa jeune armée, d'affirmer son existence et de prendre ainsi place parmi les nations civilisées.

L'Europe n'a pas été longue à reconnaître l'insuffisance de ces raisons et à trouver les véritables causes de la lutte.

Persuadé par les exemples qu'il en avait eus, que la puissance d'une nation réside dans son pouvoir commercial et que le pouvoir commercial ne peut actuellement s'acquérir que par la force, le gouvernement du mikado commençait la réalisation d'un plan fort simple : imposer sa suprématie militaire pour, un jour ensuite, imposer sa suprématie industrielle et commerciale — un Sedan militaire suivi d'un Sedan économique !

En faisant la guerre à la Chine, en 1894, le Japon cherchait à se créer *manu militari* des clients.

Le Japon, comme la Grande-Bretagne, est un archipel, archipel colossal qui comprend 411 îles. Les plus grandes sont : Nippon, Yeso, Sikokou, Kiou-Siou et Formose ; elles sont peuplées d'une façon très variable ; les plus habitées sont Nippon et Kiou-Siou ; mais la population est répartie d'une façon tout à fait inégale, la constitution géologique du sol en est l'unique cause.

Sur 31 millions d'hectares en chiffres ronds, on compte :

7 millions d'hectares de forêts ;

Et 7 autres millions d'hectares de montagnes inhabitables ;

Sur les 17 millions restant se pressent 38 millions d'habitants, ce qui donne, par endroit, une densité supérieure à 400 au kilomètre

carré. Ajoutons à cela, que les Japonais sont très prolifiques et que la population de l'empire double en 17 ans ; il devient dès lors facile de comprendre pourquoi le Japon, comme l'Angleterre, à l'étroit dans son île, se voit obligé, pour ne pas perdre chaque année par l'émigration ou par la faim, un contingent évalué à 15 ou 16.000 individus, de chercher à créer, comme sa sosie de la vieille Europe, des patries plus petites, essaimées sur toutes les mers du globe.

Dès 1874, une expédition est entreprise contre Formose, malgré les protestations aussi timides que tardives des Chinois, qui offrent à leurs voisins de l'Est le remboursement des dépenses faites par eux et des garanties pour l'avenir, sous la condition qu'ils évacueront complètement l'île. Les Japonais acceptent (octobre 1874), mais ils annexent à leur empire les îles Liou-Kieou jusqu'alors sous leur protectorat. Vers cette même époque, le trop plein de la population s'était répandu dans l'île Saghalien, dont la partie nord était occupée par la Russie ; il en résulta des difficultés avec cette puissance, difficultés qui ne furent réglées qu'en 1875 par l'abandon de toute l'île aux Russes en échange de la longue rangée à peu près déserte et improductive des Kouriles.

L'activité japonaise tourna alors tous ses efforts vers la Corée.

A la suite d'une petite expédition, l'intervention russe fit conclure, en 1878, un traité de paix et de commerce en vertu duquel la Corée serait désormais traitée sur le pied d'un Etat indépendant. L'accord ne fut pas de longue durée. En 1882, à la suite d'une révolution de palais, la légation japonaise de Séoul ayant été attaquée, le Japon mobilisa une partie de son armée. Grâce à une nouvelle intervention des Russes, l'incident n'eût pas de suite, mais les Japonais sentirent grandir leur haine contre le tiers qui les empêchait de réaliser leurs ambitieux projets.

En 1894, la Chine ayant voulu faire revivre d'antiques prétentions à la suzeraineté sur la Corée, le Japon en prit prétexte pour susciter des troubles à Séoul, envoyer des troupes, bientôt mobiliser l'armée entière et entrer en campagne. La victoire fut facile.

Mais aux préliminaires de la paix, le Japon laissa passer le bout de l'oreille : il réclama, non seulement une indemnité de guerre, mais aussi des clauses territoriales, industrielles et commerciales qui ne tendaient à rien moins qu'à rendre complètement tributaire de son industrie et de son commerce, cet empire chinois que l'Europe et particulièrement la Russie se plaisaient à considérer comme le débouché à venir de leur surproduction. Sur l'initiative russe, la Russie, la France

et l'Allemagne demandèrent au Japon des explications et menacèrent d'intervenir pour l'obliger à ne pas garder un pouce de la terre chinoise et à ne pas faire une condition *sine qua non* de la paix, de la signature d'un traité de commerce.

Ce nouvel obstacle mis par la Russie aux ambitions japonaises sur le point de se réaliser, rendit la situation très tendue entre les deux rivaux. Obligé de céder devant la coalition, le Japon a gardé rancune de cette triple alliance et fiévreusement il s'est mis à préparer sa revanche.

D'ailleurs, en dépit des traités, les Japonais sont restés en Corée et, à ce qu'il paraît, ne pensent pas à s'en aller. Ils se sont installés en maîtres dans les ports de la Corée et y ont construit des casernes et autres établissements militaires qui ressemblent à des forteresses. De leur côté les Russes ont des détachements de soldats et de navires à Séoul, soi-disant pour protéger l'empereur coréen, lequel vient de prendre (septembre 1897) un colonel russe comme ministre de la guerre, mais en réalité avec l'intention de faire, un jour ou l'autre, repasser le détroit aux troupes japonaises.

Là encore il y a élément à conflit. Japon et Russie préparent une lutte qui paraît imminente.

*
* *

Dès le XVIe et le XVIIe siècle, des compagnies de commerce anglaises se trouvaient en relation avec la Chine ; elles établirent en différents points des entepôts, par exemple à Canton, à Macao, à Hai-nam et aux îles Chusan, mais tous leurs efforts pour s'ouvrir les routes de l'intérieur échouèrent. Les tentatives de la diplomatie britannique au XVIIIe siècle pour faire accréditer un de ses représentants à Pékin n'eurent pas plus de succès. La Russie, avons-nous vu, était alors la seule puissance représentée près du Fils du Ciel et la seule qui commerçât, par voie de terre, avec les habitants de l'Empire du Milieu.

N'ayant pu réussir par la diplomatie, l'Angleterre ouvrit à coups de canon, avec l'aide de la France, le Céleste-Empire à son commerce : elle s'imposa, et depuis 1860, par sa souplesse et aussi par l'habileté de sir R. Hart, elle a su conquérir à Pékin une place prépondérante. Mais entre Russes et Anglais il y a conflit de races et conflit d'intérêts : les deux plus vastes empires du monde mis en présence devaient devenir des rivaux.

Dès 1864, le Foreign-Office prévoyant les dangers que pourraient faire courir à ses possessions hindoues, — cette perle de la couronne d'Albion — les progrès des Russes en Sibérie, au Turkestan, au Caucase et sur le marché chinois, tenta de les arrêter : le Gouvernement d'Angleterre fit des représentations à la cour de Saint-Pétersbourg. Elles ne furent pas accueillies ; la Russie ne voulait pas s'arrêter dans la voie des conquêtes. Pour éviter une lutte, le seul espoir restant à l'Angleterre était d'empêcher, aussi longtemps que possible, un contact direct entre les possessions des deux empires. Obéissant à cette nécessité, l'influence anglaise s'étendit jusqu'en Perse, jusqu'en Afghanistan et jusqu'au cœur du Pamir, et, de fait, la zone de territoires neutres dont elle a fait un dernier rempart à l'Inde a suffi à empêcher, jusqu'à ce jour, un contact qui aurait pu lui être fatal.

Depuis, la Russie a précisé ses prétentions : elle aspire à la suprématie politique et commerciale du monde !

L'Empire russe veut des côtes sur toutes les mers, en Asie particulièrement ; il veut voir flotter son pavillon sur l'Océan Pacifique, comme dans le golfe Persique et l'Océan Indien ; couvrant la moitié de l'Europe et la moitié de l'Asie, il veut servir de trait d'union entre les deux continents, être l'intermédiaire de leurs échanges et le fournisseur de leurs besoins ; en un mot il veut jouer le rôle que l'Angleterre a si brillamment tenu depuis bientôt quatre siècles.

La fière Albion, qui est demeurée quatorze années en armes pour disputer à la France la première place en Europe, a accepté la lutte : son activité est infatigable ; ses succès sont indéniables.

Tous les projets des tzars ont été arrêtés : en Europe, les traités de 1856, de 1878, de 1885, de 1897 ont empêché la Russie de planter la croix à Constantinople. En Asie, en 1880, elle a brouillé le tzar et l'Empire du Milieu en intervenant en Kachgarie ; en 1885, en prenant en main les intérêts du Khan d'Afghanistan et en occupant Port-Hamilton d'où elle maîtrisait la flotte russe, elle a mis obstacle à l'occupation d'un port libre de glaces et arrêté l'essor de l'aigle russe en Extrême-Orient.

Mais en 1895, en n'intervenant pas au moment de la signature de la paix sino-japonaise, en laissant à la Russie l'avantage d'interposer sa médiation armée, elle a permis à cette dernière de ressaisir la confiance du gouvernement de Pékin et de se faire payer son intervention par d'importantes et d'utiles cessions. Les derniers traités, on l'a vu, livrent la Mandchourie à la Russie et lui abandonnent la Corée.

Mise en échec, à son tour, en Extrême-Orient, la diplomatie anglaise a pris sa revanche dans la région des confins, autre théâtre où les influences russes et anglaises se trouvent encore aux prises. Ce sera l'objet d'un chapitre spécial.

En 1897, la situation est donc la suivante :

D'un côté, la Russie et ses alliés de 1895, la France et l'Allemagne jouissent auprès du « Fils du Ciel » d'une grande faveur ; par suite, la Russie a étendu son influence sur la Mandchourie où se construit le tronçon du Transibérien, et la Corée, séparée du reste de l'empire, tombe de plus en plus sous sa domination.

De l'autre, l'Angleterre, mécontente d'avoir perdu la place qu'elle avait su acquérir à Pékin et jalouse des progrès des Russes, ne cherche que l'occasion d'infirmer les traités.

Le Japon, couvant sa haine et son dépit de n'avoir pu tirer de ses éclatantes victoires tous les fruits qu'il en espérait, n'attend qu'une occasion pour recommencer.

Situation pleine de périls qui fait ressembler l'Extrême-Orient à une mine chargée et à laquelle la prise de possession d'un coin de la terre chinoise, a failli mettre le feu.

*
* *

A la suite du massacre de deux missionnaires allemands à You-tcheou-Fou, on apprenait en Europe, le 16 novembre 1897, que l'escadre de croiseurs de l'amiral von Diederichs (1) avait occupé la baie de Kiao-Tcheou et débarqué des troupes.

---

(1) Au moment de la guerre sino-japonaise, l'empire allemand envoya dans le eaux chinoises une escadre de croiseurs, composée de 6 bâtiments sous les ordres du contre-amiral von Diederichs pour y protéger ses intérêts commerciaux.

A la suite de l'occupation de Kiao-Tcheou, le contre-amiral von Diederichs fut nommé vice-amiral et l'escadre renforcée de deux bâtiments ; elle comprend :

1re division. V.-Amiral v. Diederichs.	Empereur	Cuirassé.
	Prince-Guillaume	Croiseurs.
	Arcona	
	Cormoran	
2e division. Prince H. de Prusse.	Allemagne	Cuirassé.
	Impératrice Augusta	Croiseurs.
	Gefion	
	Irène	

En réalité, ce massacre n'était pour l'empire allemand qu'un prétexte pour mettre à exécution son projet de prendre position — lui aussi — sur le marché jaune et de se créer des droits au partage éventuel de l'Empire du Milieu. La France et la Russie qui, avec l'Allemagne, étaient venues en aide à la Chine en 1895, s'étaient fait payer leurs services ; l'Allemagne, à son tour, voulait les imiter et ce n'était un secret pour personne, qu'à Berlin on désirait prendre pied sur la côte chinoise pour y fonder une station navale qui servirait à la fois de refuge à son escadre de l'Extrême-Orient et de porte de pénétration pour son commerce. Précédemment, diverses tentatives avaient été faites à Pékin pour obtenir pacifiquement la station convoitée ; mais le Tsung-li-Yamen avait fait la sourde oreille et le représentant allemand avait dépensé en vain toute son éloquence. L'Allemagne appela alors à son aide la force.

En fait, Guillaume II et son ministre des affaires étrangères, M. de Bulow n'ont donné autant d'importance à l'incident des missionnaires que pour s'emparer de Kiao-Tchéou. On en a eu la preuve pendant les négociations. La Chine avait beau promettre toutes les réparations pécuniaires pour le meurtre des missionnaires et s'engager à faire décapiter tous les assassins qu'on voudrait, le gouvernement allemand ne répondait que par la demande de la cession de Kiao-Tchéou.

Satisfaction lui a été accordée par le « Fils du Ciel » le 8 janvier 1898. La baie de Kiao-Tchéou a été cédée à bail à l'Allemagne pour une durée de 99 ans.

Quelle est en réalité l'importance de la nouvelle station allemande ? Les avis sont à ce sujet assez partagés. Comme porte de pénétration en Chine pour le commerce allemand, Kiao-Tchéou paraît assez mal choisi (1). Ce point n'a à sa disposition ni voies fluviales ni routes et même le terrain très montagneux de la presqu'île ne permet pas — sans de très grands travaux — l'établissement de voies de communication et de chemins de fer. Il n'est guère probable que Kiao-Tchéou devienne un sérieux concurrent pour Shanghaï et Hong-Kong, ces florissants entrepôts anglais qui détiennent maintenant le monopole du commerce chinois.

Au point de vue stratégique les avantages paraissent plus sérieux : le gouvernement chinois les avait reconnus et se disposait à les utiliser

---

(1) Voir : Bulletin de la Société de Géographie de Lille, Décembre 1897.

en transformant cette baie en un port militaire de premier ordre ; il est certain, en effet, qu'elle commande les lignes de navigation dans les mers chinoises ; mais pour lui donner toute sa valeur, il est nécessaire de construire non seulement des fortifications coûteuses mais encore de faire des travaux d'appropriation extrêmement importants qui ne s'improvisent pas en quelques jours.

Aussi l'occupation de Kiao-Tchéou par les Allemands ne semble pas, pour le moment du moins, devoir modifier la situation commerciale de l'Extrême-Orient, ni porter ombrage à la puissance militaire de la Russie, ou de la France ou même de l'Angleterre.

Le 15 décembre 1897, la Russie, avec l'approbation de la Chine, qui y avait consenti au moment de la signature de la convention de 1896, faisait entrer son escadre du Pacifique dans la baie du Port-Arthur, pour y séjourner pendant la saison hivernale.

La simultanéité de l'occupation de Kiao-Tchéou par l'Allemagne et de celle de Port-Arthur par la Russie ; certaines paroles (1) prêtées à l'empereur Guillaume II dans son voyage en Poméranie, firent croire à l'Europe à une action concertée à l'avance.

Depuis, il semble, qu'il n'y eut là qu'une simple coïncidence : l'action de l'Allemagne et celle de la Russie ont été parallèles, mais non concertées.

Il a paru opportun à la Russie de profiter du trouble qu'avait jeté dans les chancelleries d'Europe l'occupation allemande, pour mettre à exécution le projet, depuis longtemps entrevu, de posséder enfin un port libre de glaces sur le Pacifique et de mettre définitivement la main sur la Corée.

Port-Arthur, situé sur la côte nord du golfe de Petchili n'est jamais pris par les glaces, pas même dans les hivers les plus rigoureux. Un syndicat français y a construit, entre 1886 et 1890, des bassins magnifiques, profonds de 11 mètres. Les seuls inconvénients de ce port sont : son entrée un peu étroite et le manque d'une bonne eau potable. Durant la guerre de 1894-95, les Japonais s'en sont emparé et ont détruit les fortifications. Un projet de voie russe doit le relier au Transibérien par Moukden et Kirin.

---

(1) L'empereur Guillaume II aurait dit au gouverneur de la forteresse de Grandentz qui lui assurait qu'il donnerait tous ses soins pour la rendre imprenable: « D'ailleurs, j'espère que l'on n'en viendra jamais là, car notre voisin de l'Est, » mon cher et fidèle ami, a les mêmes vues en politique que moi.» (*Norddeutsch*)

Quelques jours après l'occupation de Port-Arthur, les journaux anglais annonçaient la marche, au travers de la Mandchourie, de troupes russes se dirigeant sur la presqu'île Coréenne.

Ce fut le signal, en Angleterre et au Japon, de nombreuses protestations.

L'opinion publique anglaise qui, au moment de l'occupation de Kiao-Tchéou, s'était déjà montrée d'une extrême violence et n'avait pas hésité à qualifier de piraterie l'acte de Guillaume II, se trouva montée à son paroxysme à la nouvelle de ce nouveau pas en avant fait par l'influence russe en Extrême-Orient. Le peuple anglais réclama de son gouvernement une action énergique et se déclara prêt à faire son devoir pour faire respecter les droits et la liberté de son commerce.

Au Japon, à qui le non-paiement de l'indemnité de guerre imposée à Simonosaki donnait des droits sur Port-Arthur et Weï-Haï-Weï, ce fut la cause d'une crise ministérielle et l'installation d'un nouveau conseil des ministres disposé à maintenir énergiquement les revendications de l'Empire sur la Corée et à la mise sur le pied de guerre de la flotte.

La similitude des intérêts devait jeter le Japon dans les bras de l'Angleterre : des ouvertures furent faites dans ce sens. Et alors, pendant une huitaine de jours, les racontars les plus invraisemblables ne cessèrent de circuler sur les mouvements de la flotte anglaise qui, tantôt forçait l'entrée de Port-Arthur, tantôt allait occuper Weï-Haï-Weï, tantôt se joignait à la flotte japonaise qui, disait-on, avait quitté Nagasaki pour une destination inconnue, tantôt se présentait devant Chemulpo, le port de Séoul, pour appuyer les protestations de M. Jordan, Consul général de la Grande-Bretagne contre la remise de l'administration du pays entre les mains du ministre de Russie, M. Speyer, et la révocation d'un agent anglais, M. Mac Leavy-Brown, qui avait été dépossédé d'une place qu'il occupait dans l'administration des douanes au profit d'un Russe.

Il n'y avait, à toutes ces violences, d'autre terme pratique qu'un conflit avec la Russie ; mais comme le Foreign-Office ne se sentait pas en Europe un appui, ne le recherchait pas, les passions se calmèrent et le gouvernement déclara que, tout bien considéré, les intérêts et les droits commerciaux de l'Angleterre n'avaient pas été lésés.

Lord Salisbury le dit au Conseil de la Reine ; MM. Chamberlain et Ba four à leurs électeurs :

« L'Angleterre n'a en Chine, dit ce dernier, que des intérêts com-

« merciaux et non des intérêts territoriaux ; nous ne désirons aucun
« territoire en Chine, à l'exception des points stratégiques nécessaires ;
« nous ne désirons pas le fardeau d'une nouvelle colonie des Indes.
« Nos responsabilités en Asie sont déjà assez grandes, nous ne devons
« pas désirer obtenir plus que le droit d'être traités à égal dans les
« affaires commerciales, droit qui nous est déjà assuré par les
« traités. »

Et de fait, toute crainte de lutte à main armée semble momentanément écartée et la question reportée sur le terrain commercial.

* * *

A la suite de chacune des interventions qui se sont multipliées durant la fin du XIX[e] siècle, l'Europe a, d'un côté, arraché au «Fils du Ciel » des avantages commerciaux et des indemnités ; d'un autre, elle lui a offert le concours de son industrie et de son argent pour l'exécution de grandes entreprises.

L'Angleterre, avons-nous vu, est, sans contredit, la puissance qui a le mieux réussi à faire agréer ses services au Tsung-li-Yamen : elle a donné ses ingénieurs, son industrie a donné les matériaux et ses banques surtout ont prêté largement leur argent ; mais, à chaque nouveau prêt, elle a pris une hypothèque sur l'Empire en réclamant comme garantie, de nouvelles concessions. C'est pour assurer à ses nationaux l'intérêt de leur prêt, qu'elle a organisé, avec l'assentiment de l'empereur, le service des douanes dirigé par sir Robert Hart et auquel elle vient de joindre le service des postes impériales (1896), dont les bénéfices constituent le plus clair des revenus de l'Empire chinois.

Le soin jaloux avec lequel l'Europe défend ses intérêts en Extrême-Orient avait fait intervenir la Russie, la France et l'Allemagne en 1895, au moment de la signature du traité sino-japonais, pour empêcher le Japon de confisquer la Chine à son profit. L'occupation de Kiao-Tcheou et de Port-Arthur devait motiver une nouvelle intervention de l'Angleterre. En effet, les hommes d'Etat anglais estiment que ce n'est pas trop de tout le Céleste-Empire pour répondre de la solvabilité de leur débiteur et ils ne veulent pas permettre à une autre puissance d'en distraire la moindre parcelle ou d'acquérir des droits qui pourraient, au moment de recueillir la succession, leur créer des compétitions gênantes.

Or, la Chine a encore à payer l'indemnité de guerre due au Japon. Comme son ministère des finances ne dispose d'aucune ressource et que le crédit y est nul, force lui est bien de recourir à l'Europe. Les avantages concédés à l'Allemagne et à la Russie à la fin de 1897, n'allaient-ils pas décider l'Empereur à emprunter la forte somme à ces puissances moyennant l'aliénation de quelques nouvelles branches de l'administration? Voilà ce qu'il importait pour l'Angleterre d'éviter; l'emprunt devait être souscrit chez elle, afin que cette nouvelle hypothèque appartint à la Grande-Bretagne.

Toutes les puissances firent leurs offres : en échange, l'Allemagne réclamait la concession de voies ferrées; la Russie, la concession des ports de Port-Arthur et de Talien-Wan; l'Angleterre, le droit de prolonger la voie de Bhâmo jusqu'au cœur de Yunnam; la France, la possession des territoires au nord du Tonkin. Après de longues et laborieuses négociations, la diplomatie anglaise obtint pour son pays l'avantage de souscrire l'emprunt et les concessions suivantes :

1° Ouverture des cours d'eau navigables de la Chine, dans le courant de juin 1898, aux vapeurs britanniques et autres.

2° Engagement formel de la Chine de ne donner à bail, ni d'hypothéquer, ni de vendre à quelque puissance que ce soit les territoires de la vallée de la région du Yan-Kiang.

3° Engagement de confier toujours à un Anglais les fonctions d'inspecteur général des douanes, tant que le commerce anglais avec les ports de la Chine continuera à dépasser celui d'une autre puissance quelconque.

4° Ouverture d'un nouveau port avant deux ans, dans la province de Hou-Nam.

Cette fois-ci encore le Foreign-Office triomphait. L'Allemagne, bien qu'elle eut obtenu une part dans l'emprunt, et la Russie ne retiraient pas de leur médiation armée de 1895 les avantages qu'elles avaient pu en espérer. L'influence anglaise à Pékin grandissait, c'en était assez pour faire reprendre à ces négociations une tournure alarmante pour le repos de l'Europe.

Distancée par l'Angleterre, la Russie réclama comme compensation aux avantages concédés à sa rivale, la cession à bail de Port-Arthur et, abandonnant par un accord intervenu avec le Japon la Corée à son influence, concentra toute son attention sur son différend avec

l'Angleterre. La Chine ayant cédé, par représailles, l'Angleterre demanda à occuper Weï-haï-Weï que les Japonais venaient d'évacuer après le payement de l'imdemnité de guerre.

Que va-t-il résulter de cette situation visiblement tendue ?

A plusieurs reprises, l'opinion publique anglaise qui s'était déjà montrée si nettement hostile à la Russie, au moment de l'entrée de l'escadre du Pacifique à Port-Arthur, a manifesté son mécontentement de la solution, et le gouvernement n'en a pas caché son dépit.

Mais en personne avisée, l'Angleterre ne risquera pas dans les circonstances présentes l'aléa d'une guerre. Isolé en Europe, ne pouvant même plus compter sur le Japon que l'abandon de la Corée a rallié momentanément au parti russe, le Foreign-Office ne peut que se recueillir, l'occasion n'étant décidément pas favorable.

Profitant de l'accalmie, chacun se prépare, pour la lutte à venir.

L'Angleterre renforce sa station navale, (11 navires de combat) augmente ses moyens d'action par l'occupation de Weï-haï-Weï, améliore les défenses de Hong-Kong.

Le Japon perfectionne son armée et sa flotte.

La Russie qui a enfin donné une base sérieuse (1) à son escadre du Pacifique (8 navires de combat), organise de nouvelles troupes dans la province de l'Amour, et l'achèvement prochain du transibérien en facilitant le transport rapide des troupes d'un bout à l'autre de l'Empire et leur réapprovisionnement, permettra l'exécution d'opérations de terre presque impossibles jusqu'à ce jour.

Actuellement, outre son escadre du Pacifique, la Russie dispose en Sibérie d'une trentaine de mille hommes répartis :

35 bataillons 1/2 d'infanterie.
37 stonias.
13 batteries donnant un total d'environ 70 pièces (2), stationnés :

---

(1) Depuis l'occupation de Port-Arthur en décembre 1897, les Russes y ont remisé 11.000 tonnes de charbon, construit deux vastes enclos en planches près des bassins, établi des buts de tir, armé des forts.

(Dépêche adressée de Pékin à l'*Agence Reuter*, 22 mars 1898).

(2) Voir Annexes. Tableau II donnant la composition des forces de terre entretenues par la Russie dans ses possessions sibériennes.

5.000	avec 16 pièces dans le gouvernement	général	d'Omsk.
1.900	avec 10 pièces	»	»	d'Irkoust.
25.000	avec 54 pièces	»	»	de l'Amour.

CHAPITRE III

RIVALITÉ RUSSE ET ANGLAISE DANS L'ASIE CENTRALE

Ce furent les Portugais qui les premiers s'établirent sur les côtes du Malabar et y fondèrent des établissements commerciaux. Bombay, qui avait été aussi occupé par eux, fut cédé aux Anglais en 1670, lors du mariage du roi d'Angleterre Charles II avec l'infante de Portugal. Le monopole du commerce et des échanges avec l'Inde fut affermé par le Roi à une réunion de négociants et de marchands. l'embryon de la fameuse « *Compagnie des Indes* ». Quelques années plus tard Colbert créait, à l'imitation de l'Angleterre et de la Hollande une « Compagnie des Indes Orientales ».

Les affaires des Compagnies françaises ou anglaises furent peu brillantes à l'origine, puis grâce au génie de Dupleix, la France occupa dans le courant du XVII[e] siècle une situation prépondérante que les traités de 1748, 1754, 1763 lui firent perdre au profit de l'Angleterre, qui dès 1818 restait maîtresse du Dekkau, et par une série de campagnes heureuses, étendait son influence jusqu'aux sommets de l'Himalaya.

En 1857 une terrible insurrection mit en péril la puissance de la Compagnie des Indes ; comprenant la nécessité d'un changement radical, le gouvernement anglais, par la proclamation du 1[er] janvier 1859, rattacha l'Inde au gouvernement central et de ce jour la reine Victoria joignit à ses titres celui d'Impératrice des Indes.

Cet empire qui, depuis 1857, s'est encore accru de vastes territoires à l'Est et au Nord-Ouest, mesure plus de 3.000 kilomètres de Peschawer au cap Comorin et des bouches de l'Indus aux frontières orientales de la Birmanie ; sa superficie (3.600.000 kil. carrés) est égale à celle de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche réunies ; sa population (253 millions) égale celle de l'Europe moins la Russie.

Véritable mosaïque de peuples, l'Inde n'est pas soumise aux mêmes lois. Certaines provinces (bassin du Gange, Pundjab) sont administrées directement par les fonctionnaires anglais ; dans d'autres les princes indigènes ont été laissés à la tête du gouvernement, mais en leur adjoignant des résidents chargés de les surveiller (Rajah de Nijam,

Rapputana.....) ; en outre un certain nombre d'Etats sont demeurés indépendants (Bouthan, Nepaul) et ne sont liés à la Grande-Bretagne que par des traités.

*
* *

Ce magnifique empire colonial, la plus belle perle de la couronne d'Albion, est dans les conditions économiques actuelles, indispensable à l'Angleterre, à l'industrie de laquelle il offre un marché de plus de 200 millions de consommateurs. Ces immenses territoires de l'Hindoustan, exploités par moins de cent mille négociants ou fonctionnaires, gardés par 73.000 soldats anglais sont la grande terre de produit d'où l'Angleterre tire des richesses incalculables et où les manufactures anglaises versent des millions et des millions de marchandises.

En 1888, les importations et les exportations réunies de l'Inde atteignaient 169 millions de livres sterling dont :

92	millions	avec l'Angleterre.
18	»	avec la Chine.
8	»	avec la France, etc.

Les principales exploitations étaient :

Le coton	pour	20	millions.
L'opium	»	10	millions.
Le riz	»	9 1/4	millions.
Le thé	»	5	millions.
L'indigo	»	4	millions.
Le jute	»	7 3/4	millions.
Les graines	»	10	millions.
Le café	»	1 1/2	million.
La laine	»	1	million.

Qu'un cataclysme quelconque fasse perdre à la Grande-Bretagne cet important débouché et c'en est fait de sa puissance commerciale.

Jusqu'à ces dernières années, l'Angleterre était demeurée maîtresse du marché jaune, mais depuis quelque temps la puissance moscovite sans cesse grandissante, cherche à lui disputer ce monopole, en même temps qu'à lui ravir la suprématie du monde.

Les deux compétiteurs avant de recourir à une lutte inévitable, se

préparent, renforcent leurs moyens d'action et perfectionnent leurs armements.

Mais dès à présent, ils ont entamé la lutte sur le terrain économique.

Le principal élément de la puissance anglaise est son commerce ; c'est là que la Russie cherche à l'atteindre. C'est dans ce but qu'elle a créé des voies de communication terrestres pour détourner les marchandises des voies maritimes anglaises ; qu'elle cherche à étendre son influence sur les territoires convoités par l'Angleterre, pour l'obliger à restreindre sa production afin de forcer son industrie à une inaction qui amènerait sa ruine ; qu'elle gagne du terrain dans la direction de l'Inde, pour pouvoir la frapper au cœur en lui supprimant le marché hindou au jour du conflit armé.

On a beaucoup discuté la question de savoir si la Russie avait ou n'avait pas avantage à faire la conquête de l'Inde. Un certain nombre d'écrivains qui ont étudié cette question et, parmi eux, quelques auteurs anglais qui voudraient voir dans leurs désirs des réalités, ont affirmé que la Russie n'avait nullement l'intention de s'emparer de l'Inde, que l'industrie russe avait dans l'Asie centrale un champ suffisamment vaste à exploiter, que la possession de l'Inde ne lui serait d'aucune utilité.

Cela est peut-être vrai.

Nous admettrons, avec M. le Commandant Leblond (1), que la Russie ne tient pas à la possession de l'Inde, mais nous constaterons que si chaque jour elle s'avance vers la passe de Khyber, renforce son armée du Turkestan, organise des chemins de fer c'est que probablement elle veut, au moment de la grande lutte, laquelle, avec l'envergure qu'a fait prendre aux querelles européennes le besoin d'expansion extérieure qui marque cette fin de siècle, portera la guerre jusqu'au cœur de l'Asie, pouvoir frapper un grand coup, chasser l'Anglais de l'Inde, priver son industrie de son meilleur débouché et obliger la Grande-Bretagne à mourir de pléthore dans son île.

La France avait nourri les mêmes plans avec Napoléon Ier en 1806.

L'objectif principal de la Russie sera l'Inde ; car sa conquête par les Russes ou son émancipation sera la ruine de l'Angleterre.

Nous avons étudié dans le Chapitre II, les rapports de la Russie et de l'Angleterre en Chine, essayé de retracer les efforts faits par la première de ces puissances, conformément à un programme adopté,

---

(1) Cours de Géographie. Ecole supérieure de guerre, 1893-94.

pour se substituer à sa rivale sur le marché jaune, et de montrer que le choc des deux colosses ne pouvait pas avoir pour théâtre principal l'Extrême-Orient, mais bien les confins de l'Inde ; c'est à l'étude de ce terrain sur lequel se videra la querelle des deux empires, à l'état des mesures prises par l'attaque et des dispositions adoptées par la défense qu'est consacré ce troisième chapitre.

*
* *

Entre la Sibérie et les régions riches du Syr-Daria et de l'Amou-Daria, où les trois Khanats de Khiva, de Boukhara et de Kokhan s'étaient partagés l'ancien royaume de Tamerlan, se trouvait une steppe habitée par les Kirghiz, dont le nom signifie nomades ; au sud de l'Oxus se trouvait une bande de terrain occupé par un million et demi de Turkmènes. Des nécessités de protection amenèrent les Russes de Sibérie à intervenir chez les Kirghiz dont la conquête ne fut ni sanglante, ni difficile. Ceux de l'Est se donnèrent même volontairement à la Russie pour échapper à la Chine. Cela forma la province de Semir-et-chinsk ou pays des sept rivières. La guerre avec les Khanats devenait dès lors imminente.

Le premier contact eut lieu à l'Ouest, de 1839 à 1841, par Khiva. Pour mettre fin aux incursions des gens du Khanat sur le territoire russe, le tzar décida l'expédition Pérowski qui échoua misérablement. Cela se termina par le traité de 1842 ménagé par les Anglais que le tzar Nicolas dut remercier. A partir d'alors la Russie parut renoncer à toute tentative de ce côté. Elle se tourna vers le cours supérieur du Syr-Daria et le Khanat de Kokan. En 1853, le même Pérowski prit Ak-Melched qui devint la ville russe de Pérowski, puis survint la guerre de Crimée qui interrompit momentanément la conquête ; mais en 1865, en présence de nouveaux empiètements des Russes, le Khan de Kokhan leur déclara la guerre et marcha contre eux avec 40.000 hommes. Il fut battu à Tchemkent par Tchernaïef qui ne disposait que de 900 hommes et de 12 canons. Ce dernier, par une marche hardie de 150 kilomètres vers le Sud et malgré les ordres de Saint-Pétersbourg, se porta vers Taschkend qu'il emporta en une journée avec des pertes insignifiantes (1865).

Aussitôt après, le chancelier Gortchakoff, pour calmer les appréhensions de l'Angleterre, publia un manifeste pour justifier l'occupation de Taschkend, ajoutant que la Russie possédait désormais un territoire compact lui permettant de fixer avec une précision toute géométrique

la limite où elle devait s'arrêter. En même temps, Tchernaieff était rappelé et remplacé par le gouverneur général Kaufmann qui resta au Turkestan vingt ans, jusqu'à sa mort. C'est à lui qu'est due la principale œuvre de conquête.

Le premier acte fut celui de la conquête de Samarcande en 1868. Cette fois c'est la guerre contre les Boukares, à la suite d'une déclaration de guerre faite par l'émir de Boukara. Le général Kaufmann partit de Taschkend avec 8.000 hommes et s'empara de Samarcande après un siège de trois jours. Il y laissa ses malades et ses blessés et se mit à la poursuite de l'armée Boukhare qu'il atteignit et battit à Saripoul. Mais pendant ce temps les habitants de Samarcande s'étaient soulevés et assiégeaient la citadelle où la petite garnison fit une résistance désespérée. Kaufmann revenant à marches forcées dégagea la citadelle et pour punir les habitants, permit à ses soldats un pillage de trois jours. A la suite de ces événements, l'émir de Boukara signa avec les Russes une paix qui n'a pas été troublée jusqu'à présent. Moyennant une indemnité de deux millions de roubles, il garda une indépendance nominale avec le titre d'allié de la Russie. Près de lui se trouve un résident qui relève du gouverneur général du Turkestan. Toutefois les Russes gardèrent les deux provinces de Samarcande et de Kassi-Koulgane, les plus riches et les plus importantes du royaume. En échange ils donnèrent à l'émir deux provinces le Hissar et le Darwas que lui disputait le Khanat de Kokhan.

Désormais les Russes se trouvaient en contact avec le Khanat de Khiva. L'oasis de Khiva, peuplée d'un million d'habitants, d'une surface fertile de 4 millions d'hectares, était le dernier refuge de la résistance à toute influence européenne ; couverte au Nord par la mer d'Aral, protégée ailleurs par sa ceinture de déserts, cette région semblait défier toutes les attaques. Pérowski en avait fait la dure expérience. La campagne fut pourtant reprise en 1873.

Trois colonnes partirent d'Orenbourg, de Taschkend, de Krasnovodsk, la première sous Vierefkine, la deuxième sous Kaufmann, la troisième sous Markosoff. Cette dernière rencontra d'insurmontables obstacles par suite du manque d'eau et ne put franchir la ceinture du désert. Celle de Vierefkine fut également fortement éprouvée par le froid, mais parvint cependant devant Khiva dont elle commença le siège. Elle n'eut pas à l'achever, grâce au succès de la colonne Kaufmann. Lui aussi avait eu à surmonter les terribles difficultés que lui opposait le désert ; sur 10.000 chameaux il en avait perdu 8.800, il avait eu à

combattre l'armée khivienne et l'avait dispersée malgré l'impétuosité de son attaque. Le 14 juin le Khan de Khiva avait fait sa soumission. Le pays fut soumis à un étroit protectorat ; en 1875 le Khan offrit même de vendre son royaume à la Russie qui refusa.

Restait maintenant la partie indépendante du Khanat de Kokhan. Des discordes intestines avaient plongé le pays dans l'anarchie et de fréquentes incursions de tribus pillardes avaient lieu sur le territoire russe. Kaufmann résolut d'en finir. A la fin de 1875 il envahit le pays, aidé de Skobeleff, il battit aisément les hordes barbares et détrôna le Khan qui fut interné en Russie. La totalité du Khanat fut ainsi constituée en province russe sous le nom de Ferganah et fut placée sous les ordres du général qui réside au Nouveau Margellan, ville construite par les Russes, à 15 kilomètres au sud de celle du même nom.

Les Russes venaient maintenant se heurter à la longue bande méridionale occupée par les Turkmènes ou Tekès, vaguement vassaux de Khiva.

Cette conquête présenta de grandes difficultés. En 1876 le général Lomakine dirigea deux expéditions contre les Tekès. Elles échouèrent piteusement devant Géok-Tepé. C'était, dans toute la steppe, la mise en discussion de l'invulnérabilité russe, Il fallait frapper un coup décisif : le tzar envoya Skobeleff. Ce dernier constata que la première difficulté venait du manque de communications. Il prit pour auxiliaire le général Annenkoff qui commença la construction du Transcaspien et poussa la ligne jusqu'à Kizil-Arvat de façon à établir un dépôt de vivres et de munitions entre Géok-Tepé et la Caspienne : c'est alors que Skobeleff entreprit le siège où il fut puissamment aidé par le général Kouropatkine (1881). « Le général Kouropatkine était un auxiliaire indispensable pour un chef dont la bouillante audace réclamait parfois le correctif du calme et de la circonspection. Doués l'un et l'autre des plus hautes qualités, ils pouvaient par la différence de leurs tempéraments respectifs équilibrer les défauts de ces mêmes qualités et accomplir ensemble les plus grandes choses. Le général Kouropatkine dirigeait les travaux techniques du siège, attentif à tout et ne pardonnant aucune faute. Le général Skobeleff inspirait au soldat une furie endiablée. Assis à l'entrée de la mine, il prenait les sapeurs par la parole et par le geste, les embrassant avec effusion et leur versant de l'eau-de-vie s'ils achevaient leur besogne avant l'heure commandée, les insultant brutalement devant toute l'armée quand ils étaient en retard ».

30.000 Turkmènes étaient dans la place, on fit sauter un pan de rempart. Les Russes entrèrent par la brèche et accomplirent un horrible massacre qui désorganisa toute résistance pour l'avenir. Mais Skobeleff n'avait plus que 2.000 hommes fatigués et sans munitions. Avant de se retirer vers la Caspienne, il poussa jusqu'à Askabad dont il s'empara. Les Russes formèrent sous le nom de Transcaspienne une province rattachée au gouvernement général du Caucase et dont la capitale fut Askabad.

Bien entendu les Anglais s'étaient beaucoup inquiétés de ces progrès. Ils furent pris de cette maladie que le duc d'Argyle appelait la « *mervosité* ». Devant cet état d'esprit le tzar Alexandre s'engagea à ne pas occuper Merw. Mais en 1884 profitant des embarras de l'Angleterre en Egypte, les Russes reprirent leur marche en avant, habilement travaillée, Merw se rendait entre leurs mains, et ils devenaient maîtres de Saracks, à portée de la frontière d'Afghanistan.

(*A suivre*).

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE ZUYDERZÉE

PROJETS DE DESSÉCHEMENT

Par M. le Docteur Albert VERMERSCH,
Membre du Comité d'Études.

Ce qui nous a particulièrement intéressé, lors de notre dernière excursion en Hollande, c'est sans contredit la promenade sur le Zuyderzée, dont l'objectif était la visite de l'île de Marken.

Tandis que notre remorqueur battait de ses flancs agiles les eaux de cette mer du Sud, nos regards se perdaient dans l'immensité. Plongé

dans nos réflexions, nous songions au gigantesque projet de dessèchement qui a tant passionné les esprits hollandais.

Aussi, dans le cours de notre voyage, avons-nous essayé de recueillir, à ce sujet, quelques renseignements d'actualité !

Les détails que nous avons l'honneur de communiquer à la Société de Géographie vont peut-être paraître arides. Nous serons récompensé néanmoins s'ils ont le mérite d'attirer votre attention.

Avant de parler des projets de dessèchement, nous nous voyons forcé de faire appel aux connaissances géographiques et de donner une description très rapide du Zuyderzée.

Le Zuyderzée, la plus jeune des mers européennes, est une véritable mer intérieure, bornée au N. par un chapelet d'îles : *Texel, Vlieland, Terschelling, Ameland,* etc., etc., qui s'égrène de la pointe du *Helder* à la baie de *Dollart,* baie formée par une invasion soudaine des eaux marines, et au S. par une partie de la province de la *Hollande septentrionale* et par les provinces d'*Utrecht* et de *Gueldre.* Cette série non discontinue d'îles, qui semble une ligne de démarcation de l'ancien rivage du pays, est reliée à la côte actuelle par des bancs de sable découverts quelquefois à marée descendante.

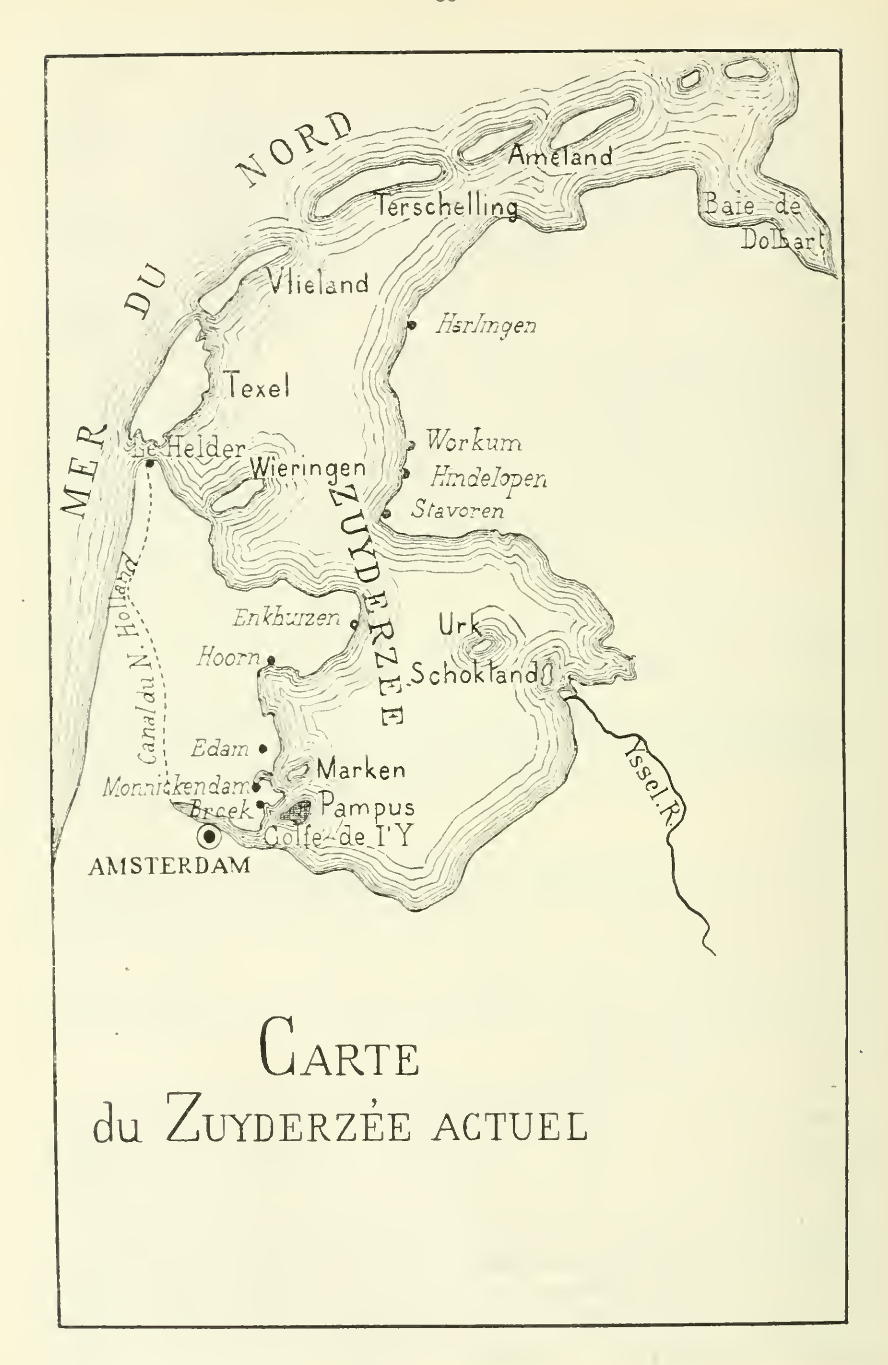
Sa longueur est de 150 kilomètres sur 80 kilomètres de largeur. Cependant, entre la province de la Hollande septentrionale à *Enkhuysen* et la province de Frise à *Stavoren,* la largeur est seulement d'une quinzaine de kilomètres, à cause d'un étranglement assez marqué.

Sa profondeur n'est que de 3 à 6 mètres en la plupart des endroits ; elle est plus considérable au chenal qui conduit de la mer au golfe de l'*Y,* sur lequel est bâtie la ville d'*Amsterdam.* La marée se fait à peine sentir dans cette mer du Sud.

Le Zuyderzée est parsemé d'îles, piquant l'horizon de points noirs, bien connus des touristes.

Nous ne mentionnerons que celles situées dans le circuit.

D'abord au N. l'île de *Wieringen,* dont la population (3.000 habitants) se livre à la pêche et à l'élevage des bestiaux ; plus bas l'îlot d'*Urk* (2.000 habitants) a 2 kilomètres à peine de longueur ; et, à côté, une île très allongée, l'île de *Schokland,* s'élevant à fleur d'eau, très marécageuse. Le fameux ouragan de 1825 en a détruit la digue, et a fait de nombreuses victimes. Les insulaires ont émigré dans les provinces de *Drenthe* et d'*Over Yssel.* Cette île est maintenant à peu près inhabitée. Enfin l'île de *Marken,* dont nous avons foulé au mois de



CARTE
du ZUYDERZÉE ACTUEL

Juillet dernier le sol argileux et.... hospitalier, a une population de 1.300 habitants vivant exclusivement de la pêche, et très curieux au point de vue du respect des traditions.

Nous ne pouvons passer sous silence une barre située à l'endroit où l'Y se joint au Zuyderzée, le *Pampus*, banc de sable qui rendait difficile autrefois l'accès du port d'Amsterdam par la voie du Zuyderzée.

L'Y communique avec le Zuyderzée par une triple écluse dont les gardiens n'entr'ouvent les portes formidables que pour un nombre respectable de bateaux, ce qui fait que quelques-uns restent longtemps en panne. Lors de notre passage, nous avons pu compter une dizaine de grands bateaux, sans les yachts et les canots de promenade.

Citons enfin pour mémoire les principales villes du Zuyderzée : *Brock*, *Monnikendam*, très originales et très visitées; *Edam* et *Hoorn*, les métropoles du fromage; *Enkhuysen* et *Stavoren*, villes mortes ou endormies sur le bord du grand golfe; *Hindelopen* et *Workum*, villes excessivement pittoresques de la Frise.

Il était nécessaire de faire cette petite réminiscence géographique avant d'aborder l'histoire du Zuyderzée et la question du desséchement.

Nous savons tous que le golfe du Zuyderzée est de formation récente, due probablement à l'irruption de l'Océan, qui, en 1287, brisa les digues et submergea toutes les parties basses du territoire. C'est de cette inondation que datent la forme et l'étendue actuelle du Zuyderzée. Avant ce cataclysme, une terre ferme reliait la Frise à la Hollande septentrionale. Une carte dressée, du reste, en 1584, par Abraham Ortelius en fait foi.

En 1205, l'île de *Wieringen* faisait encore partie du continent, d'après des documents manuscrits émanant des habitants des provinces voisines; mais la mer continua son action dévastatrice. A la suite d'inondations successives, les digues, atteignant jusqu'à 10 mètres de hauteur et solidifiées par les plantations de genêts et de bruyères, vinrent à se rompre sous la force de l'élément destructeur, et cette île fut complètement séparée de la terre vers 1251.

Les autres îles ont la même histoire.

Ce golfe occupe donc la place d'une contrée jadis populeuse et florissante, entrecoupée de lacs, dont le principal est le *Vlieland* (le *Flevo*, d'après Tacite).

L'idée de reprendre à la mer ces terrains usurpés et ravagés devait éclore un jour dans le cerveau des Hollandais.

Habitués à lutter contre l'Océan depuis dix siècles et d'une façon incessante, « non pour l'art et le plaisir, mais pour la vie, » ils veulent faire pour le Zuyderzée ce qu'ils ont fait pour la mer de Haarlem. Hardis et travailleurs, ils ne reculent devant aucun sacrifice.

Les 18.000 hectares conquis sur la mer de Haarlem, aujourd'hui en culture et dont le desséchement (1845-1855) a coûté 20 millions, sont une preuve de leur opiniâtreté. Les Hollandais d'aujourd'hui calquent leur énergie sur ceux de 1840 ; à force de patience et de travail, cette race laborieuse, imitant nos pionniers africains en train de conquérir quelques hectares dans le désert, dispute pied à pied son sol à l'Océan envahisseur.

Les Hollandais savent bien que la richesse de leur pays n'est pas dans l'agriculture ; malgré cela leurs efforts sont couronnés de succès inattendus, mais bien légitimes, car depuis un demi-siècle ils sont parvenus à fertiliser 380.000 hectares de terrain, lesquels, vendus à raison de 1,200 francs l'hectare, ont rapporté 440 millions de francs.

L'entreprise du desséchement, si elle se réalise jamais, atteindra des proportions colossales ; on devra couper par une énorme digue le Zuyderzée et ajouter ainsi au royaume une douzième province.

On évalue à 200.000 hectares la surface du terrain à conquérir et à 5 milliards de mètres cubes le volume d'eau à expulser à l'aide de machines. D'après les calculs établis, 9.400 chevaux-vapeur, retirant approximativement 4.500 mètres cubes d'eau par minute, dessécheront le Zuyderzée en trois ans.

Plusieurs plans de desséchement partiel ou total ont été projetés. Ils sont au nombre de six ; nous ne parlerons que des trois principaux.

Le premier, de l'ingénieur Van Diggelen, en 1849, a été inspiré par le rapprochement même des deux villes *Enkhuysen* et *Stavoren*, formant une saillie et s'avançant pour ainsi dire l'une devant l'autre.

La distance entre les deux rives étant seulement de 15 kilomètres, il semblait tout naturel de fermer le golfe à cet endroit. On dut y renoncer. La côte du Zuyderzée est percée d'embouchures par lesquelles des cours d'eau, et le plus important de tous l'*Yssel*, se déversent dans le golfe. Que faire de ce volume d'eau ? L'évacuer par un canal ? C'est compliquer le travail et grossir sensiblement la dépense ; les Hollandais, en gens pratiques, ne désirent pas entasser Pélion sur Ossa. L'énormité des travaux proposés et la violence de la mer rendaient ce projet impraticable ; il fut donc enterré pendant seize ans.

Le second projet, qui n'est en somme que le premier modifié, est

celui de M. Rochussen, gouverneur général des Indes néerlandaises. Nous empruntons ici quelques détails à une étude faite par M. Herelle :

M. Rochussen se décida à tracer la digue depuis *Enkhuysen* au Nord, jusqu'à *Kampen* au Sud, en laissant l'*Yssel* au dehors. Cette digue aurait 40 kilomètres de longueur avec 50 mètres de largeur à la base. Le travail se trouverait facilité par un banc de sable s'étendant sans interruption d'*Enkhuysen* à *Kampen* ; ce banc de sable fournirait une assise solide pour la grande digue qui est évidemment la plus importante et la plus difficile des constructions à exécuter (celle du Helder n'a que 10 kilomètres de longueur). Les ingénieurs s'estimaient donc heureux de cette trouvaille ; aussitôt des sondages furent entrepris, les terres du golfe analysées. Tous ces essais furent satisfaisants. Sur trois points, à *Enkhuysen,* à l'île d'*Urk* et à *Kampen,* des doubles écluses serviraient de communication avec la mer libre. En un mot, toutes les dispositions furent prises pour procéder au desséchement, avec le système des grands canaux maritimes et des canaux secondaires de décharge et de communication. Ces derniers, beaucoup moins profonds, tout en servant pour le desséchement, seraient des voies de transport. C'est, du reste, ce qui se passe dans notre Flandre ; et les membres de la Société de Géographie, dans l'excursion du 12 Juin aux Desséchements des Marais du Nord, ont pu apprécier la valeur des voies de desséchement au pays des Waeteringues et des Moëres et remarquer le canal des Glaises, le canal des Moëres, le canal des Chats et le Zeegracht.

Tous ces travaux exécutés, il serait de toute nécessité d'assurer suffisamment l'écoulement des eaux, parce que la différence entre les marées hautes et les marées basses n'est pas fort considérable. Il faudrait forcément recourir aux machines pour maintenir le niveau inférieur.

Les moulins, dont on voit encore déployer les ailes le long de quelques canaux, sont des moteurs fort économiques assurément, mais absolument insuffisants et surannés. En Hollande, comme aux Moëres, ils sont encore utilisés ; on les laisse là comme des vestiges des souvenirs d'antan. Depuis le desséchement du lac de Haarlem, on ne se sert plus que de machines à vapeur.

Deux chemins de fer desserviraient les nouveaux polders : le premier suivrait la digue de Kampen à Enkhuysen ; le second traverserait les polders perpendiculairement au premier.

Telles sont rapidement esquissées les grandes lignes de ce projet.

D'après les calculs, l'œuvre exigerait 20 ans de travail et 240 millions de francs ainsi répartis : 70 millions pour la grande digue ; 36 millions pour accessoires ; 124 millions pour travaux d'épuisement ; et 10 millions pour dépenses imprévues et frais d'administration. La somme n'est pas exorbitante ; la vente des terrains reconquis la couvrirait en partie. Ainsi on a estimé que l'hectare de terrain reviendrait en moyenne à 1.500 fr. ou 1.900 fr.

« A ne regarder, dit M. Hérelle, que le seul impôt foncier, cette annexion pacifique rapporterait au gouvernement un revenu annuel de 1.900.000 fr. Tel est le chiffre qu'on obtient en prenant pour base du calcul la moyenne de l'imposition actuelle qui est de 12 francs par hectare. »

Tout est donc nettement prévu. Seulement, le Hollandais est toujours dans l'expectative et il ne voit rien venir. Il aperçoit bien le soleil qui poudroie, mais nullement l'herbe des futurs polders qui verdoie, car cette grande question a été maintes fois agitée et étudiée ; et, jusqu'à présent, c'est le cas de le dire, elle est souvent tombée à l'eau.

C'est ainsi qu'en 1873, cet événement commençant à émouvoir l'opinion publique, l'énervement s'empara des esprits. Des flots de brochures : « Où en sommes-nous avec le Zuyderzée » inondèrent les rues de La Haye. Ce fut alors aussi l'ère des controverses et des critiques ; aux partisans du projet, on objecta qu'il serait nuisible au pays de supprimer une mer intérieure, que les villes côtières du Zuyderzée souffriraient par la disparition de leur port, etc., etc. Il ne fut pas difficile de réfuter ces arguments. Ces villes pour lesquelles le glas funèbre a sonné depuis longtemps et qu'un auteur a surnommées « Villes mortes du Zuyderzée » prendront au contraire un nouvel essor. Elles renaîtront à la vie industrielle par un accroissement proportionnel de la production et du commerce intérieur. Ensuite il ne faut pas oublier que les grands navires ont définitivement déserté le Zuyderzée. Le peu de profondeur de ses eaux, les bas-fonds, les bancs de sable rendent la navigation difficile et pleine de périls.

Il est bon également de signaler, à l'entrée du golfe de l'Y, la barre dangereuse du Pampus. Lorsqu'un gros bâtiment veut passer par là, il doit se faire alléger d'une partie de sa cargaison, et se faire remorquer au moyen de bateaux auxiliaires appelés *chameaux*. C'est pour obvier à ces inconvénients, qu'on a créé de 1819 à 1825, sous la direction de l'ingénieur Blanken, le fameux canal du Nord-Hollande,

immense route navale de 85 kilomètres et qui a coûté 8 millions de florins.

Le désir, mes chers collègues, d'agrandir la sphère de vos connaissances géographiques, vous convie naturellement à poser la même question : « Où en est-on avec le desséchement du Zuyderzée ? »

Nous allons tâcher d'y répondre très brièvement, après renseignements glanés pendant notre voyage.

L'exécution matérielle de cette cyclopéenne entreprise est bien arrêtée, les grandes lignes tracées et parfaitement comprises. De ce côté, nul obstacle sérieux ne s'oppose à la réalisation du projet qui dort toujours d'un sommeil léthargique dans les cartons du Ministère. La principale cause de ce temps d'arrêt est la question des crédits nécessaires à inscrire au budget, et de ce fait l'exécution reste toujours remise aux calendes grecques.

Cependant, il est permis d'espérer que, dans un avenir prochain, les États-Généraux seront saisis du projet, grâce à l'influence de M. Lely, placé à la tête du département des Travaux publics (waterstaat).

Le Ministre des Travaux publics est, en effet, un ingénieur très distingué qui, remaniant les études de ses prédécesseurs, a élaboré également un projet de desséchement qui date de 1892 et pour l'examen duquel une Commission a été nommée.

Ce projet prévoit la construction, dans l'espace de 8 ans, d'une digue de barrage de 30 kilomètres de longueur s'étendant de l'écluse d'*Ewyk* dans la Hollande septentrionale jusqu'à *Piaam* dans la Frise, en passant par l'île de *Wieringen*, où l'on installera une écluse puissante, large de 300 mètres et profonde de 4 mètres, qui permettra l'écoulement libre des eaux versées par les tributaires du Zuyderzée méridional.

L'espace de 352.000 hectares ainsi enfermé sera desséché graduellement, mais on laissera toujours dans sa partie N. une sorte de lac qu'on appellera l'*Yssel-Meer*, vaste de 120.000 hectares ; celui-ci servira de régulateur au trop-plein des apports charriés par les eaux du golfe, et le déversera dans la mer par un canal creusé à travers l'île de Wieringen et muni de cinq groupes de six écluses chacun. Ouvertes à marée basse, ces écluses permettront l'écoulement des eaux intérieures ; fermées à marée haute, elles arrêteront l'invasion de la mer. Ce lac se transformera bientôt en un réservoir d'eau douce, au besoin potable (le degré salin du Zuyderzée actuel est trois fois moindre que celui de la mer du Nord).



Harlingen
Piaam
Digue de barrage
Wieringen
Ewik
21.700
hectares
Stavoren
YSSEL MEER
Enkhuizen
57.000
hectares
Zwolsche
Diep
Urk
50.300
hectares
Schokland
Vecht R
Kampen
Yssel R
Marken
103.000
hectares
AMSTERDAM
PROJET LELY

Les 232.000 hectares qui restent seront desséchés en 32 ans et transformés en 4 polders : le premier de 21.700 hectares ; le deuxième de 103 000 hectares ; le troisième de 75.000 hectares et le quatrième de 50.300 hectares.

Le mouvement commercial est très actif à Amsterdam ; son port est annuellement visité par 46.000 voiliers, jaugeant plus de 1.000.000 de tonnes et par 8.000 steamers de 320.000 tonnes environ. Pour ne pas nuire au commerce du Zuyderzée, quand la grande digue sera achevée, de larges bras canalisés réuniront le futur Yssel-Meer à Amsterdam, au Zwollsche-Diep et à l'Yssel, et des canaux secondaires mèneront aux autres ports principaux. Enfin l'Yssel sera réuni à la mer du Nord par 2 canaux ; l'un commencera à Harlingen et courra le long de la côte Frisonne pour aboutir à la partie E. de la grande digue ; l'autre traversera l'île de Wieringen.

Le coût de l'entreprise est évalué à 462 millions de francs, dont 54 millions 600.000 fr. pour la construction de la digue. On calcule que si le prix de vente de 1 hectare est seulement de 2,165 francs, soit deux fois moins que le prix de 1 hectare du polder de l'Y, tous ces frais seront récupérés à la fin des travaux.

Tout porte à croire, qu'en qualité de Ministre, M. Lely tiendra à obtenir du Parlement l'accomplissement de ce gigantesque travail. Sa compétence et sa prépondérance sont deux facteurs puissants, qui, si le projet s'effectue, feront honneur à l'homme et au pays.

Cette question d'actualité hollandaise vous paraît étrange et à coup sûr irréalisable. Lorsqu'on jette les yeux sur la carte du Zuyderzée, quand on parcourt, comme les Géographes lillois l'ont fait dernièrement, cet immense golfe, on se demande en effet comment on pourra vider ce large bassin et endiguer les rives lointaines.

Le Hollandais n'est pas embarrassé pour si peu. Dans le genre de constructions hydrauliques, il n'a pas son maître. Il sait dompter les éléments par la hardiesse de ses conceptions et l'habileté de ses moyens.

Si vous avez, comme nous, traversé le *Hollandsh-Diep,* cette vaste nappe d'eau de 2.500 mètres de largeur sur ce fameux pont du *Moerdijk,* n'avez-vous pas été frappés d'étonnement devant ce travail grandiose où l'ingénieur Van Bergh s'en est tiré à sa gloire ?

Ce qui prouve que le génie du Hollandais est à la hauteur de sa persévérante activité et le dessèchement du Zuyderzée sera pour ce peuple ingénieux et travailleur une nouvelle et admirable conquête.

. . . .

. . . .

. . . .

Elles sont donc appelées à disparaître ces îles si originales du Zuyderzée. Si vous aimez, mes chers collègues, le culte des vieilles traditions, hâtez-vous de visiter cette île de Marken, aux mœurs étranges, aux coutumes bizarres, dont les habitants ne quittent jamais leur foyer et qui ne connaissent rien au monde que leur île. Ce serait peut-être les plus à plaindre, ces pauvres insulaires, quand les coups de pioche de la civilisation moderne viendront ébranler leur thébaïde et leur ouvrir un monde nouveau.

En attendant les ordres du Ministre et le dernier mot de leur destinée, ils font le charme des voyageurs qui n'oublient jamais le Zuyderzée à cause d'eux.

DESCRIPTION
TOPOGRAPHIQUE, HISTORIQUE & ÉCONOMIQUE
DE L'OISANS

Le pays de l'Oisans est remarquable par sa magnificence sauvage, par ses montagnes élevées, ses gorges profondes. Il est limité en largeur par les crêtes de deux chaînes des Alpes qui forment sa vallée principale arrosée par la Romanche.

En longueur, le territoire d'Oisans commence à La Grave, dans les Hautes-Alpes et se termine près de Vizille, où la vallée commence à s'élargir. Il est borné au Nord par les cantons de Domène et d'Allevard ; à l'Est par les montagnes de la Savoie et le canton de La Grave (Hautes-Alpes), et à l'Ouest par les cantons de Valbonnais et de Vizille.

« Vu dans son ensemble, dit M. Roussillon (*Guide du Voyageur « dans l'Oisans*), le pays d'Oisans se présente comme une surface « onduleuse de monts et de collines superposés en étages, divisés par « des évasements ou des intersections profondes qui aboutissent à un « évasement central plus considérable et surmonté presque de tous

« côtés par le colossal rempart de ses chaînes. Les sommités se « terminent en pics aériens, en pyramides superbes, en crêtes gigan- « tesques, formées de rocs arides ou recouvertes de glaces. A cette « zone stérile et glacée succède la végétation naturelle, d'abord faible « et éphémère, puis brillante et vigoureuse, étalant au loin de la ver- « dure et des forêts entrecoupées par des roches décharnées qui en « font ressortir l'éclat. Sur un degré inférieur, des terrains cultivés « annoncent l'homme et son activité; des hameaux, des villages « indiquent sa demeure, tantôt élevée comme les cultures et bravant « comme elles la rigueur du climat, tantôt abritée ou descendant avec « elles vers une température plus douce. Puis au pied des monts, on « voit des gorges, des vallons serpenter en s'inclinant vers une vallée « principale, apportant chacun son torrent à la Romanche. »

Sur la rive droite de cette rivière, vers les confins de la Savoie et des Hautes-Alpes, se trouve un groupe de montagnes au milieu duquel sont situées les communes escarpées de Besse et de Mizoen, puis celles de Clavans, d'Huez et de Vaujany; et, dans un plan inférieur, du Fréney, d'Auris, de la Garde et du Villard-Reculas.

Sur la rive gauche, au Sud-Est, sont les trois communes du Mont-de-Lans, de Venosc et de St-Christophe, dont les montagnes sont couvertes de glaciers d'une superficie de plus de quinze mille hectares. Les pics principaux en sont la Meije (3.987 m.) et la Barre des Écrins (4.105). Parmi leurs glaciers, on remarque ceux du Mont-de-Lans, des Étançons, de la Pilatte, du Chardon et de la Muzelle. A l'Ouest du Vénéon commence, ou plutôt se continue la ramification des Alpes qui sépare l'Oisans du Valbonnais et qui présente des sommets très élevés, notamment le pic d'Olan, la roche de la Muzelle et la montagne du Taillefer.

Le massif du Pelvoux que domine la Barre des Écrins est granitique et se présente sous une forme circulaire, avec un diamètre approximatif de deux myriamètres. C'est au centre de ce cirque immense que se trouve à 1.757 m. le hameau déjà célèbre de la Bérarde. Une fort belle chapelle, un chalet-hôtel et une douzaine de chaumières forment tout ce hameau, centre d'importantes excursions, au Nord par la combe des Étançons vers la Grave, au Sud vers la Vallouise et le Valgodemar par la combe de la Pilatte. L'affluence des touristes a fait trouver un peu partout sur ces hauteurs des paysages suspendus aux roches et aux glaces, où la force et l'adresse des guides montagnards ont su protéger jusqu'à présent la vie du voyageur.

La montagne des Grandes-Rousses, quoique moins fréquentée que le Pelvoux, ne manque pas d'intérêt. Située à l'Est du Bourg d'Oisans, au-dessus de la commune d'Huez, elle se présente avec un aspect imposant de cimes aiguës couvertes de neiges et de glaces; son point le plus élevé est de 3.473 m. au-dessus de la mer.

Les deux chaînes des Grandes et des Petites-Rousses sont coupées par un grand nombre de filons de baryte sulfatée et de quartz qui ont été exploités à des époques fort anciennes, pour le plomb sulfuré et le cuivre gris argentifère qu'ils contiennent.

L'Oisans possède des mines d'or à la Cochette, sur la commune de Vaujany, puis au-dessus d'Auris (ce nom rappelle le précieux métal) et enfin dans la montagne de la Gardette, sur la commune de Villard-Notre-Dame. Cette dernière est la plus abondante; elle a été exploitée à plusieurs reprises et l'est encore aujourd'hui, mais les recettes n'ont jamais été en rapport avec les difficultés de l'exploitation. Les mines d'argent des Chalanches, situées sur la commune d'Allemont, exploitées à diverses reprises sont les seules de l'Oisans qui aient donné des produits excédant les dépenses.

Cours de la Romanche et de ses affluents.

La Romanche prend sa source derrière la Meije dans les Hautes-Alpes; elle entre dans l'Oisans par la gorge de Malaval en allant de l'Est à l'Ouest. Ses premiers affluents sont le Rif-Tord et le Ferrand qui descendent des parties élevées de Mizoen, Besse et Clavans. Dans cette partie de son cours, mais sur la rive gauche, la Romanche reçoit le ruisseau du Mont-de-Lans et plus bas le Vénéon, le plus considérable de ses affluents. Ce torrent est formé de sept branches venant de la combe des Étançons et de la Bonne-Pierre à l'Est de la Bérarde, de celle de la Pilatte, de la montagne de Clot-Chatel, des glaciers de la Lavey au Sud et de ceux de la Selle au Nord de St-Christophe. Le Vénéon, après avoir traversé cette dernière commune et celle de Venosc, se jette dans la Romanche un peu au-dessus de Bourg-d'Oisans.

A ce point de son cours, la Romanche se dirige vers le Nord à travers la plaine du Bourg-d'Oisans; vers le milieu de cette plaine elle reçoit, toujours sur la rive gauche, le ruisseau de la Lignare qui prend naissance dans les montagnes du col d'Ornon. Sur sa rive droite, en face du Bourg-d'Oisans, la Romanche reçoit le ruisseau de

la Sarène qui descend des Grandes-Rousses. Enfin le ruisseau de l'Eau-d'Olle, qui prend sa source dans la Savoie, se dirige du côté du Rivier-d'Allemont, et vient se jeter dans la Romanche à l'extrémité au Nord de la plaine du Bourg-d'Oisans. A cet endroit, la Romanche prend sa direction vers l'Ouest dans les gorges de Livet et, sortant par là de l'Oisans, elle se jette dans le Drac au-dessous de Vizille.

L'Oisans au point de vue historique.

L'invasion romaine en marche vers la Gaule rencontra une vive résistance de la part des Ucœni, habitants de l'Oisans (César, l. 1, cap. 10). Une dernière bataille leur fut livrée sur le plateau du Mont-de-Lans, et là, malgré de valeureux efforts, ils furent vaincus et soumis. On voit encore en ce lieu l'arc triomphal taillé dans le roc par les Romains et qui signifiait de la part des vainqueurs l'importance du pays conquis et le prix qu'avait dû leur coûter la victoire.

Les nombreuses populations de ces montagnes eurent cependant peu à souffrir de cette invasion ; les Romains se bornant à l'exploitation des richesses minérales du pays. Il n'en fut pas ainsi de l'invasion sarrasine : « Après leur défaite par Charles-Martel, dit M. Joanne dans « son itinéraire du Dauphiné, ces peuples se jetèrent dans le Dauphiné « et dans l'Oisans, où ils s'établirent en maîtres. On leur attribue la « fondation de plusieurs villages. Si l'on devait en croire les traditions « légendaires, leur calife Abdul-Zélo aurait été défait par le paladin « Roland. » A la suite de cette expédition, affranchi de l'oppression sarrasine, l'Oisans vit renaître la sécurité au sein de ses montagnes. Par suite de la chute du royaume de Bourgogne, il avait passé avec la province au pouvoir des Dauphins, et, sous ces nouveaux maîtres, il compta plus de jours heureux que sous leurs prédécesseurs.

Bientôt après, l'histoire locale mentionne qu'en l'année 1181, la plaine du Bourg-d'Oisans fut transformée en un lac par les éboulements simultanés de la Voudène et de l'Infernet dans le lit de la Romanche. Cette affreuse situation dura près d'un demi-siècle, mais la rupture occasionnelle de cette digue en 1219 rendit au pays la plus grande partie des terres inondées. Le Bourg-d'Oisans ne dut son salut qu'à la position élevée qu'il occupait alors sur le coteau qui domine la plaine. Il avait changé son nom en celui de St-Laurent-du-Lac, qu'il conserva pendant plus de deux siècles, et ne reprit son nom primitif que vers le XVe siècle.

Au mois de juillet 1227, le Dauphin vint visiter le pays, et par un acte public, il déclara tous les habitants présents et futurs de St-Laurent-du-Lac libres et affranchis de la taille. Cet acte fut la récompense de la bonne foi avec laquelle ils avaient reconnu toutes leurs redevances delphinales, dont les titres avaient été détruits par les eaux; tandis que d'autres feudataires les avaient niées. Cette bonne foi avait valu la qualité de preux aux habitants de l'Oisans.

Les richesses minéralogiques des montagnes fixèrent surtout l'attention des Dauphins; ils entreprirent d'abord, sur les traces des exploitations romaines, des travaux considérables qu'ils étendirent ensuite sur toute la contrée.... Les mines nombreuses, objet de ces exploitations, ainsi que d'autres appartenances delphinales de l'Oisans, furent plus d'une fois l'objet de transactions, d'investitures, de donations, qui les firent passer en des mains diverses; l'acte de transport du Dauphiné à la couronne de France par le Dauphin Humbert II en 1349, fit définitivement passer les unes et les autres au domaine de l'État. Malgré la cession de ses États, Humbert II n'avait point aliéné son patrimoine particulier de l'Oisans; mais deux ans après cet acte, il le légua à Amédée de Viennois, son fils naturel. De lui est issue l'illustre famille de Viennois, qui ne s'est éteinte qu'après 1830, en la personne de Mme la comtesse d'Albon, fille de M. le marquis de Viennois, dernier seigneur de ce nom dans l'Oisans.

« Sous la domination des Dauphins et après eux, aux XIVe et « XVe siècles, lorsque la féodalité était dans toute sa vigueur, l'Oisans « comptait parmi ses habitants un certain nombre de petits seigneurs « possédant, sauf l'hommage au souverain, les plus grandes propriétés « territoriales du pays.

» Toutes ces petites seigneuries qui, après Humbert II, relevaient « directement de la Couronne, eurent à reconnaître pour leur suzerain « en 1466 le comte de Longueville, fils du comte de Dunois. Celui-ci « s'étant marié avec Agnès de Savoie, sœur de la reine, la future « apporta en dot une somme de 40.000 écus garantie par la remise « que lui fit Louis XI des terres et seigneuries de la Mure, Oisans, etc., « dont les revenus appartiendraient au comte de Longueville. A la « mort du comte, Charles VIII, successeur de Louis XI et neveu « d'Agnès de Savoie, voulut que sa tante jouît des fruits et revenus « desdites terres. Après cette princesse, Charlotte d'Orléans, duchesse « de Nemours, succéda à tous les droits d'Agnès de Savoie sur « l'Oisans, lesquels furent ensuite acquis à la famille des comtes de

« Vaudemont. Un arrêt rendu sous François Ier en 1549, réunit ces « terres au domaine de la Couronne. Elles en furent de nouveau déta-« chées en 1593 par une vente passée à François de Bonne, seigneur « de Lesdiguières et après lui eurent à reconnaître pour seigneur Louis « de Neuville, duc de Villeroy.

« Pendant les guerres de religion, dit M. Joanne, le Bourg d'Oisans « eut cruellement à souffrir. En 1552, les protestants essayèrent « vainement de le prendre de force. Mais en 1556, Lesdiguières s'en « rendit maître et, pour en assurer la possession au parti protestant, « il le fortifia. Il ne le garda toutefois que deux ans. En 1558, le « capitaine catholique de Maugiron força le Bourg d'Oisans à capi-« tuler. Il ne resta aucune trace des fortifications élevées par les « protestants. Ceux-ci d'ailleurs ont également disparu de l'Oisans. »

Pendant la période révolutionnaire, plusieurs saints prêtres y trouvèrent un asile et leurs vertus jointes à leurs pieuses prédications, donnèrent aux populations de ces montagnes des coutumes religieuses qu'elles ont assez bien conservées jusqu'à nos jours.

Au point de vue économique, l'Oisans se trouve dans des conditions peu favorables. Ses montagnes admirées par l'étranger qui les parcourt dans la belle saison, sont moins intéressantes pour ceux qui les habitent. Elles créent à l'homme une existence particulièrement laborieuse. Des routes nouvelles vont, il est vrai, au village principal de presque toutes les communes; mais, par suite de la pente des terrains, elles demeurent à peu près sans utilité pour l'exploitation agricole. Presque partout les céréales et les foins ne peuvent être portés qu'à dos de mulet et même, en plusieurs endroits, l'homme doit apporter lui-même de très loin le brin d'herbe qu'il est allé disputer aux rochers au péril de sa vie. — Toujours par suite des terrains en pente, l'agriculture en est réduite à des instruments primitifs et grossiers pour préparer des récoltes qui compensent rarement les labeurs occasionnés. Le seigle, l'orge, l'avoine, quelques légumes, sont à peu près les seules ressources alimentaires des pauvres habitants de ces montagnes. Cette pénurie de vivres se joint à la rigoureuse température hivernale pour forcer à une émigration de cinq à six mois par année les hommes, les enfants même, dont les forces ne trouveraient pas à s'exercer sur un sol couvert de plusieurs pieds de neige. Des plantes arrachées à peu près au hasard dans la montagne, quelques graines et arbustes pris chez les pépiniéristes, offrent aux plus indus-

trieux des moyens de commerce qu'ils vont exercer au loin : Rome, Naples, Vienne, Buda-Pesth, Bucharest, Odessa, Moscou, Stockholm, Bruxelles, Séville, Madrid, Smyrne, Alexandrie et même plusieurs villes d'Amérique ne leur sont pas étrangères. D'autres, moins audacieux, sont de vaillants porte-balles à travers la France entière. Le reste se condamne aux travaux les plus pénibles, de quelque nature qu'ils soient et partout où ils se présentent. Tous reviennent à la belle saison payer le tribut de leurs affections à leurs familles et de leurs bras à leur pays. Le peu d'argent que leur ont procuré une sévère économie et de pénibles privations est consacré à l'acquisition de quelques coins de champs chèrement payés. Rarement, ils embellissent leur demeure qui, d'ordinaire, se compose d'une chambre, vrai lieu de débarras et de deux pièces au-dessous, dont l'une au moins communique avec l'étable, amenant par là une humidité funeste. Au reste, de jolis coins de terre, une vaste grange, un certain nombre de bêtes à cornes, voilà ce qu'ils recherchent le plus.

Au mois de juin, alors que les travaux printaniers cessent près des villages, une partie de la population s'établit avec ses troupeaux sur les hautes montagnes. Des chalets, espèces de huttes dont les toits appuyés sur des murs en pierres sèches s'abaissent presque jusqu'au niveau du sol, abritent à la fois le bétail et les gardiens. Un foyer établi dans un angle remplit l'habitation d'une fumée qui ne s'échappe qu'à travers les joints de la muraille et du toit ; un poteau de bois supporte la chaudière destinée à faire subir au lait les différentes préparations qu'il doit recevoir.

Quand on se dirige vers les chalets les plus élevés où le bois fait totalement défaut, principalement ceux qui avoisinent la Savoie et les Hautes-Alpes, on est désagréablement surpris par l'odeur pénétrante qui vous arrive. Bientôt après, l'étonnement augmente de voir les habitations tatouées extérieurement de points noirs et multipliés qui, s'agrandissant à mesure qu'on approche, peuvent être pris pour de petites ouvertures rondes pratiquées dans les murs. Plus près on reconnaît que ce n'est autre chose qu'un revêtement noirâtre et l'on se demande l'objet de cette décoration bizarre. C'est tout simplement de la fiente de vache qui sèche pour entretenir le triste foyer du montagnard ; et encore faut-il l'employer avec parcimonie.

Le même défaut de bois influe sur la nourriture des habitants de ces contrées. Ils cuisent par motif d'économie leur provision de pain pour tout l'hiver et même pour plus longtemps. Ces pains, dont le seigle est

l'élément principal, ressemblent assez pour la forme à ceux que l'on distribue aux soldats. On les fait sécher pour les conserver et ils acquièrent une dureté égale à celle des biscuits de la marine.

Les usages ne sont pas, bien entendu, les mêmes dans tout l'Oisans ; ils varient suivant les lieux où se sont formées les diverses agglomérations. Dans les parties moins élevées des montagnes, il y a des bois et une espèce d'anthracite qui sert de combustible. A partir de là, et surtout au bourg lui-même, les mœurs n'ont rien de bien excentrique.

Un récent tramway y amène de nombreux étrangers, ce qui ne peut être un mal pour le commerce et le bien-être matériel de la contrée. Peut-être aussi excitera-t-il quelques industriels à venir employer les magnifiques chutes d'eau qui, jusqu'à présent, ne sont utilisées que pour une papeterie, une fabrique de soie et quelques petits moulins de campagne.

Par l'Abbé FAURE,
Curé de Venosc.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

JUIN.

1er. — Indes françaises. — Suppression des cipahis.

3. — Santiago. — Les Américains coulent le *Merrimac* à l'entrée du chenal de Santiago.

3. — Philippines. — L'insurrection des Philippines est générale : Succès du chef Aguinaldo.

4. — État du Congo. — Les Derviches attaquent Redjaf et sont repoussés.

6. — Grèce. — Fin de l'évacution de la Thessalie par les Turcs.

6. — Santiago. — Premier débarquement de soldats américains dans les environs de Santiago.

7. — Cuba. — Bombardement de Caïmanera : Retraite des Espagnols.

9. — Chine. — Convention signée à Pékin. L'Impératrice douairière reprend le pouvoir des mains de l'Empereur.

10. — Cuba. — Nouveau bombardement de Santiago par la flotte de l'amiral Sampson. — Les Américains occupent Guanlamano.

13. — Canada. — Mort à Montréal d'Adolphe Chapteau, homme d'État.

13. — États-Unis. — L'armée américaine d'invasion à Cuba quitte Key-West.

14. — Soudan français. — Convention entre la France et l'Angleterre, signée à Paris, délimitant les possessions des deux pays dans la boucle et le bassin du Niger jusqu'au Tchad et réglant le régime commercial de ces régions.

14. — CÔTE D'OR. NIGER. — Convention franco-anglaise de délimitation.

17. — AUTRICHE. — Graves désordres en Gallicie.

22. — ANTILLES. — Le corps d'armée du général Shafter, parti de Tampa (14 juin), débarque à Baiquiri.

22. — PHILIPPINES. — Les Américains occupent les îles Ladrones (Mariannes).

25. — CUBA. — Sanglant combat de Juragua, près de Santiago.

26. — FRANCE. — L'explorateur de Bonchamps rentre à Paris.

28. — FRANCE. — M. Delcassé est nommé Ministre des Affaires étrangères en remplacement de M. Hanotaux.

JUILLET.

1er. — CUBA. — Le général Shafter enlève les positions avancées de Santiago (1er juillet); mais est arrêté par la résistance du corps de la place et se replie (2 juillet).

1er. — CONGO BELGE. — On annonce une défaite des rebelles.

3. — CÔTE D'IVOIRE. — Le poste français d'Assikasso est délivré après 63 jours de siège.

3. — ITALIE. — Formation du cabinet Pelloux à la suite de la démission du cabinet de Rudini.

3. — SANTIAGO. — Destruction de la flotte espagnole : l'amiral Cervera, prisonnier.

4. — FRANCE. — Naufrage du transatlantique *La Bourgogne* : 500 victimes.

5. — ÉTAT DU CONGO. — Inauguration officielle du chemin de fer de Matadi à Dolo.

6. — ÉTATS-UNIS. — Le Sénat des États-Unis vote l'annexion des îles Hawaï.

9. — ESPAGNE. — L'escadre espagnole de Camara envoyée aux Philippines, est rappelée et repasse le canal de Suez.

10. — OUBANGHI-NIL. — La mission Marchand, après une pénible traversée des marais de Bahr-el-Ghazal, arrive devant Fachoda et s'en empare sur les Derviches.

10. — SANTIAGO. — Les Espagnols prennent l'offensive à Santiago.

14. — CUBA. — Capitulation de Santiago.

15. — ESPAGNE. — La *Gaceta* publie un décret suspendant les garanties constitutionnelles.

17. — SANTIAGO. — Reddition de Santiago aux Américains. La capitulation comprend celle des places à l'Est de Santiago.

22. — LILLE. — Société de Géographie. Communication de M. Dupont, de Roubaix : *L'enseignement commercial au XVIIe siècle en Allemagne.*

24. — CUBA. — Les insurgés se révoltent.

26. — ANTILLES. — Le général Miles débarque dans le Sud de Puerto-Rico et occupe Ponce sans résistance.

26. — PHILIPPINES. — L'Espagne demande la paix par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Washington.

27. — ALGÉRIE. — M. Laferrière est nommé gouverneur général en remplacement de M. Lépine.

29. — ÉTATS-UNIS. — Le cabinet américain arrête les conditions de la paix hispano-américaine.

30. — ALLEMAGNE. — Mort de M. de Bismarck.

30. — TUNISIE. — Rachat du chemin de fer italien de la Goulette.

30. — PHILIPPINES. — Les Tagals se constituent en République indépendante.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

EUROPE.

Suisse. — L'exportation comparée des articles manufacturés depuis 1885. — D'après un journal de Zurich l'ensemble des exportations suisses en 1897, s'élève en chiffres ronds à 693,170,000 fr. Celles des articles manufacturés est de 76,3 % du total, soit de 529,10 millions. Le surplus se répartit presque également en produits bruts et objets d'alimentation. La plus grande partie des produits d'alimentation exportés consiste en laitages, en lait frais pour une petite quantité, et pour le surplus, en fromages, en lait condensé, etc. Tous ces produits sont encore, à vrai dire, des articles manufacturés, des produits industriels. Il faut en dire autant du chocolat, des pâtes alimentaires, des extraits de viande, des conserves pour soupes, etc., qui ne figurent pas cependant sous ce titre dans la statistique des douanes, mais comme objets d'alimentation. En faisant de ce chef la correction voulue, la proportion des objets manufacturés sur l'ensemble de l'exportation suisse s'élève en chiffres ronds à 86 %, résultat que n'obtient aucun pays industriel. Depuis 1885, cette proportion ne s'est guère modifiée.

Dans cet espace de temps, l'exportation des produits manufacturés suisses s'est sensiblement élevée. Voici les chiffres en millions de francs :

1885	476.51
1886	484.78
1887	496.97
1888	495.97
1889	527.69
1890	538.07
1891	511.52
1892	492.68
1893	485.72
1894	464.69
1895	503.30
1896	525.78
1897	529.10

Les méthodes commerciales allemandes. — En parlant de la lutte acharnée à laquelle se livrent les grandes puissances sur le terrain économique, un homme d'État anglais a dit qu'il s'agissait moins de conquérir des territoires, que de s'emparer du commerce. C'est en suivant ce principe que le commerce et l'industrie allemande, grâce à un plan de campagne et à une méthode commerciale qui sont devenus une véritable science, ont si considérablement étendu dans ces derniers temps leur champ d'opérations, et qu'ils portent actuellement leurs efforts en Extrême-Orient. Cette méthode et ce plan de campagne viennent de faire l'objet d'une publication de l'Anglais M. Neader, parue dans la *Bibliothèque universelle*, et à laquelle la *Gazette de Cologne* consacre un article de fond.

Parmi les armes les plus efficaces, est-il dit dans cette étude, dont dispose le commerce allemand, il faut citer les Sociétés d'exportation qui sont très répandues dans le pays, et entre toutes, celle de Saxe dont les méthodes de travail peuvent être considérées comme un modèle. Elle a été fondée en mai 1885 et, en novembre, elle comptait déjà 200 membres. Ceux-ci payent une contribution annuelle de 20 marks, moyennant quoi ils reçoivent tous les documents publiés par la Société et une place d'un mètre carré dans les expositions que la Société organise chaque année à Dresde. Toutefois, l'effort principal de l'exportation ne porte pas sur les expositions ; il vise surtout l'envoi sur les marchés étrangers d'agents qui ont pour mission d'y faire pénétrer les produits des membres de l'Union. Actuellement, celle-ci a des représentants fixes et des voyageurs en Afrique, en Bulgarie, au Caucase, au Canada, dans l'Amérique du Sud, en Algérie, etc., et on peut dire qu'il n'est pas un coin du monde où on ne puisse les rencontrer. Il ne faudrait cependant pas croire qu'on leur a assigné des destinations prises au hasard dans une carte géographique. Tout d'abord la Société fait étudier les territoires où il s'agit de renouer des relations commerciales : dans ce but, elle a dépensé de 1886 à 1895, 380,000 marks. Le premier de ces voyages d'exploration a eu pour objet l'étude commerciale approfondie du Venezuela, de l'Équateur, du Pérou, de la Bolivie, du Chili ; le second, l'Europe orientale ; le troisième, le Mexique, le Canada, l'Inde occidentale, Cuba ; le quatrième, le Japon ; le cinquième, l'Afrique.

A Berlin fonctionne toute une série de Sociétés pour le développement du commerce d'exportation ; entre autres, la Société centrale pour la géographie commerciale et le développement des intérêts allemands à l'étranger (Centralverein für Handels-Géographie und Forderung deutscher Interessen im Auslande). Institution mi-politique, mi-scientifique, ce cercle est en relation avec deux organes importants : l'*Exportbank* et l'*Exportblatt* : banque et journal d'exportation). Plus importante encore est l'association coloniale allemande (der deutsche Colonialverein) qui compte 250 agents, la plupart occupés à Anvers, Bruxelles, Londres et Tokio, et à l'initiative desquels on doit une masse de collections de produits coloniaux destinés aux musées et aux dépôts de marchandises. L'association des négociants et industriels de Berlin (Verein Berliner Kaufleute und industrieller) joue également un rôle très important, grâce à son bureau de renseignements et à ses succursales dans un grand nombre de villes étrangères. Un autre organe considérable est le *Verein für internationale Markte* (Société pour les marchés internationaux) qui, deux fois par an, au printemps et en automne, tient de grandes foires à Berlin, auxquelles sont annexées des expositions d'échantillons, qui attirent surtout de nombreux visiteurs russes.

Comme on le voit, c'est le principe de l'association, de la solidarité, de la communauté d'intérêts qui est le grand levier de la puissance commerciale allemande. Il ne sert de rien, comme le dit très bien l'article que j'analyse, que le fabricant agisse isolément pour son propre compte et que, en lui supposant même les plus

grandes capacités, il lance ses produits dans le monde, au petit bonheur. La lutte est si âpre aujourd'hui que ce ne sont pas des tirailleurs isolés qui remporteront la victoire ; le champ de bataille est, d'autre part, si étendu, que les regards d'un homme seul ne peuvent l'embrasser. Conséquence : bataille en rangs serrés ; troupe de reconnaissance à l'avant et direction générale de la marche du combat, telle est la seule tactique possible. Mais, poursuit l'auteur, ni le zèle, l'intelligence et la capacité déployés pour s'ouvrir de nouveaux débouchés et se plier au goût des clients à conquérir ; ni les réclames, ni les Sociétés d'exportations, n'auraient porté l'Allemagne au but qu'elle a atteint, si elle n'avait possédé dans son port de Hambourg un point de départ de premier ordre pour son commerce d'exportation. La vieille ville hanséatique, avec son commerce mondial cimenté par des siècles, avec ses colonies marchandes dans tous les pays, avec ses voies de communication intérieures et extérieures, est devenue le point de concentration naturel des produits du dehors, la base essentielle des opérations ultérieures du commerce d'exportation.

Avant que l'Allemagne possédât de bonnes routes commerciales à l'intérieur, Hambourg rayonnait déjà sur tout le globe par ses lignes de navigation. Et lorsque l'industrie se fut développée au point de dépasser les besoins du marché intérieur, c'est par Hambourg qu'elle est allée chercher des clients étrangers.

Hambourg doit sa grande importance de place d'exportation au fait qu'elle est le siège du commerce intermédiaire. Les fabricants, en Europe, ont coutume de facturer le prix de leur marchandise à trois mois, mais s'il s'agit d'envois à destination de l'Amérique du Sud, de l'Australie, ou d'autres contrées éloignées, le payement ne peut s'effectuer aussi rapidement, de même que le producteur ne peut se tenir en tout temps au courant de la solvabilité de l'acheteur. C'est alors qu'intervient le commerce intermédiaire représenté à Hambourg par des maisons très riches et appartenant à l'aristocratie commerciale. La plupart de leurs chefs ont passé leur jeunesse dans les pays étrangers où, grâce à eux, plus tard, s'est implanté le commerce allemand. Ils sont exactement renseignés sur tout ce qui se passe dans ces contrées, et peuvent plus facilement courir les risques d'une entreprise. Et ainsi le commerce d'exportation s'est trouvé organisé de telle façon que le producteur vend au commerçant intermédiaire, lequel, à son tour, place la marchandise parmi ses acheteurs d'outre-mer.

Un autre rouage important du commerce d'exportation allemand, est l'agent exportateur qui a également son centre d'opérations à Hambourg. Ces agents ont des dépôts entiers pleins d'échantillons et de modèles. Un négociant étranger débarque-t-il à Hambourg ? Il s'adresse d'abord à son intermédiaire, lequel le conduit chez son agent exportateur où l'étranger peut choisir la marchandise qui lui plaît. Il va de soi que ces agents parlent 5 ou 6 langues. Ils jouent vis-à-vis de leur maison, le même rôle que les délégués des Sociétés d'exportation jouent vis-à-vis de leurs membres et ils leur donnent des conseils et des indications de toute nature. Le livre d'adresses de l'exportation (das Export-Adressebuch) ne donne pas seulement l'indication des maisons de commerce et des renseignements confidentiels sur la solidité des maisons d'outre-mer, il contient aussi des informations sur le caractère de la marchandise et le goût du client : (par exemple sur la couleur que doivent porter les marchandises expédiées en Chine où le noir et le vert doivent être évités, ces nuances portant malheur, aux yeux des habitants du Céleste-Empire). Ces agents renseignent aussi leurs maisons sur les habitudes des négociants étrangers, sur la manière de correspondre avec eux (par lettres écrites à la machine, comme en Amérique), sur les réclames à faire à grand renfort d'épithètes superlatives (en Amérique aussi), et sur les emballages.

Cette dernière question est importante. Autrefois les Allemands négligeaient le côté extérieur de leurs colis et de leurs produits et ils ont été battus pour cela ; aujourd'hui, il n'en est plus de même : le soin qu'ils apportent à leur donner une apparence séduisante est une des causes de leurs succès. Enfin, ces mêmes agents se tiennent aussi au courant par voie télégraphique de tous les événements qui se produisent dans les villes où leurs maisons ont des intérêts, que ces événements touchent à la vie politique ou sociale ou qu'ils aient un caractère artistique ou mondain, et ils se font envoyer les photographies des personnages et des localités qu'un fait quelconque met en évidence. C'est ainsi qu'on voit la porcelaine, la verrerie, les ouvrages en cuir, les tablettes en métal, les cendriers, de production allemande, porter les portraits du lion du jour au Venezuela ou d'une chanteuse récemment fêtée à Montevideo.

Sociétés d'exportation d'une part, grandes maisons de commerce intermédiaires et agents d'exportation, de l'autre, se prêtent ainsi un concours réciproque dans la grande bataille commerciale, et le résultat de ces efforts communs se traduit par un écoulement de plus en plus grand de marchandises sur tous les territoires, et finalement par la conquête des marchés, les uns après les autres.

A ces causes de succès, à l'énergie, à la savante organisation du commerce, à sa capacité de se plier aux goûts des clients, à la bonne volonté avec laquelle il va au devant de leurs désirs, il faut ajouter les progrès considérables réalisés par l'enseignement technique, qui permettent à l'Allemagne de soutenir la lutte avec les peuples où l'industrie est la plus ancienne, notamment celle des produits chimiques. Ici, la science ne s'isole pas dans les sphères d'une culture idéale : elle marche la main dans la main avec l'industrie et transforme à son usage les découvertes qu'elle a réalisées.

Sans doute l'exposé qui précède n'apprendra rien de nouveau à nos négociants et à nos industriels, les méthodes commerciales allemandes ont été maintes fois mises sous leurs yeux. Cependant, il n'est pas inutile de leur rappeler que le moment est venu de se les approprier. Déjà d'autres peuples entrent dans la même voie, la Belgique notamment, où il vient de se créer une fédération pour le développement des entreprises industrielles à l'étranger. Il est incontestable que les exportations allemandes s'accroissent en partie à nos dépens. Il est incontestable aussi que, dans le relèvement économique d'un peuple, le rôle de l'État, si important qu'il soit, n'est que secondaire. Le gouvernement allemand fait moins de sacrifices que le nôtre pour son commerce et son industrie ; mais ici les intérêts particuliers savent se grouper, se défendre, s'armer pour la lutte. C'est l'esprit d'entreprise et d'association qui est le plus important facteur du mouvement d'expansion d'un peuple.

E. Pingaud,
Consul de France.

Le commerce allemand en Turquie. — Il n'est pas aisé de déterminer exactement l'importance des envois de l'Allemagne en Turquie, le seul point de repère se trouve dans la statistique allemande, mais celle-ci n'indique pas toutes les marchandises allemandes pénétrant en Turquie, attendu qu'elles y parviennent dans bien des cas par voie indirecte. Toutefois et sous cette réserve, il est possible de constater que pendant les cinq dernières années, les exportations allemandes à destination de la Turquie ont atteint les valeurs suivantes :

1893	40.951.000 marks.
1894	34.384.000 —

1895	39.028.000 marks.
1896	28.021.000 —
1897	30.921.000 —

Dans ces valeurs sont comprises les fournitures allemandes au gouvernement ottoman, ainsi que les fournitures en matériel pour la construction des voies ferrées. Si l'on déduit ces envois qui n'ont qu'un caractère exceptionnel, du mouvement commercial proprement dit, on obtient pour les exportations régulières les données ci-après :

1893	27.811.000 marks.
1894	23.483.000 —
1895	21.027.000 —
1896	20.486.000 —
1897	27.339.000 —

La reprise en 1897 est donc très sensible et les négociants allemands s'attendent à voir les affaires avec la Turquie se développer de plus en plus. Ils prétendent que le commerce autrichien et le commerce français diminuent dans l'empire ottoman, que le commerce anglais y est stationnaire. A côté des progrès lents mais continus du commerce russe, ils estiment que seules l'Italie et l'Allemagne montrent aujourd'hui un développement marqué en Turquie.

D'après le *Hamburgischer Correspondent*, c'est l'industrie textile allemande qui remporte le plus de succès : désormais l'Autriche serait distancée pour les cotonnades ; la France, pour les doublures, les velours de coton, les étoffes demi-soie et les soieries en déchets de soie, les peluches, les flanelles lisses, blanches et de couleur, les étoffes pour meubles imprimées, les étoffes de robe à dessins en laine pure ; la Belgique et l'Angleterre pour les confections (hommes). Aussi ce journal envisage-t-il sous les plus riantes couleurs l'avenir commercial de l'Allemagne en Turquie. « Les chemins de fer, écrit-il, commencent à pénétrer dans des parties « de l'empire ottoman jusqu'ici presque inaccessibles au commerce européen ; le « voyage de l'empereur, qui a rendu les Allemands si populaires en Turquie, ne « manquera pas de produire ses fruits et d'assurer à l'Allemagne une large part « dans le trafic futur. »

AFRIQUE.

Algérie. — Vins. — La récolte des vins en Algérie, en 1898, a été excellente et supérieure, comme qualité et quantité, à la moyenne des dernières années. Le département d'Oran a donné 1,300,000 hectolitres pour 55,000 hectares de vignobles ; celui d'Alger 2,300,000 hectolitres pour 46,000 hectares, et celui de Constantine 1,000,000 d'hectolitres sur 24,000 hectares. Les vins d'Algérie bien fermentés sont remarquablement fruités. Les vins blancs sont de plus en plus abondants.

Si l'on remonte à quelques années en arrière, on peut juger combien ont été grands les progrès de l'Algérie au point de vue vinicole. En 1879, la récolte n'était encore que de 346,000 hectolitres et la superficie plantée de 17,737 hectares. En 1886, la récolte s'élève à 1,667,000 hectolitres, dépassant 1 million pour la première fois, et la superficie plantée s'élève à 79,049 hectares. En 1888, la récolte atteint 2,761,000 hectolitres pour 103,408 hectares. Depuis cette époque, la progression du vignoble a été beaucoup plus lente, en raison de l'apparition du

phylloxera, mais celui-ci ayant pu être localisé, les ressources vinicoles de l'Algérie vont pouvoir se développer progressivement.

Notre commerce avec le Maroc. — Le Maroc est un pays essentiellement fertile ; mais il n'est ni cultivé ni exploité comme il devrait l'être.

Pour le blé, par exemple, il pourrait devenir un des greniers du monde comme il fut autrefois celui de Rome. On calcule qu'il serait capable de produire plus de 100 millions d'hectolitres et de nourrir 40 millions d'habitants. Or, il n'en nourrit que 8 millions et son exportation en blé, autorisée il y a quelques années seulement par le sultan, est loin d'être considérable. D'ailleurs, le paysan marocain sème juste pour ses besoins et pour le paiement des impôts ; il se sert encore des charrues et des instruments aratoires qu'on employait il y a des siècles.

C'est ainsi qu'à côté du blé, il pourrait récolter, bien plus encore qu'aujourd'hui, de ces grains, comme le maïs, les fèves, les pois, les lentilles, dont le Maroc exporte cependant des quantités notables. Il néglige la pomme de terre et les autres légumes, la vigne elle-même, qui ne demanderait qu'à prospérer. Et il dépeuple peu à peu, malgré la défense de l'autorité, pour transformer les arbres en charbon de bois, les forêts jadis magnifiques, qui renferment encore nombre d'essences excellentes, telles que le chêne, l'acajou, le tamarin, le santal, l'organier, dont les fruits ont un noyau qui fournit une huile précieuse pour l'éclairage et les usages culinaires. Il ne daigne même pas creuser les tourbières et les mines de houille qui, sur beaucoup de points, sont connues. A quoi bon d'ailleurs, puisqu'il ne pourrait pas en consommer les produits dans ses fourneaux primitifs, et que les voies de communication manqueraient pour les transporter ailleurs ?

Ajoutons que le Marocain ne prend aucun soin pour améliorer ses races d'animaux domestiques, dont l'exportation a été longtemps défendue. Ces chevaux pur sang si renommés, dont l'empereur fait parfois présent à un ambassadeur ou à un souverain, deviennent de plus en plus rares. Quant à la mise en valeur des richesses minérales de toutes sortes que renferme le sol, il n'en faut point parler : on crèverait les yeux à qui voudrait s'en occuper. La terre recèle même des sources de pétrole dont on ne s'en inquiète pas davantage.

Et quelles pêches miraculeuses sur les côtes ! L'alose, le rouget, l'anchois, la sole, le maquereau, le turbot, la sardine, les crevettes, la langouste, le homard, le thon, outre les coquillages et les poissons spéciaux à ces parages, s'y rencontrent en abondance.

Les pêcheurs portugais connaissent bien ces bons endroits : ils y viennent jeter leurs filets et s'en retournent vendre leur butin, après l'avoir salé, au Portugal et en Espagne. Les Italiens s'efforcent d'y aller aussi. Pourquoi ne les imiterions-nous pas ?

—

Étudions maintenant le commerce de la France avec le Maroc.

La France importe du Maroc, pour la consommation particulière de son industrie, pour un peu plus de 8 millions de francs (8,331,604 fr. en 1897). Les statistiques du Ministère du Commerce nous apprennent que ces importations consistent en produits naturels : peaux brutes pour plus de 5 millions, laines en masses pour près de 2 millions, plantes médicinales, caoutchouc et gutta-percha, cire, résine et cornes de bétail.

Mais ce qui doit nous occuper le plus, c'est le chapitre correspondant, c'est-à-dire celui de nos exportations au Maroc. Or, le total ne s'en élève qu'à un peu plus de 5 1/2 millions (5,536,896 fr. en 1897). Sur ce chiffre, les sucres raffinés figurent

à eux seuls pour plus de 3 1/2 millions ; les soies grèges pour un demi-million ; les tissus de soie pour 316,653 francs ; les tissus de laine pour 296,737 fr. Ajoutez pour 85,000 fr. de papier, carton, etc., pour 80,000 fr. de poterie et verrerie, pour 167,000 fr. de produits médicinaux, pour 37,000 fr. d'ouvrages en métaux, avec 470,000 fr. de colis postaux et innombrables petits objets non dénommés, c'est à peu près tout. C'est peu.

C'est peu, car le Maroc reçoit des diverses nations, Angleterre, Allemagne, Belgique, Suisse, Espagne, États-Unis, bien d'autres marchandises que nous lui fournissons : des bougies, des allumettes, des mobiliers, des conserves, des armes et de la poudre, de la quincaillerie, de l'alcool, de la bijouterie, des fers, de l'acier, des ciments, de la bière, etc. Pourquoi ne nous efforçons-nous pas davantage, pour ces articles, d'étendre notre place sur le marché marocain ? Les Allemands, eux, s'y livrent à une campagne commerciale très active ; ils veulent réussir à tout prix et ne reculent devant aucun sacrifice ; ils vont dans l'intérieur du pays, en rapportent chez eux des modèles d'instruments et d'outils usuels dont ils font et vendent avec avantage les reproductions. Ils ne dédaignent pas de fabriquer en Allemagne, pour les expédier là-bas, les objets les plus grossiers, les moins chers, qu'ils obtiennent du reste à meilleur compte que les Marocains chez eux. En outre, les Allemands, n'hésitent pas à accorder à leur clientèle marocaine à peu près sûre, des délais de quatre ou cinq mois pour le paiement de leurs factures. Aussi leur trafic dans ces contrées a-t-il beaucoup progressé depuis quelques années.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — Conséquences commerciales de la guerre avec l'Espagne. — Cuba et Porto-Rico étaient, avec Hawaï, les seules sources d'approvisionnement de sucre avant la guerre hispano-américaine. La situation critique de Cuba et ses primes à l'exportation, accordées en Europe, ont contribué à enlever aux Antilles leur ancienne prépondérance, en même temps que les progrès de l'industrie du sucre de betterave aux États-Unis et le développement de la fabrication du sucre de canne dans l'Amérique du Sud ont joué un rôle important. Les États-Unis qui vont englober, commercialement du moins, Cuba et Porto-Rico, pourront donc désormais se passer totalement des autres pays pour le sucre. Il en sera de même bientôt pour le café.

Les États-Unis sont le pays qui consomme le plus de café du monde, soit la moitié de la production universelle, qui est de 1,600 millions de livres par an. Les importations, depuis 1890, se sont élevées à une moyenne de 90 millions de dollars, dont les deux tiers proviennent du Brésil. Mais Porto-Rico et Hawaï sont très favorables à la culture du caféier ; les Américains vont le développer, de façon à s'assurer la production du café sur leur propre sol.

Le moment est donc proche où les États-Unis pourront se passer du reste du monde, et leurs tarifs prohibitifs empêcheront la concurrence sur les marchés.

Guadeloupe. — Commerce en 1897. — Le commerce extérieur de la Guadeloupe en 1897 a été de 18,445,000 fr. aux importations, et de 16,308,000 fr. aux exportations. Le total du commerce est en diminution de 5,555,000 fr. sur 1896. Près de la moitié des importations sont de provenance française (9,054,000 fr.).

Navigation. — En 1897, il est entré dans les divers ports de la Guadeloupe 595 navires, jaugeant 235,000 tonneaux, dont 327 navires français. A la sortie, on a compté 613 navires jaugeant 255,500 tonnes.

Population. — Le 31 décembre 1897, la population de la Guadeloupe était de 145,968 habitants ; celle de Marie-Galante, de 14,917 ; celle de Désirade, de 1,473 ; celle des Saintes, de 1,557 ; celle de Saint-Martin (partie française), de 3,594 ; enfin celle de St-Barthélemy, de 2,686 habitants. On a constaté, dans ces diverses îles, une augmentation de 646 habitants en 1897.

Le commerce français à Cuba. — Avis a nos Commerçants et a nos Industriels. — Il faut bien convenir que si l'insurrection de Cuba a été soigneusement entretenue à ses débuts par les Américains, les Espagnols ont à peu près fait tout ce qu'ils ont pu pour la faire naître.

Ainsi que le fait remarquer, avec juste raison, un de nos confrères, M. Charles Laroche, dans un très intéressant article consacré à la question cubaine, un gouvernement qui voudrait ruiner un pays ennemi ne procéderait pas autrement que ne l'a fait l'Espagne vis-à-vis de Cuba en faisant voter par les Cortès les deux lois de 1881 et 1882, plus connues sous le nom de *lois de cabotage.*

Par ces lois, l'Espagne mettait, pour ainsi dire, sa colonie en quarantaine en lui interdisant de recevoir de l'étranger certains articles indispensables à la marche de son industrie et à l'extension de son commerce.

Les marchandises tombaient, en effet, sous l'application d'un tarif douanier qui dépasse l'imagination. C'est ainsi, par exemple, que 100 kilos de calicot venant d'Espagne paient 13 fr. 50 ; de l'étranger, 236 fr. 50 ; 100 kilos de bonneterie importés de la péninsule, 54 fr. 75 ; de l'étranger, 975 fr. ; 100 kilos de lainages d'Espagne, 77 fr. 35 ; de l'étranger, 1,500 fr. et ainsi de suite.

Les produits français les plus estimés et les plus recherchés sur le marché de la Havane avaient complètement disparu. Une barrique de vin de 225 litres valant en France 150 fr. payait un droit de 300 fr., et, bien que le tarif général fit une différence entre les vins ordinaires et les vins fins, l'administration de la douane, avec sa loyauté habituelle, leur appliquait les droits les plus élevés sans distinction de qualité. Il en était de même pour les machines françaises destinées aux sucreries, et qui sont sans rivales.

En fait, l'établissement de ce tarif douanier était surtout dirigé contre les produits français qui jouissaient sur le marché cubain d'une prépondérance marquée. Le but poursuivi par le gouvernement espagnol fut atteint, car, dans ces dernières années, notre commerce d'exportation à Cuba avait, pour ainsi dire, complètement disparu. La situation se trouvant aujourd'hui modifiée, il va être possible à nos négociants et industriels de remettre la main sur un marché qui leur avait été systématiquement fermé.

Les États-Unis se sont préoccupés de porter remède à cet état de choses et d'établir un nouveau tarif douanier qui pût permettre à l'île de développer son commerce et son industrie. Il faut rendre justice au cabinet de Washington pour la manière désintéressée dont il a réglé cette question des douanes. Aucun avantage particulier n'a été réservé pour les produits américains.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

Le Secrétaire-Général,
A. MERCHIER.

Le Secrétaire-Général adjoint,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 25 Juillet 1899.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Nicolle-Verstraete, Merchier, Quarré-Reybourbon, Fernaux-Defrance, Houbron, Cantineau, Beaufort, Haumant, Pajot, Raymond Théry, Vaillant, Dr Vermersch prennent place au Bureau.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale a été publié dans le Bulletin du mois de Juin.

Adhésions. — Depuis le 26 Avril, 48 membres nouveaux ont été admis par le Comité. La liste en est publiée à la suite de ce procès-verbal.

Conférences. — Les dernières Conférences de la saison ont été données :

Le 1er Mai, par M. le Baron de Baye : *la Transcaucasie.*

Le 9 Mai, par M. Ardouin-Dumazet : *Hivernage dans un poste alpin.*

Concours. — Les Concours de Géographie militaire et de Géographie commerciale ont eu lieu le jeudi 6 juillet, de 8 heures à midi.

Le même jour et simultanément à Lille, à Roubaix et à Tourcoing, les Concours pour les élèves de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement primaire supérieur et de l'Enseignement primaire élémentaire ont réuni 224 concurrents.

	Garçons.	Filles.	Total.
Lille	81	47	128
Roubaix	26	16	42
Tourcoing	30	24	54
Totaux	137	87	224

Le Concours réservé aux employés du Commerce et de l'Industrie a eu lieu le dimanche 9 Juillet, de 9 heures à midi.

Des remercîments sont adressés au Lieutenant Poncelet, à MM. Merchier, Fromont, Houbron, Raymond Théry, Eeckman, Godin, Vaillant, Pouille, Calonne, Dehée, Thieffry qui ont surveillé les épreuves de ces Concours.

Don. — M. Boulenger, Président de la section de Roubaix a bien voulu remettre à notre Trésorier 200 francs qui seront ajoutés aux sommes déjà consacrées à l'achat des prix et récompenses.

Congrès. — M. Quarré-Reybourbon a représenté notre Société à la 66e session du Congrès archéologique de France, à Mâcon, du 14 au 22 Juin.

Il la représentera au Congrès de la Fédération archéologique et historique belge, à Arlon, du 30 Juillet au 2 Août ; et M. Delahodde, au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, à Boulogne-sur-Mer, du 14 au 24 Septembre.

Le Congrès national des Sociétés françaises de Géographie tiendra ses séances à la Société de Géographie de Paris, du 20 au 24 Août 1900.

Notre Société a souscrit au Congrès géologique international qui aura lieu Paris pendant l'Exposition de 1900.

Excursions. — 2 Mai. — Visite de l'Institut Pasteur (2e groupe). *Organisateurs :* MM. Cantineau et Godin.

Du 7 au 8 Mai. — Bruges (Procession du St-Sang). *Organisateurs :* MM. Van Troostenberghe et Calonne.

16 Mai — Armentières. Visite de la Filature Dansette frères, de l'Ecole professionnelle et de l'Asile d'aliénés. *Organisateurs :* MM. Van Troostenberghe Dehée.

20, 21 et 22 Mai. — Le Boulonnais. *Organisateurs :* MM. Paul Destombes et Derache.

26 Mai au 3 Juin. — Folkestone, Brighton, île de Wight, Portsmouth, Londres (Derby d'Epsom), Oxford. *Organisateurs :* MM. Thiébaut et Ravet.

4 Juin. — Mont de Kemmel. *Organisateurs :* MM. Van Troostenberghe et Calonne.

8 Juin. — Visite aux Mines de Bruay. *Organisateurs :* MM. le Dr Vermersch et Dehée.

11 Juin. — Cambrai. Ruines de l'abbaye de Vaucelles. Les sources de l'Escaut. Le canal souterrain de St-Quentin. *Organisateurs :* MM. Fernaux et Beaufort.

20 Juin. — Lannoy. Visite d'Établissements industriels (MM. Boutemy; Jean Deffrennes Canet et Cie, Bretremieux Quint fils). *Organisateurs :* MM. Derache et Thieffry.

9 Juillet. — Arras. Sources de la Souchez et de la Scarpe. Ruines de l'abbaye du Mont St-Éloi. *Organisateurs :* MM. Fernaux et Léon Lefebvre.

Prix Danel. — Le jeudi 18 Mai 1899, MM. Cantineau et Derache ont bien voulu faire visiter Bergues et Dunkerque aux dix lauréats du Prix Danel.

Bibliothèque. — Mme Wannebroucq-Dutilleul vient d'offrir à la Bibliothèque la collection complète de nos Bulletins. Notre Archiviste en est d'autant plus heureux que les premiers numéros de notre Bulletin deviennent excessivement rares. Puisse l'exemple de Mme Wannebroucq-Dutilleul être souvent imité

La liste des volumes et cartes récemment reçus est donnée à la suite de ce procès-verbal.

Le Président annonce que, grâce au dévouement de M. Houbron, Bibliothécaire, tous les Sociétaires recevront prochainement le Catalogue complètement remanié de notre Bibliothèque.

L'Assemblée adresse de chaleureuses félicitations à M. Houbron.

Expansion française coloniale. — Le Directeur de l'Expansion française coloniale veut bien nous faire le service gratuit de ses Bulletins. Des remercîments lui ont été adressés.

Distinctions. — M. Baudry, Professeur à la Faculté de Médecine, et M. Haumant, Professeur à la Faculté des Lettres, ont été promus Officiers de l'Instruction publique.

La Société de Géographie de Londres a décerné une médaille d'or à M. Binger, membre d'honneur de notre Société.

Office colonial. — Notre Collègue, M. Roger Arnette, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, très ardent pour les questions coloniales, vient d'être nommé Bibliothécaire-Conservateur de l'Office colonial, à Paris (1).

Nécrologie. — M. Durier, Président du Club alpin français. Nous avons encore présente à la mémoire sa belle conférence sur le Jura.

M. Aimé Houzé de l'Aulnoit, plusieurs fois bâtonnier de l'ordre des avocats.

M. Edmond Descamps, un des plus anciens membres de notre Société.

M. Robert Bettig, ingénieur, décédé accidentellement à l'âge de 30 ans.

M. Paul Schotsmans, victime d'un crime horrible commis le 24 Juillet sur la ligne du Nord entre Douai et Lille.

Secrétariat. — Depuis le 15 Juin, M. Gamby est adjoint à M. Hachet. En conséquence, le Secrétariat est maintenant ouvert de 4 heures à 8 heures.

Démission. — M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Robin, ancien directeur de la Banque de France, membre de notre Comité d'Études, annonce qu'il quitte Lille et donne sa démission.

Le Président est certain d'être l'interprète de l'Assemblée en exprimant les regrets que cause le départ d'un collègue aussi sympathique.

Élection. — Il est procédé par scrutin secret à l'élection d'un membre du Comité en remplacement de M. Robin.

M. le Docteur Eustache, ancien doyen de la Faculté libre de Médecine, membre de la Commission des Excursions, est nommé à la presque unanimité des votants.

Communication. — Sur ce sujet : *le Voyage d'un poète :* POUCHKINE EN CRIMÉE, M. Haumant, professeur de langue et de littérature russes à la Faculté

---

(1) La Bibliothèque coloniale, annexée à l'Office colonial (galerie d'Orléans, Palais-Royal), sera ouverte au public le 1er Août prochain, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à cinq heures.

Cette Bibliothèque met, dès à présent, à la disposition des lecteurs, outre un grand nombre de livres de fond, de revues, de journaux et autres périodiques, une belle collection de cartes et de photographies offrant des vues et des types des principales de nos possessions d'outre-mer.

Elle recevra avec reconnaissance pour les faire connaître au public, les dons ou legs de toute nature, émanant de Sociétés ou de particuliers (éditeurs, auteurs, etc.) et se fera un plaisir de faire des échanges avec d'autres Bibliothèques, des livres, brochures, publications, etc., qu'elle possède en plusieurs exemplaires.

des Lettres, membre de notre Comité d'Études, fait une charmante causerie pleine d'humour et de détails fort intéressants.

L'Assemblée ne lui ménage pas ses applaudissements et le Président lui adresse, en quelques mots, les remercîments de tous.

La Séance est levée à neuf heures quarante.

MEMBRES ADMIS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 1899 :

N°s d'inscription. MM.

3559. DAUBRESSE, négociant, rue Ratisbonne, 29 *bis*.
Présenté par MM. *Prosper Ravet* et *Ninive*.

3560. DENNIEL (Mme Veuve), boulevard Victor-Hugo, 36.
Aerts et *Victor Drieux*.

3561. GOUBE (René), voyageur, rue Barthélémy-Delespal, 112.
Van Troostenberghe et *H. Vandalle*.

3562. DUTILLY, employé, rue de Lille, 143, Canteleu-Lomme.
Van Troostenberghe et *P. Santenaire*

3563. CUVELIER, directeur d'assurances, boulevard Faidherbe, 4, Armentières.
Van Troostenberghe et *Bloem*.

3564. J.-F. LEDUC, industriel, Nieppe.
Van Troostenberghe et *P. Santenaire*.

3566. MEYER (Nicolas), capitaine command. au 19e chasseurs, rue du Magasin, 17.
Colonel Ferré et *Dr Carton*.

3567. PROUVOST (Mme Veuve Amédée), rue Pellart, 36, Roubaix.
Boulenger et *Charles Droulers*.

3568. WALLE (Émile), négociant, Wambrechies.
O. Godin et *Ch. Deperne*.

3569. DUBAR-PENNEL (Firmin), rue de Lille, 20, Roubaix.
P. Destombes et *A. Pennel*.

3570. DEBOSSE, représentant, rue Notre-Dame, Valenciennes.
Van Troostenberghe et *J. Pollet fils*.

3571. LONGEVILLE (L.), fabricant, rue de Lille, 66, Armentières.
Van Troostenberghe et *P. Santenaire*.

3572. BETTIG (R.), ingénieur, rne Faidherbe, 17.
Auguste Crepy et *A. Duquesnoy fils*.

3573. LOUBET, voyageur, rue Ste-Germaine, 35, Toulouse.
P. Ravet et *R. Thiébaut*.

3574. DEWULF (Louis), négociant, rue des Arbres, 11, Dunkerque.
Henri Beaufort et F. Verbiest.

3575. FERA (Oscar), propriétaire, rue Princesse, 29.
Dr Vermersch et *Decramer*.

3576. DESCHILDRE (Jean), négociant, rue Princesse, 35.
Dr Vermersch et *Decramer*.

3577. SALOMEZ (Victor), représentant, rue Mercier, 18.
P. Ravet et *Daubresse*.

N° d'inscription. MM.

3578. Ster (L.), négociant, rue de Wattignies, 1.
P. Ravet et *Daubresse.*

3579. Pollet (Charles), comptable, Halluin.
Van Troostenberghe et *Defretin.*

3580. Leplandt-Bonenfant, inspr d'assur., rue de Lille, 15, Marcq-en-Barœul.
Choquel et *Henri Beaufort.*

3581. Sailly (Paul), représentant, rue Meurein, 14.
Choquel et *Henri Beaufort.*

3582. Ringo, représentant, rue Ste-Catherine, 32.
Choquel et *Henri Beaufort.*

3583. Dutoit (V.), cafetier, place Rihour, 11.
P. Ravet et *G. Ravet.*

3584. Vandenbeusch (Ferdinand), ébéniste, rue St-Étienne, 64.
P. Ravet et *Fromont.*

3585. Duprey (André), employé, rue Ingres, 12, Roubaix.
Didry et *Bayart.*

3586. Lobenne, négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 45.
Delfortry et *Rigaux.*

3587. Lenoir (C.), libraire, place du Lion-d'Or, 7.
Quarré-Reybourbon et *L. Quarré.*

3588. Gagedois (A.), industriel, Don.
Van Troostenberghe et *Ad. Sander.*

3589. Vandenbussche (René), notaire, Quesnoy-sur-Deûle.
Ch. Derache et *Dorchies.*

3590. Arias (Paul), brasseur, rue Édouard-Devaux, 9, St-Omer.
Dr Vermersch et *Decramer.*

3591. Landriau, inspecteur de la New-York, rue de la Louvière, 55.
Eeckman et *Fromont.*

3592. Deblock (Mme Veuve), rentière, rue Jacquemars-Giélée, 116.
Calonne et *P. Ravet.*

3593. Cles (P.), représentant, rue du Château, 15.
P. Ravet et *Calonne.*

3594. Mullier-Playoust, négociant, rue Faidherbe, 62, La Madeleine.
Van Troostenberghe et *Playoust-Defontaine.*

3595. Devos (Louis), représentant, rue Henri-Kolb, 45.
Van Troostenberghe et *J. Richmond.*

3596. Fouan (Albert), huissier, rue Nationale, 117.
Rattel et *Louis Buns.*

3597. Chombart (Constant), negociant, rue de l'Épeule, 68, Roubaix.
Didry et *Alfred Bayart.*

3598. Boone (Lucien), étudiant, rue Solférino, 298.
H. Glorieux et *Prouvost-Fauchille.*

3599. Storme (Georges), à Gondecourt.
H. Beaufort et *Thieffry.*

3600. Tiers (Louis), représentant, rue Vinocq-Chocqueel, 8, Tourcoing.
E. Grimonprez et *Ch. Dervaux.*

3601. Defrance-Payen (Jules), industriel, rue Blanche, 41.
Fernaux-Defrance et *A. Defrance.*

3602. Descamps (Louis), chimiste, rue de Boulogne, 29, Tourcoing.
François Masurel et *Edmond Masurel.*

Nos d'inscription. MM.

3603. Beuque (Louis), constructeur, rue du Brun-Pain, 25, Tourcoing.
François Masurel et *Edmond Masurel.*

3604. Reynaert-Herbaux, brasseur, rue du Tilleul, 28, Tourcoing.
François Masurel et *Edmond Masurel.*

3605. Decaestèke (Pierre), négociant, rue de Lille, 44, Tourcoing.
François Masurel et *Petit-Leduc.*

3606. Piton (Alfred). ingénieur civil, rue de la Barre, 38.
Aug. Fromont et *Fernaux.*

3607. Delattre, prof. à l'École prim. sup., rue Barthélémy-Delespaul, 102 *bis.*
V. Tilmant et *Fernaux.*

LIVRES, CARTES ET PHOTOGRAPHIES REÇUS OU ACHETÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DEPUIS AVRIL 1899 :

I. — Livres.

1° DONS.

2208. De Penza à Minoussinsk. Souvenirs d'une mission, par le baron de Baye. Paris, Nillson, 1890. — Don de l'auteur.

2209. La nécropole d'Ananino, gouvernement de Viatka, Russie, par le baron de Baye. — Idem.

2210. Compte-rendu des travaux du 9e Congrès russe d'archéologie en 1893. — Idem.

2211. De l'influence de l'art des Goths en Occident. Nillson, 1891. — Idem.

2212. L'isthme de Corinthe et son percement, par Gerster, ingénieur. Budapesth, 1896. — Don de la Société de Géographie de Budapesth.

2213. Resultate der Wissenschaflichen Erforschung des Platteusees, von E. von Cholnoky. Vienne, 1897. — Don de la Société de Géographie de Vienne.

2214. Au Sud de la chaîne du Caucase, souvenir d'une mission, par le baron de Baye. Paris, Nillson, 1899. — Don de l'auteur.

2215. L'expédition antarctique belge. Tiré à part de la Société royale belge de Géographie. — Don de ladite Société.

2217. Voyage entre Tocantins Xingu, par H. Coudreau. Paris, Lahure, 1899. — Don de l'auteur.

2218. Actes du XIe Congrès international des Orientalistes, 2e section. Langues et archéologie de l'Extrême-Orient. — Don du Ministère de l'Instruction publique.

2219. Actes du XIe Congrès international des Orientalistes, 4e section. Langues de l'Asie Mineure. — Don du Ministère de l'Instruction publique.

2221. Les arbres à gutta-percha, leur culture aux Antilles et à la Guyane, par H. Lecomte. Paris, Carré, 1899. — Don de l'éditeur.

2224. Le gisement paléolithique d'Aphontova-Gora, près de Krasnoïarsk (Sibérie), par J. de Baye et Th. Volkov. Paris, Niastor, 1899. — Don de M. de Baye.

2230. Voyage en France, 18e série, Flandre et littoral du Nord, par Ardouin-Dumazet. — Don de l'auteur.
2231. Idem, 19e série, Artois, Cambrésis, Hainaut. — Don de l'auteur.
2232. Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de géographie, de mythologie et de biographie, de Grégoire. — Don de Mme Herland.
2233. Conférence sur l'Oranie (province d'Oran). Oran, 1898. — Don du syndicat d'initiative de l'Oranie.
2234. Petit atlas judiciaire suisse établissant les régimes adoptés par chaque canton dans les questions de paternité, successions, capacité civile, etc. Neuchâtel. — Don anonyme.
2235. La grotte de St-Marcel d'Ardèche, par E. Martel. Extrait de la revue de Géographie. Delagrave, 1872. — Don de l'éditeur.
2236. Het Tandeel der Nederlanders in de ontdehking. Van Australie, 1606-1765. Leiden, 1899. — Don de la Société royale de Géographie d'Amsterdam.
2238. Notice biographique du géographe Christian Garnier, par L. Drapeyron. Extrait de la Revue de Géographie. Delagrave, 1899. — Don de l'auteur.
2239. L'Auvergne et le Velay. Guide-réclame. Clermont-Ferrand, 1899. — Don du syndicat d'initiative d'Auvergne.
2240. Estado do Rio-Grande do Sul, par Luiz Flores, Consul de Portugal à Rio-Grande do Sul (Brésil). Rio-Grande, 1897. — Don de l'auteur.
2241. A Nacionalidade dos Filhos de Portuguez nascidos no Brazil, par Luiz Flores, Consul de Portugal à Rio-Grande do Sul (Brésil). Rio-Grande, 1895. — Idem.
2243. Le Tour d'Asie (Cochinchine, Annam, Tonkin), par Marcel Monnier. Paris, Plon, 1899. — Don de l'auteur.

Lot de Bulletins offert par Mme Herland.
» » » M. Delebecque.
» » » M. Deplanque.
» » » Mme Wannehoucq-Dutilleul.
» » » Mme Decroix.

2° ACHATS.

2223. Guide de l'immigrant à Madagascar, publié par la colonie, 3 volumes de texte et un atlas. Paris, Colin. 1899. — Achat.
2225. Voyage en Russie de Théophile Gautier .Charpentier, 1867, 2 volumes. — Achat d'occasion.
2226. Les vacances du lundi, tableaux de montagnes par Théophile Gautier Charpentier, 1881, 1 vol. — Idem.
H. Taine. Notes sur l'Angleterre. Hachette, 1880. — Idem.
2227. H. Taine. Philosophie de l'art en Flandre et en Hollande. Germer Baillière, 1869. — Idem.
2228. La Gaule avant les Gaulois, par Alexandre Bertrand. Leroux, 1884. — Idem.
2229. Le bassin houiller du Pas-de-Calais, par E. Vuillemin. Danel, 1880, 3 volumes. — Idem.
2242. L'Ardenne, guide par Jean d'Ardenne, 2 vol. Bruxelles, Rozez, 1899.

II. — Cartes.

1° DONS.

2237. Carte de l'arrondissement de Lille en 1830 (en un carton). — Don de M. Thieffry.
2244. Carte du bassin houiller du Pas-de-Calais, par Valentin Cossange, 1895. — Don de M. le Dr Vermersch.

2° ACHATS.

2216. Cartes des chemins de fer, routes et voies navigables de la Belgique, au 1/320.000e. Bruxelles, Institut géographique militaire.
2220. Carte touriste et vélocipédique du Nord de la France. Paris, Barrère, 1899.

III. — Photographies.

Photographie du monument du général Faidherbe. — Don de Mme Herland.

LA SITUATION MILITAIRE

DES PUISSANCES EUROPÉENNES EN EXTRÊME-ORIENT EN 1898

Par L. T.

(Suite) (1).

Depuis la découverte de la route maritime des Indes et l'organisation des Compagnies à charte jusqu'à ces dernières années, presque toutes les relations entre le centre asiatique et l'Europe étaient faites uniquement par voie de mer, principalement par l'intermédiaire de la marine anglaise. L'installation des Russes au Turkestan, qui par le plateau de

---

(1) Voir tome XXXI, 1899, page 401 ; tome XXXII, 1899, page 5.

Pamir, par la dépression de l'Ili entre Kouldja et Tachkend, par la passe de Tereck-Davan entre Kachgar et Tachkend cherchent à attirer à eux le commerce du Turkestan chinois ; par la mise en exploitation des riches oasis de la Bactriane, a créé de ce côté un courant d'affaires que l'organisation de voies rapides de communication les reliant directement à l'Europe ne fera que développer, au grand détriment de l'Angleterre.

Actuellement trois voies de terre relient l'Europe au centre asiatique ; ce sont :

1° La route de Tauris par Constantinople, Trébizonde, Erzeroum.
2° Celle du Transcaucasien, la Caspienne, la Perse.
3° Celle d'Astrakan, la Caspienne et le Transcaspien.

La première est sans contredit la plus courte. Elle a été ouverte par l'Empire ottoman à la demande de l'Angleterre pour contrebalancer l'influence russe ; elle est fort incommode, peu sûre et, par suite, peu fréquentée.

La route de Bakou est double :

Venant de Saint-Pétersbourg on peut se rendre par chemin de fer à Sébastopol, des lignes régulières de bateaux à vapeur unissent ce port à Batoum, tête de ligne du Transcaucasien ; de Bakou par bateau on gagne Recht et au travers du plateau de l'Iran, par caravanes, Hérat et Caboul ; ou bien utilisant le chemin de fer jusqu'à Vladicaucase on peut traverser le col de Dariel et rejoindre la ligne transcaucasienne à Tiflis.

La route d'Astrakan est la meilleure et la plus rapide. Le chemin de fer conduit à Tzaritzine d'où en vingt-quatre heures des bateaux à vapeur mènent à Astrakan. La traversée de la mer Caspienne est assurée par des services réguliers aboutissant aux ports de l'Empire Perse ou à Krasnovodsk , tête de ligne du Transcaspien. Le seul inconvénient de cette voie, au point de vue commercial, c'est l'embâcle du Volga qui ne permet de relations suivies que durant les quelques mois de l'été.

Le prochain achèvement du chemin de fer transcaspien, en mettant en relations directes le Turkestan et l'Europe, sera le signal d'une révolution économique plus profonde encore dans l'Asie occidentale.

Commencé en 1880, en vue de nécessités militaires, le Transcaspien atteignait en 1888 Samarcande à 1 425 kilomètres de son point de départ. Il partait à l'origine de Michaïlowsk, petit port situé au fond d'une lagune. Les bateaux qui font la traversée de la Caspienne abordaient à Krasnovodsk ; là, on transbordait le chargement sur des bateaux plus

petits à destination de Michaïlowsk. Afin d'éviter la perte inutile de temps et de travail, on a reporté en 1886 la tête de ligne à Ouzoun-Adda, petit port situé à 27 kilomètres au sud de Michaïlowsk où les plus forts bateaux de ces parages peuvent pénétrer.

En 1881, après la défaite des tribus Tekès, la ligne fut poursuivie jusqu'à Kizil-Azat ; en juillet 1885, elle atteignait Askabad ; en juillet 1886, Merw et, en 1888, Samarcande. Elle atteint maintenant Kokhand et Margellan.

Actuellement, par la route d'Astrakan, il ne faut que dix jours, pour se rendre de Saint-Pétersbourg à Samarcande.

Le gouvernement russe a l'intention de raccorder ce réseau transcaspien au réseau européen, soit en prolongeant l'embranchement de Taschkend au travers de la province de l'Ili vers Semipalatinsk, Barnaoul et Kolyvan, où il rejoindrait le Transibérien, soit en faisant descendre à la voie ferrée le cours du Syr-Daria pour venir se souder au réseau russe à Orembourg.

Les produits de l'Inde pouvant se répandre sans rompre charge dans toute l'Europe, sans passer par l'intermédiaire des sujets de sa Très gracieuse Majesté, ce serait la ruine commerciale de l'Angleterre, l'anéantissement complet de sa marine. Menacée dans sa fortune, elle a tout mis en œuvre pour empêcher la réalisation de ce plan gigantesque et, jusqu'à ce jour, par son habileté, par son influence, elle a su défendre l'accès de l'Iran, ce dernier rempart de l'Inde et le protéger d'un contact qui pourrait être fatal, avec les possessions russes du Turkestan.

Ce plateau de l'Iran, route obligée entre l'Inde et l'Europe, vers lequel s'avancent, en sens inverse, les Russes et les Anglais, est donc destiné à jouer un grand rôle et à devenir, dans un temps plus ou moins éloigné, le champ clos des querelles entre les deux empires.

* * *

Actuellement la souveraineté du plateau de l'Iran est partagée entre le royaume de Perse, les Khanats d'Afghanistan et du Belouchistan. C'est un pays pauvre que la main de l'homme toutefois, venant en aide à l'insuffisance des pluies, pourrait partiellement transformer en riches oasis ; sans industrie, presque sans commerce, il ne tire son importance actuelle que de sa situation géographique.

Tous les cours d'eau de ce plateau vont à l'Amou-Daria, à l'Hilmund et à l'Indus.

Le bassin de l'Amou-Daria reçoit les eaux du versant Nord de l'Indou-Kouch, ce sont : le Mourgab qui creuse les passes de Pendjeh et se perd dans les sables après avoir arrosé Merw ; l'Hériroud qui ouvre la passe de Zulficar. Hérat se trouve sur l'Hériroud.

L'Hilmund qui prend sa source dans une des ramifications de l'Hindou-Kouch coule vers le Sud-Ouest et se jette dans le lac Hamoun. C'est le seul fleuve navigable du pays ; sa largeur atteint en certains endroits 4 kilomètres. Au moment de la fonte des neiges, aux mois de mai et de juin, il atteint des proportions considérables et devient infranchissable.

L'Indus où se jettent les petits cours d'eau qui descendent du Soliman-Kouch et les rivières plus considérables venant de l'Hindou-Kouch ou de ses ramifications, telles que le Kuram, le Gumal et la rivière de Caboul qui longe la chaîne du Sefid-Koh. Ce sont ces rivières qui ouvrent les passes qui, du plateau de l'Iran, donnent accès dans l'Inde.

Ces passes sont les suivantes :

1° La passe de Khyber, au Nord, qui relie Caboul à Peschawer. Elle est défendue par le fort célèbre d'Ali-Musjid à 8 kilomètres de Jamrood, par le camp retranché de Peschawer et la position d'Attock. La route traverse la passe de Caboul puis rejoignant le cours de la rivière la suit jusqu'à Attock (266 kilom.).

Quatre autres routes, mais moins praticables, font aussi communiquer Caboul et Peschawer.

2° A 120 kilomètres plus au sud se trouve la passe du Kuram, séparée de celle de Khyber par le Sefid-Koh. La route suit la rivière, elle conduit de Caboul à Thal, un embranchement vient de Ghazni.

3° La passe de Gumal, à 150 kilomètres au sud de la précédente, conduisant de Ghazni à Dera Ismaïl Khan sur l'Indus (520 kilom.). La route traverse des pays déserts où l'eau et les fourrages manquent et en outre présente des passages très étroits.

4° La passe de Bolan traversant le Bélouchistan en faisant communiquer Candahar avec le Bas-Indus.

La route de Candahar à Caboul par Ghazni est la plus praticable de l'Afghanistan. De Caboul à Hérat la meilleure route est celle qui passe par Candahar, le chemin qui relie directement ces deux villes, par la passe de Bamian, n'étant, en bien des endroits, qu'un mauvais sentier.

Au nord, on accède au plateau de l'Iran par la passe de Pendjeh que creuse le Mourgab et par celle de Zulficar qu'ouvre l'Hériroud. La route de Kizil-Arvat, Zulficar, que longe le chemin de fer transcaspien est le chemin le plus direct de l'occident aux Indes. Aussi Hérat, dépendance de l'émir d'Afghanistan, situé à mi-distance de l'Indus et de la Caspienne et commandant l'accès du plateau doit-il être considéré comme une position stratégique de premier ordre.

*
* *

Prendre pied sur le plateau de l'Iran pour se rendre maître des routes conduisant à l'Inde, s'y installer pour empêcher les Russes de s'emparer des défilés qui aboutissent à l'Indus : telle est la politique des Russes et des Anglais en Afghanistan depuis une trentaine d'années.

Les relations anglaises avec l'Afghanistan remontent à l'époque où Napoléon Ier toujours fidèle à son idée de saper la puissance anglaise dans l'Inde, envoya le Général Gardanne en Perse pour négocier une alliance avec le souverain de ce pays. Cette démarche provoqua l'envoi à Caboul d'une mission anglaise.

En 1832 Mohamed-Mirza, roi de Perse, rêvait de reconstituer l'unité de l'Iran. Il prit prétexte d'un secours donné par l'émir d'Hérat à une insurrection du Khorossan pour envahir le royaume d'Hérat, il fut encouragé dans cette entreprise par les Russes qui vinrent faire le service de ses canons devant la place. Les Anglais furieux envoyèrent un ultimatum qui fut repoussé, c'est alors qu'ils occupèrent Aden pour se donner un point de ravitaillement, puis l'ile Scharb dans le golfe Persique vers l'embouchure du Chat-el-Arab et fomentèrent une insurrection en Perse qui obligea Mohamed-Mirza à lever le siège et à rentrer chez lui (1832). La Perse se jette alors franchement dans les bras de la Russie. Nassar-Eddin, devenu Shah en 1848, garda une neutralité bienveillante pendant la guerre de Crimée et, en réalité, rendit des services en fournissant des provisions aux armées russes d'Asie. En 1856 il reprit la guerre contre Hérat avec le concours d'officiers russes et cette fois il prit la ville. Mais l'Angleterre lui déclara la guerre, envoya une escadre dans le golfe Persique, débarqua des troupes à Bender-Bouchir et dessina un mouvement sur Schouster. La paix fut signée en 1857 à Paris sur la médiation de Napoléon III. Hérat fut évacué par les Perses et les Anglais évacuèrent la Perse ; mais ils avaient profité de l'occasion pour occuper Perim. En 1878

Nassar-Eddin fit un voyage en Europe en passant par St-Pétersbourg, il y signa un traité secret. C'est lui qui, en 1884, céda Seraks à la Russie.

Au XVIII[e] siècle l'Afghanistan n'était qu'une province de la Perse ; le pays fut affranchi de la tutelle perse par les familles des Dourani et des Baraxi. Les premiers régnaient à Hérat ; les seconds à Caboul et à Candahar.

A Caboul Dost-Mohamed rêvait l'unité de l'Iran juste au même moment que Mohamed-Mirza. Lui aussi voulait l'annexion du royaume d'Hérat ; il se heurta à l'opposition anglaise, tout comme le souverain persan et lui aussi se tourna vers l'alliance russe. C'est alors que les Anglais lui suscitèrent un compétiteur, l'émir Soundja qu'il avait détrôné. En 1839, après avoir préalablement traité avec le roi de Lahore encore indépendant, ils organisèrent une expédition en deux colonnes : l'armée de l'Indus forte de 28.000 hommes passa par la passe de Bolan, la seconde par celle de Khyber. Le rendez-vous était à Caboul. La première armée après bien des souffrances et après avoir surmonté la résistance acharnée des montagnards arriva à Kandahar où Soundja prit possession du royaume ; quarante afgans du peuple seuls assistèrent à son couronnement. Dost-Mohamed s'enfuit de Caboul mais tomba entre les mains de la deuxième armée. Il fut interné à Calcutta et Soundja proclamé à Caboul.

Le gouvernement anglais croyait le pays pacifié lorsque, en 1841, éclata une terrible insurrection provoquée par le fils de Dost-Mohamed : Sir Burners représentant de l'Angleterre fut assassiné à Caboul. Les troupes anglaises se replièrent dans la citadelle et, pour ne pas mourir de faim, signèrent avec Uhkbar une convention aux termes de laquelle ils pouvaient se retirer librement. Le 6 janvier 1842 commença la retraite. Il y avait 4.500 soldats plus 1.200 valets et une masse énorme de femmes et d'enfants. Le Général Elphinston qui commandait cette cohue était affaibli par l'âge : attiré dans une conférence il fut égorgé. Alors l'armée abandonna armes et canons et se débanda, un seul homme échappa, le D[r] Brydon qui vint porter la nouvelle du désastre.

8.000 anglais partis de Candahar rejoignirent sous Caboul une armée de 16.000 hommes qui avait franchi la passe de Khyber. La ville fut pillée, le pays ravagé. Leur prestige ainsi rétabli, les Anglais jugèrent qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de restaurer Dost-Mohamed et de s'en faire un ami. Ils inaugurèrent dès lors une politique de non intervention que le parlement qualifia de passivité magistrale. En 1855,

Dost-Mohamed resserra son alliance avec les Anglais par un traité. Dès lors les Anglais lui laissèrent les mains libres et même, en 1863, l'aidèrent à réaliser le rêve de sa vie à prendre Hérat. Mais il mourut trois jours après !

Son successeur Shere Ali, n'aimait pas les Anglais. Toutefois ce ne fut qu'après la prise de Khiva c'est-à-dire en 1873, que les Anglais s'inquiétant des progrès des Russes songèrent à resserrer leur alliance avec l'Afghanistan. En 1876, le vice-roi des Indes, lord Lytton, fit à l'émir des avances qui furent repoussées. En 1878 un général russe fut reçu à Caboul : l'Angleterre à son tour voulut envoyer un ambassadeur il ne fut pas reçu. C'était la guerre.

Les Anglais marchèrent sur Caboul en trois colonnes par la passe de Khyber, celle du Kuram et celle de Bolan. La résistance ne fut pas sérieuse. Les Anglais agréablement surpris détrônèrent Schere-Ali et le remplacèrent par Yakoub-Khan qui signa avec eux le traité de Gaudamak et accepta la présence d'un résident à Caboul (1879). A peine la paix conclue, un soulèvement populaire éclata à Caboul. le major Cavagnari, résident anglais fut assassiné. Les Anglais revinrent à Caboul et emprisonnèrent l'émir, mais la révolte gagna tout l'Afghanistan. Cette fois, ce fut dans les défilés en avant de Candahar que l'armée anglaise essuya un désastre. Les survivants furent bloqués dans Candahar, où le Général Roberts, vainqueur à Caboul, arriva à temps pour les délivrer. Dégoûté du pouvoir, Yakoub-Khan abdiqua en faveur de son frère Abdur Rhaman qui reçut de l'Angleterre une pension de trois millions moyennant quoi il devint un véritable préfet anglais. L'Angleterre retira ses soldats.

150 ans auparavant les Russes étaient à Astrakan, les Anglais à Calcutta, soit à 4.000 kilomètres de distance, maintenant l'espace qui les sépare est réduit à 800 kilomètres et encore ne faut-il voir là qu'une distance apparente. La séparation effective était le Turkestan afghan, c'est-à-dire la rive gauche du Haut-Oxus et les bassins de ces affluents : Hérat d'une part, Balk de l'autre.

En 1884, le général Komarof marcha sur Balk et remporta sur les Afghans la victoire de Kouchka ; mais il avait négligé de couper le télégraphe comme avait fait Tchernaïef avant la prise de Taschkend et des ordres supérieurs venus de Pétersbourg l'arrêtèrent avant qu'il eut achevé son opération. L'Angleterre était intervenue. Une commission de délimitation se réunit (1884-85) et fixa la frontière : Balk resta à l'Afghanistan.

A cette époque, l'avantage appartenait à la Russie qui, en vingt ans avait reculé la limite de son empire depuis la steppe Kirghize jusqu'en vue de la grande chaîne de l'Hindou-Kouch. On pouvait même prévoir que la Russie dépasserait cette frontière, tant son avance était grande sur l'Angleterre, séparée de cette même chaîne par une zone de pays indépendants.

Mais de 1884 à 1890 les Russes demeurèrent immobiles, confiants en leur avance. Les Anglais, bien qu'inactifs en apparence, firent preuve de la plus grande habileté !

Poussant devant eux l'Afghanistan, État nominalement indépendant, mais en réalité soumis à leur influence, les Anglais lui firent absorber tous les territoires mal connus et sans maîtres bien déterminés qu'il a pu envahir dans la région des sources de l'Oxus. Cela fait, les Anglais intervinrent directement dans les pays voisins du Pamir non encore soumis à leur autorité, c'est-à-dire dans le Kafiristan et dans le Dardistan. Pour ce dernier pays, elle fit agir le Kachmir, soumis à son influence comme elle avait poussé en avant l'Afghanistan pour le haut Oxus. Dans le Kafiristan l'Angleterre agit elle-même. Avant 1891, il y avait dans ce pays une manière de souverain brigand, qui, au prix d'assassinats compliqués et nombreux avait fini par étendre son autorité sur le Kafiristan tout entier. A sa mort, ses fils se disputèrent son héritage. L'un d'eux Nizam, soutenu par les Anglais, s'installa à Tchitral mais fut tué dans une émeute, il avait accepté la présence d'un résident, le Dr Robertson qui avec 300 hommes se trouva assiégé dans la citadelle. Aussitôt 14.000 hommes réunis à Peschawer sous la conduite de sir R. Low s'engagèrent dans la vallée du Levat, puis dans celle de la Pendzkorah, où l'un des chefs indigènes, le Khan de Shir se déclara pour eux et débloqua le Dr Robertson. En même temps, une seconde colonne partie de Gilgit sous le colonel Killy arriva à Tchitral par le Nord après un trajet extraordinairement difficile. Toute cette région, couverte de montagnes presque infranchissables livrée jusqu'à présent à l'anarchie va constituer, sous l'autorité de l'Angleterre et avec le secours des fortifications que sait établir l'art européen, une zone de défense de premier ordre pour l'empire Indien (1895).

Naturellement les Russes s'inquiétèrent des progrès de l'Angleterre dans cette région du Pamir ; de part et d'autre on entra en négociations. Cette fois encore la diplomatie anglaise parvint à arrêter l'essor russe au Pamir. Le lac Victoria, au centre du plateau du Pamir, et le

cours de l'Ak-Su l'un des bras du Pandj, grand affluent de l'Oxus furent choisis comme bases du partage.

Le bassin de l'Indus fut attribué à l'Angleterre, qui demeure ainsi maîtresse de tous les débouchés de l'Hindou-Kouch.

Le bassin de l'Oxus était réservé à la Russie.

Les districts de Rochau et de Chigan demeuraient occupés par les Russes, mais le Badakchan était rendu aux Afghans. Le territoire compris dans la zone d'influence anglaise entre l'Hindou-Kouch et la ligne partant de l'extrémité orientale du lac Victoria et rejoignant la frontière chinoise faisait partie des Etats de l'émir d'Afghanistan. La Grande-Bretagne s'engageait à ne pas annexer ce territoire et à n'y établir ni postes militaires, ni ouvrages fortifiés (1895).

* * *

En s'installant à Gilgit en 1889, en plaçant sous sa domination directe le Daziristan en 1893, en occupant simultanément la vallée de Tchitral en 1895, l'Angleterre n'avait d'autre but que de surveiller la marche, et s'assurer l'avantage de la position pour arrêter les progrès de sa rivale vers le Nord (1). Le Foreign-Office avait bien promis aux belliqueuses tribus de montagnards musulmans, qui habitent les hautes vallées du Tchitral, d'évacuer leur contrée sans y occuper aucun fort, sans y laisser la moindre garnison, sans y lever d'impôts ne demandant que le droit d'y construire des routes ; mais cette convention ne fut pas exécutée, les routes furent bien construites, mais le pays ne fut pas évacué. « Abandonner la vallée du Tchitral » déclara M. Curzon auquel on reprochait de ne pas tenir ses engagements « ce serait une folie, ce serait confesser notre faiblesse et engager les Russes à s'avancer de ce côté. Nous ne le pouvons pas. » Cette raison n'a pas suffi à ses habitants et vers le milieu d'août 1897, on apprenait que les tribus Afridis, Orakzaïs et Namunds qui peuplent les pentes du Sefid-Koh et le massif du Yagkistan venaient de se révolter.

(1) L'acquisition de la vallée du Sirat et du Tchitral est de la plus haute importance pour la Grande-Bretagne, car elle ouvre la route la plus directe entre l'Inde et le Pamir. La distance de Peschawer à Tchitral par la vallée du Sirat est d'environ 320 kilomètres tandis que la route par le Kachmyr et Gilgit, la seule dont pouvaient disposer les troupes anglaises avant l'annexion de 1895, a plus de 960 kilomètres.

De toutes parts des bandes d'insurgés descendant des montagnes tombèrent à l'improviste sur les postes anglais, dont un grand nombre furent enlevés et la garnison massacrée; les forts d'Ali-Musjid et de Sundi-Kotal aux environs immédiats de Peschawer furent pris (26 août 1897).

L'opinion publique anglaise crut à une nouvelle défection de l'émir Abd-er-Rhaman, à une nouvelle victoire de la diplomatie russe : il n'en était rien. L'émir de Caboul se déclara étranger au soulèvement, refusa ses secours aux rebelles et parla même de coopérer à la répression.

De petites colonnes expéditionnaires tirées des garnisons voisines furent envoyées contre les tribus révoltées. L'une de ces colonnes opérant dans le Sirat, commandée par le Général Jeffrey, cernée par les insurgés fut obligée de se retirer avec de grandes pertes; celle du Général Bood, opérant vers la passe de Khyber attaquée de nuit fut dispersée.

Parfaitement armés et pourvus de munitions, les rebelles, enhardis par leurs succès, devenant chaque jour plus entreprenants et la rébellion menaçant de gagner les tribus voisines, le gouvernement de l'Inde dut décider la formation d'un corps expéditionnaire.

Le 1er Corps (Punjab-Corps) se concentra vers Peschawer. Son chef, le Général Sir William Lockkart, alors en congé en Allemagne, fut rappelé et reçut le commandement de l'expédition. L'effectif des troupes, grâce à quelques renforts expédiés d'Angleterre, s'élevait à près de 50.000 hommes.

Après quelques tentatives de réconciliation, l'armée expéditionnaire se met en marche vers la passe de Khyber où semblait s'être concentré le gros des tribus révoltées. Vers le 1er décembre, elle n'était encore qu'à une trentaine de kilomètres de Peschawer, ayant chaque jour à lutter et à repousser de vigoureuses attaques, quand, tout à coup le 15, le commandant en chef décida la brusque retraite de l'armée sous les murs de Peschawer.

« Je me retire des hauteurs — disait-il dans une proclamation adressée » à l'ennemi — à cause de la neige pour ne pas exposer mes troupes » aux rigueurs d'un tel climat, mais je ne quitte pas votre pays, j'y » demeurerai jusqu'à ce que vous ayez fait votre complète soumission » au gouvernement.

» Quoique puissent vous dire vos perfides conseillers, votre lutte

» contre l'Angleterre est pareille à une attaque de mouches contre des » lions.

» Je suis, pour beaucoup d'entre vous, un vieil ami. Je vous conseille » donc de vous soumettre et de rappeler dans vos villages vos femmes » et vos familles. »

En somme tout reste à faire pour le printemps prochain. L'acharnement des Afridis dans la phase finale de la retraite montre qu'ils ne sont ni vaincus, ni découragés. Néanmoins la campagne du général Lockkart n'a pas complètement échoué. En effet, le mot d'ordre a été, tout le temps, de dévaster le pays ennemi et de détruire tous les villages. Les Afridis ne souffrent pas encore des effets de cette destruction générale, effets qui, d'après les autorités anglaises, ne se feront sentir que dans quelques mois, lorsque les provisions qui restent encore seront épuisées.

D'ailleurs, quelque répétés qu'aient été les échecs anglais dans cette première campagne, cette révolte n'est pas de nature à renverser la domination des Anglais dans l'Inde, où à y changer leur situation. Les ressources dont l'Angleterre dispose lui permet une action enveloppante sous laquelle les montagnards révoltés, malgré leur indiscutable bravoure, seront définitivement écrasés. C'est une question de renforts jusqu'à concurrence d'un nombre de soldats qui ne dépasse pas les ressources de l'armée anglo-indienne et une affaire de millions qui ne feront pas défaut non plus.

Toutefois ces revers font pressentir l'irrémédiable faiblesse des Anglais dans l'Inde. Haïs, exécrés par les populations qui'ils exploitent et oppriment, que les hasards de la guerre amènent une troupe russe, quelque minime qu'elle soit, à la passe de Khyber et ce simple contact pourrait devenir le signal d'une insurrection générale des peuplades de l'Inde lesquelles s'allieraient à l'envahisseur pour chasser l'Anglais.

*
* *

Pour maîtriser les révoltes intérieures toujours à craindre dans un aussi vaste empire que celui des Indes, faire respecter l'ordre, assurer l'exécution des lois, repousser les attaques extérieures, la Grande-Bretagne entretient dans ses possessions de l'Hindoustan, une armée spéciale, composée de soldats anglais et de soldats indigènes. Cette armée anglo-indienne a paru sur tous les champs de bataille du siècle ; on la trouve à l'expédition d'Egypte de 1801 comme à celle de 1882,

dans les guerres de l'Afghanistan comme dans celles de Chine, d'Abyssinie ou de la Cafrerie. Elle constitue la partie la plus vigoureuse, la plus apte à faire campagne de l'armée britannique.

Avant 1859, l'administration des possessions indiennes était affermée, par le gouvernement britannique, à une vaste compagnie dite *Honorable East India Company*, qui avait, entre autres charges, celle de recruter et d'entretenir la plus grande partie de l'armée européenne des Indes.

En 1856 elle avait à sa solde :

9 bataillons d'infanterie,
1 régiment du génie,
Toute l'artillerie (39 batteries).

Le restant des troupes blanches, c'est-à-dire :

4 régiments de cavalerie,
22 bataillons d'infanterie,

appartenaient à l'armée anglaise et étaient appelées aux Indes : *Troupes de la Reine.*

L'effectif de ces troupes formant 33 bataillons, 20 escadrons et 39 batteries ne dépassait pas 41.000 hommes.

La Compagnie entretenait en outre :

155 bataillons d'infanterie indigène,
21 régiments de cavalerie indigène,

représentant un effectif de 220.000 hommes, ce qui faisait, pour l'armée des Indes, un total de :

188 bataillons d'infanterie,
104 escadrons de cavalerie,
39 batteries d'artillerie,
et 261.000 combattants.

Le commandement était aux mains d'un commandant en chef dans chacune des trois présidences de Bengale, Madras et Bombay. Le généralissime résidait dans la présidence de Bengale ; il n'avait aucune action sur les troupes de la Compagnie.

A la suite de l'émeute de 1857 et de la proclamation du 1er janvier 1859, aux termes de laquelle l'administration directe de l'Inde passait aux mains de la Couronne, cette organisation militaire fut réformée,

l'armée européenne locale supprimée et toutes les troupes rattachées à la métropole.

L'effectif des troupes de l'armée anglaise détachées aux Indes fut porté à 73.000 hommes répartis en :

53 bataillons d'infanterie.
36 escadrons de cavalerie,
88 batteries ;

et l'armée indigène, réorganisée fut divisée en :

133 régiments (1 bataillon) d'infanterie,
40 régiments de cavalerie.
12 batteries de montagne,
21 compagnies du génie

et un certain nombre de corps locaux à la disposition du gouvernement de l'Inde, qui portent l'effectif des troupes indigènes à :

141 bataillons d'infanterie,
160 escadrons de cavalerie,
12 batteries d'artillerie
et 144.000 combattants.

Cette armée, anglo-indienne, comptait en 1897 :

194 bataillons d'infanterie,
196 escadrons de cavalerie,
100 batteries d'artillerie
et 217.000 combattants.

Répartie en quatre corps d'armée, savoir :

Ier Corps d'armée	du Punjab,	Lieutenant-général	S. W. Lockkart.
IIe —	du Bengale,	Lieutenant-général	Elles.
IIIe —	de Madras,	Lieutenant-général	Mansfeld Clarke.
IVe —	de Bombay,	Lieutenant-général	Nairne.

dont le commandement en chef appartient au lieutenant-général Sir G. White (1er avril 1895).

Elle est répartie de la manière suivante dans les trois présidences :

Présidence du Bengale (Ier et IIe corps)	118.000	hommes.
— de Madras (IIIe corps)	56.000	—
— de Bombay (IVe corps).............	43.000	—

Obsédée par l'idée de la lutte qu'elle entrevoit plus ou moins prochaine avec la Russie, l'Angleterre a recherché partout le moyen d'augmenter sa puissance militaire. A l'imitation de la métropole, on a organisé des corps de volontaires. Aux termes d'une loi votée en 1896, le gouverneur général a le droit, en cas de circonstances critiques, d'appeler les *volunteers* au service militaire effectif. C'est, en cas de guerre, un apport de 27.000 Européens ou Eurasiens (métis) aux 73.000 soldats anglais prévus normalement au budget.

Ces corps de volontaires se répartissent en :

37 bataillons (dont un de tirailleurs montés, *le Mounted-Rifles*),
23 escadrons de cavalerie,
7 batteries d'artillerie.

Ce n'est pas tout. Depuis le jubilé de 1887, les grands Etats feudataires, voulant contribuer à la défense de l'empire, ont offert à la reine Victoria, des contingents d'infanterie, de cavalerie, s'élevant à 19.000 hommes, dont ils ont l'entretien, mais dont l'instruction est confiée aux officiers anglais.

Enfin, la police militaire de Birmanie, d'Assam et de Chittagong comprend 19.000 hommes.

En résumé, l'*Indian Army* comprend :

	Batail-lons.	Esca-drons.	Batteries.	EFFECTIF.
Indian Army .. { Troupes anglaises	53	36	65	73.000
Indian Army .. { Troupes indigènes	151	160	12	144.000
Impérial service Troops	14	18 1/2	2	19.000
Volunteers	37	23	7	27.000
Police militaire de Birmanie, etc	»	»	»	19.000
	245	237 1/2	86	282.000

Soit, un total de 280.000 combattants dont 220.000 hommes de troupes régulières, les autres étant susceptibles de servir comme troupes d'étape ou de garnison.

Les bataillons européens stationnés aux Indes sont détachés des

régiments de la métropole. Chacun de ces régiments comprend en principe :

1° Un dépôt, toujours stationné dans le district régimentaire de recrutement, en Angleterre ;

2° Un bataillon dans la métropole (*home bataillon*), en Angleterre ou dans les îles du Canal ;

3° Un bataillon à l'extérieur (*foreign bataillon*) qui se trouve soit aux Indes, soit dans les colonies, soit dans la Méditerranée.

Les effectifs des foreign-bataillons sont tenus au complet de 1.012 hommes. Au bout de huit ans, les officiers et les soldats de ces bataillons ont la faculté de rejoindre le home-bataillon et sont remplacés par des unités tirées de ce dernier bataillon.

Pour les troupes de cavalerie, on n'opère pas de la même manière : les différents régiments y sont envoyés à tour de rôle.

Quand un régiment de cavalerie stationné en Angleterre reçoit l'ordre de partir pour les Indes, il laisse dans la métropole un dépôt qui reçoit les recrues, les instruit et les expédie pour combler les vides du régiment de guerre. Chaque régiment compte 4 escadrons et 525 chevaux.

Toute l'artillerie anglaise ne forme qu'un seul régiment de 185 batteries qui en détache 88 dans l'Inde. La relève en est assurée comme pour la cavalerie.

Les régiments indigènes sont formés au moyen de volontaires principalement et presque exclusivement tirés du Punjab, les races du nord de l'Inde fournissant les meilleurs éléments de combat ; l'engagement est valable pour trois ans et peut être prolongé jusqu'à vingt et un ans, après lesquels le cipaye a droit à une retraite.

Depuis 1887, on a créé un système de réserve pour porter, en cas de mobilisation, les bataillons au complet de guerre. Tous les anciens cipayes y sont astreints ; il y a deux classes :

1° La réserve de l'armée active ;
2° La réserve de garnison.

Toutes les troupes sont commandées par des officiers anglais de l'Indian Staff Corps qui comprend deux catégories :

1° Les officiers employés dans les corps indigènes ou dans les services accessoires ;

2° Les officiers pourvus d'emplois civils, tels : les agents diplomatiques, les résidents, etc.

Toute l'infanterie anglaise est pourvue du fusil à magasin Lée-Metford, dont le projectile, de petit calibre, n'a pas, aux petites distances, un effet immédiat suffisant (1). L'artillerie est dotée d'un canon de 12 se chargeant par la culasse.

L'infanterie et la cavalerie indigènes ont reçu des fusils et des carabines Martini-Henry, en remplacement des Snieders qui arment maintenant les troupes de la police militaire de Birmanie. Quant à l'artillerie indigène, qui ne compte que des batteries de montagne, son matériel consiste en pièces démontables du calibre de 2 pouces 1/2 ($0^{m}0685$) ; les deux parties, la volée et la culasse se joignant bout à bout au moyen d'un tourillon-écrou.

Depuis une dizaine d'années on a créé des poudreries, des cartoucheries et toutes sortes d'établissements militaires (2), qui permettent à l'armée des Indes de se pourvoir sur place.

A première vue, cette armée de 280 mille hommes constitue donc pour l'Angleterre une force importante qui doit mettre, pour longtemps encore, l'Inde à l'abri des invasions étrangères. Cependant si on considère le dernier soulèvement des tribus Afridis, on est bien obligé de convenir que, dans cette armée des Indes, tenue constamment sur le pied de guerre, soumise à un entraînement de tous les instants, pourvue d'arsenaux, d'ateliers et de magasins, formée des meilleures troupes britanniques, rien n'est prêt pour une grande guerre.

A grand'peine on a réuni 50.000 hommes aux environs de Peschawer et les 2 ou 4.000 hommes de renfort qui y ont été envoyés depuis, ont dû venir d'Angleterre, tandis qu'à l'arsenal de Wolwich on travaillait jour et nuit pour pourvoir les colonnes d'opérations des choses les plus indispensables.

Comment se fait-il que sur 220.000 combattants, l'empire des Indes

---

(1) C'est dans la campagne de Tchitral (1895) que les Anglais se servirent pour la première fois du Lée-Metford. Le résultat des observations faites au point de vue chirurgical a été le suivant : aux petites distances de 2 à 300 mètres, le projectile produit un effet explosif et fait une grande blessure irrégulière, non seulement brisant l'os au passage, mais le pulvérisant complètement. Aux distances moyennes, la blessure est petite et franche, si le projectile rencontre un os, il y fait un petit trou net sans le briser. Aux grandes distances, le projectile fait de nouveau une vilaine blessure, le trou de sortie étant beaucoup plus grand que le trou d'entrée.

(2) Il existe aux Indes : *2 poudreries* : Kerkée, Ichapore ; *2 cartoucheries* : Kerkée, Dum-Dum ; *3 ateliers de construction de voitures* : Iatchyahr, Bombay, Madras ; *1 atelier de sellerie* : Cawnpore ; *1 fonderie* : Cossipore,

n'ait pu mobiliser, dans une circonstance aussi grave, que 50.000 hommes, manquant littéralement de tout, à quelques hilomètres d'une tête de ligne de chemin de fer et d'un camp retranché ?

Et tout d'abord, l'Angleterre peut-elle compter sur l'inaltérable fidélité des troupes indigènes ?

Dans un discours prononcé l'année dernière (1) le feld-maréchal Wolseley faisait le procès de la cavalerie indigène qu'il accusait d'être incapable de soutenir le choc d'aucune troupe européenne. Le reproche peut s'étendre à bon nombre de régiments d'infanterie, dont quelques-uns sont si mal notés, qu'il y aurait péril à les employer au feu.

N'a-t-on pas vu, dans le début de la campagne contre les Afridis (août 1897), trois compagnies d'infanterie indigène passer à l'ennemi avec armes et bagages ?

Même les bataillons, tels ceux de Goorkhas, qui se sont signalés par leur courage et leur fidélité et qui passent pour les meilleures troupes indigènes, manquent d'élan ; ils ne vont de l'avant que fortement entraînés et, on peut dire, que si dans une action, les huit officiers anglais d'un bataillon indigène sont tués ou mis hors de combat, le bataillon s'arrêtera ou battra en retraite.

Voilà pourquoi le gouvernement des Indes ne peut employer utilement qu'un nombre restreint de troupes indigènes, prises parmi celles qui ont donné des preuves sérieuses de fidélité, et pourquoi il ne peut dégarnir complètement certaines régions de soldats anglais, la présence de ceux-ci étant nécessaire pour maintenir les cipayes dans l'obéissance.

D'ailleurs, habituées à trop de luxe et de bien-être, les troupes anglaises comme les contingents indigènes, paraissent peu capables de prendre une part active à une campagne moderne où le mouvement est une condition indispensable du succès. Les impedimenta que traînent ces troupes à leur suite sont énormes : les hommes de troupe natifs ne pansent pas leurs chevaux ; il faut pour eux des palefreniers, des coupeurs d'herbes, des cuisiniers, des porteurs d'eau, un brancard et 6 porteurs pour 10 hommes : chaque officier monté a deux domestiques en plus de son ordonnance. Et tout cela, dans un pays où une armée en campagne doit tout emporter avec elle : vivres, fourrages,

---

(1) Déclaration de Glasgow, Juin 1897.

munitions et où souvent les transports ne peuvent se faire qu'à dos de mulets ou de chameau (1).

Dans de pareilles conditions, une armée de cent mille hommes devient impossible à faire mouvoir : elle ne peut que se tenir sur la défensive, autrement dit elle est à la merci d'une armée plus mobile.

*
* *

Les troupes russes qui ont pris part à la conquête et qui ont été laissées dans l'Asie centrale, pour en assurer la pacification, forment un corps spécial « l'Armée du Turkestan ». Les troupes cantonnées dans la province de Transcaspienne jouissent également de leur autonomie.

Ces troupes, qui ne sont pas embrigadées, comprennent :

I. — Armée du Turkestan :

32 bataillons d'infanterie,
16 stonias,
8 batteries d'artillerie,

présentant un effectif de 27.000 hommes.

II. — Troupes de la province transcaspienne :

11 bataillons d'infanterie,
12 stonias.
4 batteries d'artillerie.

Soit un effectif de 12.000 hommes.

Ces différents corps sont formés au moyen de recrues tirées de la Russie d'Europe qui y servent sept années et d'engagés volontaires tirés des populations soumises.

---

(1) Qu'on songe bien que dans la campagne du Tchitral en 1895, pour une division de 15.000 hommes, il n'a pas fallu moins de 35.000 animaux de transport (éléphants, bœufs, chameaux, ânes et mulets), sans compter les deux Impérial-Trains de Givalior et de Icypoore (1456 poneys avec 593 voitures).

« Dans notre prochaine grande guerre dans l'Inde, la question de temps sera un » facteur très important et l'armée qui pourra se mettre rapidement en mouvement » aura beaucoup d'atouts dans son jeu. Notre armée, dans l'Inde, est-elle prête » à ce point de vue dans le sens strict du mot ? Nous en doutons ».

(*Army and Navy Gazette* du 28 décembre 1895).

Jusqu'à présent, on n'a imposé aux habitants des provinces du Turkestan aucune obligation militaire et la loi du recrutement du 1er janvier 1874 ne s'étend pas aux territoires asiatiques.

A la mobilisation, ces forces sont augmentées par la transformation des bataillons-cadres en régiments de réserve (1), soit de :

7 régiments de réserve à 5 bataillons pour le Turkestan ;

2 régiments de réserve, l'un à 5 et l'autre à 2 bataillons pour la Transcaspienne.

Ce qui porte l'effectif de guerre des troupes de l'Asie Centrale à :

76 bataillons d'infanterie,
28 stonias,
12 batteries d'artillerie,

avec 57.000 combattants] réguliers, auxquels il convient d'ajouter les formations non prévues des contingents Kirggis et Turcomans, qui s'élèveraient facilement à une vingtaine de mille hommes.

La Russie peut espérer tirer de ces contingents indigènes, recrutés parmi les populations qui opposèrent à ses armes une si vigoureuse résistance à Géok-Tépé, un meilleur usage que l'Angleterre de certains de ses régiments natifs.

C'est qu'alors que l'Angleterre s'est abattue sur l'Inde comme un vampire, la Russie est apparue aux populations du Turkestan comme un sauveur. En assurant le rétablissement et l'entretien des canaux d'irrigation, elle a fait renaître l'agriculture presque complètement disparue ; elle a ravivé le commerce par une énergique répression du brigandage ; elle a rendu aux populations une prospérité et un degré

---

(1) L'organisation des troupes-cadres est une des particularités de l'armée russe; son but est de rendre l'instruction et la mobilisation de l'armée active indépendante de celles des troupes de réserve.

Le principe adopté est que la mobilisation ne change rien à l'organisation des corps actifs. Cette méthode a été trouvée tellement ingénieuse par les Allemands que ceux-ci l'ont adoptée dès 1894 et ont créé 173 quatrième demi-bataillons, qui ne sont autre chose que des troupes-cadres, qu'ils viennent de transformer en 20 régiments-cadres (1897).

En France, au contraire, on semble s'en tenir à l'encadrement des réserves par les éléments de l'armée permanente.

L'avenir prononcera sur la valeur relative des deux principes en présence.

de bien-être qu'elles ne connaissaient plus depuis longtemps, tout en respectant leur liberté et leur foi.

Le monde doit appartenir un jour à la Russie,

répètent comme une prophétie, Afghans et Turcomans et toutes les peuplades appellent cet heureux jour. C'est en vain que l'Angleterre cherchera à attacher à sa fortune, par des traités et de l'or, les émirs de Caboul, qu'un seul escadron turcoman paraisse à la passe de Khyber, l'Inde musulmane se soulèvera et l'Empire anglo-indien traversera une crise plus redoutable encore que la rébellion des Cipayes (*Cucheval-Clavigny*).

Malgré ses immenses ressources, la Russie ne pouvait, jusqu'à ces dernières années, rien tenter de sérieux contre les Indes ; en effet, ses possessions du Turkestan oriental ne communiquaient avec l'Europe que par la route établie à travers la steppe sibérienne et que les troupes les plus alertes ne pouvaient parcourir en moins de vingt-deux jours ; il fallait ensuite traverser ou contourner la mer d'Aral pour arriver à l'Oxus ; ce fleuve, qui n'est pas toujours navigable, conduisait au pied des contreforts les plus abrupts du Paropomisus où sont établis, d'étage en étage, comme autant de forteresses, les petits Etats vassaux de l'Afghanistan ; il eut fallu, avant d'arriver à Caboul, réduire l'une après l'autre, ces tribus belliqueuses : œuvre difficile qui eut toujours été à recommencer, et faire ensuite la conquête de l'Afghanistan lui-même.

Si, pour éviter ces difficultés presque insurmontables, on quittait l'Oxus au point où il cesse d'être navigable, pour se diriger de là sur la vallée du Mourgab ou celle de l'Heri-Roud, on avait à traverser un désert de sable absolument aride, où il aurait fallu porter jusqu'à l'eau pour faire boire les hommes et les chevaux et qu'il était impossible de franchir en moins de douze jours.

Cette deuxième route était donc aussi impraticable que la première. Il fallait en chercher une autre.

Ce fut le chemin de fer de Krasnovodsk à Samarcande qui l'ouvrit, et dès lors la Russie possédait le moyen de concentrer rapidement vers Hérat une armée d'invasion.

Aux forces de l'armée du Turkestan, il convient d'ajouter celles du corps du Caucase qui, grâce à la ligne Poti-Bakou et le Transcaspien, peuvent venir, en vingt jours, renforcer les contingents russes réunis sous Hérat ; elles comptent :

110 bataillons d'infanterie,
80 stonias,

32 batteries d'artillerie :
- 8 lourdes à 8 pièces,
- 10 légères à 8 pièces,
- 8 de montagne à 8 pièces,
- 6 à cheval de 6 pièces,

présentant, sur le pied de paix, un effectif, de 100.000 hommes, qui serait porté sur le pied de guerre, à 275.000 hommes, auxquels venant s'ajouter les 75.000 hommes de l'armée du Turkestan, formeraient une masse de 327.000 hommes, savoir :

224 bataillons d'infanterie,
108 stonias,

44 batteries (336 pièces).
- 10 lourdes,
- 17 légères,
- 9 de montagne,
- 8 à cheval.

Si nous comparons ces chiffres avec les effectifs de l'armée anglo indienne qui peut mettre en ligne :

245 bataillons d'infanterie,
237 1/2 escadrons de cavalerie,

86 batteries (516 pièces)
- 4 lourdes (éléphants),
- 49 légères,
- 22 de montagne,
- 11 à cheval,

et 280.000 combattants ;

nous voyons que l'avantage du nombre demeure à la Russie, mais qu'elle reste très inférieure au point de vue de l'artillerie, car elle ne peut opposer que 346 pièces aux 516 pièces de l'armée anglo-indienne.

Le service des transports, qui prennent dans ces régions, où l'on ne peut compter que sur soi-même, une importance capitale, et le matériel des convois laissent encore fortement à désirer.

Enfin, ce qui paraît manquer le plus à cette armée russo-asiatique, c'est l'organisation du commandement supérieur (1).

(1) Un ukase du 13 mars 1899 l'organise dans le Caucase.

* * *

L'armée russe se concentrant sur la ligne Merw-Samarcande-Margelan, peut se porter sur l'Afghanistan et les passes qui donnent accès aux Indes :

1° Par la route de Msched, Hérat, Candahar ;

2° Par la route de Merw, Pendjeb, Hérat, Candahar ;

3° Par le faisceau de routes partant de l'Oxus, se dirigeant vers Mazar-Chérif, Taschbourgan et convergeant sur Caboul, en empruntant la passe de Bamian ;

4° Par les routes qui mènent du Ferganah dans le Tchitral et le Swat par le Pamir, les hautes vallées de l'Oxus et la passe de Baroghil. Mais les routes du Pamir sont très difficiles et souvent rendues impraticables par les neiges, la passe de Baroghil, notamment, n'est accessible que de juin à septembre ; une armée nombreuse ne saurait les utiliser.

L'envahissement de l'Inde ne peut donc avoir lieu que par l'Ouest ; il s'ensuit que la route de Merw, Pendjeb, Hérat, Candahar, la plus courte et la plus accessible, semble devoir être l'axe du mouvement en avant des armées russes ; en outre, Candahar est le point stratégique le plus important de l'Afghanistan, puisqu'il commande toutes les routes qui de Hérat se dirigent vers l'Inde.

En admettant que l'armée russe soit parvenue à s'emparer de Candahar et maîtresse, par conséquent, de choisir sa route pour envahir l'Inde, elle devra éviter de suivre la route du col de Bolan qui s'ouvre droit devant elle, mais qui conduit soit à la mer, soit vers la partie la plus pauvre de la vallée de l'Indus ; elle aura tout avantage, au contraire, à se diriger sur Ghazni et Caboul, pour prendre la route de la passe de Khyber qui aboutit au Punjab et dans la vallée du Gange, c'est-à-dire dans les parties les plus peuplées et les plus riches : c'est, du reste, la route qui a été suivie par tous les conquérants de l'Inde. Dans ce cas, l'attaque de l'armée principale d'invasion sur la passe de Khyber serait utilement secondée par une démonstration au travers du Pamir, par la vallée du Swat et celle du Tchitral, menaçant les derrières de l'armée occupant Peschawer.

En présence de l'acheminement lent et continu des Russes, les Anglais ne sont pas restés inactifs. Prévoyant qu'une invasion russe —

si elle se produisait — ne pourrait s'effectuer que par l'ouest de l'Afghanistan, ils ont pris leurs dispositions pour prendre position, dès le début des opérations russes, sur la ligne Caboul, Ghazni, Candahar, afin d'occuper les débouchés extérieurs des passes d'où ils pourraient, avec plus de sécurité, observer les mouvements et l'approche de l'ennemi, laissant, à leurs alliés afghans, le soin de défendre seuls leur pays.

Pour assurer d'une façon plus complète la défense de cette partie des frontières, les Anglais ont fortement organisé la ligne Rawal-Pundi, Attock, Dera-Ismaël-Khan et fait d'Attock, devant servir de pivot de manœuvre, un important camp retranché où aboutit la voie ferrée ; ils ont soumis et annexé les tribus de la vallée du Tchitral jusqu'au col de Baroghil, dont ils tiennent tous les débouchés par les forts qu'ils viennent d'y élever ; ils ont construit de bonnes routes permettant à leurs troupes des déplacements faciles et ont augmenté leur réseau de chemin de fer sur la ligne de l'Indus. Pour pouvoir surveiller la direction du Pamir, ils ont établi un résident avec une petite garnison à Gilgit et à Gupis, fait construire une route de Srinagar à Gilgit et à Chalt et élevé un fort à 50 kilomètres plus au Nord, sur l'Hunza, pour garder le chemin, relativement facile, qui longe la rivière de Gilgit et celle de l'Hunza.

On travaille actuellement à la construction d'une route reliant directement Peschawer au Tchitral ; deux petites places fortes, Mastuj et Gaoumontet, près de Jassin surveilleront cette voie. Le fort de Schabidoullah au nord du Karakorum commandera la route de Yarkand à Leh dans l'Etat de Ladack.

La ligne ferrée du Punjab a été prolongée de Lahore à Djelam et à Rawal-Pindi; déjà, en 1883, elle avait été poursuivie jusqu'à Peschawer et un tronçon avait été amorcé sur Kouchalgar, afin de permettre la concentration des forces du Bengale et leur ravitaillement. Pour multiplier les centres de réapprovisionnement sur l'Indus, on avait construit les lignes Lalla-Moussa, Koundian et Lahore-Moultan, et postérieurement, on créait une nouvelle voie le long de l'Indus pour mettre Kurrache, le port le plus à proximité de l'Europe, en communication directe avec Attock, par Haiderabad, Moultan, Koundian et Kouchalgar ; en outre, la ligne de Quetta atteignait Tchaman à 120 kilomètres de Candahar.

Enfin, une voie ferrée mettant en communication directe le Punjab avec Pishin et Candahar est projetée, la direction Candahar-Hérat

étant la ligne à suivre par une armée anglaise qui aurait pour objectif de couper l'armée d'invasion de sa base d'opérations et du chemin de fer transcaspien.

CHAPITRE IV

LES FRANÇAIS ET LES ANGLAIS EN INDO-CHINE

De bonne heure l'aventureux esprit français avait poussé nos marins vers l'Extrême-Orient. Dès le XVIIe siècle, le nom et la puissance française étaient connus au Siam, dont le roi, conseillé par un grec nommé Phalkon, demanda, vers l'année 1680, l'appui du roi de France pour résister à la politique envahissante des Hollandais établis dans la presqu'île de Malacca. C'est à cette occasion que deux ambassades siamoises furent envoyées en France en 1682 et 1684 et reçues solennellement à Versailles. Une escadre, commandée par le chevalier de Chaumont fut envoyée à Bangkok et, en échange, de grands avantages furent consentis à notre commerce. Malheureusement les projets de traité n'eurent aucune suite : ni Louis XIV, ni ses successeurs ne surent tirer parti de la situation prédominante que le hasard nous donnait en Indo-Chine ; ils négligèrent ces lointains intérêts et la Révolution en effaça même le souvenir.

En 1749, un représentant de la Compagnie des Indes, envoyé par Dupleix, se rendit à Hué et obtint, grâce à un missionnaire français, Mgr Pigneau de Behaine, l'autorisation de fonder un établissement à Tourane. Nous ne réussîmes pas davantage à nous y fixer d'une façon sérieuse, bien que le souverain dépossédé Ghia-Loung eut envoyé, en 1787, un de ses fils à Louis XVI pour lui demander aide et protection et qu'à la suite de cette démarche un traité d'alliance fut conclu en échange de la cession de Tourane et de l'île de Poulo-Condor ; mais l'expédition projetée n'eut pas lieu, le gouverneur de Pondichéry ayant trouvé l'entreprise trop périlleuse. Toutefois Mgr de Behaine ayant embauché quelques officiers français, notamment le colonel Olivier, qui réorganisèrent l'armée siamoise, le roi Ghia-Loung parvint à reconquérir ses Etats : mais il se garda bien d'exécuter le traité dont la Révolution ne songea pas à exiger l'accomplissement.

Ainsi, au XVIIe et au XVIIIe siècle, la France pouvait, sans contestation possible, s'établir au Siam et en Annam et refaire là ce que Dupleix avait fait aux Indes. Le gouvernement de Louis XVI y aurait

trouvé l'occasion unique de réhabiliter aux yeux de la postérité la monarchie, dont la déplorable politique coloniale avait, au règne précédent, mis la France à deux doigts de sa ruine. Il ne le fit pas. Trop occupés à lutter contre l'Europe coalisée, la Révolution, puis l'Empire, n'eurent pas le temps d'y songer et cet empire Indo-Chinois fut perdu pour nous.

* * *

Après nous avoir arraché l'empire des Indes (traité de Paris, 1763), les Anglais en entreprirent la pacification ; puis ils songèrent à étendre leur influence sur les territoires avoisinants. Dès 1820, leurs négociants débordaient en Birmanie, où ils furent autorisés à entreprendre l'exploitation des forêts de teck. Des difficultés ayant surgi, elles furent réglées par le traité d'Yandabo par lequel la Compagnie des Indes annexait à son territoire les provinces d'Assam et d'Arakan. En 1852, après une nouvelle expédition, elle s'emparait du Pegou et du Tenasserim.

Devant ces procédés de brutale annexion, les souverains de la presqu'île indo-chinoise, qui s'étaient tous inféodés à la politique anglaise, furent pris de peur, et le roi de Siam, se rappelant ses anciennes relations avec la France, s'adressa à elle. Celle-ci ne sembla tout d'abord que peu disposée à répondre à ses avances ; ce n'est qu'en 1856 que l'arrivée à la cour de Bangkok de M. de Montigny, consul de France en Chine, amena la conclusion d'un traité de commerce des plus avantageux.

Hélas ! nous ne sûmes pas profiter de l'occasion.

Le roi de Siam avait offert des animaux comme cadeau à la France : on commit la faute de les laisser à Bangkok jusqu'en 1861, ce qui fut considéré par le roi comme une grave injure. De plus, au lieu d'envoyer solennellement au roi de Siam la ratification du traité de 1856, le gouvernement français ne le fit signifier que par l'intermédiaire du consul du Portugal à Bangkok. La diplomatie anglaise, par quelques avances et quelques concessions faites à propos, profita de ces fautes pour reprendre son influence à la cour de Bangkok.

En France, on n'attacha aucune importance à cet événement, mais en Angleterre on le considéra comme un nouveau traité de Paris.

* * *

Quel mobile poussait donc les Anglais, déjà maîtres de l'Inde, à

encore s'étendre sur la presqu'île indo-chinoise ? L'évolution industrielle du milieu de ce siècle qui a décuplé la production et menace la vieille Europe de pléthore. A sa production accrue, l'Angleterre comprenait qu'il fallait des débouchés nouveaux, comme à une natalité accrue, il lui avait fallu, au siècle précédent, des terres nouvelles ; en cherchant à étendre son influence jusqu'en Extrême-Orient, elle ne cherchait qu'à se créer de nouveaux clients.

En 1840, la Compagnie des Indes monopolisait le commerce de l'opium avec le Céleste-Empire et quand le « Fils du Ciel » effrayé des ravages causés par le poison voulut en interdire l'importation, l'Angleterre partit en guerre pour lui imposer la consommation d'un produit qui fait l'une des richesses de l'Inde. La flotte anglaise bombarda Canton, s'empara d'Amoï, de Ning-Po et de Shanghaï. Contraint de céder, le gouvernement chinois, par la convention de Nankin (29 août 1842), ouvrit cinq ports au commerce étranger, reconnut la liberté du commerce de l'opium, paya une indemnité de cent millions et donna Hong-Kong.

En 1856, l'Angleterre ayant eu à se plaindre de quelques procédés, bombarda une seconde fois Canton avec l'appui de la flotte française, désireuse d'affirmer la cordiale entente des alliés de Crimée. Par suite, la France se trouva engagée, en 1860, dans une folle expédition, où nos troupes se couvrirent en vérité de gloire (combat de Palikao), mais dont les Anglais devaient seuls retirer quelques avantages. Le traité de Pékin (1860) ouvrit de nouveaux ports au commerce étranger, donna le droit de résidence permanente pour les ministres européens et reconnut la liberté du culte chrétien.

Depuis, nous l'avons vu, les Anglais ont su acquérir une suprématie absolue dans les ports du Céleste-Empire (1).

*
* *

Mais dans ce vaste empire du Milieu, les chemins sont rares, les communications difficiles, et bien que le traité de Simonosaki (1895) ait ouvert le Yan-tse-Kiang à la navigation à vapeur, les routes les plus directes pour parvenir aux riches provinces centrales du Setchouen sont, les voies de pénétration du Sud, par les vallées parallèles de

---

(1) Tandis que l'Angleterre a 327 maisons commerciales représentées en Chine, la France n'en a que 19, la Russie 12, l'Allemagne 80, et l'Amérique 32.

l'Iaraouddy, du Salouen, du Meï-Nam et du Mékong, orientées Nord-Sud et qui semblent être autant de voies de communication naturelles entre l'Inde et la Chine.

Maîtres des Indes, les Anglais devaient tout naturellement être les premiers à chercher à entrer en relations, par voie de terre, avec la Chine centrale.

En 1868, le major Saden chercha à gagner les provinces méridionales chinoises en partant de Bhâmo, mais il fut arrêté par l'insurrection du Yunnam.

En 1874, M. Margary, parti de Shanghaï, remonta le Yan-tse-Kiang et réussit à atteindre Bhâmo ; il en repartit en 1875 pour refaire la même route en sens inverse, mais sa mission fut massacrée. Le ministre d'Angleterre à Pékin, M. Wade, réclama pour ce meurtre des réparations qui aboutirent à de nouveaux avantages commerciaux qui furent concédés aux sujets de S. M. britannique. Par la convention de Tche-fou (19 avril 1876), la Chine s'engageait à faciliter l'ouverture d'une voie commerciale avec la Birmanie, ouvrait quatre nouveaux ports et autorisait l'établissement d'un consul anglais à Tali (1).

En 1883, M. Colqhoun parcourut le pays, de Canton à Rangoon et chercha les voies de communication entre la Chine et la Birmanie. Parti de Canton, il remonta le Si-Kiang jusqu'à Pesé, traversa le Yunnam et entra en Birmanie par Tali et Bhâmo. M. Hallet refit ce même voyage en sens inverse, complétant ainsi le premier itinéraire.

Pendant ce temps, le gouvernement anglais prenant prétexte du massacre d'un de ses nationaux sur le territoire birman, accusa le roi de complicité dans le guet-apens, envahit ses Etats, s'empara de sa capitale et la confisqua (1885). Ce fut le premier pas. Depuis sir Mackensie a étendu l'influence anglaise jusque sur les territoires laotiens du Haut-Mékong. Baptisant ces vastes contrées du nom d'Etats Shans, il prétendit qu'ils rentraient dans la zone d'influence de la Birmanie et les annexa ; il alla même jusqu'à imposer le protectorat anglais à des territoires que la France avait réservés à son influence (1892).

---

(1) L'Angleterre est représentée en Chine par 21 postes consulaires, savoir : 1 Consulat général à Schanghaï, 19 consulats, 1 vice consulat ; la France n'en a que 14 : 1 Consulat général à Schanghaï, 8 consulats, 5 vice-consulats. 6 de ces postes sont de date récente : février 1897.

Après avoir longtemps borné son action en Asie à la protection des missionnaires — bombardement de Thuan-An (1856) ; débarquement de Tourane (1858) ; prise de Saïgon (1859) — la France poussée, elle aussi, par la nécessité de créer de nouveaux débouchés à son industrie, s'était subitement intéressée aux affaires d'Orient. Déjà, en 1859, elle avait occupé la Cochinchine ; en 1873, elle envoya le lieutenant Francis Garnier soutenir, sur le fleuve Rouge, les revendications de M. J. Dupuis. Par un hardi coup de main, Francis Garnier s'empara de Hanoï, mais il fut tué dans une sortie et le traité de Philastre vint détruire tout ce qui avait été acquis (1874). Ce malheureux traité ne fut pas lui-même observé, ce qui amena en 1883, une nouvelle expédition, celle du commandant Rivière, qui renouvela les exploits de Francis Garnier et périt d'une manière analogue. Pour venger sa mort, l'amiral Courbet prit d'assaut Sontay, mais devant l'intervention de la Chine, on dut organiser un important corps expéditionnaire. Le général Millot prit Bac-Ninh et tout parut fini par le traité de Tien-Sin (1884) ; mais un guet-apens fut tendu à nos soldats près de Bac-Lé et la guerre recommença. Pour arrêter l'invasion le général Brière de l'Isle lança sur Lang-Son le général de Négrier (1885) ; c'est alors que se produisit l'étrange panique qui fut si douloureusement ressentie en France. A ce moment l'amiral Courbet bloquait les côtes de la Chine, faisait sauter l'arsenal de Fou-tcheou, prenait pied à Formose et s'installait aux Pescadores. La Chine proposa la paix : le deuxième traité de Tien-Sin mit fin à la guerre et nous assura la possession du Tonkin (1885).

Dès 1843, le Cambodge s'était placé sous notre protectorat et, en 1883, on avait imposé au roi d'Annam notre suzeraineté.

Ainsi, en 1885 seulement, la France réalisait de haute lutte, la création de cet empire Indo-Chinois entrevu au XVII[e] siècle, mais que l'incurie de Louis XVI, l'insouciance de la Révolution en matières coloniales, puis nos luttes avec l'Europe, nous avaient empêché de fonder.

Une grande impulsion fut alors donnée aux missions d'exploration, pour étudier les besoins des populations de l'Hinterland de notre nouvel empire et amener un courant commercial vers nos possessions.

Le premier explorateur qui ait ouvert la route du Laos fut H. Mouhot (1858 à 1861). En 1868, les explorations du Commandant Doudart de Lagrée dans la vallée du Mékong et de M. Dupuis, en 1872, sur le Song-Koï firent connaître en partie le bassin de ces deux fleuves. Parmi ceux qui, en 1873, associèrent leurs efforts à M. J.

Dupuis pour la conquête du Tonkin, se trouvait un jeune médecin de la marine, le docteur Harmand qui, le premier, réussit à traverser les plateaux séparant la vallée du Mékong de la côte de la mer de Chine, devançant ainsi les explorations si fructueuses de la future mission Pavie (1877). Venu, quelques années plus tard, le docteur Neïss pénétra jusqu'au cœur de Laos (1882-84). M. de Lanessan, chargé d'une importante mission dans nos possessions indo-chinoises, lui succéda en 1886 ; puis après vint M. C. Gautier (1887-89). Mais la plus importante des missions qui nous ait révélé le Laos est, sans contredit, la mission dirigée par M. Pavie qui, de 1886 à 1889, explora le moyen Mékong et, en 1890, toute la région comprise entre le « Capitaine des fleuves » et la mer, comme autrefois le docteur Harmand. Les explorations du prince d'Orléans, en 1892 et en 1895, complétèrent ces renseignements.

Aussi, grâce à ces nombreuses explorations, notre influence s'étendit bientôt sur les principautés laotiennes établies sur les bords du Mékong. En 1892, un Consul français, M. Pavie, était installé à Luang-Prabang, sur le haut Mékong.

Mais les Anglais n'avaient pas vu sans une avide jalousie, le Tonkin et l'Annam passer entre nos mains et nos missions ouvrir à notre commerce des territoires qu'ils avaient pu, dans un temps, se croire réservés ; aussi, profitant de l'influence qu'ils possédaient à la Cour de Bangkok depuis 1861, poussèrent-ils les Siamois à empiéter sur les territoires de l'Annam. Ceux-ci installèrent des postes sur la rive gauche du Mékong et, pénétrant peu à peu dans les montagnes de Moïs, menacèrent de ne laisser au roi d'Annam qu'une étroite bande côtière.

Il fallut réagir et c'est de cette situation devenue intolérable que sortit le conflit de 1893.

*
* *

C'est le 4 février 1893 que M. Delcassé (*sous-secrétaire d'État aux Colonies*) affirma à la Chambre la nécessité pour la France de soutenir les anciens droits de l'Annam et du Cambodge. Des ordres précis furent envoyés au gouverneur général de nos possessions, M. de Lanessan, et le refoulement des Siamois commença. Durant l'évacuation, il se produisit à l'ouest de Vinh, un incident qui mit le feu aux poudres :

En évacuant Kham-Muong, le mandarin siamois remit une protestation à notre résident et demanda une escorte pour protéger sa retraite ; on lui donna une vingtaine d'hommes avec l'inspecteur Grosgurin. Traitreusement la petite troupe fut attirée dans une embuscade et massacrée. Le gouvernement français exigea une réparation. Abandonné par l'Angleterre qui cependant l'avait secrètement poussé à ces empiètements et réduit à ses propres forces, le Siam essaya néanmoins de résister. Par une action vigoureuse, la France le contraignit à céder.

Tandis que la division navale française de l'Extrême-Orient, commandée par le contre-amiral Humann se concentrait à Saïgon, l'aviso l'*Inconstant* et la canonnière *La Comète* précédés du *J.-B. Say* des Messageries fluviales de la Cochinchine, franchissaient le 13 juillet 1893, la barre du Meï-Nan malgré les forts siamois de Pak-Nam qui ouvrirent le feu contre nos navires et allaient mouiller devant le palais du roi qu'ils tenaient sous leurs canons.

L'agression du 13 juillet constituait de la part des Siamois une violation flagrante du traité de 1856 (1). Le gouvernement français fit signifier au gouvernement siamois l'ultimatum suivant :

1° Reconnaissance par le Siam des droits de l'Annam et du Cambodge sur la rive gauche du Mékong avec les îles du fleuve ;

2° Evacuation, dans le délai d'un mois, de tous les postes siamois situés sur la rive gauche du Mékong ;

3° Satisfaction à donner pour l'attentat de Khan-Muong et celui de Pak-Nam. Paiement d'une indemnité de deux millions.

Un délai dequarante huit heures était donné pour accepter cet ultimatum.

La réponse du Siam, adressée à M. Pavie, ne lui fut remise que deux heures avant l'expiration de ce délai. Invoquant le caractère vague des droits de l'Annam et du Cambodge, le gouvernement siamois exprimait ses regrets au sujet des derniers incidents, promettait les satisfactions compatibles avec la justice ordinaire, mais ne cédait la rive gauche du Mékong que jusqu'au 18° de latitude nord.

---

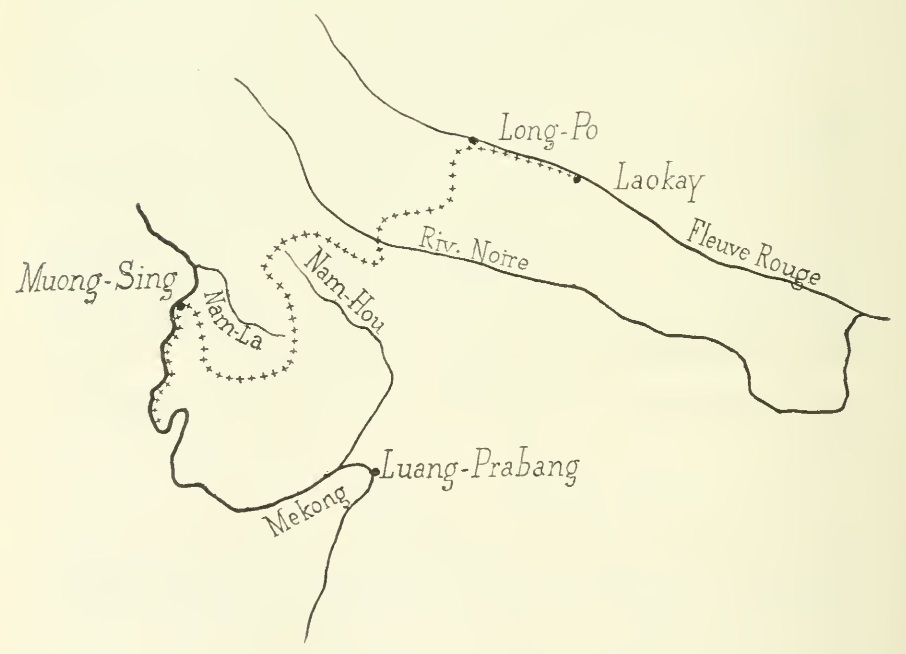
(1)..... pourront pénétrer dans le fleuve et jeter l'ancre à Pak-Nam les navires de guerre français, mais pour remonter jusqu'à Bangkok, ils devront avertir l'autorité siamoise et s'entendre avec elle sur le lieu du mouillage.

Ainsi la principale demande de la France était repoussée et l'influence de l'Angleterre tendait à nous enlever cette principauté de Luang-Prabang, sur le haut Mekong, qui avait jadis et si longtemps payé tribut à l'Annam, dont elle était vassale.

Cette réponse du gouvernement siamois était le signal de la guerre. La flotte de l'amiral Humann vint bloquer le Meï-Nam et la déclaration de guerre fut notifiée aux puissances. Mais les préparatifs faits, tant en Cochinchine qu'en France pour une expédition, déterminèrent le gouvernement siamois, après de salutaires réflexions et malgré le pression de l'Angleterre, à accepter dans son intégrité l'ultimatum du 20 juillet.

M. Le Myre de Villers, désigné par le Parlement, fut chargé de négocier avec le Siam le traité de paix qui fut signé le 1er octobre 1893.

Les événements semblaient tourner contre l'Angleterre : l'opinion publique s'en émut de l'autre côté de la Manche et le dépit britan-



FRONTIÈRE NORD-OUEST DU TONKIN.

(*Accord du 20 Juin 1895. Convention du 15 Janvier 1896*).

nique se manifesta sous forme d'interpellations violentes à la Chambre des Communes (Discours de M. Curzon), de protestations de la presse

(*The peoples and politics of the Far East-Norman II.* —), et des chambres de commerce.

Malheureusement, le Foreign-Office réussit à nous faire admettre le principe d'un Etat tampon dans le Haut-Mékong, en vertu des droits imaginaires dont il arguait sur les Etats Shans.

Cet état eut été pour nous une source de conflits et d'ennuis de tous genres, si l'attitude que nous observâmes vis-à-vis de la Chine lors de la guerre sino-japonaise (1894-95) n'avait amené cette puissance à nous faire d'importantes concessions par l'accord du 20 juin 1895, qui régla la question des frontières du Tonkin et de la Chine.

Partant de Long-Po, la frontière atteint la rivière Noire à son confluent avec le Nam-La ; de la rivière Noire au Mékong, la rivière suit une direction Sud-Ouest, laissant à la France la vallée du Nam-Hou et celle du Nam-La à la Chine, pour couper le Mékong en amont de Muong-Sing. Mais les agents anglais des Etats Shans, lord Lamington, MM. Archer et Scott refusèrent de reconnaître la validité de ce traité et ils firent occuper Muong-Sing par leurs troupes. Des négociations s'engagèrent et aboutirent à la déclaration du 15 janvier 1896, qui neutralisait la vallée du Meï-Nam. Anglais et Français s'interdisaient mutuellement d'y pénétrer et donnaient comme limite aux Etats Shans, le thalweg du Mékong de Nam-Huock à la frontière de Chine.

A la suite de cette convention, Muong-Sing qui avait été occupé par les troupes anglaises, nous fut restitué.

(*A suivre*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1899.

L'INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE

Visite faite le 8 Mars 1899.

Organisateurs : MM. O. Godin et E. Cantineau.

Labor omnia vincit improbus.
Virg. Géorg.

Lille a toujours été une cité importante, maintenant encore elle est comme un capitale secondaire, celle de la région du Nord de la France ; elle est non seule-

ment le centre des intérêts matériels de cette contrée au point de vue du commerce et de l'industrie, mais elle est aussi la plus importante ville de province par ses Universités ; par la multiplicité de ses Écoles artistiques, commerciales et industrielles ; par ses Sociétés savantes d'étude et de diffusion : par ses Associations amicales d'enseignement théoriqne et pratique, etc. Aussi, peut-on dire qu'elle est également un centre intellectuel qui ne le cède qu'à Paris, la ville unique au point de vue du goût, de l'art et de la science. Chauvinisme ! diront peut-être quelques intéressés ; non, mais patriotisme. La vanité, mère des rivalités, le cède ici à la vérité qui est à l'ordre du jour et ne doit engendrer que l'émulation.

La Société de Géographie de Lille, dont le mandat est la diffusion des connaissances géographiques, élargit son programme quand il s'agit de la région où elle siège ; elle se fait la protectrice, dans la mesure de ses moyens, de tous les enseignements qui peuvent rendre la jeunesse lilloise, la nouvelle génération, plus instruite et plus sagement expérimentée, par cela même plus confiante dans sa valeur, c'est-à-dire plus vaillante et plus entreprenante. Aussi a-t-elle été heureuse d'obtenir, à la demande de quelques-uns de ses membres, l'autorisation de visiter l'Institut Industriel du Nord de la France qui, après bien des vicissitudes, est devenu un établissement de haute valeur, grâce à des conditions que nous verrons habilement mises à profit par ses directeurs.

Le 8 Mars dernier, un groupe important de Sociétaires se présentait donc rue Jeanne-d'Arc, à l'Institut, et était reçu par M. Bienvaux, le savant et actif sous-directeur, qui leur souhaitait la bienvenue en termes aimables, satisfait, disait-il, de pouvoir montrer combien on s'efforce d'appliquer à l'industrie les résultats scientifiques nouveaux obtenus par les professeurs de l'Université, toujours occupés à de nouvelles recherches. L'Institut Industriel est ainsi comme une école d'application se rattachant idéalement à la Faculté des Sciences ; et malgré son indépendance absolue, il est comme un rameau fructifère de l'Université, fécondé par les effluves de la pensée et le rayonnement des études progressistes.

L'Institut Industriel du Nord est un établissement public départemental d'enseignement technique supérieur fondé à frais communs par la ville de Lille et le département du Nord, qui reste seul chargé de la direction. Il s'élève sur le vaste quadrilatère de terrain de 7.616 ^{m2} situé entre les rues Malus, Jean-Bart, de Bruxelles et Jeanne-d'Arc ; sur cette dernière s'ouvre l'entrée principale, tandis qu'en bordure de la rue de Bruxelles, c'est-à-dire du côté opposé, sont les logements avec jardins du directeur et du sous-directeur.

L'ensemble des bâtiments de l'École forme un rectangle d'environ 65 et 75 m. de côté ayant au centre une vaste cour de récréation ; les façades sont réunies par 4 pavillons d'angle qui ressortent un peu, elles sont percées de larges fenêtres garnies de grilles ; toutes les constructions sont en briques ; l'aspect architectural est agréable, mais sévère dans une juste mesure ; l'entrée principale est seule ornée d'un fronton en plein cintre dont le tympan porte le millésime de 1872, environné d'attributs sculptés dans la pierre. Du reste, la phototypie ci-annexée montre cette façade et celle de la rue Malus (cliché dû au talent et à l'obligeance de M. O. Godin).

Un large vestibule donne accès, même aux voitures, directement sur la cour centrale, au bout de laquelle la grande horloge, insensible aux velléités suggestives des élèves, leur indique, inexorable, les heures craintes ou désirées ; nous pénétrons à gauche dans le parloir orné de travaux d'élèves. A côté se trouvent : le Secrétariat, le bureau de l'Inspecteur-Économe, celui du Directeur et la salle des professeurs.

Nous commençons aussitôt notre visite, mais bientôt arrive l'éminent Directeur,



INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE.

M. Gruson, inspecteur-général des Ponts et Chaussées qui, avec sa cordiale obligeance, veut nous faire lui-même les honneurs de son important domaine. Il va, sans nous faire suivre les étages, nous montrer successivement chacune des trois sections, de mécanique, de chimie et d'électricité qui constituent la division de génie civil restant seule de l'organisation primitive.

Nous voyons d'abord un amphithéâtre de cours où nous remarquons l'excellente disposition des banquettes, présentant une courbure qui rapproche du maître les élèves des extrémités et facilite l'audition par une position de face moins incomplète ; derrière les bancs, se trouve dans la même salle, fort grande du reste, un gymnase peu compliqué qui sert de distraction hygiénique. Passant près du réfectoire situé au sous-sol, nous y descendons, et tout en remarquant la simplicité austère de l'installation des salles où mangent 160 élèves, nous admirons l'extrême propreté et l'ordre qui règnent dans l'immense cuisine dont les nombreux et vastes ustensiles nous font supposer que les cuisinières ont de robustes appétits à satisfaire. Un tambour que nous venons d'apercevoir, nous indique que les commandements en exécution du règlement journalier se font au son de cet instrument.

En remontant, nous entrons dans l'aile gauche où est installée la section de mécanique. Dans chacune des 3 sections l'enseignement se divise en 3 années ; la première est toujours la plus nombreuse, car les difficultés croissantes des études amènent des éliminations volontaires et une sélection par les examens de fin d'année, dans lesquels il faut obtenir un minimum de 12 points pour passer dans le cours de l'année suivante ; cependant on peut être autorisé à doubler les années de cours. Il y a quelques cours et exercices pratiques qui sont communs à plusieurs sections. Un cours préparatoire est organisé à l'intention de certains élèves qui désirent fortifier leur instruction pour être mieux disposés à l'étude du programme des 3 années.

Nous visitons au premier étage une salle d'étude où travaillent les élèves de troisième année qui vont obtenir leur diplôme, puis une salle de conférences où sont les élèves de seconde année de génie civil ; nous y remarquons un boursier nègre du Ministère des Colonies, venu de l'École des Arts et Métiers de la Martinique.

Nous voici maintenant dans la salle d'étude des élèves de première année qui sont bien nombreux, mais sur une cinquantaine environ, la moitié à peu près arrivera au diplôme d'ingénieur civil ; beaucoup d'autres n'auront qu'un certificat de capacité.

Nous remarquons dans toutes les salles l'éclairage électrique qui a été installé par les élèves de la section d'électricité.

Nous descendons alors au rez-de-chaussée où se font les cours pratiques ; voici un atelier de menuiserie, où des élèves font des travaux imposés et parfois d'autres dûs à leur initiative ; c'est la *modèlerie* contenant une raboteuse mécanique, 5 tours à bois et 16 établis de menuisier. Puis voilà l'*atelier d'ajustage*, avec raboteur, fraiseuse, perceuse, mortaiseuse, étaux-limeurs, tours à chariot et de précision, cisaille, meule, etc., que la vapeur met en mouvement et de plus 40 établis avec étaux à pied. Plus loin, est une salle d'essais avec 2 machines, une de 5 tonnes verticale et une de 10 tonnes horizontale pour les essais des métaux par traction, compression et torsion ; on y essaie aussi tous les matériaux : bois, pierre, briques, etc. On y a essayé une série de fers destinés à la confection des tabliers de ponts pour le Métropolitain et d'autres devant servir pour le pont Alexandre III entrepris par la Compagnie de Fives-Lille. Nous assistons à l'essai d'un barreau ou *éprouvette* de 200 $^m/_m$ à peu près de longueur ; elle résiste bien à 6.000 k^{os} de traction,

ne gagnant que 6 m/m ; à 7.200 kos elle gagne 15 m/m, puis elle s'allonge avec une progression bien plus rapide, de 30 m/m sous un effort de 7.620 kos, enfin de 42 m/m par une traction de 7.680 kos, se brisant alors avec un bruit sec. M. Codron, le Directeur si expérimenté des travaux pratiques nous explique obligeamment ces opérations dans tous leurs détails et nous guide dans tous les autres ateliers. Il nous montre une machine de son invention pour essayer les métaux, elle figurera à l'Exposition de 1900, et un nouveau moteur à pétrole construit par un élève.

Nous entrons dans une salle où les nombreux élèves du cours préparatoire font des croquis de pièces mécaniques. Nous passons par la salle où 4 dynamos travaillent maintenant à charger la batterie d'accumulateurs de 92 éléments « Tudor » qui fournit l'éclairage de la soirée et au besoin une force motrice à divers laboratoires. Il y a dans cette salle tous les appareils concernant la production de l'électricité, la mesure de tension, etc., qui servent aux démonstration. Un moteur à gaz de 35 chevaux actionne directement une dynamo à 4 pôles de 180 ampères à 110 volts : il y a aussi un alternateur Siemens.

Voici maintenant la machine à vapeur motrice, près de laquelle des élèves sont occupés à vérifier la stabilité de la marche avec un appareil automatique qui trace des diagrammes indicateurs que l'on calcule avec le planimètre d'Amsler. A côté, se trouve la salle du générateur semi-tubulaire Meunier de 50 m² de surface de chauffe avec réchauffeurs et épurateur d'eau d'alimentation ; les élèves chauffent par les nouveaux foyers Meldrum dont le tirage artificiel est opéré par des injecteurs spéciaux d'air et de vapeur sur des grilles à barreaux peu espacés, ce qui permet de brûler activement et avec profit des fins charbons. Nous sommes ici dans l'annexe que suit une cour où est une forge à 8 foyers avec soufflerie mécanique qui sert aux élèves pour confectionner ou remettre en état leurs outils, car on les initie à tous les travaux, même les plus modestes, qu'il peut être utile de ne pas ignorer dans leur profession.

Nous visitons ensuite l'étage où est l'atelier de filature et de tissage nouvellement réinstallé ; nous voyons là un grand nombre de machines à travailler le coton, le lin, la laine et la soie qui ont été offertes ou prêtées par la Société alsacienne de constructions mécaniques ; voici une peigneuse qui vient des ateliers de Belfort, une autre des ateliers de Mulhouse, il y en a pour environ 30.000 fr. Voici une salle où sont les machines pour peigner le lin, d'autres pour le filer au sec et au mouillé ; outre ces machines à teiller, peigner, carder, filer, etc., il y a 10 métiers à tisser mécaniquement, 10 à tisser à la main et des appareils pour les essais des fils.

Nous passons alors dans la section de chimie, logée dans l'aile opposée à l'entrée, là où nous avons vu l'horloge et où il n'y a pas d'étage. Voici un laboratoire où M. Duvillier dirige les travaux pratiques des nombreux élèves de première année ; on y étudie les propriétés du bicarbonate d'ammoniaque ; la salle est vaste, mais le parfum qu'on y triture est pénétrant, il n'a rien de précisément agréable, surtout pour les dames qui ont désiré nous accompagner, soucieuses, peut-être, de l'avenir de leurs fils. Dans la salle de seconde année, les élèves sont appliqués à établir le dosage du fer et du manganèse dans du minerai, dont chacun a reçu un morceau. Dans un troisième laboratoire, les anciens cuisinent également des substances peu appétissantes ; partout des balances, des appareils à distiller, des fours à moufles, des étuves, des fourneaux à hottes et appels de tirage et de ventilation perfectionnés servent aux expériences avec une multitude de ballons, de cornues, de verres à réactions, d'éprouvettes, etc., etc. Le laboratoire du chef des travaux, M. Guenez, l'éminent chimiste du laboratoire des Douanes, est un sanc-

tuaire où ne pénètrent pas les élèves, il termine la série des installations dans cette aile construite il y a deux ou trois ans.

Nous voyons en passant une grande salle de récréation ; vide, elle nous intéresse moins que ceux qui en usent et nous gagnons dans l'aile droite la section d'électricité dont l'électricien bien connu, M. Henneton, est chef de laboratoire. En ce moment, nous voyons une équipe de deuxième année occupée, sous la direction du professeur, à souder des câbles ; chacun fait son travail à son banc, avec ses outils, son étau, son fer à gazoline, ses pinces et ses bouts de câbles. On nous montre une grande dynamo-réceptrice Gramme de 40 ampères, puis une petite et d'autres appareils, tous construits et montés par les élèves. Nous voici dans la salle de photométrie, où l'on étudie les appareils d'éclairage, puis dans le laboratoire, où les élèves de troisième année se livrent à l'opération délicate du réglage des lampes, chaque élève a la sienne sur laquelle il travaille : nous saluons parmi eux le major-général de l'école, qui espère mériter et recevoir la grande médaille d'or qu'offre chaque année la Société Industrielle. Une subdivision fait la critique de l'éclairage installé à l'école par des prédécesseurs et indique les corrections à faire.

Nous passons dans l'amphithéâtre de physique et à travers la salle des appareils qui servent aux démonstrations et aux travaux, puis nous pénétrons dans le laboratoire de microbiologie industrielle installé par M. Rolants, pharmacien supérieur, chef du laboratoire des fermentations industrielles à l'Institut Pasteur ; il enseigne aux chimistes de troisième année le mystère des fermentations qu'ils étudient : les fabrications de l'alcool, de la bière, du pain, etc. ; là encore des microscopes, des étuves spéciales et de la verrerie à profusion servent aux travaux.

Enfin pour tout connaître, nous devons une visite aux dortoirs de l'internat situés à l'étage de l'aile droite où nous sommes. Nous les traversons ; ils sont supérieurement installés ; ce sont de vastes salles bien aérées divisées par des cloisons en bois hautes de 2 mètres en petites chambrettes ouvertes par le haut, ayant chacune leur porte sur un corridor central ; l'ameublement est restreint mais bien suffisant : un lit, une haute armoire pour vêtements, une armoire au linge, plus basse et servant de lavabo, une table, un escabeau et il reste place pour une malle. Quant au décor, les élèves sont autorisés à épingler sur la boiserie, des portraits ou des gravures convenables ; nous y remarquons de nombreux chromos représentant M. Félix Faure, le Tzar ou des événements coloniaux, ou bien encore des fleurs et parfois aussi des machines ou des constructions métalliques renommées, sans doute dans les chambres des plus ardents et infatigables piocheurs.

Il y a plusieurs escaliers d'accès à ces dortoirs en prévision d'incendie.

Nous terminons notre visite par la bibliothèque (3.600 volumes) où les élèves de troisième année trouvent des ouvrages précieux à consulter pour leurs travaux et les professeurs des renseignements complémentaires pour leurs cours.

L'Institut Industriel, après de nombreuses péripéties et des modifications nécessitées par des réformes dans l'enseignement, n'a pas cessé depuis sa reconstitution de prospérer d'une manière assez régulière, grâce au dévouement et à la haute compétence de ses directeurs, habilement choisis parmi les ingénieurs de l'État. Ces directeurs sont, depuis la création définitive de l'Institut : M. Masquelez, le réorganisateur en 1872 ; puis M. Obry, ingénieur des Mines, en 1883 ; M. Étienne, ingénieur des Ponts et Chaussées, en 1885 ; M. Soubeyran, ingénieur des Mines, en 1886, et en dernier lieu, en 1892, M. Gruson, ingénieur en chef du Département, maintenant inspecteur général des Ponts et Chaussées. Ces ingénieurs obtiennent plus facilement que d'autres personnes le concours des professeurs des Facultés et des ingénieurs leurs collègues, pour l'organisation supérieure des enseignements théoriques et pratiques.

Causes et origines de l'Institut Industriel du Nord. — Derode nous dit quelque part, qu'en 1751, la Chambre de Commerce de Lille demanda l'établissement d'un cours public de mathématiques et Victor Delrue constate, qu'en 1790, il existait des classes de dessin, d'architecture et de mathématiques créées par les membres du Magistrat. Plus tard, en 1795, le département du Nord obtint 3 des écoles centrales créées par la Convention à raison de une par 300.000 habitants et celle de Lille s'ouvrit en 1797. Elle prospérait avec 170 élèves, quand, le 11 floréal an X (1er mai 1802), un décret remplaça ces écoles par des écoles préparatoires aux Lycées. Enfin, les lois des 10 mai 1806 et 17 mars 1808 établirent l'édifice universitaire, avec un Lycée à Douai et un Collège à Lille, qui devint rapidement égal, sinon supérieur, au premier ; cependant il ne fut reconnu collège royal qu'en 1846 pour être bientôt, par l'effet de 1848, créé Lycée républicain le 29 août 1850 et impérial en 1852, puis récemment appelé Lycée Faidherbe pour perpétuer le souvenir d'un de ses plus glorieux élèves. Mais l'enseignement secondaire n'a jamais pu répondre aux besoins du commerce et de l'industrie, même celui dit « spécial » créé dans ce but et dont le programme ne contenait cependant rien de technique, rien qu'un peu de développement des mathématiques appliquées ; grande était l'erreur, complet fut l'échec.

Depuis longtemps, des hommes éclairés s'intéressant à l'avenir commercial de notre cité, songeaient à la nécessité d'établir des cours répandant des connaissances scientifiques propres à développer le progrès de l'industrie. Aussi, en 1817, on vit à Lille s'ouvrir le cours communal gratuit de physique professé par Delezenne, et en 1823, celui de chimie industrielle professé par Kuhlman, élève de Vauquelin ; puis, en 1829, on créa des cours de dessin linéaire, de géométrie et de mécanique appliqués aux arts, et on parla déjà d'une École d'Arts et Métiers, semblable à celle de Châlons ; l'idée a mis un demi-siècle à se réaliser.

Lors de la création de la Faculté des Sciences, le 22 août 1854, les professeurs Pasteur, Lamy, Mahistre et Lacaze-Duthiers, ce dernier survivant seul aujourd'hui, répandirent à flots la science par des cours publics qui eurent la plus grande vogue, comme je l'ai dit jadis à propos de l'Université de Lille en 1896. Ce fut surtout à partir de la création de cet enseignement supérieur que de nombreux jeunes gens, industriels par destination, ayant puisé à volonté des connaissances théoriques approfondies avec un peu de pratique, se livrèrent selon leur imagination, à l'étude des perfectionnements nécessaires à l'industrie et le progrès marcha à grands pas. Rapidement aussi on sentit la nécessité de coordonner les nombreuses méthodes et découvertes, de les corriger et de les perfectionner l'une par l'autre ; c'était le besoin d'un enseignement nouveau qui surgissait impérieux, il fallait spécialiser et rendre plus techniques les cours scientifiques destinés aux futurs industriels et à leurs collaborateurs.

Dès le 1er octobre 1854, s'ouvrit une *École professionnelle* subventionnée par la ville et le ministère de l'Instruction publique, mais son enseignement fut trouvé trop théorique, elle n'eut point de succès et elle laissa en deux années un passif important (42.000 fr.), elle n'avait que 12 pensionnaires. Le Préfet décida le Ministre à tenter un nouvel effort, la ville loua les bâtiments historiques de la rue du *Lombard*, appartenant aux Hospices et rattacha la nouvelle École professionnelle à l'École primaire supérieure qui existait depuis 1837, organisée un peu après la loi de juin 1833 (ministère Guizot). D'après le programme, les élèves suivaient, pendant les deux premières années, les cours de cette École supérieure, complétés par des leçons pratiques ; mais pendant la troisième année, l'enseignement professionnel était seul donné aux élèves suffisamment préparés pour le recevoir et en profiter. Cependant, les encouragements espérés de la part du Conseil municipal

furent absolument négatifs, et malgré la considération générale, méritée du reste, dont jouissait le nouveau Directeur, M. Bernot, inspecteur primaire, les résultats furent très médiocres, le nombre d'élèves resta insuffisant, et en 1860, l'École fut sur le point d'être fermée.

C'est alors que fut créé, sous le patronage de la Société des Sciences, le cours public pour les chauffeurs, lequel a reçu depuis une grande extension.

Le Directeur de l'École professionnelle, toujours plein de courage et de ténacité, réorganisa de nouveau le programme des études et donna à son œuvre le nom d'*École impériale des Mines et des Arts industriels.* On augmenta le prix de la pension, ayant maintenant en vue l'instruction préparatoire des fils d'industriels pour : 1° la construction des machines ; 2° la filature et le tissage ; 3° la chimie industrielle et agricole. L'enseignement fut de deux années se complétant par une troisième affectée à l'étude des mines et de leur exploitation ; l'examen d'entrée portait sur les matières du baccalauréat ès-sciences. Lille récompensa tant de persévérance en accordant la restauration du local et 1.000 fr. de gros mobilier ; le département, de son côté, vota 7.000 fr. de bourses. Le nombre des élèves arriva vite à 60, mais ne put dépasser 90. La funeste guerre de 1870 amena une nouvelle décadence et les Écoles techniques de Mulhouse nous furent enlevées en même temps ; notre région industrielle s'inquiéta de cette situation et on se tourna vers l'État pour qu'il créât une École professionnelle, mais toute insistance fut vaine. Alors, la ville et le département, dans un élan de ce patriotisme général dont les effluves semblaient alors saturer l'air, s'occupèrent avec dévouement de la question et chargèrent M. Masquelez, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des travaux municipaux, d'aller étudier en Alsace et en Belgique, les Écoles industrielles.

Dès 1872, cet éminent ingénieur déposa non seulement un rapport, mais un projet et bientôt, par un accord heureux et profitable des initiatives, daté du 5 octobre 1872, l'Institut Industriel et Commercial du Nord fut créé et il fut décidé qu'un essai de 3 années se ferait dans l'ancien local de la rue du Lombard pendant la construction et l'installation de nouveaux bâtiments ; l'inauguration de l'Institut actuel eut lieu en effet en octobre 1875. M. Masquelez, nommé Directeur, réussit par un dévouement égal à son habileté, à réunir un personnel de haute valeur et à établir dès le début jusqu'à 19 sections d'enseignement. On constata bientôt que l'on était cette fois sur la bonne voie et que le local allait être insuffisant ; heureusement, on avait eu une confiance prévoyante, le 2 septembre 1873 la ville avait adopté une convention avec le département, par laquelle elle donnait 7.616 ^{m2} de terrain évalué 380.000 fr. à 50 fr. le mètre, pendant que celui-ci votait 700.000 fr. pour la construction et le matériel de l'Institut actuel. Tandis que, dans la rue du Lombard, la surface de toutes les salles consacrées à l'enseignement était de 1.349 ^{m2}, elle était de 4.413 m ^{m2}, c'est-à-dire presque quadruple dans l'Institut nouveau.

A l'instigation de M. Masquelez, la Société Industrielle de Lille accorda 5.000 fr. pour compléter le premier outillage ; cette largesse donna lieu à des espérances qui furent déçues ; mais le Ministre du Commerce alloua des subventions s'élevant jusqu'à 10.000 fr., et le succès s'affirmant fit naître l'enthousiasme : Calais, Valenciennes, Tourcoing, Denain, la Chambre de Commerce de Dunkerque firent comme Lille et créèrent de nombreuses bourses, puis le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne imitèrent le Nord en votant des subventions.

L'Institut courut cependant encore une fois un danger ; en 1874, l'État voulant établir à Lille une École d'Arts et Métiers, on proposa au Conseil général la suppression de l'Institut ; heureusement, les nombreux industriels de la région

s'émurent et prouvèrent qu'il n'y avait point de double emploi et que les 2 écoles ne pouvaient que se compléter pour former un système plus perfectionné d'enseignement industriel théorique et pratique, on s'en est convaincu depuis lors. Du reste, l'École Impériale Technique de Moscou qui reçut un grand diplôme d'honneur à Paris à l'Exposition de 1878, est depuis longtemps la preuve de cette assertion, mise en pratique également à Liège, à Zurich, à Philadelphie, à Boston, etc.

La protection efficace et l'appui donnés à l'Institut Industriel provoquèrent son développement. Ouvert avec 15 élèves en 1872, il en eut 102 en 1878 et 172 en 1891 ; il en a aujourd'hui 275, y compris 136 pensionnaires, car après la construction des laboratoires de chimie au moyen des 27.684 fr. votés par le Conseil général en mai 1878, on reconnut la nécessité d'un internat pour lequel le Conseil général vota 76.500 fr. en 1883 ; il contient 121 places et coûta 85.000 fr.

A l'origine, l'Institut comprenait trois enseignements, concernant l'Industrie, l'Agronomie et le Commerce ; en octobre 1881 on supprima l'enseignement commercial, on le rencontre maintenant très développé ailleurs. En octobre 1884, on comprit la section d'agronomie dans le génie civil comme se rapportant à la chimie appliquée, puis en 1886 on la supprima tout à fait, de sorte qu'il ne resta qu'une école seulement industrielle, la section des mines ayant cessé aussi d'être spécialisée en 1884.

En 1887, un incendie détruisit en partie les ateliers, on en profita pour effectuer des agrandissements reconnus nécessaires ; tissage, filature, ajustage, forge, modèlerie, furent réinstallés avec tous les perfectionnements nouveaux et agrandis.

En 1885, l'Institut avait obtenu à l'Exposition d'Anvers un diplôme d'honneur et trois professeurs chacun une médaille d'or de collaborateur ; et en 1889, l'Institut, placé en concurrence avec l'École centrale, mérita une grande médaille d'or.

Enfin en 1895, on jugea nécessaire de faire subir une dernière modification à l'organisation des études, la division de technologie fut supprimée en partie, on laissa subsister la première année comme préparatoire au génie civil, et dans cette dernière division, l'enseignement des arts textiles fut très réduit, on ne conserva guère que l'atelier de filature et de tissage pour les exercices pratiques destinés à donner aux élèves des notions générales sur ces deux industries que tout ingénieur dans le Nord doit connaître. L'administration de l'Institut avait constaté que les filateurs préféraient à nos jeunes ingénieurs, de vieux praticiens, les plus habiles contremaîtres, pour en faire des directeurs.

Par contre, en 1892, voyant l'importance considérable que prenaient les applications de l'électricité, on décidait de créer une section pour leur étude, st le 26 août, le Conseil général votait 20.000 fr. pour cette nouvelle installation, que nous avons vu très complète.

Tel est resté l'enseignement essentiellement industriel destiné à former des ingénieurs civils et des directeurs d'usines pour les industries de la région. Aux leçons orales sont joints des cours de dessin, des manipulations de chimie industrielle, de teinture, etc., et des exercices pratiques pour tout ce qui concerne la mécanique et les installations électriques ; de plus, des visites dans les établissements industriels, aussi répétées que possible, complètent admirablement le programme.

Les cours sont faits par des professeurs distingués des Facultés et des ingénieurs des Mines et des Ponts et Chaussées, tandis que des ingénieurs praticiens habiles, dirigent les travaux des ateliers et des laboratoires.

Il ne subsiste donc que la division dite de génie civil (type École centrale), divisée en 3 sections : mécanique, chimie et électricité, ayant chacune 3 années d'études, dont la première est commune. Les jeunes gens qui désirent se bien pré-

parer à l'examen d'admission peuvent commencer par entrer dans la section préparatoire qui forme ainsi une quatrième année. Il faut satisfaire à chaque examen de fin d'année avec la note 12 au moins, pour être admis dans la classe supérieure, on peut être autorisé cependant à doubler une fois les cours. A l'examen de sortie, on reçoit le diplôme d'ingénieur civil moyennant la note 15 au minimum, ou bien un certificat de capacité de génie civil pour les notes s'abaissant de 15 à 13. Tous les élèves, externes, demi-pensionnaires ou internes sont soumis à une même discipline inflexible, mais qui n'est ni dure ni compliquée, celle qui est nécessaire pour permettre des études fructueuses et former en même temps de bons citoyens. L'internat coûte 1.000 fr., la demi-pension 700 et les frais d'études des externes sont de 400 fr.

Pour aider au développement de l'Institut, surtout depuis que l'on a reconnu les mérites de son organisation et du plan des études, le département du Nord, outre sa subvention annuelle de 20.000 fr., a fondé 21 bourses ; celui de l'Aisne, 11 ; celui du Pas-de-Calais, 9 ; la Somme, l'Oise, la Sarthe et même Alger en ont créé quelques-unes. Lille en a fondé 32 ; Valenciennes, 2 ; Toulouse, St-Dié, le Lycée de Laval, les Mines de Lens, le Chemin de fer du Nord et la Chambre de Commerce de Dunkerque chacun la leur, et l'Association des anciens Élèves en a fondé 3, l'État lui-même est venu ajouter 13 bourses, 11 par le Ministère du Commerce et 2 par celui des Colonies.

Le budget annuel des recettes est d'environ 250.000 fr., qui équilibre celui des dépenses, dont les principales ont pour objet la nourriture des élèves, les fournitures des ateliers et laboratoires, puis le personnel enseignant.

Les sacrifices encourageants que nous venons de citer, en assurant la prospérité de l'Institut, ont été utiles à une foule de jeunes gens intelligents mais sans fortune, leur permettant de conquérir par leur travail une situation aussi profitable au pays qu'à eux-mêmes.

Mais ce qui est regrettable c'est que l'État, d'après la loi du 15 juillet 1889, n'ait pas encore cru devoir accorder aux élèves de l'Institut Industriel, comme à ceux de l'École des Arts et Métiers et de l'École de Commerce, la dispense de deux années de service militaire ; cependant, depuis la création des certificats d'études supérieures que confère la Faculté des Sciences, les élèves de l'Institut peuvent songer à acquérir trois d'entre eux qui correspondent à des cours faits et obtenir ainsi le diplôme de licencié ès-sciences qui donne droit à la dispense susdite ; il faut néanmoins perdre du temps et aller à l'Université.

Les élèves diplômés trouvent facilement dès leur sortie de l'École une situation rémunératrice, parfois même brillante dès le début, grâce à la Direction et aussi à l'Association amicale des anciens Élèves, constituée en 1879 (elle compte 800 membres environ et a son siège rue Faidherbe, 17 ; les élèves présents ont leur cercle boulevard de la Liberté, 58). Il est parfois préférable cependant pour les sortants de choisir d'abord un emploi modeste dans un important établissement sous une direction habile, où ils ont beaucoup à gagner en expérience, surtout s'ils se destinent à retourner ensuite dans un pays éloigné, car si les élèves sont en général du Nord, il y en a de tous les points de la France comme aussi de l'étranger, surtout de la Belgique, de la Russie et de l'Amérique. Nombreux aussi sont les fils de familles notables et distinguées, on y a vu le neveu du Président de la République d'Haïti, un Roumain fils de député et encore aujourd'hui s'y trouve le fils du Ministre de la guerre de Roumanie, sans parler par discrétion des jeunes gens de notre pays. Il sort chaque année de 35 à 45 élèves diplômés, dont les 9/10 se consacrent à l'industrie.

Comme je l'ai raconté, des péripéties bien décourageantes et de sérieux obstacles

ont signalé la création désirée à Lille d'une École Industrielle ; il a fallu toute l'énergie et toute la ténacité de l'inspecteur primaire M. Bernot, toute l'habileté et la persévérance des premiers directeurs, pour fonder et modifier selon les nécessités du commerce et de l'industrie, l'Institut devenu aujourd'hui si prospère que notre distingué concitoyen, M. Gruson, inspecteur-général des Ponts et Chaussées, auquel on doit le merveilleux ascenseur des Fontinettes, dirige maintenant depuis 1892 avec le talent qu'on lui connaît, doublé d'une paternelle aménité qui tempère une juste et nécessaire sévérité.

L'Institut Industriel renferme aujourd'hui 275 élèves, dont 136 pensionnaires, et il n'y a que 160 places ; si la prospérité continue à s'accentuer il faudra augmenter les constructions.

Enfin, en terminant notre intéressante visite qui a duré plus de deux heures, nous remercions M. Gruson de son bienveillant accueil et de l'amicale considération qu'il a eue pour notre groupe en voulant bien nous guider lui-même. Nous adressons de même nos remerciements à ses collaborateurs éclairés, MM. Bienvaux, l'ingénieur sous-directeur, M. Rouquette, l'inspecteur principal et M. Codron, ingénieur-directeur des travaux pratiques, qui nous ont accompagnés et renseignés ; puis nous quittons l'établissement que la plupart d'entre nous ont visité avec un grand intérêt, entre autres M. Koriki Nahiro, professeur à Tokio (Japon), présenté par notre collègue M. Théodore Bon, directeur de l'Ecole Industrielle de Tourcoing.

Comme on le voit, l'Institut Industriel de Lille est devenu une école modèle dont le succès n'a point encore d'égal en France ; à Lyon, l'Institut similaire réunit à peine 60 élèves, tandis que le nôtre peut être considéré comme un émule de l'École Centrale.

Il est vrai qu'on ne saurait se préoccuper plus activement qu'on ne le fait à Lille de favoriser le développement des aptitudes diverses des jeunes gens intelligents et travailleurs ; on ne leur laisse pas oublier qu'*un travail opiniâtre vient à bout de tout*, et on s'efforce de mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires pour lutter avec avantage sur le champ de bataille du commerce et de l'industrie, le seul digne des nations civilisées ; là, vainqueurs et vaincus profitent de l'effort qu'ils ont su produire et le lutteur qui prospère fait la richesse de sa patrie en même temps que la sienne, car lui c'est elle.

Puisse ce modeste rapport rencontrer beaucoup de lecteurs patriotes qui répéteront volontiers aux quatre vents que si Lille a obtenu une Université qui brille d'un vif éclat, si elle a un Institut Pasteur où la science sait vaincre l'inexorable Parque, elle possède aussi, outre les nombreux établissements libres qui sont une cause d'émulation, de grandes Écoles de Commerce et d'Arts-et-Métiers et un Institut Industriel où des professeurs de la plus haute compétence forment des chefs habiles pour conduire à la victoire nationale la grande armée des travailleurs et lui donner le bien-être pour la gloire du pays. La France, avec la noblesse de sentiments qui la caractérise, sait mener de front tous les devoirs et protéger également chez ses enfants la culture de l'esprit, les qualités du cœur et les intérêts matériels ; *cuique suum.*

Lille, Avril 1899.

E. Cantineau,
Archiviste de la Société.

LIANCOURT, CHANTILLY, SÈVRES, VERSAILLES.

Excursion du 15 au 18 Avril 1899.

Directeurs : MM. Palliez-Colin et Calonne.

Cette excursion réunissait un joyeux groupe d'une trentaine de personnes. Départ de Lille à 7 h. 55 du matin.

Le démantèlement de Douai et d'Arras a bien changé l'aspect de ces villes qui, maintenant, se dessinent coquettes aux yeux des voyageurs. La nouvelle gare d'Arras jette aussi un air de gaîté sur ce trajet monotone.

A Longueau, après une légère collation au buffet, nous prenons le train qui doit nous conduire à Liancourt ; pendant deux heures, défilent devant nous une quantité de stations qui augmentent de jour en jour : Boves avec son château en ruine sur une hauteur ; Dommartin, Ailly-sur-Noye, La Faloise, Breteuil, Gannes ; St-Just-en-Chaussée ; Clermont, sur un coteau riant dominé par un château transformé en prison de femmes.

Il est midi lorsque nous arrivons à Liancourt ; un bon déjeuner nous attend à l'Hôtel du Cheval-Blanc. Au dessert, M. Palliez-Colin porte un toast à M. Paul Crepy, l'honorable Président de la Société de Géographie de Lille.

Nous nous rendons à la Manufacture de chaussures de Liancourt, située à quelque cent mètres de l'Hôtel.

MM. les Administrateurs, ayant à leur tête notre collègue M. Ed. Desurmont, de Seclin, Président du Conseil d'administration, nous reçoivent à l'entrée de l'établissement, et pour nous rendre compte du degré de perfection de leur industrie, font mettre en fabrication, devant nous, une paire de « Richelieu jaune, » dont nous avons pu suivre toutes les transformations jusqu'à son complet achèvement, et ce pendant un laps de temps inférieur à 30 minutes.

D'un côté les semelles sont découpées à l'emporte-pièce, les bords en sont relevés en partie pour le logement de la couture ; une langue de cuir est détachée au talon pour la reporter à la semelle proprement dite. De l'autre, les empeignes sont découpées sur modèle dans les peaux ainsi que les languettes et épaisseurs nécessaires à la partie lacée. — Ici les empeignes sont doublées , puis des machines à coudre y placent un ruban en bordure, là d'autres machines découpent les boutonnières et les bordent.

La pose de l'empeigne sur la semelle se fait par une machine qui imite parfaitement le travail du cordonnier étirant l'empeigne sur la forme et la clouant sur la semelle. C'est un enchevêtrement de leviers, carnes, pinces, travaillant en tous sens et qui en fait une machine vraiment remarquable sous un petit volume.

Puis viennent la couture, le lissage de la semelle, son fraisage et toutes les autres opérations qui donnent au soulier le dernier lustre nécessaire et enfin l'empaquetage.

Plus de 300 machines de tous genres travaillent dans un bâtiment de 4.000 mètres offrant un coup d'œil magnifique. Dans la salle des machines sont installées deux machines à vapeur Corliss de la force de 110 chevaux, actionnant 500 mètres de transmissions disposées en 5 lignes parallèles.

MM. les Administrateurs ont voulu que nous conservions de notre visite à leur bel établissement un agréable souvenir : après avoir offert aux dames une paire de chaussures à leur choix, ils font servir le champagne. Dans un speech plein d'à-propos, M. Palliez-Colin félicite la Direction et l'Administration de l'installation de leur usine et leur adresse les remerciements de tous pour leur cordiale et si aimable réception ; après avoir bu à la prospérité des Manufactures de Liancourt, nous regagnons nos voitures qui enlèvent la caravane dans la direction de Chantilly.

Nous passons devant la statue du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, membre de la Constituante en 1789, économiste et agronome distingué, illustre également par sa philanthropie.

Nous traversons Magneville, Monchy-St-Éloi, Nogent-les-Vierges, pour arriver à Creil ; du pont du chemin de fer nous découvrons le panorama de la gare, une des plus importantes du réseau. C'est là que de jeunes époux, fêtant leur première journée de bonheur, ont été étonnés de recevoir les vœux un peu bruyants des habitants du Nord.

Creil (8.000 habitants), est très mal bâtie et coupée en deux parties par l'Oise que nous traversons sur un beau pont en treillis.

A la sortie de Creil, nos chevaux montent mélancoliquement la longue côte qui conduit de l'Oise au plateau de la Haute-Pommeraie ; nous suivons une route droite et silencieuse où les faisans se promènent sans crainte du chasseur.

Dans le lointain, à gauche, se dresse l'immense château que les Rothschild se sont fait construire à St-Maximin, sur un coteau dominant l'Oise.

Bientôt nous obliquons dans la forêt espérant jeter un coup d'œil sur le magnifique château de Chantilly ; mais nne pluie battante vient refroidir notre enthousiasme. D'ailleurs, le temps nous presse et nos pauvres coursiers épuisés, excités par les voyageurs consultant leur montre avec inquiétude, n'ont aucun répit, et c'est à peine si, à travers l'ondée diluvienne, nous apercevons les écuries des Condé et la pelouse. Pour terminer cette promenade de 20 kilomètres, nous devons brûler Chantilly afin de trouver en gare l'express arrivant à Paris à 6 h. 45 du soir.

Après l'installation à l'hôtel et le dîner, chacun reprend sa liberté et peut choisir parmi les nombreux plaisirs qui sont offerts aux voyageurs dans notre belle capitale.

Le lendemain, à 9 h. 1/2, le bateau du Louvre à Suresnes nous transporte à Sèvres. En face de notre point de départ les quais sont bouleversés par les travaux du prolongement de la ligne d'Orléans à la gare du quai d'Orsay, et un peu plus loin par les chantiers de cette nouvelle gare.

Le pont Alexandre III nous laisse voir la membrure de sa magnifique arche surbaissée. — A droite, nous apercevons les travaux des palais des Champs Élysées, ainsi que les originales constructions assez avancées de la reconstitution du vieux Paris en 1400 ; à gauche, la tour Eiffel, toute bariolée par des essais de peinture, domine les travaux en cours pour la prochaine Exposition ; dans le lointain, la Grande Roue de Paris, dessine sa silhouette dans l'horizon. Voici le Point du Jour et l'imposant viaduc d'Auteuil.

Bientôt devant nos regards s'étale un des plus beaux panoramas des environs de Paris : Meudon avec ses villas étagées sur des coteaux, Le Val et un horizon

de forêts : nous débarquons à Sèvres, et gagnons de suite la Manufacture nationale de porcelaine qui est peu éloignée. Par un privilège tout particulier, l'heure d'ouverture avait été avancée de midi à 10 heures.

On nous introduit dans la salle d'exposition des produits de la Manufacture.

Que dire des œuvres artistiques si variées qui sortent de l'établissement ; c'est à juste titre qu'elles jouissent d'une faveur marquée dans le monde entier.

Sont là, à côté de vases d'une valeur de 1.000 à 15.000 fr., des objets de fantaisie de toutes formes portant le double cachet de distinction et d'élégance qui caractérise le génie français.

Quelques tableaux sur porcelaine d'un fini et d'un coloris sans pareils, chefs-d'œuvre d'un genre qui ne se fabrique plus, et qui d'ailleurs ne sont pas mis en vente. Quelques-uns ont coûté 50.000 fr. pour leur fabrication.

Comme notre visite se faisait le dimanche, nous avions cru impossible de voir les ateliers, mais le Directeur de la Manufacture, prévenu, nous réservait une surprise bien agréable. Il nous dirigea lui-même, à travers les ateliers de moulage, de séchage et de cuisson de la porcelaine et fit exécuter devant nous le tournage d'un vase et le coulage d'une tasse à café.

Nous montons au musée céramique qui occupe tout le premier étage du bâtiment principal : Poteries antiques du Moyen-Age et modernes, mates et lustrées de tous pays, poteries vernissées, grès cérames et faïences émaillées depuis l'invention jusqu'à nos jours, également de tous pays, porcelaines tendres naturelles et artificielles, porcelaines dures de Chine, de l'Inde et du Japon ; porcelaines de Sèvres, de Limoges, de Saxe ; tableaux d'une finesse incroyable.

Un déjeuner nous est servi au café de la Terrasse.

Je ne puis passer sous silence une poésie pleine de charme et d'esprit dans laquelle l'auteur, M. Fidèle Didry, narre les différents points de notre excursion et exprime à nos Directeurs les remercîments de tous leurs collègues. Nous regrettons que M. Didry, toujours trop modeste, n'ait pas cru devoir nous confier son petit chef-d'œuvre, malgré les instances de tous les excursionnistes.

Après ce moment de repos, une « tapissière » nous amène vers 2 heures au château de Versailles par la large avenue de Paris.

Je n'entreprendrai pas la description du château et des collections historiques qu'il renferme, ceci fait le sujet de livres spéciaux.

Il ne fallait pas, pendant les trois heures dont nous disposions, perdre un instant pour jeter un coup d'œil sur l'ensemble des curiosités de Versailles. Nous traversons le jardin pour atteindre le Grand-Trianon, que Louis XIV fit construire pour Mme de Maintenon et dont nous parcourons rapidement les salles sous la conduite d'un gardien peu aimable. Nous traversons le Musée des Voitures, dont la plus remarquable servit au sacre de Charles X. De retour au château nous visitons le Musée, collection historique sans égale dans le monde entier, ainsi que les somptueux appartements des rois. Notre visite s'est terminée par la salle du Congrès.

Le chemin de fer de la rive droite nous ramène à Paris en passant par Viroflay, Sèvres, St-Cloud, Suresnes, Puteaux, Courbevoie et Asnières. Cette ligne offre de vastes panoramas de Paris, du Bois de Boulogne et du cours de la Seine ; elle passe à l'extrémité de l'avenue qui fait suite en ligne droite à celles de Neuilly, de la Grande-Armée et des Champs-Élysées commandées par l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

A 6 h. 1/2 nous sommes à la gare St-Lazare où nous nous faisons nos adieux.

Paul Malard.

AU DELA D'ARMENTIÈRES (1).
LE PÈLERINAGE DE « CAPELLE-ROMPUE. »

Excursion du 4 Juin 1899.

Directeurs : MM. VAN TROOSTENBERGHE et CALONNE.

La première impression qui frappe, quand on traverse les paysages de la Flandre agricole, cette « Lombardie prosaïque », c'est l'impression de vie plantureuse, de sensualité lourde, de fécondité presque grossière. Le ciel y est trop chargé de moiteurs, et la terre d'humus ; — trop d'engrais, dirait un plaisant. Les feuillages y sont trop verts, et les tuiles des toits trop rouges, — trop de couleur, et trop de santé, pourrait-on dire encore. Pareilles à ces mères opulentes et rubicondes, à la taille un peu épaisse, mais fraîches néanmoins, heureuses d'allaiter sur leur sein quelque robuste enfant roux, la joie de la terre y éclate avec une force merveilleuse, une belle impudeur quasi-païenne, à la Rubens. Le travail de la sève n'y a rien de mystérieux : on sent que la nature vit, qu'elle bout, qu'elle tressaille. Et pourtant, cette exubérance n'exclut pas la grâce, — une grâce un peu molle quelquefois. A certaines heures de la journée, quand une atmosphère lumineuse et vaporeuse y enveloppe les contours, regardez ce paysage : tout y prend des formes douces et arrondies, les collines à l'horizon s'y fondent en courbes moelleuses, aux inclinaisons faciles (ne sont-ce pas là encore, du reste, ces « côteaux modérés » si chers au Boulonnais Sainte-Beuve ?) ; les rideaux d'arbres, d'une seule venue, qui voilent les fermes et les pâturages, s'y estompent de teintes violacées par l'éloignement, qui en font, de toutes parts, des ensembles doux et séduisants à l'œil ; ces moissons blondes, blondes d'avoir bu avidement la lumière du soleil, s'y inclinent au vent avec de longues ondulations soyeuses, évoquant des idées de grâce autant que de splendeur. Et ces houblonnières, ces vergers fleuris, ces herbages touffus où paissent de grands bœufs somnolents, ces chemins qui montent ou qui descendent, rayés d'ombre et de lumière, en zigzag, entre des moissons, entre des haies, ces mamelons paisibles que surmonte un clocher, un moulin, tout cela n'est-il pas varié, aimable, capable de ravir un peintre ou un poète ? En sorte que la vision un peu brutale, un peu haute en couleur, du début, s'y apprivoise et s'y achève presque en rêverie.

Mme d'Agoult, l'aristocratique amie de George Sand, s'était éprise insensiblement, elle aussi, de cette nature placide, où « tout est calme et lenteur ». Elle y trouvait « quelque chose d'indécis et de monotone, une sorte de silence pour l'œil, qui lui donne la sensation du repos. » Et peut-être même pourrait-on, à la rigueur,

(1) Le but véritable de l'excursion était le Mont de Kemmel. J'ose à peine écrire ici ce titre, craignant de passer avec juste raison, après tant d'autres, pour un ennuyeux rabâcheur.

appliquer à nos paysages de Flandre ce qu'une poétesse anglaise disait de la nature du Nord en général : qu'elle laisse indifférent au début, mais « qu'un charme graduel est en elle, qui s'insinue auprès de vous comme le ferait un chien ou un enfant pour toucher votre main ou tirer votre robe. »

Ces réflexions, un peu tardives, j'avoue que nul d'entre nous ne se les était faites, pendant cette belle et chaude après-midi de Juin, où nous revenions en break de la classique promenade à Kemmel. L'automédon silencieux, l'œil sur ses chevaux endormis, rappelait vaguement par son attitude celle du morne Hippolyte dans le récit de Théramène. Sur l'impériale, nous causions de « l'Affaire » avec animation ; et, à l'étage en-dessous, côté des dames, la gaîté ne semblait pas moins bruyante. Nous n'étions ni des artistes, ni des poètes contemplatifs, ni même des touristes véritables. Ce que nous étions venus chercher à Kemmel, — sous prétexte de géographie —, c'était une journée de fugue, de flânerie en pleine nature, loin du bruit, de la chaleur lourde et de l'atmosphère viciée des grandes villes industrielles. Et nous revenions de « la montagne », les poumons imbibés d'air pur, les mains pleines de fleurs...... et les poches de hannetons, attestant quelle avait été pendant cette journée l'innocence de nos occupations.

Déjà le soleil commençait à s'abaisser, rendant la chaleur moins lourde. C'était le jour de la Fête-Dieu. Pourtant,' dans les localités que nous traversions, une morne torpeur semblait régner encore. Et c'était toujours en apparence le même village, ou plutôt la même grande bourgade, propre et riante, aux larges rues où l'herbe pousse entre les pavés, toujours aussi la même place vaste, presque immense, avec son kiosque, son humble maison de ville, faisant parfois l'office d'auberge, et, tout près de là, l'église monumentale (La Commune, c'est moi), avec son lourd beffroi quadrangulaire rehaussé d'un tout petit campanule.

A Neuve-Eglise, le dernier village traversé, un cimetière entourait l'église, surplombait la place, la débordait, y projetait l'ombre de ses tombes blanches et de ses frêles verdures : voisinage plutôt mélancolique que funèbre, et accepté sans aucun doute par les vivants qui y trouvaient, en plein jour, un peu d'ombrage et de fraîcheur. En face, cette enseigne de cabaret : A la Tranquillité. Et cette autre plus loin, expliquant la première : Aux Bons Enfants ! Dans chaque rue, le milieu de la chaussée était jonché de pétales multicolores et de longues tiges de glaïeuls, piétinés par la procession du matin. Beaucoup de maisons étaient pavoisées. Et, par les portes ouvertes, on apercevait de petites chapelles ornées de cierges, témoignages de piété naïve, humble, enfantine, qui faisait sourire. Et cela se prolongeait sans fin, partout, jusque dans les champs où trônaient de jolis reposoirs tout pomponnés de fleurs, près de ces calvaires dont les croix bénisseuses,

Tendent leurs bras de fer par dessus les blés d'or.

Mais il n'y avait personne dans les champs, ni dans les villages, personne, semblait-il, derrière les portes ouvertes, ni sur les seuils, pas même ce pauvre chien dont parle Henri Heine, qui, dans les petites villes du Nord, implore le passant d'un œil mélancolique, comme pour lui dire : « Homme bon, donne-moi, je te prie, un coup de pied, afin de distraire un peu mon ennui...... »

Or, nous venions de quitter la douane belge, et nous approchions d'Armentières, quand le mot de l'énigme nous fut révélé. A un croisement de la route nous aperçûmes la campagne en contre-bas, et, dans cette campagne, véritable fourmilière humaine, des chemins noirs de monde, qui semblaient converger à gauche, vers un point mystérieux de l'horizon. Il y avait là de tout, des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, des paysans, des ouvriers endimanchés, des jeunes filles

surtout, endimanchées elles aussi (avec quelles robes et quels chapeaux, hélas !) et des mendiants, des vagabonds, des éclopés, des aveugles tournant leur orgue de barbarie au bord des fossés, et des gens assis en cercle qui faisaient la dinette au milieu des champs.

— Cocher, qu'est-ce que c'est que çà ?

— Messieurs, c'est le pèlerinage de « Capelle-Rompue. »

— Eh bien, menez-nous voir votre pèlerinage.

Et nous voici changeant notre itinéraire, et obliquant à gauche pour rentrer en Belgique, au milieu d'une foule de plus en plus grouillante. Des baraques foraines occupaient maintenant les deux côtés de la route, faisant comme une rue étroite au milieu de laquelle ce torrent humain avait peine à se frayer passage. Notre voiture y avançait plus péniblement encore, malgré les jurons et les coups de fouet du conducteur. La foule ne se rangeait qu'en murmurant, avec des poings tendus et des protestations violentes.

Enfin nous atteignîmes la chapelle. C'était un édifice en brique, de la dimension d'une petite église, avec un parvis tellement encombré de monde qu'on aurait cru voir une mer, une forêt onduleuse de têtes, de bras et d'épaules. Et, dominant la foule, un prêtre était là, en plein air, monté sur un banc ou une chaise, prêchant, gesticulant, un crucifix à la main, comme les moines dans les villages espagnols ; et, derrière lui, il y avait d'autres surplis blancs, et, dans l'enceinte intérieure, d'autres remuements de têtes et d'épaules, par dessus lesquels pâlissait, dans une pénombre, l'étoilement des cierges devant l'autel.

Chercher à pénétrer dans le temple était inutile. Nous nous contentâmes, sans quitter la voiture, d'interroger un vieil homme à gibus râpé, qui voulut bien nous donner quelques détails plus ou moins historiques. Ces détails, les voici :

Un saint anachorète habitait autrefois la contrée. Sur les débris de son ermitage fut construite, au XII[e] ou XIII[e] siècle, une chapelle, qui, restaurée plusieurs fois, finit par tomber en ruines (d'où « capelle rompue »). Un jour, un laboureur trouva, en remuant son champ, une vierge de bois, de provenance merveilleuse, croyait-on, dont il fit don à la chapelle. Des miracles se produisirent alors, attribués, tantôt à la vierge, tantôt au saint, et dont le bruit se répandit dans la contrée. Une dame pieuse légua, en conséquence d'un vœu, une partie de sa fortune pour la reconstruction de la chapelle, telle qu'on peut la voir aujourd'hui. Et les miracles continuant à se produire, chaque année, à partir de la Fête-Dieu, une foule de plus en plus nombreuse accourt faire une neuvaine au lieu saint : malades ou affligés qui sollicitent la grâce, époux sans enfants, jeunes filles en quête d'un mari...... et beaucoup d'et cœtera. Bien avant le lever de l'aube, les fidèles se pressent au rendez-vous, et le temple ne désemplit jamais.

L'heure avançait, nous obligeant au départ. Mais toujours, pendant que nous nous éloignions, le souvenir nous revenait de ce prêtre véhément, et de cette foule bariolée et pittoresque, haranguée par lui. Ce déploiement de couleur locale, ces pratiques de culte violent, ce prêche en plein air, cette mêlée encombrant le temple, au point d'en chasser le prêtre lui-même, tout cela, n'était-ce pas encore l'esprit du Moyen-Age, légué à notre vieille Flandre par l'Espagne autrefois dominatrice, et dont on pourrait retrouver aujourd'hui bien d'autres exemples ?

Cependant, y avait-il parmi tous ces pèlerins une foi, une émotion sincère ? Quelques-uns peut-être étaient des gens simples, des croyants venus des campagnes ; les autres, et ils formaient la grande majorité, ne semblaient venus là que par occasion, comme nous-mêmes, pour se distraire, pour s'amuser.

Et comme toujours, dans ce pèlerinage, la kermesse, fête ecclésiastique par excellence (kerk-mess), la ducasse (dicatio, offrande faite à un saint), battait

son plein le long des routes. Les boutiques, les tirs, les baraques à phénomènes, les manèges de chevaux de bois, les loteries en plein vent, se succédaient. Et, devant les auberges pavoisées, le long des tables abritées d'un auvent, chargées de bière et de jambon, hommes et femmes riaient, chantaient, se bousculaient, buvaient et festoyaient à l'envie, tandis que des odeurs épaisses de friture s'exhalaient dans l'air, et que des papiers graisseux traînaient de toutes parts, sur l'herbe des fossés.

Comme nous étions loin des scènes paisibles et gracieuses du matin, de ces blanches processions déroulant leur ruban à travers la campagne argentée de lumière, évoquant pour nous, à l'heure où nous les regardions, certaines toiles du maître paysagiste Breton ! Et néanmoins, en ce singulier pèlerinage, prétexte à ripailles tapageuses, à beuveries gigantesques et pantagruéliques, ne retrouvions-nous pas encore l'âme des aïeux ? Que l'on se reporte aux tableaux anciens des Téniers ou autres ; que l'on regarde surtout, au Louvre, cette admirable toile de Rubens qui a pour titre *Fête flamande*, on verra que rien n'a changé dans notre pays depuis trois siècles.

Après tout, quel qu'en soit le lieu, il faut rire avec ceux qui rient. L'indignation du censeur trop sévère, désarmée, doit toujours finir par là, en face de cette grosse bonne humeur inépuisable qui est, au fond, l'âme du peuple.

« Il faut que les masses s'amusent », dit Renan, qui fait suivre cet aphorisme de considérations peu orthodoxes, — étrangères d'ailleurs à la géographie.

Et le bon Renan a mille fois raison !

G. Houbron.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

AOUT.

1er. — Philippines. — Les Espagnols attaquent le camp américain devant Manille.

7. — Espagne. — Acceptation des conditions de paix par l'Espagne.

8. — Indo-Chine. — Décret supprimant la Cour d'appel d'Hanoï et modifiant l'organisation supérieure.

10. — Inde. — M. Curzon est nommé vice-roi.

10. — Espagne. — Rédaction d'un protocole contenant les termes de la paix hispano-américaine.

11. — Espagne. — Approbation du protocole par le conseil des ministres américains.

12. — Philippines. — Signature à Washington des préliminaires de paix. L'Espagne abandonne Cuba, Puerto-Rico, l'île de Guam. La question des Philippines est réservée.

13. — Philippines. — Le général Meritt attaque Manille qui capitule.

20. — États-Unis. — Réception de l'escadre de l'amiral Sampson à New-York.

21. — France. — Mort à Plombières du lieutenant de vaisseau Victor Giraud, explorateur aux grands lacs africains.

23. — France. — Anniversaire de la visite de M. Félix Faure à St-Pétersbourg.

25. — Oubangui-Nil. — L'attaque des Derviches contre Fachoda est repoussée.

28. — Russie. — Publication de la circulaire Mouravief relative au désarmement.

31. — Hollande. — Démission de la reine régnante des Pays-Bas.

31. — France. — Mort à Paris d'Alfred Marche, explorateur au Gabon.

31. — États-Unis. — La Chambre des Représentants et le Sénat approuvent l'annexion d'Hawaï.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

FRANCE.

Notre Empire africain. — Sous ce titre, un ancien Ministre des Affaires étrangères, M. Gabriel Hanotaux, a écrit un article remarquable dans le journal le *Figaro*. Nous en donnons quelques passages qui montrent avec talent et autorité que notre œuvre africaine n'est point si médiocre que quelques-uns veulent bien le dire, et que même malgré Fachoda, notre part est encore assez belle :

« Repassons en l'esprit les étapes de ce grand travail qui a arraché un cri d'admiration, même à nos plus tenaces adversaires. L'Algérie qui, en 1868, n'était qu'une terre ingrate, « un camp, un champ d'exercices pour notre armée », est devenue une colonie brillante, où la race française, par une sorte de miracle qui n'étonne que ceux qui s'étonnent de tout, devient prolifique, et dont le beau vignoble a sauvé, dans les temps de crise, l'avenir du vignoble français ; la Tunisie a été conquise, et sa mise en valeur n'a rien qui ne puisse être comparé à ce qui s'est fait dans les plus belles colonies étrangères ; le Sénégal s'est étendu, en remontant le cours de son fleuve et est devenu la pépinière de notre armée d'expansion vers l'intérieur. Nous avions affaire à des rivaux solidement implantés sur la côte occidentale de l'Afrique : partout, nous les avons tournés, circonscrits, enfermés. En 1889, une première convention nous a assuré le cours supérieur du Niger et a développé nos établissements de la Casamance et du Fouta-Djallon. La colonie portugaise de la Guinée, la colonie anglaise de Sainte-Marie-de-Bathurst, la colonie anglaise de Sierra-Leone, la petite république de Libéria, dangereuse par son obscure position internationale, ont été cernées, délimitées, enclavées. A la côte d'Ivoire, des arrangements non moins féconds nous ont assuré le cours des fleuves qui pénètrent vers l'intérieur, le Cavally, le Lahou, la Comoé, la Volta. La belle campagne du Dahomey a porté notre hinterland vers les plateaux sains et peuplés du Mossi et du Gando ; la colonie allemande du Togo a été cernée à son tour. Puis, ç'a été le tour du Cameroun allemand. Enfin, nos comptoirs isolés et improductifs du Gabon se sont portés vers l'intérieur. Brazza, héroïque et dépenaillé, rencontrait, sur les rives du Congo, la belle expédition de Stanley mystérieusement

amenée de l'intérieur sur les bords du grand fleuve africain, et du même coup, portait à des centaines de kilomètres sur le haut fleuve les assises nouvelles de notre futur établissement. Celui-ci, par bonds successifs, pénétrait dans le continent noir. Il occupait l'Alima, la Sangha, l'Oubanghi et ses affluents du Nord, le Banghi, le Kotto, le M'bomou, le Shinko. La convention de 1894 nous assurait le contact définitif avec le bassin du Nil.

Cependant, la Tunisie restait encore soumise aux engagements pris lors de sa conquête ; notre protectorat y était précaire. Les arrangements conclus successivement avec toutes les puissances, en 1896 et 1897, la libéraient complètement. Nous étions, désormais, du Maroc à la Tripolitaine, en terre française.

Ces points d'attache nombreux établis sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan, ces jalons posés hardiment sur le cours des grands fleuves n'étaient pas unis encore ; ils ne suffisaient pas pour faire de nos possessions africaines un tout continu. Ce fut l'objet de cette dificile négociation du Niger, dix fois reprise, et qui, on peut le dire, fut la préoccupation constante de notre diplomatie, depuis que les bases en furent posées, en 1894, dans des conférences où M. Philipps représentait l'Angleterre, jusqu'à l'heure présente. Enfin, en juin 1898, on put conclure : tout le cours du Niger nous était acquis, de sa source à Ilo, bien au sud de Say, tous nos établissements du Sénégal et de la côte étaient reliés : le Mossi nous appartenait, notre colonie du Dahomey s'ouvrait en éventail de la Volta au Niger ; sur l'autre rive, la colonie anglaise de la Bènoué trouvait sa limite, au sud du Sahara algérien. Enfin, le lac Tchad était contourné par les possessions françaises. Sa rive septentrionale et sa rive orientale nous étaient reconnues. D'Alger à Brazzaville, les possessions françaises faisaient un territoire ininterrompu. Quand Gentil, dans sa belle exploration du Chari, nous apporta un traité de protectorat sur le Baghirmi, ce traité ne fut contesté par personne.

Ces données générales, incluses dans la convention du Niger, viennent d'être, d'ailleurs, confirmées et précisées par l'arrangement franco-anglais signé il y a quelques jours, et déposé récemment sur le bureau des Chambres. Les limites sont maintenant fixées, du côté du bassin du Nil. L'Angleterre se réserve le Darfour et le Kordofan ; elle admet et prévoit notre libre développement dans le Ouadaï, le Kamen et le Borkou.

Le Français aime la précision ; il aime les solutions claires ; il désire savoir où il est pour décider ce qu'il lui convient de faire. Il le sait maintenant. Nulle part, son droit n'est contesté ; partout son domaine est reconnu par ses rivaux de la veille. »

EUROPE.

La question des îles Carolines. — La convention germano-espagnole. — Le gouvernement allemand et le gouvernement espagnol se sont entendus concernant les points suivants :

1° L'Espagne cèdera à l'Allemagne les îles Carolines avec les îles Palaos et les îles Mariannes, à l'exception de Guam, moyennant une indemnité de 25 millions de pesetas ;

2° L'Allemagne accordera aux entreprises commerciales et agricoles des Espagnols aux îles Carolines, aux îles Palaos et aux îles Mariannes, le même traitement et les mêmes facilités qu'aux entreprises commerciales allemandes, et assurera sa protection dans ces îles aux ordres religieux espagnols ;

3° L'Espagne établira un dépôt de charbon pour sa marine de guerre et de commerce dans l'archipel des Carolines, un autre dans les Palaos, et un troisième dans l'archipel des Mariannes, dépôts qu'elle pourra conserver même en temps de guerre :

4° Ce traité devra être aussitôt que possible soumis à l'approbation des lois constitutionnelles des deux pays et sera ratifié dès que cette approbation aura été obtenue.

Après cette lecture, M. de Bülow a prié le Reichstag d'attendre pour discuter ce traité qu'il ait été adopté par le Parlement espagnol.

Malgré cette invitation, MM. Bebel et Richter ont, dans la suite de la séance, attaqué cette convention en faisant ressortir le prix exorbitant de la cession.

ASIE.

Chine. — La baie de Kouang-Tchéou. — L'*Écho de Paris* donne des renseignements précis sur les baies de Kouang-Tchéou et d'Along, nos deux points d'appui dans les mers de Chine.

Cette baie, qui reçoit les eaux de la rivière Mat-Sé au bord de laquelle se trouve le fort d'Hoï-Téou, a une longueur de 5 milles et une largeur de 6 milles. Elle n'est navigable que dans un chenal étroit dont la profondeur minima est de 10 mètres.

L'entrée de la baie est fermée par un goulet fort étroit, très facile à défendre. Au large s'étend, parallèlement à la côte, une longue ligne de brisants coupée par une passe étroite de 7m.50 de profondeur avec une barre. Les cuirassés de croisière *Bayard* et *Vauban* n'ont pu entrer dans le nouveau port ; mais le *Bruix* et le *Pascal* ont pu mouiller devant le fort d'Hoï-Téou.

La baie de Kouang-Tchéou est, au point de vue stratégique, bien supérieure à la baie d'Along. Cette seconde a 5 milles de long. Elle est barrée par une ceinture d'ilots basaltiques très élevés, escarpés à pic et ne laissant entre eux que des passes étroites. Avec quelques torpilles fixes et quelques torpilleurs, il sera très facile de boucher complètement l'entrée.

Au fond de la baie se trouve le fort Courbet que l'on arme en ce moment avec les canons d'un des glorieux débris de notre ancienne flotte, le *Bayard*, sur lequel a flotté le pavillon de l'amiral Courbet. Comme dépôt de charbon, la baie d'Along est bien supérieure à celle de Kouang-Tchéou. En effet, à huit ou dix kilomètres de là, se trouvent des mines fort riches où nos navires peuvent, en temps de guerre, venir s'approvisionner à l'abri des coups de l'ennemi.

Perse. — L'importance politique du Golfe Persique. — Le « *Times de l'Inde* » apprend de source sûre que la Russie a obtenu des intérêts dans un port du Golfe Persique et que ces intérêts sont suffisants pour lui donner le droit de prendre possession du port en question quand elle croira le moment venu pour exercer ce droit.

Le journal ajoute que cette information lui vient de Téhéran et qu'il s'agit, croit-on, de Bunder-Abbas, à l'entrée du Golfe Persique.

Le « *Times de l'Inde* » dit qu'il n'est pas probable que la Russie agisse actuellement, mais il insiste pour que les Anglais comprennent que le Golfe Persique est

le centre véritable des dangers politiques en Asie. Il demande que le Gouvernement anglais augmente le nombre de ses agents politiques dans le Golfe Persique et qu'il relie à l'Inde par un câble télégraphique, Mascate, Bunder-Abbas et Lingu.

AFRIQUE

En Afrique. — Au lendemain des complications politiques extérieures qui ont failli mettre les flottes anglaise et française en présence, il vaudrait mieux ne plus prononcer le nom de Fachoda, mais nous avons cru qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de faire allusion au rapport que M. le marquis de Bonchamps exposait l'autre jour de sa mission en Abyssinie devant la Commission centrale de la Société de Géographie.

Bien qu'on ait démenti le bruit d'après lequel cette mission, conduite par M. Bonvalot jusqu'à Addis-Abeba, n'aurait un caractère officiel, il est avéré aujourd'hui qu'elle devait bien tendre tous ses efforts pour aller donner la main au valeureux Marchand et à ses intrépides compagnons. Si elle a échoué, c'est que le marquis de Bonchamps, livré à ses propres ressources, insuffisamment équipé, n'ayant même pas la moindre embarcation pour profiter des voies fluviales et franchir les cours d'eau qui finirent par lui barrer la route, vit le vide se faire autour de lui et de sa vaillante petite troupe, qui, affamée et dans un dénûment complet, dut péniblement revenir en arrière après s'être approchée à quelques jours de marche de Fachoda. C'est ainsi que la mission Bonchamps échoua au port. Elle eût réussi, que cela n'eût pas changé la face des événements, et en tout cas elle aura toujours préparé la voie de retour de Marchand.

Mais nous ne restons pas inactifs dans le Nord de l'Afrique, là où nous savons que nous n'avons pas à craindre d'être grondés par les Anglais. La mission Foureau-Lamy, avec sa troupe bien armée de 250 hommes et son convoi bien équipé, a quitté Temassinin et pousse en avant vers le Sud ; c'est la route suivie par l'infortuné Flatters... Espérons que, plus heureux, ses successeurs verront leurs efforts couronnés de succès.

Récemment le capitaine Germain faisait, avec 40 hommes résolus, un raid superbe, atteignant In Salah, où nous aurons un avant-poste quelque jour.

Nos progrès ne semblent donc pas s'arrêter encore de ce côté, et notre expansion en Afrique n'a pas dit son dernier mot, malgré messieurs les Anglais..

Eugène Gallois.

Expansion coloniale allemande en Afrique. — Les diverses colonies de l'Allemagne en Afrique ont une superficie d'environ 2.133.000 kil. carrés et renfermaient, au 1er janvier 1897, 3.913 résidents européens, dont 2.182 Allemands.

La colonie de Togo est la seule qui se suffise à elle-même.

Les forces militaires allemandes en Afrique comprennent 962 officiers et soldats allemands et 2.050 soldats coloniaux, sans compter les forces de police. Les dépenses de la métropole pour 1898 et 1899 sont évaluées à 11 millions 1/2 de francs, en augmentation de 1.475.000 francs sur l'exercice précédent.

Le commerce total a été l'an dernier, de 41 millions de francs, dont 28 millions d'importations. L'Allemagne n'entre que pour 42 % dans ce total. Presque toutes

les exportations du Sud-Ouest africain vont en Angleterre et un quart des importations vient de territoires anglais. Près de la moitié des importations de l'Afrique orientale allemande provient des Indes et la plus grande partie des exportations va à Zanzibar pour y être transbordée.

OCÉANIE.

Annexion des îles Tonga par l'Angleterre. — D'après un télégramme envoyé par une agence de San-Francisco à Londres, l'Angleterre aurait établi sa souveraineté aux îles Tonga. Le capitaine du croiseur britannique *Tauranga* aurait acheté ce groupe d'îles pour son gouvernement et aurait hissé le pavillon de l'Union Jack après avoir accompli les formalités légales.

Le capitaine du *Tauranga* a remis au roi une somme de 125.000 livres qui avait été réclamée au gouvernement tonga, il y a quatre mois, par Herr Grune, vice-consul allemand à Samoa, pour le compte de divers commerçants allemands. Le consul, n'ayant pu obtenir le paiement de la somme qu'il exigeait, avait menacé de revenir avec un navire de guerre allemand et de saisir le fort de Vouvou.

Lorsqu'il se présentera, les 125.000 livres lui seront remises au nom de l'Angleterre qui reconnaît les dettes du gouvernement indigène.

Les îles Tonga, dont le roi actuel est Jioagi Tubou II, forment dans le Pacifique, à 390 milles des îles Fidji, à l'est-sud-est, trois groupes d'îles appelées Tongatabu (où se trouve le siège du gouvernement), Haapai et Vavan.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

EUROPE

Belgique. — Bruxelles port de mer. — Le canal de Charleroi à Bruxelles. — Les prochaines installations maritimes de Bruxelles vont donner une grande importance au canal de Charleroi à Bruxelles et feront activer davantage les travaux d'élargissement de cette voie navigable.

On sait que ce canal s'étend depuis la Sambre à Marchienne-au-Pont jusqu'à l'origine du canal de Bruxelles au Rupel. En y comprenant les embranchements dits « embranchements du Centre, » qui vont de l'écluse N° 13 vers Bellecourt, La Croyère, La Louvière et Houdeng-Gœgnies, cette voie navigable a actuellement une longueur de 90.338 mètres.

De 1881 à 1893, on a effectué la mise à grande section du canal depuis la Sambre à Marchienne-au-Pont jusqu'à l'écluse N° 13 exclusivement, et des embranchements du Centre. Les principaux ouvrages exécutés à cette fin sont, indépendamment des travaux de terrassements pour l'élargissement de la cunette du canal :

L'allongement et l'exhaussement des écluses N°s 9, 10, 11 et 12 ; le percement

d'un souterrain à grande section de 1.050 mètres de longueur à travers la crête de partage du bassin de la Sambre et de la Senne; l'établissement de onze ponts-levis et de seize ponts fixes à grande section.

En outre, l'écluse N° 54 à Molenbeek-Saint-Jean et la partie du canal située aux abords de cette écluse ont été mises à grande section.

Pendant l'année 1896, on a mis en adjudication les travaux à faire pour réaliser une partie du projet destiné à augmenter les ressources en eau pour l'alimentation du canal ; ces travaux sont actuellement terminés.

Enfin, on a exécuté tout récemment les importants travaux de mise à grande section de l'écluse N° 55 et du pont de la porte de Flandre à Bruxelles.

Il reste donc à exécuter les travaux de mise à grande section du canal entre Seneffe et Molenbeek-St-Jean.

C'est la partie la plus importante, car elle comprend quarante et une écluses avec une pente totale de 100 mètres environ.

La partie comprise entre les communes de Seneffe et d'Arquennes, soit une longueur de 6.436 m. 20, a été mise en adjudication le vendredi 23 avril.

Il s'agit d'une importante entreprise de 3 millions de francs (exactement francs 2.997.796 11), qui devra être terminée pour le 1er octobre 1902, sous peine d'une retenue de 200 francs par jour de retard.

Restera ensuite la partie située dans la province de Brabant et qui traverse les communes d'Ittre, Virginal, Oisquercq, Clabecq, Lembecq, Hal, Leeuw-Saint-Pierre, Droogenbosch, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean. L'administration des ponts et chaussées a fait procéder aux opérations graphiques sur les terrains situés le long de cette section du canal et à la reconnaissance du sous-sol de ces terrains au moyen de sondages et de tranchées d'exploration.

En somme, on peut dire que l'élargissement du canal de Charleroi à Bruxelles coûtera une quarantaine de millions à l'État.

Le gouvernement est décidé à poursuivre activement l'exécution de ces travaux et tout porte à croire que le canal de Charleroi sera mis à grande section sur toute son étendue avant l'époque où les installations maritimes de Bruxelles seront terminées.

Bruxelles port de mer sera ainsi complété de la meilleure façon et des bateaux à grand tonnage pourront continuer leur route à l'intérieur du pays.

Russie. — Tarifs par zone. — La Russie a 42.800 kilomètres de voies ferrées exploitées actuellement ; de plus, 11.672 kil. sont en construction et seront achevés en 1901. L'adoption des *tarifs de zone* très modiques a augmenté énormément la circulation des voyageurs. En 1886, avant la réduction des tarifs, les chemins de fer russes transportaient 37.885.000 voyageurs ; ils en ont transporté 65.500.000 en 1896. Le trafic des marchandises a aussi presque doublé en dix ans. Le système de tarifs par zone, qui existe depuis plusieurs années en Autriche et en Hongrie, y a donné d'avantageux résultats.

De 1 à 160 verstes, le prix du transport par chaque verste (1.070 mètres), est de 0 fr. 037 ; de 161 à 300 verstes, le prix n'est plus que de 0 fr. 023 par verste. A partir de la 300e verste, on compte par zone. Le transport sur la première zone, de 25 verstes, qui suit, coûte 0 fr. 62 et, sur chaque zone suivante, 0 fr. 48. De plus, l'étendue des 8 premières zones qui suivent la 300e verste est de 25 verstes ; l'étendue des 7 zones suivantes est de 35 verstes et celle des suivantes est de 40 verstes jusqu'à ce qu'on ait atteint une distance de 1.510 verstes. A partir de cette distance, chaque zone a une étendue de 50 verstes et le prix du transport reste toujours à 0 fr. 48.

En 2e classe, le prix est une demi-fois plus élevé qu'en 3e ; en 1re classe, le prix est le double qu'en 3e. Avec ce système, on peut aller de St-Pétersbourg à Odessa (1.926 kil.) pour 32 fr. 50 en 3e classe et 50 fr. en 2e. Pour se rendre de St-Pétersbourg à Omsk, en Sibérie (3.420 kil.), il faut dépenser seulement 75 fr. en 2e classe.

ASIE.

Inde. — Houille. — On ne sait généralement pas que l'Inde produit une quantité de houille considérable. En 1887, elle donnait 1.388.000 tonnes de houille; en 1896, elle en a fourni 3.537.820. C'est le Bengale qui est le centre de cette extraction ; on y compte 154 mines sur un total de 172, qui ont produit 79 % du total ; les autres mines sont dans le Nizam (Singarein, etc.), dans l'Assam et dans les provinces centrales.

Mais le charbon de Bengale est loin de valoir la houille anglaise ; il est à très bon marché et on se contente de le consommer sur place, surtout à Calcutta. Les districts houillers sont d'une grande puissance ; les houillères de Ranigung-Baraker, à 210 kil. de Calcutta, sont estimées pouvoir produire 14 milliards de tonnes de charbon ; celles de Karampara 8.800 millions. Si l'on perfectionne l'exploitation, qui se fait encore d'une façon primitive, l'Inde deviendra un des grands producteurs de houille.

Chine. — Les chemins de fer concédés. — D'après le *Hong-Kong Telegraph*, les chemins de fer concédés jusqu'à ce jour par la Chine, sont les suivants :

Aux Anglais : 1° Kowloon à Canton ; 2° Shanghaï à Woosang ; 3° Shanghaï à Chin-Kiang, Nankin, Kangchen et Wenchow ; 4° Kunlon et Talifou, Yunnan, Suifon et Chungking : 5° Moulmein à Yunnan ; 6° Shanhai-Kwan à Newchwang ; 7° Canton à Chengtou. Cette dernière ligne aurait été concédée à un syndicat anglo-chinois. Elle traversera le fleuve Yangtzé, probablement à Suifon et remontera la vallée du Min jusqu'à Chengton, une ville très importante de la riche province de Sé-chouen. A Suifon, un embranchement partira pour rejoindre le chemin de fer du Yunnan, prolongement du chemin de fer birman. La ligne de Canton-Cheng-tou est donc l'une des plus importantes de la Chine, en rapport à la richesse des régions qu'elle traverse.

Au syndicat anglo-allemand : Tientsin à Chin-Kiang.

Au syndicat anglo-italien : Tai-Yuen à Si-ugan et Siang-Yung.

Aux Allemands : 1° Kiao-Chau à Tsinan ; 2° Kiao-Chau à I-chow.

Aux Français : 1° Langson à Yunnan ; 2° Langson à Canton ; 3° Namiang à Pakhoi, Lao-Kay à Yunnan.

Aux Belges : Chinh-ling à Hanhow.

Aux Russes : 1° Port-Arthur à Novo-Tsurakaitial ; 2° Vladivostok à Nuguta et ligne principale de la Mandchourie ; 3° Kirin à la ligne principale de la Mandchourie ; 4° Pac-ting à Tai-Yuen.

Aux Américains : Wu-Chang à Canton.

La Chine, on le voit, va bientôt être sillonnée de voies ferrées pour la plus grande commodité des Célestes eux-mêmes, et des Européens qui trouveront là le moyen d'utiliser leurs capitaux d'une manière fructueuse.

AFRIQUE.

Soudan. — Un pont américain pour le Soudan égyptien. — La rapidité dans l'exécution des commandes est devenue la caractéristique des grandes usines américaines. C'est à cette qualité que les *Pencoyd Iron Works* de Philadelphie doivent d'avoir obtenu la récente fourniture d'un pont pour le Soudan, commandé par l'office de la guerre de la Grande-Bretagne. Il s'agissait d'un tablier métallique de 300 mètres de longueur totale, en 7 travées, à livrer, — prêt à être embarqué, — dans un délai de sept semaines, et destiné à être lancé sur la rivière Atbara, près de Kartoum, pour faciliter les opérations du général Kitchener contre le Madhi.

La préférence fut donnée à l'usine américaine qui s'est engagée à faire la livraison dans le délai voulu, alors que les constructeurs anglais demandaient sept mois pour mener à bien cet ouvrage.

Congo français. — Concessions. — Le régime domanial au Congo a été réglé par un décret du 28 mars 1899. Ce régime est assez compliqué.

Les terres domaniales peuvent être aliénées : 1° par adjudication publique ; 2° de gré à gré, par lots de moins de 1.000 hectares, à titre gratuit ou à titre onéreux, suivant des règlements approuvés par le Ministre des Colonies ; 3° à titre gratuit au profit de l'exploitation d'une concession de jouissance temporaire, en ce qui concerne les parcelles qu'il aura mises en valeur dans les conditions spécifiées par l'acte de concession.

La concession de jouissance temporaire est donnée : 1° lorsque la superficie de la concession ne dépasse pas 10.000 hectares, par le commissaire général, en conseil d'administration, suivant un règlement approuvé par le Ministre des Colonies, après avis de la commission des concessions coloniales ; 2° lorsque la superficie dépasse 10.000 hectares, par un décret, avec cahier des charges, rendu sur le rapport du Ministre des Colonies, sur l'avis de la même commission. Le représentant de chaque Société concessionnaire devra être agréé par le Ministre, qui aura le droit d'exiger son remplacement pour cause d'intérêt public.

Les conditions fiscales sont nombreuses : cautionnement ; redevance annuelle ; part de bénéfice à l'État ; frais d'installation et d'entretien de la force armée placée par le gouvernement ; mise à flot et entretien sur les cours d'eau de la concession, d'un ou plusieurs bateaux que l'administration pourra employer.

Ces conditions complexes ne paraissent pas devoir attirer les capitaux français.

AMÉRIQUE.

Canada. — Commerce réel avec la France. — Le commerce du Canada avec la France, d'après les statistiques des douanes françaises, serait de 6 millions de francs environ (en 1896 : 2.221.500 fr. d'exportations et 3.819.000 fr. d'importations). Mais les statistiques des douanes canadiennes évaluent les échanges franco-canadiens à plus de 17 millions 1/2 de francs (en 1896, 11.575.000 fr. d'importations françaises et 6.010.000 fr. d'exportations sur la France). Enfin, la Chambre de Commerce française de Montréal fixe à 35 ou 40 millions de francs le

trafic franco-canadien, soit sept fois plus que les statistiques françaises. Celles-ci sont insuffisantes en raison de l'absence de toute ligne directe de navires entre le Canada et la France. Comme par suite, les produits français prennent, avant d'aller au Canada, la voie d'Anvers, de Hambourg, Londres ou New-York, une grande partie de nos produits est comptée à l'actif de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des États-Unis. Il était bon de rétablir la réalité qui montre que le commerce franco-canadien est bien plus important qu'on ne suppose.

OCÉANIE.

Nouvelle-Zélande. — Disparition des Maoris. — Les Maoris, autrefois seuls habitants de la Nouvelle-Zélande, soumis définitivement aux Anglais depuis 1872, disparaissent peu à peu devant les blancs. Les Maoris actuels, d'ailleurs, ne sont plus les sauvages d'antan ; ils ont le costume européen, nos maisons et nos meubles. Leurs anciennes armes ou ustensiles se voient en panoplies accrochés à leurs murs. On ne voit plus de tatouages que sur la figure des hommes âgés. La langue et les coutumes religieuses se modifient également, mais ils ne s'unissent que rarement à la race blanche et leur nombre va sans cesse en diminuant. En deux endroits seulement dans l'île du Nord, les Maoris sont agglomérés et on peut recueillir des vestiges de leur ancienne civilisation ; mais le chemin de fer va bientôt atteindre ces points.

Célèbes. — Mines d'or. — Depuis longtemps, la présence de l'or avait été signalée dans l'île de Célèbes, et les indigènes payaient autrefois les tributs et impôts en matière d'or. Depuis deux ans environ, une fièvre d'exploitation aurifère s'est emparée de la population coloniale. Il y a eu de nombreuses demandes de concessions et des découvertes de gisements. Des centaines de Sociétés se sont formées à cet effet. A Batavia, on ne parle que d'actions minières qni doivent rapporter des bénéfices invraisemblables. Le 1er juin 1898, la place de Batavia avait à payer pour 1.200.000 florins de valeurs minières. La spéculation se livre déjà à toutes ses fantaisies.

Les gisements des Célèbes seraient, assure-t-on, supérieurs à ceux du Transvaal comme rendement. Mais aucune Société n'ayant encore exploité la région aurifère, on n'a aucune donnée précise. Seule, une Société hollandaise possède le matériel nécessaire, mais elle ne pense pas pouvoir distribuer de dividende avant un an 1/2 ou deux ans.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

LA SITUATION MILITAIRE

DES PUISSANCES EUROPÉENNES EN EXTRÊME-ORIENT EN 1898

Par L. T.

(Suite et fin) (1).

En résumé, cinq routes donnent accès au marché méridional de la Chine. Deux, celle du Yan-tse-Kiang et celle de Si-Kang, qui sont actuellement suivies par les marchandises, sont aux mains du commerce chinois ; elles aboutissent aux ports de Shanghaï et de Canton, sur la mer Jaune, où se font les échanges avec les négociants anglais, dont la situation, avons-nous vu, est prédominante.

Deux autres sont complètement aux mains de l'Angleterre. Par l'annexion de la Birmanie en 1885 et d'une partie des Etats Shans en 1892, elle s'est, en effet, rendue maîtresse de la route dite des Ambassadeurs (2), de Mandalay par Bhâmo sur Tali-fou et, dès à présent, elle possède un chemin de fer qui de Rangoon, à l'embouchure de l'Iraouaddy remonte sur Mandalay et Bhàmo et se relie aux lignes du Haut-Bramapoutre, drainant les richesses des fertiles vallées de l'Iraouaddy et du Salouen. De même, par son protectorat déguisé sur le Siam, elle possède la vallée du Meï-Nam, où elle rêve d'établir une voie ferrée conduisant au cœur de Yunnam.

La cinquième appartient à la France. C'est celle du Song-Coï et du Haut-Mékong qui traverse notre empire indo-chinois.

* * *

Commencé en 1859 par l'amiral Rigault de Genouilly, qui s'empara de Saïgon, notre empire indo-chinois comprend actuellement :

---

(1) Voir tome XXXI, 1899, page 401 ; tome XXXII, 1899, pages 5 et 68.

(2) Ainsi appelée parce que c'est la route suivie autrefois par les envoyés birmans qui allaient porter leur tribut à la Chine.

1° Une colonie : la Cochinchine, capitale Saïgon

2° Trois protectorats. { le Cambodge, capitale Pom-peuh ; l'Annam, capitale Hué ; le Tonkin, capitale Hanoï.

Sa superficie est égale à celles de la France et de l'Espagne réunies et sa population s'élève à 17 millions d'habitants, dont 12 millions pour le Tonkin, concentrés principalement dans le Delta ; 2 millions pour la Cochinchine ; 2 millions pour l'Annam ; 1 million pour le Cambodge.

Ces quatre provinces sont réunies sous un même gouvernement (Union Indo-Chinoise) exercé par le gouverneur général de l'Indo-Chine, en résidence à Saïgon. Le gouverneur est assisté dans chaque province (Cambodge, Annam, Tonkin) par un résident supérieur, établi au chef-lieu et par un lieutenant-gouverneur en Cochinchine (Décret du 17 octobre 1887).

Saïgon, où sont centralisés tous les services, est la capitale officielle de nos possessions d'Extrême-Orient.

Le Tonkin est fort riche ; le Delta principalement fournit en abondance le riz ; il renferme des mines de métaux encore mal connues et des mines de charbon déjà en exploitation. Dans les terres hautes, on cultive la canne à sucre, le mûrier et on élève le ver à soie (1). On a tenté depuis peu, avec assez de succès, la culture du café, du coton (2), de la vanille et du cacao.

L'Annam est beaucoup plus riche qu'on ne le croyait au début. Il y a des mines de charbon et des carrières de marbre, de riches forêts et un sol fertile très propre à la culture.

La Cochinchine est l'un des greniers à riz de la Chine.

Le commerce général de l'Indo-Chine s'est élevé, pour l'année 1892, à 164 millions de francs.

Pour l'avenir, nos possessions d'Extrême-Orient nous offrent les meilleures voies de pénétration pour accéder aux riches provinces de Setchouen et dans la région des Quatre-Vallées, où les villages sont

---

(1) 170.000 kilogr. de soie dont un douzième seulement est exporté en France. La plus grande partie de cette soie est envoyée à Hong-Kong pour y prendre l'étiquette de la soie chinoise et ensuite expédiée en Europe (Compte rendu des douanes françaises de l'Indo-Chine).

(2) 300.000 kilogr. en 1892.

des villes et où les habitants grouillent à plus de 400 au kilomètre carré.

Ces routes sont au nombre de trois :

1° La route fluviale du Mékong ;
2° La route fluviale de Song-Coï ;
3° Le chemin de fer de Lang-Son ;

Le Mékong ouvre la voie de pénétration dans le Laos et le Yunnam et draine, par ses affluents, l'Annam et le Siam.

A la suite de son exploration, le commandant Doudart de Lagrée (1866) avait déclaré que le cours du Mékong, obstrué par des rapides, était impropre à la navigation et, jusqu'en 1885, on ne fit rien pour y remédier. A cette époque, le lieutenant de Faucigny parvint, après quelques destructions de rochers, à remonter, avec la canonnière *La Sagaie*, les rapides de Prea-Patang et, depuis, les chaloupes de la Compagnie des Messageries fluviales de la Cochinchine desservent le fleuve jusqu'aux rapides de Khône. Toutes les tentatives faites pour franchir ces rapides ont échoué (1891). Depuis on a pris le parti d'installer, dans l'île de Khône, un chemin de fer qui a permis de transporter sur le bief supérieur, deux canonnières démontables, *La Massie* et *La Grandière* ; maintenant les chalands de la Compagnie fluviale portent les produits français jusqu'à Luang-Prabang (1893).

Quant au fleuve Rouge ou Song-Coï, c'est la route la plus directe et la plus naturelle pour pénétrer dans le Yunnam. Déjà M. J. Dupuis y avait organisé, lors de la révolte des Taïpings, un service de joncques pour ravitailler les troupes de sir Gordon qui opéraient dans les provinces méridionales. A la suite d'un voyage d'exploration accompli par la canonnière *Le Moulun*, on a amélioré la navigation en faisant sauter quelques roches et en exécutant quelques travaux de balisage (1892). Depuis 1893, le service commercial avec Laokaï, en vertu de la convention passée avec la Compagnie des Messageries, fonctionne régulièrement.

Enfin, par la dépression creusée par la rivière de Bac-Lé, affluent du Song-Coï et par la rivière de Lang-Son, affluent du Yut-Chang qui se jette lui-même dans le Si-Kiang, la France possède la voie de pénétration la plus directe vers la riche province du Kuang-Si, où semble s'être localisée l'industrie de la soie. La construction d'une voie ferrée de Hanoï à Lang-Son, devant ultérieurement être prolongée

jusqu'à Nan-Ning-Fou et Pesé, a été décidée et l'exécution confiée à la Compagnie Fives-Lille ; malheureusement la trop sage lenteur qui préside aux travaux ne permet pas de prévoir l'époque de son achèvement.

Actuellement l'occupation de toute la rive gauche du Mékong, que nous accorde la convention du 15 janvier 1893, s'impose, non seulement en raison des anciens droits du Cambodge sur les provinces de Battambang et d'Angkor qui lui avaient été enlevées par le Siam en 1864, mais aussi pour empêcher l'Angleterre, qui a une situation prédominante à Bangkok, de détourner à son profit tout le commerce de cette vallée du Mékong, que nous avons eu tant de mal à conquérir.

Depuis environ deux ans, le roi de Siam, poussé par l'Angleterre, a concédé à tort et à travers la construction de voies ferrées, dont le tracé n'est inspiré que par le désir de rendre nul l'effet de la convention de 1896 et de nous supplanter.

On a projeté une ligne de Bangkok à Battam-bang et une autre de Bangkok à Korat. Ce sont deux lignes qu'il importe de ne pas laisser construire ; en effet, les produits agricoles des provinces cambodgiennes d'Angkor et de Battam-bang et les poissons du Grand-Lac ont été, jusqu'à présent, directement envoyés sur Pom-peuh et Saïgon, ils seraient infailliblement dirigés sur Bangkok une fois ces chemins de fer construits.

Après la main-mise de l'Allemagne sur Kiao-tcheou, la prise de possession par les Russes de Port-Arthur et la confiscation de la Mandchourie, la nouvelle extension de l'influence anglaise dans les régions soumises à son commerce, il importait à la France de défendre ses importants intérêts dans la partie méridionale de l'Empire du Milieu. Déjà au commencement de janvier 1898 le bruit avait couru que l'escadre de l'Extrême-Orient avait planté le drapeau français sur l'île d'Haï-nam, position stratégique importante, mais pays d'une richesse fort problématique. Il n'en était rien. La France attendait le moment propice pour réclamer à son tour des compensations, sans exciter la jalousie de l'Europe et particulièrement celle de l'Angleterre avec laquelle de fort importantes négociations étaient ouvertes pour le réglement de la question africaine. Après s'être borné, durant les négociations de l'Allemagne, de la Russie et de l'Angleterre avec la Chine, à protéger contre tout empiétement les droits français, notre ministre des affaires étrangères arguant des concessions faites aux autres nations réclama pour la France la cession de la baie de Kuang-tcheou

pour y établir un dépôt de charbon, et du port de Haï-Tao qui en protège l'entrée, le droit de construire une voie ferrée de Laokay à Yunnam et l'engagement de ne céder à aucune autre puissance européenne les trois provinces chinoises limitrophes du Tonkin : Yunnam, Kouang-Si, Kouang-Toung.

Le Tsung-Li-Yamen accorda tout. A peine les négociations relatives à cette cession étaient-elles terminées, que le massacre d'un missionnaire français, le R. P. Bertholet, amena la France, protectricé officielle des chrétiens d'Extrême-Orient, à exiger de la Chine de nouvelles compensations. Grâce aux énergiques réclamations de la diplomatie française, le gouvernement chinois s'est vu dans l'obligation de payer une forte indemnité et d'autoriser la construction d'un chemin de fer de Pakhoï à Nan-Ning-Fou. Arrangement qui complète d'une façon fort heureuse la convention franco-chinoise du mois d'avril et assure un brillant avenir à notre colonie indo-chinoise.

Ainsi le dépeçage de l'Empire chinois ouvert par l'occupation allemande de Kiao-tcheou était virtuellement accompli.

La Chine se trouvait divisée en quatre secteurs et abandonnée à l'influence de la Russie au Nord, de l'Allemagne au centre, de l'Angleterre et de la France à l'Ouest et au Sud.

*
* *

Dans ce vaste Empire indo-chinois la France entretient une armée de terre de 30.000 hommes, recrutée partie dans la métropole, partie parmi les indigènes. et une escadre de 7 bâtiments de combat.

Le commandement suprême de notre armée d'occupation appartient à un général de division, commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine en résidence à Hanoï (1).

Elle a pour mission :

1° De tenir dans l'obéissance les populations de l'Empire;

2° De protéger nos entreprises commerciales en Extrême-Orient ;

3° D'assurer la défense de la colonie en cas de guerre.

L'œuvre de la France en Indo-Chine n'est qu'à son début puisque la

---

(1) Voir annexes. Tableau VI. Composition de l'armée indo-chinoise.

période d'action militaire, notamment au Tonkin et sur le Mékong n'est pas encore terminée ; mais on peut croire qu'aucune révolte de la part des indigènes, généralement sympathiques à la France, ne viendra l'entraver. Les rois d'Annam et du Cambodge ont loyalement accepté notre protectorat ; mandarins et sujets qui ont retrouvé avec notre occupation, la richesse et le bien-être, sont trop heureux de cette paix pour vouloir la troubler.

La plus grande ennemie de notre œuvre colonisatrice et commerciale, c'est la piraterie qui se recrute principalement dans les provinces méridionales de la Chine. Pour la réprimer, on s'efforce de fermer la frontière et l'on construit sur la ligne Cao-Bang, Langson, Monkay une série de postes et de blockhaus qui seront reliés par de bonnes routes.

Le Delta rendu inexpugnable par la construction de quelques forts, sert de réduit à l'élément européen.

Notre escadre qui a son point d'attache à Saïgon surveille nos voisins, protège nos navires de commerce et nos nationaux dans les ports de la Chine.

Sur terre l'Indo-Chine confine au Nord à la Chine, à l'Ouest au Siam et aux possessions anglaises.

Une agression de la part de la Chine semble impossible ; les événements de ces dernières années (guerre Sino-japonaise 1894-95. — Convention russo-chinoise 1896. — Conventions anglo-franco-russo-chinoise de 1898) marquent son irrémédiable faiblesse militaire et le peu de désir que ce peuple de mandarins lettrés a de faire respecter ses droits ou de défendre sa liberté.

Le Siam est une quantité négligeable (bombardement des forts de Pak-Nam 13 juillet 1893), quant à l'Angleterre elle dispose en Birmanie de forces qui pourraient constituer un danger pour le Tonkin s'il existait des voies de communication entre le Bramapoutre et le Mékong.

CHAPITRE V

LES CONDITIONS D'UNE LUTTE

Au cas d'une guerre entre la France et la Grande-Bretagne nos possessions indo-chinoises ne sauraient — la distance et les difficultés sont trop grandes — être atteintes par terre : c'est sur mer que se

trancherait le différend et c'est contre des corps de débarquement seulement que nos troupes auraient à opérer.

La Grande-Bretagne entretenait, dans le courant de l'année dernière, dans les eaux d'Extrême-Orient, une flotte de 24 bâtiments (1) dont 11 répondant à toutes les exigences du combat moderne avec 72 pièces de gros calibre ; depuis les événements du commencement de l'année, la station des mers de Chine a été renforcée de 5 croiseurs.

La France, avons-nous vu, malgré l'important renforcement du début de l'année ne dispose que de 7 bâtiments de combat avec 60 canons.

A l'avantage du nombre l'Angleterre joint l'avantage de la position : Singapour commande les routes d'Europe, Hong-Kong celles d'Amérique et des mers de Chine.

Grâce à l'effectif de sa flotte, dont une partie peut suffire pour tenir bloquée dans un port la flotte française, elle demeure, avec ses croiseurs, maîtresse de la mer, et peut dès le premier jour ravager nos côtes, brûler les villes du littoral et tenter de jeter à terre une troupe de débarquement, sans que notre flotte puisse rien empêcher.

Saïgon situé à 50 kilomètres à l'intérieur des terres est comparable au port de Rochefort : la ville et le port sont à l'abri d'un bombardement. En face de la ville, le fleuve est large de 500 mètres et profond de 10 à 12 mètres ; le mouillage est sûr. L'entrée du port est défendue par un banc de corail « les quatre Bras » présentant un chenal qui ne peut être franchi qu'à marée haute seulement et pour le passage duquel le concours d'un pilote est absolument nécessaire. Quelques torpilles rendraient le passage impraticable ; de plus les nombreux arroyos qui s'embranchent de tous côtés sur le fleuve permettent un emploi facile des torpilleurs contre les bâtiments ennemis obligés de suivre lentement les sinuosités du fleuve.

Un débarquement dans la baie du cap Saint-Jacques est facile à prévenir et, quand même, un corps débarqué aurait les plus grandes peines à marcher sur Saïgon à travers le Delta. La remontée du Mékong jusqu'à Mytho est possible pour des bâtiments légers, mais les troupes débarquées auraient une contrée non moins difficile que la précédente à traverser, pour arriver à Saïgon.

---

(1) Voir Annexes. Tableau VIII. Les escadres européennes dans les mers de Chine 1897.

La défense de Saïgon contre l'attaque d'une puissance européenne paraît assurée, mais c'est là un avantage négatif si notre escadre bloquée, dès la déclaration de guerre, dans la rivière de Saïgon, ne peut sortir et se voit obligée de demeurer inutile comme autrefois celle de l'amiral Gravina à Cadix ou même celle de l'amiral Cervera à Santiago-de-Cuba.

Tourane, Thuan-An, Hué sont presque sans défense; Hanoï, ville de 100.000 habitants, à 185 kilomètres de la mer, ne doit sa sécurité, malgré sa citadelle, qu'au peu de profondeur du bras du Song-Coï, Haïphong, le port du Tonkin, la baie d'Allong d'une importance capitale pour notre marine qui ne pourra tirer que des houillères de Kebao le charbon nécessaire à ses navires, sont à la merci d'un débarquement.

L'Angleterre a mieux assuré la défense de ses colonies asiatiques et, en supposant que nos croiseurs puissent tenir victorieusement la mer, ils ne pourraient faire que bien peu de tort à notre adversaire.

Hong-Kong et Singapour, qui sont les centres commerciaux anglais de l'Extrême-Orient, sont très fortement défendus par des ouvrages modernes, armés de puissants canons. Un cuirassé garde-côtes, un aviso et deux torpilleurs sont chargés de la défense mobile de Hong-Kong. Singapour ne tardera pas à recevoir ce supplément de défense. La colonie d'Australie s'est pourvue elle-même, pour la protection de son commerce et la défense de ses ports d'une escadre de 5 croiseurs et 2 torpilleurs et le gouvernement des Indes entretient une flotte de 9 bâtiments pour la défense des côtes du Coromandel.

* * *

Au cas d'une alliance franco-russe, l'Angleterre ne demeurerait pas moins maîtresse de la situation.

En effet l'escadre russe de l'Océan Pacifique compte 20 bâtiments dont 8 aptes au combat avec 36 canons de gros calibres. Jointe à la flotte française elle en porterait l'effectif à 15 bâtiments avec 96 canons.

De plus à Hong-Kong l'escadre anglaise occupe une ligne intérieure, elle peut, en masquant soit Saïgon, soit Vladiwostock ou Port-Arthur se porter à la rencontre de l'une de ces flottes et la battre avant que l'autre ait eu le temps de la rejoindre.

Et quand bien même, les flottes françaises et russes auraient pu faire leur jonction, en appelant à elles les escadres du Pacifique et de l'Aus-

tralie, la flotte anglaise conserverait dans ces parages une importante supériorité numérique.

L'escadre d'Australie comprend :
- 1 croiseur moderne.
- 3 vieux croiseurs.
- 3 vieilles canonnières (non aptes au combat).

L'escadre du Pacifique comprend :
- 1 cuirassé moderne.
- 2 vieux croiseurs.
- 3 vieilles canonnières (non aptes au combat).

Ce qui, en ne tenant pas compte des canonnières, donnerait un appoint de :

1 cuirassé
6 croiseurs } soit 7 navires qui porteraient

l'effectif de la flotte de combat anglaise à 23 bâtiments, laissant encore disponible, pour surveiller la route d'Europe l'escadre de l'Océan indien qui compte :

1 croiseur moderne.
3 petits croiseurs assez modernes.
3 vieilles canonnières.

En utilisant toutes ses ressources, la flotte française ne pourrait s'augmenter que de 9 unités savoir :

Station navale de l'Océan pacifique :
- 2 vieux croiseurs,
- 1 canonnière,

Station navale de l'Océan indien et de Madagascar :
- 2 croiseurs démodés,
- 4 vieilles canonnières et avisos,

dont 4 seulement, sans grande valeur militaire d'ailleurs, sont en état de prendre rang dans une escadre (*Revue Maritime*), G. W. Steewens).

En l'état actuel des choses la France et la Russie combinées auraient à faire à forte partie dans les mers d'Orient en cas d'un conflit avec l'Angleterre. L'issue d'un combat naval, dans ces conditions, devient douteux et d'ailleurs, en admettant que la fortune favorise nos armes, le manque de points de relâche et de dépôts de charbon, ne nous permettrait pas une fois maître de la mer, de tirer de notre victoire

tous les fruits possibles en ravageant les côtes ennemies, en capturant ses navires de commerce, en interceptant toutes communications entre la métropole et les colonies.

*
* *

C'est que depuis que la vapeur a détrôné la voile, les conditions de la guerre maritime ont été totalement changées. L'emploi du charbon absolument indispensable pour les nouveaux bâtiments de guerre, a obligé les puissances maritimes à avoir, à portée du théâtre d'opérations, des ports de refuge et de ravitaillement abondamment pourvus. La suprématie de la mer appartiendra à la nation qui aura su prévoir les besoins de ses escadres, lesquelles faute de combustible deviendraient d'inoffensives épaves, incapables de se mouvoir et de manœuvrer.

Le tableau VIII des annexes donne l'énumération des ports de refuge et l'importance des dépôts permanents de charbon que possèdent la France, la Russie et l'Angleterre sur le théâtre de guerre de l'Extrême-Orient.

L'Angleterre qui dispose de :

	DÉPÔTS DE CHARBON		CALES			OBSERVATIONS.
	de plus de 500 T.	de moins de 500 T.	de rabcub.	de halage.	flottantes.	
1° Dans l'Océan Indien	14	»	25	7	1	
2° Dans la presqu'île Indo-Chinoise et la Malaisie.......	5	12	5	3	»	
3° Dans les mers d'Extrême-Orient	2	»	6	2	»	
4° En Australie	18	5	14	23	5	
	39	17	50	35	6	
	56		91			

possède seule un nombre suffisant de dépôts de charbon et de points de relâche pour assurer l'approvisionnement de ses escadres et le ravitaillement de ses croiseurs.

La France qui n'a que quinze points de relâche sur le théâtre de l'Extrême-Orient et de l'Océan Indien, manque en outre d'une base sérieuse d'opérations. Au cas d'une conflagration, le manque de dépôts de charbon serait d'autant plus désastreux, qu'elle ne peut songer à faire la guerre d'escadre, mais uniquement la guerre de croiseurs laquelle pour être féconde, nécessite une très grande indépendance pour les bâtiments qui doivent être sûrs de trouver, un peu partout, le combustible qui leur est nécessaire.

Il y aurait pour notre division navale de l'Extrême-Orient, bien réduite ces dernières années, mais que les événements du Nord viennent de faire porter à un effectif plus digne de la puissance française, un gros intérêt à régulariser l'exploitation des mines de houille du Tonkin et à créer, dans la baie d'Allong, une véritable base d'opérations et de ravitaillement.

Un État neutre ne pouvant, sous peine de violer sa neutralité fournir ni armes, ni matériel de guerre à l'un ou à l'autre des belligérants, il faudrait cependant en cas d'hostilités, que nous possédions en Extrême-Orient des arsenaux suffisamment outillés pour exécuter les réparations indispensables et des dépôts de charbon bien approvisionnés, afin que nos navires puissent se ravitailler.

En effet, l'Angleterre se basant sur la règle de Washington du 8 mai 1871 qui interdit aux Etats neutres de permettre dans leurs ports, le renouvellement des munitions ou des provisions de guerre, s'obstine à considérer la houille comme contrebande de guerre. Au cas d'hostilités avec une tierce puissance, comme cela a eu lieu en 1884 au moment de notre guerre contre la Chine, nos navires ne pourraient pas compter sur le charbon anglais.

La Russie et l'Allemagne possèdent des escadres en Extrême-Orient, mais ces escadres ne pourraient y jouer qu'un rôle très secondaire et n'avoir qu'une action fort réduite étant obligées de ne pas trop s'éloigner de Vladiwostock ou de Kiao-tcheou ; cependant depuis la cession de Port-Arthur à la Russie, celle-ci va se trouver dans de bonnes conditions pour donner à sa marine une organisation aussi complète que le commande sa situation dans l'Extrême-Orient.

La marine japonaise, grâce à la forme allongée de l'Empire, a établi

une série de dépôts et de points de relâche qui lui donne de grandes facilités pour des opérations sur les côtes de l'Empire du Milieu.

Mais quelque importantes que soient les escadres européennes dans les mers de Chine, quelque nombreux et bien outillés que soient les points de relâche, aucune puissance n'est suffisamment forte pour pouvoir y mener une guerre sans l'appui de la métropole.

Aussi, dans toutes les hypothèses de guerre, la route d'Europe joue-t-elle un rôle prépondérant et l'étude de la route des Indes s'impose-t-elle comme complément à l'étude des forces européennes en Asie.

* * *

Deux routes maritimes conduisent l'Europe en Extrême-Orient :

1° La route du Canal de Suez ;
2° La route du Cap de Bonne-Espérance.

Au cas d'une guerre avec la France seule, quelle route l'Angleterre aura-t-elle intérêt à suivre ?

Sir C. Dilke dans une récente étude : *Problems of Greater Britain* s'est prononcé pour la route du Cap de Bonne-Espérance en mettant hors d'usage le canal de Suez, car alors l'Angleterre resterait seule maîtresse de la navigation dans les mers de l'Orient puisque, tandis qu'elle pourrait toujours faire passer ses navires par le Cap, avec une traversée de 40 à 50 jours jusqu'aux Indes, un grand nombre de vaisseaux français, dépourvus de charbon, seraient obligés de marcher à la voile et toute relation rapide serait ainsi suspendue entre la France d'une part, ses colonies et ses escadres de l'Extrême-Orient d'autre part.

C'est que dans nos constructions navales on paraît avoir trop sacrifié la question du rayon d'action. Nos navires ne portent qu'un approvisionnement insuffisant de charbon et comme nos points de relâche sont fort espacés, ils risquent fort, dans une guerre hors des eaux françaises, de manquer de combustible. C'est ainsi que nous ne possédons que 3 cuirassés susceptibles de franchir 5.000 milles (9.260 kilomètres) sans faire de charbon, alors que l'Angleterre en possède 34 ; mais ce qui est encore plus grave, c'est alors que nous possédons 31 croiseurs filant 18, 19, 20 et 21 nœuds, nous n'en avons que 4 qui seraient susceptibles de faire 10.000 milles (18.500 kil.) soit le trajet de Brest aux Indes par le Cap sans se réapprovisionner. La flotte anglaise possédait à la fin de 1897 dix-sept croiseurs d'un rayon d'action de 10.000 milles (G. W. Steewens. *Revue maritime*).

Sur la route de ses navires l'Angleterre possède comme relâches éventuelles : Bathurst à l'embouchure de la Gambie à douze jours environ de navigation de Plymouth et, à deux jours plus au Sud, Sierra-Leone qui possède un important dépôt de charbon (1).

L'Ascension et Ste-Hélène n'offrent que peu de ressources, toutefois des travaux de défense importants ont été entrepris pour la protection du dépôt de charbon de Ste-Hélène. Mais le point le plus important est le Cap avec ses deux ports de la baie de la Table et de Simon's bay.

Dans le cas où le canal de Suez serait inutilisable, c'est un point en vue duquel il faut forcément passer. Aussi, sir C. Dilke estime-t-il qu'il n'est pas un point du globe plus important. La baie de la Table est pourvue d'excellentes défenses et l'on travaille activement à Simon's bay. La colonie, qui entretient un effectif de miliciens suffisant pour assurer la défense de ces ouvrages, a pris à sa charge les travaux et l'on se rappelle qu'elle a même offert d'entretenir un cuirassé (2) pour la défense propre de la colonie.

Au delà du Cap, la plus importante station est l'île Maurice qui possède un port admirable et qui a reçu de fort importantes fortifications. La rade de St-Louis sera pour les flottes anglaises comme autrefois pour celles de La Bourdonnais, le pivot de toutes les opérations dans l'Océan Indien.

Sur cette route la première station française est Dakar qui est à neuf jours de Bordeaux ; des travaux de défense et des améliorations sont en voie d'exécution ; puis viennent les comptoirs de la Guinée, Assinie, Grand Bassam, Kotonou puis Libreville et Loango ; mais ensuite il faut aller d'une traite jusqu'à l'île de la Réunion et il y a environ 8.000 kilomètres, distance que la plupart de nos bâtiments pourraient difficilement franchir sans se réapprovisionner.

Cette infériorité démontre l'opportunité de constituer en Indo-Chine de grands approvisionnements de charbon et d'y installer un outillage de réparations suffisant afin de permettre à notre escadre de mener, s'il en est besoin, une guerre indépendante dans les mers de Chine.

Cette situation toute à l'avantage de l'Angleterre serait-elle encore aussi bonne au cas d'une alliance entre la France et la Russie ?

---

(1) En temps de paix la route suivie passe par Madère (Portugal) Ténériffe dans les Canaries (Espagne), les îles du Cap Vert (Portugal), ou Dakar (France).

(2) Voyage du Gouverneur de la colonie du Cap à l'occasion du Jubilé de la Reine (juin 1897).

Tandis qu'une lutte entre la France et l'Angleterre n'entraînerait, en Extrême-Orient, que des opérations maritimes, un conflit avec la Russie amènerait des opérations sur terre dans la région des Confins.

Sur ce théâtre de guerre, l'Angleterre, avons-nous vu, dispose de 263.000 hommes (1) sur lesquels 73.000 soldats anglais seulement. La Russie de son côté peut mettre en ligne 327.000 de troupes russes ou cosaques.

Il faudra pour atténuer son infériorité numérique, encadrer solidement ses régiments indigènes dont la fidélité apparaît de plus en plus problématique, que la Grande-Bretagne expédie d'importants renforts aux Indes et il faudra qu'elle les expédie sans délai, pour ne pas laisser l'armée afghane seule aux prises avec les troupes russes et permettre, sans défense l'invasion des plaines de l'Indus.

Mettant à quinze jours le temps nécessaire aux troupes du Turkestan et du Caucase pour se mobiliser et se rapprocher des stations d'embarquement, il faudra au corps le plus éloigné, vingt-cinq jours pour parvenir à Hérat savoir :

1 jour de Batoum à Bakou (chemin de fer) ;
1 jour de Bakou à Ouzoun-Adda (bateau) ;
2 jours d'Ouzoun-Adda à Merw (chemin de fer) ;
20 jours de Merw à Hérat (par étapes 390 kil.).

C'est-à-dire que 40 jours après la rupture des relations diplomatiques, la Russie disposera à Hérat, à 500 kilomètres de l'Inde d'une armée d'invasion de 300.000 hommes qui ne trouvera devant elle que les mauvais soldats de l'émir de Caboul.

L'Angleterre ne peut pas défendre l'Afghanistan car, à ce moment, elle n'aura encore rien pu faire pour renforcer sa défense. La mobilisation des troupes britanniques est loin d'être rapide : « Tout est à faire » (2) disait l'an dernier le général Wolseley. Dans l'état de délabrement où elle se trouve actuellement, on peut même se demander si l'armée anglaise pourrait se mobiliser. « Notre armée est une armée » à laquelle la paix est nécessaire. Une armée qui n'a ni pied de paix » ni pied de guerre, telle qu'une campagne contre une grande

---

(1) Voir Annexes. Tableau V. Comparaison des armées russes et anglaises dans l'Asie Centrale.

(2) Déclaration de Glascow, Juin 1897.

» puissance européenne débuterait pour elle fatalement par une » période de confusion qui pourrait à peine être plus grave si elle était » surprise au moment d'une réorganisation complète. » (Sir D. Dilke).

Aussi le chiffre de huit jours que nous admettrons pour le passage au pied de guerre est-il bien au-dessous de la vérité. Il faudra :

25 jours pour se rendre de Portsmouth à Kurrache ou à Bombay par le canal du Suez ;

4 jours pour se rendre de Kurrache à Quetta (chemin de fer);

15 jours pour se rendre de Quetta à Candahar (par étapes 240 kil.), soit au total 52 jours.

Pour pouvoir concentrer et organiser sa défense l'Angleterre est obligée de reporter sa résistance sur la ligne Caboul-Ghazni-Kandahar, abandonnant l'Afghanistan à la marche victorieuse des armées russes.

Si les navires anglais ne peuvent utiliser le canal de Suez, il faut alors compter 45 jours de traversée pour parvenir aux Indes, les renforts arriveront trop tard : l'attaque des portes de l'Inde serait faite ; si les 73.000 hommes de garnison permanente n'ont pas suffi à la repousser, les chevaux des Cosaques mangeront l'herbe qui croit sur les bords de l'Indus.

Voilà pourquoi il importe à l'Angleterre de rester maîtresse de la route de Suez et pourquoi elle l'a si soigneusement jalonnée par ses postes.

Bien que les progrès de l'artillerie moderne aient atténué sa valeur militaire, Gibraltar à l'entrée de la Méditerranée, est d'une importance capitale. Sir C. Dilke en explique la raison : « C'est un point indispen- » sable pour nous, car son occupation par un de nos ennemis, serait » si gênante pour l'Angleterre que nous sommes forcés de le conserver » ou de le remplacer par un port d'égale importance situé dans le » voisinage ».

Malte, au centre de la Méditerranée, à quatre jours de Gibraltar, à cinq de Port-Saïd est une position de premier ordre ; sa valeur est considérable, non seulement comme station de la route des Indes, mais surtout comme pivot d'opérations dans tout le bassin de la Méditerranée. Ses ports sont magnifiques et ses défenses considérables.

Chypre est une sentinelle située en face du canal de Suez mais elle n'est pas fortifiée et aucun travail n'a été encore entrepris pour rendre accessible le port de Famagouste.

Une convention signée en 1882 neutralise le canal de Suez, en cas

d'hostilités, même au cas où l'Empire ottoman, sur le territoire duquel se trouve entièrement le canal, serait engagé dans la guerre .... , mais on sait ce que valent ces conventions.

Aden, pourvu de formidables fortifications et l'îlot de Perim commandent l'entrée de la mer Rouge.

Sur cette route, que les flottes françaises et russes auraient tant d'intérêt à interdire à l'Angleterre, la France possède les points de relâche de Bizerte, situé en face de Malte pouvant servir d'appui à notre puissante escadre de la Méditerranée et du Levant ; Obock dans la mer Rouge, et Pondichéry dans l'Océan Indien.

D'ailleurs, si nos escadres ne peuvent rester maîtresses des débouchés du canal, il sera toujours facile de l'obstruer momentanément en y coulant un navire, au besoin en déterminant au moyen d'explosifs un éboulement dans les berges.

Cette situation n'a pas été sans inquiéter l'amirauté anglaise qui s'est préoccupée d'organiser, au travers du continent américain une nouvelle voie lui permettant de faire parvenir aux Indes des renforts dans les délais suivants :

8 jours de Liverpool à Québec (par mer) ;
6 jours de Québec à Vancouver (en chemin de fer) ;
19 jours de Vancouver à Yokohama (par mer) ;
20 jours de Yokohama à Calcutta (par mer),

soit 53 jours.

Quoique longue cette route pourrait rendre d'importants services, les forces maritimes de la Russie et de la France étant insuffisantes pour maîtriser à la fois les trois routes de Suez, du Cap et du Canada.

D'ailleurs, l'organisation d'une nouvelle compagnie de navigation subventionnée par l'amirauté, l'Hudson's bay and Pacific Railway Company qui se propose de diminuer notablement la distance qui sépare la métropole de ses possessions nord-américaines, tend à améliorer cette route.

De Liverpool les transports à grande vitesse de cette compagnie viendront aboutir au fond de la baie d'Hudson à port Churchill, d'où un embranchement irait rejoindre la ligne Montréal-Vancouver.

Le gain sur la distance Liverpool-Vancouver serait de trois jours.

ANNEXES.

TABLEAU I.

Donnant la composition et l'effectif de la division de ligne japonaise.

	Bataillons.	Escadrons.	Batteries.	Effectif en hommes.	OBSERVATIONS.
4 régiments d'infanterie (chaque régiment de ligne est à 3 bataillons de 4 compagnies et son effectif est de 2.875 hommes).....	12	»	»	11.500	Dans la division de la garde, le régiment d'infanterie n'a que 2 bataillons ; la division de cavalerie : 2 escadrons ; le régiment d'artillerie : 2 divisions.
1 division de cavalerie (chaque division comprend 3 escadrons)..................	»	3	»	500	
1 régiment d'artillerie de campagne de 3 divisions de 2 batteries : 2 d'artillerie de campagne .... 1 d'artillerie de montagne............	»	»	6	1.000	
1 bataillon du génie	»	»	»	800	
1 bataillon du train et services	»	»	»	3.200	
	12	3	6	17.000	

TABLEAU II.

nnant la composition des forces de terre entretenues par la Russie dans ses possessions sibériennes.

	Bataillons.	Stonfas.	Batteries.	Effectif en hommes.	OBSERVATIONS.
1° Infanterie. Bats dits de ligne indépendants:				32.000 h.	Ces troupes sont réparties, savoir :
1° de la Sibérie orientale ...	10	»	»		
2° de la Sibérie occidentale .	7	»	»		Gouv. gén. d'Omsk 5.000
2 brigades de chasseurs de la Sibérie orientale à 5 bataill.	10	»	»		» d'Irkoust... 1.900
Détachements de Cosa ues ...	8 1/2	»	»		» de l'Amour . 25.000
2° Cavalerie. 3 régim. de Sibérie (Cosaques)	»	18	»		Soit 31.900
2 » du Transbaïkal	»	12	»		Dans le courant de l'année 1898, de nouvelles unités sont en formation dans la province de l'Amour.
1 » de Semerietchié	»	4	»		
1 » de l'Amour..........	»	3	»		
3° Artillerie. 1 brigade de la Sibérie orientale.	»	»	7		
1 groupe de la Sibérie occident.	»	»	4		
Batteries de Cosaques du Transbaïkal	»	»	2		
Troupes des chemins de fer, sapeurs, compagnie d'artillerie de forteresse..........	(6)	»	»		
	35 1/2	37	13		

TABLEAU III.

Détail de la composition de l'Indian Army (1897 .

	Bataillons.	Escadrons.	Batteries de 6 pièces — Montées et lourdes.	à cheval.	de montagne.	EFFECTIF.		OBSERVATIONS.
1° INDIAN ARMY.								
Troupes anglaises. 53 bataillons d'infanterie détachés de régiments stationnés en Angleterre	53	»	»	»	»	56.000	73.000	
9 régiments de cavalerie	»	36	»	»	»	4.000		
88 batteries ou compagnies détachées du Royal-Artillery	»	»	46	11	8	13.000		Plus 23 batteries de forteresse.
Troupes indigènes. 133 régiments d'infanterie	138	»	»	»	»	100.000	144.000	
40 régiments de cavalerie	»	160	»	»	»	25.000		
12 batteries de montagne	»	»	»	»	12	2.000		
21 Compagnies du génie	3	»	»	»	»	3.000		
Corps locaux sous les ordres du gouvernement de l'Inde	»	»	»	»	»	14.000		
2° IMPERIAL SERVICE TROOPS.								
État de Kachmyr	6	2	»	»	2	4.350	19.200	La seule artillerie levée par un État indigène.
Punjab. Patiala	2	4	»	»	»	1.750		
Punjab. Autres tribus (Kaputhala, Bakawalpur, Juid, Nabha, Favidkot)	4	4 1/2	»	»	»	3.200		
Radjputand. Ulwar	1	4	»	»	»	4.000		
Joahpur	»	4	»	»	»			1 transport-train de 400 voitures.
Jeypoore	»	»	»	»	»			
Bikanir	1	»	»	»	»			Le Bikanir Kamel Corps est un régim. d'infanterie montée équipé de façon à être utilisé comme troupe de transport, chaque chameau portant en outre un combattant.
Inde centrale et occidentale	»	»	»	»	»	4.500		
Inde méridionale	»	»	»	»	»	1.400		
3° VOLUNTEERS.								
Corps des volontaires formant	37	23	7	»	»		27.000	
4° CORPS DE POLICE.								
Police militaire de Birmanie, d'Assam et Chittagong	»	»	»	»	»		19.000	
	245	237 1/2	53	11	22		282.000	
			86					

Soit 282.000 combattants, dont 220.000 hommes de troupes régulières, les autres étant susceptibles de servir de troupes d'étapes ou de garnison avec 516 pièces de campagne.

TABLEAU IV.

Détail de la composition des forces russes de l'Asie centrale (1897).

	Bataillons.	Stonias.	Batteries de 8 pièces: Lourdes.	Batteries de 8 pièces: Légères.	Batteries de 8 pièces: de montagne.	Batteries de 6 p.: à cheval.	EFFECTIF.		OBSERVATIONS.
1° Armée du Turkestan.									
1 brigade de tirailleurs du Turkestan...	4	»	»	»	»	»	3.500		(A) Les unités de forteresse n'entrent pas dans le décompte des forces disponibles, elles ne sont indiquées que pour mémoire.
20 bataillons dits de ligne indépendants .	20	»	»	»	»	»	15.000		
1 bataillon de sapeurs du Turkestan....	1	»	»	»	»	»	500		
1 brigade de 7 batteries de 8 pièces	»	»	2	4	1	»	2.000	27.000	
1 bataillon d'artillerie de forteresse (A) .	(1)	»	»	»	»	»	»		
3 régiments de Cosaques d'Orembourg..	»	12	»	»	»	1	3.000		
1 régiment de Cosaques de l'Oural	»	4	»	»	»	»			
7 bataillons-cadres	7	»	»	»	»	»	3.000		
Total pour l'armée du Turkestan..	32	16	2	4	1	1			
2° Troupes de la Province Transcaspienne.									
2 brigades de tirailleurs transcaspiens..	8	»	»	»	»	»	7.000		
1 bat. de sapeurs de la Transcaspienne.	1	»	»	»	»	»	500		
2 bataillons des chemins de fer.........	(2)	»	»	»	»	»	1.500		
3 batteries dites de la Transcaspienne ..	»	»	»	3	»	»	500	12.000	
1 bataillon d'artillerie de forteresse (A) .	(1)	»	»	»	»	»	»		
1 brigade de Cosaques de Kouban......	»	12	»	»	»	1	1.500		
2 bataillons-cadres	2	»	»	»	»	»	1.000		
Total pour les troupes de la Transcaspienne....................	11	12	»	3	»	1			
3° Armée du Caucase.									
a). Corps d'armée du Caucase Q. G. à Tiflis.									
Division de grenadiers du Caucase	16	»	2	4	2	»	17.000		
20e division d'infanterie.................	16	»	2	2	2	»	14.000		
39e division d'infanterie.................	16	»	2	2	2	»	14.000	53.000	
1e Division de Cosaques du Caucase.....	1	24	»	»	»	2	4.500		A chaque division de cavalerie est affecté 1 bataillon de plastounes.
2e Division de Cosaques du Caucase.....	1	18	»	»	»	2	3.500		
A reporter	50	42	6	8	6	4			

	Bataillons.	Stonias.	Batteries de 8 pièces: Lourdes.	Batteries de 8 pièces: Légères.	Batteries de 8 pièces: de montagne.	Batteries de 6 p.: à cheval.	EFFECTIF.		OBSERVATIONS.
Report..	50	42	6	8	6	4			
b). Troupes indépendantes.									
Brigade de tirailleurs du Caucase	4	»	»	»	»	»	3.000		
Brigade de tirailleurs indigènes du Caucase	4	»	»	»	»	»	3.000		
21e division d'infanterie	16	»	2	2	2	»	14.000		
6 bataillons d'artillerie de forteresse	(6)	»	»	»	»	»	8 000		
Division de dragons du Caucase	»	24	»	»	»	2	4.000	51.500	Plus une dizaine de mille hommes dans les services accessoires.
Régiment de Cosaques du Tereck	»	8	»	»	»	»	1.500		
Stonias de Cosaques non enrégimentées..	»	6	»	»	»	»	1.000		
8 régiments cadres à 2 bataillons	16	»	»	»	»	»	10.000		
10 bataillons cadres à 5 compagnies	10	»	»	»	»	»	7.000		
	100	80	8	10	8	6			

4° Augmentations résultant du passage du pied de paix au pied de guerre et de la transformation des bataillons cadres en régiment de réserve.

		Bataillons.	Stonias.	Lourdes.	Légères.	de montagne.	à cheval.	EFFECTIF.	OBSERVATIONS.
Au Turkestan.	Les 7 bataillons cadres forment 7 régiments de réserve à 5 bataillons, d'où une augmentation de	28	»	»	»	»	»	13.000	
Dans la province trans-caspienne.	Les 2 bataillons cadres forment 2 régiments de réserve, l'un à 5 bataillons, l'autre à 2, d'où augmentation.	5	»	»	»	»	»	5.000	
Au Caucase.	Les 8 régiments cadres à 2 bataillons et les 10 bataillons cadres forment en temps de paix 4 brigades de réserve et 2 bataillons indépendants, ils doivent donner à la mobilisation : 16 régiments à 4 bataillons formant 4 divisions de réserve. 2 régiments à 5 bataillons. D'où augmentation de	48	»	»	»	»	»	165.000	Il n'est pas prévu de formations d'artillerie pour ces 4 divisions de réserve.
	Appel des réserves des régiments actifs	»	»	»	»	»	»		
Total des augmentations		81	»	»	»	»	»	183.000	

En résumé, après le passage du pied de paix au pied de guerre, l'armée russe de l'Asie Centrale comprend :

Bataillons	Stonias	Lourdes	Légères	de montagne	à cheval
224	108	10	17	9	8
		44			

Soit 327.000 combattants avec 336 pièces de campagne.

Comparaison des armées russes et anglaises dans l'Asie Centrale.

Armée anglo-indienne.	Bataillons.	Escadrons.	Batteries de 6 pièces – Lourdes.	Batteries de 6 pièces – Légères.	Batteries de 6 pièces – de montagne.	Batteries de 6 pièces – A cheval.	Nombre de pièces.	Effectif.	Observations
Indian Army – Troupes anglaises..	53	36	4 (1)	42	8	11	390	73.000	(1) A éléphant.
Indian Army – Troupes indigènes..	141	160	»	»	12	»	72	144.000	
Imperial Service Troops...	14	18 1/2	»	»	2	»	12	19.000	
Volunteers................	37	23	»	7	»	»	42	27.000	
Police milit^re de Birmanie..	»	»	»	»	»	»	»	10.000	Pour mémoire ces forces séparées par 4 000 kil. du théâtre d'opérations ne pouvant y figurer.
Troupes pouvant paraître sur le théâtre de guerre russo-anglais...........	245	237 1/2	4	49	22	11			
			53						
			86				ou 516 pièces.	263.000	

Armée russe.	Bataillons.	Stonias.	Batteries de 8 pièces – Lourdes.	Batteries de 8 pièces – Légères.	Batteries de 8 pièces – de montagne.	Batteries de 6 p. – A cheval.	Nombre de pièces.	Effectif.	Observations
Armée du Turkestan......	60	16	2	4	1	1	62	40.000	
Troupes de la Transcaspienne................	16	12	»	3	»	1	30	17.000	
Armée du Caucase........ (Y compris les formations de réserve constituées au moyen des régiments-cadres)...........	148	80	8	10	8	6	244	270.000	
Troupes pouvant paraître sur le théâtre de guerre russo-anglais..........	224	108	10	17	9	8			
			36						
			44				ou 336 pièces.	327.000	

La Russie dispose de 60.000 hommes en plus, mais l'artillerie anglaise dispose de 180 bouches à feu en plus.

TABLEAU VI.

Troupes françaises d'occupation en Indo-Chine (1897).

I. ARMÉE DE TERRE.

			Européens.	Indigènes.			Effectif.
Troupes d'occupation du Tonkin.	Armée de mer.	9e régiment d'infanterie de marine 3 bataillons	1.500	»	4.330	6.930	26.930
		10e régiment d'infanterie de marine 3 bataillons	1.500	»			
		5 batteries d'artillerie de marine 4 de mont., 1 à pied	930	»			
		1 compagnie d'ouvriers. 1 compagnie de conducteurs	400	»			
	Armée de terre.	1er régiment étranger 2 bataillons (1)	1.200	»	2.600		
		2e régiment étranger 2 bataillons	1.200	»			
		Gendarmerie	200	»			
	Troupes indigènes encadr. par des officiers et des s.-officiers de l'infanterie de marine.	1er régiment de tirailleurs tonkinois 4 bataillons	»	3.200	20.000	20.000	
		2e régiment de tirailleurs tonkinois 4 bataillons	»	3.200			
		3e régiment de tirailleurs tonkinois 4 bataillons	»	3.200			
		4e régim. de tirailleurs tonkinois 4 bat. Décr. du 15 déc. 1897	»	2.400			
		Gardes indigènes	»	8.000			
Brigade de Cochinchine, Cambodge et Annam	Armée de mer.	11e régiment d'infanterie de marine 2 bataillons	1.200	»	1.500	1.800	4.200
		2 batteries d'artillerie	250	»			
		1 détachement d'ouvriers	50	»			
	Armée de terre.	1 bataillon du régiment étranger 2 compagnies	300	»	300		
	Troupes indigènes.	1 régiment de tirailleurs annamites 3 bataillons	»	2.400	2.400	2.400	
		Total de l'armée d'occupation	8.730	22.400			31.130

II. ARMÉE DE MER (1er Janvier 1898).

ESCADRE DE L'EXTRÊME-ORIENT.	Navires aptes au combat. Cuirassés.	Gr. croiseurs cuir. ou protégés	Petits croiseurs protégés ou non.	Canonnières.	Torpilleurs.	Nombre de cans de 15 c/m et plus.	Nombre de cans de moins de 15 c/m	Équipages.	Navires non aptes au combat.				Observations.
Le Bayard, cuirasse de croisière v. mod., vit. 14 nœuds.	1	»	»	»	»	4	8	450	»	»	»	»	
Le Descartes, croiseur protegé, vitesse, 21 nœuds	«	1	»	»	»	»	4	386	»	»	»	»	
L'Éclaireur, croiseur non protegé, vitesse, 15 nœuds	«	»	1	»	»	»	8	195	»	»	»	»	
La Comète, la Surprise, le Lion, canonnières de haute mer, vitesse, 12, 13, 12 nœuds	«	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	
Défense mobile de Saïgon. La Triomphante garde-côtes	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	
Le Styx garde-côtes	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	
L'Aspic et la Vipère	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	
Flottille de torpilleurs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	
Les evénements qui se sont passés dans le Nord ont fait renforcer notre division navale du :													
Jean-Bart, croiseur protégé, vitesse, 19 nœuds	»	1	»	»	»	»	10	332	»	»	»	»	
Pascal, croiseur protegé, vitesse, 21 nœuds	»	1	»	»	»	»	4	386	»	»	»	»	
Bruix en route	»	1	»	»	»	»	10	»	»	»	»	»	
Vauban, cuirasse de croisiere, ayant a son bord le vice-amiral Bonniniere de Beaumont, qui va prendre le commandement de notre escadre	1	»	«	»	»	4	8	»	»	»	»	»	
Le Duguay-Trouin, L'Entrecasteaux, doivent suivre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Total	2	4	1	»	»	8	52	»	2	»	5	12	
	7					60			19				

(1) 1 bataillon vient d'être rappelé en Algérie (Mars 1898).

TABLEAU VII.

Les escadres européennes dans les mers de Chine (1897).

(Steewens).

	Navires aptes au combat.								Navires non aptes au combat.				Observations.
	Cuirassés.	Grands croiseurs cuirassés ou protég.	Petits croiseurs protégés ou non.	Canonnières.	Torpilleurs.	Nombre de canons. de 15 c/m et plus.	Nombre de canons. de moins de 15 c/m.	Équipages.	Cuirassés.	Croiseurs.	Canonnières.	Torpilleurs.	
I. — ANGLETERRE.													
Station anglaise des mers de Chine	1	4	6	»	2	38	34	»	1	1	11	»	
Renforcement du mois de janvier 1898	»	5	»	»	»	»	50	»	»	»	»	»	
Total	1	9	6	»	2	122		»	1	1	11	»	
	16 navires de combat avec 122 pièces de gros calibre.												
II. — FRANCE.													
Escadre française de l'Extrême-Orient	1	1	1	3 *Rayés de la flotte de combat*		4	20	»	2	»	2	12	
Renforcement du mois de janvier	1	3	»			4	32	»	»	»	3	»	
	2	4	1	»	»	60		»	2	»	5	12	
	7 navires de combat avec 60 pièces de gros calibre.												
III. — RUSSIE.													
Escadre russe du Pacifique	1	4	1	2	»	20	16	»	»	»	7	12	
						36							
	8 navires de combat avec 36 pièces de gros calibre.												
IV. — ALLEMAGNE.													
Division allemande de croiseurs	2	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	La valeur du cuirassé le Deutschaud est très problématique.
	8 navires de combat.												
V. — EMPIRE CHINOIS.													
Flotte du Petchili escadre du Nord	2	7	2	3	6	8	43	»	»	2	8	9	La seule vraiment moderne organisée par Li-Hung-Phang.
» de Foutcheou	1	»	1	3	2	«	»	»	»	1	7	4	
» de Schanghai	»	1	1	4	»	»	»	»	»	2	»	»	
» de Canton	»	»	3	»	»	»	»	»	»	6	»	16	
	3	8	7	10	8	»		»	»	11	15	29	
	28 navir(s de combat.												
VI. — JAPON.													
Nouvelle flotte	5	7	5	9	15	»	»	»	»	»	»	»	
Ancienne flotte	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	5	9	5	9	15	»		»	»	»	»	»	
	28 navires de combat.												

TABLEAU VIII.

Tableaux faisant connaître les points de relâche et l'importance des dépôts de charbon appartenant aux puissances européennes ou indigènes.

§ 1. — Dans les mers de l'Océan Indien.

A). — GRANDES PUISSANCES MARITIMES.

FRANCE.

POINTS DE RELACHE	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Obock.	D	»	»	»
Ile Mayotte.	D	»	»	»
Nossi-Be	D	»	»	»
Diego-Suarez F.	D	»	»	»
Ste-Marie	D	»	»	»
Tamatave	d	»	»	»
Majunga.	D	»	»	»
Reunion ile de la.	D	1	»	»
Pondichéry	D	»	»	»

9 dépôts dont { 8 de plus de 500 T.... / 1 de moins de 500 T..

RUSSIE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.

9 dépôts de charbon avec 1 cale de radoub.

ANGLETERRE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Aden F.	D	»	2[1]	»
Kuratchi F.	D	1?	»	»
Bombay F.	D	10	1	1
Colombo F.	D	»	»	»
Port de Galles F.	D	»	»	»
Truccomali F.	D	»	»	»
Negapatam	D	»	»	»
Madras	D	»	»	»
Calcutta	D	11	»	»
Zanzibar	D	»	»	»
Port Natal F.	D	»	1	»
Port Elisabeth	D	»	1	»
Mahe	»	»	1[2]	»
Maurice	D	3	1	»
Ile Chagos	D	»	»	»

14 dépôts de charbon avec 33 cales de reparation.

B). — AUTRES PUISSANCES.

PORTUGAL.

POINTS DE RELACHE	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Conducia Mozambique	D	»	»	»

TURQUIE.

POINTS DE RELACHE	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Mascatte	D	»	»	»
Bassorab	d	»	»	»
Bouchir	D	»	»	»

NOTA. — Les points de relâche soulignés sont ceux où des navires calant 8 mètres peuvent accoster un quai.

La lettre F indique que le dépôt est fortifié.

La lettre D indique que le dépôt de charbon est, en tout temps, supérieur à 500 T.

La lettre d que le dépôt est inférieur à 500 T.

La cale de radoub est une sorte d'écluse dans laquelle pénètre le navire à réparer. Les portes fermées, des pompes soutirent l'eau laissant le navire reposer sur sa quille.

La cale de halage est un espace au bord de la mer disposé en pente douce sur lequel on amène par traction le navire à réparer. Seuls les bâtiments d'assez faible tonnage peuvent être mis en réparation en cale de halage.

Le dock ou cale flottante est une espèce de ponton que l'on submerge en le chargeant de pierres ou en y faisant ensuite pénétrer de l'eau et sur lequel on assujettit le navire que l'on veut réparer : on supprime ensuite le poids dont on a chargé le ponton, celui-ci émerge et le navire se trouve alors monté sur une cale qui flotte et entouré d'une grande plate-forme superficielle. Ce ne sont généralement que de petits bâtiments qui peuvent être réparés en cale flottante ; cependant quelques docks atteignent les dimensions des plus grands navires.

1 L'une des deux cales de radoub d'Aden appartient à la Compagnie française des Messageries Maritimes ; comme elle serait impraticable à nos navires en temps de guerre, on l'a comptée parmi les ressources anglaises.

2 Cette cale appartient à la Compagnie des Messageries Maritimes ; même observation que ci-dessus.

§ 2. — Dans la presqu'île Indo-Chinoise et la Malaisie.

FRANCE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Saigon F	D	1	»	2
Tourane............	D	»	»	»
Haïphong	D	»	»	»
Tahiti..............	D	»	»	»
Nouméa	D	»	1	»

5 dépôts de plus de 500 T.

RUSSIE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.

5 dépôts de charbon de plus de 500 T. avec 4 cales de réparation.

ANGLETERRE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Chittagong	d	»	»	»
Akyab (Birmanie)..	d	»	»	»
Bassein	D	»	»	»
Rangoun	D	»	1	»
Maulmein	d	»	»	»
Iles Andaman......	D	»	»	»
Ile de Penang......	D	1	1	»
Singapour	D	4	1	»
Tavao (Bornéo)	d	»	»	»
Sandakan-Harbour Borneo	d	»	»	»
Hudat	d	»	»	»
Ile Labouan	d	»	»	»
Sadang	d	»	»	»
Savawak	d	»	»	»
Samaray (N.-Guin.).	d	»	»	»
Ile Treasury (archipel Salomon)	d	»	»	»
Ile Fildji...........	d	»	»	»

17 depôts de charbon avec 8 cales de reparation. Indépendamment de ces importantes ressources, l'Angleterre dispose encore d'une forte base d'operations dans la possession de l'Australie. Le § 3 donne le détail de ces ressources.

ESPAGNE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Manille (1)	D	2	1	»
Panay	d	»	»	«
Cebu...............	d	»	»	»
Basilan	D	»	»	»
Yap (Carolines)	d	»	»	»

SIAM.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
....	D	1	»	»

ALLEMAGNE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Matapi (archipel Bismark)	D	»	»	»
Baie Blanche (Nouvelle-Irlande)	d	»	»	»
Ile Marschall	D	»	»	»
Samoa	D	»	»	»

HOLLANDE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Pontianak (Bornéo).	d	»	»	»
Baiyermassin	d	»	»	»
Telok-Betong (Sumatra)	d	»	»	»
Patembang.........	d	»	»	»
Iambi..............	d	»	»	»
Inotragiri..........	d	»	»	»
Heli...............	d	»	»	»
Poste d'Atchim.....	D	»	»	»
Tapamili	d	»	»	»
Padang	D	»	»	»
Ile Kalmoa.........	d	»	»	»
Ile Jangka.........	d	»	»	»
Ile Lingga	d	»	»	»
Ile Khio	d	»	»	»
Baujuwangi (Java).	D	»	»	»
Sourabaya.........	D	»	»	»
Semarang..........	D	»	»	»
Batavia	D	1	»	1
Tylatiap	d	»	»	»
Kema (Celèbes)	d	»	»	»
Kivaudang	d	»	»	»
Toutalie	d	»	»	»
Makassar..........	d	»	»	»
Ile de Buton........	d	»	»	»
Goroutalo	d	»	»	»
Ile Tesnate.........	d	»	»	»
Ile d'Ambonie......	D	»	»	»
Ile Gisser	d	»	»	»
Ile Baba...........	d	»	»	»
Ile Dobbo..........	d	»	»	»
Ile Tunior Kœpang	D	»	»	»
Ile Sœmbava.......	d	»	»	»
Dorei (N.-Guinée) ...	d	»	»	»

(1) Maintenant possession américaine.

§ 3. — Ressources dont peut encore disposer l'Angleterre en Australie.

POINTS DE RELACHE.	SITUATION GÉOGRAPHIQUE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.	OBSERVATIONS.
Ile Thursday	Détroit de Torrès	d	»	»	»	
Port Darwin	Côte Nord de l'Australie	D	»	»	»	
Cooktown	Côte Nord-Est	d	»	»	»	
Townsville	D°	d	«	1	»	
Brisbane	Cote Est	D	1	2	»	
Newcastle	D°	D	»	1	1	Mines de Clarence-River.
Sydney	D°	D	3	4	2	
Port Kemblo	D°	D	»	»	»	
Melbourne	Côte Sud	D	4	2	1	
Adélaïde	D°	D	1	5	»	
King-George's-Sound	Côte Sud (Albany)	D	»	»	»	
Freemantle	Côte Ouest	d	»	»	»	
Launeston	Tasmanie	»	»	1	»	
Hobart-Town	D°	»	»	4	»	
Bay of Islands	Nouv.-Ze'ande (ile du N. côte N. E.).	D	»	»	»	
Waughari	D° d°	D	»	»	»	
Auckland	D° d°	D	2	»	»	
Wellington	D° (ile du N. côte S.).	D	»	1	»	
Nelson	D° (ile du S. côte N.).	D	1	»	»	
Ly-Helton (Port de Christchurch)	D° (ile du S. côte E.).	D	1	1	»	
Oamaru (Port de Dunedin)	D° d°	D	»	»	»	
Otago-Harbour	D° d°	D	1	»	1	
Bluff	D° (ile du S. côte S.).	d	»	1	»	
Greymouth	D° (ile du S. côte O.).	D	»	»	»	
West-Port	D° d°	D	»	»	»	

Soit 23 dépôts de charbon dont 18 de plus de 500 T. et 5 de moins de 500 T. avec 37 cales de radoub ou de halage et 5 docks flottants.

§ 4. — Dans les mers de l'Extrême-Orient.

FRANCE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Baie de Kuang-Tchéou	»	»	»	»

1 seul depôt de création récente non encore organisé.

RUSSIE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Vladivostock F.....	D	1	»	»
Petropaulosk	d	»	»	»
Dui (île Sakalien)...	d	»	»	»
Karsakowsk	d	»	»	»
Port-Arthur F......	D	1	»	»

5 dépôts dont 2 de plus de 500 T.

5 dépôts avec 2 cales de radoub.

ANGLETERRE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES do radoub.	CALES do halage.	CALES flottantes.
Hong-Hong F	D	6	2	»
Wei-Hai-Wei (non organisé	(D)	(1)	»	»

1 depôt de plus de 500 T avec 8 cales de radoub.

ALLEMAGNE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Kiaou-tcheou (non organisé)	»	»	»	»

CHINE.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Swatow F	D ?	»	»	»
Amoy F	D ?	»	»	»
Fou-tcheou F.......	D	1	1	»
Ning-Po F..........	D	»	1	»
Shanghaï F	D	6	»	»
Chiugkiang F......	d	»	»	»
Wuhu F	d	»	»	»
Kiukiang F.........	d	»	»	»
Han-Keou F	D	»	»	»
Ichang F...........	D	»	»	»
Tche-fou F	D	»	»	»
Takou F.............	d	1	»	»
Tient-siu N.........	d	»	»	»

JAPON.

POINTS DE RELACHE.	Importance du dépôt de charbon.	CALES de radoub.	CALES de halage.	CALES flottantes.
Baie d'Akiski (Yeso).	D	»	»	»
Endermot..........	D	»	»	»
Hokodate...........	D	»	»	»
Otterranaï	D	»	»	»
Yokohama (Nippon).	D	3	»	»
Yokoska	d	3	»	»
Tokio	»	1	»	»
Osaka..............	»	1	»	»
Kobé F.............	D	»	2	»
Nagasaki (Kiou-Siou).............	D	1	1	»
Kelung (Formose)..	D	»	»	»
Tamsuy............	d	»	»	»

TABLEAU IX.

Garnisons des points d'appui de la flotte anglaise.

POINTS D'APPUI.	ÉTAT-MAJOR.	TROUPES MÉTROPOLITAINES.					CORPS COLONIAUX ET INDIGÈNES.		EFFECTIF TOTAL.
		Infanterie. — Bataillons.	Cavalerie. — Escadrons.	Artillerie. — Batteries.	Génie. — Compagnies.	EFFECTIF.		EFFECTIF.	
Gibraltar	174	4	»	4	4	5.800	»	»	5.800
Malte	53	6 1/2	»	5	3	8.600	4 batteries	400	9.000
Chypre	59	1/2	»	»	»	500	»	»	500
Ceylan	35	1	»	1	1 1/2	1.300	1 section de cavalerie. 2 batteries d'artillerie. 1 section du génie	350	1.650
Hong-Kong	35	1	»	1	2	1.400	8 comp^es d'infanterie.. 4 batteries d'artillerie. 1 section du génie	1.600	3.000
Singapoor	31	1	»	1	1 1/2	1.300	1 batterie 1 section du génie	200	1.500
Maurice (île)	32	1/2	»	1	1	650	2 batteries 1 sction du génie	250	900
Le Cap	141	2 5/8	4	2	1	3.500	»	»	3.500
Sainte-Hélène	8	1 Cie	»	»	»	200	»	»	200
Troupes d'occupation d'Egypte	»	»	»	»	»	4.200	»	»	»

Indépendamment de ces forces permanentes, des milices sont instituées dans chaque colonie pour sa défense propre.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE & ETHNOGRAPHIQUE

VILLAGES ARABES EN FRANCE (1)

Par M. Auguste DESCAMPS,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

I. Colonies arabes formées des débris de la bataille de Poitiers. — II. Colonies de Maures réfugiés sous Henri IV.

I. — Colonies arabes formées des débris de la bataille de Poitiers : 1° Les Sarrasins de la Bresse et du Bugey ; 2° Les Bédouins du Véron.

Sarrazins de la Bresse et du Bugey. — Un fait bien curieux pour le visionnaire de mœurs, c'est l'existence jusqu'en cette fin de siècle centralisateur et niveleur, dans la Bresse et le Bugey, d'un groupe ethnique distinct de tous ceux qui l'entourent et d'origine incontestablement orientale : je veux parler des communes de Sermoyer, d'Arbigny, de Boz, d'Ozan, d'Asnières, de St-Bénigne, de Feillens, d'Uchizy, de Mézeriat, de Polliat, de Lhuis, de Pont du Saut, de Senozan.

Ce sont les débris des hordes barbares d'Abdérame taillées en pièces par Charles-Martel à la bataille de Poitiers et qui se réfugièrent dans ce pays boisé, marécageux et d'accès difficile. Comme toutes les troupes arabes étaient montées, on peut comprendre que quelques-unes s'aventurèrent assez loin du champ de bataille.

La localité où le type arabe s'est le mieux conservé, me disait

(1) Pour faire suite à : *Un Village écossais en France ; une Colonie lilloise en Angleterre : un Village français en Allemagne ; un Village belge en Allemagne ; un Village grec en France.*

M. Lacroix, le distingué Secrétaire de la Société d'Émulation du département de Saône-et-Loire, c'est incontestablement Feillens. Les habitants se marient entre eux et ils possèdent une race de chevaux pouvant rappeler les chevaux arabes. On sait que les Sarrazins transportaient leurs femmes et leurs enfants dans des chars qu'ils employaient à la défense en cas d'attaque. Cet archéologue avait vu des trous recouverts de branches d'arbres et de terre sous lesquels se cachaient les fugitifs. Il ajoutait que d'après les anciennes chroniques le nombre des Maures se montait à 400,000, et que ceux qui ne retournèrent pas avec Abdérame en Espagne, ne furent pas tous passés au fil de l'épée parce que, quand on les rejoignit plus tard dans leurs retraites presque inexpugnables, beaucoup d'entre eux acceptèrent le baptême. Il me raconta aussi qu'Ozan et d'autres villages arabes portaient des croissants dans leurs armes.

J'avoue que le temps m'a manqué pour visiter en détail toutes ces curieuses peuplades qui n'offrent de couleur locale que le dimanche, à cause de l'assemblée sur la place publique.

Je puis seulement vous dire qu'à Benonce, Seillonas et Ordonnas existent des noms de famille d'un aspect franchement sarrasin, tels que Alamercy, Cafond ou Kaffon, Cisa, Buiroz, Babolah, Salladin, Roum, Tabardet, Mochi, Galafron.

Beaucoup de familles font la joie des anthropologistes par leur figure maigre et basanée, leur nez aquilin, leurs cheveux crépus, leurs yeux noirs, hardis et pénétrants, tout en portant un nom français. Je citerai par exemple les Froquet à Benonce.

« Nous possédons à Benonce, des souvenirs sarrasins, me disait le curé de la localité, M. l'abbé Berger : le *Pont d'Aladin*, la *Maison des Sarrasins*, le *Jardin des Sarrasins*, la *Grotte des Sarrasins* et la *Grotte de Roland*, le héros de Roncevaux, qui fit sentir la puissance de son bras aux Musulmans dans la Bresse et le Bugey. Dans la grotte de Roland, on a découvert le cor de Roland qui est d'une grande richesse artistique et qui a été transporté après la Révolution du musée de Bourg au musée de Cluny.

Autre tradition : Les Sarrasins ont enfoui aux pieds des rochers, vers les grottes où ils se retiraient dans la saison rigoureuse, des trésors considérables. On parle souvent de faire des fouilles ; mais les spéculateurs les remettent d'année en année, à cause des déboursés considérables qu'elles exigent. »

Non pas seulement à Benonce, mais partout dans le Bugey et la

Bresse, les vestiges du passage des Sarrasins sont précis et nombreux. Tout au bord de la Saône, à Montmerle, une colline porte le nom de *Côte des Sarrasins;* à Crottet, une chaussée celui d'*Étourne des Sarrasins.* Près d'Ambronay, sont des restes d'ouvrages militaires nommés *Forts sarrasins;* près de Lent, une éminence du même genre s'appelle le *Sarrasinet.* Dans la combe de l'Albarine, existent près de Tenay, aux flancs des rochers, deux bizarres constructions nommées *Forts sarrasins.* Une construction semblable existe à Serrières de Briord, ainsi qu'une grotte appelée *Chambre des Sarrasins.* Citons encore la *Porte des Sarrasins* à Gex.

Les deux colonies arabes le plus connues sont Boz et Uchizy. On appelle les habitants de Boz, Burhins et ceux d'Uchizy, Chizerots. Certains savants de province ont vu dans l'appellation de Burhins le nom de *Bouryn* ou *Berryn,* les continentaux, les habitants de la terre ferme ; dans celle de Chizerots, le radical *Dchirat,* l'île. Les Burhins ou continentaux seraient des Marocains venus par l'Espagne. Les Chizerots ou insulaires seraient des pirates débarqués en Provence qui auraient rejoint en France leurs congénères d'Espagne. Rappelons pour la clarté du récit que les Arabes avaient fondé en Provence des établissements formidables qu'on appelle encore de leur nom, Massif des Maures.

M. le curé de Boz ne me célait pas que le Boz d'aujourd'hui n'est plus le Boz d'autrefois, en raison d'une immigration et d'une émigration constantes.

« La population, quoique rappelant le facies arabe, offre parfois les caractères de la race burgonde. Les types ne sont pas fixes. Ce ne sont que des phénomènes d'atavisme. On voit des hommes d'origine arabe d'un blond très clair et des femmes d'origine française qui offrent l'apparence des Mauresques. Parfois même il n'y a que quelques caractères de race qui persistent, tels que la coloration cuivrée de la peau et la forme sémitique du nez. Il n'y a plus de groupe distinct. La fusion s'est faite. »

Dans un court séjour que je fis à Uchizy, je descendis à la meilleure auberge. L'aubergiste et ses enfants étaient possesseurs d'une toison sauvage du noir le plus sombre. Leurs yeux me rappelaient les charbons étincelants qui se meuvent au milieu du masque pétrifié du visage algérien. C'était la même teinte cuivrée uniforme du visage, la même correction extraordinaire des lignes faisant ressortir le caractère d'audace et de sauvagerie natives, la même bouche d'un rouge de sang.

Par atavisme physique, c'étaient de très bonnes gens, mais je voyais tout cela par les yeux d'un peintre de Paris à qui ils servaient de modèles, en raison de leur type sémitique, pour des études bibliques. Voilà pour le physique ; quant au moral, ces personnes rappelaient l'Arabe dans la sévérité et le sérieux du maintien.

Je fus à Uchizy le dimanche, et l'auberge se trouvait pleine de convives attablés. Quoique la patronne m'assurât qu'il y avait à Uchizy quatre familles anciennes dominantes, les habitués ne laissaient pas de former une foule bigarrée. J'avoue que j'ai, à mon grand regret, oublié le nom de ces quatre familles dominantes, dont les noms de provenance arabe étaient probablement francisés. Je ne fus pas sans remarquer quelques physionomies franchement sarrasines, très vives et très alertes, mais au milieu d'échantillons bressans à la lenteur proverbiale, aux cheveux blonds, aux yeux calmes des plus caractéristiques. Je notai aussi l'altération du type dans des personnes blondes aux yeux très vifs et très noirs, indice de la fusion de deux races autrefois irréconciliables. Et pourtant j'avais lu dans un mémoire de M. Riboud, présenté sous la Restauration à la Société royale des Antiquaires, que les Chizerots — c'est ainsi qu'on appelle les habitants d'Uchizy — se mariaient toujours entre eux ; mais autres temps, autres mœurs, le chemin de l'explorateur est souvent pavé de déceptions.

Je pris un verre avec le Nestor de la localité ; mais je n'en pris pas deux, quoique nous fussions à la lisière de la Bourgogne. Il me déclara que ses congénères avaient, comme les Arabes, l'horreur des boissons plus ou moins alcoolisées. Quoiqu'il fût absolument illettré, il connaissait, comme tous les Chizerots, la tradition de Charles-Martel, qui est constante et générale à Uchizy. De la brochure de Charles Riboud, il se rappelait seulement l'exclamation Allah, le massage pour toute thérapeutique. Il avait dansé dans sa jeunesse la *Farandole* et la *Pyrrhique* ; il avait mangé du *pilé* de millet analogue au pilau arabe. Il avait connu une époque où le maïs, le millet et le blé sarrazin étaient toute la culture du pays et où tout le monde était pasteur ou bouvier.

C'était tout. Je remarquai toutefois que les toits étaient presque plats comme en Afrique et, avec l'œil du poète ou de l'archéologue, j'aurais pu trouver quelques minarets. Ce bon vieillard fut fort étonné des termes arabes que je lui signalais — toujours d'après le mémoire de Riboud — comme formant le dictionnaire et le vocabulaire chizerots sous le règne de Napoléon Ier, et qui tirent la joie d'un mamelouk

de passage chez ses frères séparés et retrouvés. Quoiqu'ils soient tombés en désuétude et que l'actualité soit le fil conducteur du publiciste, permettez-moi de vous en citer quelques échantillons, pour soutenir ma thèse qu'Uchizy est un village d'origine arabe : on employait autrefois par exemple le mot *masquet* pour enfant faible, de l'arabe *maschet;* malais, seigneur, de l'arabe *muley*, prince (Muley Hassan, par exemple) ; *de fatime*, laide : le contraire de Fatime, fille de Mahomet, dont la beauté était célèbre chez les croyants ; *Gazetta*, jeune fille. Le terme gazelle est essentiellement arabe, il se rapproche singulièrement de *Gazetta*, et l'on n'ignore pas que les poètes orientaux abusent de la comparaison de la jeune fille avec la gazelle.

Mais il ne s'agit point ici de lexique et de grammaire ; ce qui importe, c'est que l'invasion arabe ait laissé dans nos plaines de la Bresse et dans les gorges du Bugey des traces profondes, que dix siècles de centralisation et de nivellement n'ont pu effacer.

Permettez-moi maintenant un rapprochement. Je lisais l'autre jour un livre très intéressant et très substantiel sur l'Algérie. L'auteur, M. Paul Bourde, y décrit ainsi les Kabyles :

« Moi qui connais bien les robustes paysans de l'Ain, je suis vivement frappé de voir combien ces gens leur ressemblent. Il me semble retrouver sur leur visage la marque des mêmes habitudes d'esprit, des mêmes passions, des mêmes qualités. »

Lamartine, au retour de son voyage en Orient, a fait en d'autres termes la même remarque :

« Si, comme moi, écrit-il, vous avez chevauché dans les déserts et dans les vallées des deux Arabies, vous reconnaîtrez bien vite que les Arabes ont colonisé la Bresse et ont imposé au plus beau fleuve du pays ce nom arabe et générique d'Aïn (l'eau par excellence), dont, en perdant l'accent Aïn, nos pères, moins euphoniques que les Arabes, ont fait Ain.

*
* *

Bédouins du Véron. — Si, d'après Lamartine, certaines tribus poursuivies par l'épée de Charles Martel ont salué les flots de l'Ain d'un cri de joie en y voyant une barrière infranchissable pour leurs ennemis, la tradition veut qu'en Touraine, après la bataille de Poitiers, un certain nombre de fuyards sarrasins aient suivi la Vienne jusqu'à

l'endroit où ce fleuve se jette dans la Loire, et qu'ils se soient arrêtés au confluent des deux fleuves.

Leurs descendants forment à Avoine, à Beaumont, à Savigny surtout, dans la presqu'île du Véron, une population à part qui vit en état d'hostilité avec les habitants des communes environnantes et qu'on surnomme je ne sais pourquoi « les Mayoulais ». Ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *Bédouins du Véron* ou de *Bédouins de Savigny*.

Ces *grands diables*, comme on les appelle encore, sont vifs, intelligents, soupçonneux, maigres, doués d'une grande force musculaire et parlent avec précipitation. Leurs yeux noirs et profonds flambent sous un front carré. Leur teint est basané et le nez arqué. Les dents sont blanches et les lèvres minces.

Un rien excite ces tempéraments qui n'endurent qu'une chose, la fatigue. Leur penchant vers la rapacité confine à la filouterie.

Les pratiques de la sorcellerie sont mêlées chez eux à une foi aveugle qu'ils portent aisément jusqu'au fanatisme.

Je dois tous ces détails anthropologiques et ethniques sur les Bédouins de Savigny, à la courtoisie si gracieuse de M. Auguste Chauvigné, le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Tours. Je ne saurai mieux faire que de vous renvoyer à l'étude attachante et définitive que ce savant géographe a publiée sur le *Pays de Véron* (à Paris, chez Leroux, 1891).

II. — Colonies de Morisques chassées par Philippe III d'Espagne et recueillies en France par Henri IV : Sauve, Vendays, Montmaury, Herment.

Le seul journal qui parut en France en 1610, le *Mercure François*, rapporte que les Maures d'Espagne émigrèrent cette année-là en grand nombre dans le Midi de la France. Ils étaient tous parqués au Nord de l'Espagne, dans le royaume de Valence. Le roi d'Espagne Philippe III ne voulait plus les y tolérer, trouvant que leurs relations avec l'Empire ottoman, alors formidable, pouvaient mettre ses États en danger de disparaître. Les Musulmans d'Espagne furent en conséquence obligés de renoncer à une patrie où leurs pères étaient fixés depuis sept siècles. Ils franchirent les Pyrénées au nombre d'un million et entrèrent en France. Le gouvernement d'Henri IV permit seulement de traverser le royaume et de se rendre en Afrique par mer

à ceux qui ne voulurent pas recevoir le baptême. Ceux qui consentirent à embrasser le christianisme se fondirent dans la masse de la population française, ou constituèrent quelques îlots ethniques arabes que la mer de France n'a pas absolument submergés encore aujourd'hui.

Ainsi par exemple, les habitants de Sauve (Gard), petite ville située au pied des Basses-Pyrénées, forment, d'après les savants locaux, une peuplade distincte, remarquable par sa courte stature, son visage rétréci et aplati latéralement, ses yeux petits, ses cheveux très noirs, son air sévère et mélancolique. Leur accent les fait distinguer des villages voisins. Le journal l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* du 20 Octobre 1895 faisait remarquer dans un entrefilet signé Osiris que Florian, né à Sauve, y avait probablement puisé son goût pour l'Espagne qui est corroboré d'un mérite réel dans *Gonsalve de Cordoue* et dans le *Précis historique sur les Maures.*

Si l'on en croit aussi les traditions locales, la région des Landes du Médoc qui avoisine les étangs aurait également servi de refuge aux Maures chassés d'Espagne.

Le village de Vendays, situé au milieu des marais, non loin de l'extrémité septentrionale du Médoc, aurait été fondé par les fugitifs. De nos jours encore, les habitants de Vendays se distinguent, selon beaucoup d'anthropologistes, des autres Landais, par des traits plus accusés rappelant une origine orientale, et la beauté de leurs femmes est passée en proverbe.

Les chevaux de Vendays et des villages voisins sont considérés, d'après Élisée Reclus, sur le témoignage duquel j'appuie les observations anthropologiques qui précèdent, comme les descendants de chevaux arabes amenés dans le pays par les Maures. Vaincue sous l'influence du climat, de la nourriture et des croisements, la race s'est peu à peu modifiée ; mais elle garde encore quelque chose du type originel.

Mais je reviens à la plus belle conquête que le cheval ait faite, je veux dire l'homme.

Le sang africain est aussi largement infusé dans le département de la Charente-Inférieure, au Sud-Ouest de Barbézieux, dans le canton de Baignes. Selon M. Francisque Michel (*Races maudites,* tome II, p. 318), il se trouvait encore vers 1850 une foule d'individus présentant tous les caractères extérieurs des Morisques ou des Berbères, frayant peu avec leurs voisins et exerçant les fonctions de potiers. Ils

avaient une grande réputation de sorcellerie, et l'aîné dans chaque famille recevait les dépôts des secrets magiques. Mais le Président de la Société savante de la Charente ne me célait pas que ces traces ethniques des Maures disparaissaient de jour en jour avec l'influence des chemins de fer et du service militaire et je crois que les Orientalistes ne trouveront plus au XXe siècle d'ample moisson sarrasine que dans la presqu'île d'Arvert (Charente). Je donnerai des détails sur ce pays dans mon ouvrage prochain sur les Races curieuses de la France, parce que je n'ai pu le parcourir cette fois-ci.

Dans plusieurs villages de la Creuse on trouve un grand nombre d'individus qui paraissent appartenir à la race mauresque. Ils présentent en effet la plupart des caractères propres aux hommes de cette race : taille élancée, formes grêles, peau cuivrée des habitants du Nord de l'Afrique, tempérament nerveux et susceptible, croyance à la sorcellerie.

Les noms de famille ne laissent pas d'être significatifs ; ce sont : Lenoir, Noiraud, Brun, Lebrun, Moreau, Turquet, etc. Enfin, les localités qu'ils habitent sont situées autour du village de Montmaury, qui signifie montagne des Maures.

Montmaury fait partie du canton de Pontarion et de l'arrondissement de Bourganeuf.

Les anthropologistes ont aussi signalé comme devant être rapportés aux races berbère et arabe certains habitants du canton d'Herment (Puy-de-Dôme) aux cheveux noirs, aux yeux bruns, au nez mince et aquilin, ainsi qu'au teint chaud.

Le système pileux est entièrement développé chez certaines femmes. Elles se rasent plusieurs fois par semaine favoris et moustaches. Les moustaches se montrent vers 12 ou 14 ans. Les Auvergnats les aiment et estiment ainsi, c'est ce qui explique comment les Hermentoises ont pu se reproduire en exagérant de génération en génération ce caractère (1).

Examinons maintenant, pour terminer notre essai, les traces générales laissées en France par les incursions des Sarrasins d'Espagne et par l'expulsion des Maures de cette péninsule.

---

(1) Joseph Boyer. *Étude sur le canton d'Herment.*

Leur passage enrichit le dictionnaire de la langue française et la voix populaire leur attribue divers bienfaits.

Les mots algèbre *al djbara*, réduire, chiffre *cifr*, zénith, nadir, alcali, alcool, almanach ont un *pedigree* arabe que partagent également quelques termes usités, soit dans la marine, comme amiral, *émir al bahr*, commandant de la mer, felouque, *faluka*, navire ; soit dans la langue usuelle, comme magasin, *makhazin*, dépôt de marchandises en arabe, carafe, *al garafa*, sorbet, *cherbet*, alezan, *al hazan*, le beau ou plutôt *al athan*, la fumée, algarade, *al garaza*, cri de guerre des Maures, caffard, *kouffar*, infidèle, hypocrite, etc., etc. Ampère, dans l'*Histoire de la formation de la langue française*, et Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, ont cité une foule d'autres termes d'origine africaine.

Les bienfaits que la voix populaire attribue aux immigrants arabes sont l'importation de procédés d'irrigation, du blé sarrasin et de l'estivation des troupeaux du Midi. On leur devrait plusieurs races de chevaux, ceux du Limousin, de la Camargue, d'Hyères, des Dombes et l'art d'élever les mulets du Poitou.

Nos paysans leur devraient l'emploi de la fiente desséchée comme combustible. Les Arabes fondèrent l'industrie des tapis d'Aubusson. Le massage constitue encore toute la thérapeutique de quelques bourgades reculées. L'école de Médecine de Montpellier, jadis la plus célèbre et en tout cas la plus ancienne de l'Europe, doit sa fondation à des médecins arabes, chassés d'Espagne et accueillis par les comtes de Montpellier. On se rappelle l'influence qu'exercèrent sur la culture intellectuelle de l'Europe les Universités arabes : Abeilard et le savant pape Gerbert se pressèrent sur les bancs de Cordoue avec une foule d'Occidentaux pour étudier non seulement la médecine, mais aussi la philosophie d'Aristote, les mathématiques et surtout l'astronomie. J'ai cru inutile de rappeler l'invention des chiffres arabes.

Pour les raisons exposées dans ce tableau, quelques historiens regrettent le carnage effroyable que fit l'Allemand Karl Martel des Sarrasins à Poitiers pour sauver les peuples chrétiens de l'invasion ottomane, et y voient le triomphe de la barbarie tudesque sur une civilisation particulière mais très avancée dont les ponts, les aqueducs et les canaux de l'Espagne offrent des échantillons remarquables. Mais ce Bulletin n'étant pas une revue critique, je me contenterai de dire comme les Andalous à figure mauresque : *Quien sabe ?*

LES VILLES ANGLAISES DE L'HIMALAYA

Par M. Eugène GALLOIS,
Membre des Sociétés de Géographie de Paris et de Lille.

(SEJOUR HIVER 1896-97).

Quelques mots sur les Stations sanitaires de montagne. — Installations anglaises aux Indes.

Les Indes, cet immense Empire, qu'il nous a été donné de parcourir en tous sens pendant plusieurs mois, offrent les plus grands contrastes au point de vue climatologique, suivant la latitude, l'altitude et des conditions diverses. Si dans le Sud de la péninsule règne toujours la température tropicale, qui varie relativement peu d'une saison à l'autre, par contre, sur les plateaux on trouve, à certaines époques, une température plus modérée, et dans les régions du Nord existe un véritable hiver.

Dans les montagnes, la température s'abaisse au fur et à mesure que l'on monte, mais dans des proportions autres que sous nos climats. C'est ainsi que les Anglais comprenant les avantages qu'ils pouvaient tirer pratiquement de ces conditions spéciales, ont créé des stations sanitaires, des sanatoria. Ils ont mis à profit les chaînes ou massifs montagneux que la nature avait semés sur leur vaste domaine colonial. Dans l'île de Ceylan, par exemple, ils ont utilisé la situation de la vieille ville de Kandy et créé des postes, sortes de villes d'eaux, comme Nuara-Elyia, Bandaravella, Haputale......, où fonctionnaires, militaires et civils, peuvent aller se reposer des chaleurs humides du littoral et goûter une bienfaisante fraîcheur à des altitudes dépassant même 2.000 mètres.

Il en est de même pour le Sud de la presqu'île de l'Hindoustan, où s'élève le massif montagneux des Nilgherries, d'une altitude moyenne d'environ 2.000 mètres, et qui renferme des sanatoria comme Metapollium, Coonoor et Ootacamund. Ces centres avec leurs hôtels et leurs chalets disséminés dans la campagne évoquent le souvenir de l'Europe lointaine. La verdure qui n'a plus rien d'exotique ajoute à l'illusion. Les sites sont généralement jolis et agrémentés par le voisinage de lacs gracieux ; enfin les environs présentent d'agréables promenades et excursions.

Sans entrer dans le détail de ces stations sanitaires, nous ne saurions passer sous silence celles de Lonauli, Khandala, et leurs voisines, situées sur la chaîne des Ghattes, et qui reçoivent la visite annuelle des habitants de Bombay. Le Mont-Abou, plus au Nord, est également très fréquenté ; c'est une montagne isolée, placée en avant de la chaîne de l'Aravalli. Cette station fort pittoresque, célèbre également par de merveilleux temples, véritables bijoux sculptés en marbre blanc,

présente une particularité : son paysage est africain ; et ce n'est pas sans une vive surprise que nous avons retrouvé ces palmiers aux troncs noueux, ces figuiers de Barbarie et autres plantes qui nous rappelaient la belle Algérie. Le climat des Indes, du Sud surtout, est trop chaud ou plutôt trop humide pour ces ornements du désert. Enfin, dans l'Himalaya, les Anglais ne pouvaient manquer de trouver des endroits où s'installer et c'est ainsi qu'ils ont édifié de véritables villes, comme Landour, Mussooree ou Mussourie, et surtout Simla, la capitale estivale de l'Empire indien, situées au Nord de la grande chaîne, proches du Cachemire, tandis qu'au Sud, entre les États indépendants du Bhoutan et du Népaul, sur le petit territoire du Sikkim, ils ont créé Darjeeling, aux portes mêmes du mystérieux Thibet, mais plus à proximité de Calcutta.

Nous ne parlerons pas du côté pratique de ces installations, réputées pour leur salubrité où les débilités, les anémiés, viennent se refaire, prendre des forces nouvelles pour affronter les chaleurs et les fièvres, mais nous devons constater les bons effets de cette institution pratique qui permet aux Européens, résidant dans ces contrées, de garder, après de longues années de séjour dans l'Inde, leur vigueur musculaire, leur énergie physique et jusqu'aux couleurs de la santé. C'est grâce à cette organisation que le gouvernement des Indes anglaises n'exige pas comme notre Cochinchine, un double jeu de fonctionnaires (la moitié se trouvant généralement en congé), et que le pays profite dans toute la mesure possible de l'expérience acquise par ses agents, de même que par les commerçants, les banquiers et les hommes d'affaire. Ces établissements sanitaires sont encore une cause très efficace de moralisation, en permettant à tous les Européens de la colonie d'y mener une vie de famille comme en Europe et de s'entourer de leur femme et de leurs enfants, qu'on hésite, et à juste raison, à exposer aux dangers du climat, comme dans nos possessions d'Indo-Chine. On a déjà beaucoup écrit à ce sujet et nous l'avons fait nous-même ; la question est en effet fort intéressante pour notre grande colonie asiatique, qui semble pleine de belles promesses dans un avenir prochain. Mais ces stations sanitaires n'existent malheureusement pas et c'est jusqu'au Japon ou à l'île hollandaise de Java que l'on envoie les malades. Il faudrait songer à créer des établissements dans les montagnes de l'Annam, par exemple, ou sur certains points des montagnes du Tonkin. Ce dernier pays en effet présente dans quelques régions des différences de température dont l'effet est efficace sur les tempéraments européens.

Nous n'insisterons pas, mais souhaitons que la question soit étudiée avec soin et réglée au mieux des intérêts français.

Ce qui nous occupe en ce moment ce sont ces postes, ces stations sanitaires, créés par les Anglais dans l'Himalaya et devenus de véritables villes dans certains cas. Mais auparavant, nous nous permettrons deux mots sur l'Himalaya, cette chaîne de montagnes gigantesques dont aucune de celles de l'Europe ne saurait approcher. Quelques chiffres en diront du reste assez : elle s'étend sur une longueur de plus de 3.000 kilomètres et sur une largeur de plus de 800 kilomètres, autrement dit la colossale chaîne asiatique avec ses ramifications couvre une surface de plus de 2.500.000 kil. carrés, c'est-à-dire un territoire représentant l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Espagne et la Turquie réunies. Les montagnes d'Europe n'ont jamais constitué des obstacles infranchissables comme l'Himalaya, où les cols sont à des altitudes dépassant les plus hauts sommets européens.

A diverses reprises des audacieux se sont risqués dans ces immensités de neige et de glace, comme les célèbres frères Schlagintweith et des ascensionnistes émérites de « l'Alpin Club » de Londres, certains ont même atteint des altitudes

proches de 7.000 mètres, mais il n'est pas besoin de dire au prix de quels pénibles efforts, sans parler des sommes relativement considérables qui ont dû être dépensées pour ces périlleuses excursions (on pourrait même dire expéditions), où il faut tout organiser pour de longues semaines et même des mois entiers : c'est que nous ne sommes plus en Suisse où l'on trouve des hôtels confortables à proximité des plus grandes et difficiles ascensions et des guides sûrs et éprouvés. Là, au contraire, tout est imprévu, surprise ; il faut tout prévoir et la lutte contre la nature et les éléments ne saurait être plus âpre nulle part au monde.

Avec son gigantesque développement l'Himalaya, qui en langue hindoue signifie : séjour des neiges, et qui était déjà connu des anciens, puisque des auteurs comme Imaüs et Emodus en parlent, renferme les sommets les plus élevés du globe, comme le Gaurisankar ou Mont Everest, deux fois haut comme le Mont Blanc avec ses 8.836 mètres, son grand frère le Kinchinjinga, de peu inférieur, puisqu'il mesure 8.540 mètres, le Dhawalagiri (8.187 mètres), et le Jawahir (7.824 mètres), sans parler de tous ceux dont les sommets atteignent et même dépassent sept milliers de mètres.

De ces sommets descendent des glaciers immenses, des névés, véritables déserts de neige, qui s'écoulent en torrents grandioses formant des fleuves, des plus importants du globe : les uns se dirigent vers l'Est, ce sont les grandes rivières chinoises, les autres vers l'Ouest et le Sud, comme l'Indus, le fleuve sacré entre tous du Gange, le Brahmapoutre, et leurs énormes et nombreux tributaires.

Le climat de ces régions est forcément très inhospitalier et des froids intenses y sévissent, sauf dans les vallées où l'on trouve même un climat très tempéré l'été et presque chaud parfois, comme dans le célèbre et merveilleux Cachemire, cette Suisse himalayenne, et sur les bas contreforts de la chaîne, c'est-à-dire inférieurement à une altitude moyenne de 4.000 mètres. La ligne des neiges est en effet très élevée, à une altitude au moins double de celle que l'on observe dans les Alpes.

Mais ce n'est pas une étude spéciale de l'Himalaya que nous voulons faire ici et d'autres considérations nous feraient sortir du sujet ; revenons donc aux stations sanitaires, véritables villes himalayennes créées par les Anglais.

SIMLA.

A tout seigneur, tout honneur ; nous commencerons donc par la capitale estivale des Indes, résidence du vice-roi pendant plusieurs mois de l'année et où se transporte l'administration de Calcutta à l'époque des chaleurs. Certaines branches des « Public Offices » y sont même, paraît-il, à demeure ; aussi avec ses services administratifs, ses employés, la ville semble-t-elle devoir être une ville de fonctionnaires ; il n'en est rien, pas plus à l'aspect extérieur qu'à la physionomie qu'y revêt l'existence. En effet, par sa situation elle est riante, cette ville aérienne de Simla, aussi bien qu'elle est agréable à habiter, grâce à la nombreuse société qui s'y réunit chaque année. Alors tous ceux auxquels les affaires et leur situation le permettent fuient la plaine brûlante pour venir demander quelque fraîcheur reposante au voisinage des grands sommets aux fronts toujours couronnés de neige et de glace. Ils accourent en grand nombre, les uns s'installant dans de confortables villas, leur propriété, d'autres dans des cottages en location, d'autres enfin simplement à l'hôtel (et ils sont nombreux ces asiles temporaires), tout comme dans nos villes d'eaux européennes.

Disons deux mots de la route conduisant à ce site enchanteur qui évoque le souvenir de la patrie lointaine.

Pour atteindre Simla la route est longue, bien longue même, car c'est au Nord des Indes, dans la partie himalayenne qui avoisine le Cachemire que se trouve située la ville d'été, la capitale estivale du vaste Empire, régi par un Vice-Roi ! Il faut de longues journées de chemin de fer pour gagner la région du Punjab et le pied de la montagne, de quelque point du territoire indien que l'on vienne. A la bifurcation d'Umballa, on quitte la suite des voies ferrées, desservies par diverses Compagnies, qui, suivant la vallée du Gange, remonte parallèlement à l'Himalaya pour se poursuivre jusqu'à Lahore et Peshawar, terminus actuel Nord des chemins de fer indiens, à la porte même de Caboul. De cette station d'Umballa, où nous avons été fort surpris de nous entendre apostrophé en français par le buffetier, un compatriote échoué sous ces latitudes, un petit embranchement se dirige sur Kalka, terminus jusqu'à l'époque où les Anglais auront remplacé la route par un chemin de fer à crémaillère, comme ils l'ont fait pour Darjeeling. Après avoir traversé bien au delà de Delhi, la Rome indienne, les plaines mémorables où se décida le sort de l'Inde à diverses époques, pour atteindre Umballa, la voie s'élève et la montée s'accentue en arrivant sur Kalka, où la cote dépasse 2.400 pieds anglais, c'est-à-dire 730 et quelques mètres. De là une route postière de 58 milles anglais, soit 93 kilomètres, dessert Simla que l'on atteint en 8 bonnes heures en moyenne.

Le service est bien organisé et chaque jour le « mail » de la poste correspond à l'arrivée du train. Le mail est une voiture robuste, sorte de charrette anglaise à toiture, basse sur roue, où l'on est plus ou moins moelleusement; attelée de deux chevaux, elle est adroitement et vigoureusement conduite par un cocher indigène qu'accompagne un saïs ou valet de pied, dont l'office est de descendre par instant pour veiller à ce que rien ne cloche dans l'attelage et qui court au besoin à côté des chevaux. Le postillon sonne de la trompe de temps à autre pour signaler son passage et rendre la route libre, tout en informant de son arrivée les relais. Il n'y en a pas moins de 13, où l'on ne prend que juste le temps de dételer et de ratteler, excepté à mi-route, au bungalow de Solon, où l'on vous laisse le temps de déjeuner. Les Anglais sont décidément des gens pratiques, nous nous en sommes aperçus plus d'une fois en voyage......

Cette route de montagne n'offre aucun caractère particulier, pas plus du reste que le village de Kalka, où l'on évite de séjourner; elle se poursuit parmi des sommets pelés et sa description serait oiseuse; comme toute route de montagne elle est plus ou moins en corniche et passe successivement d'un versant à l'autre, franchissant parfois des cols ou des arêtes, avec des points de vue variés; nous nous réservons pour celle que nous consacrerons au chemin de Darjeeling, bien autrement pittoresque.

L'aspect du paysage n'a qu'un médiocre intérêt, la distraction est sur la route même; il y règne une grande circulation, ce sont à chaque instant de longues files de voitures et des suites de bêtes de somme, chevaux, mulets ou même chameaux, munis de jarretières et portant des amulettes ou des colliers au cou, autant de convois montants ou descendants. Enfin, après avoir été suffisamment secoué, à un dernier tournant de route on aperçoit les montagnes boisées dont la verdure abrite les maisons s'étageant en une sorte d'amphithéâtre. Tel apparaît ce séjour plus qu'alpestre..... himalayien, à une altitude moyenne de 6 à 7.000 pieds, autrement dit dans les 2.000 mètres.

La découverte de cette position sanitaire remonte au commencement du siècle et sa création même à 1819, lorsque pour la première fois un Anglais, le lieutenant Ross, séduit par le charme du paysage, s'y installa. D'autres vinrent après lui appréciant la douceur du climat et les agréments du site, et dix années s'étaient à peine écoulées que la réputation de Simla était chose faite. La modeste station se

développa et prit bientôt les allures d'une ville et d'une cité des plus pittoresques, vu sa situation sur une arête et à flanc de coteau. Ce fut sous sir John Lawrence qu'elle devint réellement, en 1864, la capitale estivale des Indes.

Cette ville de montagne s'est développée successivement à droite et à gauche à travers la forêt qui l'encadrait, trouvant au Nord et à l'Est, des pentes trop rapides pour permettre des constructions bien établies. De la sorte elle se divise en plusieurs parties fort distinctes. Au centre : la ville à proprement parler avec ses rues en pente, parfois même en escaliers, ses modestes habitations, ses boutiques, ses édifices publics et municipaux, comme la Poste, l'Hôtel de Ville et l'Église (ces derniers sur l'arête même), tandis que les faubourgs s'allongent pendant plusieurs kilomètres. A gauche, c'est le quartier dit « Boileau Ganj » et le point de vue de « Prospect Hill » avec le château du Vice-Roi, Péterhoff, dont les tours et les créneaux émergent de la verdure.

A droite, le « Jutogh » ou quartier militaire avec ses cantonnements, son hôpital, ses villas d'officiers, etc...... domine la ville. A ses pieds, le « Chota Simla » est une réunion d'hôtels et de cottages. Derrière, se dresse la colline de « l'Elysium » dont la verdure est semée de châteaux ou plus modestes villas dans l'encadrement de parcs et de jardins, en face du plus grandiose panorama qui se puisse rêver. C'est une vue qui s'étend à l'infini sur plusieurs plans de blancs sommets, dont la dentelure se perd dans les horizons lointains aussi bien au Nord qu'au Sud. Mais le spectacle est encore plus grandiose du « Jako Hill » dont le sommet isolé dépasse 8.000 pieds, c'est-à-dire près de 2.500 mètres. De cet observatoire le regard embrasse tout le tour de l'horizon, et le tableau est vraiment inoubliable ; mais les ascensionnistes connaissent ces jouissances et tous ont plus ou moins contemplé ces merveilleux décors de la montagne, qu'elle soit européenne ou asiatique. Aussi nous laisserons chacun évoquer les belles visions qu'il lui a été donné d'admirer, en lui faisant observer la différence d'échelle qui existe entre les Alpes et l'Himalaya.

Cette promenade, car nous ne saurions taxer d'ascension une montée faite sous le couvert des sapins qui tapissent les pentes des montagnes de Simla, nous réservait une curieuse surprise......, la rencontre de singes sauvages, mais peu farouches, qui semblaient fort mal à l'aise dans la neige recouvrant le sol, lors de notre visite, car nous étions là-haut en plein hiver et le thermomètre descendait la nuit au-dessous de zéro. Nous croyions que les singes vivaient difficilement sous nos latitudes, et pourtant comment ceux-ci étaient-ils venus élire domicile dans un pays relativement froid l'hiver ? S'ils écrivaient leur histoire, peut-être les écrivains simiesques nous apprendraient-ils qu'ils ont dû fuir devant une invasion quelconque..... En tous cas nous laissons le problème à résoudre à des chercheurs ou des savants quelconques.

Si l'hiver est, on le voit, plus ou moins rigoureux, par contre l'été ménage quelquefois de grosses chaleurs, mais en principe le climat est tempéré et rappelle celui de nos latitudes moyennes d'Europe, et en particulier de notre belle France, qui est, on peut dire, le Paradis terrestre moderne. L'affluence des étrangers de tous pays, venus des quatre coins du globe, le prouve suffisamment.

Inutile d'ajouter que les environs de Simla procurent les excursions les plus variées, sans parler des distractions comme celles des jeux et de la chasse qui font de ce lieu un site enchanteur bien fait pour attirer tous les anglo-indiens astreints au séjour dans la péninsule.

MUSSOOREE OU MUSSOURIE.

Un peu au Sud de Simla, la reine des stations himalayennes, se trouve Mussourie, sanatorium très fréquenté, qu'une route, dite route de Rajpoure relie à une station du chemin de fer de « l'Oudh et du Rohilcand », Saharanpoure, distante d'environ 52 milles anglais et pour le trajet de laquelle on compte environ une journée. On passe par divers villages et la petite ville de Dehra Denn, chef-lieu de district, mais cela n'ajoute rien au pittoresque fort relatif du chemin. Bien que l'on fasse le trajet en voiture, il n'en est pas plus confortable pour cela et il paraît plutôt monotone. On remonte une étroite et sinueuse vallée le long d'un torrent presque à sec généralement, pour atteindre le col ou passage menant à la vallée de la Dehra. Au delà s'élève une chaîne abrupte de montagnes, premier contrefort de l'Himalaya de ce côté, sur laquelle les maisons de Mussourie apparaissent encore lointaines, formant de petites taches blanches dans la verdure. Au fur et à mesure que l'on monte, là aussi le paysage fait songer à l'Europe. Pareille similitude d'essences forestières, la vue d'arbres fruitiers frères de ceux de nos jardins, tout rappelle au voyageur ou à l'implanté civil ou militaire, la patrie lointaine.

La ville qui ne fait qu'un même centre sanitaire avec Landour, s'étend sur une longue arête de plusieurs kilomètres. Les maisons sont assises en quelque sorte les unes au-dessus des autres, elles semblent s'être nichées dans les plis du sol. Par suite des accidents de terrain, l'altitude est variable, elle vascille entre 5.000 et 8.500 pieds, c'est-à-dire entre 1.500 à 2.500 mètres et même plus. Malgré cette hauteur, la vue n'est pas cependant ce que l'on pourrait croire, les montagnes se succèdent bien sur le fond de l'horizon, mais on est trop éloigné des cimes principales de la grande chaîne, pour qu'elles frappent vivement ; elles sont séparées en effet de l'observateur par une succession de plans étagés qui empêchent d'en saisir les réelles proportions ; enfin la vue, dans la direction du Nord, est presque accaparée par des mamelonnements d'aspect aride, de couleur fauve.

Le centre du pays est occupé par un vaste bazar autour duquel sont venues se grouper des maisons de banque, des succursales de Compagnies d'assurances, des magasins de toutes sortes, des hôtels, sans parler des édifices publics et des églises appartenant aux différentes religions.

Les excursions ne manquent pas non plus à l'entour.

Enfin le climat rappelle celui de Simla, c'est-à-dire qu'il est fort tempéré ; la moyenne de l'été est d'environ plus de 20 degrés centigrades.

DARJEELING.

La troisième ville bâtie sur les contreforts de l'Himalaya mérite une mention toute particulière à cause de sa proximité relative des plus grands sommets du globe que l'on peut contempler des hauteurs avoisinantes. Elle est également très fréquentée pendant la saison chaude et sert de résidence au lieutenant-gouverneur du Bengale. De nombreux habitants de Calcutta suivent également le même chemin quand les chaleurs commencent à se faire sentir. Quoique plus accessible que ses sœurs, cette station sanitaire est encore à plus de 390 milles de la capitale de l'Empire indien, soit environ 630 kilomètres.

Darjeeling (qui signifie le lieu saint), n'était il n'y a guère plus d'un demi-siècle qu'un monastère bouddhiste perdu dans les forêts du Sikkim. Le territoire anglais

s'arrêtait en effet alors sur la rive gauche du torrent de la Mahanuddy. Sa découverte est dûe à un officier du service topographique, le capitaine Lheyd, qui, explorant la frontière dans ces parages alors peu accessibles, en 1828, fut vivement frappé de la beauté du site, ainsi que de ses avantages au point de vue sanitaire ; aussi de retour suggéra-t-il aux autorités l'idée d'en faire l'acquisition. Ce fut ainsi qu'en 1835 le rajah du Sikkim consentit à céder à l'Angleterre pour une modeste rente de 3.000 roupies, les quelques lieues de vallées et de forêts qui encadrent le site où s'élève la ville. Ce ne fut toutefois qu'à partir de 1839 que cette petite colonie commença à prendre quelque extension par l'ouverture de routes, la fondation de monuments publics et l'établissement d'un bazar où s'échangent tous les produits de l'Inde et du Thibet, comme le sel, le musc, les étoffes, etc.... Dix ans plus tard la population dépassait quelques milliers d'habitants. Elle a été érigée en chef-lieu d'un district qui compte plus de 150.000 individus, dont une vingtaine de mille sont employés dans les nombreuses plantations de thé qui garnissent tous les contreforts des montagnes sur la route de Darjeeling. Mais avant d'atteindre ce centre relativement important, disons deux mots du chemin pittoresque qui y conduit.

La route n'a rien de pénible et est même confortable, puisqu'elle se fait en chemin de fer, et, de plus, elle est intéressante, mais elle nécessite deux transbordements pour la traversée de larges et variables bras du Gange sur lesquels les Anglais n'ont pas voulu entreprendre de jeter des ponts difficiles à établir et d'un revient fort coûteux. Ils se sont économiquement contentés d'établir des bacs à vapeur, où l'on trouve un buffet installé sur le pont. Enfin à Silligury on quitte la ligne ferrée pour prendre un petit chemin de fer (genre Decauville, véritable joujou), avec des wagons fermés et découverts, où l'on est deux ou trois de front. On compte environ 8 heures pour franchir les 80 kilomètres qui séparent Silligury de Darjeeling.

La réputation de beauté de cette route exceptionnelle n'est plus à faire : elle joint un charme particulier au grandiose du paysage, soit que la voie en corniche semble suspendue au-dessus de précipices, soit qu'elle s'engage sous l'épaisse voûte de la forêt aux sombres halliers où les lianes courent de troncs en troncs et de branches en branches, tendant leurs inextricables réseaux. C'est un fouillis indescriptible de plantes et d'arbres : véritable chaos de végétation, retraite de grands fauves qu'a éloignés le sifflet de la locomotive, quoique cependant, paraît-il, on ait vu un jour le train obligé de stopper devant un troupeau d'éléphants. On comprend en voyant combien difficile a été l'étude du plan de ce tracé et quels travaux d'art il a fallu exécuter, que les Anglais aient quelque fierté à avoir établi cette voie ferrée originale où toutes les difficultés ont été vaincues ou habilement tournées. La petite machine souffle et tire dur en remorquant son train minuscule ; s'arrêtant parfois comme pour reprendre haleine. Tantôt le convoi gravit des pentes rapides, grimpant le long de parois rocheuses, tantôt il se replie sur lui-même, comme un jouet d'enfant, faisant des courbes d'un rayon invraisemblable et même des circuits concentriques, comme sur la merveilleuse route du St-Gothard, qui l'emporte en grandiose exécution.

On pourrait écrire des pages sur les charmes variés de cette jolie route, sur l'exubérance de la végétation exotique où les plantes les plus variées poussent à l'envi, jusqu'aux merveilleuses orchidées aux formes capricieuses et aux délicates couleurs, mais « il ne faut pas abuser même des meilleures choses », dit le proverbe français.

Par un ingénieux procédé, les ingénieurs ont trouvé un moyen simple d'élever rapidement la voie au moyen de pentes en lacets ; c'est le système du refoulement.

Le train est successivement tiré et poussé à chaque palier successif. Inutile d'ajouter qu'il suffit d'un simple aiguillage à chaque opération. Nous ne pouvons nous empêcher de faire une courte description de cette route qui nous a laissé de si pittoresques souvenirs.

Peu après le départ de Silligury on s'engage dans la forêt et l'on suit la route que l'on a utilisée même sur une partie du parcours. On croise de longs convois de charrettes attelées de bœufs, des porteurs, types nouveaux pour nous de Thibétains, de Népalais armés de coutelas ou poignards d'une forme particulière, ou de quelques autres représentants de races montagnardes montant à Darjeeling ou descendant vers la plaine. Au fur et à mesure que l'on monte la vue s'étend sur des horizons lointains, les plans de montagnes se superposent dans la direction du Nord et les contreforts de l'Himalaya semblent grimper à l'assaut. De temps à autre ce sont des échappées pratiquées dans la forêt dense. La route passe de montagne en montagne, franchissant des cols ou suivant des crêtes flanquées de précipices au fond desquels le regard se noie dans la verdure.

Des stations sont naturellement échelonnées le long du parcours, souvent modestes cabanes, certaines plus importantes, comme celle de Tindharia, où la Compagnie a installé des ateliers. Merveilleusement située, elle offre un point de vue superbe sur le chemin parcouru ; la plaine apparaît au loin plus ou moins claire au-dessus d'un beau premier plan de montagne. On a atteint bientôt un millier de mètres et le paysage va se modifier un peu en ce sens que les représentants des essences exotiques se font plus rares, néanmoins nous avons encore aperçu des bananiers à 1.200 mètres. Des torrents, redoutables à certaines époques, franchissent la voie en courant au fond des gorges dans les rochers. A un autre passage, deux gigantesques rochers auxquels on a donné le surnom de Gladstone et de l'Artilleur surplombent le chemin établi en une audacieuse corniche.

Un peu plus haut à Kurseong, un village situé sur une arête rocheuse, a lieu le croisement des trains montant et descendant. Toujours avec leur esprit du confort, les Anglais ont installé là un buffet où l'on peut déjeuner à prix fixe ou à la carte, tout comme en Europe, pendant que les boys ou domestiques, dont on ne saurait pour ainsi dire se passer en Orient, comme chacun sait, surveillent les bagages en grignotant quelques poignées de riz ou quelque galette. Bien qu'on ait dépassé 1.500 mètres, les plantations de thé garnissent encore les pentes des montagnes, c'est là en effet une des principales richesses de cette contrée et nous avons vu dans les environs de Darjeeling de fort beaux domaines avec de confortables habitations pour les colons, parmi lesquels certains réalisent de véritables fortunes dans la culture du précieux arbrisseau, dont la feuille séchée sert, infusée, de boisson à des milliers d'individus. Les Jésuites qui dirigent d'importants collèges aux Indes ont installé sur ces hauteurs un établissement estival bien aménagé où Pères et élèves vont refaire leur santé éprouvée par le climat.

Enfin la route s'élève toujours, dépasse 2.000 mètres, grimpe encore et atteint près de 2.500 mètres pour redescendre quelque peu sur Darjeeling. Les brouillards ne sont pas rares à cette altitude et nous nous rappelons encore le froid humide qui nous saisit lors de notre passage, nous qui venions de séjourner plusieurs mois dans des régions équatoriales. Mais voici Darjeeling qui apparaît....

La ville indienne la plus voisine de la mystérieuse contrée du Thibet a plus d'une analogie avec Simla. Comme cette dernière, Darjeeling est en effet située sur la crête et le versant Sud d'un contrefort qui se dresse entre deux profondes vallées. Même aspect de maisons blanches se superposant plus ou moins régulièrement. avec un bazar très pittoresque, des édifices publics, des hôtels et des villas. L'ensemble, dont l'altitude varie entre 2.200 et 2.600 mètres, c'est-à-dire entre la pointe

de Birch-Hill, aménagée en parc pittoresque duquel on jouit de beaux points de vue jusqu'à la colline de Jelapahar, où se trouvent les cantonnements militaires, agréablement situés dans la verdure. En ville, les monuments comme la Mairie, le Palais du Gouverneur avec son parc, pas plus que le Secrétariat ou l'Église St-André, n'ont de cachet particulier. Un bel établissement public se remarque cependant : c'est l'Éden sanatorium ; il est bien situé et bien aménagé, dominant le Jardin public. Mais c'est dans la rue et surtout au marché que le spectacle est intéressant et pittoresque pour le voyageur ; on peut s'y livrer à de curieuses études de mœurs grâce à la situation exceptionnelle de la ville qui attire tous les indigènes de la région : familles montagnardes encore à demi sauvages, comme les Leptchas, les Bhutiens, les Népalais, les Thibétains, les gens du Bhoutan et jusqu'à des Cachemiriens. Ils sont affublés de costumes variés, de couleur généralement sombre, certains ont des manteaux de peaux, les uns sont coiffés de sortes de chapeaux, d'autres de toques, etc., et ils sont chaussés de grossières sandales ou de bottes en feutre comme les habitants du Turkestan. Presque tous portent pendu à la ceinture un poignard qui leur sert à tous usages. Si les hommes en général ne sont pas beaux avec leur face plate aux yeux bridés et au nez épaté, les femmes nous ont paru rappeler de fort loin les belles proportions de la statuaire antique et justifient peu le titre de la plus belle espèce du genre humain........... Tout comme les sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie, elles se passent des anneaux dans le nez et se parent de bijoux, souvent en argent, bracelets, colliers garnis de verroteries de couleurs, sans parler des bagues et des boucles d'oreilles plus ou moins volumineuses. Quelques-unes se confectionnent des colliers avec des pièces d'argent tout comme les Ouled-Naïls d'Algérie se couvrent de chapelets de pièces d'or. Il n'est pas rare de voir aussi des hommes porter des bijoux ; et n'est-ce pas un reste de sauvagerie chez nous-mêmes qui nous taxons de gens très civilisés que la recherche pour les hommes mêmes de bijoux de plus ou moins bon goût. Certains, enfin, sont tatoués......, ce qui se voit encore aussi parfois chez nous !

Dans les échoppes comme chez les marchands en plein vent on trouvera à acheter de curieux bibelots qui font la joie des collectionneurs ; ce sont : des « moulins à prière », objet creux en cuivre, où l'on peut glisser des prières imprimées, muni d'une tige sur laquelle il pivote en tournant à la moindre impulsion, des petites statuettes de Bouddha ou de quelque divinité, plus ou moins enrichies de pierres de couleur, des porte-reliques, des foudres, des plats à riz, de petites aiguières, etc. (de fabrication thibétaine), ou encore des tibias transformés en trompettes et des crânes humains servant de tambourins. Certains sont accouplés deux par deux par le sommet, ce seraient les boîtes crâniennes de couples adultères........ En dehors des marchands nous avons trouvé à acheter certains bijoux, par exemple, sur les femmes elles-mêmes, qui finissaient par troquer leur parure pour quelque menue monnaie d'argent. Nous n'insisterons pas davantage sur ce spectacle de la rue tout particulier, et nous croyons en avoir assez dit pour faire entrevoir l'intérêt d'une visite à Darjeeling, sans parler du spectacle merveilleux du panorama qui vous entoure.

Le panorama grandiose dont on jouit du point culminant de Darjeeling même, c'est-à-dire de la verte colline de l'observatoire, au sommet de laquelle se dresse une petite pagode blanche entourée d'oriflammes de couleurs qui flottent au vent et de porte-prières du plus original effet, défie, en effet, toute description. La vue embrasse toute une série de sommets dont les arrière-plans dépassent plusieurs milliers de mètres, et, dominant l'ensemble, le Kinchinjinka haut de 28.156 pieds, autrement dit 8.540 mètres, se dresse majestueux et vraiment grandiose avec ses gigantesques névés et ses formidables glaciers vierges, et probablement pour long-

temps encore. Rien ne saurait rendre le caractère vraiment imposant de cette vue inoubliable qui dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer; le second géant du monde, deux fois haut comme notre Mont Blanc, vous domine de plus de 20.000 pieds. Il ne perd rien de sa taille colossale étant vu à environ une cinquantaine de kilomètres de distance et rien n'arrêtant la vision de l'observateur; bien plus, grâce à une suite de premiers plans inférieurs séparés par de profondes vallées, le regard plonge plus bas et c'est une élévation d'un seul jet de plus de 27.000 pieds qui se dresse superbe et unique au monde! C'est aux poètes qu'il appartient de célébrer et chanter les louanges du gigantesque Mont, éblouissant dans l'azur du ciel sous un soleil de feu et passant par toutes les teintes suivant l'heure du jour; pour nous qui l'avons contemplé face à face, nous ne saurions oublier les trop courts instants où il nous est apparu dans toute sa splendeur!

La vue panoramique est encore plus grandiose, si c'est possible, du haut d'une montagne voisine de Darjeeling, dite le Tiger-Hill (montagne du tigre), en souvenir de quelque rencontre fâcheuse probablement faite par un ascensionniste. De ce sommet découvert que l'on met environ deux heures à atteindre et qui domine le Jelapahar de plusieurs centaines de mètres, la vue plus étendue encore permet de découvrir par dessus le Mont Phallut, la dent blanche du Géant du monde, le Gaurisankar ou Mont Everest dont la hauteur, on se le rappelle, mesure 8.848 m., c'est-à-dire près de 9 kilomètres. Il est vrai que l'éloignement où il se trouve (environ une centaine de kilomètres) ne permet guère d'en saisir des détails, et il faut s'estimer heureux lorsque les vapeurs, brouillards ou nuages ne le masquent pas.

Nous n'entreprendrons pas ici l'historique des ascensions célèbres et peu nombreuses exécutées dans la grande chaîne himalayenne.

Plusieurs vaillants pionniers ont eu l'audace de s'attaquer à ces redoutables montagnes, certains membres de nos collègues du Club Alpin anglais ont fait des tentatives couronnées de plus ou moins de succès et des Allemands se sont même élevés jusqu'à 23.000 pieds, c'est-à-dire près de 7.000 mètres, hauteur déjà fort respectable et qui laisse loin derrière elle celles usitées par la moyenne des alpinistes. Mais il convient d'ajouter que pour faire la moindre tentative au milieu de ce monde désolé de neiges et de glaces, il faut monter une véritable expédition, ce qui représente de grosses dépenses et posséder personnellement une force de résistance absolument exceptionnelle. Enfin on ne peut opérer que sur le territoire du Sikkim, les Européens ne pouvant songer à s'aventurer dans les montagnes encore fermées du Népaul ou du Bhoutan, ni se hasarder sans courir les plus grands dangers sur le plateau thibétain.

En dehors des promenades multiples que l'on peut faire pédestrement aux alentours de Darjeeling, il en est une un peu plus importante qui ménage de jolis et pittoresques points de vue, c'est celle dite de « Cane bridge » ou de la Teesta, véritable excursion de montagne que l'on peut prolonger jusqu'au point où la Teesta mélange ses eaux à un autre torrent, le Runghit. Le chemin y conduisant passe tout d'abord par le curieux petit village de Bhutia-Bustee ou (village d'or) littéralement accroché aux flancs de la montagne. Un petit sanctuaire bouddhique, en forme classique de dagoba, le domine. Tout proche également est un modeste temple ou pagode dont les prêtres et gardiens, alléchés par une offrande, vous font les honneurs; ils vous montrent sous le porche d'entrée un énorme moulin à prière établi sur un pivot central et que l'on fait mouvoir avec le pied. A l'intérieur des objets sans valeur destinés à la décoration du Lieu Saint et des livres de prières ne sauraient retenir le voyageur qui n'y ajoutera qu'un intérêt relatif.

La descente s'effectue rapide par un chemin pierreux. On passe tantôt à travers

des forêts où les lianes inextricables tendent entre les arbres leurs gigantesques toiles d'araignée ; un bruit insolite en trouble de temps à autre le mystérieux silence : c'est quelque animal qui se glisse sous les halliers en quête d'une proie ou à la poursuite d'un autre être plus faible que lui......., tantôt on traverse de ces belles plantations de thé où le précieux arbrisseau taillé avec soin tapisse les pentes des contreforts himalayens. Après une descente de plusieurs milliers de pieds on atteint les bords du torrent que franchit un de ces curieux ponts de bambou, souple passerelle, qu'un pont suspendu plus confortable remplacera bientôt pour la plus grande commodité des voyageurs, mais dont la légèreté ne saurait rivaliser avec le charme exotique du pont primitif.

Un des charmes de cette promenade, c'est sans conteste la vue superbe dont on jouit pendant une bonne partie sur le Kinchinjinga, qui fait le plus merveilleux fond de décor que l'on puisse rêver.

Puisque nous avons parlé des plantations de thé, nous terminerons en disant deux mots de cette industrie agricole. Elle est comme on sait fort développée aux Indes qui luttent avantageusement aujourd'hui avec la Chine comme production, mais les points principaux où elle est exploitée sont surtout l'île de Ceylan, la province de l'Assam et les environs de Darjeeling. Sur ce dernier point on ne compte pas moins en effet de 150 exploitations, conquises pour la plupart sur la forêt sommairement défrichée. La culture du thé a été encouragée par le gouvernement qui accordait des concessions allant jusqu'à 500 acres, c'est-à-dire environ 200 hectares. Les frais de première installation étant relativement peu onéreux, les colons rentraient vite dans leurs déboursés et voyaient généralement leur exploitation prospérer rapidement. C'est ce qui explique l'accroissement de certaines propriétés comportant parfois plusieurs centaines d'hectares. Il va sans dire que cette culture est des plus productives et que des colons y ont fait de réelles fortunes, si l'on songe au prix infime de revient, la main-d'œuvre étant bien minime. Malheureusement pour les producteurs, ce sont encore les intermédiaires qui, bien souvent, prélèvent les plus gros bénéfices ; néanmoins, le « métier » comme l'on dit est encore bon. Ajoutons que les habitations des colons nous ont paru des plus confortables en général : certaines, vastes et bien aménagées, renferment des mobiliers modernes et jusqu'à des pianos transportés là à grands frais. Le climat étant sain et tempéré, les cultivateurs de thé ne sont donc relativement pas à plaindre, dans ce pays du moins. Cette plante du thé dont la feuille séchée à la vapeur est roulée et concassée avant de nous arriver est, comme on le sait, l'objet d'une colossale consommation à la surface du globe ; mais nous ne saurions insister sur ce sujet qui sort de notre cadre et nous renverrons aux livres spéciaux, nos lecteurs avides de plus amples renseignements.

Cet État du Sikkim semble la porte ouverte sur le mystérieux Thibet, où quelques rares voyageurs se sont encore à peine aventurés; mais c'est, on pourrait dire, une porte murée, attendu que ce n'est pas la voie de pénétration suivie par les explorateurs. Ceux qui ont osé se hasarder sur le vaste plateau thibétain sont plutôt entrés par le Nord, du côté des provinces peu hospitalières sous l'influence chinoise qui avoisinent les territoires extrêmes où se sont installés les Russes. Le fait est que jusqu'à nouvel ordre il ne faut pas songer à prendre la route du Thibet par cette direction, qui paraît pourtant la plus rationnelle. Mais parler du singulier pays qui veut conserver son autonomie à tout prix, qui, sous l'influence des chefs religieux, les célèbres Lamas, veut se défendre de toute intrusion européenne, serait sortir de notre sujet, aussi, nous ne nous étendrons pas davantage sur un pays qui offre encore un vaste champ d'exploration et d'étude

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1899.

LE BOULONNAIS

Excursion des 20, 21 et 22 Mai 1899.

Directeurs : MM. Paul Destombes et Ch. Derache.

Nous n'avons pas la prétention de faire un récit du Boulonnais, cela a été fait déjà dans un Bulletin de la Société en 1891 et chacun se souvient aussi d'avoir lu dans le journal « *la Dépêche* », un travail documenté sur cette contrée, dû à la plume féconde de M. Duthil. C'est plutôt pour obéir à nos excursionnistes et pour fixer dans nos mémoires ce que nous avons remarqué au point de vue industriel, que nous écrivons ces quelques lignes.

Donc le 20 Mai, nous arrivons à Calais à 9 h. du matin et sans perdre une minute, nous nous dirigeons vers l'importante usine de MM. E. Davinière et Cie. Vous raconter tout ce qui se fait là, serait chose impossible pour nous, il faudrait être du métier pour le faire bien. Nous nous contenterons de relater que cette usine toute moderne jouit des derniers perfectionnements : elle est actionnée par l'électricité, aussi pas de transmissions ni courroies et de là, pas ou très peu de bruit. Elle occupe 500 personnes et on se sent là dans un milieu ouvrier où l'intelligence est toujours en éveil ; le nombre des métiers à dentelles est de 70, ceux à broder de 25 ; ces chiffres peuvent être doublés, des salles sont préparées pour cela. Le chiffre d'affaires annuel est de 10.000.000 de fr. ; des dépôts de ses magnifiques produits sont établis à Paris, Londres, Berlin et New-York. Tout ce qui se fait de beau, de riche en broderies et dentelles, nous avons pu l'admirer tout à notre aise, les dames en étaient extasiées et nous avons eu de la peine à leur donner le signal du départ ; nous nous retirons ravis du tact exquis avec lequel nous avons été pilotés dans ce vaste établissement.

De Calais à Le Haut-Banc, il n'y a qu'un pas, *en chemin de fer;* aussi à 2 heures, MM. Henaux frères, propriétaires de carrières de pierres et marbres à Hydrequent-Rinxent, nous recevaient à cette halte et nous faisaient passer de surprise en surprise dans cette vallée qui porte bien son nom « heureuse ».

Les carrières sont sillonnées en tous sens par 12 kilomètres de voies ferrées reliées à la gare de Marquise. La production actuelle est de 50 à 60 wagons par jour et peut aller jusqu'à 100 wagons.

Les matériaux extraits sont : la pierre cassée pour route et pour béton, les moellons bruts et d'appareil, les pierres de taille pour monuments ; on peut voir en ce moment, en exécution, une partie de façade pour l'Hôtel de la New-York à Paris, composée de colonnes, pilastres, frontons, corniches, le tout en marbre poli, mouluré et sculpté du plus bel effet. La carrière produit les marbres Napoléon, Notre-Dame, Lunel fleuri et Lunel rosé. Les pierres sont adoptées par l'administration des ponts et chaussées pour tous les travaux des ports de Dunkerque, Calais, Boulogne, Le Havre. La Compagnie du chemin de fer du Nord les admet également pour tous ses travaux en concurrence avec la pierre belge.

L'extraction se fait à la poudre pour les travaux bruts et au fil héliçoïdal pour les blocs et pierres de taille; ce dernier procédé permet l'extraction de masses considérables qui sont renversées, pour le débitage, par un treuil d'une puissance de 300.000 kilog. Le sciage au fil et la manœuvre au treuil sont les outils les plus perfectionnés pour les carrières: nous avons vu des bancs superposés sciés sur une longueur d'environ 50 mètres et 10 à 12 mètres de hauteur, ce qui permet de bien juger la nature et la valeur des matériaux.

La carrière possède également des bancs de pierres spéciaux pour les sucreries, qui donnent à l'analyse 56 % de chaux et 44 % d'acide carbonique calculé d'après la chaux. Ces qualités exceptionnelles ont fait adopter ce produit par un grand nombre de sucreries.

Outre le sciage au fil héliçoidal, une scierie de quatre grandes armures exécute le sciage des blocs qui sont amenés directement du lieu de l'extraction sur les voies ferrées par des wagonnets.

MM. Hénaux frères sont aussi propriétaires d'un certain nombre de carrières et de scieries tant hydrauliques qu'à vapeur dans les environs et dans un rayon de 2 kilom. ; dans l'une d'elles, existe un atelier de fabrication de cheminées avec polissoir mécanique. Mais il est 5 h. 1/2 et il est grand temps de rejoindre la gare de Marquise. Ces Messieurs, poussant la courtoisie jusqu'au bout, ont fait chauffer une machine qui, en 10 minutes, nous conduira à destination ; puis, pour nous remettre de nos fatigues, une collation est servie. Le champagne de la vallée heureuse est dégusté ; M. Paul Destombes les remercie au nom de tous de leur large hospitalité, et nous quittons nos hôtes enchantés de quelques heures passées en leur aimable compagnie ; 30 minutes plus tard, nous étions à Boulogne.

La deuxième journée a été consacrée le matin, à la visite de la Haute-Ville, des vieux remparts, du château où fut enfermé Louis Napoléon après l'échauffourée de la Pointe-aux-Oies, du donjon de l'Hôtel de Ville datant de 1231, de la Cathédrale avec son dôme majestueux et son maître-autel en mosaïque, exécuté à Rome et dont la valeur est, dit-on, de 600.000 fr. ; mais les amateurs du beau connaissent ces choses et nous n'en dirons pas plus, pour ne pas allonger ce récit. L'après-midi, la promenade du Portel, Equihen, le bois de sapins de Condettes, mont St-Étienne, etc., a été favorisée par un beau temps. Les breaks, emportés par de vigoureux boulonnais, ont franchi vallées et monts avec une vitesse d'automobiles; aussi à 7 heures, étions-nous tous réunis à la même table, devisant gaîment de tout ce que nous avions admiré et nous félicitant de cette excursion vraiment trop courte.

Le 22, excursion en mer et promenades à volonté ; la mer était agitée, 17 personnes cependant se sont embarquées sur le *Conquérant :* les dames, ici comme ailleurs, ont montré la plus grande vaillance, mais toutes ne sont pas revenues sans avoir payé le tribut à la grande bleue ; quoi qu'il en soit, le déjeuner qui a suivi a été plus gai encore que les autres jours. Arrivés à Lille à 7 h. 30, il n'y avait que des personnes heureuses d'avoir passé quelques jours ensemble.

M. Dorchies, notaire à Templeuve, dans un toast aux organisateurs, a dit que cette excursion laissera un bon souvenir à tous, parce que, en quelques jours, on avait pu apprécier le travail dans ce qu'il a de beau à Calais, de gigantesque à la Vallée heureuse, la belle nature dans ce qu'elle a de pittoresque sous ce site enchanteur et riant du Boulonnais, et d'avoir ainsi contribué à nos connaissances géographiques « *de visu* ».

Ch. D.

Lille, 16 Juin 1899.

Excursion aux Pierres d'Acq, aux Carrières de Villers-au-Bois, aux Sources de la Souchez et de la Scarpe et aux Ruines de l'Abbaye du Mont-Saint-Éloy.

Dimanche 25 Juin 1899.

Organisateurs : MM. Fernaux-Defrance et Léon Lefebvre.

Un groupe de Membres de notre Société a refait, par un autre itinéraire, l'excursion qui avait déjà été organisée en 1888, et dont le compte-rendu a paru dans le Bulletin (2e semestre 1888, p. 34). Aussi nous ne parlerons que de ce que nous n'avons pas vu il y a onze ans.

De la halte de Mont-St-Éloy, trois voitures nous mènent, à travers la campagne verdoyante et sous un soleil tropical, vers les *pierres d'Acq*. Ces pierres, distantes l'une de l'autre de 25 m. environ, se trouvent en plein champ de blé ; elles ont environ 4 m. de hauteur et sont un des rares monuments mégalithiques du Nord de la France. Ces monuments étaient autrefois, *improprement* appelés « celtiques » ou encore « druidiques » ; en effet on les retrouve en Danemark, en Espagne et jusqu'en Algérie. D'après M. G. de Martillet, ils sont antérieurs aux Celtes. Les *pierres d'Acq* sont des Menhirs; leur surface est criblée de nombreux trous que M. de Martillet attribue à des pratiques supertitieuses des anciens Gaulois.

Entre ces deux pierres on a retrouvé une tombe à auge en grès brut renfermant des débris d'armures et des poteries qui devaient appartenir à un chef mérovingien. Ces pierres jumelles que la légende attribuait au roi des enfers étaient appelées par les habitants « pierres du Diable », et la piété de nos pères se hâtait généralement de construire un temple sur leur emplacement. Toujours suivant M. de Martillet, dont la science fait autorité, les cathédrales d'Arras et de Chartres auraient été édifiées sur d'anciens monuments mégalithiques.

Après avoir entendu les savantes explications du Dr Gernez qui avait bien voulu nous servir de cicerone dans ce petit voyage au travers du pays qu'il habite, nous

rejoignons une des nombreuses chaussées Brunehaut de la région pour atteindre Villers-au-Bois.

Nous traversons Étrayelle, hameau composé d'une ferme et de 13 maisons, situé au bas du bois de St-Éloy. Ce bois, le siècle dernier, servait de refuge à une peuplade de brigands appelés « les Mordreux », qui mettaient au pillage le hameau et les villages voisins, chaque fois qu'ils en éprouvaient le besoin.

Plus loin nous apercevons Camblain-l'Abbé, avec sa vieille église de 1404, construite par les Anglais que Jean de Bourgogne avait appelés ; et nous arrivons à *Villers-au-Bois*, dont le nom indique une origine romaine ; on y a, du reste, découvert des coupes gallo-romaines, des pièces de monnaie, des fondations et des tombeaux de cette époque.

Nous visitons à *Villers*, une importante *carrière de grès*. Ces exploitations se retrouvent à chaque pas dans le pays, dont le sol a été et est encore remué de fond en comble. On nous cite des maisons démolies par leur propriétaire afin d'exploiter le sous-sol.

En quelques minutes nous arrivons à Carency et nous y visitons les *sources de la Souchez*, tout en remarquant les restes de l'ancien manoir des familles de Béthune, Châtillon, Condé, Bourbon, et la vieille tour presque accolée à l'église et qui doit être du XIIe siècle. Cette tour rappelle la seule que Lille possède encore, la Noble-Tour (1).

De Carency nous remontons la côte qui nous mène à *Mont-St-Éloy* et nous nous dirigeons vers les deux belles tours que nous apercevons depuis ce matin. Nous pénétrons dans le village de 1.200 habitants, qu'une voie romaine d'Arras à Thérouanne traversait et qui s'est appelé Mons-Albanus, jusqu'en 635, puis Mont-St-Éloy en raison de l'installation de St-Éloy à cette époque et que la Révolution baptisa un moment de Mont de la Liberté. Notre aimable guide nous fait visiter ce qui reste de l'*abbaye*, c'est-à-dire le quartier de l'administration, construit en 1726, les celliers voûtés du XIVe siècle, les restes des murs de l'enceinte de 1413, les belles tours de 1734 et un puits de plus de 100 m. de profondeur, maçonné entièrement (2).

Après une visite à la villa du Docteur où nous fûmes gracieusement accueillis par Mme Gernez, entourée de ses gentils enfants, et où nous pûmes jeter un coup-d'œil, trop précipité malheureusement, sur la collection d'empreintes de coquillages, de fougères, de palmiers dans le grès, de dents d'éléphants et de pierres taillées de notre guide, nous le quittâmes en le remerciant bien vivement.

Les voitures nous emportent vers la gare. Nous apercevons sur la route une des principales sources de la Scarpe en traversant Ecoivres et nous arrivons juste à temps pour monter dans le train qui nous ramènera à Lille.

Depuis trois semaines nous avons vu les sources de l'Escaut, de la Scarpe et de la Souchez (notre Deûle), il ne nous manque plus que de visiter celles de la Lys. Nous pensons faire connaissance avec elles l'année prochaine.

FERNAUX-DEFRANCE.

---

(1) Voir Bulletin, 2e semestre de 1888, page 35.

(2) Id. id. page 36.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

SEPTEMBRE.

5. — Hollande. — Entrée de la reine Wilhelmine à Amsterdam.

6. — Turquie. — Émeute musulmane à Candie. Des soldats anglais sont tués et des chrétiens massacrés.

6. — Hollande. — Couronnement de la reine Wilhelmine.

8. — Turquie. — Nouveau massacre de chrétiens en Crète.

9. — Soudan français. — Une colonne de sofas de Samory est détruite à Tiaféso par le lieutenant Wœlfel.

10. — Autriche. — Assassinat à Genève de l'Impératrice Élisabeth par l'anarchiste Lucheni.

13. — France. — Grève des terrassiers au champ de mars à Paris.

16. — Soudan. — Confirmation de l'occupation de Fachoda.

18. — Tunisie. — Inauguration du chemin de fer de Sfax à Gafsa (200 kil.). Construit en 15 mois.

19. — Turquie. — Désarmement des Musulmans à Candie.

21. — Oubangui-Nil. — Le Sirdar anglo-égyptien Kitchener arrive devant Fachoda et établit un poste à côté du capitaine Marchand. Le lendemain 22 septembre il se trouve à l'embouchure du Sobat.

26. — Soudan. — Grand succès des Français sur les sofas de Samory.

27. — Soudan. — Le capitaine Gouraud s'empare de Samory et de son camp à Guélemou.

30. — Chine. — Révolution au Palais à Pékin. L'Impératrice douairière reprend le pouvoir des mains de l'Empereur.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

La vraie source du Nil. — On mande de Berlin que le Dr R. Kandt, explorateur de l'Afrique centrale, a adressé à M. Fédor de Ranch, une relation de son expédition aux sources du Nil.

Arrivé au confluent des cours d'eau Ronvouron et Kauguéra, M. Kandt remonta ce dernier dont le volume était plus important jusqu'au point où il est formé par le Nyavarongo et l'Alranyaron. De nouveau, il eut recours à la mesure du débit d'eau pour reconnaître le fleuve de son affluent, et ayant vu que c'était le Nyavarongo qui était le cours d'eau principal, il le suit au milieu de difficultés effroyables jusqu'au point où le cours d'eau est formé par le Roukarara, venant de l'Ouest et le Mhogo venant de l'Est.

L'explorateur remonta ensuite le plus important des deux cours, c'est-à-dire le Roukarara, et il alla jusqu'à sa source dans la montagne. Le 13 août 1898, après trois jours de marche à l'Est de la partie méridionale du lac Kiou, le docteur Kandt atteignit une caverne basse sur le versant du mont Tetchouho, d'où il vit sourdre, goutte par goutte, la véritable source du Nil.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Situation commerciale et industrielle de la circonscription marseillaise en 1897. — Le compte rendu adressé au Ministre par la Chambre de Commerce de Marseille, donne d'intéressants renseignements sur la situation commerciale et industrielle de la circonscription marseillaise en 1897.

Le mouvement général de la navigation s'y est chiffré par 15,731 navires, tant à vapeur qu'à voiles, dont le tonnage a atteint un total de 10,712,201 tonneaux ; c'est avec 559 navires de moins, 163,940 tonneaux de plus qu'en 1896.

Les navires se sont subdivisés en 11,006 à vapeur, jaugeant ensemble 9,984,244 tonneaux, et 4,725 à voiles avec 727,957 tonneaux de jauge. Les entrées ont compris 2,353 navires à voiles et 5,942 navires à vapeur ; les sorties 5,514 navires à vapeur et 3,433 navires à voiles. Il y a eu sur le nombre 11,295 navires français, avec une jauge totale de 6,248,055 t., sur quoi : 7,962 à vapeur avec 6,248,055 t. de jauge ; sur les 4,446 navires étrangers, 3,144 étaient à vapeur et jaugeaient ensemble 4,117,985 tonneaux.

Le nombre des navires attachés au port de Marseille a été, l'année dernière, de 815, ayant 211,594 tonneaux de jauge totale, soit 6 navires et 1,926 t. de moins que l'année précédente ; sur les 815 navires en service, 313 étaient à vapeur et jaugeaient à eux seuls 243,000 tonneaux.

Marseille, en somme, a vu l'année dernière s'accroître quelque peu (164,000 t. environ) le tonnage général des navires qui ont fréquenté son port ; mais elle est, sous ce rapport, distancée par nombre d'autres villes maritimes : à Rotterdam, l'accroissement a été de 31,000 t. ; il a été de 646,000 à Anvers ; Gênes enfin, la rivale de Marseille, a gagné 516,000 t. dans le même temps. Gênes qui, jusque vers 1882, avait un mouvement de port toujours inférieur de moitié à celui de Marseille, progresse depuis lors d'un train très rapide, et serre de près désormais notre métropole commerciale, qui ne l'emportait plus que de 1,985,000 tonneaux

l'année dernière. La Chambre de Commerce de Marseille a raison de jeter le cri d'alarme.

—

Le mouvement général des marchandises du port s'est chiffré, importations et exportations réunies, par 48,216,533 quintaux métriques au commerce général et par 30,496,671 quintaux métriques au commerce spécial : dans ces totaux, les importations sont entrées, savoir : pour 28,834,453 quintaux au commerce général, pour 20,114,648 quintaux au commerce spécial, et les exportations, pour 19,382,080 quintaux au commerce général, pour 10,382,023 quintaux au commerce spécial ; le transit, on le voit, tient une grande place dans le commerce de Marseille.

En 1896, le mouvement général des marchandises, importations et exportations réunies, avait été de 46,224,635 quintaux métriques au commerce général et de 29,096,677 quintaux au commerce spécial, les importations se chiffrant au commerce général par 27,833,430 quintaux, au commerce spécial par 18,798,000 quintaux. Il y a donc eu, en 1897, par rapport à 1896, dans le mouvement général des marchandises, un accroissement qui s'est chiffré par environ 1 million de quintaux métriques au commerce général, et par environ 1 million 1/2 de quintaux au commerce spécial.

On a évalué à 2 milliards 500,000 fr. la valeur totale des marchandises importées et exportées en 1897 : ce chiffre est supérieur de près de 250 millions au chiffre correspondant de 1896, et c'est aussi le plus gros chiffre atteint depuis 1891 ; il n'avait été que de 1,948 millions en 1893 et de 1,849 millions en 1895.

Les perceptions de la douane de Marseille se sont élevées, l'année dernière, à 63,400,000 fr. à peu près ; elles n'avaient été que de 57,222,000 fr. en 1896 ; il est vrai qu'en 1894 elles avaient atteint 82 1/2 millions, 76 1/2 en 1893 et 73 1/2 en 1892. Mais le chiffre des perceptions de la douane dépend surtout de la nature des marchandises importées et de la proportion des marchandises non réexportées, par conséquent frappées par la douane.

Il n'est pas inutile de mentionner le mouvement des arrivées et des départs de passagers : les arrivées se sont chiffrées par 149,000 environ, les départs ont atteint 123,800, ce qui fait un va-et-vient de 271,828 passagers, sur lesquels environ 46,000 militaires, tant arrivés que partis.

—

Dans l'ensemble des marchandises importées à Marseille l'année dernière, les céréales sont entrées pour plus de 7 1/2 millions de quintaux, dont près de 6 millions de quintaux de blé ou froment, c'est un peu plus du tiers de ce qui a été importé pour toute la France ; quoique cette importation ait été, l'année dernière, pour toute la France, supérieure d'un quart environ à ce qu'elle avait été en 1896, elle est restée la même à Marseille.

Marseille importe peu de farines, mais elle en exporte une quantité fort notable : elle en a exporté 2 millions de quintaux à peu près en 1897, soit un demi-million de quintaux, à peu près, de plus qu'en 1896.

L'importation des sucres bruts de toute provenance a été l'année dernière, à Marseille, d'environ 106 millions de kilogrammes, contre un peu moins de 104 en 1896 ; les sucres des colonies françaises entraient dans ce total pour 68 1/2 millions de kilogrammes, les sucres indigènes pour 36 millions de kilogrammes, les sucres étrangers pour 1 million seulement de kilogrammes. Marseille raffine les sucres bruts qu'elle importe, et une fois raffinés, les livre à la consommation intérieure ou les exporte : en 1897, elle en a livré près de 50 millions de kilogrammes à la consommation française et exporté plus de 39 millions de kilogrammes.

Marseille a importé l'année dernière 24,300 tonnes de café, 2 1/2 de plus qu'en 1896 ; 375.300 kilos de cacao, à peu près 200.000 de moins qu'en 1896 ; 2.589,300 quintaux de graines oléagineuses, contre 3,430,000 quintaux en 1896.

En ce qui concerne les graines oléagineuses, le déficit des arrivages, sur l'année précédente, est de 840,450 quintaux, il avait déjà été de 242,000 quintaux en 1896 par rapport à 1895 : « Marseille, dit la Chambre de Commerce, tend à ne plus être le marché directeur de cette marchandise », et son industrie huilière est en décadence.

Marseille a reçu en 1897 près de 5 millions de kilogrammes de bourres de soie, 6,637,000 kilog., de soies écrues grèges, 1,129,000 kilog. de cocons ; elle a exporté 222,000 kilog. de tissus unis de soie et 182,800 kilog. de tissus de soie mélangée.

Le marché des laines, actif déjà en 1896, l'a été plus encore en 1897 : il est arrivé 156,045 balles, dont 76,072 pour la place et le reste de passage ; il a été vendu 84.625 balles, et le stock au 31 décembre était de 17,687 balles.

Il se fait à Marseille, spécialement, un grand transit de bétail : il y est arrivé par mer, l'année dernière, 1,078.000 têtes, moutons pour la plus grande partie, bœufs pour le reste ; et par les voies de terre, Marseille a expédié 1.044,000 têtes, dont 975,300 moutons et 38,000 bœufs ou vaches. Tout ce bétail vient à peu près exclusivement d'Algérie et de Tunisie.

Quoique la Provence produise en grande quantité l'huile d'olive, Marseille en a importé en 1897 environ 12 millions de kilogrammes, dont 4,7 millions provenant de Tunisie.

En huiles de graines fabriquées, l'importation a été l'année dernière de 63 millions de kilogrammes : les huileries marseillaises ont trituré 2,590,000 quintaux de graines, qui ont donné 80 millions de kilogrammes d'huile. La Chambre de Commerce fait la remarque que les usines de Marseille pourraient et devraient produire davantage, ce qui ferait diminuer l'importation des huiles de graines fabriquées : il serait, en effet, désirable que la consommation nationale pût être à peu près fournie par la production de nos huileries.

Nous devons négliger nombre de commerces et nombre d'industries de la région ; mais nous parlerons tout naturellement ici, de l'industrie et du commerce de la savonnerie.

La production de cette industrie toute marseillaise a été, en 1898, de 119,581,922 kilogrammes, ayant une valeur de 50 millions 755,000 fr. environ. Là-dessus, Marseille même a consommé 5 millions de kilogrammes ; les Bouches-du-Rhône, Vaucluse, les Basses-Alpes, le Var, 3 millions ; 65 millions ont été expédiés par voies ferrées sur divers autres points de la France, 31 millions de kilogrammes encore ont été transportés par cabotage dans nos divers ports de la Méditerranée et de l'Océan, et 15,262,522 kilog. ont été exportés par mer hors de France.

Notons encore la fabrication et le commerce des semoules et pâtes alimentaires. L'exportation des semoules a été de 64,600,000 kilog., celle des autres pâtes d'environ 5 millions de kilogrammes, en augmentation assez notable sur l'année précédente.

EUROPE

Le commerce et la navigation de la Belgique en 1898. — Le mouvement des importations en Belgique a atteint, pendant l'année dernière, un total de 1,927,592,000 fr., soit une augmentation de 113,050,000 fr. sur 1897 (1,794,542,000 fr.).

En ce qui concerne les exportations belges, elles se sont chiffrées, en 1898, par 1,652,611,000 fr., soit une plus-value de 104,584,000 fr. sur l'exercice précédent (1,548,027,000 fr.).

Les quatre pays avec lesquels les transactions de la Belgique ont été le plus importantes ont été, comme d'habitude, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et les Pays-Bas.

Le commerce spécial avec ces pays, pour tout ce qui touche les principales marchandises, s'est chiffré comme suit :

IMPORTATIONS.

Pays.	1898	1897	Augmentations.	Diminutions.
France	272.340.000	263.585.000	8.755.000	»
Angleterre	207.132.000	204.041.000	3.091.000	»
Allemagne	190.861.009	183.856.000	7.005.000	»
Pays-Bas	152.270.000	146.629.000	5.641.000	»

EXPORTATIONS.

Pays.	1898	1897	Augmentations.	Diminutions.
Allemagne	388.307.000	313.346.000	74.961.000	»
Angleterre	296.208.000	300.022.000	»	3.814.000
France	314.307.000	294.450.000	19.857.000	»
Pays-Bas	191.445.000	177.210.000	14.210.000	»

On remarquera que les importations et les exportations de ces quatre pays sont en hausse, sauf pour l'Angleterre, qui accuse une légère moins-value sur l'exercice 1897.

Si l'on compare maintenant les importations aux exportations, on a les différences suivantes en faveur de ces dernières.

Allemagne : 197,446,000 fr., tandis qu'en 1897 la différence était de 129,490,000 fr.

Angleterre : 89,076,000 fr., tandis qu'en 1897 la différence était de 95,981,000 fr.

France : 41,967,000 fr., tandis qu'en 1897 la différence était de 30,865,000 fr.

Pays-Bas : 39,175,000 fr., tandis qu'en 1897 la différence était de 30,581,000 fr.

Les droits de douane perçus se sont élevés en 1898 à 45,459,863 fr. contre 45,897,199 fr., soit une diminution de 437,336 fr.

En ce qui concerne le mouvement de la navigation maritime des ports de la Belgique en 1898, il y a eu à l'entrée une augmentation, par rapport à 1897, de 95 bateaux et de 363,791 tonneaux et, à la sortie, un accroissement de 161 bateaux et de 248,714 tonneaux.

ASIE.

Tonkin. — Colonisation française. — La direction de l'agriculture et du commerce de l'Indo-Chine. qui est de création récente, vient de donner un état des concessions accordées depuis dix ans au Tonkin. En 1888, il ne fut accordé que 2 concessions et 4 seulement en 1889 ; en 1890 et 1891, ce nombre augmente considérablement ; on n'en compte pas moins de 35 en 1890 et de 30 en 1891 ; mais

il retomba à 14 et 6 dans les années suivantes: Il fut de 17 en 1894, de 6 en 1895, de 20 en 1896, de 36 en 1897 et de 24 en 1898. Le chiffre de 1897, qui est le plus élevé, diffère très peu de celui de 1890 quant au nombre de concessions accordées ; mais il diffère beaucoup si on considère la superficie de ces concessions : celle-ci atteignit, en effet, 38,785 hectares, tandis qu'en 1890 elle n'était que de 4,346. L'année 1898 donnera certainement des résultats encore supérieurs à ceux de 1897, car, en février, 24 concessions, comportant une superficie de 20,415 hectares, avaient déjà été accordées, et il y avait à cette époque encore 48 demandes en instance.

Au total, de 1888 à février 1898, 194 concessions, comprenant 114,841 hectares, avaient été accordées au Tonkin. Le nombre des provinces dans lesquelles ces concessions ont été données est de 19. L'étendue des terrains concédés est beaucoup plus considérable dans la moyenne et haute région du Tonkin que dans le delta. La superficie totale des concessions dans le delta ne comprend que 22,182 hectares, et celle de Bac-Ninh entre-t-elle dans ce chiffre pour 11,296 hectares, et celle de Ninh-Binh pour 6,486 ; or, ces deux provinces appartiennent pour partie au delta, pour partie à la région moyenne. Le petit nombre de concessions relevé dans le delta s'explique du reste par le fait que cette région est extrêmement peuplée et exploitée presque complètement par les indigènes qui y cultivent à peu près exclusivement le riz. La moyenne et la haute région offrent beaucoup plus de ressources à la colonisation agricole française, aussi est-ce là qu'elle se développe le plus.

Les chiffres que nous avons cités montrent qu'elle a progressé rapidement depuis quinze mois ; le nombre d'hectares concédés a doublé depuis le commencement de 1897. Beaucoup de temps a donc été perdu. Il est vrai que l'administration de cette colonie s'est toujours peu souciée d'attirer le colon — pour ne pas dire plus — et n'a eu recours à aucun des moyens de propagande que plusieurs autres colonies françaises emploient largement, par exemple, la Nouvelle-Calédonie et Madagascar.

AMÉRIQUE.

La concurrence américaine dans la République Argentine. — Une lettre adressée de Buenos-Ayres au *British Trade Journal*, signale l'attitude énergique et entreprenante d'un groupe de maisons américaines qui arrivent à un gros chiffre d'affaires par l'exposition préalable des produits qu'elles mettent en vente dans la capitale argentine. Les négociants yankees résidant dans la République Sud américaine se mettent dans ce but en relation avec une maison de premier ordre de New-York qui, par sa situation, peut obtenir des marchandises à crédit et leur envoie, pour être exposés à Buenos-Ayres, à titre d'échantillons, des coffres-forts, des machines agricoles, des bicyclettes et quantité d'autres produits. C'est sur le vu de ces échantillons que se font les transactions et que sont données les commandes. Ce système a l'avantage de faire connaître aux commerçants argentins des articles qui n'auraient jamais été vendus par les autres voies ordinaires, mais il a aussi l'inconvénient d'augmenter les prix à cause du nombre de commissions qu'il faut payer avant que la marchandise n'arrive au consommateur.

Il faut noter que les Anglais, les Français et les Allemands ont avec la République Argentine des communications par navires à vapeur plus faciles que celles des négociants des États-Unis, qui, pour écrire chez eux, empruntent presque toujours la voie anglaise.

La main-d'œuvre est, d'un autre côté, plus chère aux États-Unis que dans les autres pays. Il serait donc relativement facile, en imitant l'exemple très pratique donné par les Américains, de combattre leur concurrence.

Communications télégraphiques entre l'Europe et l'Amérique. — Entre le continent européen et l'Amérique du Nord, il existe à présent douze communications télégraphiques. Quatre câbles appartiennent à « l'Anglo American Telegraph Company » de (Valentia en Irlande à Hearts Content à Terre-Neuve) société anglaise, — trois câbles à la « Commercial Câble Company » de (Waterville en Irlande à Canso dans la Nouvelle-Écosse). société américaine, — deux câbles à la Compagnie française des Câbles télégraphiques à Paris (l'un de Brest à Saint-Pierre se prolongeant jusqu'au cap Cod près Boston, l'autre direct de Brest au cap Cod — et un câble de la « Direct United States Câble Company » (de la Ballinskelligsbay à Halifax dans la Nouvelle-Écosse). Enfin deux câbles sont posés entre Sennen-Cove sur la côte occidentale de l'Angleterre et Canso dans la Nouvelle-Écosse. Ils sont exploités par la « Western Union Telegraph Company », Société américaine.

La station Hearts Content de la Compagnie anglo-américaine est reliée avec Sydney par un câble maritime qui touche à l'île du cap Breton d'où elle communique par les lignes du continent américain avec les États-Unis. Des câbles maritimes partent de Canso pour New-York et pour Rockport près Boston. Aux États-Unis, les lignes télégraphiques ne sont pas une régie de l'État comme en Europe : elles sont entre les mains de deux grandes Sociétés télégraphiques. la « Western Union Company ». Cette dernière marche d'accord avec la « Commercial Câble Company » qui est en concurrence avec les autres Sociétés alliées à la « Western Union Company ».

Un nouveau câble doit mettre directement en communication l'Allemagne avec les États-Unis. Il ira de Borkum ou Emdem à New-York en touchant aux îles Açores.

OCÉANIE.

Tahiti. — Mormons et Commerce. — Depuis quelques années, des ministres mormons, venus des États-Unis, se sont introduits, sous le prétexte de propagande religieuse, dans les îles de l'Océanie et notamment à Tuamotu, se livrant à une réclame acharnée en faveur des produits américains, et ont accaparé peu à peu le commerce. Pour mieux réussir, les ministres mormons confèrent aux indigènes qui sont dévoués aux intérêts commerciaux américains ou allemands, des grades élevés dans le mormonisme : mais, ce qui est plus grave, ils interdisent tout trafic avec les Français.

Ces procédés ne peuvent être tolérés plus longtemps dans des possessions françaises, d'autant plus que les Mormons n'ont jamais été autorisés à faire de la propagande à Tahiti ni dans aucune autre de nos îles et que cette autorisation est nécessaire à toute congrégation ou communauté religieuse qui veut s'établir dans les colonies françaises. Il n'y a donc qu'à expulser tout simplement ces intrus.

III. — Généralités.

Colonies françaises. — Colons. — M. Franck Chauveau, dans son rapport sur le budget colonial de 1898, au Sénat, a constaté que le total des colons établis dans nos colonies était de plus de 4.300 (en 1897), dont 1.444, soit environ le tiers, en Nouvelle-Calédonie ; 1.032 à Madagascar et dépendances ; 447 au Tonkin et en Annam ; 367 au Sénégal ; 323 à Tahiti ; 472 en Cochinchine et au Cambodge ; 138 au Dahomey ; 90 au Congo ; 80 en Guinée ; 52 à la Côte-d'Ivoire ; 40 au Soudan ; 21 à la Côte des Somalis (Obock) ; 19 dans l'Inde française. On n'a pas les chiffres des colons établis à la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon.

Sur les 4.300 colons, il y a environ 380 industriels, 950 agriculteurs ; les commerçants forment le reste, c'est-à-dire environ 3.000.

Les agriculteurs se répartissent ainsi : 763 en Nouvelle-Calédonie ; 105 à Madagascar ; 59 en Cochinchine et au Cambodge ; 23 en Annam et au Tonkin ; 1 à Tahiti. Il n'y en a aucun dans nos autres possessions, sauf nos colonies séculaires qui sont de véritables départements français.

Il y a 210 industriels au Tonkin et en Annam ; 49 en Nouvelle-Calédonie ; 36 en Cochinchine et au Cambodge ; 32 à Madagascar ; 27 au Sénégal ; 19 à Tahiti, etc.

Les commerçants sont au nombre de 632 en Nouvelle-Calédonie ; 340 au Sénégal ; 303 à Tahiti ; 214 au Tonkin et en Annam ; 177 en Cochinchine et au Cambodge ; 138 au Dahomey.

Il résulte de ces chiffres que la Nouvelle-Calédonie a seule jusqu'ici attiré un nombre notable de colons et que Madagascar est en bonne voie à ce point de vue ; on est surpris aussi de voir le rang supérieur qu'occupe dans cette statistique notre petite colonie de Tahiti, mais on est attristé par les chiffres dérisoires des colons établis au Soudan, par exemple. Il est vrai que les communications y sont si faciles.

Le tour du monde en 33 jours. — D'après les calculs établis par le Ministre des voies et communications de Russie, on pourra, une fois le Transsibérien achevé, faire le tour du monde en 33 jours. Voici l'itinéraire établi par ce Ministre : de Brême à St-Pétersbourg, par voie ferrée, 1 jour 1/2 ; de St-Pétersbourg à Vladivostock, par voie ferrée, et à raison de 48 kilomètres à l'heure, 10 jours ; de Vladivostock à San-Francisco, à travers l'Océan Pacifique, 10 jours ; de San-Francisco à New-York, 4 jours 1/2 ; de New-York à Brême, 7 jours. Au total, 33 jours.

Jusqu'à présent l'itinéraire le plus court était : de New-York à Southampton, 6 jours ; de Southampton à Brindisi, *via* Paris, 3 jours 1/2 ; de Brindisi à Yokohama, par le canal de Suez, 42 jours ; de Yokohama à San-Francisco, 10 jours ; de San-Francisco à New-York, 4 jours 1/2. Au total, 66 jours, exactement le double.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRETAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

ASCENSIONS DANS LE VALAIS

Conférence faite à Lille le 10 Novembre 1898.

Par M. Maurice MAQUET,
Membre de la Société de Géographie de Lille et du Club Alpin suisse
Secrétaire de la section du Nord du Club Alpin français.

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, à propos d'un voyage dans l'*Engadine*, j'ai eu l'honneur de vous expliquer comment nous sommes devenus alpinistes, et comment, après quelques années d'un entraînement progressif, nous avions réussi l'ascension du majestueux *Palu* et de la *Bernina* redoutée.

Nous avions cette année une ambition plus haute : gravir le *Cervin ;* mais, pour le faire avec succès et sans danger, il fallait d'abord nous entraîner progressivement sur des montagnes de rochers plus faciles ou moins élevées.

C'est en somme à cette préparation que nous avons consacré les cinq premières semaines de notre voyage en Suisse cet été.

Après quelques jours passés au bord du lac de Genève en attendant patiemment le beau temps, nous allâmes à *Salvan*, charmant petit village admirablement situé à 500 mètres au-dessus des gorges du Trient, et à 1 kil. 1/2 de la station de Vernayaz, à l'entrée du *Valais*.

La route quitte la vallée du Rhône par de nombreux lacets, et continue par Finhauts jusqu'à Chamonix. Cette route, peu connue, est plus courte et plus belle que celle de Martigny et de la Tête-Noire.

Salvan n'est pas un endroit à la mode : c'est un village simple et

tranquille et la vie y est bon marché ; les montagnes qui l'entourent ne sont pas d'une très grande hauteur, 3,000 mètres environ ; aussi les glaciers ont-il presque complètement disparu, laissant à nu les parois à pic et les arêtes hérissées. Ce n'est pas le pays des grands déserts de glace, mais celui des rochers sauvages dominant des alpes riantes.

Aussitôt arrivés à *Salvan*, nous engagions pour la saison *Joseph Fournier*, le premier guide de la vallée, et l'un des plus célèbres de la Suisse ; il a fait toutes les grandes ascensions du Valais, de l'Oberland et du massif du Mont Blanc.

Comme première ascension, nous voulions gravir le *Luisin*, montagne facile, d'où l'on a, comme de toutes les sommités voisines de Salvan d'ailleurs, une vue surprenante sur le Mont Blanc et sa chaîne. Fournier nous conseilla le *Clocher de Luisin*, sommet secondaire de la montagne, mais que sa forme en pain de sucre rend véritablement intéressant comme grimpée.

· Nous partîmes avec lui, ma femme et moi, et fîmes une varappe de rochers palpitante d'intérêt, mais qui nous mena sur une pointe de l'arête du Luisin, située entre le Clocher et le principal sommet, et haute de 2,500 m. environ. Là, Fournier nous expliqua que pour juger de nos capacités, il nous avait fait faire une ascension absolument inédite : cela commençait bien. — Mis en goût par cette première course, nous redescendons de l'autre côté de la montagne, à Salanfe, immense pâturage entouré de toutes parts de hautes montagnes, le Luisin, la Tour Sallières, la Dent du Midi.

Il n'y a là que de pauvres chalets de bergers dont l'un a été transformé en une modeste auberge de touristes. Le lendemain nous faisions l'ascension de la *Haute Cime de la Dent du Midi*, 3.260 mètres.

La *Dent du Midi* est la reine de cette région : c'est elle que l'on aperçoit encadrée au fond du lac de Genève et dominant toute la vallée du Rhône. Elle se dresse, fière, pareille à une sentinelle avancée, la dernière des hautes montagnes ; ses sept cimes, de hauteur presque égale, la font ressembler de loin aux ruines d'une gigantesque forteresse, et de son faîte on jouit, grâce à sa position isolée, d'une vue incomparable, sur les trois quarts de la Suisse et sur la Savoie.

Les différentes cimes de la Dent du Midi sont plus ou moins difficiles. Celle où nous sommes montés, la plus haute, est la plus facile ; il y avait encore tant de neige à ce moment qu'il eût été dangereux de tenter l'ascension des autres.

La Haute Cime est assez pénible à gravir à cause des pierriers ou

pentes d'éboulis sur lesquels on doit monter pendant la plus grande partie de l'ascension (5 h.).

De Salanfe on peut redescendre à Salvan par un sentier qui suit d'abord la Salanfe aux innombrables cascades ; c'est ce torrent que l'on voit tomber près de Vernayaz sous le nom de cascade de Pissevache. Puis le sentier quitte le ruisseau, et passant à une grande hauteur sur le flanc de la montagne, offre une vue remarquable sur la vallée du Rhône.

L'excursion de Salvan aux pâturages de Salanfe est une de celles que l'on peut le plus vivement recommander, même aux personnes qui ne veulent pas en faire un centre d'ascensions.

Nous avions l'intention de monter aussi à la *Tour-Sallières*, mais le mauvais temps nous en empêcha. Cependant, notre nuit passée dans la cabane *Barberine*, au pied de la montagne, mérite d'être racontée.

C'est une cabane du Club Alpin suisse construite en pierres sèches, et qui n'était pas encore complètement terminée : deux ouvriers menuisiers étaient occupés à y placer le revêtement intérieur en bois. Comme lit, ces deux hommes avaient un peu de paille qu'ils partagèrent avec nous et nos deux guides ; le plus beau, c'était une jambe de bœuf que les menuisiers avaient là comme provision ; elle pendait juste au-dessus de nous lorsque nous étions couchés, et nous nous y sommes cognés la tête plus d'une fois. — Toute la nuit le vent souffla en ouragan, et entre chaque pierre se faufilait un air froid, souvent accompagné de neige, qui, ailleurs que dans les Alpes, nous eût sûrement occasionné une fluxion de poitrine.

Nous ne fûmes guère mieux nourris que logés, le matériel culinaire et le service de table étant plutôt restreints : une marmite sale, une écuelle en bois, une cuiller et c'est tout. Aussi, ce ne fut pas très compliqué : le matin, pour faire le thé, on le mit dans une écuelle en bois ; on versa l'eau chaude dessus et on y ajouta sucre et lait, puis avec la cuiller chacun put y puiser à son tour, en évitant le mieux possible de prendre les feuilles de thé avec le breuvage.

Cela faisait du moins diversion aux tables d'hôte où l'on vous change de couvert après chaque plat.

II.

De Salvan nous redescendîmes dans la vallée du Rhône, et prîmes le chemin de fer pour Bex, station thermale très fréquentée. De là

nous nous payâmes une voiture, la seule ou à peu près de tout notre voyage, pour monter aux *Plans-de-Frenières,* ou plus simplement aux Plans. C'est encore une charmante petite localité, connue seulement des vrais touristes, où l'on peut vivre à bon marché et simplement, et se reposer pour de bon.

Le massif de la Dent du Midi termine pour ainsi dire la grande chaine de montagnes bordant au Sud la vallée du Rhône ; de l'autre côté de la vallée, le puissant massif des Diablerets lui fait pendant, à l'extrémité de la chaine des Alpes Bernoises. Là se trouvent aussi des montagnes de rochers qui, sans être bien hautes, sont parfois très difficiles ; nous fîmes l'ascension de plusieurs d'entre elles, notamment du *Grand-Muveran* et de la *Dent de Morcles,* deux points de vue de toute beauté. Ces courses ne donnèrent lieu à aucun incident, sauf la montée à la Cabane Rambert, où nous passâmes la nuit avant de gravir le Grand-Muveran.

Partis tard des Plans à cause de la chaleur, nous fûmes pris soudainement par un violent orage qui nous força à rester pendant plus d'une heure abrités dans une anfractuosité de rochers. Ce retard nous empêcha d'atteindre la cabane avant la nuit qui nous surprit sur des pentes raides. Impossible d'utiliser les lanternes tellement le vent soufflait ; nous avions heureusement avec nous un guide du pays, Pierre Marlétaz, qui sut admirablement nous diriger dans l'obscurité, et à 10 heures du soir nous pûmes atteindre la cabane.

Une autre ascension que l'on peut faire des Plans, c'est celle de la *Pierre Cabotz,* cime de rochers secondaire comme hauteur (2,741 m.), mais très difficile à gravir et qui demeura longtemps inaccessible. C'est un de mes amis, Henri Pascal, de Lausanne, qui le premier réussit à l'escalader il y a peu d'années. — Il eût été très malhonnête de ne pas faire la montagne de notre ami ; de plus, c'était une excellente préparation pour le Cervin. — La grande difficulté de cette montagne, c'est que les stratifications, une sorte de pierre bleue lisse, au lieu d'être horizontales ou inclinées, sont à peu près verticales, d'où absence presque complète de gradins ou de saillies. A l'endroit le plus escarpé, on n'a pu trouver de passage qu'en plantant dans la paroi cinq chevilles qui servent à se hisser et à se tenir avec plus de sécurité.

Nous ne pouvions terminer mieux notre séjour aux Plans qu'en montant à la plus haute cime *des Diablerets* (3,246 m.), ou du moins à ce qui en reste, car au commencement de ce siècle, deux énormes

tours de rochers qui formaient le faîte de la montagne, se sont écroulées, remplissant la vallée de débris que l'on voit encore. C'est de ce côté que nous allâmes coucher dans une cabane qui est à la fois auberge et chalet de bergers. Ici la montagne offre sa paroi la plus abrupte; non loin du sommet se trouve un certain passage, le Pas du Lustre, ainsi nommé parce que les rochers sont absolument verticaux et que l'on est pour ainsi dire suspendu comme un lustre. Mais le passage est court, les rochers sont excellents, et l'on a planté de bonnes chevilles en fer; aussi c'est juste assez difficile pour être amusant; par contre, un peu plus haut, nous trouvâmes du verglas sur les rochers, et bien que la pente fût moins raide, nous eûmes beaucoup plus de difficultés.

Partis à 3 h. du matin du chalet, nous étions au sommet à 8 h.; de là, nous sommes redescendus de l'autre côté par un long glacier en pente douce, le glacier de Zaufleuron, jusqu'au col de Sanetsch, où nous arrivâmes à 3 heures de l'après-midi, non sans avoir escaladé en passant la *Tour St-Martin* ou *Quille du Diable*, sommet secondaire de la chaine des Diablerets.

Du col de Sanetsch (2,234 m.), où se trouve un bon petit hôtel, nous redescendions dans toute sa longueur la superbe vallée de la Morges, et à 9 h. 1/2 du soir nous arrivions à Sion, dans la vallée du Rhône.

Ce jour-là, en 16 heures de marche effective, nous avions à peine fait 30 kilomètres, mais avec 1,400 m. de montée et 2,800 m. de descente.

III.

Sion, la capitale du Valais, sauf deux vieux châteaux ruinés, n'offre pas grand chose de remarquable.

En été, il fait très chaud dans toute la vallée du Rhône, et on y est la proie des moustiques et de toutes sortes d'insectes petits et gros; je dois à la vérité de dire cependant, que logés à l'Hôtel de la Poste, nous eûmes l'épiderme respecté, contre toute attente. Après une nuit de repos véritable passée dans cet hôtel exceptionnel, nous prenions le train pour *Viège*.

De toutes les vallées secondaires qui aboutissent dans la vallée du Rhône, la vallée de St-Nicolas qui s'ouvre en face de Viège, est la plus importante. C'est là que se trouvent les plus hautes montagnes du

Valais, et parmi les sommets qui forment autour de Zermatt un vaste cercle de 4 à 5 lieues de large, 25 ont plus de 4,000 m. de hauteur.

De Viège, un chemin de fer à crémaillère remonte la vallée en deux heures et demie jusqu'à Zermatt.

A Stalden, la première station de cette ligne, nous quittons le chemin de fer ; à notre gauche s'ouvre la belle vallée de Saas que nous ne connaissons pas encore, et en quatre heures et demie de marche nous la remontons jusqu'au village de *Saas-Fee*, centre d'excursions très fréquenté, surtout par les Anglais. La situation de Saas-Fee, une des plus belles de Suisse, est incomparablement supérieure à celle de Zermatt ; de magnifiques glaciers descendent jusqu'au bas de la vallée, et l'œil embrasse tout un cirque de hautes cimes neigeuses.

De Zermatt, au contraire, on ne voit qu'un malheureux morceau de glacier, et quant aux sommets des montagnes, à part le Cervin qui a l'air d'avoir été mis en pénitence dans un coin, on ne les aperçoit même pas.

Cependant, Saas-Fee avait pour nous un grave inconvénient : le manque presque total de refuges de montagne. Il faut alors partir en course de l'hôtel même, ce qui est beaucoup plus fatigant, ou encore aller coucher à la belle étoile. à 3.000 ou 3.500 mètres ; je l'avoue, ces conditions nous forcèrent à renoncer à l'ascension de plusieurs autres cimes des environs ; d'ailleurs. celles que nous fîmes remplacèrent souvent en difficulté ce qui leur manquait en hauteur.

L'une d'elles, le *Portiengrat* (3,657 m.), que nous avons traversé, est assurément ce que nous avons encore fait de plus difficile dans les Alpes. — Il y avait notamment une certaine dalle, haute d'une vingtaine de mètres, et terriblement inclinée, qui n'offrait que de très rares saillies et nous coûta beaucoup de peine et d'efforts à gravir. Arrivés au faîte de cet immense toit, il se trouvait être si tranchant qu'on ne pouvait se maintenir dessus, et il fallait avancer en se tenant suspendu par les mains, sans prises pour les pieds ; heureusement le rocher était un bon granit à gros grains auquel les genoux et les vêtements adhéraient solidement.

Plus loin nous dûmes traverser deux fois l'arête par des trous où l'on ne pouvait passer qu'en rampant. C'était très drôle ; malheureusement, la gravité des circonstances m'empêcha d'en prendre des vues qui eussent été sûrement très curieuses.

L'ascension du Portiengrat n'est pas encore très connue ; elle a cependant déjà sa célébrité parmi les clubistes anglais, et l'on peut la

recommander chaudement aux amateurs de haute varappe; pour nous, elle eut le grand avantage de nous entraîner supérieurement pour le Cervin.

IV.

Pour nous rendre de Saas-Fee à *Zermatt,* notre intention était de franchir l'un des nombreux cols de la chaîne qui sépare les deux vallées, course de 10 à 12 heures sans grande difficulté. Malheureusement, la veille de notre départ, le temps se gâtait, la neige tombait abondamment sur les montagnes, et après trois jours d'attente, le danger de traverser un col couvert de neige fraîche, nous força à prendre ce qu'on appelle plaisamment le col de Stalden.

Cela consiste à redescendre la vallée de Saas jusqu'à Stalden par le chemin de mulets, et de là à reprendre le train pour Zermatt.

C'est assez prosaïque, mais dans la circonstance c'était plus prudent.

On trouve tout à Zermatt : hôtels luxueux, foule grouillante, bazars de toute sorte, omnibus bruyants, concerts, feux d'artifice, bref tout ce qu'il faut pour enlever aux Alpes leur grandeur et leur poésie. — Aussi descendîmes-nous au plus petit hôtel, et la plupart du temps nous allâmes loger dans un de ces hôtels de montagnes si nombreux autour de Zermatt. Il y a d'abord les hôtels du *Lac Noir,* de *Riffelalp* et de *Riffelberg,* assez chers comme tout ce qui dépend de la famille Seiler; puis des auberges comme celle du *Trift,* du col de *Théodule,* et enfin les refuges du Club Alpin, la *Cabane Bétemps,* la *Cabane du Cervin,* etc.

Tous ces endroits sont en eux-mêmes des buts d'excursion des plus intéressants, pour les touristes résidant à Zermatt, mais c'est là qu'il faut passer la nuit ou même séjourner, si l'on veut monter plus haut ou simplement jouir du calme bienfaisant et des aspects grandioses de la montagne.

Encore faut-il avoir une âme accessible à toutes ces beautés : j'étais assis un jour devant l'Hôtel du Lac Noir, suivant au télescope les péripéties d'une ascension au Cervin, quand arriva, menant grand tapage, une bande de touristes, des Français malheureusement. Une dame, affublée pour la circonstance d'une vaste culotte de cycliste, me demanda où était le Lac Noir. Je lui dis qu'elle trouverait une petite mare dans un creux à une centaine de pas, mais que cela ne valait

guère une visite spéciale. Aussitôt tous se mettent à pousser les hauts cris : « Oh, alors, c'était bien la peine de faire cette longue route et cette montée fatigante ! Quelle farce ! »

J'aurais pu leur faire remarquer, juste devant eux, l'écrasante pyramide du *Cervin* ; à leur gauche les éblouissantes pentes de neige du *Mont Rose*, du *Lyskamm* et du *Breithorn*, dominant les vastes glaciers de *Gorner* et de *Théodule* ; puis à droite, la *Dent Blanche*, étincelante de lumière, le sombre *Gabelhorn*, le *Moming*, en forme de scie et la masse imposante du *Weisshorn* ; enfin, derrière eux, les lignes si pures de la *Chaine des Mischabel*. — Il n'y avait là qu'à se taire et admirer ; mais à quoi bon ! Ces gens avaient des yeux et ils ne voyaient point ; ils étaient venus à Zermatt pour faire comme tout le monde, et entreprenaient des excursions pour tuer le temps et surtout pour le plaisir de s'habiller en touristes d'opérette.

En arrivant à Zermatt, voulant nous habituer aux grandes altitudes, nous fîmes l'ascension du *Breithorn*, 4,171 m., course sans difficulté et que l'on ne saurait trop recommander.

On monte d'abord au col de Théodule (3,322 m.), passage très fréquenté vers l'Italie. Il y a là une cabane assez primitive, mais suffisante où l'on passe la nuit avant de faire l'ascension. De Zermatt au col du Théodule il faut environ six heures de marche ; c'est la partie la plus fatigante de l'ascension, et l'on pourrait la couper en deux en couchant à l'Hôtel du Lac Noir.

De la Cabane du Théodule, on peut aisément atteindre en deux heures et demie ou trois heures, le sommet du Breithorn, par de longues pentes de neige assez monotones ; mais la splendeur d'un lever de soleil à ces hauteurs, et la magnificence, l'étendue du panorama, récompensent largement l'ascensionniste de ses peines.

V.

Arrivons maintenant à l'ascension du *Cervin*, 4.505 m. — Sa forme audacieuse et élancée, sa position isolée, les difficultés que l'on a éprouvées à le gravir la première fois et la catastrophe qui marqua la première ascension en font une montagne célèbre.

Après avoir passé longtemps pour inaccessible, la réaction contraire s'est produite. Des gens sérieux vous diront : « Le Cervin n'est qu'une



Le Cervin et la Dent blanche, du sommet du Breithorn.



Dent d'Hérens. Grand Combin et Mont blanc, du sommet du Cervin.

plaisanterie : on peut s'y promener les mains dans les poches ; il y a des cordes à tous les endroits difficiles. »

Il est vrai que, dans le rayon même de Zermatt, il se trouve des montagnes plus difficiles ou plus dangereuses que le Cervin, telles la Dent Blanche, la Weisshorn, le Lyskamm, le Rothhorn de Zinal ou Moming. Mais si le Cervin n'offre pas de difficultés insurmontables aux alpinistes aguerris, si le formidable escarpement des Rochers Rouges a, grâce aux cordes qu'on y a placées, cessé d'être périlleux, son ascension n'en reste pas moins une sérieuse entreprise.

La première et une des grandes difficultés du Cervin, c'est qu'il est haut, bien haut ; sans cesse on y fait ses évolutions au-dessus ou tout près du vide ; pendant toute la durée de la montée et de la descente, il ne se trouve pas un pas véritablement facile, et sauf pendant les haltes, on doit à chaque instant faire attention où l'on pose les mains et les pieds, et veiller à ne pas faire tomber de pierres.

Le Cervin n'est donc que pour ceux qui sont tout à fait sûrs de leurs forces et de leur tête, et les accidents relativement nombreux dont cette montagne a été le théâtre, ont eu souvent pour cause le mépris que l'on avait de ses difficultés.

Les premières attaques contre le Cervin, en allemand « Matterhorn » commencèrent en 1858 ; jusqu'en 1865, l'ascension fut tentée une quinzaine de fois mais sans succès ; M. Whymper à lui seul fit sept tentatives, toutes par le côté italien qui semblait moins à pic.

Enfin, le 14 juillet 1865, Whymper atteignait le sommet par le côté suisse avec trois guides de Chamonix, Michel Croz, le père et le fils Taugwalder, et trois autres touristes anglais, le Révérend Hudson, un alpiniste de première force et deux jeunes gens, lord Douglas et Hadow. Ce dernier était insuffisamment préparé à une ascension telle que le Cervin : il est vrai qu'il était monté au Mont Blanc en moins de temps que personne ne l'avait fait jusque-là, mais cela ne prouve rien, le Mont Blanc n'étant qu'une montagne de neige sans escalade de rochers.

Il ne suffit pas, pour grimper au Cervin, d'être marcheur rapide, ou même fort gymnasiarque, mais il faut une sérieuse pratique de ce sport spécial qu'on nomme la « varappe » et qui demande une égale somme de force et de souplesse, d'adresse et de sûreté.

Le sommet fut atteint sans incidents, plus facilement même qu'on ne s'y attendait. Après avoir planté sur la cime un drapeau, la caravane redescendit dans l'ordre suivant : Michel Croz, le meilleur guide, en

tête ; derrière lui Hadow, puis Hudson, Douglas, le vieux Taugwalder, enfin Whymper et le fils Taugwalder, tous les sept en une seule cordée.

Quelques instants plus tard, un gamin arrivait en courant à l'Hôtel de Zermatt, disant qu'il avait vu une avalanche tomber du sommet du Cervin ; on lui dit de ne pas raconter de bêtises ; il avait raison cependant, et voici ce qui était arrivé.

Les ascensionnistes se trouvaient encore dans la dernière pente, entre le sommet et les rochers rouges, passage relativement facile. Michel Croz venait d'aider Hadow, et, se retournant, il se remettait en route, quand Hadow glissa et tombant brusquement sur Croz le fit trébucher. Par malheur, la corde n'était pas tendue et la secousse entraîna Hudson et Douglas ; quant aux trois derniers, la corde étant bien tendue, ils reçurent le choc comme un seul homme ; de plus ils avaient de bonnes prises aux rochers et ils tinrent bon.

Malheureusement, la corde cassa entre Taugwalder et Douglas, et les quatre premiers excursionnistes furent précipités d'une hauteur de 4,000 pieds sur le glacier du Cervin.

Whymper et les deux Taugwalder, frappés d'épouvante, restèrent cloués sur place pendant une demi-heure, puis rassemblant toute leur énergie, ils se mirent à continuer la descente et rentrèrent non sans peine à Zermatt.

Le lendemain, on retrouvait sur le glacier les cadavres de Croz, d'Hudson et d'Hadow. De lord Douglas on ne put découvrir qu'une manche, une ceinture et une bottine.

On a raconté depuis, que Taugwalder avait coupé la corde au moment de la catastrophe. M. Whymper affirme le contraire, mais il explique que Taugwalder, soit négligence, soit pour se sauver en cas d'accident, avait attaché Douglas avec une corde fortement usée, alors qu'on disposait encore de corde neuve en quantité suffisante.

Toujours est-il que plusieurs imprudences graves furent commises, comme dans la plupart des accidents de montagnes. Il était dangereux de mettre en tête à la descente, le guide le plus sûr, celui qui, placé à l'arrière, pouvait le mieux enrayer une chute ; il était dangereux de marcher à sept en une seule cordée sur une montagne aussi difficile, de s'attacher avec une corde de mauvaise qualité, et surtout de laisser un touriste mal exercé prendre part à l'expédition. — Depuis lors, d'autres accidents, moins considérables cependant, sont arrivés au Cervin.

En 1879, deux touristes allemands abandonnaient dans une cabane, à la descente, un de leurs guides malade ; en arrivant à Zermatt, ils envoyèrent à son secours une caravane qui le trouva mort.

La même année, un Américain qui n'avait pas voulu être attaché, et venait même de refuser l'aide de ses guides dans un passage difficile, glissa et tomba dans le précipice.

En 1886, deux Anglais avec deux guides furent pris à la descente par le mauvais temps ; l'un des Anglais, fatigué et ne pouvant plus avancer, fut abandonné par ses compagnons ; quand on vint à son secours le lendemain, on le trouva mort. Il a été prouvé que les deux guides avaient été tout à fait inférieurs à leur tâche.

Enfin, en 1893, un des plus jeunes fils de M. Seiler, l'hôtelier de Zermatt, faisait l'ascension du côté italien avec un ami et trois guides ; trouvant qu'on n'allait pas assez vite, le jeune Seiler partit en avant avec un des guides également très jeune. Tout à coup les trois autres, qui étaient au-dessous d'eux, crurent entendre une avalanche de pierres : c'étaient leurs deux compagnons qui avaient déroché, et il les virent passer dans le ciel bleu, presque à leur portée, sans pouvoir rien faire pour les secourir.

On suppose que, voulant trop se hâter, ils avançaient tous les deux en même temps et non un seul à la fois, ainsi qu'on doit le faire ; l'un des deux aura glissé, et l'autre, ne se trouvant pas dans une position ferme et solide, aura été entraîné.

Cette année l'ascension du Cervin a pu se faire assez souvent, grâce aux longues périodes de beau temps que nous avons eues. A certains jours, quatre ou cinq caravanes la tentaient en même temps. Le jour où nous y sommes montés, nous étions seuls avec nos guides. Il est toujours préférable d'être seuls, car lorsque plusieurs caravanes de touristes se trouvent en même temps sur le flanc de la montagne, ceux qui sont en bas sont exposés aux chutes de pierres, et les plus hauts perdent beaucoup de temps à cause des précautions à prendre.

La veille de l'ascension nous allâmes coucher à la cabane du Cervin, située sur un éperon rocheux qu'on nomme le Hörnli et presque adossée à la paroi à pic de la montagne, à 3,300 m. de hauteur, 1,200 m. plus bas que le sommet. On y monte en deux heures et demie du Lac Noir par un sentier assez facile.

La cabane est sale et mal entretenue ; derrière elle se trouve un champ de neige, et l'eau s'infiltrant à travers la muraille, forme sur le

sol boueux une couche de glace, très désagréable surtout quand elle sert de descente de lit.

Comme consolation, nous eûmes un coucher de soleil grandiose, fantastique, avec l'ombre du Cervin qui s'allongeait démesurément sur le glacier de Théodule au-dessous de nous.

A 2 heures du matin, les guides nous éveillaient, et aussitôt on allait voir le temps, d'où devait dépendre le succès de l'expédition.

Le vent un peu tiède, à l'Est des nuages sur les cimes des Mischabel; en somme rien de bien engageant. Mais les guides ont confiance et décident de partir; Fournier nous jure de rebrousser chemin si le temps menace de se gâter.

A 3 heures, encordés soigneusement et la lanterne à la main, nous nous mettons en route. Nous faisons quelques pas sur la neige plane, puis un mur se dresse devant nous; l'escalade commence.

Au fur et à mesure que nous montons, le froid augmente, les nuages que nous avions craints tendent à se dissiper, et au lever du jour ils passent graduellement du gris au violet, puis au rouge le plus éclatant. Tout à coup le soleil apparaît et colore du feu des Alpes la gigantesque pyramide, et pendant quelques instants les rochers auxquels nous sommes collés sont comme teintés d'aurore. C'était la première fois que nous pouvions ainsi toucher du doigt le phénomène. Le beau temps était assuré.

Il était 5 h. 1/2 et nous arrivions à ce qu'on appelle la vieille cabane. C'est un petit refuge en pierres que l'on utilisait autrefois, mais on a été forcé de l'abandonner tant il était envahi par la glace.

Après une halte d'une demi-heure pour déjeuner, nous continuons jusqu'à l'Épaule (4,245 m.). A cet endroit la pente, un peu moins raide, permet à la neige de rester collée au rocher, aussi le passage exige-t-il de grandes précautions.

Puis viennent les Rochers Rouges, superbe falaise de granit haute de 200 m., où il faut se hisser aux cordes fixes à la force des bras, exercice qui, à une telle altitude, demande un sérieux entraînement de l'organisme, des poumons en particulier. On s'arrête d'ailleurs de temps en temps pour souffler, et nous en profitons pour chanter des airs de circonstance, tels que : « Il y a la goutte à boire là-haut », ou bien « Célina montez », avec les différentes versions. La gaîté française ne perd jamais ses droits, et je crois bien que le Cervin ne s'était jamais trouvé à pareille fête !

Enfin une dernière pente d'inclinaison assez modérée, puis tout à coup l'autre moitié de l'horizon nous apparait : le Cervin est à nous.

Il est 9 h. du matin ; quoiqu'en plein mois d'août nous sommes vêtus comme pour une expédition polaire, et bien nous en a pris, car le vent souffle du Nord et le vent est excessivement vif.

De la cabane au sommet nous avions mis six heures, moins que les guides n'avaient escompté ; aussi nous passâmes là, malgré le froid, une demi-heure, bien qu'on n'y reste généralement que quelques minutes, et ces instants nous parurent bien courts.

Déjà il fallait songer à la descente : la prudence exige encore plus de lenteur et de précaution qu'à la montée, et pour redescendre les 1,200 mètres du sommet à la cabane, il nous fallut sept heures, soit une heure de plus. Ces heures-là paraissent terriblement longues quand on n'a plus le stimulant du but à atteindre et des nouveaux points de vue à découvrir. On voit cependant du nouveau, ce sont les passages que l'on a traversés le matin dans l'obscurité, et l'on se demande comment on a pu passer sur de pareilles pentes à la lueur d'une lanterne.

Arrivés à la cabane nous fîmes du thé bien chaud pour nous restaurer, puis dégringolant rapidement jusqu'au Lac Noir, nous arrivâmes à l'Hôtel à la tombée de la nuit. Le temps de mettre nos pantoufles et nous faisions un plantureux dîner avec nos hommes dans la salle des guides.

Je ne vous ai rien dit encore de la vue du sommet ; mais comment dépeindre un tel panorama ? Comment décrire les sentiments qui vous agitent ? Est-ce l'admiration qui remplit le plus l'âme dans les instants qu'on passe sur cette crète perdue dans l'espace ? C'est toujours, je crois, le sentiment de la victoire. On ne monte pas au Cervin pour voir seulement, non plus par amour du danger. On y monte surtout pour le vaincre. car où trouver une cime qui tente et passionne davantage ?

Et tout vrai grimpeur doit sentir en lui qu'il y monterait, fût-il seul dans l'univers et n'eût-il que les cieux et les monts pour témoins de sa victoire.

LA ROUMANIE

NOTES DE VOYAGE

Conférence faite à Lille le 16 Avril 1899,

Par M. René PAILLOT, O. A. ✪,

Agrégé des Sciences physiques,
Président de « l'Union française de la Jeunesse »,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

Mesdames, Messieurs,

J'avais le dessein, depuis longtemps, de visiter la péninsule des Balkans où se déroulent périodiquement les émouvantes péripéties de ce drame séculaire qu'on nomme « la Question d'Orient ». Je me propose de vous entretenir aujourd'hui d'une partie de ce voyage car, pour ne pas dépasser les limites habituelles des causeries de la Société de Géographie, je me bornerai à vous parler de mes pérégrinations en Roumanie. Voici d'ailleurs les raisons qui m'ont engagé à choisir ce sujet :

D'abord, j'avais fait la connaissance, pendant mon voyage en Syrie et Palestine, de M. Bunescu, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Bucarest, qui m'avait vivement engagé à aller admirer les merveilles de son pays et qui m'avait promis de m'y servir de cicerone. En outre, j'étais assuré d'y rencontrer plusieurs de mes élèves de l'Institut Industriel et de trouver en eux des guides aussi aimables que complaisants. Et de fait j'ai pu, grâce à leur extrême obligeance, visiter, jusque dans ses moindres détails, ce pays si pittoresque et si digne d'intérêt et recueillir sur place tous les éléments nécessaires à une pareille causerie.

J'ajouterai que j'avais comme compagnons de voyage deux Lillois : Un des plus éminents professeurs de notre Faculté de Médecine, oculiste renommé, dont la science profonde s'allie à une gaîté des plus communicatives — vous avez reconnu M. le Docteur Baudry, et un jeune et brillant avocat de la Cour d'appel de Paris, M. Léon Wannebroucq. Je ne puis oublier, pour ma part, les instants charmants que j'ai passés en leur intelligente société.

Géographie. — La Roumanie est formée de deux anciennes principautés danubiennes, la Moldavie au Nord, la Valachie au Sud, réunies en 1866 en principauté indépendante, érigée elle-même en royaume en 1881.

Limites. — Baignée à l'Est par la Mer Noire, elle est bornée au Nord-Est par la Russie, au Nord, au Nord-Ouest et à l'Ouest par la Hongrie, au Sud-Ouest par la Serbie, au Sud par la principauté de Bulgarie.

Configuration physique. — Le relief du sol y est déterminé par deux chaînes de montagnes : les *Carpathes de Moldavie*, dirigées du Nord-Ouest au Sud-Est et les *Alpes de Transylvanie*, dirigées de l'Ouest à l'Est, qui se joignent à angle aigu et pénètrent comme un coin entre les deux provinces qui constituent la Roumanie actuelle. Les crêtes des montagnes sont extérieures au territoire roumain et surplombent presque d'aplomb les vallées de la Transylvanie ; au contraire leurs versants extérieurs se développent et se prolongent au loin dans l'étendue des deux provinces ; d'immenses terrasses de dépôts quaternaires, ravinées par l'écoulement des eaux, continuent la pente générale et s'abaissent progressivenent jusqu'au niveau des rives des deux grands cours d'eau qui limitent la Roumanie, le Danube au Sud, le Pruth à l'Est. On y distingue dès lors trois régions : la région des montagnes presque entièrement occupée par de magnifiques forêts de hêtres et de bouleaux et des pâturages qui nourrissent des milliers de brebis ; la région des collines, couverte de vignes et d'arbres fruitiers, riches en dépôts de sel gemme et en sources de pétrole ; la région des plaines où l'on cultive les céréales.

Les Carpathes roumaines dépassent rarement 2.500 mètres d'altitude : point de neiges éternelles à proprement parler, seulement quelques plaques persistantes dans les crevasses où le soleil ne pénètre pas.

COURS D'EAU. — Le système hydrographique de la Roumanie obéit tout entier à une influence dominante, celle du grand cours d'eau qui longe la plus grande partie du territoire roumain et qui appelle à lui toutes les eaux de drainage et d'irrigation du pays : c'est le Danube.

Des Portes-de-Fer où ce fleuve atteint pour la première fois la rive roumaine, jusqu'à son embouchure dans la Mer Noire, le Danube baigne sur une longueur de 480 kilomètres la terre roumaine. La rive, de ce côté, est presque partout plate, basse, souvent recouverte par les débordements du fleuve.

Les affluents les plus importants du Danube sont, en Valachie, en allant de l'Ouest à l'Est :

Le *Jiul,* qui prend naissance en Transylvanie et traverse la chaine du Vulkan dans toute son épaisseur par une gorge étroite, encombrée d'obstacles ;

L'*Oltu*, le plus grand cours d'eau de la Roumanie, qui prend également naissance en Transylvanie et pénètre en Roumanie par une profonde coupure ouverte au travers des Alpes de Transylvanie, la gorge du Turnu-Rosu ;

L'*Argesu* ou *Ardjech,* qui naît sur le territoire roumain et reçoit, dans la partie inférieure de son cours, la *Dimbovitza*, qui arrose Bucarest ;

La *Jalomitza*, qui se jette dans le Danube un peu en aval de Hirsova et dont le principal affluent est la *Prahova.*

En Moldavie, on rencontre le *Sereth* et le *Pruth.*

Le *Sereth* a sa source dans les Carpathes de la Bukovine et longe le pied des Carpathes de Moldavie, recueillant en chemin toutes les eaux de cette région qui lui arrivent par les vallées latérales. Ses principaux affluents sont la *Moldova*, la *Bistritza* et la *Buzau.*

Le *Pruth* prend aussi sa source dans les Carpathes de la Bukovine et descend parallèlement aux Carpathes de Moldavie, mais à l'extérieur de la région des collines. Il atteint le Danube immédiatement en aval de Galatz.

SUPERFICIE. POPULATION. — La Roumanie a une superficie de 130.000 kilomètres carrés en chiffres ronds. Elle est donc à peu près aussi vaste que l'Angleterre proprement dite, mais, comme population, avec ses cinq millions et demi d'habitants, si elle dépasse la Hollande, elle n'égale pas tout à fait la Belgique.

La nation roumaine résulte du mélange de nationalités diverses, parmi lesquelles domine l'élément latin venu d'Italie avec les conquérants romains. Trajan, dans ses deux expéditions, effectua en effet la conquête du pays habité par les *Gètes* ou *Daces* et, pour en opérer plus promptement l'assimilation, il y fonda de nombreuses colonies militaires romaines. De l'union des soldats romains avec les femmes indigènes naquirent les ancêtres des Roumains actuels.

Cette origine est nettement confirmée par la langue même que parlent aujourd'hui les Roumains et qui est presque entièrement composée de racines latines.

Organisation politique de la Roumanie. — Le 19 août 1858, la Convention de Paris décida que la Moldavie et la Valachie seraient gouvernées, chacune séparément, par un *hospodar* élu à vie par une Assemblée nationale.

Avant la réunion de cette Assemblée, deux partis contraires se formèrent dans les deux principautés : le parti *Libéral Unioniste* et le parti opposé ou *Anti-Unioniste*.

La lutte des partis était surtout très violente en Valachie et les Unionistes de cette principauté firent tous leurs efforts pour retarder l'élection de l'hospodar.

Pendant ce temps, les représentants de la Moldavie réunis le 5 janvier 1859, proclamèrent comme hospodar, sous le nom d'Alexandre Jean I[er], un colonel roumain : Alexandre-J. Couza.

Les Unionistes de Valachie envoyèrent immédiatement leurs félicitations au nouvel élu moldave, et décidèrent de le nommer également hospodar de Valachie. Mais ils avaient à lutter contre les Anti-Unionistes beaucoup plus nombreux et dont le candidat Bibescou jouissait déjà d'une certaine popularité. Ce fut grâce à la pression énergique du peuple roumain et aux paroles enthousiastes d'hommes remarquables, tels que Basile Bæerescou, Demetre Ghica, Jean Bratiano, que les Unionistes parvinrent à vaincre leurs adversaires : « Pourquoi faut-il faire une différence entre vous et nous, disait » Bæerescou ; ne sommes-nous pas tous Roumains ? N'avons-nous pas » la même patrie ? Ne sommes-nous pas les fils d'une même mère ? » Pourquoi ces divisions ? Soyons frères et élisons le même prince » que la Moldavie. »

L'impression de ces discours enflammés, respirant le patriotisme le

plus pur et le plus ardent fut telle que le scrutin du 24 janvier 1859 donna à Alexandre Couza l'unanimité des voix.

Le résultat de cette double élection fut porté à la connaissance des grandes puissances européennes. La Turquie seule se refusa tout d'abord à approuver cette élection, mais devant la ferme résistance des Roumains, elle finit par céder.

L'acte que les Roumains venaient d'accomplir était contraire aux stipulations de la Convention de Paris et venait par conséquent à l'encontre des volontés de l'Europe. L'Autriche, furieuse de ce qu'elle appelait l'audace des Roumains, voulait intervenir par les armes. Mais la France, fidèle à ses nobles traditions chevaleresques, prit en main la cause des Roumains, dont les Michelet et les Quinet se firent les avocats convaincus, et au moment où l'Autriche se préparait à entrer en campagne, elle lui déclara la guerre. La nation roumaine nous a gardé une profonde reconnaissance de cette heureuse intervention qui sauvegardait ses libertés.

Jusqu'en 1862, chaque principauté eut son ministère propre. Ce ne fut qu'à partir de cette époque qu'un ministère commun régit les affaires du pays sous la présidence de Barbou Catargi.

Cependant, la personnalité d'un prince indigène était un obstacle à la complète réalisation du programme national. Seule, une dynastie d'origine étrangère, excluant les compétitions entre les familles rivales, était capable d'assurer la stabilité du pouvoir.

En 1866, le prince Couza fut forcé d'abdiquer et le 20 avril 1866 les Roumains proclamèrent le prince Charles de Hohenzollern, *domnitor* des principautés roumaines unies avec hérédité du trône. La guerre de l'Indépendance de 1877 en fit le roi Charles Ier de Roumanie.

Dès 1862, deux grands partis politiques commencèrent à se dessiner en Roumanie :

Le parti *national libéral* et le parti *conservateur*, tous deux *monarchistes*.

Le premier s'appuie sur les programmes politiques de 1848, 1856 et 1866. Il s'inspire des idées de la Révolution française. Son programme comprend : la liberté des élections, la suprématie absolue des lois, la décentralisation administrative et le développement intellectuel et matériel du paysan. Son idéal, en matière électorale, est le suffrage universel avec une représentation proportionnelle.

Le second prit naissance pour atténuer l'élan trop progressiste du parti libéral.

Le parti national libéral est sans contredit le plus populaire. Il compta dans son sein les grands patriotes qui prirent une part active à la renaissance du pays : les frères Golescou, Rosseti, le poète Basile Alexandri, Michel Gogaluiceanu, Jean Ghica et les frères Jean et Demetre Bratiano.

Son chef actuel est M. Demetre Stoudza.

Jean Bratiano devint Président du Conseil le 24 juillet 1876, il fit la guerre contre la Turquie et resta au pouvoir pendant 12 ans. Par son intelligence des affaires, son tact et ses talents multiples, il força l'admiration de tous, de ses amis comme de ses ennemis.

Le parti conservateur eut pour principaux représentants : Barbou Catargi, Constantin Braïloiu, N. Cretzoulescu, Em. Florescu et A. Lahovary. Son chef actuel est M. Lascar Catargi. Une fois au pouvoir, le parti conservateur s'unit aux *Junimistes* (ainsi nommés d'une société littéraire *Junimea*), représentés par MM. Carp, Maiorescu et autres. Il gouverna le pays jusqu'en 1895, époque à laquelle il dut céder la place au parti libéral présidé par M. D. Stoudza, ancien collaborateur du grand Bratiano.

Le ministère libéral actuel se compose de :

MM. Stoudza, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.
Général Bérindéi, Ministre de la Guerre.
Ferekyde, Ministre de l'Intérieur.
Haret, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
J.-C. Bratiano, Ministre des Travaux publics.
Stoïcesco, Ministre de la Justice.
Palade, Ministre des Finances.
Stolojan, Ministre des Domaines, de l'Agriculture et du Commerce (1).

Ce ministère a posé les bases d'un service maritime commercial reliant d'une façon régulière Constanta à Amsterdam, à Constantinople, au Pyrée et à Salonique. Un service rapide entre Constanta et Alexandrie ne tardera pas à être organisé ; un câble sous-marin reliera

(1) Depuis que ces notes ont été livrées à l'impression, le ministère libéral a été remplacé (mai 1899) par un Ministère conservateur présidé par M. Cantacuzène.

Constanta à Constantinople et les nouvelles conventions avec l'Allemagne et la Hollande donneront au pays un développement économique considérable.

Ajoutons qu'un deuxième grand pont sur le Danube mettra bientôt en communication la Roumanie et la Serbie et que la loi sur les mines, dernièrement votée par les Chambres, est destinée à étendre encore les relations commerciales de la Roumanie.

Le gouvernement actuel est une monarchie constitutionnelle et héréditaire.

Le pouvoir exécutif est confié au roi qui l'exerce par l'intermédiaire de ministres responsables.

Tous les pouvoirs de l'État émanant de la nation, le pouvoir législatif est exercé par la représentation nationale divisée en deux assemblées : le Sénat, dont les membres sont élus pour 8 ans et se renouvellent par moitié, tous les 4 ans, par voie de tirage au sort, et l'Assemblée des Députés, dont les membres sont élus pour 4 ans.

La Constitution garantit la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, la propriété, la liberté de conscience et d'exercice des cultes, la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté de l'enseignement qui est gratuit dans les écoles de l'État et obligatoire partout où se trouvent des écoles primaires.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler que la banque nationale, instituée avec des capitaux essentiellement roumains, est la plus riche des banques similaires européennes. Les actions ont triplé en 12 ans.

Nous suivrons, pour visiter la Roumanie, un itinéraire qui n'est peut-être pas l'itinéraire naturel, mais qui nous est imposé par les circonstances, car notre point de départ se trouve à Constantinople.

Nous nous embarquons dans cette dernière ville sur un magnifique bateau roumain la « *Princesse Marie* », qui fait deux fois par semaine le trajet entre les rives du Bosphore et la Roumanie. Après une traversée de 15 heures, favorisée par un temps splendide, sur cette mer délicieusement bleue qu'on a baptisée la Mer Noire, nous arrivons à 5 heures du matin en vue de Constanta. Constanta (Kustendjé), c'est l'antique Tomis, la métropole du Pont, comme elle est désignée sur les médailles impériales (Μητρόπολ. Ποντου Τόμεως). Les souvenirs historiques y abondent et, accoudé aux bastingages, à la lueur indécise du demi-jour naissant, notre pensée se reporte inévitablement vers ces temps fabuleux dont les récits émerveillèrent jadis notre jeune imagination. C'est là en effet qu'eut lieu le dépècement (τομης) d'Absyrte,

frère de Médée, dont le corps fut coupé en morceaux par sa sœur et enseveli par son père.

> Inde Tomis dictus locus hic : quia fertur in illo
> Membra soror fratris consecuisse sui (1).

C'est là qu'Ovide fut exilé à la suite d'une disgrâce dont les causes sont restées mystérieuses, c'est là qu'il composa ses *Tristes* et ses *Pontiques* et où, malgré les nombreux amis qui lui restèrent fidèles à Rome, quelques défections cruelles lui arrachèrent ces paroles de désenchantement :

> Donec eris felix, multos numerabis amicos
> Tempora si fuerint nubila, solus eris.

C'est là enfin qu'il mourut terrassé par l'incurable ennui de ces solitudes si froides auprès des chauds rayons du soleil d'Italie, entouré du respect et de la vénération de ce peuple barbare dont il avait réussi à se faire aimer.

Constanta est une ville de 6.000 habitants située sur un promontoire de la Mer Noire que bordent des rochers à pics, hauts de 30 mètres. Le gouvernement roumain y fait exécuter actuellement de gigantesques travaux destinés à améliorer le port et à assurer la sécurité des navires qui y viennent mouiller. Ces travaux sont confiés à des ingénieurs français. Les ouvrages se composent d'une digue du large, de 1.400 mètres environ, d'une digue d'entrée et d'une digue dite du Sud, formant traverse par rapport à la précédente et laissant entre leurs musoirs une passe de 160 mètres. Le périmètre des quais, y compris celui des môles, atteindra 3.370 mètres et la surface totale des bassins couvrira 90 hectares. Tout le port doit être creusé jusqu'à une profondeur de 8 mètres au-dessous du niveau des eaux moyennes, de manière à pouvoir recevoir en tous temps les plus grands navires. L'ensemble des dragages, y compris les dérochements, s'élève à 1.131.000 mètres cubes. Les digues sont formées de blocs artificiels en béton, comportant 135.000 mètres cubes, avec une prévision de 222.000 mètres cubes d'enrochements.

Le port que vous dessinent les projections, très pittoresque sans doute avec la vaste basilique bysantine qui le domine, ne peut vous

---

(1) Ovide. Trist. lib. III, el. IX.

donner aucune idée du port de l'avenir. Ce n'est pas avant quelques années que Constanta sera la tête de ligne d'une nombreuse flotte commerciale et deviendra la rivale d'Odessa.

Constanta est depuis quelques années très fréquenté par les riches Roumains qui viennent y prendre des bains de mer.

Cette ville, qui ne présente en réalité que l'apparence d'une grosse bourgade, est cependant bien curieuse à parcourir. Les rues sont remplies de fragments d'inscriptions, de colonnes, de sculptures. Toutes les anciennes maisons turques, en ruines aujourd'hui, ont été construites avec les débris épars d'édifices antiques. Ici une frise grecque sert d'assise à un mur romain, là des briques romaines forment l'escalier d'une maison turque, plus loin un tombeau sert d'abreuvoir aux buffles et aux chevaux, et le piédestal d'une statue, qui est peut-être celle d'un empereur, se cache, sur la place publique, au milieu des plantes sauvages et des débris de foin.

Nous passons, à la douane, une visite peu sévère ; une simple formalité qui dure le temps de viser notre passeport.

Et nous ne tardons pas à nous installer dans le train qui doit nous conduire à Bucarest. Le trajet se fait en six heures à travers les steppes de la Dobroudja, attribuée à la Roumanie par le traité de Berlin en compensation de la Bessarabie rétrocédée à la Russie. Ce sont d'immenses plaines où, dans certaines parties, des champs de blé et de maïs se déroulent à perte de vue. De temps à autre on aperçoit quelque village formé de huttes construites en clayonnage recouvert de bouse de vache durcie au soleil avec des toitures en roseaux ou en terre. L'été, la chaleur y est accablante, le paysage uniformément gris.

A la hauteur d'Ala-Kapou nous coupons les *retranchements dits de Trajan*. Ce sont trois fossés qui traversent la Dobroudja dans sa partie la plus étroite. Ils se croisent à 4 kilomètres de Constanta pour se séparer ensuite et se diriger à peu près parallèlement vers le Danube sans s'écarter entre eux de plus de 10 kilomètres. Le profil de l'ouvrage est encore très bien conservé et l'on reconnaît aisément, sous les herbes qui les recouvrent, les vestiges d'une série de camps retranchés accolés au grand fossé.

Nous ne nous arrêtons que quelques minutes à Medjidié, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Karasou, détruite par un incendie au commencement de ce siècle. C'est une ville toute moderne qui doit sa résurrection à la guerre d'Orient. Les Tatars de Crimée qui avaient pris parti pour les Turcs pendant la campagne, ne se croyant pas en

sûreté chez eux après le départ de l'armée alliée, vinrent fonder cette ville nouvelle qui fut nommée Medjidié en l'honneur du sultan. C'est actuellement une ville de 15 à 20.000 âmes, sous-préfecture du district de Constanta et la principale station de la ligne de chemin de fer de Constanta à Bucarest.

A Cernavoda, nous traversons le Danube sur le pont Charles Ier, qui a été inauguré dans le courant de l'été 1895. Ce travail gigantesque, qui a été exécuté par la Compagnie de Fives-Lille et qui fait le plus grand honneur à notre industrie nationale, se compose d'abord d'un pont métallique de 750 mètres jeté sur le Danube. Ce pont est divisé en cinq travées, dont une centrale de 190 mètres d'ouverture. Le poids du tablier métallique est de 4.000 tonnes. Il est supporté par deux culées, une sur chaque rive et quatre piles en rivière. Les fondations de ces dernières ont été descendues au moyen de l'air comprimé jusqu'à 27 mètres au-dessous de l'étiage. Le tablier est suspendu à 30 mètres au-dessus du niveau des plus hautes eaux, de manière à permettre aux navires de passer librement, en tout temps.

A la suite de ce pont s'ouvre un viaduc long de 900 mètres divisé en 15 travées de 60 mètres d'ouverture chacune. Ce viaduc aboutit à l'île de Balta, dont la traversée s'effectue sur un remblai ; il est suivi d'un deuxième viaduc long de 650 mètres et divisé en 30 travées. Enfin, après ce viaduc, s'étend un pont de fer long de 420 mètres, divisé en 3 travées et permettant la traversée de la rivière Borcea. En exceptant le remblai de l'île de Balta, la longueur totale de ce pont est donc de 2.720 mètres, près de 3 kilomètres. Il a coûté exactement 7.655.981 fr.

A l'extrémité du pont Charles Ier se trouve la gare de Fetesci. A partir de là et jusqu'aux environs immédiats de Bucarest, on ne rencontre que des plaines complètement dénudées, des steppes immenses et stériles avec, de temps en temps, un village dans une sorte d'oasis minuscule et, le long de la voie ferrée, des mares boueuses où se vautrent des troupeaux de buffles. En approchant de Bucarest, on aperçoit dans la campagne quelques puits d'une construction très primitive qui donnent au paysan une eau fraîche et claire comme du cristal. Ces puits sont de véritables sanctuaires. Malheur à qui s'aviserait de les souiller.

Vers 2 heures de l'après-midi, nous faisions notre entrée à Bucarest. A la gare nous attendaient M. Bunescu, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Marasco, ingénieur des Chemins de fer, avec son fils

et Constantin Bérindéi, fils du général Bérindéi, Ministre de la Guerre de Roumanie. Des voitures nous conduisent à l'hôtel Frascati, où des chambres nous sont retenues et nous commençons immédiatement la visite de la ville. Ce jour-là, tous les édifices sont pavoisés, le drapeau national aux trois couleurs bleu, jaune et rouge, flotte à toutes les fenêtres. Les Roumains fêtent en effet l'anniversaire de la prise de la redoute de *Grivitza*, où leur armée se couvrit de gloire pendant la guerre contre les Turcs.

On projette en ce moment une vue de la rue de la Victoire avec l'Hôtel Frascati à droite, l'hôtel du journal l'*Indépendance roumaine* dans le fond. Vous y remarquerez notamment les fiacres à deux chevaux avec leurs cochers, les scopitzi, assez semblables aux cochers russes et surtout le grand nombre d'enseignes en français. Car Bucarest est, après Bruxelles, la capitale d'Europe où l'on parle le plus le français. Voici dans le prolongement de la même rue, la place Sarindar (fig. 1) où se dresse la statue de la Paix, due au ciseau d'un artiste italien avec, au premier plan, quelques portefaix, marchands de jaourt, de fruits ou de légumes.

La rue de la Victoire débouche à l'origine de deux boulevards situés dans le prolongement l'un de l'autre : le boulevard Élisabeth, éclairé à la lumière électrique et où circulent de nombreux tramways électriques qui, comme vous pouvez vous en rendre compte, ne gâtent nullement la perspective, et le boulevard de l'Université. Sur la photographie de ce dernier (fig. 2), vous apercevez le Ministère de la Guerre. Cette vue a été prise à la hauteur d'un square où se trouve la statue équestre de Michel-le-Brave, œuvre du sculpteur français Carrier-Belleuse (1875). Le glorieux champion de la reconstitution de la nation est représenté en costume de guerre, brandissant la hache d'armes. Le piédestal est flanqué de deux canons sur affût, enlevés aux Turcs à la bataille de Plevna. A côté de cette statue on a placé celle du poète Héliade Radulescu et celle de George Lazare le fondateur des écoles roumaines.

Faisant face au square se trouve le palais de l'Université, vaste édifice moderne bâti sur l'emplacement de l'ancienne école de Saint-Savas. C'est le siège de l'*Université* de Bucarest qui comprend : une faculté de médecine, une de droit, une de théologie, une faculté des lettres, une faculté des sciences et une école de pharmacie. C'est dans le même édifice que sont installés le *Muséum d'histoire naturelle*, le *Musée de peinture* et le *Musée d'archéologie*. Ce dernier renferme



1. Bucarest. — Place Sarindar.



2. Bucarest. — Boulevard de l'Université.



3. Bucarest. — Manufacture des Tabacs.



4. Bucarest. — Eglise Domna Balasa.



5. Bucarest. — Église Domna Balasa.



6. Slanic. — Vue générale.

nombre de pièces anciennes, parmi lesquelles il faut citer les sculptures d'Adam-Kilissé, une riche collection de manuscrits slaves, grecs et roumains, les fresques originales de Curtea de Arges et surtout, le fameux *Trésor de Pètrossa* qui fut découvert dans les circonstances étranges que voici :

Au mois de mars de l'année 1837, deux paysans roumains qui travaillaient à extraire de la pierre d'une montagne de la Valachie située dans la commune de Pétrossa découvrirent, sous un gros bloc de calcaire, à peu de profondeur du sol et enveloppée dans une terre noire et friable, une riche collection de vases et d'ornements en or.

Soit qu'ils ne se doutassent pas de l'importance de leur découverte, soit qu'ils aient obéi à un sentiment d'avarice ou de crainte superstitieuse, ces deux paysans cachèrent d'abord leur trouvaille. Aidés de deux de leurs parents, ils placèrent les objets précieux dans un grenier, où ils restèrent jusqu'à ce qu'ayant fait la connaissance d'un maçon albanais, nommé Vérussi, ils s'ouvrirent à lui et finirent par lui céder pour une somme de 4.000 piastres (1.300 fr. environ), leur trésor entier, moins un anneau d'or qui resta dans le grenier. L'Albanais, qui s'était assuré de la qualité du métal des objets qu'il venait d'acquérir à si bon compte, prit ses précautions pour échapper à la loi valaque, dont une clause oblige le partage de tout trésor entre le propriétaire du fonds où il a été trouvé, l'État et l'auteur de la découverte ; il recommanda aux paysans le secret sur sa transaction, et brisa ou aplatit à coups de hache presque toutes les pièces du trésor, afin de les dénaturer.

Grâce à ces précautions, le maçon serait peut-être parvenu à cacher à tout jamais cette précieuse et curieuse découverte, si quelques-uns des objets dont se composait son acquisition n'avaient été ornés de pierres de diverses couleurs. Jugeant quelques-unes de ces pierres de peu de valeur, il les détacha des bijoux et les laissa aux paysans qui, eux-mêmes, en prirent peu de soin. Devenues le jouet de quelques enfants, elles furent le point de départ de propos et de commentaires, puis de recherches qui révélèrent la découverte faite par les paysans de Pétrossa. Le fermier de cette terre fut le premier à s'enquérir, et n'ayant pu obtenir de l'Albanais une part suffisamment belle du trésor, il le dénonça à l'autorité, qui était en même temps prévenue par l'économe de l'évêché de Buzéo, dont dépendait la terre de Pétrossa, et par le préfet du district.

Ainsi renseigné, le gouvernement ordonna une enquête. Elle com-

mença en juillet 1838, plus d'un an après la découverte du trésor. Cette enquête fut malheureusement dirigée avec plus de sévérité que d'intelligence. On négligea les renseignements qui pouvaient être utiles à la science archéologique, pour s'occuper principalement de la valeur matérielle du métal et des sommes versées par les possesseurs successifs du trésor. On eut recours aux mesures les plus rigoureuses pour savoir ce qui s'était passé et pour retrouver les objets antiques dont s'était composé le trésor disparu. Les paysans qui les avaient découverts, l'Albanais qui les avait achetés, le fermier qui avait voulu s'en faire donner une partie, et plusieurs autres personnes impliquées dans cette affaire, furent arrêtés et retenus longtemps en prison.

Enfin, après des fouilles nombreuses, des interrogatoires persistants, on finit par reconnaître d'une manière à peu près certaine que le trésor découvert à Pétrossa se composait de 22 pièces en or pur, de forme et de grandeur différentes, dont un grand nombre étaient ornées de pierreries et de cristaux différemment colorés.

12 seulement de ces objets furent retrouvés : 9 dans une cachette sur la berge de la rivière du Calnau, où l'Albanais les avait enfouis ; 1 qui était resté dans le grenier du paysan et 2 autres que l'Albanais avait fait remettre au fermier de Pétrossa pour acheter son silence.

Les perquisitions postérieures furent en général peu fructueuses ; le principal résultat auquel elles aboutirent fut le recouvrement de deux fragments importants et de plusieurs débris servant à compléter les pièces principales qui avaient été vendues et qui étaient presque toutes brisées et déformées. Quant aux objets que l'on ne put découvrir, il est plus que probable qu'ils passèrent au creuset ou furent vendus à des marchands étrangers. Vérussi soutint obstinément qu'ils avaient été emportés par un débordement du Calnau, sur la rive duquel il les avait enfouis, enveloppés dans une serviette.

Le prince Michel Ghica, alors Ministre de l'Intérieur, fit déposer les précieuses reliques au Musée national de Bucarest et l'on chercha à leur rendre, autant que possible, leurs formes primitives, sans toutefois y ajouter rien qui n'en eût fait partie.

C'est encore dans le Palais de l'Université que se trouve la *Bibliothèque nationale*, qui possède aujourd'hui plus de 100.000 volumes.

Nous visitons ensuite l'*Athénée*, vaste édifice surmonté d'un dôme et luxueusement aménagé pour les concerts et les réunions des Sociétés savantes.

Le soir, nous avons l'honneur d'être reçus à la table du Ministre de

la Guerre, en compagnie du contre-amiral général Murgescu, du général Tatarascu, du colonel Coanda, aide-de-camp du roi et de sa charmante femme, une parisienne restée française de cœur.

Mme Bérindéi faisait les honneurs de sa maison avec une amabilité et une bonne grâce parfaites. Par une délicate attention, elle avait tenu à ce que le dîner se composât presque exclusivement de plats roumains, à seule fin, disait-elle, de nous faire faire une connaissance approfondie des mets du pays. J'avoue d'ailleurs que nous avons beaucoup goûté la *tuïca*, cette eau-de-vie de prunes que l'on sert en guise d'apéritif avec une *olive noire* et une bouchée de pain salé, le *potroace*, potage aigrelet qui n'est pas sans quelque ressemblance avec notre soupe au lait battu, la *mousaka*, aubergines au gratin garnies de viande hachée, et le *jaourt*, entremets au lait caillé et légèrement sucré, sans oublier le café turc et la confiture de roses préparés par Mme Bérindéi avec un art exquis.

Voici la photographie du général Bérindéi. Je suis heureux de saluer en lui un des chefs les plus énergiques, en même temps que des plus sympathiques, de l'armée roumaine. Le général Bérindéi aime à rappeler qu'il vint chercher l'instruction supérieure à l'école militaire *française* de Metz. Deux de ses fils font actuellement leurs études en France. L'un fait son droit à Paris, l'autre est un des plus brillants élèves de l'Institut Industriel de Lille.

C'est un ami de la France et un ami sincère, qui applaudit à toutes nos joies et partage toutes nos douleurs.

L'armée roumaine dont il a le haut commandement, comprend 4 corps d'armée de 15.000 hommes, armée supérieurement disciplinée et qui fit ses preuves dans la guerre de 1877 contre les Turcs.

Les différentes vues qui défilent actuellement sous vos yeux représentent les chasseurs à pied roumains en exercice près de Sinaïa, une revue passée par le prince de Bulgarie et le roi de Roumanie, l'état-major du roi de Roumanie et la cavalerie roumaine aux grandes manœuvres de l'année dernière. Voici enfin des artilleurs dans le fort de Kitila aux environs de Bucarest.

Le camp retranché de Bucarest, qui a été organisé par le général Brialmont, est un modèle du genre. Les Roumains n'ont rien négligé pour en faire une place inexpugnable. Et il me revient à ce sujet une anecdote assez curieuse qui me fut contée là-bas : Comme il fallait munir les forts de coupoles tournantes en acier, le gouvernement décida de s'adresser aux maisons françaises et allemandes. Mais il

voulait des preuves certaines de leur solidité et il exigea que chaque fournisseur installât une tourelle sur laquelle l'artillerie roumaine se livrerait, pendant plusieurs jours, à un siège en règle. Les résultats ne furent pas, au début, suffisamment probants, et pour trancher la question, les fournisseurs proposèrent de se renfermer dans leur tourelle respective et de tirer les uns sur les autres. On accepta leur proposition et pendant plusieurs jours toute la population de Bucarest s'intéressa prodigieusement aux résultats de cette guerre d'un nouveau genre. Un jour les Allemands avaient reçu une avarie grave, le lendemain les Français avaient le dessous. Finalement il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus et les Roumains prirent un moyen terme en installant un système mixte possédant toutes les qualités reconnues aux coupoles des deux puissances.

Nous visitons les jours suivants l'Institut anthropométrique dirigé par un médecin de grand talent, M. le Dr Minovitchi, l'École des Ponts et Chaussées et la Manufacture des Tabacs, dont le sous-directeur nous fait les honneurs avec une grande amabilité. La préparation du tabac est un monopole de l'État qui lui rapporte d'ailleurs annuellement de nombreux millions. Cette photographie vous représente (fig. 3) la sortie des ouvrières qui sont soigneusement fouillées avant de franchir les grilles.

Voici (fig. 4) une vue générale de l'église Domna Balasa, dans le style byzantin, l'édifice le plus remarquable de Bucarest et une vue plus détaillée du portail latéral (fig. 5). Cette église se dresse au milieu de l'élégant jardin des établissements hospitaliers de la fondation Brancovan, un vrai parterre de verdure et de fleurs. Devant l'église, au milieu du jardin, on a érigé en 1882 une très belle statue en marbre blanc de la princesse Balasa.

A peu de distance de là se trouve l'église *Stavropolios,* vieille église malheureusement un peu délaissée, mais certainement une des plus originales et des plus artistiques de Bucarest, et la *Cathédrale catholique* qui n'offre d'ailleurs aucun intérêt pour les voyageurs en quête de curiosités ou d'œuvres d'art remarquables. Elle est desservie par des prêtres appartenant à l'ordre des Franciscains de la réforme de St-Jean Capistran.

Une après-midi est consacrée à la chaussée Kisselef, ainsi nommée en souvenir du général russe qui, pendant l'occupation de 1848, fut chargé de l'administration de la ville et en commença la transformation. C'est le lieu de promenade favori de la société élégante de

Bucarest, le Bois de Boulogne de la capitale de la Roumanie. Les dames roumaines y étalent en été un grand luxe de toilettes et d'équipages. Le dimanche et les fêtes, c'est la ville entière qui vient à la chaussée et la circulation y est presque impossible.

D'élégants restaurants, très fréquentés, sont situés sur la chaussée et dans les environs. J'ai conservé le souvenir de certain souper que nous fîmes un soir dans l'un de ces restaurants, et où des tziganes, spécialement retenus à notre intention, jouèrent sans interruption les plus ravissantes mélodies de leur répertoire.

Ces artistes insouciants, incapables de garder le lendemain ce qu'ils ont gagné la veille, jouent d'inspiration, avec une verve et un brio inimitables, sans connaître même les notes, sans rien savoir des procédés et des expédients qui s'apprennent des maîtres.

« L'art — a dit Liszt qui les a étudiés de près — l'art est pour eux un langage sublime, un chant mystique mais clair aux initiés, ils s'en servent selon les exigences de ce qu'ils ont à dire et ne se laissent influencer par aucune raison intrinsèque. Ils ont inventé leur musique et l'ont inventée pour leur propre usage, pour se parler, pour se chanter eux-mêmes à eux-mêmes, pour se tenir les plus intimes, les plus touchants monologues. »

Leur musique est aussi libre que l'est leur vie. Pas de modulations intermédiaires, pas d'accords, pas de transitions. Ils vont, sans préparation, d'une tonalité à une autre ; des hauteurs éthérées du ciel ils vous précipitent d'un coup dans les gouffres hurlants de l'enfer ; de la plainte qui soupire ils passent brusquement à la chanson guerrière qui éclate ; fougueuses et tendres, à la fois ardentes et calmes, leurs mélodies vous plongent dans une rêverie mélancolique ou vous emportent dans un tourbillon vertigineux. De tous les instruments, celui qu'ils préfèrent est le violon : le roi des instruments. Jamais aucun d'eux n'a voulu apprendre le piano, cet instrument lourd, laid, qu'on ne peut ni mouvoir, ni presser avec passion dans ses mains et contre son cœur.

Nous y fîmes connaissance également avec la *hora*, la danse nationale roumaine, et si mes souvenirs sont exacts, je crois bien que l'un de nous fit résonner les échos de ce jardin des accents de la *Marseillaise*.

Munis d'une autorisation spéciale et sous la conduite du colonel Coanda, nous visitons également le Palais Royal situé vers le milieu de la rue de la Victoire. C'est une grande bâtisse sans plan régulier ni style architectural, mais remarquable par le goût qui a présidé à l'amé-

nagement intérieur. Nous remarquons surtout la salle du Trône. la salle à manger, le grand escalier et la bibliothèque. Les boiseries des appartements royaux sont également fort belles.

C'est là qu'habitent, pendant la saison d'hiver, le roi et la reine de Roumanie, deux des figures les plus sympathiques parmi les souverains d'Europe. La reine Élisabeth, plus connue en France sous le pseudonyme de Carmen Sylva, lauréat de l'Académie française, est une femme d'une intelligence supérieure, au cœur chaud, qui a su forcer tous les respects et toutes les affections par la noblesse de son caractère et par la dignité simple de sa vie, ouverte à tous comme une maison de verre. Elle porte avec une rare aisance le triple diadème de la grâce, du talent et de la royauté.

Le roi Charles Ier est Allemand, c'est vrai, mais son aïeule paternelle était une Murat et son aïeule maternelle une Beauharnais. Il n'a pas trouvé sa couronne royale dans son berceau, à Sigmaringen, ou même dans son berceau politique, à Bucarest. Il l'a forgée, au propre et au figuré, dans le métal de la victoire, sous les murs de Plevna. Il apporta aux Roumains ce que ces derniers attendaient de lui « un cœur loyal, des pensées droites, une volonté ferme de faire le bien, un dévouement sans bornes à sa nouvelle patrie et un invincible respect de la loi. »

Le roi et la reine de Roumanie ont perdu leur unique enfant, deuil éternel qui eut un si grand écho dans le cœur de tous les Français. L'héritier de la Couronne est le neveu de Charles Ier, le prince Ferdinand, qui épousa la princesse Marie de Grande-Bretagne, nièce, par sa mère, du tsar Alexandre II.

Cathédrale de Curtea de Argès. — Notre première excursion aux environs de Bucarest aura pour objectif la cathédrale du monastère de Curtea de Argès, où l'on se rend en partant de Romnicu-Valcea par une route carrossable dans un site ravissant. N'y eût-il pas autre chose à voir en Roumanie, qu'il vaudrait encore la peine de faire le voyage pour contempler ce magnifique édifice, la perle de la Roumanie, le joyau de l'art byzantin, un monument incomparable parce qu'il est unique au monde.

Cette église, fondée en 1520, n'est pourtant pas un prodigieux entassement de Pélion sur Ossa, comme St-Pierre de Rome ; des géants n'ont point soulevé des quartiers de montagne dans les nuages, comme à Cologne ; la sueur de 100.000 hommes n'a pas cimenté ses

murailles, comme à Strasbourg; ce n'est pas non plus le livre d'histoire d'une race de rois, comme Notre-Dame de Paris, ou une nécropole auguste comme l'abbaye de Westminster. Rien de tout cela ; mais cette basilique de marbre et d'or, proportionnée à la taille de la Roumanie, aussi finement brodée que les voiles de ses femmes, résume quatre siècles d'histoire et quand souffle le vent sonore des Carpathes, son chœur de colombes — que l'on distingue perchées, une clochette au bec, sur toutes les rosaces supérieures, — chante le zèle pieux des anciens voïvodes qui l'ont édifiée, le vandalisme des hordes barbares qui l'ont ravagée, et la gloire du roi qui l'a régénérée au lendemain de la liberté reconquise — car le travail de restauration, entrepris par Charles Ier, n'a pas été interrompu par la grande guerre de l'Indépendance de 1877.

La restauration du monument a été confiée à un architecte français, M. Leconte du Noüy, désigné au choix du gouvernement roumain par son maître Viollet-le-Duc. Cet artiste érudit et patient, grâce à une science et à un talent absolument remarquables, a réussi à rendre au vieux monument tout l'éclat de sa première splendeur.

Construite au milieu de prairies boisées, sur les bords de l'Argès, l'église ne se décèle d'abord au travers des arbres, que par le chatoiement des trois couleurs : le blanc du marbre, le bleu des émaux et le jaune des dorures, qui forment l'harmonie fondamentale de sa décoration extérieure. Elle apparaît bientôt, au milieu d'une vaste esplanade, coupée de pelouses, et entourée d'un mur bas à colonnes, en pierres blanches, supportant une grille élégante. Une seconde enceinte intérieure faite d'une bordure de pierres d'une blancheur marmoréenne, découpée en fleurs de lis, entoure l'église et le parvis. Sur le parvis se dresse une merveilleuse construction : le *Baptistère,* recouverte d'une coupole en plomb décorée d'ornements en relief et surmontée d'une croix grecque à trois branches, dorée et maintenue par des chaînettes également dorées.

L'édifice principal se compose de deux carrés égaux accolés par une de leurs faces. Pour augmenter la surface intérieure du monument, on a joint aux trois faces libres du carré antérieur, trois rectangles allongés et aux trois faces libres du carré postérieur, trois hémicycles. Au-dessus de chacun des deux carrés fondamentaux s'élève une coupole supportée d'abord par un tambour plein, carré, et ensuite par une tourelle octogonale ajourée sur chaque face d'une fenêtre haute et étroite. Enfin, à chaque extrémité du rectangle de façade, s'élève

également une tourelle cylindrique divisée en huit compartiments par des nervures en spirales. Chacune de ces tourelles supporte une coupole surmontée, comme les coupoles principales, de croix grecques dorées. Le monument repose sur un soubassement élevé en pierre blanche. A mi-hauteur de l'édifice court, tout autour, un large bandeau en relief sculpté en forme de torsade et figurant une immense ceinture d'or. La construction se trouve ainsi divisée, dans le sens de la hauteur, en deux étages. A l'étage inférieur, chaque face est partagée, par des moulures formant cadres, en compartiments quadrangulaires dans chacun desquels se trouvent ménagées les fenêtres, hautes et étroites, accouplées dans un encadrement commun dans la partie antérieure du monument, tandis qu'elles sont isolées dans la portion postérieure. Partout leur encadrement est formé d'arabesques, de guirlandes de fleurs ou d'entrelacements de rubans, se détachant en reliefs d'or sur un fond d'azur.

Les hémicycles de la portion postérieure de l'édifice sont couverts de demi-coupoles adossées au tambour de la grande tourelle. Toutes les surfaces planes des tambours ou des encadrements sont couvertes d'ornements sculptés en relief. Enfin la porte, dans le style des portes de mosquées arabes, apparaît toute encadrée d'ornements se détachant en or sur fond bleu et s'ouvrant sous un arceau de pierre blanche découpée. Dans le tympan de cet arceau, au-dessus de la porte, se trouve une magnifique mosaïque sur fond or représentant la Vierge Marie et l'Enfant-Jésus.

Rien ne peut donner une idée de l'éblouissement prodigieux qui s'empare du regard devant une pareille magnificence. On reste saisi, sous le charme, sans pouvoir analyser l'impression harmonieuse qui ressort de cet accord des trois couleurs du ciel : l'azur du firmament, le blanc des nuages, l'or du soleil. Et si le regard, pour se reposer un peu de cet éblouissement, s'écarte pour un instant de cette féerique vision, il ne rencontre plus, dans quelque direction qu'il se dirige, que le grand apaisement de l'espace immense, la verdure des prairies et des arbres, la perspective fuyante des montagnes qui cerclent l'horizon de toute part ; et l'on se demande si ce n'est pas le jeu d'une illusion, la fantaisie d'un rêve qui vous a fait voir une des plus glorieuses manifestations de l'art humain perdue dans la solitude d'un petit vallon des Carpathes.

L'intérieur de l'église offre avec l'extérieur un contraste saisissant par l'obscurité relative qui y règne ; le jour n'y pénétrant que par de

longues et étroites fenêtres, se tamise au travers de ces profondes embrasures, étroites comme des meurtrières. Et ce contraste même sert l'impression de recueillement et de mystère qui doit s'imposer à ceux qui pénètrent dans l'intérieur du temple. La porte d'entrée franchie, on se trouve dans l'*Exo-Narthex* ou vestibule, dont la voûte s'entr'ouvre aux deux extrémités pour laisser apercevoir les deux coupoles formées par les deux petites tourelles de la façade. Le carré fondamental antérieur qui forme la nef ou *narthex*, apparaît indiqué par douze colonnes qui supportent la tourelle et la coupole centrales. Le second carré forme le chœur. L'*abside* ou sanctuaire, séparée du reste de l'église par l'*iconostase*, est formée par l'hémicycle du fond. Les colonnes de 70 centimètres de diamètre et de 7 m. 20 de hauteur sont décorées d'ornements en relief, se détachant toujours en or sur fond bleu. Les chapiteaux et les bases sont de style persan. La richesse de l'ornementation est telle que jamais le même motif ne se trouve répété deux fois, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Les murs sont peints à fresques. La porte de marbre, par laquelle on passe du narthex dans le chœur, présente de curieux motifs d'ornementation empruntés à l'art syrien ou égyptien. A droite, se trouvent le *trône du roi* et la *chaire épiscopale*, en bronze doré ornés d'émaux et de cabochons colorés. A gauche, sont situés le *trône de la reine* et le siège d'un des grands dignitaires de l'État. Enfin, dans chacun des deux hémicycles, sont rangés sept sièges de bronze.

L'*iconostase*, ou cloison séparatrice du sanctuaire et du chœur, s'élève sur un socle de marbre blanc, orné de colonnes en onyx et se trouve enrichi d'ornements en cuivre ciselé et doré, d'émaux et de peintures ; le couronnement est formé par une élégante corniche découpée en forme de fleurs d'une légèreté admirable. Dans le sanctuaire, où l'on pénètre par trois portes pratiquées dans l'iconostase, se trouvent l'*autel* et les objets du culte. La surface intérieure des tourelles et des coupoles est peinte à fresques, comme les murs de la nef, et l'on y voit représentées les figures du Christ et de la Vierge, des figures de saints et des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Un tel édifice, « beau comme un fragment de soleil », selon l'expression des contes, ne va pas sans avoir une histoire, voire même des légendes.

Toutes les fois qu'un homme, d'un savoir et d'une intelligence supérieurs à la moyenne de son temps, accomplit quelque acte qui dépasse la compréhension vulgaire, le peuple est convaincu qu'il n'a pu réussir

qu'à l'aide d'artifices surnaturels. De là naissent les légendes si pittoresques, naïves ou dramatiques, toujours empreintes de poésie, qui forment l'origine du trésor littéraire des nations. Et comme ces traditions enfantines ne peuvent supporter le grand jour de l'histoire. c'est toujours aux époques incertaines où les héros, fondateurs des races. ont vécu, qu'on les place.

La légende de l'église d'Argès se développe sous le patronage du fondateur de la Valachie, Radu Negru. Le souvenir de cette légende s'est perpétué dans une ballade, la ballade de *maître Manol,* cet architecte fabuleux, à qui les Roumains attribuent la fondation de la plupart de leurs anciens monuments.

Donc. le voïvode cherche, avec maître Manol, un emplacement pour y bâtir un saint monastère. Un berger les conduit au pied d'un mur ruiné, au bord de l'Argès. Là sera construite l'église qui rappellera aux siècles futurs le nom de Négru-Voda.

Maître Manol se met à l'œuvre; mais chaque nuit s'écroule le travail de la journée. Pendant trois ans, rien n'y fait, un maléfice entrave la construction. Enfin Manol a un songe : il faut murer dans les fondations, pour en assurer la stabilité, la première femme qui viendra, le jeudi suivant, apporter des mets à son époux, sur le chantier. A l'aube du jeudi, une femme paraît... Et c'est Mindra, la jeune épouse de maître Manol. Éperdu, il tombe à genoux et joignant les mains :

O Seigneur mon Dieu,
Verse sur la terre,
Une pluie écumante
Qui trace des ruisseaux
Et creuse des torrents !
Que les eaux se gonflent
Pour inonder la plaine,
Et forcent ma femme
De rebrousser chemin.

Sa prière est exaucée. Une pluie diluvienne tombe de la nue, des torrents barrent le chemin, mais tout cela ne peut arrêter la jeune femme qui toujours marche et toujours s'approche.

O Seigneur mon Dieu,
Déchaîne un grand vent
Au loin sur la terre,
Qui torde les platanes,
Dépouille les sapins,

Renverse les montagnes,
Et force ma femme,
De s'en retourner
Loin de la vallée.

L'orage éclate dans toute sa furie, mais Mindra continue d'avancer, elle arrive, elle est arrivée.

Lors, la mort dans l'âme
La prend dans ses bras,
Grimpe sur le mur,
L'y dépose, hélas !
Et lui parle ainsi :
« Reste, ma fière amie,
Reste ainsi sans crainte
Car nous voulons rire,
Pour rire te murer. »
Et Mindra le croit,
Riant de bon cœur
Tandis que Manol
Fidèle à son rêve
Soupire et commence
A bâtir le mur.
La muraille monte
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux.
Mais lors la pauvrette
A cessé de rire,
Et, pleine d'effroi,
Tout haut se lamente :
« Manol, Manol,
O maître Manol !
Assez de ce jeu,
Car il est fatal.
Manol, Manol,
O maître Manol !
Le mur se resserre
Et brise mon corps. »
Manol se tait
Et bâtit toujours.
Le mur monte encore
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux,
Jusqu'à sa ceinture
Et jusqu'à son sein.
« Manol, Manol,
O maître Manol !
Assez de ce jeu,

Car je vais être mère ;
Le mur se resserre
Et tue mon enfant :
Mon sein souffre et pleure
Des larmes de lait. »
Mais Manol se tait
Et bâtit toujours.
Le mur monte encore,
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux,
Jusqu'à sa ceinture
Et jusqu'à son sein
Et jusqu'à ses yeux,
Et jusqu'à sa tête ;
Si bien qu'à la vue
Elle disparaît,
Et qu'à peine encore
On entend sa voix
Gémir dans le mur :
« Manol, Manol,
O maître Manol !
Le mur se resserre
Et ma vie s'éteint. » (1)

La construction s'achève désormais sans entrave ; le charme a été rompu par le sacrifice de Mindra.

Les travaux touchent à leur fin et le voïvode vient admirer l'œuvre de Manol. « Dis-moi, lui dit-il, que cette église sera à jamais unique sur la terre, que tout ton art ne pourrait la refaire ! » L'orgueil perd Manol ; il répond, du haut du toit, qu'il pourrait construire un édifice cent fois plus beau, maintenant que l'expérience lui a servi de leçon. Jaloux, le prince ordonne d'arracher les échafaudages, abandonnant là-haut l'architecte et ses compagnons. Au bout de neuf jours, les maçons affamés demandent au maître un moyen de salut. Manol leur construit des ailes en bois ; ils prennent leur vol, mais à ce moment, entendant la voix de l'épouse de Manol qui les maudit, ils viennent se briser sur le sol et sont changés en rochers. Manol veut descendre, lui aussi, avec ses ailes de bois ; mais comme il va s'élancer, il entend la martyre qui se plaint sourdement. Saisi de vertige, il ne peut plus

(1) B. Alexandri. — Ballades et chants populaires de la Roumanie. — Carmen Sylva a fait jouer en 1891, à Vienne, un opéra dont le titre et le sujet sont empruntés à la légende de *Maître Manol*.

voler, tombe et est métamorphosé en une croix de granit, au pied de laquelle jaillit une eau amère, dont chaque goutte est une larme versée par sa femme.

Je me suis étendu sur cette légende. N'est-elle pas en effet le symbole des destinées de la Roumanie ? Pressée jadis, comme l'épouse de Manol, dans un mur étouffant, elle avait disparu du monde, on ne la voyait plus ; sa plainte était la seule révélation de sa vie. Mais un matin, elle brise la muraille de douleur qui enserre son corps et elle se lève plus forte et plus belle, baisée au front par la victoire, tendant à ses fils altérés un sein gonflé du lait pur de la liberté.

Slanic. — Notre deuxième excursion dans les environs de Bucarest fut dirigée vers les mines de sel de *Slanic*. Le chemin de fer nous conduit à Buda où nous quittons la ligne principale pour suivre un embranchement qui rejoint la vallée de la Telejanu. Dans cette région nous apercevons de nombreux puits de pétrole, dont l'odeur d'ailleurs ne nous quitte pas jusqu'à Slanic. Les ingénieurs de la mine se mettent à notre disposition et après un déjeuner original, dont la salade de caviar fait le plus bel ornement et aussi, dirai-je, la bonne humeur des convives, nous nous dirigeons vers les puits d'extraction. Voici une vue générale de Slanic (fig. 6) et une photographie (fig. 7) de notre caravane.

On nous empile dans une cage rectangulaire et nous descendons doucement jusqu'à une profondeur d'une centaine de mètres. Le spectacle dont nous sommes témoins est grandiose. D'immenses galeries, de 150 mètres de longueur et de 60 mètres de hauteur, aux parois inclinées comme les voûtes d'une gigantesque cathédrale, reflètent par mille facettes la lumière des nombreuses lampes électriques qui éclairent les mineurs. Ces rochers de sel gemme ont d'étranges transparences et s'irisent harmonieusement au reflet de l'arc voltaïque.

Un silence pesant, à peine rompu par le roulement sourd de quelque wagonnet, règne dans ces galeries où se meuvent lentement et avec des gestes d'automates des centaines d'ouvriers qui semblent se livrer aux mystères de quelque culte inconnu et silencieux.

Mais on nous remonte à mi-route et, à la lueur de quelques bougies, nous nous promenons sur le plafond en bois de la voûte. Par les interstices, nous apercevons les mineurs attelés à leur tâche comme les travailleurs d'une immense fourmilière. Nous nous trouvons bientôt à

l'orifice d'une ancienne galerie abandonnée, présentant l'aspect d'une bouteille énorme dans laquelle la lueur de nos bougies projette des ombres fantastiques Tout à coup une flamme colossale, un brasier gigantesque, franchit l'espace. C'est de l'étoupe imbibée de pétrole enflammé qu'un ouvrier a lancée de la partie supérieure de la galerie et qui, éclairant subitement toute la cavité aux parois grisâtres, nous arrache des cris d'admiration.

De retour à la lumière du jour, nous visitons la salle des machines, les dynamos et l'entrepôt.

Et je puis prendre quelques photographies des indigènes du pays et de leurs habitations :

Voici (fig. 8) un paysan roumain dans son costume de travail et une maison de Slanic (fig. 9). Si le grand seigneur roumain a toujours eu chez nous une réputation méritée de grâce et de bravoure, le paysan possède des qualités primordiales qui en font un type bien à part.

« On est étonné de la conversation intéressante que l'on peut avoir pendant des heures entières avec un paysan sans instruction, dit Obédénare ». C'est que le colon roumain du Danube, grâce à la tradition orale, possède les connaissances les plus variées sur les fleurs, les animaux, les étoiles, les événements des temps passés... Il a des gestes nobles, des expressions choisies et son langage n'est nullement déplacé dans un Parlement.

C'est ce paysan qui, par son indomptable énergie, a sauvé la nationalité roumaine, c'est lui seul qui résista à la domination turque. C'est lui qui, au jour les plus sombres de son histoire, ne cessa jamais de chanter. Le peuple qui, à la foi dans ses destinées, joint le courage de chanter même dans ses malheurs, celui-là est un grand peuple et sa place reste marquée au banquet de la civilisation et de l'avenir.

Le paysan des Carpathes, même le plus pauvre et le plus illettré professe un véritable culte pour cette idée qu'il est impossible que les héritiers du grand nom de l'empire des Césars ne soient pas appelés un jour à de hautes et brillantes destinées.

On demandait un jour au prince Georges Bibesco un portrait de ses compatriotes. « En quelques lignes, répondit-il, voici :

« Intelligent, doux, parfois frondeur, patient, superstitieux et fataliste. Il a la conception facile, l'imagination vive, l'entraînement prompt. Ses aptitudes pour la poésie et la musique sont remarquables. Sobre, discipliné et brave, il fait un excellent soldat. Il est surtout cultivateur ou pâtre. Il a dans le caractère un fond particulier de



7. Slanic.



8. Paysan de Slanic.



9. Maison roumaine a Slanic.



10. Pénitencier de Slanic.



11. Sinaïa. — Le Monastère.



12. Environs de Sinaïa.

noblesse. Les femmes sont justement renommées pour leurs beaux yeux ; leur cœur et leur dévouement les font aimer. La femme roumaine est généralement femme de tête. »

Il faut lire avec quel amour les chants populaires, les doïnas, célèbrent sans cesse la beauté de la femme roumaine et son charme.

Leurs enthousiasmes sont justifiés. Tous, même les plus graves et les plus arides auteurs, lorsqu'ils parlent de la Roumaine, trouvent une phrase chaude et jeune pour vanter la Roumaine. Un médecin s'exprime de la sorte entre deux observations de pathologie : « Les Roumaines sont jolies ; leur figure est douce et agréable, leur peau est blanche, leur taille d'une grande souplesse. L'été, les paysannes n'ont pas de chaussures et il est facile alors d'admirer la petitesse de leurs pieds (1). »

Roques, un poète roumain qui traduisit et paraphrasa dans notre langue les chants d'Alexandri, voulant nous montrer deux beaux amoureux de son pays, dit :

Il fut jadis un prince jeune et beau
Comme un beau jour au temps du renouveau,
Un fils de roi, loyal, tendre, sensible
Et dont la taille élégante et flexible
Aurait vraiment passé par un anneau.

Tels et plus doux que les cheveux du saule
Qui font au lac un voile si charmant,
De son cou brun jusque sur son épaule
Les cheveux noirs retombaient mollement.
De ses grands yeux, pur miroir de son âme,
Se répandait si merveilleuse flamme
Qu'il ne pouvait les ouvrir sans charmer,
Et qu'il fallait, en le voyant, l'aimer.

Se promenant souvent dans la campagne
Et ne prenant conseil que de son cœur,
Il y choisit pour être sa compagne
Une Roumaine au minois enchanteur,
Du vert bocage un rossignol chanteur,
Une Roumaine adorée à la ronde,
Maritrica, sur la colline blonde
Comme une fleur au parfum sans pareil
Épanouie aux rayons du soleil.

---

(1) Docteur Caillat, *Union Médicale*, 1854.

Une fleur au parfum sans pareil..., ce vers a, depuis quelque temps, bien des fois chanté dans ma mémoire !

Grâce, éclat et parfum de la fleur ne doivent cependant point faire oublier les qualités sérieuses de cœur et de tête de la femme roumaine.

Sans doute elle est la fille au corps souple, aux mains fines, sans doute elle est la grâce même et la séduction. Mais regardez cet œil aux troublantes profondeurs, comprenez la dignité mélancolique de ces éclats et vous y verrez parfois tout le passé tragique et la longue histoire des deuils de la Roumanie. Vous y verrez luire quelque chose de la fièvre et des douleurs des batailles ; vous y verrez percer, derrière les angoisses du passé, les espoirs de l'avenir.

En quittant la mine, nos cicerone nous conduisent au pénitencier (fig. 10), vaste construction d'aspect riant où les forçats ont l'air d'être très à l'aise. Quelques-uns d'entre eux nous vendent des objets de leur fabrication où se révèle un sens artistique assez développé.

Défilés de la Dimboviciora. — Avant de nous rendre à Sinaïa pour, de là, rentrer en Hongrie, nous irons visiter les défilés et les grottes de la *Dimboviciora*.

La gorge de la Dimboviciora est une fissure profonde et étroite qui s'ouvre dans une paroi verticale de rochers entre deux hautes montagnes. Le fond de ce couloir est presque entièrement occupé par le lit de la Dimbovitza. C'est donc dans le lit même de la rivière, encombré de roches et de troncs d'arbre, qu'il faut chercher son chemin. Le mieux est d'ailleurs de s'en remettre à l'instinct de sa monture qui trouve les endroits favorables pour poser le pied. De chaque côté s'élèvent de hautes murailles de roc aux saillies desquelles s'accrochent des sapins. Le paysage est d'une beauté sauvage et romantique.

Au bout d'une demi-heure d'un pareil voyage, on débouche dans une sorte de cuve ou de cirque en entonnoir qui aboutit à une grotte des plus curieuses, dont l'exploration, assez difficile du reste, présente de nombreux attraits.

Sinaïa. — Nous voici maintenant en route pour Sinaïa après avoir quitté, non sans regrets, Bucarest, où nous laissons de si bons amis. « O Dimbovitza ! Celui qui a bu de ton eau ne peut plus te quitter », dit-on, là-bas, en parlant de la rivière aux sites enchanteurs et aux rives fleuries qui arrose la capitale. Nous n'avons jamais mieux compris toute la vérité de cette maxime.

Sinaïa est une célèbre station estivale fréquentée par la Cour et l'aristocratie roumaine. Admirablement située sur les pentes gazonneuses qui s'étalent en terrasses au-dessous de la grande masse des monts Bucegi, la ville de Sinaïa avec ses villas luxueuses, son monastère et surtout le château de plaisance du roi, le *Castel Peles*, offre aux amateurs des plaisirs de la campagne de nombreux motifs de distraction. Les montagnes des environs permettent d'entreprendre d'agréables et faciles excursions.

Le castel Peles est devenu le véritable joyau du pays, grâce à l'art et au goût innés de la reine Élisabeth. C'est une construction composite, de style incertain, moitié chalet, moitié castel de la Renaissance, où les toits pointus et les pignons tronqués se mêlent aux tourelles, les galeries à colonnes des constructions byzantines aux fenêtres en ogives, à croisillons et à vitraux, réminiscence de l'art gothique allemand. Encadré dans une admirable forêt de sapins, au travers de laquelle on a tracé un parc agréable, le castel Peles a cependant fort grand air. Mais c'est la décoration intérieure qui en fait un monument merveilleux. On y a mis en œuvre toutes les ressources de la sculpture sur bois; les rampes des escaliers, les boiseries, les meubles sont autant d'œuvres d'art. Les vitraux admirables dont sont garnies les fenêtres, reproduisent les scènes principales des poésies de Carmen Sylva; des armes anciennes, des tapis, des objets d'art choisis avec discernement, répartis avec un goût exquis, font de ce séjour une demeure rare. Nous visitons le palais sous la conduite de M. Leconte du Noüy, l'architecte dont j'ai déjà parlé. Ce qui nous a le plus frappés, c'est le goût qui a présidé à l'installation des appartements de la reine et particulièrement du cabinet de travail de Carmen Sylva, et aussi un manuscrit de la reine que ne réprouveraient pas les miniaturistes du XIII[e] siècle, avec une reliure en argent massif de toute beauté.

Le monastère de Sinaïa a été fondé en 1695 par Michel Cantacuzène. Il se compose de deux cours intérieures entourées de bâtiments bas où se trouvent distribuées les habitations des moines et les dépendances du couvent. Au milieu de chaque cour, s'élève une petite église de style byzantin. L'une d'elles (fig. 11) renferme les tombeaux du fondateur et de sa famille.

Michel Cantacuzène a été marié deux fois : de sa première femme il eut neuf filles; de la seconde il eut neuf garçons; leurs portraits

décorent les murs de l'église : d'un côté la première femme avec ses neuf filles ; de l'autre, la seconde avec ses neuf garçons.

Les moines conservent une bibliothèque assez bien pourvue et les joyaux de la famille Cantacuzène. C'est dans ce monastère que le roi et la reine venaient passer l'été avant la construction de leur château.

Les monastères sont très nombreux en Roumanie. On en compte 168 disséminés sur toute l'étendue du territoire. Mais beaucoup ne sont plus habités et ont été réduits, après la sécularisation des biens conventuels, à l'état de simples églises ou affectés à divers services publics, notamment au service des prisons.

Ces monastères diffèrent entièrement, par leur aspect, des édifices du même genre que renferme l'Europe occidentale.

Voici le monastère de *Jalomitza*. Au centre des monts Bucegi se trouve, dans un parvis de rochers, une grotte naturelle célèbre par sa beauté sauvage et impressionnante. Devant l'entrée de la grotte, dont l'ouverture mesure 14 mètres de hauteur, se trouve le couvent de Jalomitza habité par 6 à 8 moines mendiants. Ces moines y vivent en ermites, bloqués 6 mois de l'année par la neige et la glace qui interrompent toute communication. Ils se nourrissent, pendant ce temps, de mamaliga (bouillie de maïs) et d'oignons.

Les bons ermites donnent volontiers asile au touriste, mais ce dernier doit avoir soin de se munir de vivres... et de poudre insecticide.

De Sinaïa, nous nous rendons en voiture à Prédéal, sur la frontière hongroise, par une route merveilleuse (fig. 12) qui augmente encore nos regrets de quitter ce pays hospitalier. Des coteaux verts et des ravins aux flancs déchirés, des pentes adoucies, des collines roides, des cultures variées, des sombres draperies de forêts, des amphithéâtres de montagnes aux souples et délicates dentelures se déroulent successivement aux regards charmés. De loin en loin, par une échappée lumineuse, on découvre, à l'issue d'une gorge, les toits de quelques hameaux bariolant de taches rouges le tapis vert des pâturages. Et dominant le tout, des parois de rochers grisâtres simulant des créneaux rompus, des pans de murailles effondrées, des arcs brisés de fenêtres gothiques, puis des pics aigus, taillés en aiguilles, déchirant d'un jet hardi de javelot les voiles bleus et ondoyants du ciel.

Nous nous arrêtons aux fabriques de clous et aux scieries de M. Costinescu, nous visitons la fabrique de draps d'Azuga et l'on nous fait faire la connaissance d'un marchand de vins du pays, M. Rhein, dont l'ori-

ginalité nous séduit. Munis chacun d'une chandelle fumeuse, nous faisons le tour des celliers sous la conduite du propriétaire, qui nous vante les propriétés des différents crus. Malgré nos interprètes, nous sommes peu sensibles à son éloquence, jusqu'au moment où nous nous attablons devant les nombreux spécimens de ses produits.

Nous étions là, assis sur des caisses ou des blocs de bois avec, comme table, un immense tonneau, sur lequel s'étalaient les verres et les bouteilles. Et nous dûmes déguster pendant plus d'une heure tous ces vins plus généreux les uns que les autres, devisant joyeusement avec notre marchand, dont le seul objectif était de remplir les verres que nous vidions d'ailleurs consciencieusement. Comme il restait debout, l'un de nous lui fit observer qu'en France lorsque l'hôte se levait, cela signifiait qu'il était temps, pour les invités, de se retirer. « Puis qu'il en est ainsi, répondit-il, je m'assieds et je déclare que je ne me lèverai plus de la journée. »

Mais nous n'étions pas de taille à lutter avec de pareils arguments et nous dûmes nous lever les premiers pour prendre congé de lui.

Ce fut notre dernière aventure en pays roumain, et le soir même la locomotive nous emportait vers Buda-Pest où nos compagnons de voyage et moi nous devions nous séparer.

Je voudrais que ces notes, si brèves soient-elles, contribuassent à faire mieux connaître, partant à faire aimer, ce vaillant peuple qui doit nous être sympathique entre tous, car s'il ne s'interdit pas à jamais les longs espoirs et les grandes pensées, il constitue néanmoins un élément d'ordre et de paix en Orient. Cela prime tout à mon avis et l'exemple des Grecs n'est point de nature à inciter les Roumains à renoncer à une politique un peu terne, un peu terre à terre si l'on veut, mais qui leur donne chez eux la sécurité, au dehors l'estime et la confiance.

BIBLIOGRAPHIE

A TRAVERS LES INDES, par Eugène GALLOIS, 1 vol. grand in-8, avec cartes, plans, croquis, dessins et photographies de l'auteur. Paris, Société d'Éditions, 1899.

Un livre de M. E. Gallois est toujours une bonne fortune pour nos lecteurs. On sait avec quelle faveur ils ont accueilli déjà l'ouvrage sur la Birmanie, dont notre

aimable collègue a bien voulu nous faire don comme suite à son intéressante conférence sur le même sujet. Son nouveau livre « A travers les Indes », n'est pas destiné à un moindre succès. C'est le récit très détaillé, très instructif, très documenté, d'un voyage de trois mois à travers ce que l'auteur appelle lui-même « le plus beau pays du monde. »

Trois mois ! On se demande comment, en un si court laps de temps, M. Gallois a pu recueillir sur ce pays, et notamment sur les villes qu'il a parcourues, une si riche moisson d'informations de toute nature. Et cependant nous pouvons le croire quand il affirme, très légitimement, que peu de touristes ont visité les Indes comme il l'a fait, et qu'il a même « vu des endroits et monuments échappés jusqu'ici à la curiosité des voyageurs ordinaires. »

Le livre suppose en effet un persistant, un consciencieux effort personnel. Il fallait pour y réussir non seulement un esprit très éclairé, préparé par de nombreuses lectures antérieures, — car l'Inde possède déjà un véritable trésor bibliographique, — mais aussi très avisé par lui-même, doué d'une curiosité constamment en éveil et d'un sens d'observation pratique assez rare malheureusement chez un Français. Ne cherchez point d'ailleurs dans cet ouvrage de prétention à l'impressionnisme, ni même au style (je prends le mot dans le sens un peu étroit qu'on lui donne volontiers chez nous). L'auteur a beaucoup observé, noté, dessiné, photographié, simplement, dans un but d'utilité pratique, et sans la moindre vanité littéraire. J'imagine qu'un Anglais (de classe supérieure) visitant l'Inde, n'aurait pas rendu différemment ce qu'il appellerait ses impressions.

Seulement, l'Anglais aurait peut-être insisté sur le point de vue commercial, et c'est ce qui manque ici, sans que je veuille me permettre d'en faire un grief à l'auteur, qui est bien libre de choisir son sujet comme il l'entend. Ses chapitres sur la géographie et l'histoire, et plus encore sur l'art, l'ethnographie et les religions de l'Inde, sont clairs, intéressants, et pourront être consultés avec fruit. Chaque ville est décrite séparément, d'une façon judicieuse et méthodique. Je crois qu'on peut surtout recommander ce livre, comme un guide précieux, à suivre jour par jour, aux « travellers » français qui voudraient tenter eux aussi un voyage de curiosité à travers cet admirable pays.

G. H.

EN EXTRÊME-ORIENT

M. Eugène Gallois, membre fondateur de notre Société, l'un de nos plus sympathiques conférenciers, l'auteur du beau volume « A travers les Indes », publié tout récemment, vient d'être chargé, par le Gouvernement, d'une Mission avec passeport diplomatique. De plus, M. Doumer, Gouverneur-Général de l'Indo-Chine, lui a confié une Mission économique.

Il doit s'embarquer à Marseille le 8 Octobre. Voici l'itinéraire qu'il compte suivre avec M. Berchon, son compagnon de voyage :

Saïgon.
Visite à Pnom-Penh et aux ruines d'Anckor.

Remontée du Mékong jusqu'à Luang-Prabang probablement.
Trajet à travers le Haut-Siam.
Vallée du Meïnam. — Descente du fleuve.
Retour à Saïgon.
Tourane à Hué, et peut-être à Vinh.
Le Tonkin. — Fleuve Rouge (Rivière claire).
Langson, etc....
Hong-Kong. — Canton. — Shangaï.
Le Japon.
Le golfe du Petchili. — Pékin.
La Corée par Séoul (si possible).
Vladivostock. — Le fleuve Amour. — Le Baïkal et retour par la Sibérie.

Le récit de ce voyage paraîtra au fur et à mesure, sous forme feuilleton, dans le journal quotidien « *La Vérité* », 15, rue de Valois, à Paris, à partir de Novembre ou Décembre.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

OCTOBRE.

1er. — FRANCE. — Mort de Mme Sadi Carnot.

— OUBANGHI. — Retour en France de M. Léotard, commissaire général de l'Oubanghi.

4. — FRANCE. — Décret fixant les points d'appui de la flotte aux colonies.

5. — SIBÉRIE. — Le premier train de voyageurs arrive à Irkoutsk.

12. — ANGLETERRE. — Lord Rosebery prononce un discours menaçant à propos de la question de Fachoda.

— ALLEMAGNE. — Départ des souverains allemands pour la Terre Sainte.

14. — LE CAP. — A la suite de la dissolution de la Chambre, les élections amènent une majorité hostile à M. Rhodes. Le cabinet Sprigg est alors remplacé par le cabinet Schrainer.

18. — TURQUIE. — Arrivée des souverains allemands à Constantinople.

19. — FRANCE. — Les préparatifs de marine sont organisés en France.

22. — ANGLETERRE. — Des préparatifs belliqueux sont faits en Angleterre.

24. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. M. Levat : *La Guyane contestée.*

27. — LILLE. — Société de Géographie. Communication de M. G. Houbron : *La vallée de la Semoy.*

28. — ALLEMAGNE. — Arrivée de l'Empereur Guillaume II à Jérusalem.

30. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. M. A. Merchier : *Le Congrès de Marseille.*

— MADAGASCAR. — Soulèvement de Sakalaves au Nord-Ouest.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Une Chaire de chinois. — Nous n'avons actuellement, en dehors de Paris, aucune chaire de langues orientales. A Paris même, ces études sont loin d'être en progrès.

Plusieurs pays voisins nous sont supérieurs à cet égard. Au Collège de France, dit M. Bréal, dans la *Revue de l'enseignement*, il a fallu récemment supprimer deux enseignements : celui du persan et celui du turc, faute de candidat en état de prendre la succession du professeur décédé.

Il est question de créer à l'Université de Lyon une chaire de chinois. Le Ministère de l'Instruction publique, la Chambre de Commerce de Lyon, le Gouvernement de l'Indo-Chine sont favorables à ce projet pour des raisons politiques et économiques faciles à comprendre. Le choix de Lyon est du reste tout indiqué. On sait les efforts déjà tentés par la Chambre de Commerce de Lyon pour nouer ou développer nos relations commerciales avec le marché chinois. Le cours de langue chinoise trouverait là un public, surtout si cet enseignement, quoique donné à l'Université, ne dédaignait pas de rester pratique.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

La production minérale de la France. — Grâce à la statistique de l'industrie minérale que publie tous les ans le Ministère des Travaux publics, on peut se rendre compte du mouvement de la production des mines en France et en Algérie et du degré d'activité des nombreuses industries qui se rattachent à cette production.

La récente publication du bureau des mines est en retard sur les documents officieux recueillis par les intéressés, mais ses chiffres sont contrôlés et permettent d'établir des comparaisons d'après des documents autorisés.

Les chiffres concernant l'année 1897 accusent un développement notable de notre production minérale et métallurgique, ils accentuent les progrès des années précédentes.

La production des houillères s'est élevée en 1897 à 30,337,000 tonnes, y compris 1,628,000 tonnes d'anthracite ; les mines de lignite ont produit, en outre, 461,000 tonnes de combustible, ce qui porte la production totale à 30,798,000 tonnes, dont la valeur sur place est évaluée à 334 millions de francs.

Comparativement à l'année 1896, il y a une augmentation de 1,608,000 tonnes, soit de 5,50 %; la valeur de la production totale ayant varié exactement dans la même proportion, on voit que le prix moyen n'a pas changé d'une année à l'autre.

On compte 287 concessions de mines de combustibles minéraux réparties dans 39 départements, et dont les redevances payées à l'État se sont élevées à plus de 2 millions de francs.

Les concessions de mines forment des groupes ayant comme lien commun les formations géologiques et qui constituent des bassins principaux.

Presque tous les bassins houillers ont contribué à l'accroissement de la production, mais dans des proportions inégales.

La plus forte partie de l'augmentation obtenue est due au bassin du Nord et du Pas-de-Calais dont la prodnction, s'élevant à 18,830,000 tonnes, s'est accrue de 1,258,000 tonnes ; les documents privés recueillis sur la production de 1898 font ressortir une nouvelle augmentation d'un million de tonnes de 1897 à 1898, ce qui atteste la continuité des progrès de ce bassin.

L'augmentation de 1897 sur 1896 représente 7,4 %; le bassin de la Loire, le plus important après celui du Nord et du Pas-de-Calais, n'a accru sa production que de 4,8 %; l'augmentation pour le bassin de la Loire est de 172,000 tonnes, avec une production totale de 3,750,000 tonnes.

Les autres bassins houillers ont été également très actifs, notamment ceux du Tarn, de l'Aveyron, de l'Auvergne, de la Bourgogne et du Nivernais.

Malgré cet effort, les houillères françaises ne parviennent pas à suffire à la consommation intérieure qui s'est élevée à 41,841,000 tonnes de charbons. Ce sont les importations anglaises, belges et allemandes qui fournissent la différence, soit environ le quart de la consommation.

Il ne nous paraît pas vraisemblable que les progrès continus et accentués des houillères françaises, dont la statistique montre l'importauce, comblent de si tôt la différence entre la production et la consommation.

Cela s'explique par la comparaison des chiffres de la consommation ; celle-ci a augmenté en 1897 de 1,846,000 tonnes, c'est-à-dire de 238,000 t. de plus que la production.

On ne peut que se féliciter de l'accroissement de la consommation de combustibles qui correspond à une activite croissante des industriels qui utilisent les appareils à vapeur ou les foyers industriels. Il faut seulement regretter que les houillères françaises ne suffisent pas à alimenter, soit parce que leurs installations ne sont pas encore assez développées, soit par ce fait que, dans certaines régions de la France, il est plus facile de s'approvisionner de combustibles étrangers que de charbons français.

Un certain nombre de mines, comme celles du Nord et du Pas-de-Calais, celles de la Loire, ne sont pas gênées dans leur expansion par la concurrence étrangère, elles ont, jusqu'à ce moment, des débouchés suffisants pour leur production même grandissante ; il n'en va pas de même, pour les mines du Gard, de l Hérault, de l'Aveyron et du Tarn que la concurrence anglaise paralyse, en coupant leurs débouchés sur la Méditerranée ou sur les ports de l'Océan.

Pendant que la production houillère de la France augmentait en 1897, on pouvait relever le même mouvement à l'étranger ; la production houillère de l'Angleterre a passé de 198 millions de tonnes en 1896 à 205 millions en 1897 ; celle des Etats-Unis, de 169 millions à 181 millions ; celle de l'Allemagne, de 112 à 120 millions de tonnes ; celle de la Belgique, de 21,252,000 à 21,492,000 tonnes.

Après les mines de houille, les mines de fer sont celles qui constituent la principale richesse minérale de la France. On a extrait, tant des minières que des mines, 4,582,000 tonnes de minerais de fer valant 15 millions de francs. L'augmentation a été de 520,000 tonnes et fait suite à celle de 382,000 tonnes obtenue l'année précédente.

Les minerais de fer sont très répandus dans toute la France, mais ils ne donnent lieu à de grandes exploitations que dans la Meurthe-et-Moselle où les minerais de fer hydroxyde oolithique se rencontrent avec abondance. Ce département a produit 3,804,000 tonnes de minerais de fer en 1897.

En dehors du fer, il existe en France un certain nombre de mines métalliques fournissant du zinc, du plomb argentifère, du cuivre, du manganèse, de l'antimoine. Ces mines ont donné lieu à une extraction de 147,000 tonnes d'une valeur globale de 10,689.000 fr.

Ce chiffre n'est pas négligeable, mais il est bien loin de répondre à la production possible des mines métalliques en France qui reconnues, concédées même sur un grand nombre de points, ne donnent lieu qu'à des exploitations trop restreintes. Il y a lieu de noter toutefois un revirement très sensible en faveur de ces exploitations dont quelques-unes, reprises dans ces derniers temps, ont donné d'excellents résultats.

L'exploitation des mines de sel gemme et des sources salées en Meurthe-et-Moselle, continue ses progrès. En y comprenant les quantités de sel tenues en dissolution dans les eaux saturées extraites des puits pour servir à la fabrication de la soude, la production de 1897 s'élève à 607,000 t. au lieu de 552,000 en 1896.

Les marais salants ont été moins favorisés que les mines de sel ; les conditions défavorables de la saison d'été ont contribué à abaisser la production de 485,000 t. à 340,000 tonnes.

La valeur de l'ensemble des substances extraites des mines en France et en Algérie, en 1897, s'est élevée à 383 millions 164,000 fr. au lieu de 362,413,000 fr. en 1896 ; cet excédent de 20 millions donne la mesure des progrès réalisés par l'industrie minérale.

Aux produits des mines on peut ajouter ceux des carrières qui, au nombre de 30,000 ayant employé 130,000 ouvriers, ont extrait, en 1897, 42 millions de tonnes de produits divers d'une valeur globale sur place de 216 millions de francs, qui portent, ajoutés à la valeur de la production des mines, à près de 600 millions de francs la valeur sur place des produits extraits des mines et carrières en 1897.

N. Hinstin.

Le trafic des chemins de fer. — S'il est vrai que le trafic des chemins de fer puisse être en quelque sorte considéré comme le baromètre de l'activité d'un pays, il faut convenir que les transactions commerciales en France vont en progressant d'une manière très satisfaisante. Comme, d'autre part, l'État garantit l'intérêt aux actionnaires de nos grandes Compagnies, il s'ensuit que l'augmentation des recettes constituerait actuellement un allègement très sensible pour les

contribuables si nos représentants ne gaspillaient d'une autre façon les économies réalisées dans cette garantie d'intérêt.

Dans la discussion du budget des travaux publics au Sénat, M. Raynal a pu, en effet, constater que la situation est devenue normale par suite de la décroissance successive des garanties, qui étaient de 97 millions en 1893 et ne sont plus que de 14 millions en 1898.

D'ici un an, dit-il, la Compagnie du Nord pourra partager ses bénéfices avec l'État. La Compagnie de Lyon, en avance sur le Nord, est déjà en partage avec l'État. L'Orléans, dans un très court délai, sera en mesure, par une opération semblable à celle du Lyon, d'opérer le remboursement de sa dette. Dès cette année, elle a remboursé 4 millions.

Restent le Midi, l'Est et l'Ouest. Le Midi, on peut l'espérer, arrivera à un remboursement avant longtemps.

L'État, qui avait autrefois besoin de 15 à 16 millions, n'en réclame plus que 3, et sa situation tend à s'améliorer.

L'Ouest est la Compagnie la moins prospère. Elle demande encore 9 millions, mais c'est la moitié de ce qu'on lui donnait il y a quelques années, et son conseil fait espérer qu'en 1905 elle n'aura plus recours à la garantie d'intérêt.

Comme garantie de sa créance, l'État a le matériel roulant, qui vaut 500 millions, et les disponibilités qui seront considérables à la fin de la concession. Il touche d'ailleurs 4 °/₀ d'intérêt.

La situation générale, à ce point de vue, est donc bonne ; pour qu'elle se maintienne, il faut surtout veiller aux dépenses, tout en faisant le nécessaire.

EUROPE.

La jonction du Transsibérien et du réseau suédois. — On prête au gouvernement suédois le projet d'établissement d'une ligne de chemin de fer de Stockholm à Kappelskar, le point le plus oriental de la Suède sur la côte finlandaise. De là de puissants bacs à vapeur assureraient la communication avec Hango et ainsi se trouverait réalisée la création d'une voie directe donnant aux marchandises amenées par le Transsibérien un nouveau débouché vers l'Angleterre et l'Amérique par un chemin plus court que la traversée de l'Allemagne. Les brise-glaces du type *Ermack*, construits par les Russes, et que nous avons décrits, permettraient de maintenir un service régulier par cette voie même en hiver.

Le canal du Rhin au Weser et à l'Elbe. — Une des questions qui absorbent l'attention du public en Prusse et en Allemagne est le projet de canal du Rhin au Weser et à l'Elbe, que la Chambre des Députés prussienne, après un examen en première lecture, auquel elle a consacré plusieurs séances, a renvoyé à une commission de 28 membres.

Voici l'analyse du projet en question, d'après une correspondance adressée de Berlin à l'*Indépendance belge* :

« Le canal central qu'il s'agit de construire doit partir du Rhin au nord de Dusseldorf, pour traverser toute la plaine de Westphalie, le Hanovre et aboutir à Magdebourg où il rejoindra l'Elbe. De là, par des tronçons à relier et des voies à

améliorer, les chalands et barques pourront gagner les régions orientales du royaume, la Pologne et la Silésie.

Du Rhin à la ville de Dortmund, il y a quelques dizaines de kilomètres. De Dortmund à Bewergen, le projet utilise le canal déjà existant appelé canal de l'Ems. Cette partie existante se dirige vers le Nord, et le nouveau canal oblique brusquement vers l'Est, coupant la région industrielle et charbonnière pour arriver à Münden, où il traversera le Weser sur un viaduc. Mais la ville et le fleuve seront reliés au canal par un système d'écluses. De Münden, la voie d'eau atteint Hanovre, puis, sur le point d'arriver à Magdebourg, se divise en deux embranchements, dont l'un dessert directement cette dernière ville, tandis que l'autre, plus au Nord, débouche également dans l'Elbe, mais en face de l'amorce du canal de l'Ihle, qui se continue vers l'Est.

La longueur totale du chemin d'eau projetée est de 325 kilomètres ; en y ajoutant des embranchements et culs-de-sacs pour servir les villes de Stadhagen, Osnabruk, Linden, Hildesheim, Lerhte et Brunswick, on atteint le chiffre de 436 kilomètres à creuser. On évalue les travaux à 162 millions de marks, dont 34 millions pour les embranchements. Ces frais, pour ce qui concerne la répartition des provinces et villes, sont presque couverts. Les provinces paieront 6 millions. La province de Saxe prussienne a refusé son concours, mais son chef-lieu, Magdebourg, a aussitôt assumé la part de frais qui incombait à la province. Les villes de Berlin et de Brême ont aussi donné leur garantie, Berlin parce que la voie d'eau favorisera ses relations avec la région industrielle ; Brême, pour faire concurrence à Hambourg dans l'intérieur, puisque, jusqu'à présent, le Weser, à l'embouchure duquel Brême se trouve, restait pour ainsi dire isolé des autres fleuves du pays.

La section du canal conviendra aux bateaux de 600 tonnes. La largeur à la surface sera de 33 mètres, au fond 18 mètres ; profondeur 2 m. 50. Les écluses auront 67 mètres de long sur 8 de large.

Le terrain est extrêmement favorable, il y aura peu de difficultés à vaincre. Ainsi, en quittant le canal de l'Ems, la nouvelle voie d'eau parcourra 173 kilom. de plaine, sur le même niveau. A Misbourg, les écluses élèveront la voie de 7 m., puis une autre section plane de 92 kilomètres se présentera ; ensuite viendra une section de 48 kilomètres avec trois écluses seulement, qui rabaisseront le profil de 16 mètres. Puis, du Weser à l'Elbe, il ne se présentera plus que deux écluses.

Si le plan réussit à souhait, le gouvernement prussien tient de nouveaux projets en réserve, entre autres le canal de Berlin-Stettin, qui est décidé en principe et dont l'empereur s'occupe activement en personne. Viendraient ensuite le canal de la Pregel, dans la Prusse orientale, reliant les lacs de la région à la ville de Kœnigsberg, puis un canal de Schwerin (Mecklembourg) à la Baltique, un canal de l'Elbe (en amont de Hambourg) vers Kiel sur la Baltique et aussi des embranchements du Rhin, de Cologne ou Dusseldorf vers le réseau des canaux belges.

La principale raison que le gouvernement fait valoir en faveur du projet de canal central est l'énorme augmentation du trafic, qui est tel dans certaines régions que les lignes existantes n'y suffisent plus. Il y a encombrement, et cet encombrement résulte de l'absence d'une voie de communication pour le trafic en grand des marchandises ou produits qui ne doivent pas être expédiés en vitesse. Et c'est précisément pour ce genre d'expéditions que la voie d'eau convient le mieux ; et loin de nuire au trafic des chemins de fer, le nouveau canal le favorisera donc plutôt en dégageant les lignes trop encombrées ».

L'industrie textile en Bavière. — Les résultats de la production de l'industrie textile qui est concentrée en Bavière, dans la Haute-Franconie, ont été, en général, satisfaisants, surtout en ce qui concerne les filatures de coton. Les tissages, au contraire, ont eu à lutter contre la baisse des prix et ont été obligés de vendre à perte, à cause précisément du développement que cette industrie avait pris tout récemment en Allemagne.

La grande récolte du coton en Amérique, qui était environ de 11 millions de balles, avait produit une baisse considérable des prix de la matière première.

L'annonce de la dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre a eu également une influence néfaste sur cette industrie. On s'est plaint aussi des dommages que lui a causés la surproduction anglaise, ainsi que de la baisse du cours de l'argent aux Indes, du développement de l'industrie textile aux Indes et au Japon et enfin des droits d'entrée protectionnistes de l'Amérique et des colonies anglaises.

Par suite du grand développement des fabriques, les ouvriers se sont faits rares, malgré l'augmentation des salaires.

Néanmoins, les résultats obtenus sont encore très satisfaisants. L'une des filatures de Bayreuth, qui porte le nom de « Neue Baumwollens piunerei », a eu comme bénéfice net une somme de 201,043 marks et a pu distribuer à ses actionnaires des dividendes de 8 %. Elle possède 32,000 navettes.

Une autre, de la même localité, celle de MM. F. C. Baverlein, occupe 332 ouvriers et a filé, en 1897, 5,000 balles de coton.

La filature de Bamberg s'est également agrandie et a eu comme bénéfice net 101,156 marks. Elle a distribué à ses actionnaires des dividendes de 10 %.

Celle de Kulmbach occupe 242 ouvriers et possède 27,056 navettes. Elle a filé 22,700 quintaux de coton qui ont produit 20,500 quintaux de fil.

Enfin, la seule filature de la région de Nuremberg, située à Erlangen, compte en ce moment 50,000 navettes et a produit, en 1897, 2,360,000 quintaux de fil. Elle occupe 380 ouvriers.

Il faut ajouter que deux nouveaux tissages de peluche viennent de s'établir, l'un à Stambach (E. Schœff), avec 25 métiers, et l'autre, à peu près de la même importance, à Kulmbach.

Plusieurs tissages de la Haute-Franconie s'occupent également depuis peu, de la fabrication des draps et étoffes d'habillement. Ils auraient, paraît-il, réalisé déjà des bénéfices assez considérables.

Il faut mentionner aussi la création récente d'une fabrique de tapis de Smyrne à Ansbach (Franconie moyenne). Cette industrie, nouvelle dans le pays, aurait obtenu également des résultats très satisfaisants.

Une fabrique de cellulose établie à Hof (Haute-Franconie), occupe 167 ouvriers. Elle a fabriqué 2,944 tonnes de cellulose. Ses matières premières lui sont, en grande partie, fournies dans la contrée même. Elle se plaint de l'augmentation des prix du bois dont elle fait usage.

Décadence de la filature du chanvre en Autriche. — De renseignements qui sont communiqués au Ministère du Commerce par M. Levalois, consul de France à Prague, il résulte que le filage du chanvre en Autriche, qui occupait il y a trente ans 70 filatures travaillant avec 420,794 broches, n'est plus pratiqué actuellement que par 33 établissements disposant de 297,988 broches.

La Carinthie, le Vorarlberg et la Galicie, qui comptaient jadis 5 filatures, avec 7,004 broches, n'en possèdent plus une seule.

La haute Autriche est restée stationnaire avec son unique filature de 10,000 broches.

En Silésie, où l'on comptait 15 filatures et 66,728 broches, cette industrie a été particulièrement éprouvée : elle n'est plus représentée que par 6 établissements pourvus de 29,394 broches.

En Moravie, sur 10 filatures et 58,096 broches existant précédemment, il ne reste que 5 établissements actionnant 43,044 broches.

La Bohême est la région où cette industrie s'est relativement le mieux maintenue, car si l'on n'y trouve plus que 21 filatures, au lieu des 39 qui y fonctionnaient autrefois, le nombre des broches n'est tombé que de 278,966 à 220,550, d'où il est permis de conclure que les entreprises disparues étaient de minime importance et que les établissements restés en activité sont ceux qui disposent d'un grand nombre de broches.

Sauf celle de Chotzen, les filatures de Bohême sont toutes situées aux environs de Reichenberg.

Le commerce français de tissus en Roumanie. — Les principaux tissus importés par la France sont les tissus de laine légers. Ces tissus sont expédiés en général de Roubaix. Cette importation est faite par des maisons de commission et d'exportation qui pourraient faire de plus grandes affaires si elles ne se laissaient pas décourager à la première faillite. Les faillites d'ailleurs deviennent dans le pays de moins en moins fréquentes à la suite de la loi sur les faillites qui a été promulguée, il y a deux ans environ, et qui stipule que le failli ne pourra obtenir de concordat que s'il donne au moins 40 °/₀ du montant de la faillite. D'autre part, les moyens d'informations au point de vue du commerce, sont beaucoup plus faciles aujourd'hui qu'il y a quelques années, grâce à une maison de renseignements « Mercure », qui fonctionne depuis plus d'un an. Cette maison est sous le contrôle effectif de la Chambre de Commerce de Jassy qui, à des époques fixes, délègue un de ses membres pour vérifier l'exactitude des renseignements donnés.

La France importe aussi des tissus de soie et de soie mélangée. Les fabricants de soierie en général ne recherchent pas le marché roumain et c'est l'exception qui envoie des voyageurs en Roumanie. Pourtant, en ayant des représentants sérieux sur place, ils pourraient faire d'excellentes affaires sans grands risques, car Jassy est un grand centre pour les tissus de toute nature ; annuellement l'importation s'élève à 22 millions de francs.

Voici la moyenne des importations pour chaque catégorie de tissus :

Industrie textile du coton	10.000.000 francs.
— de la laine	10.000.000 »
— de la soie	800.000 »
— du lin et chanvre	600.000 »
— d'autres textiles	600.000 »
	22.000.000 francs.

Les commerçants en gros en tissus de Jassy fournissent presque tous les commerçants en détail de Moldavie ; c'est ce qui explique cette forte importation. Il y a plusieurs maisons très sérieuses avec lesquelles on peut faire de grandes affaires sans courir aucun risque, et j'engage tout particulièrement les industriels français

à avoir plus de confiance dans leurs placements en Roumanie. Il est évident que pour les tissus de coton la concurrence anglaise est très grande, mais malgré cela, pour les cotons imprimés, nous pourrions en nous donnant de la peine, nous créer un débouché avantageux, car la fantaisie et le goût priment tout dans ce genre de marchandises. Quant aux tissus de lin et de chanvre, ce ne sont que les qualités supérieures qui viennent de France ou les articles confectionnés. Pour ces articles, indépendamment du goût, il faut que nos fabricants s'ingénient à employer le moins de tissu possible dans leurs articles. C'est ainsi que dans les articles de lingerie, le tissu se trouve être en quantité très limitée. Je ne citerai que les chemises d'hommes qui, comparées à celles fabriquées en France, se composent d'un tiers en moins de tissu. Il en est de même pour tous les articles de lingerie. Le tout est de mettre juste ce qu'il faut.

En ce qui concerne les fichus de laine qui en Roumanie constituent la coiffure nationale des paysannes, l'importation en est faite de Paris. C'est pour ainsi dire un monopole de notre industrie, car aucune autre puissance ne les fournit dans les conditions de notre commerce.

Les tissus importés au Portugal. — Voici ce que nous lisons dans un rapport du Consul de France :

« Pour ce qui concerne les droits de douane du Portugal, certains articles appartenant presque à l'industrie française, l'*article confectionné* par exemple, est frappé d'un droit d'entrée trois fois supérieur à la taxe imposée au tissu dont il est fait. Ainsi, le tissu de soie payant 7,500 reis, une confection acquittera 22,500 reis, et si elle est garnie d'un agrément quelconque, broderie, jais, etc., le droit est augmenté de 25 % et s'élève à 28,125 reis par kilog. Une confection d'hiver, quelque simple qu'elle soit, pesant 1 kilog. 300, acquittera donc un droit de 36,560 reis ; et le tarif est, d'ailleurs, le même que la valeur de la confection, soit de 50 ou de 500 fr.

La crise financière que traverse le pays, depuis plusieurs années, qu'aggravent encore les fréquentes fluctuations du change, tombé, au cours de l'année dernière, au taux jusqu'alors inconnu de 1,015 reis pour 3 fr., a eu nécessairement pour effet de restreindre les achats d'articles de prix élevés. Aussi, recherche-t-on surtout l'article bon marché qui se fabrique peu en France.

Nos concurrents étrangers ont su s'adapter aux exigences du marché portugais où ils éliminent de plus en plus nos marchandises par suite du bon marché de leurs produits. Ils semblent, en outre, comprendre la nécessité de se plier aux exigences de l'acheteur chez lequel ils envoient leurs voyageurs, qui ont fait, au préalable, un sérieux apprentissage du commerce et acquis une connaissance suffisante de la langue du pays. Ils acceptent son mode de paiement : s'il a l'habitude de payer à six mois, ils accorderont six mois et plus encore s'il l'exige. Le voyageur allemand, belge ou suisse n'est pas paralysé dans ses démarches par des instructions restrictives et gênantes de sa maison, qui, au contraire, lui laisse une grande liberté d'action et d'initiative.

ASIE.

Chine. — Débouchés offerts par la province du Szé-Tchouan. — Les articles français commencent à être goûtés dans la province du Szé-Tchouan.

L'article de Paris, quelques objets de fantaisie, des lainages ont trouvé à se placer ; les produits pharmaceutiques de provenance française semblent être appréciés dans le pays.

Les objets d'alimentation de toute nature (liquides compris) trouvent avec facilité leur écoulement.

La grande difficulté des transactions réside dans les prix de vente, qui sont toujours, quoique l'on fasse, trop élevés étant données les ressources pécuniaires for restreintes de la grosse masse des habitants.

D'autre part, la concurrence des étrangers (Américains, Japonais, Anglais, Allemands) n'est pas sans nous créer quelques difficultés quant aux débouchés.

L'importation des produits indigènes n'offre que peu de résultats. Les causes en sont dues à la mauvaise organisation des transports fluviaux sur le Yang tzé Kiang, aucune assurance ne vient garantir les marchandises et les aléas sont tels que l'on préfère se borner à courir les risques à l'aller seulement et procéder à la vente pure et simple des marchandises sans rachats pour l'importation.

Il y a là une lacune à combler et cette difficulté supprimée, le fleuve, sauf pendant la saison des basses eaux, sera une route commerciale des plus pratiques et des moins onéreuses.

(Communication de M. Kinsbourg,
Conseiller du commerce extérieur de la France).

L'évolution industrielle au Japon. — Une correspondance expédiée de Tokio au *Temps*, signale une conférence faite dans cette ville, par M. Nazaboumi Ariga, ancien directeur au Ministère japonais de l'agriculture et du commerce. Il s'agissait des progrès industriels du Japon. L'orateur a notamment exposé qu'en 1888, les objets manufacturés représentaient 66 % des exportations totales. Ce chiffre s'est, depuis lors, augmenté dans les proportions suivantes :

En 1889............	64 %	En 1894............	75 %
1890............	67 —	1895............	77 —
1891............	55 —	1896............	74 —
1892............	67 —	1897............	78 —
1893............	71 —	1898............	80 —

L'importation des objets manufacturés a suivi une progression contraire à mesure que les ressources industrielles du Japon augmentaient. Les articles qui, en 1888, formaient 92 % des importations, se réduisent peu à peu :

En 1889............	87 %	En 1894............	76 %
1890............	87 —	1895............	67 —
1891............	73 —	1896............	71 —
1892............	73 —	1897............	71 —
1893............	72 —	1898............	60 —

Si nous passons maintenant aux chiffres des capitaux engagés dans des entreprises industrielles, nous les voyons croître d'une façon énorme, surtout depuis la guerre avec la Chine :

	Capital nominal.		Capital versé.
	—		—
1895..................	56.000.000 yen (yen : 2 fr. 55).		36.000.000
1896..................	62.000.000 —	—	41.000.000
1897..................	74.000.000 —	—	48.000.000
1898..................	151.000.000 —	—	74.000.000

Il existe, aujourd'hui, au Japon, 2,968 usines employant 5,375 machines à vapeur représentant une force de 58,172 chevaux-vapeur et employant une population de 273,793 ouvriers. Les manufactures qui ne se servent pas de moteurs à vapeur sont au nombre de 4,398 et emploient 140,243 ouvriers. La consommation du charbon a été de 750,000 tonnes en 1895, 1,092,000 t. en 1896, 1,888,000 t. en 1897 et 1,553,000 t. en 1898. Le seul point noir serait, suivant le conférencier, la rareté du capital qui entraîne la cherté de l'argent et, par suite, pour beaucoup d'industriels japonais, des paiements d'intérêts dépassant leurs forces.

G. F.

Le commerce de la Perse pendant les dernières années. — Importations. — Il est impossible de connaître exactement le chiffre de l'importation annuelle de chaque article européen en Perse. Le Gouvernement n'établit pas de statistiques ; cette lacune lui coûte chaque année un certain nombre de millions, car il n'est pas en mesure de contrôler les recettes que perçoivent les fermiers des douanes et leurs employés. Ignorant leurs gains réels, il est obligé de leur donner la ferme à des prix beaucoup trop bas.

Les chiffres cités dans les rapports des consuls anglais et russes sur le commerce des ports du golfe Persique et de la Caspienne, ainsi que sur le trafic des principales villes du pays, sont des sources d'informations qu'il ne faut pas négliger. Mais les évaluations de ces agents diffèrent considérablement des statistiques publiées par le *Board of Trade ;* elles n'auraient, d'ailleurs, un caractère authentique que si elles étaient confirmées par celles de la douane persane, ce dont malheureusement il ne peut être question jusqu'ici.

Je dirai plus loin par quel procédé de calcul on est arrivé à fixer approximativement le mouvement du commerce général, importations et exportations réunies.

Les chiffres que j'ai donnés pour quelques-uns des principaux articles d'exportation sont ceux qu'a publiés le *Statesman's Year book* de 1898 dans la notice consacrée à la Perse. Ces quelques pages sont l'œuvre du général Schindler, un des Européens qui connaissent le mieux ce pays, où il réside depuis trente ans. Malheureusement les brèves statistiques qu'il joint à ses renseignements sont muettes sur la valeur de chaque espèce de marchandise importée.

Les Anglais et les Russes se disputent le marché persan. Dans l'Azerbeidjan, le Kurdistan, le littoral de la Caspienne, la région de Téhéran et même celle du centre, les produits russes dominent. Dans le Khorassan la lutte est vive, mais grâce au chemin de fer transcaspien elle se dessine en faveur de la Russie. Tout le Sud appartient au commerce anglais. En 1896, le total de ses importations n'était que de 273,786 liv. st., d'après le *Board of Trade,* et celui des exportations persanes en Angleterre de 147,129 liv. st. seulement, tandis que les consuls britanniques accusent pour ces dernières années un mouvement commercial beaucoup plus développé : des marchandises d'une valeur de 3,055,000 liv. st., en majorité anglaises et indiennes, auraient été introduites par les ports du golfe Persique, et

le montant des exportations par la même voie se serait élevé à 2,102,000 liv. st. Comment concilier des chiffres aussi différents ?

De son côté, la Russie, d'après M. Schindler, a importé pendant la dernière année en Perse des marchandises d'une valeur de 878.000 liv. st., ; celles qu'elle a reçues de ce pays montaient à 1.486,000 liv. st. Son commerce est en progression continue, et dépasse, vraisemblablement de beaucoup ces données très difficiles à contrôler.

AFRIQUE.

Madagascar. — Colonisation militaire. — Le général Gallieni, poursuivant l'idée très juste qu'il avait de peupler Madagascar avec des soldats libérés a, par arrêté du 21 avril dernier, organisé la colonisation militaire dans l'île. Afin de faciliter leur établissement, les militaires pourront obtenir, dans l'année qui précédera leur libération, des concessions gratuites dans l'Imérina et le Betsiléo.

Chaque année un crédit sera réservé pour pourvoir aux frais d'installation des colons militaires. Mais ces derniers devront justifier avant tout de ressources personnelles suffisantes pour subvenir à leur entretien jusqu'à la mise en valeur du sol. Les subventions ne pourront être accordées pendant plus de deux ans, ni supérieures à 3.000 fr. la première année et 1,500 fr. la seconde. Les concessionnaires ne pourront, pendant les six premières années, aliéner les biens mis à leur disposition qu'à la condition de rembourser ces allocations au Trésor. Passé ces six années, la concession sera leur propriété absolue, pourvu qu'ils l'aient mise en valeur au bout de trois ans, sans quoi la déchéance sera prononcée.

Le commerce du Soudan français. — Le commerce extérieur du Soudan se trouve complètement entre les mains des colonies arabes qui se sont établies depuis des siècles aux points les plus importants desservis par les caravanes.

Celles-ci viennent du Maroc, de Tunis, de Tripoli, de l'Égypte, de l'Algérie et de Tunis, et aboutissent à Tombouctou, à Kano ou à Wadaï. Les caravanes venant de l'Algérie suivent les voies Laghouat-Touat-Tombouctou, à Kano ou à Wadaï. Les caravanes venant de Tunis prennent la route de Gabès-Ghadamès-Ghât-Kano. Elles sont sous l'influence française.

Quant au commerce du Soudan français proprement dit, c'est-à-dire de la zone s'étendant de la Sénégambie à Tombouctou et de Tombouctou à Konakry, il préfère la route du Sénégal.

Par cette voie, les importations, l'année dernière, ont consisté en des cotonnades, pour la somme de 9.547.500 fr., répartis comme il suit, d'après l'origine du produit :

Cotonnades anglaises....................	1.015.000 fr.
— indiennes....................	945.090
— françaises....................	250.000
— belges et hollandaises........	512.500
Importations pour le gouvernement......	6.825.000

Les exportations par la voie du Sénégal ont consisté en gomme (pour 1.370.000 fr.), caoutchouc (pour 277.500 fr.), et défenses d'éléphants (pour 40.000 fr.).

Les exportations pour le Sud (Guinée française) sont insignifiantes.

Les chiffres font défaut par les voies du Nord à travers le Sahara.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — Le mouvement des passagers entre New-York et l'Europe. — Pendant l'année 1898, les Compagnies de navigation ont débarqué à New-York, venant de l'Europe, 80.586 passagers de cabine et 219.957 émigrants.

Dans les six dernières années, le nombre des émigrants n'a présenté que des oscillations peu caractéristiques ; mais celui des passagers de cabine a été, l'année dernière, notablement inférieur à la moyenne, comme on peut le voir d'après le tableau suivant :

	Passagers de cabine.	Émigrants.
	—	—
1893	131.829	364.700
1894	92.561	188.164
1895	96.558	258.560
1896	99.223	252.350
1897	90.932	192.004
1898	86.386	219.657

Le nombre des vapeurs arrivés à New-York a été également l'un des plus faibles de ceux enregistrés depuis dix ans. Il a été de 812, tandis qu'il était de 901 en 1897, de 852 en 1896, de 879 en 1894 et de 975 en 1893.

En 1895, ce nombre était tombé à 792.

Le commerce d'Amérique. — Les exportations de l'année fiscale qui vient de s'écouler s'élèvent à 1,230 millions de dollars, et accusent une diminution de 30 millions de dollars ; les importations se chiffrent par 700 millions contre 616 millions ; l'excédent des exportations sur les importations se trouve donc réduit de 110 à 120 millions de dollars comparativement à l'année précédente. La production d'or a été de 64,463,000 dollars or contre 57,363,000 dollars l'année précédente et la production d'argent a été de 54,438,000 onces (à 59 c.) contre 53,860,000 (à 60 c.) ; pour les deux métaux, le Colorado se trouve en tête de ligne.

Canal de Chicago à la mer. — M. Méron, consul de France à Chicago, dans une étude sur « les Grands Lacs » et dans d'autres rapports plus récents, a appelé plus d'une fois l'attention sur la question de créer une voie ininterrompue et suffisamment profonde pour assurer au port de Chicago — qui déjà actuellement, quant au tonnage du mouvement de sa navigation, est supérieur à celui de Liverpool — les avantages de rapports maritimes directs avec les pays d'outre-mer. Les travaux d'élargissement et d'approfondissement permettront aux

navires de 14 pieds de tirant d'eau de passer des Grands Lacs au Saint-Laurent et à l'Océan.

Suivant une communication parue dans la presse de Chicago, il semblerait que le gouvernement du Canada a décidé de prendre très sérieusement en main cette question.

Il s'agirait de raccourcir de 450 milles, soit environ 700 kilomètres, la distance qui sépare Chicago du Saint-Laurent, en créant un canal dit « Ottawa canal » sur le territoire canadien, qui permît d'éviter le passage par le lac Érié. On ne se contenterait pas des 14 pieds acquis pour les canaux du Saint-Laurent à la date du 1er mai.

De tout ceci il appert clairement que Chicago est destiné d'ici à quelques années à devenir un port de mer qui fera une concurrence sérieuse à New-York.

Les intérêts du Canada sont en cela conformes à ceux du Nord-Ouest américain, dont Chicago est le plus grand centre. Le jour où ces visées auront été accomplies, l'Angleterre se trouvera d'ailleurs en présence d'une concurrence maritime énorme de la part de la marine marchande américaine, et on peut se demander si elle aura lieu de se féliciter de l'initiative de sa colonie de la Dominion.

L'industrie cotonnière au Brésil. — Parmi les industries du Brésil, aucune n'a fait autant de progrès, dans ces dernières années, que la fabrication des tissus de coton.

Elle a fait ses débuts, il est vrai, dès 1870, la plupart cependant des tissages ne datent que des dix ou vingt dernières années, l'augmentation de l'immigration à cette époque ayant facilité le recrutement des ouvriers. Mais ce n'est que dans les cinq dernières années que cette industrie a pris réellement un essor considérable.

En même temps, à Rio-de-Janeiro, autant que l'on peut en juger d'après les statistiques, l'importation des tissus de coton de 1895 à 1897 tombait de 55,116 à 26,283 balles, et cette diminution profitait presque entièrement à l'industrie indigène.

En ce qui concerne le nombre des fabriques, il y en a environ 50 dans le pays et dans la ville de Rio-de-Janeiro, parmi lesquelles environ 18 ont une réelle importance et occupent 11,000 métiers et machines à filer et plus de 10,000 ouvriers.

La plupart de ces fabriques appartiennent à des Sociétés par actions, avec un capital total d'exploitation d'au moins 100,000 contos de reis. Ce chiffre comprend une proportion assez notable de capitaux allemands. Les transactions annuelles à Rio-de-Janeiro et dans les environs sont estimées à environ 30,000 à 45,000 contos de reis.

Les produits sont des plus variés : marchandises fines, moyennes, grossières, grises, teintes, shirtings blancs, fils, dentelles, étoffe pour pantalons, literie, chemises, tricots, chaussettes, couvertures de lit.

La teinturerie prospère aussi, bien que les droits élevés de douane sur les produits chimiques soient un obstacle important.

On a commencé l'impression des étoffes. La plus importante manufacture se trouve à Bango, près de Rio-de-Janeiro, une autre près de Sorocaba, dans l'État de St-Paul.

Les produits fabriqués sont destinés en première ligne à la partie pauvre de la population ; ils sont relativement bon marché et solides. La plupart de ces produits, s'ils étaient achetés à l'étranger, seraient soumis à un droit de douane de 2 milreis par kilogramme.

La matière première travaillée par ces fabriques vient en grande partie de l'État

de Pernambouc, qui produit d'excellents cotons, notamment à Maceio, Parahyba et Affu. La consommation mensuelle des fabriques situées dans l'État et dans la ville de Rio-de-Janeiro a été estimée, en mai 1898, par les journaux techniques, à environ 14,600 balles *(saccos)* et on prévoyait, jusqu'à la prochaine récolte, ayant lieu en octobre, une consommation d'au moins 144,000 balles, car les commandes étaient déjà si fortes que les filatures étaient à peine en état de les livrer. Ces chiffres démontrent bien aussi les progrès de l'industrie nationale ; car, en 1895, lorsque cette industrie trouvait à peine l'écoulement de ses produits et ne pouvait ni travailler en pleine force, ni payer les prix élevés de la matière première, l'importation totale de coton de Pernambouc à Rio-de-Janeiro n'était que de 131,000 balles.

Les planteurs ont été dédommagés du déficit causé par l'abaissement du prix du coton en Europe par l'ouverture d'un nouveau territoire pour l'écoulement de leurs produits dans le pays même.

En juillet 1898, 10 kilogrammes de coton étaient payés, à Rio-de-Janeiro, environ 12,8 milreis.

Les machines à filer et à tisser employées dans les fabriques sont en grande partie de provenance anglaise. La force motrice est la vapeur pour les deux tiers des installations, tandis que les autres emploient l'eau, qui, en raison de la configuration montagneuse du pays et de l'abondance des chutes dans les districts élevés, peut être utilisée toute l'année.

Les situations importantes dans les fabriques sont, pour la plupart, occupées par des Anglais, des Allemands ou des Suisses, les ouvriers sont de nationalités très différentes.

Jusqu'à présent, on n'a pas exporté de tissus à destination de l'étranger, ces produits trouvent leur écoulement dans tous les États du Brésil qui sont représentés par des agents à Rio-de-Janeiro.

OCÉANIE.

Iles Carolines. — La valeur réelle des Carolines. — Il convient d'examiner, dit la *Gazette de Francfort*, quelle est la valeur réelle des îles Carolines. Au point de vue économique, cette valeur est nulle, car les exportations des Carolines pour Hambourg sont tombées de 1894 à 1897 de 165,000 marks à 2,500 marks. Quant aux importations, elles étaient insignifiantes et elles sont actuellement à peu près nulles.

Les seuls produits de ces îles sont du coprah, au moyen de la noix de coco, que l'on a fait sécher, et des récifs de corail.

Certains sont heureux de cette acquisition, parce qu'elle représente un agrandissement de notre territoire. Il y a vraiment des gens qui annexeraient des bancs de sable.

A en juger par l'indifférence méprisante de l'Angleterre et des États-Unis, nous n'aurions pas fait là une acquisition bien remarquable. Les ports qu'offrent ces îles ont-ils quelque valeur ? Peut-être, mais on l'a dit autrefois des îles Marchall et l'on a reconnu ensuite qu'ils étaient insuffisants.

D'autre part, il va falloir toute une administration et un supplément de dépenses. La somme de 16 millions de marks nous parait, dès à présent, très exagérée pour l'acquisition de ces îles.

Le commerce des îles Fidji. — Les données ci-après concernant le commerce des îles Fidji en 1898, ont été transmises au Musée Commercial de Bruxelles par le Vice-Consul de Belgique à Melbourne.

Le commerce des îles Fidji, qui était de 680,608 liv. st. en 1897, s'est élevé, en 1898, à 768,955 liv. st., dont 534,105 liv. st. pour les exportations, et 234,850 liv. st. pour les importations. Plus de 94 % des transactions ont été effectuées avec la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Galles du Sud et le Victoria, ces colonies étant intervenues respectivement pour 51,8, 35,5 et 6,9 %. Il est certain que ces proportions ne donnent pas une idée exacte de la situation réelle, attendu que les statistiques n'indiquent pas toujours la provenance des marchandises importées ni la destination finale des produits exportés.

Les principaux articles d'importation sont la draperie (45,134 liv. st.), les biscuits et denrées alimentaires (22,366 liv. st.), la quincaillerie (14,776 liv. st.), le charbon (11,954 liv. st.), les viandes (9,302 liv. st.), le riz (8,730 liv. st.), les sacs et nattes pour l'emballage du sucre (7,145 liv. st.). Viennent ensuite les huiles, le bétail, les bois de construction, les engrais, les machines, les légumes et fruits verts, le fer et les articles galvanisés, le beurre, les articles de papeterie, les chaussures, etc.

Le montant des droits de douane prélevés pendant l'exercice 1898 est de 45,299 liv. st., soit une augmentation de 12,321 liv. st. comparativement au nouveau tarif, qui a été décrété le 1er mars 1898.

Le sucre, les fruits verts et le coprah sont les articles d'exportation les plus importants. Il est sorti, en 1898, pour 409.884 liv. st. de sucre, contre 323,830 liv. st. en 1897 et 208,889 liv. st. en 1895. Une extension notable dans la culture des cannes est la seule cause de cet accroissement. Il en a été de même pour le commerce des fruits verts, dont il a été expédié pour 25,478 liv. st. l'année dernière, contre 16,515 liv. st. en 1897, 20,987 liv. st. en 1895 et 49,115 liv. st. en 1894. Les envois de coprah n'ont été, en 1898, que de 6,985 tonnes d'une valeur de 68,252 liv. st., contre 8,257 t. évaluées à 74,413 liv. st. en 1897. Cette diminution est due principalement à la sécheresse ; mais les indigènes ayant planté de nombreux cocotiers dans ces derniers temps, et plus d'attention étant apportée à l'entretien des jeunes arbres, il y a lieu de s'attendre à ce que la production augmente notablement dans un avenir prochain.

La fabrication des spiritueux a progressé en même temps que l'industrie sucrière. Recommencée en 1896, elle a laissé, l'année dernière, 111,088 gallons disponibles pour l'exportation. Le produit des îles Fidji est une espèce de rhum, d'une valeur moyenne de 2 sh. 6 d. par gallon. Les autres articles d'exportation, parmi lesquels il y a lieu de mentionner les pois, le maïs, les écailles à perles, la pêche de mer, les noix de coco, les écailles de tortue, etc., n'ont que peu d'importance ; il n'en a été expédié, en 1898, que pour 16,530 liv. st.

Suva et Levuka sont les deux ports des îles Fidji. Ils ont contribué, en 1898, pour 644,887 liv. st. et 124,067 liv. st. respectivement dans la valeur totale du commerce de la colonie et ont reçu 99 et 28 navires jaugeant 116,631 et 17,121 tonnes. De ces 127 bateaux, 115 battaient le pavillon britannique, 7 le drapeau norvégien, 2 étaient américains, 1 allemand, 1 russe et le dernier appartenait aux îles Tonga.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 26 Octobre 1899.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Nicolle-Verstraete, Quarré-Reybourbon, Fernaux-Defrance, Beaufort, Graveri, Delahodde, Eeckman, Dr Eustache, Vaillant, Dr Vermersch, Théry, prennent place au Bureau.

MM. Pajot et Auguste Crepy, empêchés, se font excuser.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale a été publié dans le Bulletin du mois d'Août.

Adhésions. — Depuis le 25 Juillet, 29 nouveaux Sociétaires ont été admis.

Conférence. — Devant une salle comble, M. Merchier, notre très sympathique Secrétaire-Général, a brillamment inauguré, le dimanche 22 Octobre, la série des Conférences 1899-1900. Il avait pris pour sujet : *Un coin de Lorraine. — Le Barrois. — Nancy.*

Concours. — Au nom de la Commission des Prix et Récompenses, M. Raymond Théry a présenté au Comité un rapport fort intéressant, très détaillé sur les résultats des divers Concours. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées à l'unanimité, y compris cette décision : les compositions des jeunes garçons de l'enseignement primaire supérieur (1re et 2e séries) ont été trouvées trop faibles pour mériter le prix Léonard Danel. Cette récompense sera donnée aux huit lauréats de l'enseignement primaire élémentaire (1re série) et aux deux jeunes gens classés les premiers dans l'enseignement primaire élémentaire (2e série).

Roubaix. — Le Comité a décidé qu'une médaille d'argent serait décernée par la section de Roubaix à l'élève qui a suivi avec le plus d'assiduité le cours de géographie commerciale organisé dans cette ville.

Excursions. — Du 9 au 26 Août, M. Beaufort a fait visiter à 24 de nos collègues : La Grande Chartreuse, Grenoble, N.-D. de la Salette, Bourg d'Oisans, Col du Lautaret, Aix-les-Bains, Annecy, etc.

Du 2 au 6 Septembre, Excursion à Mézières, Sedan, Bazeilles, Luxembourg, Bruxelles, dirigée par MM. Calonne et Didry.

Bibliothèque. — Sur l'observation du Bibliothécaire que des volumes, des collections entières ne rentraient plus à la Bibliothèque, malgré de fréquents rappels, le Comité a décidé que si les ouvrages ne sont pas rendus après un nouvel et dernier avertissement, l'Appariteur ira les réclamer à domicile.

Photographies. — M. Godin, offre à notre Société 80 magnifiques photographies prises au cours de l'excursion qu'il a dirigée en Algérie et en Tunisie.

L'Assemblée adresse ses remercîments à M. Godin.

Clichés. — La Société a été heureuse de prêter à la *Revue générale des Sciences* nos clichés concernant le Caucase et la Crimée. Ils ont servi aux projections dont notre distingué collègue, M. Haumant, devait accompagner ses Conférences à bord du *Sénégal*, au cours de son voyage d'études.

Congrès. — Un Congrès de Géographie coloniale internationale se réunira à Paris du 30 Juillet au 5 Août 1900. — Le Président de notre Société est membre de la Commission d'organisation.

Du 6 au 10 Août aura lieu le Congrès de Sociologie coloniale.

Au Congrès national des Sociétés françaises de Géographie (20-24 Août), M. Merchier veut bien représenter notre Société, ainsi qu'au Congrès de Géographie commerciale (27-31 Août).

Exposition. — M. Ernest Nicolle s'occupe activement de notre Exposition ; M. Quarré-Reybourbon a soumis au Comité le croquis de l'installation. M. Alfred Renouard, notre ancien Secrétaire-Général, s'est mis gracieusement à la disposition de notre Société pour tout ce qui regarde cette Exposition.

Distinctions honorifiques. — M. Léonard Danel a été promu à la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur.

Le Comité a adressé une lettre de chaleureuses félicitations à M. Danel, l'un de ses membres fondateurs. Le prix qu'il offre, chaque année, aux lauréats de nos Concours, indique bien tout l'intérêt qu'il porte à notre Société.

M. Désiré Mallet, conducteur principal des Ponts et Chaussées, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Rouzé, Juge au Tribunal de Commerce, a été promu Officier de l'Instruction publique.

Nécrologie. — Longue et cruelle est aujourd'hui cette liste :

M. Warin, membre du Comité d'Études depuis la fondation de la Société, Président de la Commission des Finances.

A ses funérailles, M. Quarré-Reybourbon tenait un des coins du poêle, et sur la tombe une voix amie a dit : « Esprit éclairé, s'intéressant aux questions « d'art et d'enseignement, amateur de livres, très au courant des choses de la littérature, M. Louis Warin fut un des premiers adhérents à la Société de Géographie « de Lille.

« Collègue aimable, bienveillant, toujours prêt à rendre service, d'une urbanité « parfaite, partout où il passa, il donna des preuves de sa grande autorité et laissa « les meilleurs souvenirs. »

M. V. Hassebroucq, maire de Tourcoing, décédé à l'âge de 85 ans.
M. Théodore Barrois, filateur de coton, ancien adjoint au maire de Lille.
M. Bourelle, étudiant en droit, mort à 20 ans !
M. Victor St-Léger, grand industriel à Lille.
M. Victor Gilles, un de nos plus anciens Sociétaires.
M. Alexandre Bonvarlet, Consul de Danemark à Dunkerque, Président du Comité flamand de France, membre correspondant de notre Société (73 ans).
M. Gaston Tissandier, qui fut un de nos premiers Conférenciers (février 1881). Il avait pris pour sujet : « l'Atmosphère et les ascensions célèbres. »
On n'a pas oublié celle du Zénith : en 1875, Gaston Tissandier s'élevait jusqu'à 8.000 mètres en compagnie de Crocé-Spinelli et de Sivel qui perdirent la vie dans cette ascension périlleuse.

Mgr Dehaisnes. — Pour perpétuer le souvenir de son ancien Président, la Commission historique du Nord inaugurait, le 26 Octobre, en l'église St-Maurice, un magnifique médaillon en bronze argenté, œuvre de notre concitoyen M. Edgard Boutry.
La cérémonie était présidée par l'honorable M. Ed. Van Hende, Président actuel de cette Commission. Le Président et presque tous les membres du Comité d'Études de notre Société y assistaient. Mgr Dehaisnes en fut longtemps un des membres les plus écoutés.

Communication. — Notre collègue M. le Dr Carton fait une très intéressante causerie sur « Une excursion mouvementée au Vésuve. »
Par ses applaudissements, l'Assemblée fait ressortir avec quel plaisir elle a écouté l'aimable causeur à qui le Président adresse les remercîments de tous.

Élection. — Il est procédé, par scrutin secret, à l'élection d'un membre du Comité en remplacement du regretté M. Warin.
M. le Dr Carton est élu à la presque unanimité des voix.

La Séance est levée à neuf heures trente-cinq.

MEMBRES ADMIS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUILLET 1899 :

Nos d'inscription. MM.

3608. DELATTRE frères, manufacture de cuirs, Halluin.
Présentés par MM. *P. Lemaître-Demeester* et *Van Troostenberghe*.
3609. LOUBRY, directeur de la Banque de France, rue Royale, 83.
Paul Crepy et *Édouard Longhaye*.
3610. LAMAND (Antoine), rentier, rue Ste-Barbe, 25, Tourcoing.
Henri Beaufort et *Philippe Suin*.
3611. SPINNEWYN, carrossier, rue de Lille, 158-174, Tourcoing.
Henri Beaufort et *Philippe Suin*.
3612. HERBAUX (Édouard), entrepreneur, rue du Calvaire, 19, Tourcoing.
Henri Beaufort et *Philippe Suin*.

N^{os} d'inscription. MM.

3613. Dervaux (Victor) fils, filateur, Quesnoy-sur-Deûle.
Ch. Derache et *A. Lepercq.*

3614. Cornille (Charles), propriétaire, Quesnoy-sur-Deûle.
Ch. Derache et *A. Lepercq.*

3615. Bataille (Georges), industriel, boulevard de la Liberté, 177.
Paul Crepy et *Fernaux.*

3616. Baudet (Veuve), place du Concert, 10.
Houbron et *Fernaux.*

3617. Lecomte (Joseph), employé, rue Faidherbe, 17.
Ed. Desmet et *Van Troostenberghe.*

3618. Herbeau-Lemaire (Veuve), rue Caumartin, 2.
Fernaux-Defrance et *M*elle *Carin.*

3619. Mollet (l'abbé E.), supérieur de l'école Jeanne-d'Arc, rue Colbert, 25 *bis.*
Jules Laroche et *M. Delattre.*

3620. Segard (Henri), employé, rue de Valmy, 77, Roubaix.
Droulers et *P. Destombes.*

3621. Courmont (René), notaire, rue Royale, 41.
Albert Delestré et *Delahodde.*

3622. Perdrix (l'abbé), professeur au collège Jeanne-d'Arc, rue Colbert, 25 *bis.*
Laroche-Delattre et *Delahodde.*

3623. Decléty (Louis), ingénieur constructeur, St-Quentin.
Godin et *Dr Vermersch.*

3624. Durat, officier d'administration, gestionnaire de l'Hôpital Militaire.
Palliez-Colin et *Vaillant.*

3625. Mairesse, négociant, rue des Ponts-de-Comines, 6.
Houbron et *Godin.*

3626. Leroy (Hippolyte), comptable, rue Winoc-Chocqueel, 153, Tourcoing.
Fallot et *Petit-Leduc.*

3627. Beulque (Gabriel), courtier juré, boulevard Gambetta, 6, Tourcoing.
E. Dervaux et *J. Ritaine.*

3628. Desvennain (Jules), négociant, rue du Tilleul, Tourcoing.
E. Dervaux et *J. Ritaine.*

3629. Delegrange (Dr), rue de Gand, 26, Tourcoing.
E. Dervaux et *J. Petit-Leduc.*

3630. Dhalluin (Émile), fabricant de chicorée, rue de Tournai, 105, Tourcoing.
E. Dervaux et *Petit-Leduc.*

3632. Beyls, employé, rue Haute, 18, Tourcoing.
F. Masurel et *J. Petit-Leduc.*

3633. Watteau (Henri), fabricant, rue Nationale, 51, Tourcoing.
F. Masurel et *J. Ritaine.*

3634. Brunet (Dr), rue Nationale, 4, Tourcoing.
F. Masurel et *Petit-Leduc.*

3635. Manaux (Léon), commis-négociant, rue de Lille, Mouveaux.
F. Masurel et *Petit-Leduc*

3636. Béghin (Louis), entrepreneur, rue du Bois, 92, Tourcoing.
F. Masurel et *Petit-Leduc.*

3637. Masurel-Tiberghien (Félix), fabricant, rue de Lille, 153, Tourcoing.
F. Masurel et *Petit-Leduc.*

LIVRES, CARTES ET PHOTOGRAPHIES REÇUS OU ACHETÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DEPUIS JUILLET 1899

I. — LIVRES.

1° DONS.

2246. La mission Marchand (Fachoda). — Don de M. Fernaux-Defrance.
2247. La mission Marchand (Congo-Nil). — Idem.
2248. Études sur la navigation intérieure en Allemagne (enquête de la Société la Loire navigable). Nantes, 1899. — Don de la Société.
2249. Notes de Folklore Mordvine et Métchériak, par le baron de Baye. Paris, Nilsson, 1899. — Don de l'auteur.
2252. L'État indépendant du Congo à l'Exposition de Bruxelles, par le lieutenant Masuy-Nonnon. Bruxelles, 1897. — Don de M. E. Rolants.
2253. Géographie moderne, par l'abbé de la Croix, publiée à Paris en 1769 en 2 volumes. — Don de M. E. Rolants.
2254. A travers les Indes, par Eugène Gallois. Paris, 1899. — Don de l'auteur.
2255. Applications de mathématiques, par G. Detrez, ingénieur. Lille, 1896. — Don de l'auteur.
2256. Vie physique de notre planète, par Klossovsky. Odessa, 1899. — Don de l'Observatoire magnétique et météorologique de l'Université impériale d'Odessa.
2257. Le café ; culture, manipulation, production, par H. Lecomte. Paris, 1899, Carre et Nanot. — Don des éditeurs.
2263. Les cinq pays de l'Indo-Chine française, par A. Lemire. Challamel, 1899. — Don de l'auteur.
2264. La guerre dans l'imagination et la réalité, par le colonel Arnould. Arras, Sueur, 1899. — Don de l'auteur.
2266. Excursion dans la Péninsule Ibérique, par Eugène Gallois. Paris, Société d'éditions scientifiqoes, 1899. — Don de l'auteur.
2267. Les Boers, par Jules Leclercq. Paris, 1898. — Don de M. Houbron.
2271. Les mines de diamant du Cap, par Édouard Foa. Paris, 1898. — Don de M. Houbron.
2273. Leçons de géographie physique, par A. de Lapparent. Masson, 1898. — Don anonyme.
2274. La Suisse pittoresque, par J. Gourdault. Hachette, 1894. — Don anonyme.
2275. Au pays du Bleu. Biskra et les oasis environnantes, par l'abbé Jean Hurabielle. Paris, Challamel, 1899. — Don de l'auteur.
2277. Actes du XIe Congrès international des Orientalistes. 3 vol. Paris, Imprimerie Nationale, 1899. — Don du Ministère de l'Instruction publique.
2279. Le toit du monde, par G. Capus. Hachette, 1890. — Don anonyme.

Bulletin de l'Union géographique du Nord de la France (années 1880 à 1884). — Don de M. Jaumard.

Bulletin de la Société de Géographie de Lille (années 1886 à 1891). — Don de M. Bal in.

Bulletin de la Société de Géographie de Lille (années 1882 à 1898). — Don de M. Edmond Faucheur.

2° ACHATS.

2258. Un mois en Italie, par F. Chon. Lille, Danel, 1876.
2259. La Péninsule Balkanique, par Léon Lamouche. Ollendorf, 1899.
2265. Voyage en France, par Ardouin-Dumazet, 20e série (Haute-Picardie, Champagne Rémoise, Ardennes).
2267. Rhodésie et Transvaal, impressions de voyage, par Albert Bordeaux. Plon, 1898.
2269. Autour des mines d'or du Transvaal, par Edgar Roels. 1898.
2270. Types et sites de France, par Félix Regamey. En Bretagne. Paris, 1898.
2276. Études géographiques et historiques sur la Flandre maritime, par Jules d'Anville. Dunkerque, 1897.

II. — CARTES.

DONS.

2251. Carte des lignes télégraphiques de la Sénégambie française dressée par l'inspecteur Bourrel. Échelle au 1/800.000. 1894. — Don de M. Paul Crepy.
2272. Atlas de Finlande, publié par la Société de Géographie de Finlande. Helsingfors, 1899. Avec un Bulletin spécial formant texte. — Don de la Société.
2278. Carte du Bas-Congo à l'échelle du 500.000e, dressée par H. Droogmans. Bruxelles, 1899. — Don de l'auteur.
2280. Nouvelle carte physique et minière du Transvaal et de l'État libre d'Orange, par F. Bianconi, 1899. — Don de M. Fernaux.
2281. The « Daily Mail » special map of the Boer Republics. London, 1899. (Carte anglaise du Transvaal et d'Orange). — Don de M. Paul Crepy.

III. — PHOTOGRAPHIES.

Vues du Catelet, du canal de St-Quentin et de l'abbaye de Vaucelles. — Don de M. Léon Lefebvre.

80 photographies du voyage d'Algérie et de Tunisie. — Don de M. Godin.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA

POLITIQUE DE L'ANGLETERRE A L'ÉGARD DE LA FRANCE

ET PLUS PARTICULIÈREMENT SUR SA POLITIQUE COLONIALE

Par M. E. GUILLOT,

Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Charlemagne,
Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris,
Ancien Secrétaire-Général et Membre d'Honneur de la Société de Géographie de Lille,
Officier de l'Instruction publique.

Dans une foule de conférences que nous avons eu jadis l'honneur de faire devant les membres de la Société de Géographie de Lille, principalement sur des sujets de politique coloniale, nous n'avons cessé de répéter quelle défiance rigoureuse et quelle réserve prudente devaient dans toutes les circonstances présider à la politique du Gouvernement français vis-à-vis de l'Angleterre. Les exemples puisés dans l'histoire le prouvent surabondamment et la question récente de Fachoda n'a fait que confirmer cette conviction, qui devrait être partagée par tout bon Français, que notre plus dangereux et notre plus implacable ennemi a toujours été, est encore et sera toujours l'Angleterre.

La haine de l'Allemagne, que les défaites de 1806 et plus tard les douloureux événements de 1870-71 ont si naturellement excitée et entretenue, a eu malheureusement pour résultat de faire négliger cette grande vérité, et tel patriote qui, fasciné par l'idée de revanche, ne songe qu'à la reprise de l'Alsace et de la Lorraine, oublie trop souvent les dangers que l'Angleterre nous a suscités depuis plus de deux siècles, les provocations qu'elle multiplie sans cesse dans toutes les questions où ses intérêts sont en lutte avec les nôtres et que nous ne pouvons relever sans nous exposer au plus terrible des conflits.

Frédéric II au XVIIIe siècle, Napoléon Ier à Iéna et à Auerstaedt ont engagé cette rivalité de la Prusse et de la France qui a eu de nos jours de si désastreux résultats pour nos intérêts, mais dont l'origine est en somme récente. L'hostilité de la France et de l'Angleterre a été au contraire perpétuelle ; elle a été séculaire ; elle est de tous les moments. C'est l'Angleterre qui, du jour où elle a commencé à exister comme nation, a cherché à ameuter tous les États de l'Europe contre la France ; c'est elle qui a fondé son empire colonial en enlevant à la France et à ses alliés leurs meilleures colonies. Aussi est-ce une utopie irréalisable, quoique malheureusement conçue par un trop grand nombre d'esprits chimériques, que de se figurer qu'il est possible de s'entendre avec elle : on ne saurait le faire qu'en s'humiliant devant elle, en abdiquant sa propre dignité et en sacrifiant ses intérêts les plus chers. L'hostilité de l'Allemagne est nette, connue, évidente ; la politique de l'Angleterre est d'autant plus dangereuse qu'elle est sournoise, hypocrite, habilement dissimulée et que sous des protestations de bienveillance et d'amitié, auxquelles il ne faut jamais se laisser prendre, se cachent une jalousie perfide et un égoïsme tenace. Toute l'histoire des rapports de la France et de l'Angleterre sur le continent et aux colonies, autrefois et aujourd'hui, présente ces caractères ; c'est ce que nous voudrions essayer de montrer.

I.

Cette histoire est, dans les temps modernes et contemporains, tellement surchargée d'événements qu'il est inutile de remonter bien haut. Chacun connaît d'ailleurs quelle hostilité a régné aux XIIe et XIIIe siècles entre la France et l'Angleterre, de Louis VI à Philippe-le-Bel, et les noms des brillantes victoires remportées par nos rois sur les Anglais ou leurs alliés : Bouvines, Taillebourg et Saintes, Mons-en-Puelle sont présents à toutes les mémoires.

La paix est à peine rétablie entre les deux nations que les rois d'Angleterre, au mépris de la loi salique trois fois appliquée par les États-Généraux, réclament le trône de France et méditent de faire de notre pays une province anglaise. La guerre de Cent Ans commence : on sait quels efforts prodigieux, après les désastres de Crécy et de Poitiers, durent faire Charles V et Duguesclin pour chasser les Anglais de France. Bientôt, par l'indigne trahison d'Isabeau de Bavière, les

Anglais entrèrent à Paris, occupèrent nos provinces et leurs projets d'absorption de la France faillirent réussir. Mais Charles VII et Jeanne d'Arc en empêchèrent l'exécution et les victoires de Formigny et de Castillon assurèrent l'indépendance définitive de notre territoire.

Les rois d'Angleterre ne renoncèrent point cependant à leur ambition d'occuper une portion de la France et surtout de posséder un port de débarquement qui leur permît de renouveler leurs invasions. Édouard III avait pris Calais; Henri VIII convoita Boulogne et se mêla activement à la rivalité de François I[er] et de Charles-Quint.

La lutte entre la France et l'Angleterre va prendre un autre caractère à partir de la fin du XVI[e] siècle. Élisabeth a imprimé un puissant essor à la marine anglaise, des navigateurs anglais ou étrangers au service de l'Angleterre ont entrepris d'aventureuses expéditions; la politique d'expansion au dehors commence, et plus tard la lutte sur le continent va se compliquer de la rivalité aux colonies.

Dès 1600 Élisabeth avait constitué la Compagnie des Indes qui fonda successivement des comptoirs à Bantam dans l'île de Java, dans l'Inde à Surate et à Madras; les persécutions religieuses des Stuarts amenèrent une émigration intense qui aboutit à la fondation de plusieurs colonies anglaises sur les côtes orientales de l'Amérique du Nord. L'acte de navigation de Cromwell en obligeant les vaisseaux anglais à aller chercher les produits des colonies et même les produits fabriqués par les nations de l'Europe porta un coup terrible à la Hollande, qui avait eu jusque là le monopole de ce commerce et qui essaya vainement de le conserver. L'Angleterre triompha de la Hollande; elle gagna à cette lutte de devenir une grande puissance marchande; mais afin d'affirmer et de conserver cette supériorité, il lui fallait anéantir les grands efforts tentés par Colbert pour développer la marine et le commerce de la France et pour constituer à notre pays un vaste empire colonial.

Henri IV avait donné l'exemple que Richelieu suivit autant que le lui permirent ses luttes contre les protestants, les seigneurs et contre la maison d'Autriche. Grâce à leurs efforts, Champlain commença à organiser le Canada Français et fonda Québec sa capitale; l'Acadie fut reprise aux Anglais; les établissements français aux Antilles furent développés et les premiers comptoirs fondés à Madagascar et en Guyane.

Colbert entreprit de former de ces établissements dispersés un véri-

table empire colonial, Terre-Neuve domina l'entrée du Saint-Laurent ; Cavelier de la Salle explora la vallée du Mississipi et prit possession de la Louisiane au nom de la France. Un très grand nombre d'îles furent acquises dans les Petites-Antilles ; de nouveaux colons furent envoyés à Cayenne et au Canada. En Afrique, Colbert fit occuper Gorée et affermit la domination française à Madagascar. En Asie, la Compagnie des Indes créa des comptoirs à Surate, à Chandernagor, et François Martin fonda Pondichéry.

Les colonies de l'Angleterre et de la France ainsi fondées se trouvaient fréquemment voisines ; une lutte devait donc éclater tôt ou tard entre les deux nations.

Elle se produisit d'abord en Europe où Louis XIV, privé de l'alliance des Stuarts, eut pour terrible adversaire Guillaume d'Orange. Sous son impulsion, les puissances européennes formèrent trois coalitions contre la France qui, d'abord victorieuse, fut ensuite vaincue et humiliée et dut au traité d'Utrecht (1713) consentir au partage de la succession d'Espagne, reconnaître Georges I[er] roi d'Angleterre, et surtout céder plusieurs de ses colonies. L'Angleterre lui prenait l'Acadie, le territoire de la baie d'Hudson et l'île de Terre-Neuve ; des clauses particulières laissaient à la France le droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve et lui permettaient de créer des établissements temporaires sur la côte occidentale de l'île ; c'est l'exercice de ces droits qui depuis de longues années entraîne des difficultés incessantes et que l'on n'est jamais parvenu à régler.

Ainsi commençait à se révéler la politique que depuis cette époque l'Angleterre a constamment suivie : susciter à la France des guerres sur le continent et profiter habilement de ces embarras pour ruiner sa marine et conquérir ses colonies.

Une courte période d'alliance, alliance payée du reste bien chèrement par Dubois, succède à cette longue rivalité ; mais pour plaire à l'Angleterre il faut promettre de combler le port de Dunkerque, chasser le prétendant Stuart et surtout laisser dépérir la marine française. Ce n'est d'ailleurs qu'une courte trêve. Avec la chute de Walpole (1742) commence une nouvelle époque d'hostilité violente qui durera presque sans interruption jusqu'en 1789 et se poursuivra avec acharnement sous la Révolution et l'Empire.

La grande et impardonnable faute de Louis XV et de la plupart de ses ministres a été de n'avoir pas su ni prévoir ni comprendre la poli-

tique de l'Angleterre, et de s'être laissé tromper par elle. De 1740 à 1774, l'incohérence la plus coupable préside aux alliances ; le roi, tout en paraissant approuver les négociations engagées par ses ministres, entrave leur succès car il a sa politique secrète. Quant à l'Angleterre, elle soutient et subventionne une puissance ennemie de la France sur le continent ; c'est d'abord l'Autriche dont elle empêche le démembrement, et plus tard la Prusse qu'elle aide à résister à la France, à l'Autriche et à la Russie coalisées.

Mais tandis que Louis XV, faisant comme à plaisir le jeu des Anglais, prodigue sans aucun profit ses ressources dans la guerre continentale, l'Angleterre poursuit sans grande difficulté l'anéantissement de la marine française et la conquête de nos colonies. Deux ministres, presque seuls au XVIIIe siècle, Machault d'Arnouville et Choiseul avaient compris les dangers que la politique anglaise susciterait à la France et avaient essayé de les conjurer. Leurs efforts furent vains et l'on ne peut que constater avec indignation les résultats funestes de l'apathie et de l'indifférence de Louis XV.

Pendant la guerre de Sept Ans, la marine française qui s'était d'abord illustrée à la prise de Minorque, sauvait dans plusieurs combats contre les flottes anglaises, l'honneur de notre pavillon, mais s'affaiblissait de plus en plus. Les Anglais bloquaient nos ports, et il n'en sortait pas un bâtiment qui ne tombât entre leurs mains ; des descentes opérées par eux sur les côtes de Normandie et de Bretagne, montraient que notre territoire pouvait être impunément violé depuis que notre flotte n'en protégeait plus les rivages.

Aux colonies la situation était devenue désespérée. Dans l'espoir d'éviter la guerre avec l'Angleterre, Louis XV n'avait d'abord relevé aucune des provocations multipliées par elle : les Anglais enlevaient impunément le pavillon français sur les côtes du Sénégal, assassinaient Jumonville à propos des discussions relatives aux territoires contestés dans la vallée de l'Ohio ; bien mieux : ils exigeaient et obtenaient le rappel de Dupleix, dont les grandes conceptions pour créer un empire colonial Français dans l'Inde gênaient leurs projets.

Cette abdication de la France en Asie devait être suivie d'une abdication non moins funeste en Amérique.

Les Antilles Françaises étaient conquises sans résistance. Au Canada, malgré l'héroïque résistance de Montcalm, les Anglais occupaient tout le pays après la terrible bataille de Québec. En Afrique, ils s'emparaient des établissements Français du Sénégal.

Le traité de Paris (1763) consacra la déchéance de la France au point de vue colonial : l'Angleterre restait maîtresse des territoires qu'elle avait conquis dans l'Inde, tandis que la France ne pouvait fortifier les cinq comptoirs qui lui étaient laissés ; en Afrique, elle gardait Saint-Louis du Sénégal ; la France perdait en Amérique le Canada et la plus grande partie des petites Antilles. Elle subissait de plus l'humiliation d'accepter à Dunkerque la présence permanente d'un commissaire anglais pour assurer la démolition des fortifications du port. De plus, comme l'Espagne, notre alliée depuis le Pacte de Famille, avait perdu la Floride occupée par les Anglais, Louis XV crut devoir quelque temps après la dédommager en lui cédant la Louisiane.

C'en était fait de l'empire colonial si laborieusement édifié par Henri IV, Richelieu et Colbert en Amérique : la France ne conservait plus que Saint-Pierre, Miquelon, quelques petites Antilles et la Guyane. L'Angleterre possédait l'Acadie, Terre-Neuve, le Canada et ses annexes avec la vallée de l'Ohio, treize colonies le long de la côte orientale jusqu'aux monts Alleghanys et un grand nombre d'Antilles ; non seulement elle avait conservé ses anciennes colonies, mais elle s'était royalement enrichie de nos dépouilles.

Il semble qu'après de telles acquisitions, l'Angleterre n'ayant plus rien à redouter de la marine française qu'elle avait réduite à rien, dût s'estimer satisfaite et pût songer à développer en paix le magnifique Empire colonial qu'elle avait su si habilement constituer.

Mais l'Angleterre est insatiable ; plus elle a acquis plus elle veut acquérir encore ; de tout temps elle s'est habituée à considérer comme Anglais tout territoire dont les Européens n'ont pas accompli une occupation effective, et bien souvent de nos jours, au moment d'une occupation de ce genre nous l'avons vue protester avec une ardeur et une violence qui auraient pu faire supposer qu'elle avait sur les territoires en question des droits séculaires plutôt que des prétentions illusoires.

La guerre d'Amérique avait renouvelé la vieille rivalité avec la France où, l'opinion publique avait forcé Louis XVI à agir pour assurer l'indépendance des treize colonies anglaises soulevées. Irritée de l'intervention de la France en faveur des Américains, des concessions auxquelles elle avait dû consentir au traité de Versailles (1783), et du relèvement de la marine française qui avait réussi dans plusieurs

combats à tenir la fortune indécise, l'Angleterre n'attendait que le moment favorable pour recommencer la lutte. La Révolution lui fournit l'occasion convoitée, et l'on vit dès 1793 l'Angleterre libérale, dotée depuis 1688 du régime constitutionnel qui s'était développé et fortifié au XVIII[e] siècle sous la dynastie de Hanovre, réunir dans une vaste coalition toutes les puissances de l'Empire pour rendre à Louis XVI son pouvoir absolu. Cette question de l'absolutisme était en réalité une des moindres préoccupations de Pitt ; mais les hommes d'État anglais estimaient que le moment était venu d'en finir avec la France, de continuer à détruire ses flottes, à confisquer ses colonies et à la réduire sur le continent au rôle de puissance de second ordre.

On sait avec quelle sauvage énergie se poursuivit pendant vingt-deux ans le duel formidable dans lequel l'Angleterre toujours vaincue, jamais découragée, finit par atteindre le but qu'elle se proposait, mais à quel prix ! Elle dut, en soutenant de ses subsides les États dont elle attisait habilement la haine contre la France, accroître sa dette d'une façon formidable, et payer même de ses soldats à plusieurs reprises.

L'ambition excessive de Napoléon, ses annexions démesurées et la désastreuse guerre d'Espagne la sauvèrent. Elle put en 1814 dicter ses conditions avec la Russie, la Prusse et l'Autriche, ce qui ne l'empêcha pas d'être quelques mois plus tard trop heureuse d'obtenir au Congrès de Vienne l'appui de la France pour résister aux convoitises extravagantes de la Prusse et la Russie.

L'histoire de l'Angleterre de 1793 à 1815 n'est en effet qu'une lutte perpétuelle avec la France, dont les interventions successives des autres nations européennes sont les épisodes. L'Angleterre forme en 1793 la première coalition ; désespérée par les glorieuses victoires des armées Françaises, abandonnée aux traités de Bâle par la Hollande, la Prusse, l'Espagne, à Campo-Formio (1797) par l'Autriche, elle frémit en voyant Bonaparte occuper l'Égypte et, redoublant ses intrigues, elle parvient à former avec la Turquie et la Russie une deuxième coalition (1799). Elle n'hésite pas cette fois à intervenir directement.

Des Anglais se joignent aux Hollandais et aux Russes que le général Brune écrase à Bergen et fait capituler à Alkmaer. Mais la surprise la plus terrible fut le débarquement des Français en Égypte ; aussi l'Angleterre chercha-t-elle à faire cesser à tout prix cette occupation. Nelson détruit la flotte française à Aboukir ; une flotte anglaise seconde la résistance des Turcs à Saint-Jean d'Acre ; un corps anglais finit par débarquer en Égypte et par en obtenir l'évacuation. Le but de

l'Angleterre est atteint et l'occupation de Malte, qu'elle possède encore, est la récompense de ces efforts répétés. Lorsque l'Autriche a signé la paix à Lunéville (1801), l'Angleterre, demeurée seule, menacée un moment par la ligue des neutres et par les préparatifs du camp de Boulogne et satisfaite d'avoir pu forcer les Français à évacuer l'Égypte, signe à son tour le traité d'Amiens (1802), qui n'est qu'une courte trêve. Pour la première fois depuis 1793 la paix générale règne en Europe.

Elle est d'ailleurs de courte durée : dès 1803 l'inexécution, aussi bien par la France que par l'Angleterre, des conditions du traité d'Amiens amène la reprise des hostilités. Napoléon prépare une descente en Angleterre que la lenteur de l'amiral Villeneuve fait échouer ; du moins si à Trafalgar la flotte française est durement éprouvée, les Anglais perdent dans cette même bataille leur grand amiral Nelson.

Mais déjà l'Angleterre a poussé l'Autriche qui est vaincue à Ulm et à Austerlitz (1805), et la Prusse qui, écrasée à Iéna et Auerstaedt (1806), subit un terrible démembrement, cause des projets de vengeance exécutés en 1815 et en 1871.

Durant toutes ces campagnes, Napoléon se préoccupe toujours de vaincre et d'atteindre l'Angleterre, et c'est à Berlin qu'il rend le décret de blocus continental par lequel il veut isoler l'Angleterre dans son île et tuer son commerce en lui fermant le continent. On sait quelles difficultés inouïes engendra dans son application cette grandiose utopie. Pour forcer les États à respecter le blocus il fut obligé de leur faire la guerre et d'occuper souvent une portion plus ou moins étendue de leur territoire. L'Angleterre cependant fut atteinte dans son industrie et son commerce ; mais la guerre d'Espagne, cette faute impardonnable de Napoléon la sauva. Elle reprit la lutte avec toute la vigueur que pouvait lui inspirer l'espoir du succès.

En même temps que sa flotte occupe Flessingue et tente de s'emparer d'Anvers (1809), ses armées débarquent en Portugal, chassent les Français d'Espagne et, franchissant les Pyrénées et la Bidassoa, arrivent jusqu'à Bordeaux et Toulouse pendant que d'autres Anglais marchent avec la grande armée coalisée du Nord, qui envahit la France par la vallée de l'Oise (1814). A Paris s'accomplit la dernière phase de cette lutte inexpiable : les Anglais occupent avec les Prussiens, les Russes et les Autrichiens la capitale de la France, rétablissent Louis XVIII sur le trône et envoient Napoléon à l'île d'Elbe. En vain

Napoléon cherche à ressaisir le pouvoir pendant les Cent Jours ; dans la campagne de Belgique il combat les Prussiens et les Anglais qui l'écrasent à Waterloo (1815),

Déjà les souverains coalisés réunis au Congrès de Vienne avaient réglé la situation nouvelle de la France et de l'Europe. Tandis que la Prusse et l'Autriche sont reconstituées, que la Russie garde toutes ses conquêtes. l'Angleterre, malgré l'énormité de sa dette, devient après vingt-deux ans de lutte la première puissance maritime et coloniale. Elle garde Malte, affermit sa domination dans l'Inde, conserve le Cap et enlève à la France l'île de France et plusieurs Antilles. Le but poursuivi depuis 1793 est atteint et l'Angleterre n'aura plus désormais qu'une préoccupation, celle de conserver sa suprématie maritime et de développer son empire colonial en jalonnant de ses possessions la route des Indes.

Ainsi, jusqu'en 1815, la France et l'Angleterre ont été engagées dans une rivalité incessante, que suffit à expliquer la plupart du temps la diversité et même l'opposition de leurs intérêts. En Europe, l'Angleterre, après avoir jadis cherché à plusieurs reprises à faire de la France une province anglaise, s'est bornée à poursuivre son affaiblissement ; hors d'Europe, elle a réussi à constituer un empire colonial déjà vaste et qu'elle s'est encore efforcée d'accroître de nos jours au moment des partages de l'Asie et de l'Afrique par les États européens. C'est surtout dans cette période contemporaine que l'antagonisme entre les deux nations n'a cessé de s'affirmer et de grandir : partout où la France a cherché à se fixer elle a rencontré l'opposition britannique, dont la violence abusive a imprimé une tension souvent bien dangereuse aux rapports entre les deux puissances. La France, il faut bien le reconnaître, s'est trop souvent dérobée ou laissée jouer, et, dans les traités déjà si nombreux fixant les bornes des deux influences rivales en Afrique ou en Asie, les Anglais n'ont guère fait d'autres concessions à la France que celles qui coûtaient peu à leur orgueil ou à leurs intérêts. C'est ce qu'à notre avis l'on n'a pas toujours assez clairement compris en France.

E. Guillot.

(*A suivre*).

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE MACON

14 au 22 Juin 1899.

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Officier de l'Instruction publique,
Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille,
Membre et lauréat de la Société française d'Archéologie, etc.

En me rendant au 66e Congrès de la Société d'Archéologie, à Mâcon, je faisais « d'une pierre deux.... et même plusieurs coups ». Je remplissais d'abord le très honorable mandat que m'avaient confié trois de nos Sociétés lilloises (1), en me choisissant pour leur représentant à ce Congrès. Et puis j'avais le désir de présenter l'expression de ma vive gratitude à la Société d'Archéologie qui, l'année dernière, au Congrès de Bourges, m'avait décerné une médaille de vermeil.

Je quittai Lille l'avant-veille du Congrès et je pus ainsi visiter les deux salons de Paris et même assister au Grand-Prix. A Mâcon, une chambre m'attendait à l'Hôtel de France et des Étrangers, tenu par M. Dupanloup, petit-neveu du célèbre évêque d'Orléans.

Comme hôtels et comme distractions, Mâcon est loin d'offrir les mêmes ressources que Bourges, cependant nous n'avons pas eu à nous plaindre de notre réception qui fut vraiment cordiale.

Mâcon avait été choisi comme siège du Congrès, tant à cause de ses ressources et des différentes lignes de chemin de fer qui facilitent les excursions, que du concours précieux promis par l'Académie de Mâcon, une des Sociétés provinciales les plus sérieuses, et nous pourrions ajouter des mieux logées, car elle vient d'acquérir l'hôtel de Senecé, une des belles demeures aristocratiques de la ville.

Les membres du Congrès furent reçus de la manière la plus gracieuse par le Bureau, composé de MM. Arcelin, Pellorce, Duréault, Fr. Lacroix, Reyssié, Lex, archiviste de Saône-et-Loire, ami de M. Finot, le sympathique archiviste du Nord, etc., etc.

L'administration municipale avait bien voulu mettre à la disposition des Congressistes, pour les séances et le banquet, les grands salons de l'Hôtel de Ville, très bel édifice du XVIIIe siècle qui fut la propriété de la famille de la Beaume de Montreval.

(1) Société de Géographie ; Société des Sciences et la Commission Historique du département du Nord.

Après avoir fraternisé avec les Congressistes, logés dans les divers hôtels de la ville, nous allons retirer nos cartes et instructions au siège du Congrès, hôtel Senecé, et nous nous munissons du *Guide archéologique*, rédigé par M. Lex. Est-il besoin de dire que je me permettrai de profiter largement de ce guide si expert pour écrire les pages qui suivent. L'ordre chronologique s'impose, mais auparavant je voudrais donner un court aperçu sur le département de Saône-et-Loire et la ville de Mâcon.

Le département de Saône-et-Loire, doit son nom à deux grands cours d'eau qui arrosent son territoire, et vont se déverser, en deux directions opposées, dans deux mers différentes : le premier, la Saône, court vers le Sud pour gagner le Rhône et, par le Rhône, la mer Méditerranée ; l'autre, la Loire, s'en va, vers le Nord-Ouest, se perdre dans l'Océan Atlantique.

Ce département a été formé, en 1790, de cinq territoires qui appartenaient à la province de *Bourgogne* et s'appelaient l'*Autonois ;* le *Brionnais ;* le *Charolais ;* le *Mâconnais.*

L'Autonois occupait, autour d'Autun, le Nord-Ouest du département ; le Brionnais, le Sud-Ouest, autour de Châlon, le Nord-Est ; le Charolais, autour de Charoles et le Mâconnais, autour de Mâcon, comprenaient le Sud-Est et une partie du Centre (1).

Macon, malgré son antiquité qu'attestent en plusieurs endroits les restes romains et ses remparts, n'offre plus aujourd'hui qu'un petit nombre de monuments au visiteur.

L'aspect de Mâcon, bâti sur le flanc d'une colline qui s'étend de la voie ferrée à la Saône, est des plus pittoresques, et le soir, le long de la rivière autrefois si animée par le mouvement de la navigation, on voit la population se répandre sous d'élégantes tonnelles, placées en face des cafés, depuis le square où s'élève la statue de Lamartine, jusqu'au pont qui conduit à Saint-Laurent d'Ain.

Mercredi 14 Juin. — *2 heures. Séance d'ouverture dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Mâcon. — 4 heures. Visite des monuments de Mâcon. — 8 heures 1/2. Séance à l'Hôtel de Ville.*

A 2 heures, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, s'ouvre le 66e Congrès de la Société française d'Archéologie.

L'assistance est nombreuse et particulièrement brillante. Un grand nombre de personnalités du monde savant, et aussi beaucoup de dames, assistent à la séance.

Le bureau est présidé par M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, ayant à ses côtés MM. Buchalet, maire de Mâcon ; de Villefosse, délégué du Ministère de l'Instruction publique ; le comte de Ghellinch, de l'Académie royale de Belgique ; Vingtrier, bibliothécaire de la ville de Lyon, octogénaire ; Arcelin, président de l'Académie de Mâcon, etc., etc.

M. le comte de Marsy ouvre la séance par des remerciements à l'Académie et à la Municipalité de Mâcon. M. Buchalet, maire de Mâcon, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès, au délégué du Ministère des Beaux-Arts, à l'Académie

(1) Adolphe Joanne. Géographie de Saône-et-Loire, in-12. Paris, Hachette, 1899, page 3.

de Mâcon et espère que tous emporteront un bon souvenir de sa vieille et hospitalière cité. M. Arcelin, Président de l'Académie de Mâcon, fait l'historique des travaux de cette Académie. M. de Villefosse affirme l'intérêt que porte le Ministre de l'Instruction publique aux Sociétés savantes et loue l'œuvre de M. Bulliot, d'Autun.

Puis M. Duréault, Secrétaire perpétuel, convie les personnes présentes à prendre un vin d'honneur dans les salons de l'Académie.

L'assemblée se rend à l'hôtel Senecé où les vins blancs généreux de Pouilly coulent dorés et capiteux à côté des produits de la Champagne.

Dans une délicate improvisation, M. Duréault offre le vin de bienvenue qui peut-être, dit-il, conserve en soi le goût de cette pierre de feu, de ce silex qui fut sa nourriture.

L'hôtel Senecé, ancien hôtel de Marnay, siège de l'Académie, est un édifice du commencement du XVIIIe siècle, acheté grâce à un don d'argent fait à cette Société par un de ses membres.

L'immeuble a conservé une partie de son mobilier décoratif consistant en magnifiques garnitures de cheminée Louis XV et fauteuils de la même époque. Pour son usage, l'Académie a complété ce mobilier par l'adjonction de chaises bien modestes, il est vrai, mais qui proviennent du château de Saint-Point, domaine de M. de Lamartine.

Sous la direction de M. Lex et de quelques autres membres de l'Académie, les Congressistes commencent gaîment la visite des monuments de la ville, par le plus ancien et le plus important.

Le vieux Saint-Vincent. — On a commencé à démolir l'ancienne église-cathédrale de Saint-Vincent en 1799, et il n'en est resté que le porche, les deux tours avec la travée qui les réunit, et l'amorce des murs de la nef. La porte d'entrée et l'arcade qui donnait accès dans la nef ont été murées en 1855, en même temps qu'on restaurait le portail et qu'on réédifiait l'arcature romane sous laquelle il faut passer pour pénétrer actuellement dans l'église.

La nef et l'abside, qui ont disparu, dataient des XIIIe et XIVe siècles.

Les tours, carrées à la base, puis octogonales (XIe, XIIe et XIIIe-XIVe siècles), ont perdu, l'une son dôme, l'autre la pointe de sa flèche. Au milieu du XIIe siècle, on a appliqué devant elles un porche ouvert dont la porte, évidemment romane, a été refaite au XVe siècle.

La baie qui fait communiquer le porche avec la travée comprise entre les deux tours, est surmontée d'un tympan sculpté, où l'on voit encore, malgré les mutilations : dans une première zone, le paradis à droite et l'enfer à gauche ; dans une deuxième zone, la Résurrection ; dans une troisième zone, les prophètes grands et petits ; dans une quatrième zone, le Christ de gloire, entouré de la Vierge, des apôtres et d'anges ; dans une cinquième et dernière zone, des séraphins et des chérubins.

Les chapiteaux, sur lesquels repose le tympan, sont décorés de sujets pour lesquels on a proposé l'explication suivante : à droite, le démon, du côté du porche, c'est-à-dire hors de l'église, essaie d'y pénétrer, et l'ange, armé du bouclier et de l'épée, du côté de l'entrée, lui barre le passage ; à gauche, la scène de la Tentation sur la montagne, en tous cas Satan d'une part et Jésus de l'autre.

Dans la travée qui règne entre les tours, il y a des peintures murales qui remontent à l'époque même de la construction des bases de ces tours, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, et qui représentent deux scènes de la Résurrection : d'une part ceux qui ressuscitent à la béatitude et qui



LE VIEUX SAINT-VINCENT A MACON.

entrent dans le jardin de délices ; d'autre part, ceux qui ressuscitent à la damnation et qui sont précipités dans les flammes de l'enfer.

Les autres églises sont :

Nouveau Saint-Vincent. — Église style grec, construite de 1810 à 1816, sur l'ordre de Napoléon Ier pour remplacer la cathédrale démolie. C'est un édifice très bien tenu.

Saint-Pierre. — Belle construction de style roman, édifiée de 1859 à 1864, en souvenir de la plus ancienne église qui fut consacrée au culte chrétien à Mâcon, sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Paul, après le passage de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, et de ses deux disciples, Andoche et Thyrse, vers l'an 172.

Nous empruntons aux *Notes archéologiques* de M. le chanoine Jouve, membre de l'Institut des provinces, la description suivante : « Elle appartient au style roman de la troisième et dernière période. C'est une vaste basilique à trois nefs, avec transept et galeries qui doit avoir près de 300 pieds de longueur. Le portail remarquable par son ampleur et son caractère hiératique bien prononcé, rappelle celui de Notre-Dame la Grande de Poitiers..... Ce monument hors ligne, au moins en France, parmi les analogues de construction récente, fait le plus grand honneur à la cité qui en a pris la glorieuse initiative, et à l'architecte, M. Berthier, qui en a tracé le plan correct et harmonieux » (1).

Dans cette église se trouve le tombeau des *Bauderon de Senecé* (1649), qui était autrefois dans l'église des Célestins.

Saint-Clément. — Paroisse rurale (XVe et XVIe siècles).

Les autres monuments de Mâcon sont :

Hotel de Ville. — Ancien hôtel de Montreval, importante construction du XVIIIe siècle, contenant de beaux salons Louis XV et Louis XVI, parfaitement entretenus.

La Préfecture. — Ancien évêché, bâtiments de diverses époques avec jardin accidenté.

Hospice civil. — Édifice important construit en 1770, possédant une chapelle en forme de dôme au centre des salles des malades, afin qu'ils puissent assister à la messe sans quitter leurs lits. Depuis la laïcisation de l'hôpital, on a fait une petite chapelle dans une salle. L'autel du dôme est resté sans emploi. La pharmacie est très curieuse, les boiseries style Louis XVI sont bien sculptées. Les pots et plats servant à contenir les remèdes, sont d'intéressants spécimens de faïences : de Rouen, de Nevers, de Marseille et surtout de Roanne.

Hospice de la Charité. — Bâti sur les plans de l'architecte Soufflot, possède une chapelle ovale, trois étages très intéressants à cause de ses voûtes de formes variées.

Statue de Lamartine. — Sur le quai des bords de la Saône, au milieu d'une promenade bien ombragée, se trouve une belle statue en bronze du poète de Lamartine, œuvre de Falquière, inaugurée en 1890. Le port jeté sur la rivière

(1) Notice historique sur la paroisse et l'église de Saint-Pierre de Mâcon, par M. l'abbé B. Rameau. Mâcon, 1892, 48 p. in-18, fig.

mène au département de l'Ain. D'après la légende, le pont actuel aurait remplacé un pont romain (1).

La Maison de Bois. — Cette maison, qui date de la fin du XV[e] siècle ou du commencement du XVI[e], n'a pas d'histoire. Il faut se contenter d'admirer le premier étage décoré de colonnettes, dont les fûts, reliés par des bandeaux sur lesquels courent de vigoureux enroulements de branches et de feuillages, sont en outre décorés avec une merveilleuse richesse d'imagination et une habileté de main accomplie. Les chapiteaux de ces colonnettes supportent une chaine de personnages, d'animaux et de monstres plus ou moins spirituels et plus ou moins indécents. A l'intérieur, les maîtresses poutres du plafond du premier étage portent des corbeaux à personnages (2).

Nous avons remarqué aussi un débris de maison romane (1, rue du Pavillon), deux façades gothiques (11, rue Rochette, et 26, rue des Ursulines), plusieurs maisons du XV[e] siècle, fenêtre Renaissance appliquée sur un mur (rue St-Nizier), porte de la fin du XVI[e] ou commencement du XVII[e] siècle (rue Senecé), un évêque, statue gothique, dans une niche (6, rue Dombez), les ruines des murs de la ville (rue de l'Arbalète), les ruines d'une tour et murs de la ville (cour de l'Évêque Morcour).

A 8 heures 1/2 du soir, réunion dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, M. le comte de Marsy, indique les questions qui doivent être traitées pendant les diverses séances du Congrès, il est décidé que samedi à Solutré, M. Arcelin donnera quelques détails sur la question préhistorique de cette localité qu'il connaît si bien et que M. Ferdinand Rey présentera vendredi une étude sur l'âge de bronze dans le département de Saône-et-Loire et des départements limitrophes.

Jeudi 15 Juin. — *7 heures 25 du matin. Départ en chemin de fer pour Cluny, arrivée à 8 heures 40. Visite de la ville. — Midi. Déjeuner. — 2 h. 31. Départ en chemin de fer pour Paray-le-Monial. Visite de la basilique, etc., etc. — 6 heures 13. Départ pour Mâcon, arrivée à 9 heures 21.*

La journée est bien chargée, elle comprend la visite des deux villes les plus intéressantes de la contrée, Cluny et Paray-le-Monial.

A leur arrivée à Cluny, les Congressistes ayant à leur tête MM. Lex et Ricard, directeur de l'école établie dans l'ancienne abbaye, visitent l'Hôpital.

Cet Hôpital renferme dans sa chapelle divers fragments d'un mausolée que le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny (3) avait projeté d'élever en l'église abbatiale à la mémoire de Frédérice-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et d'Éléonore de Bergh, ses père et mère. Ces fragments sont : la statue du duc et celle de la duchesse dans une attitude qui rappelle la conversion au catholicisme obtenue du mari par sa femme, un ange et un bas-relief représentant le combat de La Marfée, en marbre blanc ; le sarcophage (autel), en marbres blancs veinés de gris et de jaune. Les statues et le bas-relief, qui sont des œuvres d'art tout à fait

(1) J.-M. Guerrier. Notes historiques sur le vieux Mâcon. Mâcon, 1896, 83 p. in-8°, fig.

(2) L. Lex. La Maison de bois, Paris, 1893, 8 pages in-8°, fig.

(3) Reyssié (Félix). Le cardinal de Bouillon (1643-1715). Paris, Hachette, 1899, 248 p. in-8° (Extrait des Annales de l'Académie de Mâcon). *Ouvrage couronné par l'Académie française.*

remarquables, ont été attribués à Puget, à Coustou et à Coysevox, mais on sait depuis peu qu'un artiste français, fixé à Rome, Pierre II Legros en a reçu la commande en 1698, l'achèvement de ce mausolée a été interdit par arrêt du Parlement en 1711. — Dans la même chapelle, on conserve le bâton d'une crosse dite « de saint Hugues », abbé de Cluny (1049-1109), et un tableau de l'École flamande (sainte Véronique).

Abbaye de Cluny. — Fondée au commencement du Xe siècle, cette abbaye occupe en quelque sorte la ville tout entière et bien qu'en partie dévastée, elle offre encore aujourd'hui un intérêt tout particulier.

Des bâtiments de l'ancienne *Abbaye* on a conservé : la porte d'entrée, composée de deux baies en plein cintre (XIe siècle) ; le palais abbatial, ou plutôt les deux palais abbatiaux, édifiés, l'un (Musée) par Jean de Bourbon (1456-1485), l'autre (Hôtel de Ville) par Jacques d'Amboise (1485-1510), l'architecture de ce palais rappelle celles de l'hôtel de Cluny à Paris et du château de Meillant près Bourges, bâtis par le même ; la construction entièrement remaniée (Halle et Théâtre) dite « des écuries de saint Hugues » (XIIe siècle) ; la belle « façade du pape Gelatta », qui est gothique (XIIIe et XIVe siècles), complètement restaurée en 1873 par les soins de M. Viollet-le-Duc ; le cellier et le farinier (XIIIe siècle) ; deux tours carrées, celle « du Moulin » et celle des « Fromages » ; et deux tours rondes, celle dite « de l'Observatoire » et celle dite de « Fabri » élevée par l'abbé de ce nom (1347-1351). Mais de l'église immense (172 mètres de longueur totale, donc le plus grand édifice religieux de la chrétienté avant la construction de Saint-Pierre de Rome, qui compte 183 mètres), magnifique (cinq nefs, deux transepts, cinq clochers), il ne reste que le bras méridional du grand transept (33 mètres de hauteur sous voûte) ; le clocher de l'Eau bénite, celui de l'Horloge, la chapelle St-Étienne (XIe et XIIe siècles) et la chapelle de Bourbon, bâtie par l'abbé de ce nom (1456-1465), qui, de la petite salle voisine, assistait aux offices célébrés pour lui spécialement. Les supports des niches de cette chapelle rappellent les personnages du Puits de Moïse, à Dijon. Les voûtes aux armes de France sont bien conservées.

Les bâtiments de l'Abbaye reconstruits en majeure partie en 1750, sont remarquables par leur immense étendue et par leur architecture simple et noble. Devenus propriétés de l'État, ils renferment aujourd'hui l'*École pratique d'ouvriers et de contremaîtres*.

Dans une des galeries de ce vaste édifice se trouve le plan en relief de l'Abbaye. Une autre partie de l'Abbaye est occupée par le dépôt d'étalons.

L'Église Notre-Dame est un édifice à trois nefs reconstruit dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Le porche qui précédait la façade a été démoli en 1786.

Vis-à-vis de cette église se trouve une pyramide-fontaine du XVIIIe siècle.

L'Église Saint-Marcel n'est remarquable que par son clocher et son abside (1159), et par son grand bénitier, qui est un ancien baptistère (XIIIe siècle) venant de l'Abbaye.

L'Église Saint-Mayeul a été démolie en 1798. De la nef du XIe siècle et d'une des chapelles du XVe, il est resté des débris que les Bénédictins de l'ordre de Cluny viennent de réparer et d'entourer d'un cloître.

Les Maisons romanes (XIIe et XIIIe siècles) de la place Notre-Dame, de la rue de la République, de la rue d'Avril, de la rue Neuve, de la rue du Merle et de la rue Dauphine, sont une des curiosités archéologiques de Cluny les plus connues.

Les Portes de l'enceinte qui sont encore debout, sont celles de St-Mayeul et de Ste-Odile.

Sur une maison rue St-Marcel se trouve l'inscription : « 4 avril 1758. Proudhon, peintre, est né ».

La Bibliothèque compte 5.000 volumes ; elle a perdu presque tout son intérêt depuis qu'elle a cédé ses précieux manuscrits à la Bibliothèque nationale (1881).

Le Musée Ochier, dans le palais de Jean de Bourbon, mérite d'être visité. Au rez-de-chaussée, on conserve : des débris de l'église abbatiale ; la tombe de l'abbé Aimard (X[e] siècle) ; celle de saint Hugues, richement décorée (XII[e] siècle) ; onze grands chapiteaux à feuillages, à fleurs et à personnages, d'une valeur considérable (XI[e] et XII[e] siècles) ; des fragments du mausolée du duc de Bouillon (tour, chapiteaux, etc.) ; des restes de maisons romanes, aujourd'hui démolies, etc. — Au premier étage, il y a une belle cheminée ancienne, divers objets de l'époque Gallo-Romaine et du Moyen-Age, un embryon de médaillier, quelques tableaux et dessins de Prudhon, qui est né à Cluny, les gravures de son œuvre, etc. (1).

Après un déjeuner bien gagné, servi avec soin à l'Hôtel de Bourgogne et auquel veulent bien prendre part M. Ricard, directeur de l'école des ouvriers et M. de Quinemont, directeur des haras, les Congressistes regagnent la gare et montent dans les wagons, hélas surchauffés, qui vont les conduire en près de deux heures à Paray-le-Monial, en traversant de petites vallées couvertes de vignes et de prairies où les beaux bœufs blancs du Charolais paissent nonchalamment.

Après de nombreux arrêts, nous arrivons à l'un des grands sanctuaires de France. Mais il faut bien l'avouer, ce n'est pas la petite chapelle de la Visitation où se conserve le souvenir de Marie Alacoque qui est le but principal de notre course, malgré les pieux souvenirs qui s'y rattachent et qui attirent une foule telle qu'il est souvent presque impossible d'y pénétrer ; nous venons chercher à Paray-le-Monial, comme à Tournus, l'église qui fait défaut à Cluny. Elle n'a pas les mêmes proportions grandioses, mais son style est analogue, et du reste Paray fut longtemps un prieuré de Cluny.

Il m'a été donné de faire deux fois, avant cette visite, le pèlerinage de Paray-le-Monial.

Les Congressistes arrivent à 4 h. 45 et devaient repartir à 6 h. 13. Le temps était bien court pour visiter les monuments et musées de cette curieuse cité.

Paray-le-Monial est une ville bien coquette, peuplée de 4.088 habitants (2).

La ville était en fête et encombrée de pèlerins, on venait d'y faire une procession en l'honneur du Sacré-Cœur. Des centaines de jeunes filles vêtues de blanc, venues de tous les environs et même de Mâcon, circulaient dans les rues. Nous eûmes l'honneur de saluer le cardinal Perraud, évêque d'Autun, qui avait présidé la cérémonie.

La Basilique du Sacré-Cœur est l'ancienne église du prieuré de l'ordre de Cluny, placée autrefois sous le vocable de Notre-Dame. Ses différentes parties

(1) A. Penjon. Cluny, la ville et l'abbaye, avec 28 dessins à la plume de P. Legrand. Cluny, 1884, 179 pages in-8, plan, fig.

— Cluny. Notice sur la ville et l'abbaye, avec 15 dessins à la plume par P. Legrand. Cluny, 1881 20 p. in-8°, fig.

— Cluny, ville, abbaye et environs. 24 vues avec explication. Cluny, oblong.

(2) Adolphe Joanne. Géographie de Saône-et-Loire. Paris, Hachette, 1899, in-12, page 61.

datent du commencement du XI[e] siècle (narthex, façade et clocher du Sud), de la fin du XI[e] siècle (clocher du Nord) et du milieu du XII[e] (nef, bas côtés, transept, chœur et abside) ; l'élégante chapelle des Damas de Digoine, dans le bras méridional du transept, a été construite vers 1470. Cet édifice, un des plus curieux de la région, a été l'objet de très importantes réparations, de 1857 à 1862, sous la direction de M. Viollet-le-Duc ; le clocher central, notamment, qui s'élève au-dessus de la croisée du transept, a été entièrement reconstruit en 1860. Dans le bras septentrional du transept, on voit un bénitier aux armes de Jacques d'Amboise, abbé de Cluny (1485-1510), qui est l'ancienne vasque du jet d'eau du cloître ; dans l'une des chapelles de l'abside, il y a un autel en pierre de l'époque romane (XII[e] siècle) (1).

Les bâtiments du Prieuré, servant actuellement de maison des Chapelains, presbytère et école, remontent partie au XV[e] et partie au XVIII[e] siècle.

La Chapelle publique de la Visitation. — Cette chapelle est moderne ; comme beaucoup d'autres édifices affectés à des pèlerinages, elle est ornée avec profusion d'*ex-voto*, de tous genres et de toutes provenances. Ce qui est surtout remarquable c'est l'effigie renfermant les reliques de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, statue en cire représentant la bienheureuse, couchée en costume de religieuse, couronnée, portant une branche de lis en la main gauche et un cœur enflammé en la main droite. Ce sanctuaire, admirablement tenu par les dames de la Visitation, invite véritablement à la prière et au recueillement. Au moment de notre visite, M. Gillot, premier chapelain de la basilique, faisait le panégyrique de la Bienheureuse devant un nombreux auditoire (2).

Le couvent de la Visitation se trouve près de la chapelle. De l'Église St-Nicolas servant à la justice de paix, il ne reste guère autre chose qu'un clocher carré, surmonté d'un dôme (milieu du XVI[e] siècle).

L'Hotel de Ville est installé dans une maison bâtie, de 1525 à 1528, par un riche fabricant de serge, Pierre Jayet ; sa façade est décorée de fins médaillons et d'élégantes sculptures.

Cet édifice renferme un Musée local de création récente.

Paray-le-Monial possède un Hôpital important, monument moderne d'une belle et sévère architecture. — Plusieurs maisons particulières possèdent des tourelles.

Musée eucharistique, connu sous la désignation grecque de « Hiéron », renferme une collection unique au monde d'objets liturgiques anciens et intéressants se rapportant à l'Eucharistie. Fondé par le R. P. Victor Proven, de la Compagnie de Jésus, ce musée a été considérablement augmenté par M. le baron de Sara-

---

(1) F. Cuchelat. Monographie de la basilique du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. Paray-le-Monial, 1879, 56 p. in-8°.

(2) Cucherat, *chanoine honoraire, aumônier de l'hôpital*. Premières origines de Paray-le-Monial. Paray-le-Monial, 1877, 29 p. in-8°

— Visitation de Paray-le-Monial. Description et histoire de la chapelle publique. Paray-le-Monial, 1882, 15 p. in-8°.

— Le guide historique et archéologique du Pèlerin à Paray-le-Monial. Paray-le-Monial, 1885, 138 pages petit in-18.

Le Père Henri de Rochemure. Le vénérable Père Claude de la Colombière de la Compagnie de Jésus, apôtre du Sacré-Cœur. Paris, 1889, 72 pages in-18.

chaga, qui veut bien nous faire les honneurs de ce bel édifice, presque monument, bâti exprès pour cet usage (1).

L'heure du départ est arrivée, les Congressistes reprennent le chemin de fer pour Mâcon.

Vendredi 16 Juin. — *8 heures 1/2 du matin. Séance à l'Hôtel de Ville. — A 2 heures. Visite du Musée archéologique et de peinture, des Archives et de la Bibliothèque. — A 8 heures 1/2 du soir. Séance à l'Hôtel de Ville.*

A 8 heures 1/2, à la Séance donnée à l'Hôtel de Ville, M. Loiseau, conservateur du Musée de Bourg (Ain), a fait une très intéressante communication sur un triptyque que possède le Musée et qui sera présenté aux Congressistes, lors de la visite de lundi 19 courant à Bourg ; M. Naël, chef du bureau des monuments historiques à Courseaux-sous-Vevey (Suisse), donne lecture d'une étude sur les richesses archéologiques de la Suisse que les membres du Congrès, dit-il, en terminant, voudront bien visiter un jour ou l'autre. Plusieurs autres travaux instructifs occupent le reste de la séance.

L'après-midi fut consacrée à la visite des Musées, des Archives départementales et de la Bibliothèque de Mâcon.

Le Musée archéologique possède une collection préhistorique comprenant, avec les doubles en réserve, plus de 10.000 pièces, formée des collections Arcelin (934 pièces) et Coussy (222 pièces), et du produit de fouilles faites à Solutré de 1874 à 1891. — Collection d'antiquités : armes et vases en bronze, four à potier gallo-romain, etc. — Collection lapidaire : inscriptions romaines provenant de Mâcon et des environs, mosaïques, stèles, autels, sarcophages, suite de sculptures de l'époque franque, tombes juives, gisant en marbre blanc (XIVe siècle), débris du vieux Saint-Vincent, etc. — 3.000 monnaies, jetons et médailles. — Galerie locale : vues de villes et de monuments, portraits de célébrités de la région, etc. — Collection Ronot : 300 pièces de faïence et de porcelaine.

Les Congressistes charmés ont exprimé hautement leur satisfaction et loué la ville de Mâcon au sujet de ses richesses archéologiques et artistiques.

Les Archives départementales contiennent 18 documents originaux antérieurs à l'an 1000 (819-939), et des suites importantes de chartes des XIe, XIIe et XIIIe siècles, de cartulaires et de manuscrits, de sceaux intéressants, parmi lesquels un des plus beaux qu'on ait de Charles-le-Chauve (847), un autre de Boson, roi de Provence (879), etc.

La Bibliothèque municipale contient 20.000 volumes, dont 100 manuscrits, parmi lesquels une magnifique *Cité de Dieu* à miniatures (commencement du XVe siècle) et une *Légende dorée* à grisailles (milieu du XVe siècle).

---

(1) Les Collections d'Histoire et d'Art du Musée eucharistique du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial. Guide du visiteur et Catalogue des tableaux. Lyon, 1884, 18 pages in-8°. (*Il y a de nouvelles éditions de ce Catalogue*).

Publications : Le Règne social de Jésus-Christ hostie, Bulletin de la fédération du Sacré-Cœur pour la reconstitution chrétienne de la Société. *Périodique*, grand in-8°.

— Le Règne de Jésus-Christ. Revue illustrée du Musée de la Bibliothèque eucharistique de Paray-le-Monial. Grand in-4° avec gravures et chromo. *Périodique.*

J'eus le plaisir de rencontrer dans ce dépôt un manuscrit se rapportant à Lille, intitulé : *Voyage de Lille à Rome par l'Allemagne* (1).

A 4 heures, après la visite des Musées, etc., M. Buchalet, maire, a offert aux membres du Congrès, réunis au nombre de 130, dans le splendide salon des Mariages, un vin d'honneur, au nom de la Municipalité et du Conseil de la ville de Mâcon. Des toasts parfaits et fort appréciés ont été prononcés de part et d'autre.

A 8 heures 1/2 du soir. Nouvelle séance à l'Hôtel de Ville. Au début de la séance, M. le comte de Marsy adresse des remerciements à M. Arnaud, propriétaire du château des Moines et à Mme la comtesse de Milly, propriétaire du château de Berzé, pour l'autorisation qu'ils ont bien voulu donner de visiter leurs propriétés. Puis viennent plusieurs communications aussi instructives qu'intéressantes.

M. Lex, ayant eu l'obligeance de nous montrer la Bibliothèque et les Archives, et nous ayant également promis de nous montrer les Musées, dimanche matin, nous permet aussi de disposer de quelques heures pour aller en compagnie de M. le docteur Chevalier, de Compiègne, voir le domaine de Saint-Point, demeure de Lamartine, situé à 20 kil. de Mâcon.

La route de Mâcon au château est très belle. Le château de Saint-Point est situé dans une vallée, construit sur un mamelon ; avec ses tours rondes, il forme une masse assez imposante, bien qu'elle ait été remaniée à diverses époques et découronnée en 1789. Le parc est beau et bien entretenu ; nous avons vu les chênes sous lesquels l'auteur des Méditations a écrit Jocelyn.

On conserve la chambre à coucher de M. de Lamartine, ainsi que son cabinet de travail, dans l'état où ils se trouvaient lors de sa mort. C'est loin d'être élégant. On nous a montré son dernier chapeau haut de forme et divers objets à son usage, le lit sur lequel il est mort à Paris. Ce meuble, ainsi qu'un secrétaire ont été décorés de peintures par Mme de Lamartine. Une rame de papier entamée sur une table se trouve dans son cabinet de travail. Nous avons vu également l'acte de baptême de M. de Lamartine, né le 22 Octobre 1790, et les minutes de quelques discours, l'écriture du grand poète est bonne et lisible.

La tombe de M. de Lamartine et de sa famille située dans le cimetière de la paroisse, près de l'église, est un monument bien modeste et peu entretenu.

Le château appartient actuellement à M. de Montereau, petit-neveu de M. de Lamartine.

---

(1) Manuscrit, 1659, papier 71 feuillets (300 sur 200 mill.). Ce manuscrit de bonne écriture, contient outre le Frontispice, lettrines, 28 petites gravures collées et 18 dessins dans le texte. Volume in-folio, reliure veau à nefs.

N° 6 du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Macon. — Tome VI du Catalogue des manuscrits des Bibliothèques publiques de France, p. 348.

L'auteur de cet ouvrage est un Lillois qui part de sa ville le 10 août 1659 et arrive à Rome le 27 octobre suivant, après avoir traversé une partie de l'Allemagne, des États de Venise et voyageant presque toujours à pied. Il décrit avec exactitude les divers sites qu'il rencontre, quelquefois il rend compte de quelques anecdotes particulières; son goût naturel est de copier les inscriptions et décrire les principaux monuments. On peut lui reprocher d'être un peu crédule quand il rend compte des mœurs des peuples qu'il visite ; malgré la pesanteur de son style, le lecteur a une sorte de regret de voir finir sa relation, lors de son arrivée à Rome.

Ce qui fait le mérite de ce manuscrit, ce sont les dessins exécutés d'après nature par l'auteur.

En passant nous avons vu deux autres propriétés ayant appartenu à l'auteur des Méditations (les domaines de Monceau et de Milly) vendues à sa mort, ainsi qu'une partie de l'ancien mobilier du château de Saint-Point (1).

Nous sommes heureux d'avoir fait ce voyage, je dirais presque ce pèlerinage.

SAMEDI 17. — *6 heures 1/2 du matin. Excursion en voiture à Solutré, le Château des Moines, Berzé-le-Châtel, etc. — Déjeuner à la Croix-Blanche. — Retour à Mâcon pour dîner.*

Pour le récit de l'excursion de Solutré, je ne vois rien de mieux que de reproduire l'article signé : *Herbert l'Écrivain*, qui nous a été gracieusement envoyé (2) :

« En voiture les voyageurs pour Solutré, tel est le cri qui dès l'aube retentit dans les hôtels et chacun va prendre sa place dans les voitures qui stationnent rue Sigorgne, devant l'hôtel Senecé ; le temps est menaçant et les marchands de parapluies, qui ouvrent leurs boutiques, réalisent de beaux bénéfices en vendant leurs produits aux voyageurs retardataires ou négligents ; c'est jour de marché à Mâcon et les villageois qui viennent au marché contemplent notre longue caravane. Vers 8 heures nous arrivons à Solutré et nous nous dirigeons sous la conduite de M. Arcelin, vers la station préhistorique découverte par lui, il y a plus de trente ans, avec M. de Ferry.

« La station de Solutré, lisons-nous dans le guide de M. Lex, occupe un petit plateau, situé entre les habitations du village et l'escarpement de la Montagne ; on y trouve tant d'ossements que le lieu est dit le *Crot du Charnier*. L'industrie de Solutré correspond à plusieurs époques. L'une d'elles est, on le sait, caractérisée par la pointe en feuille de laurier, taillée avec beaucoup de soin, fine et mince, en silex, quelquefois en cristal de roche. On a trouvé à Solutré beaucoup de sépultures préhistoriques, gallo-romaines et burgondes. Les ossements de cheval y sont extraordinairement abondants ; ils forment, à eux seuls, une couche de près de 3.800 mètres carrés et qui atteint en plusieurs endroits plus de deux mètres d'épaisseur. Aussi a-t-on pu estimer qu'on s'y trouve en présence des débris de plus de 30 à 40.000 de ces animaux (3).

« Sur le champ de ses découvertes, M. Arcelin nous donne ces détails et, dans une tranchée ouverte pour nous, nous met à même d'en constater l'existence. Aussi pendant que quelques intrépides font l'ascension de la Roche de Solutré, couronnée à l'époque romaine par un *castrum* et au Moyen-Age par un château féodal, qui a été rasé en 1435 et dont il reste peu de traces ; d'autres, s'aidant de leur couteau ou de leur parapluie, s'improvisent fouilleurs et ce sont des cris de joie quand ils rencontrent quelque ossement ou quelque silex affectant la forme de la feuille de laurier.

« Pendant ce temps, les photographes dressent leurs appareils, le docteur Birot, de Lyon, groupe les uns et les autres et il faut le cor de Chevallier pour nous ramener en face de nos voitures ; mais là, une surprise nous attend : les gaufres

---

(1) L. LEX. Histoire de Saint-Point. Mâcon, 1898, 252 p. in-8°, 26 gravures.

(2) L'ORDRE DE L'OISE. Journal de Compiègne, 8 Juillet 1899.

(3) ARCELIN (Adrien). Les fouilles de Solutré. — Renseignements généraux publiés par l'Académie de Mâcon à l'occasion de l'excursion à Solutré de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, le 23 Août 1873. Mâcon, 1873, 7 p. in-4°, fig.

mâconnaises, une merveille de légèreté, qui, malheureusement comme le poisson, ne se conserve pas et qu'arrose le Pouilly-Froissé, dont le territoire touche celui de Solutré ».

L'église de Solutré est du XII[e] siècle, le clocher est en réparation, il porte les armes de l'abbaye de Cluny, ce qui indique que cette église a été bâtie par les moines de cette résidence. Près d'une petite porte de l'église se trouve un bénitier en grès enfoncé dans le mur, portant l'inscription (lequel) *le fis J. Morel a fait maitre isi.* Sur le bord 1331 (?) L G T D P.

Les Congressistes remontent en voiture par une pluie fine qui mouille sans pénétrer et en contemplant le splendide panorama qui, d'un côté nous montre comme la proue d'un navire, la roche de Solutré et de l'autre le vieux château de Pierreclos.

Pierreclos. — Le château qui, avec la seigneurie, a successivement appartenu aux Pierreclos (XII[e]-XIV[e] siècle), aux Chevrier (XIV[e] s.), aux ducs de Savoie (XIV[e]-XV[e] s.), aux Bletterans (XV[e] s.), aux Rougemont (XV[e]-XVII[e] s.), et aux Michon (XVII[e]-XVIII[e] s.), a été assiégé par les Armagnacs en 1422 et en 1434, brûlé par les Français en 1471, et pris par les Protestants en 1562 ; il en reste des parties anciennes, mais le gros des logis a été rebâti en 1665. Il est la propriété de M[elle] Chaland.

A côté du château, se trouve une ancienne église, dont il reste le clocher et le chœur (XII[e] siècle).

On arrive à Berzé-la-Ville où les voyageurs abandonnent les voitures pour monter à la chapelle du château des Moines de Cluny.

La chapelle, aujourd'hui propriété particulière, paraît dater du commencement du XII[e] siècle. La nef, le chœur et l'abside, sont décorés de peintures murales de l'époque romane, qui n'ont été découvertes sous le badigeon qu'en 1887. Celles de l'abside sont d'une conservation parfaite. Elles représentent : dans une première zone, les bustes des saints Abdon, Sennen, Dorothée, Gorgon, Sébastien, Serge, autre Sébastien, Denis et Quintinien ; dans une deuxième zone, les figures de deux saints Bénédictins, puis d'une part la légende et la mort de saint Blaise, et d'autre part le martyre de saint Laurent ; dans une troisième zone, les bustes de six saintes parmi lesquelles Agathe, Laurence et Consorce ; dans une quatrième zone, sous la main bénissante de Dieu le Père, le Christ de gloire, entouré de deux saints évêques, de deux diacres (saint Vincent et saint Laurent) et des douze apôtres. Enfin dans le chœur, sous l'oculus qui est percé au-dessus de l'abside, on voit encore Dieu le Fils, sous la forme d'un agneau auréolé, portant la croix nimbée et accostée d'anges. Dans le dessin et le coloris de toutes ces figures on retrouve l'influence byzantine et on peut sans témérité, rapprocher ces compositions de celles de Ravenne et de Byzance (1).

Ces peintures ont été mises au jour par M. Jolivet, curé de Berzé, avec autant d'art que de patience, et la Société Française a rendu un juste hommage au talent de cet ecclésiastique en lui décernant une de ses médailles.

Un excellent déjeuner nous attendait au restaurant de la Croix-Blanche, dans lequel on nous a fait goûter un magnifique saumon à la chair rouge et qui ne se pêche, dit-on, qu'entre Villefranche et Lyon.

---

(1) L. Lex et P. Martin. Peintures murales de la chapelle du château des Moines de Cluny à Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire). Paris, 1895. 8 p. grand in-8°, 5 fig.

Les Congressistes se dirigent ensuite vers le château féodal de Berzé-le-Chatel. Ce château était, avec celui de Solutré, un des plus forts du Mâconnais. Il a successivement appartenu, ainsi que sa seigneurie, aux Berzé (XII[e]-XIV[e] siècles), aux Frolois (XIV[e] s.), aux sires de Beaujeu (XIV[e] s.), aux ducs de Savoie (XV[e] s.), aux Rochebaron (XV[e]-XVII[e] s.), aux d'Aumont (XVII[e]-XVIII[e] s.) et aux Michon (XVIII[e] s.) : le poète Hugues de Berzé (XIII[e] siècle) y est né. Il a été assiégé et pris par Guy de Saint-Trivier en 1346, par les Armagnacs en 1421 et par les Ligueurs en 1591. Ses différentes enceintes, la tour d'entrée, les tours et une grande parties des constructions du Moyen-Age sont restées debout et ont été, depuis moins de cinquante ans, l'objet d'importants remaniements. Parmi les tours, on nous signale celle du Bœuf, dont on rappelle la curieuse légende : Un seigneur de Berzé, ayant conçu des doutes sur la vertu de sa femme, fit enfermer dans une tour celui qu'il croyait avoir porté atteinte à son honneur; dans une autre on plaça un bœuf, et le seigneur, voulant savoir lequel des deux aurait le plus de résistance, les laissa mourir de faim. Le bœuf succomba le premier, mais la légende ne dit pas ce qu'il advint du survivant. Ce château est actuellement la propriété de M[me] la comtesse de Milly.

C'est la propriétaire qui fait très aimablement les honneurs de sa demeure. Elle commence par nous montrer les dépendances, c'est-à-dire les chais, les pressoirs, tout ce qui a trait aux vendanges, la tour aux fromages ; ces bâtiments sont ornés de belles voûtes. Puis vient le château où sont conservées de belles tapisseries flamandes (Audenaerde), des bahuts et autres meubles en vieux chêne. Dans le salon se trouve un magnifique portrait de la propriétaire peint par A. Salles-Wagner, d'autres tableaux modernes et une collection de dessins des grands maîtres italiens, etc., etc. Avant le départ, M[me] la comtesse de Milly offre gracieusement à ses visiteurs un verre de vin de sa récolte.

En quittant ce château hospitalier, les Congressistes saluent Milly, habitation de Lamartine et que le poète se plaisait à nommer sa maison natale, bien qu'il eût vu le jour à Mâcon. Chemin faisant, M. Reyssié, à qui l'on doit un livre justement estimé : *La jeunesse de Lamartine*, nous en expose en un langage imagé les points les plus saillants.

Le chemin de fer ramène les Congressistes pour dîner à Mâcon.

Dimanche 18. — *A 1 heure 1/2. Séance dans les salons de l'Hôtel de Ville. — A 7 heures du soir. Banquet dans la salle des Fêtes à la Mairie.*

Le matin de la journée du dimanche était un moment de repos. Une solennelle réception patriotique devait avoir lieu à quelques lieues de Mâcon. La petite ville de Thoissey attendait le commandant Marchand. Une foule considérable acclama le courageux explorateur, reçu à son arrivée par le maire M. Ducher. Après un discours de ce dernier et la réponse du commandant, M. Marchand père sort de la foule ; le brave homme est ému plus qu'on pourrait le dire, ses paupières battent et des larmes coulent le long de ses joues. Le commandant Marchand lui aussi, très attendri, s'élance vers son père, se jette en ses bras et l'embrasse avec effusion.

Les manifestations enthousiastes se multiplient jusqu'au banquet. Le commandant est littéralement porté en triomphe et les ovations ne cessent un instant qu'au début du repas. Il y a là 1.400 couverts. Au dessert les toasts sont nombreux et énergiques. La sortie du banquet s'effectue au milieu de l'animation et de la gaîté générales ; des acclamations accompagnent Marchand et ses amis jusqu'au domicile

de M. Ducher, où il s'arrête ; on le réclame et bientôt il paraît au balcon, salué par les cris de : Vive Marchand ! tandis que la foule chante la *Marseillaise*. Des concerts ont lieu sur les places publiques, un feu d'artifice est tiré le soir.

De cette patriotique et réconfortante journée le souvenir restera gravé chez tous ceux qui y ont assisté.

Revenons au Congrès, l'ordre du jour annonce une séance à l'Hôtel de Ville à 1 heure 1/2. A cause de la fête de Thoissey, les auditeurs furent relativement peu nombreux, malgré les communications intéressantes qui devaient y être lues.

A 7 heures du soir a lieu le banquet dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, réunissant un grand nombre de Congressistes et d'invités. Le dîner a été admirablement servi par le grand Hôtel de l'Europe de Mâcon, le menu donnant la vue et les armes de la ville était artistement imprimé par MM. Protat frères, également de Mâcon.

La table brillamment éclairée était d'un aspect ravissant. Les dames en riches toilettes donnaient à cette réunion une note toute spéciale.

Au dessert plusieurs toasts furent portés et chaleureusement applaudis.

LUNDI 19. — *8 heures 42. Départ en chemin de fer pour Bourg-en-Bresse, arrivée à 9 heures 41. — Visite de la ville et de l'église de Brou. — Déjeuner. — 2 heures 35. Départ pour Mâcon. — 8 heures du soir. Séance de clôture.*

La ville de Bourg-en-Bresse, chef-lieu du département de l'Ain, compte environ 19.000 habitants. Après une aimable réception des deux Sociétés savantes de la ville (1), les excursionnistes visitent l'ÉGLISE NOTRE-DAME DE BOURG, construite de 1505 à 1545, dans le style de transition de l'art gothique au goût de la Renaissance. Le clocher a été démoli en 1793 et relevé depuis. Les boiseries et les stalles du chœur (XVIe siècle) sont du menuisier bressan Pierre Terrasson. Une chapelle latérale, celle de saint Crépin, a conservé une partie de ses anciens vitraux. Chaire en bois (XVIIIe siècle). Les voûtes possèdent des clefs en pendentifs. Le jubé en pierre qui supporte les orgues est intéressant. Dans la sacristie se trouve un beau Christ en ivoire sur fond noir avec cadre doré représentant les instruments de la Passion ; un tableau byzantin peint sur bois représentant la Sainte Vierge, ainsi que deux volets à deux faces, peinture flamande.

MUSÉE. — Il ne date que de 1854 (fondation de Mme Lorin), et à part le triptyque de saint Jérôme, école flamande, attribué à Wohlgemuth (XVIe siècle) et un Breughel de velours, quelques meubles et un petit médaillier, il contient peu d'objets intéressants au point de vue archéologique. Nous pouvons encore signaler un tableau de Millet (2).

Le but du voyage à Bourg était la visite de l'église de Brou. Déjà en 1890 nous avions vu cette église d'une manière toute particulière en compagnie de Mgr Dehaines : « Mon compagnon de voyage a analysé avec soin, dans l'Inventaire des Archives départementales du Nord, un grand nombre de documents qui prouvent que c'est, non pas comme on l'avait prétendu, Jean Parréal et Michel Colombe qui sont l'architecte et le statuaire de l'édifice et de ses tombeaux, mais l'architecte

(1) Notice sur la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain (1755-1899). Bourg, 1899, 15 p. in-8°.

(2) Ville de Bourg. Musée Lorin. Bourg, 1875, 64 p. in-16.

flamand Louis Van Boghem et le sculpteur Conrad Meyt, qui travaillait sous la direction de ce dernier. M. Houdoy avait soutenu la même thèse et publié des documents les plus importants qui concernent ce monument dans la *Gazette des Beaux-Arts* ; et plus tard notre collègue M. Finot, a communiqué aux réunions des Sociétés savantes de la Sorbonne un intéressant mémoire sur la même question. L'édifice et les objets d'art qu'il renferme méritent et justifient les recherches de ces érudits.

« Nous étions arrivés un peu tard, et une pluie torrentielle qui tombait en ce moment assombrissait encore davantage le ciel. Le sacristain, qui nous conduisait, eut l'excellente idée de nous faire voir les tombeaux et les autels, à l'aide de bougies habilement disposées au bout de longues tiges de roseaux servant à allumer les cierges. Il nous fut possible de voir les sculptures mieux qu'en plein jour ; nous nous rappelons une petite pleureuse en marbre blanc, dont la tête couverte d'un voile et visible seulement à l'aide d'une lumière placée au-dessous, est cependant sculptée avec la plus grande délicatesse et laisse voir des yeux où s'échappent des larmes » (1).

M. le supérieur du grand Séminaire qui se trouve près de l'église (qui du reste lui sert de chapelle), nous attendait pour nous servir de cicerone.

Cette église de style gothique, unique en France par ses sculptures, a été bâtie sous le vocable de Saint-Nicolas de Tolentin, par Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, et veuve de Philibert-le-Beau, duc de Savoie. Ses architectes furent le Lyonnais Jean Perreal dit *Jehan de Paris* (1506-1512) et le Flamand Van Boghem (1513-1536) ; les portrayeurs, Aimé Picard, Jean Rolin, Jean de St-Amour et Benoit de Montagna ; les imagiers, Michel Colombe, les frères Conrad et Thomas Meyt, Vambelli, Campitoglio, Benoît de Serin, et Guilbert et Thibaut de Salins ; les feuillagiers, Jean de Louhans et Aimé Carré ; le menuisier, Pierre Terrasson de Bourg.

La façade est décorée de statues et de statuettes, parmi lesquelles il faut signaler celles de saint André et saint Nicolas de Tolentin. Devant le portail est tracé un cadran solaire où l'on marque soi-même l'heure en se plaçant sur la lettre correspondant au mois du calendrier.

A l'intérieur on admire le jubé, les stalles, les mausolées, la chapelle de la Vierge et les vitraux.

Le jubé est orné de nombreuses statuettes : celles qui couronnent la galerie sont un *Ecce Homo* avec, à sa droite, saint Nicolas de Tolentin, sainte Monique et saint Antoine : à sa gauche, un autre *Ecce Homo*, saint Augustin et saint Pierre. Sous le jubé, tableaux anciens.

Derrière l'autel, qui est moderne, on remarque à l'abside la devise que Marguerite d'Autriche s'était composée après ses malheurs : *Fortune, Infortune, Fort une*, qu'on a cru interpréter ainsi : *Fortuna infortunat fortiter unam*. Cette devise se trouve d'ailleurs un peu partout dans l'édifice, ainsi que les initiales P (Philibert) et M (Marguerite).

Les stalles hautes, à raison de 24 de chaque côté du chœur, et précédées d'un rang de 22 stalles basses, abritent sous leurs corniches des statuettes représentant,

(1) L. Quarré-Reybourbon. Carnet de Voyage. — Est et Midi de la France, Italie et Sicile. Lille, in-8°. 1897. p. 7.

— Bulletin de la Société de Géographie. Tome 20. pages 21 à 23.

à droite 24 personnages de l'Ancien Testament, et à gauche 24 personnages du Nouveau Testament. Les miséricordes et les appuis sont curieux.

Les mausolées, dans le chœur, sont au nombre de trois.

Celui de Marguerite de Bourbon, mère de Philibert-le-Beau, à droite, est en marbre noir et blanc et en albâtre. On y remarque, outre la statue de la princesse, des sibylles, des pleureuses, des génies, puis à la tête, les statuettes de saint André, de sainte Catherine, et. aux pieds, celles de sainte Agnès et de sainte Marguerite.

Celui de Philibert-le-Beau, au centre, est également en marbre blanc et noir. Le duc y est représenté vivant, revêtu de son armure, et mort, à l'état de cadavre. Il est entouré, d'une part, de génies et d'autre part, de sibylles.

Celui de Marguerite d'Autriche est à gauche. La duchesse s'y voit aussi vivante et morte. Des statuettes de saints et de saintes et de sibylles en décorent les piliers.

La chapelle de la Vierge est ornée d'un rétable merveilleux, formé d'un seul bloc d'albâtre de plus de 5 mètres sur 4, où sont sculptées les sept joies de Marie : Annonciation, Visitation, Nativité, Adoration des Mages, Apparition de Jésus à sa Mère, Descente du Saint-Esprit sur la Vierge, Assomption. A la partie supérieure du rétable, statue de la Sainte Vierge, entourée de sainte Marguerite et sainte Madeleine. Aux angles de la chapelle, statues de saint André et saint Philippe.

Les vitraux les plus remarquables sont : ceux de la chapelle de la Vierge, qui représentent l'Assomption ; celui de la chapelle des comtes de Vaux, à côté de l'oratoire de la duchesse, où est peinte l'Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas ; ceux du chœur, de la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs et du transept (1).

Depuis mon entrée dans l'église de Brou, j'avais remarqué un sacristain vendant des brochures et des photographies dans un des angles du chœur. M'étant approché de lui, je reconnus celui qui nous avait si bien éclairé et guidé en 1890. Ce fut un agréable souvenir.

Après un excellent déjeuner au grand Hôtel de France, les Congressistes reprennent la route de Mâcon.

A 8 heures du soir a eu lieu la séance de clôture. La lecture de la liste des récompenses a été vivement applaudie, des médailles en vermeil ont été décernées à M. Arcelin, Président de l'Académie de Mâcon, ainsi qu'à M. Lex, Archiviste du département, à M. l'abbé Jolivet, Curé de Berzé, etc., etc.

Comme l'année dernière à Bourges, M. le comte de Marsy a un mot aimable pour chaque lauréat. Il remercie les membres du Congrès et déclare clos le 66e Congrès de la Société française d'Archéologie.

Mais si la clôture est prononcée, le Congrès n'est pas fini, et on se donne rendez-vous le lendemain au chemin de fer pour aller à Tournus.

On abandonne Mâcon et on prévient les Congressistes de se munir de leurs bagages pour aller le lendemain coucher à Chalon-sur-Saône.

---

(1) ÉGLISE DE BROU. — Guide express contenant une description de l'église et du cadran solaire avec plusieurs vues et dessins par l'abbé H.-P. Bourg, 1897, 140 pages in-18, fig.

Album de photographies de l'église de Brou. Bonnes épreuves).

CHARVET (E. L. G.). Les édifices de Brou, à Bourg-en-Bresse, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Paris, Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, année 1897, pages 252 à 389.

Mardi 20. — *8 heures 18. En chemin de fer pour Tournus. — Arrivée à 9 h. 21. — Visite de la ville. — Déjeuner. — 2 heures 28. Départ pour Chalon-sur-Saône. — Visite de la ville. — Dîner et coucher à Chalon-sur-Saône.*

A l'heure militaire, les Congressistes se trouvaient réunis sur le quai de la gare. Une bonne mesure avait été prise par la Commission du Congrès, après des démarches faites au chemin de fer, les bagages des Congressistes furent groupés et expédiés directement à Chalon-sur-Saône.

Tournus est encore une vieille ville, bien intéressante, de 4.866 habitants (1), dont une célèbre abbaye a formé le noyau.

Saint-Philibert. — Le monument le plus remarquable de Tournus et l'un des édifices romans les plus curieux de toute la France est sans contredit l'*ancienne église abbatiale de Saint-Philibert.* Le narthex fermé et dont l'étage supérieur constitue une église à part, placée autrefois sous le vocable de saint Michel, la nef, les bas côtés, le chœur, l'abside et la crypte qui règne sous ce chœur et qui constitue elle aussi une église, dédiée à saint Valérien, datent du commencement du XIe siècle ; le transept et les deux clochers carrés, celui qui est au Nord de la façade et celui qui surmonte la croisée, ont été construits ou remaniés au milieu du XIIe siècle ; plusieurs chapelles ont été ajoutées aux bas côtés au XIVe siècle et au XVe. Cette église a été, de 1845 à 1850, l'objet de très importantes réparations ; la façade notamment (porte, machicoulis, etc.), a été refaite à cette époque. Il y a lieu de signaler : à l'extérieur, les statues de saints accolées aux menaux et aux angles du clocher de la façade ; à l'intérieur, les piliers énormes, les peintures murales (XIIe, XIIIe et XVe siècles) et les pierres tombales, quelques-unes circulaires ou ovalaires, du narthex les peintures murales (XVe siècle) et la Vierge romane en bois (XIIe siècle), malheureusement dorée, de la chapelle de Notre-Dame-la-Brune, dans le collatéral droit, la peinture murale représentant le Jugement dernier (XIVe siècle) de la chapelle Saint-Georges, dans le collatéral gauche ; dans le transept, l'inscription RENCOME FECIT, qui révèle sans doute le nom de l'architecte de cette partie de l'édifice (XIIe siècle) ; dans l'église supérieure (Saint-Michel) l'inscription inexpliquée : GERLANNUS ABATE ISTO MONETERIUM CILE (XIe siècle) ; dans l'église souterraine (Saint-Valérien), le sarcophage de la chapelle du milieu et les peintures murales (XIIe siècle) de la chapelle Saint-Pierre, à droite.

Ce monument contient quatre églises différentes.

L'Église de la Madeleine, construite au XIIe siècle, remaniée au XIVe et au XVe siècle, a un portail élégamment décoré, mais le tympan est resté uni. Clocher carré sous la croisée du transept. A l'intérieur, deux tableaux de Greuze (saint Roch et saint François d'Assise).

L'Église Saint-Valérien (portail du XIe siècle) est désaffectée.

Abbaye. — Des constructions de l'ancienne *Abbaye*, il reste les deux tours rondes qui flanquaient la porte d'entrée (XIVe siècle) ; le cloître et le parloir ouverts sur l'église au Sud (XIe siècle) ; la salle du chapitre (XIIIe siècle), et le palais abbatial (XVe siècle). Ces deux derniers bâtiments sont bien conservés et

---

(1) Adolphe Joanne. Géographie de Saône-et-Loire. Paris, Hachette, 1899, page 67.

méritent d'être visités. Nous avons remarqué une belle salle voûtée avec théâtre et servant aux réunions d'un cercle catholique.

Plusieurs Maisons anciennes (XIIIe, XVe et XVIe siècles) se voient encore à Tournus. Signalons aussi une belle frise de l'époque romane encastrée dans une façade moderne.

Hôtel-Dieu. — La pharmacie est curieuse, le plafond est peint sur bois. Les pots et vases pour médicaments sont de Rouen, Nevers, etc. Les religieuses qui desservent cet établissement sont du même ordre que celles de l'hospice de Beaune.

La Bibliothèque, installée dans l'Hôtel de Ville, construit de 1774 à 1778, compte 15.500 volumes, dont 90 manuscrits, parmi lesquels une « Vie de saint Philibert » du Xe siècle.

Le Musée, créé en 1867, comprend des antiquités préhistoriques, une belle série d'objets burgondes, des monuments détruits, un médaillier (monnaies inédites de Tournus), quelques tableaux et dessins de Greuze, les gravures de son œuvre, etc.

Statue de Greuze. — Avant l'érection de la statue de ce peintre, en 1868, une *colonne romaine*, haute de 6 mètres, ornait la place de l'Hôtel de Ville. Depuis trente ans cette colonne est déposée dans la cour de la Grenette ; on doit la relever prochainement.

A l'hôtel et buffet de la gare, un excellent déjeuner attendait les Congressistes. Puis on se met en route pour Chalon-sur-Saône.

Chalon-sur-Saône, ville de 26.288 habitants (1), où de belles constructions s'élèvent, voit sa population s'accroître, tandis que celle de Mâcon diminue.

L'arrivée des Congressistes à Chalon est accompagnée par un violent orage qui met la caravane en débandade et occasionne quelque désordre dans le programme. Chacun fait de son mieux et s'efforce d'utiliser le court séjour en cette ville.

La Cathédrale Saint-Vincent est loin d'être un édifice homogène ; la partie inférieure de la nef, les bas-côtés et le transept sont du XIIe siècle, le chœur et l'abside du XIIIe siècle. L'étage du triforium et des fenêtres supérieures du XIVe s., plusieurs chapelles du XVe siècle ; enfin la façade et ses deux clochers à plates-formes ont été entièrement refaits de 1825 à 1850. A l'intérieur, il y a de nombreuses pierres tombales du Moyen-Age, une tapisserie flamande de la Renaissance, une crosse en ivoire attribuée à Saint-Loup, évêque de Chalon au VIIe siècle, etc.

L'Église Saint-Pierre a été bâtie de 1710 à 1713, elle n'offre rien de particulier que ses deux clochers à dômes et, dans son trésor, une belle croix processionnelle du XIIIe ou XIVe siècle.

L'Hôpital, fondé en 1528, avait, avant la reconstruction monumentale du XIXe s., une salle des malades dont les vitraux sont aujourd'hui dans la chapelle, où l'on voit aussi une chaire et une porte en bois remarquablement sculptée (XVIIe siècle). Il s'y trouve également un buste de Pie VII, avec inscription rappelant la visite du Pape le Vendredi-Saint an XII (avril 1805).

Le Palais épiscopal (XVe siècle) est dominé par une tour plus ancienne que lui

---

(1) Adolphe Joanne. Géographie de Saône-et-Loire. Paris, Hachette, 1899, page 50.

(XIIe siècle). — Les autres tours qu'on rencontre en ville sont celle de Saudon, dont la base passe pour romaine et le corps pour mérovingien, et celle du Doyenné, qui remonte au XVe siècle.

Dans le voisinage de l'Obélisque commémoratif du percement du canal du Centre (1790), belle Fontaine de Neptune (1742), due au ciseau des sculpteurs Spingola (bassin et piédestal) et Sordoillet (statue).

Le Pont sur la Saône, commencé en 1418, achevé en 1508, a été élargi et flanqué d'obélisques. — De beaux *quais* où se trouve la Statue de Niepce, né à Châlon le 7 mars 1765, un des promoteurs de la photographie et dont les appareils se trouvent au Musée. Cette statue a été exécutée par Guillaume.

La Bibliothèque compte 27.000 volumes et 143 manuscrits, dont le plus ancien est du XIIIe siècle.

Le Musée comprend une importante collection épigraphique et lapidaire (époque Romaine, Moyen-Age, Renaissance), des vitrines d'antiquités préhistoriques (lances de la trouvaille de Volgu, flèches du camp de Chassay et autres (séries d'armes, de vases et de statuettes en bronze, etc.), un médaillier (monnaies de Châlon), un beau rétable peint représentant le martyre de saint Blaise (XVe siècle), une collection de céramiques, etc.

Mercredi 21. — *7 heures 7 du matin. Départ en chemin de fer pour Autun. Arrivée à 9 heures 56. — Visite des Monuments romains. — Déjeuner à midi. — 5 heures 24. Départ d'Autun. — Arrivée à Chalon à 7 heures 26 pour dîner.*

Malgré le mauvais temps, les Congressistes étaient à la gare pour le départ. Autun était le clou du Congrès ; cette ville méritait, à coup sûr, plus d'une journée, mais les exigences matérielles, la difficulté d'y loger un effectif aussi considérable que celui du Congrès ont décidé les organisateurs à tout montrer en sept heures. La route se fait en chemin de fer par Chagny, Nolay, la patrie des Carnot, Épinac et Sully, dont nous voyons dans les arbres le château appartenant au marquis de Mac-Mahon.

Arrivés à Autun, ville de 15.543 habitants (1), les Congressistes sont reçus par le vénérable Président de la Société éduenne, M. Bulliot, accompagné de plusieurs de ses confrères et des membres de la Société des Sciences.

Nous montons dans des voitures et visitons la partie romaine d'Autun qui se compose de la Porte d'Arroux, la Porte Saint-André, le Temple dit « de Janus », le Théâtre et la Pierre de Couhard.

La Porte d'Arroux, *porta senonica*, est la plus belle des deux portes romaines d'Autun. Elle mesure 16 m. 70 de hauteur, 18 m. 50 de largeur et 4 m. 25 d'épaisseur, et se compose de quatre baies, dont deux grandes au centre pour les voitures et deux petites aux extrémités pour les piétons, avec au-dessus, un étage d'arcades à jour. Elle a été réparée en 1841 et en 1875.

La Porte Saint-André, *porta Lingonensis*, tire son nom de « Saint-André »

---

(1) Adolphe Joanne. Géographie de Saône-et-Loire. Paris, Hachette. 1889, page 45.

d'une église établie au Moyen-Age dans l'une des deux tours qui en flanquaient la face extérieure. Sa hauteur est de 14 mètres 60, sa largeur de 19 m. 08 et son épaisseur de 3 m. 30 au centre et de 4 m. 50 aux extrémités. Elle a le même aspect (quatre baies surmontées d'une arcature) que la porte d'Arroux. Elle a été réparée en 1847.

Le Temple dit « de Janus », qu'on appelait au Moyen-Age « Tour de la Genetori » est situé hors de la ville. C'était un édifice carré dont il ne reste que deux pans de mur, hauts de 24 mètres, larges d'environ 16, épais de plus de deux, percés d'ouvertures et de niches en plein cintre. Au XVII[e] siècle, il avait encore trois faces, il était pavé de mosaïque et entouré de ruines importantes. Cet ancien temple a été consolidé en 1874.

Le Théatre, dont l'emplacement, situé à l'extrémité de la promenade dite « des Marbres » est désigné sous le nom de « Caves joyaux », n'existe pour ainsi dire plus que dans les lignes générales et dans ses contours. On a pu calculer que plus de 30.000 spectateurs y trouvaient place à la fois. L'amphithéâtre est détruit, lui aussi depuis longtemps ; il avait 154 mètres de long dans son grand axe et 130 dans son petit.

La Pierre de Couhard, située à quelques centaines de mètres au Sud-Est de la ville, est une masse pyramidale pleine de ruine, de forme quadrangulaire, haute de 33 m. 15, large de 22 m. 65. Construite en moellons du pays, elle se trouvait sur la voie antique d'Autun à Lyon. Les opinions les plus diverses ont été émises sur sa destination. Le voisinage d'un cimetière gallo-romain donne à penser que c'est une tombe, mais les fouilles qui y ont été pratiquées en 1640, 1840 et 1877, n'ont rien révélé à ce sujet.

Le Musée lapidaire, installé en 1861 dans l'ancienne chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas (XII[e] siècle), est fort intéressant : Colonnes, chapiteaux, statues, stèles, sarcophages, mosaïques, « tombeau de Brunehaut », dalles funéraires avec portraits d'ouvriers et attributs professionnels, etc., etc.

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'école préparatoire de cavalerie, établie dans l'ancien petit Séminaire, vaste et somptueux édifice élevé en 1669 par les libéralités de Louis XIV (jardins dessinés par Le Nôtre), les équipages déposent les excursionnistes à l'Hôtel de la Poste. On attend 60 convives, ils sont plus de 80, mais il ne faut pas s'inquiéter, en dehors des turbots et des langoustes qui arrivent de Paris, il y a des vivres de supplément, car c'est une des grandes foires, de ces foires où les bêtes à cornes se comptent par centaines, presque par milliers, et à notre entrée en ville, nous avons rencontré bien des paysannes élégantes, poussant devant elles une paire de petits cochons.

Au dessert, M. de Marsy prend la parole pour rappeler les belles découvertes faites depuis trente ans par M. Bulliot, sur le Mont Beuvray, l'ancien Bibracte, la capitale gauloise que nous ne pouvons visiter. Aux applaudissements de tous, notre Président apprend à M. Bulliot que la Société lui a attribué l'une de ses premières récompenses.

Les Congressistes se remettent en route pour visiter les monuments religieux et autres de la ville.

Le principal est la Cathédrale, sous le vocable de saint Lazare, fondée en 1120, consacrée en 1132 et remaniée vers 1470 par le cardinal Rolin, qui entre autres choses, fit construire le chœur, la tour centrale et la flèche.

A la façade a été accolé en 1178 un porche couvert, surmonté de deux tours

refaites et exhaussées en 1873. La porte principale en plein cintre est ornée d'un tympan posé sur deux chapiteaux (à droite Balaam sur son ânesse ; à gauche, un personnage sur une bête fantastique) et où se voit un curieux Jugement dernier, œuvre du sculpteur *Gislebertus*. Le trumeau (saint Lazare et ses deux sœurs), détruit en 1766, a été reconstitué en 1863. Les chapiteaux sur lesquels s'appuient les archivoltes (dont la première est décorée de médaillons où sont figurés les signes du zodiaque et les travaux de chaque mois de l'année) représentent à droite saint Jérôme et son lion, la Conversion de saint Eustache, la Présentation au temple ; à gauche, l'Apologue du Loup et de la Grue, Agar et Ismaël chassés par Abraham, et les Vieillards de l'Apocalypse louant le Seigneur. Ceux des portes secondaires représentent, d'une part, David allant au combat et David tuant Goliath ; d'autre part un homme faisant danser un ours, et une tête monstrueuse. D'autres, qui couronnent les colonnes engagées des travées collatérales de ce porche, sont des chapiteaux antiques empruntés à une des portes romaines aujourd'hui détruites.

A l'intérieur, on remarque, entre la nef et les collatéraux de beaux chapiteaux représentant, entre autres, à droite, le corps de saint Vincent, Simon le Magicien, le Lavement des pieds, le Martyre de saint Étienne, l'Arche sur le Mont Ararat, Judas, et à gauche, la Naissance de la Vierge, le Sacrifice d'Isaac, saint Joachim, les Hébreux dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions, Jésus sur le toit du Temple, la Résurrection, la Visite des Mages à Hérode, la Fuite en Égypte, etc. La tribune des orgues date de la fin du XVe siècle, ainsi que la plupart des chapelles qui sont, en commençant par la droite, celles de Saint-Jean-Baptiste (dépôt de chaises), de Saint-Claude et Saint-Germain, de Saint-Antoine ou du Grand-Crucifix, de Saint-Vincent ou de Saint-François d'Assise, de Saint-Pierre et Saint-Paul ou du Sacré-Cœur, du Scapulaire, des Glugny ou Chapelle dorée, puis en continuant à gauche, celles de Sainte-Geneviève ou de Parpas (dépôt de meubles), de Sainte-Croix ou de Saint-Martin, des Boutons ou de Saint-Symphorien, de Saint-Marcel et Saint-Eufroy ou des Évêques (vitrail représentant l'arbre de Jessé et le tableau du Guerchin), de Saint-Boil, Saint-Privat et Saint-Yves ou de Saint-Antoine, des Millot ou de Sainte-Anne (tableau flamand), et des Charvet (rétable du XVIe siècle représentant le Christ et la Madeleine), (fonts baptismaux). Dans le transept, tableaux du Procaccini (Christ mourant) et d'Ingres (Martyre de saint Symphorien). Dans le collatéral du chœur, statues agenouillées du président Jeannin et de sa femme, Anne Guémot, œuvre de Nicolas Guillain, de Cambrai, et au-dessus, buste de l'abbé Jeannin, frère du président. Sur le maître-autel, croix et chandeliers remarquables (1777).

Dans la sacristie (XVIe siècle), trésor contenant, entre autres choses, un suaire en soie de provenance orientale, connu sous le nom de *pallium sericeum* (fin du Xe ou commencement du XIe siècle).

Les autres églises d'Autun sont Notre-Dame (1757-1764), ancienne chapelle du collège dont Lazare Carnot et Napoléon Bonaparte furent élèves, et Saint-Jean-le-Grand (1847-1850).

Édifices civils. — Le Palais épiscopal, comprend des parties anciennes, ancien palais des ducs de Bourgogne, belle construction du XVe siècle, plusieurs fois modifié et restauré. On remarque la table de l'officialité. On y conserve aussi un tryptique daté de 1515, représentant la Cène et un portrait du cardinal Rolin par un maître flamand, qui a été reproduit dans un vitrail de la chapelle St-Vincent, à la cathédrale.

L'ancien Réfectoire des Chanoines est devenu en 1873 chapelle sous le vocable de Notre-Dame des Bonnes-Œuvres (XII[e] siècle).

L'Hôtel Rolin est le siège de la Société éduenne depuis 1878 (XV[e] siècle). — Le Musée Rolin, organisé dans cet hôtel par la Société éduenne est excessivement curieux : Stèles, inscriptions, bas-reliefs, statues, tombes, objets provenant des fouilles de M. Bulliot au Mont Beuvray (Bibracte), fragment de rétable en marbre blanc (V[e] siècle), portrait à fresque du cardinal Rolin (XV[e] siècle), monnaies et médailles, etc.

L'Hôtel de Ville, construction moderne, péristyle de six colonnes d'ordre dorique ; le rez de chaussée sert de marché couvert ; l'étage supérieur est occupé par la Mairie, le Tribunal de commerce, les Archives, la Bibliothèque, composée de 15.000 volumes et le Musée, qui renferme une belle série de poteries antiques, des bronzes, parmi lesquels le groupe dit « des Crupellaises », la célèbre inscription grecque chrétienne découverte en 1839, et un médaillier riche en monnaies gauloises, romaines et mérovingiennes.

Le Grand Séminaire occupe de magnifiques bâtiments (XVII[e] siècle), sur l'emplacement de l'hôpital Saint-Antoine, élevé par le président Jeannin. Il contient une précieuse Bibliothèque, célèbre par ses manuscrits, au nombre de plus de 150 provenant du chapitre de l'église cathédrale. Signalons notamment un évangéliaire du XIII[e] siècle, un sacramentaire du IX s., un pontifical du XV[e] s. orné de très belles miniatures, etc. Le Petit Séminaire possède une riche collection d'histoire naturelle.

La Fontaine Saint-Lazare, près la cathédrale, est un élégant petit monument de la Renaissance (1543) qui comprend deux lanternes superposées. Celle de dessus, qui menaçait ruine, a été supprimée en 1863 et reconstruite en 1891.

Autun a encore quelques Tours, la tour de Marchaux. — Tour de François I[er] ou des Ursulines, reste d'un édifice de la Renaissance bâti sur des débris romains. Notons également des Maisons anciennes du XV[e] et du XVI[e] siècle (1).

Telles sont les étapes faites dans la vieille cité éduenne, étapes parcourues sous la pluie jusqu'à notre départ.

La ville d'Autun se préparait à célébrer les 27 et 28 juin le XXV[e] anniversaire de la consécration épiscopale de S. E. le cardinal Perraud, aimé et estimé dans son diocèse et particulièrement à Autun, sa ville épiscopale.

Émerveillés, mais tout mouillés, les Congressistes reprirent le chemin de fer pour Chalon.

Le programme était rempli, mais il y avait encore une excursion facultative bien attrayante, à Beaune.

Mon grand désir était de revoir Beaune où j'étais allé en 1890 avec Mgr Dehaisnes, où nous avions été reçus d'une manière exceptionnelle à l'hospice...... « Mon compagnon de voyage venait de rendre service aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaune, en ce qui concerne les origines premières de leur maison, fondée vers 1452 par une colonie de religieuses sortie d'un hôpital de Valenciennes. Nous étions attendus. Nous fûmes comblés d'attentions et de prévenances. L'assistante,

---

(1) Anatole de Charmasse. Autun et ses monuments, par Harold de Fontenay, avec un précis historique. Autun, 1889, 541 p. petit in-8°, fig. et plan.
Souvenir d'Autun (*album de photographies*).

qui nous reçut, a étudié dans les documents, l'histoire de l'Hôtel-Dieu dont elle connaît jusqu'aux moindres détails et elle nous fit les honneurs de la maison avec une science et un charme qui nous ravissaient. Elle nous présenta d'abord à la maîtresse ou supérieure, vénérable religieuse, dont nous admirâmes la prestance et l'affable dignité... Au moment où nous nous disposions à nous rendre au buffet de la gare pour déjeuner, la religieuse assistante qui nous avait fait les honneurs de la maison, nous pria d'entrer dans une petite salle à manger, et nous reconnûmes que, sous aucun rapport, la Bourgogne ne le cède à la Flandre » (1).

Jeudi 22. — Au départ de Mâcon, j'avais expédié mon bagage à Vichy où je devais passer quelques jours, je n'avais réservé qu'un seul vêtement. Les pluies survenues à Châlon et à Autun m'avaient été fort désagréables ; un rhume en avait été la suite. A notre arrivée à la gare de Chalon, bien avant le départ pour Beaune, un train était en partance pour Moulins (Vichy). L'hygiène triompha de l'archéologie et je pris la route de la fameuse station thermale.

J'emprunte à M. Herbert l'Écrivain (2) le récit de cette intéressante excursion dont je crus devoir m'abstenir :

« Excursion facultative à Beaune » ; plus de quarante Congressistes étaient encore là le jeudi matin, lorsque nous descendions du train à la gare de Beaune où nous attendaient les membres du bureau de la Société d'Archéologie et d'Histoire de Beaune, MM. de Montille, Aubertin et Gloria. Tout d'abord nous nous rendons à l'église Notre-Dame, dont M. l'archiprêtre Héron nous fait les honneurs et où il a bien voulu, comme aux jours de fêtes, faire orner le chœur de la splendide tapisserie de la vie de la Vierge exécutée en 1500 aux frais du chanoine Le Cocq, par des artistes flamands ; après une courte visite à l'ancien beffroi devenu aujourd'hui le Musée de la Société d'Archéologie, nous déjeunons à l'Hôtel de la Poste, et ne tardons pas à prendre sous nos parapluies le chemin de l'Hôpital de Beaune, cette merveille célèbre dans le monde entier et qui attire chaque année de nombreux visiteurs. C'est en 1443 que Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, dont nous avons vu à Autun l'hôtel transformé en Musée, fonda avec sa femme Guigogne de Salins l'Hôpital de Beaune qui, aujourd'hui encore, après quatre siècles, a conservé tout son caractère et depuis le guichet de la porte d'entrée, jusqu'à la crémaillère de la cuisine, dans les salles des malades, comme dans la cour au centre de laquelle est le vieux puits en fer forgé, nous reporte au temps du Téméraire, avec les malades dans leurs lits aux rouges courtines, sous les hautes nefs voûtées de bois, non loin de la chapelle, dans le chœur de laquelle on voit les hospitalières en leurs amples vêtements blancs l'été et bleus l'hiver, coiffées du hennin, circuler, ici allant panser un blessé, là consoler un malade. Et ce ne sont pas les premières venues que ces religieuses de Sainte-Marthe, qualifiées de servantes des pauvres et qui, à ce titre, reçoivent trois francs par an pour leurs salaires. Elles doivent suffire à leurs besoins et appartiennent aux meilleures familles de la ville. Dans un parloir réservé, nous apercevons deux jeunes postulantes dont le costume, comme celui des religieuses n'a pas varié depuis la fonda-

(1) L. Quarré-Reybourbon. Carnet de voyage.— Est et Midi de la France, Italie et Sicile. Lille, in-8° 1891, pages 3 et 4.

— Bulletin de la Société de Géographie. Tome 20. 1895, page 20.

L'Ordre de l'Oise, journal de Compiegne, 8 juillet 1899.

tion. On a, dans un Musée, réuni les objets les plus précieux conservés dans l'Hôpital et notamment le célèbre tableau du *Jugement dernier*, attribué à Roger Van der Weyden et dont on a refusé plus d'un million, de vieux ornements religieux et des tapisseries anciennes, qui sont en nombre suffisant pour décorer les cours de l'Hôpital, le jour de la procession de la Fête-Dieu.

Les revenus de l'Hôpital de Beaune consistent en partie en vins, des crus de Meursault et de Corton, dont la vente aux enchères, au commencement de novembre, sert généralement à fixer les cours des grands crus de Bourgogne.

C'est dans la grande salle des adjudications décorée de tapisseries de l'époque de Louis XIV et meublée dans ce style, que s'est terminée notre visite. M. Montoy, Vice-Président des Hospices, asisté de M. Grandpré, Secrétaire bien connu de tous ceux qui s'occupent de gymnastique et d'autres membres de la Commission, nous ont fait goûter, avant de nous séparer, quelques-uns de ces vins généreux et, comme aux adjudications, la brioche au fromage les accompagne, afin de nous permettre d'en distinguer le bouquet.

Nous resterions volontiers, mais la pluie redouble, l'heure du train approche ; voilà pour un an la séparation définitive ; mais beaucoup d'entre nous expriment l'espoir de se retrouver encore au Congrès belge d'Arlon, à l'Association pour l'Avancement des Sciences à Boulogne et dans d'autres réunions où nous parlerons avec plaisir de ce que nous avons vu et..... de ce que nous comptons bien voir. »

LES GRISONS

Un de nos plus aimables collègues, M. G. Houbron, a rapporté de son récent séjour en Suisse une série d'interviews sur le pays des Grisons. Nous sommes heureux de mettre quelques-unes de ces causeries sous les yeux de nos lecteurs.

INTERVIEW DU VICAIRE-GÉNÉRAL DE L'ÉVÊQUE DE COIRE.

Je trouvai Monsieur le vicaire-général dans son cabinet de travail du premier étage, dont les fenêtres donnaient sur une petite cour ou ruelle de style italien. Une vaste bibliothèque chargée de livres occupait tout un côté de cette salle, faisant face à un bureau, un orgue, un pupitre à violon ; des instruments de musique pendaient au mur,

à côté de photographies et de gravures d'arts ; une pile de journaux traînait sur la table. Bref, un véritable home d'artiste, de savant et de lettré. Quant à lui, je le revois encore : grand, vigoureux, les épaules larges, le teint brun et un peu coloré, l'œil vif, les traits fortement accusés, exprimant un air de volonté intelligente et consciente d'elle-même.

Mon hôte me reçut fort amicalement comme d'habitude, puis, la conversation étant tombée par hasard sur ces journaux, dont les titres inconnus et étranges piquaient ma curiosité :

Presque toutes ces revues, me dit-il, sont écrites, et fort bien écrites, en romanche. Elles vous intéresseraient, j'en suis sûr, si vous pouviez les comprendre. Voici la Fögl d'Engiadina, publiée à Samaden, l'Utschella, la Nova gazetta romontscha, la Ligia grischa, Il Novelist, le Calendrier de Dissentis, etc...

— Et toutes ces revues ont leur clientèle assurée de lecteurs ?

— Hélas, je n'ose vous l'affirmer. Savez-vous combien d'hommes comprennent et parlent aujourd'hui notre vieille langue grisonne ? 30.000 à peine. Elle finira par périr étouffée entre l'allemand et l'italien qui, de plus en plus, lui disputent sa place. Il en est des langues comme des peuples. Humboldt rencontra jadis, sur les bords de l'Orénoque, un vieillard, dernier descendant d'une tribu nombreuse, lequel apprenait sa langue à des perroquets, afin que, lui mort, cette langue ne disparût pas tout entière. Un jour viendra où il en sera de même du romanche. Après nous, les grammairiens bavards seront encore là pour la répéter, mais elle n'en sera pas moins morte. Nous ne pourrons, nous, que chercher à retarder sa dernière heure...

— Comment cela, s'il vous plaît ?

— Comment ? En suscitant un mouvement d'opinion en sa faveur, en défendant sa cause et en y intéressant le peuple. Oh, la tâche n'a rien de difficile. Grâce à Dieu, le Grison connait son histoire, il est fier de lui-même comme de ses ancêtres ; il se pique non seulement d'agir, mais de parler comme eux. Pour cela, il n'a pas seulement ses journaux, ses livres, ses associations, mais encore ses « Lieder », comme diraient les Allemands, ses recueils de chansons nationales, qui entretiennent chez lui le feu sacré du patriotisme, le culte de toutes les grandes, de toutes les nobles traditions d'autrefois.

Sa figure s'animait. En voyant mes regards attachés sur lui, il sourit et ajouta : Veuillez me pardonner, mais cette cause me tient au cœur. J'aime, oui, j'aime mon vieux pays grison, car, comme chante juste-

ment un de nos airs populaires : La Surselva ha mei vin dormir en tgina, le haut pays m'a vu dormir au berceau. C'est pourquoi j'ai fait moi aussi ce que j'ai pu. Et tenez, je vous parlais des associations pour le chant...

Il se leva, prit en main une image encadrée qui pendait au mur.

... Le groupe que vous représente cette photographie, n'est autre que le choral Savognino, dont je suis moi-même le président. C'est une société de chanteurs, comme toutes les autres, mais qui s'est donné pour mission de faire revivre dans leur langue nos vieux airs nationaux. Ce ne sont pas seulement des « morceaux » que nous chantons, mais des hymnes. Il me suffira pour vous instruire de vous en citer les titres : La Ligia di Porclas, la Patria d'il Grischun, Benedetg Fontana, al Paunpelus (1), et tant d'autres semblables, qui tous évoquent chez nous des souvenirs propres à la race grisonne. Et il faut entendre comme s'y mettent nos montagnards ! Quelle ardeur, quel entrain ! Et quelles voix ! Des voix fortes, véhémentes, tonitruantes, terribles, des voix pareilles au grondement des torrents dans la montagne, ou à celui du vent d'orage quand il passe à travers la forêt. Ce qui ne les empêche pas de s'infléchir, de s'adoucir au besoin jusqu'au murmure et à la prière. Notre belle langue est toute faite pour de pareilles voix : sonore comme l'espagnol auquel elle ressemble, caressante et moelleuse parfois comme l'italien, mais avec un accent plus chuintant.

Le choral Savognino ne m'est pas inconnu, lui dis-je. Je sais d'ailleurs combien à toute époque, les sociétés de chant furent en honneur dans la Suisse grisonne.

Certes, ajouta-t-il. Et pourtant que sommes-nous à côté de nos pères ? Où est le temps, où chaque canton, chaque commune possédait ses chœurs, ses Compagnies de la Jeunesse chantant aux jours de fêtes et de solennités sous la direction de leur capitaine, les hymnes d'Anton Huonder : « Nous qui sommes enfants des rochers, nous que les sommets ont vus naître, voudrions-nous être vassaux ? » Qu'est devenu le

(1) Le Paunpelus, mets national grison, n'est autre chose qu'une soupe au pain et au fromage. Les Suisses, en grande partie Grisons, qui formaient autrefois la garde des rois de France, avaient coutume de se réunir à certains jours hors de Paris, dans des restaurants de barrière où on leur servait le plat exotique. De là leur vint le sobriquet de *Pampelouses*, que les gens du peuple leur appliquaient en France au dernier siècle.

temps où, le dimanche après la messe, les hommes assis en rond autour de l'église entonnaient des cantiques vibrants et joyeux, où des airs analogues terminaient les séances de la Landesgemeinde ; où, pendant les guerres sanglantes, dont parle le Schwabenlied, nos gars se préparaient au combat, et à la victoire, en « mugissant » quelque hymne mi-religieuse, mi-patriotique, ce qui les faisait traiter peu courtoisement de « vaches » par nos ennemis Tyroliens ? Et ces drames mêlés de chants qui se jouaient, il y a vingt ans à peine, les jours des fêtes populaires ! Vous le voyez, tout décline, même dans notre bon pays grison....

Pas tant que cela, Monsieur le vicaire-général. Heureux les peuples qui ont encore des chefs spirituels pour les guider, leur donner courage et les enflammer au bon combat par l'exemple des ancêtres.

INTERVIEW D'UN GUIDE A LA FLUELA.

Nous approchions du col de la Flüela, si dangereux par ses avalanches. Les claquements du fouet, les « Hariaruhariia » prolongés du conducteur, les hennissements des chevaux eux-mêmes, cessèrent brusquement. Toute trace de végétation avait disparu. Un vent froid, un grand silence triste et impressionnant planaient autour de nous. On n'entendait plus que de loin en loin, le râle du choucas, ou le sifflement aigu de la marmotte. Nos pensées avaient pris, d'elles-mêmes, un tour haut et grave.

« Messieurs, dit le journaliste P., nous voici à plus de 2.000 mètres, non loin de la frontière du Tyrol. Toute cette région pourrait s'appeler à bon droit le « Toit de l'Europe », non pas seulement à cause de son altitude, somme toute relative, mais parce que ces solitudes, désertes en apparence, sont néanmoins habitées : l'hospice de la Flüela, rencontré tout à l'heure, en est la preuve. Si mortels que soient les éléments, si cruel que soit l'exil sur ces sommets, l'homme veille sur l'homme. La route que nous suivons est, on peut le dire, creusée à même, dix fois, cent fois, dans les avalanches.

Partout ailleurs, vous avez pu le voir, et aux Züge, et au Schyn, et au Splügen, on a multiplié dans un but de protection, les refuges, les

tunnels, les galeries aériennes suspendues à mille pieds de l'abîme. Michelet, qui les vit aussi, les appelait ingénieusement « les cloîtres des esprits », oubliant seulement de rendre justice à l'audace et à la prévoyance de l'homme, qui créa ces asiles. Et pourtant, malgré tout, il ne se passe presque pas d'années où ne se renouvellent les méfaits de l'Alpe homicide. Ces parages surtout, plus mal protégés, en ont été trop souvent le théâtre.... »

En cet endroit, la route faisait un coude ; le col s'élargissait entre des pentes moins abruptes ; notre ami pria le conducteur de s'arrêter.

« Et tenez, Messieurs, voici qui confirme mes paroles. En cet endroit même, c'était en février 1897, une caravane presque entière périt sous une avalanche que rien ne faisait prévoir. Il y avait quatre traîneaux, trois d'entre eux furent ensevelis sous la neige avec les chevaux et les conducteurs. Seul le voiturier de tête qui avait dépassé en courant la zone dangereuse, demeura sain et sauf. Quand il revint sur ses pas, la neige et le silence régnaient partout ; de ses malheureux camarades, il ne restait plus de trace ; ils avaient quinze mètres de neige par dessus la tête et leurs cadavres ne furent retrouvés que beaucoup plus tard, en mai ou juin. Quant au survivant de cette affreuse catastrophe, il reprenait quelques jours après avec un nouveau convoi, la route qui avait failli lui être mortelle. Je suppose qu'il a dû plus d'une fois frissonner en la regardant. »

Notre cocher était resté tourné vers nous, suivant le récit d'un air distrait et fixant droit devant lui sa prunelle de rêve, d'un gris bleuâtre, pâle comme ce ciel d'hiver. Il hocha la tête et dit simplement :

C'était mon frère.

Nous eûmes tous un léger sursaut.

— Vraiment, l'ami, c'était votre frère ? Et depuis il a pu continuer sans accident son dangereux métier ?

— Bah ! Messieurs, nous autres gens de la montagne nous sommes habitués à risquer notre vie. Et puis, voyez-vous, mon frère ne croit plus au danger. Rien à craindre avec lui, les avalanches le connaissent.

— Vraiment ?

— S'il avait dû en mourir, il y a longtemps que ce serait fait. Un jour, elle est tombée sur lui, juste comme il passait, la maudite : le vent de l'avalanche qui est encore bien plus terrible que la neige, l'a soulevé du sol et transporté de l'autre côté de la rivière à plus de soixante mètres, sans aucun mal. Depuis lors, c'est fini, il sait qu'il

n'a plus rien à craindre de l'avalanche, c'est comme s'il avait « signé » avec elle. (*Authentique*).

— Eh, eh, l'ami, m'est avis que votre frère doit posséder quelque talisman secret contre le mauvais sort. Cela s'est vu.

— Je n'en sais rien. Chacun s'arrange comme il peut.

— Et vous, lui dis-je, ce métier ne vous a jamais tenté ?

— Mais non. Chacun son goût. Je faisais, il y a deux ans, le métier de contrebandier. J'ai été blessé d'un coup de feu à la jambe, dans cette fameuse affaire de St-Anthönien, où nous avons tiré, bien malgré nous, sur les douaniers impériaux. Alors, comme ça me gênait pour continuer les escalades, j'ai dû demander du service chez les gens d'en bas.

— Et vous êtes content ?

— Oh non, il y a des jours où je m'ennuie bien de mon ancienne existence. Je ne sais parfois ce qui me retient malgré ma blessure, de retourner vivre là-haut, en compagnie des contrebandiers et des chasseurs de chamois.

« Là-haut » et son geste le disait assez clairement, c'était la cîme dans le nuage et l'avalanche toujours menaçante, c'était l'effroi, le vent, la neige. Quelle vie mystérieuse et surhumaine pouvait-il y avoir, derrière ces sommets ?....

Nous échangeâmes tous, sans mot dire, un coup d'œil significatif, nous nous serrâmes plus étroitement dans nos fourrures, et les chevaux, sous les coups de fouet du conducteur, reprirent leur pas tranquille en avant.

INTERVIEW D'UN SAVANT ARCHÉOLOGUE.

Monsieur, me dit ironiquement le savant archéologue, j'ai lu avec plaisir, dans votre dernier article au « *Courrier de Davos* », ce que votre ami le pâtissier (1) vous a dit de la persistance chez nous des vieux cultes Gaulois....

---

(1) L'interview qui précédait portait en effet sur la pâtisserie, un art très en honneur en pays grison et en Engadine.

Et, plus encore que sa lèvre malicieuse, ses petits yeux à demi plissés souriaient derrière ses lunettes d'or.

Vous n'imaginez pas, continua-t-il, combien nombreuses furent les traces laissées chez vous par les Celtes. Cette terre sent le Gaulois, comme on dit ailleurs qu'elle sent le Romain. Notre langue romanche en est toute imprégnée. Un grand nombre de « lieux-dits » trahissent une origine celtique. Les fouilles faites près des lacs ont mis au jour d'intéressants objets de même provenance. Enfin, si nous passons aux vieilles mœurs, aux superstitions populaires, une constatation analogue peut se faire à chaque instant.... Je n'irai pas jusqu'à prétendre, comme mon vénérable ami M. Charles Benoîst dans un article déjà ancien de la *Revue des Deux-Mondes*, qu'en « grattant » les saints actuels on retrouverait les vieilles divinités rhétiques, et par exemple, sous la sainte Marguerite chrétienne, une déesse païenne de la fécondité, une nymphe celtique des eaux et des bois. Non ; mais je ne puis m'empêcher de voir, dans toutes les créations imaginaires qu'a forgées la superstition du peuple, les descendants de ces esprits de tout genre, associés aux forces naturelles, auxquels semblaient croire les Gaulois. Et ici je suis en pleine communauté d'opinion avec le savant écrivain : « L'antique Rhétie survit dans les Grisons, et les mêmes légendes embaumées dans la même langue. Ni les vallées, ni la race, ni la langue, ni les traditions, ni le roc, ni le peuple ne changent. »

.... Et pourtant, dit-il, en y réfléchissant quelque peu, ceci encore manque d'exactitude. C'était vrai il y a une trentaine d'années, mais qui pourrait encore l'affirmer aujourd'hui ? Les superstitions disparaissent, et, à certains points de vue, la chose est peut-être regrettable, bien qu'il n'y ait rien à faire contre la marche de la civilisation. Il y a trente ans, lors d'un voyage que je fis en Engadine, la « contrée inconnue », comme l'appelait Papon, je fus surpris de l'effroi mystérieux que projetait sur l'esprit des habitants l'ombre de ces glaciers, aujourd'hui si connus et si pratiqués. Là, vers ces hautes régions, semblent s'être retirés les débris des croyances antiques, comme ces brouillards qui couvrent encore les dernières cimes, quand le soleil les a dissipés sur les pentes. Le Julier surtout fut, de tous temps, la montagne propice aux enchantements. Son nom ne vient pas, comme on le suppose, de Jules César, mais d'une ancienne divinité celtique, à laquelle on y avait dressé deux menhirs, juste au point le plus élevé. C'est là que, le premier dimanche de Janvier, les fées dansaient naguère dans leur robe éblouissante, sur les pics voisins du ciel. On

dit même qu'elles éprouvaient souvent une inclination pour les enfants des hommes, qu'elles achetaient à leurs mères, et auxquels elles offraient des bagues magiques, comme gages de fiançailles... Vous pourrez lire ceci, plus détaillé, dans un article que j'ai publié il y a deux ans aux *Davoser Blätter*, sous le titre de : *Alpenfeen und Schneefrauen*.

— Et, dis-je, existe-t-il, en pays grison, d'autres traces de superstitions analogues ?

— N'en doutez pas. Il y a d'abord tout le cortège des sirènes et nixes enchanteresses, poissons couronnés et serpents qui prédisent l'avenir, puis les sonneries mystérieuses au fond des lacs, les reflets magiques à la surface. Chaque étang, si petit qu'il soit, a ses légendes, son peuple de nixes, facilement assimilables à ces nymphes celtiques des eaux et des bois, dont je vous parlais tout à l'heure.

Autre part, c'est la Chasse infernale, passant dans les cluses désertes, dans les tours en ruines, etc. Dans le Rheinthal, les Skalärageister se réunissent la nuit de St-Crépin et descendent faire boire au Rhin leurs coursiers de vapeurs aux haleinées de flammes. Il était dangereux, disait-on, d'imiter le cri des chasseurs. Des enfants nombreux disparurent ainsi, victimes de leur imprudence. Un Concile eut lieu en 1578 dans le but de défendre « ces mœurs païennes ». Et ce n'était pas la première fois que le clergé intervenait de la sorte. J'ajouterai que la chasse était conduite le plus souvent, ou par le dieu Thürst, parent de Thor, ou par le dieu Wotan, ou par le roi Artus. Or le Wotan scandinave n'est autre, il n'y a plus à en douter aujourd'hui, que l'Odin des anciens Celtes, et le roi Artus se retrouve, vous le savez, dans la plupart des légendes de l'Armorique bretonne...

— Et les gnômes, dont vous ne me parlez pas ?

— Les gnômes ? Oh, les pauvres Fänggen, les malheureux petits Waldmännchen ! Ils ont subi le sort de vos Korrigans et de vos Poulpikans bretons, le sort de leurs frères les Kobolds d'Allemagne ; il n'y en a plus, la civilisation a soufflé dessus. Ce n'était pas qu'ils fussent bien terribles, les infortunés: S'il leur arrivait quelquefois de se montrer méchants, de mettre le feu à la grange, ou d'obliger les habitants eux-mêmes à incendier ou exorciser leur maison, c'est qu'on les avait tracassés, et qu'ils en tiraient vengeance. En général, ils étaient serviables, gardaient la vache sur les hauteurs, accomplissaient des besognes utiles. Ils ne coûtaient pas cher à nourrir : un peu de vin quelquefois suffisait pour les enivrer ; — ni à vêtir : l'été, ils couraient

presque nus, l'hiver ils n'avaient pour manteau que des écorces de sapin ou une simple peau de bête....

Je me souviens encore, ajouta-t-il, quand, dans ma jeunesse, la grosse cloche fut pendue dans l'église de Furna, et qu'après les bénédictions sacramentelles on se mit à battre le branle pour épouvanter les esprits. Les Fänggen émigrèrent en bandes. On en voyait, disait-on, de toutes parts, se profiler au bord des talus, au soleil couchant, parallèlement aux nuages, pleurant et portant sur leur dos leur petit sac de voyage au bout d'un bâton.... Et désormais tous nos contes de mères-grands peuvent se terminer par la phrase sacramentelle usitée chez vous, « depuis lors onques ne les revit-on plus en la contrée. »

Georges HOUBRON.

CONAKRY

Un de nos concitoyens, M. Maurice Newnham, employé dans une factorerie de Conakry (Guinée française), a écrit à ses parents une série de lettres, dont nous reproduisons quelques extraits, en respectant autant que possible leur forme originale et familière.

Conakry est une ville située derrière les îles de Los et au fond d'un golfe parfaitement abrité. Le port n'est pas praticable à marée basse à cause des rochers qui l'encombrent, mais à marée haute les navires peuvent entrer et viennent même jusqu'en face de chez nous. Deux « wharfs » (quais) existent, celui du gouvernement, qui ne sert pas à grand'chose, et celui de la Compagnie ; ce dernier est le seul où il y ait une grue, et par conséquent le seul utilisé. Il ne faut pas croire que ces wharfs vont jusqu'à la pleine mer; les navires mouillent à 8 ou 900 mètres, et l'on débarque les marchandises dans des chalands que l'on vient ensuite débarquer chez nous. Nous avons ici 4 ou 5 navires par semaine, soit Anglais, soit Français.

Le port de Conakry est appelé à prendre une grande extension. On a même parlé d'y faire un port de charbon, comme à Las-Palmas. Le climat y est très sain.

Vue de la pleine mer, à l'arrivée, Conakry semble une ville très jolie, et l'impression persiste quand on est à terre, car on s'y trouve au milieu d'une végétation superbe : des palmiers, des manguiers, des bananiers, et une foule d'autres arbres dont je ne connais pas le nom. Cependant j'oublie le plus beau, le baobab, qu'il n'est pas rare de voir avec 20 ou 30 mètres de circonférence ; ce sont des arbres gigantesques auprès desquels les plus beaux marronniers ou peupliers de chez nous ne sont que des enfants, de tous petits enfants même ; le gros chêne de Phalempin commence à en approcher, mais ce n'est pas encore cela comme hauteur et envergure de branches.

La ville est faite à peu près dans le genre américain ; toutes les rues sont à angles droits et très larges, seulement comme cela a été frayé dans la brousse, on fait à présent des plantations de nouveaux arbres le long de ces avenues, ce qui fait que dans huit ou dix ans on pourra s'y croire dans une vraie capitale. Dans toutes les rues il y a un petit Decauville, à bras naturellement, pour desservir toutes les factoreries à l'arrivée des marchandises, le transport par voiture n'étant pas en usage ici. Conakry se compose presque exclusivement de factoreries. Le *palais* du gouvernement, l'église catholique, le temple protestant et l'hôpital y composent tous les monuments.

Conakry à marée basse est une presqu'île, et à marée haute une île, séparée de la terre ferme par une excavation de 3 ou 4 mètres de profondeur et de 200 mètres de large. Un pont est construit à cet endroit pour y passer à marée haute.

Notre factorerie. — La Compagnie française a la plus importante maison de Conakry. Voici la distribution par services différents :

Comme dans toute maison qui se respecte nous avons un comptable et un caissier ; les factures sont faites par un employé noir. Voilà pour la comptabilité. Ensuite nous avons les boutiques ou « shops », qui se divisent comme suit : la boutique proprement dite, qui vend au détail, et qui a comme patron un blanc et 3 ou 4 noirs servant d'interprètes et placés naturellement sous les ordres du blanc. Ensuite la trade-shop, celle qui traite avec les caravanes et qui fait surtout les échanges de caoutchouc contre des marchandises. Enfin le troisième service est celui des marchandises générales, où nous sommes trois blancs, chargés de faire la correspondance avec l'Europe, de surveiller le stock et de le renouveler. Nous n'y vendons qu'à la douzaine, chiffre minimum, tandis qu'à la boutique on fait le détail : une livre de sucre, un kil. de café, une casserole, etc. Ajoutez à cela un agent qui a la direction de tout et vous avez le contingent de notre établissement. Comme vous pouvez en juger, ce n'est pas une boutiquette ; on y fait de fort belles recettes, même en ce moment, quoique ce soit la saison des pluies.

Comme affaires nous vendons une foule d'articles : des étoffes, des fusils, de l'épicerie, du pétrole, de la poudre, des chaudrons, en un mot, de tout. Nous achetons de l'or, du caoutchouc, des arachides, de la gomme, des peaux de bœufs, etc. Comme vous voyez, le champ est vaste, et l'on a de quoi se distraire tout en turbinant.

Voici quelle est notre vie intérieure :

A 5 heures 3/4 la cloche nous réveille et à 6 heures on ouvre les magasins. A 6 h. 1/2 le boy (garçon) nous apporte soit le café, soit un verre de vin à l'eau avec un morceau de pain. Jusqu'à 11 heures le travail continue et il ne manque pas de charmes pour moi, étant donné que je suis constamment avec les dames et demoiselles négresses du pays. Néanmoins j'ai bien autre chose à faire que de m'occuper d'elles. D'ailleurs il faut exercer dans les magasins une surveillance continuelle, à l'égard des employés indigènes aussi bien qu'à l'égard des clients. Tous les noirs sont voleurs, et si on les laissait faire ils nous auraient bientôt dépouillés complètement. Aussi, chaque fois qu'on en pince un, il paie pour les autres. Il n'y a pas longtemps, j'ai été dans la nécessité de faire mettre un homme en prison pour cinq ans.

La fermeture des magasins a lieu à 5 heures. Quand il y a un navire en rade, les employés des marchandises générales s'en vont sur le wharf surveiller et activer le déchargement des marchandises ; il arrive quelquefois que cela dure assez tard (10 ou 11 heures du soir), et pas d'exemption pour le réveil du lendemain ; enfin ! c'est une question d'habitude et quand on se porte bien, cela forme un exercice qui ne peut faire de mal. Du reste, en temps ordinaire, les employés sont libres à

à partir de 5 heures. A 7 heures le dîner jusqu'à 8 heures, à la suite duquel la liberté complète nous est rendue. Mais, je vous le dis franchement, de la liberté que l'on a, on ne songe même pas à profiter, faute d'occasion probablement, et aussitôt le dîner on fume une cigarette sur le balcon et l'on rentre chacun chez soi où l'on se couche, ou si le cœur vous en dit, on se met au pupitre. Une chose très bizarre, c'est que, quoique très bons amis, on ne se fréquente pour ainsi dire pas entre employés, on se trouve ensemble tout au plus une heure par jour ; ce qui produit cela c'est le climat qui vous rend grincheux et maniaque à de certains moments. Ce que je vous dis là est exact, et tous ceux qui habitent la Côte en sont là.

Notre nourriture est excellente et abondante, et je vous garantis que je fais bon accueil à tous les plats. Nous avons de la viande fraîche tous les jours, ensuite nous mangeons des conserves et du riz en grande quantité. Je trouve cela délicieux, et si je ne reviens pas dans trois ans gras comme un chantre, c'est que ma peau sera trop petite pour grossir.

Vous pourrez juger par tout cela qu'on n'est pas malheureux dans la C. F. (Compagnie française).

UN 14 JUILLET A CONAKRY

Comme dans toute ville qui se respecte, la fête nationale commence ici la veille par une retraite aux flambeaux organisée par la troupe, mais une pluie torrentielle étant survenue dans l'après-midi du 13 juillet et n'ayant pas cessé de nous arroser jusque dans la nuit, ce divertissement a été absolument raté. — Le 14, à 6 heures du matin, nous sommes réveillés en musique (je vous assure que je m'en serais bien passé), par 21 coups de canon. L'artillerie de Conakry a en effet à sa disposition 6 canons qui sont destinés, paraît-il, à la défense de la ville, mais qui ne sont en réalité que de belles seringues ; enfin cette cérémonie épate toujours les noirs, c'est déjà quelque chose. — A 8 heures 1/2, revue des troupes, passée par le chef des tirailleurs. Donc, à 8 heures 1/2 j'étais à la tribune, et en assiste alors à une revue qui rappelle de loin, de très loin, celle de Longchamps. Figurez-vous un bataillon de tirailleurs sénégalais, portant le vêtement des zouaves, mais bleu foncé, avec comme chaussures une semelle de cuir rattachée par des courroies, et sur la tête la calotte de zou-zou, mais moins haute; toute cette petite troupe alignée, et manœuvrant, ma foi, pas mal ; car les tirailleurs sénégalais sont, on le sait, des soldats bien disciplinés et en campagne on peut compter sur eux. Beaucoup d'ailleurs sont médaillés, on en voit même portant la médaille militaire. Enfin, à 9 h. le capitaine de la place arrive et passe la revue après laquelle a lieu le défilé avec clairons en tête. Assurément, on verrait pareille cérémonie en France, cela paraîtrait drôlatique ; mais loin de chez soi je vous garantis que l'on est heureux de s'y croire encore dans son pays, et l'on éprouve une certaine émotion en voyant défiler cette poignée d'hommes à l'allure martiale et aguerrie ayant à leur tête le pavillon Français, et tout cela au son des sonneries françaises. A la suite de la revue, tir à l'arme de guerre par les blancs de la localité ; ce tir est naturellement présidé par un officier et je me suis fait un devoir d'y assister. — Dans la matinée, des jeux pour les noirs sont organisés, tels que : mâts de cocagne, jeu du seau, courses en sacs ; mais ce qui m'a fait le plus rigoler, c'est le jeu du baril de

farine, dans lequel on a jeté des sous ; les concurrents ont les mains attachées derrière le dos ; la règle est d'aller chercher lesdites pièces de monnaie avec les dents. Eh bien ! vous savez, c'est absolument tordant de voir l'acharnement qu'ils y mettent, et ces têtes toutes noires sortir de la caisse pleines de farine dans le nez, dans la bouche, en un mot entièrement empâtées.

Vers 4 heures de l'après-midi, après le fort soleil, il y a des régates entre baleinières montées naturellement par des noirs. Quelques disputes entre équipes nous ont bien amusés, deux d'entre elles en sont même venues aux mains, ou plutôt pour être exact, aux coups d'avirons, si bien que ces deux équipes ont fini par sauter à l'eau et alors c'était une bataille en règle, où certainement quelques-uns se seraient noyés sans l'arrivée de la milice qui a tout remis en bon ordre. La milice est ici la police, et les noirs ont beau être noirs , ils en ont une frayeur bleue.

Vers 6 heures, il y a une cérémonie qui est à mon avis la plus intéressante de toute la fête, c'est la visite de tous les rois nègres au gouverneur. Il y en a à peu près une vingtaine qui s'amènent à la queue leu-leu, entourés chacun de leurs ministres et de leurs partisans. Cette marche s'opère au son d'instruments les plus baroques. Les uns ont un vieux chaudron sur lequel ils frappent, d'autres des bouts de cuivre ou de tôle suspendus à une ficelle ; il y a aussi le violon du pays qui n'est autre chose que trois ficelles tendues sur un morceau de bois et qu'on frotte avec un bâton, ce qui rend un son fort peu mélodieux, tout cela accompagné de chants du pays. C'est absolument épatant.

Ils arrivent de ce pas à la place du gouvernement, se forment en cercle chacun autour de son roi et commencent alors le tam-tam. Les femmes dansent, ou plutôt exécutent une série de contorsions plutôt grotesques, mais toutes différentes suivant les sectes auxquelles elles appartiennent. Ce petit concert dure environ deux heures, et je vous promets que le gouverneur ne doit pas être à la noce, car ils sont là à sa porte 6 ou 7.000 à hurler, brailler, et à faire un vacarme indescriptible. — Arrive l'heure de dîner et de mettre ses plus beaux habits pour assister à la réception de M. le Gouverneur.

A 8 heures 1/2 nous sommes reçus au Gouvernement par un officier de la place qui nous introduit dans les salons. On nous passe des rafraîchissements qui sont les bienvenus, étant donnée la douce température des locaux. A 9 heures, nous étions à peu près 150 Messieurs et 9 Dames, dont 5 mulâtresses, les seules admises chez le Gourverneur, parce qu'elles occupent dans le pays une certaine situation. Enfin, une fois la glace rompue, la danse commence, et, vu le nombre des danseuses, vous voyez d'ici leur succès. La plupart des invités dansaient entre hommes, au son d'un piano peut-être âgé, mais que voulez-vous ! On ne peut pas tout avoir. A minuit, on nous servait un repas copieusement arrosé de champagne, ainsi que toute la soirée, une réception officielle ne pouvant être complète sans cette douce liqueur. Et alors, sous le coup de l'élan que procure toujours un bon repas, nous nous sommes remis à danser sans nous apercevoir de l'heure, si bien que nous quittions les lieux à 5 heures 1/2 du matin, juste le temps de rentrer, se débarbouiller, et hue ! cocotte, au travail, car le bonhomme qui sonne la cloche ne s'occupe guère si la veille c'était le 14 juillet, et n'ayant pas lui-même été invité à la fête, cela ne pouvait évidemment rien lui faire.

Enfin tout est bien qui finit bien, et comme vous voyez, rien ne m'étonnerait que l'an prochain des trains de plaisir au départ de Lille à destination de Conakry soient mis en route à l'occasion du 14 juillet.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

NOVEMBRE.

1er. — FRANCE. — M. Guillain est nommé Ministre des Colonies (cabinet Dupuy) en remplacement de M. Trouillot.

3. — ÉGYPTE. — Arrivée du commandant Marchand au Caire.

—— PRUSSE. — Élections au Landtag.

—— TURQUIE. — A la suite d'un ultimatum remis à la Porte, les troupes turques achèvent l'évacuation de la Crète (3 Novembre). Les amiraux prennent en mains le gouvernement (4 Novembre).

5. — SOUDAN. — Une note officieuse annonce que le gouvernement a résolu de ne pas maintenir à Fashoda la mission Marchand.

8. — AUTRICHE. — Le Reichsrath rejette, par 187 voix contre 116, la demande de mise en accusation du cabinet Thun.

10. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. M. Maquet : *Excursion dans le Valais.*

11. — GRÈCE. — Le cabinet Zaïmis est reconstitué sur de nouvelles bases.

13. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. E. GALLOIS : *Voyage en Transcaspie jusqu'à Samarkand.*

14. — ÉTAT DU CONGO. — Les Batélélas révoltés s'emparent de Kabambaré.

17. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. Henri Bousquet : *Le Transvaal.*

—— ÉRYTHRÉE. — Le débarquement d'un détachement français sur la côte de l'Érythrée crée un incident avec l'Italie.

20. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. M. Meys : *Ascension au Vignemale.* 1re partie.

21. — ITALIE. — Convention renouant les rapports commerciaux avec la France.

24. — MADAGASCAR. — Décret portant réorganisation de la justice indigène.

—— LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. Mme Isabelle Massieu : *Dans le Haut-Laos et jusqu'à Hué.*

26. — GRÈCE. — Les puissances annoncent au roi le choix du prince Georges comme haut commissaire en Crète.

29. — LILLE. — Conférence à la Société de Géographie. M. le marquis de Chasseloup-Loubat : *Historique général de la navigation.*

30. — SAHARA. — La mission militaire Laperrine-Germain pénètre jusque dans Insalah.

—— MADAGASCAR. — Apparition de la peste à Tamatave.

—— SAHARA. — Création d'un poste fortifié à Temassinin.

—— JAPON. — Formation du ministère Yamagata.

—— HONGRIE. — Séances tumultueuses à la Chambre des Députés. Conflit entre le cabinet Banffy et l'opposition (Novembre et Décembre).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Côte d'Ivoire. — Projet de chemin de fer. — La mission *Houdaille*, qui avait été chargée d'étudier un projet de chemin de fer de pénétration à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, a pu réussir dans ses travaux, malgré les difficultés rencontrées pour assurer son ravitaillement. Le capitaine Houdaille a cherché à élaborer un tracé qui desservirait les quatre vallées du Bandama, de l'Agneby, de la Mé et du Comoé. Prenant pour point de départ de ses travaux Alepé, terminus de la navigation à vapeur sur le Comoé, il a établi le tracé de la voie à construire jusqu'à Mopé, à environ 100 kilomètres vers le Nord. Ce train traverse les villages de Memmi et Kodioso. En outre, le prolongement de la voie ferrée a été étudié vers Attakrou et Kong en passant par Akoupay et Arrah.

Le tracé ne présente pas de difficultés sérieuses. L'ouvrage d'art le plus important à construire est un pont de 40 mètres au village d'Apiagni, où se fera la traversée de la rivière Mé. La rampe maxima est de 20 millimètres. Le prix de revient kilométrique est évalué à 65,000 francs. La ligne projetée attirera vers la Côte d'Ivoire le trafic des régions situées au Nord de la forêt équatoriale qui rend très difficiles les transports vers le littoral.

Port de Petit-Bassam. — Prolongée jusqu'à la côte, la voie ferrée pourrait aboutir à Petit-Bassam, où il serait facile de créer un bon port. Il suffirait pour cela de percer la langue de sable de 800 mètres de largeur qui sépare la lagune de la mer. Les navires pourraient ainsi déboucher dans une mer intérieure ayant les fonds de 16 mètres, où ils trouveraient un abri sûr, tandis qu'à Grand-Bassam, où un raz de marée vient d'emporter une partie du wharf en construction, ils sont exposés à tous les vents. A peu de distance, dans la baie d'Abidjoam, le chef-lieu de la colonie que l'on a transféré depuis l'épidémie du Grand-Bassam, pourrait être établi sur une colline de 35 à 40 m. d'altitude.

État du Congo. — Télégraphe. — La ligne télégraphique s'avance chaque jour davantage dans le centre de l'Afrique congolaise. L'étude primitive de la ligne fut décidée en 1891 et confiée à M. Seulen le 27 novembre 1893; un décret royal décidait l'établissement d'une ligne télégraphique de Boma au lac Tanganika par Matadi, Léopoldville, les Stanley-Falls et le Manyéma. Les travaux furent commencés en mars 1894, et le fil était posé jusqu'à Bosango, en face de Matadi (48 kil.) en mai 1894. Après bien des difficultés on parvint à faire franchir le fil des 800 mètres formant la largeur du Congo, dont les rives sont élevées près de Matadi,

et on atteignit ce point en juillet 1895. On suivit ensuite la voie ferrée en construction et Tumba, terminus d'alors du chemin de fer, fut atteint en juillet 1896 (kil. 240). En août 1897, la ligne fut installée jusqu'à Kongolo, près de l'Inkissi, puis en juillet 1898 jusqu'à Léopoldville (kil. 450). Les principaux postes télégraphiques et téléphoniques étaient Boma, Matadi, Tumba et Léopoldville.

En novembre 1897, on avait décidé de pousser la ligne jusqu'à l'Équateur, sur 750 kil. Le garde du génie Mahieu fut chargé de la direction des travaux avec M. Van Beers. La section Léopoldville-Kwamouth était reconnue en mars 1898 et la ligne poussée en ce point en septembre (150 kil.). La traversée du Kassal (700 mètres), dont les rives sont assez basses, sera une grosse difficulté à surmonter, mais elle le sera comme l'a été la traversée du Congo à Matadi, et l'année 1899 verra le télégraphe unir Boma à l'Équateur (1,200 kil.). Et, dit la *Belgique coloniale*, les nouvelles mettront quelques minutes à franchir un territoire qu'elles traversaient il y a deux ans encore en 45 jours !

En même temps que commençait le prolongement au delà de Léopoldville, l'ingénieur Mohun était envoyé (août 1898) à la côte orientale d'Afrique, pour poser le télégraphe du lac Tanganika aux Stanley-Falls. La ligne partant de Toa (Albertville), suivra la vallée de la Lukuga, longera le Lualaba et se reliera à Stanleyville, au télégraphe qui, de ce point, ira à Léopoldville. Un embranchement sera établi ensuite vers Radjaf, sur le Nil, reliant ainsi les postes les plus éloignés de l'État du Congo.

Si en Europe, les lignes télégraphiques demandent une surveillance fréquente, en Afrique cette surveillance est encore plus nécessaire, car il faut protéger les fils à la fois contre les indigènes, les animaux et les éléments. C'est ainsi que les éléphants, en prenant leurs ébats, démolissent le télégraphe tout comme ils défoncent les routes nouvelles. Tout dernièrement, dans la région de Kwamouth, ces animaux ont plié à angle droit des barres en acier servant de poteaux télégraphiques et mis hors de service le matériel d'une partie de la ligne. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir souvent les communications interrompues.

Égypte. — Chemin de fer du Cap au Caire. — Il y a une distance d'environ 10,700 kilomètres entre le Cap et le Caire. Sur ce chiffre, 3,500 kil. sont, — plus ou moins — sous l'influence de l'Angleterre. Cette dernière qui cherche à réunir, par chemin de fer, ces deux points extrêmes de l'Afrique, exploite déjà des amorces importantes qu'elle voudrait réunir avant tout par le télégraphe.

Au Nord, le réseau égyptien, partant d'Alexandrie, va jusqu'à Assouan. De là à Korosko, la ligne est en projet et on se contente jusqu'ici de remonter le Nil. De Korosko le chemin de fer reprend jusqu'à Berger et Shendy et sera poussé bientôt jusqu'à Khartoum, à 3,200 kil. d'Alexandrie. Au Sud, du Cap à Boulouwayo, 2,200 kil. de voie ferrée sont en pleine exploitation. Il reste donc 5,300 kilomètres à construire entre Boulouwayo et Khartoum.

Il sera impossible, d'ailleurs, que la ligne du Cap au Caire soit en territoire exclusivement britannique ; dans la partie centrale, la voie devra emprunter, soit le territoire de l'Afrique orientale allemande, soit celui de l'État du Congo, sur une longueur d'environ 1,000 kil.

Cette voie ferrée, par ses embranchements déjà faits ou à faire, mettra la Méditerranée en communication avec l'Océan Indien et l'Océan Atlantique.

Il y aura d'abord sans doute des embranchements du Nil vers Souakim ou Massaouah, sur la mer Rouge ; plus tard aussi le chemin de Djibouti à Addis-Abeba se

reliera certainement au Transcontinental africain, de même que les lignes en construction de Mombassa au lac Victoria (Afrique orientale anglaise) et du lac Tanganika à la côte de l'Afrique orientale allemande.

La ligne portugaise de Beira atteint déjà, depuis le 17 mai 1899, Fort-Salisbury, future station du Transcontinental.

Pour aller de Paris à Madagascar, par Alexandrie, Salisbury et Beira, il ne faudra plus guère que 10 jours.

Enfin l'État du Congo établira certainement plus tard une ligne de ce Transcontinental à l'embouchure du Congo.

Libye. — Lacs salés aux eaux rouges dans le détroit de Libye. — Certains lacs du désert de Libye ont une coloration rouge dont on connaissait mal la cause. Les indigènes l'attribuaient bien à un crustacé, *l'Artemia salina*, qui communiquerait sa coloration rouge aux eaux; mais ce crustacé disparaît à certaines époques de l'année, sans que les eaux cessent d'être rouges.

Un naturaliste anglais, M. Dewitz, a fait récemment des recherches sur ce sujet, et il a pu extraire des eaux colorées une grande quantité de matière organique rouge qu'il considère comme étant d'origine microbienne.

Les eaux des lacs rouges sont en effet très riches en bactéries; et il serait intéressant de vérifier si ces mêmes bactéries se trouvent dans les eaux des marais salants, également colorées en rouge, qui existent près de Suez, entre les collines des Bédouins et le canal. La coloration de ces eaux avait été attribuée jusqu'ici à une petite écrevisse, qui y pullule à certaines époques.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

EUROPE.

Angleterre. — La valeur de la marine de guerre anglaise. — Dans une revue anglaise de juillet dernier, M. Hurd, après avoir décrit les principaux cuirassés, croiseurs et autres navires de guerre anglais, conclut que ces navires représentent un capital de 2,700 millions de francs.

61	cuirassés	2.300	millions.
15	garde-côte	78	—
22	croiseurs cuirassés	283	—
119	croiseurs protégés	726	—
16	croiseurs non protégés	56	—
35	torpilleurs	56	—
120	contre-torpilleurs	150	—
98	torpilleurs de 2e classe	50	—
489		2.700	—

Ce relevé laisse de côté les navires en construction ou prévus. En ajoutant le total de ces navires, au nombre de 27, on arrive au chiffre global de 3,125 millions de francs.

Angleterre. — L'émigration anglaise, en 1898, comparée à l'émigration de l'année 1897, a subi un notable ralentissement; 140,630 Anglais, Écossais et Irlandais ont quitté leur pays natal, en 1898, à destination de l'Amérique, de l'Australie et du Canada. En 1897, on avait compté 146,460 émigrants. Le Canada en a reçu 27,553, soit 4,884 de plus qu'en 1897.

Mais cette avance vers le Dominion est loin d'atteindre les prévisions des agences de transport, qui escomptaient un grand mouvement d'émigrants vers les champs d'or du Klondyke.

Russie. — Les marchés de la Sibérie. — La Sibérie est en train de subir une véritable transformation, tant par suite de la construction du chemin de fer transsibérien, que par l'ouverture de plus en plus grande du marché chinois. Les Russes ne sont pas seuls à se préoccuper des avantages à tirer de ces modifications économiques.

D'autres peuples, les Allemands en tête, se préparent activement à en profiter, surtout dans la Sibérie orientale, favorisée par la construction du chemin de fer de l'Oussouri et par l'emploi des brise-glaces, qui rendent accessible en hiver, aux bateaux du plus fort tonnage, le port de Vladivostok. Une Compagnie s'est déjà formée à Hambourg, dans le but de développer les relations entre l'Allemagne et le district de l'Amour.

A Khabarovka, terminus du chemin de fer de l'Oussouri (qui part de Vladivostok), si bien située au confluent de l'Amour et de l'Oussouri, la Compagnie allemande a établi son centre d'opérations ; des agences allemandes sont installées dans le district de l'Amour ; elles sont pourvues d'échantillons et de collections de marchandises en vue d'échanges contre les produits locaux.

Le port de Vladivostok, à la fois commercial et militaire, est un port franc, sauf pour les liqueurs alcooliques, le tabac, les allumettes, le pétrole, les vernis, le sucre, la confiserie et les fruits de conserve. Vladivostok compte 16,000 Russes et Européens, 22,000 Chinois, Coréens et Japonais et 30,000 soldats ; la plupart des Asiatiques quittent la ville pour leur pays au commencement de la mauvaise saison et ne reviennent qu'au printemps. Plusieurs navires américains ont transporté dans ce port du blé du Pacifique.

Vladivostok, terminus du Transsibérien et base navale de la Russie sur le Pacifique et en Extrême-Orient en attendant le développement complet de Port-Arthur, sur le golfe de Petchili, a vu entrer dans son port, en 1897, 244 vaisseaux, jaugeant 287,268 tonnes. En 1898, le nouveau brise-glaces a réussi à maintenir libre, en janvier et février, l'accès de la rade. Sur le total de 1897, 84 bateaux étaient allemands avec un tonnage de 69,515 t., dépassé seulement par le pavillon russe (56 vapeurs et 97,125 t.), et grâce aux bateaux subventionnés par le gouvernement russe. Le Japon est représenté dans ce port par 45 vaisseaux (48,800 t.), l'Angleterre par 22 bateaux (34,444 t.), la Norvège par 29 bateaux (28,132 t.), etc. Sur le total des navires entrés à Vladivostok, 144 steamers (131,791 t.) venaient de Chine et du Japon.

Le port de Nicolaievsk, près de l'embouchure de l'Amour, en face l'île Sakhaline, a reçu, en 1897, 67 navires de 49,701 tonnes.

L'extension du commerce allemand en Sibérie a été telle depuis quelques années que 30 % déjà du commerce de la Sibérie reviennent à l'Allemagne. La Russie elle-même n'en a fourni que 25 % et l'Angleterre, ainsi que le Japon, 13 % chaque; la Chine a une part de 12 % dans le commerce sibérien, dans lequel les États-Unis n'entrent que pour 5 %.

Le port chinois de Newchang, sur le golfe de Liao-Toung, acquerra une grande importance par suite de la voie ferrée qui doit y aboutir comme embranchement du Transmandchourien. L'avancement des travaux de cette dernière ligne est rapide; un syndicat belge a déjà obtenu des Russes le monopole des restaurants et hôtels à établir sur le parcours du futur chemin de fer. Une seule maison américaine a établi une succursale à Newchang.

La Sibérie orientale abonde en gisements d'or; de nombreuses concessions ont été accordées à des syndicats allemands, belges, français, etc. Des 44,061 kil. d'or extraits de Sibérie, 25,000 au moins viennent de la Sibérie orientale. Les filons les plus riches sont ceux du district de Blagoweschtschensk. Il y a environ 450 mines exploitées en Sibérie, mais les procédés sont encore très primitifs.

L'argent, le plomb, le cuivre, le fer, le charbon, ont été constatés en grandes quantités le long du Transsibérien. Les gisements houillers de Kuznezk, dans le gouvernement de Tonsk, ont 27,000 milles carrés et renferment les mines très riches de Koltschouginsk; on y trouve aussi beaucoup d'anthracite. Les autres bassins houillers les plus notables sont ceux de Karagandinsk et de Kautcheku.

Le gouvernement russe a exempté de tout droit, jusqu'en 1909, les machines et pièces de machines destinées à l'exploitation des mines. Cette mesure va provoquer l'établissement de nombreuses machines dans les provinces de Jenessei, Irkoutsk, Jakoutsk et dans la Transbaï-Kalie et l'Amour.

Les machines agricoles sont susceptibles aussi de se répandre beaucoup en Sibérie, où la zone agricole embrasse 825,000 kilomètres carrés. L'émigration s'accroît sans cesse et, en 1897, plus de 100,000 colons russes sont arrivés en Sibérie; ce mouvement, grandement encouragé par le gouvernement, a pris une extension encore plus grande en 1898, à tel point qu'il a fallu l'endiguer et le modérer.

Il existe en Sibérie 28 villes seulement ayant plus de 5.000 habitants. Les plus importantes sont Irkoutsk, sur le lac Baïkal (56,000 hab.) où aboutit le Transsibérien. Tomsk (60,000 hab.) et Omsk (62,000 hab.). Les autres villes à signaler sont : Tobolsk (25,000 hab.), Semipalatinsk (30,000 hab.), Tcheliabinsk (14,000 h.), Krasnoïarsk (30,000 h.), etc.

Toutes ces villes et bien d'autres verront rapidement s'accroître leur trafic et leur population, par suite des nouveaux facteurs qui vont, à la suite du Transsibérien, concourir à leur prospérité.

ASIE.

Chine. — Commerce en 1898. — D'après le rapport des Douanes chinoises, le commerce extérieur de la Chine, qui était de 87,472,000 taëls aux importations et de 77,000 t. aux exportations en 1886, a été de 209,500 t. aux importations et de 159,000 taëls Haïkouan (1) aux exportations en 1898. Par rapport à

(1) Le taël Haïkouan valait 3 fr. 641 en moyenne en 1898.

1897, cette dernière année accuse une augmentation de 7 millions de taëls aux importations, et une diminution de 3 millions 1/2 de t. aux exportations. L'augmentation des importations porte surtout sur l'opium, la houille, le coton brut, l'huile de pétrole, la farine et le sucre. La baisse des exportations porte surtout sur la soie et le thé. Les recettes douanières, qui n'étaient que de 15,006 taëls en 1886, ont été de 22,500 t. en 1898.

Le mouvement de la navigation de ou pour les pays d'outremer et les côtes se chiffre par 52,661 navires jaugeant 34,233,000 tonnes en 1898 contre 21,755,000 t. en 1886. Le pavillon britannique à lui seul, figure pour 3,440 navires à l'entrée et 20,266,000 tonnes en tout, soit 62 1/2 % du total ; le pavillon chinois représente 23,92 % du total ; le pavillon allemand 4,92 ; le pavillon japonais 4,58 ; le pavillon suédois-norvégien 1,29 ; le pavillon français 1,23 % (420,000 tonnes), etc.

Au point de vue des importations, le premier rang appartient à l'Angleterre qui, avec ses diverses colonies, introduit pour 156,125,000 taëls en Chine (dont 34,962,000 t. d'Angleterre seule et 97.214,000 t. de Hong-Kong). Ce chiffre représente les 3/4 du mouvement total, mais il ne faut pas oublier que ces produits, s'ils sont importés sous pavillon anglais, ne sont pas tous, il s'en faut, de provenance britannique. Le Japon vient ensuite avec 27,376,000 t. Puis viennent les États-Unis (17,163,000 t.), Macao (3.347,000 t.), la Russie (1,754,000 t.), Java et Sumatra (1,445,000 t.). L'Europe entière (sauf la Russie) a fourni 9,397,200 t. et l'Indo-Chine française 923,000 t. Quant à la part de la France proprement dite, elle n'est pas indiquée et figure sans doute sous la rubrique : continent européen.

Les exportations chinoises ont été dirigées surtout, en 1898, sur les pays britanniques (77,540,000 taëls, dont 10,715.000 à destination de l'Angleterre, et 62,083,000 t. de Hong-Kong). Ici la part de l'Angleterre ne représente plus que la moitié au lieu des 3/4 figurant aux importations. Viennent ensuite : la Russie (17,796,000 t.), le Japon (16,092,000 t.), les États-Unis (11,986,000 t). Macao (5,381,000 t.), l'Indo-Chine française (781,000 t.), Java et Sumatra (347,000 t.).

L'Europe (sauf la Russie) a reçu pour 25,920,000 t. de produits chinois.

Pas plus qu'aux importations, la part de la France n'est indiquée ici nominativement.

Indo-Chine. — Ruines de Battambang. — La ville de Battambang, en 1886, paraissait avoir le plus bel avenir. Grâce à sa situation près du lac Tonlé Sap, cette ville était l'entrepôt du grand commerce du riz et du poisson sec que cette région cambodgienne du Siam faisait avec le Cambodge et la Cochinchine. Des files de jonques transportaient là les produits siamois que les vapeurs de Saïgon emportaient. De véritables montagnes de Paddy, dit M. E. Jammes dans le courrier de Saïgon, attendaient leur tour d'embarquement, tant il y avait d'encombrement. C'était une ère de prospérité inouïe. Malheureusement, les tarifs et les arrêtés ont tué ce trafic. « Les marchands de Battambang, dégoûtés de trafiquer avec les ports français, harcelés par une infinité de formalités douanières ont préféré tourner leurs regards vers Bangkok. »

Se voyant fermer la voie fluviale, les Chinois et les Cambodgiens ont organisé le trafic par la voie terrestre et tous les mois, 200 ou 300 voitures à bœufs et des caravanes d'éléphants partent de Battambang vers Bangkok, où il n'y a aucune formalité à craindre.

A Pnompenh, au contraire, il fallait s'arrêter à la douane qui prenait parfois 3 jours pour délivrer les papiers ; puis, c'était l'émigration qui réclamait ses formalités, enfin la police et le service du port, etc. ; tout cela découragea les Cambodgiens et Battambang est devenue ville morte. Cet exemple servira-t-il ?

Chine. — Chemins de fer. — Un accord a été signé entre la France et la Chine pour la construction de la ligne de Lang-Tchéou à Nanning-Fou. Le gouvernement chinois contribuera à la dépense pour une somme de 3,100,000 taëls. Les travaux devront être terminés en 3 années et seuls des ingénieurs français et un matériel français devront être employés. Cette ligne est le prolongement à l'intérieur du Kouang-Si de la ligne de Langson. Son but est de contrebalancer les effets que produira l'ouverture du Sikiang à la navigation et d'attirer sur le Tonkin une partie du courant commercial de la province.

D'autre part on signale la constitution à Laokaï d'une commission nommée pour régler, avec les autorités chinoises du Yunnan, les questions soulevées par la construction de la voie ferrée de Laokaï à Yunnan-Sen.

Cette mesure est une des conséquences du voyage que M. Doumer, gouverneur-général de l'Indo-Chine a effectué à Yunnan-Sen au mois de juin dernier. Elle a pour but de faciliter la tâche de la mission d'ingénieurs envoyée par un groupe d'établissements français pour la construction du chemin de fer du Yunnan. Cette constitution n'était point superflue pour résoudre les difficultés que les Chinois savent si habilement faire naître, et venait à point après des troubles comme ceux qui ont amené la destruction du consulat français à Mongtsé.

Tonkin. — Natalité et mortalité à Hanoï. — Le relevé des actes d'état civil de Hanoï depuis 1883 jusqu'au 30 juin 1899, vient d'être établi pour la population européenne ; il est fort instructif. En 1883 et 1884, il n'y eut ni mariage ni naissance, mais 29 et 276 décès. C'étaient les débuts de la conquête. En 1886, la paix est faite avec la Chine et le mouvement de la population devient plus normal : on compte 2 naissances, 5 mariages et 14 décès. En 1890, on relève 14 naissances, 2 mariages et 94 décès ; en 1895, 25 naissances, 5 mariages et 72 décès. Voici enfin, les chiffres des trois dernières années qui semblent indiquer un état à peu près régulier :

1896........ ...	22 naissances.	— 7 mariages.	— 107 décès.
1897...........	48 id.	— 8 id.	— 77 id.
1898............	61 id.	— 5 id.	— 57 id.

Pour le 1er semestre de 1899 on compte 33 naissances, 5 mariages et 26 décès. On voit par ce tableau la progression de la population européenne de la capitale du Tonkin et la diminution progressive de la mortalité. Pour cette dernière, de nombreux cas sont applicables à des militaires évacués des ambulances du haut Tonkin sur Hanoï.

La propagande commerciale au Japon. — Le Ministre de France à Tokio signale l'existence de journaux spéciaux allemands et américains destinés à propager au Japon les produits de l'industrie de ces deux pays. Ces journaux très habilement rédigés publient des articles de toute nature relatifs au Japon et des annonces-réclames traduites en japonais et illustrées de nombreuses reproductions de machines ou de travaux exécutés par des maisons allemandes et américaines. Notre reprérentant, en faisant ressortir l'activité et le sens pratique avec lequel les Allemands et les Américains travaillent à conquérir les marchés d'Extrême-Orient, signale l'intérêt qu'il y aurait pour nos exportations à imiter

les procédés de publicité commerciale qu'emploient leurs concurrents avec un succès marqué.

Il rappelle que la Légation de France à Tokio est toute disposée à prêter son bon concours pour la rédaction et la préparation typographique des annonces en caractères japonais. De son côté, l'*Office national du commerce extérieur* centralisera volontiers les adhésions et, si le nombre en est suffisant, mettra en rapport les intéressés pour faciliter la tâche dont il s'agit.

Birmanie. — Commerce en 1897-98. — Le commerce de la Birmanie avec les pays limitrophes, c'est-à-dire celui qui se fait par voie de terre, a été en 1897-98, de 28,877,000 roupies, contre 26,824,000 r. en 1896-97. Les importations figurent dans cet ensemble pour 15,660,800 roupies et les exportations pour 13,216,200 r. Le commerce avec la Chine occidentale a baissé, tandis que celui des États Shans et le Siam a progressé.

Le commerce de la Birmanie avec la Chine occidentale s'effectue surtout par la « route d'Or » ou voie de Bhamo, un trafic se fait aussi avec la Chine par les États Shans, mais on ne peut l'évaluer, car il n'y a aucun bureau d'enregistrement. En 1897-1898, la Birmanie a importé en Chine, par Bhamo, pour 1,478,500 roupies et la Chine a exporté en Birmanie pour 2,090,800 r. Il y a, sur l'année précédente, une diminution de près de 10 %.

Le commerce de la Birmanie avec les États Shans du Nord, qui a été de 3,657,200 r. aux importations et de 2,772,700 r. aux exportations, a augmenté de 22 %. Avec les États Shans du Sud, le mouvement a été de 4,936,000 r. aux importations et de 4,623,500 r. aux exportations.

Le Siam fournit beaucoup de bétail à la Birmanie, qui lui envoie surtout des tissus de coton. Pour 1897-98, les importations du Siam en Birmanie ont été de 1,318,000 roupies et les exportations de 1,127,500 r.

Le Chieng-Maï envoie presque tout son bois de teck en Birmanie; les importations de cette région dans ce dernier pays ont été de 2,888,000 roupies et les exportations de 1,603,000 r. en 1897-98.

La Karonnie envoie en Birmanie du bois de teck ou cachou, et divers autres produits pour 1,582,700 roupies et reçoit pour 1,099,200 r. de tissus, du riz, etc.

Comme on voit, le commerce par terre de la Birmanie n'est pas très développé. La raison en est aux barrières de hautes montagnes qui rendent des plus pénibles l'accès de la Chine méridionale et à l'absence de voies de communications du côté du Siam. Vis-à-vis de ce dernier pays, l'obstacle pourra être plus facilement supprimé, car la nature n'y est pas tourmentée comme du côté du Yunnan.

AFRIQUE

Tunisie. — Chemins de fer. — La Chambre mixte du Sud a émis le vœu de voir le chemin de fer de Gafsa se prolonger vers les chotts. La ligne à construire, entre Metlaoui (près Gafsa) et Tozeur, n'aurait que 55 kil. Elle offre tous les avantages d'une ligne de pénétration et peut être considérée comme l'amorce d'une future ligne de Nefta au Souf. Elle draînerait la production de la région du Djerid et y introduirait en échange les marchandises tunisiennes, ce qui amènerait au Djerid, au Nefzaoua et au Souf de nombreuses caravanes de l'extrême Sud.

Défense des Côtes. — M. de Montureux a publié dans la *Quinzaine coloniale* une étude sur cette question que nous résumons ici.

Les côtes algériennes, grâce à leurs escarpements, sont difficilement accessibles à l'ennemi. Les côtes tunisiennes, au contraire, avec leurs plages sablonneuses, ont besoin d'être protégées. De Tabarka à Bizerte, la côte est rocheuse et inabordable ; de Bizerte à Tunis et de là au cap Bon, elle s'abaisse, mais reste protégée par Bizerte et par plusieurs batteries. A partir du cap Bon, la côte est absolument découverte et pourtant les points de mouillage se multiplient. A Hammamet, notamment, s'ouvre une large baie abritée des vents N.-O. par les hauteurs du cap Bon. Un débarquement à Hammamet ou au cap Bon rendrait l'ennemi maître de la seule voie ferrée qui relie le Nord et le Sud de la Tunisie.

Pour interdire l'accès de la Tunisie, du côté de l'Est, il faudrait mettre en état de défense un point de massif qui domine Fondouk-Djedid et y établir une troupe capable de protéger la côte avoisinante. Un ennemi venant d'Hammamet ou du cap Bon est forcé, pour marcher vers Tunis, de passer par Fondouk-Djedid ou par le défilé du Khanguet situé à 4 kil. en arrière. Le massif montagneux qui sépare Fondouk-Djedid du défilé du Khanguet est très étroit et réunit toutes les conditions d'une excellente position stratégique. Les Romains y avaient construit des forteresses dont on retrouve les ruines. Il faudrait donc créer là, comme on a fait à l'Authion, près de Nice, des plates-formes pour l'artillerie, des chemins d'accès et le casernement pour un bataillon d'infanterie et une batterie d'artillerie.

La dépense ne serait pas très élevée, la pierre et la chaux se trouvant sur place. Si l'on prolongeait, jusqu'à Kelibia, la ligne du cap Bon qui va déjà de Fondouk-Djedid à Menzel, la Tunisie n'aurait plus à craindre un coup de main, le point de Fondouk-Djedid paraît donc bien préférable à celui de Bir-Bou-Rekba, où l'on a proposé d'établir un poste défensif.

Mais pour pouvoir défendre efficacement la Régence contre toute attaque du dehors, il faudrait lui envoyer des troupes et non en retirer.

Guinée française. — Chemin de fer. — Les études du chemin de fer de Konakry au Niger sont aujourd'hui complètement terminées et la colonie s'est mise en mesure de commencer les travaux.

A la suite des deux missions du capitaine du génie Salesses, les grandes lignes du tracé étaient nettement déterminées. Il restait cependant quelques points secondaires à examiner, c'est ce qui vient d'être fait dans la dernière campagne. En outre, deux variantes du tracé primitif ont été étudiées : l'une par le haut Konkouré, entre Friguiabé et les sources du fleuve ; l'autre, entre le Tinkisso et Kouroussa, par le gros centre commercial de Banko. On a étudié de plus le raccord éventuel de Timbo et du Nord du Fouta-Djallon avec la ligne principale.

Ces études complémentaires ont été faites par M. Naudé, adjoint du génie, qui faisait partie de la dernière mission Salesse. Secondé par l'adjudant Nicolas et les sergents Dubusse et Vandamme, il a mené à bien la tâche qui lui avait été confiée par M. Ballay, gouverneur de la Guinée française. Le Bulletin du Comité de l'Afrique française nous apprend que le relevé rapporté par M. Naudé comporte 450 kilomètres au 1/5,000, se décomposant ainsi : 60 kil. de petites améliorations ; 200 pour la variante de Konkouré ; 30 pour l'embranchement de Timbo ; 170 pour la variante de Kouroussa. Ajoutons que la variante du Konkouré a déjà été adoptée définitivement.

Le tracé adopté, il fallait songer aux moyens d'exécution. A la suite des démarches faites par M. Ballay, qui est en quelque sorte le créateur de la Guinée

française, la caisse nationale des retraites a consenti à cette colonie un emprunt de 8 millions de francs, dont l'amortissement est assuré et les intérêts payés à l'aide des revenus ordinaires de la Guinée. Cet emprunt, destiné à l'ouverture des travaux a été approuvé, après avis conforme du Conseil d'État, par décret du 14 août 1899. En présence des progrès accomplis par le chemin de fer de Sierra-Leone, il est à désirer que l'avance acquise par les Anglais soit promptement regagnée.

Tripolitaine. — Commerce avec le Soudan. — Nous avons déjà signalé que le commerce caravanier entre Tripoli et le Soudan, à travers le Sahara, était en baisse considérable. Ce trafic a encore continué de s'abaisser, tant par suite de l'état troublé de certains pays soudanais, qu'à cause de l'ouverture de nouvelles voies de pénétration concurrentes.

En 1889, les échanges de Tripoli avec le centre africain étaient estimés à 8,500,000 fr. ; ils sont tombés à 7 millions en 1895, à 5,700,000 fr. en 1896 et à 3,590,000 fr. en 1897. Pour cette dernière année, les importations au Soudan ne sont plus que de 1,290,000 fr., dont 650,000 fr. de cotonnades anglaises, 160,000 fr. de bourrettes de France et d'Italie, 110,000 fr. de sucres et 75,000 fr. d'allumettes de Bohême. Les exportations ne sont que de 2,300,000 fr., dont 1,250,000 fr. de plumes d'autruches, 850,000 fr. de peaux de chèvres tannées et 200,000 fr. d'ivoire.

Par suite de cette décadence commerciale, le port de Tripoli n'a reçu en 1897 que 58 vapeurs anglais (jaugeant 50,000 tonnes) contre 86 navires anglais (jaugeant 59,130 tonnes en 1896). En 1897, Tripoli a reçu au total 599 navires jaugeant 210,700 tonnes, dont 94,417 t. italiennes et 41,230 t. françaises.

Il semble difficile que le commerce de Tripoli avec le Soudan puisse se relever de longtemps de la décadence dans laquelle il est tombé. En effet, les trois puissances dont les sphères d'influence touchent au Tchad feront tous leurs efforts pour retenir le trafic sur leur territoire et les Anglais attireront vers le Nil le commerce de Darfour, Kordofan, etc Seuls, les sultans indépendants, comme Rabah, ont encore avantage à préférer la voie de Tripoli à cause du trafic des esclaves et des armes à feu.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — Commerce en 1898. — Les exportations américaines ont atteint, en 1898, le total de 6,275 millions de francs contre 5,500 millions en 1897. Les principaux produits exportés sont le pétrole (199 millions), le cuivre (174), les cotonnades (98), les voitures et wagons (52), etc. Les pays qui ont le plus acheté aux États-Unis sont l'Angleterre (2,693 millions), l'Allemagne (819), le Canada (452), la France (400), la Hollande (364), la Belgique (233), l'Italie (123), le Mexique (115), le Japon (99 millions), etc.

Les importations en Amérique n'ont été, par contre, que de 3,175 millions de francs en 1898, soit presque la moitié seulement des exportations. Cette balance commerciale est donc à l'avantage considérable des Américains. Les pays qui ont le plus vendu aux États-Unis sont l'Angleterre (556 millions), l'Allemagne (388), la France (279), le Canada (152), le Japon (116), l'Italie (110), le Mexique (112), etc. On remarquera que tous les pays ci-dessus ont acheté beaucoup plus aux États-

Unis qu'ils ne leur ont vendu de marchandises ; exception doit cependant être faite pour un seul : le Japon.

États-Unis. — Chicago port de mer. — Le projet de création d'un grand canal maritime entre les Grands Lacs et l'Océan Atlantique commence à prendre corps sérieusement, et nous ne serions pas étonnés, vu le prodigieux esprit d'initiative des Américains pour les œuvres utiles, qu'on passât bientôt à la réalisation.

Un grand pas vient d'être fait à cet égard, M. H. Mérou, Consul de France à Chicago, nous apprend en effet, que la commission officielle d'études nommée en 1895, par le gouvernement fédéral, vient de terminer ses travaux, dont la dépense s'élève à 465,000 dollars. Les trois ingénieurs composant cette commission sont unanimes à déclarer le grand canal « une entreprise pratique et réalisable ». On pense que la dépense atteindra un milliard de francs ; mais ce chiffre n'est pas fait pour effrayer les Yankées. Les résultats économiques seraient d'ailleurs bien autrement importants, si l'on considère que le canal profiterait à toutes les villes du littoral des Grands Lacs et surtout que Chicago deviendrait, par ce fait, le plus grand port de mer des États-Unis. Les hommes d'affaires de New-York sont eux-mêmes favorables au projet ; ils verraient dans sa réalisation le moyen de maintenir la suprématie actuelle de leur cité comme port d'exportation. New-York est en effet fortement battu en brèche par les ports du Sud de l'Union sur l'Atlantique et le golfe du Mexique ; cette situation changerait à son avantage le jour où il deviendrait le point de départ et d'arrivée du canal maritime des Grands Lacs.

Canada. — Train rapide. — La Compagnie du Pacifique inaugure un service rapide permettant de traverser le continent en 100 heures et gagnant près d'un jour sur le trajet New-Yorh-San-Francisco. L'*Imperial Limited Mail*, — c'est le nom donné an nouveau train, — part de Montréal tous les jours, *même le dimanche*, à 9 h. 30 du matin, pour arriver à Vancouver dans la soirée du quatrième jour suivant, vers 6 heures. Le train de retour est tracé à une marche encore plus rapide et franchit en 98 heures seulement les 4,850 kilomètres qui séparent l'Océan Pacifique de l'Océan Atlantique. Son allnre se maintient par conséquent à 50 kil. à l'heure sur cet immense parcours, et la vitesse moyenne de marche atteint 70 kilomètres.

C'est un peu exagérer, fait remarquer *La Presse*, de Montréal, de dire que le « train Empire » du Pacifique traverse le continent en 100 heures. C'est de Vancouver à Montréal que se fait cette course de 100 heures. Or, de Montréal pour aller à l'Atlantique, c'est-à-dire à Halifax, il y a encore 756 milles. Il y a de Montréal à Winnipeg, 1,414 milles et de Winnipeg à Vancouver 2,906 milles, soit en tout 4,430 milles.

C-est donc une moyenne de 45 milles (72 kil.) à l'heure que le train Empire va parcourir, en faisant la course de Montréal à Vancouver, en 100 heures. Et cela en prenant en considération qu'il y a 4 heures de différence entre l'heure de Montréal et l'heure de Vancouver.

Guyane hollandaise. — Population. — La Guyane hollandaise a une surface de 16 millions d'hectares, dont 25 % appartiennent à des Sociétés agricoles, à des particuliers ou à des églises. Le reste est peu connu ou affermé à des industries minières.

Le recensement de mai 1898 a constaté la présence dans la colonie de 64,400 habitants, dont 7,000 nègres, Bush et Indiens et 700 Européens blancs. Paramaribo comprend 30,560 habitants. Les districts sont peuplés surtout de Javanais. La garnison de la colonie comprend 400 soldats et 100 marins ; il y a 200 prisonniers ; ces chiffres ne sont pas compris dans ceux du recensement.

Magellan. — Une ville nouvelle au bout du monde. — Il s'agit de *Punta-Arenas,* dans le territoire de Magellan, à l'extrême Sud américain. Il y a quelques années, Punta-Arenas n'était qu'un petit village avec quelques pauvres maisons ; à présent il est en train de devenir une grande ville avec des édifices splendides, de larges rues éclairées à l'électricité et d'un aspect florissant. En outre des constructions spacieuses où sont installées les administrations publiques et les clubs des diverses nationalités, on y a bâti récemment un grand et élégant théâtre dans le genre de ceux de Santiago et de Valparaiso. Cette ville fait un grand commerce de laines et peaux et de viandes salées. On estime que dans le district environnant on élève de 60 à 100,000 têtes de bétail, de la valeur de 30 schillings à 2 livres par tête. Déjà plusieurs lignes européennes de steamers font escale à Punta-Arenas et le gouvernement chilien va établir un service régulier entre ce port et Valparaison. Ce point éloigné mérite d'attirer l'attention des négociants européens. Jusqu'à présent, ce sont les Allemands qui occupent la première place dans le commerce. Le *Sell's Commercial Intelligence* nous apprend que même les fonctions de vice-consul anglais sont remplies à Punta-Arenas par un Allemand.

OCÉANIE.

Nouvelles-Hébrides. — Situation. — Depuis trois ans, un centre français s'est créé dans l'île d'Api, où il n'y avait jusqu'alors qu'un seul colon. Aujourd'hui 25 personnes, réparties entre 10 exploitations agricoles, sont parvenues à se grouper autour de l'agence créée par la Société française des Nouvelles-Hébrides. Ces colons ont donné à ce nouveau centre le nom de Mercetville.

Un dénombrement récent a prouvé que l'élément français déjà supérieur, il y a cinq ans, à l'élément anglais, s'était encore accru en nombre et en intérêts. Aussi les Anglais suscitent-ils aux colons français des obstacles de toute nature en excitant contre eux l'animosité des indigènes. C'est ainsi, dit la *Quinzaine coloniale,* que les Canaques d'Api, poussés par le missionnaire anglais Frazer, ont tenté d'empêcher un colon de prendre possession d'un terrain qui lui avait été concédé. Antérieurement, les indigènes avaient tenté d'empoisonner, à Port-Sandwich, un employé de la Société française. Une autre fois, un missionnaire français a failli être victime d'une semblable tentative. L'école de teachers de Spiritu-Santo envoie chaque année dans l'archipel des prédicants canaques dont le but est surtout de faire du tort aux colons français. A Port-Sandwich, le missionnaire anglais Leggat débauche continuellement les indigènes travaillant sur les exploitations françaises. On voit par là quelle est l'œuvre de paix qu'accomplissent les missionnaires britanniques chaque fois qu'ils se trouvent en présence d'une entreprise française.

C'est en vain que les colons s'adressent au commandant de la station locale française pour être protégés. Celui-ci se déclare impuissant ; il a les mains liées,

le règlement de la Commission mixte franco-anglaise qui régit les Nouvelles-Hébrides, interdisant aux navires de guerre toute intervention à terre. Qu'en est-il résulté ? C'est que les colons ont résolu de se défendre eux-mêmes. A Api, ils ont brûlé les cases des indigènes qui s'étaient installés sur le terrain concédé à un Français à l'instigation du missionnaire anglais Frazer. Cette exécution était nécessaire et se renouvellera chaque fois qu'il le faudra.

III. — Généralités.

Sinistres maritimes en 1898. — La statistique des naufrages de 1898 vient d'être publiée par le *Lloyd's Regis'er*.

Dans le cours de cette année, 332 vapeurs, d'un tonnage total de 463.241 tonneaux et 819 voiliers, d'un tonnage de 357,484 tonneaux, se sont perdus.

Voici d'ailleurs les chiffres concernant quelques pavillons :

	Vapeurs.	Voiliers.
	—	—
Anglais	159	78
Américains	14	172
Français	24	38
Allemand	25	41
Norvégien	16	180
Russe	3	39
Suédois	9	76
Espagnol	12	6
Italien	0	50

Les pertes les plus sérieuses, relativement au tonnage de la flotte, ont été subies : pour les vapeurs, par l'Espagne, qui a perdu plus des cinq centièmes de sa flotte ; et pour les voiliers, par la Suède, qui a perdu presque le dixième de sa flotte.

Pour la France, le pourcentage a été de 4,07 (vapeurs) et de 6,48 (voiliers)

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRETAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

La Société de Géographie de Lille vient d'être frappée cruellement : la mort lui a ravi son Président si aimé et si vénéré, M. Paul Crepy.

Paul Crepy était plus qu'un Président ordinaire, il était le fondateur de notre Société, il l'avait faite sienne, il en était l'âme.

Dans les débuts toujours difficiles d'une jeune Société, il paya largement de sa personne, de son influence, de sa bourse. Il était partout, il entraînait les bonnes volontés hésitantes, et quand venait l'heure du règlement des comptes, si l'on avait marché un peu trop vite, on apprenait qu'un généreux anonyme aplanissait toute difficulté, et on n'était pas autrement surpris.

Aussi la Société de Géographie de Lille ne tarda pas à prendre un développement inouï. En 1892, devançant les inoubliables fêtes du 8 Octobre, elle convia les représentants de toutes les Sociétés de Géographie françaises en un Congrès où Paul Crepy montra toutes ses qualités de bienveillance et de générosité, comme aussi toute son affection pour SA Société.

Ce fut comme une apothéose. — Un moment notre cher Président songea à la retraite, nos instances le firent revenir sur cette détermination.

Et nous le vîmes de nouveau se consacrer corps et âme à la Société de Géographie de Lille ; acquérir une légitime autorité dans le monde des géographes et des explorateurs, nous amener par son influence personnelle une légion de conférenciers remarquables. Avec quel tact et quel à-propos il présidait nos séances, il est inutile de le rappeler.

Nous espérions le voir mener à bonne fin l'œuvre de notre exposition en 1900. Cette espérance est brutalement déçue.

L'auteur de ces lignes garde précieusement un billet écrit de la main du Président, quelques heures à peine avant l'événement fatal : comme un soldat, Paul Crepy est tombé sur la brèche.

Il ne faut pas que son œuvre périsse.

Sur sa tombe entr'ouverte nous avons entendu notre Vice-Président, M. Nicolle, rappeler d'une voix émue « l'affection et le respect » que la Société de Géographie « lui a voués pendant sa vie et qu'elle gardera fidèlement dans l'avenir, comme à son initiateur dans la voie qu'elle continuera de suivre. »

C'est un engagement que nous tiendrons à honneur de remplir.

A. M.



LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE BERLIN

Le Programme.

Le programme du 7e Congrès international de Géographie, réuni à Berlin du jeudi 28 Septembre au mercredi 4 Octobre 1899, a été distribué à un assez grand nombre de membres de la Société de Géographie de Lille ; ils ont pu y voir sous quels hauts patronages s'étaient placées ces assises géographiques, succédant à celles de Londres en 1895 ; elles avaient pour Protecteur, son Altesse Royale le prince Albrecht de Prusse, Régent du duché de Brunswick, et pour Présidents, Vice-Présidents et Membres d'honneur les sommités royales, princières, diplomatiques, géographiques et savantes de l'Europe et de l'Amérique.

Dès le 19 Septembre, des voyages d'étude sur les bords du Rhin et de la Moselle, dans les Vosges, en Thuringe, en Prusse, étaient organisés en six groupes, chacun sous la conduite de savants Professeurs.

Après le Congrès, les 5 et 6 Octobre, le Sénat et la Société de Géographie de Hambourg invitaient une partie des membres du Congrès, parmi lesquels presque tous les étrangers, à une visite de cette ville.

Et du 7 au 11 Octobre, un voyage d'étude encore était projeté dans les plaines de formation glaciaire de l'Allemagne du Nord, sur lesquelles un savant rapport devait préalablement être fait au Congrès par M. le Professeur Dr Wahnschaffe de Berlin, le principal directeur de cette excursion.

Réception a Cologne.

Enfin la Société de Géographie de Cologne, voulant accueillir dès leur entrée sur le sol germanique les étrangers qui se rendraient à Berlin, leur avait adressé une gracieuse invitation pour la soirée du mardi 26 Septembre. Quinze membres du Congrès, trois Français, huit Anglais, un Autrichien, un Suisse, un Belge et un Italien s'y

étaient rendus. M. le Président, M. le Secrétaire, le Professeur Dr Blind, et de nombreux membres de la Société de Géographie de Cologne se trouvaient réunis pour les recevoir dans une des salles du Casino civil de Cologne. M. le Président, au début de cette réunion, dans un aimable discours, nous souhaitait la bienvenue, nous faisait l'histoire de la Société de Cologne par un exposé nourri de faits et exprimait cette pensée, qui depuis nous a semblé l'esprit même du Congrès de Berlin, que la science géographique explorant la terre était faite pour en rapprocher les habitants.

La parole passait ensuite à M. Enrico Frassi de Milan pour nous décrire son ingénieux système de fuseaux horaires, dont le but est : 1° D'indiquer sur un tableau synoptique par des dessins et des signes imprimés en couleurs les écarts d'heure des différentes nations du globe avec le premier fuseau ; 2° De construire des horloges dont une partie centrale se mouvant avec l'aiguille des heures indiquerait à chaque instant l'heure de chacune de ces nations. Cette communication devait être reproduite plus tard à Berlin.

La soirée s'acheva dans un banquet où nos hôtes, encadrant les étrangers, nous firent fête et nous entretinrent très agréablement jusqu'à une heure assez avancée. Au moment des toasts, M. le Président, puis M. Georg Küppers-Loosen, explorateur, nous exprimèrent on ne peut mieux leurs sentiments hospitaliers ; à leurs compliments répondirent d'abord sir John Murray au nom des Anglais, puis M. le Professeur Forel de Morges (Suisse) parlant pour les nations de langue romane et nous comprenant ainsi dans la cordialité de remercîments bien dus aux attentions dont on nous entourait. Nous nous retirâmes fort satisfaits de ce début dans nos relations géographiques.

Composition du Congrès.

En comprenant les derniers venus, pendant la session même, les souscripteurs comme membres titulaires étaient, nous a-t-on dit, plus de 1.200, et les dames admises comme membres supplémentaires plus de 400, au total 1.600 à 1.700 inscriptions. En réalité, il devait y avoir 1.200 à 1.300 personnes présentes.

Il est peut-être intéressant de donner ici la liste des membres français du Congrès, le signe † indiquant la présence à Berlin :

† S. A. S. le Prince Albert I de Monaco.

† M. René Allain, de la Société de Géographie de Paris.

† M. P. Camena d'Almeida, Professeur de géographie à l'Université de Bordeaux.

M. B. Auerbach, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, délégué de la Société de Géographie de l'Est.

M. Charles Barrois, Professeur à l'Université de Lille, membre de la Société de Géographie de Lille.

† M. Charles Bénard, officier de marine, délégué du Ministère des Colonies et de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux.

† Mme Ch. Bénard.

† M. Augustin Bernard, Docteur ès-lettres et Professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger, délégué de la Société bretonne de Géographie de Lorient et de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

† Mme A. Bernard.

M. Marcel Bertrand, membre de l'Institut.

M. Édouard Blanc, Explorateur.

† M. Georges Blondel, Professeur à l'École des Hautes-Études commerciales de Paris.

S. A. le Prince Roland Bonaparte.

† M. le Dr L. M. Boucher, délégué de la Société normande de Géographie.

† Mme L. M. Boucher.

M. le Comte Pierre Savorgnan de Brazza, Commissaire-Général honoraire du Gouvernement au Congo français.

Mme la Comtesse de Brazza.

† M. Chambeyron, de la Société de Géographie de Lyon.

M. Henri Cordier, Professeur à l'École des Langues Orientales de Paris.

M. André Delebecque, de Thonon.

† M. Ludovic Drapeyron, Directeur de la Revue de Géographie.

M. Albert Fabre, délégué de la Société languedocienne de Géographie, de Montpellier.

M. Henri Froidevaux, Docteur ès-lettres, Secrétaire de l'Office colonial près la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

† M. Lucien Gallois, Maître de Conférences de Géographie à l'École normale supérieure de Paris.

† M. Charles Gauthiot, membre du Conseil supérieur des Colonies et de Statistique, délégué de la Société de Géographie commerciale.

M. le Général A. J. Gervais, de Paris.

M. Jules Girard, Secrétaire-Adjoint de la Société de Géographie de Paris.

† M. Alfred Grandidier, membre de l'Institut.

† M. Guillaume Grandidier, Explorateur à Madagascar, Paris.

M. le Baron Jules de Guerne, Secrétaire-Général de la Société d'Acclimatation de France.

† M. Charles Lallemand, membre du Bureau des Longitudes, Directeur du Nivellement général de la France, Chef du Service technique du Cadastre.

† Mme Lallemand.

† M. Albert de Lapparent, membre de l'Institut.

M. Georges Lespagnol de l'Université de Lyon.

† M. de Leymarie, Vice-Président de la Société de Géographie de Paris.

† Mme de Leymarie.

M. Levasseur, membre de l'Institut, Prof^r au Collège de France.

M. Gabriel Marcel, Conservateur-Adjoint à la Bibliothèque Nationale (section de Géographie).

† M. André Mareuse, de Paris.

† M. Edgar Mareuse, de Paris.

† M. Emm. de Margerie, Président de la Société Géologique de France.

† M. Georges Monflier, Avocat, délégué de la Société normande de Géographie.

† M. Ernest Nicolle, Vice-Président de la Société de Géographie de Lille.

† M. J. R. Olivier, Fabricant d'horlogerie, de Paris.

† Melle M. Olivier, de Paris.

† M. Fernand Paillère, de Paris.

M. G. Ramond, Assistant de Géologie au Musée d'Histoire naturelle à Paris.

M. Louis Raveneau, Professeur et Directeur de la Bibliographie des Annales de Géographie, Paris.

M. Élisée Reclus.

M. J. de Rey-Pailhade, délégué de la Société de Géographie de Toulouse.

† M. le Dr Jules Richard, Conservateur des Collections de S. A. S. le Prince Albert I de Monaco.

† M. Gaston Routier, délégué de la Société normande de Géographie.
† M. Franz Schrader, Géographe, Paris.
† M. Louis Taisne, Architecte, Paris.
† M. Armand Templier, de Paris.
† M. Pierre Templier, de Paris.
M. F. Thoulet, de l'Université de Nancy.
† M. P. Vidal de la Blache, de l'Université de Paris.

Un coup d'œil jeté sur cette liste montre que la France était dignement représentée, même en tenant compte de l'absence, unanimement regrettée par nos compatriotes, d'une si grande proportion des inscrits, particulièrement de ceux qui avaient des communications au programme.

Le groupe français, grâce peut-être aux qualités personnelles de la plupart de ses membres, a été en toute circonstance et de la part de tous, l'objet d'une courtoisie, d'une bienveillance et d'une attention, dont certainement la sympathie et l'estime faisaient le fond, nous nous plaisons à le constater et à en exprimer notre gratitude.

Ouverture du Congrès.

Le mercredi 27 Septembre, nous étions tous conviés à une réunion dont le but était de se rencontrer et de faire connaissance, non seulement avec les personnes, mais encore avec le local où nous devions nous rassembler tous les jours.

Ce siège du Congrès était le Palais de la Chambre des Députés du royaume de Prusse, « Haus der Abgeordneten », édifice nouveau, monumental, vaste et offrant toutes les facilités désirables d'installation, avec une ampleur, un confort et même un luxe que nous devions admirer.

La salle des séances de la Chambre était consacrée à nos séances générales. C'est un rectangle dont un des grands côtés est occupé par le fauteuil du Président et ceux du bureau, la tribune et les places réservées aux hautes autorités et aux sténographes ; le tout surélevé, au-dessus de la partie centrale où s'étagent en demi-cercle allongé les sièges et les pupitres des députés qui font face à la tribune. Sur les trois autres côtés règnent des galeries élevées qui s'arrondissent aux deux angles, formant ainsi un immense balcon d'où le public domine l'assemblée. Cette salle, éclairée par un plafond de verre, simple dans

sa haute décoration en bois de chêne, mais d'une riche simplicité, est admirablement disposée : haute, large, ouverte, elle est bien aérée et l'on y respire à l'aise même quand une assistance de quinze ou seize cents personnes y fait monter la température. On accède au parquet par des portes de trois côtés sous les galeries, et aux galeries par des escaliers extérieurs.

Un grand salon, parfaitement décoré et meublé règne près de la salle des séances, sur toute la longueur du côté opposé à la tribune et sert de pièce de repos et de conversation. C'est le centre du monument, c'est aussi celui de cette première assemblée.

Tout autour sont répartis les services auxiliaires, dans les mêmes conditions d'aisance et de grandeur, larges vestibules, deux grandes salles de conférences pouvant contenir environ 300 personnes, pourvues d'annexes de dégagement; autres salles pour les réunions de commissions; bureaux de toute sorte, salles de lecture et de correspondance au nombre de 6 ou 7, l'une d'elles, très vaste, munie d'une multitude de casiers où sont mis, chacun à sa place, et distribués par deux employés spéciaux, actifs et très amis de l'ordre, un millier ou plus de journaux représentant la presse marquante du monde civilisé. Puis restaurant où peuvent s'accommoder plusieurs centaines de personnes. Tout cela se trouve aux étages où l'on accède par des escaliers monumentaux.

Au rez-de-chaussée sont établis : dès l'entrée, bureau de poste et de télégraphe, bureau de voyage, bureaux du Congrès pour toute sorte de renseignements, communications, inscriptions pour les réunions et distractions offertes aux Congressistes; plus loin, vaste vestiaire, puis dépôt pour les objets d'étude et communications entre Congressistes avec un casier pour chacun. Et pour tout cela un personnel nombreux, exact, prompt et prévenant.

C'est en somme une belle et considérable installation, où tout a été prévu, dont tous les rouages ont fonctionné avec précision dès la première heure, et dont la préparation fait le plus grand honneur à MM. le Président Baron de Richtofen, le Secrétaire-Général Georg Kollm, le Trésorier Bütow et à la légion de collaborateurs dévoués qui se pressaient autour de ces principaux organisateurs.

Dans cette première soirée, des distributions de documents et les présentations occupaient l'assemblée fort nombreuse et lui donnaient une grande animation.

Le groupe français, se concentrant pour la première fois, s'entendit

pour nommer le lendemain matin son Président, M. Grandidier, membre de l'Institut, auteur de remarquables études sur Madagascar.

On pense bien qu'on se montrait avec intérêt les illustrations géographiques qui s'étaient donné rendez-vous à Berlin ; beaucoup d'entre elles trouveront naturellement leur place dans notre compte rendu, nécessairement trop limité, cependant, pour y faire entrer tous ceux qu'on se plairait à signaler.

C'était une préparation heureuse à la séance solennelle d'ouverture du lendemain jeudi 28 Septembre, qui avait lieu à 10 h. 1/2, dans la grande salle des Députés, dont les sièges étaient réservés aux principaux Congressistes Allemands et aux délégués étrangers. Le fauteuil du Président était occupé par M. le Baron de Richtofen, Président de la Société de Géographie de Berlin, ayant à ses côtés le bureau du Congrès. Aux places d'honneur des deux côtés du bureau figuraient : à droite et en avant son Altesse Royale le Prince Albrecht, Protecteur du Congrès et représentant de l'Empereur Guillaume II; puis le Prince de Hohenlohe, Chancelier de l'Empire, et nombre de hautes personnalités, parmi lesquelles se détachaient quelques brillants uniformes.

Dès l'ouverture de la séance, une allocution du Prince Albrecht apportait au Congrès l'assurance de l'intérêt du Gouvernement allemand pour son succès, assurance encore accentuée par le Chancelier Prince de Hohenlohe, auquel succédèrent à la tribune le Ministre des Cultes et le Bourgmestre de Berlin.

Ce fut ensuite : Sir Clements Markham, Président de la Société royale de Géographie de Londres et du bureau permanent constitué depuis le Congrès de Londres en 1895, suivi par Son Excellence M. de Ssemenow, Vice-Président de la Société impériale russe de Géographie, tous deux parlant au nom des étrangers ; enfin Sir Clements Markham remettant ses pouvoirs à M. de Richtofen, et ce dernier souhaitant la bienvenue au nouveau Congrès et parlant de ses membres et de leurs travaux en termes qu'on a beaucoup loués.

La cérémonie se termina par le vote par acclamation de la liste des Vice-Présidents, choisis parmi les nations présentes en nombre variable suivant l'importance de leurs institutions géographiques. MM. Grandidier, de Lapparent et Vidal de la Blache, nos savants compatriotes, eurent les honneurs de cette fonction ; aucun pays ne pouvait avoir plus de trois Vice-Présidents.

Après une suspension d'une demi-heure, la séance fut reprise vers midi et demi pour le début des études du Congrès.

Travaux du Congrès.

Nous ne pouvons songer à donner un compte rendu même sommaire de toutes les communications apportées au Congrès dont l'activité a été extrême. La matinée, de 10 h. à 1 h. environ, était consacrée à des séances générales dans lesquelles se produisaient les rapports jugés les plus dignes d'intérêt.

L'après-midi, on se divisait en trois groupes qui se réunissaient à 2 heures, ou quelquefois à 3 heures quand la matinée avait été particulièrement remplie. Il était rare, malgré les absences de quelques-uns des rapporteurs, qu'on se séparât avant 6 heures. Un grand nombre de membres déjeunaient dans l'intervalle au restaurant du Palais, n'ayant pas le loisir de s'en écarter.

Nous nous bornerons à un rapide exposé des questions saillantes ; un compte rendu complet nous sera envoyé plus tard, dans lequel les membres de notre Société pourront étudier en détail les sujets qui les intéressent.

La science géographique se développe constamment, elle ne se contente plus de la surface de notre planète, elle pénètre dans ses flancs, et particulièrement dans ses océans ; elle ne borne même pas là ses ambitions et s'adresse aussi à ce qui vit dans ce monde, aussi il ne faut pas s'étonner de voir dominer ici les questions de Géomorphologie, d'Océanologie, de Biogéographie, de Géophysique, qu'on n'était pas accoutumé de trouver jadis dans les traités de Géographie. Il n'y a rien là qui puisse nous causer de l'effroi, et sans prendre parti entre deux écoles, dont l'une veut que rien de ce qui touche à la Terre soit étranger à la Géographie, et l'autre prétend limiter son champ d'investigations à des objets très définis, nous pouvons estimer qu'à moins de l'étouffer il faut laisser à cette science grandissante beaucoup de liberté dans ses mouvements. Concevrions-nous un physicien qui ne saurait rien de la Chimie ? Concevrions-nous davantage un grand Géographe se désintéressant de la Géologie, des transformations des terres et des mers et de la vie qui les anime ? Pour fréquenter ses sœurs et s'en inspirer elle ne leur enlève rien et dans ses échanges avec elles elle se trouve elle-même enrichie. La Géographie allemande en particulier s'étend largement, et nous trouvons à la tête du Congrès même et de la Société de Géographie de Berlin M. le Baron de Richtofen, qui a

montré par ses multiples travaux combien le champ géographique peut s'élargir sous l'impulsion d'un esprit pénétrant et investigateur.

Nous prendrons tour à tour, à peu près mais non complètement dans l'ordre où elles se sont présentées, les divisions principales des travaux pour les analyser très brièvement, trop brièvement, de manière à en donner seulement une idée générale et succincte, omettant à regret un grand nombre de communications intéressantes et par leur substance et par le nom de leur auteur.

Océanologie. — Les importantes questions classées sous ce titre ont fait l'objet de l'attention dès la première séance. C'est d'abord, à la rentrée en séance, après l'ouverture solennelle, M. le Professeur Chun, de Leipzig, qui expose, avec sa belle figure, sa voix douce et son regard attirant et sympathique, les résultats de son expédition de la « Valdivia » dans l'hémisphère Sud et montre d'un air modeste la large contribution par elle apportée à la connaissance des régions subocéaniques. La « Valdivia », partie de Hambourg le 1er Août 1898, s'éleva d'abord par la mer du Nord au-dessus de l'Écosse jusqu'aux îles Féroë, d'où elle redescendit, longeant l'Europe et la côte occidentale d'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance, puis jusqu'au groupe de l'île Bouvet (54°26′4″ S. et 3°24′2″ E. Gr., milieu de l'île Bouvet), enfin au Sud et à l'Est jusqu'à la limite des glaces, par 64°14′3″ S. et 54°31′4″ E. Gr., à proximité de la terre d'Enderby, au milieu du mois de Décembre. De là, elle prit sa route de retour en remontant vers le N.-E., en reconnaissant les îles Kerguelen, St-Paul et Nouvelle-Amsterdam, jusqu'à Sumatra, pour aller de là à Zanzibar et revenir par la mer Rouge, Suez, Messine, la côte d'Espagne et la Manche à Hambourg, où elle était le 1er Mai 1899. Partout sur cet immense parcours s'étaient assidûment poursuivis les sondages et les observations de la mer, de l'atmosphère et des terres. Ces travaux font, en particulier, connaître le groupe de l'île Bouvet et les ressources qu'il peut offrir aux expéditions antarctiques ; ils nous révèlent aussi entre ce groupe et les terres australes d'Enderby et de Kemp un bassin où les profondeurs dépassent 5.500 mètres (3.000 brasses anglaises).

Vient ensuite Son Altesse le Prince de Monaco, un marin franc et énergique doublé d'un savant, commandant la manœuvre, maniant un harpon et un appareil de sondage aussi bien qu'il analyse au profit de la science les éléments fournis par l'Océan, qui, depuis quinze ans, consacre sa personne et sa fortune à l'exploration sous-marine. Il nous

signale l'aide apportée à ses recherches par les grands cétacés ; après s'en être emparé, il va chercher dans leur estomac des spécimens, quelquefois presque intacts, des habitants des grands fonds qu'il ne saurait pêcher autrement. Ce ne sont pas ses seuls collaborateurs, comme il les appelle plaisamment, il sait intéresser à son œuvre des hommes capables d'en accroître l'ampleur. Le Docteur Théodore Barrois, notre concitoyen et notre collègue, a travaillé jadis avec lui. Et tout récemment, un autre Lillois, un jeune lieutenant de vaisseau, M. Guissez, qui s'est déjà fait une place dans l'histoire géographique par son commandement de « l'Argus » sur le Mékong, qui est maintenant à Cherbourg chargé de suivre l'achèvement et les essais du sous-marin le « Narval », était à son bord dans sa dernière expédition au Spitzberg.

Le Prince de Monaco ne représentait pas seul l'élément français pour les contributions apportées au Congrès sur ces importantes questions sur lesquelles on est revenu dans des séances ultérieures. M. G. Thoulet et M. Auerbach, tous deux de l'Université de Nancy, avaient annoncé leur « Analyse et classification des fonds sous-marins et pré« sentation d'un *Atlas lithologique des côtes françaises* en 22 feuilles ». Cette œuvre est extrêmement curieuse et intéressante. M. Thoulet, qui en est l'initiateur en France, nous en avait déjà entretenu au Congrès de Marseille en 1898 ; elle consiste à tracer des cartes fort détaillées des fonds voisins des côtes, au moyen de sondages multipliés, de manière à en avoir une connaissance minutieuse ; ces cartes permettraient aux marins, même par les temps complètement obscurs et brumeux, de déterminer leur position exacte après quelques tâtonnements et par conséquent, soit de continuer leur route, soit de s'écarter des dangers de la côte, en connaissance de cause. Nous nous promettions beaucoup de plaisir de voir M. Thoulet, de le féliciter, de jouir de sa notoriété dans ce milieu international, mais il avait préféré employer ses vacances aux sondages ; pour le progrès de son œuvre, c'était sans doute plus utile ; pour la satisfaction de notre goût et de notre amour-propre national, cette absence était fâcheuse, et nous aurions aimé du moins, que quelqu'un fût chargé à la place de leurs auteurs, de communiquer ces beaux travaux.

Nous pouvons aussi placer ici la communication de Sir John Murray, le naturaliste de l'expédition du « Challenger », dont les résultats ont rempli plus de 40 gros volumes in-4°, toute une bibliothèque océanographique ; il parle de la distribution des dépôts sur les fonds des

mers. La Société de Géographie de Lille a été mise au courant de cette question naguère par une savante conférence d'un membre distingué de son Comité d'Études, M. Ardaillon.

Les bassins océaniques déterminés par les profondeurs de la mer ont fait le sujet de plusieurs rapports par des savants de premier ordre : MM. le Professeur Dr Wagner de Gœttingue, le Dr Krummel de Kiel, le Dr A. R. Mill de Londres, le Professeur Woeikof de St-Pétersbourg, et d'autres encore. Tous s'accordaient à reconnaître l'utilité d'une nomenclature internationale de ces bassins. Ce courant d'idées et une discussion approfondie ont déterminé le vœu suivant :
« Le Congrès est sollicité d'instituer une Commission internationale
« pour la nomenclature subocéanique, avec la mission d'exécuter et
« de publier, au plus tard pour la réunion du prochain Congrès, une
« carte ainsi rectifiée des profondeurs de l'ensemble des mers ».

Les parages de l'Océanie, les lois des courants et des tourbillons de la mer, les recherches de toute sorte sur les Océans, entre autres celles de l'expédition de la « Pola », ont été des sujets d'étude que nous devons nous borner à signaler d'un mot.

Exploration polaire. — Dans ce chapitre, Fridtjof Nansen se place naturellement en tête, avec les résultats océanographiques de son expédition du « Fram », qu'il a communiqués dans une conférence accompagnée de projections descriptives de ses observations scientifiques. Les résultats météorologiques de la même expédition ont été relatés par M. le Dr Mohn de Christiania.

C'est aussi Sir Clements Markham, l'éminent Président de la Société royale de Géographie de Londres, qui nous entretient des expéditions antarctiques avec toute son autorité. Ce sujet sera repris par un mémoire de M. Henryk Arctowsky de Londres, Géologue de l'expédition, sur les résultats océanographiques et météorologiques de l'expédition de M. de Gerlache, lieutenant de marine belge, à bord de la « Belgica »

La « Belgica », partie d'Anvers le 16 Août 1897, quatre mois après quittant Punta-Arenas, la pointe extrême de l'Amérique méridionale, s'enfonçait dans l'inconnu austral et y disparaissait sans donner signe d'existence jusqu'au 4 Avril 1899, jour où un télégramme envoyé de Punta-Arenas annonçait le retour de l'expédition, qui avait perdu deux de ses membres, le matelot norvégien Carle Wiencke, enlevé par une lame, et le lieutenant d'artillerie belge Danco, qui s'était éteint dans

les jours sans soleil de ce long hivernage, le premier qu'aucune expédition ait passé dans les glaces australes, plus mystérieuses encore que celles du pôle Nord.

Bloqué définitivement le 10 Mars 1898 aux abords de la grande banquise, ce n'est que le 14 Mars 1899, après des efforts commencés dans les premiers jours de Janvier pour se dégager en sciant un canal dans la glace et après avoir échappé à des dangers multipliés, que le navire se trouva libre et remonta vers le Nord. Le fruit de ce séjour dans les glaces consiste en observations astronomiques, météorologiques et magnétiques, et en collections minérales, animales et végétales, nouveaux documents de nature à ajouter à la connaissance des régions antarctiques.

D'autres communications encore s'occupent des régions polaires australes, et à la suite de celle de M. le Professeur Dr Erich von Drygalsky de Berlin, de retour à peine du Groënland et prêt à se lancer bientôt vers le pôle Sud, qui formule un plan et des propositions pour la grande expédition anglo-allemande projetée pour une des années prochaines, le Congrès adopte le vœu suivant : « Après avoir pris « connaissance du mode de division du travail proposé dans les rap- « ports relatifs à l'exploration des régions antarctiques, le Congrès « exprime l'espérance que ces propositions fourniront une excellente « base pour la coopération internationale en matière de recherches « physico-géographiques, géologiques, géodésiques et biologiques. En « ce qui concerne les travaux météorologiques et magnétiques, le « Congrès croit qu'il est désirable d'arriver à une entente plus précise, « et il nomme à cet effet une Commission internationale, dont la tâche « consistera :

« 1° A déterminer le cadre et les moyens de recherches qui con- « viennent aux travaux magnétiques et météorologiques dont les expé- « ditions auront à s'occuper.

« 2° A provoquer l'organisation d'observations simultanées et mises « en correspondance, sur des points convenablement choisis à l'exté- « rieur de la région antarctique. »

A la suite d'une communication de M. le Capitaine de frégate Garde, de Copenhague, le vœu suivant a été adopté :

« Reconnaissant le grand intérêt scientifique et pratique que pré- « sente la connaissance annuelle de l'extension, de la forme et de la

« quantité des glaces flottantes, le Congrès s'adresse aux instituts
« hydrographiques et météorologiques des pays dont la marine fré-
« quente les parages visités par les glaces, et il les prie instamment de
« provoquer, par une coopération internationale, la récolte de données
« aussi définitives que possible sur le phénomène et d'assurer l'unité
« dans la discussion de ces données par un bureau central. Se fondant
« sur les travaux déjà effectués dans cet ordre d'idées, le Congrès
« déclare que l'Institut météorologique danois de Copenhague est
« l'établissement central le mieux approprié à la récolte et à l'élabo-
« ration des matériaux relatifs aux glaces flottantes des mers septen-
« trionales. En conséquence, il s'adresse aux autres instituts analogues
« pour les prier :

« 1° De solliciter des commandants et de tous ceux qui conduisent
« des navires la communication des observations qu'ils auront pu faire
« sur les glaces flottantes ;

« 2° De fournir aux navires les formulaires déjà dressés par l'Institut
« météorologique danois ;

« 3° D'inviter les commandants des navires à remplir ces formulaires
« et à les envoyer aussitôt qu'ils touchent un port pourvu de commu-
« nications postales. L'envoi au bureau central pourra être fait, soit
« directement, soit par l'intermédiaire des Instituts correspondants. »

D'autres rapports remplissent le cadre de ce chapitre, sur les régions arctiques et les moyens de les explorer. Parmi ces moyens, citons un bateau-briseur de glaces, « l'Ermack », irrésistible suivant son inventeur, l'amiral russe Makaroff; il va servir tout d'abord à tenir libre l'entrée de St-Pétersbourg cet hiver.

Exploration des glaciers. — Eu égard aux températures, plaçons ce chapitre immédiatement après le précédent. Plusieurs orateurs d'Allemagne, de Norvège, de Suisse et d'Amérique nous entretiennent des formations glaciaires anciennes et modernes, proches et lointaines, des terres de Magellan au Spitzberg, en passant par l'Afrique (ancien cratère du Kilimandjaro, exploré par le Dr Hans Meyer, de Leipzig), la Suisse et l'Allemagne.

Climatologie. — Limnologie. — Anthropogéographie. — Biogéographie. — Ces matières ont été abondamment exposées. Nous ne pouvons citer qu'un bien petit nombre des études auxquelles elles ont donné lieu.

M. André Delebecque, de Thonon. Résultat de recherches sur les lacs français, sujet que M. Delebecque a traité dans une belle conférence devant la Société de Géographie de Lille.

M. le Dr Forel, de Morges (Suisse), nous explique avec la sûreté d'un savant muni de nombre d'observations ingénieuses, les mouvements des eaux des lacs connus sous le nom de « seiches », et particulièrement ceux du lac de Genève. Ce sont des oscillations régulières de grandes masses d'eau, dues aux variations barométriques ; bien observées elles conduisent à des conclusions presque certaines sur la forme du fond d'un lac.

M. Jules Leclercq, de Bruxelles, sur les monuments cyclopéens de Ceylan.

M. de Claparède, de Genève, sur le grand barrage du Nil projeté au-dessus d'Assouan. Étude intéressante qui montre quelle mise en valeur agricole amènera la répartition méthodique des eaux permise par le barrage, un travail qui coûtera 100 millions et en rapportera 500.

M. Vidal de la Blache, notre distingué compatriote, Vice-Président du Congrès, présente avec beaucoup de talent et d'érudition, des considérations sur le mode d'habitation sur les plateaux limoneux du Nord de la France et nous fait voir comment l'étude des conditions de l'existence vulgaire de nos pays peut conduire à des conclusions ethnologiques imprévues et importantes.

Nous avons à regretter l'absence de M. V. Turquan, que nous connaissons bien à Lille, où il nous a initiés à plusieurs reprises aux mystères de l'Anthropogéographie, révélés par ses amples et patientes statistiques ; il avait annoncé des communications sur : 1° La densité de la population en France, Belgique et Pays-Bas par courbes de niveau ; et 2° La topographie appliquée à la représentation des phénomènes sociaux et à la statistique ; nous nous en promettions fierté patriotique et profit pour notre instruction, en quoi nous avons été déçus et le groupe français amoindri dans son éclat.

Nous ne pouvons malheureusement détailler, même les titres des rapports sur l'Anthropogéographie, bien intéressants cependant en signalant de nombreuses relations entre la Géographie et la manière d'être des hommes ; ils avaient pour auteurs, MM. le Professeur Dr Matzen, de Berlin, le Professeur Francesco Viezzoli, de Parme, le Professeur Dr Hettner, de Heidelberg, le Professeur Dr Von Halle, de Berlin, Eug. Payart, de Londres.

M. J. Scott Keltie, de Londres, montre qu'il est désirable de prendre

des mesures pour mieux connaître la population des contrées, spécialement en Asie et en Afrique, où les recensements ne sont pas organisés. Ses remarques provoquent le vœu suivant :

« Le Congrès reconnaît qu'il est désirable d'obtenir les données pour « une estimation plus exacte qu'il n'en existe actuellement de la population des pays où il n'y a pas de moyen d'obtenir un recensement « régulier et charge le bureau permanent de porter ce désir à la « connaissance des gouvernements qui ont des territoires à l'étranger, « soit directement, soit par l'entremise des Sociétés de Géographie. En « ce faisant, on devrait attirer l'attention sur le projet du Dr Kiaer, « du Bureau statistique norvégien. Le bureau permanent pourrait « aussi se mettre en communication avec le comité nommé pour cet « objet par le Congrès international de statistique de Christiania. »

MM. le Dr Drude, de Dresde et le Dr O. Warburg, de Berlin, études sur la répartition géographique des plantes et sur la cartographie qui s'y rattache, ces études mènent au vœu suivant :

« Le Congrès émet le vœu qu'il soit choisi parmi les Biogéographes « domiciliés à Berlin et aux environs une commission avec mission de « préparer un projet de système aussi simple que possible d'unification « d'une nomenclature de la formation des plantes. Ce projet serait « soumis à l'examen d'hommes compétents indigènes et étrangers, et « après avoir tenu compte des observations présentées, un projet « définitif serait préparé pour être soumis au prochain Congrès international de Géographie afin de statuer. »

Voyages d'exploration. — Malgré l'ampleur de ce titre, nous devons convenir que les matières qu'il comprend ont tenu une place relativement restreinte au Congrès, où l'on s'attachait principalement aux côtés scientifiques de la Géographie. Ici encore nous avions à regretter l'absence d'un compatriote, de M. Saint-Yves, de Marseille, dont le sujet était « l'Utilité d'observations scientifiques internationales dans la haute Asie. »

M. de Claparède, de Genève, nous a entretenus de particularités des première et deuxième cataractes du Nil.

Dans une séance où ces questions d'exploration se traitaient, le vœu suivant a été proposé au Congrès qui l'a ensuite adopté :

« D'après les communications reçues ces jours derniers de la part

« du Consul général impérial de Sydney (N. S. W.), M. Kemperman,
« membre du Conseil privé, on est porté dans les colonies d'Australie
« à ne pas donner suite à l'expédition devant avoir pour but de
« rechercher les restes de l'expédition complètement perdue du
« Dr Leichhardt. Quoique 52 années se soient déjà écoulées depuis le
« départ de l'expédition, l'espoir d'en retrouver au moins des traces
« pour éclaircir son sort ne devrait pas être abandonné. Réuni tout
« près du lieu de naissance de l'infortuné savant, le VIIe Congrès
« international de Géographie saisit volontiers l'occasion d'exprimer
« ses sympathies pour l'expédition de recherches projetée et de sou-
« haiter qu'elle ait lieu avec un résultat complet. »

Navigation aérienne. — La surface terrestre et les Océans, et même la météorologie pratiquée du sol ne suffisent plus à la Géographie, elle aspire à s'élancer vers les cieux.

Durant notre séjour, nous avons été conviés au départ de deux ballons qui devaient s'élever à Berlin en même temps que des ascensions semblables avaient lieu à Londres et à Paris, dans le but de faire des constatations atmosphériques simultanées.

MM. Teisserenc de Bort, dont le nom est bien connu chez nous, A.-L. Rotch, de Boston, le Professeur Dr Hergesell, de Strasbourg, et le Professeur Dr Assman, de Berlin, nous ont entretenus des résultats des ascensions scientifiques, internationales et autres, et de leur influence sur l'avancement de la navigation aérienne.

Configuration du Globe. — Géographie physique. — Géomorphologie. — Géodésie. — Cartographie. — Géographie historique. — Notre pays était brillamment représenté sur ces terrains d'étude. M. de Lapparent, membre de l'Institut, un des trois savants français que le Congrès avait honoré de la Vice-Présidence, nous donne en séance générale un rapport sur « La question des pénéplaines envisagée à la lumière des faits géologiques », et montre que l'on ne saurait attribuer à un seul genre d'action géologique la formation des pénéplaines, c'est-à-dire des sortes de plateaux qui sont presque des plaines, avec des éminences de formes plus ou moins variées, faisant saillie çà et là à leur surface, mais qu'il faut distinguer pour chacune d'elles les causes marines ou atmosphériques qui seules ou successivement ont pu amener la disposition présente des terrains. M. de Lapparent a la coquetterie de parler en allemand, cette langue

étant celle du plus grand nombre de ses auditeurs. Cela nous prive, nous profanes, mais nos hôtes sont si satisfaits de cet « acte de haute courtoisie », selon l'expression du Président de Richtofen, que nous nous résignons volontiers au sacrifice de nos préférences pour notre bon renom national.

Notre concitoyen et collègue M. Charles Barrois avait promis une communication sur la formation du Morbihan, et aurait ajouté à l'éclat de la représentation française, le connaissant nous en sommes certains; mais en son absence son travail a été passé sous silence.

M. Ch. Lallemand, membre du Bureau des Longitudes, directeur du Nivellement général de la France, chef du Service du Cadastre, désigné aussi comme Vice-Président, nous entretient de la réfection du cadastre en France dans ses rapports avec la Cartographie, avec une élégance et une clarté qui ne peuvent appartenir qu'à ceux qui ont creusé leur sujet profondément et savamment; puis du progrès du nivellement général en France depuis le dernier Congrès, et l'on ne saurait au seul énoncé de ces questions se douter ni de leur intérêt, ni de l'immensité et de la délicatesse du travail qu'elles comportent; on en est vivement frappé quand on les entend développer avec le talent et la compétence de M. Lallemand.

M. Franz Schrader, de Paris, nous décrit lumineusement son très ingénieux tachéographe, instrument précieux, récemment perfectionné qui permet de tracer un levé avec certitude et de placer les courbes de niveau, au moyen de visées, sans calculs. Un peu modifié, il pourrait même donner les angles horaires.

M. Ludovic Drapeyron, directeur de la Revue de Géographie, étudie avec une abondance de détails savants les travaux de Cassini de Thury pour arriver à tracer sa grande carte topographique de France. Cette étude jette une curieuse lumière sur les origines de notre Cartographie.

Ici encore nous avons à regretter l'absence de M. Saint-Yves, de Marseille, qui avait annoncé : « Le Sahara et le Soudan à l'époque de Léon l'Africain » et qui nous a laissés dans les ténèbres sur ce point de Géographie historique, et nous a privés de même de « l'Ethnique de l'Abyssinie, passé et avenir. » — Et aussi celle de M. L. d'Abartiague d'Ossès (Basses-Pyrénées), qui s'était proposé de nous éclairer sur l'Atlantide.

Bornons-nous, dans les autres conférences, à celles qui ont provoqué des vœux du Congrès. D'abord pour la Géophysique, MM. le Professeur

D. Gerland, de Strasbourg, et le Dr Hecker, de Potsdam, par leurs études sur les tremblements de terre, amènent à voter que : « 1° Le « Congrès se déclare favorable à la fondation d'une Société interna- « tionale sismologique ; 2° Le Congrès décide que les signataires des « Propositions » se constituent en commission permanente pour l'étude « internationale des tremblements de terre avec le droit de s'adjoindre, « au besoin, des collaborateurs. »

Pour la Cartographie, M. le Professeur Penck, de Vienne, un savant de premier ordre dont le charme égale la science, a proposé il y a des années déjà, l'exécution d'une mappemonde au millionième. Ce projet a fait l'objet d'une étude du bureau permanent depuis 1895. M. Penck nous en parle lui-même et fait adopter le vœu suivant :

« Le Congrès déclare utile et souhaitable la préparation d'une carte « terrestre unifiée à l'échelle de $\frac{1}{1.000.000}$, dont les feuilles seraient « limitées par méridiens et parallèles. Le bureau permanent est invité « à faire les démarches nécessaires pour arriver à ce but et à jeter « pour cela les bases pour l'exécution de la carte. »

M. le Général A. de Tillo (de St-Pétersbourg) obtient la déclaration suivante : « Le Congrès déclare logique l'existence d'une « Associa- « tion cartographique internationale » et il charge une commission de « présenter un projet pour arriver à la formation de cette association. »

Enseignement. — Introduction de mesures et de méthodes géographiques uniformes et internationales. — En tête de cet important chapitre, nous placerons M. Gauthiot, notre distingué compatriote, Secrétaire-Général de la Société de Géographie commerciale de Paris, qu'il représente avec une ardeur infatigable et un talent toujours égal. M. Gauthiot avait choisi un sujet qui lui est cher, « La Géographie économique » ; mais il était venu directement de Londres à Berlin, et ses notes, laissées à Paris, ne lui étaient pas parvenues, de sorte que c'est d'une communication improvisée qu'il gratifia le Congrès et nous devons croire que sa verve sut parfaitement se passer de documents autres que ceux accumulés dans sa mémoire, car il fut l'un des orateurs les plus appréciés.

M. Albert Fabre, de Montpellier, avait annoncé une étude sur l'enseignement dans les écoles primaires, nous en avons été privés, encore un compatriote qui nous manquait.

M. de Claparède, de Genève, expose le système de construction de reliefs de C. Perron ; les reliefs sont d'une grande utilité dans l'enseignement de la Géographie et dans cette branche toute amélioration est bonne à accueillir ; celle-ci paraît particulièrement favorable au dire des connaisseurs.

Il faudrait tout citer ; mais nous devons nous borner, ici encore nous nous arrêterons aux seuls vœux formulés.

Sur les propositions de MM. Supan, de Gotha et Wagner, de Goettingue : « Le Congrès exprime le vœu formel que sur toutes les « cartes, même celles des pays qui se servent des mesures anglaises « ou russes, on fasse figurer, concurremment avec l'échelle graphique, « la mention du rapport de réduction sous la forme usuelle de la fraction 1 : x ; il souhaite que cette mention soit ajoutée à tous les « catalogues de cartes terrestres ou marines, et charge l'administration « du Congrès géographique international de porter ce vœu à la « connaissance des gouvernements. »

M. Jules de Schokalsky, de St-Pétersbourg, fait adopter : « Il serait « désirable :

« *a*. Que la publication de nouveaux matériaux géographiques, « comme suite aux relations de voyage, soit accompagnée de détails « sur la méthode des levés, les instruments employés, leur vérification, le calcul des positions astronomiques avec leurs erreurs probables et le mode d'utilisation de ces données pour la construction « de la carte ; »

« *b*. Que les cartes publiées par des savants ou par des institutions « géographiques gouvernementales ou privées soient accompagnées « de notices donnant au moins l'énumération des données principales « employées pour la construction des cartes et indiquant les parties « des cartes plus ou moins documentées. »

M. Hugh R. Mill, de Londres, un des membres les plus actifs du Congrès, plaide la cause du système métrique pour les travaux géographiques. M. le Professeur D[r] R. Lehmann, de Münster, préconise à son tour l'emploi de la graduation thermométrique de Celsius (centigrade), ce qui conduit à voter :

« Le Congrès exprime le vœu de voir un système uniforme de « mesures employé dans toutes les recherches et les discussions géographiques ; et il recommande à cet effet l'usage du système métrique

« des poids et mesures, ainsi que l'emploi de l'échelle thermométrique « centigrade. »

Puis :

« Le Congrès exprime le vœu qu'on adopte autant que possible « dans les publications scientifiques la graduation thermométrique de « Celsius ; tout au moins est-il désirable qu'on ajoute aux indications « des thermomètres de Fahrenheit et de Réaumur, leur transformation « conformément à l'échelle de Celsius. »

C'est encore sur la demande de M. Hugh R. Mill, de Londres, que « Le Congrès déclare qu'il est désirable que la « Bibliotheca geogra- « phica » soit acceptée comme réalisant d'une manière efficace une « Bibliographie internationale de Géographie. »

Nous signalerons à ce propos, qu'en France, les « Annales de Géographie » éditées par la maison Armand Colin, auxquelles collaborent nombre de savants dont plusieurs participaient au Congrès, font paraître la « Bibliographie géographique annuelle », dont M. Louis Raveneau dirige la publication avec une conscience, une érudition et des concours qui lui assurent une place parmi les meilleures œuvres de ce genre.

La question de l'orthographe des noms géographiques a été traitée par un rapport du bureau permanent et par un rapport de M. Franz Schrader, de Paris., remarquable par sa précision et sa netteté, le Congrès à ce sujet a adopté les principes suivants :

« 1° Les noms indigènes doivent être conservés, non seulement là « où cette conservation s'impose d'elle-même, mais aussi dans les « mers du Sud. où les noms doivent être précisés avec le plus grand « soin ;

« 2° Là où les noms indigènes font défaut ou ne peuvent être déter- « minés avec certitude, il convient jusqu'à nouvel ordre d'accepter « les noms donnés par les premiers voyageurs qui ont découvert « les îles ;

« 3° Le changement arbitraire de noms historiques, depuis longtemps « en usage, universellement connus et acceptés dans la science, doit « être regardé à la fois comme une sorte d'impiété et comme un acte « préjudiciable à la science et au commerce ; et cette pratique doit « être combattue par tous les moyens ;

« 4° Les dénominations nouvelles non justifiées et arbitrairement

« formées, doivent d'autant mieux être remplacées par les noms indi-
« gènes ou par ceux dont l'emploi peut être légitimé. »

Enfin le Congrès avait à discuter l'application rationnelle du système décimal aux mesures du temps et des angles, à laquelle la Société de Géographie de Lille ne peut rester indifférente, son Comité d'Études ayant pris position à cet égard sur l'initiative de notre sympathique, honoré et savant Secrétaire M. Tilmant, et ayant admis, suivant le système de M. de Sarrauton, la conservation de l'heure comme unité de temps, sa division en fractions décimales, et la division du cercle en 240 degrés pour faire correspondre décimalement les mesures d'angles avec les mesures du temps.

M. de Rey-Pailhade, de Toulouse, présentait un mémoire, lu en son absence, pour proposer son propre système, qui consiste à diviser le jour en centième, le centième, appelé *cé*, valant par conséquent $14^{m}\,24^{s}$, à peu près notre quart-d'heure actuel ; le centième de cercle, qui y correspond, prend le nom de *cir* et vaut $3^{o}\,36'$, ou 4 grades. Ces unités pratiques, cé et cir, se subdivisent décimalement en décicés, centicés, millicés et dimicés pour les temps, et en décicirs, centicirs, millicirs pour les angles.

Le bureau permanent et M. le Professeur Wagner, de Goettingue insistaient pour le maintien des divisions actuelles, heures, minutes et secondes pour le temps, 360° pour le cercle.

Le système Sarrauton, adopté par la Société de Géographie de Lille, fut également mis en avant dans la discussion, à la suite de laquelle fut nommée une commission présidée par M. le Professeur Wagner, où, malgré les efforts d'un membre français en faveur du système Sarrauton, fut adopté le vœu suivant, sanctionné ensuite par un vote général :

« Le Congrès exprime le désir de voir conserver la division du
« temps telle qu'elle existe, ainsi que celle de la circonférence en 360°,
« en admettant cependant qu'on puisse étudier ultérieurement un
« nouveau système de division de l'angle.
« Il ne présente pas d'objection à l'emploi de la division décimale
« du degré en cas d'utilité. »

Disons, en guise de consolation de l'échec du système Sarrauton, lequel n'est d'ailleurs pas définitivement repoussé puisqu'un Congrès international s'occupera en 1900 à Paris de ces questions, disons que la décimalisation des mesures du temps et des angles est une œuvre

éminemment altruiste, car ceux qui s'en sont occupés et ceux qui la feront triompher y auront consacré sûrement cent fois plus de temps qu'ils n'en économiseront jamais par les nouvelles méthodes. Ils travaillent pour leurs petits-neveux.

Clôture du Congrès.

Dans la dernière séance générale du Congrès, le mercredi 4 Octobre, les vœux ci-dessus transcrits sont définitivement adoptés.

Un bureau permanent est nommé.

On discute la fixation du prochain Congrès international sans aboutir. On se trouve, à la vérité, en présence d'une seule proposition ferme, en faveur de l'Alaska, on estime que c'est un peu loin, et qu'il y aurait probablement trop de contraste avec l'installation de Berlin. Budapest, St-Pétersbourg et Washington restent en balance. Passerons-nous l'Atlantique ? Le bureau permanent en décidera en temps utile.

Vient ensuite le moment des adieux et des remercîments. M. Gauthiot s'en est chargé pour le groupe français d'une manière à la fois sincère, chaleureuse et délicate dont nous lui avons été reconnaissants.

Ernest NICOLLE.

GRANDES CONFÉRENCES

LE TOUR D'ASIE

La Chine d'aujourd'hui et la Chine de demain, La Corée inconnue, Des Plateaux Mongols au Golfe Persique,

Par M. Marcel MONNIER,

Explorateur, Membre correspondant de notre Société.

Conférence faite devant les Sociétés de Lille, Roubaix, Tourcoing.

Après avoir exprimé les regrets de M. Paul Crepy, empêché de venir présider cette séance, M. Nicolle présente le Conférencier, qui n'est

pas un inconnu à Lille, mais qui est au contraire de nos vieux amis et des plus appréciés. — Et M. Marcel Monnier de répondre en ces termes :

« C'est pour le voyageur qui rentre en France une heure agréable que celle où il se retrouve en communication avec un auditoire connu, et pourtant, en l'heure actuelle, il n'est pas sans appréhension en considérant combien vaste est son sujet ; aussi fera-t-il des coupures ; il se bornera aux grands traits, remplaçant la parole par des dessins. Ce sera une relation de voyage avec images. »

Aujourd'hui l'Extrême-Orient s'impose à l'attention du public européen : la situation de la France dans les mers orientales l'explique. C'est pourquoi en 1894 le journal *le Temps* envoya M. Marcel Monnier faire le *Tour de l'Asie* : on lui laissait la plus grande liberté, il devait regarder et traduire. Le voyage dura 45 mois, dont 30 consacrés à la Chine. L'année 1895 est consacrée à l'Indo-Chine, l'Annam, le Tonkin, puis au Nord de la Chine et au Japon. Au 1er janvier 1896, départ de Pékin pour l'Ouest de la Chine, le bassin du Yang-tsé-Kiang, le Setchouen, retour au Tonkin par le Yunam. Le retour en Europe s'est fait en prenant la Corée pour point de départ et l'Asie-Mineure pour point terminus avec Bagdad comme station intermédiaire, c'est-à-dire la route historique des grandes invasions Mongoles.

M. Marcel Monnier se propose de faire trois grands arrêts dans cette course ; il examinera successivement : 1° la Chine actuelle ; 2° la Corée, région encore peu connue ; 3° les scènes de la vie mongole et la vie sur les hauts plateaux.

La Chine actuelle.

La question chinoise emprunte aux intérêts et aux rivalités en présence une importance réelle. Il n'est pas inutile de voir ce que sera la Chine de demain. C'est en vain que les Chinois à l'abri de leurs anciennes coutumes, voudraient garder leur séculaire isolement. Faut-il s'en réjouir ou s'en alarmer ? Y a-t-il un péril jaune ? Sommes-nous menacés de l'invasion pacifique d'une race pullulante faisant tomber aux dernières limites du bon marché le prix de la main-d'œuvre ? N'y a-t-il pas à entrevoir le choc de deux civilisations, alors

que les historiens nous montrent une vieille Chine civilisée quand l'Europe était encore barbare.

A vrai dire, ce n'est pas dans les livres que nous verrons le Chinois réel : ce n'est pas le lettré mais l'élément populaire qu'il faut envisager : c'est ce que fait ce dernier élément, c'est ce qu'il vaut qu'il nous importe de connaître. Or nous y voyons une race industrieuse, prête à toutes les besognes, s'acclimatant partout, sobre, d'une remarquable égalité d'humeur.

Considérée dans son ensemble, la Chine donne l'impression d'un peuple heureux. Le Céleste prend toujours le bon côté des choses. Son rêve est d'être le moins malheureux possible. Ce n'est pas de la philosophie, c'est un don de nature, une absence de nerfs et de nervosité. Le Chinois ignore les bienfaits du chemin de fer, de l'électricité... et de la presse ; mais en revanche il n'a pas la neurasthénie. Il est peu difficile pour son gîte. En voyage il se contente d'une méchante auberge, où il trouve une chambre avec des cloisons de papier. A la rigueur il se contente de loger dans son chariot. Le Chinois de la basse classe en demande moins encore, il soupe d'une écuelle de riz, fume une petite pipe et s'endort à la belle étoile avec une pierre pour oreiller. — Le Chinois a une dextérité de main admirable ; c'est un auxiliaire précieux pour les industries à outillage perfectionné : on l'emploie avantageusement comme chauffeur à bord de nos paquebots et même sur nos locomotives ; il a des facultés intellectuelles égales aux nôtres, une mémoire surprenante ; il est peu imaginatif mais, aussi, peu distrait. Il est susceptible d'acquérir des connaissances profondes. M. Marcel Monnier a ramené de là-bas un domestique qui, outre tous les idiomes de la Chine connaît l'anglais, le russe, et qui pour le français est maintenant de la force d'un élève de huitième ! — Et ce n'est qu'un pauvre diable ! — Joignez à cela la puissance de la masse. De quoi ne sera pas capable cette race formée par l'Européen ?

Eh bien, malgré tout, le péril jaune n'existe pas. Même sur le terrain économique, le Chinois est incapable de prendre l'offensive. Il n'a aucun esprit d'initiative, il est tout de routine, il s'inspire des procédés des générations passées : il se forme une sorte de gaine des superstitions ancestrales, il y en ajoute de nouvelles, de telle sorte que loin de s'émanciper avec le temps, le Chinois devient de plus en plus réfractaire à nos idées. C'est une chrysalide dont le cocon s'épaissit sans cesse. Il a les pieds dans le présent, mais la tête est dans le passé. Il reste en sous-ordre, il doit être dirigé par un maître. — De là à une Chine envahissante, il y a loin. — C'est un rêve.

Mais, dira-t-on, si séduit par le bon marché de la main-d'œuvre, l'Européen allait là-bas fonder des fabriques? — La réponse est facile : cette décision provoquerait les exigences des jaunes. Le Chinois est passé maître en matière de grèves. Le seul résultat obtenu serait une prodigieuse augmentation du prix de la main-d'œuvre.

Mais quoi ! La Chine ne peut-elle imiter le Japon ? Ici encore, non. — Les deux pays diffèrent trop. Quelque extraordinaire que cela puisse paraître, la Chine est une vaste démocratie, la plus libre qu'on puisse voir, confinant presque à l'anarchie : elle fourmille de fonctionnaires, mais tous parfaitement corrompus et qu'on méprise, auxquels le gouvernement ne donne qu'un mot d'ordre : *pas d'affaires !* Aussi fonctionnaires et gouvernement sont les dociles serviteurs de l'opinion publique qui règne en souveraine maîtresse. Le Japon au contraire est une féodalité avec une hiérarchie bien réglée, respectée, c'est une machine fort capable de recevoir l'impulsion qui, au contraire, ne peut se transmettre en Chine.

Et si quelque conquérant venait transformer la Chine ? Ici encore la chose paraît impossible ; la Chine a toujours été envahie, jamais envahissante, mais par contre elle a toujours absorbé ses vainqueurs. Supposez l'empire divisé, la Chine subsistera. C'est qu'en effet le Chinois est sédentaire par excellence. Nombreux sont ceux qui n'ont jamais fait même le voyage à la ville voisine. Né sur une terre, le Chinois y mourra. Il ne demande qu'à cultiver en paix son petit jardin. Il n'offre aucune prise à l'autorité.

Mais ce sont là considérations générales. Allons au Setchouen. La route c'est le fleuve Bleu, le Yang-tsé, vaste fleuve, aux eaux profondes, aux berges écartées, se prêtant à l'établissement de vastes entrepôts comme à Han-Kéou ; mais au-dessus d'Itchang il devient un énorme torrent, long de six à sept cents kilomètres, tout encombré de rapides, inaccessible aux vapeurs, sillonné pourtant de grosses jonques de 150 tonneaux. C'est un curieux spectacle que de les voir, à la montée, remorquées par des équipes de mariniers attelées à un câble, — Et comment lutter contre la concurrence de ce transport primitif, quand on songe que la paie du marinier est de 3 taëls, soit environ 10 francs à la montée, pour un trajet qui dure cinq semaines, et qu'à la descente il n'a droit qu'à la nourriture sans salaire !

Sur la route qui borde le fleuve, on voyage en chaise à porteurs. C'est le seul mode de locomotion, du moins pour l'Européen. Le Chinois a beaucoup de mépris pour l'Européen ; il croit que c'est un

être parfaitement misérable et dénué de ressources pour aller volontairement si loin de son pays : il est confirmé dans cette opinion par nos habits courts ; il faut en effet être bien pauvre pour ne pouvoir acheter l'étoffe nécessaire à la confection d'une robe longue qui cache les jambes. Or du mépris à l'insulte il n'y a qu'un pas. Mais quand l'Européen est en chaise à porteurs, c'est donc qu'il est un personnage considérable, offrant de la surface, et on le respecte. Seulement le voilà contraint à ne point cheminer à pied, à moins cependant de se faire escorter de près par sa chaise à porteurs, qui lui sert ainsi de porte-respect !

Les monuments au Setchouen consistent en fréquentes portes, assez délabrées, ornées de caractères dorés. Elles ont été élevées aux frais de l'État à la mémoire de quelque personnage, ou même d'un simple ménage ayant donné l'exemple des vertus domestiques. Les rivières sont franchies par des ponts de pierre ayant parfois une grande hardiesse, ou bien par des ponts suspendus qui ne sont pas sans élégance.

Le Setchouen est un pays d'une merveilleuse fertilité. Il produit des quantités énormes de soie, on y trouve du colza, du maïs, du sorgho, du thé, de l'opium et bien d'autres choses encore ; et pourtant, il y a de la misère, c'est que la terre manque aux habitants ; pour une surface équivalente à celle de la France, on trouve en effet 70 millions d'âmes !

Thoung-tcheng-foù (Tchung-King de nos cartes), est la capitale du Setchouen ; c'est une grande ville, le centre du commerce, remarquable surtout par sa banlieue vraiment pittoresque.

En résumé, le Setchouen au point de vue de l'avenir économique, a une très grande importance. Jusqu'à présent, aucune nation européenne n'y a pris pied. En revanche, nos missionnaires français y sont très nombreux : ils ont autour d'eux un groupe nombreux de chrétiens convertis depuis plusieurs générations, et, chose importante, ces chrétiens appartiennent aux classes riches. Nos missionnaires appellent de leurs vœux le commerce français. Ils s'engagent à lui fournir des agents et des commissionnaires sérieux. Ce vœu sera-t-il exaucé ?

Un des traits caractéristiques de la population, c'est le respect du diplôme. M. Marcel Monnier raconte à ce propos une anecdote amusante. Il cheminait sur une étroite chaussée, entre deux rizières, quand il vit venir en sens inverse une chaise à porteurs où se pavanait un jeune homme porteur de lunettes et de la grande plume. C'était un licencié frais émoulu qui se mit à apostropher avec véhémence les

porteurs de notre compatriote pour avoir commis la faute de ne pas se ranger et laisser la place libre à un personnage de son importance. — Le chef des porteurs de M. Marcel Monnier s'avança alors, tira de sa ceinture crasseuse un parchemin plus crasseux encore et le présenta au jeune homme qui le prit non sans un certain dégoût, mais qui, après y avoir jeté les yeux, le rendit avec les marques d'un grand respect. C'est que le chef des porteurs, homme d'environ 45 ans et d'apparence vulgaire, était lui aussi licencié, et plus ancien que le collègue. Force fut donc à ce dernier de se ranger, sa chaise dans le fossé et de laisser passer devant lui son ancien !

Du Setchouen nous entrons dans le Yun-nan. Ici la route est marquée par un autre fleuve, affluent du Si-Kiang ou rivière de Canton ; c'est le Hong-Kiang encaissé au milieu de hautes montagnes. C'est un pays très convulsé au sujet duquel s'est formée une légende, aussi bien que pour la région voisine du Kouangsi. On y représente le sol fertile, susceptible de riches cultures, en réalité c'est un pays fort triste et dénudé, ne produisant ni le riz ni le thé, mais seulement quelques fèves. Les populations y sont misérables. On assure que le sous-sol est riche, qu'il y a des métaux, du charbon ; mais pour exploiter tout cela il faudrait de gros capitaux, et on ne voit pas trop le moyen de les amener sur ce point. En réalité, le seul avantage de ces deux provinces, c'est qu'elles constituent la route naturelle de la Birmanie vers la Chine. La capitale Yun-Nan-Tsen est une ville délabrée qui compte environ 80.000 habitants. La France a obtenu concession d'un chemin de fer de Laokaï à Yun-Nan-Sen ; c'est quelque chose ; mais ce n'est qu'une amorce. Le vrai chemin de fer est celui qui ira de Yun-Nan-Sen au beau fleuve Bleu (Yang-tse). Sera-t-il français ou anglais ?

Pour se résumer et pour répondre à cette question, que pensez-vous de la Chine ? M. Marcel Monnier déclare que ce qui frappe là-bas, c'est non seulement la masse, mais encore la durée. La Chine échappe à l'évolution. Telle elle était jadis, telle elle reste encore aujourd'hui, telle elle sera demain. Et pourquoi ? C'est que c'est un pays sans cohésion : la patrie c'est le village, et même, moins que cela encore, la famille ; mais cela forme comme une multitude de cloisons étanches qui soutiennent le navire désemparé et l'empêchent de sombrer.

LA CORÉE.

Située en dehors des grands parcours, délaissée du voyageur, la Corée n'en constitue pas moins un pays singulier, différent de la Chine

et du Japon, et pourtant formant un trait d'union entre les deux : c'est un contraste perpétuel.

Au point de vue physique, elle présente de grandes plaines, mais aussi, dans la partie médiane, de grandes chaînes de montagnes qui vont se rattacher au relief de la Mandchourie. Séoul, la capitale, a une enceinte de 35 kilomètres de tour et une superficie équivalente à celle de Paris, mais la ville même n'est qu'un point dans cette immensité. Le peuple coréen est farouche mais en même temps hospitalier. Le Coréen pris individuellement est brave, mais il est incapable de tenir sur un champ de bataille. Les femmes travaillent et accomplissent les rudes corvées des champs. Les hommes fument de longues pipes, et s'ils se promènent sur le port, ils encouragent les travailleurs..... japonais de la voix et du geste.

La population est partagée en trois classes ou plutôt trois castes, la haute, la moyenne et la basse. On garde soigneusement ses distances, Aristote, s'il eût été là-bas, eût trouvé un heureux complément à son chapitre des chapeaux. Il y en a de toutes formes et de toutes dimensions. Le chapeau de deuil, véritablement monumental, constitue une sorte de cloche. Il cache entièrement la tête et surmonte un vêtement ample taillé dans une toile d'emballage !

Tout est minutieusement réglé. L'agriculture, l'industrie, le commerce sont l'objet de véritables monopoles au profit de certaines corporations, qui rançonnent le producteur et sont elles-mêmes rançonnées par le gouvernement. Voilà pourquoi dans ce pays riche le peuple est pauvre.

Les côtes sont poissonneuses, la pêche y est active, mais le produit en est trop souvent sacrifié et perdu. — C'est ainsi qu'une projection nous montre des monceaux de sardines empilées destinées à être séchées, puis pulvérisées pour servir d'engrais.

Mongolie.

C'est à l'oasis d'Ourga que viennent aboutir toutes les routes qui sillonnent cet immense plateau. C'est la ville Sainte du désert de Gobi, en réalité la porte de la grande Mongolie, un point fixe là où tout est nomade. C'est une ville de bonzes, la ville Sainte par excellence. Là séjourne ce prêtre, incarnation de Bouddha qui vient immédiatement après le Dalaïlama. Là se font les grands pèlerinages qui, tous les trois ans, réunissent en un corps de nation les Mongols

accourus de tous les points de l'Empire, même de la Russie et des bords de la Volga. On croirait alors voir les hordes de Gengis-Khan se préparer à l'invasion du monde occidental, mais ce n'est là qu'une illusion. Bientôt les petits chevaux de race mongole entraînent tout ce monde dans les profondeurs de la steppe. Karakoroum, la capitale du terrible Khan n'est plus elle-même qu'un souvenir. Les lieues succèdent aux lieues sur le plateau monotone. Point de verdure, point d'herbes. De loin en loin un monceau de pierres, monument d'un art tout primitif, destiné à rappeler quelque accident ou quelque meurtre : aussi est-on heureux d'arriver aux frontières de la Sibérie, où l'on retrouve enfin des arbres, une nature moins désolée, et un mandarin de la frontière, pauvre exilé au milieu de ses administrés dont il ne comprend point l'idiome et qui est tout heureux de reprendre langue avec des gens venant de Pékin.

Ce n'est là qu'un pâle résumé d'une Conférence pleine d'humour, de saillies spirituelles et de mots heureux, pour laquelle M. Nicolle a chaleureusement remercié M. Marcel Monnier, se faisant en cela l'interprète de toute la salle.

A. M.

LE TRANSVAAL ET LES BOERS

Pa M. Camille GUY,

Chef du Service géographique et des Missions au Ministère des Colonies.

Conférence faite à Lille.

C'est devant un auditoire extrêmement nombreux qu'a eu lieu la Conférence de M. Camille Guy, chef du service géographique au Ministère des Colonies, sur un sujet tout d'actualité : le Transvaal et

les Boers. — Après une courte allocution de M. Paul Crepy, Président, qui d'une façon fort aimable présente l'orateur, M. Camille Guy prend la parole.

Il commence par décliner les remerciements du Président, c'est lui-même qui en doit à la Société de l'avoir invité, au public d'avoir répondu si nombreux à l'appel de la Société. N'est-il pas agréable pour un Français de retracer avec émotion l'histoire d'un petit peuple persécuté ?

Puis entrant brusquement dans son sujet, M. Camille Guy nous décrit le Transvaal. Quand on débarque et qu'on se dirige vers le Nord, on traverse une colonie anglaise, puis la République du fleuve Orange, puis enfin celle du Transvaal. C'est un parcours de 1,600 kilomètres. A l'Est, on laisse la colonie anglaise de Natal, le Zoulouland, la baie Delagoa et Lourenço-Marquez, colonie des Portugais qui ont expérimenté combien il en coûte d'avoir de trop puissants voisins. A l'Ouest, se trouve le désert de Kalahari, ainsi que les territoires conquis par le trop fameux Cecil Rhodes et désignés sous le nom de *Rhodesia.*

Le Transvaal a 308.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire la superficie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande réunis : c'est un plateau de 1.000 à 1.200 mètres d'altitude, bordé à l'Est par le massif d'Omataka, au S.-O. par la masse imposante du Drakenberg, au Nord par le désert de Kalahari. Ce plateau est lui-même coupé en deux par une ligne de collines en forme de table : là se trouve le *rand* ou pays des mines d'or, cause de tous les malheurs des Boers.

Ces monts coupent le pays en deux versants, celui du Limpopo et celui du Vaal. Les rivières qui sont à sec pendant six mois de l'année, emportent vers les deux Océans toutes les eaux disponibles.

Le climat est inverse du nôtre, la saison d'hiver pendant notre été et inversement. La saison dite d'été s'étend du mois de novembre au mois de mars, c'est la saison sèche par excellence. Le pays devient le domaine du vent et de la poussière. L'hiver est la saison des pluies, alors paraît la végétation herbacée qui favorise le développement de l'élevage.

Rien de plus monotone et de plus triste que ce pays de plateaux qui constitue le *Karrou*, où l'horizon se perd à l'infini, où l'on ne voit qu'une terre brune, rouge, sans végétation, ou bien couverte de buissons épineux. Elle fourmille de pierres, parfois colossales : c'est à croire que là s'est déroulée la légende de Deucalion et de Pyrrha, mais les hommes ne sont pas nés par la transformation de la pierre,

comme sur le sol généreux de la Grèce. Pendant de longs kilomètres, en diligence ou en sleeping-car, on ne voit que des bœufs ou des moutons broutant l'herbe maigre du Karrou.

Il a fallu au peuple boer de bien graves raisons pour se fixer dans ces lieux désolés. Il faut remarquer cependant que cette terre momentanément infertile n'est pas inféconde. Quand on s'acharne à lutter contre elle, elle produit aussi bien, sinon mieux que d'autres. Convenablement retournée et travaillée, elle donne les produits de nos pays tempérés. Le jour viendra où les mines seront épuisées, et alors il en sera comme pour la Californie et l'Australie : le laboureur viendra se substituer au chercheur d'or, et il vivra là avec sa famille et ses serviteurs.

Si le pays a pu recevoir des Européens, c'est grâce à un labeur incessant. L'hiver est dur, surtout quand le vent souffle, entre temps il y a la pluie, la poussière, la boue ; mais cela n'arrête pas le paysan, du moins sur le Karrou, car plus au Nord est le désert avec des température de + 45° ; mais sur le plateau, l'altitude compense la latitude.

Le grand malheur est que le pays se trouve coupé de la mer ; il n'est en rapport avec aucun des deux Océans, il ne dépasse pas la demande des besoins locaux ; il vit pour lui-même ; il a jadis cherché à toucher la mer, mais ses voisins ne le lui ont pas permis.

Ce n'est donc pas un pays favorisé, il produit, mais il faut peiner : on a alors le maïs, le blé, les légumes d'Europe autour des fermes. On recueille du tabac sur la pente des montagnes, mais la grande ressource c'est l'élevage biblique.

La faune indigène est pauvre. Défense expresse est faite de chasser les éléphants ; mais, à vrai dire, il n'y en a pas. Les eaux du Limpopo servent de retraite à des hippopotames. Il n'y a pas ce qu'on peut appeler un animal utile ; en revanche pullulent les serpents : le python, la vipère, sans parler des insectes et des sauterelles.

Pourquoi un pays si peu séduisant sert-il d'asile à une population européenne qui s'y est attachée ? C'est que les habitants actuels n'avaient pas le choix ; ils fuyaient l'ennemi, c'est-à-dire l'Anglais ; selon le mot du président Krüger, les Israélites du Sud fuyaient devant les Amalécites.

L'Afrique du Sud n'est pas anglaise. C'est en 1652 qu'une colonie hollandaise vint s'établir au Cap ; elle demeura assez peu prospère jusqu'en 1685, date de la révocation de l'Édit de Nantes. A ce moment, des protestants français chassés de leur pays vinrent chercher asile

près de leurs coreligionnaires du Cap : avec les qualités de leur race ils apportèrent l'art de cultiver la vigne, qui maintenant réussit fort bien au Cap.

Au XVIIIe siècle, les Boers se multiplièrent ; mais la ville du Cap était un point de relâche des plus importants à une époque où le percement de l'isthme de Suez n'était pas encore accompli, il n'y avait qu'une seule route des Indes. Aussi n'est-il pas surprenant de voir les Anglais profiter de ce que la Hollande a été conquise par la France pour s'installer au Cap en 1796. Ils ont évacué la place en 1802, lors de la signature de la paix d'Amiens, mais y sont rentrés en 1805 et dès lors n'en sont plus sortis.

Or, les Anglais n'ont rien fait au Cap en tant que peuplement. Ils n'ont pas su faire ce que nous avons fait en Algérie ou en Tunisie. Ils ont persécuté et ils sont arrivés à se priver de bras qui auraient pu leur être fort utiles. Dès 1815 eut lieu une insurrection des Boers. Elle fut noyée dans le sang. En 1825, les Anglais ordonnent la suppression de l'esclavage, qui pourtant là était fort doux. C'était la ruine pour le plus grand nombre des entreprises agricoles. En 1828, les Boers émigrèrent, car ils étaient persécutés.

Ils s'en allèrent avec leur famille, leurs grands chariots ; ils s'installèrent dans ce qui est aujourd'hui l'État d'Orange. Ils se croyaient tranquilles pour toujours. Mais ils furent poursuivis et les Anglais leur imposèrent leur protectorat, quelques-uns se soumirent, mais le plus grand nombre émigra vers le Karrou. Si les Boers n'allèrent pas plus loin, c'est que le Kalahari leur opposait une barrière infranchissable.

Ils se fixèrent donc dans le Transvaal et en 1844 se donnèrent une Constitution. Ils s'établirent là en agriculteurs et pasteurs, comme les vieux peuples. Ils auraient vécu heureux et tranquilles sans la découverte de l'or ! Du moment où l'on crut qu'il y avait de l'or dans le pays, c'est que ce pays appartenait à l'Angleterre, c'était évident !

Nous avons alors un prologue de la tragédie ; c'est la lutte des Boers qui furent vaincus et durent accepter le protectorat anglais jusqu'en 1852 ; mais il arriva qu'on ne trouva pas les mines d'or espérées ; les Anglais se retirèrent et même en 1854 ils reconnurent, outre la République du Transvaal celle du Fleuve Orange.

Mais en 1864, Karl Koch découvrit le diamant à Kimberley ; l'exploitation commença en 1870. Aussitôt l'Angleterre songea que les Boers n'étaient pas en sécurité et résolut d'assurer l'ordre dans l'État d'Orange et dans le Transvaal. Les Boers eurent le mauvais

goût de repousser cette intervention généreuse. C'étaient de merveilleux tireurs, ils avaient des chefs comme Joubert et Prétorius, ils avaient Krüger, ce fut le Triumvirat de la défense nationale ! Ils étaient 30.000 hommes en état de porter les armes, ils n'hésitèrent pas à engager la lutte et battirent les Anglais à Laing's-Neck et à Spitzkop.

C'est à la suite de cette bataille où furent battues les troupes des Indes que Gladstone lança cette dépêche où il disait : « Nous avons commis une faute, réparons-la ». La réparation fut le traité de Prétoria de 1881, qui reconnut l'indépendance du Transvaal et même de l'État d'Orange. Sans doute il paie une sorte de tribut, sans doute pour les relations extérieures il passe par l'intermédiaire de l'Angleterre, mais pour tout le reste il est indépendant.

Malheureusement, voilà qu'en 1886 on découvre les fameuses mines d'or et elles se trouvent être d'une richesse incomparable. Les Anglais se jurèrent de les prendre. Telle est l'origine du drame.

Voyons maintenant quels en sont les acteurs. Trois peuples sont en présence. Les Boers ; un ramassis d'aventuriers qui s'intitule les Uitlanders ; une population noire, Cafres et Zoulous, qui vivent de la mine et dans la mine.

Les Boers sont les descendants des colons hollandais renforcés d'environ 500 Français, mais ces derniers ont oublié leur langue et n'ont jamais abdiqué leur haine, ils ne nous ont pas encore pardonné la révocation de l'Édit de Nantes. Parlant à notre consul, le président Krüger disait : « Vous oubliez Louis XIV ! » De ce mélange est sortie la population boëre qui a son originalité et sa foi. La coiffure des femmes est restée la vieille coiffure hollandaise ; dans l'habitation du paysan on trouve la vieille bible. Cette population paysanne est attachée au sol, elle aime la terre pour elle-même ; il n'y a ni industrie, ni commerce. Toute cette population est sobre, a le grand amour de la famille, le respect de la parole ; elle est hospitalière, peu loquace, aime les apologues et les symboles obscurs. Elle est attachée à ses anciennes coutumes, méprise notre civilisation de toute la hauteur de son patriotisme, de son orgueil et de son fanatisme religieux. Le président Krüger en incarne le type : c'est un paysan sans toilette, à la barbe mal taillée, coiffé d'un chapeau de feutre ; mais sous cette écorce de paysan bat un cœur de soldat et de patriote. Avec son air bonhomme, il a mis en échec la diplomatie anglaise et à l'occasion s'est montré un soldat. Sa diplomatie consiste à n'en point avoir. Il a surtout

la ténacité : c'est par là qu'il a inspiré de l'admiration aux Européens et a tenu tête à ses ennemis.

Quelle différence avec le Uitlander. Celui-ci est tout en nerfs ; peu difficile en matière de morale. ce sont des gens qui ont créé des mines, exploité des mines et aussi les bourses de leurs contemporains ! Ils se sont installés en maîtres dans un pays qui n'était pas le leur, ils se sont étonnés qu'on ne leur ouvrît pas toutes grandes les portes du Parlement. On y rencontre beaucoup d'Anglais, aussi beaucoup d'Allemands, quoique un peu moins, 150 Français, quelques juifs polonais tenant des débits de boissons ou d'horribles auberges, qui ont joué à la bourse, et qui, naturellement ont gagné. Les Uitlanders se décomposent en directeurs d'usine étranges, sans expérience, sans instruction, comme par exemple un ancien gendarme ; au-dessous d'eux viennent des ingénieurs habiles sur lesquels repose l'exploitation, des ouvriers, des contremaîtres. C'est une population qu'il ne ferait pas bon de rencontrer au fond d'un bois.

Les noirs fournissent la main-d'œuvre. Ils sont de deux sortes : 1° les Zoulous qui surent résister aux Anglais ; 2° les Cafres, population douce et résignée. C'est eux qui fournissent la majorité de la main-d'œuvre dans les mines : ils sont robustes, quoique se nourrissant de presque rien, mais fortement déprimés au point de vue intellectuel. Ils apprennent vite cependant. Leur seule préoccupation est de s'établir, c'est-à-dire d'avoir une paire de bœufs et de femmes qui les nourrissent. Cela s'élève à 150 francs la paire, l'un dans l'autre. Aussi, une fois qu'il est à la tête d'un capital de 600 fr., le Cafre part ; il s'installe chez lui, il éblouit les habitants de son kraal par son opulence. Aussi, souvent les Cafres manquent. On a recours alors à des mesures vexatoires, on fait des esclaves. On estime à 45.000 le nombre de ces mineurs, volontaires ou non.

Voilà donc les acteurs. Voyons le drame.

Les Boers ne songeaient nullement à fermer leur territoire aux mineurs, mais ils ne voulaient pas admettre des étrangers dans leur gouvernement. C'est cette situation que les Uitlanders n'ont pas voulu accepter. Dès 1886 et surtout dès 1889, ils firent entendre des réclamations que l'Angleterre s'empressa de soutenir ; et cependant le président Krüger avait fait preuve de bonne volonté en accordant la naturalisation après quatorze années de séjour et moyennant l'engagement de rester dans le pays. Cela était équitable : en Angleterre et aux États-Unis, pays libre par excellence, la naturalisation exige

autrement de temps et de formalités ! Krüger accordait même une deuxième Chambre, dite des Mines, quelque chose comme une Chambre basse. Mais il refusa absolument d'aller plus loin.

Et il ne le pouvait pas. Johanesbourg qui, en 1888 comptait 4 habitants, en a aujourd'hui 120.000, presque tous étrangers. Le président Krüger ne pouvait consentir à donner le droit de vote à 50.000 Anglais contrebalancés par quelques Boers. Peut-être a-t-il eu tort de ne pas céder sur le monopole de la dynamite qui fait payer 165 fr. ce qui en vaut 40 ; il aurait pu céder aussi sur la question des chemins de fer ; mais il ne pouvait céder sur la question électorale : c'était accepter la suprématie de l'Angleterre, c'était le suicide pour le Transvaal, et le Transvaal n'a pas voulu se suicider.

De là naquit le conflit.

Cela débuta par un complot.

L'âme du complot fut Cecil Rhodes. Il fut convenu que l'on procéderait à l'occupation de Johanesbourg. On envoya là-bas des fusils et des canons : 3.000 fusils dissimulés dans des tonnes soi-disant d'huile. L'huile était renfermée dans un double fond pour la vérification de la douane. 10 canons furent simplement cachés dans des chargements de coke. Une révolte des Uitlanders devait éclater en octobre 1894. Les Boers devaient intervenir et l'Angleterre aussi. Mais le président Krüger eut vent de la chose ; il alla trouver les ambassadeurs étrangers et les prévint : nous avons là-bas un excellent ambassadeur, M. Aubert, qui protesta avec énergie ; les Allemands en masse donnèrent l'assurance de leur fidélité au Transvaal. Le coup était manqué.

Cecil Rhodes ne voulut pas s'entêter, mais Jameson était un risque-tout. Le 1er janvier 1895 il franchit la frontière, sans aucune déclaration, coupant le télégraphe derrière lui pour ne pas être rappelé, et marchant avec 800 hommes sur Johanesbourg qu'il espérait voir se soulever ; mais il fut arrêté à Krugersdorf et contraint de capituler avec tout son monde. C'était un second échec pour les Anglais ; et, de plus, un grave échec moral, car Krüger remit ces forbans entre les mains du pouvoir central anglais qui se garda bien de les châtier comme ils le méritaient. L'Europe se souleva. L'empereur d'Allemagne envoya sa fameuse dépêche au président Krüger, menaçant d'une intervention de l'Allemagne si l'Angleterre bougeait.

Devant cette attitude, l'Angleterre s'émut ; elle déclara que le ministre des colonies, Chamberlain, était dans l'ignorance de tout ce qui devait se passer, et Krüger publia des documents qui prouvaient

qu'au contraire l'Angleterre savait tout et que le seul tort de Jameson était de ne pas avoir réussi. On put croire que l'Angleterre n'allait plus bouger.

Mais c'était une erreur, car les mines d'or se développaient. Sans dire avec le président Krüger que le Transvaal est le pays d'Ophir dont parle la Bible au temps de Salomon, on peut reconnaître que là se trouvait le Monomotapa des Portugais au XVe siècle, — le Rand convenablement exploité donne d'énormes richesses. Il faut admirer d'ailleurs la volonté tenace des Anglais. La Compagnie des Robinson en est là-bas un remarquable exemple. Elle avait un capital de 6 millions et les plus grands noms de l'Angleterre, au bout de deux ans tout fut mangé. On reconstitua un nouveau capital, cette fois de 20 millions, nouvelle chute. Le capital fut reconstitué à 40 millions, et maintenant la Société a remboursé trois fois son capital et sert un intérêt de 15 à 20 % avec un fonds de réserve énorme !

Il est vrai de dire que tout semble venir à point nommé. Pour l'exploitation on manquait de bois, de houille, de voies de communication, de main-d'œuvre. Voilà que tout à coup on découvre des gisements de houille à côté de l'or ; voilà que réussissent au delà de toute espérance des plantations d'eucaliptus qui, au bout de cinq ans, donnent le bois nécessaire. On manquait d'eau, on trouve des sources qui permettent d'établir d'immenses réservoirs dans la montagne. On manquait de main-d'œuvre ; mais les Cafres et les Zoulous traités en esclaves sont parqués dans les *compounds*. Enfin un heureux procédé par le cyanure de potassium est découvert par un ingénieur et permet d'extraire 80 % de l'or contenu dans le minerai !

Cecil Rhodes en 1866 est arrivé au Cap comme poitrinaire ! en dix ans il a gagné une fortune colossale et il ne la dépense pas, car il n'a pas de besoins. Ce qu'il voit dans l'argent, c'est le levier. Il a conçu le projet de relier le Caire à la colonie du Cap par un réseau de fils télégraphiques et de voies ferrées sur territoires appartenant à l'Angleterre. Partant de là, par le Tchad, le Niger et la Gambie, une seconde voie formera la croix britannique sur le continent noir. Mais l'exécution de ce rêve est empêchée par la France qui, dans l'Ouest africain, a conquis la boucle du Niger et s'y est installée de façon à détruire la croix anglaise. Le montal horizontal lui-même n'est pas réalisé, car pourquoi les Anglais n'échoueraient-ils pas une troisième fois dans leur entreprise contre le Transvaal ?

Je ne veux pas être prophète, dit pour conclure M. Camille Guy ;

sans doute les Boers ne peuvent se renouveler éternellement, et, pour réussir, l'Angleterre mobilisera tout et dépensera tout; mais si les deux Républiques sœurs doivent devenir anglaises, selon le mot du président Krüger, ce sera moyennant un prix qui étonnera le monde. — Il n'y a plus d'Europe depuis 1870, et cela par sa propre faute, depuis qu'elle a permis qu'il soit porté atteinte au flambeau de civilisation et de générosité qu'était la France; sans cela, le crime ne se serait pas accompli. Mais en dépit de tout, demain demeure encore incertain et je ne serais pas étonné pour ma part de voir se réaliser cette sinistre prophétie du prince de Bismark, qui disait en 1866 : « Les États de l'Afrique du Sud seront le tombeau colonial de l'Angleterre. »

Inutile d'ajouter que M. Guy, qui nous a donné là ses appréciations personnelles et qui nous a exposé ses propres vues, a été fréquemment et très vivement applaudi.

A. M.

Association Française pour l'Avancement des Sciences

(A. F. A. S.).

CONGRÈS DE BOULOGNE-SUR-MER, 14-21 SEPTEMBRE

L'Association Française pour l'Avancement des Sciences (A. F. A. S.) a tenu son Congrès annuel à Boulogne, du 14 au 21 septembre, pendant que la « British Association » tenait ses assises à Douvres, de l'autre côté du détroit.

En raison de la proximité du lieu de réunion et de l'importance donnée au Congrès par le voisinage de la British Association, la Société de Géographie de Lille avait adjoint un membre de son Comité d'Études (précisément originaire du Boulonnais) à M. Gustave Lecocq qui la représente d'ordinaire dans la section de Géographie.

Les communications n'abondaient pas cette année à la section en question; on s'était douté probablement que la Géographie pratique tiendrait une large place dans les travaux du Congrès : en effet, dès le

premier jour, les membres se partageaient en plusieurs groupes pour visiter les industries diverses et les monuments de la ville.

Le groupe archéologique, dirigé par MM. E. Hamy et Enlart (1), était reçu d'abord à St-Nicolas par M. le doyen Joncquel, qui faisait les honneurs de son église, dont certaines parties (tour et transsept) remontent au XIII[e] siècle.

De là nous gagnons en Haute-Ville la Porte Notre-Dame où des fouilles récentes mettaient à jour le vieux ciment des Romains sous les revêtements ajoutés au Moyen-Age.

La visite du Château depuis les caves (où l'on voit sourdre une fontaine intarissable) jusqu'aux salles de fête de l'étage donne l'occasion à M. Enlart de nous expliquer bien des détails de la vie des anciens seigneurs de Boulogne.

Notre-Dame, son autel merveilleux et sa crypte ont été déjà décrits dans notre Bulletin ; mais on vient d'inaugurer dans cette cathédrale le monument de Godefroy de Bouillon, de grande allure et de style oriental, exécuté d'après les dessins de M. Enlart.

Une ascension (?) au vieux Beffroi du XIII[e] siècle termina cette intéressante promenade.

Le lendemain, « l'Empress » emportait à Douvres plus de 300 Congressistes, dont une bonne partie paya son tribut à Neptune, car la mer était très dure. — Le débarquement à Douvres fut même assez pittoresque, au moins pour les spectateurs ; depuis que l'on a construit le New Pier (quai affecté au commerce), le Pier de l'Amirauté est devenu d'un abord difficile par certains vents ; nous roulions tellement qu'une des passerelles tomba dans le bassin, sans entraîner personne, heureusement.

Nous fûmes reçus très cordialement par les membres du Congrès de la British Association escortés d'un détachement d'infanterie sans armes.

Un buffet commodément installé sur le quai nous offrait des réconfortants (thé, café, bouillon et sandwiches, sherry, etc.), bien utiles après notre pénible traversée.

Le trajet jusqu'à l'Hôtel de Ville se fit sur 8 ou 10 cars électriques à trolley se suivant à quelques mètres de distance. Réception très sym-

---

(1) . . . .
En 1897, M. Enlart fit à notre Société, une très intéressante Conférence sur Chypre.

pathique et souhaits de bienvenue dans le Town-Hall, dont nous admirons la décoration, en particulier les vitraux. La salle des conférences qui lui est contiguë nous intéresse aussi par ses heureuses proportions et ses installations (buffet, vestiaire, etc.).

Chacun se rend alors dans les sections qui l'intéressent ; il n'y en a que 10 au lieu de 19 chez nous, mais elles m'ont paru beaucoup plus suivies, surtout en Géographie ; le Dr G. Schott exposait justement dans cette dernière section (avec carte projetée à l'appui), les résultats océanographiques et météorologiques de la campagne d'exploration sous-marine organisée par l'Allemagne sur le vapeur « Valdivia ». La veille on avait entendu plusieurs communications sur les explorations antarctiques ; le lundi était réservé plus spécialement à la Géographie physique ; le mardi, aux voyages et explorations.

A 1 heure 1/2, un lunch pantagruélique réunissait sous une vaste tente les membres des deux Associations, ainsi que ceux de la Société Géologique de Belgique venus par Ostende, et les invités de la Ville, en tout 1,100 à 1,200 convives répartis sur 30 à 40 tables magnifiquement servies.

Au dessert, plusieurs toasts sont prononcés : d'abord par le maire de Douvres, puis par M. Brouardel, président de l'Association Française. Il rappelle que notre Société est pour ainsi dire la fille de la British Association, fondée comme elle pour décentraliser la Science, mais plus jeune de 41 ans. — Le professeur Michaël Foster, président de la British Association développe humouristiquement le même thème, et le Dr Aigre, maire de Boulogne, lui donne la réplique dans un anglais dont la pureté et l'élégance séduisent nos collègues d'Outre-Manche.

Après le lunch, une photographie générale est tirée dans la pelouse de l'antique Collège où le banquet avait eu lieu. Beaucoup profitent des deux heures restées disponibles pour grimper au Château, dont la masse, vue de cette pelouse, forme un superbe décor. L'Église et le Phare (ce dernier construit par les Romains, probablement en 46 avant J.-C.) en sont les parties les plus intéressantes.

Le retour se fit dans de meilleures conditions que l'aller, et la cuisine anglaise ne servit guère ce soir-là à varier le menu des hôtes du détroit.

Le lendemain dimanche, une vingtaine de breaks et voitures nous emmenaient, par la jolie route de la côte, à Wimereux, où l'on s'arrêtait pour visiter les appareils du télégraphe sans fil et les restes du premier laboratoire de Zoologie maritime de M. Giard ; puis sa

nouvelle et spacieuse installation près la Pointe aux Oies sur Ambleteuse.

De là nous avons gagné le phare du Gris-Nez, visité les machines servant à produire l'éclairage électrique et à comprimer l'air pour la sirène. Dans la lanterne est installée depuis quelques mois une lampe électrique à deux foyers conjugués d'une puissance de plusieurs millions de carcels et d'une portée de 40 à 50 milles.

Après un confortable déjeuner de 150 couverts, difficile à organiser dans le hameau de Framezeele, distant de toute gare de plus de 10 kilomètres, nos breaks nous emportent sur la route de Marquise. Un arrêt à Ferques nous permet de voir fonctionner les appareils d'épuisement du sondage d'Hydrequent, et plus loin nous admirons les installations mécaniques des carrières du Haut-Banc, récemment décrites au Bulletin par notre vaillant collègue M. Derache. Comme lui nous n'avons qu'à nous louer de l'accueil de MM. Haynaut, qui nous pilotent eux-mêmes à travers leurs chantiers et nous ramènent à la halte du Haut-Banc où nous attend un train spécial à couloir mis à notre disposition pour rentrer à Boulogne.

Le lendemain matin, je prenais connaissance de l'intéressant rapport lu le vendredi par M. le colonel Monteil, vice-président de la section, sur les Dalhols et la Mer Saharienne ; puis, l'ordre du jour étant épuisé, je prenais congé du sympathique secrétaire-adjoint, M. Eyssérie, explorateur de la Côte d'Ivoire, enchanté d'avoir pu, comme mon ami Lecocq, faire apprécier à nos collègues les curiosités du Boulonnais, ainsi que les travaux et l'utilité de notre chère Société de Géographie.

Le mardi, le Congrès visitait Calais ; le jeudi avait lieu la réception de l'Association Britannique et l'inauguration de la statue de Duchenne (créateur de l'électrothérapie), clôturant dignement un Congrès pour lequel la ville de Boulogne (comme celle de Douvres, du reste), s'était largement mise en frais.

Une excursion de trois jours à travers les curiosités monumentales et industrielles de la région, à Arras, Douai (où l'on a fêté le centenaire de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts du département du Nord), Lens, Isbergues, St-Omer, Arques et Dunkerque, a suivi ces assises et donné, j'en suis sûr, aux membres du Congrès une haute idée des merveilles que peut accumuler le travail aidé par la science.

V. D.

EXCURSION DES LAURÉATS DU PRIX LÉONARD DANEL

A BERGUES ET A DUNKERQUE

Le 18 Mai 1899.

Directeurs : MM. E. Cantineau et Ch. Derache.

Indocti discant.
H.

Les dix lauréats du Concours de 1898 désignés pour participer au voyage à la mer, prix généreusement fondé il y a plus de 15 ans par M. Léonard Danel, avaient été prévenus que l'excursion se ferait cette année à Dunkerque, le jeudi 18 Mai, par le train de 7 h. du matin. Nous les trouvâmes, M. Derache mon estimé collègue et moi, tous exacts au rendez-vous, ravis d'aller loin de l'école plus ou moins étroite et sombre respirer l'air pur et vivifiant des bords de la mer, avec le gai soleil de printemps pour compagnon ; ils étaient d'autant plus heureux que le droit d'excursionner ainsi avait été vaillamment conquis à la pointe de...... la plume ; voir et apprendre beaucoup de choses intéressantes n'est pas non plus une quantité négligeable pour des jeunes gens intelligents.

Nous voici donc en wagon ; à 7 h. 05 le train s'ébranle et les conversations joyeuses comme on en a à quinze ans sont d'un heureux augure pour la gaîté du voyage ; elles n'empêchent point cependant de pratiquer l'*utile dulci*, et de nombreux renseignements instructifs sont donnés sur les mœurs de la Flandre, les villes, les monuments et les points culminants qui défilent sous nos yeux.

A 8 h. 36, on fait une halte à Bergues (v. Bull. Septembre 1894) et un raid accéléré permet de connaitre grosso modo la ville, en voyant la caserne qui date de l'occupation espagnole, le réservoir d'eau, l'église St-Martin restaurée, avec ses chapelles latérales et ses rétables à colonnes torses et à volutes qui datent de trois siècles. Sur la grande place, le splendide Beffroi excite l'admiration du jeune groupe qui remarque aussi le style de l'Hôtel de Ville. En quelques minutes on gravit le *Groenberg*, où les 2 tours qui restent du monastère de St-Winoc marquent le lieu d'origine de Bergues qui a eu son époque de splendeur. La surprise, que dis-je, la stupéfaction des jeunes touristes est à son comble quand on leur affirme, en passant sur les quais du canal, que ce port a été en lutte très vive avec celui de Dunkerque pendant 200 ans et que jusqu'en 1787, des navires de haute mer ont pu y apporter sans rompre charge des marchandises que les canaux transportaient ensuite dans toute la région, les routes étant alors impraticables pendant une grande partie de l'année à cause de la faible altitude de la *plaine maritime* souvent égale sinon inférieure au niveau de la mer. Après avoir vu le Mont-de-Piété fondé par Coberger, l'économiste, architecte et ingénieur qui imagina le desséchement des *Moëres*, et après de nombreuses explications faisant tout l'intérêt de cette rapide visite, les 45 minutes d'arrêt étant écoulées, à 9 h. 20 nous partons pour Dunkerque où nous arrivons à 9 h. 33. Sur le quai, nous saluons M. A. Mine,

Consul de la République Argentine, le Dunkerquois si dévoué à la prospérité de sa ville natale ; il a bien voulu, par ses relations, ménager aux lauréats des visites intéressantes et il consent, avec l'obligeance qui le caractérise, à être un guide précieux pour la jeunesse qui nous accompagne.

Tout d'abord nous voyons la Sous-Préfecture, le Palais de Justice dont le fronton a été sculpté par le Lillois Huidiez, la place Jean-Bart et la statue du hardi marin qui sera d'un plus bel aspect sur le piédestal plus élevé que la municipalité a décidé de construire (1), puis nous traversons le Parc de la Marine pour en sortir en face de l'Arrière-Port où sont amarrés les bâtiments de la défense mobile : des torpilleurs, un aviso-torpilleur et une canonnière, le *Cocyte*, que l'on veut bien nous laisser visiter malgré la prochaine arrivée d'un inspecteur qu'on attend dans quelques instants. Le canon de chasse, de 270 mm porte à 18.800 m. : les immenses obus, rangés debout à proximité de la pièce, doivent avoir de terribles effets. Les petits canons de côté portent à 7.000 m. ; il y a aussi des canons-révolver à l'arrière et sur le côté. Les équipages sont dans le branle-bas d'inspection : tout est paré, ciré, graissé, astiqué, lavé, tout est brillant, tout est poli, même les matelots. Une visite non moins intéressante pour nos jeunes gens est celle du cargo-boat *Clan Mac-Kinnon* venant de Vizagapatam (golfe de Bengale), avec un équipage nègre sous les ordres d'officiers anglais, en tout 55 hommes. Il est en acier et appartient à MM. Cayzer, Irvine et Cie, *managers* de la *Clan-Line* à Glascow : il mesure 305 pieds anglais (93 m.) de long, 39 p. de large (11 m. 90) et 23 p. 3 p. de creux (7 m. 10) ; sa jauge brute est de 2.267 tx ; sa jauge nette de 1.461 tx. ; il a été lancé en Mai 1891.

Nous sommes très bien reçus par le second du bord qui nous fait voir les machines, les cuisines des officiers et de l'équipage, la salle à manger et les cabines des officiers, l'aménagement pour la cargaison, etc. Il nous montre un énorme boa constrictor de 9 pieds de long, un peu endormi ; nous pouvons le manier sans danger, mais son poids d'une douzaine de livres le rend néanmoins embarrassant, car il faut toujours tenir fermement la tête où brillent deux yeux ardents, tandis que la langue bifide darde vivement ses pointes hors de la gueule. Notre groupe permit en ce moment une observation intéressante ; lorsque l'officier apporta parmi nous ce géant des ophidiens, les uns reculèrent avec effroi, d'autres regardèrent avec anxiété, hésitant entre la crainte et l'amour-propre, mais les plus vaillants s'approchèrent, nous questionnant, avides de connaître ; et jugeant promptement qu'il n'y avait pas plus de danger pour eux que pour leurs guides, ils voulurent se rendre compte de la forme, de la température et du poids de l'immense reptile ; l'occasion d'une telle observation ne se représentera peut-être plus pour eux de longtemps.

L'équipage est également une curieuse attraction, le nègre de l'Inde est de petite taille et très sobre, il ne mange guère que du riz avec quelques bribes de mouton tué selon le rite religieux, condition *sine quâ non* de l'usage, ce qui n'empêche pas les officiers de savourer les gigots et les côtelettes. Le costume de ces matelots est très élémentaire : un court caleçon et une veste en cotonnade de couleur leur suffisent largement. Des animaux exotiques, singes, perruches, etc., qui sont des distractions de voyage courent et crient sur le pont.

Nous sommes à l'entrée du bassin Freycinet dont nous allons visiter les darses, les môles et les écluses ; nous remarquons les magnifiques grues roulantes à tourelle ou à arcade qui circulent le long des darses ; ici on décharge des laines, là

(1) Voir les Bulletins de Septembre 1894, d'Août 1896 et de Juillet 1897.

du maïs, voici du riche minerai de fer de Bilbao, etc. Nous remarquons le nouvel Entrepôt des sucres d'aspect monumental, déjà trop petit, nous dit-on ; trop d'architecture et trop peu d'ampleur ; nous voyons sur ses faces inscrit en grandes lettres : « Chambre de Commerce », cette mention revendicatrice, que portent de nombreuses constructions, rend perplexe le touriste qui se demande où est la Chambre réelle ; il est vrai que les Anglais ne sont pas loin et qu'avec leur talent actuel de se substituer, on peut croire prudent d'étiqueter son bien très visiblement.

Nous arrivons maintenant au grand hangar N° 3 du môle 2, construit pour mettre à l'abri les animaux débarqués vivants ; il est formé de 8 travées en tout ; dans les 2 premières sont installées 6 rangées d'animaux tête vis à vis de tête, avec passage entre deux pour que le service de nourriture et d'observation des bœufs ou des chevaux puisse se faire sans danger. Chaque rangée comporte 27 anneaux pour attacher 3 ou 4 animaux à chacun d'eux, il y a donc place pour 5 à 600 têtes de bétail. Les 6 travées suivantes sont aménagées pour les moutons ; on peut y en entasser 9.000, mais pour y demeurer, c'est-à-dire y manger et se coucher, on n'en met que 5 à 6.000. Le débarquement se fait du navire à la travée directement par des passerelles bordées de planches ou de claies. Tout est désinfecté après chaque passage d'animaux.

Voici le nouvel Entrepôt des laines encore en construction ; il paraît devoir être aussi très coûteux. On y logera 17.500 balles à 6, 7 et 800 kil., c'est-à-dire en moyenne 12 à 13 millions de kilos. Dunkerque devient véritablement le port des laines ; ses progrès sont rapides, ainsi pour les 8 premiers mois de la campagne 1898-99, Mai compris, on a reçu ici 218.801 balles, ce qui fait 42.898 b. ou 24,4 % de plus que pour la période correspondante de 1897-98 ; les 4 mois prochains vont donc encore majorer sensiblement cette avance. Anvers, au contraire, est en diminution de 4.267 balles, n'ayant reçu pendant les 8 derniers mois que 78.329 balles. En 1897, la laine a constitué les 2/5es de la valeur des importations totales de Dunkerque, c'est-à-dire 194.031.600 fr. sur 500.530.300 fr. Ces documents contrôlés nous sont fournis par M. Albert Mine, le plus actif promoteur de ce mouvement en faveur du port de Dunkerque, qu'on a réussi à produire par des combinaisons avantageuses pour les industriels en favorisant les arrivages par l'amélioration des conditions du port, des manipulations, etc.

Nous avons une lettre de recommandation pour visiter le « *Kurdistan* » de Sunderland, qui est arrivé de Buenos-Ayres avec moutons vivants, mais le temps presse et sans monter à bord nous décrivons l'installation aux touristes que nous conduisons, puis nous nous rendons aux cales sèches ou *formes de radoub*. Nous voyons heureusement la plus grande, de 190 m. de long sur 21 m. de large, occupée par un grand voilier en réparation ; la plus petite, de 85 m., est aussi occupée. Que les hommes sont petits parmi ces immenses engins et que ces engins sont minuscules au milieu de l'Océan, disent nos jeunes gens en contemplation méditative ! Dans le voisinage, nous indiquons le bâtiment de la machinerie qui vide en 3 heures les 40.000 m^3 d'eau de la grande cale pour mettre à sec le navire qui y est entré.

Nous continuons à longer l'Avant-Port, long de 1.300 m. et nous traversons la grande Ecluse Trystram, dont le radier côte 10 m. 90 de hauteur d'eau en marée ; elle fut inaugurée solennellement en 1897, par le ministre Turrel. Nous remarquons dans la darse N° 4 le barrage pétrolier, bonne précaution, mais insuffisante dans un accident grave ; par explosion ou autrement, le pétrole pourrait se répandre quand même et on reconnaîtrait alors le défaut des 4 darses communiquant entre elles ; ce qui serait préférable, et existe du reste dans bien des ports,

ce serait un bassin spécial et isolé pour les pétroliers, ceci soit dit, non pour blesser la susceptibilité de nos compatriotes de Dunkerque dont nous admirons et louons l'esprit d'initiative, mais pour les encourager à perfectionner l'agencement et les dispositions de leur port dont ils sont si constamment préoccupés.

Bientôt nous traversons la défense du front de mer dont l'État reconnaît la grande insuffisance, mais les Ministres passent rapidement, les projets se succèdent, les difficultés ne sont pas résolues et un statu quo dangereux persiste. Nous voilà au pied du grand phare et nous gravissons courageusement tout d'une traite les 290 marches du bel escalier de pierre, sauf les 45 dernières qui sont en fer et traversent la partie construite sur la plate-forme pour gagner la loge vitrée où se trouvent les appareils lumineux. Ce phare a été construit de 1838 à 1842 ; éclairé d'abord à l'huile, il le fut au pétrole en 1874, puis à l'électricité en 1885 ; le foyer est à 59 m. au-dessus de la haute mer, la portée lumineuse est de 38 milles (ou 70 kil. environ) et la portée géographique de 19 milles (ou 36 k. 5). A quelques mètres vers le N.-O. du phare se trouve une pierre de forme pyramidale qui indique le méridien de Paris ; en effet, la situation du phare est 0°01′41″ long. E. et 51°3′ lat. N. Le gardien nous montre le fonctionnement des lampes électriques ; il en possède 4, plus une lampe de secours à pétrole. leur place est au centre d'une série de lentilles concaves et convexes qui centralisent et avivent les faisceaux lumineux ; c'est l'appareil dioptrique ou à réfraction, il produit en fonctionnant une éclipse de 2 en 2 éclats obtenus par des lames intercalées de 2 en 2 barres passant devant le foyer. Le gardien en titre qui manipule ces appareils nous donne avec toute compétence de nombreux renseignements sur l'éclairage de la rade et celui de la haute mer. Une observation attentive du panorama qui se déroule au loin, avec les monts de Cassel comme fond de tableau vers la terre et avec les falaises anglaises à l'horizon vers la mer, est le complément agréable de notre instructive ascension.

Nous descendons au galop l'escalier en spirale si péniblement gravi il y a un instant et nous longeons le chenal que l'on a considérablement élargi afin de faciliter la circulation et surtout les dragages nécessaires pour en permettre constamment l'accès aux grands navires : on l'a fait passer de 70 m. à 130 m. et même à 210 m. en face du phare, pour dégager largement l'accès de la grande écluse.

Nous nous arrêtons ensuite au *Bâtiment central*, ainsi nommé parce que tous les services du port : maritimes, commerciaux et douaniers y sont centralisés ; il est le siège réel de la *Chambre de Commerce* qui a fait élever cette construction vraiment monumentale. Nous y pénétrons, curieux d'en voir l'intérieur ; l'escalier et son abord sont d'un très bel et imposant aspect ; un palier est admirablement orné par le plan-perspective de la ville et du port. A l'étage, nous jetons un coup d'œil sur le *Musée commercial* qui, ici comme à Lille, laisse beaucoup à désirer, mais pour des motifs très différents ; ces musées, dont on rencontre à l'étranger des installations remarquables, deviennent d'une importance excessive pour le commerce d'exportation et doivent être organisés comme des bibliothèques. Nous voyons dans une grande salle le plan de Dunkerque en relief que nous avons admiré à l'Exposition d'Anvers en 1894.

Depuis 1880, que fut organisée la première darse du bassin Freycinet, la Chambre de Commerce unie à la Municipalité dans un esprit de progrès et de développement commercial, ont réussi tellement bien dans leurs efforts, que le trafic du port a décuplé grâce à leur adresse si laborieuse, à leur persévérance dans l'étude des perfectionnements et à leur ténacité auprès des pouvoirs publics ; le succès ne saurait être mieux mérité. Nous avons visité les constructions en cours sur les

môles ; bientôt des chantiers de constructions navales verront le jour sur la rive Est de l'Avant-Port, ainsi qu'un nouveau bassin. Mais un point noir surgit à l'horizon, il est surtout devenu visible depuis que l'Angleterre accentue sa politique de prétentions vis-à-vis de nous ; c'est la question de la défense du port de Dunkerque et de la côte du Détroit, question inquiétante pour les Dunkerquois lancés dans la voie du progrès à une allure qui les briserait si l'appui du gouvernement venait à leur manquer. On penserait, dit-on, non seulement à fortifier à point le front de mer, mais à attacher au port une sérieuse escadre ; voilà la cause de la terreur générale. Déjà on subit les privilèges de circulation des bâtiments de la défense mobile comme un mal nécessaire ; que deviendrait le trafic avec les obligations d'un service d'escadre dans le chenal et les bassins si souvent encombrés ? Les pouvoirs militaires exhalent, on le sait, des effluves mortels pour le commerce et l'industrie et désirer un petit Toulon là où est né et grandit un brillant Marseille, serait vouloir faire lentement et sûrement mourir Dunkerque pour l'empêcher d'être peut-être tué. Voilà une grave erreur de pensée que l'on reconnaîtra certainement avant de l'exécuter ; ce port, qui deviendra l'un des soutiens de la fortune de la France, ne saurait être sacrifié ; mieux vaudrait plutôt lui rendre la franchise qu'il a toujours possédée jusqu'en 1789, ou bien lui donner moyennant une redevance, la liberté d'administration selon les nécessités de la concurrence étrangère, tout en établissant dans le voisinage, un nouveau port pour la défense militaire ou en appropriant l'un de ceux qui existent déjà, lui apportant plutôt profit que préjudice. Le Gouvernement qui a tant favorisé Dunkerque, ne voudra pas, nous l'espérons, lui nuire ainsi aujourd'hui ; le groupe industriel de Lille, un peu solidaire de la fortune de Dunkerque, désire aussi par patriotisme, que l'anxiété actuelle se change bientôt en espérance, puis en satisfaction.

Il est plus de midi lorsque nous quittons la Chambre de Commerce ; nous nous hâtons de regagner la ville par le bassin du Commerce et la rue de l'Eglise ; nous nous arrêtons devant le nouvel Hôtel de Ville en construction sous la direction de M. L. Cordonnier, notre concitoyen, mais dans l'état actuel du monument, il serait peut-être téméraire de vouloir apprécier d'une façon juste et définitive sa valeur architecturale ; nous espérons qu'il sera digne de loger les édiles d'une ville sérieuse qu'il ne faut pas comparer à Malo ; nous sommes persuadés, du reste, que M. Cordonnier traitera avec le talent qu'on lui connaît son projet qui a réuni les suffrages de la Municipalité. Un peu plus loin, nous passons devant la vieille église St-Éloi, de style gothique fleuri. De l'autre côté de la rue se trouve la tour et son carillon, l'un des plus anciens des Flandres ; elle fit partie de l'église jusqu'en 1783, époque où l'on perça la rue qui l'en sépara. Nous traversons la place Jean-Bart, puis nous retrouvons la rue Alexandre III et l'hôtel où nous avons pris une collation en arrivant ce matin. Les jeunes estomacs fonctionnent toujours bien et c'est avec plaisir que nos touristes trouvent une table bien servie. Ils n'oublient cependant pas, au dessert, de boire à la prospérité de la Société de Géographie et à la santé de M. Léonard Danel ; ils adressent même, en sortant de table, à ce Mécène de la science, un télégramme contenant l'expression de leur reconnaissance et leurs meilleurs vœux.

Comme ce rapport l'indique, on s'est beaucoup instruit ce matin, mais il faut aussi s'amuser et c'est dans ce but que le car électrique nous emporte vers la plage de Malo-les-Bains. Nous passons devant la chapelle de N.-D.-des-Dunes, vierge retrouvée en 1400 et honorée comme patronne de Dunkerque, en souvenir de l'église bâtie par saint Éloi, vers 625, *Duyn Kerk*, autour de laquelle s'est formée la ville. Près de là nous voyons le monument de la Victoire, commémoratif de la levée du siège de Dunkerque par les Alliés après la bataille d'Hondschoote

en Septembre 1793. Bientôt nous apercevons le Kursaal, le Casino et les chalets et en un instant nous sommes sur le sable de la plage, la jeunesse aussitôt s'élance, gambade, court et rit, plaisantant avec toute la franche et sincère gaîté dont elle a le privilège. Quelques-uns de nos jeunes gens voyaient pour la première fois la mer et tout en admirant les lointains horizons parsemés de coquilles de noix, ils éprouvent une naïve satisfaction à se mouiller les pieds dans la vague mouvante de l'Océan tout à fait de bonne humeur aujourd'hui.

Cependant une promenade à âne dans les Dunes où saint Martin perdit le sien au IVe siècle, selon la légende fêtée tous les ans le 11 Novembre, complèterait, nous dit-on, admirablement la journée de plaisir. Nous constatons à la caisse que la générosité de M. Danel permet cette folie et nous l'autorisons avec satisfaction, tant elle nous paraît ardemment désirée. Ce fut vraiment alors le comble du plaisir ; quolibets incessants, apostrophes impossibles, réparties vigoureuses, situations inénarrables, plaisanteries allant jusqu'à l'extravagance, rien ne manqua pour faire de cette heure de joie exubérante une clôture brillante des divertissements.

Le voyage ainsi terminé, virtuellement du moins, le tramway nous ramena vers l'hôtel, nous prîmes quelques provisions et un rafraîchissement bien mérité, puis, arrivés à la gare, nous témoignâmes à M. A. Mine, notre profonde reconnaissance de son précieux concours et le train nous emporte bientôt à toute vapeur.

A 7 h. 30, nos touristes étaient rendus aux soins des professeurs qui nous les avaient confiés, mais je crois bien que la partie de plaisir dura encore pour quelques-uns, égayant leur sommeil, malgré la puissance de Morphée. Outre le songe, tous conserveront, je l'espère, le souvenir de ce qu'ils ont appris et vu aujourd'hui grâce à l'étude sérieuse de la géographie ; je souhaite même que plus tard, les plus zélés, devenus membres de notre Société, soient pour nous, comme bien d'autres, d'actifs et précieux auxiliaires.

E. Cantineau,
Archiviste de la Société.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1899.

SOURCES DE L'ESCAUT. — CANAL SOUTERRAIN DE ST-QUENTIN. — RUINES DE VAUCELLES.

Excursion du 11 Juin 1899.

Directeurs : MM. Henri Beaufort et Fernaux-Defrance.

Nous pensons être agréable aux membres de la Société de Géographie en joignant à la narration de notre journée la description des principaux sites et

monuments que nous avons rencontrés et le résultat de quelques recherches bibliographiques faites par nous dans cette intention.

Aucun manuel de voyage, à notre connaissance, ne les signale et ne donne sur eux de détails suffisants ; ils sont cependant bien remarquables, au point de vue géographique et historique, et c'est à ce double titre que nous avons cru intéressant de les rappeler à ceux qui les connaîtraient déjà ou de servir de guide à ceux que tenterait à l'avenir cette excursion vraiment curieuse.

Lille, 8 h. 55, c'est l'heure solennelle du départ. Le temps est gris, grises sont les mines ; les généraux en chef Henri Beaufort et Fernaux-Defrance, sur le quai, passent la revue de leurs troupes, personne ne manque à l'appel. Dans les wagons, la conversation languit, le même thème revient, banal, monotone ; il va pleuvoir, c'est sûr, c'est évident... puisque ce sont les fêtes de Lille ; de mémoire d'homme cela ne s'est jamais passé autrement ; dans le fond des wagons, s'estompent de vagues silhouettes de parapluies, aux porteurs prudents. Les photographiomanes, nombreux, comme toujours, sont consternés, ce n'est plus seulement la plaque qui sera voilée, mais la nature entière. Désolation ! Enfin le train s'ébranle, quelques minutes de rapidité vertigineuse, puis arrêt subit.

Douai. Comment déjà — c'est merveilleux, c'est beau la vapeur, etc., etc., c'est beau la vapeur ? Attendez un moment. Entre temps, comme nous sommes hors des limites du climat lillois, le soleil n'a plus aucune raison pour ne pas se montrer, et risquer une éclaircie joyeuse entre les nuages. Transformation subite des visages. De Douai au Cateau, du Cateau à Caudry, on ne peut pas dire que nous filons comme des zèbres, non, mais on avance tout de même, quoique avec une sage lenteur.

Là où la situation se corse, devient inénarrable, c'est de Caudry au Catelet. Une vieille locomotive asthmatique, poussive, n'en pouvant plus, même au repos — en nous voyant venir, nous jette de l'œil rond de sa lanterne, un regard stupéfait. — Quoi, il faudra traîner tout ça (trente personnes) et un dimanche encore ! Enfin, quoique à regret, elle part, puis revient sur ses pas. puis repart encore avec des grincements et des bruits de vieille ferraille ; ah ! sûrement nous ne déraillerons pas. On croit parfois qu'elle va s'arrêter, manquant d'eau et de forces, puis elle reprend en geignant sa course. Une voiture suit une route parallèle à la nôtre, pendant quelque temps nous cheminons de concert avec le trot paisible des chevaux, puis le cocher perd patience, donne un coup de fouet et dépasse notre train. C'en était trop et il ne nous restait plus qu'à descendre. Nous avions d'ailleurs à peine 3/4 d'heure de retard pour un parcours d'une heure. Gare du Câtelet, 11 h. 45.

M. Toussaint, inspecteur en retraite et membre correspondant de la Société de Géographie à Gouy nous attendait, il devait être notre très aimable cicerone à Gouy et au Câtelet.

L'ABBAYE DU MONT ST-MARTIN.

Par une route poudreuse et ensoleillée, nous traversons un joli village, aux fermes monumentales, construites en pierre de taille, production du pays ; il se nomme Gouy et nous reviendrons plus loin sur son histoire.

Les revêtements d'ardoises et l'absence presque complète de pannes donnent à l perspective aérienne une rare douceur ; l'harmonie des tons n'étant plus rompue comme chez nous par les affreux toits rouges de nos constructions. Au bout de quelques minutes nous atteignons le Mont-Saint-Martin, au pied duquel l'Escaut prend sa source. Pas bien élevé, ce mont ; mais enfin comme il est presque le seul de la région, il a encore bon air. Il est surtout remarquable en ce qu'il porte à son sommet l'ancienne abbaye du Mont-St-Martin.

Cette abbaye, dont l'histoire est intimement liée à celle du Câtelet, est fort ancienne, puisqu'elle fut fondée en 1106 ; le monument que nous avons sous les yeux ne remonte pas à cette époque, mais bien au XVIII[e] siècle.

Selon une tradition du pays, vers l'an 358, saint Martin, qui servait alors dans l'armée de Julien l'Apostat, détruisit une idole qui se trouvait sur le « Mont des Bœufs », de là vint le nom de Mont-St-Martin donné à l'endroit où fut plus tard construite l'abbaye. Des recherches, faites au siècle dernier, y ont fait découvrir les restes d'une construction gauloise antérieure, indiquant peut-être une résidence des Druides ; la région étant extrêmement boisée, l'hypothèse paraît admissible.

En tout cas, on s'accorde à reconnaître Garemberg comme le fondateur de l'abbaye du Mont-St-Martin. Après avoir construit d'abord à Bony, village voisin que nous montre M. Toussaint, un petit ermitage sur perches qu'il recouvrit d'écorces d'arbres, il s'adjoignit quelques compagnons. L'ermitage grandit promptement, sous la juridiction de l'évêque de Cambrai, lequel en 1135, donna à Garemberg le titre d'abbé. Mais Bony ne fournissant pas les eaux dont Garemberg avait besoin, il acheta le terrain appelé le Mont-St-Martin, terrain placé dans les bois et bordé par les eaux du fleuve l'Escaut, qui prenant alors sa source dans le cimetière de Beaurevoir (! ! !), autre village voisin, venait couler le long du jardin des religieux (Ognier). Garemberg écrivit à l'abbé de St-Martin, de Laon, de lui envoyer quelques religieux Prémontrés pour former le nouveau monastère ; en peu de temps, ce dernier prit une telle extension qu'en 1137 il y avait déjà plus de 500 pères.

Une tradition locale rapporte qu'en 1146, saint Bernard lui-même, arrivant de Cambrai, vint passer la nuit à Vaucelles (voir plus loin), d'où il repartit pour Gouy, selon les renseignements laissés par Geoffroy, son secrétaire.

Cette abbaye très riche et très puissante produisit plusieurs hommes célèbres ; un des plus fameux est Godescalc en 1148 ; saint Bernard en parle dans une de ses lettres au Pape, c'est lui qui fut appelé par le Pape suivant à examiner la doctrine de Gilbert de la Porrée (Porretanus), évêque de Poitiers, lequel fut condamné après la lecture du travail de Godescalc, ce qui donna à ce dernier une très grande réputation et la chaire épiscopale d'Arras.

Les nombreuses guerres qui pendant plusieurs siècles ravagèrent le pays avaient également dévasté l'abbaye, aussi en 1760 jeta-t-on les fondations de l'abbaye actuelle, qui malgré ses vastes dimensions ne donne plus qu'une faible idée de ce qu'elle était autrefois. Les deux communes de Gouy et du Câtelet étaient alors soumises à la juridiction seigneuriale de l'abbé de St-Martin et du seigneur du Câtelet.

Actuellement il n'en reste plus qu'une construction de style moderne, sans grand caractère ; la façade en pierre de taille est uniforme, sans ornements, sa longueur est d'une cinquantaine de mètres. Elle est précédée d'une grande cour fermée par une grille de fer bordant le chemin. Non loin de là se trouve une ferme très ancienne, et un terrain dénommé « la Grand'Cour », emplacement de la vieille abbaye primitive ; à l'Est de cette pièce se voit la source de l'Escaut. Deux ailes de l'abbaye furent vendues en 1830, la démolition dura quatre ans et les matériaux

servirent à ériger une filature à Masnières. Nous rencontrons ici, comme toujours, comme à la vieille abbaye de St-Bertin, à St-Omer, précisément à la même époque, où l'on démolit les superbes pierres sculptées pour en faire un abattoir, les ravages du temps..... et des hommes, surtout.

Il est curieux de signaler les quelques personnages qui séjournèrent dans cette abbaye. C'est d'abord en 1377 l'empereur Charles IV d'Allemagne, accompagné de son fils, il y descendit en allant à Reims voir son neveu Charles V, roi de France. Puis, le duc de Wellington, généralissime de l'armée anglaise dont le quartier-général était à Cambrai, vint après la bataille de Waterloo, pendant l'occupation de la France par les troupes alliées louer l'ancienne abbaye de St-Martin. Il y passa environ trois ans. Accompagné d'une suite nombreuse, menant un train de vie fastueux, il fut pendant son séjour une source de profits pour les habitants de Gouy et du Câtelet. Il faisait venir des chevreuils, des cerfs, qu'on lâchait ensuite dans les bois d'alentour et organisait des chasses à courre vraiment princières, dont le souvenir persiste encore dans le pays.

Enfin, le général Dumouriez séjourna au Mont-St-Martin en allant prendre le commandement de son armée, la Convention prévenue envoya aussitôt deux délégués s'emparer du général, mais déjà il avait poursuivi secrètement sa route.

LES SOURCES DE L'ESCAUT.

L'Escaut s'écrivait autrefois Escaud, rappelant ainsi son origine latine, *Scaldis*, en flamand *Scheld*. Comme nous l'avons vu plus haut, il prenait alors sa source sur le territoire de Beaurevoir, en un lieu dit le Somescaut (*Summus Scaldis*).

Actuellement il prend sa source sur le territoire de Gouy (et non du Câtelet, comme on le dit improprement), derrière l'ancienne abbaye du Mont-St-Martin.

Nous descendons donc la petite côte qui, du Mont St-Martin conduit aux sources, sous un soleil de plomb, à la recherche du lit du fleuve. Mais, ô amère déception, nous apercevons bien le lit, mais de fleuve point.

L'alerte fut vite dissipée, car un peu plus loin, sous de délicieux ombrages, serpentait un petit cours d'eau. Il sortait d'une masse calcaire recouverte d'une muraille de deux ou trois mètres. Au fond de cette cavité à laquelle on parvient par un petit escalier, se trouve une voûte minuscule d'où l'eau s'échappe en bouillonnant : c'est l'Escaut. Alors tout s'expliqua, ce que nous avions vu d'abord, c'était le premier lit, l'ancien lit, celui venant du cimetière de Beaurevoir probablement, le lit exposé au soleil, à tous les vents, que l'Escaut avait quitté pour l'autre, bien abrité sous des ombrages séculaires ; qui aurait pu l'en blâmer ?

Sur une des pierres encadrant la source se trouve l'inscription suivante dont l'origine remonte aux moines de l'abbaye. Ce n'est pas de l'Horace ! Non. Et on y retrouverait plutôt une vague ressemblance avec les vers (?) que l'on faisait jadis au collège, à grands coups de « Thesaurus » et dans lesquels le plus lettré des Latins aurait fini par y perdre le sien.

Les voici :

Felix sorte tua Scaldis
Fons limpidissime
Qui a sacro scaturiens agro
Alluis et ditas nobile Belgium
Tot que claras urbes lambens
Gravius thebidem intras.

Ce que l'on peut littéralement traduire ainsi :

« Bienheureux Escaut ! Source cristalline, toi qui, jaillissant d'un bois sacré, arroses et enrichis la noble Belgique puis, baignant force villes célèbres, majestueusement te jettes dans les flots. »

Plus profonde que nous ne le supposons était peut-être la pensée de l'auteur. Et dans cette phrase, longue et solennelle, qui se déroule sans reprendre haleine, dans l'espace de six vers, pour aller finalement se perdre chez Thétis, l'auteur a peut-être voulu nous représenter l'image du cours de l'Escaut, long et solennel aussi. Et alors, toutes ces épithètes (une par vers), tous ces bouche-trous classiques accumulés, obstacles au libre cours de la phrase représenteraient tout bonnement les obstacles au cours du fleuve. Qui sait ?

GOUY.

Nous reprenons alors le chemin de Gouy.

Gouy est situé dans un joli vallon entouré de petites collines presque toutes boisées, près de l'ancienne chaussée de Vermand à Bavay et de l'embranchement de celle de Cologne à Cambrai.

Chose curieuse, le Câtelet est entouré de tous côtés par Gouy, dans lequel il est enclavé, nous en verrons plus loin la cause.

Son origine est fort ancienne, elle conserve des vestiges de la période gauloise, de l'occupation romaine et surtout du Moyen-Age, ou du moins elle les possédait encore il y a quelques années.

Selon Ognier (de Gouy), à mille ou douze cents mètres de la butte du Mont-St-Martin, il existe une enceinte fortifiée en terre et en gazon dont l'origine remonte à l'époque romaine et qui semble avoir été un lieu de refuge ou castrum. « Elle occupe, dit-il, dans la partie supérieure de l'ancien bois de Bar, toute la surface d'une petite colline qui regarde le Levant et s'étend jusque dans la vallée de l'Escaut. Une triple ligne de retranchements défendait la colline au sommet de laquelle se trouvait le fort ou point principal, dont les fortifications étaient encore dessinées avant le défrichement du bois. Ce dernier retranchement, d'une forme ronde et d'une largeur d'environ 30 mètres, était jadis couronné d'un grand nombre de bornes ou de monolithes en grès bruts, d'une hauteur considérable, qui présentaient dans leur ensemble une enceinte circulaire ; à la fin du siècle dernier on voyait encore quelques-unes de ces bornes entièrement disparues aujourd'hui. Aucun souvenir, aucune tradition ne se rattache à cet étrange monument. On n'y trouve aucun vestige de construction, et il n'est connu des habitants du pays que sous la dénomination de château des longues bornes ». De nombreuses traces de l'occupation romaine ont été d'ailleurs rencontrées sur le territoire de Gouy, surtout sur un vaste coteau compris entre le côté gauche de la route de Cambrai et la rive droite de l'Escaut ; ce serait l'emplacement d'une vieille cité, la ville de Hénois ou Hannoy, selon la tradition. Des masses de débris considérables y ont été découverts : tuiles, tessons de poteries, puits et caves encore inexplorés, médailles de bronze et d'argent à l'effigie des Empereurs, etc., etc.

On ne connaît pas d'une façon certaine les premiers seigneurs de Gouy ; le premier dont il soit fait mention fut en 880, Paul I, châtelain de Cambrai et du château de Goy-en-Cambrésis.

Une croyance enracinée dans le pays, bien que des doutes aient été émis à cet égard, c'est que Jeanne d'Arc, prise par les Anglais à Compiègne, en mai 1430, fut

conduite en juin au château de Beaurevoir, qui appartenait alors à la famille de Luxembourg. On raconte même que pendant sa captivité, l'héroïne voulut s'échapper en sautant hors du donjon, mais que grièvement blessée elle put s'éloigner seulement de quelques kilomètres, jusque près d'une ferme dont on nous montre de loin l'emplacement, à deux kilomètres de Beaurevoir, où elle fut reprise par ses ennemis. Cette ferme fut depuis appelée « la Folle Entreprise » (aujourd'hui Follemprise), probablement par allusion à ce fait. En tout cas, nous avons été assez heureux pour retrouver dans le compte rendu officiel du *procès de Jeanne d'Arc* que, « le sire de Luxembourg envoya la Pucelle dans son château de Beaurevoir, en Picardie, où, bien qu'elle fût gardée sévèrement, les dames de Luxembourg lui firent un accueil doux et consolant », ce qui confirme la première opinion.

Un château-fort fut construit à Gouy, par les seigneurs de Gouy, il était situé près de l'Escaut et c'était une forteresse considérable, défendant l'entrée du Cambrésis. Dès le XVIe siècle il avait disparu et on en ignore même l'emplacement.

LE CATELET.

De Gouy nous nous dirigeons vers le Catelet, enclavé comme nous l'avons dit, dans Gouy même : cet enclavement résulte de son origine que nous allons retracer.

Au moment de sa rivalité avec Charles-Quint, François Ier voulant défendre l'entrée du Cambrésis, fit bâtir le Catelet (en latin *Castelletum* de *Castellum*, camp retranché). Les fondations du fort furent faites en 1520, mais il ne fut achevé que beaucoup plus tard. On l'appelait communément Catelet-lez-Gouy pour le distinguer du Cateau-Cambrésis et du Catelet, près de Péronne. L'origine de la fondation est extrêmement curieuse et le procédé, peu recommandable, indique des mœurs encore primitives.

Le seigneur, chargé par le roi de construire ce fort, dont il fut d'ailleurs le premier gouverneur, s'appelait Jean d'Estrées. Quand il eut terminé son ouvrage, il s'empara de tout le territoire adjacent à son fort (territoire sur lequel on avait élevé les ateliers et disposé les matériaux) pour s'en faire tout simplement son patrimoine. François Ier laissa faire ; les abbés du Mont-St-Martin, propriétaires du terrain, étaient dispersés par suite des guerres qui ravagèrent le pays ; ils ne purent protester, le tour était joué. Puis par un euphémisme habile « il droitura sa mouvance, dit Colliette, et présenta au roi en 1524 un dénombrement dans lequel il avait enfermé un petit territoire, qu'il appela le Catelet. Il y prit la même autorité de justice qu'il avait dans son fort et voilà le Catelet devenu nouveau terroir, avec un manoir, des héritages, des censives et une juridiction seigneuriale. Voilà un bourg tout neuf, car il se plaça assez promptement d'autres habitations à côté des premières ».

En 1557, après l'abdication de Charles-Quint, Philippe II d'Espagne conclut avec Henri II, le traité de Vaucelles, localité que nous visiterons tantôt, accordant aux parties une trève de 5 ans ; mais peu après, néanmoins, les hostilités recommencèrent et nos troupes furent vaincues près de St-Quentin ; les Espagnols ne voulurent pas laisser derrière eux la citadelle du Catelet et telle était alors l'importance de ce fort qu'ils durent, pour cela, échelonner 1.200 hommes le long des marais de l'Escaut, qui s'étendaient jusqu'à l'abbaye du Mont-St-Martin et distribuer ensuite autour du fort, trois régiments allemands. La place mal défendue fut forcée de se rendre, mais par le traité de Cateau-Cambrésis (1559) le Catelet revint à la France.

Le Catelet avait alors environ 200 habitants et il y existait un hôpital, militaire probablement.

Quelques années après, en 1581, la guerre recommença dans les environs du Catelet et le duc d'Alençon y passa en revue son armée, forte de 4.000 cavaliers et de 12.000 fantassins, pour les mener camper à Vaucelles, d'où il entra à Cambrai et à Roubaix sans coup férir.

Après des vicissitudes diverses, au moment de la Ligue, le Catelet fut deux fois attaqué sans succès par Balagny, gouverneur de Cambrai et par le prince de Chimay qui, après 15 jours de blocus, parvint à s'en rendre maître.

Le Catelet était alors une place à quatre bastions avec un fossé sec. Une misère épouvantable régnait dans ce pays. La paix de Vervins (1598) restitua de nouveau à la France la forteresse du Catelet : tout était ravagé. Les campagnes et les chemins livrés à l'abandon, les chapelles et les églises pillées, les statues mutilées, les clochers sans cloches, toutes ayant été brisées ou transportées à Cambrai.

En 1636, le Catelet est de nouveau pris par les Espagnols, mal défendu qu'il fut par son gouverneur, St-Léger. Richelieu, pour éviter le retour de pareils faits, fit condamner à mort et exécuter en effigie le gouverneur du Catelet. Tantôt les Français, tantôt les Espagnols étaient maîtres de la forteresse. En 1642, le combat se prolonge jusque Bantouzelle que nous traverserons en voiture dans l'après-midi, il y mourut une foule de soldats, dont on découvrait encore en 1864 fréquemment les squelettes. Puis successivement le Catelet est pris par Turenne, repris par le prince de Condé, rendu enfin à la France par la paix des Pyrénées.

Les limites du royaume étant reculées, le fort du Catelet devenait inutile, il fut démantelé sous Louis XIV, en 1674, à la grande joie des habitants dont il avait causé le malheur pendant plusieurs siècles.

Cependant, en 1710, le fort du Catelet fut réparé lors de la guerre avec l'Allemagne. Quoique démantelé, il conservait encore une garnison de quelques centaines d'hommes, on répara les fortifications, et de nouveau le pays fut dévasté par des troupes diverses. En 1712, il y avait un camp des équipages au moment de la bataille de Denain, et le Catelet possédait des troupes en nombre assez considérable. Il n'y en eut plus depuis. L'ancienne caserne du Catelet sert actuellement de caserne de gendarmerie.

Le bourg lui-même ne se compose guère que d'une grande rue, large de 20 mètres et qui est fort belle.

Après être passés par une petite ruelle bordée de superbes roses qu'un de nous s'empresse d'offrir aux dames qui nous accompagnent, nous nous trouvons en face des constructions du Catelet. Les bâtiments les plus anciens sont de 1679, comme l'indique la date inscrite sur la muraille, ils se composent d'un corps de construction carré au milieu duquel est une cour. Les fossés assez profonds étaient habituellement à sec, on y amenait les eaux de l'Escaut lorsque l'ennemi s'approchait. Une grande muraille toute tapissée de lierre et de ronces, bordant la route du Catelet, est encore très bien conservée. Nous parcourons l'intérieur du château, le haut des murailles, d'où l'on aperçoit les environs qui sont des plus pittoresques, mais il fait si chaud, si soif, si faim que nous nous empressons de descendre à l'hôtel. Au dessert, M. Fernaux-Defrance porte la santé de M. Toussaint, qui avait bien voulu nous montrer les souvenirs si curieux du pays qu'il habite, toast auquel M. Toussaint répondit en nous rappelant, avec une juste fierté, qu'il avait été un des membres fondateurs (il porte le N° 9) de la Société de Géographie de Lille et qu'il était heureux de voir la prospérité de l'œuvre dont il avait suivi dès le berceau l'évolution progressive.

Des omnibus venus de Cambrai nous attendaient, ils sont pris d'assaut et sur le champ nous partons visiter le canal souterrain de St-Quentin.

LE CANAL SOUTERRAIN DE ST-QUENTIN.

Ce canal a pour but la jonction de la Somme à l'Escaut, jonction qui paraissait impossible à cause de la différence de niveau des deux fleuves. Pierre-Joseph Laurent, né précisément dans la région, à Auberchicourt (1713-1773), eut l'idée vraiment géniale de creuser un canal souterrain, en perçant le plateau situé entre Le Tronquoy et Vendhuille, de façon à ce que l'Escaut pût rejoindre la Somme située à 15 mètres plus haut.

Il s'agissait de faire une galerie souterraine de 13.770 mètres, atteignant à certains endroits la profondeur de 70 mètres. Ce projet hardi fut accueilli par le Conseil d'État, qui chargea son inventeur d'en diriger l'exécution en lui donnant le titre d'inspecteur du canal de Picardie.

Les travaux commencèrent en 1769, et étaient poussés avec activité quand en 1773 Joseph Laurent mourut. On eut des doutes sur le succès de l'entreprise, le gouvernement en ordonna la suspension et renvoya l'examen du projet à l'Académie des Sciences. Un arrêt des Consuls en 1802 seulement confirma l'avis de l'Institut et les travaux reprirent sous la direction de Charles-Eustache Laurent de Lyonnes, neveu et élève du précédent. Le canal fut livré à la navigation à la fin de 1810, après huit ans de travaux auxquels prirent part des troupes, des prisonniers de guerre et des ouvriers du pays.

Il commence au hameau de Riqueval, commune de Bellicourt ; la hauteur de la percée est de 8 mètres, la largeur est également de 8 mètres. Le canal est voûté sur une longueur de près de 3 kilomètres. Les extrémités en sont fermées par des portes gigantesques qui ont pour but de diminuer les courants d'air qui gênaient la circulation et détérioraient les voûtes, surtout pendant les gelées. Nous montons à la lueur des torches et des lampes à l'huile, sous la conduite d'un des ingénieurs du canal, un étroit escalier en colimaçon, qui nous permet de nous rendre compte du mécanisme, d'ailleurs des plus primitifs, produisant la fermeture et l'ouverture desdites portes.

Autrefois les bateliers s'engageaient dans le canal, en portant avec eux des lumières ; le halage, fait à bras d'homme (7 à 8 par bateau), durait 8 à 10 heures ; puis on employa un toueur et une chaine continue permettant, avec 6 chevaux, de traîner 15 à 20 bateaux. — Actuellement, pensons-nous, il existe de puissants remorqueurs qui entraînent facilement en quelques heures le même nombre de bateaux.

Des difficultés innombrables furent à surmonter dans l'exécution de ce canal, surtout à cause de l'abondance des eaux qui, au point le plus élevé, se trouvent à 12 ou 14 mètres au-dessus du niveau du canal, et de l'éboulement de la craie dont le peu de consistance était un obstable perpétuel.

En 1781, par conséquent alors que les travaux étaient en cours, l'Empereur Joseph II visita le canal souterrain sous la conduite de Laurent de Lyonne lui-même. Une pierre apposée au-dessus de la porte d'une des descentes témoigne ce fait :

L'an 1781, le comte d'Agay étant intendant de cette province ; M. Laurent de Lyonne, directeur de l'ancien et nouveau canal de Picardie, et M. de Champrosé-Laurent, inspecteur, Joseph II Empereur, Roi des Romains, a parcouru en bateau le canal

souterrain, depuis cet endroit, jusqu'aux puits Nos 20 et 28, et a témoigné sa satisfaction en ces termes : « Je suis fier d'être homme, quand je vois qu'un de mes semblables a osé imaginer et exécuter un ouvrage aussi vaste et aussi hardi. Cette idée m'élève l'âme ».

Vers la fin des travaux en 1810, le grand souterrain fut visité par la famille impériale et la Cour. Il existe encore, vers le milieu, une très grande excavation en forme de chambre qu'on appelle « la Chambre de l'Empereur ».

Cette entreprise, une des plus prodigieuses de l'époque, fut chantée et louée par Voltaire, Delille et La Condamine.

Pendant deux kilomètres nous côtoyons à pied le bord du canal de St-Quentin jusque Vendhuille, où nous retrouvons les omnibus qui doivent nous conduire aux ruines de Vaucelles. Nous passons par Honnecourt, Banteux et Bantouzelle (au sujet duquel nous avons relaté plus haut quelques faits historiques), et arrivons enfin à Vaucelles.

RUINES DE L'ABBAYE DE VAUCELLES.

A peine sommes-nous en présence des restes de ce qui fut autrefois la célèbre abbaye de Cisterciens de Vaucelles que notre attention est immédiatement attirée par une particularité des plus remarquables des murs d'enceinte de l'abbaye. C'est ce que l'on appelle une échauguette (en allemand schauer, qui regarde) ou guérite en pierre, destinée à recevoir une sentinelle ou un guetteur dans les châteaux-forts d'autrefois. C'est un des rares spécimens de l'architecture militaire du Moyen-Age dans le Nord de la France (Dehaisnes). Ces échauguettes étaient espacées sur tout le pourtour du mur d'enceinte de la forteresse, elles étaient établies aux angles et aux portes, et on y accédait par des échelles mobiles. A Vaucelles il y en existait neuf, une seule est restée, celle que nous apercevons devant nous, et qui présente trois meurtrières verticales de près d'un mètre de hauteur.

De l'abbaye elle-même il ne reste plus malheureusement que diverses parties du chauffoir et du chapître.

Le *chauffoir* était habituellement une salle de vastes dimensions où les religieux allaient, dit Viollet-le-Duc, « après le chant des Laudes, tout transis par l'office de la nuit, se réchauffer et graisser leurs sandales pour se rendre aux travaux du matin ». Une portion de ce chauffoir de style roman, date de 1175 ou 1176 ; elle présente des piliers en pierre, très larges mais n'ayant que très peu de hauteur et couronnés d'un chapiteau cubique.

La *salle du chapître*, est encore aujourd'hui, dans sa presque totalité ce qu'elle était lors de sa fondation en 1179. Elle affecte la forme d'un carré parfait de dix-huit mètres de côté et divisé en trois nefs par des piliers-colonnes. Les voûtes sont ogivales avec des chapiteaux aux proportions colossales. Ce qui nous a le plus frappé, ce sont les vastes baies qui, vers le Nord sont larges, élevées, et ayant subi des modifications au siècle dernier, tandis que vers le Sud elles datent encore de 1179 et sont pleines de motifs élégants et décoratifs.

Bien que tout le monument ait servi de dépendance à une usine, au commencement du siècle et qu'actuellement encore il soit rempli de foin, de paille et d'animaux de basse-cour qui en masquent le caractère primitif, il nous reste l'impression que cette abbaye était des plus remarquables.

De l'église de l'abbaye, qui fut commencée en 1190 et dont le chœur était dû probablement au célèbre architecte Villard d'Honnecourt (village voisin), rien n'est

resté, sauf les fondations, que l'on retrouve encore sous les hautes herbes ; elle était longue de 130 mètres et large de 60 mètres au transept. Le *quartier de l'abbé* est beaucoup plus moderne, il fut édifié de 1759 à 1780, dans le style des grands hôtels de l'époque. L'escalier d'honneur présente une rampe en fer forgé qui est un véritable chef-d'œuvre. A l'extrémité de ce quartier s'élève un vaste édifice, appelé à tort « le Cloître » ; il est construit en pierres du pays et soutenu par 30 contreforts massifs ; tout cela d'une facture lourde, sans aucune ornementation. L'abbaye de Vaucelles est située sur le département du Nord, et celle du Mont-St-Martin dans l'Aisne.

Mais il faut partir, le temps inexorable fuit toujours et force nous est de regagner plus vite qu'on ne le désirerait nos omnibus poudreux pour arriver à Masnières en passant par Crèvecœur. 5 h. 40, départ de Masnières pour Cambrai ; pendant le trajet, le barde de la Société, toujours inspiré, nous transporte dans les régions de l'éther.

Cambrai. — Un repas plantureux nous attendait à l'Hôtel de France ; au dessert, M. Fiévet porta la santé des vaillants directeurs de l'excursion, MM. Henri Beaufort et Fernaux-Defrance qui avaient réussi à combiner et à mener à bonne fin tant de distractions diverses en un laps de temps aussi court. A 8 h. 13 nous quittions Cambrai emportant chacun, pour les amis et connaissances, un paquet de « bétises », dont le fonds inépuisable (au dire des auteurs), faillit être ce jour-là cependant épuisé..... pour Cambrai, tout au moins.

Dr Auguste DUMONT, de Tourcoing.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'ANNÉE 1898

DÉCEMBRE.

2. — Autriche. — Cinquantenaire de l'avènement de François-Joseph.

4. — France. — Anniversaire des combats de 1870 à Champigny.

5. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. E. Richet : *Au Klondyke.*

8. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. Vallot : *Construction de l'Observatoire du Mont-Blanc.*

10. — Espagne. — Signature à Paris du traité de paix. Les États-Unis obligent l'Espagne à renoncer en plus aux Philippines, moyennant 100 millions de francs.

11. — Oubangui-Nil. — Après la décision prise par le gouvernement français d'évacuer Fachoda sur l'invitation de l'Angleterre, la mission Marchand quitte la ville se dirigeant sur l'Abyssinie.

15. — Lille. — Conférence à la Société de Géographie. M. Sagary, doyen. *En Palestine avec l'empereur Guillaume.*

15. — INDO-CHINE. — La Chambre (15 Décembre) et le Sénat (24 Décembre), votent un emprunt de 200 millions de francs pour la création d'un réseau de chemins de fer.

17. — LILLE. — Société de Géographie. Communication de M. le Dr Vermersch : *Le Zuyderzée, projets de desséchement.*

—— TURKESTAN. — La locomotive arrive à Kousk (frontière afghane).

20. — SOUDAN. — Évacuation de Fachoda par la mission Marchand.

21. — CRÈTE. — Arrivée à la Canée du prince Georges de Grèce, qui prend possession du gouvernement de l'île.

22. — FRANCE. — Vote du traité franco-italien à la Chambre.

26. — CRÈTE. — Les amiraux des quatre puissances quittent la Crète.

31. — ALGÉRIE. — Ouverture à Alger des premières délégations financières, créées par décret du 23 Août.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le commerce extérieur de la France. — UN RAPPORT DE M. ALFRED PICARD. — M. Alfred Picard, l'éminent commissaire général de l'Exposition de 1900, qui est en même temps président de la Commission permanente des valeurs de douane, vient d'adresser au Ministre du Commerce et de l'Industrie son rapport annuel sur le commerce de la France :

« M. Picard constate qu'en 1898, le commerce extérieur spécial de la France (importation et exportation réunies) a porté sur une valeur totale de 7,983 millions. Il était, en 1894, de 6.929 millions ; en 1895, de 7,094 millions ; en 1896, de 7,199 millions ; en 1897, de 7,554 millions.

Le mouvement de nos échanges, qui a suivi une progression constante au cours de ces dernières années, s'est donc particulièrement accentué pendant l'année 1898.

Nous nous rapprochons du chiffre de 8 milliards que nous avions atteint en 1889, où nous nous étions maintenus pendant trois ans, mais que nous n'avions plus retrouvé depuis 1891.

Il y a eu, en 1898, par rapport aux résultats de 1897, un accroissement de 517 millions sur les entrées, mais au contraire un déficit de 87 millions sur les sorties. »

Les pays dont les envois en France ont augmenté de 1897 à 1898, sont les États-Unis, l'Espagne, les Indes anglaises, la Russie, la République Argentine, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Indo-Chine, le Chili, le Sénégal, l'Italie, l'Australie, la Suisse, le Brésil et l'Autriche. Il y a eu, au contraire, réduction pour le Japon, la Chine, la Turquie, la Suède.

Notre exportation a progressé vers la Belgique, l'Allemagne, la Russie, la Suisse, l'Indo-Chine, l'Algérie, Madagascar, la Tunisie. Par contre, elle est en recul en ce qui concerne l'Angleterre, les États-Unis, l'Espagne, l'Italie, le Brésil, les Pays-Bas et la République Argentine.

M. Alfred Picard estime que l'année 1898, dans son ensemble, n'a pas été mauvaise pour notre commerce et notre industrie.

« Sans doute, ajoute-t-il, la balance du commerce ne nous a pas été favorable, puisque nous achetons toujours plus à l'étranger que nous ne lui vendons. Mais il ne faudrait pas ajouter à ce fait une trop grande importance. D'une part, en effet, il est certain que notre consommation intérieure se développe sans cesse, sinon en raison de l'accroissement trop lent de notre population, du moins à cause de l'augmentation de ses besoins toujours grandissants.

D'autre part, un mouvement remarquable se dessine, qui porte les industriels français à créer à l'étranger des établissements et des manufactures au lieu d'y envoyer leurs produits qu'arrêteraient trop souvent aux frontières les tarifs douaniers. En cela, ils ne font que suivre l'exemple qui leur a été donné depuis longtemps par les Allemands, par les Belges et surtout par les Anglais. Il y aura là sans doute, dans l'avenir, une source nouvelle pour la richesse matérielle de notre pays et le rayonnement de son influence morale dans le monde.

Nous avons aussi le droit de fonder des espérances solides sur notre domaine colonial, si vaillamment acquis. Le mouvement de nos échanges avec nos colonies, particulièrement avec l'Algérie, l'Indo-Chine, le Sénégal, devient de jour en jour plus actif, et l'année dernière a vu un accroissement marqué de nos exportations vers Madagascar.

Bientôt ce sera le Congo qui, à son tour, nous ouvrira des débouchés précieux, en même temps qu'il nous livrera les richesses de son sol encore vierge. Ces immenses territoires, dont l'année qui vient de s'écouler a marqué la concession, vont être mis en exploitation ; des capitaux considérables, dont beaucoup appartiennent au monde de l'industrie et du commerce, y ont été consacrés ; des entreprises hardies s'y organisent déjà. »

Enfin, dit en terminant l'éminent rapporteur, l'heure ne doit pas être au découragement, à la veille de cette grande manifestation économique à laquelle la France a convié le monde entier et qui sera l'Exposition de 1900.

« Au milieu des produits de tous les pays, les nôtres se recommanderont toujours par la finesse, le bon goût, l'intelligence qui a présidé à leur fabrication ; nous n'avons rien perdu de nos qualités nationales et nous montrerons aux étrangers quelle est encore la vitalité de nos forces industrielles. Nous avons eu des années difficiles, il faut que le siècle qui va commencer inaugure pour nous une ère nouvelle de prospérité ; notre labeur incessant, notre persévérance nous l'ont bien mérité ; nous avons la ferme confiance que ces efforts ne seront point sans récompense, que ces espoirs légitimes ne seront pas déçus. »

Comme on le voit, le rapport de M. Alfred Picard n'est pas décourageant, et les faits répondent déjà aux espérances de son auteur, puisque nos exportations,

depuis le 1er janvier 1899, ont pris une avance considérable sur la période correspondante de l'année dernière.

L'Exposition qui se prépare, et dont M. Alfred Picard a assuré l'organisation, peut être le début d'une nouvelle période de prospérité économique pour notre pays.

Les laines argentines et le port de Dunkerque. — Le trafic des laines de la République Argentine par le port de Dunkerque est non seulement toujours en progrès, mais il a acquis depuis quelque temps une importance extraordinaire, comme le démontrent les chiffres suivants :

Les importations par Dunkerque des laines de toutes provenances ont été, en 1897, de 134,871,817 kilog. et en 1898, de 134,918,986 kilog. ; l'augmentation de 47,169 kil. peut paraître insignifiante, mais examinons le détail des importations en 1898 selon les provenances :

République Argentine	85.771.085 kil.
Uruguay	5.102.510 »
Algérie	2.362.658 »
Tunisie	7.734 »
Maroc	1.320.196 »
Russie (Baltique)	16.457 »
Chili	100.000 »
Indes anglaises	87.650 »
Belgique	89.187 »
Australie	30.256.387 »
Espagne	2.337.861 »
Allemagne	184 »
Angleterre	7.512.261 »
Égypte	4.200 »
Total	134.918.986 kil.

Nous remarquons l'importance des arrivages d'Australie et surtout de ceux de la République Argentine, que nous pouvons comparer aux importations de 1897, comme suit :

Importations de laines argentines en 1897	79.468.183 kil.
— — — 1898	85.771.085 »
Augmentation	6.302.902 kil.

Il ressort de ce tableau que ce sont les 6,302,902 kil. de laines argentines en excédent cette année, qui ont soutenu l'importation globale des laines en 1898, en légère avance sur celle de 1897.

A la même époque, nous remarquons que l'importation par Anvers est constamment en décroissance sensible ; elle était de 106,318 balles en 1896-97, et elle tombe à 97,697 balles en 1897-98.

Il faut signaler en terminant, l'activité tout à fait prodigieuse des récents arrivages de laines argentines ; en moins de six mois, du 1er Octobre 1898 au 15 Mars 1899, il est entré à Dunkerque 153,954 balles, contre 90,277 balles pendant la

période correspondante 1897-98 ; c'est une augmentation de 63,677 balles, soit 70 % ou environ 30 millions de kilos.

Le nombre de balles importées en 1897 est de 197,748, et en 1898 de 216,802.

Les ports français en 1898. — La statistique des douanes donne les renseignements suivants sur le mouvement des principaux ports en 1898. Le port de Marseille, toujours au premier rang, a été fréquenté par 7,807 navires, jaugeant 8,073,586 tonnes. Le second rang reste au Havre, avec 3,879 navires et 3,856,484 t. Viennent ensuite les ports de Bordeaux (1,790,038 t.), Dunkerque (1,772,220 t.), Boulogne (1,653,353 t.), Calais (1,229,795 t.), Rouen (1,047,253 t.), Cette (1,008,992 t.). Les autres ports se classent dans l'ordre suivant : Cherbourg, St-Nazaire, La Rochelle, Dieppe, St-Malo, Bayonne, Nantes, Caen, Honfleur et Nice, ce dernier jaugeant plus de 132,000 t.

Le port de Marseille a beaucoup progressé en 1898, mais la plus-value porte uniquement sur le pavillon étranger, tandis que notre pavillon est en décroissance. Pour tous nos grands ports, le même fait se constate.

Le mouvement de l'émigration vers les colonies françaises. — D'après les renseignements fournis par l'*Office colonial*, le crédit de 70,000 francs destiné à assurer, sous certaines conditions, le transport des émigrants à destination de nos colonies, était épuisé le 30 septembre dernier.

Le nombre des émigrants, relevé du 1er janvier à cette date, était de 163 hommes, 76 femmes et 92 enfants, formant 175 familles. De ces familles, 65 se sont rendues en Indo-Chine, 76 en Nouvelle-Calédonie, 24 à Madagascar et 10 dans nos autres colonies. Leurs ressources formaient un capital total de 627,250 francs.

EUROPE.

Le commerce des machines électriques en Suisse. — L'industrie électrique a pris en Suisse un développement considérable et on est réellement surpris des chiffres fournis, à cet égard, par la statistique du bureau fédéral des Douanes. En effet, non seulement ce petit pays produit, en très grande partie, toutes les machines électriques dont il a besoin, mais il en exporte énormément dans tous les pays du monde.

Pour les machines dynamo-électriques seulement, la valeur de ces exportations s'est élevée en 1897 à 8,275,000 fr., en augmentation de 2,800,000 fr. en 1896. On estime que ce chiffre a dû atteindre près de 9,000,000 en 1898, les relevés officiels n'étant pas encore publiés. Enfin, pour les trois premiers mois de l'année courante, on arrive déjà au total de 2,350,000 fr.

Par ordre d'importance, les principaux pays qui ont acheté à la Suisse des machines dynamo-électriques en 1897, se classent de la manière suivante : France, Allemagne, Espagne, Italie, Russie, pour des valeurs supérieures à 1 million de francs ; puis Autriche, Angleterre, Afrique orientale, Égypte, Afrique occidentale, Belgique, pour des valeurs comprises entre 100,000 fr. à 1,000,000.

Expansion des relations commerciales entre le Danemark et la France. — Nous empruntons à une circulaire de la Société pour favoriser l'exportation des produits danois (Dansk expartforening), l'extrait suivant :

« Le désir d'augmenter les relations commerciales entre le Danemark et la France est commun aux deux nations ; c'est en commun qu'elles font des efforts pour résoudre ce problème. Ces derniers temps surtout ont vu redoubler l'activité à cet égard.

« Il y a quelque temps notre Société a envoyé un délégué en France dans le but de sonder les chances de placement des articles danois et d'y établir des relations. Elle en est arrivée à reconnaître que le service actuel des vapeurs entre Copenhague et les ports français ne suffit pas, mais qu'une ligne régulière de bateaux entre Esbjerg et tel port français présumé préférable, par exemple, Dunkerque, serait à désirer ; on réduirait ainsi l'éloignement desdits pays à environ quatre cents milles marins, soit à trente-six heures de traversée. Pour justifier encore davantage l'établissement de cette nouvelle ligne, on doit chercher sérieusement à explorer le marché suisse en tâchant de le gagner pour le bétail et les viandes de Danemark. La nouvelle ligne servirait ainsi au trafic suisse par un port français.

« Pour bien entretenir les relations entre les deux pays en question, il faudra que l'un et l'autre s'envoient régulièrement des commis-voyageurs.

« Quant à l'accroissement de l'importation en Danemark des produits français, il serait question surtout d'une foule d'articles de modes. de bijouterie et d'articles de Paris et de luxe, ainsi que de divers lainages et cotons que le Danemark n'est pas bien à même de manufacturer, et qui lui viennent presque exclusivement d'Allemagne ; mais, pour réussir, le fabricant français doit sonder à fond les besoins et le goût du pays, se mettant au courant de ce que désire le public danois et faisant preuve de la souplesse requise en face de ces désirs.

« Le fabricant français doit s'aboucher directement avec le marchand en gros danois, comme le font les fabricants d'Allemagne, sans employer de commissionnaires. Il en arrivera ainsi à palper plus directement notre consommation et à mieux connaître notre place. Il ne devra pas négliger les petites commandes. Les Allemands les acceptent volontiers et, la relation une fois établie, ils cherchent à l'entretenir, s'informant des motifs de toute intermittence des commandes.

« Dans notre pays, le prix joue un rôle important : ce sont, pour ainsi dire, les mêmes articles que consomment toutes les classes de la société. Par exemple, l'ouvrier danois ne se montre pas en blouse comme l'ouvrier français, mais son vêtement ressemble à celui des classes aisées. Il en résulte que nous sommes de gros consommateurs, mais il nous faut le bon marché, et les Allemands s'entendent à nous livrer les articles requis ; c'est ce que les manufacturiers français auront à apprendre s'ils veulent avoir pied sur nos marchés. Nous savons bien que les Français ont la haute main en matière de goût et de modèles fins, et nous en reconnaissons la valeur, mais l'article ne doit pas enchérir. »

La culture du lin en Irlande. — Les plantations sont tombées de 45,537 acres en 1897, à 34,489 acres en 1898, soit une diminution de 11,048 acres ou 25 %. Cette diminution est d'autant plus regrettable que le rendement, la qualité et les prix se sont améliorés et ont apporté un changement favorable aux causes premières de la diminution de la culture du lin en Irlande, pour les districts d'East Donegal, de North Tyrone et de Ballymena.

Les importations de lin dans le Royaume-Uni ont été comme suit, pendant les onze premiers mois des cinq dernières années :

Années.	Quantité.	Valeur.
—	—	—
1894..........	64.000 tonnes.	2.299.000 livres sterling.
1895..........	92.000 »	2.916.000 »
1896..........	83.000 »	2.696.000 »
1897..........	90.000 »	2.906.000 »
1898..........	90.700 »	2.694.000 »

(*Recueil consulaire belge*).

Russie. — Nouvelle réglementation des poids et mesures. — Une nouvelle réglementation des poids et mesures russes vient d'être publiée. La *livre* russe est fixée comme unité de poids et déclarée égale à 409,512 grammes; le *seau* ou *védro* contient 30 livres d'eau distillée à 16.2/3 (Celsius), et le *garnietz* 8 livres d'eau. L'unité de longueur est l'*archine* qui égale 71.12 centimètres.

L'usage du système métrique est facultatif. Il peut être employé de pair avec le système russe par le commerce pour les contrats, les comptes, etc., et après accord, par l'État et les autorités municipales. Toutefois, les particuliers ne sont pas obligés de se servir du système métrique dans leurs relations avec les autorités précitées.

Le commerce et la navigation du port de Hambourg en 1898. — Nous empruntons à un rapport très documenté du Consul de France à Hambourg les passages suivants :

« Le rapport préliminaire sur le commerce de Hambourg en 1898 faisait déjà connaître que l'année avait été prospère. La navigation, et avec elle le mouvement des échanges avaient augmenté ; de son côté, l'activité industrielle n'avait jamais été plus grande, Hambourg étant devenu non seulement une des premières places de commerce du monde, mais tendant aussi, grâce surtout à ses chantiers de construction et à ses entreprises de produits chimiques, à se transformer en un important centre d'industrie. On conçoit donc la satisfaction ressentie par le commerce local en voyant ses efforts couronnés d'un aussi éclatant succès.

Les chiffres que vient de publier le Bureau de statistique de Hambourg, relativement au commerce de l'année dernière, fournissent tout d'abord les constatations générales suivantes :

Il est arrivé ici en 1898, par mer (les chiffres relatifs à 1897 sont placés entre parenthèses), 12,523 navires (11.173), jaugeant 7,354,118 tonnes (6,708,070).

Il est parti d'ici par la même voie, 12,532 navires (11,293), jaugeant 7,393,333 t. (6,851,987).

Le poids des marchandises importées par mer se monte à 88,951,783 quintaux métriques (80,666,618) ; leur valeur à 2,014,870,140 marks (1,790,833,360).

Le poids des marchandises exportées par mer est de 39,625,533 quintaux métriques (36,837,637) ; leur valeur de 1,493,361,390 marks (1,435,213,520).

Quant au mouvement par l'Elbe supérieur, il se résume comme suit :

Il est arrivé à Hambourg, par l'Elbe supérieur, 19,775 bateaux fluviaux (voiliers,

vapeurs, chalands) (16,599) apportant 22,583,196 (22,486,551) quintaux métriques de marchandises, d'une valeur de 419,793,350 marks (411,151,490).

Il est parti de Hambourg pour l'Elbe supérieur 19,752 bateaux fluviaux (16,676) emportant 36,519,581 (34,824,845) quintaux métriques de marchandises, d'une valeur de 684,706,900 marks (572,799,270).

Enfin, par voie ferrée, mouvement des trois gares dites de Lübeck, de Berlin et de Venlov, cette dernière comprenant les directions du Sud et du Sud-Ouest de l'Allemagne, les arrivages et les départs se décomposent ainsi :

Arrivages : 21,523,484 quintaux métriques (19,436,067), valant 859,731,800 marks (824,597,030).

Départs : 564,346 quintaux métriques (10,791,569), valant 677,313,950 marks (685,432,780).

Entrées et sorties réunies, nous nous trouvons donc en présence d'un chiffre total de 219,774,267 quintaux métriques et de 6,296,906,600 marks, soit bien près de 8 milliards de francs.

En présence de ce formidable chiffre de transactions, on ne sera pas surpris d'apprendre que la richesse se développe rapidement ici et que le nombre des personnes déclarant à Hambourg un revenu annuel supérieur à 50,000 marks s'accroît sans cesse.

Pendant les années écoulées de 1892 à 1895, où il y avait eu un certain ralentissement des affaires, le nombre des gros contribuables avait sensiblement diminué. En 1897, ceux-ci atteignent le chiffre le plus élevé (les données pour 1898 n'ont pas encore été publiées). De 1885 à 1897 le rendement de l'impôt payé par cette classe de contribuables passe de 1,9 millions à 5,6 millions et représente en 1897 plus des 4/10 de la totalité de l'impôt sur le revenu.

Le commerce de la Roumanie avec l'étranger en 1898. — La direction générale des douanes a fait mettre sous presse le volume contenant le commerce de la Roumanie avec l'étranger en 1898. Il a paru seulement deux feuilles de cet ouvrage, que M. Staïcovici, chef du bureau de la statistique au Ministère des Finances s'est empressé de communiquer à la presse. Ce travail est bien fait et paraît, cette année, de meilleure heure que les années précédentes, fait qui prouve que, cette année, on a développé une plus grande activité au travail.

D'après les données communiquées par le chef de bureau de la statistique, les importations se sont élevées en 1898 à 389,908,439 fr., et les exportations à 283,181,567 fr., d'où il résulte une différence de 106,726,872 fr. en faveur des importations. Cette différence ne provient pas de la stagnation des affaires commerciales mais des fournitures de l'Etat pour les différents travaux publics qui ont été couvertes par des émissions de rente, c'est-à-dire par des crédits extraordinaires.

Par rapport à l'année 1897, l'importation a augmenté en 1898 de 34,125,545 fr. et l'exportation de 60,767,285 francs.

Comparativement aux autres années depuis 1888, le commerce général du pays est toujours allé en croissant. Ainsi, tandis qu'en 1888 ce commerce se chiffrait à l'importation et à l'exportation par 567,166,962 fr., il s'élève en 1898 à 673,090,006 fr., et il y a eu des années où il a dépassé 700 millions, comme en 1891, 1892, 1893 et 1894, années pendant lesquelles les importations ont atteint le plus haut chiffre, de même que les exportations ont atteint 370 millions en 1893 et 325 millions en 1895, sommes les plus élevées qui aient été atteintes dans cette décade.

En ce qui concerne le commerce de la Roumanie avec la Belgique, il s'établit comme suit :

	Importations.	Exportations.
	—	—
1898.................	14.076.938 fr.	93.329.766 fr.
1897.................	14.466.897 »	75.938.300 »

C'est la Belgique qui a importé le plus de tous les pays pendant l'année dernière.

ASIE.

Le canal de Suez en 1898. — L'année dernière, le transit du canal de Suez a été de 3,503 navires, jaugeant 9,238,603 tonnes et ayant donné une recette de navigation de 82,657,420 fr. En 1870, les chiffres correspondants étaient : 486 navires, 463,609 tonnes et 4,345,758 fr. de recette.

Le nombre des passagers, de 26,758 en 1870, a été de 219,554 en 1898. Sur les 3,503 navires ayant transité l'année dernière, 2,295 battaient pavillon anglais, 356 pavillon allemand, 221 pavillon français, 193 pavillon néerlandais, 85 pavillon austro-hongrois, 74 pavillon italien, 84 pavillon ottoman, 49 pavillon espagnol, 48 pavillon russe, 47 pavillon norvégien, 46 pavillon japonais, 8 pavillon danois, 4 pavillon chinois, 3 pavillon portugais, 1 pavillon argentin et roumain, etc.

Ces navires se divisent en 3,328 steamers, 70 transports militaires, 89 cuirassés, croiseurs, canonnières ou torpilleurs, 7 yachts à vapeur et 9 remorqueurs ou dragues.

L'ensemble des recettes de la Compagnie s'est élevé en 1898, à 87,906,255 fr., chiffre qui n'avait pas encore été atteint depuis l'ouverture du canal.

Les actions du canal, cotées à la Bourse en 1871, valaient 3,748 francs l'année dernière.

Les parts de fondateurs, au nombre de 100 à l'origine, ont été divisées en dixièmes, puis en centièmes, ce qui porte leur nombre actuel à 100,000. Aujourd'hui, la cent millième part vaut 1,390 francs.

Indes. — Un pont de 1,127 mètres de longueur. — A Bahran-Ghat dans l'Inde, on vient de terminer un pont destiné à supporter le chemin de fer à voie de 1 mètre qui doit traverser la rivière Cogio.

La longueur totale de ce pont est de 1,127 mètres ; il se divise en sept travées de 61 mètres de portée chacune et son poids total est de 250,000 kilogrammes.

A l'endroit où le pont devait traverser la rivière, le lit de celle-ci est mal défini ; il se déplace, en effet, quelquefois de près de 200 mètres dans le cours d'une année ; une couche de sable de 30 mètres de profondeur rendait les fondations difficiles. Aussi les ingénieurs, au lieu de tenir compte du lit de la rivière pour l'emplacement du pont, ont-ils construit celui-ci sur la terre ferme et forcé ensuite la rivière à passer dessous au moyen d'endiguement.

Japon. — L'industrie des allumettes chimiques. — On ignore généralement que le Japon est un fabricant d'allumettes. C'est lui qui approvi-

sionne de cet article de première nécessité, la Chine, les Indes anglaises, la Corée et même l'Australie.

Il existe au Japon 200 fabriques d'allumettes, fabriques dont la production annuelle totale dépasse 22 millions de grosses, destinées à l'exportation, et qui occupent environ 60,000 ouvriers et ouvrières.

Le commerce de la Corée. — Le chargé d'affaires de France à Séoul nous communique un extrait de la relation d'un voyage à Kounsan et à Mokhpo par M. A. A. Pieters (Traduit du *Korean Repository*).

Partis de Tchémoulo, le 18 février 1899, à 6 heures 30 du soir, nous atteignîmes le premier port Kounsan, le lendemain matin 19, à 9 heures.

Depuis le déplacement de la magistrature de Kounsan, il y a quelques années, la ville a très rapidement décliné ; le nombre des maisons n'est actuellement que de la moitié de ce qu'il était auparavant. Quand le port sera ouvert, ce qui doit avoir eu lieu le 1er mai, il n'est pas douteux que la place ne se ranime. Kounsan est situé à l'embouchure du Tjyang-Po. Le port est grand et profond ; le seul inconvénient consiste dans le peu de profondeur à l'entrée qui ne peut être franchie par les grands vapeurs qu'à marée haute.

Tout le long de la rivière existent un grand nombre de villes et de villages ; à 90 li (52 kilomètres) en amont, se trouve Kang-Kyeng, et à 20 li (11 kilomètres 1/2) plus à l'Est, Nol-Mi, deux grands centres avec des marchés périodiques tous les cinq jours, comptant parmi les plus importants de la région.

A 300 li (173 kilomètres) en amont de la rivière est Kong-tjyon, capitale du Tchyoun-thyeng to Sud, où se tiennent deux foires semestrielles. La rivière est navigable jusqu'à cette dernière ville. A 100 li (58 kilomètres) Est de Kounsan on rencontre Tjyen-tjyon, capitale du Tjyen la to Nord. Les barques peuvent remonter jusqu'à 30 li (17 kilomètres) de cette localité.

Au Nord de Kounsan, et le long de la rivière, les collines sont couvertes de forêts épaisses, et récemment un gisement de charbon y a été découvert. En face du port, s'étend une île visitée au printemps et en été par des centaines de bateaux de pêche. A l'entour, le pays est fertile et bien peuplé ; les routes sont bonnes ; la température est beaucoup plus douce qu'à Séoul, l'établissement d'un port prospère rencontre donc des conditions favorables.

Nous quittâmes Kounsan le 20 au matin, à 6 heures et arrivâmes à Mokhpo le soir du même jour. L'entrée du port de Mokhpo n'est large que d'environ 365 mètres et la marée s'y précipite au flot et au jusant avec un courant de 9 nœuds, de sorte que souvent les petits vapeurs sont mis dans l'impossibilité de gouverner. A l'entrée intérieure s'ouvre une grande baie avec trois passes : l'une au Nord vers le district de Mou-an, l'autre au Sud en face des riches vallées de Hai-nam, et la troisième à l'Est, celle de Mokhpo.

Le port est très grand, exceptionnellement profond, d'une moyenne de 18 mètres, qui se maintient encore à 16 mètres 1/2 à 91 mètres de terre. Bien que je sois allé à Mokhpo deux fois avant son ouverture (1er octobre 1897), je pouvais à peine reconnaître le port tant la transformation a été surprenante. Il y a deux ans, Mokhpo consistait en quelques huttes coréennes accrochées à un grand roc stérile s'élevant brusquement de l'eau, entouré de larges rizières et de plaines marécageuses. Maintenant toutes les huttes ont disparu, les marécages sont remplacés par des rues bien tracées et bordées de boutiques japonaises nouvellement construites. Près du rocher, la rive se redresse ; il y a là assez de place pour y construire les magasins

de la douane et y effectuer les opérations de chargement et de déchargement des bateaux.

Mokhpo est placé à l'embouchure du Kok qui, célèbre en Corée par la singularité de ses contours, est appelée la rivière des 99 cours. A 300 li (173 kilomètres) en amont se trouvent cinq grandes villes : Na-tjyou, Koang-tjyou, Neung-tjyou, Nam-hpyeng et Hoa-syoun, toutes séparées par une distance d'environ 16 kilomètres.

De ces villes, Na-tjyou est l'ancienne capitale et Koang-tjyou la capitale actuelle du Tjyeu la to Sud. C'est la partie la plus fertile et la plus peuplée de la Corée. A quelques milles les uns des autres, on rencontre des grands villages et des villes ; les rizières s'étendent au loin et donnent deux récoltes par an. Les collines où se cultivent l'orge ou le blé et le riz sont rares et peu élevées, les routes bonnes. Riz, orge, fèves, bambou et tous les divers articles travaillés avec ce bois, coton du pays, ramie, bois laqué, tables à manger, pupitres, papier, éventails, sont envoyés de là dans toute la péninsule. Depuis l'ouverture du port, l'exportation et l'augmentation augmentent journellement et suivant l'expression imagée de M. Armour, commissaire par intérim des douanes : « Une fois le chemin de fer entre Séoul et Mokhpo construit, Mokhpo sera bientôt le Shanghaï de la Corée. » Le port se développe en effet très rapidement

Les Japonais ont à Mokhpo un consulat, une succursale de la première Banque, des agences de diverses Compagnies d'assurances, un bureau de poste, un moulin à décortiquer le riz, un cercle avec 758 membres ; il y existe également un bureau de poste et de télégraphe coréen. Les vapeurs de la Shosen Kaisha touchent régulièrement, ainsi que ceux de la Nippon Yusen Kaisha. La colonie américaine et européenne ne se compose encore que du commissaire des douanes, d'un missionnaire français et de trois personnes attachées aux missions protestantes. On y compte d'autre part plus d'un millier de Japonais.

AFRIQUE

Le mouvement commercial du Maroc. — Nous extrayons ceci d'un rapport du Consul de France.

Tanger. — Les importations et exportations réunies se sont élevées pour le port de Tanger, en 1897, à 14,416,868 fr., soit 4,771,888 fr. en plus de l'année précédente. Ce résultat est dû, en partie, à ce qu'une grande partie des marchandises qui étaient envoyées précédemment à Larache, en transit et destinées à l'intérieur, ont été cette année expédiées à Tanger, vu le mauvais état de la barre de Larache qui parfois est inaccessible pendant des semaines entières.

En outre, l'importation française a augmenté, en 1897, de près de 800,000 fr. par suite des envois importants de sucre et farines qui, avec les soieries, forment les principaux articles de notre importation au Maroc.

Pour ce qui regarde les divers autres articles d'importation, leur importance est à peu près la même que l'année précédente, en général c'est la Grande-Bretagne qui atteint le chiffre le plus important en raison de l'importation de certains articles, tels que les cotonnades, bougies, thé, etc., et pour lesquels elle détient pour ainsi dire les marchés des villes du Maroc.

Enfin, en raison des facilités accordées par les maisons allemandes et des prix excessivement bas de leurs marchandises, l'importation allemande augmente de

jour en jour ; elle s'est élevée ainsi à 980,000 fr. en 1897, contre 486,000 en 1896.

Quant à l'augmentation de l'importation espagnole (112,000 fr. de plus que l'année précédente), elle est due non seulement aux prix assez bas des articles de fabrication espagnole, mais parce que ces articles sont vendus en pesetas et non en francs, d'où la différence du change de 30 à 40 °/₀ en faveur des acheteurs.

En ce qoi concerne l'exportation de Tanger, elle dépasse celle de l'année dernière de près de 2 millions par suite de l'envoi en très fortes quantités de peaux, cire, babouches, bœufs, etc.

Pour tous les pays où l'on exporte les produits marocains, et notamment pour l'Allemagne et l'Italie, les exportations ont augmenté très sensiblement ; il n'en est pas de même pour la France qui vient en quatrième lieu et dont le chiffre est à peu près égal à celui de 1896.

La navigation générale du port de Tanger se rapproche de celle de l'année précédente ; on y constate toutefois une diminution de 33 navires au détriment de notre navigation nationale, une Compagnie de transports d'Oran à Tanger ayant suspendu l'envoi de ses navires sur nos eaux pendant l'année dont il s'agit.

Transvaal. — La production du diamant. — Une publication technique américaine, dans une intéressante étude sur la production des diamants au Transvaal, établit qu'en 1898, cette production, dans le seul district de Prétoria, a été de 11,025 carats, représentant une valeur de 215,755 francs. Le plus gros diamant trouvé l'année dernière était de 38 carats et demi.

L'étendue des terraïns diamantifères, au Transvaal, est considérable, mais leur épaisseur est médiocre.

La quantité totale du diamant trouvée au Transvaal, en 1898, a été de 22,843 carats, représentant une valeur de 1,064,060 fr.

La valeur moyenne du diamant de Kimberley est de 31 fr. 65 le carat, elle atteint 41 fr. 35 pour celui de Jagersfontein, dans l'État libre d'Orange, et n'est que de 19 fr. 45 dans le district de Prétoria où, d'ailleurs, la découverte dss pierres précieuses ne date que du mois d'août 1897.

AMÉRIQUE.

Renseignements commerciaux. — Chili. — La Chambre de commerce française de Santiago du Chili écrit :

« Beaucoup de publications françaises, genre annuaire ou almanach, portent la valeur de la piastre chilienne à 5 fr. C'est une grave erreur susceptible de causer des déboires ou des surprises désagréables aux personnes qui le croiraient ainsi.

« La piastre chilienne *or* équivaut exactement à 1 fr. 85 et c'est ce taux qui sert de base pour les transactions commerciales.

« Quant à la piastre *papier* remise récemment en circulation et qui constitue la monnaie actuellement en cours dans le pays, elle est sujette à de nombreuses fluctuations dues à des causes diverses. »

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME SEMESTRE DE 1899.

Grandes Conférences.

Lectures aux Assemblées générales et Communications.

Comptes rendus d'Excursions.

Procès-verbaux.

Congrès.

Bibliographie.

Éphémérides de l'année 1898.

Géographie historique et ethnographique.

Faits et Nouvelles géographiques.

I. — Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Océanie.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Généralités.

Lille Imp. L. Danel

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE,
Roubaix, Tourcoing et Valenciennes

CATALOGUE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

Juin 1899

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1899

CATALOGUE

DE

LA BIBLIOTHEQUE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

Géographie d'ELISÉE RECLUS. *Paris, Hachette, 1876 à 1894, 19 volumes.*

Nouvelle Géographie moderne des cinq parties du monde, par M. DE VARIGNY. *Paris, librairie illustrée, 5 vol. in-4°. Sans date.*

Géographie complète et universelle ou description de toutes les parties du monde, par V.-A. MALTE-BRUN fils. *16 vol. gr. in-8°*, suivis d'un volume de gravures sur acier. *Paris, Penaud frères. Sans date.*

La Terre, moins l'Europe, géographie et statistique, par E. LEVASSEUR. *Paris, Delagrave, 1872, in-12.*

Le Monde Terrestre au point actuel de la civilisation, précis de géographie descriptive, politique et commerciale, par CHARLES VOGEL. *Paris, Reinwald, 1878, 5 vol. gr. in-8°.*

L'Afrique, l'Asie et l'Océanie, par E. LEVASSEUR. *In-12, à l'usage de l'enseignement secondaire, Delagrave, 1891.*

Ortelius. Théâtre du monde. Publié par BAPTISTE VRIENTS. *Anvers. 1602.* Avec cartes à chaque page dans le texte.

Notitia orbis antiqui sive geographia plenior, par CHRISTOPHE CELLARIUS. *In-4°, 1703.*

Nouveau dictionnaire géographique ou description de toutes les parties du monde, par VOSGIEN. *In-8°, Ledentu, 1807.*

Dictionnaire géographique portatif. *Paris, 1767.*

Nouveau dictionnaire universel de la géographie moderne, par F. D. AYNÈS. *Paris, Saint-Michel, 1816, in-8°.*

Dictionnaire usuel et scientifique de géographie, par G. DOMENI DE RIENZI. *Gr. in-8°, Langlois et Leclercq.*

Dictionnaire d'histoire et de géographie de BOUILLET. *Hachette, 1893.*

1er et 2me fascicule du Lexique géographique de BARBIER et LEVASSEUR. *Berger-Levrault, 1894.*

Lexique géographique, de LEVASSEUR, BARBIER et ANTHOINE. *Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1897.*

La Géographie ancienne, moderne et historique, par D'AUDIFFRET. *3 vol. in-4°, Paris, 1691 et 1694.*

Précis de géographie à l'usage des candidats à Saint-Cyr, par MARCEL DUBOIS et CAMILLE GUY. *Masson, 1895, in-8°.*

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

Introduction à l'étude de la Géographie physique, par J. THOULET. *Société d'édition scientifique, 1893, in-8°.*

Continents et Océans. Introduction à l'étude de la géographie, par J. GROVE. *Germer-Baillère, in-12.*

La Nature. Revue hebdomadaire des sciences. *Paris, Masson.* Complet depuis 1883

Contributions à l'étude de la Géographie physique.

Physique du globe, océanographie, géologie, météorologie, histoire naturelle, etc.)

Introduction à l'étude de la Géographie physique, par J. THOULET. *Paris, Soc. d'Editions scientif., 1893.*

Le Monde avant la création de l'homme, histoire populaire des transformations du globe, par le Dr ZIMMERMANN. *Paris, 1857.*

Continents et Océans, par G. GROVE. *Paris, Germer-Baillère.*

La Terre, par Elisée Reclus. *Tome Ier*, les Continents. *Tome II*; l'Océan, l'Atmosphère, la Vie. *2 vol., Hachette, 1869.*

La Terre avant le déluge, par Figuier. *Hachette, 1864.*

Les Océans et les Mers, cours de M. Gosselet. *Lille, Danel, 1890.*

La Mer, par A. Dubarry. *Paris, Jouvet, 1886.*

L'Océan des Anciens et les peuples préhistoriques, par A. C. Moreau de Jonsiès. *Paris, 1873.*

Les abîmes de la mer, par C. Wyville-Thompson. *Hachette, 1875.*

Les explorations sous-marines, par E. Perrier. *Hachette.*

La Mer et la Marine, par Maxime Petit. *Hachette.*

Les routes lumineuses de la mer, par M. Duverdier. *Paris, 1891.*

Guide d'océanographie pratique, par J. Thoulet. *Masson, 1895.*

L'étude expérimentale des courants de l'Atlantique, par J. de Guerne. *Douai, Duthilleul.*

Les courants océaniques, leur influence sur les continents et sur l'histoire de l'humanité, par G. Houbron. *Lille, Danel, 1897.*

Essais sur les origines de la Méditerranée, par le commandant Boulanger. *Paris, Soc. d'éd. scientif., 1890.*

Notice historique sur les divers modes de transport par mer, par G. Trogneux. *Plon, 1889.*

Notes de géographie littorale, formation des côtes en général, par Jules Gérard. *Paris, lib. imp. réunies, 1892.*

La Géographie littorale, par J. Gérard. *Paris. Soc. d'éd. scientif., 1895.*

De l'utilité de la Géologie, discours prononcé par M. Gosselet à la Société des sciences. *Lille, Danel, 1881.*

Cours élémentaire de Géologie, par A. Seignette. *Hachette, 1887.*

Du rôle de la Géologie dans l'enseignement de la géographie et de l'agriculture, par M. Gosselet. *Lille, Liégeois-Six, 1891.*

Exploraçoes geogicas e mineiras nas colonias Portugezas, par Lourenço Malheiro. *Lisbonne, 1881.*

Le Sol, Roches et minerais, par C. Delon. *Hachette, 1880.*

Les Volcans, par Fuchs. *Hachette, 1880.*

Le Pétrole, son histoire, par Fernand Hue. *Lecène et Oudin, 1885.*

Anthropogeographische Beiträge. Zur Gebirgskünde, von F. RATZEL. *Leipzig, 1895.*

Les Révolutions polaires. par J. PÉROCHE. *Lille, Liégeois, 1886.*

Influence de la composition de l'eau des lacs sur la formation des ravins sous-lacustres, note par M. A. DELEBECQUE.

Les ravins sous-lacustres des fleuves glaciaires. Idem.

Les froids polaires et leurs effets sur l'organisme, par LOUIS CATAT. *Paris. Davy, 1887.*

Notes sur les débordements des fleuves et des rivières, par A. POLONCEAU. *Paris Mathias, 1847.*

La météorite de Bendego, par J. C. DE CARVALHO. *Rio de Janeiro, 1888.*

La circulation des vents et de la pluie dans l'atmosphère, par A. DUPONCHEL. *Paris. 1881.*

Observations météorologiques sur les pluies générales et les tempêtes, par GASTON FÉRAL. *Albi, 1897.*

Sur les réfractions observées au bord des lacs et connues sous le nom Fata Morgana, notice par M. A. DELEBECQUE. *1897.*

Les végétations fossiles, par JULES PÉROCHE. *Alcan, 1886.*

Etude sur le mode de formation de la houille, par LUDOVIC BRETON. *Paris. Savy. 1885.*

Causerie sur les orchidées, leur répartition géographique, par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Danel, 1884.*

L'industrie textile moderne, ses origines, son état actuel, par A. RENOUARD. *Paris, Assoc. franc. pour l'avancement des sciences*

Culture de la ramie. *Bulletin de la Société française de colonisation. Paris, 1888.*

La culture du cocotier. Idem, *Paris, 1893.*

GÉOGRAPHIE POLITIQUE, ETHNOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE.

Introduction à l'histoire moderne. générale et politique de l'Univers, commencée par le baron DE PUFFENDORF. augmentée par M. DE LA MARTINIÈRE, continuée jusqu'en 1750 par DE GRAU. *8 vol. in-4°, avec carte, Paris, 1755.*

Manuel pratique d'Ethnographie ou Description des races humaines, par J. d'Omalius d'Halloy. *5e édit., in-8°, Paris, Eug. Lacroix, 1864.*

Les races humaines, par Louis Figuier. *Paris, Hachette, 1872. In-8°.*

Les principaux types des êtres vivants des cinq parties du monde, par E. Perrier. *Texte in-8° et atlas gr. in-4°, Paris, Jouvet, 1881.*

L'univers pittoresque. Histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. (*Europe, 38 vol., Afrique, 7, Asie, 2, Amérique, 5, Océanie, 3, ensemble, 67 vol.*), *Paris, Firmin-Didot.*

Précis de géographie économique des cinq parties du monde, par Marcel Dubois. *Masson, 1890.*

Contributions à l'étude de la géographie politique.

L'évolution politique dans les diverses races humaines, par Ch. Letourneau. *Paris, Lecrosnier, 1890.*

L'avenir de la race blanche, par J. Novicow. *Alcan, 1897.*

Les premières civilisations, par Gustave Le Bon. *Marpon, 1889.*

Les grands traits de l'histoire religieuse de l'humanité, par César Malan. *Fichsbacher, 1885.*

Précis du droit des gens moderne, par G. de Martens. *2 vol., Paris, Aillaud, 1881.*

Les cours et les chancelleries, par Léouzon Le Duc. *Dentu, 1876.*

L'activité de l'homme, par W. Tenicheff. *Paris, Cornély, 1898.*

L'activité des animaux, par le même. *Masson, 1890.*

Chefs d'Etat, Ministres et Diplomates. Esquisses et portraits, par A. Neulemans. *Paris, 1893.*

Folk-lore, traditions populaires des différents peuples, par le comte de Puymaigre. *Perrin, 1885.*

Comment voyageaient nos pères, par G. Houbron. *Extrait du bulletin de la Société, 1897.*

La suppression de la course, par A. Desjardins. *Firmin-Didot, 1883.*

Les grands paquebots, par M. de Chasseloup-Laubat, *Chamerot, 1898.*

La linguistique, par Abel Hovelacque. *Reinwald, 1877.*

Repertorium geographico-polyglottum, donnant l'équivalent en latin des principaux noms géographiques, par H. de Toni. *Padoue, 1894.*

Les phonographies européennes, ou l'art de prononcer, lire et écrire toutes les langues à première vue. *Paris, 1895.*

Question de l'orthographe géographique au point de vue national et international, par J. V. Barbier. *Nancy, 1880.*

Monnaies, poids et mesures des principaux pays, par Alphonse Lejeune. *Berger-Levrault, 1894.*

VOYAGES AUTOUR DU MONDE.

Voyage de La Pérouse autour du Monde, publié conformément au décret de 1891, par A. Millet-Museau. *4 vol. in-4°, Paris, 1797.* Avec un Atlas *gr. in-folio.*

Voyage de La Pérouse, rédigé d'après des manuscrits originaux, par M. de Lesseps. *In-8°, Paris, Bertrand et Delaunay, 1831.*

Voyages et aventures de La Pérouse, par F. Valentin. *In-8°, Tours, Mame et fils.*

Voyage de d'Entrecasteaux à la recherche de La Pérouse, par M. de Rossel. *2 vol. in-4°, Imprimerie impériale, 1808.*

Voyage pittoresque autour du monde de Dumont-d'Urville. *2 vol. gr. in-4°. Furnes et Cie, 1839.*

Les grandes découvertes maritimes, du XIIIe au XVIe siècle, par Edouard Cat. *In-8°. Degorge-Cadot.*

Voyages autour du Monde, et Naufrages célèbres, par le capitaine Lafond. *6 vol. gr. in-8°, (vol. 3, 4, 5, 6, 7, 8) manquent les vol. 1 et 2. Paris, 1851.*

Même ouvrage complet, en *4 volumes. 1844.*

Voyage autour du Monde, de Mme Ida Pfeiffer. *Hachette, 1868.*

Lettres édifiantes et curieuses. Missions étrangères. *Toulouse, 1810 et 1811. 26 vol. in-12.*

Histoire des grands voyageurs au XIXe siècle, par Jules Verne. *Hetzel, 2 vol.*

Collection des voyages modernes, par Albert Montémont. Avec atlas. *25 vol. in-8°, Paris, Aubrée.*

Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. E. Charton, avec de nombreuses gravures, et 1 volume de table. *Hachette, année 1860 jusqu'à nos jours.*

Souvenirs de notre tour du monde, par Hugues Krafft. *Hachette, 1885, gr. in-8°.*

Le Tour du Monde en 120 jours. Un naufrage aux îles du Cap Vert, par E. Planchut. *Michel Lévy, 1873.*

254 jours autour du monde, par Cavaglion. *Hachette, 1894.*

Les pays lointains, par Xavier Marmier. *Hachette, 1876.*

Voyages et littérature, par X. Marmier. *Hachette, 1888.*

Nouveaux récits de voyage, par X. Marmier. *Hachette, 1879.*

Les exploitations françaises de 1870 à 1881, par Paul Gaffarel. *In-8°, Paris, Degorge-Cadot, 1882.*

Voyages aux régions polaires.

Histoire des expéditions polaires, par Wilfrid de Fonvielle. Petite bibliothèque populaire, *Bayle, 1890.*

Dans les glaces arctiques, relation de l'expédition américaine à la baie de lady Franklin, par A. Greely. *Hachette, 1889.*

Unbekannte Polargebiete (Extrait des *Petermann's Mittheilungen.* von Alex. Supan. *Gotha, 1897.*

Vers le Pôle, par Fridtjof Nansen. Traduit par Ch. Rabot. *Flammarion, 1897.*

Voyage de la Vega autour de l'Asie et de l'Europe, par Nordenskiold. *Tome 1er, Paris, 1883, in-4°.*

L'Expédition antarctique Belge. (Société Royale Belge de géographie).

COLONISATION. — GÉOGRAPHIE DES COLONIES.

Les progrès de la race Européenne au XIXe siècle par la colonisation, par M. Levasseur. *In-8°, Paris, Mignon.*

La colonisation et ses conditions aux temps actuels, par Th. Desdevizes du Dezert. *Rouen, 1882. In-8°.*

La question sociale et la colonisation, conférence faite par M. Froger. *Bordeaux, 1886.*

Considérations historiques et juridiques sur les protectorats, par E. ENGELHARDT.

L'émigration et la politique coloniale, par JOHN LE LONG, *Bordeaux, Gounouilhou, 1885.* En double exemplaire.

Les journées du 12 au 25 septembre 1886 à Berlin et leur intérêt pour la science coloniale, par le Docteur KAN (Extrait de la *Revue coloniale internationale*).

La Conférence africaine de Berlin, par CH. FAURE. *Genève, 1881.*

Commission technique européenne, formée en vertu d'un accord entre les puissances signataires du traité de Berlin. *Imprimerie nationale, 1880.*

L'Angleterre et son régime colonial, par TH. DESDEVIZES DU DEZERT. *Rouen, Cagniard, 1882.*

A travers l'Empire britannique (Angleterre et Colonies), par le baron HÜBNER. *2 vol., Hachette, 1886. In-8°.*

A qui la Méditerranée? Les alliés de la France contre l'Angleterre. *In-8°, Paris, Schiller, 1882.*

O Oriente e a America, par A. LOPES-MENDES. *Lisbonne, Imprimerie nationale, 1892.*

Notice sur la création d'une Société internationale pour l'étude des questions d'émigration. *Paris, 1886.*

Histoire de la colonisation allemande, par CHARLES DEMAY. *Paris, Bayle, 1890.*

Manuel d'hygiène coloniale (publication de l'UNION COLONIALE FRANÇAISE). *Challamel, 1894.*

La France coloniale. Histoire, géographie, commerce, sous la direction de M. A. RAMBAUD, avec 12 cartes. *In-8°, Colin, 1886.*

L'expansion coloniale de la France, par J.-L. DE LANESSAN, avec 19 cartes hors texte. *In-8°, Alcan, 1886.*

Nos petites colonies, par FERNAND HUE et G. HAURIGOT, avec cartes et gravures. *In-8°, Lecène, 1886.*

Les droits coloniaux de la France, par H. MAGER. *Bayle, 1890, in-16.*

Géographie militaire et maritime des colonies françaises, par RECOING. *Paris, Baudoin, 1885. In-12.*

Expansion coloniale et commerciale, mise en valeur des colonies, par M. JULES SCRIVE. *Danel, 1898.*

Le mouvement colonial, par DESDEVIZES DU DEZERT. *In-8°, Caen, 1884.*

Mémoires sur l'émigration, présenté au Congrès de géog. de Toulouse, par JOHN LE LONG. *Toulouse, 1885.*

L'émigration française aux rives de La Plata. Extrait de la *Revue de Géog. Delagrave, 1881.*

Guide du colon et du voyageur dans les colonies françaises. *Poitiers, Lecène, 1893.*

Banque générale des colonies françaises, par J. PÉLISSIER. *Paris. 1890.*

Conseils à ceux qui veulent s'établir aux colonies. Publication de l'UNION COLONIALE FRANÇAISE. *Challamel, 1893.*

Ouverture de crédits pour l'introduction de travailleurs aux colonies (Extrait du *Bulletin de la Société française de colonisation*). *Paris, 1886.*

Le conseil d'études scientifiques et économiques de colons explorateurs. *Paris, Fillion, 1878.*

L'Enregistrement et les Colonies. Publication de l'UNION COLONIALE FRANÇAISE. *Challamel.*

Rapport fait au Sénat sur la création des compagnies de colonisation, par A. DE LAVERTUJON. *Paris, imprimerie du Sénat, 1895.*

Les compagnies de colonisation, par E. ETIENNE. *Challamel, 1897.*

Les grandes compagnies de colonisation, conférence par M. LEROY-BEAULIEU. *Paris, Challey, 1895.*

Projet de création d'un bureau colonial auprès des Sociétés de Géographie, par L. IMBERT. Extrait du *Bulletin de la Société de Bordeaux*, 1893.

Notices coloniales, publiées par le ministère des Colonies. *Imp. adm., 1894.*

Comment rendre nos colonies prospères, conférence par M. CHARLES ROUX. *Chailley, 1896.*

Le régime colonial des colonies françaises, publication de l'UNION COLONIALE FRANÇAISE. *Challamel, 1894.*

Discours prononcé au Sénat par M. MILHET-FONTARABIE pour l'ouverture de crédits aux travailleurs des colonies. *Paris, 1886.*

Bulletin de la Commission internationale pour la protection des émigrants, *Paris, 1891.*

Tableaux de population, de culture, de commerce et de navigation des colonies françaises en 1863. Ministère de la marine. *Imp. nat.*, *1865.*

Les Colonies et l'enseignement géographique, conférence par M. Marcel Dubois. *Chailley, 1896.*

Les câbles sous-marins et la défense de nos colonies. Conférence par M. J. Depelley. *Chailley, 1896.*

Les colonies françaises à Chicago (*Bulletin de la Société française de colonisation 1886*).

LA SCIENCE GÉOGRAPHIQUE.

Enseignement de la géographie. Musées, congrès, discours officiels, annuaires, catalogues. Études géodésiques, linguistiques, relations internationales. Biographies de géographes et explorateurs.

Histoire de la géographie, par Vivien de Saint-Martin. *Hachette, 1873. In-8.*

La Géographie ancienne, moderne et historique, par d'Audiffret. *3 vol. in-4°, Paris, 1691 et 1694.*

Orbis imago. La mappemonde de Mercator, notice par le Dr Van Raemdonck. *St-Nicolas, Belgique, 1886.*

Les progrès de l'enseignement géographique en France, par Ch. Faure *Neufchâtel, 1891.*

L'enseignement de la géographie en Suisse, par Ch. Faure. *Berne, 1891.*

La géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques, par O. Barré. *Librairie militaire, 1899.*

Exposé sommaire des voyages et travaux géographiques des Suisses dans le cours du XIXe siècle, par Ch. Faure. *Paris, bibl. des Annales Économiques, 1891, gr. in-8°.*

Die Geographie an der Wiener Universitaet, von A. Penck. *Vienne, 1891.*

Rôle de la géographie commerciale dans le développement de la civilisation. Mémoire présenté au Congrès de Géogr. de Bordeaux, par John Le Long. *Bordeaux, 1883.*

La Géographie à l'exposition universelle, par LÉON MALAVIALLE. *Montpellier, 1890.*

Projet d'école de géographie et d'ethnographie. *St-Valéry-en-Caux, 1878.*

Programa de la asignatura de Geografica historica, por D. MANUEL DEL VALLE. *Madrid, 1875.*

Un musée pédagogique en Russie. Notice sur le matériel d'enseignement géogr. à St-Pétersbourg. Ministère de la guerre, *1881.*

Ethnologisches Gewerbemuseum in Aarau. *Aarau, 1886.*

Les musées commerciaux à l'étranger et réformes à apporter dans l'organisation des musées commerciaux français, par ALFRED RENOUARD. *Bordeaux, 1896.*

Les musées commerciaux à l'étranger, par F. DES TOURNELLES. *Challamel, 1888.*

Les musées commerciaux et l'Exposition universelle de 1889, par PAUL VIBERT. *Paris, Guérin, 1892.*

L'exposition géographique de Moscou en 1892, par EDOUARD BLANC. *Paris, Soc. de Géog., 1893.*

Rapport officiel sur la nécessité de la création des chambres de commerce françaises à l'étranger. *Paris, Dupont, 1883.*

Le Congrès international de Paris en 1875. *2 vol. Paris, Soc. de Géographie.*

Le Congrès international de Paris en 1889. *2 vol. Paris, Soc. de Géographie.*

Le troisième Congrès international des sciences géographiques à Venise, par AUGUSTE MEULEMANS. *Paris, Moniteur des Consulats, 1882.*

Internacional geographical congress of Bern, by ROBERT NEEDHAM. *Londres, 1891.*

Cinquième Congrès international des sciences géographiques à Berne. *Berne, 1892.*

Catalogue de l'exposition au Congrès international de Berne 1891. *Berne, Haller, 1891.*

Conférence internationale des Clubs alpins français tenue à Genève, 1879.

Congrès international colonial de Bruxelles en 1897. *Bruxelles, imp. des Travaux publics, 1898.*

Le Congrès national des Sociétés de Géographie de 1880 à Nancy. *Nancy. Berger-Levrault, 1881.*

Le Congrès national des Sociétés françaises de Géographie à Lyon en 1881 (4e congrès). *Lyon, 1882.*

Rapport sur le Congrès de Géographie tenu à Lyon en 1881, par M. Delessert. *Lille, Danel, 1882.*

Le Ve Congrès de Géographie, tenu à Bordeaux en 1882. *Société de géog. de Bordeaux.* En triple exemplaire.

Compte-rendu du même congrès, par M. Clément Sipière. *Toulouse, 1882.*

Le VIe Congrès national de Géographie, tenu à Douai en 1883. *Douai, 1883.* En double exemplaire.

Rapport sur les expositions géographiques de Douai et de Bar-le-Duc, par M. V. Barbier. *Nancy.*

Le VIIe Congrès national de Géographie, tenu à Toulouse en 1884. *Toulouse. 1885.*

Le IXe Congrès national de Géographie, tenu au Havre en 1887. *Le Havre, Soc. de Géog. commerciale, 1887.*

Le Xe Congrès, tenu à Bourg en 1888. *Bourg, 1890.*

Le XIIe Congrès national de Géographie, tenu à Rochefort en 1891. *Rochefort, 1893.*

Le XIIIe Congrès national de Géographie, tenu à Lille en 1892. *Lille, Danel, 1893. Gr. in-8o.*

Le XIVe Congrès, tenu à Tours en 1893. *Tours, 1894.*

Le XVe Congrès, tenu à Lyon en 1894. *Lyon, 1895.*

Le XVIe Congrès, tenu à Bordeaux en 1895. *Bordeaux, 1896.*

Travaux de l'association des Sociétés suisses de géographie dans sa deuxième session, à Genève, en 1882. *Genève, 1883.*

Rôle et utilité des Sociétés et des Congrès de géographie, par M. Malavialle. *Montpellier, 1890.*

Les Congrès nationaux de géographie, ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent être, par M. Sevin-Desplaces. *Paris, imp. nat., 1897.*

Congrès régional des Sociétés de géographie du Sud-Ouest, à Bergerac. *Bordeaux, Gounouilhou, 1885.*

Congrès archéologique et historique de Bruxelles en 1891. *Bruxelles. 1891.*

Compte-rendu des travaux du 9e Congrès russe d'archéologie, *1893*, par le Baron DE BAYE.

Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique en 1894. Rapport sur les travaux du comité de la Loire-Inférieure, par le Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES.

Idem, sur les travaux du comité de Vaucluse, par J. DE TERRIS. *Bar-le-Duc, 1894.*

Idem, sur les travaux du comité du Puy-de-Dôme, par le Dr HOSPITAL. *Clermont-Ferrand, 1893.*

Idem, sur les travaux du comité du Berry. *Bourges, 1894.*

Discours prononcé à la séance générale du Congrès des sociétés savantes, le 31 mai 1890, par M. MAUNOIR et LÉON BOURGEOIS. *Paris, imp. nat.. 1893.*

Idem. en 1895, par M. MOISSAN et POINCARRÉ.

Idem, en 1897, par MM. BABELON et RAMBAUD.

Idem, en 1898, par MM. DARLU et RAMBAUD.

Discours prononcés au banquet offert au lieutenant MIZON, le 5 juillet 1892. *Paris, librairies-imp. réunies, 1892.*

Idem, édition *Quantin.*

Statuts de la Société internationale pour l'étude des questions d'émigration. *Paris, Schiller, 1892.*

Annuaire des Sociétés de géographie en 1890, par E. OUTREY.

Idem, pour 1892, par H. MAGER.

Annuaire de la presse coloniale, par H. MAGER, *Paris, Berger-Levrault. 1891.*

Annuaire colonial de la France. Edité par le ministère de la marine et des colonies, *1888.*

Annuario del istituto cartografico italiano fondato in 1884. *Roma, 1889.*

Annuario del observatorio astronomico de Tucubaya. *Mexico, 1887.*

Club Alpin français. Liste des membres au 1er juillet 1880. *Paris, Chamerot, 1880.*

Union des Touristes français. Programme et liste des membres en 1880 et 1884.

Comité des travaux historiques et scientifiques. Biographie des publications savantes en 1897.

Catalogue des articles publiés aux bulletins et rapports des Sociétés de géographie jusqu'en mai 1891. I. Europe. *Berne, Haller, 1891*

A little catalogue of Geography. Americana. *London, 1895.*

Catalogues divers, publiés par la librairie HIERSEMANN, des livres sur l'Asie, l'Amérique et l'Océanie. Texte allemand. *Leipzig, Hiersemann, 1893 et 1894.*

Relaças de diversas mappas, cartas, plantas e vistas, par E. DE CARVALHO E VASCONCELLOS. *Lisboa, 1892.*

Catalogue des plans des villes et des lieux habités, reliefs et panoramas, rédigé par le Dr GRAF. 2me fascicule. *Berne, 1893.*

L'usage des globes céleste et terrestre et des sphères, suivant les différents systèmes du monde, précédé d'un traité de Cosmographie, par le sieur N. BION, *Paris, chez Jacques Guérin, 1751. Gr. in-8°.*

Projet de construction d'un globe terrestre à l'échelle du cent-millième, par ELISÉE RECLUS. *Edition de la Société nouvelle, 1895.*

Projet de carte de la terre au 1/1.000.000. Rapport au Congrès de Lorient par M. J. V. BARBIER.

Etablissement et publication d'une carte de la terre au 1/1.000.000. Proposition du Dr PEUCK, de Vienne. *Berne, Haller, 1892.*

Méthode pour la construction des cartes, par BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. *Paris, Imprimerie nationale, 1811.*

Atlas uniprojectionnel, développement de la surface terrestre par zônes coniques égales, par J. BARBIER, fils. *Nancy, Berger-Levrault, 1878.*

De la lecture des cartes étrangères, par H. MAGER. *Paris, Aug. Ghio, 1883.*

Nouvelle mappemonde donnant pour tous les points du globe les heures du lever et du coucher du soleil, par V. TILMANT. *Danel, 1890.*

Sur l'emploi de méridiens équidistants pour la fixation de l'heure, par HUGO GYLDEN. *Extrait du journal Ymer, Stockolm, 1889.*

A questao do meridiano universal, parecer de seccaò de nautica, relator J.-B. FERREIRA D'ALMEIDA. *Lisboa, 1893.*

Documents relatifs à l'unification de l'heure. *Ottawa, Dawson, 1891.*

Essai sur l'unification internationale de l'heure, par J. DE REY-PAILHADE. *Toulouse, 1893.*

Le Temps décimal. Avantages et procédés pratiques, par J. DE REY-PAILHADE. *Paris, Gauthier-Villars, 1894.*

Le Système décimal appliqué à la mesure des angles et du temps, d'après M. de REY-PAILHADE, par LÉON VIGNOLS. *1896.*

Sur l'extension du système décimal au jour et au cercle entiers, par J. DE REY-PAILHADE. *1897.*

Notice sur l'application du système décimal à la mesure du temps, par H. DE SARRAUTON. *Oran, 1895.*

Sur le système de l'heure décimale, les divisions du jour et du cercle, et la Table géographique, par H. DE SARRAUTON. *Compte-rendu de l'Académie des Sciences, 1898.*

L'heure décimale, système de Sarrauton. Conférence par M. DE GALLICE. *Paris, 1897.*

Rapport sur l'heure décimale d'après M. de Sarrauton, par M. DERIVIÈRE-PATRY. *Rouen, 1897.*

L'heure nationale et la division de la circonférence, par H. DE SARRAUTON. *Note de M. A. Carnot, Paris, 1897.*

Prononciation et terminologie géographiques. Rapport par MM. LABROUE et MENGEOT. *Bordeaux, 1886.*

Prononciation et terminologie géographiques, par E. LABROUE. *Bordeaux, 1885.*

Question de l'orthographe géographique aux points de vue national et international, par M. J. V. BARBIER, de Nancy. Extrait du *compte-rendu du congrès de Nancy.*

Le Transit international, mémoire à la Chambre de commerce de Lyon. *Lyon, imprimerie générale, 1882.*

Les tarifs de chemin de fer en France et à l'étranger, par CH. AVÉROUS. *Paris, Guillaumin, 1881.*

Les chemins de fer à l'exposition universelle, par ALBERT CAZENEUVE. *3 vol., Paris, Guillaumin, 1879-1880.*

Rapport des experts sur le percement du Simplon. *In-4°, Lausanne, 1886.*

La France et le Simplon, par CH. DE SINNER. *Paris.* Extrait du *Moniteur universel, 1888.*

La vérité sur l'origine et la partrie de Christophe Colomb, par l'abbé MARTIN CASANOVA. *Bastia, 1881.*

Homage to Dom Vasco de Gama. *Lisbon, 1896.*

Prospectus d'ouvrages anciens et modernes sur Vasco de Gama. *Berlin, 1898.*

O Centenario do Gama no estrangeiro, par MAGALHAES LIMA. *Lisbonne, 1897.*

Programme général des fêtes du 4e centenaire de Vasco de Gama. *Idem.*

Vasco da Gamà e a Vidigueira, par A. TEXEIRA DE ARAGAS. *Idem.*

Dos feitos de Christovam da Gama, par MIGUEL DE CASTANHOSO. *Idem.*

Vida de Abba Daniel, par LAZARUS GOLDSCHMIDT. *Lisboa, 1897.*

La Boullaye le Gouz, sa vie et ses voyages, par H. CASTONNET DES FOSSES. *Angers, 1888.*

Pierre Poivre, sa vie et ses voyages, par H. CASTONNET DES FOSSES. *Lyon, 1889.*

Justus Perthes in Gotha (1785-1885) Zùr hùndertjährigen Jubelfeier *Drück von Knoor, München.*

Deux opinions sur M. Savorgnan de Brazza, par ULTOR. *Paris, 1896.*

Notice biographique sur Christian Garnier, géographe (1872-1898), par DRAPEYRON. *Delagrave, 1899.*

M. Marcel Monnier, explorateur, par EDOUARD BLANC.

Notice sur Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy, par M. J. GOSSELET. *Lille. Six, 1879.*

Michelet, géographe, par CORCELLIS. *Annecy, 1898.*

ASIE.

ASIE EN GÉNÉRAL.

L'Asie. Choix de lectures de géographie, par L. Lanier. *Paris*, *Belin*, *1889*.

Catalogue d'ouvrages parus sur l'Asie (en allemand et anglais). *Leipzig*, *Hiersemann*, *1894*.

ASIE MINEURE.

Chypre, son passé, son présent, son avenir, par R. Hamilton Lang, traduit de l'anglais, par V. Dave. *Quantin*, *1879*.

La Turquie d'Asie, notes de voyage en Anatolie, par Edmond Dutemple. *Charpentier*, *1883*.

La Turquie d'Asie. Géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée, par Vital Cuinet. *12 fascicules*, *Leroux*, *1893-1895*.

L'Orient, par Théophile Gautier. *2 vol.*, *Charpentier*, *1877*.

Chez nos ancêtres, par Jean Revel. *Charpentier*. *1888*.

Instructions aux voyageurs en Orient. Les Croisades, par M. de Pastoret. *Paris*, *1856*.

Idem. Les monuments de l'ère chrétienne, par A. Lenoir. *Paris*, *1856*.

Notre future route de l'Inde, par Verney Lovett Cameron. *Paris*, *Hachette*, *1883*.

Texte et carte commerciale de Bianconi sur la Syrie, le Liban et Chypre. *Paris*, *Chaix*, *1891*. *In-4°*.

Bericht über eine Reise durch die Syrische Wüste nach Mosul, par le Dr Max von Oppenheim. *Berlin*, *1894*.

Les Kurdes, esquisse historique et ethnographique, par E. Chantre. *Lyon*, *1897*.

Les premières civilisations (Egypte et Asie-Mineure), par Gustave Le Bon. *Marpon*, *1889*. *In-4°*.

Notes de Folk-lore votiak (Transcaucasie), par le baron DE BAYE. *Paris, 1898.*

Note sur les bijoux barbares de la Transcaucasie, par le baron DE BAYE. *Paris, 1895.*

En Géorgie, par le Baron DE BAYE. *1898.*

Les villes retrouvées, par G. HANOTAUX. *Hachette, 1885.*

Ninive et Babylone, par JOACHIM MENANT. *Hachette, 1888.*

Guide en Palestine et en Syrie, par BAEDEKER. *Leipzig, Baedeker, 1893. Petit in-12.*

Guides Joanne. Syrie et Palestine, par le Dr E. ISAMBERT. *Hachette, 1882, complété en 1890. In-12.* Avec cartes et plans séparés.

La péninsule sinaïtique, par G. BÉNÉDITE (Extrait du guide Joanne). *Hachette, 1891.*

Le Désert, par PIERRE LOTI. *Calmann-Lévy, 1896.*

La Galilée, par PIERRE LOTI. *Calmann-Lévy, 1896.*

Terres mortes. Thébaïde. Judée, par ANDRÉ CHEVRILLON. *Hachette, 1897.*

Jérusalem, par PIERRE LOTI. *Calmann-Lévy, 1896.*

Voyage en Palestine, par GABRIEL CHARMES. *Calmann, 18 4.*

La Palestine et la Syrie à vol d'oiseau, par A. BOUTROUE. *Paris, Leroux, 1894.*

De Bordeaux à Jérusalem par les voies romaines, par le frère MEUNIER. *Lille, Ducoulombier, 1891.*

A Jérusalem par la péninsule Balkanique, l'Asie-Mineure et la Syrie, par le frère MEUNIER. *Soignies, Delattre.*

Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux, avec carte, par VICTOR GUÉRIN. *Gr. in-8°. Plon et Nourrit, 1889.*

Sur terre et sur mer. XIVe pèlerinage de pénitence à Jérusalem, par l'abbé SAGARY, curé de Templeuve. *Paris, Petithenry, 1897.*

Voyage au pays du doute, par JEAN SIGAUX. *Dentu, 1892.*

L'Arménie. Revendications des Arméniens, par JEAN BROUSSALI. *Extrait de la Revue Française, 1886.* En double exemplaire.

Emilio Castelar et la question arménienne. *Paris, Chaix, 1887.*

Voyage au mont Ararat, par JULES LECLERCQ. *Plon, 1892.* En double exemplaire.

PERSE.

Le Caucase et la Perse, par E. Orsolle. *Plon, 1885.*

La Perse et les Persans, par Jean Chardin (1671-1675), réduit et annoté par Georges Mantoux. *In-8°. Paris, Dreyfous.*

La Perse et les Persans. Nasr-Eddin-Schah. Par le comte de Croizier. *Dentu, 1873.*

Como se perdeu Ormuz, par Luciano Cordeiro. *Lisbonne, 1897.*

Les relations de la France et de la Perse, par H. Castonnet des Fosses. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Tours. Angers, 1889.*

Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse, par H. Binder. *Quantin, 1887. Gr. in-8°.*

ASIE CENTRALE.

Du Caucase aux Monts Alaï, par Jules Leclercq. *Plon, 1890.*

Voyage au Caucase et en Transcaspienne, par Ed. Cotteau. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie commerciale, 1888.*

En Asie Centrale. De Moscou en Bactriane, par Gabriel Bonvalot. *Plon, 1864. In-8°.*

En Asie Centrale. Du Kohistan à la Caspienne, par Gabriel Bonvalot. *In-12. Plon, 1884.*

L'irrigation en Asie centrale, par H. Moser. *Paris, Société d'Editions scientifiques, 1894.*

A travers l'Asie centrale, par H. Moser. *Plon, 1892.*

En Transcaspie, par A. Boutroue. *Paris, Leroux, 1897.*

Note sur le Kendir (Asie centrale), par Edouard Blanc. Extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture de France.* En double exemplaire.

Sur un mode particulier de cuisson des briques dans l'Asie Centrale, par Edouard Blanc. *1892.*

La Culture de coton en Asie Centrale et en Algérie, par Edouard Blanc. (*Société d'Agriculture de France*).

L'hydrographie du bassin de l'ancien Oxus, par Edouard Blanc. *Société de Géographie de Paris.*

L'Asie Centrale, par J. L. Dutreuil de Rhins. *Paris, Leroux, 1889. In-4°.*

Mission scientifique dans la Haute-Asie (1890-1895), par Dutreuil de Rhins. 2 volumes. *Leroux, 1897. In-4°.*

Note de voyage d'un hussard. Un raid en Asie, par J. de Pontevès de Sabran. *Calmann-Lévy, 1892.*

En Transcaspie, par A. Boutroue. *Leroux, 1897.*

Positions géographiques déterminées par deux missionnaires dans le Turkestan oriental et la Dzoungarie en 1756, par le père Brucker. *Lyon, 1880.*

INDE.

Histoire philosophique et politique des Établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume Thomas Reynal. *10 vol. in-8° reliés, Paris, Berry, 3e année de l'ère républicaine.*

L'Inde Française avant Dupleix, par H. Castonnet des Fosses. *Challemel, 1887.*

L'Inde, par sir John Strachey. Préface et traduction de J. Harmand. *Paris, Société d'éditions scientifiques, 1892.*

Dupleix ; ses dernières luttes dans l'Inde, par Castonnet des Fosses. *Challemel, 1889.*

La chute de Dupleix, ses causes et ses conséquences. Même auteur. *Angers.* Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Tours, 1888.*

Promenade dans l'Inde et à Ceylan, par E. Cotteau. *Paris, Plon, 1880.*

De Paris aux Indes et à Ceylan. — Programme détaillé d'un voyage exécuté en 1897 par l'Agence Desroches.

Mémoires sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde, par Garcin de Tassy. *Paris, Labitte, 1869.*

Les Anglais jugés par un Indien, par Hadji Mirza. *Paris, Ollendorf, 1888.*

Die topographischen Capitel des indischen Seespiegels Mohit, von Dr Wilhelm Tomaschek. *Vienne, 1897.*

Le choléra à Calcutta en 1894 et la vaccination anticholérique, par le Dr Haan. *Paris, Asselin, 1897.*

La révolte aux Indes, article de M. E. Gallois, dans le *Monde illustré*, n° du 18 septembre 1897.

Dans l'Inde, par A. Chevrillon. *Paris*, *Hachette*, *1898*.

Hymno do centenario da India, par F. Costa. *Lisbonne*, *1897*.

A Viagem da India, par F. Costa. *Lisbonne*, *1897*.

Perak et les Orangs Sackeys. Voyage dans l'intérieur de la presqu'île Malaise par Brau de Saint-Pol Lias, avec cartes et vues du pays d'après des photographies prises par l'auteur. *Paris*, *Plon*, *1888*.

BIRMANIE.

En Birmanie, par Eug. Gallois, *Delagrave*, *1899*.

INDO-CHINE.

Autour du Tonkin, par Henri Ph. d'Orléans. *Paris*, *Calmann-Lévy*, *1894*.

L'Indo-Chine française. — Etude politique, économique et administrative sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, par J. de Lanessan, avec 5 cartes en couleur hors texte. *Paris*, *Alcan*, *1889*.

Bulletin de la Société académique Indo-Chinoise de France, 2e série. — Tome 1er et Tome 2. *Paris*, *Challamel*, *1882-1885*.

Mémoires de la Société académique Indo-Chinoise de France. 2e série. Tome I, années 1877 et 1878. *Paris*, *1879*.

Notice sur les cartes de l'Indo-Chine française. *Hanoï*, *imp. Schneider*, *1890*.

Mémoire sur l'exploration des gites de combustible dans l'Indo-Chine, par E. Fuchs. *Paris*, *1883*.

La colonisation française en Indo-Chine, par J. de Lanessan. *Paris*, *1895*.

Considérations sur l'opportunité pour l'industrie française de créer des établissements métallurgiques dans nos possessions d'Extrême-Orient, par Davaine.

Excursion et reconnaissance dans l'Indo-Chine française. *Hanoï*, *1890*.

Une mission en Indo-Chine, par Etienne Aymonier. *Paris*, *Société de Géographie*, *1892*.

CAMBODGE-SIAM.

Les mines Kmers du Cambodge Siamois par FOURNEREAU. *Paris*. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie, 1889.*

Les monuments de l'ancien Cambodge classés par provinces, par le Marquis DE CROIZIER. *Paris, 1878.*

L'affaire de Siam (1886-1896), par MATGIOI (Albert de Pouvourville). *Paris, Chamuel, 1897.*

Un aventurier au Siam au XVIIe siècle, par MEULEMANS. *Paris, 1897.*

COCHINCHINE.

La Cochinchine française, par DES VARANNES. Extrait de la *Revue des deux-Mondes, 1868.*

La Cochinchine française en 1864, par FRANCIS GARNIER. *Paris, Dentu, 1864.*

De la colonisation de la Cochinchine, par FRANCIS GARNIER. *Paris, Challamel, 1865.*

La Cochinchine en 1881 (la carte manque), par G. FAVREZ. *Paris, Pougeois. Imprimerie du Courrier de la Guadeloupe, 1881.*

La Cochinchine contemporaine, par BOUINAIS et PAULUS. *Paris, Challamel, 1884.*

Excursions et reconnaissances en Cochinchine française. *Saïgon, imprimerie coloniale, 1890.*

Etat de la Cochinchine française en 1882 et sommaire des actes administratifs de 1882. *Imprimerie du Gouvernement, 1884.*

Etat de la Cochinchine française en 1883, 1885, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894. *Saïgon, imprimerie Rey Curiol.*

Statistique médicale de la Cochinchine française, 1863-1870. *Imprimerie coloniale.*

Cochinchine française. Procès-verbaux du Conseil colonial. *Saïgon, imprimerie du Gouvernement, 1881.*

Le colon et l'administration en Basse-Cochinchine, par M. PARIS, planteur. *Challemel, 1896.*

Notes sur la Cochinchine, par LOUIS IMBERT. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Bordeaux, 1898.*

ANNAM.

Francis Garnier. Sa vie, ses voyages, son œuvre, 1839-1874, par ED. PETIT. *Paris. Maurice Dreyfous.*

L'empire d'Annam et le peuple annamite, publié sous les auspices de l'Administration des Colonies, annoté et mis à jour par J. SILVESTRE. *Paris, Alcan, 1889.*

L'Annam au Moyen-Age, par H. CASTONNET DES FOSSES. Extrait de la *Revue libérale, 1889.*

TONKIN.

Les Français au Tonkin, 1787-1886, par H. GAUTIER. *Paris, Challamel aîné, 1887.*

Ernest Millot et Jean Dupuis. L'expédition du fleuve rouge, par A. THÉVENOT. *Arcis-sur-Aube, Fremont, 1892.*

Le Tonkin financier, son avenir. *Paris, Boullay, 1891.*

Lettres du Tonkin (novembre 1884 à mars 1885) de RENÉ NORMAND. *Paris, Paul Ollendorf, 1887.*

Le Tongkin, colonie française, par H. THUREAU, avec une carte. *Paris, librairie patriotique, 1883.*

Le Tongkin, importance d'une colonie française dans le royaume par un diplomate. *Paris, Denné, 1883.*

The truth abou Tonkin being the Times special correspondence. *London.*

Les grands mammifères de l'Indo-Chine, par le Dr ARMAND.

Deux arbres à acclimater au Tonkin, par M. ROMANET DU CAILLAUD. *Comité d'études du Tonkin, 1888.*

Plantation, ferme et jumenterie de Hung Hoa (Tonkin). Etablissement MORICE, BIGOT et Cie. *Paris, 1885.*

Affaires du Tonkin, 1874-1882. Documents diplomatiques. *1883, imprimerie nationale.*

Affaires du Tonkin. Octobre 1883. *Paris, 1883, imprimerie nationale.*

Affaires du Tonkin. Convention de Tien-Tsin, 11 mai 1884. *Paris, 1884, imprimerie nationale.*

Affaires du Tonkin. 1882-1883, 2e partie. Documents diplomatiques. *1883.*

L'ouverture du fleuve rouge au commerce et les événements du Tongkin, par Dupuis. *Paris, Challamel, 1879.*

Le port d'Haï Phong accessible aux grands navires. *Paris, Challamel, 1894.*

Le port du Tonkin dans la rade de Tien-Yen, par R. de Matharel. *Paris, Challamel, 1894.*

Les origines de la question du Tong-Kin, par Jean Dupuis. *Paris, Challamel, 1896.*

Du Tonkin aux Indes, par le prince H. d'Orléans. *Paris, Câlmann-Lévy, 1898.*

EXTRÊME-ORIENT EN GÉNÉRAL.

La France dans l'Extrême-Orient, par Th. Desdevizes du Dezert. *Rouen, Espérance Cagniart, 1884.*

L'Angleterre en Orient et dans l'Extrême-Orient, par R. Allain. *Ste-Valéry-en-Caux, imprimerie Dangu.*

L'amiral A. Courbet, par A. Gervais. *Paris, Charavay frères.*

L'Extrême-Orient, par Paul Bonnetain. *Paris, Quantin, 1887.*

Les régions inconnues (Extrême-Orient), par Octave Feré. *Paris, Dentu, 1870.*

Un touriste dans l'Extrême-Orient (Japon, Chine, Indo-Chine, Tonkin), par E. Cotteau. *Hachette, 1884, Paris.*

Notes d'un globe trotter. De Paris à Tokio et retour, par E. d'Audiffret. *Plon, 1880.*

CHINE.

A travers la Chine, par Léon Rousset. *Paris, Hachette.*

La Chine d'après les voyageurs les plus récents, par Victor Tissot. *Paris, Jouvet et Cie, 1885.*

Souvenirs de Chine, par un missionnaire. 2e édition. *Rome, impr. polyglotte de la S. C. de la Propagande, 1893.*

Souvenirs de Chine, par un missionnaire. Rome. *Impr. polyglotte de la S. C. de la Propagande, 1893.* 3e édition.

Souvenirs de Chine, par un missionnaire. *Montreuil-sur-Mer, 1892.*

La Chine industrielle et commerciale, par H. Castonnet des Fosses. *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon, 1888.*

Aperçu historique sur la Chine, par un missionnaire (le P. Gennevoise, de Lille). *Impr. de la Propagation, 1873.*

Confucius. — Essai historique, par un missionnaire. *Rome, 1874.*

Charles Renou, missionnaire au Thibet, par Castonnet des Fosses. *Angers, Lachèse et Dolbeau, 1888.*

Pékin, par Maurice Jametel. *Plon, 1887.*

La Cité chinoise, par Eug. Simon. *Paris, impr. de la Nouvelle revue 1885.*

L'Apologue à la Chine et dans l'Inde, par L. de Rosny. *Paris, Maisonneuve, 1876.*

The opening of China. Six letters reprinted from the Times by A. R. Colquhoun. *London, Fieland Tuer, 1884.*

Journal d'un interprète en Chine, par le comte d'Herisson. *Paris, Ollendorf, 1886.*

Le théâtre des Chinois. Etude de mœurs comparées, par le général Tcheng-Ki-Tong. *Paris, Calmann, Lévy. 1886.*

Voyage en Chine. Cochinchine, Inde et Malaisie par A. Haussmann. *Paris, 1847.*

Chine méridionale de Canton à Mandalay. Voyage d'Archibald Colquhoun, traduit de l'anglais par Ch. Simond. *2 vol. Paris, Oudin, 1884.*

Affaires de Chine. Documents diplomatiques. *Paris, 1885.*

Vie de Mgr Danicourt, évêque d'Antiphilles, vicaire apostolique du Tché Kiang et du Kiang Si (Chine), par M. E. J. Danicourt. *Paris, Poussielgue, 1889.*

Mémoires sur la Chine, par le Comte d'Escayrac de Lauture. *Paris, Librairie du Magasin pittoresque, 1865.*

De Paris au Tibet. Notes de voyage, par Francis Garnier. *Paris, Hachette, 1882.*

Sur le dialecte portugais de Macao, par J. de Vasconcellos. *Lisbonne, impr. nat., 1892.*

Les Communautés de villages à Goa, par C. R. da Costa. *Lisbonne, 1892.*

No oriente de Napoles a China, par A. LOUREIRO. *Lisbonne, 1897.*

Les peuples et les langues de la Chine méridionale, par C. MADROLLE. *Paris, Challamel, 1898.*

CORÉE.

La Corée indépendante, russe ou japonaise, par VILLETARD DE LA GUERIE. *Hachette, 1898.*

JAPON.

Le Japon de nos jours et les échelles de l'Extrême-Orient, par GEORGES BOUSQUET. *2 vol. Paris, Hachette, 1877.*

Le Commerce du Japon, par H. CASTONNET DES FOSSES. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Tours, 1889.*

Note explicative des objets exposés par l'école agricole et forestière de Komaba, au Japon. *Paris, Chaix, 1889.*

De Paris au Japon en 90 jours, par E. COTTEAU. Extrait du *Compte rendu de la Société pour l'avancement des Sciences. Paris, 1882.*

Ambassades vers les empereurs du Japon, avec figures dans le texte, par la Cie des Indes orientales. *Amsterdam, Jacob de Meurs, 1680.*

Le Japon pittoresque, par MAURICE DUBARD. *Paris, Plon, 1879.*

La guerre sino-japonaise (1894-1895), par le lieutenant SAUVAGE. *Paris, librairie militaire Baudouin* (avec atlas).

Le développement économique du Japon, par J. FRANCONIE. *Paris. Alcan. 1897.* Extrait des *Annales de l'Ecole libre des sciences politiques.*

Journaux anglo-japonais contenant les débats du parlement japonais sur la Corée, l'armée et la marine.

Dai Nippon, par WINCESLAN DE MORAES. *Lisboa, 1897.*

SIBÉRIE ET ASIE POLAIRE.

En Sibérie, par JULES LEGRAS. *Armand Colin, 1899.*

Expédition du Rodger à la recherche de la *Jeannette*, par W. GILDER. Traduit de l'anglais par J. WEST. *Paris, Plon, 1885.*

La colonisation russe en Sibérie, par H. Castonnet des Fosses. *Angers, Lachèse*, *1888*.

Etudes d'anthropologie sur les Kourganes sibériens, par M. Zaborowski, *1899*.

De Moscou à Krasnoïarsk, par le Baron de Baye, *Delagrave, 1897*.

Le gisement paléolithique d'Aphontova-Gora, près de Krasnoïarsk, par J. de Baye et Th. Volkov-Masson, 1899.

AFRIQUE.

AFRIQUE EN GÉNÉRAL.

L'homme blanc au pays des noirs, par JULES GOURDAULT. *Paris. Jouvet, 1885.* Bibliothèque instructive.

Le partage de l'Afrique entre les puissances européennes, par J. DU FIEF. *Bruxelles, 1890.*

Viaggio di circumnavigazione dell'Africa. (Prospectus de la Société Florio-Rubattino-Milano).

Nos africains, par HARRY ALIS. *Hachette, 1894.*

MAROC.

Un empire qui croule (Maroc) par LUDOVIC DE CAMPOU. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, s. d.*

Le Maroc. Voyage d'une mission française à la Cour du Sultan, par le Dr A. MARCET. 2e édit. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885.*

Une ambassade au Maroc, par GABRIEL CHARMES, *Paris, Calmann-Lévy, 1887.*

Les Espagnols au Maroc, par GERMOND DE LAVIGNE. Petite bibliothèque populaire. *Paris, Bayle, 1889.*

Au Maroc, par PIERRE LOTI. *Calmann-Lévy, 1889.*

ALGÉRIE.

L'Algérie qui s'en va, par le Dr BERNARD DE CANNES, avec dessins. *Paris, E. Plon, 1887.*

A travers l'Algérie, par le Dr L. H. REUSS. *Paris, librairie générale de vulgarisation.*

Huit jours en Kabylie. A travers la Kabylie et les questions Kabyles, par FRANÇOIS CHARVÉRIAT. *Paris, Plon et Nourrit, 1889.*

Douze ans en Algérie, par le Dr Bonnafont. *Paris, Dentu, 1880.*

Guides Joanne. Algérie et Tunisie. *Paris, Hachette, 1893.*

Par delà la Méditerranée. Kabylie, Aurès, Kroumirie, par Ernest Fallot. *Paris, Plon, 1887.*

L'Algérie, par le Dr Quesnoy. *Paris, Jouvet, 1885.*

Voyage a travers l'Algérie, par Georges Robert. *Lille, Tallandier.*

Les deux missions du Colonel Flatters, racontées par un membre de la première mission.

Les deux missions Flatters, par le Capitaine Brosselard. *Paris. Jouvet, 1889.*

Les voyages et les découvertes de Paul Soleillet dans le Sahara et le Soudan, par J. Gros. *Paris. Dreyfous, 1881.*

Exploration du Soudan central par Paul Soleillet. Avenir de la France en Afrique. *Paris, Challamel, 1876.*

L'Algérie et la Tunisie à travers les âges, par A. Boutroux. *Paris, Leroux, 1893.*

Petit Atlas de la Conquête de l'Algérie (1841-1857), par C. Rousset. *Paris, Plon, 1889.*

L'Algérie devant le Sénat, par le Dr A. Varnier.

L'Algérie ancienne et moderne, par Léon Galibert.

Exploration de Sahara et du continent africain, par Jules Gérard, *Paris, Dentu, 1860.*

Le général Faidherbe président de l'Académie d'Hippône (Bône), *Bône, 1889.* Extrait des *Comptes rendus de l'Académie.*

Lettre de Paul Soleillet à Gabriel Gravier. *Rouen, Espérance Gagniard, 1883.*

Promenade dans le Sahara, par Ch. Lagarde. *Paris, Plon, 1885.*

L'armée d'Afrique, par le Dr F. Quesnoy. *Paris, Jouvet, 1888.* Bibliothèque instructive.

Heures d'Afrique, par Jean Lorrain, *Charpentier, 1899.*

Le Sahara algérien, les déserts de l'Erg, par V. Largeau. *Paris, Hachette, 1881.*

La côte barbaresque et le Sahara, par le prince J. Lubomirski. *Paris, Dentu, 1880.*

L'Algérie juive, par Georges Meynié. *Paris, Savine, 1887.*

La France en Algérie, par Louis Vignon. *Paris, Hachette, 1893.*

Le Transsaharien transatlantique, par Paul Radiot. *Paris, Leroux, 1891.*

La France en Afrique et le Transsaharien, par MM. le général Philebert et l'ingénieur Georges Rolland. Avec carte, *Paris, Aug. Challamel, 1890.*

Le Transsaharien. Un an après, par Georges Rolland, avec une carte de l'Afrique française. *Paris, Aug. Challamel, 1891.* En double exemplaire.

Algérie, Sahara, Tchad. Réponse à M. C. Sabatier, par A. Fock avec une introduction de M. G. Rolland, et une carte. *Paris, Aug. Challamel, 1891.*

Lettre à M. le président et aux membres de la Commission supérieure du Transsaharien, par A. Duponchel. *Montpellier, 1880.*

Le chemin de fer de l'Afrique centrale ; étude géographique, par A. Duponchel. *Montpellier, De Boehm et fils, 1875.*

L'Avenir de l'Afrique du Nord, par J. Saurin. Extrait de la *Revue de Paris, 1896.*

Le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite intérieure, par M. E. Cosson. *Paris, Chaix, 1885.*

Lettre de S. E. le Cardinal Lavigerie à tous les volontaires qui se sont proposés à l'œuvre antiesclavagiste de France. *Paris et Alger, 1891.*

Un danger européen. Les Sociétés secrètes musulmanes, par M. Ney. *Paris, G. Carré, 1890.*

La population européenne en Algérie, par le Dr Ricoux. *Alger, 1873-1881.*

Système hydrographique et orographique de la province d'Alger, d'après Ptolémée. *Imp. générale de Lyon, 1886.*

Manuel de l'émigrant en Algérie, par Jules Saurin. *Challamel, 1895.*

Des famines périodiques en Algérie et d'un moyen d'y porter remède, par Alfred Guy. *Paris, Challamel, 1893.*

Les Français dans le désert, par le Colonel C. Trumelet. 3e édit. *Paris, Challamel et Cie, 1888.*

Le dessèchement du Sahara et l'avenir des oasis, par Edouard Blanc. *Paris, Assoc. pour l'avanc. des sciences, 1889.*

Recherches sur le lotus d'Afrique, par M. E. Blanc. Idem.

L'Halfa. *Alger*, *Giralt*, *1889*.

Région du chêne-liège en Europe et dans l'Afrique septentrionale, par Ad. Combe. *Alger*, *Giralt*, *1889*.

Plantes médicinales d'Algérie. Essences et parfums. *Alger*, *Giralt*, *1889*. *Sans nom d'auteur*.

La culture du coton en Asie centrale et en Algérie, par Edouard Blanc. (*Mémoires de la Société d'Agriculture de France*). *Paris*, *Chamerot*, *1894*.

Les laines et l'industrie lainière de l'Algérie à l'exposition de 1889. *Alger*, *Giralt*, *1889*.

L'occupation de l'Afrique par les missionnaires chrétiens, par Robert Needham Cust. *Genève*, *Aubert*, *1891*.

Fastes chronologiques de la ville de Nefta, par le comte Du Paty de Clam. *Toulouse*, *Lagarde*, *1891*.

Fastes chronologiques de la ville de Gafsa, par Du Paty. *Tours*, *Boutrez*, *1895*. 2 exemplaires.

Un été dans le Sahara, de Fromentin. *Paris*, *Plon*, *1896*.

TUNISIE.

La Tunisie, par J.-L. de Lanessan, avec une carte en couleurs, hors texte. *Paris*, *Félix Alcan*, *1887*.

Promenades d'une Française dans l'intérieur de la Régence de Tunis avant l'annexion, par Pierre de Cœur (Mme de Voisins). *Paris*, *Maurice Dreyfous*, *1884*.

Le nouveau port de Bizerte. *Bulletin de la Cie du port de Bizerte*, *Paris*, *78*, *rue d'Anjou*.

Deux jours d'excursion en Tunisie : Souk-el-Arba, Bulla-Regia, etc., par le Dr Carton, *Lille*, *Danel*, *1891*. (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Lille*).

Tunisie. — Les mégalithes de Bulla-Regia, les alignements de la plaine de la Medjerdah et les sépultures du Djebel Kerrech, par le Dr Carton. *Paris*, *G. Masson*. (Extrait de la *Société d'anthropologie*). — En double exemplaire.

Les nécropoles de Bulla-Regia, fouilles opérées en 1889 par le Dr Carton. *Paris*, *Leroux*, *1890*.

Les fouilles de Bulla-Regia, par le Dr Carton. *Lille, Danel, 1890.* Conférence faite à la Société de géographie de Lille en novembre 1889.

Découvertes épigraphiques et archéologiques dans la région de Dougga, par le Dr Carton. Fascicule IV des *Mémoires de la Société des sciences. Danel, 1895.*

Rapports sur l'humidité du sol et l'impaludisme à Souk-el-Arba, par le Dr Carton. *Paris, Bibl. des annales économiques, 1890.*

De l'utilité des études archéologiques au point de vue de la colonisation dans l'Afrique du Nord, par le Dr Carton. *Paris, Bibliothèque des annales économiques, 1890.*

Sur les dolmens de l'Enfida (Tunisie centrale), par M. le Dr Rouire. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des sciences*).

L'Isthme de Gabès et la dépression saharienne, par E. Fuchs (Société de géographie). *Paris, Delagrave, 1877.*

Historique de la découverte du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et de son identification à l'ancien bassin du Triton, par M. le Dr Rouire. *Paris, 1889.* (Extrait du *Compte rendu des séances de la Société de géographie*).

Le Triton (ancienne mer intérieure africaine), dans l'antiquité et à l'époque actuelle, par A. du Paty de Clam. *Toulouse Brun-Rey, 1887.*

Relations commerciales de la Tunisie avec le Sahara et le Soudan, par le Commandant Rebillet.

Une page de l'histoire des guerres puniques (en Tunisie). — Bataille entre Xantippe et Régulus, par M. Rouire. *Paris, typographie. G. Chamerot, 1888.* (Extrait de la *Nouvelle revue*).

L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine, par E. Le Blant. *Paris, Leroux, 1890.*

Ports et oasis du Bassin des Chotts Tunisiens, projet de M. le commandant Landas. *Paris, 1886.*

Etude géographique et économique sur la province de l'Arad (Tunisie méridionale), par le Dr Bertholon. *Tunis, 1894.*

Causeries géographiques sur la Tunisie et le Maroc, par Ludovic de Campou. *Paris, petite bibliothèque populaire. Bayle, 1889.*

De Palerme à Tunis, par Malte. Tripoli et la côte. Paul Melon. *Paris, Plon, 1885.*

Cagnat et Saladin. Voyage en Tunisie. *Hachette, 1894.*

Rapport sur les cultures fruitières (oliviers, etc.), dans le centre de la Tunisie. *Tunisie, 1893.*

La Tunisie. — Histoire et description (publication officielle du gouvernement tunisien). *Paris, Berger-Levrault, 1896.*

La Tunisie. — Agriculture, industrie, commerce. Idem.

Bou-Grara port de commerce, par E. Vassel. *Tunis, 1896.*

Les ressources de la Tunisie, par E. Levasseur (*Bulletin de la Société de géographie commerciale*). *Paris, 1896.*

Notice sur la Tunisie à l'usage des émigrants, publiée par la direction de l'agriculture et du commerce de la régence de Tunis. *Tunis, 1897.*

Opérations du dénombrement de la population française en Tunisie, par la Direction de l'agriculture et du commerce. *Tunis, 1897.*

Les phosphates tunisiens, par E. Vassel. *Paris, Challamel, 1897.*

Manuel de l'émigrant en Tunisie, par Jules Saurin. *Challamel, 1894.*

Le sud de la Tunisie, manuscrit par le capitaine Rebillet. *Bab-el-Oued, 1885.*

AÇORES ET CANARIES.

L'île d'Arguin, par Armand Trève. *Lyon, Vitte et Perrussel, 1889.*

Recherches sur la faune des eaux douces des Açores, par Th. Barrois. V^e^ série des *Mémoires de la Société des sciences, Danel, 1896.*

Une ascension au pic de Ténériffe, par E. Cotteau, *Auxerre, impr. Bonsant, 1890.*

Voyage aux îles Fortunées (pic de Ténériffe et Canaries), par J. Leclercq. *Plon, 1886.*

SÉNÉGAL ET SOUDAN.

Le Sénégal. — La France dans l'Afrique occidentale, par le Général Faidherbe, avec 21 gravures et 5 cartes ou plans. *Paris, Hachette, 1889.*

Lettre du Général Faidherbe aux sénateurs, sur le chemin de fer du Sénégal.

Le Sénégal. — Conférence faite à la Société de géographie de Berne, par le commandant SEVER. *Berne, 1884.*

Les explorations au Sénégal, par J. ANCELLE, précédé d'une notice ethnographique par le Général FAIDHERBE. *Paris, Maisonneuve frères, 1887.*

Langues sénégalaises. Notions grammaticales, vocabulaires et phrases, par le Général FAIDHERBE. *Paris, E. Leroux, 1887.*

Deux ans au Sénégal et au Soudan, par ED. DE CAMAS. *Lille, Danel, 1890.* (Société de Géographie de Lille).

Dans la Haute-Gambie. Voyage d'exploration scientifique, par le Dr A. RANÇON, en 1891-92. *Paris, Société d'éditions scientifiques, 1895.* (*Annales de l'Institut colonial de Marseille*).

Mission au Sénégal et au Soudan, par M. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC. *Lille, Tallandier, 1898.* En double exemplaire.

Cinq ans de séjour au Soudan français, par EUG. BÉCHET, avec carte. *Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1889.*

Au Soudan français. Souvenirs de guerre et de mission par le capitaine ETIENNE PÉROZ, avec une carte de l'itinéraire suivi par la mission du Ouassoulou. *Paris, Calmann-Lévy, 1889.*

Sénégal et Niger. La France dans l'Afrique Occidentale, 1879-1883. Compte rendu des opérations depuis les premiers voyages du général Faidherbe jusqu'à l'époque actuelle, texte et atlas. *Paris, Challamel, 1884.* — Publication du département de la marine.

De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon, carnet de voyage du vicomte OLIVIER DE SANDERVAL. *Paris, 1882.*

Le Soudan français. Organisation et pénétration (publ. de l'*Union coloniale*), *1894.*

Soudan français. Kahel. Carnet de voyage par OLIVIER DE SANDERVAL. *Paris, Alcan, 1893.*

Le Soudan, par P. TRÉMAUX. *Paris, Hachette.*

Météorologie du Soudan. La saison sèche au fort de Rita, par le Dr EDOUARD DUPUY, médecin de marine. *Paris, Berger-Levrault et Cie, 1884.*

La Casamance, par GEORGES WARENHORST, avec une carte, photographies et dessins. *Paris, Jouvet, 1891.* — 2 exemplaires.

Étude sur la concession de la rive gauche de la Casamance, par A. COUSIN, 1899.

Notes de voyage de la Casamance en Guinée par le Foutah-Djallon, par Cl. Madrolle. *Paris, Le Soudier, 1891.*

Dans l'Afrique équatoriale par De Béhagle. Extrait de la *Nouvelle revue. Paris, Chamerot, 1893.*

Projet d'un voyage commercial du Congo à la Méditerranée par le Tchad et ses affluents, par F. de Béhagle. *Paris, Chamerot, 1893.*

Mission Binger. La France noire (Côte d'ivoire et Soudan), par Marcel Monnier, avec 40 gravures. *Paris, Plon, 1894.*

Mission dans le Haut-Niger et à Ségou, par le Commandant Galliéni. *Paris, 1883.*

Reisebilder aus Liberia, von J. Büttikofer. *Leiden (Hollande).*

Côte occidentale d'Afrique, par le Colonel Frey. *Paris. Marpon, 1890.*

Liberia, apuntes historicos, geograficos y estadisticos, par Monner Sans. *Barcelone, 1884.*

Explorations de la Guinée portugaise. *Lisbonne, 1878.* Traduction.

Compte rendu de l'ouvrage « La France dans l'Afrique occidentale », par M. Paul Crépy. *Lille, Danel, 1885.*

Les établissements français du golfe de Bénin, par Alexandre d'Albica. *Paris, 1889.*

Un explorateur africain : Auguste Stahl, par Emile Dietz. *Paris, Paul Monnerat, 1884.*

Projet d'exploration dans l'Afrique Centrale par l'Ouellé, par Léon Lacroix. *Lille, Danel, 1881.*

Au centre de l'Afrique. Autour du Tchad, par Brunache (*Biblioth. scientif. intern.*). *Paris. Alcan, 1894.*

De Paris à Tombouctou en huit jours par un chemin de fer équatorial français, avec carte. *Havre, 1895.*

A Tombouctou par Vuillot. Notice extraite du *Magasin pittoresque.*

Le Soudan central et le bassin septentrional du Congo, par M. Gazeau de Vautibault. *Angers, 1884.*

Niger et Bénué. Voyage dans l'Afrique centrale, par Adolphe Burdo. *Paris, Plon, 1880.*

Une question africaine, par Louis Mizon. *Paris, librairie africaine et coloniale, 1885.*

De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad, par le lieutenant-colonel MONTEIL. *Paris, Alcan, 1895.* Illustrations de Riou.

Aux pays du Soudan, par DENIS DE RIVOYRE. *Paris, Plon, 1885.*

Dahomey, Niger, Touareg, par le commandant TOUTÉE. *Paris, Colin, 1897.*

La carte du Transnigérien au 1/500.000, notice et index alphabétique. *Paris, Barrère* (Service géographique des Colonies).

Au Niger (1891-1892), par le commandant PÉROZ. *Paris, Calmann-Lévy, 1894.*

Esclavage, Islamisme et Christianisme, par le capitaine BINGER. *Paris, Soc. d'édit. scientif., 1891.*

Production du caoutchouc dans nos colonies de l'Afrique occidentale, par J. DYBOWSKI (Extrait d'un *Mémoire de la Soc. d'agriculture de France*).

Au Dahomey. Souvenir des campagnes de 1892-93, par le capitaine FONSSAGRIVES. *Paris, libr. afric., 1895.*

A la conquête du Tchad, par HARRY ALIS, avec 29 gravures et 4 cartes. *Paris, Hachette, 1891.*

RÉGION DU CONGO ET FLEUVES VOISINS.

Le Zaïre et les contrats de l'Association internationale, par MAGALHAES, officier de la marine portugaise. *Lisbonne, 1884.*

La question du Zaïre. Le Portugal et la traite des noirs. *Lisbonne, 1883.*

La question du Zaïre. Droits du Portugal. Memorandum. *Lisbonne, Lallement frères, 1883.*

La fondation de l'Etat indépendant du Congo au point de vue juridique, par GUSTAVE MOYNIER. *Académie des Sciences. Paris, 1887.*

L'Etat indépendant du Congo, par A. J. WAUTERS, *Bruxelles, 1899.*

La question du Congo, par G. MOYNIER. *Genève, Schuchardt, 1883.*

La question du Congo, par J. DU FIEF, avec carte. Extrait du *Bull. de la Soc. roy. belge de Géographie. Bruxelles, 1885.*

Le Congo, article du *Courrier des Etats-Unis*. *Bruxelles*, *Guyot*, *1883*.

Trois années au Congo. Séjour chez les Bangallas Cannibales du Haut-Fleuve, par TH. WESTMARK. *Lille*, Extrait du *Bull. de la Soc. de Géogr.*, *1888*.

Trois voyages dans l'Afrique occidentale : Sénégal, Gambie, Casamance. Gabon. Ogooué, par ALFRED MARCHE. *Paris*, *Hachette*, *1882*, 2e édit. contenant 24 gravures et une carte.

Le Congo français. Du Gabon à Brazzaville, par LÉON GUIRAL ; préface de KUNCKEL D'HERCULAIS.

Relation d'un voyage entrepris en 1816 pour reconnaître le Congo, par le capitaine TUCKET. *2 vol. avec atlas*. *Paris*, *Gide fils*, *1818*.

Affaires du Congo et de l'Afrique occidentale. Documents diplomatiques. *Paris*, *imprimerie nationale*, *1884*.

Deux opinions sur l'œuvre de M. Savorgnan de Brazza. *1896*.

Exposé présenté par M. SAVORGNAN DE BRAZZA, lieutenant de vaisseau, devant la Soc. de Géogr. de Paris le 21 janvier 1886. *Paris*, *Soc. de Géogr.*, *1886*.

Guide hygiénique et médical du voyageur dans l'Afrique centrale, par les Drs NICOLAS, LACAZE et SIGNOL. *Paris*, *Challamel*, *1885*.

Guide hygiénique et médical des voyageurs dans l'Afrique intertropicale, rédigé au nom d'une commission de la Soc. de médecine pratique de Paris, par les Drs NICOLAS, LACAZE et SIGNOL. *Paris*, *Martinet*, *1881*.

D'Europe en Afrique. Souvenirs d'un oiseau, par A. DUBOIS. *Limoges*, *Barbou*, *1882*.

Conférences et lettres de P. Savorgnan de Brazza sur les trois explorations dans l'ouest africain de 1875 à 1886, publiées et coordonnées par NAPOLÉON NEY. *Maurice Dreyfous*, *1887*.

M. Savorgnan de Brazza et l'Afrique occidentale et centrale à notre époque, par DE DONCOURT. *Lille*, *Lefort*, *1885*.

Documents officiels sur l'Afrique centrale réunis de 1876 à 1879 par le Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. *Genève*, *1879*.

Un voyage dans l'Oubangui (de Liranga à Modzaka), par ED. FROMENT, chef de station au Congo français avec carte. Extrait du *Bull. de la Soc. de Géogr. de Lille*, *1889*.

Cinq années au Congo, par STANLEY (1879-1884), ouvrage illustré de cent gravures sur bois et de 4 cartes. *Bruxelles, Institut national de Géographie.*

Les Belges au Congo. Numéro extraordinaire du *Mouvement géographique. Bruxelles.*

AFRIQUE DU SUD-OUEST.

Direitos de Padroado de Portugal en Africa. Memoranda. *Lisbonne, imprimerie nationale, 1883.*

Sons de combate Anglo-Luzo en o Sonho de John Bull Bully (Conflit anglo-portugais). par J. VALENTE, 1890. *Typographie franco-portugaise, Lisbonne.*

Stanley's first opinions(affaires anglo-portugaises en Afrique). *Lisbonne, 1883.*

De Angola a Contra Costa. 2 vol. avec gravures, par MM. CAPELLO et IVENS, officiers de l'armée portugaise. *Lisbonne, imprim. nat., 1886.*

Voyage en Afrique de TRIVIER. *Rochefort, Thèze, 1890.*

Sud-Africa commerciale ed industriale da GIULIO COCARDO. *Milano, 1890.*

AFRIQUE DU SUD-EST ET RÉGION DES GRANDS LACS.

La Republica de Orange, par R. MONNER SONS. *Barcelone, Topografia Espanola, 1886.* — En double exemplaire.

Huit mois au Kalahari. Récit d'un voyage au lac N'gami, par G. A. FARINI, traduit de l'anglais par Mme L. TRIGAUT. 34 gravures et 2 cartes. *Paris, Hachette, 1887.*

Comment j'ai retrouvé Livingstone, par STANLEY. Traduction BELIN DE LAUNAY. *Paris, Hachette.*

Moçambique. Communication par J. MACHADO. *Lisbonne, 1881.*

A travers le Continent mystérieux, par STANLEY. *Paris, Hachette, 1879.*

Journal et correspondance du major Barttelot, publiés par son frère. *Paris, Plon, 1891.*

Stanley au secours d'Emin Pacha, par A. J. WAUTERS. *Paris, Quantin, 1890.*

La délivrance d'Emin Pacha, d'après les lettres de Stanley, par J. SCOTT KETTIE. *Paris, Hachette, 1890.*

Près des grands lacs, par les missions de S. E. le Cardinal LAVIGERIE. *Paris, 12, rue du Regard, 1886.*

Les stations catholiques dans la Nigritie orientale, Daniel Comboni, par le P. RENÉ DES CHESNAIS. *Lille, Danel, 1883.*

A l'assaut des pays nègres (Missions d'Afrique). *1884.*

Le lac Albert, par SAMUEL BAKER, traduction et abrégé. *Paris, Hachette, 1879.*

Au cœur de l'Afrique, 1868-1871. Voyages et découvertes, par le Dr SCHWEINFURTH, traduit par Mme LOREAU ; gravures et cartes. *Paris, Hachette, 1875.*

Album de photographies reproduisant quelques types et paysages des régions du Nord du Zambèze, parcourues par M. EDOUARD FOX. *Paris, librairie africaine, 1re série.*

Dos primeiros trabalhos dos Portuguezes no Monomotapa, par A. P. DE PAIRA (Congrès des orientalistes). *Lisboa, 1892.*

Emin-Pacha et la Rébellion à l'équateur, par A.-M. JEPHSON. *Paris, Hachette.*

Souvenir de mon séjour chez Emin-Pacha el Soudani. Relation écrite par le Dr ZUCCHINETTI. *Le Caire, imprimerie de l'auteur, 1890.*

Die Insel Mafia, von Dr OSKAR BAUMANN (avec carte). *Leipzig, von Duncker, 1896.*

Die Insel Zansibar, von Dr OSKAR BAUMANN (avec carte), *Leipzig, von Duncker, 1897.*

ABYSSINIE.

Bibliotheca Etiopica. Le Zone colonnizabili dell'Eritrea e delle finitime regioni etiopiche. *N° 1.*

La Mer Rouge et l'Abyssinie. Les Italiens à Massaouah. Conférence de M. GUILLON à Lille. *Lille, Danel, 1890.*

La Colonie italienne de l'Erythrée (Bulletin de la *Société française de Colonisation*). *Paris, 1895.*

Les Russes en Abyssinie (Bulletin de la *Société française de Colonisation*). *Paris, 1895.*

L'Avvenire della Colonia Eritrea, conferenzia dal Barone L. Franchetti. *Rome, 1895.*

Une mission française en Abyssinie, par L. Vigneras. *Paris, Colin, 1897.*

Orient. — Malte, Egypte, Nubie, Abyssinie. Guide Joanne. *Paris, Hachette, 1890.*

Obock, Mascate, Bouchire, Bassorah, par Denis de Rivoyre. *Paris, Plon, 1883.*

ÉGYPTE, NUBIE.

Description de l'Egypte. Antiquités et état moderne. Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte, pendant l'expédition de l'armée française. 2[e] édition publiée par Panckoucke, 1821 à 1829, *26 tomes (XXIII, 1, 2 et 3), imp. Panckoucke.*

Droit international. L'Egypte, par L. A. Haakman. *Paris, A. Durand et Pedone-Laurier, 1877.*

Affaires d'Egypte, 1881-1882. Documents diplomatiques. *Imp. nationale, 1882.*

Idem, 1881.

Idem, 1882. *Imp. nationale, 1882.*

Idem, 1882-1883. *Imp. nationale, 1883.*

Idem, 1882-1883. *Imp. nationale, 1884.*

Idem, 1882-1883. *Imp. nationale, 1885.* 2 exemplaires.

Affaire du Journal le Bosphore Egyptien. *Imp. nationale, 1885.*

Indemnités égyptiennes, 1882-1883. Documents diplomatiques, 1883.

Idem. *Imp. nationale, 1883.*

Négociations relatives au règlement pour le libre usage du canal de Suez, 1896-1897. Documents diplomatique du Ministère des affaires étrangères. *Paris, imp. nationale, 1887.*

John Bull sur le Nil, croquis de l'occupation anglaise, par Frédolin. *Paris, Lévy, 1886.* Double exemplaire.

Lettres sur le canal de Suez, par Ferdinand de Lesseps. *Paris, Didier, 1875 à 1879, 4 volumes.*

La Société française des écoles coptes d'Egypte (programmes et statuts).

Programme d'excursions organisées en Egypte par l'agence Cook, avec cartes et gravures. *Paris. Direction de l'agence.*

La question des noms géographiques en Egypte par le Dr F. Bonola Bey. *Le Caire, imp. nationale, 1893.*

Sommaire des travaux géographiques exécutés en Egypte sous la dynastie de Mohamed-Ali, par le Dr F. Bonola Bey. *Le Caire, imp. nationale, 1890.*

En felouque sur le Nil, par le R. P. des Chesnais. *Tours, 1897.*

L'Egypte. Tome 1er de l'histoire de l'art dans l'antiquité, par Charles Perrot et Maurice Chipiez. *Paris, Hachette, 1882.*

L'Egypte, par Jacques Hervé. *Paris, Jouvet, 1883.*

Alexandrie et la Basse-Egypte, par H. de Vaujany. *Paris, Plon, 1885.*

Le Climat d'Alexandrie comparé à celui du Caire, par E. Franceschi. *Le Caire, 1896.*

Notices biographiques de S. E. Mahmoud Pacha el Falaki, par Ismail-bey-Moustapha. *Le Caire, imp. nationale, 1886.*

L'Egypte et les traités internationaux sur la réforme judiciaire, par J.-A. Haakman. *Paris, 1877.*

Orient. Malte, Egypte, Nubie, Abyssinie, par Joanne. *Paris, Hachette, 1890.*

Marchand sur le Haut-Nil, par R. Teisseire. *Marseille, 1898.*

Les premières civilisations (Egypte et Asie mineure), par Gustave Le Bon. *Marpon, 1889.*

L'Europe et l'Egypte, par Nicolas Notovitch. *Ollendorf, 1898.*

MADAGASCAR ET ILES VOISINES.

Prince Roland Bonaparte. Le premier établissement des Néerlandais à l'île Maurice. *Paris, imprimé par l'auteur, 1890.*

Relations d'un voyage dans l'Océan indien, par le Dr Léon Lacroix. *Lille, Danel, 1884.*

Discours prononcé par M. de Mahy sur l'île de Madagascar, le 25 juillet 1885. *Paris, imp. du Journal officiel.*

Madagascar, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par H. Le Chartier et G. Pellerin. Ouvrage orné de 60 gravures et d'une carte. *Paris, Jouvet, 1888.*

De Tamatave à Tananarive, par Georges Foucart. *Lille. Danel, 1890.*

Sainte-Marie de Madagascar, le cyclone du 21 février 1893, par H. Mager.

Madagascar, par Raoul Postel. Préface de M. De Mahy. *Paris, Challemel, 1886.*

Affaires de Madagascar. Documents diplomatiques, 1884-1886. *Paris, impr. nationale, 1886.*

Essai sur la cartographie de Madagascar, par M. de Bassilan. *Paris, Challemel, 1890.*

Histoire de la géographie de Madagascar, par A. Grandidier. *Paris, Hachette, 1893.*

Madagascar, par A. Millaud. *Paris, Alcan.*

Du sol et du climat de l'île de Madagascar au point de vue de l'agriculture, par A. Grandidier. *1894.*

A Madagascar. Nossi-bé et le commerce de le côte sud-ouest, par G. de Raulin. (Extrait de la *Revue Maritime*), *1896.*

Majunga. Son importance, son avenir, par G. de Raulin. (Extrait de la *Revue Maritime et Coloniale*). *1895.*

A Madagascar. L'Ile de Sainte-Marie, par G. de Raulin. Idem, *1896.*

Discours prononcé par M. Grandidier au Congrès des Sociétés savantes sur Madagascar. *Paris, impr. nationale, 1896.*

Histoire de la Campagne de Madagascar, par un soldat. *Paris, Baudouin, 1896.*

En Afrique australe et à Madagascar, par H. Gindre (Comité Dupleix). *Paris, Challemel, 1897.*

A Madagascar, par le prince Henri d'Orléans. *Paris, Calmann-Lévy, 1895.*

Un Parisien à Madagascar, par E. Grosclaude. *Paris, Hachette, 1898.*

Guide de l'émigrant à Madagascar. 3 volumes de texte et un atlas, publié par le gouvernement général de Madagascar. Armand Colin; 1899.

AMÉRIQUE.

AMÉRIQUE GÉNÉRALE.

Géographie générale du Continent américain, par E. Levasseur. Classe de quatrième. *Paris, Delagrave, 1891.*

L'Amérique avant les Européens, par Th. Desdevizes du Dézert. *Caen, Le Blanc-Hardel, 1878.*

La Scoperta dell'America attribuita ai Cinesi, par Lodovico Nocentini. *Une plaquette sans nom d'éditeur.*

Descriptio Indiæ occidentalis, per Antonium de Herrera, regium indiarium et Castell historiographum. *1 vol. relié. Amsterdam, MDCXXI.*

AMÉRIQUE POLAIRE.

Les grands Esquimaux, par Emile Petitot, avec carte et gravures. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1887.*

Résumé des communications sur le Groenland, 9e partie et 10e partie. *2 vol. Copenhague, 1889.*

Dans les glaces arctiques (Groenland), par A.-W. Greely. *Paris, Hachette, 1889.*

CANADA.

La France transatlantique. Le Canada, par Sylva Clapin, ouvrage enrichi de gravures et d'une carte. *Paris, Plon et Nourrit, 1885.*

Fête nationale des Canadiens français à Québec en 1880, par H. Chouinard. *Québec, 1881.*

Vie de Melle Mance (Colonie de Montréal). Galerie nationale publiée sous la direction de l'*Union catholique. Montréal, 1883.*

La France et le Canada. Rapport au syndicat maritime et fluvial de France, par E. Agostini. *1886.*

Mémoires lus devant la Société royale du Canada, 1882-1883, par BAILLARGÉ. *Québec, 1885.*

The Canadian Pacific railway. *Manitoba, 1886.*

La question des Ecoles catholiques du Manitoba. *Lille, 1897.*

Le Canada et l'émigration anglaise, par FRÉDÉRIC GERBIÉ. *Québec, 1884.*

Terre-Neuve et les Terre-Neuviennes, par HENRI DE LA CHAUME. *Paris, Plon, 1886.*

Notice sur l'île de Terre-Neuve, par B. DE LA PILAYE. *Sans lieu ni date.*

ÉTATS-UNIS.

Souvenirs du Far-West, par le baron ARNOLD DE WOELMONT. *Paris, Plon, 1883.*

De Montréal à Washington, par l'abbé L. VIGNERON. *Paris, Plon, 1887.*

En visite chez l'oncle Sam, par le baron DE MANDAT-GRANCEY. *Paris, Plon, 1887.*

Etudes américaines, par HENRI GAULLIEUR. *Paris, Plon, 1891.*

La vérité sur les Etats confédérés d'Amérique, par EDWIN DE LÉON. *Paris, Dentu, 1862.*

Voyage au pays du pétrole, par ALEXIS CLERC. *Paris, A. Degorge, 1889.*

Exposition universelle de 1893 (Projet), à Chicago, *Paris, 1891.*

L'Exposition de Chicago. Rapport de M. LOURDELET, délégué de la Chambre de commerce de Paris. *Paris, 1893.*

Choses d'Amérique, conférence faite à Roubaix, par M. E. WAXWEILER. *Bruxelles. Waissembruch, 1894.*

Le Kansas en 1889, par EMILE FIRMIN, commissaire du Kansas à l'exposition. *Topeka, Kansas, Clifford C. Baker, 1889.*

Notice sur les Français de Florence (Kansas). Publication complétant le Kansas en 1889. *Issy-sur-Seine, Beau et Villet.*

Les sources du Mississipi. Rapport lu par JAMES BAKER devant la Société historique de Minnesota. *Saint-Paul, Minn, 1887.*

La question des sources du Mississipi, par E. LEVASSEUR. (*Bullet. de géogr. hist. et descript. Paris. 1884*).

Captain Glazier's claim to the discovery of the source of the Mississipi rivers par A.-J. Hill. From. *Magazine of Western history march. 1887.*

Tennessee : its agricultural and mineral wealth, by J.-B. Killekren. *1877. Nashville.*

Description de la Nouvelle Californie, par Hipp Ferry, avec carte. *Paris, Maison, éditeur, 1850.*

Notice sur les arbres géants de la Californie, par Ch. Joly. (*Journal de la Soc. nat. et centrale d'horticulture*). *Paris, 1883.*

San-Francisco. Souvenirs de voyage, par Georges Duloup. *Paris, chez l'auteur, 1882.*

Les Geysers, par J. Leclercq. *Bruxelles, 1885.*

Voir dans : l'Océan Pacifique de M. de Varigny, la seconde partie : San-Francisco.

Quatre mille lieues aux Etats-Unis, par F. de Biancour. *Paris, Ollendorf, 1888.*

Promenades et chasses dans l'Amérique du Nord, par Louis et Georges Verbrugghe. *Paris, Calmann-Lévy, 1879.*

De Paris au Niagara, par Charles Bigot. *Paris, Dupret, 1887.*

Souvenirs d'un diplomate, lettres intimes sur l'Amérique (États-Unis). *Paris, Calmann, 1882.*

Pullmann-City et la question ouvrière aux Etats-Unis, par Ernest Hecht. *Paris, 1897.*

Paris en Amérique, par R. Lefebvre (Edouard Laboulaye). *Paris, Charpentier, 1868.*

En act to provide for the Licensing and Government of the Pilots and regulating Pilotage of the Post of New-York. *New-York, Westcott, 1869.*

Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes en mars 1894, par M. Levasseur, sur les Etats-Unis. *Paris, imp. nat., 1894.*

La question de Misiones ante los Estados Unidos, par E. Aldro. *New-York, 1894.*

MEXIQUE.

Le Mexique illustré, par Malte-Brun et Gustave Doré. *Paris, Azur-Dutil, 1862.*

Antiquités mexicaines, par J. Leclercq. *Bruxelles, Vanderauwera, 1885.*

Une visite au volcan de Jorullo, par Jules Leclercq, avocat à Bruxelles. *Paris, 1886.*

Le Mexique à la portée des industriels, des capitalistes, des commerçants et des travailleurs. Avec une carte commerciale, routière, minière et agricole, par F. Bianconi. *Paris, imp. Chaix, octobre 1889.*

El algodonero (l'agriculture au Mexique), par Donato Gutierrez. *Mexico, 1885.*

De Barcelonnette au Mexique, par Emile Chabrand. *Paris, Plon, 1892.*

Le Mexique, par Gaston Routier. *Paris, Le Soudier, 1891.* En double exemplaire.

La Administracion publica de Méjico, par E. Busto. Exposicion universal de Paris, 1889. *Paris, Paul Dupont, 1889.*

Les anciennes villes du Nouveau-monde, voyages d'exploration au Mexique et dans l'Amérique centrale, par D. Charnoy. *Paris, Hachette, 1885.*

Anuario del observatorio astronomico nacional de Tacubaya para el ano de 1888. sous la direction de l'ingénieur Angel Anguiano, *ano VIII, Mexico, 1887.*

Voyage au Mexique. De New-York à Vera-Cruz, par Jules Leclercq. *Paris, Hachette, 1885.* Double exemplaire.

RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Descripcion geografica y estadistica de la Republica del Salvador, par El doctor Santiago J. Barberina. *San-Salvador, 1892.*

Notice sur le Salvador. *Paris, J. Kugelmann, 1889.* Double exemplaire.

Brochures diverses sur l'observation astronomique de San-Salvador.

Canal de Nicaragua. *Exposition de Paris*, *1889*.

Etude économique sur le Nicaragua, par D. Pector, *Neufchâtel*, *1893*.

Costa-Rica et son avenir, par Paul Biolley. *Paris*, *Giard*, *1889*.

Apuntaciones sobre il clima y geografia de Costa-Rica, par H. Pittier, *San José de Costa Rica*, *1890*.

Percement de l'isthme de Panama, par Henri Rionne. *Paris*, *Lacroix*, *1864*.

Panama et Darien, par Armand Reclus. *Paris*, *Hachette*, *1881*.

Deux ans à Panama. Notes et récit d'un ingénieur au canal, par H. Cermoise. *Paris*, *Marpon*, *1886*.

ANTILLES.

La propriété, le travail, les travailleurs à la Guadeloupe. *Paris*, *Morris père et fils*, *1879*.

La Guadeloupe à l'Esplanade des Invalides. *Basse-Terre*, *imp. du gouvernement*, *1889*.

La Martinique, son présent et son avenir, par le contre-amiral Aube. *Paris*, *Berger-Levrault*, *1882*.

Un Parisien dans les Antilles, par Quatrelles. *Paris*, *Plon*, *1883*.

Cuba et Puerto-Rico, conférence faite à Roubaix, par M. Castonnet-des Fosses. *Lille*, *Danel*, *1889*.

COLOMBIE.

Les habitants du Darien méridional (Colombie), par le Dr Louis Catat, *Paris*, *Leroux*, *1888*.

Conferenza sulla Colombia, par Carlo Vedove. *Milan*, *1892*.

Les Etats-Unis de Colombie, précis d'histoire et de géographie physique, politique et commerciale, par Ricardo S. Pereira. *1 volume*. *Paris*, *Marpon et Flammarion*, *1883*.

GUYANES.

Nos grandes colonies. Amérique, Antilles et Guyane, par F. Hue et Georges Haurigot. *3e Edition*, *Paris*, *G. Lecène et Oudin*, *1886*.

Voyage à travers les Guyanes et l'Amazone (2 vol. et l'atlas de la France équinoxiale), par Henri Coudreau. *Paris, Challamel aîné, 1887*. Double exemplaire.

Voyage d'exploration dans le Maroni, Guyane française, par Vidal. Extrait de la *Revue maritime. Paris, Challamel, 1864.*

Causerie sur les bois de la Guyane, par M. Dupré. *Melun, imp. administrative, 1889.*

Notice sur la transportation à la Guyane française. *Paris, imp. nationale, 1883.*

Transportation à la Guyane française et à la Nouvelle-Calédonie (1880-1881), par le vice-amiral Peyron. *1 vol. relié.*

Idem, *1885, 1 vol. broché.*

VENEZUELA.

Notice politique, statistique, commerciale, sur les Etats-Unis du Venezuéla contenant les renseignements les plus utiles sur le pays, en Français, Anglais, Espagnol, Allemand et Italien, et accompagnée d'une carte de la République. *Paris, imp. Paul Dupont, 1889.*

La question des limites entre le Venezuéla et l'Angleterre, par M. Veoz Goiticoa. *Bordeaux, imp. Girondine, 1891.*

Notice biographique sur le Dr Raimundo Anduezo-Palacio, président du Venezuela. *Bordeaux, imp. Girondine, 1891.*

Un déporté à Cayenne. Souvenirs de la Guyane, par A. Jusselain. *Paris, Calmann-Lévy, 1878.*

Il territorio contestato tra la Venezuela et la Guiana Inglese, dal Professor Guido Cora. *Torino, 1896.*

PÉROU, ÉQUATEUR, CHILI, BRÉSIL.

Petroleum in Peru, by Federico Moreno. *Lima, 1891.*

Coup d'œil sur les forces productives de l'Amérique du Sud. Conférence par M. Levasseur, 1882. *Bordeaux, 1886.*

Viajes centificos por la Republica del Ecuador, verificados y publicados por ordem del supremo gobierno de la misma Republica, par el doctor T. Wolf. *Guyaquil, 1879.*

Des Andes au Para (Equateur, Pérou, Amazone), par MARCEL MONNIER. *Paris, Plon, 1890.*

Boletin del observatorio astronomico y meteorologico de Quito, par A. MARTINEZ. *Quito, 1896.*

Chili et Chiliens, par CHARLES WIENER, avec nombreuses chromo-lithographies et cartes. *Paris, Léopold Cerf, 1888.*

Le Chili et l'Espagne. *Paris, Guérin, 1865.*

Le Chili, par EUG. DE RABIANO. *Paris, Plon, 1882.*

La Jeune Amérique (Chili et Bolivie), par A. BELESSORT. *Paris, Perrin, 1897.*

Limite con Chile, articulos del Doctor IRIGOYEN. *Buenos-Ayres, 1885.*

El alegato Chileno (question de limites), par OSVALDO MAGNASCO. *Buenos-Ayres, 1896.*

L'Empire du Brésil au point de vue de l'émigration, par LIÉVIN COPPIN. *Charleroi, 1882.*

Séance solennelle de la Soc. de Géographie de Rio de Janeiro en l'honneur de l'explorateur XINGU (en portugais), *1884.*

Voyage entre Tocantins et Xingu, par H. COUDREAU. In-4°, avec gravures et cartes. *Lahure, 1899.*

Nel paese delli Amazzoni, par GUSTAVE GAVOTTI. *Roma, 1897.*

Cuestiones de limites entre las Republicas Argentina, el Brasil y Chile, par E. ZEBALLOS. *Buenos-Ayres, 1892.*

Chile y Misiones. Même auteur. Idem.

Les républiques hispano-américaines, par THÉODORE CHILD. *Librairie illustrée, 1891.*

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

L'Amérique inconnue, d'après le journal du Vicomte de Brettes, par MALLAT DE BASSILAN. *Paris, Firmin-Didot, 1892.*

La République argentine. — Etude économique, par JOHN LELONG. *Bordeaux, Gounouilhou, 1876.*

La République Argentine (Missions commerciales), par CH. WIENER. *Paris, 1899.*

République argentine : le Commerce et les Finances, par Emile Daireaux. *Paris, Hachette et Cie . 1889.* (Extrait de l'Ouvrage : *La Vie et les mœurs à La Plata*).

République argentine : Les lois et la constitution (id., id.).

République argentine. La Ville de Buenos-Ayres (id., id.).

République argentine : L'Industrie pastorale (id., id.).

République argentine : Les grandes cultures (id., id.).

République argentine : La vie sociale et la vie légale des étrangers (id.. id.).

Message du pouvoir exécutif national lu par le président de la République. le 18 mai 1885. *Buenos-Ayres. 1886.*

Les Progrès de la République argentine. Emigration et colonisation, par John le Long. *Sceaux. imp. Charaire et fils, 1888.*

L'émigration française aux rives de La Plata. *Delagrave, 1884.*

Les pampas de la République argentine, par John le Long. *Paris, Delagrave, 1878.*

Concession de terrains nationaux dans la République argentine. Note pour les émigrants. *Paris, Buttner.*

Catalogue de l'Exposition argentine à Brême. *Brême, 1884.*

Annuaire statistique de la province de Buenos-Ayres, par M.A. Moutier. *La Plata, 1889.*

Buenos-Ayres, par Emile Daireaux. *Paris, Hachette, 1877.*

Statistique du mouvement commercial et maritime du port de Dunkerque avec la République argentine (1881-90) par M. Albert Mine.

Actas de la Academia nicional de ciencias de la Republica argentina. *Buenos-Ayres, 1886.*

Mensaje del gobernador de la Provincia de Buenos-Ayres. D. Julio Casta. *La Plata, 1892.*

Primer censo general de la Provincia de Santa Fé (République argentine). par Gabriel Carrasco.

La Province de Santa-Fé, la colonisation agricole, par G. Carrasco. *Buenos-Ayres, 1894.*

Republica argentina. Jurisprudencia postal y telegrafica. par C. Carles, *1895.*

L'agriculture, l'élevage, l'industrie et le commerce dans la province de Buenos-Ayres en 1895. *La Plata, 1897.*

Memoria del museo nacional ano 1894, por il director C. BERY. *Buenos-Ayres, 1897.*

Idem, ano 1895.

Idem, ano 1896.

Anales del Museo nacional de Buenos-Aires, idem.

Los Querandies, contribution à l'étude de l'ethnographie argentine, par F. OUTES. *Buenos-Ayres, 1897.*

PARAGUAY.

Le Paraguay, par le D[r] E. DE BOURGADE LA DARDYE. Ouvrage renfermant 26 gravures hors texte et une grande carte du Paraguay. *Paris, Plon, 1889.*

La République du Paraguay, par MATHIAS ALONSO CRIADO. *Edition 1888.*

Catalogue officiel de la République du Paraguay. *Paris, C. Lévy, 1889.*

La République du Paraguay, avec carte du Paraguay. *Bruxelles, 1897* (publication faite à l'occasion de l'exposition de Bruxelles).

Antecedentes historicos sobre costratados con el Paraguay, por S. ALCORTA. *Buenos-Ayres, 1885.*

URUGUAY.

De las Industrias y del Desarrolo industrial en la republica del Uruguay, par E. WONNER. *Montevideo, 1889.*

Notice suivie du Catalogue des exposants à l'exposition universelle de 1889. République de l'Uruguay. *Paris, 1889.*

PATAGONIE.

Trois ans d'esclavage chez les Patagons, par A. GUINNARD. *Paris, Brunet, 1864.*

OCÉANIE.

L'Océan pacifique, par C. DE VARIGNY. *Paris, Hachette, 1888.*

Les premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde, par le prince ROLAND BONAPARTE. *Versailles. Aubert, 1884.*

De France à Sumatra, par BRAU DE SAINT-POL-LIAS. *Paris, Audin, 1884.*

Rapport sur un voyage à Sumatra, par PAUL FAUQUE. *Paris, impr. nationale, 1886.*

La côte du poivre, au pays des Salanganes, par BRAU DE SAINT-POL-LIAS. Extrait de la *Nouvelle revue du 15 Janvier 1889.*

Chez les Atchés, Lohong, par BRAU DE SAINT-POL-LIAS. *Paris, Plon. 1884.*

Voyage humoristique au pays des Kangouroos. *Paris, Narpon et Flammarion.*

Les premières nouvelles de l'éruption du Krakatoa en 1883. *Paris, Maréchal, 1884.*

Expédition dans l'archipel indien. Déli et les colons explorateurs français, par BRAU DE SAINT-POL-LIAS. *Paris, 1877.*

Voyage aux volcans de Java, par EDMOND COTTEAU. *Paris, Chamerot, 1886.*

Ruines et antiquités javanaises, par M. E. GALLOIS. Le n° de juillet 1897 de la *Revue internationale scientifique.*

Même ouvrage, tiré à part. *Paris, 1897.*

L'Espagne et la question de Bornéo et de Jolo, par E. GIBERT. *Société académique Indo-Chinoise. Paris, 1882.*

Luçon et Palaouan, six années de voyage aux Philippines, par ALFRED MARCHE. *Paris, Hachette, 1887.*

Aventure d'un gentilhomme breton aux îles Philippines, par DE LA GIRONIÈRE. *Paris, imprimeurs réunis, 1855.*

Iles Philippines : la province de Zambales de l'île de Luçon, d'après la monographie de M. Francisco Canamaque, par A. W. TAYLOR. *Paris, 1881.*

Les Iles Carolines, par ALF. RENOUARD (*Bulletin de la Société de géographie de Lille*). *Lille, Danel, 1885.*

Carolines. — Découverte et description des Iles Garbanzas, par MM. EUGÈNE GIBERT ET A. TAYLOR. *Paris, 1881.*

Carolines. — Découverte des Iles Garbanzas, par Fr. CARRASCO. Traduit de l'espagnol par EUGÈNE GIBERT et A. TAYLOR. *Paris, 1886.*

Général Index Map of Sidney and suburbs. *Gibs, Shallard and C°, Sidney.*

Production et Commerce des laines d'Australie, par ALF. RENOUARD. *Roubaix, Alfred Reboux, 1886.*

Les forces productives de l'Australie britannique, par M. E. LEVASSEUR. *Conférence à la Société de géographie de Lille, 31 Janvier.*

Maddock's guide to Sidney. *Sidney, 1880.*

L'Australie nouvelle, par E. MARIS LA MESLÉE. *Paris, Plon, 1883.*

Histoire d'une famille d'émigrants sur le continent austral, par ARMAND DUBARRY. (*Paris. Perrin et Cie, 1887*).

Conférence par M. le baron MICHEL sur l'Australie et les Nouvelles Hébrides à la Société française de colonisation. *Paris, 1887.*

Voyage dans le buisson australien, par LOUIS JACOLLIOT. *Paris, Marpon et Flammarion.*

La Nouvelle-Guinée, le fleuve Augusta, par le prince ROLAND BONAPARTE. *Paris, imprimé pour l'auteur, Mars 1887.*

Les récents voyages des Néerlandais à la Nouvelle-Guinée, par le prince ROLAND BONAPARTE. *Versailles, imprimé pour l'auteur, 1885.*

Les derniers voyages des Néerlandais. Idem.

La Nouvelle-Guinée. par J. GIRARD. *Paris, F. Léci, 1883.*

La Nouvelle-Zélande. Conférence faite à la Société de Géographie de Lille (octobre 1888), par le P. LANUZEL. *Lille, Danel, 1889.*

Une femme du monde à la Nouvelle-Zélande, par lady BARKER, *Paris, Didot.*

El reino de Hawaï, par R. MONNER-SANS. *Barcelone, 1883.*

Archipel des Iles Hawaï ou Sandwich, par ALBERT MINE. *Gounouilhou, 1885.*

Les Iles Hawaï, par MARCEL MONNIER. *Paris, Plon, 1885.*

Documents diplomatiques. Affaires des Nouvelles-Hébrides et des Iles Taïti. *Paris, impr. nationale, 1887.*

Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. Conférence faite par M. LÉON MONCÉLON. *Paris, imprimerie des Ecoles, 1886.*

Guide de l'émigrant en Océanie. *Paris, Meyer* et *Cie.*

Notice sur la déportation à la Nouvelle-Calédonie. *Paris, impr. nationale, 1886.*

Le bagne et la colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonie, par un témoin oculaire. *Paris, Ch. Beyle, 1886.*

La Nouvelle-Calédonie à l'exposition universelle de 1889. Extrait du Journal *le Colon. Nouméa, 1889.*

La Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides, par H. Le Chartier. *Paris, Jouvet, 1885.*

L'Archipel de la Nouvelle-Calédonie, par Auguste Bernard. *Hachette, 1885.*

Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière. *Paris, Calmann-Lévy, 1882.*

La Nouvelle-Calédonie. Deux Notices à l'usage des émigrants, publiée par le Ministère des Colonies, *1895.*

La plantation du café en Nouvelle-Calédonie. Idem.

Débuts d'un émigrant en Nouvelle-Calédonie, par Michel Villay. Publication du Comité Dupleix. *Paris, Challamel, 1897.*

Guide de l'émigrant en Nouvelle-Calédonie, avec carte. *Paris, Challamel, 1894.*

Tahiti et les colonies françaises de la Polynésie, par H. le Chartier. *Paris, bibliothèque instructive. Jouvet. 1887.*

EUROPE.

EUROPE GÉNÉRALE.

Ethnographie des peuples de l'Europe avant J.-C. ou Essai sur les nomades de l'Asie, leurs migrations, leur origine, par CH. STEUR. *Bruxelles, Paris et Londres, 1872.*

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France (3 volumes de texte en un vol. de croquis), par PAUL CHARBONNET. *Lille, Bergès, 1893.*

L'Europe moins la France, par LEVASSEUR. *Paris, Delagrave, 1873.*

La population en Europe. La population dans les cinq parties du monde, par E. LEVASSEUR. Extrait des *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 1892.*

Les bains d'Europe, par AD. JOANNE et A. LE FILEUR. *Paris, Hachette, 1880.*

L'Europe. Extrait de la grande Encyclopédie, par LEVASSEUR. *Paris, Lamirault, 1892.*

L'Europe. Choix de lectures, par L. LANIER. *Paris, Belin, 1887.*

L'avenir de la race blanche, par J. NOVICOW. *Paris, Alcan, 1897.*

Etudes sur les écoles de Commerce en Europe (moins la France), par MM. JOURDAN et DUMONT. *Paris, Le Soudier, 1886.*

Les Alpes, par E. LEVASSEUR. Ouvrage orné de 44 cartes-esquisses, dont deux hors texte. Gr. in-8°. *Delagrave, 1889.*

Rapport sur les musées et les écoles d'art industriel dans les pays d'Europe. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *Paris, Quantin, 1886, 1888, 1889, 1890.*

Voyages du Canot en papier « le Qui vive » (Europe occidentale), par TANNEGUY DE WOGAN. *Paris, Hachette, 1887.*

La Csárdás, notes et impressions d'un Français en Autriche et Hongrie, en Roumanie, en Suisse, en Belgique, par LOUIS ULBACH. *Paris, Calmann-Lévy, 1888.*

Les phonographies européennes, ou l'art de prononcer, lire et écrire les langues à première vue, par un groupe de professeurs, *1895.*

En Méditerranée, par L. Trotignon. *Paris, Dentu.*

ISLANDE ET ILES VOISINES.

Pauvre Islande ! par Victor Meignan, avec gravures et carte. *Paris, Ernest Kolb, 1889.*

L'Islande et l'Archipel des Feroër, par le Dr Henry Labonne. Ouvrage contenant 57 gravures et 2 cartes. *Paris, Hachette et Cie.*

Note sur la pêche de la morue en Islande, par Aug. Véron (Extrait des *Nouvelles Annales de la Marine*). *Paris, imp. administrative Paul Dupont, 1859.*

La terre de glace. Feroë, Islande, par J. Leclercq. *Plon, 1883.*

Observations géologiques faites à l'île Jean Mayen, par Jules de Guerne. *Lille, Liégeois-Six, 1882.*

ANGLETERRE.

L'Irlande, le Canada, Jersey, par G. de Molinari. *Paris, E. Dentu, 1881.*

Chez Paddy, par E. de Mandat-Grancey. *Paris, Plon, 1887.*

Un Tourquennois à Londres. Impressions de voyage par M. J. Petit-Leduc. Extrait du *Bulletin de la Société. Lille, Danel, 1891.*

Recherches sur les distances géographiques, en particulier sur celle de Calais à Douvres, par G. Dètrez. *Lille, Dètrez, 1893.*

Londres au commencement du XVIIIe siècle, d'après des documents inédits, par L. Quarré. *Lille, Danel, 1886.*

En Angleterre (Angleterre, Ecosse, Irlande), par Félix Narjoux. *Paris, Plon, 1886.*

Terre d'Irlande, par George Moore. Traduit de l'anglais par L. Rabbe. *Paris, Charpentier, 1887.*

Le rêve de Paddy et le cauchemar de John Bull, notes sur l'Irlande. *Paris, Plon, 1886.*

Les Anglais en Irlande, notes et impressions, par Philippe Daryl. *Paris, Hetzel, 1888.*

Les ports de la Grande-Bretagne, par L. Simonin. *Paris, Hachette, 1881.*

Les malheurs de John Bull, par Camille Debans. *Paris, Marpon et Flammarion, 1884.*

Histoire des Iles de la Manche, par A. Canu. *Paris, Bayle, 1892.*

L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions, par A. de Fonblanque. *Paris, Germer-Baillière, 1881.*

A travers Londres et l'Angleterre, par A. D. de Fontreal. *Paris, Lachaud.*

Cook's Handbook for London. *Londres, 1895.*

La vie nomade et les routes d'Angleterre au XIVe siècle par J. Jusserand. *Paris, Hachette, 1884.*

Jacques Bonhomme chez John Bull. *Paris, Lévy, 1885.*

L'Armée de John Bull. par Hector France. *Paris, Charpentier, 1887.*

L'Angleterre au seizième siècle, par Philarète Chasles. *Paris, Charpentier, 1879.*

Le Commerce et son organisation en France et en Angleterre, par G. François, *1891.*

Les arsenaux maritimes de l'Angleterre et les ports de refuge. Extrait de la *Revue maritime. Paris, 1861.*

Londres (Guide Baedeker). *Leipzig, Baedeker, 1890.*

Londres (id. id.). *1899.*

BELGIQUE.

Baedeker. Guide en Belgique et en Hollande. *Ollendorf, 1891.*

Idem. Edition de 1897.

Répertoire du Commerce et de l'Industrie de la Belgique. *Bruxelles, administration du journal l'Economiste, 1890.*

Blankenberghe et ses environs. Souvenirs de Voyage, par L. Quarré-Reybourbon. *Lille, Quarré, 1886.*

Knocke, nouvelle station balnéaire sur la mer du Nord, par L. Quarré-Reybourbon. Souvenirs de voyage. *Lille, Quarré, 1890.*

Panorama du Mont de Kemmel, en trois couleurs. *Bruxelles*, *imp. Gouweloos.*

Dictionnaire géographique du Hainaut, par TH. BERNIER. *Mons, Marécaux, 1879.*

Excursion de la Société de Géographie aux bords de l'Escaut, de Tamise à Anvers. Compte rendu par G. HOUBRON. *Lille, Danel, 1890.*

Idem, aux bords de la Meuse. *Lille, Danel, 1891.*

Ypres, par G. HOUBRON. *Lille. Danel, 1892.*

Compte rendu des travaux du dixième Congrès tenu à Tournai en 1895 (et concernant Tournai), par EUG. SOIL. *Tournai, 1896.*

Album contenant la reproduction des groupes qui ont figuré au cortège historique de Bruges en 1889 à propos de l'érection de la statue de Breidel et de De Coninck.

Tableau récapitulatif du mouvement commercial des céréales en Belgique, de 1833 à 1888, d'après des documents officiels, par L. STRAUSS. *Anvers, 1888.*

Le pays de Liège (excursion de mai 1888) par E. CANTINEAU. Extrait du *Bulletin de la Société. Danel, 1888.*

Recherche sur les anciennes porcelaines de Tournai, par EUG. SOIL. *Tournay, Vasseur, 1883.*

Sur l'Escaut, par HECTOR VAN DORSLAER. *Bruxelles, Lacomblez, 1894.*

Le littoral belge, guide publié par l'office BONTENS-BERLEUR. *Bruxelles, 1897.*

Aux bords de la Semois, note d'un touriste, par E. LAMOTHE. *Bruxelles, Callewaert, 1893.*

En pays flamand, par ARMAND HEINS et GEORGES MEUNIER. *Gand, Hoste, 1892.*

La Belgique, par un groupe d'écrivains belges (numéro spécial de la *Revue encyclopédique. Paris, Larousse, 1897.*

En Ardennes, par M. HEINS et A. HEINS. *Gand, Hoste, 1890.*

L'Ardenne, par JEAN D'ARDENNE. *Bruxelles, Rozez, 1895.* 3 volumes.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Tome XI. *Bruxelles, 1897.*

Belgium, Aix-la-Chapelle and Cologne. guide book by W. James Weale. *London, 1859.*

Guide Diamant. Belgique, par A.-J. du Pays. *Paris, Hachette, 1879.*

La Belgique, par Camille Lemonnier. Grand in-8°. *Paris, Hachette, 1888.*

La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France, par Godefroid Kurth. *Bruxelles, Société belge de librairie, 1896.* 2 volumes.

Le folk-lore wallon, par J. Monseur. *Bruxelles, Rozez, 1897.*

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg, par Joanne. *Hachette, 1897.*

Cinquième note sur le Famennien. Les schistes des environs de Philippeville et les bords de l'Ourthe, par M. J. Gosselet. *Lille, 1881.*

Fêtes et marches historiques en Belgique et dans le Nord de la France, par Mgr Dehaisnes. *Danel, 1895.*

Ypres. Guide illustré du touriste. *Liège, Benard, 1898.*

Le Voyageur en Belgique, par un touriste. *Liège, Benard, 1898.*

La Flandre à vol d'oiseau, par Henry Havard. *Bruxelles, Rozez, 1883.*

Opuscules divers sur la géologie de la Belgique, par E. Vandenbroeck. *Bruxelles, dates diverses.*

Plages belges, de Dunkerque à Ostende, par E. Auguin. *Paris, Le Soudier, 1898.*

HOLLANDE.

Lettres sur la Hollande, par X. Marmier. *Paris, Delloye, 1842.*

La Hollande pittoresque. Le Cœur du pays, par H. Havard. *Paris, Plon, 1878.*

La Hollande, par Edmondo de Amicis. *Hachette, 1894.*

Les Pays-Bas, par E. Montégut. Impressions de voyage et d'art. *Hachette, 1884.*

Cinq jours en Hollande, impressions d'un excursionniste. *Roubaix, Reboux, 1895.*

Guide de Scheveningue et de la ville de La Haye et de ses environs. *La Haye, Belinfante, 1892.*

Belgique et Hollande, guide par Baedeker. *Paris, Ollendorf, 1891.*

Rapport sur les musées et les écoles d'art industriel en Belgique et en Hollande, par Marius Vachon. *Paris, Quantin, 1888.*

Aperçu géologique sur le terrain dévonien du Grand-Duché de Luxembourg, par J. Gosselet. *1885.*

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg, par Joanne. *Hachette, 1897.*

Musée royal de La Haye. Catalogue raisonné des tableaux et sculptures. *La Haye, 1895.*

ALLEMAGNE.

De l'Allemagne, par M[me] de Staël. *Paris, Garnier frères.*

L'Allemagne politique de 1866 à 1870, par V. Cherbuliez. *Paris, Hachette, 1870.*

Les droits de la France sur l'Alsace et la Lorraine, par Alfred Michiels. *Bruxelles, Vanderauwera, 1871.*

La France, le Pape et l'Allemagne, par Louis Guillebert. *Paris, Périsse frères, 1873.*

Baedeker. Guide dans l'Allemagne du Nord. *Paris, Ollendorf, 1893.*

Baedeker. Les bords du Rhin. *Paris, Ollendorf, 1878.*

Idem, id., *1891.*

La Société et les mœurs allemandes, traduit de J. Scherr par Tissot. *Paris, Dentu, 1877.*

Un mot sur l'Alsace et Strasbourg, par Edmond Ott. *Paris, Berger-Levrault, 1884.*

Le Rhin, de Victor Hugo. *Paris, Hachette, 1876.* 3 volumes.

L'Alsacien qui rit, boit, chante et danse, par Le Roy de Sainte-Croix. *Paris, Berger-Levrault, 1880.*

Le Château de Hoh-Kœnigsbourg, par Gustave Dietsch. *Sainte-Marie-aux-Mines, 1882.*

Justus Perthes in Gotha (*1785-1885*). *Texte allemand.*

Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur l'organisation des Musées en Allemagne, par M. Saglio. *Paris, imp. des journaux officiels, 1886.*

La police secrète prussienne, par V. TISSOT. *Paris, Dentu, 1884.*

L'Allemagne d'aujourd'hui (1862-1882). Études politiques, sociales, littéraires, par ALEXANDRE PEY. *Paris, Hachette, 1883.* En double.

France et Allemagne. Les deux races, par MATYAS VALLADY. *Paris, Hachette, 1887.*

Au pays de Gretchen, par HENRI AMIC. *Paris, Calmann-Lévy, 1884.*

L'Allemagne telle qu'elle est, par JACQUES ST-CÈRE. *Paris, Ollendorf, 1886.*

L'Allemagne actuelle, sans nom d'auteur. *Paris, Plon, 1887.*

Le Rhin allemand, par EDGAR MONTEIL. *Paris, Charpentier, 1879.*

Souvenirs de voyage et causeries d'un collectionneur, ou guide artistique pour l'Allemagne, par AUG. DEMMIN. *Paris, Vve Renouard, 1864.*

De France en Allemagne, par V. CAMBON. *Paris, Masson, 1887.*

Entretien entre Napoléon et Gœthe, par L. SKLOWER. *Paris, 1855.*

Étude sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire, par GEORGES BLONDEL. *Paris, Larose, 1897.*

Voyage social en Allemagne, par GEORGES BLONDEL. Extrait de la *Réforme sociale. Paris, 1897.*

Entre l'Inn et le lac de Constance (Haute Bavière et Souabe), par LOUIS RIVIÈRE. *Paris, Quantin, 1891.*

Dresde et la Suisse saxonne, par AUG. MARGUILLIER. Dans le *Monde moderne*, numéro de juin 1897.

L'Athènes de la Sprée, par L. GERSAL. *Savine, 1882.*

Heidelberg und Umgebung, von KOCH von BERMECK. *Zurich, 1889.*

PAYS SCANDINAVES.

Trois semaines en pays Scandinaves, impressions de voyage, par le Dr HENRY CONTAGNE. *Paris, 1890. Société d'éditions scientifiques.*

Notice sur le Musée du Château de Rosenborg en Danemark, par C. CASATI. *Lille, Danel, 1889.*

Les pays Scandinaves, par MAXIME PETIT. *Bibliothèque de Vulgarisation. Paris, Degorge-Cadot.*

De l'influence de l'art des Goths en Occident, 1891, par le Baron De Baye.

En Scandinavie, notes de voyage, par A. Boutroue. (Extrait de la *Revue de Géog.*). *Paris, Leroux, 1896.*

Norwège et Suède, par l'abbé Neyrat. *Paris, 1889.*

Rapport sur les musées et les écoles d'art industriel en Danemark, Suède et Norwège, par Marius Vachon. *Paris, Quantin, 1889.*

La Suède, son développement moral, industriel et commercial, par C.-E. Ljungberg. *Paris, Dubuisson, 1867.*

Guides Baedeker. Suède et Norwège. *Paris, Ollendorf, 1892.*

Le pays des sapins. Voyage en Norwège, par l'abbé H. Hoornaert. *Paris, Palmé.*

Note on the lapps of Finmark, par le prince Roland Bonaparte. *Paris, Chamerot, 1886.*

Le prince Roland Bonaparte en Laponie. Episodes et tableaux, par F. Escard. *Paris, Chamerot, 1886.*

Un touriste en Laponie, par A. Kœchlin-Schwartz. *Paris, Hachette, 1882.*

La Laponie, résumé d'une Conférence du prince Roland Bonaparte (plus quelques mots sur la Corse). Extrait du *Globe. Genève, 1889.*

Histoire des Révolutions de Suède, par l'abbé de Vertot. *Paris, Lequien, 1834.*

Mémoires historiques sur la prétendue succession apostolique en Suède, par Mme de Warrimont.

AUTRICHE-HONGRIE.

Un voyage de Bruges à Vienne en 1716, d'après le journal manuscrit de J.-B. Verslype, par M. l'abbé D. Carnel.

Allemagne du Sud, par Baedeker. *Paris, Ollendorf, 1893.*

En Tyrol, par Maurice Grandjean. *Lille, Desclée, 1893.*

Le Tyrol et le pays des Dolomites, par Jules Leclercq. *Paris, Quantin, 1880.*

L'Autriche contemporaine, par Raoul Chélard. *Paris, 1884.*

La Hongrie et la Transylvanie. Le Danube et Budapest. Les Tunnels circulaires du St-Gothard, par M. G. DE BEUGNY d'HAGERUE. *Lille*, Extrait du *Bulletin de la Soc. de Géog.*, *1889*.

Guides Joanne. Etats du Danube et des Balkans.
1re partie : Hongrie méridionale, Adriatique. Dalmatie, Montenegro, Bosnie, Herzégovine. *Paris*, *Hachette*, *1891*.

Resultate der Wissenschaftlichen Erforschung des Plattensees, von E. VON CHOLNOKY. *Vienne*, *1897*.

Guides Joanne. Etats du Danube et des Balkans.
2ème partie : Tome 1er. Haute Hongrie, Suisse hongroise et région des Tatras, Galicie, Bukowine, Roumanie. *Paris*, *Hachette*, *1893*.

Rapport relatif à l'enseignement en Autriche des arts appliqués à l'industrie, par E. SAGLIO. *Paris*, *imp. nationale*, *1890*.

La Hongrie, par VICTOR TISSOT. *Paris*, *Plon*, *1883*.

Trigonometrische Arbeiten in Nieder und Ober-Oesterreich und in den angrenzenden Theilen von Mähren, Ungarn ùnd Steiermark. *Publié par l'institut militaire géog. de Vienne*, *1896*.

Präcision nivellement in der Oesterreichischen-Ungarischen Monarchie (Westlichen-Theil). Idem.

Astronomisch-Geodätischen Arbeiten. Idem. 1898.

Un printemps en Bosnie, par F. KOHN-ABREST. *Paris*, *Dentu*, *1887*.

Bosnia and Herzegovina, a Landbook for the tourist, by HENRI MOSER. *Londres*, *1895*.

Bosnie et Herzégovine, par CHARLES YRIARTE. *Plon*, *1876*.

Les Tchèques et la Bohème contemporaine, par JEAN BOURLIER. *Paris*, *Alcan*, *1897*.

RUSSIE.

La Russie et les Russes. Indiscrétions de voyage, par VICTOR TISSOT. *Paris*, *Dentu*, *1882*.

Douze cents lieues en Russie, par l'abbé REBOUX. *Lille*, *Desclée et de Brouwer*, *1893*.

La Russie contemporaine, par HERBERT BARRY. *Paris*, *Germer-Baillière*, *1893*.

Guides BAEDEKER. La Russie. *Leipzig*, *Baedeker*, *1893*.

A travers la Russie boréale, par C. Rabot, *Paris, Hachette, 1894.*

Un Parisien chez les Russes, par Ad. Badin. *Paris, Calmann-Lévy, 1883.*

Un touriste au Caucase (Volga, Caspienne, Caucase), par A. Kœchlin-Schwartz. *Paris, Hetzel, 1881.*

Le Caucase glacé, par F.-C. Grove. Traduit de l'anglais par J. Leclercq. *Paris, Quantin, 1881.*

Mission archéologique et ethnographique en Russie et en Sibérie, par le Baron de Baye en 1895. *Paris, Nilsson, 1896.*

En Crimée, par Alexandre Boutroue. *Paris, E. Leroux, 1897.*

De Penza à Minoussinsk, par le Baron de Baye. *Paris, 1898.*

Au Sud de la chaine du Caucase, souvenirs d'une mission, par le Baron de Baye. *Paris, 1899.*

La Russie, impressions, portraits, paysages, par Armand Silvestre. *Paris, Restard, 1892.*

Mourawief et les archives du Tzarisme, par Elias Regnault. *Paris, Dentu, 1863.*

Affaires de Pologne. Exposé de la situation, suivi de documents et de pièces explicatives. *Paris, imp. Massenet, 1863.*

La Russie dévoilée au moyen de la littérature populaire, par Eug. Hins. *Paris, Baillière, 1883.*

Du Volga à l'Irtisch, par le Baron Baye. *Paris, 1892.*

Au pays des roubles, par Nitrof. *Paris, Le Soudier, 1891.*

Allemagne et Russie, par St-René Taillandier. (Etudes historiques et littéraires). *Paris, Michel Lévy, 1856.*

La Russie et le Nihilisme, par Pierre Frédé. *Paris, Quantin, 1880.*

Le Czar et le Roi, souvenirs de voyage, par J. Cornély. *Paris, 1884.*

La Russie sectaire (sectes religieuses), par A. Tsakni. *Paris, Plon.*

Travaux géographiques exécutés en Finlande. *Helsingfors, 1895.*

Die Völker des Ural ünd Ihre Sprachen, von Paul Hunfaloy. *Budapest, 1888.*

La Russie et les Russes, par V. Tissot. *Paris, Plon, 1884.*

La Russie industrielle, étude sur l'Exposition de Nijni-Novgorod, par Maurice Vérstraete. *Paris, Hachette, 1897.*

La nécropole d'Ananino, gouvernement de Viatká, par le Baron de Baye, *1890.*

PORTUGAL.

Le Portugal depuis les Carthaginois jusqu'au règne de Don Carlos Ier, par EDOUARD SILVERSCRUYS. *Lille, imp. Liégeois-Six, 1892.*

A travers le Portugal, par E. SILVERSCRUYS. *Lille, Liégeois-Six, 1893.*

Le Portugal et l'Union ibérique, par CH. R. PEPPER. *Paris, Dentu, 1879.*

Le mouvement économique en Portugal et le Comte de San Jannario, par EUG. GIBERT. *Paris, Société académique indo-chinoise, 1881.*

Les institutions de prévoyance du Portugal, par COSTA GOODOLPHIM. *Lisbonne, 1883.*

Lisbonne. Souvenirs de voyage, par M. Ch. DE FRANCIOSI. *Lille, Danel. 1884.*

Princes et princesses de la famille royale de Portugal ayant par leurs alliances régné sur la Flandre, par O. GODIN. *Lisbonne, imp. nationale, 1892.*

Sur les religions de la Lusitanie, par J. LEITE DE VASCONCELLOS. *Lisbonne, imp. nationale, 1892.*

Sur les amulettes portugaises, mémoire lu à la 10e session du Congrès des Orientalistes, par J. LEITE DE VASCONCELLOS. *Lisbonne, imp. nationale, 1892.*

Expediçao scientifica a serra de Estrella en 1881. Relatorio de Sr JULIO HENRIQUES. *Lisboa, imprensa nacional, 1883.*

Croquis de voyage, par ARMAND DAYOT (Italie, Espagne, Portugal). *Paris, Magnier, 1887.* Double exemplaire.

Passos dos Lusiados. Mémoire présenté au Congrès des Orientalistes, par G. DE VASCONCELLOS. *Lisboa, 1892.*

Deux faits de phonologie historique portugaise, mémoire lu à la 10e session du Congrès des Orientalistes, par A. GONÇALVES VIANNA. *Lisbonne, 1892.*

Religioes de Lusitania, par J. DE VASCONCELLOS. 1er vol. *Lisbonne, 1897.*

Textos em Aljamia portuguesa, par DAVID LOPES. *Lisbonne, 1897.*

Chronica dos Reis de Bisnaga, par DAVID LOPES. *Lisbonne, 1897.*

Dos Feitos de Christovam da Gama, par MIGUEL DE CASTANHOSA. *Lisbonne, 1897.*

ESPAGNE.

La Connaissance de la péninsule espagnole par les hommes du Nord. Mémoire destiné à la 10e session du Congrès des Orientalistes. *Lisbonne, imp. nationale, 1892.*

Espagne et Portugal. Guides JOANNE. *Hachette. 1898.*

La Question dynastique en Espagne. *Paris, Grand.*

A travers Barcelone et son exposition. Notes d'un passant par MAURICE DE VÈRE. *Barcelone, imp. Louis Tasso-Sera. 1888.*

L'Espagne et le Portugal par EMMANUEL RAYMOND. *Paris, Germer-Baillière et Cie.*

L'Espagne ; splendeurs et misères. par P. IMBERT. *Paris, Plon, 1870.*

Voyage en Espagne, par THÉOPHILE GAUTIER. *Charpentier, 1880.*

L'Evolution politique et sociale de l'Espagne. par YVES GUYOT. *Charpentier, 1899.*

Los terremotos de Malaga y Grana da, par DON FEDERIGO DE BOTELLA. *Madrid, 1885.*

Un estudi de Toponomastica catalana per SALVADOR SAMPERE Y MIQUEL. *Barcelona, 1880.*

Terre d'Espagne, par RENÉ BAZIN. *Calmann-Lévy, 1896.*

L'Espagne, par E. DE AMICIS. *Hachette, 1894.*

Quelques jours d'Espagne, par EDOUARD CAZENAVE. *Tarbes, Larrieux, 1869.*

Lettres et dépêches sur l'Ambassade d'Espagne, papiers inédits de SAINT-SIMON. Introduction par E. DRUMONT. *Paris, Quantin, 1880.*

L'Espagne, illustrations de G. DORÉ. (Tiré du *Tour du monde*). *Paris, Hachette.*

L'Espagne moderne, par Mme RATAZZI. *Paris, Dentu, 1879.*

L'Espagne. Impressions et souvenirs, par A. ESCHENAUER. *Paris, Ollendorf, 1882.*

Voyage en Espagne et en Algérie en 1855, par BOUCHER DE PERTHES.

Rapport sur les gisements ferrifères du Nord de l'Espagne, par CHARLES HELSON. *Lille, Danel, 1895.*

Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Souvenirs d'Espagne, par le marquis de Croizies. *Blois, 1893.*

L'Espagne de l'ancien régime. La Société, par G. Desdevises du Dézert. *Paris, Lecène, 1897.*

Folk-lore catala, botanica, popular, par D. Cels-Gomis. *Barcelona, 1891.*

SUISSE.

Les glaciers de la Suisse rangés par régions et par groupes. *Zurich, 1874.*

Les Alpes et les grandes ascensions, par E. Levasseur avec la collaboration des Membres des Clubs Alpins. Ouvrage orné de 44 cartes-esquisses dont 2 hors texte. *Paris, Delagrave, 1889.* En double exemplaire.

Le glacier de l'Aletsch et le lac de Margelen, par le prince Roland Bonaparte. *Paris, imprimé pour l'auteur, 1889.*

Beiträge zur topographie und geographie der Schweiz, von Professor J.-H. Graf. *Berne, Haller, 1893.*

Modernes Naturgefühl und Alpenwanderungen, von Prof. K.-C. Amrein. *Berne, Stämpfli, 1891.*

Carte de la Suisse, par H. Keller. *1820.*

Landesvermessung und Karte der ganzen Schweiz, par le Dr J.-H. Graf. *Berne, 1891, imp. K. Wyss. Fascicule 1.* 2 exemplaires.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Horaires des services directs entre Paris, Berne et la Suisse. *Été 1883.*

Le Léman, monographie limnologique, par F.-A. Forel. Tome I, *Lausanne, F. Rouge. 1892.*

Le Léman, monographie limnologique, par F.-A. Forel. Tome II, *Lausanne, F. Rouge, 1895.*

Impressions de voyage. Suisse, par Alexandre Dumas. *3 vol. Paris, Calmann-Lévy, 1885.*

Voyage en Suisse et en Savoie en juillet 1890, par E. Cantineau. *Lille, Danel, 1891.* Extrait du *Bulletin de la Société.*

Huit jours en Suisse et en Italie, par le train de Lille à Lucerne, par Elisée Delacourt. *Saint-Quentin, imp. du « Glaneur », 1887.*

Guide through Berne and Neigbourhood, by A. Waeber. *Berne, 1891.*

Guide en Suisse, par BAEDEKER. *Paris, Ollendorf, 1889.*

Guide en Suisse, par BAEDEKER. *Paris, Ollendorf, 1893.*

Guide en Suisse, par JOANNE. *Paris, Hachette, 1892.* 3 volumes : 1. La Suisse française. — 2. Oberland. Lac des quatre Cantons. Le St-Gothard. Les lacs italiens. — 3. Le Nord de la Suisse. Les Grisons.

Le Chemin de fer du St-Gothard sous le rapport commercial. *Zurich, Burkli, 1864.*

Assemblées démocratiques en Suisse, par le prince ROLAND BONAPARTE. *Paris, 1890.*

La démocratie Suisse, idem.

Encyclopédie des sciences, lettres et arts et revue panoptique de la Suisse, suivie d'un guide artistique, par AUG. DEMMIN. *Paris, Renouard, 1872.*

Encyclopédie des sciences, lettres et arts et revue panoptique de la Suisse, suivie d'un guide artistique, par AUG. DEMMIN. *Paris, Renouard, 1872.*

Idem.

Les Alpes. (Extrait de la grande Encyclopédie), par M. LEVASSEUR. *Paris, Lamirault et Cie.*

La Suisse contemporaine, par HEPWORTH DIXON, trad. de l'anglais. *Paris, Germer-Baillière, 1872.*

Notice sur la république de Genève en 1613 et 1637, par PIERRE DAVITY, avec introduction de EUG. RITTER.

Bibliographie nationale Suisse. Plans de villes et de lieux habités. Publié par le bureau topographique fédéral. *Berne, 1893.*

La Moraine d'Yvoire, par A. DELEBECQUE. (Archives des Sciences physiques et naturelles). *Genève, 1894.*

Lucerne, le lac des 4 Cantons et les environs. Guide par J. KEER. *Lucerne, 1895.*

Notice sur la plus ancienne carte connue du pays de Neufchâtel, par le Dr GRAF, de Berne. *Neufchâtel, 1892.*

Die interessantesten Alpen-und-Bergbahnen, vornehmlich der Schweiz von Prof. KOPPE. *Berlin, 1896.*

Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique. *Lausanne, bureau de la bibliothèque universelle, 1890.*

Rapport sur les musées et les écoles d'art industriel en Suisse et en Prusse rhénane, par MARIUS VACHON. *Paris, Quantin, 1886.*

La Suisse, par JULES GOURDAULT. Ouvrage illustré de 750 gravures sur bois. *Paris, Hachette, 1879.* 2 vol. in-folio.

Zürich. Beschreibung des Festzuges. (description avec gravures d'un cortège costumé). *Zurich, 1898.*

Davos et ses environs. *Davos, 1899.*

ITALIE.

Histoire générale de l'Italie, de 1815 à 1850, par DIEGO SORIA. 3 *vol. Nîmes. 1861, chez l'auteur.*

Corinne ou l'Italie, par M[me] DE STAEL. *Paris, Garnier.*

Sul novo rilievo d'Italia, par CAR. CESARE POMBO. *Torino, 1888.*

La question italienne en 1859, avec une préface par Mgr GERBET. *Paris, 1859.*

Souvenirs de voyages. Lettres d'une voyageuse malade en Italie. *Paris, Le Clère, 1836.*

Une exploration en Italie, par LÉOPOLD ORGELS. *Gand, 1890.*

L'Italie armée, par G. DESDEVIZES DU DEZERT. *Rouen, imp. Cagniard, 1888.*

Carnet de Voyage. Est et midi de la France, Italie et Sicile, par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Danel, 1891.* Extrait du *Bulletin de la Société.*

La Toscane et la mer Tyrrhénienne par L. SIMONIN. *Paris, Challamel, 1868.*

Turin, Florence ou Rome par RODOLPHE REY. *Paris, Dentu, 1861.*

Une année à Florence, par ALEXANDRE DUMAS. *Paris, Calmann-Lévy, 1883.*

Six semaines à Rome, par E. LEVASSEUR. *Paris,* Extrait de la *Nouvelle Revue, 1888.*

Rome Souterraine, par CHARLES DIDIER, 2[e] édition. *2 vol. Paris, Victor Magen, 1836.*

Promenades dans Rome, 1[re] série, par STENDHAL. *Paris, Michel-Lévy 1853.*

Naples, histoire, monuments, beaux-arts, littérature, par L. L . F. (L. J. Lefort). *Lille, J. Lefort.*

Le royaume des Deux-Siciles, par Charles Garnier. *Paris, Victor Goupy, 1866.*

Italie septentrionale, guide par Joanne. *1891. Hachette.*

Italie centrale, par Joanne. *Paris, Hachette, 1893.*

Italie méridionale et Sicile, par Joanne. *Paris, Hachette, 1891.*

Italie septentrionale, guide Baedeker. *Paris, Ollendorf, 1892.*

Italie centrale, par Baedeker. *Paris, Ollendorf, 1892.*

Idem, id., *1897.*

Italie méridionale, par Baedeker. *Paris, Ollendorf, 1893.*

Il porto di Venezia, par Lanzoni Primo. *Vérone, 1895.*

Certosa di Vedana, provincia di Belluno (Veneto). Album di fototipie. *Imprimé à Montreuil s/mer.*

Annuario statistico italiano 1892. *Rome, 1893.*

Notizie sopra una nuova carta d'Italia, da Cesare Pomba. *Torino, 1881.*

En voiturin, voyage en Italie et en Sicile, par Paul de Musset. *Paris, Calmann-Lévy, 1885.*

Souvenirs d'Italie, 1880-1882, par Evariste Bouchet. *Paris, Ollendorf, 1883.*

L'Italie du Nord, par G. de Léris. *Paris, Quantin.*

Trois mois en Italie, par Th. Verne d'Arlandes. *Paris, Calmann-Lévy, 1878.*

L'Italie contemporaine, par H. Mereu. *Paris, Dentu, 1888.*

Palerme. Souvenirs de Voyage, par L. Quarré-Reybourbon (*Soc. de géog. de Lille, Danel, 1892*).

Une heure en Sicile, conférence faite à Paris par Alex. Boutroue. *Paris, Ernest Leroux, 1895.*

Journées de printemps au lac Majeur, par A. Ribaux, dans le « Monde Moderne » Juin 1897. *Quantin, 1897.*

Sicile, par René Bazin. *Paris, Calmann-Lévy, 1897.*

Doria et Barberousse, par le Vice-Amiral Julien de la Gravière. *Paris, Plon, 1886.*

PAYS DES BALKANS.

Guide dans les états du Danube et les Balkans, par Joanne (3e vol.). Serbie, Bulgarie et Roumélie orientale.

Notice sur l'Agriculture en Serbie. *Paris, Chaix, 1889.*

La Save, le Danube et le Balkan. voyage chez les Slovènes, les Croates, les Serbes et les Bulgares, par L. Léger. *Paris, Plon, 1884.*

Notice sur la Roumanie. Productions, industrie. *Paris, Kugelmann, 1889.*

Les Roumains. Allemagne et Italie, par Edgar Quinet. *Paris, Germer-Baillière et Cie.*

Lettres hongro-roumaines, par Bratiano. *Paris, France parlementaire.*

Lettres sur l'Adriatique et le Montenegro, par X. Marmier. *Paris, Arthus Bertrand. 2 vol.*

Affaires du Montenegro. *Paris, imp. nationale, 1880.*

A travers la Bulgarie. par Dick de Lonlay. *Paris, Garnier frères. 1880.*

Les deux Bulgaries, par Alf. Renouard. *Lille, L. Danel, 1886.*

Zig-zags en Bulgarie, par F. Kohn-Abrest. *Paris, Charpentier, 1879.*

TURQUIE D'EUROPE.

De Pontoise à Stamboul, par Edmond About. *Paris, Hachette, 1884.*

La juridiction consulaire en Turquie et en Egypte, par J.-C.-M. Coan (traduit de l'Anglais). *In-8°. Paris, Amyot éditeur, 1873.*

De Paris à Constantinople, guide Joanne. *Paris, Hachette.*

La Macédoine et la politique de l'Autriche en Orient, par H. Castonnet des Fosses (Extrait du *Bulletin de la Société de Géog. commerciale de St-Nazaire*). *Lyon, 1889.*

La question d'Orient au XVIIIe siècle ; les origines de la triple alliance, par Albert Sorel. *Paris, Plon, 1878.*

Commission technique européenne formée en vertu d'un accord entre les puissances signataires du traité de Berlin en 1879. *Paris, imp. nat., 1880.*

Le Congrès (de San Stephano) en miniature, par un diplomate. Les préliminaires du Congrès. *Paris, Ollendorf, 1878.*

La politique du Sultan, par VICTOR BÉRARD. *Paris, Calmann-Lévy, 1897.*

La Turquie et l'Hellénisme contemporain, par VICTOR BÉRARD. *Paris, Alcan, 1897.*

La question d'Orient populaire, par CH. SANCERNE. *Paris, Delagrave, 1897.*

Du Rhin au Nil (Turquie, Grèce, Jérusalem), par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. *Paris, Plon, 1880.*

La Turquie inconnue (Roumélie, Bulgarie, Macédoine, Albanie), par LÉON HUGONNET. *Paris, Frinzine, 1886.*

Les Iles des Princes, les Blachernes, la grande muraille de Byzance, souvenirs d'Orient, par G. SCHLUMBERGER. *Paris, Calmann-Lévy, 1884.*

Grèce, Turquie, le Danube, par CHARLES BIGOT. *Paris, Ollendorf, 1886.*

Une course à Constantinople, par M. DE BLOWITZ. *Paris, Plon, 1884.*

Un Parisien à Constantinople, par le vicomte RENÉ VIGIER. *Paris, Ollendorf, 1886.*

Au pays des Osmanlis, par G. DES GODINS DE SOUHESMES. *Paris, Victor Harard, 1894.*

L'Orient qui s'en va, par L. TROTIGNON. *Paris, Savine, 1894.*

Voyage en Orient, par GÉRARD DE NERVAL. *Paris, Charpentier, 1860. 2 vol.*

Turcs et Levantins, par G. DES GODINS DE SOUHESME. *Paris, Victor Havard, 1896.*

L'avenir de la Turquie, le Panislamisme, par GABRIEL CHARMES. *Paris, 1882.*

L'Orient, par THÉOPH. GAUTIER. *Paris, Charpentier.*

Le Droit du Croissant, par HANS BARTH, traduit de l'allemand, par J. AYMÉRIC. *Paris, Wolf, 1898.*

GRÈCE.

Précis historique de la question Gréco-Turque, par G. Vranis. *Paris, Dentu, 1881.*

Les Katavothres du Péloponèse, par E. Martel (Extrait de la *Revue de géographie*). *Paris, Institut géogr., Delagrave, 1892.*

Guide en Grèce, par Joanne. *Paris, Hachette.*

I. — Athènes et ses environs. *1890.*

II. — Grèce continentale et îles. *1891.*

Affaires de Roumélie et de Grèce. Documents diplomatiques, 1885-1886. *Imprimerie nationale, 1886.*

Idem, *1886.*

L'Isthme de Corinthe et son percement, par B. Gerster. *Budapesth, 1896.*

Négociations relatives à la rectification des frontières de la Grèce. Documents diplomatiques. *Imprimerie nationale, 1880.*

La Grèce contemporaine, par Edmond About. *Paris, Hachette, 1883.*

Trois années en Grèce, par Henri Belle. *Paris, Hachette, 1881.*

La Dalmatie, les îles Ioniennes, Athènes et le mont Athos, par Stanislas de Nolhac. *Paris, Plon, 1882.*

L'archéologie grecque, par Maxime Collignon, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. *Paris, Quantin.*

Lettres athéniennes, par Charles de Mouy. *Plon, 1887.*

De Nicopolis à Olympie, par D. Bikélas. *Paris, Ollendorf, 1885.*

De Thessalie en Crète, par Pierre Mille. *Berger-Levrault, 1898.*

FRANCE.

FRANCE EN GÉNÉRAL.

Géographie élémentaire de la France, par L. M. de Lespin, avec 4 cartes représentant la France à différentes époques. *Paris, librairie universelle d'éducation, 1833.*

France, Algérie et colonies, par Onésime Reclus. *Paris, Hachette et Cie, 1833.*

Notre France, sa géographie, son histoire, par J. Michelet. *Paris, C. Marpon et Flammarion, 1886.*

H. Mamet. Géographie de la France et de ses possessions coloniales *Delalain.*

Nouvelle géographie universelle. La France, par Elisée Reclus. *Paris, Hachette.*

Description historique et géographique de la France ancienne et moderne. *Paris, 16.*

Le pays de France, par P. Foncin. *Paris, Armand Colin, 1894.*

La France, nos fautes, nos périls, notre avenir, par le comte Agenor de Gasparin. *Paris, Michel Lévy, 1881.*

En France, XVIIe et XIXe siècles, par A. Mézières. *Paris, Hachette et Cie, 1886.*

E. Bureau. — Géographie de la région française. *Paris, Jouvet, 1882.*

Guide pittoresque portatif et complet du voyageur en France avec carte routière et vingt gravures. *Paris, Firmin Didot, 1838.*

Un voyage artistique en province, par M. Rathier. *Paris, Plon, 1880.*

Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France, par A. Maury. *Paris, 1867.*

La France préhistorique, par M. Cartailhac (Académie des Sciences et Belles-lettres d'Angers). *Angers, 1890.*

Les grandes Légendes de France, par M. Edouard Schuré. *Paris, Perrin, 1891.*

La Société nationale du grand plan en relief de la France. *Paris, Dubuisson, 1880.*

Voyages en France, par Ardouin-Dumazet. *Paris, Berger-Levrault. 1893 et années suivantes.*

1re Série. Du Morvan au Maine.
2e Série. Maine et Anjou.
3e Série. D'Arcachon à Belle-Isle. — Iles de l'Atlantique, I.
4e Série. Les îles de l'Atlantique, II.
5e Série. Les îles de la Manche et Bretagne péninsulaire.
6e Série. La Normandie.
7e Série. La région lyonnaise.
8e Série. Le Rhône, du Léman à la mer.
9e Série. Bas-Dauphiné.
10e Série. La Frontière italienne.
11e Série. Forez, Vivarais, Comtat-Venaissin.
12e Série. Alpes de Provence et Alpes-Maritimes.
13e Série. La Provence maritime.
14e Série. La Corse.
15e Série. Charentes et Plaine poitevine.
16e Série. De Vendée en Beauce.
17e Série. Pays de Caux, Vexin et Basse-Picardie.
18e Série. Flandre et littoral du Nord.
19e Série. Artois, Cambrésis, Hainaut.

Les Français d'aujourd'hui. Les types sociaux du Midi et du Centre, par E. Demolins. *Firmin Didot, 1898.*

Défense des frontières de la France, par Jasta. *Paris, Berger-Levrault, 1896.*

La défense de nos ports militaires, par M. Desdevizes du Dezert. *Lille, Danel, 1890.*

Compte rendu général du matériel du département de la marine et des colonies pour l'année 1882. *Paris, imprimerie nationale, 1885.*

Considérations sur le personnel et le matériel de la flotte, par le capitaine Fouilloy. *Lithographie, Paris, 1860.*

Notes sur les navires cuirassés, par E. Paris. *Autogr. 1863.*

Considérations sur le personnel de la marine, par V. de Pampelonne. *Valence, 1864.*

Les parlers de France, lecture faite à la réunion des Sociétés savantes, par M. Gaston Paris. *Imprimerie nationale, 1888.*

Un village au XIIe et au XIXe siècle, par Léon Barracand. *Paris, Charavay, 1882.*

Statistique de l'enseignement primaire en France, 1881-1882. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *Paris, imprimerie nationale, 1884.*

Bibliographie des Sociétés savantes de la France, par E. Lefèvre-Pontalis. *Paris, imprimerie nationale.*

Album de statistique graphique de 1888. *Paris, imprimerie nationale, 1889.* Double exemplaire.

Idem de 1889. *Paris, 1890.*

Idem de 1882. *Paris, 1882.*

Idem de 1883. *Paris, 1884.*

Idem de 1884. *Paris, 1885.*

Instructions du comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France. *Paris, imprimerie impériale, 1853.*

Les Postes françaises, par Alexis Belloc. *Paris, Didot, 1886.*

Les postes et les télégraphes pendant la guerre de 1870, par F. Steenackers. *Paris, Charpentier, 1883.*

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, par Robert de Lasteyrie. *Paris, imprimerie nationale. Tome III, 1896. 1re livraison.*

Idem. *Tome 1er.*

Idem. *Tome II. 1re partie.*

Résultats statistiques du dénombrement de 1891 en France. *Paris, imprimerie nationale, 1894.*

Dénombrement des étrangers en France. Résultats statistiques de 1891. *Paris, imprimerie nationale, 1893.*

Annuaire statistique de la France. (Années 1892, 1893, 1894). *Paris, imprimerie nationale, 1894.*

Annuaire statistique de la France (1895-1896). *Paris, imprimerie nationale.* En double exemplaire.

Statistique générale de la France. Année 1893. *Paris, imprimerie nationale, 1894.*

Idem. Année 1895.

Idem. Années 1890-1891-1892, ensemble.

Bulletin du Conseil supérieur de statistique, session de 1894. *Paris, imprimerie nationale, 1895.*

Numismatique de la France par ANATOLE DE BARTHÉLEMY. 1re partie. Époques gauloise, gallo-romaine, mérovingienne. *Paris, Leroux, 1891.*

Compte général de l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie pendant l'année 1883. *Imp. nationale, 1885.*

Compte général du matériel du département de la marine et des colonies pour l'année 1882. *Imp. nationale, 1886.*

Bulletins annuels du ministère de l'agriculture. *Paris, imp. nationale.*

Ouvrages d'histoire concernant la France générale.

Les origines de l'ancienne France, par JACQUES FLACH.

Le régime seigneurial. *Paris, Larose et Forcel, 1886.*

Analyse raisonnée de l'histoire de France, par CHATEAUBRIAND. Nouvelle édition. *Paris, Garnier frères, 1874.*

Les derniers Carlovingiens, d'après RICHER et d'autres sources originales. Traduit par ERNEST BABELON. *Paris, librairie de la Société bibliographique, 1878.*

Madame de Sévigné historien. Le siècle et la cour de Louis XIV d'après Madame de Sévigné, par F. COMBES. *Paris, Emile Perrin, 1885.*

Mémoires sur Napoléon et Marie-Louise, par la générale DURAND. *Paris, Calmann-Lévy, 1886.*

Entrevue de Napoléon Ier et de Gœthe, par S. KLOWER. *Paris, Ledoyer, 1873.*

La Campagne de l'Est, par P. POULET, colonel d'état-major à l'armée de l'Est. *Paris, librairie Germer-Baillière, 1879.*

Les petits côtés de l'histoire (1870-1884). Notes intimes et documents inédits, par HENRY D'IDEVILLE. *Paris, Calmann-Lévy, 1884.*

Vie de Saint Louis, par Jean, sire de Joinville. Texte et traduction, par M. DE WAILLY. *Paris, Firmin-Didot, 1874.*

Illustrations de la marine française, par L. LESAINT. *Mame, Tours, 1879.*

Les arts au moyen-âge et à l'époque de la Renaissance, par Jules Lacroix (le bibliophile Jacob). *Paris, Firmin-Didot, 1877.*

Lettres, sciences et arts en France au XVIIIe siècle, par Jules Lacroix (le bibliophile Jacob). *Paris, Firmin-Didot, 1878.*

La Campagne de l'armée du Nord en 1870-71, par le général Faidherbe. *Paris, Dentu, 1872.*

Collection de chroniques, Froissart, par Jean Yanoski. *Paris, Firmin-Didot, 1875.*

Un héros de la défense nationale. Le Général Faidherbe, par Albert Desmeaux. *Paris, Coubervoie, 1890.*

Régime de la France depuis l'an 420 jusqu'au 1er Juillet 1886, par le Dr E. Pierotti (Tableaux récapitulatifs d'histoire).

Scènes et épisodes de la guerre de 1870-71, par le commandant Rousset. *Paris, Tallandier.*

La Guerre de 1870, simple récit, par le général Niox.

Les origines historiques de l'alliance franco-russe, par A. Le Glay (1re série). *Paris, Champion, 1897.*

Littérature latine et historique du moyen-âge, par Léopold Delisle. *Paris, Leroux, 1890.*

LE MIDI EN GÉNÉRAL.

Le Midi de la France, guide Baedeker. *Paris, Ollendorf.*

Le Midi de la France, par Alexandre Dumas. *Paris, Calmann-Lévy, 1882.*

SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Le Sud-Ouest de la France, par Baedeker. *Paris, Ollendorf, 1897*

France. Gascogne et Languedoc. Guides Joanne. *Paris, Hachette, 1892.*

France. Pyrénées, partie occidentale. Guide Joanne. *Paris, Hachette, 1893.*

France. Pyrénées, partie orientale. Guides Joanne. *Paris, Hachette, 1892.*

Les Pyrénées françaises. Le pays Basque et la Basse-Navarre, par Paul Perret. *Paris, Lecène et Oudin, 1882.*

Idem. L'Adour, la Garonne et le pays de Foix, par Paul Perret, *Paris, Lecène et Oudin, 1882.*

La période glaciaire dans les Pyrénées, par le Dr Penck, de Vienne. Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Leipzig.*

Projet de barrage spécimen à construire en tête de la vallée de la Bayse (Hautes-Pyrénées). *Paris, Camut, 1891.*

Les Pyrénées inconnues. La Cerdagne française, par E. Brousse. *Perpignan, 1896.*

En voyage. Alpes et Pyrénées, par Victor Hugo. *Paris, Hetzel, 1896.*

Voyage aux Pyrénées, de Taine. *Hachette, 1897.*

Sur la montagne. Les Pyrénées, par Henri Spont. *Plon, 1898.*

Il n'y a plus de Pyrénées, par Lydéric (F. Didry). *Roubaix, 1898.*

Sur quelques lacs des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, par M. A. Delebecque et Et. Ritter. *1898.*

Sur les lacs du littoral landais, par M. A. Delebecque. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*).

A travers le vieux Bordeaux, par Ernest Laroche. *Bordeaux, 1892.*

Le Canal des Deux-Mers devant le Congrès de géographie de Tours, en 1893, par M. J.-V. Barbier. *Nancy, 1894.*

Passes de la Gironde et de la Garonne maritime, par M. Pasqueau.

Les chapeaux de paille de Septfonds et de Caussade, par J. Gebelin. *Bordeaux, Féret et fils, 1895.*

De la Loire à la Gironde ; Poitou et Saintonge, guide par Joanne. *Paris, Hachette, 1891.*

La Rochelle et ses ports, par G. Musset.

L'Arsenal de Rochefort par l'amiral X........ (Extrait du *Figaro du 22 Mai 1895*).

SUD-EST DE LA FRANCE.

La Côte d'azur, par Stephen Liégeard. *Paris, Quantin, 1894.*

La Provence, guide, par Joanne. *Paris, Hachette, 1892.*

La Grèce et l'Orient en Provence, par Ch. Lenthéric. *Plon, 1878.*

Carnet de voyage, Est et Midi de la France. Italie et Sicile, par L. Quarré-Reybourbon. *Lille, Danel, 1894* (Extrait du *Bulletin de la Société*).

Améliorations urgentes dans la région du Bas-Rhône au point de vue des irrigations et de la navigation, par A. Breittmayer. *Lyon, Sterck, 1890.*

Notice sur l'étang de Berre et quelques étangs voisins, par M. A. Delebecque.

Géographie générale des départements de l'Hérault, publiée par la Société languedocienne de géographie. Tome 1er. *Montpellier, 1891.*

Sous terre (Dans les Causses). 3e campagne. par M. Martel.

Nouveaux rochers des Causses et vallée de l'Hérault, par Martel. *Paris, Chamerot, 1890.*

Les gorges du Tarn (Montpellier le Vieux et Causses), par L. de Malafosse. *Toulouse, Durand et Lagarde, 1889.*

Le Tindoul de la Vayssière (Aveyron), par E. A. Martel et G. Gaupillat. Extrait de la *Revue de géographie. Paris, Delagrave, 1892.*

Martel. Les abîmes. *Paris, Hachette.*

Hydrologie souterraine du Vercors (Drôme), notice par M. A. Delebecque.

Sur la traversée de la rivière souterraine de Bramabiau, par M. E. Martel. Extrait du *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences, 1888.*

Causses et Canons du Tarn. (Itinéraires illustrés Miriam).

En Corse, par Paul Bourde. *Calmann-Lévy, 1887.*

La Corse et la Sardaigne, par J. H. Bennet. *Paris, Asselin, 1876.*

Une excursion en Corse, par le prince Roland Bonaparte. *Paris, imprimé pour l'auteur, 1891.*

Ajaccio, station d'hiver, par Ch. Guérin. *Zurich, Orell, Füssli.*

La Laponie et la Corse (extrait du journal « *le Globe* »). Conférence par le prince Roland Bonaparte. *Genève, Burkhardt, 1889.*

Itinéraire général de la France. La Corse, par Paul Joanne. *Paris, Hachette, 1892.*

La Corse (Ajaccio et ses environs). Conférence faite à la Société de géographie, par M. P. Colardeau. *Lille*, *Danel*, *1891*. Extrait du *Bulletin*.

La vérité sur la patrie et l'origine de Christophe Colomb, par l'abbé Casanova. *Bastia*, *1881*.

Notre frontière des Alpes, par le commandant de Villerbois-Mareuil. *Paris*, *J. Gervais*, *1885*.

Mémoire concernant les frontières de France, Savoie et Piémont, annoté par H. Duhamel, composé par de la Blottière, maréchal de Camp. *Grenoble*, *Carré*, *1891*.

Le Rhône navigable de Genève à la Méditerranée. par Ardouin du Mazet. *Lyon*, *1878*.

Le Sud-Est de la France et la Corse, par Baedeker. *Paris*, *Ollendorf*, *1897*.

Les variations périodiques des glaciers français, par Roland Bonaparte. Extrait de l'*Annuaire du club alpin*. *Paris*, *Chamerot*, *1891*. 2 exemplaires.

Description des vallées des grandes Alpes (Dauphiné, Provence, Italie, par le marquis du Pezay. *Grenoble*, *librairie militaire Drevet*, *1894*.

Les Alpes françaises, par A. Falsan (Les montagnes, les eaux, les glaciers), *Paris*, *Baillère*, *1893*.

Idem. La flore et la faune, le rôle de l'homme dans les Alpes. Idem.

L'homme devant les Alpes, par Charles Lenthéric. *Paris*, *Plon*, *1896*.

Les Cévennes, guide, par Joanne. *Paris*, *Hachette*, *1893*.

Alpes du Dauphiné. guide, par Joanne. *Paris*, *Hachette*, *1892*.

Grenoble et le Dauphiné. Livret-guide pour 1897. *Grenoble*, *1897*.

Guide du touriste dans le Briançonnais (Itinéraires illustrés Miriam). *Sens*. *1898*.

La Grande Chartreuse, par A. du Boys. *Grenoble*, *1845*.

Excursion en Dauphiné, guides réclame, avec gravures. Edités par le *Syndicat d'initiation de Grenoble*, *années diverses*.

Grenoble considéré comme centre d'excursions, par H. Duhamel. *Grenoble*, *Allier*, *1893*.

Explorations dans le massif du Pelvoux, par H. Duhamel. *Paris*, *Chamerot*, *1879*.

Mesure de variations de longueur des glaciers du Dauphiné (Pelvoux), par le prince ROLAND BONAPARTE. *Paris*, *Gauthier-Villars*, *1894*.

Alpes et Pyrénées, par VICTOR HUGO. *Paris*, *Hetzel*, *1896*.

Les excursions romantiques à la Mer de glace, par JULIEN BRÉGEAULT. Extrait du *Club alpin français*. *Paris*, *Chamerot*, *1897*.

Le Mont-Blanc, par CHARLES DURIER. *Paris*, *Fischbacher*, *1897*.

Note sur les entonnoirs du glacier de Gorner, par A. DELEBECQUE et E. RITTER (*Archives des Sciences physiques et naturelles*).

Tentatives d'ascension au pic occidental de la Meije, par H. DUHAMEL. *Paris*, *Chamerot*, *1876*.

Nouvelles tentatives d'ascension au pic occidental de la Meije. Extrait de l'*Annuaire du Club alpin*, *1876*.

L'aiguille du plan de la Selle, par H. DUHAMEL. *Paris*, *Chamerot*, *1882*.

La Barre des Ecrins (4.103 mètres). par H. DUHAMEL. *Paris*, *Chamerot*, *1881*.

Sur l'âge des alluvions anciennes du Bois de la Bâtie, de Bougy et de la Dranse, par A. DELEBECQUE. *Genève*, *1894*.

Lacs du Mont-Cenis et du massif de Belledonne. Les eaux du Rhône et de la Dranse du Chablais, par A. DELEBECQUE. *Genève*, *1893*.

Note sur les sondages du lac d'Annecy, par DELEBECQUE et LEGAY. *Paris*, *1891*.

Notes sur les sondages des Sept-Laux (Isère), par A. DELEBECQUE et RITTER (*Archives des Sciences physiques et naturelles*). *4 pages in-12*, *novembre 1892*.

Sur l'âge du lac du Bourget et les alluvions anciennes de la vallée de l'Isère, par M. A. DELEBECQUE.

Etude sur les lacs Alpins, par SCHRADER.

Note sur les lacs de la Roche de Rame (Hautes Alpes), du Lauzet (Basses Alpes), de La Roquebrussanne et de Tourves (Var), par ANDRÉ DELEBECQUE.

Sur une cause particulière de contamination des eaux des sources dans certains terrains calcaires, par E. A. MARTEL. *Paris*, *Gauthier-Villars*, *1892*.

Sur les gaz dissous au fond du lac de Genève, notice, par M. A. DELEBECQUE.

Sur le carbonate de chaux de l'eau des lacs, notice, par M. A. Delebecque.

Sur les eaux et les vases des lacs d'Aiguebelette, etc. (Savoie), par Duparc et Delebecque, 1890. *Paris*, *Gauthier-Villars.*

Aix-les-Bains. Le lac du Bourget. Carte sur toile.

De Vallouise à Chamounix, par Duhamel. *Paris*, *Chamerot*, *1885.*

Composition des eaux du lac du Bourget et autres lacs du Jura et du Dauphiné, par Delebecque et Duparc. *Bibl. univ. 1892.*

Géographie de la Savoie, par A. Joanne. *Paris*, *Hachette*, *1879.*

Alluvions anciennes de Chambéry et de la vallée de l'Isère, par M. Delebecque (Extrait du *Bulletin des services de la carte géologique de France*).

La Savoie, guide Joanne. *Paris*, *Hachette*, *1891.*

Sur la catastrophe de St-Gervais, par Vallot, Delebecque et Duparc. *Genève*, *Schuchardt*, *1892.*

Composition des eaux et vases des différents lacs de la Savoie et du Jura, par A. Delebecque et L. Duparc. (*Archives des sciences physiques et naturelles*).

Exploration des lacs du Bugey, par Delebecque et Ritter. *Genève*, *Aubert Schuchardt.*

Topographie de quelques lacs du Jura, du Bugey et de l'Isère, par A. Delebecque, *1892.*

Itinéraire général de la France, par Joanne : Lyonnais, Beaujolais et Bresse. *Paris*, *Hachette*, *1892.*

Le siège de Lyon en 1893, par H. Castonnet des Fosses. *Angers*, *Lachèse*, *1892.*

Lyon et la région lyonnaise. Publié par la *Société de Géographie de Lyon à l'occasion du XVe Congrès*, *1894.*

FRANCE DU NORD-OUEST.

Voyage en France (3e série) : les Iles de l'Atlantique. D'Arcachon à Belle-Ile, par Ardouin-Dumazet. *Paris*, *Berger-Levrault*, *1885.*

Voyage en France (4e série) : les îles de l'Atlantique. D'Hoëdic à Ouessant, par Ardouin-Dumazet. *Paris*, *Berger-Levrault*, *1895.*

Opinion du Sud-Ouest de la France sur le port de Rochefort, par le Dr Ch. Moinet. *Paris, Berger-Levrault, 1891.*

Histoire et géographie de la Loire-Inférieure, par Eug. Orieux. *Nantes, Grimaud, 1895.*

La Campagne sur le Loir et la prise de Vendôme en 1870, traduit de l'allemand. *Vendôme, 1898.*

Itinéraire général de la France. La Bretagne, par Paul Joanne (plus Jersey et Guernesey). *Paris, Hachette, 1892.*

Tro-Breiz (tour de Bretagne), par Clouard et Brault. *Paris, Fischbacher, 1892.*

Brest, port maritime, par Eymin et Doncaud, avec plan et gravures. Extrait de la *Revue maritime. Paris, Challamel.*

Projet de création d'un port de guerre et de commerce en eau profonde à Cabourg (Calvados) pour suppléer à l'insuffisance de Cherbourg et du Hâvre, par Alfred Piat. *Paris, Alcan-Lévy, 1887.*

Les populations bretonnes, par Yves Kano. *Paris, Plon. 1886.*

Les Prussiens dans l'Ille-et-Vilaine en 1815, par L. Vignols. *Rennes, 1895.*

Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine, par Ad. Orain. *Rennes, 1882.*

Les tremblements de terre en Bretagne, par L. Vignols. *Rennes, 1896.*

La Bretagne, par Jules Janin. *Bourdin, 1862.*

Ziz-zags en Bretagne, par H. et G. Dubouchez. *Paris, Lethielleux, 1891.*

Itinéraire général de la France. La Normandie, par Joanne. *Paris, Hachette, 1893.* 2 volumes. — I. Rive droite de la Seine. — II. Rive gauche de la Seine.

Excursion sur les côtes de Normandie et de Bretagne, par Alp. Herland. *Société de géographie de Lille. Lille, Danel, 1890.*

Le littoral de la France de Dunkerque au Mont Saint-Michel, par Vattier d'Ambroyse, *1890.*

A travers le pays d'Auge, par H. Vuagneux. *Paris, Dentu, 1889.*

Le Nord de la France (jusqu'à la Loire), guide Baedeker. *Paris, Ollendorf.*

Guide express de Rouen et de ses environs. *Rouen.*

Géographie de la Seine-Inférieure, par A. Joanne. *Hachette, 1888.*

Géographie de l'Eure, par A. Joanne. *Hachette, 1890.*

Bibliographie historique du département de l'Eure, pendant l'année 1893, par L. Régnier.

FRANCE CENTRALE.

Baedeker. La France centrale. *Paris, Ollendorf.*

La Loire historique, pittoresque et biographique, par Touchard-Lafosse. *Paris, Delahaye, 1858.*

Itinéraire général de la France. La Loire, par Joanne, *1891.*

Orléans et ses environs, par Vergnaud Romagnesi. *Orléans, Gatineau.*

Les départements français, par J. Rayeur. Département de l'Allier, les deux premiers fascicules. *Moulins, 1890.*

En Bourbonnais et en Forez, par E. Montégut. *Hachette, 1888.*

La ville de Gannat et son évangéliaire du Xe siècle, par L. Quarré-Reybourbon. *Quarré, 1886.*

Visite à la ferme modèle de Vichy, par L. Quarré. *Lille, Quarré, 1891.*

Carrière de Volvic (Puy-de-Dôme), par Quarré-Reybourbon. *Quarré, 1891.*

Sur les lacs du plateau central de la France, par M. A. Delebecque et Ritter. *Gauthier-Villars.*

Sur le gouffre du Creux de Soucy (Puy-de-Dôme) par Martel, Delebecque et Gaupillat. *1892, Paris, Gauthier-Villars.*

Le noyau central et les marches de la langue d'oïl, par Th. Desdevizes du Dezert. *Rouen, Espérance Cagniard.*

Auvergne et centre de la France, par Joanne. *Paris, Hachette, 1892.*

Essai sur la géographie de l'Auvergne, par Léon Gobin. *Hachette, 1896.*

L'Auvergne, guides-réclame. *Clermont-Ferrand, 1898 et 1899.*

ILE DE FRANCE.

Itinéraire général de la France. Environs de Paris, par JOANNE. *Paris, Hachette, 1893.*

Itinéraire, idem, Paris, par JOANNE. Idem.

Guide dans Paris, par BAEDEKER. *Paris, Ollendorff, 1891.*

Guide pittoresque de l'étranger dans Paris et les environs, par CH.-V.-D.-S.-J. *Paris, Renouard. 1845.*

Des origines du musée d'ethnographie du Trocadéro, par le Dr HAMY. *Paris, E. Leroux, 1890.*

Description des fortifications de Paris, par L. VANDEVELDE. *Bruxelles, Guyot, 1870.*

Histoire de Paris et de ses monuments, par E. DE LA GOURNERIE. *Tours, Mame, 1852.*

Notice sur la paroisse de St-Nicolas-des-Champs à Paris, par l'abbé PASCAL. *Paris, 1841.* En double exemplaire.

Histoire et description de la Colonne de Juillet, par H. JOUIN. *Paris, Plon, 1878.*

Protestation de la Société de géographie commerciale du Havre, contre Paris port-de-mer. *Havre, 1890.*

SAINT-JUIRS. La Seine à travers Paris. *Paris, 1890.*

Notice administrative, historique et municipale sur le XVIIIe arrondissement de la ville de Paris. *Delmont et Dunod, 1860.*

Promenades et excursions dans les environs de Paris, par ALEXIS MARTIN. *Paris, Hennuyer, 1892* (Région de l'Ouest).

Idem (Région du Nord), *1894.*

Idem (Région du Nord, 2e partie).

La vallée de Chevreuse, par E. MEIGNEN. *Paris, ancienne maison Quantin.*

La Bergerie de Rambouillet et les Mérinos, par M. LÉON BERNARDIN.

Environs de Paris, réseau d'Orléans, guide par JOANNE. *Paris, Hachette.*

Autour de Paris (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Oise, Aisne), par LOUIS BARRON. Illustrations de FRAIPONT. *Paris, ancienne maison Quantin, 1891.*

Paris, exposition, guide, par E. BERNARDIN. *Paris, Hachette, 1867.*

FRANCE DU NORD-EST.

Bourgogne et Morvan, guide, par JOANNE. *Paris, Hachette, 1892.*

Voyages en France, par ARDOUIN-DUMAZET. *2 vol. 1893.* 1[er] volume : Du Morvan au Maine.

Sur la glacière naturelle du Creux-Percé (Côte-d'Or), par E. A. MARTEL. *Paris, Gauthier-Villars, 1892.*

Le Nord-Est de la France, par BAEDEKER. *Ollendorff, 1899.*

Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens, par THÉODORE TARBÉ. *Paris, Quantin, 1898.*

Guide du voyageur à Dijon. *Dijon, 1886.*

Souvenirs de Bourgogne, par E. MONTÉGUT. *Paris, Hachette, 1886.*

Géographie militaire du département de l'Ain, par J. CORCELLIS. *Annecy, 1898.*

Champagne et Ardennes. Guide, par JOANNE. *Paris, Hachette, 1889.*

Société académique de Chauny. En chemin de fer de Chauny à Coucy-le-Château. *Chauny, 1885.*

Dictionnaire géographique des communes du département de l'Aisne, par GIRAULT DE ST-FARGEAU. *Paris, 1830.*

Hydrographie des environs de Laon, par GOSSELET. *Lille, Liégeoix-Six, 1898.*

Description géologique du canton de La Capelle, par M. J. GOSSELET. *Lille, Six-Horemans, 1882.*

Les Vosges, guide, par JOANNE. *Paris, Hachette. Complété en 1893.*

Les lacs des Vosges, par M. A. DELEBECQUE. Extrait des *Comptes-rendus de la Soc. de géog. de Paris, 1895.*

Les grandes industries minérales en Lorraine, par CH. DURAND. *Nancy, 1893.*

Les Vosges : le sol et les habitants, par G. BLEICHER. *Paris, Baillière, 1890.*

Les Vosges, texte et dessins de FRAIPONT. *Laurens, 1896.*

Itinéraire général de la France : Franche-Comté et Jura, par JOANNE. *Paris, Hachette, 1888.*

Le Jura, texte et dessins de FRAIPONT. *Laurens, 1897.*

NORD DE LA FRANCE.

FLANDRE, ARTOIS, PICARDIE.

Sur les couches à nummulites lævigata dans le Nord de la France, par M. Gosselet. *Meulan, 1874.*

L'étage éocène dans le nord de la France et en Belgique. par M. Gosselet. *Meulan. 1874.*

Campagne de l'armée du Nord en 1870-71, par le général Faidherbe. *Paris, Dentu, 1872.*

Les ancêtres des Flamands de France, par Derode. *Lille, sans date.*

La vie dans le Nord de la France au XVIIIe siècle; études, sciences et récits, par R. Minon. *Paris, Le Chevalier, 1898.*

Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714. publié d'après le manuscrit du sieur Nomis, par A. Éeckman. *Lille, Ducoulombier, 1896.*

Voyage historique et pittoresque dans les ci-devant Pays-Bas et les départements voisins, par Paquet-Syphorien.

Le Nord, guide, par A. Joanne (Nord, Artois, Picardie). *Paris, Hachette. 1890.* Mis au courant en 1892.

Association pour favoriser l'exécution du grand canal du Nord. Note sur l'enquête. *Lille. Danel, 1884.*

Les gites de phosphates de chaux dans le Nord de la France, par J. Gosselet. *Lille, Liégeois, 1890.*

Histoire générale de Péronne, par Jules Dournel. *Péronne, St-Quentin. 1879.*

Notice sur l'ancienne seigneurie et l'église de Caix en Santerre. *Sans nom d'auteur.*

Description historique de l'ancienne abbaye de St-Riquier en Ponthieu, par A. Gibert. *Amiens, Caron-Vitet, 1836.*

De la religion du Nord de la France avant le christianisme, par L. de Baecker. *Lille, E. Vanackère, 1854.*

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville. Tome I. *Abbeville, Fourdrinie. 1891.*

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville. *Abbeville, Caudron, 1886.*

Le baie de Somme, Boulogne et Calais (Les Etapes d'un touriste en France), par J. PIZZETTA. *Paris, Hennuyer, 1897.*

Introduction à l'histoire des Comtes d'Amiens de Ducange, par HARDOUIN (*Sans date*).

Histoire de l'Industrie sucrière dans la région du Nord, par CARLOS MÉRIAN. *Lille, Danel, 1891.*

Géographie du Pas-de-Calais, par JOANNE.

Les collines de l'Artois, par M. GOSSELET. *Lille, Danel, 1893.*

Note sur la coupe du canal d'Audruicq et sur le tuf calcaire de St-Pierre, par MM. GOSSELET et LADRIÈRE. *Lille, Liégeois-Six, 1893.*

Wizernes, les Fontinettes, St-Omer, par M. E. CANTINEAU. *Soc. de géog. Lille, Danel, 1889.*

Les peintres de la ville de St-Omer depuis le Moyen-âge jusqu'à nos jours, par PAUL MARMOTTAN. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1888.*

Boulogne s/Mer ; ouvrage forme album. *Paris, Courmont, 1897.*

Notice-réclame sur Boulogne et le Portel, publiée par le Chemin de fer du Nord. *Paris, 1897.*

Le Portus Itius. Etude d'histoire et de bibliographie, par l'abbé D. HAIGNERÉ. *Boulogne, 1886.*

L'année boulonnaise. Ephémérides historiques du 24 mars au 24 avril. *Boulogne, imp. Ch. Aigre, 1885.*

De Houdain à Béthune, excursion du 21 juillet 1889, par F. D. *Soc. de géog. Lille, Danel, 1890.*

Histoire de la ville de Béthune, manuscrit inédit, publié par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1885.*

Chronique d'Arras et de Cambrai, par BALDÉRIC, chantre de Térouane au XIe siècle, avec commentaires, glossaire et index, par le Dr LE GLAY. *Paris, 1834.*

Origines historiques de la famille Du Chastel dite de Blangerval et des Sires de Villers en Artois ; 1re partie, sans nom d'auteur. *Boulogne-sur-Mer, 1884.*

Société des Mines de Lens et de Douvrin. Notice commerciale, 1896. *Danel.*

Un voyage à Calais, Guines, Ardres et St-Omer en 1682. Extrait du *Journal de White Kennett*, par G. Landrin. *Paris, Picard, 1893.*

L'Hermite en Province, observations sur le Nord de la France au XVIII[e] siècle, par E. Jouy. *Paris, 1826.*

FLANDRE.

Géographie générale du dép. du Nord, par MM. Brunel, Mordacq et Lecocq. *Lille, Danel, 1884.*

Géologie élémentaire du dép. du Nord, par M. J. Gosselet, avec cartes et coupes de terrain. Leçons professées à Lille en 1888. *Lille, Société géologique du Nord, 1889.* Double édition.

Idem, *édition de 1890.*

Excursions d'un touriste dans le département du Nord, par Alf. Renouard. *Lille, Danel. 1885.*

Géographie du Nord, par Joanne.

Le Nord monumental et artistique, par Mgr Dehaisnes. *Lille, Danel, 1897.* Planches du même ouvrage.

Communication sur l'organisation et les travaux de la Commission météorologique du Nord de la France, par M. Terquem. *Lille, Danel, 1882.*

Les manœuvres du 1[er] corps d'armée en 1883, par Ardouin-Dumazet. *Lille, Echo du Nord, 1883.*

Le Nord pittoresque, par MM. Cons et Moy. *Société française de librairie, 1898.*

Chants historiques de la Flandre, recueillis par Louis de Baecker *Lille, E. Vanacker, 1855.*

Mouvement du sol de la Flandre depuis les temps géologiques, par M. J. Gosselet. *Lille, Six, 1878.*

Notice sur les Archives communales du Nord, par M. Le Glay. *Lille, Danel, 1840.*

Notice sur le débit et l'emploi du bois de bateau dans le dép. du Nord, par H. Bécourt.

Fêtes et marches historiques en Belgique et dans le Nord de la France, par Mgr DEHAISNES. *Lille, Danel, 1895.*

Autre exemplaire dans les Mémoires de la Société des Sciences.

Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, par E. LE GLAY. *Lille, Vanackère, 1841.*

Les institutions ouvrières et sociales du dép. du Nord, par A. RENOUARD et L. MOY. *Lille, Danel, 1889.*

Communication de M. Damien sur les pluies tombées dans le dép. du Nord (3 fascicules réunis, années 1883, 1884, 1885). *Soc. des Sciences de Lille, Danel.*

La question des sourds-muets en France, en particulier dans le département du Nord, par le frère MÉDÉRIC. *Lille, Danel, 1891.*

Études sur les registres des chartes de l'audience : guerres et pillages, crimes et malheurs, mœurs et coutumes dans les Pays-Bas, par Mgr DEHAISNES. *Lille, Danel, 1874.*

Géographie physique du Nord de la France et de la Belgique, par M. GOSSELET. *7 fascicules. Lille, Liégeois-Six.*

Documents pour servir à l'histoire politique, administrative et financière de la Flandre maritime, recueillis par M. A. BONVARLET. 2 brochures, 1885 et 1887. Extrait des *Annales du Comité flamand de France.*

Dessèchement des Watteringues et des Moëres, par M. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1893.*

Documents pour servir à l'histoire des maisons religieuses ou hospitalières et des églises de la Flandre maritime, par A. BONVARLET. *Dunkerque, 1886.*

Statistique mensuelle du port de commerce de Dunkerque. *Septembre 1897.*

Notice sur le port de Dunkerque (Chambre de Commerce de Dunkerque). *Paris, Maréchal, 1889.* 3 exemplaires.

Notice sur le port de Dunkerque, en français et en anglais. (Chambre de Commerce de Dunkerque). *Imp. Paul Michel, Dunkerque, 1892.*

Le trafic du port de Dunkerque, par ALBERT MINE (*Assoc. pour l'avancement des sciences*). *Paris, 1892.*

Le trafic du port de Dunkerque en 1892. Même auteur. Travail lu au Congrès de Pau en 1892. *Paris, Secrétariat de l'association française pour l'avancement des Sciences.*

A la gloire de Jean Bart. (Reproduction des tableaux, estampes, dessins. Publié par M. G. Guilbert. *Petite brochure oblongue.*

Le Siège de Dunkerque de 1793. Préface par le général Yung. Document officiel. *Dunkerque, Paul Michel, 1893.*

Le Siège de Dunkerque, par Verax. *Dunkerque, 1893.*

Statistique du mouvement commercial du port de Dunkerque avec la République argentine.

Excursion à Esquelbecq, Bergues et Dunkerque, par E. Cantineau. *Lille, Danel, 1894.*

Recueil de procès-verbaux des séances de la Chambre de Commerce de Dunkerque en 1891. *Dunkerque, Michel, 1892.*

Idem pour l'année 1894. *Publié en 1895.*

Cassel, le Mont des Récollets et Oxelaere, par E. Cantineau (23 mai 1889). *Soc. de Géog. Lille, Danel, 1890.*

Le mont et la ville de Cassel. Mont des Récollets et Oxelaere, par M. E. Cantineau. *Lille, Danel, 1893.* En double exemplaire.

Les ducs de Bar ou les seigneurs et dames de Cassel, par le Dr de Smyttère. *Bar-le-Duc, 1884.*

Histoire du Château et des Seigneurs d'Esquelbecq, par Bergerot et Diegerick. *Bruges, Vandecasteele, 1857.*

Hazebrouck, Thérouanne, Renescure, par Ch. Taverne de Tersud. *Hazebrouck, imp. Venelle, 1890.*

Notice sur la vie et les travaux de M. E. de Coussemaker, de Bailleul, correspondant de l'Institut, par l'abbé Dehaisnes. *Lille, Danel, 1876.*

Flêtre, le Mont des Cattes et Hazebrouck, par E. Cantineau. *Lille, Danel, 1893.*

Catalogue des tableaux du musée de Bergues, par A. Verlinde. *Bergues, 1878.*

Catalogue des livres de la bibliothèque de Bergues. *Dunkerque, 1842.*

Délimitation du flamand et du français dans le Nord de la France, par E. de Coussemaker (Extrait des *Annales du Comité flamand*). *Dunkerque, 1857.*

Cambrai, Vaucelles, les Sources de l'Escaut, excursion du 19 mai 1889, par F. D.

Plan de la forêt de Mormal, extrait des archives de l'inspection des forêts et complété par H. BÉCOURT.

Histoire de la forêt de Mormal, par H. BÉCOURT. 1ere partie. *Lille, Danel, 1895.*

Excursion à la forêt de Mormal, par G. HOUBRON. *Lille, Danel, 1890.* Extrait du *Bulletin.*

Excursion géologique dans les tranchées du chemin de fer de Cambrai au Quesnoy, par M. GOSSELET. *Lille, Six, 1878.*

Une émeute à Avesnes en 1413, par JULES FINOT. *Lille, Danel, 1895.*

LILLE ET SON ARRONDISSEMENT.

Tableau pittoresque, en vers, d'Armentières et des environs, par E. DUCHATEAU. *Lille, 1822.*

Marquette et l'abbaye du Réclinatoire, par C. S. SPRIET. *Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1890.*

Recherches historiques sur la commune de Santes, par TH. LE JOSNE DE LESPIERRE.

La bataille de Tourcoing, par A. MERCHIER. Publié sous les auspices de la Soc. de Géog. de Tourcoing. *Roubaix, Reboux, 1894.*

Bondues. Histoire de cette commune depuis l'origine jusqu'à nos jours, par LOUIS DERVAUX. *Lille, Lefort, 1854.*

Guide des étrangers dans Lille et ses environs. Anonyme (par BLOCQUEL, imprimeur). *Lille, Castiaux, 1826.*

Guide de la ville de Lille. *Lille, L. Quarré, 1889.*

Guide de la ville de Lille, par QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1892.*

Histoire de Lille de 620 à 1804, par ED. VAN HENDE. *Lille, L. Danel, 1874.*

Etat de la ville et de la châtellenie de Lille en 1789, par E. VAN HENDE. *Paris, Leroux, 1890.*

Même ouvrage. *Danel, 1890.*

Agenda avec nouvelles éphémérides lilloises, recueillies par ED. VAN HENDE, 8e année. *Lille, Danel, 1878.*

Histoire de Lille au jour le jour, par un collectionneur lillois (QUARRÉ-REYBOURBON). *Lille, imprimerie Quarré, 1890.*

Episodes de la vie de garnison à Lille (1743-1750), par QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1890.*

Deux épisodes de l'histoire des Châtelains de Lille, par TH. LEURIDAN. *Lille, Danel, 1882.*

Chronique d'une maison lilloise racontée par ses parchemins, par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1885.*

Aspect de quelques maisons de Lille du commencement du XVIIe siècle, avec plan colorié de l'époque, par L. QUARRÉ. *1889.*

La Finance d'un Bourgeois de Lille au XVIIe siècle. Livre de raison de Daniel-le-Comte (1664-1717), par AIMÉ HOUZÉ DE L'AULNOIT. *Lille, Danel, 1888.*

Essai bibliographique et catalogue des plans et gravures concernant le bombardement de Lille en 1792, par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1887.*

Promenades lilloises, par F. CHON, avec table. *Lille, Danel, 1888.*

L'horticulture à Lille avant 1792. Causerie par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1883.*

Les Rues de Lille ; leurs origines, transformations et dénominations, par A. BERTRAND. *Lille, Castiaux, 1880.*

L'hôpital Saint-Sauveur à Lille, par AIMÉ HOUZÉ DE L'AULNOIT. *Lille, Danel, 1866.*

La Basilique de N.-D. de la Treille, par JULES DUTHIL. *Imprimerie du Nouvelliste, 1893.*

Les habitations ouvrières de Lille, par ALFRED RENOUARD. *Paris*, extrait de la *Réforme sociale, 1887.*

Notice sur un tableau de Van Dyck appartenant aux hospices de Lille, par M. AIMÉ HOUZÉ DE L'AULNOIT. *Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1874.*

Notice sur le musée commercial et colonial de Lille. *Danel, 1898.*

Histoire des Canonniers lillois, par MM. FROMONT et DE MEUNYNCK. *Lille, Quarré, 1892 et 1893.* 2 volumes.

Inauguration du Nouvel hôtel des archives à Lille. *Lille, Van Ackère (1845).*

Mouvement de la population à Lille de 1851 à 1872, par le D[r] CHRESTIEN. (Extrait des *Mémoires de la Société des Sciences*).

Le régime des eaux à Lille, étude sur l'hygiène et l'assainissement des villes, par ANGE DESCAMPS. *Lille, Danel, 1892.*

Fêtes célébrées à Lille en 1729, par L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Paris, Plon, 1894.*

Le Colisée de Lille, étude historique et descriptive, par QUARRÉ-REYBOURBON. *Quarré, 1896.*

Note sur la distance de Lille à Paris, par G. DÉTREZ. *Lille, Détrez, 1897.*

De l'assistance publique à Lille, statistique du paupérisme et des secours publics à Lille, par M. HOUZÉ DE L'AULNOIT. *Lille, Danel, 1876.*

Facultés de Lille, 2 juin 1895. *Lille, Danel, 1895.*

Notice sur Guillaume Le Blanc, seigneur de Houchin, maître de la Chambre des Comptes de Lille et sur un jeton frappé à ses armes, par ED. VAN HENDE. *Lille, Danel, 1878.*

Notice sur Jean-Baptiste Waeles, membre de la Société des sciences de Lille, par QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1888.*

Notice sur Pascal-François Gosselin, géographe lillois, par QUARRÉ-REYBOURBON. *Lille, Quarré, 1887.*

La vie, les voyages et aventures de Gilbert de Lannoy, chevalier lillois au XVe siècle, par QUARRÉ-REYBOURBON. *Quarré, 1890.*

Pierre Le Monnier, voyageur lillois du XVIIe siècle, par QUARRÉ-REYBOURBON (Extrait du *Bulletin de Géog. historique et descriptive*). *Paris, imprimerie nationale, 1894.*

Notice sur Jean Wouters, président de la Chambre des Comptes de Lille et sur deux jetons frappés à ses armes, par ED. VAN HENDE. *Lille, Danel, 1892.*

Mgr Dehaisnes, esquisse biographique, par l'abbé LEURIDAN. *Danel, 1897.*

P. Lorthior et son œuvre, par ED. VAN HENDE. *Danel, 1898.*

Médaille de la Société de géog. de Lille, par QUARRÉ-REYBOURBON. *Bruxelles, 1890.*

Supplément à la numismatique lilloise. Plommés des Innocents, par ED. VAN HENDE. *Lille, Danel, 1877.*

ATLAS, CARTES, PLANS, ALBUMS, DESSINS, PHOTOGRAPHIES.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

Nouvel atlas ou théâtre du monde, comprenant les tables et descriptions du monde universel, divisé en 4 tomes, avec cartes et gravures enluminées. *Amsterdam, 1647, 4 vol. in-f°, couverture parchemin gaufré.*

Atlas de cartes anciennes, publiées au XVIe siècle, encadrements gravés, sans indications. *Un vol. in-f°.*

Gerardi Mercatoris atlas, sive cosmograficæ meditationes. *Amtersdam, 1613. Gr. in-4°, avec frontispice colorié.*

Atlas du voyage de La Pérouse, comprenant une carte et de nombreuses gravures du temps. *Frontispice gravé, sans date.*

Atlas élémentaire de géographie et d'histoire, par Buy de Mornas, avec frontispice, dédicace et encadrements gravés. *In-f° oblong. Paris, 1761.*

Atlas du voyage de Bruny-Dentrecasteaux en 1791, 1792 et 1793, publié par l'ordre de S. M. l'Empereur, par C.-F. Beautemps-Beaupré. *Paris, 1807.*

Petit et nouveau atlas (sic). *A Paris, chex le sieur Danet, 1724. Oblong, avec vignette et frontispice.*

Atlas général élémentaire, dirigé par le sieur Desnos, ingénieur-géographe du Roy de Danemark. *Paris, 1769. Frontispice gravé.*

Atlas des œuvres complètes de Rollin. *Paris, Ledoux, 1818.*

Atlas de géographie générale, par le colonel Niox. *Delagrave, 1888.*

Notice du même atlas.

Atlas général de Vidal-Lablache, comprenant 137 cartes et un index alphabétique. *Armand Colin et Cie.*

Andree's allgemeiner Handatlas, mit Text. *Leipzig, imprimerie Velhagen, 1881. In-f°.*

Justus Perthe's Taschenatlas. *Gotha, Justus Perthes, 1885. In-12.*

Philipp's preparatory atlas. *London, 1881.*

L'année cartographique, supplément annuel, contenant les modifications géographiques et politiques de l'année, dressé par F. Schrader. Années 1895. 1896 et 1897. *Hachette.*

Chart of the world, cartes des grandes routes de navigation, des courants marins, etc., par le D[r] Berghaus. *Justus Perthes, Gotha, 1897.*

Atlas colonial, par Henri Mager. *Paris, Bayle.* Deux exemplaires.

Atlas colonial, édition populaire et classique, par Henri Mager, texte par Jacquemart. *Paris, Bayle, 1887.*

Cartes commerciales publiées par F. Bianconi, avec texte complémentaire explicatif.

1[re] série. Turquie d'Europe. Provinces d'Albanie et d'Epire. 1 vol. Turquie d'Europe. Province de Thrace. Bulgarie et Roumélie orientale.

2[e] série. Syrie, Liban et Chypre.

3[e] série. Tonkin, Cochinchine et Cambodge.

4[o] série. Algérie.

6[e] série. Brésil (Sud). République de l'Urugay. Brésil (bassin de l'Amazone).

Etats-unis du Mexique, 1[re] partie. Etats-Unis du Mexique, 2[e] partie. République de Guatemala. République de Honduras et San-Salvador.

Atlas des principaux types des êtres vivants des cinq parties du monde, par E. Perrier. *Jouvet, in-4[o], 1887.*

Carte générale des lignes télégraphiques internationales, par MM. Mabyre et Jaccottet. *Delagrave, 1898.*

ASIE.

L'Asie divisée en ses grandes régions et empires. Carte du XVIII[e] siècle, sans date.

Carte de l'Asie dressée par J.-B. Nolin en 1759.

Atlas de J.-L. Dutreuil de Rhins. L'Asie Centrale (Thibet et régions limitrophes). *Leroux, 1889.* Publ. sous les auspices du Ministre de l'Inst. publique.

Carte de l'Asie Centrale, à l'échelle de 1 : 7.500,000. Supplément à la *Gazette géographique.*

Carte de l'Asie Orientale (Chine, Japon, Indo-Chine et archipel Malais). *Paris, Audriveau, 1885.* En trois feuilles.

Carte de l'Afghanistan, éditée par la *Librairie patriotique, Rue Montmartre.* Echelle de 1 : 5.200.000.

India (L'Inde anglaise). Philip and Sohn. *London.*

Reiserouten der Indischen Punditen in Gross Tibet und Mongolie, 1879-1882, von G. ATKINSON. Echelle 1 : 3.000.000.

Prezewalskis Reise durch die Gobi Wüste nach ribet.

Karte eines Theiles Sud-Westlichen China (provinces de Ssu-Chuen et de Yun-Nan). Echelle 1:2.000.0 0. *Gotha, Justus Perthes, 1883.*

Opulentissimum Sinarum Imperium, carte ancienne publiée à Augsbourg.

The Chinese Empire, by Jacob WELLS. London 1882.

Korea (Corée), carte dressée en 1875 par le Japon, et reproduite par E. SATOUR, secrétaire de la légation allemande à Tokio. *Justus Perthes, 1883.* Echelle 1 : 700.000.

Atlas de la guerre sino-japonaise (1894-1895), par le lieutenant SAUVAGE. *Paris, lib. militaire Baudoin, 1897.*

Carte du Japon, en caractères japonais.

Dessins annamites et vues de l'Annam, tirés de l'album de la Société de géographie de l'Est.

Carte du Nord de Formose, d'après les reconnaissances des officiers du corps expéditionnaire français en 1884. Supplément à la *Gazette géographique.*

Routes commerciales de Chine, Indo-Chine, Birmanie, Siam et Tong-Kin, d'après les documents de Jean DUPUIS, 1883.

Carte de la Chine méridionale et du Tonkin, par le capitaine FRIQUEGNON, au 1/2.000.000.

Grande Carte de la Cochinchine Française, dressée par le commandant KOCH en 1889. Echelle au 1/400.000. Trois feuilles.

Carte politique de l'Indo-Chine, par M. FRANÇOIS DELONCLE, député. 1889. Echelle 1/1.800,000. Deux feuilles.

Itinéraire de Hanoï à That-Khé par Lang-Son, dressé en 1881. Echelle au 1/310.000e.

AFRIQUE.

Carte d'Afrique, divisée en ses principaux états, en 1788. Dressée par l'abbé Clouet.

Afrique physique, dressée et dessinée par J. V. Barbier, à l'échelle de 1/20.000.000, année 1881.

Afrique au 1/10.000.000 dressée par la Société de Géogr. de Paris.

Afrique connue du monde civilisé, d'après les plus récentes explorations, dressée par A. Eeckman. *Lille, 1889.*

Carte générale de l'Afrique et de ses voies de communication, par le lieutenant Olivier, au 1/15.000.000.

Cartes nautiques sur les côtes d'Algérie, levées en 1831, 1832 et 1833, par M. A. Bérard, lieutenant de vaisseau. 13 cartes et une description nautique des côtes, le tout dans une boîte fortement cartonnée.

Atlas de la conquête de l'Algérie (1841-1857), par Camille Rousset. *Paris, 1889.*

Carte géologique du Sahara, du Maroc à la Tripolitaine, par M. G. Rolland. Echelle 1:5.000.000.

Haut-Sénégal (Campagne 1880-81). Carte levée par une commission militaire sous la direction du Commandant Derrien. Echelle au 1 : 100.000.

Carte du Sahara sept[t]. dressée par E. Foureau, d'après l'Etat-major, en 1888. Echelle 1/500.000.

Carte d'Etat-major du Soudan Français, campagne Gallieni de 1886 à 1888. Echelle 1/500.000.

Territoires de la Basse-Casamance. Carte au 1 : 200.000 dressée par le Capitaine Brosselard.

Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, levée et dressée de 1887 à 1889 par L. Binger. Echelle 1/1.000.000.

Carte de la boucle du Niger, par le lieutenant Spicq. Echelle 1/1.500.000.

Collection de cartes du grand Bélédougou, du Fadougou et du Mourdiari, d'après les documents du lieutenant Quiquandon, attaché à la mission Bayol. *Lille, Danel.*

Service géographique des colonies. Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, dressée par le capitaine Binger de 1887 à 1889. En quatre feuilles complémentaires.

Carte du Transnigérien, du Bandama et du Bagoé (Mission Marchand), dressée de 1892 à 1895 par le capitaine MARCHAND.

Carte du Sahara central et méridional, par C. SABATIER.

Cartes diverses de la Côte d'Ivoire. *1898*.

Collection de cartes sur les rios de la Guinée portugaise. *Lisbonne, 1897*.

Guinée portugaise et possessions françaises voisines, d'après la carte de la commission française de délimitation, au 1 : 1.000.000e.

Partie de l'Afrique équatoriale, pour suivre les travaux de la Conférence de Berlin, par E. DESBUISSONS. Echelle de 1 : 12.000.000. Supplément à la *Gazette géographique*.

Carte du Niari, par le capitaine LAMY et le Dr ALVERNHE. 1 : 250.000.

Colonie du Gabon et du Congo français. Reconnaissances préliminaires entre la côte de Loango et Brazzaville, grande carte levée par L. JACOB, 1887-1888. Echelle 1 185.200. Trois feuilles.

Cartes diverses sur le cours du Niari, au 2.000e et au 20.000e, par M. JACOB et DALISIE.

Carta do Curso do rio Zaïre, de Stanley-Pool ao Oceano, por CAPELLO E IVENS, 1883 (grande échelle).

Atlas des côtes du Congo français, en 22 feuilles. Echelle 1 : 80.000. *Service géographique des colonies*.

Carte du Congo français, dressée en 1887 par CH. ROUVIER et PLEIGNEUR, chargés de mission. 1 feuille d'ensemble et 17 cartes régionales.

Carta de Angola, escala 1 : 3.000.000. Sans indications.

Carta de Angola, plano hydrografico de Laudana ao Massabi 1891.

Cartes diverses, d'échelles variées, publiées par les PETERMANN'S MITTHEILUNGEN, et éditées par la maison *Justus Perthes, de Leipzig*:

Gasa-Land in-Süd-Africa. 1 : 300.000.

Stella-Land (Transwaal). 1 : 960.000.

Zululand.

Æquatorialen Ost-Afrika, Zwischen Mombasa und Nijansa. 1:2.000.000

Esboço do Curso do Zambeze, escala de 1 : 200.000. Ministerio da Marinha. *Lisboa, 1889*.

Album de photographies reproduisant quelques types et paysages des régions au nord du Zambèze, parcourues par M. EDOUARD FOA *Paris, librairie africaine*.

Carto do Delta do Zambeze, par A. de Moraes. Escala 1 : 500.000. *1891.*

Carte de la province de Mozambique et carte de l'Ile du Prince, publiées en Portugais.

Costa oriental d'Africa. Provincia de Moçambique. Barra do Limpopo. Levantada em 1892.

Idem. Reconhocimento hydrografico da Bahia de Bazaruto, 1894. 1 : 200.000. — Idem. Bahia de Mocambo, au 1 : 40.000. — Idem. Rio Chinde 1890, au 1 : 20.000e, *Commission de cartographie portugaise.*

Carta da Ilha do Fogo, 1891. Escala 1 : 100.000. Idem.

Et autres petites cartes portugaises du même genre.

Carte de l'Etat indépendant du Congo, dressée par J. Wauters. *Bruxelles, 1891.*

Même carte, par J. du Fief. *Bruxelles, Société de Géographie, 1899.*

Originalkarte der Reise des Emin-Bey in die Mudirië von Kohl und Makraka, 1882. 1 : 500.000. *Justus Perthes.*

Itinéraire de Dar es Salam aux lacs Bangueolo et Moéro, par Victor Giraud. 1882-1884. Echelle au 1, 3.000.000e.

Carte de la vallée du Nil, du lac Tchad et du Haut-Congo, dressée par M. Prompt. *1898.*

Schizzo del teatro della guerra italo-abissina, scala di 1 : 330.000. *Roma, 1897. Istituto cartografico italiano.*

Port d'Obock et possessions françaises sur la Mer-Rouge, par Henri Mager. Echelle 1 : 700.000. Supplément à la *Gazette géographique.*

Ile Maurice. Grande carte à la main.

Archipel des Seychelles, près l'Ile Maurice. *Sans indication.*

Madagascar, par le père D. Roblet, missionnaire, en 1886. Echelle 1.1.000.000.

Madagascar, par E. Laillet et L. Suberbie, explorateurs. Echelle au 1 : 3.000.000.

Madagascar, d'après les travaux d'Alfred Grandidier. Même échelle.

Atlas de Madagascar, joint au Guide de l'émigrant à Madagascar, Armand Colin, 1899.

AMERIQUE ET OCÉANIE.

Atlas pour les Etudes et voyages à travers l'Amazone, de COUDREAU.

Atlas de la Republica Argentina, redactado par el Dr ARTURO SEELSTRANG. *Buenos-Ayres, 1886.*

Mapa de Misiones, par C. GALLARDO. *Buenos-Aires, 1898.*

Mapa de la Républica Argentina, au 1:9.000.000. *Editée à Leipzig en 1884.*

Der Staat Sinaloa in Mexico. *Justus Perthes, 1884.* 1 :1.500.000.

Patagonien und Grenze. *Justus Perthes, 1882.* 1 : 7.500.000.

Carte des Etats-Unis du Mexique, dressée pour la Société de Géographie de Lille, par M. J. JUSNIAUX, 1892. En double exemplaire.

Série de cartes sur les Etats-Unis, dessinées par ED. DUMAS-VORZET, éditées par *Calmann-Lévy.*

Picturesque Atlas of Australasia, by ANDREA GARRAN. *Sydney.* 42 fascicules. *in-folio.*

Moore's road map os New South Wales (Nouvelles Galles du Sud).

EUROPE.

Carte d'Europe dressée pour l'usage du Roy, par G. DELISLE, en *1724.*

Carte générale de l'Europe dressée après le traité de Tilsitt, par M. HÉRISSON, géographe à Paris.

Carte d'Europe divisée en ses Empires et Royaumes, dressée par l'abbé CLOUET, *1787.*

Carte géo-chronologique de l'Europe, par M. VAUTHIER, pour servir d'intelligence à la Chronologie et à l'Histoire. *Paris, Delaunay, 1810.*

Le Cercle de Souabe subdivisé en ses Etats. *Paris, 1710.*

Carte de l'Empire d'Allemagne divisée en toutes ses souverainetés. *Paris, 1767.*

Union des chemins de fer allemands. Carte synoptique des parcours tarifés pour billets circulaires combinés. *Berlin, 1887.*

Carte de l'Empire allemand, en deux feuilles séparées, par le colonel NIOX. Echelle au 1 :1.600.000. Extrait de l'*Atlas général de Niox.*

Carte générale d'Allemagne, comprenant l'Empire d'Autriche, la Confédération du Rhin, la Prusse et la Pologne, avec l'indication des principales routes. Gravée par COLLIN. *Paris, 1812.*

Cartes de Fribourg en Brisgau et de ses environs, en 1644, à l'échelle de 1 : 50.000e, pour servir d'intelligence à l'Histoire des princes de Condé. *Paris. Robelin.* Carte de Nördlingen, Idem.

Die Seen der deutschen Alpen, von ALOIS GEISTBECK. 8 tables, avec 128 figures, profils géologiques et géographiques. *Soc. de Géog. de Leipzig. Leipzig, 1885.*

Album de photographies prises dans une excursion de la Société en Suisse Allemande et en Tyrol.

Autre album de vues prises en Suisse.

Carte itinéraire de la Suisse, dressée par H. KELLER. *Paris, 1820.*

Port-folio de gravures sur la région Ragatz-Glaris-Davos. *1897.*

Carte alpestre de la région Briegg-Airolo, 1854. Echelle 1 : 100.000.

Idem, pour la région Vevey-Sion.

Album du village suisse. Exposition nationale suisse. *Genève, 1896.*

Suevia, Gothia, Finlandia. Carte sans date publiée à Augsbourg.

Theatrum belli Russorum, etc. (Provinces Turques du Dnieper. *Augusta Vindelicorum (Augsbourg), sans date.*

Imperium Russiæ magnæ. Ancienne carte sans date publiée à Augsbourg.

Atlas de la guerre de Crimée. *Hachette, 1877.*

Mapa civil y militar de Espana y Portugal, por don A. DONNET. Publiée à *Paris en 1823.*

Plusieurs cartes de la fin du XVIIe siècle sur le Piémont, le Montferrat, le duché de Mantoue et le cours du Pô.

L'Espagne géologique, carte, par FEDERIGO DA BOTELLA.

Carte des royaumes d'Espagne et de Portugal, dressée par HÉRISSON, à *Paris, 1798.*

Série de cartes destinées à faciliter l'intelligence de l'ouvrage de Thiers sur le Consulat et l'Empire. Dessinées par A. H. DUFOUR.

Comitatûs Flandriæ nova tabula. *Sans date ni indication.*

Collection de plans de villes belges et hollandaises du XVIe siècle, avec notices en latin.

Carte des chemins de fer, routes et voies navigables de la Belgique, au 1 : 320.000e, publiée par l'*Institut cartographique militaire. 1890.*

Idem, *édition de 1899.*

Atlas chronographique du Royaume des Pays-Bas comprenant la division territoriale en Provinces, carte de la Belgique, Frise et Batavie du Temps des Romains, et des XVII provinces Belges du temps de Charles-Quint, avec tableaux statist.ques. *Bruxelles, 1828.*

Cartes topographiques de la Belgique. Thuin, Gozée, Morlanwelz, Charleroy et Fontaine-Lévêque. Echelle de 1:20.000. *Institut cartographique militaire. 1883.*

FRANCE.

Carte de France divisée en XXXI gouvernements militaires et en ses provinces, dressée sur les meilleures cartes, etc. *R. J. Julien, à Paris, 1758.*

Carte de France, par G. Delisle. *1788.*

Carte itinéraire de l'empire Français et du royaume d'Italie, par G. Chambure. *1800.*

Petit atlas national des départements de France et de ses colonies. 100 cartes ornées de vues, dressées par V. Monin. *Paris, Blaisot, 1833. 1 vol. oblong.*

Carte géométrique des routes de Postes de la République française pour l'an XII. Echelle de 120.000 mètres.

Carte géométrique des distances en lieues de poste entre tous les chefs-lieux du Royaume de France et les principales villes des quatre parties du monde, par Dericquehem. *Paris, 1816.*

Carte générale des routes de France à l'usage des voyageurs. Par J. Andriveau. *Paris. 1840.*

France comparative des provinces et départements. *A Paris, chez Saintin. Sans date.*

Collection des cartes de l'Etat-major français, vérifiées et mises à jour en 1879, à l'échelle de 1 : 80.000. Imprimé sur zinc par *Lemercier, à Paris.*

Carte de France au 1 : 1.000.000e en 8 couleurs, dressée par Maxime Mabyre. *Paris, 1895.*

Idem en petites cartes séparées et contenues en un carton formant livre.

France. Carte administrative et des voies de communication, dressée en 1894 sous la direction de Vivien de Saint-Martin. Echelle de 1 : 1.250.000 (affichée dans le bureau du secrétariat).

Atlas statistique donnant les résultats de l'évaluation des propriétés bâties, publié par le ministère des finances. *Paris, imp. nat. 1891.*

Album de statistique graphique du service vicinal en 1881 (Ministère de l'intérieur).

Idem 1882.

Idem 1883.

Album des services maritimes postaux, français et étrangers, avec notices commerciales sur les principaux ports. Cartes I, II, III, VI. *Paris, Ch. Delagrave.*

Cartes pour suivre les opérations de la guerre franco-allemande, dressées en 1870.

Atlas des lacs français, par A. Delebecque.

Carte des arrondissements atteints par le phylloxéra, dressée en *1883.*

Gravures de la géographie de Malte-Brun. Feuilles dans un carton.

Album de photographies diverses, prises dans les excursions de la Société de Géographie (grand album).

Idem. Vues prises lors d'un voyage dans le sud-est de la France, par M. Jusniaux. Lyon, Marseille, Nîmes, *etc.*

Idem. Région des Causses et Auvergne.

Idem. Jura, Genève, Suisse, Mont-Blanc, Savoie, Lyon.

Idem. Vues prises lors d'une excursion sur les bords de la Loire, en Bretagne et au mont St-Michel. 2 albums.

Photographies de la grotte de Dargilan, prises par Mlle Guyot-Tarbé.

Vues prises dans une excursion aux Pyrénées en 1898.

Carte des chemins de fer de la France au 1er janvier 1883, publiée par la *Revue générale des chemins de fer.* Echelle au 1 : 1.500.000 :

France. Carte des chemins de fer avec stations, distances, compagnies, lignes maritimes et ports desservis. *Andrireau, 1889.* Même échelle.

Carte des principaux lacs du département des Vosges, avec leurs mensurations en profondeur, par A. Delebecque (Ministère des Travaux publics).

Carte de l'Embacle de Saumur pendant l'hiver 1879-80. Echelle au 1 : 40.000.

Plans de quelques grottes et abimes dans les départements de l'Hérault. de l'Aveyron et du Lot.

Carte du massif du Pelvoux, par A. DUHAMEL. *1892*.

Carte d'état-major du département de la Seine.

Carte du réseau du chemin de fer d'intérêt local du département de la Somme en 1866. Echelle 1 : 160.000.

Carte de la province du Cambrésis à l'échelle de « deux lieues communes » dressée et gravée par P. OLIVIER en *1774, à Cambray.*

Grande carte des environs de Béthune, Douay, Arras, Bappaume, Valencienne. Cambray, Le Quenoi, Avesne et autres, 1743. *A Paris, chez Crepy, rue St-Jacques.*

Carte touriste et vélocipédique du Nord de la France, BARRÈRE, 1899.

Photographies prises en 1887 aux mines de Lens.

Rocroy et ses environs en 1643. Carte pour servir à l'intelligence de l'histoire des Princes de Condé. Dessinée par EYNAUD DE FAY. *Paris.*

Chemin de fer du Nord. Carte du réseau en 1883. Echelle 1 : 400.000.

Carte du kilométrage du chemin de fer du Nord, à l'échelle de 1 : 500.000. *1880.*

Plan de la ville de Lille agrandie, en 1863. à l'échelle de 1 : 3.500. *Lille. Leterme, 1863.*

Divers plans partiels d'agrandissement datant de la même époque. *1860 à 1863.*

Carte de Lille et des environs. dressée en 1876 par l'administration départementale. échelle 1 : 40.000. Double exemplaire.

Carte du département du Nord. décrétée le 1er février 1790, par l'assemblée nationale. *Paris. 1790.*

Carte administrative du département du Nord avec ses aboutissants. Echelle au 1 : 100.000e. (Carte murale placée dans le bureau du secrétariat).

Carte industrielle du département du Nord, avec des tableaux statistiques, dressée par MARC JODOT, Géographe de Douai, déposée à *Paris, 1829*

Plan de la ville et du port de Dunkerque en 1887, édité par *Herrebrecht.*

Carte hydrologique et géologique de la partie française des bassins de l'Yser, de la Sambre et de l'Escaut, au 1 : 400.000. Dressée par M DONIOL, Ingénieur en chef. *1881.*

Carte de l'arrondissement de Douai au 1 :80.000. dressée en 1832 par le Ministère de la guerre.

TABLE DU CATALOGUE

Asie.

Afrique.

Amérique.

Europe.

France.

Atlas, cartes, plans, albums, dessins, photographies.

Lille Imp. L. Danel

